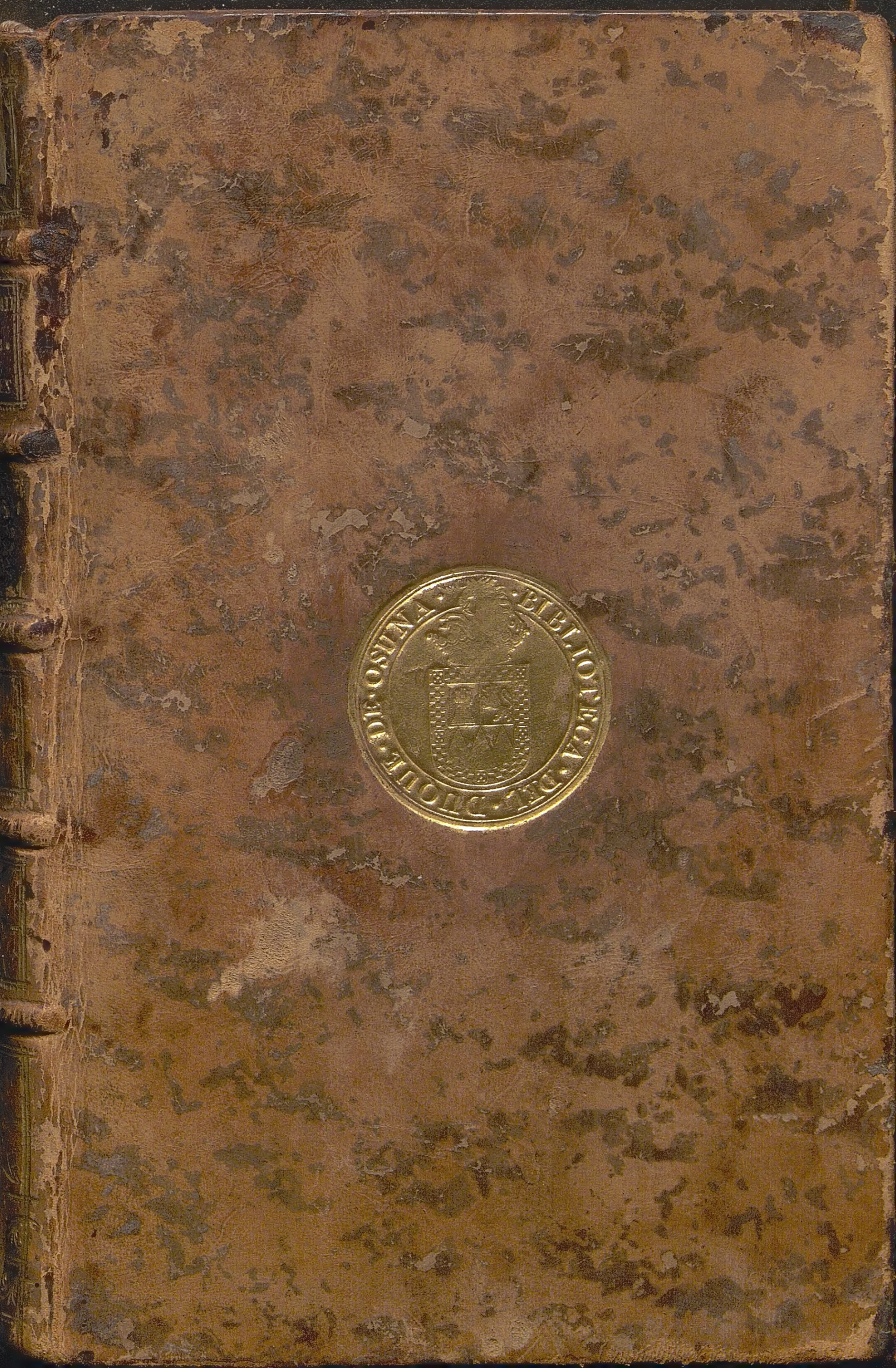

BIBLIOTECA · DEL · DUQUE · DE · OSUNA







DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

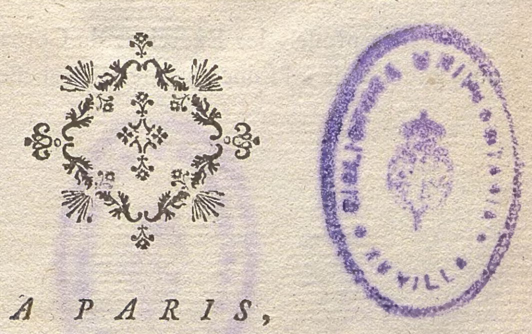
TOME NEUVIÉME.



DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES,
GRECS ET LATINS,
TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE, ET LES ANTIQUITÉS.
DÉDIÉ
A MONSEIGNEUR LE DUC DE CHOISEUL,

Par M. SABBATHIER, *Professeur au College de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de la même Ville.*

TOME NEUVIÈME.



A PARIS,
Chez DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXX.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

AUTRES OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR,

Qui se trouvent chez les mêmes Libraires.

1.° Essai Historique-Critique sur l'Origine de la Puissance temporelle des Papes ; Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Royale de Prusse. Nouvelle édition. *Broché* 1.liv. 10.s

2.° Le Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes Illustres de Plutarque ; Ouvrage dédié à Monseigneur le Dauphin. 1. *Vol. in-12. Relié* 2.liv. 10.s.

3.° Recueil de Dissertations sur divers sujets de l'Histoire de France. 1. *Vol. in-12.*

4.° Les Mœurs, Coûtumes & Usages des anciens Peuples, pour servir à l'Éducation de la Jeunesse. 3. *Vol. in-12.* & 1. *Vol. in-4.°*

5.° Sous presse, les Exercices du Corps chez les Anciens, aussi pour servir à l'Éducation de la Jeunesse. 2. *Vol. in-12.*



DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES, GRECS ET LATINS, TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.



CAR, *Car*, Κάρ, (*a*) fils de Phoronée, regnoit à Mégare dans le Péloponnèſe, du tems qu'Ogygès regnoit dans l'Attique, environ mille vingt ans avant la première Olympiade, & près de dix-huit cens ans avant l'Ére Chrétienne, ſelon le P. Petau. Les naturels du païs, au rapport de Pauſanias, diſoient que la ville de Mégare prit ce nom ſous le regne de Car, & qu'ils ne commencerent que vers ce tems-là à avoir des temples de Cérès, appellés Mégara. Car fit élever à Mégare une citadelle, qui, de ſon nom, fut appellée Carie.

La ſépulture de ce Prince ſe voioit ſur le chemin de Mégare à Corinthe. Ce ne fut d'abord qu'un petit tertre; mais, dans la ſuite, par le conſeil de l'oracle, on l'orna d'un ſuperbe monument, fait de belles pierres qui étoient commu-

(*a*) Pauſ. pag. 73, 75, 83. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 114. T. XVI. p. 122, 124.

nes dans ce canton, & que l'on ne trouvoit point dans le reste de la Grece. Ces pierres avoient cela de singulier, qu'elles étoient d'une blancheur admirable, qu'elles se tailloient plus aisément que les autres, & qu'en dedans, elles étoient toutes pleines de coquilles de poissons de mer, d'où on leur avoit donné le nom de pierres échinites.

CAR, *Car*, Κὰρ, (*a*) fils de Manès & frere de Lydus & de Mysus. Les païs, qui, dans les siecles suivans, composerent le royaume de Carie, lui échurent en partage. Il bâtit près de Mylasses le temple de Jupiter Carien; & dans la vue de gagner la confiance de ses sujets, il eut l'adresse de leur persuader que les dieux, par une protection singulière, à la faveur du vol des oiseaux, lui avoient accordé le don de percer dans les ténebres les plus épaisses de l'avenir. Les autres particularités, qui rendirent mémorable le regne de ce Prince, ne sont point venues jusqu'à nous. On lit seulement dans Étienne de Byzance, que les habitans de Syagéla se faisoient gloire de conserver son tombeau dans le sein de leur ville. Il laissa trois enfans de Callirhoé, sa femme, fille du fleuve Méandre; sçavoir, Alabandus, Cryasus & Idriéus, qui se mirent chacun en possession de la partie du royaume, qui lui avoit été destinée.

CAR, *Car*, Κὰρ, (*b*) Prince, qui étoit Crétois d'origine. Les Cariens ne voulurent point le reconnoître pour leur fondateur, non plus que celui de Mégare, mais seulement le fils de Manès. C'est ce qu'assure M. l'abbé Sévin.

CARABACTRES, *Carabactra*, lieu d'Asie du côté des Indes, si on en croit quelques éditions de Quinte-Curse. Ortélius croit que ce mot est corrompu, & qu'il faut lire *circa Bactra*. Cette correction est belle & heureuse; elle est même autorisée par le passage de Quinte-Curse, que voici: » Pendant que ces choses se passoient » aux Indes, les soldats Grecs, » que le Roi avoit disposés par » colonies au tour de Carabactres, » entrerent en combustion les uns » contre les autres, & se révolterent ensuite, non par aucune » haine qu'ils portassent à Alexandre, mais par la crainte du » châtiment; car, comme ils » avoient tué quelques-uns de » leurs compagnons, ceux qui se » sentirent les plus forts, chercherent leur asyle dans les armes; & s'étant saisis de la forteresse de Bactres, où l'on faisoit assez mauvaise garde, ils » avoient attiré les Barbares à » leur parti. «

Quelques-uns croyent que ce mot est composé de *Cara* & de *Bactra*. On lit *Garabactra* dans un manuscrit. C'est pour cette raison, sans doute, qu'il se trouve écrit ainsi dans certaines éditions de Quinte-Curse.

(*a*) Herod. L. I. c. 171. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 113, 14.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IX. p. 114.

CARABAS, *Carabas*, (*a*) certain fou, qui couroit les rues d'Alexandrie, lorſqu'Agrippa arriva dans cette ville. Ce Prince alloit alors dans la Paleſtine ſe faire reconnoître roi des Juifs. Dès qu'il parut à Alexandrie, la ſplendeur de ſa fortune excita l'envie non ſeulement des habitans, mais de Flaccus. Agrippa étoit magnifique. Ses gardes, ſur l'armure deſquels brilloient l'or & l'argent, le faſte de ſes équipages & de tout ſon train, ſembloient obſcurcir le Préfet lui-même, qui s'en vengea en ameutant ſecrétement la populace contre lui. Tout d'un coup, Agrippa ſe vit accablé de huées, de railleries, de toutes les marques poſſibles d'injure & de mépris.

Ce fut en cette occaſion, que la multitude inſolente s'aviſa de traveſtir Carabas en roi des Juifs. On ſe ſaiſit de lui, on le mena au Gymnaſe, autrement le lieu de l'aſſemblée, & là on le plaça de manière qu'il étoit vu de tout le monde. On lui ceignit le front d'un diadême de papier. Au lieu de caſaque royale, on le couvrit d'une natte. On lui mit à la main un roſeau, qu'on avoit trouvé dans la rue. De jeunes gens, ayant des bâtons ſur leurs épaules, ſe rangerent au tour de lui comme ſes gardes. En cet état, les uns vinrent lui rendre des reſpects, les autres lui préſenterent des requêtes.

La reſſemblance entre cette aventure & les autres outrages que les Juifs eux-mêmes avoient fait ſouffrir à Jeſus-Chriſt, quelques années auparavant, eſt frappante. Uſſérius & pluſieurs autres l'ont remarquée. Agrippa étoit alors la gloire de la nation des Juifs; & ils eurent la douleur de le voir déshonoré par les mêmes inſultes, qu'ils avoient employées contre leur Roi véritable & leur Sauveur.

CARABE, *Carabus*, (*b*) ſorte d'eſquif, fait d'oſier & couvert de cuir crud. Telle eſt l'idée, qu'en donne Iſidore. Suidas attribue le nom de Carabes à certains vaiſſeaux légers, qu'on appelloit Liburnes.

CARABUS, *Carabus*, Κάραϐος, ſurnom de Callimédon. *Voyez* Callimédon.

CARACALLA [MARC-AURELE ANTONIN], *Marcus Aurelius Antoninus Caracallus*, Μάρκος Αὐρήλιος Ἀντωνῖνος Καράκαλλος, (*c*) fils de L. Septime Sévère & de Julia Pia, naquit à Lyon dans le palais de l'Antiquaille, le 4 Avril, l'an de Jeſus-Chriſt 188, lorſque ſon pere étoit gouverneur du païs. Il fut d'abord nommé Baſſianus, du nom de ſon ayeul maternel Baſſianus, prêtre du Soleil en Phénicie; mais, Sé-

(*a*) Crév. Hiſt. Rom. Tom. II. pag. 61, 62.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 219, 220.

(*c*) Dio. Caſſ. pag. 859. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. pag. 528, 529. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 80, *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 98, 241. *& ſuiv.* Tom. II. pag. 508. *& ſuiv.* Tom. IX. pag. 121. Tom. XII. pag. 374, 395. *& ſuiv.* Tom. XIV. p. 153. Tom. XV. pag. 39. *& ſuiv.* Tom. XVII. pag. 13. Tom. XXI. pag. 471, 480. *& ſuiv.*

vère, devenu Empereur & se préparant peu d'années après à associer son fils à l'Empire, lui fit quitter ce nom, qui dénotoit la condition privée & même une origine assez obscure. Il y substitua les noms magnifiques & respectés de Marc-Aurele Antonin, qui passerent en usage, & qui furent les seuls dont le Prince se servit dans la suite. Mais, comme il en déshonoroit la splendeur par sa conduite, & qu'il prit goût pour une sorte d'habilement Gaulois, appellé Caracalla, de sorte qu'il le portoit par préférence, & qu'il voulut même que les soldats & les habitans de Rome le portassent comme lui, on lui donna, à cette occasion, dans les entretiens particuliers le nom de Caracalla, qu'il conserva depuis.

Caracalla, en suçant le lait de sa nourrice, avoit sucé celui du Christianisme; car, on prétend que cette nourrice étoit Chrétienne. Il fut ensuite confié aux soins d'un affranchi, nommé Évodus, dont la femme & le fils avoient été élevés dans la religion Chrétienne. Peut-être fut-ce cette femme, qui nourrit de son lait le jeune Prince. Quoi qu'il en soit, Caracalla donna de bonne heure des signes d'un naturel extrêmement doux; ce qui le rendoit aimable à tout le monde. Mais, son pere, ayant ôté, d'auprès de sa personne, ceux qui lui inspiroient le goût de la véritable piété, étouffa les bonnes semences, qu'il avoit reçues, & en fit un monstre, pensant en faire un grand Prince. Nous allons bientôt donner des preuves de cette assertion.

Lorsque Caracalla reçut les noms de Marc-Aurele Antonin, l'an de J. C. 196, il fut en même tems décoré du titre de César. Son pere étoit alors campé près de la ville de Viminatium dans la Mœsie sur le Danube, & il lui fit confirmer ce titre l'année suivante par un décret du Sénat. Ce fut dès cette année que Caracalla commença de donner des traits de son penchant pour la cruauté. Dans un entretien où il étoit question du massacre des principaux partisans de ceux, qui avoient disputé l'Empire par les armes à Sévère, loin d'être de l'avis de Géta, son frere, qui opinoit pour le salut de ces infortunés, il vouloit qu'on fît périr les enfans avec leurs peres. Géta fut indigné, & lui dit : *Vous qui n'épargnez le sang de personne, vous êtes capable de tuer un jour votre frere.* Cela arriva réellement.

Quelque tems après, Caracalla suivit son pere en Asie, où l'on se rendit maître de Babylone, de Séleucie & de Ctésiphon. Au tems de la prise de cette dernière ville, ce jeune Prince n'étoit que dans sa onzième année; & dans les transports de joie qu'exciterent parmi les soldats Romains la conquête & le pillage de la capitale des Parthes, Sévère les engagea à proclamer Auguste son fils Caracalla. L'autorité du Sénat intervint ensuite, & ratifia ce qu'avoient fait les soldats. Dans une expédition que l'on fit depuis contre les Juifs, il paroît que le nou-

vel Auguste eut le titre de Commandant, puisque le triomphe sur la nation Juive lui fut décerné par le Sénat. Sévère lui donna la robe virile à Antioche avant sa quatorzième année finie, & il le fit son collegue dans le Consulat, l'an de J. C. 202.

L'année suivante il le maria à Plautilla, fille de Plautien, qui étoit préfet du Prétoire. Mais, celui-ci s'étant attiré la haine de son gendre, causa, & sa propre perte, & celle de sa fille. En effet, Caracalla passa de la haine contre le pere, à la haine contre la fille, & il ne consentit que malgré lui à son mariage. Bien loin de traiter Plautilla en épouse, il ne l'admit, ni à sa table, ni à son lit. Il ne montroit que dédain & aversion contre elle ; & il déclaroit hautement que lorsqu'il auroit le pouvoir en main, le premier usage, qu'il prétendoit en faire, seroit d'ordonner la mort du pere & de la fille. Il n'attendit pas même si longtems à satisfaire son ressentiment, du moins contre Plautien. C'étoit un favori hardi, orgueilleux, insolent, & personne n'osoit ouvrir la bouche contre lui. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'on parvint à faire ouvrir les yeux à l'Empereur sur le compte de ce Ministre. Caracalla ne perdit point de tems. Le réfroidissement de Sévère lui parut une occasion favorable à ses desseins. De concert avec Évodus, son ancien gouverneur, il engagea trois Centurions, dont l'un se nommoit Saturnin, à aller déclarer à Sévère que Plautien les avoit chargés, avec sept de leurs camarades, de tuer l'Empereur & son fils aîné dans le moment même, & qu'il leur en avoit donné l'ordre par écrit. Cette dénonciation se fit au sortir d'un spectacle, qui venoit d'être représenté dans le palais, & lorsqu'on alloit se mettre à table; toutes circonstances, qui démontrent l'absurdité de l'accusation.

Cependant, Plautien fut mandé aussi-tôt. Ce Ministre fut surpris de voir qu'on arrêtât à la barrière ceux, qui l'avoient accompagné, & qu'on n'accordât qu'à lui seul la permission d'entrer. Il conçut quelque défiance; mais, il n'étoit plus tems de reculer, & il parut devant l'Empereur & son fils. Sévère lui parla avec beaucoup de douceur. *Comment*, lui dit-il, *avez-vous pu oublier mes bienfaits, jusqu'à vouloir nous ôter la vie?* Plautien, surpris d'un tel discours, se disposoit à se justifier, & Sévère l'écoutoit. Mais, Caracalla, se livrant à un emportement & à une fureur bien indignes de son rang, se jetta sur le Préfet du prétoire, lui arracha son épée, le frappa d'un coup de poing, & alloit enfin le tuer de sa main, si son pere ne l'en eût empêché. Le jeune Prince donna ordre à un soldat de tuer Plautien; ce qui fut exécuté sur le champ en présence de Sévère. Il paroît assez vraisemblable que Plautien fut tué vers les commencemens de l'an de J. C. 205. Peut-être le fut-il le 22 Janvier, lorsque Caracalla étoit bien avancé dans sa dix-septième année, & déjà Auguste depuis six à sept ans.

Ce jeune homme, en ordonnant la mort d'un homme si important sous les yeux de son pere, prit un essor qu'il ne fut pas possible à Sévère de réprimer, & qui dut le faire repentir de s'être si fort hâté d'élever son fils en dignité & en puissance.

Un autre chagrin, bien plus cruel pour ce Prince, c'est la haine implacable entre Caracalla & Géta, son frere. On n'en marque point le commencement; & il semble que la date en soit presque aussi ancienne que leur vie. Dans les jeux de leur enfance, leur rivalité jalouse se manifestoit en toute occasion. Soit qu'ils fissent combattre des cailles, ou des coqs, ou de jeunes & petits Athletes, le desir de vaincre alloit en eux jusqu'à l'emportement. Au Cirque, ils prenoient parti pour des factions contraires; & dans une course qu'ils exécuterent ensemble, conduisant eux-mêmes des chars attelés de petits chevaux, ils se piquerent si vivement, que Caracalla, uniquement occupé de la pensée de surpasser son frere, oublia le soin de sa propre sûreté, tomba de dessus le siege & se cassa la jambe. Cette irréconciliable opposition crut avec l'âge, & s'étendit à tout. Ce qui plaisoit à l'un, déplaisoit à l'autre. Quiconque avoit l'un pour ami, étoit sûr de trouver dans l'autre un ennemi violent. Les valets & les flatteurs envenimoient la plaie de cette funeste inimitié par des rapports continuels, par des réflexions malignes, en entrant dans la passion de celui qu'ils servoient, & cherchant tous les moyens de causer du dépit à son frere.

L'Empereur sentoit les dangers de la division entre ses enfans; mais, pere aussi mou, qu'il étoit Prince terrible, il se contenta de leur faire de simples remontrances. Dans ces circonstances, il fut charmé d'apprendre qu'il y avoit dans la grande-Bretagne des mouvemens, qui demandoient sa présence. Il résolut de s'y transporter, & d'y mener avec lui les Princes ses fils, pour les éloigner des délices de Rome, & pour les occuper d'exercices militaires, qui fissent diversion, s'il étoit possible, à une habitude fatale d'animosité & d'aigreur, que l'oisiveté nourrissoit. Les succès qu'il y eut, n'étoient guere capables de le consoler des chagrins, que Caracalla continua de lui donner. Obligé par ses infirmités de lui laisser en partie le soin des troupes, il apprit qu'au lieu de s'occuper des devoirs d'un Général, il ne songeoit qu'à s'insinuer dans les esprits des officiers & des soldats, afin de parvenir à être reconnu seul Empereur au préjudice de son frere, qu'il ne regardoit que comme un rival dangereux. Il osoit même attaquer indirectement son pere; & les soldats animés, par ses secretes instigations, murmuroient de ce qu'un Chef âgé & goutteux retardoit leur victoire. Sévère fit pourtant alors une action de vigueur. S'étant fait porter sur son tribunal au milieu de l'armée, il ordonna que l'on citât à comparoître en sa présence le Prince son fils & tous

ceux, qui, gagnés par lui, étoient entrés dans le complot; & il les condamna tous à mort, excepté le jeune Empereur. Les coupables se prosternerent devant Sévère & demanderent grace avec larmes. Il tint ferme pendant quelque tems; & résolu néanmoins de leur pardonner, il porta la main à sa tête, & dit à haute voix : *Sentez-vous maintenant que c'est la tête qui commande, & non les pieds.* Cet avertissement, loin de corriger Caracalla, ne fit que le porter au dernier excès de fureur.

Il tenta d'abord d'exciter une sédition dans l'armée; mais, il manqua son coup, & la fureur l'aveugla au point de lui faire concevoir le projet d'un détestable parricide, qu'il se proposa d'exécuter de sa propre main. Sévère, se trouvant assez bien pour pouvoir monter à cheval, marchoit suivi de son fils, aussi à cheval, à la tête de son armée; & l'on appercevoit à quelque distance celle des ennemis. Ce malheureux fils laissa prendre les devans à son pere, & il tira son épée pour le frapper par derrière. Tous ceux, qui accompagnoient les deux Empereurs, jetterent un grand cri, qui déconcerta le parricide. Sévère se retourna, & voyant l'épée nue, il fut assez maître de lui pour ne pas dire une seule parole. Il continua sa marche, & acheva ce qu'il avoit à faire; étant ensuite rentré dans sa tente, & s'étant couché sur son lit, il manda son fils, Papinien préfet du Prétoire & l'affranchi Castor. Il parla au coupable d'un grand sens froid. Il lui mit sous les yeux l'énormité de son crime, insistant particulièrement sur la témérité d'un si affreux attentat, entrepris en plein jour & à la vue de deux armées. Cependant, comme il étoit tourmenté cruellement de la goutte depuis long-tems, les chagrins violens & continuels, que lui donnoit son fils, aigrirent considérablement le mal. On ajoûte même que ce fils dénaturé entreprit de corrompre les médecins de son pere, afin qu'ils hâtassent une mort, qui, prochaine & inévitable, tardoit néanmoins trop au gré de ses vœux parricides, & qu'il réussit auprès de quelques-uns.

Après la mort de ce Prince, qui arriva le 4 Février de l'an de J. C. 211, Caracalla, sans aucun égard pour ses dernières dispositions, embrassa seul la statue de la fortune, sans vouloir en faire part à son frere, comme Sévère l'avoit ordonné. Il ne tarda pas même à manifester son projet criminel contre les jours de Géta, en agissant auprès des gens de guerre pour les engager à le déclarer seul Empereur. Il n'épargna, ni libéralités, ni promesses. Il mit en œuvre tous les ressorts qu'il put imaginer. Mais, les soldats, attachés à la mémoire de Sévère, respectant ses volontés, regardant les deux Princes comme leurs éleves & leurs nourrissons, à qui ils devoient une égale tendresse, se sentant même plus portés d'inclination pour Géta, qui ressembloit beaucoup à son pere,

& qui montroit un caractère de douceur & d'humanité, se refuserent à toutes les sollicitations de Caracalla. Ainsi, tous les titres d'honneur demeurerent communs aux deux freres, à l'exception de celui de grand Pontife, que l'aîné se réserva, comme avoit fait Marc-Aurele, lorsqu'il s'associa L. Vérus. Il y eut même entr'eux une réconciliation apparente. Ils ne purent résister aux exhortations & aux prieres de l'impératrice Julie, & de tous les anciens amis & conseillers de Sévère, qui les pressoient vivement d'éteindre une haine funeste, & de vivre dans l'union, à laquelle la liaison du sang & l'intérêt commun les invitoient. Ils s'embrasserent & se promirent mutuellement une amitié fraternelle, pendant qu'ils conservoient dans leur cœur l'animosité des plus implacables ennemis.

Les deux freres commencerent donc à regner ensemble, au moins quant au titre; car, dans la réalité, Caracalla, plus violent, plus emporté, jouit seul de la puissance, & il montra tout d'un coup quel horrible usage il en prétendoit faire. Il remplit de sang toute la maison impériale. Il tua les médecins, qui avoient résisté à ses instances parricides; l'affranchi Évodus, qui avoit présidé à son éducation, & qui l'exhortoit à vivre en bonne intelligence avec son frere; l'affranchi Castor, qui avoit mérité toute la confiance de son pere, & qui, pour cette raison, ne pouvoit manquer d'être odieux au fils. Il envoya égorger dans leur exil Plautilla sa femme & Plautus son beau-frere. Papinien étoit trop amateur de la vertu pour plaire à un tel Empereur. Il fut destitué de la charge de préfet du Prétoire; & cette disgrace n'étoit que le prélude d'un sort encore plus triste, qui l'attendoit. A ces exploits de cruauté & d'injustice contre les siens, Caracalla joignit la mollesse à l'égard des ennemis. Il fit la paix avec les Calédoniens, en abandonnant les forts avancés, que Sévère avoit construits dans leur païs pour les tenir en respect. Il n'avoit rien de plus pressé que de revenir à Rome; & il partit de la grande-Bretagne le plus promptement qu'il lui fut possible, acccompagné de sa mere & de son frere.

Malgré la réconciliation prétendue des Princes, la division éclata entr'eux dans tout le chemin. Ils ne prenoient point le même logement. Ils ne mangeoient point à la même table. Ils vivoient dans une défiance continuelle l'un à l'égard de l'autre; & ils usoient de précautions infinies contre le poison, qui pourroit se trouver mêlé dans leur breuvage ou leur nourriture. Enfin, lorsqu'ils furent arrivés à Rome, ils partagerent entr'eux le palais Impérial, qui étoit, dit-on, plus grand qu'aucune ville de Province; & ils se fortifierent chacun de leur côté par des gardes & des barricades, qui fermoient toute communication d'une partie à l'autre. Ils firent pourtant leur entrée en commun dans Rome. Tout le peuple couronné de laurier sortit au-devant d'eux. Le Sénat en

corps les harangua hors des portes. Ils entrerent ensuite en pompe, marchant les premiers avec tous les ornemens de la dignité impériale. Suivoient les Consuls, qui portoient l'urne, où étoient renfermées les cendres de Sévère; & tous ceux, qui venoient saluer les nouveaux Empereurs, rendoient aussi leurs hommages à l'urne sépulcrale de leur pere. Elle fut portée au tombeau des Antonins. De-là on se rendit au Capitole pour offrir les sacrifices usités dans les entrées solemnelles des Empereurs. Sévère fut mis au rang des dieux; & ses deux fils concoururent encore pour la cérémonie de l'Apothéose, qui fut célébrée avec beaucoup de magnificence.

Mais ensuite, ils ne furent plus occupés que de la haine, qui les animoit à se détruire l'un l'autre. Sur ce point nos Auteurs ne remarquent entr'eux d'autre différence, si non que les procédés de l'aîné étoient plus violens. Mais, chacun de son côté cabaloit contre son frere, pour parvenir à regner seul. Chacun, par intrigues secretes, par gratifications, par promesses, cherchoit à se faire des créatures. Géta réussissoit à s'attacher un plus grand nombre de partisans, parce qu'il se montroit plus ouvert, plus accessible, plus affable. Au contraire, Caracalla étoit dur & sauvage, prompt à se mettre en colère, toujours menaçant, plus soigneux de se faire craindre que de se faire aimer. Il affectoit des manières soldatesques, & une ardeur pour la guerre & pour les armes, dans laquelle il entroit beaucoup de politique & de vanité.

Il étoit aisé de prévoir les suites funestes d'une haine si furieuse & si acharnée entre deux freres, qui, possédant par indivis le souverain commandement, avoient à chaque instant occasion & intérêt de se heurter. S'il s'agissoit de nommer aux charges, chacun vouloit placer ses amis. S'ils jugeoient ensemble les causes, ils prenoient toujours des sentimens contraires, au grand préjudice des plaideurs & du bon droit. Ils se trouvoient eux-mêmes fatigués de leurs dissensions éternelles sur les grandes & sur les petites choses; & ils crurent que le meilleur expédient pour les terminer étoit de partager l'Empire. Ils se concerterent d'assez bonne grace sur ce projet, qui tendoit à les séparer pour ne se revoir jamais. Géta cédoit à son frere Rome & tout l'occident, & il prenoit pour lui l'Asie & les contrées orientales, comptant établir sa résidence à Antioche ou à Alexandrie. La Propontide étoit une barrière naturelle, qui auroit borné de part & d'autre les deux États; & il y auroit eu une garnison entretenue à Byzance & une autre à Chalcédoine, pour empêcher le passage & la communication d'un État à l'autre. Quant à l'Afrique, la partie occidentale de cette région, c'est-à-dire, la Mauritanie, la Numidie, l'Afrique propre, devoient appartenir à Caracalla. Géta auroit eu dans son lot la partie orientale.

Mais, les querelles, les embû-

ches clandestines, les tentatives d'empoisonnement, un peu suspendues par l'espérance de cet arrangement, recommencerent bientôt. Caracalla entreprit de tuer son frere à la faveur de la licence des Saturnales; & le trouvant trop bien gardé, il résolut, à quelque prix que ce fût, & en violant les droits les plus sacrés, de se ménager une occasion où il pût l'avoir sous sa main sans défense, & exécuter enfin son parricide. Il ne se flattoit pas que Géta se fiât jamais à lui, ou comptât sur ses promesses & sur ses sermens. La tendresse, que leur mere commune avoit pour ce fils chéri, fut le piege, que Caracalla mit en œuvre pour le surprendre & pour le perdre. Il feignit de désirer une réconciliation, & il pria Julie de lui procurer une entrevue avec Géta dans son appartement. L'infortuné Géta s'y rendit sans aucune défiance, croyant que la présence de sa mere étoit pour lui une sauve-garde, qui le mettoit à l'abri de tout danger. Il se trompoit. A peine fut-il entré, qu'il se vit assailli par des Centurions, que son frere avoit cachés en embuscade. Il courut à sa mere, qui le reçut dans ses bras. Les meurtriers, animés par Caracalla, ne respecterent point un asyle si inviolable. Il se jetterent sur Géta, malgré les efforts que faisoit Julie, pour se mettre au-devant d'eux; & pendant qu'il crioit: *Ma mere, ma mere, sauvez-moi, on m'assassine*, ils le percerent de plusieurs coups. Il semble que son frere ne se soit pas contenté d'ordonner, & qu'il ait voulu être l'un des exécuteurs, puisque quelques années après, il consacra, dans le temple de Sérapis à Alexandrie, l'épée dont il s'étoit servi pour le meurtre de Géta.

Après ce parricide, Caracalla redoutoit la colère des soldats. Il usa de ruse, & chercha à les tromper, au moins dans le premier moment. Il s'enfuit de la chambre de sa mere, & parcourant comme fort effrayé tout le palais, il crie qu'il vient d'échapper à un grand danger, & qu'il a eu peine à sauver sa vie. En même tems, il ordonne à la garde de l'accompagner au camp des Prétoriens, comme le seul endroit où il puisse trouver sa sûreté. Personne n'étoit encore instruit du fait. Sa garde le suivit; & la marche précipitée du Prince à travers toute la ville répandoit l'allarme parmi les citoyens. Arrivé au camp, Caracalla se fait porter dans l'espèce de sanctuaire, où l'on honoroit d'un culte religieux les drapeaux militaires & les images des dieux & des Césars. Là il se jette contre terre. Il remercie les dieux Sauveurs; il offre des sacrifices d'actions de graces. C'étoit sur le soir; & les soldats, dont les uns prenoient le bain, & les autres étoient déjà retirés dans leurs tentes, accourent de toutes parts, avides de sçavoir quel est donc cet événement inopiné, qui agite si violemment l'Empereur.

Lorsqu'il les vit assemblés, il n'eut garde d'avouer son crime. Il leur débita un roman de son invention, tourné cependant de ma-

nière à leur faire deviner la vérité. Il dit qu'il venoit d'échapper à grand'peine aux embûches d'un ennemi ; qu'il avoit fallu livrer un combat, dans lequel leurs Empereurs avoient couru tous deux un extrême danger, & dont lui seul s'étoit sauvé par une faveur singulière de la fortune. Il ajoûta que c'étoit pour les soldats un sujet de joie, de n'avoir plus que lui pour Empereur. » Félicitez-vous, leur » dit-il, de ce que pleinement » maître de toutes choses, rien » ne m'empêchera désormais de » satisfaire la passion, que j'ai de » vous enrichir. « Il sçavoit bien que sa meilleure apologie auprès des soldats seroit une abondante largesse. Il leur promit donc dix mille sesterces par tête ; & il doubla à perpétuité la ration de bled, qu'on leur fournissoit chaque jour. Il joignit à cette énorme prodigalité les discours les plus flatteurs & les plus rampans. » Je me re- » garde, dit-il, comme l'un d'en- » tre vous. Si je souhaite de vi- » vre, c'est pour vous ; c'est afin » de pouvoir vous faire beaucoup » de bien ; car, tous nos trésors » sont à vous. « Il fit parade de son goût décidé pour la guerre. » Mon premier vœu, disoit-il, » est de vivre avec vous ; si non » je veux mourir au milieu de » vous. Quelle autre mort digne » d'un homme de courage, que » celle qui est accompagnée de » gloire sur un champ de batail- » le ? « Par ces différens artifices, il obtint tout ce qu'il vouloit des soldats. La vérité avoit cependant percé durant l'intervalle, qui s'étoit écoulé depuis son arrivée au camp. Un fait de cette nature ne pouvoit pas demeurer longtems caché ; & les gens du palais l'avoient divulgué. Les Soldats en étoient donc instruits. Mais, éblouis par les largesses de Caracalla, ils le déclarerent seul Empereur, & Géta ennemi public.

Cependant, tout n'étoit pas encore fait. Il falloit séduire pareillement un second camp, construit près d'Albe. Caracalla, s'y étaut rendu, y éprouva beaucoup de difficultés. Les soldats de ce camp, qui avoient appris le meurtre de Géta, sans qu'aucune préparation ni aucun détour leur en diminuassent l'horreur, étoient extrêmement indignés. Ils protestoient hautement, qu'ils avoient juré fidélité aux deux fils de Sévère, & qu'ils ne pouvoient se rendre en quelque sorte complices de la mort violente de l'un d'eux. Mais, l'argent est tout puissant sur les hommes, qui ne sont pas attachés par principe à la vertu. Caracalla leur fit les mêmes promesses, par lesquelles il avoit gagné leurs camarades ; & il eut le même succès. Ce n'étoient pas de simples promesses. L'effet suivit sur le champ. Les soldats, munis d'un ordre de Caracalla, allerent au trésor public & au fisc impérial se payer par leurs mains. Ainsi, furent dissipées en un seul jour les richesses immenses, que Sévère avoit amassées pendant un regne de dix-huit ans. Caracalla passa la nuit dans l'un des deux camps, probablement dans l'ancien ; & le lendemain, sûr des soldats, il osa se

présenter au Sénat, en prenant néanmoins toutes le précautions, que lui inspiroit la frayeur, compagne inséparable du crime. Il étoit armé d'une cuirasse sous sa toge. Il fit entrer avec lui ses gardes, qu'il rangea sur deux files le long des bancs des Sénateurs.

Hérodien lui met dans la bouche en cette occasion, un discours, où il est aisé de sentir la rhétorique d'un Écrivain plus capable d'orner une déclamation, que de manier un sujet si difficile. Il débute par des lieux communs. Il s'autorise d'exemples qui le condamnent. Il a la témérité d'imputer à Marc-Aurele d'avoir contribué à la mort de L. Vérus. Tout ce que l'on trouve dans cette piece de plus raisonnable, c'est une observation sur l'utilité, qui reviendra à l'État de n'avoir qu'un seul chef, & de n'être plus obligé de reconnoître deux maîtres. Cependant, Caracalla, peu content lui-même de ses moyens de justification, comme il avoit gagné les soldats par ses libéralités, il voulut acheter en quelque manière son pardon du Sénat, par une ostentation de clémence. Lorsqu'il fut descendu de son trône, étant déjà près de la porte, il se retourna: *Écoutez*, Messieurs, dit-il en élevant la voix; *afin que ce jour-ci soit un jour de joie pour tout l'Univers, je veux que tous les exilés, pour quelque cause qu'ils aient été condamnés, aient la liberté de revenir dans cette ville.* Ce trait de clémence ne convenoit guere à un Prince, tel que Caracalla. Par cette indulgence trop générale, il ne faisoit nulle distinction des innocens & des coupables; & il remplit Rome d'un grand nombre de scélérats, qui avoient bien mérité leur condamnation. Bientôt après, il revint à son caractère, & repeupla les isles d'illustres personnages injustement proscrits.

On fit entendre à Caracalla, qu'en souffrant que la mémoire de son frere fût honorée, il satisferoit en partie le public, qui lui sçauroit gré de cette modération. Il y consentit par ce mot devenu célebre: *Qu'il soit Dieu, il me suffit qu'il ne soit plus vivant.* Le Sénat rendit donc un décret pour mettre Géta au rang des Dieux. On lui fit des funérailles magnifiques; & ses cendres furent portées au tombeau des Antonins. Mais, cet adoucissement extérieur de la colère de Caracalla à l'égard du mort, ne tira nullement à conséquence par rapport aux vivans.

Tous ceux, qui avoient été attachés à Géta, à quelque titre que ce pût être, hommes, femmes, amis, affranchis, esclaves, soldats, gens de théatre qui lui avoient plu, musiciens, athlètes, tous furent mis à mort jusqu'aux enfans de l'âge le plus tendre. La partie du palais, que ce Prince infortuné avoit habitée, fut toute remplie de carnage & de sang. Dion Cassius fait monter à vingt mille le nombre des morts; & leurs corps étoient emportés sur des chariots à travers la ville, & ensuite brûlés sans cérémonie, ou même exposés aux bêtes carnassières & aux oiseaux de proie. Caracalla ne se contenta pas de ces

morts obſcurs. Il immola à ſa haine un grand nombre d'illuſtres victimes, parmi leſquelles Papinien tient le premier rang.

La mémoire de Géta étoit ſi odieuſe à ſon frere, qu'il déchargea ſa colère juſque ſur les pierres, qui avoient ſervi de ſoûtien aux ſtatues de ce Prince malheureux. Il fit fondre la monnoie, qui portoit ſon image. Il abolit les fêtes, que l'on célébroit au jour de ſa naiſſance; & il affectoit de choiſir ce jour pour le ſouiller par les plus grands crimes. Il n'étoit point permis de prononcer ni d'écrire ſon nom. Les Poëtes n'oſoient l'employer dans les comédies, où il étoit aſſez uſité, comme il paroît par Térence. Les teſtamens, où on lui avoit fait quelques legs, étoient caſſés, & les biens des teſtateurs confiſqués. Cependant, par un travers inexplicable, ſi ce n'eſt que le crime eſt toujours inconſéquent, & rempli de contradictions, Caracalla fit mourir pluſieurs de ceux, qui avoient eu part au meurtre de ſon frere. Lætus, qui l'y avoit enhardi, fut le premier puni, & prit par ſon ordre du poiſon. Lui-même pleura ſouvent la mort de Géta. Les remords de ſon parricide le tourmenterent toute ſa vie. Il voulut appaiſer par des ſacrifices magiques ſa conſcience bourrelée; & il tenta d'évoquer les ombres de Sévère & de Commode.

Pour tâcher de s'étourdir & de faire diverſion, peu après ſon crime commis, il donna des jeux & des ſpectacles. Ce remédé fut de peu de vertu, puiſque les inquiétudes & les agitations de ſon eſprit durerent, comme on vient de le dire, autant que ſa vie. Dans la repréſentation des jeux mêmes, il fournit des preuves du levain funeſte, qui avoit aigri ſes humeurs. Il ſe repaiſſoit avidement du ſang des gladiateurs. Il en contraignit un de combattre trois fois en un même jour contre trois différens adverſaires, dont le dernier le vainquit & le tua. Peut-être pourroit-on rapporter au même tems la mort d'un fameux conducteur de chariots, qui, plus ſouvent victorieux que jamais aucun ne l'eût été, avoit remporté dans les courſes du Cirque ſept cens quatre-vingts-deux couronnes, & que Caracalla fit tuer, parce qu'il étoit attaché à une faction ennemie de celle, que le Prince favoriſoit. Il déploya pour un ſemblable ſujet ſes fureurs contre tout le peuple. Dans des jeux du Cirque, une grande partie de ceux, qui y aſſiſtoient, ayant raillé & ſifflé un cocher, que Caracalla affectionnoit, l'Empereur ſe crut inſulté lui-même; & il manda des troupes, auxquelles il ordonna d'enlever & de tuer les coupables. Comme il n'étoit pas poſſible de les démêler, les ſoldats, toujours amateurs du pillage & des violences, attaquerent indiſtinctement tous les ſpectateurs. Ils en tuerent pluſieurs, & ſe firent bien payer de ceux, à qui ils laiſſerent la vie.

Parlons maintenant des expéditions militaires de Caracalla. Son premier trait de folie en ce genre, fut ſa belle paſſion pour

Alexandre. Dès son enfance, il ne s'occupoit, il ne parloit que des exploits de ce fameux conquérant. Il prétendit le prendre, durant toute sa vie pour modele; & il en copia ce qu'il étoit facile d'imiter, l'habillement & l'armure; s'il se trouvoit quelque vase, quelque arme, que l'on dît avoir appartenu à Alexandre, il se l'approprioit comme un titre de ressemblance. Parmi les statues, qu'il dressa à ce Prince dans toutes les villes, & à Rome en particulier, dans le Capitole, & dans tous les temples, il y en avoit plusieurs, dont le visage étoit mi-parti, représentant par une moitié, Alexandre, & par l'autre Caracalla. Il l'appelloit l'Auguste de l'Orient; & il écrivit un jour au Sénat, que l'ame d'Alexandre avoit passé dans le corps d'Auguste, afin de regagner par la longue vie de cet Empereur, la courte durée de celle, qu'elle avoit eue sous sa première forme. Je ne sçais, dit à cette occasion M. Crévier, pourquoi il ne s'attribuoit pas à lui-même l'honneur, qu'il faisoit à Auguste, qui assurément ne se piquoit pas d'être un Alexandre. L'affection de Caracalla pour ce fameux capitaine, le porta à vouloir avoir une Phalange Macédonienne. Il forma un corps de seize mille hommes, tous nés dans la Macédoine, disciplinés & armés à la façon des Macédoniens, & commandés par des officiers, qui portoient les noms de ceux qui avoient servi sous Alexandre. Il menoit par tout avec lui, un grand nombre d'éléphans, pour représenter les conquérans des Indes, Alexandre & Bacchus.

Tout ce qui intéressoit Alexandre, touchoit vivement Caracalla. Il poussa le zele pour sa mémoire jusqu'à haïr les Péripatéticiens, parce que leur maître Aristote avoit été regardé par quelques-uns, comme complice de l'empoisonnement & de la mort de ce Prince. C'étoit une pure calomnie. Mais, Caracalla n'en jugeoit pas ainsi; & en conséquence, il voulut brûler les livres d'Aristote, & il rendit ses disciples, après tant de siecles, responsables du prétendu crime de leur maître. Il leur retrancha les pensions & les autres avantages, dont ils jouissoient dans le Muséum d'Alexandrie. Au contraire, il aimoit & favorisoit singulièrement les Macédoniens. Un jour, ayant remarqué un Tribun, qui montoit légérement & adroitement à cheval, il le loua beaucoup, & lui demanda de quel païs il étoit. *De Macédoine*, répondit l'Officier. *Comment vous nommez-vous? Antigonus. Et votre pere? Il se nommoit Philippe. J'ai*, dit l'Empereur, *tout ce que je voulois.* Il éleva l'officier Macédonien, sur cette seule recommandation, aux grades militaires; & peu après, il le fit entrer dans le Sénat, en lui donnant rang parmi les anciens Préteurs.

Dans une autre occasion, un homme coupable de plusieurs crimes, mais qui se nommoit Alexandre, étoit poursuivi devant lui. L'accusateur, en plaidant, n'épargnoit pas à celui qu'il attaquoit, les épithetes injurieuses; & il ré-

pétoit souvent : *Le scélérat Alexandre, Alexandre l'ennemi des dieux.* Caracalla se tint offensé, comme s'il eût été insulté lui-même ; & interrompant l'Avocat, il lui dit : *Si Alexandre ne vous protege, vous êtes perdu.*

Aimant aussi passionnément Alexandre, Caracalla ne pouvoit manquer de vouloir être guerrier. Mais, il n'est pas donné à tous d'atteindre à la sublimité des talens de cette ame héroïque. Caracalla fut soldat, & non pas Général. Il se plaisoit aux exercices militaires. Il se confondoit avec les derniers des soldats, pour la manière de se vêtir & de s'armer, pour les travaux, pour la simplicité des nourritures. Au rapport d'Hérodien, il mouloit souvent lui-même la quantité de grains, qui lui étoit nécessaire. Il en paîtrissoit la farine. Il faisoit cuire la pâte, & mangeoit ainsi le pain, qui étoit le fruit de son travail. Il portoit quelquefois sur ses épaules les drapeaux des légions, qui étoient très-pesans chez les Romains. Dans tout cela, selon la remarque de Dion Cassius, il y avoit plus de parade que de vérité. Caracalla sçavoit l'art d'éblouir par des apparences, en évitant réellement la fatigue. Mais, quand ce Prince eût agi de bonne foi, il y a bien loin de ces ministeres subalternes à la supériorité des vues, des attentions & des connoissances, qu'exige la conduite d'une guerre ; & c'est de quoi Caracalla n'avoit pas même d'idée. Il s'imaginoit être Alexandre, parce qu'il travailloit à la tranchée ; de même qu'il se flattoit de transporter en sa personne, & dans son armée, la vertu des anciens Lacédémoniens, parce qu'il avoit levé une ou deux cohortes dans le païs de Sparte. Aussi les succès répondirent-ils à des mesures si bien entendues ; & dans toutes les guerres qu'il entreprit, on ne trouve presque que des événemens honteux, que sa vanité s'efforça en vain de déguiser en victoires.

Il commença ses expéditions par visiter, & pour parler plus juste, par ravager les Gaules. M. de Tillemont place ce voyage dans la troisième année de son regne. L'inquiétude & la légereté d'esprit de ce Prince, & encore plus les remords de ses crimes, & sur tout du meurtre de son frere, ne lui permettoient pas de demeurer tranquille à Rome. Il vint dans la Gaule Narbonnoise ; & en arrivant, il fit mettre à mort le Proconsul. Il commit toutes sortes de violences, soit contre les Magistrats & Officiers, soit contre les peuples des Gaules ; & malgré quelques vaines affectations de clémence, dont on découvroit aisément le faux, il y parut tel qu'il étoit, cruel & tyran ; & il se fit universellement détester. On peut croire qu'il revint à Rome ou sur la fin de cette année, qui étoit la 213.e de l'Ére Chrétienne, ou au commencement de la suivante, & qu'il y apporta alors les Caracalles, ce vêtement Gaulois, dont nous avons dit qu'il avoit pris le nom. Il repartit bientôt de Rome pour aller faire la guerre daus la Germanie au de-là

du Rhin. Il y eut affaire aux Cennes, peuple peu connu, & aux Allemands, dont il est ici parlé pour la première fois dans l'Histoire.

Caracalla remporta, pour tout fruit de son expédition Germanique, le mépris des Barbares, qui démêlerent parfaitement à travers ses fanfaronades, la lâcheté & la fourberie, qui faisoit le fond de son caractère. Ce mépris pour l'empereur Romain pénétra jusqu'au Nord & jusqu'aux embouchures de l'Elbe. Les peuples de ces contrées, avides d'argent, l'envoyerent menacer de la guerre. Il répondit à leurs Députés avec hauteur; mais, il leur compta de grosses sommes; & les Barbares lui passerent volontiers un langage d'arrogance pour l'or effectif, dont il les enrichissoit. Quoiqu'ainsi méprisé & joué par les Germains, Caracalla prit du goût pour eux. Il ne se contenta pas de se les attacher par un traité d'alliance. Il choisit dans leur Nation les plus beaux hommes & les plus braves pour leur confier la garde de sa personne, renouvellant un usage, qui s'étoit pratiqué du tems d'Auguste. Il alla jusqu'à adopter leur habillement; & faisant profession de mépriser toute bienséance, il quittoit souvent la cotte d'armes, que les Empereurs portoient à la guerre, & paroissoit en public vêtu de la casaque Germanique. Il prenoit aussi des perruques blondes, qui imitassent la couleur des cheveux des Germains, & la manière dont ils les ajustoient.

Des bords du Rhin, Caracalla se transporta sur le bas Danube, près duquel il rencontra une nation, jusque-là presque inconnue, les Goths. Il essaya le premier contre eux les armes Romaines par quelques petits combats, dans lesquels il eut, dit-on, l'avantage, mais qui n'arrêterent pas les accroissemens formidables de puissance, que prit cette Nation dans assez peu de tems. Caracalla, dans ce même païs, fit alliance avec les Daces, indépendans de la domination Romaine; & il en reçut des ôtages pour sûreté des conditions, auxquelles ils s'étoient engagés. Des bords du Danube, il passa dans la Thrace, où il ne fit pas un long séjour, ni rien de remarquable. Nous observerons seulement que le voisinage de la Macédoine réveilla & augmenta en lui, la manie de se donner pour un autre Alexandre. Il traversa ensuite l'Hellespont, non sans danger, ayant été surpris de la tempête. Arrivé à Ilium, il visita les restes de cette fameuse ville, & sans s'embarrasser de la parenté prétendue entre les Romains & les Troyens, tout plein d'idées guerrières, il honora singulièrement Achille, le plus grand ennemi de Troye. Il lui éleva une statue de bronze. Il offrit sur son tombeau des libations & des couronnes de fleurs. Il exécuta en son honneur des joutes & des tournois, avec toute son armée; & il fit, à ce sujet, une gratification considérable aux troupes, comme pour quelque grand exploit de guerre.

Pour mieux ressembler à Achille, il voulut avoir un Patrocle, dont il célébrât les funérailles sur les lieux. La mort de Festus, le plus cher de ses affranchis, lui en en fournit l'occasion ; ou peut-être, ce qui n'est pas le moins vraisemblable dans un monstre tel que celui-ci, qu'il se procura cette occasion, aux dépens de la vie de son affranchi, qu'il fit empoisonner. Il n'épargna rien pour rendre pompeuses ses obseques. Il lui dressa un bûcher, sur lequel fut mis le corps, & qui fut arrosé du sang de toutes sortes d'animaux. Il invoqua, par des prieres accompagnées de libations, les vents; on ne sçait à quel propos, puisqu'il n'avoit point de navigation à entreprendre. Afin qu'il ne manquât rien au cérémonial, il voulut offrir au mort un flocon de ses propres cheveux; & comme il en avoit fort peu, il apprêta à rire à ceux qui le voyoient promener sa main sur une tête mal garnie, pour y chercher trois ou quatre cheveux, qu'il coupa & jetta au milieu des flammes.

D'Ilium, Caracalla vint à Pergame, pour tâcher d'y trouver dans le temple d'Esculape, la santé de l'esprit & du corps; car, il étoit malade de l'une & de l'autre partie de lui-même. Dans son corps, il souffroit différentes infirmités, les unes connues de tous & manifestes, les autres cachées. Son esprit étoit troublé par des visions effrayantes. Souvent il s'imaginoit être poursuivi par son pere & par son frere, qui couroient après lui l'épée nue à la main. Ses crimes faisoient son supplice, & avoient plus de part, comme l'on voit, à l'aliénation de sa raison, que les sortileges des Allemans, qui se vantoient d'avoir employé contre lui de puissans maléfices. Il chercha donc du soulagement à ses maux auprès d'Esculape, qui enseignoit, dit-on, en songe, les remedes, dont les malades avoient besoin pour guérir. Caracalla eut des songes à souhait ; mais, il ne guérit point. Il recourut dans la suite à l'oracle d'Apollon Grynéen, au dieu Sérapis en Égypte, & tout fut inutile. Dion Cassius dit qu'il n'en est point surpris; & il pense que les Dieux étoient moins touchés de ses offrandes & de ses sacrifices, qu'irrités contre ses volontés & ses actions criminelles & impies, qui le rendoient indigne d'être exaucé.

Ce Prince passa l'hiver à Nicomédie ; & comme il se disposoit à marcher contre les Parthes & les Arméniens, il fit construire dans cette ville deux grandes machines, dont il prétendoit se servir dans cette guerre, & qu'il fallut démonter pour les embarquer sur des vaisseaux, qui les porterent en Syrie. Il étoit encore à Nicomédie le 4 Avril, jour de sa naissance, qu'il célébra par un spectacle bien peu convenable, suivant la remarque de Dion Cassius, à une cérémonie de joie. Il donna un combat de Gladiateurs; & il ajoûta à ce jeu, déjà si cruel par lui-même, un nouveau degré de cruauté; car, un Gladiateur, qui se voyoit vaincu, lui ayant dé-

mandé la vie, *Adresse toi*, lui répondit-il, *à ton adversaire; il ne m'est pas permis de te sauver.* Le vainqueur, qui auroit peut-être épargné son antagoniste abattu à ses pieds, craignit de paroître plus humain que l'Empereur, & il tua ce malheureux.

Caracalla partit ensuite pour la guerre contre les Parthes, & se rendit à Antioche. Son vrai motif dans cette guerre, n'étoit autre que la vaine gloire de s'acquérir le nom de Parthique, & de pouvoir se vanter d'avoir subjugué l'Orient. Pour l'entreprendre, il avoit besoin d'un prétexte; car, les Parthes ne songeoient nullement à l'attaquer. Il se plaignit que le roi des Parthes donnoit asyle sur ses terres à deux transfuges importans, qui devoient lui être livrés, Tiridate & Antiochus. Vologèse, roi des Parthes, venoit de mourir, & ses deux fils se disputoient la Couronne. Ce moment étoit favorable pour attaquer un Empire affoibli par une division intestine. En effet, Artabane, qui resta, soit alors même, soit peu après, vainqueur de son frere, eut peur des menaces de l'empereur Romain. Il lui fit remettre Tiridate & Antiochus, & obtint la paix à ce prix. Abgare, roi d'Édesse, étoit allié des Romains, puisqu'on trouve des Osrhoéniens, ses sujets, dans l'armée de Caracalla, combattant contre les Germains. Mais, rien n'étoit sacré pour cet Empereur perfide. Il invita Abgare à venir le trouver à Antioche; & lorsqu'il l'eut en sa puissance, il le fit charger de chaînes. Il soumit ainsi l'Osrhoéne, privée de son Roi, & il y a lieu de croire qu'elle devint alors province Romaine.

Il traita le roi d'Arménie, comme il avoit fait celui d'Édesse. Étant actuellement en différend avec ses fils, il fut mandé par Caracalla, sous prétexte d'un accommodement, dont l'empereur Romain vouloit devenir le médiateur & l'arbitre. Le roi d'Arménie se rendit avec ses enfans auprès de l'Empereur sans aucune défiance; & ils furent tous arrêtés prisonniers. Mais, l'Arménie formoit un État plus puissant que l'Osrhoéne, & n'étoit pas aussi aisée à réduire sous le joug. Les Arméniens prirent les armes pour la vengeance de leur Roi, & la défense de leur liberté. Théocrite, ayant été envoyé contr'eux à la tête d'une armée, fut battu & repoussé avec une très-grande perte. Caracalla ne recueillit donc d'autre fruit de sa perfidie, que la honte trop justement méritée, & une défiance universelle qu'il excita contre lui. Mais, de pareils inconvéniens touchoient peu une ame telle que la sienne. Au contraire, il se glorifioit de ses succès, & faisoit valoir les fatigues, que lui avoient coûté tant de guerres, qu'il avoit pourtant terminées sans sortir d'Antioche, & en se livrant à toutes les délices de cette ville voluptueuse. Il en prenoit même occasion d'invectiver contre le Sénat, à qui il écrivit des lettres pleines de reproches, sur ce que les Sénateurs menoient une vie douce & commode, & ne rem-

plissoient même qu'avec négligence leurs tranquilles fonctions, pendant que leur Empereur bravoit, dans une expédition lointaine, & les travaux & les dangers.

Ce n'étoit pas assez pour Caracalla de se montrer perfide envers les Rois & les Princes étrangers, s'il n'exerçoit son talent odieux contre ses propres sujets; & la vénération profonde, qu'il témoignoit pour la mémoire d'Alexandre, ne put garantir des effets de sa basse & cruelle vengeance, la ville d'Alexandrie fondée par ce conquérant. Il est vrai que les Alexandrins, peuple volage & railleur, s'étoient attiré son indignation par de malignes plaisanteries. Ils aimoient, dit Hérodien, à s'égayer aux dépens de leurs Princes. Ils hazardoient souvent contr'eux de prétendus jeux d'esprit, qui leur paroissoient ingénieux, mais qui faisoient une playe dans le cœur des offensés; & l'on sçait qu'en ce genre, rien ne pique si vivement que la vérité. Ainsi, faisant allusion à la haine d'Étéocle & de Polynice, dont l'exemple se renouvelloit en Caracalla & en Géta, il attribuoit à Julie, mere de ces derniers, le nom de Jocaste. Ils tournoient en raillerie la vanité de Caracalla, qui petit & mal fait de corps, & sans aucun mérite guerrier, se comparoît d'une part à Achille, le plus beau comme le plus vaillant des Grecs, & de l'autre à Alexandre, le plus grand des héros. Caracalla leur donna lieu de se repentir de cette licence; & résolu de la leur faire laver dans leur sang, il commença par les tromper. Il annonça qu'il prétendoit visiter le plus beau monument qui subsistoit de la gloire d'Alexandre, & rendre personnellement ses hommages au dieu Sérapis. Les Alexandrins, ne pensant en aucune façon aux sujets qu'ils lui avoient fournis de les haïr, se sentirent flattés de l'honneur, que vouloit faire l'Empereur à leur ville, & ils se disposerent à le recevoir avec joie & avec magnificence. Lorsqu'il arriva, il sortit au-devant de lui une foule infinie. Les concerts de musique, les aromates, les illuminations, les fleurs & les couronnes, tout fut prodigué.

Caracalla prit soin d'entretenir leur erreur. Il se rendit d'abord au temple de Sérapis, où il immola des hécatombes, & brûla sur l'autel un amas prodigieux d'encens. De-là il passa au tombeau d'Alexandre; & s'étant dépouillé de sa casaque impériale, qui étoit de pourpre, de son baudrier enrichi de pierreries, des bagues précieuses, qu'il portoit aux doigts, il offrit au Héros tous ces ornemens, & les déposa sur le cercueil. Tous ces dehors spécieux cachoient le noir dessein d'exterminer les habitans d'Alexandrie. Dans la manière dont il s'y prit, on trouve quelque variété entre Dion Cassius & Hérodien, qu'il n'est pourtant pas impossible de concilier. Il suffit de suppléer l'un par l'autre. Selon Hérodien, Caracalla feignit de vouloir une phalange Alexandrine, comme il en avoit déjà une Macédonienne; & sous ce pré-

texte, il aſſembla dans une plaine hors des murs, toute la jeuneſſe de la ville, & la fit envelopper & maſſacrer par ſes ſoldats. Dion Caſſius, qui ne parle point de cette exécution, raconte que Caracalla égorgea d'abord les plus illuſtres citoyens, qui s'étoient préſentés à lui avec ce que la religion avoit de plus ſacré, & qu'il avoit accueillis favorablement & admis à ſa table; qu'enſuite ſon armée ſe répandit dans toute la ville, où étoit accourue une foule infinie d'étrangers, & fit main-baſſe indiſtinctement ſur tous ceux, qui rempliſſoient les maiſons. Car, ils avoient tous eu ordre de s'y renfermer; & les rues, & les places étoient occupées par les troupes. Le carnage fut ſi affreux, & il y eut tant de ſang répandu, que Caracalla, tout inacceſſible qu'il étoit aux ſentimens de pudeur & de pitié, n'oſa marquer au Sénat le nombre des morts. Il écrivit qu'il importoit peu de connoître les noms & le nombre de ceux qui avoient perdu la vie, parce qu'ils méritoient tous le même ſort. Les corps furent entaſſés dans des foſſes profondes, afin qu'on ne pût pas les compter, & acquérir ainſi une connoiſſance exacte de la grandeur du déſaſtre. Quelques-uns même de ceux, qui étoient venus avec l'Empereur, avoient péri dans cet horrible maſſacre, qui dura pluſieurs jours & pluſieurs nuits & où la confuſion fut portée au degré le plus extrême par la précipitation, par la fureur, par les ténebres, & par la réſiſtance des plus courageux d'entre les Alexandrins. L'Auteur de cette ſanglante boucherie la contemploit, comme un ſpectacle agréable, du haut du temple de Sérapis, d'où il envoyoit de tems en tems des ordres, pour animer la cruauté des aſſaſſins. Il termina dignement la tragédie, en conſacrant dans le temple du Dieu, le poignard avec lequel il avoit tué ſon frere.

Il eſt aiſé de juger que le pillage d'Alexandrie accompagna le maſſacre de ſes habitans. Rien ne fut épargné, ni le profane, ni le ſacré, ni les maiſons, ni les temples. Caracalla, non content de ces excès, acheva d'accabler par de nouvelles rigueurs les reſtes malheureux de cette ville, avant lui ſi opulente & ſi peuplée. Il en chaſſa les étrangers, hors les négocians. Il ôta les jeux & les ſpectacles aux Alexandrins. Il abolit les ſociétés des Gens de lettres, qui étoient nourris & gagés dans le Muſéum. Il ſépara par des murs & par des tours les différens quartiers de la ville pour rompre la communication de l'un à l'autre. Il eſt ſingulier que ce cruel ennemi des Alexandrins ſoit le premier des Empereurs, qui les ait admis dans le Sénat de Rome. Avant Sévère, ils n'avoient pas même de Sénat dans leur ville; & ſon fils leur accorda l'entrée dans celui de la capitale.

Caracalla ne s'étoit rendu à Alexandrie, que pour y exercer ſon horrible & perfide vengeance; & il n'avoit point perdu de vue les conquêtes Orientales, ni la guerre contre les Parthes, avec leſ-

quels il venoit de conclure la paix. Pour donner occasion à une rupture, il imagina de demander à Artabane sa fille en mariage, se promettant de deux choses l'une, ou que si sa proposition étoit acceptée, il acquerroit un droit sur l'empire des Arsacides; ou que si elle étoit refusée, ce seroit un affront, dont il auroit lieu de tirer raison par les armes. Ce projet de mariage étoit également contraire aux mœurs des Romains & à celles des Parthes. Cependant, si nous en croyons Hérodien, Artabane, après quelque résistance, y donna les mains. Mais, il y en a qui préferent le témoignage de Dion Cassius, qui assure que le roi des Parthes, pénétrant les desseins ambitieux & injustes de Caracalla, refusa une alliance, dont il craignoit les suites les plus funestes. Il manqua néanmoins de précaution, & se laissa surprendre par Caracalla, qui revenu à Antioche, & ayant fait tous ses préparatifs, se trouva tout d'un coup en état d'entrer en armes sur les terres des Parthes.

Artabane n'avoit point de troupes assemblées; & l'empereur Romain ne rencontra rien qui lui résistât. Il ravagea les campagnes; il prit des villes, entr'autres Arbele; il courut la Médie; il s'approcha de la ville Royale; & en lâche ennemi, il déchargea sa vengeance jusque sur les morts. Il ouvrit les tombeaux des Arsacides, & jetta leurs cendres au vent. Pendant qu'il étoit ainsi maître du plat-païs, les Parthes, s'étant retirés sur des montagnes au de-là du Tigre, y assembloient des forces, & comptoient bien prendre leur revanche l'année suivante. Car, ils ne craignoient ni l'Empereur ni les soldats Romains; l'un, parce qu'ils le regardoient comme un fanfaron sans aucun vrai courage; les autres, parce qu'ils sçavoient qu'ils étoient énervés par les délices & par les voluptés, & corrompus par une licence, qui les rendoit plus redoutables pour leurs alliés que pour leurs ennemis.

Caracalla revint en Mésopotamie, bien glorieux & se donnant pour vainqueur des Parthes, qu'il n'avoit pas même vus. Il en écrivit sur ce ton au Sénat & au peuple Romain, prétendant avoir subjugué tout l'Orient, & avoir réduit tous les païs au de-là de l'Euphrate à reconnoître ses Loix. Il avoit si peu de jugement & de sens, que parmi ces magnifiques exploits, il mêla dans sa lettre une circonstance tout-à-fait puérile. Il y tiroit vanité de ce qu'un lion, descendu d'une montagne, avoit, disoit-il, combattu pour lui. Le Sénat sçavoit parfaitement à quoi s'en tenir sur les conquêtes de son Empereur. Mais, la crainte ne permettant d'ouvrir la bouche que pour la flatterie, on lui décerna l'honneur du triomphe & le titre de Parthique. Cependant, informé des préparatifs d'Artabane, Caracalla se disposoit de son côté à pousser la guerre. Mais, il fut prévenu par une mort violente, digne fruit de sa tyrannie & de ses crimes. L'auteur de sa mort fut Macrin, l'un de ses préfets du

Prétoire, dont il s'étoit attiré la haine par des propos piquans & outrageux, & qui, d'ailleurs, allarmé d'un danger prochain, aima mieux tuer que périr.

Caracalla, toujours inquiet, toujours craignant les conspirations, ne se renfermoit pas, pour s'en éclaircir & les prévenir, dans les ressources de la prudence humaine. Il recouroit à toutes les espèces de divinations, augures, inspection des entrailles des victimes, sortileges & enchantemens; & il appelloit près de sa personne tous ceux, qui faisoient profession de ces arts mensongers, astrologues, devins, magiciens. Encore ne les croyoit-il pas aisément; & c'est en quoi il avoit le moins tort. Il soupçonnoit que les réponses, qu'ils lui faisoient, losqu'il les consultoit lui-même, pouvoient être dictées par la flatterie. Il chargea Flavius Maternianus, qu'il avoit laissé à Rome à la tête des affaires, & sur lequel il comptoit beaucoup, de faire des consultations secretes, & de lui en envoyer le résultat. Flavius Maternianus exécuta sa commission; & soit qu'il haït Macrin & voulût le perdre; soit que ce Préfet du Prétoire n'eût pas si bien caché les pensées, qu'il rouloit dans l'esprit, qu'il n'en eût transpiré quelque chose, Flavius Maternianus écrivit à l'Empereur que Macrin aspiroit à l'Empire, & qu'il falloit se défaire de lui par la voie la plus courte.

Cet avis, adressé à Caracalla, tomba entre les mains de Macrin; & celui-ci balança d'autant moins, sur le parti qu'il devoit prendre en conséquence, que peu de jours auparavant un prétendu devin, Égyptien, avoit prédit en termes exprès à Caracalla, que sa vie seroit de courte durée, & que Macrin lui succéderoit. Le Préfet du Prétoire avoit eu le crédit de faire exposer aux lions, l'Égyptien comme imposteur; mais, il ne doutoit pas que la playe ne fût restée dans le cœur du Prince; & il sentoit que cette première impression confirmée par l'avis que donnoit Flavius Maternianus lui annoçoit une mort infaillible. Il ne lui restoit d'autre ressource, que de prévenir Caracalla; & il s'y résolut. Parmi les Officiers de la garde, il y avoit un Centurion, nommé Martialis, de tout tems attaché à Macrin & mécontent de l'Empereur, qui venoit de faire mourir son frere, sur une accusation destituée de preuves. Macrin s'adressa à cet Officier; & lui rappellant le souvenir de ses bienfaits, lui en promettant de plus grands encore, l'animant à venger la mort de son frere, il lui persuada de tuer Caracalla à la première occasion favorable, qu'il trouveroit. Martialis fit entrer dans le complot, quelques-uns de ses camarades. Voici de quelle manière la chose s'exécuta.

Le 8 Avril, l'Empereur étant à Édesse, où il avoit passé l'hiver, voulut aller à Carres, pour offrir un sacrifice dans le temple de la Lune. Comme la distance ne laissoit pas d'être considérable, il ne crut pas devoir fatiguer son armée, en la menant avec lui; & il se fit accompagner seulement de sa

garde à cheval. Sur le chemin, il eut un besoin naturel, qui l'obligea de mettre pied à terre. Ce fut ce moment, où il étoit presque seul, que saisit Martialis, pour lui porter un coup de poignard, si bien frappé & si juste, qu'il le fit tomber mort sur la place. L'assassin s'enfuit; mais, ayant été reconnu au poignard sanglant, qu'il eut l'imprudence de garder à sa main, il fut poursuivi & atteint par des Scythes & des Germains de la garde de l'Empereur; & quelques officiers Romains, qui probablement étoient du complot, l'ayant joint de près, comme pour le secourir, se hâterent de le tuer, sans doute dans la vue de cacher la preuve de leur complicité. Ainsi périt Caracalla dans la fleur de l'âge, n'ayant vécu que vingt-neuf ans, dont il avoit regné six ans, deux mois & deux jours, ou quatre, selon d'autres. Il fut tué le 6 ou le 8 Avril de l'an de J. C. 217.

Caracalla s'étoit rendu si odieux, qu'on lui a même imputé des crimes au de-là de ceux, dont il fut véritablement coupable. Il faut mettre en ce nombre le prétendu inceste avec sa mere, dont l'accuse Spartien. Macrin voulut faire croire qu'après sa mort, on avoit trouvé dans son trésor, des amas de poison pour la valeur de sept millions cinq cens mille dragmes. C'est une chose bien difficile à croire sur la foi d'un ennemi; & l'on ne peut y soupçonner rien de moins qu'une énorme exagération. Il est d'autant plus permis de douter de ces faits, que l'on en trouve un du même genre, avancé contre l'évidence, par Dion Cassius & par Spartien. Le premier dit que les marques de prédilection & de préférence, données par Caracalla aux Scythes & aux Germains, qui servoient dans ses armées, avoient aliéné de lui les cœurs des soldats Romains. Le second assure que ce Prince étoit haï de toutes les troupes, si on en excepte les Prétoriens. Néanmoins, l'histoire nous apprend que sa mémoire étoit chérie des gens de guerre. Il avoit d'ailleurs trop bien mérité leur affection. Il fut haï & détesté de tout le reste des hommes; & après sa mort, au lieu de continuer à l'appeller Antonin, nom vénérable qu'il avoit profané, on le désignoit par son ancien nom de Bassianus, ou par le sobriquet de Caracalla, ou même on lui appliquoit le nom de Tarantas, gladiadiateur, petit & mal fait de corps, laid de visage, & qui dans son métier sanguinaire, se montroit singulièrement avide de sang.

Ce Prince, souverainement odieux & méprisable, embellit néanmoins Rome de superbes édifices. On cite des Thermes, appellés de son nom Antoniniens, qui surpassoient pour la beauté de l'architecture ceux des autres villes; & près de ces Thermes, il fit tirer une rue neuve, qu'il rendit des plus belles de Rome. Il fit aussi construire un portique, qu'il appella le portique de Sévère, & où il fit représenter tous les exploits de guerre de son pere, & les triomphes dont ils avoient été couronnés. Il laissa un

fils, digne de lui, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il ait été pere d'Héliogabale, qui parvint à la souveraine puissance après Macrin, & qui en fut l'opprobre.

La Littérature, qui, depuis plus d'un siecle, tomboit en décadance, ne reprit pas vigueur sous un Prince, pour qui les seuls exercices du corps avoient de l'attrait. Elle ne fut pas néanmoins tout-à-fait éteinte.

Les médailles, sur lesquelles on trouve la vingtième puissance Tribunitienne de Caracalla, nous font connoître qu'on la lui accorda la même année qu'il entra dans l'ordre des Pontifes. Sévère mourut le 4 Février de la 211.e année de l'Ére Chrétienne. La quatorzième puissance Tribunitienne de Caracalla étoit commencée. Nous avons plusieurs médailles de ce Prince, frappées pendant cette même puissance Tribunitienne. Les unes l'appellent seulement Pontife; & les autres, souverain Pontife. Cette différence est une preuve que dans la même année, il étoit devenu de Pontife, souverain Pontife. L'événement, qui donna lieu à cette promotion, fut la mort de Sévère. Ainsi, Caracalla ne fut pas souverain Pontife du vivant de son pere, quoiqu'il fût Empereur & Auguste.

Les Inscriptions prouvent, du moins aussi-bien que les médailles, que Caracalla ne fut point souverain Pontife avec Sévère, sur tout si on veut s'en tenir aux monumens publics, qui font mention de l'un & l'autre Prince. On verra que dans l'Inscription du Panthéon, rétabli par leurs soins, Sévère est appellé *Pontifex Maximus*, & que cette qualité n'est pas donnée à Caracalla. La même chose peut se remarquer sur deux arcs élevés en leur honneur, & qui subsistent encore à Rome, sur deux tables de marbre, qui étoient dans l'Église cathédrale d'Anagni du tems d'Alde-Manuce, qui les a publiées le premier. On trouve dans Gruter & ailleurs, une base de marbre, de laquelle on a effacé le nom de Plautilla, femme de Caracalla, & celui de Plautien, pere de Plautilla. Mais, la qualité de belle-fille de Sévère, qui s'y voit encore, fait assez connoître qu'elle lui étoit dédiée. Sur ce marbre, où l'on ne croira pas sans doute que l'on ait voulu diminuer les honneurs, dont Caracalla jouissoit, il n'est appellé que Pontife; & Sévère au contraire, souverain Pontife. La même distinction est observée sur un autre marbre du même recueil. Il ne seroit pas difficile de rassembler un plus grand nombre d'exemples; mais, il n'est pas croyable, qu'après tant de preuves, quelqu'un voulût soûtenir que Caracalla a été revêtu du souverain Pontificat du vivant de Sévère.

DIGRESSION

Sur le Portrait de Caracalla.

Caracalla, comme nous avons déjà eu occasion de l'observer, étoit petit & mal-fait de corps. Il buvoit & mangeoit beaucoup. Son tempérament mal sain lui causoit plusieurs incommodités qu'il avoit

soin de cacher. Il n'avoit presque point de cheveux. Nous avons des médailles, qui représentent ce Prince tel qu'il a été, étant parvenu à l'Empire. L'entre-deux des sourcils froncé, les yeux enfoncés, & la narine un peu retirée en haut, qu'on observe dans une de ses médailles, lui donnent le visage d'un homme pensif, dissimulé & méchant. Aussi fut-il un des plus cruels hommes du monde; & pour le peindre en peu de mots, ce fut un second Caligula, par les emportemens, par les caprices fougueux, par le mépris de toutes les loix & de toutes les bienséances; par la haine contre le Sénat, par les rapines & la prodigalité, enfin par la phrénésie. Car, sa raison étoit altérée; & le dérangement de son esprit se manifestoit d'une façon si visible, que personne ne doutant du fait, on n'étoit embarrassé qu'à en chercher la cause; & on crut l'avoir trouvée dans les enchantemens pratiqués contre lui par les Barbares, dans le païs desquels il avoit porté la guerre en personne.

Caracalla louoit sans cesse Tibere & Sylla; & il avoit réellement tous leurs vices, mais sans aucune des qualités, qui les rendoient recommandables à certains égards. Il imitoit en particulier Tibere dans sa malignité à métamorphoser en crimes d'État les moindres irrévérences envers ses statues & contre tout ce qui le représentoit. Un jeune chevalier Romain, qui avoit porté dans un lieu de débauche, une bague sur laquelle étoit l'image de l'Empereur, fut mis en prison; & il auroit été puni du dernier supplice, si Caracalla lui-même n'eût été prévenu par la mort. Son inhumanité s'étendoit jusqu'à priver de la sépulture d'illustres personnages, à qui il avoit ôté la vie. Au contraire, il révéroit le tombeau de Sylla, qu'il fit chercher & reconstruire. Nul service n'adoucissoit ses fureurs. Dans une maladie considérable qu'il eut, ceux qui l'avoient soigné, eurent la mort pour récompense. Il n'aima jamais personne; & ses plus grandes démonstrations d'amitié étoient ordinairement la preuve d'une haine plus implacable. Quant à ceux, dont il épargnoit le sang pour quelque raison que ce pût être, il imaginoit des moyens de les faire périr sous prétexte de les placer honorablement. Il les envoyoit gouverner des provinces sous un climat ennemi de leur tempérament, & qui devoit leur être funeste, soit par les rigueurs du froid, soit par les chaleurs brûlantes.

La voie odieuse des poisons lui étoit familière. On l'accuse d'en avoir fait des amas prodigieux. On se rappelle, ce que nous avons déjà remarqué, que l'on en trouva après sa mort, s'il est permis d'ajoûter foi au témoignage de Macrin, son meurtrier, pour la valeur de sept millions cinq cens mille dragmes. Il recevoit avidement & invitoit même les délations, qu'on a toujours détestées & toujours pratiquées. Comme c'étoit un moyen sûr de lui plaire, toutes sortes de personnes se mêlerent de cet odieux métier, Chevaliers

Romains, Sénateurs, Dames illuſtres. Un Prince méchant rend la méchanceté commune parmi ſes ſujets.

La rapine & les extorſions de Caracalla, marcherent du même pas que ſes cruautés; & ce Prince ne s'occupa, durant tout ſon regne, qu'à vexer les peuples & à les dépouiller. Pour ſes prétendues victoires, dont nous avons fait connoître la juſte valeur, il exigeoit de groſſes ſommes à titre de couronnes, ſuivant un uſage, ou plutôt un abus, que les bons Empereurs avoient toujours pris ſoin de modérer. Il obligeoit les provinces de fournir gratuitement toutes les proviſions néceſſaires à l'entretien & à la ſubſiſtance de ſes armées; & il en formoit de ſi grands magazins, qu'il y trouvoit encore du profit, & faiſoit trafic du ſuperflu. Il déguiſoit ſouvent ſes exactions ſous le nom de préſens, qu'il tiroit, & des particuliers riches, & des villes. Il inventa de nouvelles impoſitions, & il rendit plus onéreuſes les anciennes. Ainſi, au lieu du vingtième qui ſe prenoit ſur le prix des eſclaves affranchis, & ſur les ſucceſſions teſtamentaires, il établit le dixième, en révoquant & annullant toutes les exemptions de ce droit, qui, pour des cas favorables, avoient été accordées par ſes prédéceſſeurs. C'étoient ſur tout les Sénateurs, qu'il s'étudioit à ruiner. » Lorſqu'il fut ſorti de Rome, dit » Dion Caſſius, pour ſes voyages » & ſes expéditions militaires, » nous étions forcés de bâtir à nos » dépens ſur tous les chemins, par » leſquels il pouvoit paſſer, des » maiſons magnifiques & garnies » de tout ce qui étoit néceſſaire » pour le recevoir. Encore la » plûpart reſterent-elles inutiles; » & il y en eut quelques-unes » qu'il ne vit pas ſeulement. » Dans les villes, où il annonçoit » qu'il devoit prendre ſes quar» tiers d'hiver, il falloit que nous » lui fiſſions conſtruire de amphi» théatres pour les combats de » bêtes, des cirques pour les » courſes des chariots; & ces édi» fices qui nous avoient coûté » beaucoup, étoient détruits ſur » le champ; en ſorte que l'on ne » pouvoit douter que ſon plan ne » fût d'épuiſer nos fortunes par » les dépenſes exorbitantes, aux» quelles il nous contraignoit. «

Par ces vexations de toute eſpèce, il ruinoit ſans reſſource, & les villes & les provinces, & les grands & les petits, & il ne ſe cachoit point du deſſein de tirer tout à lui ſeul. *Je prétends*, diſoit-il, *qu'il n'y ait que moi dans tout l'univers, qui ait de l'argent. Je veux tout avoir pour en faire des largeſſes aux ſoldats.* Sa mere lui fit un jour des remontrances ſur cette tyrannie. Elle lui repréſenta qu'il ne lui reſtoit plus aucun moyen, juſte ou injuſte, odieux ou favorable, de faire de l'argent. *Ne craignez rien, ma mere*, répondit-il, *en portant la main à ſon épée. Tant que j'aurai cet inſtrument, l'argent ne me manquera pas.* Le principal uſage, qu'il faiſoit de ces ſommes amaſſées du ſang des peuples, étoit de les diſtribuer aux ſoldats, pour gagner

leur affection. On prétend que les augmentations de solde, qu'il leur accorda, se montoient à deux cens quatre-vingts millions de sesterces par année. Il comptoit se ménager ainsi une sauve-garde contre la haine publique; & dans une occasion il en écrivit au Sénat en ces termes : *Je sçais que bien des choses vous déplaisent en moi; & c'est pour cela que j'entretiens des soldats & des armées, afin de pouvoir mépriser vos vaines censures.*

Les flatteurs avoient aussi bonne part à ses largesses; & un million de sesterces ne lui coûtoit rien pour récompenser un trait d'adulation, qui lui avoit plu. Les spectacles des combats de bêtes, des courses de chevaux, étoient une autre sorte de dépense, à laquelle il se livroit sans mesure. Outre les animaux, qu'il se faisoit fournir aux dépens des Sénateurs, il en achetoit lui-même un grand nombre de toutes les sortes, éléphans, tigres, rhinocéros. Extrême en tout & faisant céder à ses goûts pervers toute autre considération, il exposoit & prostituoit sa personne à ces indignes combats, & on remarque qu'en un jour il tua cent sangliers de sa main. Il ne rougissoit pas de conduire des chariots dans le Cirque, & il s'en faisoit même gloire, comme imitant en ce point le Soleil. Toujours attentif à son plan de ruiner les riches, il chargeoit de la dépense des jeux quelque affranchi, quelque Sénateur opulent, qui y avoit les honneurs de la présidence. L'Empereur vêtu en cocher avec la livrée de la faction bleue, saluoit du fouet qu'il tenoit à la main, le président, & lui demandoit quelques pieces d'or, comme le plus vil des mercénaires.

Telles étoient les inclinations de Caracalla; & par une suite nécessaire de ce goût décidé pour l'indécent & le frivole, il méprisoit tout ce qui est digne d'estime. Les Lettres & ceux, qui en faisoient profession, étoient l'objet de ses dédains & de son aversion. Son pere avoit pris à tâche de le cultiver par tous les exercices, qui formoient l'esprit & le corps. Le jeune Prince apprit fort bien à monter à cheval, à faire des armes, à lutter, à nager. Mais quant aux belles connoissances, soit Littérature, soit Philosophie, il n'y fit aucun progrès; & le peu qui étoit entré par force dans son esprit, il l'oublia dans la suite si parfaitement, qu'il ne sembloit pas en avoir jamais entendu seulement prononcer le nom. Ce n'étoit pas que les dispositions naturelles lui manquassent; il concevoit aisément, il s'exprimoit en bons termes. Le noble & bel usage, l'élévation de sa fortune, une audace que ne gênoit jamais la réflexion ni aucune retenue, tout cela l'inspiroit pour l'ordinaire assez heureusement. Le travail & l'étude n'y influoient en rien.

Un Prince ainsi disposé, ne devoit pas aimer la fonction de rendre la justice, que les bons & sages Empereurs, & même ceux qui ne sont que médiocrement mauvais, tels que Sévère son

pere, avoient rempli avec beaucoup d'affiduité & d'application. Caracalla jugeoit très-peu, & lorfqu'il le faifoit, c'étoit en y joignant des dégoûts tout-à-fait mortifians pour fes Affeffeurs. Voici de quelle manière s'en exprime Dion Caffius, qui les avoit fréquemment éprouvés. » Il nous » faifoit avertir, dit cet Hiftorien, » qu'il jugeroit, ou tiendroit Con- » feil de grand matin. Nous ne » manquions pas de nous rendre » à fes ordres au moment pref- » crit; & il nous faifoit attendre » au de-là de l'heure de midi, » quelquefois jufqu'au foir. Nous » l'attendions en-dehors, fans » avoir même la permiffion d'en- » trer dans les antichambres. Il » nous faifoit enfin appeller pour » des féances de très-courte du- » rée. Encore dans les derniers » tems s'accoûtuma-t-il à nous » renvoyer fouvent, fans que » nous l'euffions feulement falué. » Pendant ces longs intervalles, » que le Prince, qui nous avoit » mandés, nous faifoit perdre à » plaifir, il s'amufoit à des ba- » gatelles. Il conduifoit les cha- » riots; il combattoit contre des » bêtes, ou comme Gladiateur, » il buvoit, il s'enivroit. Nous » voyions paffer devant nous des » viandes & de grands vafes de » vin, qu'il envoyoit aux foldats » de fa garde. Il trouvoit de la » fatisfaction à nous infulter, en » nous fatiguant. «

Autant Caracalla avoit d'averfion pour les foins dignes d'un Empereur, autant fe portoit-il avec curiofité à s'informer de tout ce qu'il pouvoit convenablement ignorer. Il fe faifoit inftruire de toutes les nouvelles. Il vouloit fçavoir tout ce qui fe paffoit, jufqu'aux détails les plus futiles. Des foldats étoient chargés de lui fervir d'yeux & d'oreilles; & ils fe répandoient par tout, pour épier ce que chacun difoit & faifoit. Ils exerçoient ainfi une fâcheufe tyrannie fur les citoyens; & afin que rien ne les gênât dans leur odieux miniftere, l'Empereur s'étoit réfervé à lui feul le pouvoir de les punir. C'étoit à de pareils hommes, qu'il donnoit fa confiance. Ennemi des gens de bien, il ne pouvoit employer que des miférables. Dion Caffius cite un Eunuque, nommé Sempronius Rufus, Efpagnol de naiffance, empoifonneur & charlatan de fon métier, exilé pour fes crimes par Sévère, & mis à la tête des affaires par Caracalla. Combien d'autres perfonnages de cette efpèce eurent toute fa confiance?

Ce Prince fi haiffable donna encore dans la débauche la plus effrénée. Il s'y livra avec un tel excès, qu'attaqué de maladies honteufes, il fe rendit impratiquable ce qu'il ne ceffoit de défirer, & remplaça un genre de défordre par un autre encore plus infame. Ce qui eft fingulier, c'eft qu'avec cette horrible conduite, & pendant qu'en bien des occafions il fomentoit lui-même la licence publique, d'un autre côté il faifoit le perfonnage de Prince zélé pour la pureté des mœurs. Il puniffoit de mort l'adultère. Il condamna quatre veftales, dont il avoit vou-

lu déshonorer l'une, nommée Claudia Læta. Elle fut enterrée vive avec deux de ses compagnes, Aurélia Sévéra & Pomponia Rufina. La quatrième, qui se nommoit Lanutia Crescentia, prévint l'affreux supplice, auquel elle étoit destinée, en se précipitant elle-même du haut d'un toit. Ce n'étoit pas seulement le zele pour les mœurs, c'étoit aussi le zele de religion, dont Caracalla faisoit parade, dans les cruautés qu'il exerça sur des vestales vraisemblablement innocentes; car, il vouloit passer pour le plus religieux des hommes. Il est vrai qu'on doit le louer d'avoir défendu qu'on lui donnât les noms des divinités qu'il adoroit. Mais, cette prétendue piété envers ses dieux s'allioit en lui avec la passion pour la magie & l'estime pour les magiciens; & c'est pour cette raison qu'Apollonius de Tyanes mérita son culte. Ce Prince s'appliquoit aussi à l'astrologie judiciaire. Il se faisoit donner les horoscopes des premiers citoyens de l'État; & il jugeoit par cette voie si trompeuse, qui étoient ceux, dont il devoit se croire, ou affectionné, ou haï; ensorte que ce qu'il s'imaginoit lire dans les astres, décidoit des faveurs & des graces, qu'il accordoit aux uns, & des rigueurs qu'il faisoit éprouver aux autres. En même tems, il interdisoit sévérement à ses sujets toute pratique superstitieuse; & il y eut des personnes condamnées sous son regne, pour avoir porté à leur cou des amuletes contre la fievre.

Sa conduite & son langage se démentoient en tout. Il se donnoit pour homme frugal, à qui les choses les plus communes suffisoient; & il aimoit le vin & la bonne chere. Les provinces & les particuliers étoient obligés de fournir pour sa table tout ce que les terres & les mers produisent de plus délicieux. Encore ne sçavoit-il pas s'en faire honneur. Il mangeoit ce qu'on lui envoyoit, non avec les Sénateurs & les Grands de la République, mais avec des affranchis. Il louoit sans cesse la générosité de l'ancien Fabricius, qui avoit averti Pyrrhus de la trahison de son médecin; & il tiroit vanité pour lui-même d'avoir fait naître l'inimitié & la guerre entre les Vandales & les Marcomans, qui étoient auparavant amis, & d'avoir sçu se rendre maître, sans doute par perfidie, de la personne de Gaiobomarus, roi des Quades, dont il instruisit le procès suivant les formes judiciaires, & qu'il condamna à mort avec plusieurs de ses officiers.

Caracalla avoit tué son frere; & dans le tems qu'il faisoit la guerre aux Parthes, qui avoient alors pour rois deux freres, assez mal d'accord ensemble, il écrivoit au Sénat que cet Empire étoit menacé de grands maux, par la division entre les freres qui le gouvernoient. A la tête des armées, il affectoit de vivre en soldat, de partager avec les troupes leurs exercices & leurs fatigues, de se contenter de la nourriture la plus simple, de se priver du bain, de faire à pied des marches

considérables. Mais, en tout cela, il entroit beaucoup de forfanterie. Il se précautionnoit avec soin contre le froid. Il portoit une tunique fine & légere, qui avoit l'air d'une cuirasse sans en avoir l'incommodité. Tout étoit faux en lui. Il n'y avoit pas jusqu'à sa monnoie, qui ne fût trompeuse & altérée. Il nous donnoit, dit Dion Cassius, du plomb argenté pour de l'argent, & du cuivre doré pour de l'or, réservant l'or & l'argent le plus pur pour les Barbares, de qui il achetoit la paix. Il y avoit un article sur lequel il ne se déguisoit point. Jamais il ne cacha sa haine contre le Sénat & contre le peuple Romain, plus insensé en ce point que Caligula, qui, sçachant qu'il méritoit d'être haï des Sénateurs, tâchoit au moins de se ménager l'affection de la multitude. Caracalla attaquoit ces deux Ordres, c'est-à-dire, toute la nation, par des invectives pleines de dureté & d'arrogance, qu'il publioit, soit en forme d'édits, soit comme harangues. Il mettoit toute sa confiance dans les gens de guerre, par lesquels il périt.

De tous ces traits, il résulte que le caractère de Caracalla étoit un composé de vices, qu'il manifestoit, parce qu'il les prenoit pour des vertus, & de dehors de vertus qu'il affectoit, mais à travers lesquels perçoit aisément la vue. A tant de maux nul remede. Tous les travers de ce Prince étoient incurables, parce qu'il ne prenoit conseil que de lui-même. Il prétendoit seul tout sçavoir, seul tout pouvoir. Il portoit même envie à ceux, en qui il remarquoit quelque supériorité de lumières, & loin de les consulter, il s'irritoit contr'eux, & se portoit à les perdre.

C'est pourtant cet Empereur, qui a rendu commun à tous les habitans de l'Empire le droit de citoyens Romains. La politique de Rome a beaucoup varié sur cet article. Romulus, son fondateur, fut très-libéral du droit de citoyen Romain; & il le donna presque à tous les petits peuples qu'il vainquit. La raison de cette conduite est toute naturelle. Il fortifioit un État naissant, en changeant en citoyens de sa ville tous ceux, qui en avoient été d'abord les ennemis. Quand la République fut devenue puissante, & qu'en conséquence la qualité de citoyen Romain eut commencé à donner une prééminence, des distinctions & des privileges en même tems honorables & utiles, les Romains s'en montrerent très-jaloux, & ils ne l'accorderent plus qu'à bon titre. Les peuples d'Italie ne purent jamais l'obtenir de leur gré. Il fallut qu'ils l'arrachassent par une guerre sanglante, qui mit Rome à deux doigts de sa ruine.

Les premiers Empereurs, Auguste & Tibere, garderent la même réserve. Ils suivirent la maxime de maintenir la dignité du nom Romain, en évitant de multiplier le nombre de ceux qui le portoient. La facilité excessive de Claude commença de relâcher les liens de cette politique sévère. Sous ce Prince imbécille, l'argent venoit à bout de tout. Messaline

& les affranchis vendoient le droit de citoyen Romain, comme tout le reste, à quiconque se présentoit pour l'acheter. Les Gaulois Transalpins obtinrent même de l'indulgence de Claude, l'entrée au Sénat & aux premières charges de l'Empire. Cette porte une fois ouverte ne se referma plus. Les concessions se multiplierent à l'infini, sur tout depuis que Rome se vit gouvernée par des Princes, qui non seulement n'appartenoient pas à son ancienne noblesse, mais qui n'étoient pas même de sang Italien. Des Empereurs Espagnols, Gaulois, Africains, de naissance ou d'origine, auroient eu mauvaise grace à se rendre difficiles sur l'extension d'un droit auquel ils ne participoient eux-mêmes que par la facilité qu'on avoit eue de l'étendre. Alors, non seulement les particuliers, mais les villes & les provinces obtinrent pour tous leurs habitans le droit de citoyens Romains. Le Sénat se remplit de provinciaux. Rome eut indistinctement des Consuls, nés à Athènes, en Bithynie, en Syrie, en Afrique & dans toutes les différentes parties de l'Empire. La distinction néanmoins de citoyen & de sujet, de Romain & d'étranger, subsistoit encore, jusqu'à ce que Caracalla l'abolit par une constitution solemnelle, ainsi qu'il paroît par les témoignages combinés de Dion Cassius & d'Ulpien.

On devine aisément les prétextes spécieux, qu'alléguoit ce Prince. Il étoit beau de réunir sous un seul nom tous les peuples de l'Empire, & de faire de Rome la patrie commune des habitans de l'Univers. Son vrai motif, bien digne de lui, étoit l'augmentation des revenus du fisc. Les citoyens étoient assujettis à plusieurs droits, que ne payoient point les étrangers. Ainsi, sous prétexte de privileges & de faveurs, Caracalla imposoit de nouvelles charges à tous ses sujets.

On dit que Caracalla aimoit la musique; & on en cite pour preuve un cénotaphe, qu'il fit construire à Mésomede, poëte Lyrique.

Ce qui est surprenant, c'est qu'un si méchant homme ait été mis par les Payens au nombre des dieux, comme on l'apprend par le titre de divin, que lui donne une médaille, & par la consécration que l'on voit dans cette médaille. Peut-être que Macrin, qui lui succéda, après avoir été l'auteur de sa mort, voulut par cet honneur imaginaire qu'il lui fit rendre, se laver du soupçon de ce meurtre.

CARACALLE, *Caracalla*, (*a*) habit Gaulois. La Caracalle, qui approchoit, pour la forme, de ce qu'on appelloit la lacerne, étoit un habit barbare. Tout le monde sçait que l'empereur Caracalla fut ainsi appellé, parce qu'il se plaisoit à porter cette sorte d'habit. La Caracalle Gauloise ne descendoit guere que jusqu'à demi-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 25.

cuiſſe; mais, Caracalla en fit faire qui alloient jusqu'aux pieds. Elles avoient des manches. Elles avoient auſſi des capuchons comme les lacernes. Voilà ce qu'on peut dire de cette ſorte d'habit. Je ne ſçais, dit Dom Bernard de Montfaucon, ſi on a reconnu encore la Caracalle ſur quelque ſtatue ou ſur quelque monument.

CARACATES, *Caracates*, (*a*) peuples des Gaules, dont parle Tacite. C'eſt le ſeul Auteur, qui en faſſe mention.

Cluvier veut ſupprimer leur nom & y ſubſtituer celui de Németes; ce qui paroît faire trop de violence au texte de Tacite. M. de Valois place les Caracates dans le territoire d'Argentoratum, qui appartenoit inconteſtablement aux Triboces, dont il méconnoît la poſition, en les tranſportant à Mogontiacum. Les Triboces, les Németes, les Vangions étoient des cités, qui ſe ſuccédoient immédiatement le long du Rhin, ſans qu'il paroiſſe qu'il y ait eu entr'elles quelque vuide, dont il ſoit libre de diſpoſer en faveur d'un autre peuple particulier. Mais, quand on avance plus loin, on n'eſt point inſtruit dans quel territoire étoit ſituée la ville de Mogontiacum.

M. d'Anville ne croit pas qu'on puiſſe l'adjuger aux Vangions, parce qu'il trouve, d'après les monumens, une diſtinction formelle entre le territoire de ces peuples & celui de Mongontiacum. Mais, ajoûte-t-il, quel étoit le nom du peuple limitrophe des Vangions du côté de Mogontiacum? C'eſt ce qui n'eſt point marqué poſitivement dans l'antiquité. L'on voit cependant les Caracates, dans l'Auteur qui fait mention de cette nation, nommés à côté des Vangions. Y auroit-il quelque témérité à croire qu'un territoire qui ſe trouve vacant, ſoit celui, qui peut leur avoir appartenu? Cette conjecture n'a point le double inconvénient d'altérer le texte de Tacite, ou de placer ce peuple dans un canton, que l'on ſçait avoir été occupé par un autre peuple.

Quoi qu'il en ſoit, les Caracates, vers l'an de Rome 821, ſe joignirent à Julius Tutor de la nation des Trévires, contre les Romains. Mais, bientôt après, ils vinrent ſe ranger ſous les drapeaux de ces derniers.

CARACOTINUM, *Caracotinum*, (*b*) lieu ſitué vers l'embouchure de la Seine. L'Itinéraire d'Antonin décrit une route ou voie Romaine, qui conduiſoit de Caracotinum à Auguſtobone. Juliobone, ſuivant cet Itinéraire, étoit éloignée de Caracotinum de dix lieues Gauloiſes, qui font environ onze mille quatre cens toiſes. Ce dernier lieu eſt porté par les diſtances à Harfleur ou aux environs. En effet, on voit à une demi lieue de Harfleur & près de Graville, l'ancien château de Crétin, qui eſt en ruine. On ſent le

(*a*) Tacit. Hiſt. L. IV. c. 70. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 634. *& ſuiv.*

rapport

rapport qu'il y a entre le Caracotinum de l'Itinéraire & le nom de Crétin. La plûpart des noms anciens ont été altérés & abrégés dans le moyen âge. De Caracotinum on aura formé Caratinum, Cratinum. Il seroit facile de rapporter des exemples d'une altération bien plus considérable. Ce lieu étoit situé sur un côteau au bord de la Seine ; & son port, ou le lieu d'embarquement, étoit à l'embouchure de la rivière de Lézarde, où est située la ville de Harfleur.

M. de Valois suppose que Caracotinum de l'Itinéraire d'Antonin est le même lieu que Crotoi en Picardie sur la rivière de Somme. Mais, il est constant que la direction de la voie Romaine de de Troies à Paris, à Rouen, en suivant le cours de la Seine, conduisoit vers l'embouchure de cette rivière, & non en Picardie. On vient de remarquer qu'on trouve près de Harfleur l'ancien château de Crétin, auquel le nom & la distance des lieux conviennent parfaitement ; & ce qui renverse l'hypothèse de M. de Valois, c'est que les distances de Crotoi à Pontaudemer, *Breviodurum*, à Évreux, *Mediolanum*, sont totalement différentes des distances, que les Itinéraires nous donnent de Caracotinum à ces deux villes. Il est visible que M. de Valois ne place Caracotinum à Crotoi, qu'à cause de la ressemblance des noms. *Carocotinum*, dit-il, *vel Corocotinum, vulgò nunc, mutilato ac truncato nomine veteri, dicitur*, Crotoi, *quasi Crotinum.* Si l'analogie des noms doit être considérée ici, le nom *Crotinum*, ou plutôt *Cratinum*, convient mieux à Crétin qu'à Crotoi.

CARACTACUS, *Caractacus*, (*a*) fils de Cynobellinus, regna sur un canton de la grande-Bretagne. Ce Prince, par des succès quelquefois incertains, mais le plus souvent glorieux, s'étoit élevé au-dessus de tous les autres capitaines du païs. Il vivoit sous l'empire de Claude. Il s'étoit joint aux Silures, lorsque le préteur P. Ostorius marcha contr'eux.

Caractacus sentant, en cette occasion, qu'il avoit autant d'avantage sur les Romains par la connoissance du païs, qu'il leur étoit inférieur par la valeur & la force des soldats, se retira chez les Ordovices ; & leur ayant associé les autres peuples, qui regardoient l'alliance des Romains, comme une servitude, il se retrancha dans un poste, dont l'entrée & la sortie lui étoient aussi favorables, qu'elles étoient contraires aux ennemis. Car, c'étoit une montagne escarpée de tous côtés, excepté par un endroit qu'il fortifia d'un grand amas de pierres, dont il fit un rempart, qu'une multitude innombrable défendoit, sans parler d'une rivière profonde, qui couloit un peu au-dessous. Ces nations avoient leurs capitaines particuliers, qui employoient tou-

(*a*) Dio. Caff. p. 678. Tacit. Annal. L. XII. c. 33. *& seq.* Hist. L. III. c. 45. Crév. Hist. Rom. Tom. II. p. 145, 225. *& suiv.*

tes les raisons capables d'augmenter leur confiance, & de diminuer la crainte qu'elles avoient des Romains. Mais, Caractacus, qui commandoit en chef, allant de rang en rang, leur crioit à tous: » Que c'étoit dans cette bataille » & dans ce jour, qu'ils alloient » assurer pour toujours leur li- » berté, ou être assujettis à une » éternelle servitude. En même » tems, il leur rapportoit l'exem- » ple de ceux de leurs ancêtres, » qui, en chassant Jules César, » avoient délivré leur païs des » tributs, leurs personnes des » cruautés, leurs femmes & leurs » enfans des outrages, qui les » menaçoient de la part des Ro- » mains. « Tous ces peuples répondirent à ce discours par de grandes acclamations, faisant serment, chacun suivant l'usage de leur païs, qu'ils ne quitteroient les armes qu'avec la vie.

D'abord, le général Romain fut un peu déconcerté de la résolution & de la contenance assurée des ennemis. La rivière, qu'il lui falloit passer, le rempart dont ils avoient fortifié une montagne presque inaccessible par elle-même, la multitude des Barbares qui le défendoient, tout enfin le remplissoit de crainte & d'inquiétude. Mais, quand il vit que les soldats demandoient le combat, l'assurant que rien n'étoit capable de les arrêter, & que les Préfets & les tribuns, tenant le même langage, augmentoient encore la confiance & l'ardeur des troupes, il commença à examiner les endroits inaccessibles & ceux par où on pouvoit aller à l'ennemi; & pour profiter de la bonne volonté des siens, il les conduisit sur le bord de la rivière, qu'ils passerent sans beaucoup de peine. Quand ils furent arrivés au retranchement de pierres, tant qu'on se battit de loin & à coups de traits, les Barbares firent plus de blessures, qu'ils n'en reçurent, & tuerent plus de monde qu'ils n'en perdirent. Mais, dès que les Romains, ayant formé la tortue, eurent écarté ces masses de pierres informes & mal arrangées, les ennemis incapables de leur résister de près, s'enfuirent sur le haut de leurs montagnes. Ils y furent sur le champ suivis par les soldats armés à la légere & par ceux des légions, dont les premiers les accablant de traits, & les autres les attaquant de pied ferme, mirent bientôt le désordre parmi des gens, qui ne connoissoient point l'usage des cuirasses & des casques; ensorte que s'ils tenoient tête aux troupes auxiliaires des alliés, ils étoient percés des javelots & des épées des légionnaires Romains, & renversés par les lances & les sabres des alliés, quand ils tournoient leurs coups contre les légions Romaines. Cette victoire fut complette, la prise de la femme & de la fille de Caractacus ayant été suivie de la reddition de ses freres.

Pour lui, il se réfugia auprès de Cartismandua, reine des Brigantes. Mais, comme il est rare qu'on respecte la misere, cette Princesse le fit arrêter, & le livra chargé de chaînes aux vainqueurs, neuf ans après que la guerre eut

commencé dans la grande-Bretagne. Une si longue résistance avoit porté la gloire de ce Prince dans les provinces voisines de cette isle, d'où elle étoit passée jusqu'en Italie. C'est pourquoi, lorsqu'il y arriva, tout le monde couroit au-devant de lui; & chacun vouloit voir ce guerrier, qui avoit soûtenu si long-tems l'effort des armes Romaines; son nom ne fit pas moins de bruit à Rome, où Claude, pour se faire valoir lui-même, donna de grands éloges à son prisonnier. Car, il assembla le peuple pour l'exposer à ses yeux, comme un objet des plus charmans, les cohortes Prétoriennes étant sous les armes devant leur camp. Alors, il fit passer en revue les sujets de ce roi Breton, avec les colliers, les riches harnois & toutes les autres dépouilles, qu'il avoit gagnées dans les guerres étrangeres. Ensuite venoient ses freres, sa femme & sa famille, & enfin lui-même fermoit la marche, bien différent des autres, à qui la crainte arrachoit des larmes & des prieres indignes des grands cœurs. Car, quand il fut auprès du tribunal de l'Empereur, sans faire paroître aucune altération sur son visage, ni implorer sa compassion en des termes bas & rampans : » Si ma » modération, dit-il, avoit ré» pondu à ma naissance & à ma » bonne fortune dans la guerre, » je serois venu dans cette ville » comme ami & non comme » prisonnier, & vous n'auriez » pas refusé votre alliance à un » Prince d'une naissance illustre, » & qui commandoit à plusieurs » nations. Mais, ma situation » présente est aussi glorieuse pour » vous, qu'elle est triste & hu» miliante pour moi. J'ai eu des » troupes nombreuses d'infanterie » & de cavalerie. Je me suis élevé » à une grande puissance, & j'ai » possédé des richesses immenses; » devez-vous être étonné que » j'aie fait mes efforts pour con» server de si grands avantages ? » Je sçais bien que votre dessein » est de commander à tout l'Uni» vers; mais, s'ensuit-il de-là » que tous les peuples subissent » volontiers le joug de la servi» tude ? D'ailleurs, si je m'étois » rendu sans résistance, comme » mon malheur seroit moins » grand, votre gloire seroit moins » éclatante, & mon abaissement » auroit été suivi d'un prompt » oubli. Mais, si vous conservez » un Prince qui a retardé si long» tems votre victoire, je serai un » monument perpétuel de votre » valeur & de votre clémence. « Claude, l'ayant entendu, lui accorda sa grace & celle de sa femme, de sa fille & de ses freres. Dès qu'on leur eut ôté leurs chaînes, ils allerent rendre à Agrippine, placée près de-là sur un autre tribunal, les mêmes actions de graces & les mêmes hommages qu'à l'Empereur.

On remarque que lorsque Caractacus visitoit Rome, les palais magnifiques, dont cette capitale de l'Univers étoit remplie, le frapperent d'admiration. *Eh quoi! dit-il aux Romains, qui l'accompagnoient, pendant que vous pos-*

sédez de si belles choses, vous convoitez les cabanes des Bretons.

Dion Cassius lit Cataratacus, & il donne à ce Prince un frere, qu'il nomme Togodumnus.

CARACTÈRE, (*a*) terme, qui, pris dans un sens général, signifie une marque, ou une figure, tracée sur du papier, sur du métal, sur de la pierre, ou sur toute autre chose, avec la plume, le burin, le ciseau, ou quelque autre instrument, afin de faire, connoître, ou de désigner quelque chose.

Ce terme vient du Grec *χαρακτὴρ*, qui est formé du verbe *χαράσσειν*, *insculpere*, graver, imprimer, &c.

A peine les hommes furent-ils en société, qu'ils sentirent le besoin qu'ils avoient d'inventer une langue pour se communiquer leurs pensées. Cette langue ne consista qu'à désigner par certains sons & par certains signes les êtres sensibles & palpables, qu'ils pouvoient se montrer, & par conséquent elle étoit encore fort imparfaite. Mais, les hommes ne furent pas long-tems sans s'appercevoir que non seulement il leur étoit nécessaire de représenter, pour ainsi dire, ces êtres à l'oreille par des sons, mais de les représenter aussi en quelque manière aux yeux, en convenant de certaines marques, qui les désignassent. Par-là le commerce de la société devoit s'étendre, puisqu'il devenoit également facile de désigner ces êtres présens ou absens, & que la communication des idées étoit rendue également possible entre les hommes absens & entre les hommes présens. Il y a bien de l'apparence que les figures mêmes de ces êtres, tracées grossièrement sur quelques corps, furent les premiers Caractères, par lesquels on les désigna, & la première espèce d'écriture qui a dû naître à peu près dans le même tems que les langues. Mais, on dut bientôt sentir l'insuffisance de ces Caractères; & peut-être cette insuffisance contribua-t-elle à faire mieux sentir l'imperfection des premières langues.

Les hommes, qui avoient la facilité de se parler, en désignant les êtres palpables par des sons, pouvoient suppléer par d'autres signes, comme par des gestes, à ce qui pouvoit manquer d'ailleurs à cette langue. C'est ainsi qu'un muet fait entendre sa pensée, en montrant les objets dont il parle, & en suppléant par des gestes aux choses qu'il ne peut montrer. Mais, une telle conversation devenoit impossible entre des hommes éloignés, & qui ne pouvoient se voir. Les hommes comprirent donc bientôt qu'il falloit nécessairement inventer des sons pour désigner, soit les êtres non palpables, soit les termes abstraits & généraux, soit les notions intellectuelles, soit enfin les termes qui servent à lier des idées, & ces sons furent inventés peu à peu. Ce n'étoit pas encore tout; il falloit trouver de plus la manière de peindre ces sons une fois inventés; & c'est à

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. p. 234, 235.

quoi les hommes purent parvenir, en convenant de certaines marques arbitraires pour désigner ces sons. Peu à peu on s'apperçut que dans la multitude infinie en apparence des sons, que forme la voix, il y en a un certain nombre de simples, auxquels tous les autres peuvent se réduire, & dont ils ne sont que des combinaisons. On chercha donc à représenter ces sons simples avec des Caractères, & les sons combinés par la combinaison des Caractères, & l'on forma l'alphabet.

On n'en resta pas là. Les différens besoins des hommes les ayant portés à inventer différentes sciences, ces sciences furent obligées de se former des mots particuliers, de se réduire à de certaines regles, & d'inventer quelquefois des Caractères, ou du moins de faire un usage particulier des Caractères déjà inventés pour désigner d'une manière plus courte certains objets particuliers. L'Arithmétique ou science des nombres a dû être une de ces premières sciences, parce que le calcul a dû être un des premiers besoins des hommes réunis en société. Les autres sciences, à son exemple, se firent bientôt des Caractères plus ou moins nombreux, des formules d'abréviation, formant comme une espèce de langue à l'usage de ceux, qui étoient initiés dans la science.

On peut donc réduire les différentes espèces de Caractères à trois principales; sçavoir, les Caractères littéraux, les Caractères numéraux & les Caractères d'abréviation.

Caractères Littéraux.

On entend par Caractère littéral, une lettre de l'alphabet, propre à indiquer quelque son articulé. C'est en ce sens qu'on dit que les Chinois ont 80000 Caractères.

Les Caractères littéraux peuvent se diviser, par rapport à leur nature & à leur usage, en Caractères nominaux & en Caractères emblématiques. Les Caractères nominaux sont ce qu'on appelle proprement des lettres, qui servent à écrire les noms des choses. Les Caractères emblématiques, ou symboliques, expriment les choses mêmes, les personnifient en quelque sorte, & représentent leur forme; tels étoient les hiéroglyphes des Égyptiens. Ces peuples, selon Hérodote, avoient deux sortes de Caractères, les uns sacrés, les autres populaires. Les Caractères sacrés étoient des hiéroglyphes ou symboles. Ils s'en servoient dans leur morale, dans leur politique, & sur tout dans les choses qui avoient rapport à leur fanatisme & à leur superstition. Les monumens où l'on voit le plus d'hiéroglyphes, sont les obélisques. Diodore de Sicile dit que de ces deux sortes de Caractères, les populaires & les sacrés ou hiéroglyphiques, ceux-ci n'étoient entendus que des Prêtres.

Les hommes, qui ne formoient d'abord qu'une société unique, & qui n'avoient par conséquent qu'une langue & qu'un alphabet, s'étant extrêmement multipliés,

furent forcés de se distribuer, pour ainsi dire, en plusieurs grandes sociétés ou familles, qui, séparées par des mers vastes, ou par des continens arides, ou par des intérêts différens, n'avoient presque plus rien de commun entr'elles. Ces circonstances occasionnerent les différentes langues & les différens alphabets, qui se sont si fort multipliés.

Cette diversité de Caractères, dont se servent les différentes nations pour exprimer la même idée, est regardée comme un des plus grands obstacles, qu'il y ait au progrès des sciences. Aussi quelques Auteurs pensant à affranchir le genre humain de cette servitude, ont proposé des plans de Caractères, qui pussent être universels, & que chaque nation pût lire dans sa langue. On voit bien qu'en ce cas, ces sortes de Caractères devroient être réels & non pas nominaux; c'est-à-dire, exprimer des choses, & non pas comme les Caractères communs, exprimer des lettres ou des sons. Ainsi, chaque nation auroit retenu son propre langage, & auroit été cependant en état d'entendre celui d'une autre sans l'avoir appris, en voyant simplement un Caractère réel ou universel, qui auroit eu la même signification pour tous les peuples, quels qu'eussent pu être les sens, dont chaque nation se seroit servie pour l'exprimer dans son langage particulier. Par exemple, en voyant le Caractère destiné à signifier *boire*, un Anglois auroit lu *to drink*; un François, *boire*; un Latin, *bibere*; un Grec, *πίνειν*; un Allemand, *trincken*; & ainsi des autres; de même qu'en voyant un cheval, chaque nation en exprime l'idée à sa manière, mais elles entendent toutes le même animal.

Il ne faut pas s'imaginer que ce Caractère réel soit une chimère, puisqu'on assure que les Chinois & les Japonois ont déjà quelque chose de semblable. Ils ont, dit-on, un Caractère commun, que chacun de ces peuples entend de la même manière dans leurs différentes langues, quoiqu'ils prononcent avec des sons ou des mots tellement différens, qu'ils n'entendent pas la moindre syllabe les uns des autres, quand ils parlent.

Les premiers essais, & même les plus considérables, que l'on ait fait en Europe pour l'institution d'une langue universelle ou philosophique, ce sont ceux de l'évêque Wilkins & de Dalgarme. Cependant, ils sont demeurés sans aucun effet. M. Leibnitz a eu quelques idées sur le même sujet. Il pensoit que Wilkins & Dalgarme n'avoient pas rencontré la vraie méthode. M. Leibnitz convenoit que plusieurs nations pourroient s'entendre avec les Caractères de ces deux Auteurs. Mais, selon lui, ils n'avoient pas saisi les véritables Caractères réels, que ce grand Philosophe regardoit comme l'instrument le plus fin, dont l'esprit humain pût se servir, & qui devoient, dit-il, extrêmement faciliter, & le raisonnement, & la mémoire, & l'invention des choses. Suivant l'opinion

de M. de Leibnitz, ces Caractères devoient ressembler à ceux, dont on se sert en Algebre, qui sont effectivement fort simples, quoique très-expressifs, sans avoir rien de superflu ni d'équivoque; & dont, au reste, toutes les variétés sont raisonnées.

Le Caractère réel de l'évêque Wilkins fut bien reçu de quelques Sçavans. M. Hook le recommande après en avoir pris une exacte connoissance, & en avoir fait lui-même l'expérience. Il en parle comme du plus excellent plan, que l'on puisse former sur cette matière; & pour engager plus efficacement à cette étude, il a publié en cette langue quelques-unes de ses découvertes.

M. Leibnitz dit qu'il avoit en vue un alphabet des pensées humaines, & même qu'il y travailloit, afin de parvenir à une langue philosophique; mais, la mort empêcha son projet de parvenir à maturité.

M. Lodwic nous a communiqué, dans les Transactions philosophiques, un plan d'un alphabet ou Caractère universel d'une autre espèce. Il devoit contenir une énumération de tous les sons ou lettres simples, usités dans une langue en général; moyennant quoi, on auroit été en état de prononcer promptement & exactement toutes sortes de langues, & de décrire, en les entendant simplement prononcer, la prononciation d'une langue quelconque, que l'on auroit articulée; de manière que les personnes, accoûtumées à cette langue, quoiqu'elles ne l'eussent jamais entendu prononcer par d'autres, auroient pourtant été en état sur le champ de la prononcer exactement. Enfin, ce Caractère auroit servi comme d'étalon ou de modele pour perpétuer les sons d'une langue en général.

Dans le Journal Littéraire de l'année 1720, on trouve aussi un projet d'un Caractère universel. L'Auteur, après avoir répondu aux objections, que l'on peut faire contre la possibilité de ces plans ou de ces projets en général, propose le sien. Il prend pour Caractères les chiffres Arabes ou les figures numériques communes. Les combinaisons de ces neuf Caractères peuvent suffire à l'expression distincte d'une incroyable quantité de nombres, & par conséquent à celle d'un nombre de termes beaucoup plus grand que nous n'en avons besoin, pour signifier nos actions, nos biens, nos maux, nos devoirs, nos passions, &c. Par-là on sauve à la fois la double incommodité de former & d'apprendre de nouveaux Caractères, les figures Arabes ou les chiffres de l'Arithmétique ordinaire ayant déjà toute l'universalité, que l'on demande.

Mais ici, la difficulté est bien moins d'inventer les Caractères les plus simples, les plus aisés & les plus commodes, que d'engager les différentes Nations à en faire usage. Elles ne s'accordent, dit un célebre Auteur moderne, qu'à ne pas entendre leurs intérêts communs.

Les Caractères litteraux peu-

vent encore se diviser, par rapport aux différentes Nations chez lesquelles ils ont pris naissance, & où ils sont en usage, en Caractères Grecs, Hébraïques, Caractères Romains, &c.

Le Caractère, dont on se sert aujourd'hui communément dans toute l'Europe, est le Caractère Latin des Anciens. Ce Caractère se forma du Grec; & celui-ci, du Phénicien, que Cadmus apporta en Grece. Le Caractère Phénicien étoit le même que l'ancien Caractère Hébreu, qui subsista jusqu'au tems de la Captivité de Babylone; après quoi, l'on fit usage de celui des Assyriens, qui est l'Hébreu, dont on se sert à présent. L'ancien ne se trouve plus que sur quelques médailles Hébraïques, appellées communément médailles Samaritaines.

Postel & d'autres prouvent qu'outre le Phénicien, le Caractère Chaldéen, le Syriaque & l'Arabe étoient pareillement dérivés de l'ancien Caractère Hébreu.

Les François furent les premiers, qui admirent les Caractères Latins, avec l'Office Latin de Saint Grégoire. L'usage des Caractères Gothiques, inventés par Ulfilas, fut aboli dans un Synode Provincial, qui se tint en 1091 à Léon, ville d'Espagne; & l'on établit en leur place les Caractères Latins.

Les Médaillistes observent que le Caractère Grec, qui ne consiste qu'en lettres majuscules, a conservé son uniformité sur toutes les médailles jusqu'au tems de Gallien. On n'y trouve jusqu'alors aucune altération dans le tour ou la figure du Caractère, quoiqu'il y ait d'ailleurs plusieurs changemens considérables, tant dans l'usage que dans la prononciation. Depuis le tems de Gallien, il paroît un peu plus foible & plus rond. Dans l'espace de tems, qui s'écoula entre le regne de Constantin & celui de Michel, qui fut environ de 500 ans, on ne trouve que des Caractères Latins. Après Michel, les Caractères Grecs recommencerent à être en usage; mais, depuis ce tems-là, ils reçurent des altérations, aussi-bien que le langage, qui ne fut alors qu'un mélange de Grec & de Latin.

Les médailles Latines conserverent leurs Caractères & leur langue jusqu'à la translation du siege de l'Empire à Constantinople. Vers le tems de Décius, le Caractère commença à s'altérer & à perdre de sa rondeur & de sa beauté. On la lui rendit quelque tems après, & il subsista d'une manière passable jusqu'au tems de Justin. Il tomba ensuite dans la dernière barbarie, dont nous venons de parler, sous le regne de Michel. Ensuite il alla toujours de pis en pis, jusqu'à ce qu'enfin il dégénéra en Gothique. Ainsi, plus le Caractère est rond & mieux il est formé, plus l'on peut assurer qu'il est ancien.

Caractères Numéraux.

Les Caractères Numéraux sont ceux, dont on se sert pour exprimer les nombres. Ce sont des lettres, ou des figures, que l'on ap-

pelle autrement chiffres. Les espèces de Caractères, qui sont principalement en usage aujourd'hui, sont le commun & le romain. On peut y joindre le Grec,& un autre nommé le Caractère François, ainsi que les lettres des autres alphabets, dont on s'est servi pour exprimer les nombres.

Le Caractère commun est celui que nous appellons ordinairement le Caractère Arabe, parce que l'on suppose qu'il a été inventé par les Astronomes Arabes, quoique les Arabes eux-mêmes l'appellent le Caractère Indien, comme s'ils l'avoient emprunté des peuples de l'Inde. Il y a dix Caractères Arabes, qui sont: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0. Nous donnons en général le nom de chiffre à tout Caractère, qui sert à exprimer les nombres.

On se sert du Caractère Arabe presque dans toute l'Europe, & presque dans toutes les circonstances, où il peut avoir lieu, en fait de commerce, de mesure, de calculs astronomiques, &c.

Le Caractère Romain est composé de lettres majuscules de l'alphabet Romain, d'où lui est probablement venu son nom; ou peut-être fut-il ainsi appellé, parce que les anciens Romains en faisoient usage sur leurs monnoies & dans les Inscriptions de leurs monumens publics, érigés en l'honneur de leurs divinités & de leurs hommes illustres, de même que sur leurs tombeaux.

Les lettres numérales, qui composent le Caractère Romain, sont au nombre de sept; sçavoir, I, V, X, L, C, D, M. Le Caractère I signifie un; V, cinq; X, dix; L, cinquante; C, cent; D, cinq cens; M, mille. I, répété deux fois, en cette manière II, fait deux; répété trois fois III, il fait trois. On exprime quatre de cette sorte IV. Ainsi, I mis avant V ou X, retranche une unité du nombre, qui est exprimé par ces lettres.

Pour exprimer six, on ajoûte I à V, en cette manière VI. Pour exprimer sept, on y ajoûte deux II, VII; & pour exprimer huit, on y ajoûte trois III, VIII. On exprime neuf, en mettant I avant X, IX, conformément à la remarque, qu'on vient de faire. On peut faire la même remarque par rapport à X avant L ou C. X indique alors qu'il faut retrancher dix unités du nombre suivant. Ainsi, XL signifie quarante; & XC, quatre-vingt-dix. L avant X, en cette manière LX, signifie soixante. On a désigné quelquefois quatre cens par CD; mais, cela est rare.

Outre la lettre D, que nous avons dit marquer cinq cens, on peut encore exprimer ce nombre par I avant C renversé, en cette manière IↃ. De même, au lieu de M, qui signifie mille, on se sert quelquefois de I entre deux C, l'un droit & l'autre renversé, en cette sorte CIↃ. Suivant cette convention, on peut exprimer six cens par IↃC, & sept cens par IↃCC, &c.

L'addition de C & Ↄ avant & après, augmente CIↃ en raison décuple. Ainsi CCIↃↃ, signifie

10000 ; CCCIↃↃↃ , 100000 , &c.

Telle étoit la manière commune de marquer les nombres, usitée chez les Romains, qui exprimoient aussi tout nombre de mille par une ligne tirée sur un nombre en général, moindre que mille. Par exemple, V̄ signifie 5000; L̄X̄, 6000. Pareillement M̄ signifie 1000000; M̄M̄, 2000000, &c.

Outre cela, 1.° certaines libertés ou variations ont été admises, au moins dans quelques Écrivains modernes. Par exemple, IIX signifie 8 : IICIX, 89. 2.° Certains Caractères, qui semblent avoir du rapport aux lettres, ont été en usage. Par exemple, M, par lequel on exprime mille, a été formé de CXↃ, ou CIↃ, dont la moitié, c'est-à-dire, IↃ étoit prise pour cinq cens. De même, afin d'avoir peut-être plus de commodité pour écrire, IↃ semble avoir été changé en D.

Nous ignorons, au reste, comment les Romains faisoient leurs calculs par le moyen de ces nombres. Ils avoient sans doute une Arithmétique comme nous, & peut-être ne seroit-il pas impossible de la retrouver; mais, ce seroit une recherche de pure curiosité. Le Caractère Arabe, qui a prévalu par tout, nous en exempte.

Quant aux Grecs, ils avoient trois manières d'exprimer les nombres. 1.° La manière la plus simple étoit par chaque lettre en particulier, suivant la place qu'elle occupoit dans l'alphabet, afin d'exprimer un nombre depuis *α*, I, jusqu'à ω, 24. C'est de cette manière, que sont distingués les Livres de l'Iliade dans Homère. 2.° Il y avoit une autre manière, que l'on pratiquoit par une division de l'alphabet en huit unités, *α*, 1; ϐ, 2; γ, 3; δ, 4, &c. Huit dixaines, ι, 10; κ, 20; λ, 30, &c. Huit centaines, ρ, 100; σ, 200; τ, 300; &c. Ils exprimoient mille par un point ou un accent sous une lettre. Par exemple, α signifie 1000; ϐ, 2000; γ, 3000; &c. 3.° Les Grecs avoient une troisième manière, qui se pratiquoit, par le moyen de six lettres capitales, en cette sorte: I valoit un, parce qu'il venoit de ἴα, qui se disoit pour μία, *una*, une. Π marquoit 5, parce qu'il étoit pris de πέντε, *quinque*, cinq. Δ signifioit 10, parce qu'il étoit dérivé de δέκα, *decem*, dix. H désignoit 100, parce qu'il étoit tiré de ἑκατὸν, *centum*, cent. X signifioit 1000, parce qu'on le faisoit venir de χίλια, *mille*, mille. M. exprimoit, 10000, parce qu'on le tiroit de μυρια, *decies mille*, dix mille.

Ces six lettres majuscules ou capitales, pouvoient se redoubler elles-mêmes jusqu'à quatre fois, à l'exception du Π, qui ne se redoubloit point. Elles pouvoient aussi se mutiplier avec les autres, pour faire tous les nombres, comme II marquoit 2; III, 3; IIII, 4; ΔΔ, 20; ΔΔΔ, 30; ΔΔΔΔ, 40. De même ΔI valoit 11; ΔΔI, 21; ΠI, 6; ΔΠ, 15; &c.

Que si l'on mettoit ces mêmes

lettres dans un grand Π, excepté I, qui ne s'y mettoit jamais, parce que l'unité ne multiplie point, le Π marquoit qu'il falloit prendre cinq fois le nombre de la lettre, qui lui étoit inſérée. Ainſi, |Δ| exprimoit cinq fois dix, c'eſt-à-dire, 50; |H|, cinq fois cent, c'eſt-à-dire, 500; |X|, cinq fois mille, c'eſt-à-dire, 5000, &c. De même, pour faire quelque combinaiſon, |Δ| I, marquoit 51; |Δ| Π, 55; |Δ| Δ, 60; |Δ| H, 150, &c.

Le Caractère François, ainſi appellé, parce que les François l'ont inventé, & en font principalement uſage, eſt plus ordinairement nommé chiffre de compte ou de finance. Ce n'eſt proprement qu'un chiffre Romain en lettres non majuſcules. Ainſi, au-lieu d'exprimer 56 par LVI en chiffre Romain, on l'exprime en plus petits Caractères par lvj, & ainſi du reſte. On en fait principalement uſage dans les Chambres des Comptes, dans les comptes que rendent les Tréſoriers, les Receveurs & autres perſonnes employées dans l'adminiſtration des revenus.

Caractères d'Abréviation.

On ſe ſert auſſi du mot *Caractère* en pluſieurs arts pour exprimer un ſymbole, deſtiné à communiquer d'une manière plus conciſe & plus immédiate, la connoiſſance des choſes.

Paul Diacre attribue l'invention de ces Caractères à Ennius, qui en inventa, dit-il, les premiers onze cens. Tyron, affranchi de Cicéron, Philargyrus, Faunius & Aquila, affranchis de Mécene, y en ajoûterent un bien plus grand nombre. Enfin, Séneque en fit une collection, qu'il mit en ordre, & il en augmenta le nombre juſqu'à cinq mille. On peut lire les Notes de Tyron à la fin des Inſcriptions de Gruter.

Valérius Probus, Grammairien du tems de Néron, travailla avec ſuccès à expliquer les Notes des Anciens. Paul Diacre écrivit un ample traité touchant l'explication des Caractères de droit, ſous le regne de l'empereur Conrad I; & Goltzius en fit un autre pour l'explication des médailles.

On fait un uſage particulier de pluſieurs Caractères différens dans les Mathématiques, & ſur tout en Algebre, en Géométrie, en Trigonométrie & en Aſtronomie; auſſi-bien qu'en Médecine, en Chimie, en Muſique, &c. Mais, nous ne nous arrêterons point à ces objets, qui ſuppoſent des connoiſſances, que ne ſont pas cenſés avoir les Lecteurs de cet Ouvrage. Nous parlerons ſeulement des Caractères uſités en Aſtronomie, pour déſigner les principaux ſignes céleſtes. Voici ces Caractères:

♄ Saturne.
♃ Jupiter.
♂ Mars.
♀ Vénus.
☿ Mercure.
☉ Le Soleil.
☾ La Lune.
♁ La Terre.

♈ Le Bélier.

♉ Le Taureau.

♊ Les Gémeaux.

♋ Le Cancer.

♌ Le Lion.

♍ La Vierge.

♎ La Balance.

♏ Le Scorpion.

♐ Le Sagittaire.

♑ Le Capricorne.

♒ Le Verſeau.

♓ Les Poiſſons.

Voici les Caractères de tems. A. M. *ante meridiem*, ou avant midi. P. M. *poſt meridiem*, ou après midi. M. *manè*, ou matin. S. *ſerò*, ou ſoir.

Les Caractères uſités parmi les anciens Avocats & dans les anciennes Inſcriptions, ſont: §. Paragraphe. ff. Digeſte. E. *Extra*. S. P. Q. R. *Senatus Populuſque Romanus*. Le Sénat & le Peuple Romain. S. cto. *Senatus conſulto*, par arrêt du Sénat. P. P. *Pater patriæ*, pere de la Partie. C. Code. C. C. *Conſules*, Conſuls. T. *Titulus*, Titre, &c.

Le Caractère qu'on met ſur les tombes, ſont: S. V. *Siſte*, *Viator*, arrête-toi, Voyageur. M. S. *Memoriæ ſacrum*, conſacré à la Mémoire. D. M. *Diis Manibus*, aux Dieux Manes. I. H. S. *Jeſus*, Jeſus. X. P. c'eſt un Caractère trouvé ſur d'anciens monumens, ſur la ſignification duquel les Interpretes ne s'accordent pas.

Les Caractères, dont on fait uſage en Grammaire, en Rhétorique, en Poëſie, &c., ſont tels: , Caractère d'un *Comma* ou d'une virgule. ; Sémicolon, un point & une virgule. : Colon, deux points. . Un point. ! Exclamation. ? Interrogation. () Parenthefe. ' Apoſtrophe. ´ Accent aigu. ` Accent grave. ^ Accent circonflexe. ˘ Breve. » Guillemet. † Renvoi. §. ſection ou paragraphe.

Outre les acceptions, qui précedent, où le mot *Caractère* ſe prend pour lettre, il déſigne auſſi la grandeur relative d'un Caractère ou d'une lettre à une autre. Ainſi, on dit, en fait d'écriture & d'impreſſion, un gros Caractère, un petit Caractère. On diſtingue en écriture quatre ſortes de Caractères, le gros titulaire, le moyen ou le Caractère de finance, la coulée commune & la minute. Les Caractères, en écriture & en impreſſion, ſe diſtinguent encore relativement à une certaine forme particulière. L'on a donc en écriture, le bâtard ou italien, & le rond ou financier; & en impreſſion, le romain & l'italique.

Voilà ce qu'on peut dire ici de plus important ſur le mot *Caractère*, pris dans ſon ſens propre & primitif, c'eſt-à-dire, pour une marque qui ſert à déſigner quelque choſe. Mais, il ſe prend en beaucoup d'autres ſens. La ſignification, qu'on lui donne, eſt alors figurée. Le mot, dont il s'agit, n'eſt pas le ſeul qu'on ait tranſporté du propre au figuré. On peut dire avec aſſez de vérité, que preſque tous les mots de notre langue ſont dans ce cas. Il y en a même

quelques-uns, qui ont perdu leur ſens propre, & qui n'ont plus que le ſens métaphorique, comme *aveuglement*, *baſſeſſe*. Il y en a d'autres, qui s'employent plus ſouvent dans le ſens métaphorique que dans le ſens propre. Il y en a d'autres enfin, qui s'employent également & auſſi ſouvent dans l'un que dans l'autre. Le mot *Caractère* eſt de ce nombre. Voici ſes principales acceptions dans le ſens figuré. Elles ont toutes, ainſi que les acceptions de cette eſpèce, un rapport plus ou moins éloigné au ſens propre, c'eſt-à-dire, qu'elles déſignent une ſorte de marque ou d'empreinte ſubſiſtante avec plus ou moins de ténacité. On peut même ajoûter que le mot *Caractère* eſt un de ceux, où le ſens propre differe le moins du ſens figuré.

Caractère en morale.

C'eſt la diſpoſition habituelle de l'ame, par laquelle on eſt plus porté à faire, & l'on fait en effet plus ſouvent des actions d'un certain genre, que des actions d'un genre oppoſé. Ainſi, un homme, qui pardonne rarement, ou qui ne pardonne jamais, eſt d'un Caractère vindicatif. Nous diſons *rarement* ou *jamais*. En effet, le Caractère eſt formé, non par la diſpoſition rigoureuſement conſtante, mais par la diſpoſition habituelle, c'eſt-à-dire, la plus fréquente dans laquelle l'ame ſe trouve.

M. Duclos, dans ſes conſidérations ſur les mœurs, remarque avec grande raiſon, que la plûpart des fautes & des ſottiſes des hommes dans leur conduite, viennent de ce qu'ils n'ont pas l'eſprit en équilibre, pour ainſi dire, avec leur Caractère. Cicéron, par exemple, étoit un grand eſprit & une ame foible. C'eſt pour cela qu'il fut grand Orateur & homme d'État médiocre ; & ainſi des autres.

Caractère des Nations.

Le Caractère d'une nation conſiſte dans une certaine diſpoſition habituelle de l'ame, qui eſt plus commune chez une nation que chez une autre, quoique cette diſpoſition ne ſe rencontre pas dans tous les membres qui compoſent la nation. Ainſi, le Caractère des François eſt la légereté, la gaieté, la ſociabilité, l'amour de leurs Rois & de la Monarchie même, &c.

Dans les Nations, qui ſubſiſtent depuis long-tems, on remarque un fond de Caractère, qui n'a point changé. Ainſi, les Athéniens, du tems de Démoſthène, étoient grands amateurs de nouvelles ; ils l'étoient du tems de Saint Paul, & ils le ſont encore aujourd'hui. On voit auſſi dans le livre admirable de Tacite ſur les mœurs des Germains, des choſes qui ſont encore vraies aujourd'hui, de leurs deſcendans.

Il y a grande apparence que le climat influe beaucoup ſur le Caractère général ; car, on ne ſçauroit l'attribuer à la forme du gouvernement, qui change toujours au bout d'un certain tems. Cependant, il ne faut pas croire que

la forme du gouvernement, lorsqu'elle subsiste long-tems, n'influe aussi à la longue sur le Caractère d'une nation. Dans un État despotique, par exemple, le peuple doit devenir bientôt paresseux, vain & amateur de la frivolité. Le goût du vrai & du beau doit s'y perdre. On n'y doit, ni faire, ni penser de grandes choses.

(*a*) M. Rollin, entr'autres regles qu'il prescrit, dans son Traité des Études, pour la lecture de l'Histoire profane, veut qu'on étudie sur tout le Caractère des peuples & même des grands Hommes, dont il y est parlé. » Pour ce qui » regarde, dit-il, le Caractère des » peuples, je ne puis rien faire de » mieux, que de renvoyer le » Lecteur aux remarques, que » M. Bossuet a faites sur ce sujet » dans la seconde partie de son » discours sur l'Histoire universelle. Cet ouvrage est l'un des plus » admirables, qui aient paru de » notre tems, je ne dis pas seulement par la beauté & par la » sublimité du style, mais encore » plus par la grandeur des choses » mêmes, par la solidité des réflexions, par la profonde connoissance du cœur humain & par » cette vaste étendue, qui embrasse tous les siecles & tous les » Empires. On y voit avec un » plaisir infini passer comme en » revue tous les peuples & toutes » les nations du monde avec leurs » bonnes & mauvaises qualités, » avec leurs mœurs, leurs coûtumes, leurs inclinations différentes, Égyptiens, Assyriens, » Perses, Medes, Grecs, Romains. On y voit tous les » royaumes du monde sortir comme de terre, s'élever peu à peu » par des accroissemens insensibles, étendre ensuite de tous » côtes leurs conquêtes, parvenir » par différens moyens au faîte » de la grandeur humaine, & par » des révolutions subites, tomber » tout d'un coup de cette élévation, & aller pour ainsi dire se » perdre & s'abîmer dans le même néant d'où ils étoient sortis. » Mais, ce qui est bien plus digne » d'attention, on y voit dans les » mœurs mêmes des peuples, » dans leurs Caractères, dans » leurs vertus & leurs vices, la » cause de leur agrandissement & » de leur chûte. On y apprend » non seulement à démêler ces » ressorts secrets & cachés de la » politique humaine, qui donnent le mouvement à toutes les » actions & à toutes les entreprises; mais à y reconnoître par-tout » un Être souverain, qui veille & » préside à tout, qui regle & conduit tous les événemens, qui dispose & décide en maître du sort » de tous les Royaumes & de tous » les Empires du monde. Je ne » puis donc trop exhorter ceux, » qui sont chargés de l'éducation » de la jeunesse, à lire & à étudier avec attention cet excellent Livre, si capable de former en même tems & l'esprit » & le cœur; & après l'avoir bien » étudié eux-mêmes, à tâcher d'en » inspirer le goût à leurs éleves.

(*a*) Tom. II. pag. 149, *& suiv.*

» Ce que j'ai dit des Peuples, » continue M. Rollin, on doit » l'entendre aussi des grands » Hommes, des Personnages cé- » lebres, qui se sont distingués » en bien ou en mal dans chaque » nation, dont il faut s'appliquer » avec soin à étudier le génie, le » naturel, les vertus, les défauts, » les qualités particulières & per- » sonnelles, en un mot, un certain » fond d'esprit & de conduite, » qui domine en eux, & qui les » caractérise; car, c'est-là propre- » ment les connoître. Autrement, » on n'en voit que la surface & » le dehors; & ce n'est pas par » l'habillement, ni même par le » visage seul, qu'on discerne les » hommes, & qu'on en peut ju- » ger.

» Il ne faut pas croire non plus » que ce soit principalement par » les actions d'éclat, qu'on les » puisse connoître. Quand ils se » donnent en spectacle au Public, » ils peuvent se contrefaire & se » contraindre, en prenant pour » un tems le visage & le masque, » qui conviennent au personnage » qu'ils ont à soûtenir. C'est dans » le particulier, dans l'intérieur, » dans le cabinet, dans le do- » mestique, qu'ils se montrent » tels qu'ils sont, sans déguise- » ment & sans apprêt. C'est-là » qu'ils agissent & qu'ils parlent » d'après nature. Aussi, c'est sur » tout dans ces endroits, qu'il » faut étudier les grands Hommes » pour en porter un jugement » certain; & c'est l'avantage in- » estimable, qu'on trouve dans » Plutarque, & par où l'on peut » dire qu'il l'emporte infiniment » sur tous les autres Historiens. » Dans les vies, qu'il nous a lais- » sées des grands Hommes céle- » bres parmi les Grecs & les Ro- » mains, il descend dans un dé- » tail, qui fait un plaisir infini. » Il ne se contente pas de mon- » trer le capitaine, le conqué- » rant, le politique, le magistrat, » l'orateur; il ouvre à ses Lec- » teurs l'intérieur de la maison, » ou plutôt le fond du cœur de » ceux, dont il parle; & il leur » y fait voir le pere, le mari, le » maître, l'ami. On croit vivre » & s'entretenir avec eux, être » de leurs parties & de leurs pro- » menades, assister à leurs repas » & à leurs conversations (*a*). » Cicéron dit quelque part, qu'en » marchant dans Athènes & dans » les lieux circonvoisins, on ne » pouvoit faire un pas sans ren- » contrer quelque ancien monu- » ment d'Histoire, qui rappel- » loit dans l'esprit le souvenir des » grands Hommes, qui y avoient

---

(*a*) J'ai publié, l'année dernière, une espèce d'Abrégé de cet excellent traité de Plutarque, sous le titre de *Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes illustres de Plutarque.* Ce Livre qui ne forme qu'un petit Volume, devroit être sans cesse entre les mains des jeunes gens de l'un & de l'autre sexe. Je n'ai autre chose à ajoûter après l'éloge que fait M. Rollin, du traité dont je l'ai extrait.

» autrefois vécu, & qui les ren-
» doit en quelque sorte présens.
» Ici, c'étoit un jardin, où l'on
» s'imaginoit voir encore les tra-
» ces de Platon, qui s'y prome-
» noit en traitant des plus graves
» matières de Philosophie. Là,
» c'étoit le lieu des assemblées
» publiques, où Eschine & Dé-
» mosthène sembloient encore
» plaider l'un contre l'autre. On
» croyoit, en parcourant les
» bords de la mer, y entendre la
» voix de l'orateur Grec, qui
» apprenoit à vaincre le bruit tu-
» multueux des assemblées, en
» surmontant celui des flots. Il
» me semble que la lecture des
» Vies de Plutarque produit un
» effet à peu près semblable, en
» nous rendant comme présens
» les grands Hommes dont il
» parle, & en nous donnant de
» leurs mœurs & de leurs ma-
» nières, une idée aussi vive &
» aussi animée, que si nous avions
» vécu & conversé avec eux. On
» connoît plus parfaitement le
» fond du génie, de l'esprit, du
» Caractère d'Alexandre par la
» vie assez courte & assez abré-
» gée, qu'en a fait Plutarque,
» que par l'histoire fort détaillée
» & fort circonstanciée, qu'en
» ont écrit Quinte-Curse & Ar-
» rien.

» Cette connoissance exacte du
» Caractère des grands Hommes
» fait une partie essentielle de
» l'Histoire; c'est pour cela qu'or-
» dinairement les bons Historiens
» ont soin de donner un précis &
» une idée générale des bonnes &
» des mauvaises qualités de ceux
» qui ont le plus de part aux évé-
» nemens, dont ils entreprennent
» de faire le récit. Tels sont dans
» Salluste les portraits de Catili-
» na, de Marius, de Sylla; tels
» dans Tite-Live, ceux de Fu-
» rius Camillus, d'Annibal & de
» tant d'autres.

» C'est en étudiant avec atten-
» tion les qualités dominantes &
» des peuples en général & des
» grands capitaines en particulier,
» qu'on se met en état de bien
» juger de leurs desseins, de leurs
» actions, de leurs entreprises,
» & qu'on peut même prévoir
» quelle en sera la suite. Philo-
» pœmen, ce capitaine si sensé,
» voyant d'un côté la mollesse &
» la nonchalance d'Antiochus,
» qui s'amusoit à des festins & à
» des noces, & de l'autre l'atten-
» tion & l'activité infatigable des
» Romains, n'eut pas de peine à
» deviner de quel côté tourneroit
» la victoire. Polybe, en plu-
» sieurs endroits de son histoire,
» a soin, par de sages réflexions,
» de rendre son Lecteur attentif
» aux qualités personnelles des
» grands Hommes, dont il parle,
» & de faire remarquer que les
» conquêtes des Romains étoient
» l'effet d'un plan concerté de
» loin, & conduit à son exécu-
» tion par des voies, dont l'habi-
» leté des capitaines rendoit le
» succès presque immanquable.
» C'est par cette étude profonde
» du génie & du Caractère des
» hommes; c'est en examinant à
» fond la nature & la constitution
» des différentes sortes de gou-
» vernement & des causes na-

„ turelles,

» turelles; qui, par la suite des » tems, en changent la forme; » enfin, c'est en faisant de sérieu- » ses réflexions sur la disposition » présente des affaires & des es- » prits, que ce même Historien, » dans le sixième livre de ses his- » toires, pousse la sagacité de la » conjecture & la prévoyance de » l'avenir, jusqu'à déclarer nette- » ment que tôt ou tard l'État de » Rome retombera dans la Mo- » narchie. « *

Caractère Sacramentel.

C'est une marque spirituelle & ineffaçable, imprimée à l'ame par quelques sacremens; ce qui fait qu'on ne peut pas réïtérer ces sacremens.

Il n'y a que trois sacremens, qui impriment Caractère; sçavoir, le Baptême, la Confirmation & l'Ordre. Aussi ne les réïtère-t-on jamais, même aux Hérétiques, pourvu qu'en les leur conférant, il n'ait rien manqué d'essentiel dans la forme ni dans la matière.

L'existence & la réalité du Caractère sacramentel sont fondées sur quelques passages de Saint Paul, qui ne paroissent pas également concluans, non seulement aux Protestans, mais même à plusieurs Théologiens Catholiques. On en trouve des preuves plus solides dans la tradition. Saint Augustin, entr'autres, écrivant contre les Donatistes, & parlant des sacremens de Baptême & d'Ordre, dit: *Utrumque sacramentum est, & quadam consecratione utrumque homini datur; illud cùm Baptisatur, istud cùm Ordinatur; ideoque in Catholica Ecclesia, utrumque non licet iterari.* La même chose est prouvée par la doctrine de toute l'Église d'Afrique contre les Donatistes, qui rebaptisoient & réordonnoient les Catholiques.

Le Caractère sacramentel ne se perd, ni par le crime, ni par l'hérésie, ni par le schisme. Voilà ce qu'enseigne l'Église.

Quant à la nature ou l'essence du Caractère sacramentel, les Théologiens sont partagés entr'eux. Durand dit que le Caractère sacramentel n'est point une qualité absolue, distincte de l'ame, mais une simple relation de raison, ou une dénomination extérieure, par laquelle l'homme baptisé, confirmé, ou ordonné, est disposé par la seule volonté de Dieu, ou rendu propre à exercer, soit passivement, soit activement, quelques fonctions simples. Scot convient que le Caractère n'est pas une qualité absolue; mais, il prétend que c'est une relation réelle, que l'ame reçoit de dehors. D'autres, enfin, soûtiennent que c'est quelque chose de réel & d'absolu, une espèce de puissance pour exercer ou recevoir des choses saintes, & qui réside dans l'entendement comme dans son sujet immédiat.

Les Protestans nient l'existence du Caractère sacramentel, & disent qu'il a été imaginé par le pape Innocent III. Cependant, ils ne réïterent ni ne veulent qu'on réïtere le Baptême.

Caractère dans les Personnages de théatre.

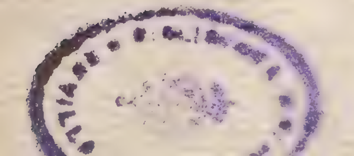
Le Caractère dans les personnages, qu'un poëte Dramatique introduit sur la scene, est l'inclination, ou la passion dominante, qui éclate dans toutes les démarches & les discours de ces personnages, qui est le principe & le premier mobile de toutes leurs actions; par exemple, l'ambition dans César, la jalousie dans Hermione, la probité dans Burrhus, l'avarice dans Harpagon, l'hypocrisie dans Tartufie, &c.

Les Caractères en général sont les inclinations des hommes, considérés par rapport à leurs passions. Mais, comme parmi ces passions, il y en a qui sont en quelque sorte attachées à l'humanité, & d'autres qui varient selon les tems & les lieux, ou selon les usages propres à chaque nation; il faut aussi distinguer des Caractères généraux & des Caractères particuliers.

Dans tous les siecles & dans toutes les nations, on trouvera des Princes ambitieux, qui préferent la gloire à l'amour; des Monarques, à qui l'amour a fait négliger le soin de leur gloire; des Héroïnes, distinguées par la grandeur d'ame, telles que Cornélie, Andromaque; des femmes, dominées par la cruauté & la vengeance, comme Athalie & Cléopâtre dans Rodogune; des ministres fideles & vertueux, & de lâches flatteurs. De même, dans la vie commune, qui est l'objet de la comédie, on rencontre par tout & en tout tems, de jeunes gens étourdis & libertins, des valets fourbes & menteurs, des vieillards avares & fâcheux, des riches insolens & superbes. Voilà ce qu'on appelle Caractères généraux. Mais, parce qu'en conséquence des usages établis dans la société, ces Caractères ne se produisent pas sous les mêmes formes dans tous les païs, & qu'une passion, qui est la même en soi, varie d'un siecle à l'autre, n'agit pas aujourd'hui comme elle faisoit il y a deux ou trois mille ans chez les Grecs & chez les Romains, & que dans un même siecle elle n'agit pas à Londres comme à Rome, ni à Paris comme à Madrid, il en résulte des Caractères particuliers, communs toutefois à chaque nation.

Enfin, parce que dans une même nation, les usages varient encore non seulement de la ville à la cour, d'une ville à une autre ville, mais même d'une société à une autre société, d'un homme à un autre homme; il en naît une troisième espèce de Caractère, auquel on donne promprement ce nom, & qui, dominant dans une piece de théatre, en fait ce que nous appellons une piece de Caractère; genre, dont M. Riccoboni attribue l'invention aux François; tels sont le Mysanthrope, le Joueur, le Glorieux, &c.

Il faut de plus observer qu'il y a certains ridicules, attachés à un climat, à un tems, qui, dans d'autres climats & dans d'autres tems, ne formeroient plus un Caractère; tels sont les Précieuses



ridicules & les Femmes sçavantes de Molière, qui n'ont plus en France le même sel que dans leur nouveauté, & qui n'auroient aucun succès en Angleterre, où les singularités, que frondent ces pieces, n'ont jamais dominé.

Le Caractère, dans ce dernier sens n'est donc autre chose, qu'une passion dominante, qui occupe tout à la fois le cœur & l'esprit; comme l'ambition, l'amour, la vengeance dans le tragique; l'avarice, la vanité, la jalousie, la passion du jeu dans le comique.

L'on peut encore distinguer les Caractères simples & dominans, tels que ceux que nous venons de nommer, d'avec les Caractères accessoires, qui leur sont comme subordonnés. Ainsi, l'ambition est soupçonneuse, inquiete, inconstante dans ses attachemens, qu'elle noue ou rompt selon ses vues. L'amour est vif, impétueux, jaloux, quelquefois cruel. La vengeance a pour compagnes la perfidie, la duplicité, la colère & la cruauté. De même, la défiance & la lésine accompagnent ordinairement l'avarice. La passion du jeu entraîne après elle la prodigalité dans la bonne fortune, l'humeur & la brusquerie dans les revers. La jalousie ne marche guere sans la colère, l'impatience, les outrages; & la vanité est fondée sur le mensonge, le dédain & la fatuité. Si le Caractère simple & principal est suffisant, pour conduire l'intrigue & remplir l'action, il n'est pas besoin de recourir aux Caractères accessoires; mais, si ces derniers sont naturellement liés au Caractère principal, on ne sçauroit les en détacher sans l'estropier.

M. Riccoboni, dans ses observations sur la comédie, prétend que la manière de bien traiter le Caractère, c'est de ne lui en opposer aucun autre, qui soit capable de partager l'intérêt & l'attention du spectateur. Mais, rien n'empêche qu'on ne fasse contraster les Caractères; & c'est ce qu'observent les bons Auteurs. Par exemple, dans Britannicus, la probité de Burrhus est en opposition avec la scélératesse de Narcysse, & la crédule confiance de Britannicus avec la dissimulation de Néron.

Le même Auteur observe qu'on peut distinguer les pieces de Caractère, des comédies de Caractère mixte; & par ces dernières il entend celles, où le Poëte peut se servir d'un Caractère principal, & lui associer d'autres Caractères subalternes. C'est ainsi qu'au Caractère du Mysanthrope, qui fait le Caractère dominant de sa fable, Molière a ajoûté ceux d'Araminte & de Célimène, l'une coquette, & l'autre médisante, & ceux des petits-maîtres, qui ne servent tous qu'à mettre plus en évidence le Caractère du Mysanthrope. Le Poëte peut encore joindre ensemble plusieurs Caractères, soit principaux, soit accessoires, sans donner à aucun d'eux assez de force pour le faire dominer sur les autres; tels sont l'École des maris, l'École des femmes & quelques autres comédies de Molière.

C'eſt une queſtion de ſçavoir, ſi l'on peut & ſi l'on doit, dans le comique, charger les Caractères pour les rendre plus ridicules. D'un côté, il eſt certain qu'un Auteur ne doit jamais s'écarter de la nature, ni la faire grimacer. D'un autre côté, il n'eſt pas moins évident que dans une comédie on doit peindre le ridicule & même fortement. Or, il ſemble qu'on n'y ſçauroit mieux réuſſir qu'en raſſemblant le plus grand nombre de traits propres à le faire connoître, & par conſéquent qu'il eſt permis de charger les Caractères. Il y a en ce genre deux extrêmités vicieuſes, & Molière a connu, mieux que perſonne, le point de perfection, qui tient le milieu entr'elles. Ses Caractères ne ſont, ni auſſi ſimples que ceux des Anciens, ni auſſi chargés que ceux de nos contemporains. La ſimplicité des premiers, qui n'eſt point un défaut en ſoi, n'auroit cependant pas été du goût du ſiecle de Molière; mais, l'affectation des Modernes, qui va juſqu'à choquer la vraiſemblance, eſt encore plus vicieuſe. Qu'on caractériſe les paſſions fortement, à la bonne heure; mais, il n'eſt jamais permis de les outrer.

Enfin, une qualité eſſentielle au Caractère, c'eſt qu'il ſe ſoûtienne; & le Poëte eſt d'autant plus obligé d'obſerver cette regle, que dans le tragique, ſes Caractères ſont, pour ainſi dire, tous donnés par la Fable ou par l'Hiſtoire. C'eſt pourquoi, Horace dit:

Aut famam ſequere, aut ſibi convenientia finge.

Dans le comique, il eſt maître de ſa fable, & il doit y diſpoſer tout de manière que rien ne s'y démente, & que le ſpectateur y trouve à la fin, comme au premier acte, les perſonnages introduits, guidés par les mêmes vues, agiſſant par les mêmes principes, ſenſibles aux mêmes intérêts, en un mot les mêmes qu'ils ont paru d'abord. C'eſt le précepte d'Horace dans ſon Art poëtique.

Servetur ad imum
Qualis ab incœpto proceſſerit, & ſibi conſtet.

Caractère d'un Ouvrage.

C'eſt la différence ſpécifique, qui le diſtingue d'un autre ouvrage de même genre. Ainſi, l'ode, l'éclogue, l'élégie, le poëme épique, la tragédie, la comédie, &c. ſont des ouvrages de Poëſie ou des poëmes; mais, chacun a ſes principes, ſes regles, ſon ton propre & particulier. C'eſt ce qu'on appelle ſon Caractère. De même, dans l'éloquence, un plaidoyer, un ſermon, un panégyrique, ſont des diſcours oratoires. La différence de la méthode, que l'on y ſuit, & celle du ſtyle que l'on y employe, forment leur Caractère propre & particulier.

Caractère en parlant d'un Auteur.

Le Caractère, en parlant d'un Auteur, eſt la manière, qui lui eſt propre & particulière de traiter un ſujet, dans un genre que d'autres ont traité comme lui, ou

avant lui, & ce qui le distingue de ces Auteurs. Ainsi l'on dit, en parlant des poëtes Lyriques, que Pindare est sublime, & quelquefois obscur, entortillé; qu'Anacréon, est doux, tendre, élégant; qu'Horace à l'élevation de l'un & la mollesse de l'autre, que Malherbe est noble, harmonieux; Rousseau impétueux, hardi; la Motte ingénieux & délicat. M. de Fénelon trace ainsi, en peu de mots, les Caractères des principaux Historiens de l'Antiquité: » Hérodote, dit-il, raconte par» faitement; il a même de la gra» ce par la variété des matières; » mais, son ouvrage est plutôt un » recueil des relations des divers » païs, qu'une histoire qui ait de » l'unité.

» Polybe est habile dans l'art » de la guerre & dans la politi» que; mais, il raisonne trop, » quoiqu'il raisonne très-bien. Il » va au de-là des bornes d'un sim» ple Historien. Il développe cha» que événement dans sa cause. » C'est une anatomie exacte, &c.

» Sallufte a écrit avec une no» blesse & une grace singulières; » mais, il est trop étendu en » peintures de mœurs & en por» traits de personnes, dans deux » histoires très-courtes.

» Tacite montre beaucoup de » génie, avec une profonde con» noissance des cœurs les plus » corrompus; mais, il affecte trop » une brieveté mystérieuse. Il est » trop plein de tours poëtiques » dans ses descriptions. Il a trop » d'esprit, il raffine trop. Il attribue » aux plus substils ressorts de la po» litique, ce qui ne vient souvent » que d'un mécompte, que d'une » humeur bisarre, que d'un capri» ce, &c.

On voit par cet échantillon, que le Caractère des Auteurs ne consiste pas moins dans leurs défauts que dans leurs perfections; & comme, il n'est point de genre d'écrire, qui n'ait son Caractère particulier, il n'est point non plus d'Auteur, qui n'ait le sien. L'un & l'autre sont fondés sur la différente nature des matières, & sur la différence des génies.

CARACTÉRISTIQUE, terme, qui se dit de ce qui caractérise une chose ou une personne, c'est-à-dire, de ce qui constitue son caractère, par lequel on en fait la distinction d'avec toutes les autres choses.

Caractéristique est un mot, dont on se sert particulèrement en Grammaire pour exprimer la principale lettre d'un mot, qui se conserve dans la plûpart de ses tems, de ses modes, de ses dérivés & composés.

La lettre Caractéristique marque souvent l'étymologie d'un mot; & elle doit être conservée dans son orthographe, comme *r* est dans le mot *course*, *mort*, &c.

Les lettres Caractéristiques sont d'un grand usage dans la Grammaire Grecque, particulièrement dans la formation des tems, parce qu'elles sont les mêmes dans les mêmes tems de tous les verbes de la même conjugaison, excepté le tems présent, qui a différentes Caractéristiques, & le futur, l'aoriste premier, le

prétérit parfait & le plus que parfait de la quatrième conjugaison, qui ont deux Caractéristiques.

Caractéristique, en littérature, se dit de ce qui sert à caractériser, à distinguer les Ouvrages & les Auteurs. Ainsi, l'élévation & la véhémence sont les traits Caractéristiques de Corneille ; la noblesse & l'élégance, ceux de Racine.

CARACYLÉE, *Caracylea*, (*a*) Archiprêtresse d'Ancyre, sous l'empire d'Antonin le Pieux. Elle descendoit des Rois, apparemment de Déjotarus, ou d'Amyntas. Elle étoit femme de Caius Jul. Sévérus, qui fut Consul.

CARAITES, *Caraïtæ*, (*b*) espèce de secte parmi les Juifs. Ce nom vient de l'Hébreu *Caraï*, ou *Caraïm*, qui veut dire des gens consommés dans l'étude de l'Ecriture, des gens attachés au texte & à la lettte de l'Écriture. C'est-là, en effet, le caractère propre des Caraïtes.

Ils sont opposés aux Rabbinistes, en ce que les Rabbinistes admettent toutes les traditions des Anciens; au lieu que les Caraïtes sont plus attachés au texte & à la lettre des Livres Saints, & qu'ils n'admettent pas légérement ce que l'on veut faire passer pour tradition. Ils ne reçoivent les traditions qu'après les avoir bien examinées, & après s'être assurés qu'elles viennent véritablement des Anciens, & qu'elles n'ont rien de contraire au texte & à l'esprit de l'Écriture. Il y en a qui prétendent que les Caraïtes veulent qu'on s'en tienne au Pentateuque, qu'on le garde à la lettre, sans aucun égard pour les gloses & les interprétations des Rabbinistes.

On dit que les Caraïtes se vantent de descendre d'Esdras, & qu'ils prouvent la succession de leurs Eglises par un catalogue exact de toutes les personnes, qui ont enseigné ou combattu le Caraïsme. Il y en a même qui se donnent encore une plus haute antiquité, puisque ceux, qui vivent aujourd'hui dans la Pologne & dans la Lithuanie, prétendent être descendus des dix Tribus, qui furent emmenées en captivité par Salmanasar. Les Rabbinistes, toujours ennemis déclarés des Caraïtes, assurent que cette secte subsistoit à Jérusalem dès le tems d'Alexandre le Grand; que Jaddus, chef des Rabbinistes, fit un miracle en faveur de ce Prince; & qu'Ananus & Crescanatus, chef des Caraïtes, ne purent point faire la même chose. Tout cela ne mérite aucune attention. On croit avec beaucoup plus de vraisemblance, que les Caraïtes ne parurent que vers le huitième siecle, ou que du moins leur secte fut alors rétablie, dans le tems que les Talmudistes voulurent autoriser leurs traditions, & les mettre au rang des vérités & des pratiques les plus sacrées de la Religion. Un nombre de Juifs zélés pour l'observance de la Loi, s'y opposerent, & ils en furent nommés Caraïtes, comme

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 10.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 254.

uniquement attachés au texte de l'Écriture.

Les Rabbinistes imputent aux Caraïtes, dans le dessein de les rendre plus odieux, la plûpart des erreurs des Sadducéens. Les Caraïtes, de leur côté, rejettent ces imputations, & montrent la pureté de leur foi & de leurs sentimens. Léon de Modene convient en effet, qu'ils admettent l'immortalité de l'ame, la résurrection, les récompenses & les peines de la vie future, tous articles que rejettoient les anciens Sadducéens. Le même se contente donc de les appeller Sadducéens mitigés. Scaliger, Vossius & M. Spanheim, par une erreur qui n'est guere pardonnable à des Sçavans du premier ordre, ont mis les Caraïtes au même rang que les Sabéens, les Mages, les Manichéens & même les Musulmans. Wolfgang, Fabricius & autres disent que les Sadducéens & les Esséniens furent appellés Caraïtes par opposition aux Pharisiens, qui, comme l'on sçait, étoient grands traditionnaires. D'autres croyent que ce sont les Docteurs de la loi, connus sous le nom de *Legis periti*, & dont il est si souvent parlé dans l'Écriture. Toutes ces conjectures sont peu solides. Josephe ni Philon ne font aucune mention des Caraïtes. Cette secte est donc plus récente que ces deux Auteurs. On la croit même postérieure à la collection de la seconde partie du Thalmud, qu'on appelle Gémara. Peut-être même ne commença-t-elle qu'après la compilation de la Mischna, vers le cinquième ou sixième siecle. D'autres, comme nous venons de l'observer ci-dessus, en reculent l'origine jusqu'au huitième siecle.

Wolfius, dans sa Notice sur les Caraïtes, décrit l'origine, le progrès & la décadence de cette secte, d'après les mémoires du Caraïte Mardochée. Voici un extrait de sa description. Alexandre Jannée, roi des Juifs, ayant fait mourir tous les Docteurs de la Loi, & presque tous les Sçavans de la Nation, donna occasion au schisme, qui divisa les Juifs. Simon, fils de Schétach, & frere de la Reine, ayant été soustrait par sa sœur à la fureur du Roi, s'enfuit en Égypte, où il imagina le systême des prétendues traditions. A son retour à Jérusalem, il y débita ses reveries, interprétant la loi à sa fantaisie, & se vantant d'être le dépositaire des connoissances, que Dieu avoit communiquées de bouche à Moïse; en sorte qu'il s'attira un grand nombre de disciples. Mais, il trouva des contradicteurs, qui soûtinrent que tout ce que Dieu avoit révélé à Moïse, étoit écrit, & qu'il falloit s'en tenir là. Cette division donna naissance à deux sectes, dont l'une fut celle des Rabbinistes ou Traditionnaires, parmi lesquels brilla Hillel; l'autre fut celle des Caraïtes, entre lesquels se distingua Juda, fils de Tabbaï.

Wolfius met au nombre des Caraïtes les Sadducéens & les Scribes, dont l'Évangile fait mention. Les Rabbinistes eurent assez d'adresse & assez de crédit pour affoiblir les Caraïtes & pour l'emporter

sur eux. Ceux-ci seroient même entièrement tombés dès le huitième siecle, s'il n'eussent été soûtenus par quelques-uns de leur secte, & en particulier par Anam. Au neuvième siecle, Schalomon, fils de Jérucham, imita le zele d'Anam, & attaqua le fameux Saadias Gaon. Les siecles suivans ne furent pas moins heureux pour les Caraïtes; & produisirent plusieurs Écrivains célebres. La secte étoit encore très-nombreuse au quatorzième siecle; mais, elle a toujours été depuis en déclinant.

Trigland, qui a fait imprimer un traité sur les Caraïtes à Delphes en 1703, explique l'origine des Caraïtes d'une maniere un peu différente de ce qu'on vient de rapporter. Peu après la mort des Prophetes, les Juifs se partagerent touchant les œuvres de surérogation. Les uns soûtenoient qu'elles étoient nécessaires, selon les traditions; & les autres s'en tenoient à ce qui étoit prescrit par la Loi. Ces derniers produisirent la secte des Caraïtes, qui se vantent de venir des Prophetes, Aggée, Zacharie, Malachie & Esdras. Un de leurs principaux Auteurs dit qu'après bien des recherches, il a trouvé qu'au tems de Jean Hyrcan & d'Alexandre son fils, roi des Juifs, Rabbi Juda, fils de Thaddaï, s'opposa à Rabbi Simon, fils de Schétach, qui s'efforcoit d'introduire une loi nouvelle. Ce Juda est donc un des premiers Auteurs des Caraïtes. La Mischna fait mention de cette secte, en parlant de Théphilims; ce qui en fait voir l'antiquité.

M. Prideau nous donne encore une autre histoire de l'origine des Caraïtes. Voici ce qu'il en dit. La compilation du Thalmud ayant paru au commencement du sixième siecle de l'Ére Chrétienne, tous les gens sensés furent si choqués des bagatelles, du galimatias & des fables ridicules & incroyables dont il est plein, & de voir en même tems qu'on osât soûtenir que tout cela venoit de Dieu, qu'ils l'abandonnerent, & ne voulurent faire foi que sur la parole de Dieu, contenue dans les Écritures, ne regardant le Thalmud que comme un ouvrage humain, qu'on ne devoit recevoir qu'avec examen. Ce refus d'admettre le Thalmud comme une regle irréfragable de créance, ne causa cependant aucun schisme parmi eux pendant un assez long-tems. Mais, vers l'an 750, Anam, Juif de Babylone, de la race de David, & Saül son fils se déclarerent ouvertement pour la seule parole de Dieu écrite, à l'exclusion des traditions, qui n'y étoient pas conformes. Leur déclaration donna lieu à un schisme. Ceux, qui soûtenoient le Thalmud avec toutes les traditions, étant presque tous Rabbins, ou éleves des Rabbins, furent nommés Rabbinistes. Les autres, qui rejetterent les traditions humaines, ne recevant pour regle que l'Écriture, furent appellés Caraïtes, comme qui diroit Scripturaires, du mon *Cara*, qui, en langage Babylonien, signifie écriture.

Les Juifs prétendent que la vraie cause de ce schisme vint de

l'ambition d'Anam. Piqué de ce qu'on lui avoit refusé le titre de Gaon, c'est-à-dire, d'Excellent, titre qu'on donnoit à certains Docteurs, & fâché aussi d'avoir échoué dans la poursuite de la charge de chef de la captivité, à laquelle il croyoit avoir de justes prétentions, il fit naître le schisme, dont il est question.

Les Caraïtes passent pour les plus habiles des Docteurs Juifs. Il y en a peu dans l'Occident. La plûpart sont dans la Pologne, dans la Moscovie, à Constantinople, au Caire, & dans plusieurs autres endroits de l'Orient. Vers le milieu du dernier siecle, on en fit un dénombrement. Il s'en trouva en Pologne deux mille, à Caffa dans la Tartarie crimée douze cens, au Caire trois cens, à Damas deux cens, à Jérusalem trente, à Babylone cent, en Perse six cens, en tout quatre mille quatre cens trente. Ce n'est-là qu'un très-petit nombre, en comparaison du gros de la Nation, qui suit le parti des Rabbinistes.

Les Ouvrages des Caraïtes sont peu connus en Europe, quoiqu'ils méritent mieux de l'être que ceux des Rabbinistes. On dit qu'on en a un manuscrit apporté de Constantinople, qui se conserve dans la Bibliotheque des Peres de l'Oratoire de Paris. Les Sçavans, les plus versés dans l'intelligence de l'Hébreu, n'ont d'ailleurs vu que très-peu de leurs écrits. Buxtorf n'en avoit vu aucun. Selden n'en avoit lu que deux. Trigland assure qu'il en a recouvré assez pour en parler avec quelque certitude.

Léon de Modene observe que les Caraïtes modernes ont leurs Synagogues & leurs cérémonies particulières, & qu'ils se regardent comme les seuls vrais observateurs de la Loi, donnant par mépris le nom de Rabbanim à ceux, qui suivent les traditions des Rabbinistes. Ceux-ci, de leur côté, haïssent mortellement les Caraïtes, avec lesquels ils ne veulent ni s'allier, ni même converser, & qu'ils appellent *Mamzerim*, c'est-à-dire bâtards, parce que les Caraïtes n'observent point les usages des Rabbinistes dans les mariages, dans les divorces, dans la purification légale des femmes, &c. Et cette aversion est poussée si loin, que si un Caraïte vouloit passer dans la secte des Rabbinistes, ceux-ci le refuseroient.

Il est cependant faux que les Caraïtes, rejettent absolument toutes sortes de traditions. Ils n'en usent ainsi qu'à l'égard de celles, qui ne leur paroissent pas bien fondées. Selden, qui traite au long de leurs sentimens dans son Livre, intitulé *Uxor hebraïca*, dit qu'outre le texte de l'Écriture, les Caraïtes reçoivent certaines interprétations, qu'ils appellent héréditaires, & qui sont de véritables traditions. Leur théologie ne differe de celle des autres Juifs, qu'en ce qu'elle est plus dégagée de vétilles & de superstitions; car, ils n'ajoûtent aucune foi aux explications des Cabalistes, ni aux sens allégoriques, souvent plus subtils que raisonnables. Ils rejet-

tent aussi toutes les décisions du Thalmud, qui ne sont pas conformes au texte de l'Écriture ou qui n'en résultent pas par des conséquences nécessaires & naturelles. En voici trois exemples.

Le premier regarde les *mizouzot* ou parchemins, que les Juifs Rabbinistes attachent à toutes les portes, par lesquelles ils ont coûtume de passer. Le second concerne les *Thephilims* ou Philactères, dont il est parlé dans le nouveau Testament. Le troisième est sur la défense faite aux Juifs de manger du lait avec de la viande.

(*a*) Les Rabbinistes prétendent que le premier de ces trois articles est formellement ordonné par ces paroles du Deutéronome : *Et ligabis ea quasi signum in manu tua, eruntque & movebuntur inter oculos tuos, scribesque ea in limine & ostiis domûs tuæ ;* c'est-à-dire, » Vous les lierez comme une marque dans votre main ; vous les porterez sur le front entre vos yeux. Vous les écrirez sur le seuil & sur les poteaux de votre maison. « Aaron le Caraïte, dans son Commentaire sur ces paroles, répond qu'on ne doit point les prendre à la lettre, mais que Dieu a seulement voulu faire connoître par-là que dans toutes les circonstances de la vie, son peuple devoit avoir devant les yeux la loi donnée à Moïse. Quant aux *Thephilims*, après y avoir donné une pareille interprétation, les Caraïtes appellent par raillerie les Rabbinistes des ânes bridés de leurs fronteaux. Saint Jérôme explique aussi ce passage dans un sens figuré. Sur le troisième article, que les Rabbinistes croyent expressément défendu par le Deutéronome : *Non coques hædum in lacte matris suæ ;* » Vous ne ferez point cuire le chevreau dans le lait de sa mere ; » Les Caraïtes répondent avec beaucoup de vraisemblance, qu'on doit l'expliquer par cet autre passage : *Tu ne tueras point la mere, quand elle aura des petits, ou qu'elle sera pleine.* A cela les Rabbinistes n'opposent que la tradition & l'autorité de leurs Docteurs ; motif insuffisant, selon les Caraïtes, pour admettre une infinité de pratiques, dont on ne trouve rien dans le Texte sacré.

Les Caraïtes retiennent cependant plusieurs superstitions des Rabbinistes. Schupart montre qu'ils ont les mêmes scrupules, & s'attachent aux mêmes minuties sur l'observation du Sabbat, de la Pâque, des Fêtes, de l'Expiation & des Tabernacles ; qu'ils observent aussi régulièrement les heures de la priere & les jours de jeûne ; qu'ils portent le *zitzit*, ou morceaux de frange aux coins de leurs manteaux ; & qu'ils croyent que tout péché peut-être effacé par la pénitence, au lieu que les Rabbinistes soûtiennent que certains péchés ne peuvent être effacés que par la mort. Les Caraïtes ne croyent pas, comme les Rabbinistes, qu'il doive y avoir du

(*a*) Deuter. c. 6. v. 8, 9.

(*b*) Ibid. c. 14. v. 21.

ſang répandu dans la Circonciſion, ni que ce ſigne de leur Loi doive être donné à l'enfant toujours le huitième jour après ſa naiſſance, & même aux enfans morts ; mais, que l'on doit anticiper ce jour à l'égard de ceux qui ſont en danger. Quant aux divorces, ils conviennent avec les autres Juifs, auſſi bien que dans la manière de tuer & de préparer les viandes permiſes. Ils en different ſeulement ſur les eſpèces d'impuretés & de pollutions légales.

Péringer dit que les Caraïtes de Lithuanie ſont fort différens, & pour le langage, & pour les mœurs, des Rabbiniſtes dont ce païs eſt plein ; qu'ils parlent la langue Turque dans leurs écoles & dans leurs Synagogues, à l'exemple des Tartares Mahométans ; que leurs Synagogues ſont tournées du ſeptentrion au midi, parce que, diſent-ils, Salmanaſar ayant tranſporté leurs peres dans des provinces ſituées au nord de Jéruſalem ; ceux-ci, quand ils vouloient prier, regardoient le côté où étoit ſituée la ville Sainte, c'eſt-a-dire, le midi. Le même Auteur ajoûte qu'ils admettent tous les Livres de l'ancien Teſtament ; opinion oppoſée à celle du plus grand nombre des Sçavans, qui prétendent que les Caraïtes ne regardent comme Canonique que le Pentateuque,& ne reconnoiſſent que trois Prophetes ; ſçavoir, Moïſe, Aaron & Joſué.

Rabbi Caleb, réduit à trois points toutes les différences, qui ſe rencontrent entre les Caraïtes & les Rabbiniſtes. 1.° Les Caraïtes nient que la Loi orale ou la tradition viennent de Moïſe, & rejettent la Cabale. 2.° Ils abhorrent le Thalmud. 3.° Ils obſervent les fêtes, comme le Sabbat, beaucoup plus rigoureuſement que leur adverſaires ; à quoi l'on peut ajoûter qu'ils étendent preſque à l'infini les degrés prohibés pour le mariage. Les Caraïtes ont encore ceci de particulier, c'eſt que, ſelon l'ancienne coûtume des Juifs, ils reglent leurs fêtes ſur l'apparition de la lune, & blâment les Rabbiniſtes, qui, dans leur calendrier, ſe ſervent des calculs aſtronomiques.

CARALIS, *Caralis*, Κάραλις, (*a*) ville maritime de l'iſle de Sardaigne. Pauſanias en attribue la fondation aux Carthaginois. Elle étoit ſituée au fond d'un golfe, à l'extrêmité de la partie orientale de l'iſle, en tirant vers le midi.

Les anciens Auteurs ont dit Caralis en ſingulier, & Carales en plurier. Florus dit que Gracchus prit la Sardaigne, qu'on ſaccagea les villes, & ſur tout Caralis. Il l'avoit appellée au paravant Carale, *Caralæ urbis*. Strabon & Pomponius Méla liſent Caralis en ſingulier. Ptolémée fait mention de la ville & du promontoire de Caralis. Pline nomme auſſi *Caralitanum promontorium*. Pauſanias & Procope y ajoûtent une lettre

(*a*) Pauſ. p. 640. Flor. L. II. c. 2, 6. Strab. p. 224. Pomp. Mel. p. 153. Plin. T. I. p. 160, 161. Ptolem. L. III. c. 3. Tit. Liv. L. XXIII. c. 40, 41. L. XXVII. c. 6. L. XXX. c. 39. Hirt. Panſ. de Bell. Afric. p. 825.

inutile, en écrivant Carnalis. Tite-Live & Hirtius Pansa disent toujours Carales en pluriel. Le P. Hardouin observe qu'il est indifférent de lire Caralis ou Calaris; & que l'une & l'autre leçon est autorisée par des manuscrits très-anciens.

L'an de Rome 537, T. Manlius, étant allé prendre la conduite des affaires en Sardaigne, mit ses vaisseaux en sûreté dans le port de Caralis; & ayant fait prendre les armes aux soldats qu'il en avoit tirés pour les employer sur terre, il les joignit aux troupes qu'il reçut du Préteur, & composa du tout, une armée de vingt mille hommes de pied, & de douze cens cavaliers. Étant parti avec ces forces de cavalerie & d'infanterie, il entra dans le païs ennemi, & alla se camper assez près d'Hampsicoras. Celui-ci ayant été défait dans un combat, T. Manlius marcha contre la ville de Cornus, dont il se rendit maître, au bout de quelques jours. A son exemple, les autres villes, qui avoient pris le parti d'Hampsicoras & des Carthaginois, lui envoyerent des ôtages & se rendirent à lui. Après avoir exigé d'elles des vivres & de l'argent, selon les forces de chacune, il se retira à Caralis avec son armée; & après avoir fait embarquer ses soldats dans les vaisseaux, qu'il avoit tenus dans le port de cette ville, il s'en retourna à Rome.

Caralis eut le droit de bourgeoisie Romaine, au rapport de Pline. Cette ville, qui se nomme présentement Cagliari de son ancien nom, est métropole de l'isle depuis très-long-tems. Son Église remonte jusqu'aux premiers siecles du Christianisme. Lucifer, qui vivoit dans le quatrième, en fut Évêque. La vivacité de ce Prélat donna lieu au schisme, qui arriva de son tems, & auquel on donna son nom. Théodoret fait Lucifer auteur de quelques erreurs; & Saint Ambroise le justifie. Le P. Feuillée dit qu'étant sur les lieux, il s'informa de certains Sçavans ecclésiastiques, ce qu'ils pensoient de ce Prélat; & qu'ils l'assurerent tous que depuis sa mort on l'avoit toujours révéré comme un Saint, & reconnu pour tel dans toute l'Isle. La ville de Cagliari est le séjour du vice-Roi & de son Conseil. C'est aussi le siege de l'Archevêque, qui se qualifie primat de Sardaigne & de Corse.

CARALIS [le Territoire de], *Caralitanus Ager*. *Voyez* l'article précédent.

CARALITANES, *Caralitani*, nom des habitans de Caralis, ville de l'isle de Sardaigne. *Voyez* Caralis.

CARALITIS, *Caralitis*, (*a*) nom d'un marais de l'Asie mineure dans l'Isaurie. Il étoit apparemment auprès de la ville de Carallis, de laquelle il prenoit son nom. On lit dans Tite-Live: » De Cibyra, Cn. Manlius conduisit son » armée par le païs des Sindensiens; & ayant passé le fleuve

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 15.

» Caularis, il campa sur l'autre » bord. Le lendemain, il passa le » long du marais de Caralitis, & » séjourna à Mandropolis. De-là » il s'approcha de Lagon, qui » étoit la ville la plus voisine, & » dont les habitans effrayés s'é- » toient enfuis. « Tite-Live ne dit point que ce lac fût dans l'Isaurie; c'est Ortélius, qui l'y met par une conjecture, que M. de la Martinière trouve assez vraisemblable.

CARALLIS, *Carallis*, ville de l'Asie mineure, située dans l'Isaurie, selon Étienne de Byzance. C'est le seul ancien Auteur, qui la donne à cette province. Les autres l'attribuent à la Pamphylie qui étoit limitrophe de l'Isaurie. Le Concile d'Éphèse fait mention de *Caralia* de Pamphylie. La Notice de Hiérocles, qui fournit un détail des villes de l'Isaurie, n'y met point *Caralia*, mais l'adjuge à la seconde Pamphylie. La Notice sous Léon le Sage, met aussi *Caraliorum*, qui est au génitif, dans la Pamphylie. C'est de ce siege, qu'il faut entendre le nom national *Caraliensis*, qui se trouve dans les manuscrits Latins des Actes du Concile de Chalcédoine, comme le remarque Holsténius dans ses Notes sur la Géographie sacrée du P. Charles de Saint Paul. Ce Pere lit Carallus, & cite une ancienne Notice Grecque, qui donne cette ville à la Pamphylie. Il ajoûte qu'on la nommoit aussi Carallia, & que Solon son Évêque souscrivit au Concile d'Éphèse.

CARAMBIS, *Carambis*, (a) Κάραμβις, nom d'un Promontoire, situé sur la côte méridionale du Pont-Euxin, dans la Galatie. C'est la partie la plus septentrionale de cette côte, selon Ptolémée. Pline dit que ce Promontoire est à l'opposite de celui de Criumétopon, que ce Géographe avance fort avant dans la mer. Pline ajoûte que le promontoire de Carambis est à trois cens vingt-cinq mille pas de l'embouchure du Pont-Euxin, ou, selon d'autres, à trois cens cinquante mille; & parlant ailleurs de l'instinct des grues, il observe que quand elles ont à traverser le Pont-Euxin, elles choisissent le passage du promontoire de Carambis à celui de Criumétopon, parce que c'est l'endroit le plus étroit de cette mer.

Le promontoire de Carambis se nomme présentement Capo Pisello. Ortélius remarque qu'il conservoit encore son ancien nom du tems d'Eustathe. Il est entre Samastre & Sinope.

CARAMBIS, *Carambis*, Κάραμβις, ville de l'Asie mineure dans la Paphlagonie, selon Scylax de Caryande. Le texte de cet Auteur porte Κάραμος πόλις Ἑλληνὶς, c'est-à-dire, Caramus, ville Grecque. Vossius a bien remarqué qu'il falloit lire Carambis & non pas Caramos. Comme Marcien, dans son Périple de la Paphlagonie, place le promontoire de Carambis dans cette province, on peut

(a) Ptolem. L. V. c. 4. Plin. T. I. p. 218, 301, 556. Strab. pag. 124, 125, 309, 496, 545.

en conclure deux choses, 1.° que la ville & le promontoire étoient très-voisins ; 2.° que ce que ces deux Auteurs, Scylax & Marcien, appellent Paphlagonie, étoit de la Galatie du tems de Ptolémée. Cette ville ne subsistoit déjà plus du tems de Pline, puisqu'il n'en fait aucune mention, quoiqu'il parle du promontoire de Carambis en plusieurs endroits.

CARAMBUCIS, *Carambucis*, (*a*) fleuve des Hyperboréens, au rapport de Pline. Étienne de Byzance nomme leur païs Carambyca, & parle d'un peuple nommé Carambyces. M. de la Martinière montre que presque tous les Géographes modernes se sont trompés en prenant le Carambucis pour l'Obi. Cette erreur, qui est très-grossière, a jetté d'étranges absurdités dans la Géographie, en faisant reculer les vraies bornes de l'Europe jusqu'à l'Obi, qui est bien avant dans l'Asie. MM. Baudrand, Maty & Corneille, & une foule d'autres ont suivi cette erreur, quoique le P. Briet en eût averti dans ses Paralleles. Le P. Hardouin dit que c'est la Dwina. Le P. Briet l'avoit dit de même, & avoit eu raison d'assurer que ce ne pouvoit être l'Obi, comme en effet cela est impossible.

Il est vraisemblable que le Carambucis soit ce que nous appellons aujourd'hui la Dwina. Mais, il y a une difficulté. Du tems de Pline connoissoit-on ces païs septentrionaux ? Ptolémée, plus récent que lui, ne connoît point ce fleuve. Il n'en fait aucune mention dans ses Tables. Le promontoire Lytarmis, que Pline attribue à la Celtique, c'est-à-dire, à l'Europe, est aussi inconnu à Ptolémée. L'ordre, dans lequel Pline en parle, fait assez sentir que ce promontoire & le fleuve Carambucis étoient voisins l'un de l'autre. Mais, on peut assurer que les Anciens n'ont eu qu'une connoissance très-confuse des païs situés au de-là de l'embouchure de la Vistule. Ptolémée appelle terre inconnue, tout ce qui est au nord de la source du Rha, qu'on appelle actuellement le Wolga. On voit même par le cours qu'il lui donne, qu'on ne le connoissoit guere alors. Il y a donc beaucoup d'apparence que la Dwina a été inconnue aux Anciens ; mais, s'il faut opter entre l'Obi & cette rivière, pour accorder que c'est le Carambucis des Anciens, il n'y a point à balancer. Il n'est pas certain que ce soit la Dwina, mais, il est certain que ce n'est pas l'Obi.

CARANITIS, *Caranitis*, (*b*) Καρανῖτις, païs de l'Asie mineure. Selon Pline, c'étoit un gouvernement ou une province de l'Arménie majeure. Il y met le mont Aba, où il prétend qu'étoit la source de l'Euphrate. Strabon, parlant de la ville de Carana, dit que cette ville donnoit son nom au païs de Caranitis. Le P. Hardouin trouve dans Strabon Καρη-

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 310. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVIII. pag. 195.

(*b*) Plin. T. I. p. 267. Strab. p. 560.

νῖτις. Je trouve, dit M. de la Martinière, Καρανῖτις, non pas à la page 528 qu'il cite, quoiqu'il n'y en soit point parlé, mais à la page 560. Il s'est apparemment servi, continue le même Auteur, d'une édition différente de celle, qu'il a coûtume d'employer, & qui est celle dont je me sers.

CARANITIS, *Caranitis*, (*a*) Καρανῖτις, contrée de la Galatie, au témoignage d'Étienne de Byzance. Elle prenoit, dit-il, le nom de la ville nommée Carana, qui étoit une ville de la Galatie, bâtie par les Romains. C'est sur la foi d'Ortélius, que nous disons que Caranitis est le nom d'une contrée, selon Étienne de Byzance. Ce Géographe dit seulement: » Carana, ville de Galatie, bâtie » par les Romains; le nom na» tional est Caranita, & le fémi» nin Caranitis. «

On lit Caranna dans l'édition de Xylander; & Berkélius, dans la sienne, avertit que les anciennes éditions n'ont point cette double nn. Il allegue en preuve de la véritable orthographe de Carana un passage de Strabon, dont il a été parlé dans l'article précédent. Il juge aussi que la Carana de Galatie, selon Étienne de Byzance, est la Carana d'Arménie, selon Strabon.

CARANTONUS, *Carantonus*, (*b*) rivière de la Gaule Celtique. Il en est fait mention dans un vers d'Ausone,

Santonico refluus non ipse Carantonus æstu.

On trouve la même rivière dans Ptolémée sous le nom de Canentelus, entre le port des Santones & le promontoire des Pictones. On la trouve encore sous le même nom dans Marcien d'Héraclée. Mais, Ausone, né dans l'Aquitaine & habitant du païs, devoit mieux connoître le nom de cette rivière, que Ptolémée & Marcien d'Héraclée.

Elle prend aujourd'hui le nom de Charente. Elle passe aux pieds des murs de la ville de Saintes, & va se rendre dans la mer vis-à-vis l'isle d'Oléron.

CARANUS, *Caranus*, (*c*) Κάρανος, terme employé par Xénophon, & dont il donne lui-même l'interprétation. Il nous apprend donc que ce terme veut dire, maître, seigneur, souverain.

CARANUS, *Caranus*, Κάρανος, l'un des surnoms, que l'on a donnés à Hercule.

CARANUS, *Caranus*, (*d*) Κάρανος, premier roi de Macédoine, & le seizième de la famille des Héraclides depuis Hercule, selon Velleius Paterculus.

On raconte que Caranus, averti par l'oracle d'aller chercher une habitation en Macédoine, entra dans l'Émathie, accompagné d'une grande multitude de Grecs; & là comme il suivoit un troupeau de chevres, que le mauvais

(*a*) Strab. p. 560.
(*b*) Ptolem. L. II. c. 7. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.
(*c*) Xenoph. p. 438.
(*d*) Pauſ. p. 606. Juſt. L. VII. c. 1, 2. L. XXXIII. c. 2. Tit. Liv. L. XLV. c. 9. Plut. T. I. p. 665. Vell. Paterc. L. I. c. 6. Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 14.

tems faisoit retirer, il s'empara d'Édesse à la faveur d'un épais brouillard, mêlé de pluie, qui le cacha aux regards des habitans. Alors rappellant dans son esprit les paroles de l'oracle, qui lui avoit ordonné de prendre des chevres pour guides, dans la recherche de l'Empire que les dieux lui destinoient, il établit son siege dans cette ville. Depuis, quelque part qu'il allât faire la guerre, il se fit un point de religion de faire marcher ces mêmes chevres devant ses drapeaux, afin que comme elles l'avoient conduit à l'Empire, elles le conduisissent aussi dans toutes ses expéditions militaires. Pour éterniser la mémoire du bienfait qu'il en avoit reçu, il donna à Édesse le nom d'Égée, & au peuple celui d'Égéates. Il dépouilla ensuite Midas & plusieurs autres souverains de tous les États, qu'ils possédoient dans la Macédoine; & n'ayant fait qu'un corps de tous les peuples, qui la divisoient auparavant, il s'en fit le seul Chef, & fonda une nouvelle Monarchie, qu'il établit sur de solides fondemens, vers l'an 794 avant J. C.

Ce Prince mourut après un regne de trente ans, & eût pour successeur Perdiccas. Depuis Caranus jusqu'à Alexandre, on compte ordinairement vingt-trois Rois. Alexandre & Philippe son pere releverent extrêmement la gloire de ce royaume. Il avoit déjà duré 471 ans jusqu'à la mort d'Alexandre; & il en dura encore 155 jusqu'à la prise de Persée par les Romains; ce qui fait en tout 626 ans.

Les Annales des Macédoniens rapportoient que Caranus, après avoir défait Cisséus, petit Prince, dont l'État étoit voisin de la Macédoine, fit élever un trophée, à l'exemple des Argiens, & qu'aussitôt un lion, sorti de la forêt du mont Olympe, étoit venu le renverser. L'Histoire ajoûte que Caranus comprit par-là qu'il n'avoit pas agi sagement, en donnant aux Barbares de son voisinage un juste sujet de le haïr à jamais, & que depuis ce tems-là, Caranus & ses successeurs s'étoient bien gardés d'ériger aucun trophée, dans la crainte de se faire un ennemi irréconciliable d'un peuple vaincu. Ce qui confirme cette remarque, c'est la conduite d'Alexandre, qui, ni pour ses victoires remportées sur Darius, ni pour ses conquêtes dans les Indes, n'éleva jamais aucun trophée. Tel est le sentiment de Pausanias. Hérodien se trompe donc, quand il dit qu'après la défaite de Darius, Alexandre érigea un trophée sur les bords du fleuve Issus.

CARANUS, *Caranus*, (a) Κάρανος, fils de Philippe, & par conséquent frere d'Alexandre. Mais, il étoit d'un autre lit que ce dernier. Cependant, il prétendit avoir droit à l'Empire de Macédoine. Cela fut cause qu'Alexandre ordonna qu'on le fît mourir.

CARANUS, *Caranus*, Κάρανος, lieutenant

(a) Just. L. XI. c. 2.

(a) lieutenant d'Alexandre. Il fut envoyé par ce Prince avec trois autres de ses Lieutenans, dans la province des Ariens, pour s'opposer aux courses, que Satibarzane y faisoit.

CARASYRE, *Carasyra*, nom d'un lieu de Thrace, selon Procope, au quatrième livre des édifices de Justinien, cité par Ortélius. La traduction de M. Cousin porte Carastyra. C'est un des forts, que cet Empereur fit construire dans la province de Rhodope.

CARATES, *Caratæ*, Κάραται, (b) nation, qui habitoit au de-là de la mer Caspienne. Elle faisoit partie des Saces sur le fleuve Jaxarte, au rapport de Ptolémée.

CARATES, *Caratæ*. Lazius établit un peuple de ce nom dans la Norique, sur ce seul fondement, que dans la Notice de l'Empire, on trouve *Tribunus cohortis Caratensis*, qui faisoit partie du département du Commandant de la Pannonie première & de la Norique Ripense. Après quoi, il l'explique par Altenhofen, place située sur le Danube, deux mille au-dessus de Lintz en Autriche.

CARAVANTIS, *Caravantis*, (c) ville d'Illyrie, selon Tite-Live. Elle étoit située dans le païs des Caviens. Elle ferma ses portes à Caravantius, à qui la petite ville de Durnium du même peuple avoit ouvert les siennes.

CARAVANTIUS, *Caravantius*, (d) frere de Gentius, roi d'Illyrie. Comme il n'étoit pas né du même pere que Gentius, il ne fit aucun ombrage à ce Prince, qui lui conserva la vie, tandis qu'il la fit ôter à Plator, né du même pere & de la même mere que lui.

Dans la suite, Caravantius fut envoyé dans le païs des Caviens; & il y fut reçu avec amitié par les habitans de la ville de Durnium. Mais, ceux de Caravantis lui opposerent leurs murailles. Alors, il ordonna à ses soldats de se répandre sur leurs terres & de les ravager. Mais, comme ils s'écartérent un peu trop, il en fut tué une grande partie par les païsans, qui s'étoient attroupés pour défendre leurs biens.

Ce Prince, ayant été fait prisonnier avec Gentius par les Romains, fut conduit à Rome, & servit, comme son frere, à orner le triomphe du vainqueur, qui étoit L. Anicius.

CARAUSIUS, *Carausius*, (e) célebre Capitaine, qui se fit reconnoître Empereur dans la Grande-Bretagne, vers la fin du troisième siecle de l'Ére Chrétienne.

Les Historiens anciens & modernes ont si peu connu ce fameux personnage, qu'ils ont même la plûpart défiguré son nom, & l'on peut prouver que le Crassus de Zonare, le Caratius de Nonnius, le Carentius de Meyer,

(a) Q. Curt. L. VII. c. 3, 4.
(b) Ptolem. L. VI. c. 13.
(c) Tit. Liv. L. XLIV. c. 30.
(d) Tit. Liv. L. XLIV. c. 30. L. XLV. c. 43.

(e) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 152. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 278. *& suiv.*

le Carasius de Raoul Dicétus, le Corausius, le Coravisius, le Carassus, le Carassius, le Crausius & le Carovifcus de quelques autres, ne sont constamment que le Carausius dont il s'agit. Aurélius Victor dit qu'il étoit citoyen de Ménapia; mais, nous ignorons aujourd'hui où cette ville étoit située, ou plutôt nous sçavons qu'il y en a eu plusieurs de ce nom, ou à peu près, en différens païs; & l'Auteur de l'histoire de Carausius examine avec soin où ces différentes villes étoient situées, mais sans pouvoir déterminer celle, qui a donné naissance à son Héros. Il lui paroît néanmoins vraisemblable que Carausius soit né chez les Ménapiens Belgiques, qui vinrent s'établir près du païs des Morins entre l'Escaut & la Meuse. Ce qu'il décide, & ce qui lui paroît fondé en preuves, c'est que Carausius apprit la navigation, & se perfectionna dans l'art militaire sur les côtes de la Belgique & des Morins; que c'est-là qu'il se rendit dans la suite également redoutable sur terre & sur mer, & qu'il réussit sur tout dans les combats de mer, parce qu'il connoissoit parfaitement ces côtes & ces mers de l'Océan Germanique & Britannique, qu'il avoit tant de fois couru depuis les premiers tems de sa jeunesse. Notre Historien fait des recherches aussi grandes sur l'origine de Carausius; & après avoir rapporté ce que divers Ecrivains en ont dit, & les conjectures que l'on peut tirer des médailles, qui semblent lui donner une origine illustre, il conclut qu'on ne peut rien avancer de bien certain sur ce sujet.

Les seules choses, que l'on peut prouver, c'est que son mérite & ses vertus royales suppléent suffisamment à l'incertitude de son origine & du lieu de sa naissance, & que c'est par sa valeur & par ses autres bonnes qualités, que de simple soldat, ayant passé par tous les différens grades des honneurs militaires, il parvint enfin à la souveraineté de la grande-Bretagne & d'une partie des Côtes maritimes des Gaules. Il eut part à diverses expéditions sous l'empereur Probus & sous ses successeurs. Mais, le principal sujet de son élévation consiste dans les services qu'il rendit à Maximien Hercule, dans la guerre qu'il eut à soûtenir contre les Bagaudes. Ce Prince chargea Carausius de s'opposer à leur révolte, & d'en empêcher les suites. Celui-ci leur livra plusieurs batailles, les suivit dans leurs courses, & les défit en diverses rencontres; mais, comme dans le même tems, les Francs, les Saxons & les nations voisines de l'Océan Germanique faisoient du dégât par tout où ils passoient, & étendoient leurs conquêtes fort avant sur l'empire Romain; que l'Océan étoit couvert de pirates, & que les isles Britanniques, en proie à leurs ennemis, se trouvoient réduites à un état déplorable; il fallut songer sérieusement à remédier à ces désordres, dès qu'on eut terminé la guerre civile des Gaules. Maximien, accompagné de Carausius, ne tarda pas, en effet, à s'avancer vers la Ger-

manie. Ils rencontrerent dans leur marche les ennemis, & les défirent en plusieurs occasions. Plus tranquille de ce côté-là, Maximien ordonna à Carausius d'aller à Bononie sur l'Océan, pour y équiper une flotte, afin de la mettre en mer le printems suivant, & de nettoyer l'Océan de pirates, & principalement des Francs & des Saxons, qui ravageoient ces côtes, & d'attaquer en même tems par terre & par mer les Chaibons, les Hérules & les autres peuples de Germanie, qui s'étoient répandus sur les côtes Belgique & Armorique.

Aurélius Victor dit à cette occasion, parlant de Carausius, que comme ce Général s'étoit déjà distingué par plusieurs actions de valeur, & qu'il avoit d'ailleurs la réputation d'entendre parfaitement la marine, parce qu'il avoit passé sa jeunesse sur la mer, il fut chargé d'équiper une flotte, pour repousser les Germains qui infestoient ces mers, & qu'il en eut le commandement en récompense des services importans, qu'il avoit rendus à la République, principalement dans la guerre contre les Bagaudes.

Carausius ne fut pas plutôt arrivé à Bononie, vers l'an de J. C. 287, qu'il donna tous les ordres nécessaires pour l'armement qu'il projettoit, visita les ports de ces côtes, les fit fortifier, & rétablit ceux qui étoient en mauvais état; & lorsque sa flotte fut prête, il alla contre les ennemis, chassa les uns, poursuivit les autres, fit plusieurs prises sur les Francs & sur les Saxons, emmena quantité de prisonniers, & purgea en très-peu de tems l'Océan de tous ces pirates. La gloire, que toutes ces victoires lui acquéroient, la puissance qu'elles sembloient lui donner, rendirent Maximien jaloux & envieux. Il lui fit un crime de sa propre valeur; il écouta trop favorablement ceux qui accuserent auprès de lui, Carausius, de n'être attentif qu'à ses intérêts, de s'enrichir par le butin qu'il faisoit; & il vouloit bien se persuader qu'il n'amassoit des richesses, que pour se frayer un chemin à l'Empire. C'en fut assez pour engager cet Empereur à donner des ordres secrets pour qu'on se défît de Carausius. Mais, celui-ci attentif aux démarches équivoques de Maximien, & averti de ce qui se tramoit contre sa personne, exécuta réellement en partie ce dont il n'avoit été que soupçonné. Il se servit de tout le crédit qu'il avoit sur les troupes, pour tâcher de prévenir les mauvais desseins de l'Empereur; & il eut lieu d'être satisfait du zele des troupes pour lui. Elles le proclamerent lui-même Empereur; & aussi-tôt Carausius s'empara des postes les plus avantageux. Il se rendit maître du port & de la ville de Bononie, leva des matelots de toutes parts, fit construire plusieurs vaisseaux fabriqués comme ceux des Romains, & rendit son armement encore plus considérable.

Les Gaulois le reconnurent & embrasserent son parti; & lui-même ayant fait la paix & un

traité d'alliance avec les Francs & les Saxons, il mit la Gaule & l'Armorique dans ses intérêts. Une nombreuse jeunesse s'empressa de vouloir porter les armes sous un Capitaine si renommé, & de combattre sous ses étendards. Il vit chaque jour son armée grossir si considérablement, que la rapidité de ses victoires & de ses progrès maritimes fut étonnante. De concert avec les Chamaves & les Saliens, il fut reconnu pour Empereur, & pour légitime Souverain des isles Britanniques & de tout le païs des Bataves. Il s'empara alors de tout le territoire des Morins & de celui des Ménapiens. Les Bretons insulaires, qui aspiroient depuis long-tems au recouvrement de leur liberté, saisissant cette occasion, traiterent avec lui & l'attirerent dans leur païs. Carausius, après avoir mis en sûreté tout ce qu'il avoit conquis dans les Gaules, vint débarquer avec ses troupes Gauloises & ses autres légions, dans la province de Westmorland, s'assura d'abord de la fidélité des Pictes & de celle des Scots ; & leur ayant accordé les conditions, qu'ils exigeoient pour s'unir à lui, il en grossit son armée. Avec des forces si nombreuses, Carausius alla audevant de l'ennemi, attaqua vivement l'armée de Dioclétien, lui enleva toutes les villes & les places fortes qu'il avoit dans la grande-Bretagne, défit les troupes de cet Empereur, les chassa de cette Isle, s'affermit sur le trône de la grande-Bretagne, & fut généralement reconnu par la Nation pour Souverain & pour protecteur des isles Britanniques.

Maximien, informé de ces succès, marcha avec une puissante armée qu'il conduisit par les Alpes contre Carausius. Dioclétien se joignit à lui, & ces deux Princes joignirent ensemble toutes les forces de l'empire Romain contre le nouveau souverain de la grande-Bretagne. Mais, Carausius intrépide fit avancer sa flotte, alla au devant de celle des ennemis, la battit, prit une partie de leurs vaisseaux, coula les autres à fond; & ce qui en restoit, fut dissipé par la tempête. Carausius se retira du combat, chargé de dépouilles, & rentra en triomphe dans son nouveau royaume. Dioclétien & Maximien, craignant qu'il ne vînt même faire quelque plus grande entreprise hors de la grande-Bretagne, ne trouverent point de meilleur parti à prendre, que de rechercher son alliance, & firent avec lui un traité de paix. Carausius, déchargé du soin de se défendre, s'appliqua à bien gouverner ses sujets. Il fit naître dans leur cœur une nouvelle ardeur de se perfectionner de plus en plus dans la navigation; & il ne se contenta pas lui-même des vaisseaux, qui étoient en usage sur les côtes Belgiques & Britanniques ; il en fit construire un grand nombre, pareils à ceux des Romains, & apprit à ses officiers de marine l'art de manœuvrer à propos les vaisseaux de cette nouvelle fabrique.

Il ne se distingua guere moins par les monumens publics, qu'il

laissa à la postérité, & dont on a vu long-tems des vestiges dans la grande-Bretagne. Mais, il seroit trop long de les détailler ici. Il faut lire sur cela l'histoire de Carausius. Nous rapporterons seulement ce que dit un ancien auteur Breton, qui en étoit instruit. » Carausius, dit-il, fit élever & » construire un mur en forme de » rempart, depuis l'embouchure » de la rivière de la Clude jusqu'à celle du fleuve Carun; & » il le fit fortifier de sept tours. » Il fit encore bâtir de pierres de » taille une espèce de forteresse de » figure ronde sur le bord du même fleuve, qui fut ainsi appellé » du nom de Carausius. Il fit de » plus ériger un arc de triomphe, » pour éterniser le souvenir d'une » insigne victoire, qu'il avoit remportée. «

Mais, la prospérité de Carausius ne fut pas de longue durée. Paisible au milieu de ses sujets, couvert de lauriers, aimé de ceux qui l'avoient choisi pour maître, il fut victime du traître Allectus, l'un de ses favoris, qui le fit assassiner, ou qui l'assassina lui-même dans son lit & durant le sommeil. Carausius n'étoit encore que dans la septième année de son regne, selon le sentiment le plus généralement suivi par les Auteurs, qui conviennent tous que les isles Britanniques demeurerent dix années entières, soustraites à l'empire Romain, en y comprenant les trois années du regne, ou plutôt de l'usurpation d'Allectus, qui fut défait & tué dans une bataille par Asclépiode, préfet du Prétoire.

Selon M. le comte Zabarella, Carausius avoit épousé une femme issue d'une des plus illustres familles des Gaules, dont il ne dit pas le nom. Il ajoûte que Carausius en eut un fils, nommé Sylvanus ou Sylvius, à qui il avoit donné le gouvernement de cette partie de la Gaule, qui s'étend de l'autre côté de l'Océan, à l'opposite de la grande-Bretagne; ce qui doit s'entendre non seulement du Boulonois & de la Flandre, mais encore de la seconde Belgique, &c. Les médailles autorisent aussi l'existence de ce fils de Carausius. M. le comte Zabarella prétend que les Pézari sont les vrais descendans de Carausius; sur quoi l'on peut voir son ouvrage, ou ce qu'en a extrait l'Historien moderne de Carausius. Cet Historien est M. Claude Génebrier, Docteur en médecine & Antiquaire, mort il y a environ trente ans. Son ouvrage est un volume *in*-4°, très-bien imprimé, à Paris, en 1740. Il est divisé en plusieurs parties; la première contient des recherches très-curieuses de l'Auteur sur l'origine des Bagaudes; la seconde, l'histoire de Carausius; la troisième, une dissertation sur la patrie, l'origine, la famille & les descendans de Carausius, empereur Romain, qui a regné dans la grande-Bretagne, au tems de Dioclétien & de Maximien Hercule, ses compétiteurs dans l'empire Britannique, &c. la quatrième est l'histoire du regne de Carausius, empereur Romain dans la grande-Bretagne, prouvée par les médailles. Il y en a soixante-dix,

dont M. Génebrier donne l'explication historique.

On remarque que les médailles de Carausius nous apprennent plus de circonstances de sa vie, que nous n'en sçavons par l'Histoire. M. l'abbé Geinoz, dans ses observations sur les médailles antiques, en examine deux de Carausius, sur lesquelles on lit du côté de la tête : *IMP. CARAVSIVS P. F. AVG.* & au revers, *PAX. AVGGG.* Le Type n'a rien de remarquable. C'est la déesse de la Paix de bout, qui d'une main leve une branche d'olivier, & de l'autre, ou s'appuye sur une haste, ou la tient en ligne transversale ; car, il y en a dans ces deux attitudes. On distingue aussi plusieurs lettres dans le champ & dans l'exergue de ces deux médailles. La fabrique en paroît plutôt Barbare que Romaine. Elle est telle en un mot que celle de toutes les autres médailles de Carausius. Mais, ce qu'on y découvre de plus singulier, ce sont les trois *GGG*, qui désignent trois Augustes, comme tous les Antiquaires en conviennent. Qui sont-ils ces trois Augustes, ou, pour parler plus précisément, qui sont ces deux autres Augustes, qui ont fait la paix avec Carausius, & qui l'ont reconnu pour leur Collegue, en l'associant avec eux à l'Empire ? Tous les Auteurs gardent un silence profond sur un fait si important, dont nous ignorerions encore la vérité, si nous n'avions pas d'autres médailles, exactement semblables en tout à celles de Carausius, excepté qu'elles portent le nom, les unes de Domitien, les autres de Maximien. La fabrique de ces médailles est si parfaitement la même, qu'il faut démentir ses propres yeux, pour douter qu'elles n'aient été frappées dans le même lieu & dans le même tems, & par conséquent destinées à conserver à la postérité la mémoire du même événement. On peut donc assurer, avec confiance, que Dioclétien & Maximien ont reconnu Carausius pour Empereur, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus. Mais comme, dans le traité qu'ils firent tous trois ensemble, tout l'honneur & tout l'avantage étoient du côté du nouvel Empereur, les deux anciens ne se presserent pas sans doute d'en perpétuer le souvenir ; Carausius, au contraire, ne dut rien négliger pour le faire. De-là vient que les médailles, où cet événement est exprimé, tant celles, qui sont avec la tête de Carausius, que celles où on lit les noms de Dioclétien & de Maximien, n'ont point été frappées à Rome, mais dans la grande-Bretagne, ou dans quelque autre païs, qui favorisoit le parti de Carausius.

DIGRESSION

Sur le Portrait de Carausius.

Carausius, suivant ses médailles, ne paroît guere avoir qu'environ cinquante ou cinquante-cinq ans. Elles le représentent avec une espèce de moustache, selon l'usage des Empereurs de ce tems-là. Il avoit les yeux un peu petits, le nez un peu aquilin, le cou gros, les

épaules larges, le visage plein & un peu long, le menton double, & l'air hardi. Il étoit vif & ardent, constant dans ses résolutions, aussi prompt à exécuter ce qu'il avoit une fois résolu, qu'il l'étoit à se déterminer sur quelque entreprise; d'une grande pénétration pour les affaires, plein de douceur dans son gouvernement, ferme dans les combats, modéré dans la victoire, équitable & observateur exact de sa parole. Il rendit son nom si illustre, qu'après sa mort, il y eut des empereurs Romains, qui se firent honneur de faire porter ce nom à leurs enfans.

On trouve au commencement de l'ouvrage de M. Claude Génebrier le portrait de Carausius avec ces vers au bas :

De l'Hercule Romain je domptai la fierté ;
Je rendis aux Bretons leur chere liberté ;
Je fis par ma valeur trembler la terre & l'onde.
Si le traître Allectus, envieux de mon sort,
Pour prix de mes bienfaits, n'eût avancé ma mort,
J'aurois pu parvenir à l'Empire du monde.

CARBASE, *Carbasus*, (*a*) sorte de vêtement, fait d'un lin très-fin. Il servoit plus au luxe qu'à toute autre chose.

CARBATINES, *Carbatinæ*, Καρβατιναι, (*b*) espèce de chaussure, dont parle Xénophon. Il dit que les soldats, ayant perdu leur ancienne chaussure, avoient des Carbatines faites de cuir, ou de peaux de bœufs, qu'on venoit d'arracher à ces animaux. Ces soldats, au reste, étoient ceux, que nous connoissons sous le nom de dix mille, c'est-à-dire, que c'étoient des soldats Grecs.

CARBES, *Carbi*, Κάρβοι, (*c*) peuples de l'Arabie heureuse. Diodore de Sicile parle de ces peuples, qu'il place auprès des Sabéens.

CARBILIUS, *Carbilius*, Καρβίλιος, *Voyez* Carvilius.

CARBILIUS RUGA, *Carbilius Ruga*. Il est regardé comme le premier d'entre les Romains, qui ait fait divorce avec sa femme; & cela, parce qu'elle étoit stérile. Cela arriva l'an de Rome 527, & avant Jesus-Christ 227, sous le Consulat de M. Attilius & de P. Valérius. Carbilius Ruga protesta devant les Magistrats, que quoiqu'il eût beaucoup d'amour pour sa femme, il la quittoit néanmoins sans murmurer, puisqu'elle ne lui pouvoit donner d'enfans, préférant l'avantage de la République à son amour particulier. D'autres attribuent cette histoire à Spur. Calvisius Maximus, qui avoit été Consul l'an de Rome 520, & avant J. C. 234, avec L. Postumius Albinus.

CARBON, *Carbon*, Καρβων. *Voyez* Papirius.

(*a*) Rosin. de Antiq. Rom. p. 552.
(*b*) Xenoph. p. 330.
(*c*) Diod. Sicul. p. 125.

CARBONARIA, *Carbonaria*, (a) nom d'une des bouches du Pô, au rapport de Pline. M. Baudrand dit que c'est présentement il Porto di Goro, sur la foi de Cluvier & de Magin.

CARBONARIA SYLVA, ou CARBONARIUS SALTUS. C'étoit une vaste forêt dont le nom s'est conservé dans celui qu'elle prend aujourd'hui, puisqu'elle se nomme la forêt Charbonnière. Cette forêt n'étoit autre que la partie de la forêt d'Ardenne, située entre la Meuse & l'Escaut. Elle occupoit le païs des Nerviens & quelques terres du voisinage. On lui donna le nom de *Carbonaria*, à cause de la grande quantité de charbon, que l'on y faisoit; & il s'y en fait encore beaucoup à présent.

M. Windelin place la forêt Charbonnière dans le Hainaut & dans le Brabant, & il dit qu'elle s'étend depuis l'extrêmité du Hainaut jusqu'à Louvain, jusqu'à Diest & jusqu'à la Démère. Windelin ajoûte que cette forêt est partagée en plusieurs parties, qui sont *Mormalia*, le bois Mormal, *Cerasia*, le bois de Cirau, *Soniaca*, le bois de Soigne, & *Levaca*, le bois de Die-Leu, qui prend depuis Louvain jusqu'aux portes de Diest. Et toute cette étendue, selon le même Auteur, se nomme Hagélanden ou Hagéland, c'est-à-dire, païs champêtre ou couvert d'arbres.

Sulpice Alexandre, cité par Grégoire de Tours, fait mention de la forêt Charbonnière; il dit que plusieurs des Francs, qui avoient passé le Rhin, furent tués dans cette forêt par les Romains. Et l'Auteur des Gestes des Rois François, rapporte que Clodion, après avoir passé le Rhin, entra dans la forêt Charbonnière, & se rendit maître de la ville de Tournai. Il paroît par-là que cette forêt se trouvoit entre le Rhin & l'Escaut. Le même Auteur des Gestes ajoûte que les Francs, en traversant la forêt Charbonnière, brûlerent & pillerent tout le païs jusqu'à la Meuse; ce qui semble confirmer l'opinion de ceux, qui mettent cette forêt entre la Meuse & l'Escaut.

Dans les Annales du Monastère de Saint Arnulphe, que Duchêne aime mieux appeller les Annales de Metz, la forêt Charbonnière est prise pour les limites des deux royaumes de Neustrie & d'Austrasie; & il y en a qui croyent qu'on pourroit inférer d'un passage de ces Annales, que cette forêt s'étendoit jusqu'à l'Oise & à la Somme.

CARBONIA, *Carbonia*. Quelques-uns, sur un passage de Dioscoris, en ont fait un lieu d'Espagne. D'autres lisent dans ce passage Narbonia. Ortélius, à cette occasion, observe que quelques-uns ont cherché en Espagne une place, nommée Carbona, s'appuyant sur un passage de Hirtius Pansa, où les meilleurs exemplaires portent Carmona.

CARBONIEN [l'Édit],

(a) Plin. T. I. p. 173.

Edictum Carbonium. C'étoit dans l'origine un décret du Préteur Cn. Carbon, qui fut dans la suite adopté par les Empereurs. Cet Édit portoit que dans le cas, où l'on disputoit à un impubere sa qualité de fils & celle d'héritier tout ensemble, la question d'État devoit être remise après sa puberté, & celle concernant l'hérédité, devoit être jugée sans délai; & au cas qu'il y eût lieu, la succession adjugée provisoirement à l'impubere, sauf l'examen de la question d'État après la puberté.

Il falloit, pour qu'il y eût lieu au bénéfice de l'Édit Carbonien, 1.° qu'il s'agît des biens paternels, & non pas des maternels, 2.° que la question d'État & celle de l'hérédité fussent unies toutes deux, 3.° enfin que l'impubere n'eût été ni institué ni déshérité.

CARBONITIS, *Carbonitis*, désert d'Asie près de l'Araxe, selon Cédrene, cité par Ortélius. Mais, il y avoit plus d'un fleuve, nommé Araxe.

CARBONS, *Carbones*, (*a*) peuples de la Sarmatie Européenne, selon Ptolémée. Ce Géographe les met tout au Nord; & celui, qui a dressé la carte de ce païs sur cet Auteur, les place dans le 63.e degré de latitude. M. d'Audifret, se livrant un peu trop à des conjectures, dit qu'ils étoient répandus dans la Scandinavie, dans la Carelie & dans les vastes solitudes qui sont entre les lacs Ladoga & Onéga. Ptolémée, le seul des Anciens qui en ait parlé, ne dit rien qui puisse autoriser ces détails. Car, dans une liste des peuples de la Samartie d'Europe, après avoir nommé les Hosiens, il ajoûte: » Ensuite, les Carbons, qui sont les plus avancés » vers le Nord; les Carcotes sont » plus orientaux que ceux-ci. «

CARCAA, *Carcaa*, (*b*) ville de Palestine, située dans la tribu de Juda, vers les confins de cette tribu. Eusebe met un château, nommé Carcaria, à une journée de Pétra.

CARCAMIS, *Carcamis*. *Voyez* Charcamis.

CARCASO, *Carcaso*, (*c*) Καρκασώ, ville des Gaules au païs des Tectosages, étoit située sur l'Atax, à peu de distance de l'embouchure de ce fleuve. On en trouve le nom écrit ainsi au troisième livre des Commentaires de César. On a dit depuis Carcasso. Pline & Ptolémée font mention de cette ville. Le premier la nomme Carcasum; & le second lit de même que César. Dans l'Itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, elle est appellée *Castellum Carcassone*; & on y compte soixante-deux milles de Toulouse à Carcaso, & trente-huit de cette dernière à Narbone.

La ville de Carcaso, selon l'histoire fabuleuse, a été bâtie 550

(*a*) Ptolem. L. III. c. 5.
(*b*) Josu. c. 15. v. 3.
(*c*) Cæs. de Bell. Gall. L. III. pag. 110. Plin. Tom. I. pag. 147. Ptolem. L. II. c. 10. Æsth. c. 1. v. 10. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 137.

ans avant Rome, par Charchas, l'un des sept Eunuques du roi Assuérus, dont il est parlé dans le premier chapitre de l'histoire d'Esther. L'opinion de ceux, qui tirent son nom d'une certaine dame, appellée Carcas, qui fit lever le siege à Charlemagne, qui tenoit cette ville assiégée, est encore moins recevable, puisque plusieurs siecles au paravant elle étoit connue sous le nom de Carcasum dans Pline, & de Carcassio dans Procope. Il seroit plus vraisemblable de dire que comme cette ville est célebre par les draps & par la laine qu'on y travaille, elle tire son nom de-là; étant certain que dans la Langue sainte, Carcas signifie la couverture d'un agneau ou d'un mouton.

Cette ville qui avoit autrefois deux grands fauxbourgs, environnés de fossés & de murailles, & deux autres sans murs, étoit république sous les Volsques Tectosages. Elle tomba sous la domination des Romains, lorsqu'ils se furent rendu maîtres de la Gaule Narbonoise. Elle fut ensuite au pouvoir des Goths, qui, selon le sentiment de quelques-uns, bâtirent le château qu'on y voit encore, quoique les fleurs-de-lys de France soient sur la porte; & parce que ces peuples y renfermerent tous leurs trésors avec les riches dépouilles qu'ils avoient emportées de Rome, après qu'Alaric l'eut prise, on a prétendu qu'elle avoit été appellée *Gaza Gothorum*, le Trésor des Goths. Les Wisigoths, après la perte de Toulouse & de tout le païs voisin, se maintinrent en possession de Carcaso, malgré les efforts des Rois François. Cette place ne fut prise sur les Goths que par les Sarrasins, qui se rendirent maîtres de toute la Gothie.

L'ancien nom s'est conservé dans celui de Carcassonne, que cette ville prend aujourd'hui. Son Évêché est un des plus anciens du Languedoc, ayant été érigé vers l'an 300. Saint Gimer, Saint Hilaire & Saint Valère ont été ses premiers Évêques. Sergius se trouva, l'an 588, au Concile de Tolede. Les Évêques de Carcassonne ont été élus jusqu'au Concordat, fait entre le Pape Léon X, & le Roi François I; après lequel Jean de Basillac ayant été nommé par élection comme auparavant, Martin de Saint André le fut par le Roi, & maintenu dans l'Évêché en exécution du Concordat, par Arrêt du Conseil d'État, rendu en 1522.

Quoique le territoire de Carcassonne ne produise que ce qu'il faut de denrées pour les habitans, le pais ne laisse pas d'être riche par le grand nombre de manufactures, qu'on y a établies. Carcassonne n'est à proprement parler qu'une manufacture de toutes sortes de draps. Les gros marchands y font travailler un certain nombre de familles, qui sont attachées à eux. Ainsi, tous les habitans sont occupés; ce qui les fait subsister commodément. Comme ce travail se répand aussi sur les paroisses voisines, presque tout le diocèse s'en ressent. C'est dans cette contrée, que l'on commence à voir

des oliviers. Elle eſt remplie de montagnes, de côteaux & de petites plaines. On dit qu'on y trouvoit autrefois des mines d'argent; & on y voit aujourd'hui du marbre de toutes couleurs. Il y en a une carrière d'incarnat & blanc, parfaitement beau.

CARCASUS, *Carcaſus*, Κάρκασος. *Voyez* Caïcus.

CARCERES, *Cerceres.* (*a*) On appelloit ainſi la partie du Cirque, d'où, au ſignal donné, les barrières s'ouvroient, & partoient tous enſemble les chevaux & les chars pour courir dans l'arène.

On donnoit auſſi le nom de Carceres aux priſons du théatre. On dit qu'il en ſubſiſte encore une au théatre de Sagonte, & qu'on y voit même des anneaux de fer, attachés au mur pour y lier les malfaiteurs.

CARCHABÉSA, (*b*) *Carchabeſa*, Καρκαβήσα, ville ſituée ſur l'Euphrate, où Nabuchodonoſor défit & tailla en pièces l'armée de Pharaon, roi d'Egypte. Ce Pharaon eſt plus connu ſous le nom de Néchao.

CARCHARIENS, *Carchari*, Κάρχαροι. (*c*) Il eſt parlé des Carchariens dans un Dialogue de Lucien. Cet Auteur fait mention de leur Orateur, qui eſt un perſonnage ſuppoſé, auſſi bien que les Carchariens. Lucien dit que cet Orateur fut obligé un jour de déclamer en pleine table, pour divertir la compagnie, & qu'on le railloit de ce qu'il ne haranguoit pas à l'eau, mais au vin; que cependant, pour le conſoler en quelque ſorte, on lui donna cinquante francs.

CARCHASIS, *Carchaſis*, Κάρχασις, roi des Scythes. Il ſuccéda à ſon pere Athéas, conjointement avec ſon frere Mathéas. Il conduiſit une armée contre Alexandre le Grand, & marcha pour aſſiéger la ville d'Alexandrie en Sogdiane, ſur le fleuve Oxus, que ce conquérant venoit de faire bâtir, l'an 331 avant Jeſus-Chriſt; mais, il fut battu, & toutes ſes troupes furent taillées en pieces. Depuis, touché de la généroſité de ſon vainqueur, qui pardonnoit facilement à ceux qui ſe ſoumettoient à lui, il lui envoya des Ambaſſadeurs pour ſe remettre à ſa diſcrétion, & lui offrit ſa fille en mariage. Alexandre, oubliant le paſſé, lui laiſſa l'autorité ſouveraine dans ſes États.

CARCHEDON, *Carchedon*, Καρχηδών, (*d*) ville d'Arménie, ſuivant Étienne de Byzance. Il en eſt auſſi fait mention dans Plutarque. C'eſt dans la vie de Lucullus, qu'il en parle.

L'autorité d'Étienne de Byzance n'eſt pas d'un grand poids; car, il cite Eutrope; & comme Berkelius le remarque très-bien, la citation ne peut tomber que ſur un paſſage d'Eutrope, où il s'agit, non de Carchedon, mais de Calchédoine, puiſque la ville, qui y eſt nommée, étoit voiſine du Boſ-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 241.

(*b*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 336.

(*c*) Lucian. T. I. p. 493, 494.

(*d*) Plut. T. I. p. 513, 514.

phore ; ce qui ne convient pas à celle dont parle Plutarque. Celle de ce dernier avoit ce nom, parce que c'étoit celui que les Grecs donnoient à Carthage. Annibal, qui avoit tracé la ville, dont il est ici question, fournit à Lucullus l'occasion de lui donner figurément le nom de Carthage, patrie d'Annibal. C'est ce que l'on peut juger des paroles mêmes de Plutarque, que M. Dacier traduit ainsi : » Lucullus les prioit avec » toute sorte d'instances, & les » exhortoit à s'armer de patience » & de courage, jusqu'à ce qu'ils » eussent pris la Carthage d'Arménie, & ruiné l'ouvrage de » leur plus grand ennemi, voulant parler d'Annibal ; mais, » toutes ses prieres furent inutiles. « Nous avons remarqué à l'article d'Artaxate, qu'Annibal en avoit donné le plan ; & il est aisé de voir par ce qui précede le passage allégué, que la Carchédon, ou Carthage d'Arménie, que Lucullus vouloit assiéger, est la même qu'Artaxate, que Lucullus nomme Carthage par allusion à Annibal. Peut-être n'a-t elle été nommée Carchédon ou Carthage, que dans cette seule occasion.

CARCHES, *Carchi*, peuple de Médie, au rapport d'Ortélius, qui cite le cinquième livre de Polybe.

CARCHÉSIUM, *Carchesium*, (*a*) espèce de gobelet, ou de coupe à boire. C'étoit aussi le nom d'un vaisseau à aller sur mer. Il faut encore remarquer que l'on donnoit ce nom à la partie du mât des vaisseaux, que nous appellons aujourd'hui la hune. Le Carchésium, placé au haut du mât, étoit creux comme une coupe ; & c'est peut-être pour cela qu'on appella de ce nom les coupes mêmes.

CARCINITE [le Golfe de], *Sinus Cacinites*. (*b*) Pomponius Méla s'exprime ainsi, au sujet de ce Golfe : » Le golfe Carcinite, » où est la ville de Carciné, arrosée par deux rivières, le Gerros & l'Hypacaris, qui s'écoulent par une même embouchure, quoique leurs sources soient » différentes, & qu'ils viennent » de différens côtés. » Pomponius Méla semble avoir pris cela d'Hérodote, qui dit que l'Hypacaris a son embouchure auprès de cette ville, qu'il ne nomme pas Carciné, mais Carcinitis. Le même Hérodote dit que le Gerros tombe dans l'Hypacaris. Il dit aussi que l'ancienne Scythie commençoit à l'Ister, vers le midi & l'orient jusqu'à Carcinitis.

Ptolémée appelle l'Hypacaris Carcinites, & donne au Gerros une embouchure dans le Palus-Méotide ; au lieu que l'Hypacaris & le Gerros doivent se rendre ensemble dans le Pont-Euxin à l'occident de la Chersonèse Taurique, suivant Hérodote & Pomponius Méla. Il nomme Carcina une ville

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 211, 256. T. III. p. 148. T. IV. p. 266.

(*b*) Pom. Mel. p. 94, 95. Herod. L. IV. c. 55, 56, 99. Strab. p. 307, 308, 311. Ptolem. L. III. c. 5. Plin. T. I. p. 217, 218.

ſituée ſur la rivière Carcinites. Cette rivière, dans Pline, eſt appellée Pacyris ; ſur quoi, le P. Hardouin, pour rapprocher Pline d'Hérodote, lit dans ce dernier Hypacyris ; tandis que dans les endroits cités, l'édition de Gronovius lit conſtamment Hypacaris. Pline donne à la ville le nom de Carciné ; & le P. Hardouin obſerve qu'elle conſerve aujourd'hui ce nom, mais qu'elle n'eſt plus dans la même place. En effet, celle, que Sanſon lui donne ſur ſes Cartes, n'eſt pas conforme à ce que nous en apprennent les anciens Géographes. Le golfe où l'Hypacaris a ſon embouchure, prenoit le nom de la ville de Carciné. C'eſt pour cela qu'il eſt appellé *Carcinites Sinus* dans les géographes Latins.

Strabon appelle ce golfe Tamyracus & Calcinites ; c'eſt-à-dire, qu'il avoit deux noms. L'un lui venoit de la ville de Tamyraca, dont parle Ptolémée, & l'autre de la ville de Carciné, ſituée de l'autre côté de la rivière. Il dit auſſi qu'il y avoit un promontoire, qui portoit le nom de la ville de Tamyraca, & qu'après ce promontoire, venoit le golfe Carcinite, aſſez grand, & qui avoit mille ſtades de profondeur vers le Nord, c'eſt-à-dire, cent vingt-cinq mille pas. Ce Golfe, ſelon Strabon, étoit contigu à l'iſthme, qui joignoit la Cherſonèſe Taurique au continent, & en étoit ſéparé du Palus-Méotide. Arrien, dans ſon Périple du Pont-Euxin, parle de la ville de Cercine, qu'il nomme Cercinétis. Il la met à ſoixante ſtades de la Cherſonèſe, & à pareille diſtance de Calos ; ce qui ne convient pas au Golfe.

On aſſure que ce Golfe ſe nomme préſentement Golfe de Négropoli.

CARCINITIS, *Carcinitis*, Καρκίνιτις, ville dont parle Hérodote. *Voyez* Carcinite.

CARCINOCHIRES, *Carcinochires*, Καρκινόχειρες, (*a*) peuples imaginaires, dont parle Lucien. Ils étoient alliés des Cynocéphales.

CARCINUS, *Carcinus*, (*b*) Καρκίνος, poëte de Naupacte, ſelon Pauſanias, qui lui attribue les poëſies, que les Grecs appelloient Naupactiennes. On les attribuoit communément à un homme de Milet ; mais, Charon, fils de Pythéus, les croyoit d'un poëte de Naupacte même, qui ſe nommoit Carcinus ; & le ſentiment de cet Hiſtorien de Lampſaque, paroît à Pauſanias plus vraiſemblable. Car, dit-il, ſur quel fondement & par quelle raiſon un homme de Milet, écrivant contre les femmes, auroit-il intitulé ſon Ouvrage, Poëſies Naupactiennes ?

CARCINUS, *Carcinus*, (*c*) Καρκίνος, poëte d'Athènes, fils de Théodecte & de Xénocle. Il vivoit environ 380 ans avant J. C., vèrs la centième Olympiade. C'étoit un poëte Tragique, auquel on attribue juſqu'à cent ſoixante

(*a*) Lucian. T. I. p. 737, 739.
(*b*) Pauſ. p. 687.
(*c*) Suid. T. I. p. 1374, 1375. Athen. p. 695. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 331.

pieces. Il ne remporta la palme qu'une fois.

Il avoit fait une ſcholie ſur l'Amitié. On la trouve dans Athénée & dans Euſtathe. *Prenez dans la main un ſerpent; il faut qu'un ami, vif & déclaré, ne connoiſſe point de détours.* Caſaubon, au lieu de ces paroles: *Prenez dans la main un ſerpent*, lit par un ſeul changement d'accent: *Lâchez la main, quand vous avez pris un ſerpent*, pour marquer, dit-il, avec quelle promptitude il faut rompre les amitiés pernicieuſes. Mais, alors, le ſecond membre de la ſcholie ne feroit plus un ſens ſuivi avec le premier. D'ailleurs, Euſtathe, expliquant la ſcholie, lui donne la première interprétation.

CARCINUS, *Carcinus*, (*a*) Καρκίνος, poëte d'Agrigente. C'étoit auſſi un poëte tragique, qui vivoit vers le même tems que le précédent, & qui demeura avec Eſchine à Syracuſe auprès de Denys, tyran de Sicile. Il a donné lieu à une eſpèce de proverbe, *Carcini poëmata*, pour marquer ceux qui écrivent des pieces obſcures, & qui approchent de l'énigme.

CARDACES, *Cardaces*, (*b*) Κάρδακες, peuples de l'Aſie mineure, dont parle Cornélius Népos dans la vie de Datamès. Cet Hiſtorien dit qu'il y avoit dans l'armée d'Autophradate juſqu'à cent mille piétons d'entre les Cardaces.

Selon quelques manuſcrits, on lit, au lieu de *Cardaces*, *Gardates*, *Gardatas*, *Gardacas*. Les anciens auteurs Grecs mettent toujours Cardaces. La plus grande difficulté eſt de ſçavoir, ſi c'étoient des peuples ainſi nommés, ou une eſpèce de milice, à qui on donnoit ce nom. Polybe & Arrien diſent que ce ſont des peuples de l'Aſie mineure. Strabon & Euſtathe, après Théopompe, remarquent que c'étoit une milice ainſi nommée, de ce que ces ſoldats ne vivoient que de pillage. Si cela eſt ainſi, ils pouvoient bien avoir le nom de Cardaces, du mot Perſan, *Carda*, qui ſignifie belliqueux & violent.

CARDAMYLE, *Cardamyla*, (*c*) Καρδαμύλη, ville du Péloponnèſe, dans la Laconie. Hérodote dit que les Dryopes poſſédoient Hermione & Aſine, qui étoient ſituées vis-à-vis Cardamyle. Comme on trouve Hermione & Aſine dans l'Argolide, on ſeroit porté à croire que Cardamyle étoit de l'autre côté & à l'occident du golfe Argolique; car, la Laconie s'étendoit aſſez au nord le long de ce golfe. Mais, Strabon nous ramene beaucoup plus bas dans le golfe Meſſéniaque. » Leuctre, dit-il, colonie des » Leuctriens de Béotie, enſuite » Cardamyle, naturellement for» te à cauſe de ſa ſituation ſur un » rocher, enſuite Pheres, Thu» ries & Géréries. « Toutes ces

(*a*) Suid. T. I. p. 1374.
(*b*) Corn. Nep. in Datam. c. 8. Strab. p. 734.
(*c*) Herod. L. VIII. c. 73. Strab. p. 360. Pauſ. p. 214. Ptolem. L. III. c. 16. Plin. T. I. p. 193. Homer. Iliad. L. IX. v. 292. & *ſeq.*

places étoient au fond, ou dans la partie occidentale du golfe de Corone, ou Messéniaque.

Pausanias croit que c'est la même dont parle Homère dans les présens que promet Agamemnon; & cette situation dans la Messénie convient très-bien à ce qu'Homère fait dire à Ulysse, pour réconcilier Achille avec Agamemnon. » Agamemnon vous donne» ra sept grandes villes bien peu» plées, Cardamyle, Énope, » Hire qui a de si beaux pâtura» ges, la charmante Phères, An» thée qui a les plus belles prai» ries du monde, Aipée & Péda» se célebre par ses bons vins. » Elles sont toutes sur les confins » du sablonneux territoire de Py» los, & ont le voisinage de la » mer. Les peuples, qui les habi» tent, sont tous riches en trou» peaux. » Ainsi, Homère se contente de dire que Cardamyle, aussi-bien que les autres villes, étoit dans le voisinage de la mer. Pausanias assure qu'elle en étoit à huit stades, c'est-à-dire, à mille pas, & à soixante stades de Leuctre.

Près de Cardamyle, peu loin du rivage, il y avoit un bois consacré aux Néréïdes. L'on a feint que sortant de la mer, elles s'étoient rendues dans ce bois, pour voir Pyrrhus, fils d'Achille, qui alloit à Sparte épouser Hermione. Dans la ville même étoit un temple de Minerve; & Apollon Carnéen y étoit adoré, selon le culte des Doriens.

Cette ville avoit appartenu à la Messénie; mais, Auguste l'en détacha pour la donner aux Lacédémoniens. Ptolémée a suivi la disposition d'Auguste. Il met cependant Cardamyle trop avant dans les terres; au lieu qu'elle n'étoit qu'à un mille de la mer. Ortélius croyoit avoir trouvé dans Strabon, que cette ville étoit précisément au bord de la mer; ce que Strabon ne dit pas. Cette différence prétendue de sentiment entre Strabon & Ptolémée, a fait douter à Ortélius, si ce n'étoient pas deux villes différentes; ce qui n'est pas nécessaire. Celle de Strabon & celle de Ptolémée ne sont qu'une même ville. Il n'en est pas de même de celle d'Hérodote. M. de la Martinière la croit différente. *Voyez* l'article suivant.

CARDAMYLE, *Cardamyla*, Καρδαμύλη. (*a*) Il a été fait mention dans l'article précédent, d'un passage où Hérodote parle de Cardamyle, disant que c'étoit une ville vis-à-vis de laquelle étoient situées Hermione & Asine, deux villes qui appartenoient aux Dryopes. La préposition πρὸς, qui peut signifier *devant* & *vis-à-vis*, peut aussi être rendue par *auprès*. D'ailleurs, Hérodote nomme à la vérité Asine, nom qui se trouvoit également dans la Messénie & l'Argolide; c'est-à-dire, qu'il y avoit une ville de ce nom dans chacune de ces deux provinces; mais, pour Hermione, voisine de l'Asine du païs d'Argos, elle ne se retrouve pas de même dans la

(*a*) Herod. L. III. c. 73.

Messénie. Ajoûtez à cela qu'Eustathe met Cardamyle dans l'Argolide, selon le témoignage d'Ortélius; & quoiqu'Hérodote donne le surnom de Laconique à cette ville de Cardamyle, rien n'empêche qu'elle ne fût aux confins de l'Argolide & de la Laconie, ou même qu'elle ne fût surnommée Laconique, parce qu'elle pouvoit avoir été fondée dans l'Argolide par des Lacédémoniens. C'est ainsi qu'il y avoit des villes Grecques jusque sur le Pont-Euxin. Tel est le raisonnement de M. de la Martinière; & il conclut de-là que cette ville est la même que celle d'Eustathe, & différente de celle de Strabon, de Pausanias & de Ptolémée.

CARDAMYLE, *Cardamyla*, Καρδαμύλη. (*a*) Thucydide, ayant parlé de la révolte des habitans de Chio, dit: » Léon & Diomédon » firent la guerre à ceux de Chio, » tant de l'isle de Lesbos que » de celle d'Énusse, isles voisines » de Chio & de quelques places » qui étoient en terre ferme; & » comme ils avoient sur leurs » vaisseaux des soldats d'élite, ils » firent une descente à Cardamy- » le. » C'étoit une des isles, qui étoient au nord & dans la dépendance de celle de Chio. Eustathe parle de cette Cardamyle, au rapport d'Ortélius. Il en est aussi parlé dans Étienne de Byzance.

CARDE, CARDÉE, CARDINÉE, *Carda*, *Cardea*, *Cardinea*, (*b*) déesse, qui présidoit aux gonds des portes. Sans doute qu'elle fut ainsi appellée du Latin *cardo*, qui signifie gond. On dit qu'elle s'appelloit d'abord Crana, & que Janus, lui ayant fait violence, lui donna la sur-intendance des gonds. C'est la même qu'Ovide appelle Carne; mais, celle-ci avoit encore d'autres fonctions. *Voyez* Carne.

CARDIAINS, *Cardiani*, (*c*) Καρδίανοι, peuples, dont parle Plutarque dans la vie d'Eumène. Du tems de ce Général, ils avoient Hécatée pour tyran. Il y a apparence que c'étoient les habitans de la ville de Cardie.

CARDIE, *Cardia*, Καρδία, (*d*) ville de la Chersonèse de Thrace. Elle avoit pris son nom du mot Grec Καρδία, *cor*, cœur; non, comme dit Étienne de Byzance, parce que son fondateur avoit emporté le cœur d'une victime, ou plutôt, parce que pendant un sacrifice que l'on faisoit en la bâtissant, le cœur de la victime fut enlevé par un corbeau; mais parce que cette ville avoit la figure d'un cœur humain, *quod in faciem cordis sita sit, dicta est Cardia*, dit Pline. Étienne de Byzance se

(*a*) Thucyd. p. 571, 572.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 346. Tom. V. pag. 337. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 407.

(*c*) Plut. T. I. p. 584.

(*d*) Herod. L. VI. c. 33. L. VII. c. 58. L. IX. c. 114. Pauf. pag. 17, 18. Pomp. Mel. pag. 104. Ptolem. L. III. c. 11. Plin. Tom. I. pag. 206. Solin. pag. 115. Corn. Nep. in Eumen. c. 1. Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 496, 497. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 20, 31. T. XIV. pag. 70. & *suiv.*

trompe

trompe encore, quand il fait de Cardie & de Lysimachie une même ville. Strabon, Ptolémée & Pausanias en font deux villes, mais dont l'une fut bâtie & peuplée aux dépens de l'autre. C'est que Lysimaque, comme nous le dirons ci-après, avoit rasé Cardie, & bâti en sa place Lysimachie.

Charon de Lampsaque, dans le second Livre de sa description du territoire de cette ville, raconte des Cardiains une histoire singulière. Voici ses paroles : » Les Bisaltes marcherent contre » les habitans de Cardie, & les » battirent. Ces Barbares avoient » à leur tête Onaris. Il avoit été » vendu, étant encore enfant à un » citoyen de Cardie. Il apprit dans » cette ville, pendant son escla- » vage, le métier de barbier. » Alors se répandit parmi les » Cardiens un oracle, qui les » avertissoit que les Bisaltes de- » voient venir les attaquer. On » ne parloit d'autre chose dans » la boutique du Barbier. Ce- » pendant, Onaris s'étant sau- » vé chez ses compatriotes, on » lui donna le commandement de » l'armée, avec laquelle il se pré- » para à entrer dans le païs des » Cardiens. Ils avoient tous des » chevaux, instruits à danser au » son de la flûte. Ces animaux se » dressoient sur les pieds de der- » rière, & avec ceux de devant, » ils marquoient les mouvemens » des airs, qu'on leur avoit ap- » pris. Onaris, à qui ces choses » étoient parfaitement connues, » fit acheter à Cardie une joueu- » se de flûtes, qui montra à plu- » sieurs des Bisaltes la manière de » s'en servir. Ils accompagnerent » l'armée; & lorsque le combat » fut engagé, Onaris leur ordonna » de jouer les airs, que les che- « vaux des Cardiens avoient coû- » tume d'entendre. A peine leurs » oreilles en furent-elles frap- » pées, qu'ils se dresserent sur les » pieds de derrière, & commen- » cerent à danser. La cavalerie » faisoit la principale force des » troupes Cardiennes. Elles furent » défaites. «

On ne voit nulle part en quel tems les Bisaltes remporterent une si belle victoire sur les babitans de Cardie.

Les premiers fondateurs de cette ville ont été les Milésiens & les Clazoméniens. Miltiade ensuite, au rapport de Scymnus de Chio, y conduisit une colonie d'Athéniens, qui, à en juger par les apparences, ne fut envoyée que dans le dessein de conserver à la Grece un païs, qui n'étoit plus en état de soûtenir les efforts des Barbares. Le luxe, qui causa la perte des Cardiens, quadre parfaitement avec le caractère des habitans d'Ionie, qui portoient à l'excès l'amour des plaisirs. Ils étoient en cela bien différens des Athéniens, qui, de l'aveu de tous les Anciens, ont mené une vie dure & frugale, presque jusqu'au tems de la guerre du Péloponnèse.

Cotys, roi de Thrace, ayant conquis la Chersonèse de Thrace sur les Athéniens, ceux-ci y rentrerent par la cession de Cherso-

blepte, fils de Cotys, qui, se trouvant trop foible pour la défendre contre Philippe, la leur abandonna la quatrième année de la 106e. Olympyade, en se réservant néanmoins Cardie, qui étoit la ville la plus considérable de la presqu'isle, & qui en formoit comme la porte & l'entrée. Quand Philippe eut dépouillé Chersoblepte de son royaume, ce qui arriva la seconde année de la 109.e Olympiade, ceux de Cardie, dans la crainte de tomber entre les mains des Athéniens, qui revendiquoient leur ville, dont ils avoient été autrefois les maîtres, se jetterent entre les bras de Philippe, qui ne manqua pas de les prendre sous sa protection. Un ancien auteur, nommé Alexandre de Mynde, écrit que Philippe affranchit la ville de Cardie de tout tribut, en considération d'Eumène, pour honorer par une distinction particulière, une ville, qui avoit eu le bonneur de donner naissance à un si illustre citoyen.

Cette ville avoit encore donné naissance à Jérôme ou Hiéronyme fameux Écrivain. Pausanias dit qu'un des grands sujets de mécontentement, qu'avoit cet Écrivain contre Lysimaque, successeur d'Alexandre, c'est que ce Prince avoit renversé la ville de Carie, & élevé de ses débris la ville de Lysimachie dans l'isthme de la Chersonèse de Thrace. Pline, qui assure que de Cardie, située sur le golfe Mélanis, & de Pactye située sur la Propontide, fut formée la ville de Lysimachie à cinq mille pas des Longs-murs, avoit dit quelques lignes plus haut, que Lysimachie se dépeuploit déjà de son tems. Pausanias fait entendre que Carie n'avoit pas été tellement abandonnée, qu'il n'y fût resté un village de même nom; car, il dit que Lysimaque ayant été tué dans une bataille, Alexandre son fils, qu'il avoit eu d'Odrysias, obtint avec peine son corps, qu'il fit transporter dans la Chersonèse, où il lui rendit les honneurs de la sépulture, dans le lieu, où l'on voit encore son tombeau entre les villages de Cardie & de Pactye. Ainsi, quoique Lysimachie eût été fondée au préjudice de Cardie & de Pactye, elle n'étoit pourtant pas bâtie sur leur terrein; mais, ce fut une troisième ville, différente des deux autres.

Carie se releva apparemment de ses ruines; car, Ptolémée, près de cinq siecles après le regne de Lysimaque, met Cardie dans la Chersonèse, & la qualifie ville. Il parle aussi de Lysimachie, Λυσιμαχία. Presque toutes les éditions ajoûtent à ce mot τὸ νῦν Ἑξαμίλιον, c'est-àdire, qui s'appelle présentement Hexamilion. Mais, Bertius a raison d'observer que cette apostille n'est point de Ptolémée, & qu'elle a été ajoûtée par une main plus récente, qu'elle n'est point dans les manuscrits de la Bibliotheque Palatine, & que le nom de Hexamilion n'étoit pas encore donné à ce lieu du tems de Ptolémée.

La ville de Cardie se nomme encore aujourd'hui Caridia, On la

voit sur l'Archipel dans la Romanie.

CARDIE, *Cardia*, Καρδία, (*a*) village de Bithynie aux environs de Dascylium, selon Pausanias cité par Ortélius. L'exemplaire de ce Géographe étoit sans doute différent de ceux qu'a eus Kuhnius. Car, dans l'édition que ce dernier nous a donnée de Pausanias, Cardie n'est point qualifiée village. Pausanias dit : » Je ne » tiens pas qu'il faille regarder » comme un grand miracle, s'il » sort de certaines sources des » eaux salées ou ameres. Je n'oublierai pas, poursuit-il, deux » fontaines différentes de lieux & » de nature. Dans la campagne » de Cardie, nommée la Campagne blanche, près du village » nommé Dascylium, il y a une » eau chaude d'un goût plus » agréable que celui du lait. «

Ce qu'on vient de lire est tiré de M. de la Martinière ; mais, voici comme raisonne M. l'abbé Gédoyn dans une des Notes, qu'il a ajoûtées à sa traduction de Pausanias. » Le Texte dit *de Cardie*, » & Amasée l'a suivi. C'est n'éanmoins une faute de copiste. Il » faut lire *de la Carie*, Καρίας. » Étienne de Byzance, au mot » *Dascylium*, confirme cette observation. «

CARDINAL, terme, qui sert à expliquer la relation ou qualité de premier, principal, ou plus considérable. Ce mot vient de *cardo*, terme Latin, qui signifie gond, parce qu'en effet il semble que sur les points principaux portent & roulent, pour ainsi dire, toutes les autres choses de même nature. Ainsi, la justice, la prudence, la tempérance & la force, sont nommées les quatre vertus Cardinales, comme étant la base de toutes les autres.

En Cosmographie, on appelle points Cardinaux les quatre intersections de l'horison avec le méridien & le premier vertical. Il y en a deux, sçavoir, les intersections de l'horison & du méridien, qu'on nomme nord & sud, ou nord & midi, par rapport aux poles vers lesquels ils se dirigent. Les deux autres, sçavoir, les intersections de l'horison & du premier vertical, s'appellent est & ouest, ou levant & couchant, ou orient & occident.

Cardinal est aussi un terme de Grammaire. Les nombres Cardinaux sont, un, deux, trois, quatre, &c. *Voyez* Nombre.

CARDIS, *Cardis*, Κάρδις, (*b*) pere de Clymène, l'un des descendans d'Hercule Idéen.

CARDUCHUS, *Carduchus*, (*c*) Καρδοῦχος, Perse, qui, sous l'Empire de Cyrus, avoit l'intendance des voitures, sur lesquelles on portoit les femmes.

CARDUQUES [les montagnes des], *Carduchii montes*, Καρδούχια ὄρη. Ces Montagnes étoient ainsi appellées, parce qu'elles étoient habitées par la nation des Carduques. *Voyez* l'article suivant.

(*a*) Pauf. pag. 284, 285.
(*b*) Pauf. pag. 300.
(*c*) Xenoph. pag. 168.

CARDUQUES, *Carduchi*, (*a*) Καρδοῦχοι, peuples d'Asie, qui habitoient au-dessous des Arméniens, le long d'un marais considérable, à la droite du Tigre, en remontant ce fleuve. Ils étoient Autonomes, c'est-à-dire, qu'ils se gouvernoient par leurs propres loix. Le fleuve Centrites les séparoit des Arméniens.

Le récit de la retraite des Dix mille nous apprend que les Grecs employerent sept jours entiers à traverser les montagnes des Carduques, où ils furent fort inquiétés par ces peuples, gens vigoureux, & qui sçavoient tous les défilés de cette contrée. Ils étoient indépendans & même ennemis des Perses, extrêmement exercés à lancer de grosses pierres avec la fronde, ou des traits avec des arcs d'une grandeur extraordinainaire; & se postant avantageusement pour tirer sur les Grecs, ils en tuerent un nombre considérable, & en blesserent griévement d'autres. Car, leurs traits, qui avoient deux coudées de long, perçoient les boucliers & les cuirasses; & il n'y avoit aucune arme défensive, qui pût leur résister. On dit même que ces traits étoient si longs, que les Grecs après les avoir ramassés, en faisoient de ces javelots, qu'on lançoit avec la main, en les retenant avec une corde à laquelle ils étoient attachés.

M. de l'Isle, dans le traité où il fournit les preuves de la disposition, qu'il a donnée à sa Carte pour l'intelligence de cette histoire de Xénophon, dit que les Carduques sont les Curdes d'aujourd'hui. Leur païs est celui, que les Romains appelloient Corduene, quoique le Curdistan, dont le nom est dérivé de celui de ses habitans, ait aujourd'hui plus d'étendue, que n'en avoit le païs des Carduques; ces peuples autrefois confinés dans leurs montagnes, s'étant répandus depuis dans les campagnes voisines. Voici la description, que M. de Tournefort donne des Curdes dans son voyage du Levant.

» Les Curdes, ou peuples du » Curdistan, qui descendent, à » ce qu'on prétend, des anciens » Chaldéens, tiennent la campa» gne au tour d'Erzéron, jusqu'à » ce que les grandes neiges les » obligent à se retirer, & sont à » l'affût pour piller les Caravanes. » Ce sont de ces Jasides errans, » qui n'ont point de religion, » mais qui, par tradition, croyent » en Jasid ou Jesus; & ils craignent » si fort le Diable, qu'ils le res» pectent, de peur qu'il ne leur » fasse du mal. Ces malheureux » s'étendent tous les ans, depuis » Mousoul ou la nouvelle Nini» ve, jusqu'aux sources de l'Eu» phrate. Ils ne reconnoissent au» cun maître, & les Turcs ne les » punissent pas, lorsqu'ils sont ar» rêtés pour meurtre ou pour » vol. Ils se contentent de leur » faire racheter leur vie pour de

(*a*) Plin. T. I. p. 312. Strab. p. 747. Diod. Sicul. p. 411. Xonoph. p. 315. & *seq.* Roll. Hist. Anc. T. II. p. 583.

» l'argent ; & tout s'accomode » aux dépens de ceux, qui ont » été volés. Quand ils ont con- » ſommé les pâturages d'un » quartier, ils vont camper dans » un autre. Au lieu de s'appli- » quer à la ſcience des aſtres, » comme les Chaldéens, de qui » ont les fait deſcendre, ils ne » cherchent qu'à piller & à ſui- » vre les Caravanes à la piſte, » pendant que leurs femmes s'oc- » cupent à faire du beurre, du » fromage, à élever leurs enfans, » & à prendre ſoin de leurs trou- » peaux. Leurs pavillons ſont de » grandes tentes d'une eſpèce de » drap brun foncé, fort épais & » fort groſſier, qui ſert de cou- » vert à ces ſortes de maiſons » portatives, dont l'enceinte qui » fait le corps du logis, eſt un » quarré long, fermé par des » treillis de cannes de la hauteur » d'un homme, tapiſſés en-dedans » de bonnes nattes. Lorſqu'il faut » déménager, ils plient leurs » maiſons comme des paravens, » & les chargent avec leurs uſten- » ſiles & leurs enfans, ſur des » bœufs & des vaches. Ces en- » fans ſont preſque nus dans le » froid. Ils ne boivent que de » l'eau de glace ou du lait bouilli » à la fumée des bouzes de va- » ches, que l'on amaſſe avec » beaucoup de ſoin ; car, autre- » ment leur cuiſine ſeroit très- » froide. Voilà comment les Cur- » des vivent en chaſſant leurs » troupeaux de montagne en » montagne. Ils s'arrêtent aux » bons pâturages ; mais, il faut » en décamper au commence- » ment d'Octobre, & paſſer dans » le Curdiſtan ou dans la Méſo- » potamie. Les hommes ſont bien » montés, & prennent grand ſoin » de leurs chevaux. Ils n'ont que » des lances pour armes. Les » femmes vont partie ſur des che- » vaux, partie ſur des bœufs. » Elle paroiſſent fortes & vigou- » reuſes ; mais, elles ſont fort » laides, & ont dans la phyſiono- » mie un certain air de férocité. » Elles ont les yeux peu ouverts, » la bouche extrêmement fen- » due, les cheveux fort noirs, » & le teint farineux & coupe- » roſé. «

CARDYLIS, *Cardylis*, (a) Illyrien. De Charbonnier, s'étant rendu Roi de quantité de nations de l'Illyrie, il incommoda la Macédoine, juſqu'à ce qu'ayant été vaincu en bataille par Philippe, & qu'ayant recommencé une guerre, où il perdit toutes ſes forces, il fut enfin réduit ſous la puiſſance du vainqueur. Cardylis mourut âgé de quatre-vingt-dix ans.

CARDYNE, *Cardynus*, montagne d'Aſie, ſituée près du Tibre. Elle ne devoit pas être fort éloignée de Niſibe. Xiphilin dit dans la vie de Trajan : » Au » commencement du printems, » Trajan entra dans le païs enne- » mi ; & parce que la contrée, » qui eſt aux environs du Tigre, » ne produit point de bois, qui » ſoit propre à fabriquer des

(a) Freinſ. ſupp. in Q. Curt. L. I. c. 12.

» vaisseaux, il fit porter sur des » chariots, ceux qu'il avoit fabri- » qués dans les forêts, qui sont » proche de Nisibe ; ce qui fut » d'autant plus aisé qu'ils se dé- » montoient. Quand il fut arrivé » au fleuve, il fit un pont de » batteaux dessus, à l'endroit qui » est vis-à-vis le mont Cardyne, » sans que les ennemis le pussent » empêcher. « Le même Historien dit que l'armée Romaine ayant passé le fleuve, subjugua l'Adiabene.

CARDYTENS, *Cardytenses*, (*a*) peuples de la Cyrrhestisque, au rapport de Pline. Comme ces peuples se trouvent à la fin d'une liste, dans laquelle Pline a suivi l'ordre alphabétique, Le P. Hardouin remarque que ce même ordre semble demander qu'on lise Tardytens. Cependant, il vaut mieux s'en tenir au mot de Cardytens ; car, on trouve Cardytus, grande ville des Syriens, dans Étienne de Byzance, qui cite le périple d'Asie par Hécatée.

CARÉE, *Caræus*, l'un des surnoms qui furent donnés à Jupiter. Celui-ci veut dire grand, élevé.

CARÉE, *Caree*, (*b*) pere de Johanan. Il en est parlé dans le dernier chapitre du quatrième Livre des Rois,

CARÊME, *Quadragesima*, (*c*) tems de pénitence, pendant lequel on jeûne quarante jours, pour se préparer à la célébration de la fête de Pâque.

L'ancien Testament fournit plus d'un exemple de jeûnes pratiqués pendant quarante jours. Moïse, avant que de recevoir la loi de Dieu sur le mont Sinaï, passa quarante jours & quarante nuits sur cette montagne. Cette quarantaine fut sans contredit un tems de jeûne & de préparation pour entendre la voix du Seigneur. Le prophete Élie, fuyant la persécution de Jézabel, marcha quarante jours & quarante nuits jusqu'à la montagne de Horeb, sans rien manger pendant tout ce tems-là. C'est du moins ce que donne à entendre le passage du troisième Livres des Rois, où ce fait est rapporté. Le nouveau Testament nous apprend aussi que le Sauveur, après son baptême, se retira dans le désert, où il fut quarante jours & quarante nuits, sans boire ni manger.

C'est principalement pour imiter ce jeûne, dont Jesus-Christ nous a donné l'exemple, que l'Église a établi le jeûne du Carême, qui précede la fête de Pâque. On croit que cette sainte Quarantaine a été instituée par les Apôtres mêmes. On n'en trouve pas à la vérité l'établissement marqué d'une manière expresse dans l'Écriture. Mais, on suit ici, comme en bien d'autres occasions, cette regle célebre de Saint Augustin. Tout ce que l'on trouve établi généralement dans toute l'Église, sans en voir l'institution dans aucun Concile, doit passer pour un établisse-

(*a*) Plin. T. I. p. 266.
(*b*) Reg. L. IV. c. 25. v. 23.

(*c*) Exod. c. 24. v. 18. Reg. L. III. c. 19. v. 8. Matth. c. 4. v. 2.

ment fait par les Apôtres. Or, tel eſt l'uſage du jeûne du Carême. On n'en trouve l'inſtitution dans aucun Concile ; & il en eſt parlé cependant dès les premiers tems du Chriſtianiſme. En effet, Saint Ignace, dans ſon Épître aux Philippiens, Tertullien dans ſon Livre du jeûne, les Conſtitutions attribuées aux Apôtres, Saint Irénée cité dans Euſebe, les Conciles de Nicée, de Laodicée, d'Agde & quantité d'autres, les Peres de l'Égliſe, Saint Léon, Saint Baſile, Saint Ambroiſe, &c. font mention du Carême comme d'un établiſſement ancien dans l'Égliſe.

Calvin, Chemnitius & les Proteſtans prétendent que le jeûne du Carême a été d'abord inſtitué par une eſpèce de ſuperſtition, & par des gens ſimples qui voulurent imiter le jeûne de Jeſus-Chriſt. Ils prétendent prouver ce fait par un mot de Saint Irénée, cité par Euſebe; preuve très-foible, ou, pour mieux dire, de nulle valeur, quand on a contre elle le témoignage conſtant de tous les autres Peres & la pratique de l'Égliſe univerſelle. D'autres diſent que ce fut le pape Téleſphore, qui l'inſtitua, vers le milieu du ſecond ſiecle. D'autres conviennent que l'on obſervoit à la vérité le Carême dans l'Égliſe, c'eſt-à-dire, un jeûne de quarante jours avant Pâque, du tems des Apôtres ; mais que c'étoit volontairement, & qu'il n'y eut de loi que vers le milieu du troiſième ſiecle. Le précepte Eccléſiaſtique, quand il ſeroit ſeul, formeroit une autorité, que les Réformateurs auroient dû reſpecter, s'ils avoient moins penſé à introduire le relâchement dans les mœurs, que la réforme.

Quelques-uns prétendent que l'on jeûne les quarante jours que dure le Carême, en mémoire du Déluge, qui dura tout autant de tems; d'autres, en mémoire des quarante années pendant leſquelles les Juifs errerent dans le déſert; d'autres veulent que ce ſoit en mémoire des quarante jours, qui furent accordés aux Ninivites pour faire pénitence. Il y en a qui croyent que c'eſt à cauſe des quarante coups de fouets, que l'on donnoit aux malfaiteurs pour les corriger ; ou des quarante jours de jeûne, que Moïſe obſerva, lorſque Dieu lui donna ſa Loi ; ou des quarante jours que jeûna le prophete Élie ; ou enfin, des quarante jours de jeûne, que pratiqua Jeſus-Chriſt. Ce dernier ſentiment eſt ſans contredit le mieux fondé.

Le jeûne du Carême ne fut pas d'abord d'obligation, ni ordonné par aucune Loi. Ce ne fut que vers le milieu du troiſième ſiecle, que l'uſage de jeûner pendant le Carême, commença à être regardé comme une obligation. Sa durée n'étoit pas même alors fixée ; & lorſqu'elle le fut, ce ne fut qu'à trente ſix jours, qui s'obſervoient même différemment, ſuivant les différens lieux. Une preuve de ce fait, c'eſt que dans l'Égliſe Grecque le Carême comprenoit ſept ſemaines, & dans l'Égliſe Latine il n'en comprenoit que ſix. Le nombre des jours de jeûne étoit

néanmoins égal pour les uns & pour les autres, & ne montoit qu'à trente-six jours, qui étoient comme la dixme de l'année, que l'on consacroit particulièrement à Dieu par la mortification & par la pénitence, La raison de cette égalité étoit que les Grecs ne jeûnoient point les dimanches, ni les samedis de Carême, excepté le Samedi-saint, & que les Latins n'interrompoient leurs jeûnes que les dimanches. Comme les Juifs se faisoient scrupule de jeûner les jours de fête & les jours de sabbat, cette coûtume regna dans l'Église naissante de la Palestine; & de-là vint l'usage dans tout l'Orient de ne point jeûner les samedis, non plus que les dimanches même en Carême. L'abstinence des viandes n'étoit pas même autrefois observée dans le Carême les jours que l'on ne jeûnoit pas. L'an 642, les Grecs s'expliquerent nettement sur cette matière dans le Concile *in Trullo*. Ils y déclarerent qu'il falloit excepter du jeûne les dimanches & les samedis du Carême, & même le jour de la fête de l'Annonciation, mais que l'on devoit jeûner le Samedi-saint. D'autres, qui ne jeûnoient point le dimanche ni le samedi, ni le jeudi, commençoient leur Carême neuf semaines avant Pâque; ce qui ne faisoit aussi que trente-six jours.

Vers le septième siecle, on voulut imiter le nombre des quarante jours du jeûne de Jesus-Christ. Les Grecs commencerent huit semaines avant Pâque. Parmi les Latins, quelques particuliers commencerent le Carême sept semaines avant Pâque; ce qui faisoit quarante deux jours de jeûne. Plusieurs Religieux, à l'exemple des Grecs, le commencerent huit semaines auparavant; mais, ils ne jeûnoient que trois jours dans chacune des deux premières semaines; & ces six jours suppléoient aux six dimanches du Carême. Il y en eut qui commencerent le Carême neuf semaines avant Pâque, par une observance particulière; sur quoi il faut remarquer que, comme le sixième dimanche avant Pâque se nommoit la Quadragésime, on appella le septième la Quinquagésime, le huitième fut nommé la Sexagésime, & le neuvième prit le nom de Septuagésime, quoique ce ne soient pas les cinquantième, soixantième, soixante-dixième jours avant Pâque. Dans le neuvième siecle, l'usage du jeûne des quatre jours avant la Quadragésime, fut établi dans l'Église d'Occident, pour faire le nombre des quarante jours de jeûne.

Il y eut néanmoins quelques Églises, qui ne reçurent point cette addition de quatre jours; & encore à présent, on ne commence le Carême à Milan que le dimanche de la Quadragésime. Les Milanois ne le commençoient même que le lundi suivant; mais, comme c'étoit un abus introduit contre l'ancienne coûtume des premiers siecles de l'Église, Saint Charles Borromée, qui fut nommé archevêque de Milan, en 1563, l'abolit, malgré tous les efforts du gouverneur de cette ville, qui envoya

des Ambassadeurs à Rome, lesquels n'en rapporterent que de la confusion, avec le titre d'*Ambassadeurs de Carême-prenant.* Ainsi, il fut ordonné que le dimanche de la Quadragésime seroit un jour d'abstinence à Milan, comme il l'avoit toujours été ailleurs.

A l'égard des Grecs, ils est bon de remarquer leur pratique depuis plusieurs siecles. Le dimanche, que nous appellons la Septuagésime, est appellé chez eux προσφωνησιμὸς, parce qu'ils annoncent au peuple quel doit être le premier jour de Carême & le dimanche de Pâque. Le dimanche de la sexagésime est nommé ἀπόκρεως, qui signifie *carnisprivium*, jour qu'on est privé de l'usage de la chair, parce que c'est le dernier qu'ils peuvent manger de la viande. Toute la semaine, qui précede ce dimanche, porte le même nom; car, les Grecs nomment ces semaines du nom du dimanche qui les suit, & non pas comme les Latins, de celui qui les précede. Pendant la semaine d'ἀπόκρεως. ils ont une entière liberté de manger toutes sortes de viandes, même le mercredi & le vendredi, selon quelques Auteurs. Le dimanche de la Quinquagésime est appellé τυροφάγος, parce que depuis le lundi qui suit le dimanche d'ἀπόκρεως, jusqu'à ce jour-là, ils peuvent user de fromage, de toutes sortes de laitages & d'œufs. Dès le lendemain de ce dimanche de la Quinquagésime ou de τυροφάγος, ils commencent à s'abstenir de tout laitage. Immédiatement après le Carême, on observoit encore autrefois un jeûne particulier, qu'on appelloit le jeûne de Pâque ou de la Semaine sainte. Saint Épiphane & Saint Irénée distinguent expressément ces deux jeûnes, dont le dernier étoit une Xérophagie, c'est-à-dire, un jeûne au pain & à l'eau; mais, il est difficile de remarquer cette différence dans l'Église Latine.

Il ne faut pas considérer seulement la durée du Carême, mais aussi la qualité des viandes, qui y étoient défendues ou permises. Dans l'église d'Occident, le jeûne consistoit à s'abstenir de viandes, d'œufs, de laitage & de vin, & à ne faire qu'un repas vers le soir. Le poisson n'étoit point défendu, quoiqu'il y eût un grand nombre de Chrétiens, qui ne mangeoient que des légumes & des fruits. A l'égard de la volaille, quelques-uns faisant réflexion que les oiseaux avoient été créés de l'eau, aussi-bien que les poissons, & qu'ils avoient été produits le même jour, prétendoient que ce pouvoit être une nourriture permise dans le Carême; mais, ce rafinement fut condamné. Dans l'église d'Orient, le jeûne du Carême a toujours été fort rigoureux; & la plûpart ne vivoient alors que de pain & d'eau avec des légumes; mais, une pratique particulière s'étoit glissée chez les Moines du Pont & de la Cappadoce. Elle les obligeoit de faire cuire un morceau de chair salée avec leurs légumes, même en Carême. On croit que l'erreur d'Eustathius, ou plutôt d'Eutactus, donna lieu à l'institution de cette

coûtume ; car, cet Eutactus fut Patriarche d'un grand nombre de Moines, qui condamnoient les noces, & qui défendoient l'usage de la viande par une superstition profane & ridicule. Le Concile d'Ancyre condamna ces impiétés, & ordonna que les Prêtres & les Diacres mangeassent leurs légumes cuits avec un peu de viande. Saint Basile confirma cette pratique dans ses constitutions, pour distinguer les vrais Moines Catholiques des faux Moines Eutactiens.

Dans la suite des tems, la rigueur des jeûnes diminua insensiblement ; & avant l'an 800, on s'étoit déjà beaucoup relâché par l'usage du vin, des œufs & des laitages, qu'on permettoit non seulement aux malades, mais aussi à ceux qui n'avoient pas d'autre nourriture propre à soûtenir leur travail ; & ou ne faisoit plus consister l'essence du jeûne qu'à s'abstenir de viande, & à ne prendre sa réfection qu'au soir après vêpres. L'abstinence des œufs & des laitages étoit observée en Italie ; mais, en France & en Allemagne, on ne la gardoit que les derniers jours de la semaine Sainte. Depuis, on obtint des dispenses de Rome à l'égard des laitages, qui se donnoient pour un tems seulement, & qui passerent depuis en droit commun. L'an 1475, le Légat du Pape donna une de ces dispenses pour cinq ans à l'Allemagne, à le Hongrie & à la Bohême. Les Évêques en ont accordé de même aux peuples de leurs diocèses, dans les Synodes qu'ils ont tenus. Cet adoucissement s'est aussi introduit parmi les Grecs, à la réserve des Religieux, qui pratiquent l'ancienne austérité des jeûnes.

D'abord, le jeûne du Carême consistoit à ne faire qu'un repas le jour, vers le soir après vêpres. Cela s'est pratiqué jusqu'à l'an 1200 dans l'église Latine. A l'égard des Grecs, ils dînoient à midi ; & faisoient collation avec des herbes & des fruits, sur le soir dès le sixième siecle. Les Latins commencerent dans le troisième siecle à prendre quelques conserves pour fortifier leur estomac, puis à faire une collation le soir. Ce nom a été emprunté des Religieux, qui, après le souper, alloient à la collation, c'est-à-dire, à la lecture des conférences des Saints Peres, appéllées en Latin *collationes* ; après quoi, on leur permettoit de boire, le jour de jeûne, de l'eau, ou un peu de vin ; ce qu'on appelloit aussi collation. Le dîner des jours de Carême ne se fit pas tout d'un coup à midi. Le premier degré de ce changement fut d'avancer le souper à l'heure de none, c'est-à-dire, à trois heures après-midi. La coûtume étoit de sonner l'Office divin à l'heure de none ; après none, on célébroit la messe, & après la messe on disoit vêpres, ensuite desquelles on alloit manger. Mais, ceux, qui n'avoient pas le loisir ou la dévotion de se trouver à ces offices, prirent le signe des offices pour le signe du repas. Voici ce qui a encore contribué à ce changement.

L'empereur Charlemagne faisoit célébrer la messe dans son

palais, pendant les jeûnes du Carême à deux heures après-midi. La messe étoit suivie de vêpres, après quoi il se mettoit à table vers les trois heures, observant la coûtume de ne manger qu'après vêpres, mais avançant l'heure de cet office. Cette coûtume fut imitée par ceux qui n'avoient pas les mêmes raisons que Charlemagne; car, cet Empereur l'avoit ainsi ordonné, pour ne pas faire jeûner si long-tems ses officiers. En ce tems-là, Charlemagne étoit servi à table par les Ducs & les Rois des peuples, qu'il avoit soumis à son obéissance. Les Rois & les Ducs se mettoient ensuite à table, & étoient servis par les Comtes. Les Comtes mangeoient après eux, & étoient suivis des autres officiers par ordre; ensorte que les derniers officiers ne se mettoient guere à table, que vers le minuit, ce qu'ils auroient fait encore plus tard, si l'Empereur n'eût avancé l'heure de son repas. Dans le dixième siecle, la coûtume de manger à l'heure de none étoit reçue dans toute l'Italie; mais, ce n'étoit qu'après vêpres; car, on commençoit l'office de none après-midi, & ensuite on disoit la messe & vêpres. Ce changement ne se fit pas sitôt en France; & il n'y fut établi qu'environ l'an 1200. Depuis ce tems-là, on avança insensiblement le repas jusqu'à midi; ce qui arriva en 1500, & alors on dit vêpres avant midi.

Les infirmes ont toujours été dispensés du jeûne & de l'abstinence, quand l'infirmité a été assez considérable pour les empêcher de jeûner. On a étendu cette dispense aux femmes grosses & aux nourrices. On l'a même accordée aux personnes, que l'on faisoit jeûner autrefois dans leur plus grande jeunesse, aussi-bien qu'aux vieillards; mais, les bornes, que l'on a prescrites pour le commencement & pour la fin de l'âge, où l'on est obligé de jeûner, de vingt-un ans pour la jeunesse & de soixante pour les vieillards, n'ont aucun fondement dans l'antiquité, ni dans les Loix de l'Église. On a encore dispensé du jeûne les gens d'un travail rude, quand ils ne peuvent l'observer. On joignoit autrefois au jeûne du Carême la continence, l'abstinence des jeux, des divertissemens & des procès. Chez les Grecs, on n'offroit le sacrifice que le samedi & le dimanche. Les autres jours, on disoit la messe des présanctifiés, qui n'a été en usage chez les Latins, que le seul vendredi-Saint.

Quant au nombre des Carêmes, les Grecs, outre le Carême de Pâque, en ont encore quatre autres, qu'ils ont nommés les Carêmes de Noël, des Apôtres, de la Transfiguration & de l'Assomption. Mais, ils ont été réduits à sept jours chacun; & ce sont plutôt des jeûnes de dévotion que d'obligation, du moins pour les Laïcs. Dans l'église Latine, les Religieux observoient trois Carêmes, au rapport de Bede, qui vivoit dans le huitième siecle; sçavoir, celui de Pâque, celui de Noël, ou de l'Avent, & celui qui suivoit la Pentecôte. Ils étoient

tous trois de quarante jours. Il est probable que le Carême de Noël & de la Pentecôte ont été imposés aux pénitens ; ils ont été aussi observés par les Ecclésiastiques & par les Laïcs les plus fervens ; Mais, ils n'ont point été ordonnés par l'Église, pour y obliger tous les Fideles.

CARÈNE, *Carene*, (*a*) ville de l'Asie mineure dans la Mysie, selon Étienne de Byzance. Ce Géographe cite Hérodote, qui lit Carine, au lieu de Carène. Pline écrit ce nom comme Étienne de Byzance ; & il parle de cette ville comme d'un lieu, qui ne subsistoit plus de son tems. Gronovius observe qu'il y a des manuscrits d'Hérodote, où on lit Carne. Le païs des Caréfene, dont parle Strabon, n'a point de rapport avec la ville de Carène. Il prenoit son nom de la rivière de Caréfus.

CARÈNE, *Carina*. (*b*) C'est une longue & grosse piece de bois, ou plusieurs pieces mises à bout l'une de l'autre, & qui regnent par dehors dans la plus basse partie du vaisseau, de la poupe à la proue, afin de servir de fondement au navire.

On prend souvent le mot *Carene* plus généralement ; & on entend par-là toute la partie du vaisseau, qui est comprise depuis la quille jusqu'à la ligne de l'eau. De-là vient qu'on dit Carener un vaisseau, donner la Carène, mettre un vaisseau en Carène, pour signifier qu'on donne le radoub au fond du bâtiment. Les Poëtes donnent au mot *Carene* un sens encore plus général ; car, ils prennent souvent la Carène pour tout le vaisseau.

CARÈNES, *Careni*, (*c*) peuples de l'isle d'Albion. Le texte de Ptolémée porte Καρηνοὶ, *Careni*. L'ancienne version Latine rend l'η par *i*, & lit *Carini* à la manière des Grecs modernes. Quelques-uns croyent que ces peuples occupoient le païs de Loquabir, province de l'Écosse.

CARÈNES, *Careni*, peuples d'Asie, qui habitoient un canton vers la Perse. Procope en fait mention, & dit que Cosroès revenant du sac d'Antioche, & ayant passé à Édesse, les Carènes vinrent au-devant de lui, & lui offrirent de l'argent pour se racheter du pillage. Il le refusa cependant en considération de ce que la plûpart n'étoient pas Chrétiens, mais engagés dans les superstitions du Paganisme. C'est une preuve que Cosroès étoit bien mal disposé à l'égard des Chrétiens. Étienne de Byzance met ces Carènes entre l'Euphrate & le Cyrus.

CARÈNES, *Carinæ*. (*d*) lorsqu'Octavien & M. Antoine eurent conclu la paix avec Pompée, ils se donnerent tous trois à manger l'un après l'autre. Il se dit plus

(*a*) Herod. L. VII. c. 42. Plin. T. I. p. 281. Strab. p. 602, 603.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 211.
(*c*) Ptolem. L. II. c. 3.
(*d*) Plut. Tom. I. pag. 930. Vell. Paterc. L. II. c. 77. Tit. Liv. L. XXVI. c. 10. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 168.

d'un bon mot à cette occasion ; & entre ceux, qui ont passé jusqu'à nous, il y en a un qui est rapporté différemment par Velleius Paterculus & par Plutarque. On soupçonne que celui-ci n'a pas entendu l'auteur Latin qu'il copioit. Selon lui, Antoine ayant demandé à Pompée, où il les recevroit, *là* lui répondit Pompée, en lui montrant son vaisseau ; *car, c'est la seule maison paternelle, qui soit restée à Pompée.* C'étoit, ajoûte Plutarque, un reproche qu'il faisoit à Antoine, qui avoit acheté la maison de son pere.

Ce mot dans Velleius Paterculus est plus vif & plus fin. Pompée, en invitant Octavien & Antoine, leur dit qu'il les recevroit dans ses Carenes, *in Carinis suis*, faisant allusion à l'endroit de Rome, que l'on appelloit ainsi, & où étoit bâtie la maison de son pere, qu'occupoit Antoine. Il y a apparence que Plutarque n'a pas senti l'équivoque de ce mot *Carinis*, qui, comme on vient de l'observer précédemment, signifie un vaisseau, & qui étoit aussi le nom d'un quartier de Rome.

Il y en a qui pensent que ce quartier fut ainsi nommé, parce que c'étoit-là, que commençoit la voie sacrée, *quòd hinc oriretur caput sacræ viæ*, & que le mot *caput* s'appelle en Grec κάρη ou κάρηνον.

CARÉON, *Careon*, Καρέων, (*a*) ville d'Espagne, dont il est fait mention dans Appien. Il y en a qui croyent que c'est une faute, & qu'il faut lire Carbona, au lieu de Caréon.

CARÉOTES, *Careotæ*, (*b*) Καρέωται, peuples, qui habitoient dans la Sarmatie d'Europe, au rapport de Ptolémée.

CARÉOTIS, *Careotis*, (*c*) Καρεῶτις, nom d'une fontaine, située, selon Lucien, au milieu de la place de la ville de l'Isle des songes. Cette fontaine avoit deux temples à ses côtés, l'un du mensonge, & l'autre de la vérité.

CARES, *Cares*, ou plutôt Cariens. *Voyez* Cariens.

CARES, *Caræ*, Κάραι, autrement Carrhes. *Voyez* Carrhes.

CARES, *Caræ*, ou *Cares*, (*d*) peuples d'Asie. On lit au huitième livre de l'Énéïde :

Hic Lelegas, Carasque, sagittiferosque Gelonos.
Finxerat.

Surquoi, Servius observe que les peuples, nommés *Caræ*, étoient des insulaires, qui s'étoient rendu célebres par leurs pirateries, & que ces peuples furent vaincus par Minos. Il cite, à cette occasion, Thucydide & Salluste. Le P. de la Rue entend ce vers des habitans de la Carie.

CARES, *Cares*, (*e*) peuples, qui habitoient sur les bords des Palus-Méotides, vers le Tanaïs, au rapport de Pline. C'étoit une colonie des habitans de Carie, qui avoient fait là un établissement, comme firent aussi depuis

(*a*) Appian. p. 268.
(*b*) Ptolem. L. III. c. 5.
(*c*) Lucian. T. I. p. 770.
(*d*) Virg. Æneid. L. VIII. v. 725, 726.
(*e*) Plin. T. I. p. 307.

les habitans de Clazomène & ceux de la Méonie.

CARES, *Cares*, Κᾶρες, (*a*) peuples, qui étoient établis en Égypte vers Bubaste du côté de la mer, selon Hérodote. Cet Auteur a soin de remarquer qu'ils n'étoient pas Égyptiens d'origine, mais qu'ils étoient venus d'ailleurs. Il rapporte même à quelle occasion ils y étoient arrivés. Un oracle avoit dit qu'il viendroit des hommes d'airain. Des Ioniens & des Cariens, qui couroient la mer comme pirates, ayant été obligés de relâcher en Égypte, on alla dire à Psammitichus, que l'on avoit vu des hommes d'airain; c'est que ceux, qui lui faisoient ce rapport n'avoient jamais vu des gens armés de cuirasses & de boucliers d'airain. Psammitichus, s'étant aussi-tôt souvenu de l'oracle, fit amitié avec ces étrangers, les mit dans son parti, & les employa utilement. Ensuite, il leur donna des terres vis-à-vis les uns des autres, le Nil étant entre deux.

CARÉSENE, *Caresena*, (*b*) Καρησηνὴ, contrée de l'Asie mineure, située le long du fleuve de Carésus, selon Strabon. Ce Géographe en parle ainsi: » L'Andrios se jette dans le Scamandre, & vient de la Carésene. » C'est un païs de montagnes, » peuplé de villages, bien cultivé, qui confine à la Dardanie » jusqu'aux lieux voisins de Zéleia & Pityeia. On dit qu'elle » prend son nom du fleuve Carésus, dont parle Homère; & » on ajoûte que la ville, nommée » aussi Carésus, a été renversée. « Voici le passage d'Homère, pris au commencement du douzième livre de l'Iliade.

» Alors, Neptune & Apollon » résolurent d'abolir jusqu'aux » moindres vestiges de cette muraille ennemie, que les Grecs » avoient élevée, en poussant » contre elle tous les fleuves, qui » des sommets du mont Ida roulent impétueusement leurs eaux » dans la mer, le Rhésus, l'Heptaporus, le Carésus, le Rhodius, le Grénique, l'Æsepe, le » divin Scamandre & le violent » Simoïs, qui étoit grossi par un » nombre infini de boucliers, de » casques & de corps morts engloutis dans les ondes. Apollon » détourna le cours de tous ces » fleuves, & les excita contre » cette muraille, qui en fut battue pendant neuf jours. Jupiter, » de son côté, afin qu'elle fût plus » facilement entraînée dans la » mer, versa continuellement » des cieux un déluge d'eaux; & » Neptune, le trident à la main, » paroissant à la tête de tous ces » fleuves, la renversa jusqu'à ses » fondemens, & livra ses vastes » débris aux flots écumans, qui » les entraînerent avec un bruit » effroyable. Quand ces eaux eurent bien applani & égalé tout » le terrein jusqu'à l'Hellespont, » ce dieu permit à ces fleuves de » reprendre leur ancien cours. «

(*a*) Herod. L. II. c. 61.
(*b*) Strab. p. 602, 603. Plin. T. I. p. 282. Homer. Iliad. L. XII. v. 17. *& seq.*

Strabon ajoûte à ce que nous en avons déjà rapporté, que le Carésus avoit sa source à Malonte, lieu situé entre Palescepsis & Achéum dans la terre ferme, à l'opposite de Ténédos, & qu'il tomboit dans l'Ésepe. Pline ne parle, ni de la ville de Carésus, ni du païs de Caréʃene, mais seulement du fleuve. Il dit que le Rhésus, l'Heptaporus, le Carésus & le Rhodius chantés par Homère, étoient tellement taris, qu'il n'en restoit plus aucune trace.

CARÉSUS, *Caresus*, Κάρησος, nom commun à une ville & à un fleuve de l'Asie mineure. *Voyez* Caréʃene.

CARESSUS, *Caressus*, (*a*) Καρησσός, ville de l'isle Cée dans la mer Égée. Suidas & Étienne de Byzance écrivent Coressus. Strabon appelle cette ville Corissie. Xilander, dans sa version Latine, change ce mot en Caressus, & réforme Strabon par l'autorité de Ptolémée. Mais, il a mal fait. C'étoit Ptolémée lui-même qu'il falloit corriger sur l'autorité de Strabon, de Suidas, & d'Étienne de Byzance; car, tous ces Auteurs écrivent la première syllabe par un *o*. D'ailleurs, Ptolémée n'a pu parler de Coressus comme d'une ville, qui subsistât de son tems. Strabon dit: » L'isle » de Cée a eu quatre villes. Il n'en » reste plus que deux; sçavoir, » Iulis & Carthée. Pœéesse a » été unie à Carthée, & Corissie à Iulis. « Pline dit de même: » Il ne reste plus à cette isle que » Iulis & Carthée. Coressus & » Pœéesse sont détruites. «

Cette même ville de Coressus est nommée dans les lettres d'Eschine, Néressus; mais, c'est une faute, dont Ortélius a averti il y a long-tems.

CARFINIA, *ou* CARPHINIA, *Carfinia*, *Carphinia*, (*b*) femme de mauvaise vie. C'est Juvénal qui nous en a conservé le nom dans une Satyre.

CARFULÉNUS, *Carfulenus*, (*c*) lieutenant de César. Il servit sous ce Général dans les Gaules & en d'autres endroits. C'étoit un officier distingué par son grand courage & par son habileté dans le métier de la guerre. Il fut tué près de Mutine, en combattant contre Marc-Antoine. C'est vraisemblablement le même que celui dont il est parlé dans l'article suivant.

CARFULÉNUS [D.], *D. Carfulenus*, (*d*) fut tué dans un combat, au rapport de Cicéron, qui nous l'apprend dans une de ses lettres. D. Carfulénus est celui, que le consul Hirtius & Octavien avoient envoyé, avec la légion de Mars & la cohorte Prétorienne de César, au-devant de Pansa, qui venoit de Rome les joindre avec deux légions de nouvelle levée.

CARIADE, *Cariades*, (*e*)

(*a*) Ptolem. L. III. c. 15. Strab. pag. 486, 487. Pline T. I. p. 210, 211.
(*b*) Juven. Satyr. 2. v. 69.

(*c*) Hirt. Pans. de Bell. Alexand. pag. 711.
(*d*) Cicer. ad Amic. L. X. Epist. 33.
(*e*) Just. L. IV. c. 3.

capitaine Athénien. Il commanda une flotte, que les Athéniens envoyoient en Sicile au secours des Catanéens contre les Syracusains. Lachès, autre capitaine Athénien, partageoit avec Cariade l'autorité du commandement.

CARIATAS, *Cariatas*, (*a*) Καρίατας, ville d'Asie dans la Bactriane, selon Strabon. Ce Géographe dit qu'Alexandre la détruisit, & que ce fut dans cette ville que Callisthène fut mis aux arrêts.

CARIATH, *Cariath*, terme Hébreu, qui signifie une ville; d'où vient qu'il se rencontre souvent dans les noms de lieu de la Palestine.

CARIATH, *Cariath*, (*b*) ville de Palestine. Elle étoit dans la tribu de Benjamin.

CARIATHA, *Cariatha*, ou Cariathaa, *Cariathaa*, ville de Judée dans la tribu de Juda.

CARIATHAIM, *Cariathaïm*, Καριαθαὶμ, (*c*) ville de la Palestine, située au de-là du Jourdain à dix milles de Médaba, vers le couchant.

CARIATHAIM, *Cariathaim*, (*d*) autre ville de Palestine. Celle-ci étoit située dans la tribu de Nephthali.

Jérémie parle d'une de ces deux villes de Cariathaïm. Il dit d'abord que Cariathaïm a été prise, que cette ville forte a été couverte de confusion & pénétrée de frayeur. Et il ajoûte ensuite, que le jugement de Dieu est tombé sur Cariathaïm.

CARIATHARBÉ, *Cariatharbe*, (*e*) ville de Judée, située au milieu de la tribu de Juda. Ce mot veut dire ville d'Arbé, qui fut pere d'Énac. C'est la même qu'Hébron & Arbée. *Voyez* Arbée.

CARIATHBAAL, *Cariathbaal*, Καριαθϐαάλ, (*f*) ville de Judée, qui appartenoit aux enfans de la tribu de Juda. Cette ville est la même que Cariathiarim. *Voyez* l'article qui suit.

CARIATHIARIM, *Cariathiarim*, Καριαθιαρὶμ, (*g*) c'est-à-dire, la ville des forêts. Elle étoit située sur les confins de la tribu de Juda & de celle de Benjamin. C'est pourquoi, Josué l'attribue tantôt aux enfans de Juda, tantôt aux Gabaonites, qui étoient de la tribu de Benjamin. Ce fut en cette ville que l'on mit en dépôt l'Arche du Seigneur, pendant plusieurs années, dans la maison d'Aminadab, jusqu'à ce que David la fit transporter à Jérusalem.

CARIATHSENNA, *Cariathsenna*, (*h*) ville de la Terre sainte, qui étoit située dans la tribu de Juda. C'étoit la même ville que Dabir, selon le livre de Josué.

CARIATHSÉPHER, (*i*) *Cariathsepher*, c'est-à-dire, la la ville des Lettres. Le livre de

(*a*) Strab. p. 517.
(*b*) Josu. c. 18. v. 28.
(*c*) Josu. c. 13. v. 19.
(*d*) Paral. L. I. c. 6. v. 76. Jerem. c. 48. v. 1, 23.
(*e*) Josu. c. 15. v. 13.
(*f*) Josu. c. 15. v. 60. c. 18. v. 14.
(*g*) Josu. c. 9. v. 17. c. 15. v. 60. c. 18. v. 14. Reg. L. I. c. 6. v. 21. c. 7. v. 1.
(*h*) Josu. c. 15. v. 49.
(*i*) Josu. c. 15. v. 15. & *seq.* Judic. c. 1. v. 11, & *seq.*

Josué dit aussi que c'est la même que Dabir. Quoi qu'il en soit, Caleb ayant promis de donner en mariage sa fille Axa, à quiconque prendroit & détruiroit la ville de Cariathsépher, Othoniel, fils de Cénez, la prit; & Caleb lui fit épouser sa fille Axa.

CARICE, *Carica*, (*a*) fille d'Oxilus & d'une nymphe, nommée Hamadryade. Elle eut plusieurs sœurs. On les appelle Hamadryades du nom de leur mere.

CARIE, *Caria*, Καρία, (*b*) province de l'Asie mineure, qui étoit bornée au nord par l'Ionie & la Lydie, à l'orient par la Phrygie & la Lycie, au midi par la Méditerranée, & au couchant par la mer Égée.

I. On tenteroit vainement de remonter jusqu'à l'origine des peuples de la Carie. Ils ont cela de commun avec la plûpart des Nations, dont les Écrivains sacrés ne marquent point les fondateurs. On ne sçait point aujourd'hui quels ont été les premiers habitans de la contrée depuis si connue sous ce nom. Elle a porté celui de Phénicie pendant quelques siecles, du moins si l'on en croit Corinne & Bacchylide. Quelques Critiques, fondés sur le témoignage de ces deux Auteurs, ont soûtenu que les Phéniciens avoient fait des établissemens considérables dans la Carie; & on ne sçauroit nier que le grand nombre de leurs colonies ne donne beaucoup de vraisemblance à ce sentiment. Sçavoir maintenant si les Phéniciens & les Cariens sont précisément le même peuple, ou non; c'est une de ces questions, que la disette des anciens monumens nous met hors d'état de décider. Il paroît cependant que les naturels du païs tenoient pour la négative. Hérodote en sera garant.

Les Cariens, au rapport de cet Historien, se prétendoient nés dans la province même, & descendus de Car frere de Lydus & de Mysus; généalogie, dont ils prétendoient que la vérité étoit plus que suffisamment confirmée par l'ancienneté du temple de Jupiter Carien, bâti à Mylasses. Là, de tems immémorial, s'assembloient, conjointement avec eux, les Lydiens & les Mysiens. Un usage, si constamment observé, prouvoit invinciblement, selon eux, que les ancêtres de ces peuples & les leurs étoient absolument les mêmes. Il est certain néanmoins que quelques Écrivains ne se sont pas fait un scrupule de rejetter cette conséquence. Nous ne l'avançons que d'après Pomponius Méla. Les uns, dit-il, rap-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 386.

(*b*) Ptolem. L. V. c. 2. Strab. p. 129, 572. *&* *seq.* Pomp. Mel. pag. 75, 76. Plin. Tom. I. pag. 274. *&* *seq.* Herod. L. I. c. 28, 142, 146, 171. *&* *seq.* L. II. c. 61. *&* *seq.* L. III. c. 11. L. V. c. 117. *&* *seq.* L. VI. c. 25. L. VII. c. 93. Corn. Nep. in Miltiad. c. 2. in Datam. c. 1. in Agesil. c. 3. Paus. p. 399, 526. Diod. Sicul. pag. 628. *&* *seq.* Just. L. XIII. c. 4, 6. Q. Curt. L. X. c. 10. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 18, 19. L. XXXVII. c. 16. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 389. Tom. IX. pag. 113, 114. *&* *suiv.* Tom. X. pag. 290. Tom. XVI. pag. 75. Tom. XXI. pag. 15.

portoient l'origine des Cariens aux Pélasges ; & les autres, aux Crétois. Il y a bien de l'apparence que la conformité du nom de Car, Crétois d'origine, avec celui de la nation, a donné naissance à l'opinion des derniers. Ælien a cru devoir l'adopter. Mais, si de semblables argumens étoient de quelque poids, ne pourroit-on pas dire avec un égal degré de vraisemblance, que les Cariens étoient descendans de Car, fils de Phoronée ; ce qui néanmoins se concilieroit difficilement avec le récit de Pausanias. Il assure, en termes formels, que le Car dont il s'agit ici, faisoit son séjour à Mégare ; que la citadelle étoit son ouvrage ; & que les habitans de la Mégaride montroient de son tems aux étrangers le tombeau de ce Héros.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que les Cariens ne vouloient reconnoître, ni le Car de Crete, ni celui de Mégare pour les fondateurs de leur Nation. Ils en faisoient honneur au Car, dont Hérodote nous a conservé le souvenir. Il étoit petit-fils de Manès & frere de Lydus & de Mysus. Les païs, qui dans les siecles suivans, composerent le royaume de Carie, lui échurent en partage.

Il laissa trois enfans de Callirrhoé, sa femme, fille du fleuve Méandre, Alabandus, Cryasus & Idriéus, qui se mirent chacun en possession de la portion du royaume, qui leur avoit été destinée. Des trois freres, Alabandus fut le plus illustre. Il établit son séjour à Alabanda, ville dont il avoit jetté les fondemens. Après sa mort, on lui déféra les honneurs divins ; & du tems de Cicéron, les Alabandiens le plaçoient au-dessus des dieux du paganisme les plus respectés.

Les peuples, que gouvernerent Cryasus & Idriéus ses freres, ne porterent pas si loin la reconnoissance à l'égard de ces Princes. A peine leurs noms sont-ils passés jusqu'à la postérité. Cryasus fonda la ville de Cryasa, qui tenoit un rang peu important parmi les villes de Carie. Idriéus s'établit à Idrias, dont il fit la capitale de son petit Empire.

On ignore aujourd'hui si les trois enfans de Car transmirent le royaume de Carie à leurs descendans. Ceux d'Alabandus & de Cryasus sont demeurés ensevelis dans les ténebres de l'oubli. Cependant, Étienne de Byzance a eu soin de nous instruire qu'Idriéus laissa ses États à son fils. Il bâtit la ville d'Euromus, qui donna son nom à une province de Carie, qui le conservoit encore du tems de Polybe & de Tite-Live. En vain chercheroit-on les successeurs de ce Prince. On ne les voit nulle part. On ne voit pas non plus, sous lequel de ces premiers rois de Carie, Ninus en fit la conquête ; s'il est vrai que les armes victorieuses des Assyriens aient jamais pénétré jusque-là. La raison d'en douter, est que personne, si vous en exceptez Diodore de Sicile, ne fait mention de ce fameux événement.

Quoi qu'il en soit, les Cariens, sous le gouvernement paisible des

descendans de Car, se multiplierent extrêmement. Le païs, quoique fertile, n'étoit point en état de fournir aux besoins d'un peuple si nombreux. Ils furent donc obligés de former des établissemens dans les isles voisines du continent. Celle de Rhodes fut attaquée. Les Phéniciens en étoient les maîtres; & ils ne résisterent point à des armées, que la faim rendoit invincibles. Ces premiers succès ouvrirent aux Cariens le chemin des autres isles de la mer Égée, qui, suivant les témoignages de Conon & de Thucydide, succomberent la plûpart sous les efforts de cette Nation guerriere. Le dernier Écrivain, en homme exact & qui ne vouloit point être cru sur sa parole, confirme la vérité de ce fait par une preuve également solide & convaincante. Il rapporte que les Athéniens, dans les commencemens de la guerre du Péloponnèse, firent exhumer les corps enterrés à Délos en différens tems; & on jugea, par la position de ces corps & par l'examen des armes enfermées dans les tombeaux, que presque tous les cadavres étoient des cadavres de Cariens.

Il paroît que ces peuplades précéderent de plusieurs années le regne de Minos, roi de Crete; car, on lit dans le même Thucydide, que ce Prince chassa les Cariens des Cyclades, & que dans la vue de s'en assurer la possession, il donna à ses enfans le commandement de ces isles nouvellement conquises. La mer, où elles étoient situées, avoit été connue autrefois sous le nom de mer de Carie; particularité, qui n'est venue jusqu'à nous, que par le canal du Scholiaste de cet Écrivain. Au reste, si le récit de Thucydide est véritable, il faudra, d'après les marbres d'Arondel, placer cette conquête de Minos cent ans, ou environ, avant le siege de Troye. Nous disons si le récit de Thucydide est véritable. En effet, comment ne pas suspendre son jugement, quand on considere qu'Hérodote n'est point d'accord avec lui sur la manière dont le roi de Crete traita les Cariens. Il prétend que ce Prince ne les dépouilla point de la possession des isles. Ils eurent la liberté de les cultiver comme par le passé; & exempts de tout tribut, ils s'engagerent seulement de joindre un certain nombre de vaisseaux aux flottes, que Minos jugeroit à propos d'équiper.

A laquelle de ces deux narrations donner la préférence? Deux raisons semblent devoir faire pancher la balance en faveur d'Hérodote. La première se tire du lieu de sa naissance. Il étoit d'Halicarnasse, Carien par conséquent, & dès-lors plus à portée que Thucydide, de s'instruire à fond des antiquités de sa nation. La seconde raison est fournie par le texte même de cet Historien. A l'entendre parler, il ne s'est déterminé sur le fait en question, qu'après un examen fort scrupuleux. Il assure que ses recherches ont été portées aussi loin qu'il lui avoit été possible. Ajoûtons à cela, le témoignage de Pausanias. Il insi-

nue que les Cariens traiterent avec Minos d'égal à égal; ce qui doit s'entendre des Cariens établis dans les isles, & non de ceux du continent. Autrement, cet Écrivain se contrediroit lui-même. Miletus, selon lui, vint chercher un asyle dans la Carie. Or, Miletus étoit sujet de Minos; & forcé d'abandonner sa patrie pour des motifs, qui ne font point d'honneur à la mémoire du roi de Crete, il aborda dans la contrée, où depuis fut bâtie la ville de Milet. Le païs alors appartenoit aux Cariens, qui reçurent parfaitement bien Miletus & ses compagnons de voyage. Il y a plus, c'est qu'au rapport de Nicandre, il épousa Eïdothée, fille d'Eurytus, roi de Carie, ou plutôt du territoire de Milet & de ses environs. Les enfans, qui naquirent de ce mariage, furent Caunus & Byblis. Parthénius nomme leur mere Tragasia; & le Scholiaste de Théocrite, Arcia. L'amour causa toutes les disgraces, qui désolerent cette famille.

Cette passion n'avoit pas encore éclaté, lorsque Caunus, à la tête des Cariens, suivit Bacchus à la conquête des Indes. De retour dans sa patrie, il eut le malheur d'allumer dans le cœur de Byblis, des feux auxquels elle refusa constamment de répondre. Le séjour de Milet lui devint odieux, & il se retira dans une province de Carie, où il jetta les fondemens de la ville de Caunus. C'est ainsi que le rapporte Parthénius d'après Nicénétus, Auteur ancien; mais, il seroit mal-aisé de marquer au juste quel étoit le véritable sentiment de cet Écrivain. En effet, Ptolémée Hépheſtion avance, sur la foi du même Nicénétus, que Lyrcus, fils d'Inachus, se retira à Caunus sous le regne d'Arbiclas. La ville de Caunus existoit donc plusieurs années avant le fils de Miletus. Dans ce tems-là, à peu près, Bargasus commandoit dans un coin de la Lydie. Il étoit fils d'Hercule & de la nymphe Barga. Bargasa, que Strabon qualifie bourgade, est regardée comme son ouvrage. L'ambition de Lamus, fils d'Hercule & d'Omphale, ne lui permit point de jouir tranquillement de ses petits États. Moins puissant, ou moins heureux que son ennemi, il fut obligé de se sauver en Carie, où Cuardus, un de ses enfans, bâtit la ville de Cuarda.

Il ne faut point oublier ici Amisodarus. Eustathe & Didyme le mettent au nombre des rois de Carie. Cependant, la plûpart des Anciens disent, en termes formels, que les Lyciens étoient ses sujets. Il faut néanmoins en excepter Paléphate, dont le sentiment peut en quelque manière se concilier avec celui du Scholiaste d'Homère. Il soûtient que ce Prince habitoit les rives du Xanthus, près du mont Telmisse. Or, Cicéron, S. Clément d'Alexandrie & plusieurs autres Écrivains placent la ville de Telmisse dans le royaume de Carie. On ne sçauroit nier pourtant que suivant l'opinion la plus généralement reçue, Telmisse n'appartînt aux Lyciens. Il pourroit bien se faire que ces peuples, sous

la conduite de Bellerophon, eussent conquis quelque canton de la Carie. Ce qu'il a de certain, c'est qu'Udyssus, son petit-fils, y fonda une ville, qui long-tems après portoit encore son nom. Un de ses oncles lui avoit ouvert l'entrée de cette province. C'est la conséquence, que présente naturellement un passage d'Étienne de Byzance. Glaucus y est appellé pere de Chrysaor. Il l'étoit aussi de Bellerophon, & dès-lors il n'y a guere lieu de douter que lui & Chrysaor ne fussent freres; & à qui attribuer avec plus de probabilité la fondation de Chrysaoris, ville de Carie?

Qu'on n'objecte point que dans Apollonius, la construction de cette place étoit mise sur le compte des Lyciens; les deux récits n'ont rien de contraire, & la conquête dont il s'agit, sera toujours l'ouvrage de Bellerophon, qui n'a pu l'entreprendre & l'exécuter, qu'à l'aide des troupes Lyciennes, dont Sobatès, son beau-pere, lui avoit confié le commandement. Il y a beaucoup d'apparence que cette place, dès son origine, a été très-considérable. Le surnom de Chrysaorie, commun à toute la Carie, selon Épaphroditus & Pausanias, est une preuve, qui ne souffre point de réplique. Cette place fut très-célebre sous la domination de Stratonicée. C'étoit dans son territoire, que se tenoient les assemblées générales des Cariens. On y régloit, & les sacrifices publics, & les affaires qui regardoient le corps de la Nation. Quoique les Stratoniciens ne fussent point Cariens d'origine, ils étoient néanmoins admis à ces assemblées, par rapport aux fonds de terre, qui leur appartenoient dans la province. Plus une ville en possédoit, & plus elle avoit de suffrages dans la diete; ce qui devoit donner une grande supériorité aux villes riches & opulentes.

Mylasa étoit de ce nombre. Étienne de Byzance en rapporte la fondation à Mylasus, fils de Chrysaor. Il est très-vraisemblable que ce Prince vivoit encore, lorsque Mélanippus, fils de Thésée, conduisoit en Carie une colonie de Grecs. Plutarque est le seul, qui ait eu l'attention de nous instruire de cette particularité; mais, il ne marque point en quel endroit de la Carie, Mélanippus fixa sa demeure. Les succès, dont fut accompagnée l'expédition de cet Athénien, encouragerent quelques autres Grecs à former de pareilles entreprises. Racius, fils de Lebès, sortit des ports de Crete avec une flotte nombreuse. L'auteur de la Thébaïde, dans Pausanias, le fait aborder aux environs de Colophon, dont il s'empara, malgré la résistance des Cariens, maîtres de la contrée. Il y fut joint par quelques captifs Grecs, qui lui présenterent Manto fille de Tirésias. Il l'épousa.

Les Cariens, chassés de tant d'endroits, se jetterent sur l'isle de Chio, qui leur fut vainement disputée par les anciens habitans. Pausanias place cet événement sous le regne d'Œnopion, fils de Bacchus & d'Ariadne, événement qui nous

mene presque jusqu'au tems où les Grecs vinrent assiéger la fameuse Troye. Les Cariens alors accoururent au secours de Priam. Ils combattoient sous les étendards d'Amphimachus & de Nastès, fils de Nomion. Ces deux Généraux y périrent glorieusement ; ils furent tués l'un & l'autre de la main d'Ajax. Il n'est point à présumer que toute la Carie n'obéît à Nomion, leur pere. Autrement, il faudra dire que ce Prince, mort avant la prise de Troye, avoit déclaré Dametus son successeur à la couronne. Il étoit sur le trône, lorsque Podalire, un des capitaines Grecs, fut jetté par la tempête sur les côtes de Carie. Un berger lui sauva la vie, & le conduisit à la cour de Damétus, dont la fille étoit malheureusement tombée du haut de son palais. Podalire la fit seigner des deux bras, & la Princesse recouvra la santé. Le Roi, en reconnoissance de ce bienfait, lui donna Syrna en mariage, & pour dot la Chersonèse, province de Carie.

Les étrangers avoient jusque-là médiocrement troublé la tranquillité de la Carie. On en va voir arriver dans ce royaume des essains, qui en changerent entièrement la face. Telle fut l'expédition de Nélée, fils de Codrus, que les uns font postérieure de cent trente ans au siege de Troye, & les autres de cent quarante. Ce Prince, ennuyé de mener une vie privée dans le sein de sa patrie, rassembla ceux des Grecs, que leur indigence obligeoit à chercher fortune ailleurs. Il se mit en mer à la tête d'une jeunesse florissante, & prit terre dans le territoire de Milet, que les Cariens & les descendans de Miletus habitoient en commun, & divisés par bourgades. Nélée les défit ; & dans la crainte que les naturels du païs ne devinssent un jour les plus forts, il résolut de les sacrifier tous à la sûreté de sa colonie. Le projet fut exécuté ; & ses soldats épouserent les femmes de ceux, qu'on avoit impitoyablement massacrés. Un traitement si barbare irrita les Milésiennes. Elles s'engagerent de concert à ne point manger avec leurs maris, & à ne les appeller jamais par leur propre nom. Cependant, Androclus, frere de Nélée, emporta la ville d'Éphese, dont les Cariens, au rapport de Phérécyde, étoient les maîtres. Ils l'étoient aussi de Myus & de Priene, qui leur furent pareillement enlevées.

Ce n'est pas que les Cariens ne fussent une nation brave & courageuse ; mais, on les attaquoit de toutes parts, & il ne leur étoit guere possible de mettre sur pied des armées capables de résister aux Ioniens & aux Doriens. Ces derniers, dans le même tems, faisoient de puissantes diversions ; & la plûpart des places considérables de la Carie se virent forcées de subir le joug du vainqueur. Il paroît que les Doriens se partagerent en trois corps. Le premier s'établit en Crete ; le second, à Rhodes ; & le troisième, commandé par Anthès, s'empara du territoire d'Halicarnasse. Voici comment en parle Strabon : » Trœzen & Pitthéus

» fils de Pélops ayant abandonné » la contrée de Pise, le premier » bâtit une ville, à laquelle il » donna son nom, & le second » prit les rênes du gouvernement. » Anthès, qui regnoit avant son » arrivée, quitta le païs, & jetta » les fondemens de la ville d'Ha- » licarnasse. « Cela ne sçauroit en aucune manière se concilier avec un texte de ce Géographe, dans lequel il assure positivement qu'Halicarnasse & Cnide sont postérieures au siecle d'Homère. Il s'ensuit de-là que la première de ces villes n'a pu être bâtie par Anthès, qui, suivant lui, étoit contemporain de Pitthéus, & par conséquent d'Égée pere de Thésée. D'ailleurs, il est réfuté par Pausanias, qui fixe l'arrivée de Trœzen & de Pitthéus sous le regne d'Ætius, fils d'Anthès. Il ajoûte que plusieurs années après, les descendans de cet Ætius fonderent Halicarnasse & Myndus, villes de Carie. Cet Auteur auroit dû ne point omettre les noms de ces Princes; mais, Étienne de Byzance supplée en quelque manière à ce défaut. Il assure que les Doriens, sous les ordres d'Anthès, éleverent les murs d'Halicarnasse. Strabon, vraisemblablement, a confondu ces deux Anthès.

Tant de colonies remplirent presque tout le continent de la Carie. Les Ioniens néanmoins ne jouissoient pas tranquillement du fruit de leurs conquêtes. Une armée de Cariens vint mettre le siege devant Priene. Androclus courut au secours de la place. On se battit de part & d'autre avec beaucoup de valeur. Les Cariens perdirent la bataille; & les Grecs, leur général. Les premiers, à en juger par un fait rapporté dans Plutarque, employerent plus d'une fois contre ces nouveaux venus, les voies de la perfidie. Il nous apprend que les Méliens, réduits à une extrême misere par le trop grand nombre de leurs habitans, exhorterent la jeunesse de l'isle à aller s'établir dans quelque autre contrée. Nymphéus, qui à une beauté parfaite, joignoit la bravoure & l'intrépidité, se chargea du commandement. La navigation ne fut pas heureuse. Une affreuse tempête les jetta sur les côtes de Carie. Les Cryassiens, touchés de la triste situation où se trouvoient ces étrangers, partagerent avec eux, & leurs maisons & leur territoire. Bientôt à la compassion succéderent des mouvemens de crainte & d'inquiétude. Les Méliens se multiplioient de jour en jour; & les Cariens, peu en état de résister, formerent la résolution de se défaire de ces hôtes incommodes. On prit les mesures les plus propres à faire réussir ce noir complot. Les Méliens furent invités à un festin solemnel. Céphene, qui étoit éprise des charmes de Nymphéus, sensiblement touchée de voir que son amant alloit être sacrifié à de si injustes soupçons, ne balança point à l'avertir du danger qui le menaçoit. Cependant, les Cariens vinrent supplier les Grecs d'honorer la fête de leur présence. Les femmes Grecques, répondit Nymphéus, suivant l'usage reçu dans la Nation, accompagnent

toujours leurs maris à ces ſortes d'aſſemblées. A la bonne-heure, repartirent les autres. Les étrangers vinrent donc à la ſalle du feſtin ſans armes ; leurs femmes les avoient cachées ſous leurs habits. Au ſignal dont étoient convenus les Cariens, les Grecs ſe leverent, ſe ſaiſirent de leurs épées, & firent main-baſſe ſur des gens, qui reſpectoient ſi peu les droits de l'hoſpitalité. On raſa la ville & à ſa place on en bâtit une autre, qui fut appellée Cryaſſa la Neuve. Enſuite Nymphéus épouſa Céphene ; & les Grecs, à l'envi, la comblerent d'honneurs & de biens.

Ces fréquentes migrations reſſerrerent extrêmement les bornes des Cariens. Dans le deſſein de ſe garantir à l'avenir de ſemblables invaſions, ils prirent le parti de ſe retirer ſur les montagnes, & d'y élever des fortereſſes, qui, par leur ſituation naturelle, rendroient inutiles les efforts de l'ennemi. Nous n'avançons rien que d'après Ariſtophane, qui, dans la comédie des oiſeaux, fait alluſion à cette coûtume des Cariens, de n'habiter que les montagnes. Un terrein ſi ſtérile les jetta dans la pauvreté ; & la pauvreté réveilla le courage de la Nation, que tant de diſgraces avoient abattue. Ils conſtruiſirent des vaiſſeaux, coururent la mer, & leur puiſſance s'accrut à tel point, que quelques Écrivains les mettent au nombre de ceux, qui ont poſſédé l'Empire maritime. Euſebe le fait commencer à la onzième Olympiade & finir à la vingt-ſeptième. Il y a des Auteurs, qui remontent bien plus haut. Caſtor, par exemple, rapporte aux tems qui ſuivirent la mort de Minos, les grands progrès que les Cariens firent ſur mer. Quant à Diodore de Sicile, il en fixe l'époque immédiatement après la priſe de Troye, & prétend que ces peuples, à la faveur de leurs vaiſſeaux, s'emparerent de l'iſle de Lesbos.

Les mêmes raiſons, qui les avoient obligés à exercer la piraterie, les engagerent à combattre ſous les étendards des Républiques & des Princes étrangers. Ils voloient au ſecours de celui qui payoit le mieux ; avidité, dont les Hiſtoriens Grecs parlent avec le dernier mépris. Il étoit difficile que des peuples, qui avoient toujours les armes à la main, n'acquiſſent des lumières & de l'habileté ; & on voit dans Hérodote, qu'ils contribuerent beaucoup à perfectionner l'art militaire par des inventions utiles & ingénieuſes. Il eſt conſtant que les troupes Cariennes étoient fort eſtimées. On en trouve la preuve dans Plutarque. Gygès, à ce qu'il dit, ayant ſecoué le joug de Candaule ſon légitime Souverain, implora le ſecours d'Arſélis. Cet Arſélis étoit de Mylaſa, ville conſidérable de Carie. Il tua de ſa propre main Candaule, & l'écuyer auquel il avoit confié la hache d'Hercule.

L'expédition des Cariens en Égypte eſt ſans contredit une des plus mémorables. Pſammitichus, chaſſé par les onze Princes, qui partageoient avec lui la ſouveraineté de ce royaume, avoit été

contraint de ſe retirer dans des marais, que la nature des lieux rendoit impraticables. Moins occupé de ſes malheurs que du deſir de la vengeance, il envoya conſulter l'oracle de Latone, infiniment reſpeсté parmi les Égyptiens. La déeſſe répondit que des hommes d'airain ſortis de la mer, le rétabliroient ſur le trône. Les Cariens alors tenoient la Méditerranée avec une flotte conſidérable, à laquelle s'étoient joints pluſieurs des habitans d'Ionie. Il paroît que dans ce tems-là les Ioniens, moins délicats que les autres Grecs, ne ſe faiſoient pas un ſcrupule d'exercer la piraterie, & de combattre à la ſolde des Princes étrangers. La tempête les ſuprit au milieu de leur navigation, & ils furent obligés de relâcher en Égypte. L'eſpoir du butin leur inſpira la hardieſſe de tenter une deſcente. Le débarquement ſe fit près des lieux, où Pſammitichus s'étoit réfugié. Un Égyptien, ſaiſi de crainte, vint lui apprendre que des hommes d'airain déſoloient la campagne. Les ténebres, qui juſques-là lui avoient dérobé le ſens de l'oracle, ſe diſſiperent tout à coup. Il implora le ſecours des Cariens, que de magnifiques promeſſes déterminerent bientôt à ſeconder ſes projets. Le traité conclu, les étrangers, & les Égyptiens qui n'avoient point abandonné Pſammitichus dans ſa diſgrace, marcherent à l'ennemi. Il fut entièrement défait ; & ce Prince réunit en ſa perſonne toute la monarchie de l'Égypte. Touché des ſervices des Cariens & peut-être encore plus des avantages, que pouvoit lui procurer leur ſéjour en Egypte, il leur offrit des terres dans une contrée riche & abondante. Ces terres, ſituées près de Péluſe, s'étendoient ſur l'une & l'autre rive du Nil.

Voilà la manière, dont Hérodote raconte ce fameux événement. Diodore de Sicile ne parle, ni de la réponſe de l'oracle, ni de la retraite de Pſammitichus dans les marais. Il s'eſt contenté de dire que ce Prince, attaqué par les Rois, qui lui avoient été aſſociés au gouvernement de l'Égypte, raſſembla une armée nombreuſe, compoſée de Cariens, d'Ioniens & d'Arabes. Fortifié de ces troupes auxiliaires, il battit ſes concurrens, dont les uns furent tués, & les autres ſe ſauverent en Libye. Si le fait eſt véritable, les Arabes n'eurent pas moins de part, que les Cariens & les Ioniens, à la gloire de cette journée.

Nous ne ſçavons point dans quelles ſources Polyen a puiſé la même hiſtoire, tant ſon récit eſt différent de celui d'Hérodote & de Diodore de Sicile. Il veut que Téménthès, roi d'Égypte, inquiet du ſuccès de la guerre, qui s'étoit élevée entre Pſammitichus & lui, interrogea l'oracle de Jupiter, & que l'oracle l'avertit de ſe donner de garde des coqs. On fit à la cour de Pſammitichus pluſieurs raiſonnemens ſur la prédiction ; & Pigrès, Carien, ayant dit par hazard que ſes compatriotes avoient introduit l'uſage de porter des plumes ſur leurs caſques, ce Prince comprit aiſément le ſens de l'ora-

cle, & leva des troupes en Carie, qui taillerent en pieces celles de Téménthès, son ennemi. Polyen ajoûte que les Cariens, à la sollicitation de Psammitichus, s'établirent à Memphis, & qu'ils en furent appellés Caromemphites. Il se trompe. Ce fut Amasis, qui transporta les Cariens à Memphis.

Sensibles aux bienfaits, dont les avoit comblés Psammitichus, ils demeurerènt inviolablement attachés à sa maison. C'est pourquoi, lorsque l'Égypte secoua le joug d'Apriès, le dernier de ses descendans, les Cariens coururent au secours de ce Prince. Le nombre des Égyptiens ne les effraya pas; & malgré la défection totale de ceux qui combattoient sous les étendards d'Apriès, ils soûtinrent avec une poignée de monde, les efforts de tant d'ennemis. Cependant, Apriès périt dans la mêlée; & les Cariens n'eurent point d'autre parti à prendre, que celui de se soumettre au vainqueur.

Amasis résolut, à quelque prix que ce fût, d'attirer à son service des soldats, dont il jugea sagement que la bravoure & la fidélité seroient désormais le plus ferme appui de sa couronne. Il leur assigna des terres dans le district de Memphis, capitale de ses États. Psamménite, fils & successeur de ce Prince, ne les traita pas avec moins de distinction; & de leur côté, ils lui donnerent les preuves les plus éclatantes de zele & de dévouement. Phanès, natif d'Halicarnasse, homme de cœur & de tête, mécontent de Psamménite, engagea Cambyse, par ses conseils, à entreprendre la conquête de l'Égypte. Les Perses entrerent donc dans ce royaume avec une armée formidable; & Psamménite, averti de leur marche, vint à la rencontre de Cambyse. Lorsque les deux nations furent en présence, les Cariens outrés de la perfidie de leur compatriote, en tirerent une vengeance, dont le récit seul fait horreur. Phanès, dans la vue de cacher sa suite, avoit laissé ses enfans en Égypte. Les Cariens, les ayant conduits à la tête du camp, y firent apporter un vase, dans lequel, aux yeux du pere, on reçut le sang de ces victimes infortunées. On le remplit d'eau & de vin; & les Cariens en burent chacun à leur tour. Bientôt après, on en vint aux mains; & malgré la valeur des Cariens, la victoire se déclara pour les Perses, qui en furent uniquement redevables à la supériorité du nombre & à la lâcheté des Égyptiens. A en juger par les apparences, ceux, qui purent échapper à la fureur de Cambyse, se retirerent dans leur patrie. Elle avoit eu depuis leur départ de cruelles guerres à soûtenir contre les rois de Lydie.

Les successeurs immédiats de Gygès, soit reconnoissance des bienfaits d'Arsélis, soit crainte de se commettre avec une nation belliqueuse, ne troublerent point la tranquillité de la Carie. Du moins, on n'en apperçoit pas le moindre vestige dans l'Histoire. Alyattes fut le premier, qui forma le projet de les assujettir à sa

domination. Il avoit confié aux plus âgés de ses enfans le gouvernement des provinces, qui lui obéissoient. Chacun d'eux reçut ordre de faire de puissantes levées dans l'étendue de son département. Alyattes entra après cela dans le païs des Cariens. Nicolas de Damas, le seul qui fasse mention de ce point d'histoire, ne marque point quel fut le succès de l'expédition des Lydiens. Il y a lieu de penser que les Cariens ne furent point subjugués alors; & cela, avec d'autant plus de fondement, qu'Hérodote compte la Carie parmi les provinces, que les armes de Crœsus avoient ajoûtées à l'empire de Lydie. Il ne jouit pas long-tems de cette conquête. Cyrus, quelques années après, s'empara de la ville de Sardis; & les provinces, dépendantes du royaume de Lydie, subirent le joug du vainqueur.

Il n'est pas douteux que les Cariens n'ayent été assujettis depuis à la même forme de gouvernement, que Cyrus avoit jugé à propos d'introduire dans l'Ionie & dans les contrées voisines. Persuadé que les Grecs saisiroient avidement toutes les occasions de se soustraire à la domination Persane, il établit des tyrans dans les villes les plus opulentes & les plus peuplées. Ces Tyrans étoient chargés du soin d'imposer les tributs, de les envoyer & de commander les troupes, qui leur seroient demandées. Quoique maîtres absolus dans leur canton, ils reconnoissoient néanmoins en quelque façon l'autorité des Satrapes. Les rois de Perse avoient sagement prévu que ces petits Souverains se rendroient odieux à la multitude, & qu'ils se trouveroient par-là dans la nécessité de ménager la seule puissance, qui pouvoit les garantir du ressentiment de leurs citoyens. Ils avoient encore prévu que si l'amour de l'indépendance les engageoit dans quelque conspiration, les ennemis dont ils étoient environnés, ne manqueroient pas d'en avertir les Gouverneurs Persans, toujours en état, & par le voisinage & par la supériorité des troupes, d'arrêter le mal & de châtier les coupables. Des mesures si bien prises continrent les Grecs & les Cariens dans le devoir, pendant les regnes de Cyrus & de Cambyse. Mais, le mauvais succès des armes de Darius en Scythie, & les sollicitations d'Histiéus, reveillerent dans l'esprit des Milésiens, le desir presque éteint de recouvrer leur liberté. Bientôt après, les autres Grecs & les Cariens, séduits par les mêmes espérances, se révolterent ouvertement.

Les nouvelles du soulevement de ces derniers parvinrent jusqu'aux oreilles de Dorisès, Général de l'armée, que Darius employoit à réduire les villes de l'Hellespont. Il en leva le siege, & s'avança à grandes journées du côté de la Carie. Les Cariens, avertis de la marche de Dorisès, s'assemblerent dans un lieu, qu'on nommoit les Colomnes blanches près du fleuve Marsyas. On délibéra dans cet endroit sur les différens partis, qui paroissoient convenir davan-

tage à la ſituation préſente des affaires. De tous les avis qui furent propoſés alors, le plus judicieux, au ſentiment d'Hérodote, étoit celui de Pixodare fils de Mauſole. *Mettez le Méandre derrière vous*, leur dit il; *les ſoldats, lorſqu'ils ne verront aucun jour à la fuite, en combatteront avec plus de courage & avec plus de fermeté.* Les conſeils ſenſés ne ſont pas toujours ceux, qui l'emportent dans les aſſemblées nombreuſes. Les Cariens abandonnerent aux Perſes un poſte, dont Pixodare avoit ſi bien connu l'importance. La raiſon des Cariens étoit que l'ennemi ſe trouvant enfermé entre leur armée & le fleuve, aucun d'eux n'échapperoit à leur juſte vengeance. Mais, la fortune ne ſeconda pas de ſi beaux projets. Les Perſes gagnerent la bataille. Il leur en coûta deux mille hommes; & les Cariens en perdirent dix mille. Les fuyards ſe retirerent dans le temple de Jupiter Labradée.

Dans de ſi triſtes conjonctures, il ne leur reſtoit que deux partis à prendre, ou d'abandonner l'Aſie, ou d'avoir recours à la clémence du vainqueur. C'étoit le ſujet ſur lequel rouloit les délibérations, lorſque les Miléſiens & les autres confédérés parurent à la vue du temple. Les Cariens réſolurent de tenter une ſeconde fois le ſort des armes. On ſe mêla de part & d'autre, avec une égale furie. Cependant, les Perſes, après des efforts incroyables, triompherent de la valeur des Cariens. Les Miléſiens furent extrêmement maltraités dans ce combat.

C'eſt de-là, à ce que prétendent quelques Auteurs, qu'eſt né le proverbe: *Les Miléſiens furent autrefois braves.* Il ſe lit dans le Plutus d'Ariſtophane. Son Scholiaſte remarque, à cette occaſion, que les Cariens, las de ſe voir aſſervis à une puiſſance étrangère, refuſerent de payer à Darius les tributs accoûtumés; & que dans le deſſein de lui faire la guerre avec plus d'avantage, ils voulurent engager les Miléſiens dans leur querelle. Ceux-ci leur repréſenterent qu'avec des forces telles que les leurs, ils ne ſeroient point en état de réſiſter aux armées innombrables du roi de Perſe. Les Cariens, dans cette extrêmité, s'adreſſerent à l'oracle, qui ſe contenta de prononcer le vers, dont on vient de parler. Ils coururent dans toutes les villes Aſiatiques. Les Miléſiens, auxquels la réponſe du dieu ne faiſoit pas beaucoup d'honneur, publierent que la Prêtreſſe avoit été gagnée par de riches préſens, & ne balancerent plus à ſigner le traité, dont les ſuites ne furent point heureuſes. Les Perſes battirent les troupes de ces deux nations, dont les chaînes, par cette défaite, devinrent de jour en jour plus peſantes. C'eſt ainſi que les choſes ſe paſſerent, au rapport du Commentateur d'Ariſtophane, dont le récit, ſuivant les apparences, n'aura pas beaucoup de partiſans.

Les Anciens, d'acord en ſemble, ſont les Miléſiens auteurs du ſoulevement. Leur exemple & leurs conſeils entraînerent les Cariens; dont deux batailles per-

dues, presque coup sur coup, ne ralentirent pas le courage. Les Perses, maîtres de la campagne, songeoient à faire des sieges; & comme dans les bons succès, les regles de la discipline militaire ne sont pas toujours scrupuleusement observées, les Cariens se saisirent habilement des défilés, qui conduisoient à Pédasa. Dorisès & Amorgès, qui s'imaginoient n'avoir rien à craindre d'un ennemi tant de fois battu, tomberent imprudemment dans l'embuscade qui leur avoit été dressée. Ces deux Généraux y furent tués; & les Perses succomberent sous les efforts des Cariens, commandés par Héraclides, fils d'Ibanolis. Ces peuples néanmoins se virent contraints, après la prise de Milet, de rentrer dans l'esclavage. Les Perses entreprirent différens sieges. La plûpart des villes se rendirent volontairemennt; d'autres aimerent mieux défendre leur liberté jusqu'au dernier soupir. Hérodote est celui des Historiens Grecs, qui a décrit avec plus d'étendue les divers mouvemens arrivés dans la Carie sous le regne de Darius. Il insinue, en quelques endroits, que la révolte de cette province ne fut pas générale. Ce n'est pas que tous les Cariens n'eussent secoué volontiers le joug de la Perse; mais, les Tyrans, que des vues d'intérêt attachoient à cette cour, furent les plus forts dans quelques places. Cependant, Pixodare ne balança point à sacrifier sa propre grandeur au bien de la patrie; nous disons sa propre grandeur, parce que les paroles d'Hérodote menent naturellement à croire que Pixodare étoit un de ceux, que les Perses avoient honorés du titre de Roi. Il étoit gendre de Syennésis, roi de Cilicie; & on ne se persuadera pas aisément, que ce Prince eût donné sa fille à un simple particulier.

Il est à présumer que Darius, après la réduction de la Carie, y rétablit la forme de gouvernement, que les Rois, ses prédécesseurs, avoient sagement imaginée. Les places les plus importantes furent de nouveau confiées à des Tyrans. Le fait paroît d'autant moins douteux, que peu d'années après, plusieurs de ces Tyrans suivirent Xerxès successeur de Darius, dans son expédition contre la Grece. Hérodote fait mention de trois; sçavoir, d'Aridolis, de Damasithymus & d'Artémise. Aridolis étoit Tyran d'Alabande; Damasithymus l'étoit de Calydne, & Artémise commandoit dans Halicarnasse. Cet Historien ajoûte que les vaisseaux des Cariens, qui se joignirent alors à l'armée navale des Perses, montoient au nombre de soixante-dix. Diodore de Sicile en compte quatre-vingts. Ils étoient divisés en plusieurs escadres, dont chacune avoit à sa tête le Prince qui les avoit fournies.

Artémise donna dans cette guerre, des preuves éclatantes de sa prudence & de son intrépidité. Lygdamis, pere de cette Princesse, descendoit des anciens habitans d'Halicarnasse. Elle n'avoit point de freres, qui pussent lui contester la succession de Lygdamis. Elle & son mari obtinrent de la

cour de Perſe l'inveſtiture d'Halicarnaſſe. Son mari ceſſa de vivre peu de tems après ; & cette Princeſſe prit les rênes du Gouvernement. On ne lit nulle part que ſes enfans lui aient diſputé la couronne. Elle en jouit paiſiblement juſqu'à ſa mort ; ce qui prouve en quelque manière, que ce royaume lui venoit de ſon chef. Autrement, l'aîné de ſes fils auroit été en droit, la tutele expirée, de lui redemander un bien, ſur lequel elle n'avoit aucune prétention légitime. Quoi qu'il en ſoit, les États d'Artémiſe étoient renfermés dans des bornes fort étroites. Halicarnaſſe, Cos, Niſyros, & Calydne, étoient les ſeuls endroits de la Carie, qui obéiſſoient à ſes ordres ; & il s'en falloit bien qu'Halicarnaſſe, dans ce tems-là, fût parvenue à ce haut point de grandeur & de magnificence, où les rois de Carie la porterent depuis. Quant à Cos, Niſyros & Calydne, c'étoient des iſles médiocres & peu importantes. Auſſi Artémiſe ne ſe trouva-t-elle pas en état de joindre plus de cinq vaiſſeaux à l'armée de Xerxès. En revanche, il n'y en avoit pas de mieux équipés dans toute la flotte. Artémiſe voulut les commander en perſonne. Son ouvrage & ſa conduite brillerent également au combat d'Artémiſium.

Hérodote ne marque pas ſi les ſervices, qu'elle avoit rendus à Xerxès, exciterent ſa reconnoiſſance. Maître de la Carie & des païs voiſins, il pouvoit facilement ſatisfaire l'ambition d'Artémiſe, qui, de retour à Halicarnaſſe, embraſſa toutes les occaſions, qui ſe préſenterent, d'étendre les bornes de ſes petits États. La défaite des Perſes avoit engagé la plûpart des Grecs de l'Aſie mineure à briſer leurs chaînes. De ce nombre furent les Latmiens. Xerxès ſe repoſa ſur cette Princeſſe du ſoin de les punir.

Artémiſe fut mere de Pigrès, à ce que rapporte Plutarque, qui ne dit pas un mot, non plus que les autres Auteurs anciens, de la portion du royaume qui lui échut en partage. Malgré ſon attachement aux intérêts de la Perſe, dont Plutarque lui fait un crime, Piſindelis, ſon frere & vraiſemblablement ſon aîné, obtint le royaume d'Halicarnaſſe. Il ne le poſſéda pas long-tems. Lygdamis ſon fils étoit déjà ſur le trône lorſqu'Hérodote, la troiſième année de la 83.e Olympiade, alla s'établir en Italie. L'amour de la liberté l'avoit obligé de quitter ſa patrie, qui gémiſſoit dans l'eſclavage. Il ſe retira à Athènes, y fit quelque ſéjour, & avant que de s'embarquer pour Thurium, il récita ſon hiſtoire à l'aſſemblée des jeux Olympiques. Ces divers événemens firent à peu près le commencement du regne de Lygdamis. L'Hiſtoire ne marque point ſi les enfans de ce Prince lui ſuccéderent.

Hécatomnus paroît immédiatement après Lygdamis dans la ſuite des rois de Carie ; & il pourroit être ſon fils, à ne conſulter que le tems de ſon avénement à la couronne. On a cependant de la peine à ſe perſuader qu'Héca-

tomnus soit un des descendans d'Artémise. Quoi qu'il en soit, ce Prince fit de Mylasa la capitale de son royaume. Deux choses l'y déterminerent, l'amour de la patrie, & la prodigieuse fertilité du terroir de Mylasa.

Il est fait mention de cet Hécatomnus dans Isocrate, qui l'appelle Καρίας ἐπίσταθμον ; & le dernier de ces mots, à ce que prétendent Harpocration & Suidas, répond à celui de Satrape. Nous ne condamnons point l'explication de ces Grammairiens. Il est vrai pourtant que Strabon & Diodore de Sicile, Écrivains très-supérieurs à l'un & à l'autre en tout genre, n'hésitent point à l'honorer du titre de Roi ; & il ne lui étoit pas moins dû qu'à ses prédécesseurs, auxquels Hérodote donne la même qualité en différens endroits de son Histoire. En effet, on voit pendant son regne Hécatomnus exercer des actes, qui sont inséparables de la souveraineté. Il faisoit frapper à son coin des monnoies, dont quelques-unes se conservent encore aujourd'hui dans les cabinets des Curieux. Or, il n'y avoit point de Satrape, qui jouît de cette prérogative. Nous en avons un exemple mémorable dans la personne d'Aryandès, Gouverneur d'Égypte. On y fabriqua, par ses ordres, des monnoies, sur lesquelles son nom étoit gravé. Une entreprise si hardie excita toute la colère de Darius ; & il traita Aryandès en criminel de leze-Majesté ; d'où il résulte que les Princes de Carie, en qualité de Rois, jouissoient de certains privileges, qui n'étoient point accordés aux Satrapes. Il y a plus, ces mêmes Princes faisoient de leur propre autorité, des traités avec les divers États de la Grece, dont la plûpart étoient ennemis déclarés du Persan. Quelques préjudiciables que fussent de pareils engagemens aux intérêts de l'Empire, le roi de Perse dissimuloit sagement. Un éclat de sa part auroit obligé les Cariens de secouer le joug. Les Grecs seroient venus au secours de leurs alliés ; & il étoit à craindre que la perte de la Carie n'entraînât celle des provinces voisines. C'est ainsi qu'Hécatomnus, en politique habile, força les Persans à le ménager ; & dans la vue de se faire également considérer d'eux & des Grecs, il étoit toujours prêt à signer des traités, & à les rompre, lorsque le bien de ses affaires le demandoit ; conséquence, qui se déduit naturellement de ces paroles d'Isocrate : » Hécatomnus, roi de Carie, » dit-il, nous a abandonnés depuis » long-tems ; mais, il s'unira de » nouveau avec la République, » toutes les fois & autant de fois » qu'elle le souhaitera. « Quoique le mot ἀφεστηκεν, dont se sert ce Rhéteur, signifie ordinairement se révolter, cependant sa véritable signification dans cet endroit, c'est se détacher de quelqu'un, l'abandonner, en renonçant à ses premiers engagemens. Car, on ne trouve nulle part, que les rois de Carie fussent tributaires d'Athènes. Ils en cultivoient l'amitié ; mais, ces liaisons, que la mésin-

telligence, qui régnoit alors parmi les Grecs, rendoit infructueuses, n'empêcherent point Hécatomnus d'avoir des égards pour la couronne de Perse.

Ce Prince, après avoir joui paisiblement du royaume de Carie, mourut vers la fin de la 99.e Olympiade, ou au commencement de la 100.e Ce calcul est fondé sur différens passages de Diodore de Sicile, dont il résulte que les enfans d'Hécatomnus regnerent l'espace de quarante-deux ans; & ces quarante-deux ans nous conduisent au rétablissement d'Ada, sœur d'Artémise, seconde du nom. Elle étoit fille d'Hécatomnus, qui, outre ces deux Princesses, laissa trois garçons, Mausole, Idriéus & Pixodarus.

Mausole fut son successeur immédiat & le plus puissant des Rois, qui jusqu'alors fussent montés sur le trône de Carie. Lucien en parle comme du Prince le plus beau & le mieux fait de son siecle. Il épousa Artémise, quoique sa sœur. Ces sortes de mariages, quoique criminels aux yeux de la plûpart des autres peuples, ne l'étoient point en Carie. Arrien prétend que la coûtume les autorisoit. Les Rois prédécesseurs de Mausole avoient établi leur séjour à Mylasa. Il lui préféra Halicarnasse. Il n'y avoit guere de villes dans ses États, qui l'égalassent; & bientôt elle les surpassa toutes par la magnificence des palais & des divers monumens publics, dont ce Prince eut soin de l'embellir. Il y transféra, suivant le témoignage de Strabon, les habitans des six places du voisinage, que les Léleges avoient autrefois occupées. Ce canton vraisemblablement appartenoit aux successeurs de Lygdamis, qui peut-être en furent dépouillés par Mausole; peut-être aussi que les Perses, dans le dessein de s'attacher de plus en plus un Prince, dont ils redoutoient la valeur, lui firent présent d'Halicarnasse & de son territoire.

Ce nouveau degré de puissance lui fraya le chemin à des conquêtes plus importantes. Non content de s'être emparé de toute la Carie, il attaqua les Ioniens, les Lydiens & les Lyciens; & la plûpart de ces peuples se virent contraints de subir le joug du vainqueur. Un Empire si florissant ne remplit point son ambition. Il forma des desseins sur Milet; mais, ayant parfaitement compris que la richesse & le nombre des habitans feroient échouer l'entreprise, il eut recours à l'artifice, qui ne lui réussit pas. Mais, jaloux de réunir à la Carie les places, dont ses prédécesseurs avoient été en possession, il exhorta les Latmiens à reconnoître sa souveraineté. On n'écouta ni les promesses ni les menaces, & il fut obligé de les assiéger. Il est à présumer que ces différentes expéditions se firent de concert avec la Cour de Perse. La plûpart des colonies Grecques avoient brisé leurs chaînes, à la faveur des armes de Lacédémone; &, à parler vrai, il étoit avantageux aux Perses de les voir soumis à la domination d'un Prince vassal & tributaire de la couronne. Ce n'est pas qu'ils jugeassent plus favorablement

blement de l'attachement de Mausole, que de celui de ses prédécesseurs; mais, en même tems, ils étoient convaincus que les rois de Carie ne renonceroient jamais volontairement à une protection, qui faisoit le plus ferme appui de leur trône. La politique de ces Princes ne leur permettoit pas de trop contribuer à l'agrandissement des Grecs. Les villes d'Asie auroient secoué le joug, & elles auroient été puissamment appuyées par les Lacédémoniens & par les Athéniens, dont les ancêtres les avoient possédées. Hécatomnus avoit suivi ces maximes; & Mausole, à son exemple, garda toujours de grandes mesures avec les Perses.

Mausole n'étoit point scrupuleux en matière d'engagemens, & il n'y en a point qu'il n'eût sacrifié au desir de s'agrandir. Les habitans de Byzance, de Chio, de Cos & de Rhodes, en firent une triste épreuve. Ces peuples, que les mauvais traitemens des Athéniens avoient irrités, s'unirent ensemble,& se fortifierent de l'alliance du roi de Carie. Le zele avec lequel il s'intéressa dans leur querelle, lui acquit beaucoup de partisans dans ces Républiques. Le gouvernement populaire y étoit établi; & tandis qu'il subsisteroit, Mausole ne pouvoit point espérer de les assujettir à sa domination. Des esprits remuans & ambitieux, de concert avec lui, ôterent au peuple le maniement des affaires. Les postes importans ne furent plus remplis que des créatures de ce Prince; & depuis ce tems-là, il commanda presque en souverain dans les villes alliées.

Ce fut le Prince de son siecle le plus opulent; & ses richesses sont mises en parallele, par Maxime de Tyr, avec celles du fameux Crœsus. Il en consacra une partie à la construction de ces superbes édifices, dont on trouve la description dans les Ouvrages de Vitruve. Mausole, selon Diodore de Sicile, regna vingt-quatre ans, & mourut la quatrième année de la 106.e Olympiade. Le regne de ce Prince fut très-glorieux; & de-là est venu apparemment que les Grecs ont quelquefois désigné les Cariens par l'épithete de Μαυσωλὸς. Le fait est attesté par Démosthène dans son histoire de Bithynie, dont il ne reste aujourd'hui que des fragmens. Artémise, sa femme & sa sœur, lui succéda. L'autorité souveraine, dont elle se trouva revêtue, & les soins inséparables du trône, ne diminuerent point la vive douleur, que lui avoit causée la mort d'un mari, qu'elle aimoit tendrement. Livrée au desir seul d'immortaliser & ses regrets & la mémoire de Mausole, elle proposa des prix considérables à ceux des Grecs, qui composeroient avec le plus de succès un discours à la louange de son époux.

Les Rhodiens, dont la mort de Mausole avoit réveillé les espérances, coururent aux armes, chasserent les partisans des Cariens, & rétablirent la Démocratie. Fiers de ces premiers succès, ils équiperent une puissante flotte, & cinglerent droit à Halicarnasse. Mais, Artémise, en étant avertie, surprend la flotte des Rhodiens,

monte sur leurs vaisseaux, & va porter le fer & le feu dans le sein d'une ville, qui avoit osé se soustraire à sa domination. Les habitans de Cos avoient suivi l'exemple de leurs voisins. Elle les obligea de rentrer dans le devoir. Démosthène insinue du moins, que la reine de Carie avoit fait la conquête de ces deux isles. Ulpien, son commentateur, remarque que cette Princesse, en conséquence des ordres de la cour de Perse, avoit mis les riches en possession du gouvernement de Rhodes; & que le peuple opprimé s'étoit adressé aux Athéniens, protecteurs zélés de la Démocratie. Cependant, Malgré ce dévouement d'Artémise aux volontés du roi de Perse, il est visible par quelques endroits de Démosthène, que, conformément aux maximes de ses prédécesseurs, elle régloit son obéissance sur les prospérités ou sur les adversités de ce monarque.

Le regne de cette Princesse ne fut que de deux ans. Idriéus prit les rênes du gouvernement après la mort d'Artémise, c'est-à-dire, sur la fin de la seconde année de la 107.e Olympiade. Ce Prince avoit commandé les armées du vivant de son frere, sous les ordres duquel il fit le siege de Latmos. Dépositaire des secrets de Mausole, il conserva toujours de grands égards pour les Lacédémoniens. On en peut juger par une lettre, que lui écrivit Agésilaüs en faveur d'un certain Nicias. Le style en est très-laconique. La voici. *Si Nicias n'est point criminel, renvoyez-le absous; s'il l'est, renvoyez-le toujours.* Quelqu'étroites que fussent ses intelligences avec cette Nation, Idriéus servit très-utilement les Perses dans la guerre de Chypre. Mais, cela ne le garantit point des jalousies & des soupçons d'Artaxerxe. Idriéus mourut la première année de la 109.e Olympiade. Celui de ses freres, que la Cour de Perse avoit si indignement traité, selon ce que dit Isocrate, ne sçauroit être différent de Pixodarus, le plus jeune des enfans d'Hécatomnus.

Les Cariens, conformément aux dernières volontés d'Idriéus, déférerent la couronne à la Princesse Ada sa sœur & sa femme. quelque tems après, Pixodarus résolut de la chasser du trône. L'entreprise étoit difficile; & la tendresse des peuples pour leur Reine, mettoit un obstacle invincible à ses ambitieux projets. Le seul moyen, qui lui restât de parvenir à ses fins, c'étoit d'engager dans ses intérêts quelque favori du roi de Perse. Il s'aboucha donc avec Orontobatès, & le fit aisément entrer dans ses vues. Pixodarus avoit eu d'Aphnéïs, sa femme, Cappadocienne de naissance, une fille qui se nommoit Ada. Il la donna en mariage au Satrape; & la cour de Perse accorda au beau-pere l'investiture du royaume de Carie. Ada le défendit avec courage. Enfin, dépouillée de ses États, après les avoir gouvernés l'espace de quatre ans, elle se retira dans la forteresse d'Alinda, où elle se maintint jusqu'au pas-

ſage d'Alexandre en Aſie.

Pixodarus, malgré les obligations qu'il avoit à la Perſe, ne s'écarta point des maximes de ſa maiſon. A peine la couronne étoit-elle affermie ſur ſa tête, qu'il entama avec Philippe, roi de Macédoine, des négociations très-préjudiciables aux intérêts de la Perſe. Elles furent pouſſées très-loin. Pixodarus ceſſa de vivre après un regne de cinq ans. Il eut pour ſucceſſeur Orontobatès, ſon gendre, qui ne jouit pas long-tems d'un royaume, qui appartenoit légitimement à l'épouſe d'Idriéus. Lorſqu'Alexandre, victorieux des Perſes à la bataille du Granique, pénétra dans la Carie, Ada vint à ſa rencontre, lui repréſenta les droits qu'elle avoit à la couronne; & afin de l'engager à lui être favorable de plus en plus, elle l'aſſura que les Cariens ſouhaitoient ſon rétabliſſement avec paſſion. Alexandre étoit naturellement généreux. Les malheurs d'Ada le toucherent, & il lui promit de punir l'uſurpateur. L'exécution ſuivit de près; & les places, devant leſquelles il ſe préſenta, remplies encore de créatures de la Reine, ouvrirent les portes à ce Conquérant. Halicarnaſſe fut la ſeule, qui oſa faire réſiſtance. Orontobatès la défendoit en perſonne; & malgré tous ſes efforts, elle tomba entre les mains d'Alexandre. On ne ſçait point ce que devint Orontobatès. Les Hiſtoriens ſe ſont contentés de nous apprendre que le vainqueur remit Ada en poſſeſſion du royaume, dont on l'avoit ſi injuſtement dépouillée.

Senſible à tant de bienfaits, elle l'adopta; & cela, dans la vue de l'établir ſon héritier. Mais, Plutarque n'eſt point d'accord là-deſſus avec Arrien. Le premier ſoûtient au contraire, que l'adoption fut faite par Alexandre, qui depuis l'appella toujours ſa mere. Pendant le ſéjour, que ce Prince fit en Carie, elle eut le ſoin de lui envoyer les mêts les plus délicatement apprêtés; & lorſque ſes affaires l'obligerent à quitter cette province, elle lui fit préſent de cuiſiniers & de pâtiſſiers excellens en leur art. Alexandre s'excuſa de les accepter, en diſant que Léonidas, ſon précepteur, lui en avoit donné de beaucoup plus habiles; que les marches de nuit le préparoient au dîner, & qu'un dîner léger aſſaiſonnoit le ſouper.

Après la mort d'Alexandre, la Carie échut en partage à Caſſandre, & lui fut confirmée depuis par Antipater.

Eumène, roi de Pergame, ayant obtenu du Sénat Romain, les contrées de l'Europe & celles de l'Aſie en de-ça du mont Taurus, qui juſque-là avoient appartenu au royaume de Syrie, la Carie néanmoins & la Lycie en furent détachées & cédées aux Rhodiens, à la réſerve de Telmiſſe, & de quelques autres places de Lycie, dont, au rapport de Polybe & de Strabon, l'on jugea à propos de groſſir encore le royaume de Pergame.

Un tremblement de terre ayant détruit pluſieurs villes de la Lycie & de la Carie, même l'iſle de Rhodes & l'iſle de Cos, Anto-

nin, par le soin qu'il eut d'y envoyer de nouveaux habitans, & par ses largesses, répara tous ces malheurs.

II. Pour ce qui regarde la religion des Cariens, on peut consulter le chiffre III de l'article de l'Asie mineure. Il en est parlé en cet endroit, où l'on verra que la Nation n'adoroit anciennement qu'une seule divinité, qui, au rapport d'Hérodote, étoit Jupiter. Il paroît cependant qu'on reconnût d'autres Dieux dans la suite, tels que quelques grands Hommes, qui furent jugés dignes des honneurs divins. On se rappelle cet Alabandus, qui, du tems de Cicéron, étoit regardé par les Alabandiens comme supérieur à toutes les divinités du Paganisme, même les plus respectées. Il est plus que vraisemblable que les habitans des autres villes du païs avoient aussi quelque Divinité particulière.

III. Nous avons marqué au commencement de cet article, les bornes de la Carie; mais, il faut remarquer que les bornes de cette province ont beaucoup varié; & il seroit difficile de déterminer précisément quelle fut son étendue, parce que telle ville, que certains Auteurs lui donnent, est attribuée par d'autres à une province voisine. Milet & Myus, par exemple, qui semblent devoir être de la Carie, étoient néanmoins d'Ionie. Il y a bien de l'incertitude & de la variation dans les témoignages des Anciens. Quelques-uns, comme Strabon, Pline & Pomponius Méla, mettent le commencement de la Carie au promontoire de Posidium, Ainsi, tout le golfe d'Iassus en étoit. Scylax de Caryande la fait commencer au fleuve Méandre entre Myus & Milet, & parconséquent cette dernière étoit de la Carie. Pline étend la côte de cette province, depuis Iassus & Halicarnasse jusqu'à Calinda, & jusqu'aux frontières de la Lycie; en quoi il a suivi Pomponius Méla, qui lui est conforme. Strabon ne s'écarte pas de ces limites vers Iassus & Halicarnasse; mais, à l'autre bout, qui est vers la Lycie, il sépare le continent des Rhodiens, c'est-à-dire, ce que les Rhodiens possédoient en terre ferme jusqu'au bourg de Dédala.

Ptolémée ne donne guere de ville maritime à la Carie. Il nomme entr'autres Iassus, Bargylie, & Mynde, dont Pline & Strabon parlent aussi. Il y ajoûte Pyrrha, Héraclée & Milet, que d'autres ont aussi attribuées à cette province. Mais, il est fort libéral du côté des terres; car, il y place vingt-six villes; sçavoir, Tripolis, Laodicée sur le Lycus, Antioche près du Méandre, Bitoana, Trazépolis, Nysse, Aphrodisie, Trallis, Magnésie près du Méandre, Apollonie près du Lambanus, Héraclée, près de l'Albanus, Priene, Harpasa, Orthosie, Néapolis, Bargaze, Amyzon, Alabande, Stratonice, Alinda, Badesse, Mylassa, Hydissa, Idyme, Théra & Pyste.

Scylax de Caryande étend la côte de Carie depuis le Méandre jusqu'à Cragus, qui étoit un pro-

montoire sur les confins de la Carie & de la Lycie. Ainsi, il y comprend la Doride, qui étoit en effet une partie de la Carie, & qui renfermoit la presqu'isle située entre le golfe Céramique & celui de la Doride. Ptolémée ne borne pas la Doride à cette presqu'isle. Il la commence à Scopia, promontoire situé au de-là de Mynde, & l'étend jusqu'à Caunus, ville voisine de Calinda; & c'est entre ces deux dernières villes, qu'il met le commencement de la Lycie. Ce qu'on appelloit le continent des Rhodiens, *Rhodiorum Peræa*, faisoit partie de la Carie & sur tout de la Doride. Il commençoit, selon Strabon, au lieu nommé Dédala, & finissoit au mont Phénix inclusivement.

Les bornes de la Carie ne sont pas moins incertaines du côté des terres. Ptolémée y met des villes, que d'autres ont données à la Phrygie ou à la Lydie.

Un des principaux fleuves du païs étoit le Calbis, dans lequel se rendoit un autre fleuve, nommé l'Indus. Toute la contrée étoit entre-coupée de montagnes.

Les Notices Ecclésiastiques ne s'accordent, ni sur les noms, ni sur le nombre des villes de cette province. La Notice de Léon le Sage fournit celles-ci: Stauropolis, Cibyra, Sizorum, Héraclée, Syalbacæ, Apolloniadis, Héracleæ, Lacymorum, Taborum, Larborum Antiochiæ ad Mæandrum, Tapassorum, Harpassorum, Néapolis, Orthosiadis, Anotétartæ, Alabandum, Stratoniceæ, Alindum, Mylassorum, Mizo, Jassi, Barbyli, Halicarnassi, Hylarimorum, Cnidorum, Métaborum, Mondi, Fani, Cindramorum, Cérami & Promisi.

La Notice de Hiérocles met trente-six villes dans la Carie; mais, elle ne les nomme pas toutes. Elle observe que cette province avoit pour gouverneur un Consulaire.

La Carie, qui fait présentement partie de la Turquie d'Asie, a perdu son ancien nom, pour prendre celui d'une de ses villes; sçavoir, Mynde, que l'on appelle aujourd'hui Mentese, & à cause de laquelle la contrée est nommée aujourd'hui Mentes-Ili. M. Corneille se trompe, quand il dit qu'on l'appelle Aidinelli, ou plutôt Aidin-Ili; car, c'est ainsi qu'il faut lire. Ce nom répond davantage à l'Ionie. Le Mentes Ili comprend, outre la Carie, la plus grande partie de la Lycie.

CARIE, *Caria*, Καρία, (a) ville de Carie, selon Étienne de Byzance. Mais, Ptolémée l'attribue à la Lycie, qui étoit limitrophe de la Carie. Suivant la leçon de ce dernier Géographe, il faut lire Carye.

CARIE, *Caria*, Καρία, (b) ville de Phrygie, dont il est fait mention dans Tite-Live. Cet Historien, parlant du réglement, que fit le Sénat sur ce qu'il falloit donner au roi Eumène, dit: *Et nominatim Magnesiam ad Sipylum*

(a) Ptolem. L. V. c. 3.

(b) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 26.

& Cariam quæ Hydrela appellatur, agrumque Hydrelatanum ad Phrygiam vergentem, & castella, vicosque ad Mæandrum amnem, & oppida, &c. C'est-à-dire, » & » nommément Magnésie auprès » du mont Sipyle, & Carie, » nommée aussi Hydréla, & la » campagne des Hydrélates, qui » est du côté de la Phrygie, & les » châteaux, & les villages, & les » bourgs situés sur le Méandre, » &c. « Cette Carie Hydréla n'est point différente de la Carie des Notices & de Nicétas, ni de la Carie d'Étienne de Byzance.

CARIE, *Caria*, Καρία, (*a*) Pausanias, parlant d'un certain Polités, qui effaça tous ceux, qui, de son tems, se mêlerent de disputer le prix de la course à Olympie, dit qu'il étoit de Cérame, ville qu'il place ἐν τῇ Θρακίᾳ Καρίᾳ, c'est-à-dire, comme plusieurs l'ont entendu, dans la Carie de Thrace. Mais, il faut lire ici avec Paulmier ἐν τῇ τραχείᾳ Καρίᾳ, au lieu de ἐν τῇ Θρακίᾳ Καρίᾳ. C'est une correction très-heureuse, dont ni Amasée ni Sylburge n'ont pu profiter, & faute de laquelle cet endroit du texte de Pausanias étoit inintelligible. Cet Auteur veut dire que la ville de Cérame étoit dans le canton de la Carie le plus rude & le plus montagneux. On ne trouvera, en effet, cette ville nulle part ailleurs. Cette faute avoit passé dans les manuscrits dès le tems de Suidas, qui ne s'en est pas plus apperçu que les autres.

CARIE, *Caria*, Καρία, (*b*) contrée de Scythie, selon Arrien dans son Périple du Pont-Euxin. Il compte du port de Callantra cent quatre-vingts stades jusqu'au port des Cariens, & ajoûte que le païs d'alentour étoit nommé Carie. C'étoit un établissement des Cariens; mais, il étoit en de-çà du Borysthène, & trop loin du Tanaïs, pour croire que ce soit la Colonie, que les Cariens avoient envoyée près du Palus-Méotide, & dont Pline fait mention.

CARIE, *Caria*, Καρία, (*c*) nom d'une citadelle de la ville de Mégare en Grece. Elle fut ainsi nommée de Car, fils de Phoronée, & elle portoit encore ce nom du tems de Pausanias. Sur le chemin, qui y conduisoit, on voyoit un temple de Bacchus Nyctélius; un autre de Vénus Épistrophia; une chapelle dédiée à la nuit, où l'on dit qu'elle rendoit ses oracles; un temple sans couverture dédié à Jupiter le Poudreux; enfin, deux statues, l'une d'Esculape, l'autre d'Hygéia, toutes deux faites par Briaxis. Près de-là étoit un temple de Cérès, qu'on nommoit le Mégaron. Suivant la tradition du païs, ce fut Car, fils de Phoronée, qui le bâtit durant son regne.

CARIENS, *Cares*, Κᾶρες, nom commun aux divers peuples, qui habitoient la Carie. *Voyez* Carie.

Homère parlant des Cariens dans le second livre de l'Iliade, dit que cette nation parloit un

(*a*) Pauf. p. 367.
(*b*) Plin. Tom. I. pag. 307.
(*c*) Pauf. pag. 75. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVI. pag. 124.

langage barbare. On demande: pourquoi Homère, qui n'a jamais nommé un peuple barbare, attribue en cet endroit un langage barbare aux Cariens? Strabon a fait là-dessus une longue dissertation dans son quatorzième Livre; & après avoir réfuté les raisons de Thucydide & celles d'Apollodore, il donne à entendre que les Cariens sont dits avoir un langage barbare, parce qu'étant presque le seul peuple, qui eût quelque commerce avec les Grecs [car, il alloit servir dans leurs troupes pour de l'argent,] il fit un composé de la langue Carienne & de la langue Grecque; de manière qu'il ne parla ni Carien, ni Grec. Cela n'empêche pas que ce qu'Apollodore a dit, ne soit vrai; que les Ioniens haïssoient extrêmement les Cariens; & Homère, qui étoit Ionien, a voulu se moquer de ce peuple, en lui reprochant ce défaut.

Les Cariens avoient envoyé des colonies en divers endroits. C'est pour cela que l'on distingue plusieurs sortes de Cariens. On connoît les Cariens d'Égypte, dont parle Hérodote. Il en a été fait mention à l'article de Carie, aussi-bien que sous le nom de Cares. On connoît encore les Cariens, qui habitoient les bords des Palus-Méotides vers le Tanaïs. Toutes ces peuplades étoient sorties de la Carie, pour aller chercher ailleurs des établissemens. *Voyez* Cares.

CARIENS, *Carii.* Dans l'ancienne édition de Procope, on lit dans la description des peuples, qui habitent le long du golfe de Venise: *Supra hos Sichii sunt & suavi; haud tamen Francorum sub ditione, alii præterea qui Mediterranea tenent; Carii deinde, Muricique. His verò ad dexteram Daci Pannonique incolunt.* Il est visible qu'au lieu de *Carii*, il faut lire *Carni*, & au lieu de *Murici*, *Norici*, qui ont à leur droite les Daces & les Pannoniens. M. Cousin n'a pas manqué de suivre en cela une édition plus correcte; mais, Ortélius, qui apparemment n'avoit consulté que celle, que l'on vient d'indiquer, a inséré les *Carii* & les *Murici* dans son trésor, sans témoigner qu'il s'apperçût de la nécessité de rétablir ces noms.

CARILLES, *Carillæ.* Silius Italicus dit:

....*Et exhaustæ mox Pœno Marte Carillæ.*

Meursius, qui a commenté cet Auteur, prétend que cette ville appartenoit au peuple nommé *Picentes*, qu'il ne faut pas confondre avec ceux du Picénum, qui est aujourd'hui la Manche-d'Ancone; au lieu que les *Picentes* ou *Picentini*, occupoient ce qu'on appelle présentement la Principauté ultérieure au royaume de Naples.

CARILOCUS, *Carilocus.* (*a*) Ptolémée, qui met plusieurs villes chez les Éduens, nomme entr'autres celle-ci. C'est indubitablement Charlieu, à peu de dis-

(*a*) Ptolom. L. II, c, 8.

tance de la Loire, dans les limites du Beaujolois, au diocèse de Mâcon, qui est un démembrement du territoire des Éduens. Le nom de Carilocus s'est conservé sans altération jusqu'au dixième siecle, qu'il se trouve écrit dans des Lettres du Roi Louis d'Outre-Mer.

CARIMANTES, *Carimantes*, Καρίμαντες, (*a*) espèce de peuples, dont parle Lucien dans un de ses Dialogues.

CARIN [MARC-AURELE], *M. Aurelius Carinus*, (*b*) M. Αὐρήλιος Καρῖνος, fils de Marc-Aurele Carus, & frere de Marc-Aurele Numérien. Son pere ne fut pas plutôt parvenu à l'Empire, qu'il le décora du titre de César, l'an de Jesus-Christ 282, & bientôt après de celui d'Auguste. Numérien, son frere, fut associé aux mêmes honneurs.

L'Histoire ne parle de Carin qu'avec horreur & abomination. On avoit pourtant pris un soin particulier de son éducation. On s'étoit efforcé, suivant l'usage pratiqué par rapport à toute la jeune noblesse Romaine, de le former à l'éloquence, & sur tout, sans doute aux bonnes mœurs. Mais, un sol essentiellement mauvais se refuse à toute culture. Carin, dès ses premières années, se livra aux plus grands excès de débauche & de corruption; & lorsque l'élévation de sa fortune le mit en état de développer ses vices, il devint un monstre de tyrannie. Son pere le connoissoit bien. En partant pour la guerre contre les Perses, obligé de laisser Carin en Occident pour gouverner l'Italie, la Gaule & les provinces adjacentes; il gémissoit de ce que Numérien, trop jeune encore, ne pouvoit pas être chargé de cet important emploi. Il fit ce qui étoit en son pouvoir pour remédier au mal, en donnant à Carin un conseil composé des meilleures têtes. Mais, la fureur du vice renverse aisément ces foibles digues. Carin se porta à de tels excès, que son pere, lorsqu'il en reçut les nouvelles, s'écria: *Non, il n'est pas mon fils*; & il délibéra s'il n'ôteroit pas la vie à un si indigne héritier. Il étoit alors Consul avec son pere.

Les Historiens, uniquement attentifs à décrier Carin, ont passé sous silence les exploits, que fit en cette occasion ce jeune Prince. Mais, Olympius Némésien, poëte qui vivoit de son tems, nous en a conservé la mémoire, en les indiquant, dans la promesse qu'il fait de célébrer les belles actions des deux freres. C'est dans son poëme sur la chasse. Il est vrai que Carin a pu faire les guerres, dont parle Olympius Némésien, en partie par ses Lieutenans. Mais, il termina la guerre du Nord par lui-même, comme nous l'apprend notre Poëte dans les vers suivans.

Nec taceam primùm quæ nuper bella sub Arcto

(*a*) Lucian. Tom. I. p. 958.

(*b*) Suid. T. I. pag. 1374. Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 112. *&* *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 418, 424, 425. Tom. XIII. p. 437. *&* *suiv.* Tom. XXI. pag. 483.

Felici, Carine, manu confeceris; ipso
Pene prior genitore deo.

M. le Baron de la Baſtie croit que ces derniers avantages de Carin furent ceux, qu'il remporta ſur les Sarmates, qu'il acheva de défaire; car, dans Vopiſcus, il eſt bien dit que Carus avoit preſque fini la guerre Sarmatique, mais non pas qu'elle fût tout à fait terminée.

On préſume que Carus ne vint jamais à Rome durant ſon regne. Il ne laiſſa pas d'y faire donner des jeux ſuperbes; & ce fut Carin qui en eut l'intendance. Ces jeux ont été célébrés par le poëte Calpurnius. Carus étant mort après un regne de ſeize ou dix-ſept mois, ſur la fin de l'an de Jeſus-Chriſt 283, ou au commencement de l'année ſuivante, Carin & Numérien ſuccéderent de plein droit à leur pere, ayant été revêtus, pendant qu'il vivoit encore, du caractère d'Auguſte. Leur regne ne fut pas long. Numérien périt le premier, par le crime de celui qui avoit déjà ôté la vie à Carus. Il eſt ſingulier que l'on ait regardé l'Empire comme vacant par la mort de Numérien, qui laiſſoit un frere jouiſſant actuellement du titre & des droits d'Auguſte. Les Hiſtoriens du tems ne nous fourniſſent aucune lumière ſur cette difficulté. Les vices de Carin ſemblent en donner la ſolution. Ce Prince étoit ſi décrié, il ſe faiſoit tellement haïr & mépriſer par le plus mauvais & le plus déteſtable gouvernement qui fut jamais, que l'on ſongea, non à le reconnoître, mais à lui faire la guerre; & que l'on crut avoir beſoin d'un nouvel Empereur, autant pour punir Carin que pour venger Numérien. Tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Dioclétien, ſoldat de fortune, qui, ſans aucune recommandation du côté de la naiſſance, s'étoit élevé, par ſon ſeul mérite, juſqu'à l'un des premiers grades de la milice, & qui commandoit alors la plus noble partie de la garde impériale.

Par l'élection d'un nouvel Empereur en la place de Numérien, l'Empire ſe trouvoit partagé entre deux rivaux, deux ennemis, Carin & Dioclétien, dont l'un poſſédoit l'Occident, & l'autre, l'Orient, mais dont les prétentions réciproques embraſſoient tout ce qui obéiſſoit aux loix de Rome. Les armes pouvoient ſeules décider cette querelle; & l'on s'y prépara de part & d'autre.

Carin, fils & frere des deux derniers Empereurs, avoit joint à ces titres un grand avantage ſur ſon concurrent. D'ailleurs, il ne manquoit pas de bravoure; mais, ſa conduite, étrangement vicieuſe, ruina toutes ſes reſſources, & le précipita dans le dernier des malheurs. C'eſt une choſe, qui fait horreur, que la deſcription que nous avons dans Vopiſcus, des excès auxquels ſe porta ce Prince, devenu encore plus effréné depuis la mort de ſon pere. Carus, ainſi que nous l'avons déjà remarqué, lui avoit formé un conſeil compoſé de perſonnes choiſies. Carin les relégua, & leur ſubſtitua tout ce

qu'il connut d'hommes plus méchans & plus pervers. Foulant aux pieds toute bienséance, il éleva un simple huissier au rang de Préfet, ou Gouverneur de Rome. Il tua son Préfet du Prétoire, & choisit en sa place Matronianus le ministre affidé de ses infames plaisirs. Les premiers Magistrats ne recevoient de lui aucune marque de considération. Il se déclara ennemi du Sénat, auquel il écrivit des lettres pleines de hauteur & d'arrogance; & il promit à la plus vile populace les biens des Sénateurs. C'étoit pour lui un jeu que de tuer. Il inventoit de fausses accusations, dont il se rendoit le juge, & sur lesquelles il prononçoit des condamnations sanglantes. Les hommes les plus distingués étoient mis à mort pour son plaisir, comme on tuoit des poulets pour son repas. C'est l'expression de l'Historien. Ses camarades d'études se voyoient poursuivis criminellement & condamnés à mourir, pour des querelles qu'ils avoient eues avec lui durant son enfance, pour n'avoir pas loué sa bonne mine & sa belle taille, pour n'avoir pas autant admiré, qu'il le souhaitoit, les déclamations qu'il apportoit à ses maîtres.

La corruption de ses mœurs égaloient sa cruauté. Il n'est point de débauche si abominable, à laquelle il ne se livrât. Il remplit le palais de comédiens, de courtisannes, de pantomimes, & de ces misérables qui tournent en trafic & en gain la prostitution de la jeunesse. Dans un espace de tems fort court, il se maria neuf fois, prenant & renvoyant des femmes sans autre regle que son caprice. Aurélien avoit regardé comme une conquête précieuse deux dents d'éléphant, de dix pieds de haut, qui s'étoient trouvées dans le trésor de Firmus, tyran d'Égypte; & il se proposoit d'en faire un trône pour Jupiter dans le temple du Soleil. La mort l'ayant empêché d'exécuter son dessein, Carin donna à une de ses concubines cette offrande destinée à Jupiter; & ce qui devoit servir de trône au plus grand des Dieux, devint le lit d'une femme impudique.

Le luxe de la table & des vêtemens accompagne & entretient le désordre des mœurs. Les repas de Carin étoient d'une somptuosité infinie, en vins, en viandes, en gibier, en poissons de toutes les espèces; & il y appelloit des convives dignes de lui. On y faisoit litière des amas de feuilles de roses, & sur sa personne brilloient de toutes parts les pierreries. Chaque agraffe étoit une pierre précieuse. Son baudrier & ses souliers même éblouissoient la vue par l'éclat des diamans.

Ce Prince si corrompu montra néanmoins de la vigueur dans la guerre. Il avoit remporté, du vivant de son pere, des victoires sur les barbares du Nord, s'il en faut croire le témoignage du Poëte, dont nous avons déjà parlé; & il est certain par l'Histoire, que dans le tems dont il est ici question, il défendit courageusement ses droits attaqués. Un certain Sabinus Julianus, gouverneur de la Vénétie, s'étoit révolté, & avoit pris la

pourpre. Carin le vainquit & le tua dans les plaines de Vérone.

Il lui restoit un ennemi plus redoutable. Dioclétien s'avançoit à travers l'Illyrie, avec de grandes forces. Carin marcha au-devant de lui; & les armées se rencontrerent dans la Mœsie supérieure. Il se livra plusieurs combats, dont les succès apparemment se balancerent. Enfin, la bataille décisive se donna près de Margum entre Viminacium & le mont d'Or. Elle fut vivement disputée; & même Carin eut l'avantage; & il seroit resté pleinement victorieux, s'il eût été autant aimé de ses troupes, que vaillant contre les ennemis. Mais, il en étoit détesté, particulièrement à cause de sa brutale incontinence, qui l'avoit porté souvent à débaucher les femmes des Officiers. Les maris offensés nourrissoient depuis long-tems dans leur cœur le desir de la vengeance; & ils en réserverent l'exécution pour le moment de l'action générale. Voyant qu'il alloit être vainqueur, & ne doutant point que la bonne fortune ne l'enhardît à de nouveaux excès, plus insupportables encore que les précédens, ils le firent abandonner par les soldats, qu'ils avoient sous leurs ordres. Et un Tribun s'étant mis à la tête de ceux, qui, comme lui, avoient été outragés par le Prince, le tua de sa propre main. Ainsi, les mauvaises mœurs de Carin lui arracherent la victoire & la vie; il est un grand exemple de l'inutilité des armes, quand le vice les décrédite & les rend odieuses. La victoire de Dioclétien & la mort de Carin tombent sous l'an de J. C. 285; ce qui donne pour la durée de l'Empire de Carin un peu plus d'un an, à ne dater même que de la mort de son pere.

Carin est appellé souverain Pontife dans une Inscription gravée pendant sa première puissance Tributienne, & son premier Consulat, aussi-bien que dans une médaille d'or de même date, publiée dans le trésor de Brandebourg; par conséquent, il l'étoit du vivant de Carus son pere.

CARINAS [C.], *C. Carinas*, Γ. Καρίνας, (*a*) fut d'abord Lieutenant de L. Antoine, qu'on avoit envoyé en Espagne avec le titre de Proconsul. C. Carinas & son Collegue Sext. Péducéus devoient répondre à Octavien de la personne & de la conduite de leur Général. Depuis, C. Carinas, ayant été chargé d'aller faire la guerre aux Morins & aux Suèves, vint heureusement à bout de les repousser ou de les ranger à l'obéissance. Cela lui mérita les honneurs du triomphe vers l'an de Jesus-Christ 29.

Dion observe que le pere de C. Carinas avoit été proscrit par Sylla, & que par conséquent le fils étoit exclu des charges & des dignités par les loix de ce même Dictateur. Il obtint néanmoins tout ce que l'ambition d'un Romain pouvoit se proposer de plus grand, le Consulat & le triomphe; nouvel exemple à ajoûter à tant d'autres

(*a*) Dio. Caff. p. 459. Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. p. 298, 529, 532.

traits de l'inconstance de la fortune, & de ses changemens en bien comme en mal.

CARINAS CÉLER, *Carinas*, *Celer*, (*a*) Sénateur Romain, sous l'empire de Néron. Ce Sénateur fut accusé par un de ses esclaves; mais, Néron ne permit point que l'on reçût cette accusation.

CARINE, *Carina*, Καρίνη, (*b*) ville de l'Asie mineure. Hérodote la place en Mysie dans le voisinage d'Atarnes, & fait passer aux environs l'armée de Xerxès. Au reste, il convient d'avertir que la plûpart des manuscrits de Diodore de Sicile portent, les uns *Myrrhina*, nom d'une ville trop éloignée de Cius, pour avoir appartenu à Mithridate dont il parle; les autres *Arrhina*, nom absolument inconnu. A ces deux leçons M. Fréret préfere celle de quelques autres manuscrits, où l'on trouve *Marina*, nom qu'à la vérité l'on ne connoît pas mieux, mais qui ne differe de *Carina*, que par un M. Ce caractère ressemble si fort au K, que les copistes auront pu aisément écrire l'un pour l'autre. *Voyez* Carene.

CARINE, *Carina*, Καρίνη, (*c*) ville d'Asie dans la Médie, selon Ptolémée. Niger, & autres Interprêtes de ce Géographe, assurent que cette ville subsiste encore de nos jours, & qu'elle prend pour nom moderne celui ne Chérima.

CARINE, *Carina*, Καρίνη, (*d*) ville de l'Asie mineure, que Pline range parmi les annexes de la Phrygie. L. P. Hardouin rapporte ici la ville de Carie de Phrygie, qui étoit une ville Épiscopale; & il doute s'il ne faudroit pas lire *Caria*, au lieu de *Carina*, dans Pline. Ortélius, au contraire, lit Carine. Ce dernier doute si ce ne seroit pas la Carime, que Pline donne à la Galatie. Il est certain que les acquisitions de la Phrygie touchoient, du côté du septentrion, à la Galatie.

CARINE, *Carina*, Καρίνη. (*e*) Pline nomme ainsi une montagne de l'isle de Crete. « Elle a, » dit-il, neuf mille pas de circuit. » Dans tout cet espace, on ne voit » aucune mouche, & elles ne » touchent jamais au miel qui est » fait. « Quelques exemplaires de Pline portent Carme; d'autres, Narine. Peut-être, ajoûte ici le P. Hardouin, faut-il lire Carnie. Il y avoit une montagne de ce nom dans l'Acarnanie, comme dit Callimaque dans son hymne à Diane.

Un Auteur dit qu'il y avoit dans la Crete une montagne célebre à cause de son miel, comme le mont Hymette l'étoit dans l'Attique; & il nomme cette montagne Acramammorion.

CARINES, *Carinæ*, nom, que l'on donnoit à certaines femmes, qui se louoient pour pleurer les morts dans la cérémonie de

(*a*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 10. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 255.

(*b*) Herod. L. VII. c. 42. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIX. p. 71.

(*c*) Ptolem. L. VI. c. 2.

(*d*) Plin. T. I. p. 289.

(*e*) Plin. T. II. p. 246.

leurs funérailles. Elles furent ainsi appellées du païs, dont on les faisoit venir; sçavoir, de la Carie.

CARINIENS, *Carini*, (a) peuples de Germanie, du nombre des Vandales, au rapport de Pline. Ptolémée n'en parle point, quoique M. d'Audifret le dise. Les Cariniens de Ptolémée, qu'Hermolaüs croit être les mêmes que les Cariniens de Pline, ne sçauroient l'être. Les Cariniens étoient voisins des Helvétiens, selon Ptolémée; au lieu que les Cariniens, dont parle Pline étoient à l'autre bout de la Germanie du côté de la mer Baltique. Pline les met dans le voisinage des Varins, qui habitoient le Mecklenbourg, auprès du Warnowe, qui coule à Rostock, & qui conserve encore leur nom. Il n'est pas bien sûr que *Carini* ne soit pas même un mot ajoûté dans Pline, par la négligence d'un copiste, qui aura répété le mot *Varini*, qui précede, & l'aura écrit d'une manière vicieuse pour la seconde fois.

Ce que M. d'Audifret, & après lui M. Corneille, ajoûtent de particulier, touchant les Cariniens, n'est appuyé que sur des conjectures modernes sans autorité. M. Baudrand cite Ptolémée, quoiqu'il n'ait parlé nulle part des Cariniens; & c'est apparemment sur cette fausse citation, que s'est reposé M. d'Audifret.

CARINIENS, *Carini*, peuples, qui habitoient un canton de l'Illyrie, au rapport d'Appien.

CARINNAS, *Carinnas*, (b) Καρίννας, l'un des Lieutenans de Carbon. Plutarque en fait mention dans la vie de Pompée.

CARINUS, *Carinus*, (c) l'un des personnages de la comédie de Térence, intitulée, l'*Andrienne*. C'étoit l'amant de Philumène. Il faudroit plutôt lire Charinus. Ce personnage se trouve aussi dans une autre comédie de Térence. C'est dans celle, que l'on nomme l'Heautontimoruménos. Peut-être conviendroit-il de distinguer le Carinus de cette dernière comédie, de celui de l'autre Comédie.

CARIOMER, (d) roi des Chérusques vers la fin du premier siecle de l'Ére Chrétienne. Ce Prince, dépouillé de ses États par les Cattes, implora en vain le secours de Rome, & n'en obtint qu'une largesse en argent, au lieu des troupes qu'il demandoit. Les Chérusques, qui, autrefois à l'aide d'Arminius leur héros, avoient tenu un rang si illustre parmi les Germains, furent abattus par cette disgrace, à laquelle leur mollesse avoit préparé les voies.

CARION, *Carion*, Καρίων, (e) valet d'un interlocuteur d'un dialogue de Lucien. C'est ce dialogue des morts, qui est intitulé, *Le Tyran*, ou *Le Passage de la barque*. Carion est le valet du

(a) Ptolem. L. II. c. 11. Plin. Tom. I. pag. 221.

(b) Plut. T. I. p. 621.

(c) Terent. Tom. I. p. 11. Tom. II. p. 160, 161.

(d) Crév. Hist. des Emp. T. IV. p. 28.

(e) Lucian. T. I. p. 437.

Tyran, dont il avoit violé une concubine, & il l'avoit fait en présence de son maître, qui ne pouvoit s'y opposer, parce qu'il étoit au lit de la mort.

CARIOTH, *Carioth*, (*a*) ville de Palestine, qui appartenoit à la tribu de Juda. Les Versions, faites sur l'Hébreu, disent Kérioth.

CARIOVALDA, *Carioval-da*, (*b*) chef des Bataves, sous l'empire de Tibere. L'an de Rome 767, ayant passé le fleuve du Wéser, à l'endroit le plus rapide, il se laissa attirer par les Chérusques, qui feignoient de fuir devant lui, dans une plaine entourée de bois, d'où ils fondirent de toutes parts sur ses gens, renverserent ceux qui leur résistoient, poursuivirent vivement les fuyards, & en tuerent plusieurs de loin. Ayant obligé les autres de se ramasser en rond, ils les combattoient de pied ferme. Alors, Cariovalda, ayant soûtenu longtems leur furie, exhorta les siens à se faire jour à travers les bataillons, qui les tenoient investis; & pour leur montrer le chemin, il se jetta à l'endroit où ils étoient le plus serrés. Là son cheval s'étant abattu sous lui percé de coups, il fut tué lui-même, & au tour de lui la plus grande partie de la noblesse Batave.

CARISIUS [T.], *T. Carisius*, T. Καρίσιος, (*c*) l'un des lieutenans d'Auguste. Il fut envoyé contre les Astures; & il eut bien de la peine à les dompter. Lorsque, par le gain d'une bataille & par la prise de leur ville principale, appellée Lancia, il les eut réduits à se rendre, le vainqueur les traita comme leurs voisins. Il les amena dans la plaine, & les obligea de cultiver leurs terres & de travailler à leurs mines. Car, ils avoient des mines, qui donnoient de l'or, du minium ou vermillon, & d'autres matières précieuses, que la nature a cachées dans les entrailles de la terre. Les Astures apprirent ainsi à connoître la richesse de leur païs par les leçons & pour le profit de l'étranger.

CARISIUS [T.], *T. Carisius*, T. Καρίσιος, (*d*) Triumvir monétaire. On a de lui une médaille sur laquelle sont représentés les instrumens de la monnoie; sçavoir, l'enclume, les tenailles & le marteau.

CARISSANUM [CASTELLUM]. (*e*) Pline parle de ce château; il dit qu'il y plut de la laine sous le consulat de L. Paulus, & de C. Marcellus, & qu'un an après T. Annius Milon fut tué près de ce lieu; c'est-à-dire, que Castellum Carissanum étoit fort voisin de Compsa, puisque Jules César & Velleius Paterculus assurent que T. Annius Milo fut tué d'un coup de pierre au siege de Compsa. C'est pour cela que quelques-uns ont jugé que Compsa étoit la même chose que Castellum Carissanum; ce qui n'est pas

(*a*) Josu. c. 15. v. 25.
(*b*) Tacit. Annal. L. II. c. 11.
(*c*) Dio. Caff. p. 514, 523. Flor. pag. 188. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 44.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 308.
(*e*) Plin. Tom. I. p. 102.

néceſſaire dit M. de la Martinière.

CARITH, *Carith*, Κοῤῥαθ, (*a*) nom d'un torrent de Paleſtine, au de-là du Jourdain. Il tomboit dans ce fleuve au-deſſous de Bethſan. C'eſt auprès de ce torrent, & dans la vallée où il couloit, que le prophete Élie demeura caché pendant quelque tems, pour éviter les perſécutions de Jézabel, & où les corbeaux lui apportoient chaque jour, le ſoir & le matin, de la viande & du pain; & il buvoit de l'eau du torrent. Quelque tems après, le torrent ſe ſécha. Alors, Élie, par l'ordre du Seigneur, ſe retira à Sarepta, qui étoit une ville des Sidoniens.

CARIUS, *Carius*, Κάριος, (*b*) ſurnom de Jupiter. On lui donna ce ſurnom à cauſe du culte qu'on lui rendoit dans la Carie, où il avoit un temple près de Mylaſſe.

CARIUS, *Carius*, Κάριος, (*c*) fils de Jupiter & de Torrhébie. Il y avoit en Lydie, dans le territoire d'une ville, qui avoit pris ſon nom de Torrhebe, fils d'Atys, une montagne, qui avoit pris le ſien de Carius. Ce Héros, errant au tour d'un marais, nommé Torrhébien dans la ſuite, entendit la voix mélodieuſe des nymphes, que les Lydiens appelloient Muſes. Il apprit d'elles la muſique, qu'il enſeigna depuis aux Lydiens; & les airs ou chants qu'il leur tranſmit, s'appellerent Torrhébiens, du nom de ſa mere. On voit par-là que certains du moins rapportoient à Carius, fils de Torrhébie, l'origine de l'harmonie Lydienne. On ajoûte qu'en reconnoiſſance de ce bienfait, on lui décerna les honneurs divins, & qu'on lui bâtit un ſuperbe temple ſur une colline, qui fut depuis appellée Carienne, en Latin *Mons Carius*, du nom de ce héros.

CARMANDE, *Carmanda*, Καρμάνδη, (*d*) ville d'Aſie dans la Méſopotamie. Xénophon, dans ſa retraite des Dix-mille, racontant comment l'armée avançoit dans les déſerts de l'Arabie, ayant toujours l'Euphrate à ſa droite, ajoûte: » Il y avoit, dans ces dé-
» ſerts, une riche & grande ville,
» nommée Carmande, où les ſol-
» dats alloient acheter leurs pro-
» viſions, comme du pain de mil-
» let & du vin de dattes, & paſ-
» ſoient l'eau ſur des peaux, dont
» étoient faites leurs tentes, après
» les avoir remplies de foin, &
» couſues de manière que l'eau n'y
» pouvoit point entrer. « On voit par la ſuite de l'hiſtoire que c'étoit avant que d'entrer dans la Babylonie. Si Xénophon avoit nommé le fleuve, que les ſoldats traverſoient ainſi, il ſeroit plus aiſé de juger de la ſituation de cette ville.

CARMANIE, *Carmania*, (*e*)

(*a*) Reg. L. III. c. 17. v. 3. *& ſeq.*

(*b*) Herod. L. I. c. 171. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XIX. p. 114.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 233.

(*d*) Xenoph. p. 257.

(*e*) Strab. p. 720. *& ſeq.* Pomp. Mel. pag. 206. Plin. Tom. I. pag. 328. *& ſeq.* Q. Curt. L. IX. c. 10. Diod. Sicul. pag. 64, 628. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. p. 776. *& ſuiv.*

Καρμανία, contrée d'Asie, qui s'étendoit au midi le long de la mer des Indes & du golfe Persique ; au couchant le long des confins de la Perse & de la Parétacene ; au nord le long de la Parthie, de l'Arie & de la Drangiane ; & à l'orient le long de la Gédrosie, ou des déserts de cette province. Strabon semble donner plus d'étendue à la Carmanie ; car, il dit que cette contrée étoit la dernière depuis l'embouchure de l'Indus. Mais, je ne crois pas qu'il faille prendre à la lettre cette expression de Strabon, puisqu'il est certain que la Gédrosie étoit située entre la Carmanie & l'Indus jusqu'aux bouches de ce fleuve, comme l'assure Ptolémée, dont le sentiment est confirmé par Diodore de Sicile.

Pline dit que Néarque donnoit à la Carmanie douze cens cinquante mille pas de côtes. Arrien en rabat beaucoup. Il assure que la navigation le long des côtes de la Carmanie est de quatre mille sept cens stades, qui ne font que quatre cens soixante-trois mille pas ; ce qui approche beaucoup plus de la vérité. Le païs, appellé Armusie ou Harmusie, & dont le nom a quitté la terre ferme, pour devenir celui de l'isle d'Ormus, faisoit partie de la Carmanie.

Cette contrée est mise au nombre de celles, qui furent conquises anciennement par Ninus, roi des Assyriens. Ce fut aussi une des conquêtes d'Alexandre. Ce Prince étant arrivé dans la Carmanie, la traversa, non dans un équipage de guerrier & de conquérant, mais dans une espèce de mascarade & de bacchanale, avec toute sorte de dissolution. Il étoit traîné par huit chevaux sur un chariot magnifique, au-dessus duquel on avoit dressé un échafaut en forme de théatre quarré, où il passoit les jours & les nuits en festins & en débauches ; ce chariot étoit précédé & suivi d'une infinité d'autres, dont les uns, en forme de tentes, étoient couverts de riches tapis & de couvertures de pourpre, & les autres, en forme de berceaux, étoient ombragés de branches d'arbres. On avoit placé sur le bord des chemins & aux portes des maisons quantité de tonneaux défoncés, où les soldats puisoient le vin, avec de grands flacons, des tasses & des gobelets, qu'on y avoit préparés. Toute la campagne retentissoit du son des instrumens & des hurlemens des Bacchantes, qui, les cheveux épars & comme forcenées, couroient de côté & d'autre, & s'abandonnoient à toutes sortes de licences. Il vouloit par-là imiter le triomphe de Bacchus, qui traversa, à ce qu'on prétend, toute l'Asie dans cet équipage après la conquête des Indes. Cette marche si désordonnée & si dissolue dura sept jours, pendant lesquels l'armée ne désenivra point ; heureuse, dit Quinte-Curse, qu'il ne vint point dans l'esprit des vaincus de l'attaquer dans cet état ; car, mille hommes, bien armés & bien résolus, seroient venus fort aisément à bout de ces vainqueurs du monde, noyés dans le vin & dans la débauche.

Ce

Ce fut dans la Carmanie, qu'on vint faire à Alexandre bien des plaintes de l'oppreſſion, que les gouverneurs & les autres officiers avoient fait ſouffrir aux peuples de diverſes provinces pendant ſon abſence; car, ayant compté qu'il n'en reviendroit jamais, il n'y avoit point de rapine, de tyrannie, de cruauté & d'injuſtice, qu'ils n'euſſent exercées ſur les peuples. Vivement touché des vexations qu'ils avoient ſouffertes, & ſenſible juſqu'au fond du cœur à des plaintes ſi bien fondées, il fit mourir tous ceux, qui furent convaincus de malverſation, & avec eux ſix cens ſoldats, qui avoient ſervi d'inſtrument à leurs violences & à leurs autres crimes. Il uſa toujours, dans la ſuite, de la même ſévérité envers tous ſes officiers, convaincus d'avoir malverſé; & par-là il fit aimer ſon gouvernement dans toutes les provinces conquiſes. Il croyoit qu'un Prince doit cet exemple éclatant, à ſon équité, qui doit réprimer le déſordre; à ſa gloire, pour ne pas paroître complice des injuſtices, qu'on commet ſous ſon nom; à la conſolation de ſes peuples, à qui il prête une vengeance, qu'ils ne doivent jamais exercer eux-mêmes; enfin, à la ſûreté de ſes États, à qui une conduite ſi équitable épargne bien des dangers, & ſouvent même bien des ſéditions.

Après la mort d'Alexandre, la Carmanie fut donnée à Tlépoleme, à qui elle fut confirmée depuis par le nouveau partage, qu'Antipater fit des Satrapies.

La Carmanie, ſelon Strabon, étoit fertile en toutes ſortes de choſes. Elle produiſoit de grands arbres, à la réſerve de l'olivier. On y voyoit couler pluſieurs fleuves. Onéſicrite rapporte qu'il y en avoit, entr'autres, un qui rouloit des ſables d'or; & il ajoûte qu'on trouvoit dans le païs des mines d'argent, de cuivre & de vermillon, avec deux montagnes, l'une d'arſenic, l'autre de ſel. La terre produiſoit des fruits ſemblables à ceux de Perſe. On remarquoit ſur tout ce que les Anciens appelloient la vigne Carmanique, qui portoit ſouvent des raiſins, qui avoient deux coudées, & dont les grains étoient gros en proportion, & en très-grande quantité.

Les habitans, parce qu'ils n'avoient preſque point de chevaux, faiſoient grand uſage d'ânes, même à la guerre. Ils ſacrifioient un de ces derniers animaux à Mars; & ils étoient fort belliqueux. Perſonne ne pouvoit ſe marier, ſans avoir coupé auparavant la tête à quelque ennemi, & l'avoir apportée au Roi. Ce Prince, après avoir mis le crâne dans le tréſor royal, coupoit la langue par petits morceaux, & la donnoit enſuite à manger à ſes amis. Plus on avoit ainſi apporté de têtes à un Roi, plus il étoit illuſtre. Néarque aſſure que les mœurs & le langage des Carmaniens approchoient beaucoup de ceux des Perſes & des Medes.

Les Anciens ont diſtingué la Carmanie en deux parties. Ils ont nommé l'une, la Carmanie déſerte. L'autre étoit la Carmanie propre. Cette diſtinction ſe trouve dans

Ptolémée. Les autres Géographes ne l'ont point connue.

CARMANIE DÉSERTE, *Carmania deserta*, (a) Καρμανία Ἔρημος. Au rapport de Ptolémée, elle étoit bornée au couchant par une partie de la Perside, vers le fleuve Bagrada qu'on croit être aujourd'hui le Bendemir, & s'étendoit du nord au sud, depuis le mont Parchoatras jusqu'au 94e degré de longitude & jusqu'au 31e degré de latitude, où commençoit la Carmanie propre. Au nord elle étoit terminée par la Parthie, dont elle étoit séparée par une ligne, tirée le long du mont Parchoatras. A l'orient, elle confinoit à l'Asie, & en étoit distinguée par une ligne, qui commençoit à la même montagne, & qui alloit jusqu'au 101e degré de longitude, & jusqu'au 29e degré 50 minutes de latitude.

Ptolémée ne marque dans la Carmanie déserte, ni villes, ni bourgs, ni fleuves. Ce n'est pas que ce païs fût entiérement inhabité; mais, il n'y met que des peuples, dont les noms ne sont guere plus connus pour cela. Il en compte quatre. Au nord oriental étoit le païs, que Ptolémée appelle Modomastice; au milieu de la Carmanie déserte étoient les Ganandanopydnes, que quelques exemplaires nomment Gadanopydres; dans la partie méridionale étoient les Isatiches & les Zuthes. Cette partie répondoit aux déserts, que nous appellons présentement les déserts de Séjestan. La Carmanie de nos jours, ou, ce qui est la même chose, le Kerman des Persans, ne s'étend point jusques-là.

CARMANIE, *Carmania*, (b) Καρμανία. Celle-ci, qui, comme nous l'avons déjà dit, étoit la Carmanie propre, avoit pour bornes au nord le côté méridional de la Carmanie déserte; à l'orient la Gédrosie, depuis la Carmanie déserte jusqu'à la mer des Indes; au couchant la Perside, depuis la Carmanie déserte jusqu'au fleuve Bagrada, avec une partie du golfe Persique; & au midi la mer des Indes.

La capitale de la Carmanie propre étoit nommée Carmana. Selon Ptolémée, elle n'étoit pas fort près de la mer, ni fort loin de la Carmanie déserte. Le long de la côte, Ptolémée ne met, ni ville, ni promontoire, depuis les frontières de la Perse propre, c'est-à-dire, depuis le Bendemir jusqu'à l'entrée du golfe Persique. Mais, au commencement du détroit, on trouvoit le promontoire Armozum, qui est présentement le cap de Jaque, & tout auprès de ce promontoire Armuza, maintenant Jaque, petit lieu, qui donne son nom au cap. Il faut ajoûter le port des Macédoniens, dont il est fait mention dans Pline. Quand on avoit passé le détroit, on rencontroit le promontoire, nommé Carpella par Ptolémée. De-là jusqu'au fleuve Sarus, ce Géogra-

(a) Ptolem. L. VI. c. 6.

(b) Ptolem. L. VI. c. 8. Plin. Tom. I. pag. 329.

phe met Canthapis & Agris, qui étoient deux villes, Combana, & Gogana, ou Rhogana, qu'il ne qualifie point, & que Cellarius croit avoir été des villes comme les deux autres. Cela est pourtant fort douteux; car, si elles eussent été des villes, pourquoi Ptolémée auroit-il ajoûté aux deux premières le mot πόλις, tandis qu'il ne l'a point ajoûté aux deux suivantes? C'étoient apparemment des villages ou peut-être quelque chose de moins. Entre le fleuve Sarus & le Samydaces étoient les lieux, appellés Magida ou Masinda, & Samycade ou Samydace. Ce dernier étoit sans doute sur la rivière de même nom. Après cela, on trouvoit de suite en allant vers le fleuve Indus, la ville de Teisa ou Tésa, l'embouchure de la rivière d'Hydriacus, ou de Caudriaces, le promontoire de Bagia, le port de Cyiza & le promontoire d'Alabater. C'étoit là que finissoit le golfe de Paragon, après lequel étoient enfin Déranobila, l'embouchure du Zorambus ou Saromba, & les deux lieux de Badara & de Musarna. Les longitudes & les latitudes, que Ptolémée marque en cet endroit, ne servent guere à déterminer les bornes de la côte de la Carmanie. Car, la longitude, qu'il fait de 104 degrés, est trop grande du moins de 20 degrés, c'est-à-dire, d'environ 400 lieues; & sur les 20 degrés, qu'il donne de latitude, il y en a au moins cinq à retrancher, qui font environ cent lieues.

Les villes dans l'intérieur du païs, outre Carmana, que nous avons dit être la capitale, étoient Portospana, Thaspis ou Thespis, Népista, Taruana, Sabis sur un fleuve de même nom, Alexandrie, Oroasca ou Throasca, Ora, Chodda, Cophanta ou Cophania. Nous avons dit que c'étoient des villes; & Cellarius les appelle ainsi. Mais, c'est faute d'avoir remarqué que Ptolémée, en commençant la liste, promet de nommer des villes & des villages. Si l'on en excepte la métropole, il n'en qualifie aucune; de manière qu'il est très-incertain quelles étoient les villes, & quels étoient les villages. Pline ne place dans la Carmanie que deux villes, Zéthis & Alexandrie. La première est inconnue aux autres Auteurs.

Les isles, adjacentes à la Carmanie, étoient, suivant Ptolémée, dans le golfe Persique, Sagdiane, où il y avoit une habitation nommée Miltus; ensuite Vorochtha, que l'on croit être celle d'Ormus. La première est peut-être Queixoma. Dans la mer des Indes il y avoit Palla, puis Carminna & enfin Liba, qui étoit à l'extrêmité du païs, tout près de la Gédrosie.

Il y avoit dans la Carmanie propre plusieurs montagnes. On trouvoit, le long du désert & de la Gédrosie, le mont qui s'appelloit Sémiramis, celui qu'on nommoit Strongylus à cause de sa figure; ensuite, plusieurs autres monts, d'où sortoient des rivières qui étoient plus occidentales, que le fleuve Samydaces.

Le païs, situé le long du désert, étoit habité par les Camélobosques

& par ceux qu'on appelloit Soxotes. Il y avoit ensuite depuis la mer, la Rhudiane, l'Agdinitide, la Parépachitide, le païs des Æres & celui des Caradnes, la Cabédene & l'Acanthonitide. Les peuples, Pasargades & Chélonophages, habitoient sur le bord de la mer.

Les Géographes Arabes, tels que Nassir-Eddin & Ulug-Beig, dans leurs tables, nomment ce païs Carman. Ils y mettent ces villes, Sirjan, Hormuz, Bardasshir, Jiroft, Bam, Tarmashir & Chabis. Les longitudes, qu'ils donnent à ces villes, paroîtront contraires à ce que nous avons dit de l'excès qu'il y a dans celles de Ptolémée. Mais, il n'est pas étonnant que des Tartares, qui n'avoient aucune observation pour réformer les longitudes, se soient contentés à peu près de celles de Ptolémée. Il n'en est pas de même des latitudes. Ils étoient habiles Astronomes, observoient eux-mêmes sur les lieux, & n'avoient pas besoin du secours d'autrui, pour en être instruits avec exactitude. C'est ce qui rend leurs latitudes d'un très-grand prix. Quant à leurs longitudes, elles sont comme celles des Anciens, & même comme celles de la plûpart de nos Modernes. Ce sont de simples conjectures, qui s'écartent toutes plus ou moins de la vérité. Il n'y en a de certaines, qu'un très-petit nombre, qui résultent de la comparaison, que l'on a faite, depuis quelque tems, de diverses observations astronomiques, scrupuleusement calculées par de sçavans Mathématiciens, dans les différentes parties du monde.

La Carmanie s'appelle aujourd'hui le Kirman ou Kerman. Ce païs appartient aux Perses. Les Géographes modernes lui donnent cent soixante lieues d'étendue du midi au nord, & cent vingt dans sa plus grande largeur du levant au couchant. Les villes y sont un peu éloignées les unes des autres; & les chaleurs fort grandes. Il y a, comme autrefois, plusieurs cantons entiérement déserts, sur tout dans la partie septentrionale, faute d'eau. L'autre partie de cette province, qui s'étend vers le sud-ouest, jouit d'un air sain, & on y trouve de l'eau, qui est bonne, avec des rivières, beaucoup d'arbres fruitiers, entr'autres, des dattiers & des palmiers, des champs & des pâturages. On vante beaucoup la laine de ce païs. Les guebres qui l'habitoient, & qui se sont presque tous retirés, en font le négoce. On tire aussi de cette province de l'acier, & on y fabrique des cimeterres & des lances, dont la trempe est excellente. On en tire aussi des tapis, des turquoises, de la tutie & de la grande barbotine, dont on fait la confection de Kermès.

CARMANIENS, *Carmanii*, étoient les habitans de la Carmanie. *Voyez* Carmanie.

CARMANOR, *Carmanor*, Καρμάνωρ, (a) naquit en Crete. On dit qu'il y purifia Apollon encore tout souillé du sang de Py-

(a) Pauf. p. 98, 141, 620.

thon, qu'il avoit tué. Il fut pere d'Eubulus. On lui donne un autre fils, nommé Chrysothémis, qui remporta le premier le prix aux jeux Pythiques.

CARMANTIDE, *Carmantides*, Καρμαντίδης, (a) natif de la ville de Léontium, fut pere de Gorgias, fameux orateur.

CARMÉ, *Carme*, Καρμὴ, (b) fille d'Eubulus. Elle eut de Jupiter Britomarte, qui, se plaisant à la course & à la chasse, fut bien venue auprès de Diane. Minos en devint éperdument amoureux; & comme un jour, il la poursuivoit avec empressement, elle se jetta dans des filets de pêcheurs, & se précipita.

CARMEL, *Carmelus*, (c) Κάρμηλος, montagne célebre de Palestine, située sur le bord de la Méditerranée, au midi de Ptolémaïde & au nord de Dora. Selon Josephe, elle appartenoit autrefois à la Galilée; au lieu que du tems de cet Historien, elle étoit possédée par les Tyriens. Suivant un carte de la Terre promise, que j'ai sous les yeux, le mont Carmel étoit dans la tribu d'Issachar & dans celle de Zabulon. Le même Josephe place, auprès de cette montagne, la ville de Gamala, nommée la ville des Cavaliers, parce que le roi Hérode y envoyoit habiter ceux, qu'il licentioit.

Le long du mont Carmel, dans la partie septentrionale, couloit le torrent de Cison, & un peu plus loin le fleuve Bélus, que Pline fait sortir d'un marais, appellé Cendévie, & situé au pied du même mont. Il y avoit autrefois dans cette montagne plusieurs villes, entre lesquelles Strabon nomme celles des Sycamins, des Bouviers & des Crocodiles. Pline en ajoûte une, qui avoit le même nom que la montagne, & qui s'appelloit auparavant Ecbatane.

Tacite parle du mont Carmel d'une manière à faire connoître qu'il n'avoit pas trop bien compris ce qu'on lui en avoit dit, supposé que ceux qui lui en parloient, en fussent eux-mêmes bien instruits. Voici ce qu'il en dit: » Il y a, » entre la Judée & la Syrie, une » hauteur qu'on appelle le mont » Carmel. Le dieu, qu'on y adore, & qui porte le même nom, » n'a point de temple, ni de statue. Suivant la tradition des » anciens habitans, il se contente » d'un autel & des hommages des » peuples. Là, comme Vespasien, lui offrant un sacrifice, » avoit l'esprit occupé de ses espérances, le prêtre appellé » Basilidès, après avoir considéré » les entrailles des victimes à diverses reprises, quels que soient » vos desseins, dit-il, ô Vespasien, assurez-vous qu'ils auront » une heureuse issue. Soit que vous » ayez entrepris de bâtir un palais, ou d'étendre vos possessions, ou d'augmenter le nom-

(a) Pauf. p. 376.

(b) Pauf. p. 141. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 280.

(c) Joseph. de Bell. Judaïc. pag. 832. Strab. pag. 758, 759. Plin. Tom. I. p. 263. Tom. II. pag. 757. Ptolem. L. V. c. 16. Tacit. Hist. L. II. c. 78. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 164, 165.

» bre de vos esclaves, les destins » vous promettent une ample & » magnifique habitation, de vas- » tes limites & beaucoup d'hom- » mes. La renommée, qui avoit » d'abord divulgué cette réponse » incertaine, en donnoit alors » l'explication. Les peuples n'a- » voient point d'autre conversa- » tion; & on en entretenoit sur » tout Vespasien, qui en étoit » l'objet. « Ce Prince ne pouvoit qu'avoir la chose pour très-agréable, lui qui songeoit à devenir Empereur, & qui ne consultoit l'oracle du mont Carmel, que pour sçavoir s'il devoit se livrer à cette flatteuse espérance.

Il y avoit donc alors un oracle au mont Carmel, selon Tacite. On y adoroit un dieu de même nom que la montagne. C'est en cela que consiste l'erreur de Tacite, qui a cru que le mot entier de Carmel étoit le nom de ce dieu; au lieu qu'il n'y a que la syllabe *el*, qui signifie Dieu. Le mot entier signifie vigne de Dieu, c'est-à-dire, vigne excellente, selon la façon de parler des Hébreux, qui ajoûtent le nom de Dieu à ce qui excelle dans son genre. Revenons au passage.

Vespasien, qui étoit idolâtre, consulta l'oracle du mont Carmel, & fit immoler une victime. Ce fut par l'inspection des entrailles de la victime immolée, que le prêtre Basilidès lui prédit un succès heureux. Cela sent bien le paganisme. Cependant, ce lieu avoit été habité par le prophete Élie. Une tradition entretenue & peut-être pieusement imaginée par un Ordre nombreux & fort étendu dans l'Église, assure, sans autre fondement qu'un grand fond de crédulité, qu'Élie y laissa des héritiers de ses vertus, & qu'il fut le fondateur de l'Ordre des Carmes, qui, si on les en croit, a pris naissance dans cette montagne dès le tems de ce saint Prophete. Un nombre d'Auteurs ont traité avec raison de visionnaires, ou même de quelque chose de pis, ceux qui ont sérieusement avancé ou répété ces prétentions chimériques. On convient assez généralement que la vie hérémitique & cénobitique n'a point été en usage chez les Chrétiens dès les tems apostoliques. Cependant, le P. Nau dit bonnement, en parlant de la montagne du Carmel, que les Peres Carmes déchaussés sont les fideles & zélés gardiens de ce sanctuaire, où leur saint Ordre a pris naissance, & où saint Élie en jetta la semence ou les fondemens, environ neuf cens ans avant la naissance temporelle du fils de Dieu, &c. Le même Pere va encore plus loin: » Corneille Tacite, dit-il, fait assez » connoître qu'on n'y consultoit » point d'autre oracle, que celui » du vrai Dieu, lorsqu'il dit que » les gens de bien, auxquels on » s'adressoit-là, prioient Dieu » avec respect, mais sans idole, » sans simulacre. La perfection, » dans laquelle ils vivoient, & ce » don de prédire l'avenir, est » peut-être ce qui a fait écrire à » Pline, qu'ils étoient *gens sola,* » *& toto orbe præter cæteras, mira.* « Pourquoi le P. Nau, dit M. de la Martinière, n'achevoit-il pas de

rapporter le passage de Pline ? Il y auroit trouvé des rapports encore plus grands entre nos moines & les gens dont parle cet ancien Auteur. Mais, il y auroit trouvé en même tems, qu'il ne s'y agit pas des habitans du mont Carmel, qui étoient voisins de la mer Méditerranée; mais d'une sorte d'Esséniens contemplatifs, qui étoient auprès de la mer Morte, & qui ne s'en écartoient qu'aussi loin qu'il falloit, pour n'être pas infectés du mauvais air, qu'elle exhale.

Jamblique dit que Pythagore alloit souvent sur le mont Carmel, & se tenoit seul dans le temple qui y étoit. Si les Carmes subsistent depuis Élie sur cette montagne, leur Ordre avoit cinq ou six cens ans d'antiquité, du tems de Pythagore. Quelle dévotion pouvoit attirer ce Philosophe chez eux ? Il étoit très-certainement Payen; & le temple où il alloit, étoit consacré à un culte, que Dieu n'approuvoit pas. Depuis Élie jusqu'à Jesus-Christ, nul sacrifice qu'à Jérusalem. Si des Rois impies en ont établi ailleurs, ce fut un attentat sacrilege, & sans doute qu'on ne soupçonnera pas que des disciples d'Élie en aient été capables. Néanmoins, on y sacrifioit, & on y prédisoit l'avenir par l'examen des entrailles des victimes. Le passage de Tacite y est formel. Le voyageur cité aime mieux dire que c'étoit l'Ordre fondé par Élie, qui rendoit ces oracles avec de telles circonstances. Pour moi, dit M. de la Martinière, je suis persuadé que cette tradition, où la foi n'est nullement intéressée, n'est qu'un de ces bruits qu'un Ordre favorise par le relief, que lui donne une antiquité qui le flatte, & le rend respectable aux simples.

Le temple que fréquentoit Pythagore, & les Aruspices que consulta Vespasien, étoient des ouvrages du Paganisme. Ce fut plus de deux mille ans après Élie, & plus de douze cens ans après J. C., que Saint Louis trouva sur cette montagne des Religieux de cet Ordre, & en amena six en France. Depuis quand y en avoit-il sur le mont Carmel ? Voilà la question. Ce fut sans doute dans ces tems de ferveur, que les persécutions d'une part, & de l'autre les charmes d'une vie solitaire consacrée à Dieu, peuplerent les déserts de saints Anachoretes. Le mont Carmel eut sans contredit les siens; & voilà l'origine des Carmes. Le P. Nau ne les a établis dépositaires de l'oracle & du don de prédire l'avenir, qu'en supposant que si depuis Élie jusqu'à présent, cet Ordre a toujours subsisté, il y auroit de l'inconvénient à dire que si près de ces saints Solitaires, des Payens eussent impunément érigé un temple, & rendu des réponses dictées par les faux dieux. Il a cru que l'honneur de Dieu étoit intéressé à ne pas souffrir qu'une montagne, illustrée par plusieurs miracles opérés en faveur d'un saint Prophete, ou à sa priere, fût profanée par des pratiques d'idolâtrie. Mais, outre que Dieu a permis que des lieux infiniment plus saints fussent souillés & même détruits, comme

le temple de Salomon & le nouveau temple, &c. cette raiſon de convenance ne feroit pas une preuve qu'il y eût des Carmes dans ce tems-là, ni dans cet endroit. Et c'eſt ce qu'il faut prouver, avant que de dire qu'ils avoient le don de prédire l'avenir, & qu'il s'y rendoit des oracles. On ne peut révoquer en doute qu'Élie n'ait fait pluſieurs miracles ſur le mont Carmel; & ces miracles ſe trouvent rapportés dans la deſcription que le P. Nau fait des lieux qu'il y a viſités.

Voici maintenant une deſcription du mont Carmel, telle que la donnent le P. Nau & autres Voyageurs modernes.

» Le chemin d'Acre à cette » montagne, dit le P. Nau, eſt » agréable; car, après avoir paſſé » la petite rivière de Bélus, qu'on » nomme ce me ſemble aujour- » d'hui Kerdane, qui va ſe dé- » charger dans la mer, à l'endroit » où finiſſoit l'ancienne ville, on » marche toujours ſur le rivage » de la mer, dont le ſable eſt fer- » me & uni juſqu'au torrent de » Ciſſon, qui a ſon cours le long » du Carmel, & qui, à une lieue » & demie de la pointe de cette » montagne, où eſt le monaſtère » de Saint Élie, & à trois d'Acre, » ſe perd dans la mer. . . . . A » un grand quart de lieue devant » le Carmel, on voit Caïfa ou » Haïfa. . . . . . Nous quittâ- » mes nos chevaux au pied de la » montagne, parce que le chemin » en eſt roide, étroit, & en beau- » coup d'endroits fait à la main » dans la pierre & le roc. Sur le » milieu eſt le monaſtère. Il » conſiſte tout en quelques grot- » tes, qui ſervent pour la cha- » pelle, le réfectoire, le moulin » à bled qu'un âne tourne, la cui- » ſine, la cave & les chambres. Il » eſt vrai que pour la commodité » des malades, qui y ſouffroient » beaucoup, on a fait bâtir ſur le roc » quelques cellules dans un petit » corps de logis. J'eus le bien de » dire la Sainte Meſſe dans cette » Chapelle de bénédiction, où la » Sainte Vierge eſt même hono- » rée des Mahométans, qui vien- » nent de tems en tems lui recom- » mander leurs beſoins. . . . . .

» Après le dîner, nous fîmes » la viſite de tous les lieux mémo- » rables de cette Sainte montagne. » On nous y mena par une allée » aſſez longue, qu'on a pratiquée » dans le roc, en ménageant avec » beaucoup d'adreſſe le peu de » terre qui s'y eſt trouvé, & en y » en faiſant apporter d'autre. On » a planté à droite & à gauche, de » la vigne, de petits arbres, des » fleurs & ce que l'art peut faire » venir malgré la nature. On a » même fait de petits jardins en » deux ou trois endroits, d'où on » retire quelques herbes pendant » l'hiver; car, en été, la séche- » reſſe eſt trop grande pour pou- » voir en faire venir. Quand nous » fûmes au haut de la montagne, » où il y avoit autrefois un grand » monaſtère bien bâti, nous allâ- » mes d'abord dans la grotte où » ſe cachoit Élie, lorſqu'il étoit » perſécuté par Achab & par Jé- » zabel. Il y entroit par un trou » aſſez étroit qui eſt au-deſſus; &

» après qu'on l'avoit couvert d'une » pierre, il ne paroissoit pas qu'il y » eût là une caverne. C'est à pré- » sent une chapelle, où l'on dit la » Messe. On a ouvert une porte par » un autre côté pour y entrer. «

Le P. Nau suppose que les disciples d'Élie érigerent en l'honneur de la Sainte Vierge, une Église environ quatre-vingts ans après l'Incarnation. » Cette Église, dit- » il, qui ne consiste plus qu'en la » grotte, où se cachoit Élie, & » en quelques murailles tombées, » est fréquentée avec dévotion » des Chrétiens; & ceux de Haifa » du rite Grec y viennent sou- » vent célébrer les saints Mystè- » res. Entr'elle & l'ancien mo- » nastère, on montre le lieu, d'où » le serviteur d'Élie vit cette » nuée, qui s'éleva de la mer, & » qui procura la pluie si désirée, » après une sécheresse de trois ans » & demi. Dans l'ancien monas- » tère, à la pointe la plus élevée » qui regarde la mer, où il y a » encore de hautes & fortes mu- » railles, est l'endroit où Élie fit » descendre le feu du ciel sur deux » capitaines de cinquante hom- » mes d'armes, envoyés pour le » saisir. . . . . . Il y a sur cette » montagne plusieurs citernes; & » l'eau est fort bonne dans une. » Nous n'eûmes pas le loisir d'al- » ler à la fontaine d'Élie, ni au » champ, où l'on trouve des » pierres, qu'on prendroit pour » des melons pétrifiés. Nous ne » fûmes pas non plus à deux » lieues de là aux quarante grot- » tes, qui servoient autrefois » d'hermitage aux solitaires.

» A une bonne lieue du cou- » vent, dit Thévenot, on voit » une fontaine que le prophete » Élie fit sortir de terre, & un » peu au-dessus une autre, aussi » miraculeuse, toutes deux d'eau » fort belle & bonne. Les Arabes » disent que tant que les Religieux » ont été absens, après avoir été » chassés, elles ne donnoient » point d'eau.« Le même Auteur observe que ces Peres furent chassés de cette montagne, après que les Chrétiens eurent perdu la Terre Sainte, & qu'il n'y avoit qu'environ trente ans qu'ils y avoient été rétablis. » Tout pro- » che de cette dernière fontaine, » poursuit-il, se voyent de super- » bes restes du couvent de Saint » Brocard, qui y fut envoyé par » Saint Albert, Patriarche de Jé- » rusalem, pour réformer les » Hermites qui y vivoient sans » regle & sans communauté. C'é- » toit un beau couvent. Pas loin » de-là, est le jardin des melons de » pierre. Après avoir pris un peu » de repos à la fontaine, dit le » chanoine Doubdan, & visité » tous ces lieux déserts & aban- » donnés, nous continuâmes à » monter sur le faîte de la monta- » gne, qui est encore fort haute » & fort difficile, étant toute pa- » vée de roches & hérissée de » buissons & d'épines sans che- » min, & nous arrivâmes à la » plaine, appellée le champ des » melons. « Tous les Voyageurs s'acccordent à raconter à cette occasion une historiette, que notre Chanoine rapporte sans aucun correctif; Thévenot y en met

un ; & le P. Nau la donne pour un conte ; & c'en est un en effet.

On dit donc que le prophete Élie, passant un jour par ce lieu, & voyant un homme qui cueilloit des melons, lui en demanda un. Cet homme lui ayant dit par raillerie que c'étoient des pierres, le Prophete, indigné de ce mensonge, en fit une vérité, en changeant en pierres les melons par la seule malédiction qu'il leur donna. Le Chanoine cité ajoûte qu'il est vrai que l'on y en trouvoit autrefois, qui en avoient la vraie forme en dedans & en dehors ; mais qu'à présent ils y sont fort rares. Thévenot dit de bonne foi que lorsqu'il pria les Religieux de l'y mener, puisqu'il en étoit si près, ils lui répondirent qu'ils n'en sçavoient pas le chemin ; mais qu'après cela ils lui dirent en particulier qu'ils n'avoient pas voulu l'y mener, parce qu'ils étoient en trop grand nombre, & qu'y ayant à présent peu de ces melons, si chacun en prenoit, il n'en resteroit plus. Ils lui firent pourtant présent d'un. Le P. Nau, qui avoue n'y avoir pas été, peut-être pour la même raison, dit : » Au-dessus de l'ancien monastère est le champ, » qu'on appelle le champ des melons, parce qu'il y a des pierres » en quantité, qui en ont la figure en dedans & en dehors. On » les trouve presque toutes cassées. Un prince Arabe, voyant » les Francs en emporter en grand » nombre, ce qu'on fait par curiosité, s'imagina qu'il y avoit » dedans quelque chose de précieux ; il les fit casser pour voir » s'il pourroit y trouver quelque » trésor. Mais, il n'y trouva rien » que ce qui y est, la figure de la » chair de melon & de cette substance où la graine se forme. « Cette quantité s'accorde mal avec le petit nombre que marque Thévenot.

Quoi qu'il en soit, du nombre de ces melons, le fait est vrai, si l'on se contente de dire qu'il y a quelque part sur le mont Carmel, des pierres qui ressemblent à des melons. Mais, le préjugé & l'imagination doivent un peu aider à la ressemblance. Il y a tout lieu de croire que la malédiction donnée par Élie, est une de ces fictions qui sont si fort du goût des Orientaux, & que la formation de ces pierres est un des jeux de la nature, ou, pour parler plus juste, un effet de la prodigieuse variété, que Dieu s'est plu à mettre dans ses ouvrages.

Le P. Nau avoue encore qu'il n'alla point au lieu, où Élie confondit les Prêtres de Baal. Le chanoine Doubdan dit que ce lieu du sacrifice d'Élie est sur un des coupeaux de la même montagne du Carmel du côté de l'Orient, c'est-à-dire, en montant vers l'Orient, & qu'on l'appelle Mansour. Il ajoûte que le lieu est fort agréable pour sa belle vue & le grand nombre de grottes & de cavernes, taillées naturellement dans la roche, où se retiroient autrefois une infinité de religieux, qui y vivoient comme des Hermites & des Anachoretes. Il veut apparemment parler des quarante grottes, que le P.

Nau dit qu'il ne visita point, & qu'il met à deux lieues au de-là de la fontaine d'Élie. Ces grottes sont très-différentes de celle d'Élie dont il a été parlé. Elles different aussi de quelques autres grottes, qui sont présentement habitées par les Religieux, & dont nous avons parlé ci-dessus.

» Un peu plus bas que ces » grottes, il y en a une autre, » que l'on appelle la grotte d'É- » lisée. Celle-ci, qui est un peu » au-dessous de celle, qui leur » tient lieu de chapelle, est une » solitude, où les Religieux vont » faire leurs retraites. Elle est » fort obscure, n'ayant qu'un trou » pour recevoir du jour. Elle a » environ huit ou dix pas de lon- » gueur, & trois ou quatre seu- » lement de largeur, avec un » autel au bout oriental. Au bout » opposé est la porte avec une » bonne cîterne pour la commo- » dité de ceux qui s'y enferment. » Outre toutes ces grottes, il y en a » encore une autre beaucoup plus » bas & vers le pied de la monta- » gne. Elle est grande; & l'on dit » qu'Élie y recevoit le peuple & » les personnes qui s'adressoient à » lui. On l'a quarrée à force de » pics. Elle n'a guere moins de » dix-huit pas de profondeur dans » le roc. Sa largeur peut être de » dix pieds, & sa hauteur de » douze ou quinze pieds. Elle n'a » du jour que par la porte. Il y a » au milieu une autre petite grot- » te, qui étoit, dit-on, l'oratoire » du Prophete. A côté de la porte » est une cîterne ciselée dans la » roche. Le lieu est fort agréable, » étant planté de quantité d'ar- » bres, figuiers, orangers, gre- » nadiers & autres, qui y rendent » un ombrage & une fraîcheur » fort récréatives. Cette grotte est » occupée par des solitaires Ma- » hométans. «

Il y a donc sur cette montagne diverses grottes, qu'il faut distinguer, celle qui est en bas, ou la grande grotte, la grotte d'Élisée, les grottes où vivent à présent les Religieux, & en montant toujours, la grotte où Élie se tenoit caché, & enfin les quarante grottes qui sont à deux lieues au de-là de la fontaine d'Élie.

CARMEL, *Carmelus*, Κάρμηλος, autre montagne de la Palestine, différente de la précédente, comme on peut le voir dans l'article qui suit.

CARMEL, *Carmel*, (*a*) ville de Judée, qui appartenoit à la tribu de Juda. Elle étoit située sur une montagne de même nom, dans la partie la plus méridionale de la Palestine. C'est là où demeuroit Nabal du Carmel, mari d'Abigaïl. Saint Jérôme dit que de son tems les Romains avoient une garnison au Carmel; ce qui doit s'entendre de la ville de ce nom, au midi de Juda. C'est sur cette même montagne que Saül, au retour de son expédition contre Amalec, érigea un arc de triomphe.

CARMEL, *Carmel*. Le nom de Carmel, dans l'Écriture, se

(*a*) Josu. c. 15. v. 55. Reg. L. I. c. 15. v. 12. c. 25. v. 2. *& seq.*

donne ſouvent en général à toute ſorte de lieux plantés de vignes & d'arbres fruitiers & remarquables par leur fertilité. On prétend qu'il ſe donne auſſi à la pourpre, parce que l'on pêchoit au pied & au nord du Carmel, les coquillages, qui ſervoient à teindre en cette couleur.

CARMÉLUS, *Carmelus*. (*a*) Les Syriens, qui habitoient aux environs du mont Carmel, avoient un dieu, nommé Carmélus, ou Carmel. Tacite le diſtingue nettement de la montagne, comme nous l'avons obſervé à l'article de cette montagne. Ce dieu n'avoit point de temple; mais, on lui avoit conſacré un autel. Ce fut un de ſes Prêtres, nommé Baſilides, qui prédit à Veſpaſien, qu'il deviendroit Empereur. On peut voir ce que nous avons dit ſur ce récit de Tacite, au commencement de l'article du mont Carmel.

CARMÉLUS, *Carmelus*, (*b*) général Iſtrien, qui, l'an de Rome 574, commandoit un corps de trois mille Gaulois, en l'abſence de leur Prince.

CARMEN, (*c*) terme Latin, dont on ſe ſervoit en général pour ſignifier des vers; & dans un ſens plus particulier, pour marquer un charme, ou formule d'expiation, d'exécration, de conjuration, &c. renfermée dans un petit nombre de mots, d'où l'on croyoit que dépendoit leur efficacité. C'eſt dans ce ſens, que l'on doit prendre ce vers de Virgile:

Carmina vel cœlo poſſunt deducere lunam.

Le P. Pezron fait venir ce mot de *Carm* ou *garm*, qui, chez les Celtes, ſe prenoit pour des cris de joie & pour les vers, que les Bardes chantoient avant le combat, pour encourager les ſoldats; & il ajoûte qu'en Grec χάρμα ſignifie tout à la fois combat & joie. Mais, ce dernier mot n'eſt pas dérivé du Celtique, que les Grecs ignoroient très-certainement. Il a pour racine le Grec même χαίρω, je me réjouis.

Quelques Auteurs tirent de ce mot l'étymologie des vers ou pieces de poëſie, nommées par les Latins *Carmina*, parce que, diſent-ils, c'étoient des diſcours meſurés & d'une forme déterminée, comme les charmes ou formules des enchanteurs. D'autres, au contraire, prétendent que ces formules ont été nommées *Carmina*, parce qu'elles ont été conçues en vers. On croyoit alors, ajoûtent-ils, que le langage meſuré & cadencé avoit beaucoup plus de pouvoir que la proſe, pour produire la guériſon de certains maux, & autres effets merveilleux, que promettoient les Magiciens.

Certains dérivent Carmen de Carmenta, Prophéteſſe, mere d'Évandre, parce qu'elle faiſoit ſes prédictions en vers; & il y en a d'autres, au contraire, qui aſſurent que c'eſt préciſément pour cette dernière raiſon, qu'on lui

(*a*) Tacit. Hiſt. L. II. c. 78. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 297.

(*b*) Tit. Liv. L. XL. c. 1.

(*c*) Virg. Eclog. 8. v. 69.

donna le nom de Carmenta, parce qu'avant elle, on nommoit tout discours en vers, Carmen.

CARMENTA, *Carmenta*, Κάρμεντα, (*a*) nymphe d'Arcadie, qui eût de Mercure, Évandre. Elle partit avec son fils d'Arcadie, & vint aborder en Italie. Ils y furent bien reçus de Faune, roi du païs, environ soixante ans avant la prise de Troye, & vers l'an 1275 avant Jesus-Christ.

Avant l'arrivée de la Sibylle en Italie, Carmenta passa pour une Prophétesse dans tout le païs. Inspirée d'Apollon, elle rendoit des oracles en vers; d'où vient, selon quelques uns, qu'elle fut appellée Carmenta, parce que les Romains appelloient les vers *Carmina.* Les Grecs l'appelloient Thémis; mais, il est certain que son véritable nom étoit Nicostrata; & c'est, au rapport de Plutarque, l'opinion la plus générale. Cependant, ajoûte Plutarque, il y en a qui soûtiennent avec plus de vraisemblance que le nom Carmenta signifie proprement *privée de sens*, & qu'il fut donné à cette femme, à cause des fureurs prophétiques & des anthousiasmes, qui la saisissoient. Car, les Latins disent *carere* pour *être privé*, & *mens* pour le sens & l'entendement.

Quoi qu'il en soit, quelques-uns croyoient que Carmenta étoit la parque, qui présidoit à la naissance des hommes. C'est pourquoi, elle étoit particulièrement honorée des meres. Les Dames Romaines lui avoient bâti un temple, & elles célébroient tous les ans en son honneur, des fêtes appellées Carmentales.

Plutarque fait Carmenta femme d'Évandre contre le sentiment de Tite-Live & de Denys d'Halicarnasse, qui disent qu'elle fut sa mere. Mais, outre qu'il semble fournir une preuve contre lui-même, en ajoûtant que les fêtes de cette déesse étoient particulièrement célébrées par les meres, on trouve dans les questions Romaines, un passage positif, où il l'appelle mere d'Évandre.

CARMENTALE, *Carmentalis*, (*b*) nom d'une porte de Rome; mais, il faut l'entendre de l'ancienne Rome. Cette porte étoit située entre le Tibre & le Capitole, à peu de distance de ce fameux édifice. Le feu ayant pris à Rome l'an 539, continua pendant deux nuits & un jour avec tant de violence, qu'il consuma tout ce qu'il y avoit d'édifices entre les greniers à sel & la porte Carmentale, avec l'Équimélie & la rue aux Jougs. S'étant de-là répandu hors de la porte, dans les temples de la Fortune, de la mere Matute & de l'Espérance, il détruisit tout ce qu'il rencontra tant sacré que profane. Les temples furent réparés l'année suivante.

On appella aussi cette porte, la

(*a*) Dionys. Halicar. L. I. c. 7. Plut. Tom. I. pag. 30, 31. Tit. Liv. L. I. c. 7. Roll. Hist. Rom. Tom. I. pag. 5. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 538. Tom. V. pag. 356. Tom. VII. pag. 29. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 124.

(*b*) Tit. Liv. L. II. c. 49. L. XXIV. c. 47. L. XXV. c. 7.

porte scélérate, parce que trois cens six personnes de la famille des Fabiens, étant sorties par cette porte, avec cinq mille de leurs Cliens, sous des auspices malheureux, pour aller combattre les ennemis de la République, sur le bord du fleuve Créméra, furent entièrement taillées en pieces. Ovide met le récit de cette aventure en quatre vers :

Carmentis portæ dextro via proxima Jano est,
Ire per hanc noli, quisquis es; omen habet.
Illâ, fama refert, Fabios exisse trecentos.
Porta vacat culpâ, sed tamen omen habet.

On dit que la porte Carmentale ne subsiste plus.

CARMENTALES, *Carmentalia*, Καρμενταλία, (a) fêtes, que l'on célébroit à Rome, le 11, ou selon d'autres, le 15 de Janvier, en l'honneur de la déesse Carmenta, mere d'Évandre. Plutarque raconte l'origine de ces fêtes. » Les Dames Romaines, dit-il, » irritées d'un décret du Sénat, » qui leur défendoit l'usage des » charriots, firent ligue entr'elles, & s'engagerent par ser- » ment de ne se point laisser ap- » procher par leurs maris, jusqu'à » ce que ce décret eût été cassé. » Le Sénat se laissa fléchir, & se » retracta. Les femmes renoue- » rent avec leurs époux, & ce » racommodement fut suivi d'une » fécondité extraordinaire, en » reconnoissance de laquelle on » se crut obligé de bâtir un tem- » ple à la déesse Carmenta, de » lui offrir des sacrifices, & d'ins- » tituer des fêtes en son hon- » neur. « On donnoit le nom de Flamen Carmentalis à celui, qui offroit des sacrifices à Carmenta. Cicéron en fait mention dans son traité des Orateurs illustres, intitulé *Brutus*, en parlant de Popilius Lénas.

On célébroit les Carmentales sous le capitole près de la porte, qui en prit le nom de porte Carmentale.

CARMENTE [le Rocher de], *Carmentis Saxum.* (b) Ce rocher étoit situé dans la ville de Rome, auprès du Capitole. Il servit beaucoup aux Gaulois, lorsqu'ils assiégeoient cette forteresse. Tite-Live observe qu'ils y firent d'abord monter un soldat sans armes, pour sonder le chemin. Puis, ils se mirent à le suivre; les plus avancés prenant les armes de ceux qui suivoient, quand le passage étoit trop rude, & à force de s'entraider les uns les autres, en se tirant par la main, ou en se poussant par derrière, selon que le terrein le demandoit, ils arriverent jusqu'au haut. Ce fut avec tant de silence, que bien loin que les sentinelles s'en apperçussent, ils ne réveillerent pas seulement les chiens, qui, de tous les animaux, sont les plus inquiets & les

(a) Plut. T. I. pag. 30. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 538. Tom. V. pag. 356.

(b) Tit. Liv. L. V. c. 47.

plus alertes au moindre bruit, qu'ils entendent pendant la nuit. Mais, ils n'échapperent pas à la vigilance des oies, qu'on gardoit dans le temple de Junon, à qui elles étoient consacrées, & qu'on épargnoit malgré la disette extrême des vivres. C'est ce qui sauva le Capitole.

CARMINIUS, *Carminius*, Historien Latin, qui a écrit de l'Italie, & qui est cité par Macrobe. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Vossius croit qu'il est le même que Servius allégue sur le cinquième & sixième livre de l'Énéide, & qui a écrit de l'élocution.

CARMONE, *Carmona*, (a) Κάρμων, ville d'Espagne dans la Bétique. Strabon n'en dit rien de plus que le nom. L'Itinéraire d'Antonin met cette ville sur la route de Séville à Mérida, & à vingt-deux mille pas de la première. Jules César, dans ses Commentaires sur les guerres civiles, fait mention d'un peuple, qu'il nomme Carmonenses; c'étoient les habitans de Carmone, qui, selon cet Auteur, étoit la ville la plus forte de toute la province.

L'auteur des mémoires de la guerre d'Alexandrie, parlant des événemens arrivés dans la Bétique, dit que ce fut à Carmone, que Cassius Longinus assembla & passa en revue la trentième & la vingt-unième légion, quatre cohortes, & la cinquième légion. Dans les mêmes mémoires, on lisoit: *Lepidus eodem tempore, Marcellusque Cordubam cum suis proficiscitur: Cassius Carlonem.* Des Critiques, mauvais Géographes, avoient substitué *Narbonem*, comme s'il s'agissoit d'une ville des Gaules dans ces quartiers-là. Glandorp a bien vu qu'il falloit lire *Carmonem* ou *Carmonam*; & c'est ce dernier, que M. Davies a préféré dans son édition de Cambridge. Mais, au lieu de laisser les deux points après *proficiscitur*, il auroit dû les mettre avant ce mot, comme la phrase Latine le demande: *Lepidus eodem tempore, Marcellusque Cordubam cum suis: proficiscitur Cassius Carmonem.* Surita ne s'y est pas mépris; mais, il met *Cassius* avant *proficiscitur.*

Ptolémée fait aussi mention de cette ville; mais, ses exemplaires portent Garmonie, ou Charmonie.

Tite-Live, parlant des guerres excitées dans l'Espagne ultérieure, s'exprime ainsi: » M. Helvius, » qui gouvernoit alors cette province pour les Romains, écrivit au Sénat, que Colca & Lucinus, deux petits rois du païs, » avoient pris les armes; qu'avec » le premier s'étoient soulevées » dix-sept villes, & avec Lucinus Cardone & Bardone, les » deux plus puissantes de toute » la contrée; que les habitans des » côtes maritimes ne s'étoient pas » encore déclarés, mais qu'ils » étoient attentifs aux mouvemens de leurs voisins, & qu'ils

(a) Strab. pag. 141. Cæs. de Bell. Civil. L. II. pag. 546. Hirt. Pans. de Bell. Alexand. pag. 733, 739. Ptolem. L. II. c. 4. Tit. Liv. L. 33. c. 21.

» imiteroient infailliblement leur » exemple. « Il est indubitable qu'il ne s'agit pas ici de Cardone, ville de Catalogne, mais d'une ville située bien plus avant au delà de l'Ébre dans l'Espagne ultérieure. Ainsi, l'une des deux villes, que Tite-Live nomme Cardone & Bardone, ne peut être que Carmone; qui, comme on l'a vu par le témoignage de Jules César, étoit dès ce tems-là une des plus fortes places de la province. Peut-être Tite-Live auroit-il écrit *Cordubam* & *Carmonem.*

Cette ville, qui se voit aujourd'hui dans l'Andalousie, conserve son ancien nom. Elle conserve aussi des monumens de son ancienneté. La porte qui regardoit Séville, est encore, dit-on, toute entière, aussi-bien qu'une partie des murailles. Il est aisé de voir à la grandeur des pierres & à la manière dont elles s'entre-tiennent, que c'est un ouvrage des Romains. Aussi remarque-t-on que c'est une des plus grandes pieces d'antiquité de toute l'Espagne. Un Auteur moderne dit avoir appris des gens du lieu, qu'on y a trouvé, & qu'on y trouvoit tous les jours en travaillant, des morceaux de statues & de colonnes de marbre avec des Inscriptions; mais qu'il est souvent arrivé que ceux, qui les trouvoient, n'en connoissant pas le prix, les mettoient dans les fondemens des moindres habitans. » En effet, ajoûte cet Auteur, » j'en vis une assez entière, à la » porte de la grande Église. J'allai » voir deux statues de marbre » blanc, qui sont encore sur la por» te qui va à Écyia; mais, elles » sont fort maltraitées, & quoi» qu'elles soient élevées sur des » piédestaux, il y en a une qui » n'a point de tête, & l'autre est » toute défigurée des coups qu'on » lui a donnés. On ne m'a pu dire » ce que c'étoit. Autrefois, il y » avoit un bel alaçar, ou château, » qui est tout ruiné. «

Cette ville a été plusieurs fois prise & reprise durant les guerres des Maures en Espagne, du tems que cette nation Africaine possédoit l'Andalousie. Carmone étoit du royaume de Séville. Ses murailles, autrefois si fortes, & qui ont soûtenu des sieges, sont présentement renversées en partie. Philippe IV, après avoir reçu des habitans un présent de 40000 ducats, l'honora du titre de cité. Son terroir est merveilleusement fertile; & c'est sans doute ce que l'on avoit voulu représenter dans la médaille, que Surita dit avoir eue en son pouvoir. Il y avoit d'un côté une figure d'homme, fort mal dessinée, & sur le revers entre deux épis le mot *Carmo.*

CARNAC, (*a*) nom d'un bourg sur les côtes de Bretagne. On y trouve des monumens, au sujet desquels, il faut écouter M. de la Sauvagère.

» Mon dessein, dit-il, n'est » point de rappeller ici tout ce » que les Sçavans ont dit sur » l'*Herculès saxanus*, ou *Hercu-* » *les è petra.* Les pierres, qui ont donné

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. VI. pag. 381. *& suiv.*

» donné lieu aux recherches, que » l'on va essayer de déduire, ne » peuvent être prises en géné- » ral pour ces sortes de monu- » mens, dont on attribue aussi » un grand nombre aux anciens » Gaulois.

» C'est en Bretagne, que ces » pierres admirables se voyent. » On ne connoît aucun écrit, qui » en ait fait mention, telles qu'el- » les sont, & sur ce qui peut leur » avoir donné lieu. Elles sont » placées sur la côte du sud du » Morbihan, tout auprès du bourg » de Carnac, où elles occupent » au-dessus le terrein le plus éle- » vé en face de la mer, en allant » depuis ce bourg au bras de mer » de la Trinité, sur la longueur de » 760 toises, où elles sont plan- » tées & allignées comme des » rangées d'arbres, sur onze rangs » paralleles, qui forment des in- » tervalles comme des rues tirées » au cordeau, dont la première, » en comptant par la plus pro- » chaine de Carnac, a 6 toises de » largeur; la seconde, 5 toises 3 » pieds; la troisième, 6 toises; la » quatrième, 6 toises 2 pieds; la » cinquième, 5 toises; la sixième, » 5 toises; la septième, 3 toises 3 » pieds; la huitième, 3 toises 4 » pieds; la neuvième, 4 toises; » & la dixième, 2 toises; ce qui » fait une largeur totale de 47 » toises.

» Ces pierres sont plantées à » 18, 20 & 25 pieds les unes des » autres. Il y en a beaucoup, qui » ne sont pas plus grosses, que » des bornes ordinaires; mais, en » revanche, il s'en voit, sur tout » aux extrêmités, de la distance » ci-devant marquée, qui sont » d'une grosseur énorme & hau- » tes de 16, 18 & 20 pieds. On » ne peut les considérer sans en » être étonné. J'en ai cubé, qui » doivent peser plus de 80 mil- » liers. Il est inconcevable de » quelles machines on a pu se ser- » vir pour les mettre de bout; & » ce qui est encore extrêmement » singulier, c'est qu'elles sont » presque toutes plantées, de fa- » çon que le bout le plus fort est » en haut, & le moindre en bas; » de sorte qu'il y en a plusieurs » qui sont portées comme sur un » pivot. Elles sont brutes, telles » qu'on les a tirées de la terre. » L'on a affecté à celles qui sont » plattes, ou qui ont quelques » côtés applattis, de les retourner » suivant les allignemens, & de » leur faire faire parement aux » rues.

» Il s'en voit dans le grand » nombre quelques-unes de cou- » chées; soit qu'elles aient été » renversées naturellement, ou » qu'on ait eu intention d'en faire » usage; ce que les païsans de ce » canton n'ont osé pendant très- » long-tems par un esprit de su- » perstition.

» Parmi celles qui sont cou- » chées, j'en ai remarqué une à » l'extrêmité des allignemens vers » le couchant, où la pierre est » creusée en demi-sphéroïde al- » longé, dont le grand diametre » a 10 pieds, & le petit 6, d'une » façon si approchante de la ré- » gularité, que l'on pourroit croi- » re que c'est à dessein que cette

» concavité y a été pratiquée, & » que cette pierre servoit d'autel, » où l'on sacrifioit aux faux » dieux.

» Les traces de ces pierres allignées s'étendent beaucoup plus » loin, que les 760 toises; mais, » cette longueur est celle, qui est » la plus continuée. Elles sont interrompues de tems à autre par » un moulin à vent, par quelques » maisons de païsans, & même » par un hameau entier. Par delà, on en reconnoît encore les » traces jusqu'à un quart de lieue » du bras de mer de la Trinité, » où on cesse d'en appercevoir. » En comptant la longueur totale » du terrein, qu'elles occupent, » elle est de 1490 toises.

» Le sol étant par tout de rocher, il n'est pas douteux que » ces pierres n'aient été tirées sur » le lieu même, où on les voit » au nombre de plus de 4000, » tant grosses que petites; ce qui » surprend, quand on les apperçoit de loin, sur tout les rangées vers Carnac, qui ont été » le moins dégradées, & où sont » les plus grosses.

» Quant à celles qui sont près » du bourg d'Ardeven, elles sont » en beaucoup moindre quantité. » J'en ai compté environ 200, » parmi lesquelles il y en a d'aussi » grosses qu'à Carnac. Le sol » étant de rocher, elles ont dû » aussi être tirées sur le lieu même. En les comparant avec » celles de Carnac, l'on peut » croire qu'elles sont du même » tems, & qu'elles ont eu le même objet.

» Ce détail prouve que certainement ces ouvrages sont de » main d'homme, & qu'il est inutile d'en chercher le principe à » l'aide de la Physique. Je n'en » ai point remarqué de posées en » jambages, & la troisième pardessus comme une porte. Ce ne » sont pas par conséquent les mêmes, dont M. des Landes nous » a donné la description.

» L'on voit encore dans tous » ces environs beaucoup d'autres » pierres plantées seules, çà & » là dans les campagnes; quelquefois même il y en a plusieurs » près les unes des autres. Elles se » remarquent dans la presqu'isle » de Quiberon, & dans les isles » de Belle-Isle & de Groix. Il s'en » trouve à Belle-Isle, entre le » moulin de Gouich & le bourg » de Locmarie, de cinquante » mille quatre cens pesant.

» Il se voit aussi dans cette partie de la Bretagne, nombre de » pierres plattes, comme des tables soûtenues en l'air sur quelques autres pierres, ou bornes » de bout. Il y en a une, entr'autres, aux environs du bourg » de Locmariaker, qui doit peser, suivant son cube, soixante-quinze mille six cens; une autre » près du Port-Louis, & une autre près d'Hennebon.

» Il me paroît qu'on n'en peut » croire autre chose, sinon qu'elles marquent les traces d'un » ancien camp; & celles d'Ardeven, le lieu qu'occupoit la garde » avancée. Outre que l'inspection » des lieux fait naître cette idée, » elle paroît être d'autant plus

» probable, qu'elle eſt appuyée » ſur une tradition, qui a conſervé au terrein, occupé par ces » pierres, le nom de camp de » Céſar......

» Quant à cette quantité de » pierres plattes ou poſées de » bout, je ne puis croire que les » Romains aient eu d'autre objet, » que de mettre leurs tentes ou » leurs barques à l'abri, & de les » appuyer contre cette eſpèce de » muraille continuée de ces groſ- » ſes maſſes de pierres, pour ſe » garantir des coups de vents » violens, qui regnent fréquem- » ment ſur ces côtes...... Ces » exemples favoriſent l'opinion » ſur le motif de ces groſſes pier- » res, & ſur les tems où elles ont » dû être plantées. Il eſt vrai » qu'on ne peut enviſager l'en- » trepriſe de ce travail qu'avec » étonnement; mais, l'on ſçait » que l'eſprit, qui regnoit dans » les ſoldats Romains, les a por- » tés à laiſſer par tout où ils ont » ſéjourné, des monumens auſſi » extraordinaires que celui-ci. Il » ne falloit pas moins que leur » induſtrie pour l'imaginer, & » que leur infatigabilité pour » l'exécuter. «

Voici préſentement la réponſe de M. le comte de Caylus aux opinions de M. de la Sauvagère.

» Ces pierres ou ces rochers » de Carnac peuvent porter le » nom de camp de Céſar par une » tradition, qui a pu ſe conſerver, » d'autant que Céſar a véritable- » ment campé dans ce terrein, » dans le tems qu'il attaquoit les » peuples *Veneti*. D'un autre cô- » té, cette dénomination ne prou- » ve abſolument rien. Les peu- » ples de nos provinces ont con- » tracté, depuis long-tems, l'ha- » bitude de donner ce nom à tout » ce qui a rapport à la guerre, & » qui leur paroît ancien.

» L'arrangement de ces pierres » ne préſente point la diſpoſition, » je ne dis pas d'un camp Ro- » main, mais de quelque camp » que ce ſoit, puiſque les lignes » d'enceinte, ainſi que les lignes » intérieures, ont plus de vuide » que de plein, & que les inter- » valles, à peu près égaux, ſont » diſpoſés en quinconce. Quel- » que ſentiment que l'on veuille » adopter, on ne peut accuſer » cet aſſemblage de monumens de » peu de conſervation. De plus, » on n'a jamais fait des efforts » ſemblables pour abriter des ten- » tes contre la force du vent, » comme l'Auteur le prétend. » Quelques travaux que les ſol- » dats Romains fuſſent dans l'ha- » bitude d'exécuter pour camper » & ſe retrancher, ils n'ont rien » laiſſé de pareil. Je ſoûtiens mê- » me, ſans crainte d'être con- » tredit, qu'il leur auroit été im- » poſſible de faire un tel ouvra- » ge, qui d'ailleurs ne préſente » ni la forme ni la diſpoſition, » qu'ils donnoient conſtamment à » leurs camps, lorſque la nature » n'y mettoit point d'obſtacle. » Ils ont pu employer ces rochers » à l'uſage, que leur donne M. » de la Sauvagère, puiſqu'ils les » trouvoient placés. Mais, cette » conjecture n'eſt d'aucune im- » portance par rapport au fait.

» Quoi qu'il en soit, la distance » éloignée & continue en quelque » façon, à laquelle on retrouve » ces pierres, tantôt éparses & » & tantôt réunies, & même » différentes dans leurs formes, » m'engage à dire que ces amas » de pierres énormes & leurs dis- » positions, ne peuvent avoir au- » cun rapport avec un camp.

» La forme applatie de quel- » ques-uns de ces monumens » éloignés de Carnac, confirme » mon sentiment sur la pierre de » Poitiers, dont j'ai rapporté le » dessein & les proportions dans » le IVe volume. Je ne connois- » sois alors aucune de toutes cel- » les, dont la Bretagne est rem- » plie, & que l'on trouve même » dans des provinces qui lui sont » contigues. On a pu remarquer » dans l'explication du monument » de Poitiers, que j'ai fait alors trop » peu de cas des morceaux de ce » genre, que l'on pouvoit trou- » ver en France. Je n'en ai parlé » que comme de bagatelles, en » comparaison de ceux, qui sub- » sistent en Angleterre. Cepen- » dant, le grand nombre de ceux » que nous possédons, & l'éten- » due de terrein qu'ils occupent, » les rend dignes de remarque. » Aussi n'ai-je point négligé ces » restes de la plus haute antiqui- » té, conservés dans la partie de » l'Europe, que nous habitons.

» Je passe aux réflexions que » ces monumens peuvent faire » naître.

» Premièrement, la quantité » de ces pierres qui ne sont point » l'ouvrage d'un petit nombre » d'années, prouve notre pro- » fonde ignorance sur les ancien- » nes révolutions de la Gaule; » car, je suis bien éloigné de » donner ces monumens aux an- » ciens Gaulois. Je suis en ce » point de l'avis de M. de la Sau- » vagère. Les monumens mêmes » certifient que les Gaulois ne » peuvent y avoir aucune part; » car, il est constant qu'étant » maîtres de l'intérieur du païs, » ils auroient élevé quelques-unes » de ces pierres en plusieurs en- » droits du continent; & l'on n'en » a jamais trouvé que dans quel- » ques provinces, situées sur le » bord de la mer, ou du moins » qui en sont peu éloignées.

» Secondement, ces pierres » donnent l'idée d'un culte bien » établi; & nous sçavons assez » quelles étoient les mœurs & la » la religion des Gaulois pour ne » leur point attribuer cette espèce » de superstition. Il faut donc » convenir que cet usage est étran- » ger aux deux païs, qui nous » en ont conservé la mémoire; » & l'on ne peut guere douter » qu'il n'ait été apporté par des » hommes venus par mer, & qui » se sont établis sur les côtes, » sans pénétrer que médiocre- » ment dans les terres, comme » il arrive toujours, & comme » toutes les nations de l'Europe » ont fait dans les païs, qu'elles » ont découverts dans les derniers » siecles.

» Troisièmement, l'arrange- » ment de ces rochers prouve le de- » sir, qu'avoit cette nation, quelle » qu'elle ait été cette nation, de

« passer à la postérité. En effet, » ces monumens, très-difficiles à » déplacer, inutiles dans tous les » sens, puisqu'il sera toujours plus » aisé de retirer leurs semblables » de la terre, que d'abattre ceux » qui sont élevés, & qui d'ailleurs » n'ont aucun ornement, qui » puisse engager la méchanté des » hommes à les détruire; ces mo- » numens, dis-je, me mettent » en droit de demander si le peu- » ple le plus éclairé pourroit em- » ployer de meilleurs & de plus » sûrs moyens pour laisser des » témoignages de son existence. » Il ne lui manquoit que l'écritu- » re; & si cette nation ne donne » point à cet égard des preuves » de sa connoissance, elle en in- » dique beaucoup sur les forces » mouvantes, ou du moins sur » l'accord & l'emploi d'une bien » grande quantité de bras, com- » on le voit dans l'histoire des In- » cas, qui ont taillé, remué & » placé des pierres d'un volume, » & par conséquent d'un poids » énorme.

» Quatrièmement, la quantité » de ces pierres placées sur la côte » de Bretagne, constate la longueur » du séjour fait dans cette partie de » la Gaule par des peuples, dont » la façon de penser étoit unifor- » me, au moins sur cet article. » Mais, il est plus simple & plus » dans l'ordre des vraisemblan- » ces, de convenir que ce genre » de monumens, est l'ouvrage du » même peuple. Ces réflexions » augmentent la singularité du » silence absolu, que la tradition » même a gardé sur un usage ré- » pété. On peut en inférer une » antiquité d'autant plus reculée, » que du tems des Romains la » trace en étoit perdue. César » auroit parlé de ces monumens » singuliers. Ils le méritoient par » eux-mêmes. Ils faisoient preu- » ve de l'ancienne habitation du » païs. On peut appuyer sur cette » probabilité; car, personne ne » voudra soûtenir que ces monu- » mens & ceux de l'Angleterre » aient été élevés depuis la des- » truction de l'Empire Romain.

» Il faut donc convenir qu'on » ne peut rien dire de positif à » à cet égard; on voit seulement » que la disposition de ces pier- » res, constante en elle-même, » est l'ouvrage d'un peuple & la » suite de la superstition. Le rap- » port des opérations certifie que » ce peuple a successivement dé- » barqué en Gaule & en Angle- » terre. Tout le reste est & sera » toujours ignoré, mais ne per- » dra rien de sa singularité. «

CARNAIM, *Carnaïm*, ou Astaroth Carnaïm, c'est-à-dire, Astaroth aux deux cornes. C'étoit une ville située au de-là du Jourdain. *Voyez* Astaroth.

CARNASIUM, *Carnasium*, Καρνάσιον, (a) ville du Péloponnèse dans la Messénie. Elle étoit sans doute située dans le petit canton, qui portoit aussi le nom de Carnasium, du tems de Pausanias, & que l'on appelloit auparavant Œchalie, du nom de la

(a) Pauf. p. 218, 510, 511.

femme de Mélanéus, roi de ce petit canton.

CARNASIUS [le Bois], (a) *Carnasius lucus*, Καρνάσιον ἄλσος. Ce bois, qui prenoit son nom de la ville de Carnasium, dont il est parlé dans l'article précédent, étoit un bois de cyprès fort épais. L'on y voyoit trois statues, l'une d'Apollon Carnéus; l'autre de Mercure, qui portoit un bélier; la troisième qu'on appelloit la chaste Fille, n'étoit autre que Cérès. Près de cette dernière, étoit une source, dont l'eau étoit jaillissante. Dans ce bois on faisoit de tems en tems des sacrifices aux grandes déesses. » Je ne rapporterai point, dit Pausanias, les » cérémonies qui s'y observent, » parce que cela n'est pas permis. Je dirai seulement qu'il n'y » a que les mystères d'Éleusis, » qui soient plus augustes & plus » vénérables que ceux-là. Mais, » rien ne m'empêche de dire que » dans l'urne de bronze, qui fut » trouvée par le commandant des » Argiens, on gardoit aussi les os » d'Euryte, fils de Mélanéus. « Auprès du même bois passoit un torrent; & huit stades plus loin sur la gauche, on voyoit les ruines d'Andanie.

CARNE, *Carne*, Κάρνη, (b) ville de Phénicie vers les confins de la Syrie. Pline l'adjuge à cette dernière province. On prétend que c'est la même, que Strabon appelle Caranos, qui étoit un port de mer des Arcadiens. Carne, selon Étienne de Byzance, appartenoit à la Phénicie.

CARNE, *Carne*, Κάρνη, ville de l'Asie mineure, qui, au rapport d'Étienne de Byzance, étoit située dans l'Éolide.

CARNÉ, *Carne*, Κάρνη, la même que Carmé. *Voyez* Carmé.

CARNE, *Carne*, Κάρνη, (c) déesse des Romains, qui présidoit aux parties vitales, & que l'on invoquoit pour conserver les entrailles saines. On lui offroit un sacrifice le premier de Juin, avec de la bouillie faite de farine, de feves & de lard. J. Brutus, ayant chassé Tarquin le superbe de Rome, lui fit des sacrifices sur le mont Cœlius, le premier jour du quatrième mois, qui fut nommé de son nom, mois de Juin. Ovide dit, parlant de ce jour:

Prima dies tibi Carne datur, dea
Cardinis hæc est, &c.

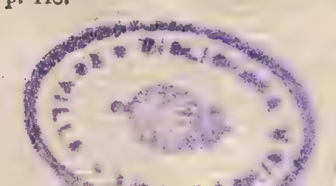
Numine clausa aperit, claudit aperta suo.

On dit que cette déesse écartoit encore les esprits follets, qui tourmentoient les enfans au berceau.

CARNÉA, *Carnea*, (d) l'une des déesses, que l'on invoquoit pour les enfans.

CARNÉADE, *Carneades*, Καρνεάδης, (e) fils de Philoco-

(a) Pauf. p. 279.
(b) Plin. T. I. p. 265. Strab. p. 753.
(c) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 341. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 107. Tom. II. p. 110.
(d) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 345.
(e) Suid. Tom. I. pag. 1376. Plut. Tom. I. pag. 349, 350, 520, 862. Cicer. de Orator. L. I. c. 45. & seq. L. II. c. 155. L. III. c. 68. Quintil. L.



mus, naquit à Cyrène, ville de Libye. C'eſt un des plus célebres & ſur tout des plus éloquens Philoſophes de l'antiquité. On en jugera par le trait ſuivant.

Il fut envoyé d'Athènes en ambaſſade à Rome, avec Diogène le Stoïcien, du tems de Caton le Cenſeur. Ils étoient chargés de demander au Sénat la remiſe d'une amende de cinq cens talens, à laquelle les Athéniens avoient été condamnés par contumace, par une ſentence des Sicyoniens à la pourſuite de ceux d'Orope. A l'arrivée de ces Philoſophes, tous les jeunes gens les plus amoureux des Lettres & les plus ſtudieux, allerent les voir, & prirent un ſi grand plaiſir à les entendre, qu'ils étoient ravis en admiration. Sur tout, ils furent charmés de la grace de Carnéade, dont la force étoit très-grande, & dont la réputation n'étoit pas moins grande que la force. Heureuſement, ayant eu pour auditeurs les plus grands de Rome & les eſprits les plus portés à la douceur & à l'humanité, il fit d'abord un ſi grand bruit dans la ville, que tout en retentit comme d'un vent impétueux. Par tout on diſoit qu'il étoit arrivé un Grec étonnant, qui étoit au-deſſus de l'homme par ſon grand ſçavoir, & qui, calmant & adouciſſant par ſon éloquence les paſſions les plus violentes, inſpiroit aux jeunes gens un certain amour, qui les portoit à quitter tous les autres plaiſirs & toutes les autres occupations, & les pouſſoit à s'appliquer à la Philoſophie, comme par une eſpèce d'enthouſiaſme ou d'inſpiration divine.

Tous les Romains étoient charmés de cette aventure; & ils voyoient avec grand plaiſir leurs enfans s'adonner à cette érudition Grecque, & s'attacher à ces hommes merveilleux. Le ſeul Caton, le Cenſeur, dès le commencement que cet amour des Lettres ſe gliſſa dans la ville, en fut très-fâché, craignant que tous les jeunes gens ne retournaſſent de ce côté-là leur ambition & leur émulation, & qu'ils ne préféraſſent la gloire de bien parler à celle de bien faire & de s'illuſtrer par les armes. Mais, après que la réputation de ces Philoſophes ſe fut répandue par tout, & que leurs premiers diſcours eurent couru dans toute la ville, traduits en Latin par un des principaux du Sénat, alors ne pouvant plus ſe retenir, il réſolut de congédier ces Philoſophes, ſous quelque prétexte honnête, pour ſauver les bienſéances, & de les faire ſortir de la ville très-promptement. Étant donc allé au Sénat, il ſe plaignit aux Magiſtrats de ce qu'ils retenoient ſi long-tems à Rome ſans expédition des ambaſſadeurs comme ceux-là, qui pouvoient perſuader ſans aucune peine tout ce qu'il leur plaiſoit. » Il faut auplutôt, leur dit-il, connoître de » leur affaire & ordonner ce qui » ſera juſte, afin que s'en retour-

XII. c. 1. Plin. Tom. I. pag. 392. Tom. II. pag. 366. Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. pag. 115, 116. Tom. VI. pag. 55, 56. 429. *& ſuiv.*

» nant dans leurs écoles, ils inſ-
» truiſent tant qu'ils voudront,
» les enfans des Grecs, & que
» les enfans des Romains n'écou-
» tent ici que les loix & les Ma-
» giſtrats, comme ils faiſoient
» avant leur arrivée. « Caton tint ce diſcours, non par aucune inimitié particulière qu'il eut pour Carnéade, comme quelques-uns l'ont penſé, mais parce qu'il étoit entièrement oppoſé à la Philoſophie. Par le jugement du Sénat, l'amende, à laquelle les Athéniens avoient été condamnés, fut modérée & réduite à cent talens, au lieu de cinq cens.

Carnéade établit la troiſième ou la nouvelle Académie. Il étoit auſſi vif & auſſi zélé défenſeur de l'incertitude, qu'Arcéſilaüs, fondateur de la ſeconde Académie. La différence, qui ſe trouvoit entr'eux, conſiſtoit en ce que Carnéade ne nioit pas comme Arcéſilaüs, qu'il y eût des vérités; mais, il ſoûtenoit qu'elles étoient mêlées de tant d'obſcurités, ou plutôt de tant de fauſſetés, qu'il n'étoit pas en notre pouvoir de diſcerner, avec certitude, le vrai du faux. Il ſe rabattoit donc à admettre des choſes probables; & il conſentoit que la vraiſemblance nous déterminât à agir, pourvu qu'on ne prononçât ſur rien abſolument. Ainſi, il paroît qu'il retenoit tout le fond du dogme d'Arcéſilaüs, mais que par politique, & pour ôter à ſes adverſaires les prétextes les plus ſpécieux de déclamer contre lui; & de le tourner en ridicule, il leur accorda des degrés de vraiſemblance, qui doivent déterminer l'homme ſage à prendre un tel ou tel parti dans la conduite de la vie civile. Il vit bien que ſans cela, il ne répondroit jamais aux objections les plus frappantes, & qu'il ne prouveroit jamais que ſon principe ne réduiſoit point l'homme à l'inaction.

Carnéade fut l'antagoniſte déclaré des Stoïciens; & il s'attacha avec une ardeur extrême à réfuter les ouvrages de Chryſippe, qui avoit été depuis peu la colonne du Portique. Il ſouhaita ſi ardemment de le vaincre, qu'en ſe préparant à le combattre, il s'armoit d'une priſe d'ellébore, pour avoir l'eſprit plus libre, & pour exciter avec plus de force contre lui, le feu de ſon imagination.

On rapporte de Carnéade une maxime de morale, qui eſt bien admirable dans un Payen. *Si l'on ſçavoit en ſecret*, dit-il, *qu'un ennemi, ou une autre perſonne, à la mort de laquelle on auroit intérêt, viendroit s'aſſeoir ſur de l'herbe ſous laquelle il y auroit un aſpic caché, on agiroit en mal-honnête homme, ſi on ne l'en avertiſſoit pas, quand même notre ſilence pourroit demeurer impuni, perſonne n'étant en état de nous en faire un crime.* Mais, la conduite des Payens ſe démentoit toujours par quelque endroit. Notre grave Philoſophe ne rougiſſoit pas d'avoir chez lui une concubine.

Plutarque nous a conſervé un aſſez bon mot de Carnéade. C'eſt dans le traité où il marque la différence qu'il y a entre un flatteur & un ami. Il avoit rapporté l'exemple d'un homme, qui, diſ-

putant le prix de la course contre Alexandre, s'étoit laissé vaincre exprès; ce dont le Prince lui avoit sçu très-mauvais gré. Il ajoûte: *Le manège est la seule chose, où les jeunes Princes n'ont rien à craindre de la flatterie. Leurs autres maîtres assez souvent leur attribuent de bonnes qualités, qu'ils n'ont point. Ceux, qui luttent avec eux, se laissent tomber; mais, un cheval renverse par terre, sans distinction de pauvre ou de riche, de sujet ou de souverain, tous les mal-adroits, qui le montent.*

Carnéade n'avoit pas entièrement négligé la Physique; mais, la morale avoit fait sa principale application. Il étoit extrêmement laborieux, & si avare de son tems, qu'il ne songeoit, ni à tailler ses ongles, ni à faire couper ses cheveux. Uniquement occupé de son étude, non seulement, il évitoit les festins; mais, il oublioit même de manger à sa propre table; & il falloit que sa servante, qui étoit aussi sa concubine, lui mît les morceaux à la main, & presque à la bouche. Il appréhendoit extrêmement de mourir. Cependant ayant appris qu'Antipater, son antagoniste, Philosophe de la secte Stoïcienne, s'étoit empoisonné, il lui prit une saillie de courage contre la mort, & il s'écria: *Donnez-moi donc aussi..... & quoi*, lui demanda-t-on? *Du vin miellé*, répondit-il, s'étant bientôt ravisé. Diogène Laërce le raille de cette pusillanimité, & lui reproche d'avoir mieux aimé souffrir les langueurs d'une phthisie, que de se donner la mort; car, c'étoit une gloire chez les Payens, quoique les plus sages parmi eux pensassent autrement. Il mourut la quatrième année de la 162e Olympiade, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il y eut en même tems une éclipse de lune, selon Apollodore, cité par Diogène Laërce. Cicéron, qui parle souvent de Carnéade, comme de l'homme du monde le plus éloquent, lui donne quatre-vingt-dix ans de vie; ce qui fait qu'il n'est pas aisé de fixer l'année de sa mort.

CARNÉADE, *Carneades*, (a) Καρνεάδης, Athénien. C'étoit aussi un Philosophe, qui avoit été disciple d'Anaxagore. Suidas fait mention de ce Philosophe.

CARNÉADE, *Carneades*, Καρνεάδης, Poëte, qui faisoit des Élégies. Mais, elles avoient deux grands défauts, c'est qu'elles étoient froides & obscures.

CARNÉEN, ou CARNIEN, *Carneus*, *Carnius*, Κάρνειος, épithete, que l'on donnoit à Apollon chez les Grecs, sans qu'on sçache trop pour quoi. Hésychius dit que c'est peut-être à cause de Carnéus, fils de Jupiter & d'Europe, ou, selon le Scholiaste de Pindare, du mot Grec Κάρνος, qui signifie brebis; peut-être parce qu'Apollon, pendant son exil du ciel, eut soin des troupeaux d'Admete. Mais, après tout, ce n'est qu'une fable; & peut-être Κάρνειος, Carnéen, ne signifie-t-il, dans son origine, autre chose

(a) Suid. T. I. p. 1376.

que rayonnant, de l'Hébreu, ou du Phénicien *Keren*, corne, qui se dit aussi des rayons, comme il est clair par ceux, qui sortoient du front de Moïse. Cependant, le sentiment commun & le plus probable est que ce fut à cause de Carnéis, ou des fêtes Carnées. *Voyez* Carnées.

CARNÉES, *Carnia*, fêtes, qui se célébroient à Lacédémone, en l'honneur d'Apollon. *Voyez* Carniens.

CARNES, *Carni*, Κάρνοι, (*a*) peuples des Alpes. Strabon les met sur les bords du golfe Adriatique dans le païs d'Aquilée, ville, qui, comme on le dira ci-après, leur appartenoit. Dans un autre endroit, il dit que le mont Apennin étoit situé au-dessus des Carnes; & ailleurs, il ajoûte qu'après les Vénetes venoient les Carnes. Ceux-ci étoient, en effet, situés au-dessous des Vénetes.

L'an de Rome 582, les Carnes, avec les Istriens & les Iapides, envoyerent des députés à Rome, pour représenter que le consul Cassius leur avoit d'abord demandé des guides, pour conduire son armée dans la Macédoine; que les ayant reçus, il avoit continué sa route, sans leur faire aucun tort, en leur témoignant qu'il portoit la guerre plus loin & contre d'autres ennemis; mais qu'étant bientôt revenu sur ses pas, il avoit parcouru leur païs mettant tout à feu & à sang, & enlevant tout ce qu'il avoit trouvé sur le chemin; que pour eux, jusqu'à ce jour, ils n'avoient pas encore pu deviner la raison, qu'il avoit eue de les traiter en ennemis. Le Sénat répondit aux uns & aux autres, qu'il n'avoit pas prévu ces hostilités, & que si elles avoient été commises, il les désapprouvoit; mais qu'il n'étoit pas juste de condamner un homme Consulaire sans l'entendre, sur tout dans un tems, où les affaires de la République le tenoit éloigné de Rome; que quand il seroit revenu de Macédoine, s'ils le pouvoient convaincre en personne des injustices, qu'ils lui reprochoient, on ne manqueroit pas de les satisfaire.

Quoique le nom des Carnes se soit conservé dans celui de Carniole, leur païs n'avoit nullement les mêmes bornes; car, il comprenoit tout ce qui est à l'orient du Tajamento, depuis sa source jusqu'à son embouchure, & par conséquent une grande partie du Frioul; d'un autre côté, le Formio des Anciens, nommé Alben par les Allemands, & Risano par les Italiens. Les Alpes Carniques, ou Noriques, ou Juliennes, les séparoient de la Norique; de sorte que la Carniole, qui est aujourd'hui presque toute entière du côté de ces mêmes Alpes, est plutôt l'ancien païs des Iapides, que celui du peuple, nommé Carnes.

Selon Ptolémée, ils avoient trois villes; sçavoir, Forum Ju-

(*a*) Strab. p. 206. *& seq.* Ptolem. L. III. c. 1. Tit. Liv. L. XLIII. c. 1, 5. Pomp. Mel. pag. 124. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 715, 716.

lium, colonie, qui avoit donné le nom de Frioul à la province; Concordia, autre colonie, & Aquilée. Ces trois places subsistent encore en tout ou en partie.

Orose dit nettement que les Carnes étoient une nation Gauloise. Cet Auteur & l'Épitome de Tite-Live assurent qu'ils furent vaincus par le consul Q. Martius Rex, l'an de Rome 635.

On remarque que les Carnes, dans les siecles postérieurs, eurent une manière d'inauguration aussi humiliante, que l'équipage qu'on reproche à nos Rois de la première Race. Un païsan, au rapport d'Énéas Sylvius, se plaçoit sur une pierre dans une vallée proche Saint-Vit; & il avoit à sa main droite un bœuf maigre de poil noir, & une cavale aussi maigre à sa gauche; & dans cette situation, il étoit entouré d'une foule de villageois. Le Prince destiné à regner s'avançoit alors, habillé en païsan & en berger. Le païsan, de si loin qu'il l'appercevoit de dessus sa pierre, s'écrioit: *Quel est cet homme, qui s'avance si fierement?* On lui répondoit que c'étoit le Souverain du païs. Pour lors, il demandoit s'il aimoit la justice, & s'il seroit zélé pour le salut de la patrie; & après qu'on avoit satisfait à toutes ses demandes, il ajoûtoit: *De quel droit prétend-il me déplacer de dessus cette pierre?* Alors, le comte de Goricie lui offroit soixante deniers, le bœuf & la cavale dont nous avons parlé, les habits du Prince, & une exemption de tous tributs. A ces conditions, le païsan, après avoir donné un léger soufflet à son Souverain, lui cédoit la place; & il alloit querir de l'eau dans son chapeau, qu'il lui présentoit à boire.

CARNES, *Carnæ*, Κάρναι. Plutarque employe ce terme dans la vie de Crassus; mais, il paroît que c'est une faute, ou de copiste, ou d'impression, & qu'on doit lire Carrhes, ville de Mésopotamie. C'est la leçon, qu'a suivie M. Dacier dans sa traduction des Vies des Hommes illustres de Plutarque. Seulement, il écrit Carres sans *h*.

CARNÉUS, *Carneus*, Κάρνειος, fils de Jupiter & d'Europe. *Voyez* le second article qui suit.

CARNÉUS, *Carneus*, Κάρνειος, surnom d'Apollon. *Voyez* l'article suivant.

Les Sacrificateurs d'Apollon Carnéus gouvernerent pendant trente-cinq ans le royaume des Sicyoniens dans le Péloponnèse après la mort du Roi. Mais, ce qu'Eusebe & Syncelle, après lui, ont dit, que la succession des rois Sicyoniens étant finie, les prêtres Carnéens furent substitués en leur place, paroît fort suspect.

CARNÉUS, *Carneus*, (a) Κάρνειος, surnommé le Domestique. Il étoit honoré à Sparte avant même le retour des Héraclides dans le Peloponnèse; & il eut d'abord un oratoire dans la mai-

(a) Pauf. pag. 184. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 204, 205.

son du devin Crius, qui étoit fils de Théoclès.

A l'égard du culte d'Apollon Carnéus, qui avoit été embrassé de tous les Doriens, il tiroit son origine d'un certain Carnus, qui étoit d'Acarnanie, & qui avoit reçu d'Apollon même, l'art de deviner. Ce Carnus ayant été tué par Hippotès, fils de Phylas, Apollon frappa de la peste tout le camp des Doriens. Hippotès fut banni pour ce meurtre; & les Doriens appaiserent les manes du devin d'Acarnanie par des expiations instituées à ce dessein. Mais, au rapport de Pausanias, le Carnéus, que les Lacédémoniens ont surnommé le Domestique, est différent, puisqu'il avoit déjà son culte à Sparte dans la maison de Crius, lorsque les Achéens étoient encore maîtres de la ville.

Praxilla disoit, dans ses poësies, que Carnéus étoit fils de Jupiter & d'Europe, & qu'Apollon & Latone prirent soin de son éducation. Cependant, d'autres disent que les Grecs, pour construire ce cheval de bois, qui fut si fatal aux Troyens, couperent une grande quantité de cornouillers sur le mont Ida dans un bois consacré à Apollon; & que par-là ayant attiré sur eux la colère du Dieu, ils instituerent un culte en son honneur, & du nom de l'arbre qui faisoit le sujet de leur disgrace, donnerent à Apollon le surnom de Carnéus, en transposant une lettre à la manière des Anciens. *Craneia* en Grec sigifie un cornouiller. On voit que la transposition de la lettre *r* donne Carnéus.

* CARNÉUS, *Carneus*, (*a*) Κάρνειος, nom d'un des mois des Syracusains. Les Athéniens appelloient ce même mois Métagitnion. Il répondoit à notre mois de Septembre.

CARNIENS, *Carnia*, (*b*) Κάρνειά, jeux à Lacédémone. C'étoit une fête, que l'on célébroit en l'honneur d'Apollon. Elle fut instituée chez les Lacédémoniens dans la 26.e Olympiade. L'origine de cette fête a été rapportée ci-dessus dans l'article de Carnéus, surnommé le Domestique. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit là-dessus. Nous ajoûterons seulement quelques particularités, qui méritent d'être rapportées.

La fête Carnienne avoit quelque chose de militaire. On dressoit neuf loges en manière de tentes, que l'on appelloit ombrages. Sous chacun de ces ombrages soupoient ensemble neuf Lacédémoniens, trois de chacune des trois tribus; le tout conformément à la proclamation du crieur public, & cette fête duroit neuf jours. On y donnoit des jeux, & l'on y proposoit des prix aux joueurs de cithare. On dit que Terpandre fut le premier, qui y remporta le prix, & que Timothée y reçut un affront. Au reste, ces joueurs de cithare n'étoient rien moins que des Poëtes musiciens; ce qui

(*a*) Plut. Tom. I. p. 541.

(*b*) Pauf. pag. 184. Herod. L. VII. c. 206. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 523, 524. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. X. pag. 215, 273, 274. Tom. XIX. p. 181.

prouve que la Poësie & la musique devoient être florissantes à Lacédémone.

CARNILIUS, *Carnilius*, (*a*) roi d'un canton de la grande-Bretagne, du tems de César. Il paroît que ce Prince obéissoit à Cassivellaunus.

CARNION, *Carnion*, (*b*) Καρνίων, fleuve du Péloponnèse dans l'Arcadie. Il avoit sa source dans l'Épytide, au-dessous du temple d'Apollon Céréate, & se rendoit dans le Galthéate, qui se déchargeoit lui-même dans l'Alphée.

CARNION, *Carnion*, (*c*) Καρνίον, ville d'Asie, qu'il faut chercher quelque part vers la Syrie, ou plutôt au-de-là du Jourdain. On lit au second Livre des Maccabées : » Timothée, général du roi Antiochus Épiphane, ayant appris que Judas Maccabée marchoit contre lui, envoya ses femmes, ses filles & tout son bagage dans une forteresse, nommée Carnion, parce qu'elle étoit imprenable & d'un accès difficile, à cause des défilés qu'il falloit passer. » Comme ce Timothée étoit gouverneur des païs, situés au de-là du Jourdain, il faut apparemment chercher cette forteresse dans son gouvernement.

CARNION, *Carnion*, (*d*) Καρνίων, ville du Péloponnèse. Elle étoit située dans la Laconie, au rapport de Polybe. Il est fait mention dans Pline d'une ville, nommée Carnion, que ce Géographe met dans l'Arcadie. Ce devoit être vraisemblablement la même ville, dont parle Polybe. Comme l'Arcadie & la Laconie étoient deux provinces limitrophes, la même ville, étant placée sur les confins, a pu appartenir tantôt à l'une, tantôt à l'autre.

Pausanias, comme on vient de le dire dans l'avant-dernier article, place dans ce païs-là un fleuve, appellé Carnion. Le P. Hardouin conjecture de-là que c'est apparemment de ce fleuve, que la ville prenoit le nom.

CARNULIUS, *Carnulius*, (*e*) certain personnage, qui se tua lui-même pour éviter des supplices, qui l'eussent long-tems fait souffrir, sans lui ôter la vie. Tibere, qui étoit ingénieux à inventer des supplices de cette espèce, ayant appris la mort de Carnulius, s'écria : *Carnulius m'a échappé*. Quels sentimens pour un Prince !

CARNUNTE, *Carnuntum*, (*f*) ville de la haute Pannonie, selon Ptolémée. Ce Géographe la nomme Carnus. Cette ville étoit sur le bord du Danube ; & Velleius Parterculus, dont quelques Éditeurs l'appellent Carnute, d'autres Carnunte, dit que c'étoit la place, que les Romains avoient la plus

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 176.
(*b*) Pauf. pag. 510.
(*c*) Maccab. L. II. c. 12. v. 21.
(*d*) Plin. T. I. p. 195. Pauf. p. 510.
(*e*) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 567.
(*f*) Ptolem. L. II. c. 15. Vell. Paterc. L. II. c. 109. Plin. T. I. p. 216. T. II. p. 771. Tit. Liv. L. XLIII. c. 1.

proche de la Norique. Elle est nommée Carnunte dans Pline. Cet Auteur, parlant de l'ambre, dit qu'il y a environ six cens mille pas de Carnunte, ville de la Pannonie, jusqu'au rivage de la mer d'où on l'apportoit, & qui n'étoit bien connu que depuis peu. Il l'appelle ailleurs *Pannonica hiberna*, c'est-à-dire, quartiers d'hiver de la Pannonie. *Superiora*, dit-il, *inter Danubium & Hercinium saltum usque ad Pannonica hiberna Carnunti, Germanorumque confinium, campos & plana Iasyges Sarmatæ*; c'est-à-dire, que les Iasyges, peuple Sarmate, occupoient le haut païs entre le Danube, & la forêt Hercinie, jusqu'aux quartiers d'hiver de Carnunte & aux frontières de la Germanie.

Pline n'est pas le seul, qui ait mis des quartiers d'hiver à Carnunte. Eutrope, parlant de l'empereur Marcus, dit qu'il y fit un séjour perpétuel pendant trois ans; & Spartien assure que Sévère, aux instances de bien des gens, malgré sa répugnance, fut déclaré Empereur à Carnunte. L'Itinéraire d'Antonin parle de cette ville en plus d'un endroit. Sur la route de la Pannonie, le long du Danube, il met à Carnunte la quatorzième légion Gémelle. Elle y étoit en garnison ou en quartier d'hiver; ce qui s'accorde avec ce que l'on vient de dire. Ammien Marcellin fait de Carnunte une ville des Illyriens. Mais, comme le remarque Cellarius, c'est par un usage pratiqué de son tems, & fondé sur ce que la Pannonie, & la Norique étoient des dépendances du département d'un Préfet du Prétoire, qui commandoit dans la grande Illyrie. Il vaut mieux dire avec les Auteurs plus anciens, qu'elle appartenoit à la Pannonie.

Comme les Latins ont dit pour la ville d'Otrante, *Hydrus* au nominatif, *Hydruntis* au génitif, ou *Hydruntum* au nominatif, *Hydrunti* au génitif; de même, on a nommé indifféremment la ville de Carnunte, *Carnus* au nominatif, *Carnuntis* au génitif, ou *Carnuntum* au nominatif, *Carnunti* au génitif. Tite-Live, qui prend souvent ses mémoires de Polybe, dit: » Durant cette même cam» pagne, où la cavalerie Romai» ne remporta une victoire en » Thessalie, le Général, que le » Consul avoit envoyé en Illyrie, » força deux villes à se rendre. Il » accorda aux habitans tout ce » qui leur appartenoit, afin que » ces marques de sa modération » engageassent les habitans de la » forte ville de Carnunte, *Car» nuntem munitam urbem*, à le » recevoir. « C'est le Sçavant M. de Valois, dans ses Notes sur Ammien Marcellin, qui rapporte le passage de Tite-Live; mais, il y a lieu de douter si c'est la ville de Carnunte sur le Danube, que Tite-Live a voulu marquer. Le Général, envoyé par le Consul Licinius, qui étoit en Thessalie, a-t-il pu traverser toute l'Illyrie, prendre des villes, essayer le siege de la ville de Carnunte, retourner sur ses pas & piller les villes, qu'il avoit épargnées, dans un païs qui n'étoit pas encore subjugué; &

cela, en une campagne ? Il y auroit lieu de soupçonner que la Carnunte d'Illyrie, dont parle Tite-Live dans le passage cité, est différente de la Carnunte de Pannonie.

C'est se tromper grossièrement, que de croire que c'est aujourd'hui Passau; car, Passau est bien au-dessus de Vienne, au lieu que Carnunte devoit être au-dessous. Cette ville étoit vis-à-vis de l'embouchure de la Mareh dans le Danube, au lieu où est présentement Haimbourg; ou du moins, il faut en chercher les ruines dans le village qui est tout auprès. Lazius croit que cette ville est présentement remplacée par le monastère de Sainte Pétronelle. Le P. Hardouin n'y songeoit pas assez sérieusement, quand il a dit qu'Ortélius avoit confondu la ville de Carnunte avec celle de Chartres, qui est en France. Ortélius n'a point fait cette faute; mais, il a seulement rapporté le sentiment de Moralès, qui transporte Chartres en Espagne, sur l'autorité des Notices mal-entendues. *Voyez* l'article suivant.

CARNUNTE, *Carnuntum*. Moralès met en Espagne une ville de ce nom dans la Tarragonoise, où, selon les Notices de l'Empire, étoient les garnisons composées d'Allemands & de Gaulois. L'erreur est grande; cependant, elle est excusable en quelque façon, à cause de la dépravation du texte en cet endroit des Notices. Tous les exemplaires ont une lacune, dont plusieurs copistes n'ont point averti. Ainsi, n'ayant point égard à l'interruption, ils ont mis de suite des choses très-séparées par elles-mêmes. On trouve premièrement :

In Provincia Tarraconensi

Tribunus Cohortis primæ Gallicæ Veleia.

Après quelque chose qui manque, & qui devoit suivre ces deux lignes, la Notice vient aux garnisons de France & des Païs-bas; ce qui étoit sans doute précédé d'un titre nouveau. Mais, les copistes ayant cousu ce qui suit la lacune, avec ce qui la précede, sans avertir de l'interruption, Moralès, qui ne s'en est point apperçu, a cru qu'il falloit ranger dans la province de Tarragone en Espagne la ville de Carnunte, quoique la Notice porte, après ce qui a été rapporté ci-dessus :

Præfectus Lætorum Teutonicianorum Carnunto

Senoniæ Lugdunensis.

La Sénonie Lyonnoise, ou, ce qui est la même chose, la quatrième Lyonnoise, dont Sens étoit la métropole, auroit dû le remettre dans le chemin de la vérité. Une ancienne Notice des Gaules, écrite sous Honorius, met très-bien *Provincia Lugdunensis Senonia*, & lui donne sept villes. La première est *Metropolis civitas Senonum*; la seconde est *Civitas Carnotum*. Il est donc ici question de Chartres, ville de France, & non pas d'une ville imaginaire d'Espagne, qui n'est fondée que sur la négligence d'un copiste, qui a oublié de mettre : *Hic desunt non-*

nulla, comme le P. Labbe n'a pas manqué de l'y mettre dans la petite édition du Louvre. Il est à présent inutile de chercher si cette prétendue ville de l'Espagne Tarragonoise a quelque rapport avec celle, que Ptolémée nomme Carnovium, ou avec Carnobio, lieu moderne aux confins de l'Arragon & de la Navarre.

CARNUS, *Carnus*, Καρνοῦς, ville appellée aussi Carnunte. *Voyez* Carnunte.

CARNUS, *Carnus*, Κάρνος, (*a*) dêvin, qui étoit d'Acarnanie. Conon l'appelle phantôme d'Apollon, φάσμα Ἀπόλλωνος. Je ne sçais, dit M. l'abbé Gédoyn, pourquoi Conon traite de phantôme ce Carnus, que les Doriens menoient toujours à leur suite en qualité de devin. Pausanias nous apprend qui étoit ce Carnus; surquoi ou peut voir l'article de Carnéus, surnommé le Domestique.

CARNUTE, *Carnutum*, autrement Carnunte. *Voyez* Carnunte.

CARNUTES, *Carnutes*, (*b*) Καρνοῦται, peuples des Gaules, qui étoient limitrophes des Aulerques Cénomanes au couchant, des Aulerques Éburovices au nord, des Sénonois au levant, & des Bituriges au midi.

César n'est pas le premier qui ait fait mention des Carnutes, puisque Tite-Live les nomme parmi les nations Celtiques, qui passerent les Alpes pour s'établir en Italie, du tems que Tarquin l'ancien regnoit à Rome. Vers l'an 698 de la fondation de cette ville, les Carnutes avoient un Roi, ami des Romains, qui se nommoit Tasgétius. Ce Prince fut assassiné publiquement par ses ennemis, soûtenus d'un parti puissant dans la Nation. César appréhenda que ce ne fût là le signal d'une révolte, & il donna ordre à L. Plancus de se transporter dans le païs avec sa légion, & d'y passer l'hiver.

Ces précautions n'empêcherent pas les Carnutes de se joindre à ceux, qui s'étoient déclarés contre les Romains. En effet, dès l'année suivante, César ayant convoqué l'assemblée générale de la Gaule Celtique, les Carnutes avec les Sénonois n'y envoyerent point leurs députés; ce qui fut pris pour un commencement de rébellion. Mais, les Sénonois, contre lesquels César marcha en premier lieu, ayant été contraints de donner cent ôtages, les Carnutes effrayés d'abord se soumirent pareillement, & obtinrent le même traitement par le crédit des Rhémois, leurs protecteurs.

César étant allé passer l'hiver en Italie, les Gaulois profiterent de la circonstance, & firent un effort

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIV. p. 204.

(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 180, 181. *&* *seq*. L. VI. p. 213. *&* *seq*. L. VII. pag. 265. *&* *seq*. L. VIII. pag. 373. *&* *seq*. Strab. pag. 191, 193. Plin. T. I. p. 225. Ptolem. L. II. c. 8. Plut. Tom. I. pag. 720. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Crév. Hist. Rom. Tom. VII. p. 159. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 450. *&* *suiv*.

plus

plus puissant que tous ceux qu'ils avoient déjà faits, pour secouer le joug de leurs oppresseurs. Le supplice d'Acon, chef des Sénonois, avoit irrité & allarmé tous les esprits, chacun craignant pour soi-même un pareil traitement. D'ailleurs, les troubles, qui s'étoient élevés dans Rome, à l'occasion de la mort de Clodius, parurent aux Gaulois, lorsqu'ils en sçurent la nouvelle, une occasion favorable, parce qu'ils s'imaginerent que ces séditions domestiques retiendroient long-tems César en Italie. Enfin, la position même des légions Romaines, toutes placées vers une des extrêmités de la Gaule, leur fit espérer que si le cœur du païs se révoltoit, il leur seroit aisé de couper la communication entre César & son armée, & d'empêcher le Général & les troupes de pouvoir se rejoindre.

Les Carnutes furent les premiers à se déclarer. La chose étoit ainsi convenue, & le tems en avoit été fixé dans un conseil des Principaux de presque toutes les nations Gauloises, où les députés des Carnutes avoient promis de donner le signal de la révolte, pourvu qu'ils pussent s'assurer d'être soûtenus par les autres peuples. Mais, comme les Confédérés n'osoient s'envoyer réciproquement des ôtages, de peur d'éventer leur complot, ils se lierent par le serment le plus auguste & le plus sacré qui fût en usage dans les Gaules, c'est-à-dire, suivant le goût de cette Nation belliqueuse, par un serment prêté sur les drapeaux militaires. Réunis & rassemblés au jour marqué, les Carnutes se soulevent, & s'étant de toutes parts rendus en armes à Génabum, l'une de leurs places les plus importantes, ils massacrent les citoyens Romains, qui s'y étoient établis pour le commerce, & entr'autres, un chevalier Romain des plus distingués, que César avoit chargé de la fourniture des vivres pour son armée. Le bruit de ce massacre vola rapidement dans toute la Gaule. La méthode, que suivoient les Gaulois, pour répandre promptement les nouvelles attendues, étoit de disposer d'espace en espace des hommes qui jettassent de grands cris, pour s'avertir successivement. Par ce moyen, ce qui s'étoit passé à Génabum au lever du soleil, fut sçu aux frontières du païs des Arvernes, à une distance de cent soixante milles, c'est-à-dire, de plus de cinquante lieues, avant la fin de la première veille de la nuit. aussi-tôt, la révolte éclata dans presque toute la Gaule.

Dans la suite, les Carnutes étant allés attaquer les Bituriges, ceux-ci demanderent du secours à César. Ce Général partit sur le champ; & prenant en chemin la sixième & la quatorzième légion, qui avoient été placées le long de la Saone pour la sûreté des vivres, il marcha contre les Carnutes. Sur le bruit de son arrivée, ils abandonnerent les cabanes, qu'ils avoient bâties à la hâte, pour se défendre contre la rigueur de la saison, parce qu'une grande partie de leur païs avoit été ruinée dans

les guerres précédentes, & se sauverent de côté & d'autre, craignant le malheur des autres. César, qui ne vouloit pas exposer alors ses soldats aux injures de l'air, se campa à Génabum, & se logea dans les maisons qui restoient, faisant couvrir à la hâte les autres de paille, pour servir d'abri aux tentes. Cependant, il envoye sa cavalerie & son infanterie légere aux lieux, où il avoit appris que l'ennemi s'étoit retiré; d'où la plûpart revinrent chargés de butin. Mais, les habitans, se voyant sans retraite pendant l'hiver, & ne pouvant demeurer dans les bois durant cette saison, pressés par le froid & par l'ennemi, se réfugierent dans les États voisins, après avoir perdu plusieurs des leurs. César, croyant qu'il lui suffisoit d'avoir dissipé les forces qui s'assembloient, & voyant bien que les ennemis ne pourroient rien faire de considérable dans cette campagne, laissa Trébonius en garnison à Génabum avec ses deux légions, & marcha au secours des Rhémois.

Les Carnutes, après avoir tenu ferme pendant un si long-tems, contre les armes Romaines, malgré toutes leurs pertes, subirent enfin le joug, comme le reste des nations Gauloises. Ce fut C. Fabius, un des Lieutenans généraux de César, qui acheva de les réduire, l'an de Rome 701, & 51 avant Jesus-Christ.

On sçait que les Druides s'assembloient tous les ans dans le païs des Carnutes, qui étoit comme le centre de toute la Gaule, en un lieu consacré & destiné à cet usage, où ceux, qui avoient quelque procès ou quelque différend, se rendoient de toutes parts, & en passoient par ce qui avoit été ordonné.

Le nom des Carnutes reçoit beaucoup de variation suivant les Auteurs, qui en parlent. César dit *Carnutes*; Pline, *Carnuti*. Quelques manuscrits portent *Carnuteni*, de l'aveu du P. Hardouin; & c'est aussi de la sorte, que lisoit M. de Valois. Cela s'accorde fort bien avec une Inscription de Bologne, sur laquelle on lit:

D. M. P. V.

VETTIO PERENNI CARNUTÆNO

EX PROVINCIA LUGDUNENSI

DUUMVIRALI SACERDOTI.

Plutarque ne s'écarte pas beaucoup de cette orthographe, lorsqu'il appelle les Carnutes *Carnutini*. Ptolémée les nomme *Carnutæ*. Quelques-uns les ont aussi appellés *Carnoti*, *Carnoteni*, & *Carentini*.

Tibulle dit, selon les éditions ordinaires:

Carnuti & flavi, cærula lympha Liger.

Il y a des manuscrits qui portent *Carnoti*; d'autres, *Carmoti*. Il semble que *flavi* soit une épithete du mot *Carnuti*, ou *Carnoti*; mais, il y a beaucoup d'apparence qu'au lieu de *flavi* il faut lire

fluvii ; & dans ce sens, *Carnuti* deviendroit lui-même une épithete.

Les Carnutes, du tems de César, & encore long-tems après, occupoient tout ce qui est aujourd'hui sous les deux diocèses de Chartres & d'Orléans; puisque Génabum, au tems de César, étoit *Oppidum Carnutum*. Ptolémée met aussi Génabum & Autricum chez les Carnutes. Le nom des *Aureliani* n'a presque point été connu sous les Romains. La ville d'Autricum, avec le tems, quitta ce nom, pour prendre celui du peuple, comme firent, Rheims, Sens, Paris & autres; & elle fut appellée *Carnutum*, qui n'étoit d'abord qu'un génitif pluriel, *Civitas Carnutum*, la ville des Carnutes. Mais, on en fit ensuite un nom neutre au singulier, & l'on dit *Carnutum*, *Carnuti*.

Au reste, le diocèse de Blois doit encore être compté pour une partie du territoire, qu'occupoient les Carnutes, puisque ce diocèse a été détaché, il n'y a pas long-tems, de celui de Chartres.

CAROCOTINUM, *Carocotinum*, lieu, dont il a été parlé sous le nom de Caracotinum. *Voyez* Caracotinum.

CARPASIE, *Carpasia*, (a) Καπρασία, isle située sur la côte de Cilicie, au rapport d'Étienne de Byzance. Ce Géographe dit qu'elle est nommée Carbasie par Démétrius, & Carpathum par Xénagore. Il ajoûte qu'elle étoit voisine du promontoire de Sarpédon; mais, un de ses Commentateurs a fort bien reconnu que cet article est brouillé. Étienne de Byzance copioit sans doute Strabon, dont voici les propres termes: » Suit la ville de Carpasie » avec un port, à l'opposite du » promontoire de Sarpédon. De » Carpasie, en passant l'isthme, » il y a trente stades aux isles » Carpasies & à la mer du Midi. «

Cette Carpasie, dont parle Strabon, est la Carpasie de Cypre. Elle étoit dans la partie orientale de l'isle & sur la côte septentrionale; sans quoi elle n'auroit point été à l'opposite du promontoire de Sarpédon, qui étoit dans la Cilicie. De Carpasie aux isles Carpasies, il falloit traverser l'isthme, c'est-à-dire, la partie de l'isle, qui étoit étroite en cet endroit; encore la distance n'étoit-elle que de trente stades, qui ne valent que quatre milles moins un quart, ou un peu plus d'une lieue. Ces isles étoient donc sur la côte méridionale, comme le dit Strabon; & elles étoient à peu près dans le voisinage du lieu où est aujourd'hui Famagouste. Elles n'avoient donc rien de commun avec la Cilicie, puisque l'isle de Cypre étoit entr'elles & la terre ferme à cet égard.

Les isles Carpasies ne se trouvent point sur les Cartes; peut-être qu'elles n'étoient que très-peu de chose. Ptolémée & Pline

(a) Strab. pag. 682. Ptolem. L. V. c. 14. Plin. Tom. I. pag. 284. Diod. Sicul. pag. 757.

n'en parlent point, quoiqu'ils aient fait mention de la ville. Le premier la nomme Carpasia ; l'autre, Carpasium. Scylax, dans son Périple, écrit ce nom Καρπάσεια, Carpaseia. La Notice de Hiéroclès met Carpasis au nombre des quinze villes de Cypre. Une autre Notice, dressée sous Léon le Sage, la nomme aussi Carpasis.

Diodore de Sicile parle de la ville de Carpasie. Il nous apprend qu'elle fut emportée par les Romains, vers l'an 310 avant l'Ére Chrétienne. On dit que c'est aujourd'hui Carpasso.

CARPATH, (*a*) montagne considérable. La chaîne du mont Carpath commence au de-là de la Moravie, à peu près à la hauteur de Vienne, ou Vindobone, & forme une enceinte presque circulaire, qui renferme la Hongrie & la Transilvanie, qu'elle sépare de la Pologne, de la Moldavie & de la Walaquie. A l'orient de la Hongrie & de la Transilvanie, cette chaîne s'approche jusqu'au bord du Danube vers Orsowa, & un peu au-dessous des ruines du pont de Trajan, ne laissant pour passer de la Hongrie dans la Walaquie, que des gorges étroites, ou des défilés, auxquels on donne le nom de portes. Un peu au-dessus de ces défilés est un banc de roches, qui traverse le fleuve, & forme une cascade dans le tems des basses eaux. Ce banc de roches indique la jonction de la chaîne septentrionale avec une autre chaîne située au midi du fleuve, entre le banc & le pont de Trajan, & qui, descendant au midi, coupe la Mésie en deux, & va, sous le nom de Scodrus ou Scordus, se joindre vers Sophie, ou vers l'ancienne Sardique, avec le mont Hémus.

De cet endroit, qui est le plus élevé de la chaîne méridionale ou de l'Albius, il se détache encore un autre bras, qui s'avance au sud-ouest jusqu'à la mer Adriatique, & sépare la Dalmatie d'avec l'Albanie, ou d'avec l'ancienne Épire.

Au de-là de ces deux chaînes du mont Carpath au nord, & du mont Scodrus au midi, le Danube coule dans une vaste plaine, qui n'est plus coupée par aucune montagne considérable.

Le mont Carpath est extrêmement élevé. La partie méridionale du plateau, qui en forme le sommet, ou celle qui regarde la haute Hongrie & la Tansilvanie, & qui s'abaisse au midi vers le Danube, est très-inégale, & se partage en plusieurs vallées, où coulent au sud & à l'ouest diverses rivières, dont les plus considérables sont le Marisus, aujourd'hui Maros, & le Tibiscus, aujourd'hui la Teyss. Au pied de ces vallées, sont des plaines, qui s'étendent jusqu'au Danube, & qui ont très-peu de pente; de sorte que ces rivières forment, en les traversant pour se rendre dans le fleuve, un grand nombre de marais. A l'orient de ces plaines marécageuses, est la chaîne du mont Carpath, qui se

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIX. p. 579. *& suiv.*

joint au mont Scodrus. Le sommet du mont Carpath forme une vaste plaine, qui, s'avançant au nord & au nord-est, va se joindre à la grande chaîne des monts Riphées, ou du Semni-Poyas, ceinture du monde, comme les Russes la nomment. Cette chaîne du Semni-Poyas a fait jusqu'au siecle dernier, le terme de nos connoissances Géographiques, du côté du nord-est.

Ce sommet étant très-élevé, un grand nombre de rivières considérables y prennent leurs sources, & vont se jetter de tous côtés dans des mers très-éloignées de-là, dans la mer Baltique, dans la mer du Nord, autrement mer Blanche ou golfe d'Archangel, dans la mer Caspienne & dans le Pont-Euxin. Les plus considérables de ces rivières sont la Vistule, la Douna, la Douina, la Cama, le Volga, le Don ou Tanaïs, le Borysthene ou Dniéper, l'Hypanis ou le Bog, enfin le Tyras, aujourd'hui Tourla ou Dniester. Les rivières de Moldavie & de Walaquie prennent leurs sources au-dessous du sommet. Les plus considérables sont la Prouth, le Sireth & l'Alouta. Elles coulent à l'orient de la chaîne, qui s'unit au mont Scodrus.

Le sommet, qui s'étend au nord, est terminé du côté du couchant, du septentrion & du levant, par de grandes plaines, qui descendent jusqu'à la mer avec une pente assez douce, & sans être interrompues par aucune chaîne de montagnes considérables; telles sont principalement celles, qui descendent vers le Pont-Euxin entre le Danube & le Borysthene. En voici une idée un peu détaillée.

Les plaines, qui sont sur ce sommet, ayant des creux & des endroits plus bas, les eaux qui s'y rassemblent, y forment de grands lacs & de grands marais, ainsi qu'il arrive sur les sommets de toutes les masses de montagnes. Les eaux de ces lacs se réunissant, forment les diverses rivières, qui vont tomber dans le Pont-Euxin, & qui coulent par des vallées peu profondes. Ces vallées sont séparées les unes des autres par de vastes plaines d'un terrein fertile, qui produit des pâturages, mais qui sont absolument dégarnies d'arbres. L'Auteur du Journal des campagnes du roi de Suede, décrivant la marche de ce Prince, depuis Pultawa jusqu'à Bender, observe que dans toutes ces plaines, on n'auroit pas trouvé de quoi faire une seule fascine. On n'y rencontre non plus, sur tout en approchant de la mer, ni ruisseaux ni sources. Il faut y creuser des puits; & le plus souvent, l'eau en est amère & mal-saine.

Les nations Esclavones ou Sarmatiques donnent à ces plaines désertes les noms de Dzike-Pole, les Tartares celui de Coum, & les Turcs celui de Descht, qu'ils ont emprunté des Persans. Ce nom de Coum a formé celui de Coumani & de Coumania, donné à ce païs dans le 13 & 14 siecle, & par lequel on désignoit les peuples errans & sans villes, qui l'avoient occupé; tels qu'étoient d'abord les

anciens Hongrois ou Magyares ; & ensuite les Tartares Mogols de Gingischan, qui avoient pénétré jusque-là.

Le défaut de sources & le manque de bois, général dans toutes ces plaines, sont cause qu'on n'a bâti des villes que sur le bord des rivières. Pour cette même raison, on ne trouve ni villages ni habitations fixes dans ces mêmes plaines. Le manque de bois est un inconvénient très-considérable dans un païs, où le froid est extrêmement vif, même dans le cœur de l'été. Ces plaines ne peuvent donc être habitées, que par des nations Nomades, qui se nourrissent du lait & de la chair de leurs troupeaux, qui vivent sous des tentes, passent aisément d'un lieu à un autre, & s'avancent vers les plaines méridionales en hiver.

Les nations Esclavones ou Sarmatiques, s'étant accoûtumées à cultiver la terre & à mener une vie sédentaire, ont construit leurs villages sur les bords des rivières ; & les plaines sont restées désertes, parce que ces Esclavons, connus sous le nom de Cosakes, en ont chassé les Coumani, qu'ils ont contraints de se retirer le long de la mer. Le païs des Cosakes est ce que nous appellons l'Ukraine.

Quoique ce climat soit renfermé entre le 45.e & le 50.e degré de latitude, le froid y est beaucoup plus grand que dans des païs plus septentrionaux. L'usage des fourrures y est indispensable. Toutes les Nations, qui sont venues occuper cette région, ont été contraintes de le prendre, quand elles ne l'avoient pas déjà ; & quoiqu'elles fussent accoûtumées à former des villages, le manque de bois & la rareté des eaux courantes, leur ont fait prendre l'habitude de changer de demeure & de construire des habitations mobiles, ou du moins faciles à transporter, parce qu'il y a toujours une liaison nécessaire entre la nature d'un païs & les mœurs de ses habitans.

CARPATHES, montagnes, les mêmes dont nous venons de parler sous le nom de Carpath. *Voyez* Carpath.

CARPATHIENNE [la Mer], *Carpathium mare.* (*a*) Cette mer, qui faisoit partie de la Méditerranée, prenoit son nom de l'isle de Carpathus, qui en étoit environnée. Elle est célebre dans les Auteurs anciens. Horace, Virgile, Ptolémée, Pline, Strabon, Hérodote, Pomponius-Méla & autres, font mention de la mer Carpathienne.

CARPATHUS, *Carpathus*, Κάρπαθος, (*b*) isle de la Méditerranée, située entre les isles de Rhodes & de Crete. Elle appartenoit aux Rhodiens, selon Pline.

(*a*) Horat. L. I. Ode 29. v. 8. Virg. Georg. L. IV. v. 387. Æneid. L. V. v. 595. Strab. p. 488, 681. Plin. T. I. p. 124. *& seq.* Pom. Mel. pag. 149. Herod. L. III. c. 45. Ptol. L. V. c. 2.

(*b*) Plin. Tom. I. p. 124, 213, 286. Strab. pag. 488, 489. Pomp. Mel. pag. 149. Ptolem. L. V. c. 2. Diod. Sicul. pag. 225.

Diodore de Sicile dit que Minos, le premier des Grecs qui se fût rendu maître de la mer, établit dans l'isle de Carpathus une partie de ses soldats; & que plusieurs siecles après lui, Joclès, fils de Démoléon, Argien d'origine, y envoya une colonie.

Cette isle, qu'Homère appelle Crapathus, au rapport de Strabon, étoit fort haute, & avoit deux cens stades de circuit. Elle avoit donné son nom, qui étoit très-célebre, à la mer Carpathienne. On y trouvoit quatre villes, dont l'une s'appelloit Nisyrus, de l'isle de ce nom.

Ptolémée, dans sa description de l'isle de Carpathus, met le promontoire de Thoantium, & celui d'Éphialtium, & la ville de Posidium. Cette isle se nomme aujourd'hui Scarpanto.

CARPATHUS, *Carpathus*, Καρπαθος, ville de l'isle du même nom. Cette ville a été honorée d'un siege Métropolitain; & elle est nommée comme telle dans les Notices. *Carpathus Archiepiscopatus; in provincia insularum Cycladum Carpathi LXIV.* Ce chiffre Romain veut dire que son Archevêque tenoit le soixante-quatrième rang entre les Métropolitains. Une autre Notice lui assigne le vingt-cinquième entre les Archevêchés, qui étoient sous le patriarche de Constantinople.

Pour nom moderne, cette ville prend le même que l'isle, c'est-à-dire, Scarpanto. Dans le fond, c'est le même nom que Carpathus; car, en retranchant le *s* ajoûté par les Grecs modernes, chez lesquels cette lettre tient lieu de la préposition εἰς, il reste Carpanto, peu différent de Carpathus.

On ne doit point perdre de vue cette regle, lorsqu'il est question d'un grand nombre de noms modernes, qui se sont formés ou conservés du Grec. En retranchant la lettre, dont on vient de parler, le vrai nom reste beaucoup plus reconnoissable, qu'il n'étoit auparavant. Si cela ne suffit pas, & que la première syllabe soit *stan* ou *stam*, comme *stanco*, *stamboul*, &c. il faut retrancher toute cette syllabe, qui tient lieu de εἰς τὴν. Il reste *co* & *boul*. Le premier est le nom d'une isle; le second est une corruption de πόλις, ville, & est moins difficile à reconnoître, que quand il étoit déguisé par cet accessoire.

CARPÉE, *Carpæa*, Χαρπαῖα, sorte de danse, qui fut en usage chez les Éniens & les Magnésiens, peuples de Thessalie. Cette sorte de danse se pratiquoit à peu près de cette manière: Un des danseurs mettoit bas ses armes, sembloit labourer & semer, & regardoit souvent derrière lui, comme un homme inquiet. Un second danseur imitoit l'action d'un voleur, qui s'approche. Le premier, reprenoit aussi-tôt ses armes; & il y avoit entr'eux un combat, autour de la charrue & des bœufs. Ce combat se livroit en cadence & au son de la flûte. Le voleur remportoit la victoire, lioit le laboureur, & emmenoit les bœufs. Quelquefois le laboureur étoit victorieux.

L'idée de cette danſe, ſelon certains, pourroit être venue de l'action de Mercure, qui déroba les bœufs du roi Admete. Mais, ſelon d'autres, ce pouvoit être un exercice, inſtitué pour accoûtumer les payſans à ſe défendre contre les incurſions des brigands, ou de l'ennemi, comme on tire l'oiſeau en France, pour accoûtumer le peuple aux exercices de guerre.

CARPÉNÉITIS, *Carpeneitis*, nom d'un lieu de l'Attique, ſelon Séneque le Tragique, dans ſa tragédie d'Hippolyte, citée par Ortélius.

CARPENTARIUS, *Carpentarius*, (*a*) nom, qui ſe trouve dans les Inſcriptions. C'étoit ainſi qu'on appelloit apparemment celui, qui faiſoit les chars, nommés *Carpenta* en Latin.

CARPENTE, *Carpentum*, (*b*) c'étoit un chariot à pluſieurs uſages. Il étoit employé ordinairement à porter les matrones ou les dames Romaines de diſtinction, & du tems des Empereurs, les Impératrices. Ce chariot étoit tiré par des mules. Il n'avoit que deux roues. On dit pourtant qu'il y en avoit auſſi à quatre.

La Carpente ne ſervoit pas ſeulement pour les femmes. Un roi Gaulois, nommé Bituitus combattoit, ſelon Florus, ſur une Carpente d'argent, & il fut mené en triomphe ſur ce chariot.

La figure de la Carpente ſe trouve ſur quelques médailles. On la voit dans celle de Julia Auguſta & dans quelques autres. Malgré la petiteſſe du champ, il paroît qu'il y avoit pluſieurs ornemens, dit D. Bernard de Montfaucon.

La Carpente étoit une des voitures, dont on dit que les Veſtales avoient le droit de ſe ſervir.

CARPENTORACTE, (*c*) *Carpentoracte*, ville des Gaules, au rapport de Pline, qui attribue cette ville aux Méminiens. Ptolémée donne à ce même peuple, qu'il appelle Miméniens, une autre ville ſous le nom de Forum Neronis. M. de Valois croit que c'eſt la même ville ſous deux noms différens, l'un Gaulois, l'autre Romain. M. d'Anville trouve deux difficultés dans cette opinion.

La première, c'eſt que le nom de Forum ſubſiſte dans celui de For-Calquier, quoique le nom de Néron n'y paroiſſe plus, ayant fait place à un autre terme, pour diſtinguer ce Forum d'avec les lieux, auxquels la dénomination de Forum a été commune.

La ſeconde vient de la ſituation de Carpentoracte, dont le territoire ſe trouve inveſti de trois côtés, par ceux d'Orange, d'Avignon & de Cavaillon, villes qui appartenoient aux Cavares. L'on ne ſe perſuadera point que cette nation, que l'on ſçait avoir été conſidérable & puiſſante, fût reſ-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 54.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 32. Tom. IV. p. 191, 194.

(*c*) Plin. Tom. I. pag. 147. Ptolem. L. II. c. 10. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

ſerrée au point, qu'entre les limites de Carpentoracte & le bord du Rhône, la largeur du terrein, qu'elle occupoit, ſe réduiſît à une lieue & demie. Il n'y a qu'une connoiſſance très-circonſtanciée du local, qui puiſſe fournir un pareil argument, & qui faſſe bien ſentir l'inconvénient de ce qui eſt contraire.

M. d'Anville, comme il en convient, n'eſt pas le premier qui ait penſé que Carpentoracte devoit appartenir aux Cavares, plutôt qu'à quelqu'autre peuple. Sanſon l'avoit devancé ſur ce ſujet.

Il n'eſt point parlé de Carpentoracte dans la Notice de la province de la Gaule, que l'on croit avoir été dreſſée ſous Honorius; & cette circonſtance, dit M. d'Anville, n'eſt point favorable à l'opinion de ceux, qui en veulent faire la capitale d'un peuple particulier, placé au milieu des Cavares. Elle a été miſe, dans d'autres Notices poſtérieures, comme étant de la province Viennoiſe; & dans les ſouſcriptions du Concile, tenu à Épaone en 518, on voit celle d'un Évêque de Carpentoracte.

Cette ville prend aujourd'hui le nom de Carpentras, qui s'eſt formé de ſa première dénomination.

CARPÉTAINS, *Carpetani*, Καρπητανοὶ, ou Καρπιτανοὶ, (a) peuples d'Eſpagne, que Strabon place au-deſſus du fleuve Anas. Ils confinoient du côté de l'orient aux Celtibériens, du côté du nord aux Arévaces, du côté du couchant aux Vettones, & du côté du midi aux Orétains. Le Tage traverſoit entièrement leur païs, connu ſous le nom de Carpétanie, de l'orient au couchant. Ce païs étoit encore arroſé d'une multitude d'autres fleuves, qui alloient tous porter leurs eaux dans le Tage.

Durant la ſeconde guerre Punique, ceux d'Hermandica s'étant joints à ceux des Olcades, qu'Annibal avoit chaſſés de leur païs, la campagne précédente, ſouleverent les Carpétains, & leur firent prendres les armes, pour défendre la cauſe commune; enſorte qu'ayant attaqué Annibal auprès du Tage, à ſon retour du païs des Vaccéens, ils mirent d'abord le déſordre dans ſon armée trop chargée de butin, pour qu'elle fût en état de ſe défendre librement. Annibal évita d'en venir aux mains; mais, s'étant campé ſur le bord du fleuve, il le paſſa à gué, dès que les ennemis ceſſerent de le harceller. Et s'étant retranché aſſez loin de la rive, pour laiſſer aux ennemis la liberté de le paſſer après lui, il ordonna à ſa cavalerie de les attaquer, dès qu'ils ſeroient entrés dans l'eau. Il ranga ſon infanterie en bataille ſur le bord, & mit quarante éléphans à l'avant-garde pour la couvrir. L'armée des Carpétains, avec ceux des Olcades & des Vaccéens, qui s'étoient joints à eux, étoit de cent mille hommes,

(a) Strab. pag. 139. *& ſeq.* Ptolem. L. II. c. 6. Plin. T. I. pag. 136. *& ſeq.* Tit. Liv. L. XXI. c. 5, 11. L. XXXIX. c. 30. L. XL. c. 30, 33.

& pouvoit accabler les Carthaginois, si le combat s'étoit donné en rase campagne. Mais, emportés par leur férocité, & fiers de leur nombre & de la crainte apparente des ennemis, persuadés d'ailleurs que la rivière, qui les séparoit, étoit le seul obstacle, qu'ils eussent à surmonter, pour vaincre; après avoir poussé de grands cris, ils se jetterent pêle-mêle dans le fleuve, sans attendre l'ordre de leurs généraux. Cette précipitation donna un grand avantage sur eux à la cavalerie, qu'Annibal avoit fait entrer dans l'eau; car, les fantassins Espagnols ayant peine à se soûtenir au milieu du courant, dans les endroits même où ils avoient pied, étoient aisément renversés par les chevaux des Carthaginois, affermis par leur propre poids, quand les cavaliers, qui agissoient également de près & de loin, n'auroient fait que les pousser au hazard, sans se servir de leurs armes. La plûpart se noyerent dans les gouffres du fleuve. Quelques-uns ayant été portés, malgré eux, du côté où étoient les ennemis, furent écrasés par les éléphans. Ceux, qui s'étoient le moins avancés, voyant la défaite de leurs compagnons, regagnerent aussi-tôt le rivage. Mais, avant qu'ils se fussent remis de leur frayeur, & réunis en un corps, Annibal étant entré dans le fleuve à la tête de son infanterie, les dispersa facilement; & ayant ravagé tout le païs, il obligea les Carpétains de se soumettre.

Mais, quelque tems après, ces peuples & les Orétains, irrités de la rigueur avec laquelle on faisoit des levées dans leur païs, s'étoient soulevés, & avoient même arrêté les officiers d'Annibal. Mais, surpris de la diligence de ce Général, ils rentrerent aussi-tôt dans le devoir.

Tite-Live dit dans un endroit, en parlant d'événemens postérieurs à ceux que nous venons de rapporter : » La même année, » C. Calpurnius & L. Quintius, » préteurs d'Espagne, ayant tiré » au printems les troupes des » quartiers d'hiver, & les ayant » assemblées dans la Béturie, » marcherent vers la Carpétanie, » où les ennemis étoient campés, » dans le dessein de leur faire la » guerre avec beaucoup d'union & » de concert. Les fourrageurs des » deux partis en vinrent d'abord » aux mains près des villes d'Hippon & de Tolede; & bientôt » après, les Généraux, à force d'envoyer du renfort aux leurs, mirent insensiblement toutes leurs » troupes en bataille. Dans cette » action tumultuaire, les ennemis profiterent si bien des avantages du lieu, & de la manière » dont le combat se donna, qu'ils » mirent les deux armées Romaines en déroute, & les pousserent jusque dans leur camp. « Tite-Live dit ailleurs : » Dès le » commencement du printems, » Q. Fulvius Flaccus mena son » armée dans la Carpétanie, & » campa près d'Ébura, après » avoir jetté une légere garnison » dans cette ville. « Il ajoûte un peu plus bas : » Ayant fait trans-

» porter ses blessés dans Ébura, » il traversa la Carpétanie, & » mena ses légions à Contrebie. « Ébura, aujourd'hui Talevera de la Reyna, & Hippon, maintenant Yepès dans la Castille neuve, étoient donc, selon cet Historien, de la Carpétanie.

Pline parle des montagnes de ce païs-là, & les nomme *Carpetana juga*; ce que le P. Hardouin explique des montagnes, qu'on appelle aujourd'hui Sierra di Guadalupe, Sierra di Pico. Dès le tems de Pline, Tolede étoit la capitale de la Carpétanie, selon M. de la Martinière. Polybe nomme toujours les Carpétains, Καρπήσιοι, *Carpesiens*; en quoi Tite-Live, suivant la remarque du même M. de la Martinière, l'a imité dans quelques endroits, quoiqu'il ait dit *Carpetani*, Carpétains en dautres; ce qu'il est utile de sçavoir, afin qu'on ne s'imagine pas que ce sont deux peuples différens. Étienne de Byzance les nomme aussi Carpésiens. On lui avoit prêté une bévue, en lui faisant dire que c'étoit un peuple situé en de-çà de l'Èbre. Un Auteur moderne a fort bien changé cela; au lieu de ἐντὸς, il a substitué ἐκτὸς; terme, qui veut dire au de-là. Cette correction est très-juste & très-conforme au témoignage des Géographes.

Ptolémée adjuge aux Carpétains les villes suivantes, Ilurbida, Étélesta, Ilarcuris, Varada, Thermida, Tituacia, Mantua, Tolete, Complutum, ou Conplutum, Caracca, Libora, ou Libara, Ispinum, Métercosa, Barnacis, Alternia, Paterniana, Rigusa & Laminium.

Libora, en Grec Λιβώρα, est apparemment une faute des copistes de cet Auteur, lesquels, trouvant Α'ιβουρα, auront pris Λ pour Α, & ου pour ω. C'est la même ville, que Tite-Live nomme Ébura.

La Carpétanie eut pour métropole Carthagène; mais, il arriva avec le tems, qu'elle en eut une autre. Ce fut Tolede, qui devint enfin la seule. La province de Carpétanie & celle Carthagène ne firent insensiblement qu'une même chose. On sçait que la disposition des provinces d'Espagne, sous le roi Vamba, fut faite à l'occasion des invasions des Évêques, qui empiétoient sur les diocèses les uns des autres. Ce Prince fit assembler un synode à Tolede, où l'on régla ce qui devoit être sous chaque métropolitain. On y trouve d'abord:

Provinciæ Carthaginensis vel Carpetaniæ

Metropolis regia urbs Toletum.

Dans les souscriptions du troisième Concile de Tolede, on lit: » Euphémius, au nom de Jesus-» Christ, métropolitain de l'Égli-» se catholique de Tolede, évê-» que de la province de Carpé-» pétanie, j'ai consenti & sous-» crit à ces constitutions, aux-» quelles j'ai été présent dans la » ville de Tolede. « Ces paroles ont besoin d'éclaircissement; & on trouve cet éclaircissement dans un Concile de Tolede sous Gundemar, où il fut réglé que le siege

de l'église de Tolede devoit avoir l'autorité attachée à la qualité de métropolitaine; aussi-bien que dans le décret du roi Gundemar, où l'on lit : » Pour ce qui a été autrefois » décidé dans l'assemblée générale » du Concile de Tolede, & signé » de la main du vénérable évêque » Euphémius ; sçavoir, que le » siege de Tolede est la métropo- » le de la province de Carpéta- » nie, nous relevons une faute, » qui est provenue d'ignorance. » Nous sçavons, à n'en point » douter, que le païs de Carpé- » tanie n'est pas une province, » mais une partie de la province » Carthaginoise [*partem Cartha-* » *ginensis provinciæ*], comme les » anciens monumens de l'Histoire » le font voir. A ces causes, puisque » c'est une même & seule provin- » ce, nous ordonnons de même que » la Bétique, la Lusitanie & la » province Tarragonoise, où les » autres, qui relevent de notre » couronne, selon les anciens dé- » crets des saints Peres, n'ont » qu'un Métropolitain particulier, » de même la province Carthagi- » noise révere un même & seul » Primat, que l'autorité du Con- » cile a anciennement déclaré, » & qu'il soit honoré comme le » premier entre les Prélats de la » même province. «

Voilà ce qu'ordonna le roi Gundemar l'an de J. C. 600. Et comme les Goths avoient détruit la ville de Carthagène, la seule qui eût droit de disputer à celle de Tolede la qualité de métropole; Tolede, qui ne l'avoit été d'abord que de la seule Carpétanie, qui étoit une partie de la province Carthaginoise, le devint de cette province entière; & c'est ce que Gundemar confirme par ce décret. Ce Prince ne change rien à la disposition du Concile. Il la fortifie au contraire, en rectifiant le principe, qui y avoit été allégué; sçavoir, que la Carpétanie avoit été une province. Il déclare que l'on s'est trompé, que ce n'en est point une; que ce n'est que la partie d'une province, dans laquelle il ne doit y avoir qu'une métropole, & que ce doit être l'église de Tolede.

Le païs, qu'occupoient les Carpétains, est compris aujourd'hui dans la Castille nouvelle.

CARPÉTANIE, *Carpetania*, Καρπιτανία, contrée d'Espagne, dont les habitans étoient appellés Carpétains. *Voyez* Carpétains.

CARPI, *Carpi*, (*a*) ville d'Afrique, au rapport de Pline. Elle est nommée Carpis dans Ptolémée; elle étoit située dans l'Afrique proconsulaire, & le siege d'un Évêque. On trouve *Secundinus à Carpis*, au Concile de Carthage sous S. Cyprien. Ce n'est plus, selon M. Baudrand, qu'un petit village près de Tunis.

CARPIENS, *Carpi*, (*b*) peuples, qui habitoient originairement, comme leur nom même semble le marquer, les montagnes appellées Carpathes par les Anciens. Ces peuples étoient voisins

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 146. Ptolem. L. IV. c. 3.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 392. & *suiv.* T. VI. p. 50, 60, 165.

des Sarmates ; & encouragés par l'exemple des Goths, qui faiſoient ſouvent avec avantage des courſes ſur les terres Romaines, ils voulurent les imiter. Ils paroiſſent pour la première fois dans l'Hiſtoire, ſous Alexandre-Sévère. Au moins, c'eſt au tems du regne de ce Prince, que M. de Tillemont rapporte une ambaſſade des Carpiens, dont nous avons le récit dans les extraits de Pierre Patrice, & qui mérite par ſa ſingularité de trouver ici place.

Tullius Ménophilus, le même probablement qui défendit dans la ſuite la ville d'Aquilée contre Maximin, commandoit alors dans la Mœſie. En Général actif & vigilant, il tenoit les troupes en haleine, & leur faiſoit faire l'exercice tous les jours. Les Carpiens, qui ſçavoient que les Goths tiroient une forte penſion des Romains, en devinrent également jaloux & avides. Ils envoyerent des ambaſſadeurs à Ménophilus, pour lui en demander une pareille. Ménophilus étoit inſtruit de leur prétention & de leur orgueil barbare. Il résolut de les humilier par des airs de mépris. Ainſi, lorſqu'il ſçut qu'ils étoient arrivés dans ſon camp, il laiſſa paſſer pluſieurs jours, ſans leur donner audience, leur permettant ſeulement de voir faire l'exercice aux ſoldats, afin que ces Barbares conçuſſent une plus haute idée de la force de corps & de l'adreſſe des Romains. Enfin, il les fit appeller ; & étant monté ſur un tribunal fort élevé, ayant à ſes côtés les hommes les plus grands de taille & les mieux faits de ſon armée, il écouta les diſcours des ambaſſadeurs d'un air diſtrait, paroiſſant occupé de toute autre choſe, & converſant avec ſes voiſins, comme s'il eût été obligé de penſer à des affaires bien plus importantes que celles des Carpiens. Ils furent piqués de ces manières de hauteur ; & ils réduiſirent tout leur diſcours à ce peu de paroles : *Pourquoi les Goths reçoivent-ils tant d'argent de vous, pendant que nous n'en recevons point ?* Ménophilus leur répondit : *L'empereur Romain poſſede de grandes richeſſes, & il en fait part à ceux qui l'en ſupplient. Et bien*, reprirent les ambaſſadeurs, *qu'il nous mette au nombre de ceux qui lui en demandent, & qu'il nous donne autant qu'aux Goths ; car, nous valons mieux qu'eux.* Ménophilus ſe mit à rire d'une ſimplicité ſi ruſtique ; & il leur dit qu'il rendroit compte à l'Empereur de leur demande, & qu'ils vinſſent chercher la réponſe dans quatre mois.

Ils ne manquerent pas de ſe rendre au terme marqué ; mais, Ménophilus, ſous quelque prétexte, les remit encore à trois mois. Au bout de ce tems-là, voici quelle fut ſa réponſe : *L'Empereur ne s'engagera à rien envers vous ; mais, ſi vous avez beſoin d'une gratification, allez à Rome vous jetter à ſes pieds, & peut-être ſa bonté ſe laiſſera-t-elle toucher par vos prieres.* Les Carpiens comprirent que l'on ſe moquoit d'eux ; néanmoins, pendant les trois ans, que Ménophilus gouverna la Mœſie, ils n'oſerent remuer en aucune manière. Ils firent une incur-

ſion dans cette province ſous l'Empire de Maxime & de Balbin ; & le dernier de ces deux Empereurs étoit près de marcher contr'eux, lorſqu'il fut tué.

Il n'eſt plus parlé des Carpiens, juſqu'au regne de Philippe, au commencement duquel Zoſime témoigne qu'ils ravagerent les environs du Danube. Philippe ſe tranſporta ſur les lieux ; & leur ayant livré bataille, il les vainquit, & les obligea de ſe renfermer dans une place forte, où il les aſſiégea. Mais, de deſſus les murs, les aſſiégés, ayant apperçu un grand nombre des leurs, qui, diſperſés par la fuite, ſe raſſembloient en corps d'armée, firent une ſortie ſur les Romains, ſans doute dans l'eſpérance d'être ſecondés par leurs camarades, & de forcer les ennemis à lever le ſiege. Le ſuccès leur ayant été contraire, ils demanderent la paix, & l'obtinrent aiſément ; & l'Empereur s'en retourna vainqueur à Rome. On trouve dans les médailles des monumens de ce cette victoire ſur les Carpiens.

Ces peuples étoient au nombre de trois mille dans une expédition, que les Goths firent en Mœſie, où ils aſſiégerent Marcianople, capitale du païs ; & le ſiege dura long-tems. Les médailles de l'empereur Décius parlent d'une victoire, que ce Prince remporta ſur les Carpiens. Cependant, il ne fut pas toujours auſſi heureux ; car, Lactance dit qu'ayant marché contre les Carpiens, qui s'étoient emparés de la Dace & de la Mœſie, il fut tout à coup environné par les Barbares, mis en pieces avec une grande partie de ſon armée, dépouillé & laiſſé nu à la diſcrétion des bêtes & des oiſeaux, qui le mangerent. On trouve encore de leurs ravages vers l'an 252, ſous l'empire de Gallus ; & quatre ans après, ſous Valerien, on vit les Goths, les Bourguignons, les Carpiens & les Borans, tous peuples, qui habitoient alors le long du Danube, ravager toute l'Illyrie & toute l'Italie même, ſans y laiſſer rien d'entier, & ſans rencontrer la moindre réſiſtance.

Quelques Carpiens pilloient la Thrace, l'an 273, ſous Aurélien. Ce Prince les battit, & ſelon Aurélius Victor, il prit une partie de cette nation pour en peupler quelques endroits de l'Empire. Dioclétien, dans la ſuite, acheva l'ouvrage. Les Carpiens, battus par lui & par Galérius, prirent enfin le parti de ſe ſoumettre de bonne foi ; &, établis ſur les terres de la domination Romaine, au lieu d'ennemis, ils devinrent ſujets.

Hérodien, Capitolin & Vopiſcus parlent de la nation des Carpiens. Ammien Marcellin, Jornandès & Zoſime placent ces peuples dans le voiſinage de l'Iſter ou Danube. Selon Ammien Marcellin, il y avoit ſur ce fleuve un lieu, que cet Hiſtorien appelle *Carporum vicus*. Il dit ailleurs que c'étoient des peuples de la Valerie, & que Dioclétien les tranſplanta dans la baſſe Pannonie. Ce village des Carpiens, au ſentiment de Lazius, eſt la même choſe que le *Cirpi manſio* d'Antonin, entre

Ulcisia castra & *ad Herculis castra*, à douze milles du premier camp & à pareille distance de l'autre. Ces observations sont d'Ortélius, qui ajoûte encore qu'il lui semble que le lieu, nommé Carpis par Ptolémée, est la même chose; & si cela étoit, le village de Carpen, où l'on croit qu'il faut chercher aujourd'hui ce Carpis, seroit encore un reste du nom de la nation Carpienne.

CARPINATIUS [L.], (*a*) *L. Carpinatius*, Publicain en Sicile; c'est-à-dire, qu'il y étoit chargé de la levée des impôts. Cet homme servit Verrès dans ses malversations, comme nous l'apprend Cicéron.

CARPIS, *Carpis*, Κάρπις, (*b*) ville de la Pannonie, dont il est fait mention dans Ptolémée. On croit que c'est aujourd'hui le village de Carpen.

CARPIS, *Carpis*, Κάρπις, (*c*) ville d'Afrique, dont il a été parlé sous le nom de Carpi. *Voyez* Carpi.

CARPIS, *Carpis*, Κάρπις, (*d*) nom d'une rivière, dont Hérodote fait mention. Cet Auteur dit que cette rivière & une autre, nommée Alpis, vont se rendre dans l'Ister du côté du nord. Peucer assure que ces deux rivières conservent encore leur nom; que la première s'appelle Cruppa & Crapis, & l'autre, Album. Peucer n'eût pas mal fait de marquer en quel païs elles coulent. Hérodote nous apprend que la rivière de Carpis vient du païs situé au-dessus des Umbrices. La difficulté c'est de sçavoir quel païs occupoit cette ancienne nation.

CARPO, *Carpo*, (*e*) nom de l'une des Heures, selon Pausanias, c'est-à-dire, au rapport du même, de l'une des saisons de l'année, & nullement d'une des Graces. Ce mot *Carpo* vient du Grec καρπὸς, *fructus*, fruit.

CARPOCRAS, *ou* CARPOCRATES, *Carpocras*, *Carpocrates*, certain Hérésiarque, qui vivoit dans le second siecle, étoit né à Alexandrie. Il enseignoit que le fils de Dieu n'étoit qu'un pur homme, fils de Joseph, & que son ame n'avoit rien au-dessus des autres, sinon qu'elle avoit reçu plus de vertu & plus de force de Dieu, lorsqu'elle étoit avec lui, & avant que d'être infuse dans son corps; & que cette communication plus abondante lui avoit été faite, pour vaincre les démons, qui avoient créé le monde. Il rejettoit l'Ancien Testament, nioit la résurrection des morts, & se persuadoit qu'il n'y avoit aucun mal dans la nature, & que ce n'est que l'opinion qui fait le mal. Il avoit encore plusieurs sentimens erronés, & enseignoit plusieurs autres impiétés.

Il avoit épousé une femme, nommée Alexandrée, qui étoit de Céphalonie. Il en eut un fils, qui se nomma Épiphane, & qui fut l'héritier de ses erreurs. On compte les Adamites parmi les

(*a*) Cicer. in Verr. L. IV. c. 122. & seq.
(*b*) Ptolom. L. II. c. 16.
(*c*) Ptolem. L. IV. c. 3.
(*d*) Herod. L. IV. c. 49.
(*e*) Pauf. p. 595.

sectateurs des rêveries de Carpocras. Quelques-uns de ses disciples portoient des marques à l'extrêmité de l'oreille. Ils avoient des images de J. C. en peinture & en bosse, que Cérinthe assuroit avoir été faites par Pilate, pendant que J. C. étoit sur la terre. Ils couronnoient ces images, & les plaçoient avec celles des Philosophes, Pythagore, Platon, Aristote, & les adoroient. Saint Irénée rapporte qu'une femme de cette secte, nommée Marcelline, vint à Rome sous le pontificat d'Anicet, vers l'an 160, & qu'elle y pervertit beaucoup de monde.

Épiphane, fils de Carpocras, étoit sçavant dans les Belles Lettres & dans la Philosophie de Platon, sur les principes de laquelle il composa un livre de la Justice, où il définissoit la justice de Dieu, *une communauté avec égalité*; & il prétendoit prouver que non seulement les biens, mais aussi les femmes doivent être communes. Épiphane mourut à l'âge de dix-huit ans, & fut honoré comme un dieu dans la ville de Samé en Céphalonie, où on lui dressa une statue.

On accusoit les sectateurs de Carpocras de commettre des abominations après leurs repas.

CARPOPHORE, *Carpophorus*, (a) fameux comédien, dont il est parlé dans une satyre de Juvénal.

CARPOPHORES, *Carpophori*, Καρποφόροι, (b) c'est-à-dire, qui donne, ou qui porte du fruit. Il y avoit à Tégée un temple de Cérès & de Proserpine, qu'on appelloit les déesses Carpophores.

CARPTEUR, *Carptor*, (c) nom, que les Romains donnoient à celui des esclaves d'une maison, qui étoit chargé de couper les viandes, lorsqu'elles étoient servies; ce qu'il devoit faire avec beaucoup d'adresse & de propreté.

CARPUS, *Carpus*, Κάρπος, natif de Troade, où il faisoit sa demeure. Saint Paul étant venu dans l'Asie mineure, l'an de J. C. 65, Carpus eut l'honneur de le recevoir dans sa maison; & l'Apôtre laissa chez lui un habit, ou, comme d'autres l'expliquent, un sac à mettre des livres. Il y laissa, outre cela, quelques écrits & des membranes, ou des livres écrits sur du vélin, & que l'on croit avoir été les saintes Écritures.

On sçait peu de chose de la vie de Saint Carpus. Les Grecs, cependant, en rapportent beaucoup de particularités; mais, elles n'ont aucun fondement solide. En effet, les Grecs veulent qu'il ait été l'un des soixante-douze disciples; qu'il ait répandu la vérité en un nombre de lieux; qu'il ait fait une infinité de miracles; qu'il ait été le ministre de Saint Paul dans la prédication de l'Évangile, & pour porter ses Lettres.

Eusebe parle d'un autre Saint Carpus, qui fut évêque de Thyatire en Asie, & qui souffrit le

(a) Juven. Satyr. 6. v. 198.
(b) Pauf. p. 540.
(c) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 313.

martyre avec d'autres, du tems de Marc-Aurele. C'eſt de celui-ci que les Grecs font mémoire au 13 d'Octobre, jour auquel les Latins marquent la fête de Saint Carpus de Troade.

CARPUS [L. ÆMILIUS], *L. Æmilius Carpus.* (*a*) Le nom & les qualités de ce perſonnage ſe ſont conſervées dans une Inſcription. Voici ce qu'on y lit:

Lucius AEMILIVS CARPVS
IIIIII *VIR AVGuſtalis*
ITEM DENDROPHORVS.

On ne doit point placer dans l'illuſtre famille des Émiliens, ce Lucius Émilius Carpus, Sextumvir Auguſtal & Dendrophore, quoiqu'il en porte le nom. Deux ſortes de perſonnes avoient coûtume de prendre celui des citoyens Romains les plus diſtingués; les uns, pour avoir obtenu le droit de bourgeoiſie par leur crédit; les autres, pour en avoir reçu la liberté. A l'égard des premiers, c'eſt ainſi, au rapport de Cicéron, que la Sicile étoit pleine de gens, qui avoient pris le nom de Pompée. C'eſt ainſi qu'un Démétrius Mégas, fait citoyen par Dolabella, s'appella enſuite P. Cornélius Mégas. Quant aux affranchis, ceux de Cicéron même nous peuvent ſervir d'exemple. L'un ſe nomma M. Tullius Tiro; un autre, M. Tullius Lauréa. Il faut donc prendre pour des cliens, ou pour des affranchis, preſque tous ces officiers de colonies, qui portent le nom de quelque famille conſidérable.

Cet uſage des Romains de laiſſer ou de faire porter leurs noms à leurs affranchis, étoit un faſtueux étalage de puiſſance, & un dénombrement de vaſſaux particuliers, qui faiſoit beaucoup d'honneur, en ce tems-là, aux gens de condition. Mais, il n'y a rien qui contribue tant à embrouiller aujourd'hui l'hiſtoire des familles Romaines. Pour s'y tromper moins, on doit, ce ſemble, examiner ſi le ſurnom, qui ſe trouve joint au nom de famille, eſt un ſurnom connu & propre à quelques-unes de ſes branches, ou s'il ne l'eſt pas. Les cliens & les affranchis gardoient toujours leurs ſurnoms, comme on le voit dans l'exemple de Mégas, de Tiro, de Lauréa & de pluſieurs autres.

Ce qui doit donc particulièrement déterminer à ne pas mettre au rang des Émiliens notre L. Émilius Carpus, c'eſt que dans cette famille on ne connoît que les Scaurus, les Lépidus, les Paullus & les Buca. C'eſt pour cette même raiſon, que le ſurnom de Carpus ſe trouve joint à pluſieurs autres noms de famille, dans les anciennes Inſcriptions qui nous reſtent, & où on lit: *L. CORNELIUS CARPUS. M. FABIUS CARPUS. L. SILIUS CARPUS.* On y lit auſſi *CARPUS PALLANTIANUS AUGuſti LIBertus.*

Cependant, ce ſurnom, du moins celui de Scarpus, qui eſt à

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. II. p. 455, 456.

peu près le même, a été particulier à une branche de la famille Pinaria, comme le justifient quelques médailles consulaires.

CARPUS, *Carpus*, Κάρπος, fameux Mathématicien. Il vivoit dans le cinquième siecle. Il avoit composé quelque ouvrage d'Astronomie, qui est cité par Proclus sur le premier livre d'Euclide.

CARPUSCULES, *Carpusculi*. (*a*) On appelloit ainsi certains ornemens, qui servoient à revêtir les bases des colonnes des temples. Ce terme se trouve sur les monumens.

CARQUOIS, *Pharetra*, (*b*) espèce de boëte ou de fourreau, dans lequel les troupes, qui se servoient d'arc, mettoient leurs fleches.

On peint Cupidon avec un arc & un Carquois, aussi-bien que Diane.

Tout est mystère dans l'Amour.
Ses fleches, son Carquois, son flambeau, son enfance;
Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour,
Que d'épuiser cette science.

Il y en a qui dérivent le mot *Carquois* de l'Allemand *Kœcher*, qui signifie la même chose. Du Cange le dérive de Carcaissum, terme de la basse Latinité, qu'on a employé dans le même sens.

Les Carquois se trouvent souvent assez uniformes dans les anciens monumens. Il y a seulement cette différence, que quelques-uns n'ont point de couvercle, tandis que les autres en ont un, qui ferme les fleches comme dans une boëte. On en voit un très-grand nombre dans l'Antiquité expliquée par Dom Bernard de Montfaucon. Outre cette espèce d'étui à mettre les fleches, les Anciens en avoient un autre, pour mettre leurs arcs.

Au mois de Janvier 1737, M. Bon, premier président de la chambre des Comptes, cour des Aydes & finances de Montpellier, & Correspondant honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, envoya à M. de Boze le dessein d'une figure singulière du dieu Mercure, ayant un Carquois sur l'épaule; & il accompagna ce dessein d'une espèce de dissertation en forme de lettre, dont voici la substance, que les personnes de goût seront bien aises de lire.

» Je viens, Monsieur, d'acquérir la petite statue de bronze antique, dont j'ai l'honneur de vous envoyer le dessein avec quelques conjectures, que je soumets absolument à votre décision & à celle de l'Académie.

» Le Symbole extraordinaire, que je lui trouve, est une espèce de Carquois fermé, qu'elle porte derriere le dos sur l'épaule droite, & qui y est suspendu par une courroye, ou ruban, qui croise sur sa poitrine avec la draperie du manteau de ce

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 51.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 69. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 258. *& suiv.*

» dieu. C'est un symbole nouveau » par rapport à ce dieu, & qui » peut fournir aux Mythologues » de quoi faire briller leur esprit » & leur sçavoir; car, il reste » encore de grandes obscurités » dans la Théologie Payenne, » quelque illustrée qu'elle soit.

» Le Carquois n'a aucun rap- » port avec le dieu Mercure, » qui n'étoit point chasseur ni » guerrier. Cet attribut étranger » m'embarrasse, à moins que » cette figure ne soit un Pan- » théon. Les Anciens étoient en » possession de donner ainsi à de » petites idoles consacrées dans » leurs laraires, des attributs de » plusieurs dieux de différentes » classes, soit pour réunir dans » une seule figure les idées de la » présence de plusieurs divinités, » au culte desquelles ils étoient » plus particulièrement attachés, » soit pour diminuer, par cet as- » semblage de symboles, la dé- » pense qu'ils auroient été obli- » gés de faire pour plusieurs sta- » tues.

» Ce ne sont point les Antiquai- » res des derniers siecles, qui ont » donné à ces sortes d'idoles le » nom de Panthéons. Les Inscrip- » tions nous apprennent qu'on le » leur donnoit dans le tems même » de leur dédicace dans les tem- » ples ou autres lieux consacrés » aux dieux. On les y trouvoit » désignées sous le nom de *Signa* » *Pantea*. Il n'y en avoit point » qui ne retînt le nom d'une divi- » nité principale, à laquelle les » autres symboles, qui conve- » noient à d'autres dieux, n'é- » toient ajoûtés que subsidiaire- » ment. Ainsi, on appelloit *Pan-* » *theum Jovis*, *Pantheum Fortu-* » *næ*, *Pantheum Augusti*, ceux » dont la figure principale étoit » un Jupiter, une Fortune, un » Auguste; & les attributs, étran- » gers à ces dieux, sont appellés » *Parerga* dans les mêmes Ins- » criptions.

» Mercure étoit chargé parmi » les dieux de tant d'emplois, il » présidoit chez les hommes à » tant de choses, & étoit révéré » sous tant d'aspects différens, » qu'il n'est pas surprenant que sa » figure fût une des plus multi- » pliées dans les temples, dans les » places publiques, sur les grands » chemins & dans les maisons » particulières; & s'il y avoit un » païs, où le culte de ce dieu fût » plus étendu, c'étoit sans con- » tredit dans les Gaules. César » nous l'apprend dans le sixième » Livre de ses Commentaires, en » parlant de la religion des Gau- » lois: *Deum maximè Mercurium* » *colunt; hujus sunt plurima si-* » *mulacra; hunc omnium inven-* » *torem artium ferunt; hunc via-* » *rum atque itinerum ducem;* » *hunc ad quæstus pecuniæ mer-* » *caturasque habere vim maxi-* » *mam arbitrantur.* Aussi n'y a-t- » il point de contrée, où il se » trouve plus de statues de Mer- » cure, grandes, moyennes & » petites, en marbre, en pierre » du païs, ou en bronze, qu'en » France. Celle-ci même y a été » découverte; & il est certain » qu'il n'y a guere de divinités » payennes, dont la figure serve

» plus ordinairement de corps » principal aux Panthéons, que » celle de Mercure.

» La Chausse, dans son *Musæum Romanum*, représente un » de ces Mercures, qui, par un » rameau d'olivier & une massue » qu'il tient, porte les symboles » d'Apollon & d'Hercule. On en » trouve un dans les desseins des » pierres gravées de Gorlæus, » qui, outre cet attribut du rameau d'olivier, a encore celui » du flambeau de Cupidon; un » autre dans Boissart, qui porte » la corne d'abondance de la » fortune, & plusieurs, dans » Spon, chargés des génies domestiques.

» A quel dieu peut-on donc » rapporter le Carquois, attaché » sur l'épaule de la petite figure » de bronze, que je décris, qu'au » dieu Apollon Pythien, pere & » protecteur de ceux, qui se servent de l'arc & des fleches? » Il avoit mérité ces titres par l'usage qu'il fit de ces armes dans » la défaite du serpent Python.

» La jeunesse du visage de ce » Mercure, & sa beauté conforme à celle avec laquelle Callimaque, dit dans son hymne à » Apollon, que ce Dieu étoit » toujours dépeint, peuvent servir » à prouver ce rapport; outre que le même César que » je viens de citer, à l'occasion de la religion des Gaulois, » met Apollon au premier rang » après Mercure, dans le nombre des dieux, qu'il dit qu'ils » adoroient; *post hunc Apollinem & Martem, &c.* Et il leur » étoit plus respectable encore » par la protection dont il favorisoit ceux, qui faisoient profession de tirer de l'arc, que sous » aucun autre égard, si l'on en » juge par l'inclination naturelle, » qu'ont toujours eue les Gaulois » pour cet exercice; inclination » devenue comme héréditaire » dans plusieurs villes de France, » & même dans nos païs, où elle » est encore en vigueur. . . . .

» Mais, l'on pourra m'objecter » que ce que j'appelle un Carquois dans cette figure, n'en est » pas un, parce qu'on ne voit » point sortir les extrêmités du » bois des fleches, comme dans » tant d'autres figures des Carquois qu'on voit à Apollon, à » Cupidon, à Diane. Mais, » comme ce Carquois étoit un » étui, qui, par sa partie supérieure, s'ouvroit & se fermoit » pour la conservation des fleches » qu'il contenoit, & qui n'étoit » pas toujours ouvert, figure, » que nous voyons encore dans » nos Carquois d'aujourd'hui; il » faut regarder celui-ci comme » fermé. D'ailleurs, les bas-reliefs » & les pierres gravées antiques, » nous représentent des Carquois » de cette forme & dans cet » état. . . . . «

Il convient de joindre ici un extrait de la réponse, que fit M. de Boze à M. le Président Bon, de la part de l'Académie. M. de Boze témoigne d'abord à M. le Président Bon, qu'il a communiqué son dessein à l'Académie, avec les réflexions qu'il y avoit jointes; que la raison générale qu'il en rend, est

dans les regles de la bonne critique, & que l'Académie l'a reconnu avec plaisir. » La seule observation, dont je dois vous » faire part, ajoûte M. de Boze, » est une idée, qui me vint dans » le moment que je vis cette figure de Mercure avec un Carquois sur le dos. Il me rappella » l'aventure célebre, rapportée » dans l'hymne de ce Dieu, attribué à Homère, plus détaillée » encore dans les tableaux de » Philostrate, & qu'Horace n'a » pas oubliée dans l'Ode 9.e du » premier Livre, composée en son » honneur. On sçait que Mercure, tout jeune encore, & presqu'au sortir du ventre de sa » mere, comme dit Philostrate, » étoit d'une subtilité si étonnante, » qu'il entreprit pour son coup » d'essai, d'enlever les bœufs du roi » Admete, que gardoit Apollon, » chassé du ciel pour le meurtre » des Cyclopes; qu'Apollon en » furie, menaçant ce jeune voleur » de le tuer, s'il ne lui rendoit ses » bœufs, qu'il nioit toujours d'avoir détournés, & voulant tirer » sur lui une de ses fleches, s'apperçut, avec plus d'étonnement » encore, qu'il lui avoit enlevé » même son Carquois, & ne put » s'empêcher d'en rire malgré » toute sa colère.

Te, boves olim nisi reddidisses
Per dolum amotas, puerum minaci
Voce dum terret, viduus pharetra
Risit Apollo.

» Or, Monsieur, votre figure de » Mercure avec un Carquois derrière le dos, semble faite exprès » pour expliquer cette strophe » d'Horace, & lui servir de Commentaire. . . . . . «

Ces morceaux de critique, outre qu'ils répandent une grande lumière sur les monumens, qui en sont l'objet, peuvent beaucoup contribuer à former le goût des jeunes Lecteurs, en leur montrant de quelle manière ils doivent eux-mêmes considérer les monumens, & quel est le fruit qu'on en peut, ou qu'on en doit retirer. Ce sont ces motifs, qui m'engagent à répandre de tems en tems quelques traits de critique dans cet Ouvrage, dont le premier & le principal but est de servir à former l'esprit & le cœur de la jeunesse.

CARRÉE [Légion], *Legio Quadrata.* On appelloit à Rome une légion Carrée, celle qui étoit composée de quatre mille hommes.

La monnoie Carrée, dont il est parlé dans les Novelles de Justinien, étoit une des quatre plus petites espèces, qui eussent cours alors. Elle étoit ainsi nommée, parce qu'elle étoit Carrée.

En termes de Rhétorique, on dit une période Carrée, quand elle est bien nombreuse, & facile à déclamer.

CARREFOUR, *Compitum, Trivium.* (a) C'est la rencontre de quatre allées dans une forêt

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 37, 46.

dans un bois ; ce qui imite l'issue de quatre rues dans une ville, que l'on nomme aussi Carrefour.

On peut les faire circulaires ou quarrées. Dans cette dernière forme, on en retranche les encoignures ; ce qui leur donne plus de grace, & les agrandit considérablement.

On appelle aussi Carrefour la rencontre de quatre routes en pleine campagne.

Le mot *Carrefour* vient, dit-on, de *quatre fourc*, parce que *fourc* signifioit autrefois un angle aigu, comme celui que font les doigts, l'un à l'égard de l'autre ; d'où a été fait aussi le mot *fourche*.

Les Latins ont dit aussi *quadrivium*, c'est-à-dire, lieu où aboutissent quatre rues, quatre routes, quatre chemins.

L'on appelloit *Compitalitii* les dieux Lares, qui présidoient aux Carrefours ; & les expiations, qu'on employoit à l'égard de ces lieux, quand on les croyoit souillés, se nommoient *Compitalia*.

CARRES, *Carræ*, autrement Carrhes. *Voyez* Carrhes.

CARRES, *Carræ*, (*a*) ville de l'Arabie heureuse sur le golfe Arabique, au rapport de Pomponius-Méla. *Alterum sinum*, dit-il, *undique Arabes incingunt. Ab ea parte quæ introeuntibus dextra est, urbes sunt Carræ & Arabia & Gandamus.* C'est-à-dire, » l'autre golfe [celui de la mer » Rouge], est habité par les » Arabes tout à l'entour. En entrant, on trouve à droite les villes » de Carres, d'Arabie & de Gandamus. «

Hermolaüs, l'un des premiers qui aient travaillé utilement sur Pomponius-Méla, remarque qu'Étienne de Byzance parle d'une ville, qu'il nomme Carres. » Il y a, dit Étienne de Byzance, sur la mer Rouge, Carres, ville de même nom que » celle de la Mésopotamie, qui » est fameuse par la défaite de » Crassus. » Hermolaüs ajoûte que Ptolémée fait mention de la ville nommée Arabie ; mais, il avoue qu'il ne sçait rien de la troisième.

Pintien, ne s'accommodant d'aucun de ces noms, les change ainsi, Carna, Mariaba & Agdamis. Il fonde la correction de la première sur ce que Strabon parle de Carna, ville qui appartenoit aux Minéens, de laquelle parle aussi Ptolémée. Il ajoûte qu'on feroit peut-être mieux de lire Gerre, au lieu de Carres. Car, dit-il, les Sabéens & les Gerréens étoient les plus riches de tous les Arabes. Je n'ignore pas, poursuit-il, qu'Étienne de Byzance & Pline ont mis dans l'Arabie heureuse une ville nommée Carres, avec les vastes & fertiles campagnes des Carréens ; mais, cela ne me fait pas quitter mon premier sentiment. C'est ce qui a donné lieu à M. de la Martinière de faire une vive sortie contre certains correcteurs.

» Voilà ce que c'est, dit ce

(*a*) Pomp. Mel. p. 209.

» célebre Géographe moderne, » que la démangeaison de corriger les Ouvrages des Anciens. » Cette manie fait que les Critiques, mêlant leurs caprices » avec ce qu'ils trouvent dans les » Auteurs, changent sans nécessité ce qui étoit bon, & nous » réduisent à rechercher avidement les éditions anciennes, qui » n'ont pas eu le malheur de passer par leurs mains. Vossius » blâme Pintien d'avoir fait cette » correction; mais c'est pour en » faire une autre, qui est aussi » inutile, parce qu'il trouve que » l'auteur du Périple de la mer » Rouge a nommé Cane, il ne » doute pas que Pomponius-Méla n'ait écrit ainsi; & pour cette » belle raison, il efface *Carræ* de » son Auteur pour y mettre Cane. Ne fera-t-on jamais entendre à ces prétendus correcteurs, » ou plutôt à ces falsificateurs » qu'il ne leur est pas libre de » faire dire aux autres ce qu'ils y » veulent trouver? Sommes-nous » maîtres des anciens Ouvrages » pour les réfondre avec tant de » hardiesse? Quand y il a de la » variété dans les manuscrits, des » fautes qui viennent visiblement » des copistes, des contre-sens » avérés, en un mot des termes » vraiment suspects, c'est alors » qu'il est permis à la critique de » chercher quels sont les véritables termes, dont l'Auteur a » pu se servir; les noms, qu'il » lui convenoit d'employer, & » le sens qui se concilie le mieux » avec ce qui suit & ce qui précede. Mais, il n'y a rien ici » de pareil. Encore faut-il, pour » bien faire, que la correction » soit fondée sur quelque autorité » de manuscrits. Quand il n'y a » point ces circonstances, on peut » bien proposer sa pensée dans » une note; mais, c'est trop que » de l'insérer dans le texte, sur » tout quand il y a d'autres Ouvrages anciens, qui autorisent » le mot qu'on en ôte.

» Nous sommes dans ce cas-là, continue M. de la Martinière. On convient qu'Étienne » de Byzance met *Carræ* sur la « mer Rouge. Pour ce qui est de » Pline, quoique plusieurs exemplaires de cet Auteur portent » *Carræ* ou plutôt *Carrhæ*, Ortélius a fort bien vu que *Carræ* » de Pomponius-Méla & celle de » Pline n'ont rien de commun » qu'un peu de ressemblance dans » le nom; & il a averti qu'elles » étoient différentes. Un manuscrit ayant *Garrhis*, & non pas » *Carrhis*, le P. Hardouin a rétabli le vrai nom, qui est *Gerræ*. » La ville, dont parlent Étienne » de Byzance & Pomponius-Méla, étoit sur la mer Rouge; » & celle de Pline doit être sur le » golfe Persique. Ainsi, ce n'est » point dans Pomponius-Méla » qu'il faut ôter *Carræ* pour y » mettre *Gerra*, comme le conseille Pintien. Il y a toute la » largeur de l'Arabie entre deux; » mais, ce qui seroit une corruption dans Pomponius-Méla, » est une correction dans Pline, » parce qu'il parle d'un lieu tout » différent, & que d'ailleurs elle » est conforme à ce qu'il en dit

» dans un autre endroit de son » Livre. «

CARRES, *Carræ*, autrement Carrhes. *Voyez* Carrhes.

CARRHENES, *Carrhenes*, (*a*) brave capitaine des Parthes, sous l'empire de Néron. Mécontent du gouvernement actuel, il se déclara pour Méherdate, qui étoit envoyé de Rome pour regner à la place de Gotarze. Ayant assemblé une armée, il fit sçavoir à Méherdate, que tout étoit prêt, & que s'il se hâtoit de le venir joindre, il pouvoit espérer les succès les plus heureux.

Après quelques expéditions assez heureuses, on en vint aux mains. Carrhenes fit des merveilles & dissipa tout ce qu'il avoit d'ennemis en tête. Mais, il se laissa emporter trop loin par sa valeur, & poursuivant ceux qu'il avoit mis en fuite, sans songer à s'assurer une retraite, il fut coupé par derrière & enveloppé. Avec lui périt toute l'espérance de Méherdate.

CARRHÉNIENS, *Carrheni*, Καῤῥηνοι, étoient les habitans de Carrhes. *Voyez* Carrhes.

CARRHES, *Carrha*, (*b*) Κάῤῥαι, ville de Mésopotamie, selon Ptolémée, Strabon & autres. Pline l'attribue à l'Arabie, en étendant cette contrée dans la Mésopotamie. Cette ville est célebre par la déroute de Crassus, vers l'an 53 avant Jesus-Christ. Strabon met dans la Mésopotamie, du côté de l'Euphrate, Tigranocerte, les lieux qui sont autour de Carrhes & de Nicéphorie, Chordiraze & Sinnace; & il ajoûte que ce fut dans cette dernière ville, que Suréna, général des Parthes, fit mourir Crassus, après l'avoir pris par ruse. Plutarque, dans la vie de Crassus, dit que l'armée Romaine monta sur les montagnes, appellées Sinnaques. On conjecture que ces montagnes étoient situées vis-à-vis de Carrhes, parce que Crassus, après avoir été vaincu, se retira à Carrhes, & que de Carrhes, il vint aux monts Sinnaques pour gagner la Syrie.

La ville de Carrhes, au rapport d'Étienne de Byzance, tiroit son nom de Carrha, rivière de Syrie. Ce Géographe prend ici la Mésopotamie dans un sens fort étendu. Le Tables, dressées sur Ptolémée, mettent Carrhes sur le Chaboras. Il n'est pas aisé de sçavoir si le Carrha d'Étienne de Byzance est le Chaboras de Ptolémée, ou si ce n'est qu'un ruisseau, qui tombe dans cette rivière.

Ammien Marcellin dit que Carrhes étoit une ville fort ancienne, & que de ce lieu, la route de Perse étoit partagée en deux grands chemins, celui de la gauche par l'Adiabène & le Tigre, & celui de la droite par l'Assyrie & l'Euphrate.

(*a*) Tacit. Annal. L. XII. c. 12. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 206. *& suiv.*

(*b*) Ptolem. L. V. c. 18. Strab. p. 747. Plin. Tom. I, pag. 268. Plut. Tom. I. pag. 561, 562. Flor. L. I. c. 11. L. III. c. 11. Dio. Cass. pag. 132, 133. Roll. Hist. Anc. Tom. V. pag. 291. *& suiv.* Crév. Hist. des Emp. Tom. V, p. 178, 379. *& suiv.* T. VI. p. 181.

Il y avoit à Carrhes un temple de la Lune ; & l'empereur Caracalla, étant à Édesse, où il avoit passé l'hiver, voulut aller offrir un sacrifice dans ce temple. Comme la distance ne laissoit pas d'être considérable, il ne crut pas devoir fatiguer son armée, en la menant avec lui ; & il se fit accompagner seulement de sa garde à cheval. Sur le chemin, il eut un besoin naturel, qui l'obligea de mettre pied à terre. Ce fut ce moment, où il étoit presque seul, que saisit Martialis pour lui porter un coup de poignard, si bien frappé & si juste, qu'il le fit tomber mort sur la place.

La ville de Carrhes fut depuis prise & reprise plus d'une fois par les Perses & par les Romains. Ce fut auprès de cette ville, que Galérius se vit contraint de prendre la fuite, au commencement du quatrième siècle de l'Ére Chrétienne, devant un ennemi beaucoup plus fort que lui, & qu'il avoit eu néanmoins la témérité d'attaquer avec une poignée de monde.

Les médailles nous font connoître que Carrhes étoit une ville affectionnée aux Romains, & même une colonie. Une médaille de Marc-Aurele porte, ΚΑΡΡΗΝΩΝ ΦΙΛΟΡΩΜΕΩΝ ; ce qui signifie, des Carrhéniens amis des Romains. On lit sur une autre de Caracalla ΚΑΡΡ. ΚΟΛΟ ; c'est-à-dire, la colonie des Carrhéniens. Une autre de Sévère Alexandre porte ΚΑΡΡΑ ΚΟΛ. ΜΗ ΜΕC. Δ., dont le sens est, Carrha, colonie, métropole de la quatrième Mésopotamie. Surquoi le P. Hardouin observe que du tems de cet Empereur, Émese étoit métropole de la première Mésopotamie, Édesse de la seconde, Nisibe de la troisième, & Carrhes de la quatrième. Cela se prouve, dit ce Pere, par les médailles.

Cette ville fut Épiscopale ; & la Notice de Hiérocles la met au nombre des neuf villes de l'Osrhoëne. Jean, évêque de Carrhes, signa la lettre des Évêques de cette province à l'empereur Léon. Entre les lettres de Saint Basile le Grand, la 314.e est adressée à Vitus, évêque de Carrhes ; & ce même Évêque souscrivit au premier Concile de Constantinople.

Le P. Charles de Saint Paul dit que c'est présentement Orfa. Il se trompe, puisqu'Orfa ou Orpha est l'ancienne Édesse, au rapport même de Thévenot, voyageur sçavant & exact jusqu'au scrupule. Le nom moderne de Carrhes est Héren selon les Européens, Hharan ou Charan selon les Arabes.

CARRHES, *Carrhæ*, Κάῤῥαι. On croit communément que la ville de Carrhes, dont il a été question dans l'article précédent, est la même que Charan ou Haran de l'Écriture Sainte. M. de la Martinière, s'exprime ainsi à ce sujet : » Est-elle nommée dans » l'Écriture ? Sous quel nom y » paroît-elle ? Est-ce Haran ou » Charan, dont il est parlé à » l'occasion des Patriarches ? » Question difficile, & qui vaut » pourtant bien la peine d'être » examinée. Il y a là-dessus trois

» opinions, que Cellarius rapporte.

» La première est celle du P. Hardouin, qui dit que la Mésopotamie des Patriarches étoit dans la Syrie, entre l'Euphrate & le Jourdain; & que Haran est ou Palmyre, ou quelque autre lieu de la Célésyrie. Ce Pere a avancé un sentiment nouveau dans sa Chronologie du vieux Testament, & en allegue deux preuves. La première se tire de l'inscription, ou titre du du Pseaume LIX selon les Latins, & LX selon l'Hébreu. Voici ce titre, selon la Vulgate: *Pour la fin, pour ceux qui seront changés, l'inscription du titre, Instruction à David lorsqu'il brûla la Mésopotamie de la Syrie & de Sobal, & que Joab en revenant frappa l'Idumée dans la vallée des Salines, & défit douze mille hommes.* Le voici selon l'Hébreu: *Pour le vainqueur. Sur les instrumens de musique, excellent pseaume de David, pour l'instruction, lorsqu'il faisoit la guerre contre les Syriens de la Mésopotamie, & contre la Syrie de Soba, & que Joab en revenant défit douze mille Iduméens dans le vallée des Salines.* Cellarius avoue au P. Hardouin, que cette guerre se fit à l'occident de l'Euphrate. Il ajoûte: Elle se fit contre les peuples de la Mésopotamie, qui étoient venus au secours des Syriens, & qui furent défaits aussi-bien qu'eux. Sur quoi il apporte en preuve le dixième chapitre du deuxième Livre des Rois, ou de Samuël, suivant les Bibles Hébraïques. Le P. Hardouin avoit cité, comme lui étant favorable, le 8e chapitre, verset 3, & un passage parallele, qui est au premier Livre des Paralipomenes, chapitre 18, verset 3.

» L'autre preuve du P. Hardouin se tire du Livre de Judith, chapitre 2, verset 14, où il est dit, que l'armée Assyrienne, commandée par Holopherne, passa l'Euphrate, & vint en Mésopotamie. On devoit bien s'attendre que Cellarius, étant Luthérien, rejetteroit l'autorité de ce Livre. Cependant, il fait bonne composition. Il suppose l'authenticité de cet Ouvrage. On y lit auparavant qu'il avoit déjà fait la guerre dans la Cilicie, renversé la ville de Méloth, &c. D'où Cellarius conclut qu'après cette expédition, il repassa l'Euphrate pour rentrer dans la Mésopotamie. Il ne pouvoit s'y rendre autrement. J'avoue qu'en lisant le texte même du Livre cité, tel qu'il se trouve dans la Vulgate, la réponse de Cellarius n'est pas entièrement suffisante. Je dis dans la Vulgate; car, le Grec des Septante est très-différent & beaucoup plus ample. . . .

» Sa preuve qu'Haran ne sçauroit être Palmyre, est plus forte; car, selon la Génèse, chapitre 29, verset 1, Jacob, partant de la terre de Chanaan, pour Haran de Mésopotamie, marcha vers l'Orient. Si ce lieu eût été Palmyre, ou aux envi-

» rons, il auroit dû marcher vers » le Nord. Rejettant donc ce » nouveau ſyſtême de Méſopotamie, il juge qu'il faut chercher » Haran dans celle qui eſt au de-là » de l'Euphrate.

» Sçavoir ſi Haran, ou Charran, eſt la même ville, ſi fameuſe dans l'hiſtoire Romaine, » tout ſemble porter à l'affirmative. Les Septante, à l'endroit » cité de la Génèſe, Saint Luc » dans les Actes des Apôtres, » écrivent *Charran*, *χάῤῥαν*, pour » déſigner le même lieu que la » Vulgate appelle Haran, dans » les mêmes occaſions tirées de la » Génèſe, & *Charan* dans les » Actes des Apôtres. Zonare le » nomme *Carran*, *Καῤῥάν*. Le » Géographe de Nubie nomme » *Charan* la Charres des Romains. » Saint Jérôme dit, Charran, » ville de Méſopotamie au de-là » d'Édeſſe. On l'appelle encore » à préſent Charra. C'eſt où l'armée Romaine fut défaite, & » le général Craſſus pris par l'ennemi. Ce point de l'hiſtoire » Romaine eſt purement de Saint » Jérôme. Euſebe s'étoit contenté » de dire Charran ; c'eſt la même » ville qu'on nomme encore à » préſent Carrha, & qui eſt dans » la Méſopotamie. Selon ces deux » Peres, la ville de Haran ou Charan des Patriarches, étoit donc » la même que Carrhes de l'hiſtoire Romaine. C'eſt auſſi le » ſentiment du ſçavant Bochart, » de Saumaiſe, de M. le Clerc, » de Dom Calmet, & de pluſieurs autres Sçavans du premier ordre.

» Frederic Spanheim, dans » l'hiſtoire de Job, chapitre 5, » page 85, met bien la ville de Haran auprès du Chaboras ; mais, il doute que ce » ſoit la ville de Charres, qui » étoit au nord ſur la même rivière. On peut voir plus au long » ſes raiſons dans l'endroit cité. » La Carte, jointe à cette hiſtoire » de Job, met ſur la rive droite » du Chaboras, où eſt la ville de » Carrhes, celle de Haran ; » mais, cette dernière y eſt à » plus de quarante mille pas au-deſſous de la première, & plus » près de l'entrée du Chaboras » dans l'Euphrate, que de Charres.

» Quel parti prendre ? Pour » moi, je n'en vois point de plus » raiſonnable que celui des Hommes illuſtres, qui s'accordent » à ne faire qu'une même ville » de *Charrés*, *Carrhes*, *Haran*, » *Charan*, en Méſopotamie ; & » ce qui doit achever de déterminer, c'eſt la ſignification du » mot *Charan*, ou *Haran*, dont » les noms, employés par les » Grecs & les Latins, ne ſont » qu'un emprunt. Ce mot vient » de l'Hébreu *Aharar*, qui ſignifie, *il a été brûlé*, à cauſe des » déſerts voiſins brûlés par la » chaleur du ſoleil. C'eſt ainſi que » Jérémie appelle *Harrerim* des » lieux arides ; de manière que » chez les Arabes, *Hharam* [c'eſt » ainſi qu'ils nomment cette ville] » ſignifie altéré, pour exprimer » la ſéchereſſe des environs.

» Cela convient parfaitement » à Carrhes de l'hiſtoire Romai-

» ne; car, on lit dans la vie de » Craſſus, par Plutarque, cette » deſcription des déſerts, où l'armée de Craſſus fut défaite, & » d'où il s'enfuit à Carrhes. » Ariamnes, après lui avoir perſuadé de s'éloigner des rives de » l'Euphrate, le mena au travers » de la plaine, par un chemin » d'abord uni & facile, mais qui » devint enſuite très-difficile par » les ſables profonds, où il ſe » trouva engagé, dans une campagne toute raſe & d'une affreuſe aridité, & où la vue ne » découvroit ni fin ni bornes, où » l'on pût eſpérer de trouver » quelque repos & quelque rafraîchiſſement; de ſorte que ſi » la ſoif & la fatigue du chemin » décourageoient les Romains, » la vue les jettoit dans un déſeſpoir encore plus terrible. Car, » ils ne voyoient ni de près, ni » de loin, le moindre arbre, la » moindre plante, le moindre » ruiſſeau, pas une ſeule colline, » pas une ſeule herbe verte. Ce » n'étoient par tout que monceaux de brûlantes arènes, « comme les flots entaſſés d'une » mer immenſe, qui, dans ce » déſert, enveloppoient & engloutiſſoient ſes troupes. Appien Alexandrin dit la même » choſe, & preſque dans les mêmes termes. «

CARRHES, *Carrhæ*, (a) Κάῤῥαι. On lit dans Diodore de Sicile, qu'Alexandre raſſemblant ſon armée, partit de Suſe, & que traverſant le Tigre, il vint camper au milieu d'un certain nombre de villages, qu'on appelloit les Carrhes. De-là il arriva en quatre jours de marche à Sitte, d'où il paſſa enſuite à Sambane. On lit la même choſe dans un ſupplément de Freinshémius ſur Quinte-Curſe. Il faut donc placer ce lieu, nommé Carrhes près du Tigre, entre la Suſiane & la Sittacene; ce qui montre que c'eſt mal-à-propos, que certains le confondent avec Carrhes, ville de Méſopotamie. Il devoit y avoir au moins trois cens lieues de diſtance de l'un à l'autre.

Le texte de Diodore de Sicile porte Cares, & celui Freinshémius Carrhes, qui eſt la véritable leçon.

CARRIÈRE. Dans les anciens Cirques, on appelloit Carrière le chemin, que devoient faire les biges, ou les quadriges, c'eſt-à-dire, les chariots à deux ou à quatre chevaux, qu'on faiſoit courir à toute bride juſqu'aux bornes du ſtade pour remporter le prix.

Ce terme ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, d'un bon ſujet, d'une belle matière, où on peut s'exercer à écrire, à diſcourir. Cicéron pouvoit donner une libre Carrière à ſon eſprit, & employer l'art de perſuader dans toute ſon étendue. L'Hiſtoire du tems eſt une ample & vaſte Carrière pour un Hiſtorien. Ce ſujet eſt une belle Carrière, où un Poëte peut exercer ſon génie;

O vous donc, qui brûlant d'une ardeur périlleuſe;

(a) Diod. Sicul. p. 620, 621.

Courez du bel esprit la Carrière épineuse. Boileau.

On dit dans ce sens, donner Carrière à son esprit, pour dire, se laisser emporter à son génie, s'étendre sur un sujet au de-là des bornes, pousser un éloge ou une raillerie trop loin.

CARRINAS, *Carrinas. Voyez* Sécundus.

CARRINENSIS AGER. (*a*) On appelloit ainsi un champ particulier d'Espagne. Pline, qui en parle, ne détermine point en quel lieu on doit le chercher; mais, on le reconnoît aux marques qu'il en a données. » Il y a, dit-il, » deux fontaines, qui coulent » l'une auprès de l'autre. L'une » rejette tout, l'autre engloutit » tout. » Un Auteur, cité par Ortélius, veut qu'on lise *Catinensis;* & il ajoûte que ce lieu se nomme présentement Cadima, & qu'il n'est pas loin du bourg de Tentugal, qui est situé auprès & à l'occident de Coïmbre. Il ajoûte encore que la fontaine, qui engloutit tout, est nommée Ferventia.

CARRODUNUM, *Carrodunum*, Καῤῥόδουνον, (*b*) ville de Germanie, au rapport de Ptolémée. Les cartes, dressées sur ce Géographe, placent cette ville sur la Vistule; & la plûpart des Auteurs modernes disent que c'est Cracow, que nous appellons Cracovie, qui est une grande & fameuse ville de Pologne. Le P. Briet donne cette ville au païs des Lygiens; & Cluvier, aux Bastarnes. Ce dernier dit que c'est présentement la ville nommée Lwow par les Polonois, Lewembourg par les Russes, & par abréviation Lembourg par les Allemands, & en Latin Léopolis.

Cluvier lui-même n'étoit pas bien ferme dans son opinion; & il se contredit bien clairement. Dans sa carte, il met Carrodunum sur la Vistule, au païs des Lugiens ou Lygiens, au bord septentrional de cette rivière, qui, selon lui, terminoit en cet endroit les Bastarnes, & servoit de limites entr'eux & les Lygiens. Or, cette situation ne s'accorde nullement avec celle de Lembourg, Lemberg, ou Léopol, qui n'est point sur la Vistule, mais à soixante lieues Polonoises de Cracovie, plus à l'orient, & certainement hors des bornes de la grande Germanie, qui ne s'étendoit point jusques-là, puisque Ptolémée la borne à la Vistule depuis sa source jusqu'à son embouchure. Ainsi, Cluvier se trompe; & il s'en faut bien que son sentiment soit préférable à celui des autres. C'est au contraire celui qui a les plus grandes marques de fausseté. Nous aimons beaucoup mieux la pensée de ceux, qui croyent que c'est Radom, bourg situé dans le Palatinat de Sendomir à l'orient de la Vistule, sur un ruisseau qui y tombe à Cosmice. Toutes les circonstances favorables sont pour ce lieu.

Il est vrai que les Allemands,

(*a*) Plut. T. I. p. 121.

(*b*) Ptolem. L. II. c. 11.

par une forte de complaiſance pour leur Nation, ont forgé une Germanie imaginaire, qui comprend preſque toute la Pologne; & Cellarius tâche de faire trouver une partie de la Germanie au delà de la Viſtule. Mais, c'eſt une amplification politique pour préparer un droit à l'Allemagne ſur la Pologne; & elle a été ſolidement réfutée par les Polonois. Nous ne prétendons pas cependant, que les Germains aient toujours obſervé les bornes, que leur donne Ptolémée, & qu'ils n'aient jamais fait de courſes au de-là. Ce n'eſt pas ce dont il eſt queſtion. Ptolémée eſt le ſeul qui ait parlé de Carrodunum. Il met cette ville dans la Germanie. Il faut donc la chercher dans la Germanie de cet Auteur. Or, la Germanie de Ptolémée, étoit bornée par le cours entier de la Viſtule. Carrodunum devoit donc être en de-çà; ſans quoi, cette ville n'auroit pas été de la Germanie. Auſſi, Cellarius allegue-t-il pour tout garant, Cluvier, qui certainement s'eſt trompé, ou dans ſa carte, ou dans l'explication du nom, ou vraiſemblablement dans tous les deux.

CARRODUNUM, *Carrodunum*, Καῤῥόδουνον, (*a*) ville de la Vindélicie; ſelon Ptolémée. Les Interprêtes de cet Auteur donnent à cette ville pour nom moderne Krainbourg, qui eſt une petite ville de la baſſe Bavière ſur l'Inn. C'eſt Kaibourg, ſuivant les cartes de MM. Sanſon & Baudrand.

CARRODUNUM, *Carrodunum*; Καῤῥόδουνον, (*b*) ville de la haute Pannonie, au rapport de Ptolémée. Certains croyent que c'eſt aujourd'hui Karnbourg. D'autres écrivent Kornbourg. C'eſt un bourg de la baſſe Styrie ſur le bord du Rab.

CARRODUNUM, *Carrodunum*, Καῤῥόδουνον, (*c*) ville de la Sarmatie d'Europe, ſuivant Ptolémée. Elle étoit ſituée ſur le Tyras, qui eſt préſentement le Turla ou le Nieſter. On remarque qu'Ortélius avoit fait fort ſagement, lorſqu'il avoit dit qu'il laiſſoit à ceux du païs, & qui connoiſſoient la ſituation de cette ville, le ſoin d'en deviner le nom moderne.

Cluvier ne parle que d'une ſeule Carrodunum, qu'il dit être Léopolis ou Lembourg, ainſi que nous l'avons déja remarqué. M. Baudrand a donc tort de le citer, comme s'il eût confondu celle-ci avec l'autre. Il le réfute, en parlant de la Carrodunum de Germanie, & prétend que ce n'eſt pas Lembourg, mais Cracovie. Il cite enſuite le même paſſage, pour aſſurer que la Carrodunum de la Sarmatie d'Europe eſt Lembourg. Cluvier ne dit point qu'elle fût dans la Sarmatie d'Europe; & quand il le diroit, cela ne prouveroit rien. Elle doit être ſur le Tyras, qui eſt le Nieſter; & Léopol, Lemberg ou Lembourg n'y eſt pas. Il eſt ſur la rivière de Boug. Il vaut mieux attendre avec

(*a*) Ptolem. L. II. c. 13.
(*b*) Ptolem. L. II. c. 15.
(*c*) Ptolem. L. III. c. 5.

Ortélius ; que quelque Sçavant trouve de quoi établir quelque chose de plus certain que des conjectures, auxquelles il manque la vraisemblance.

Au reste, M. Baudrand a raison de dire que cette Carrodunum est différente de celle de Germanie ; & il fait très-bien d'assurer que Ptolémée les distingue expressément.

CARROUSEL, sorte de course, accompagnée de chariots, de machines, de récits & de danses de chevaux.

L'Antiquité n'a rien eu de plus noble, ni de plus ingénieux, que l'usage des Carrousels. Pendant que le peuple s'arrêtoit à considérer ces jeux & ces exercices comme des divertissemens, les Prêtres idolâtres en faisoient des actes de religion ; les soldats, des montres de leur adresse ; & les Sçavans, des études aussi agréables qu'instructives.

Tertullien, dans son Livre des spectacles, attribue l'invention des Carrousels à Circé, cette fameuse magicienne, qu'on disoit être fille du soleil ; & il veut que ce soit elle, qui ait commencé à dresser le cirque & les courses en l'honneur de son pere. Quoi qu'il en soit, c'est apparemment de *Carrus Solis*, en Italien *Carro del Sole*, en François *Char du Soleil*, que le mot Carrousel a été formé, ou des chars & carosses qu'on y menoit.

Il n'y avoit point de fêtes plus solemnelles que ces courses, parce qu'on y voyoit une infinité de machines, de chars, d'images, de couronnes, de dépouilles & de représentations. Les Prêtres y conduisoient des victimes, & y offroient des sacrifices. On y portoit, comme aux triomphes, les raretés des provinces subjuguées ; & la pompe se faisoit avec un appareil magnifique. La plûpart des autres Nations s'efforcerent d'imiter, ou même de surpasser les Grecs & les Romains, & y ajoûterent plusieurs ornemens conformes à leur génie. Les Goths & les Germains y parurent avec des cimiers, qui servoient à les rendre plus fiers & plus terribles, quand on voyoit sur leurs têtes des dragons aîlés, des harpies, des mufles de lion & d'autres choses semblables. Les François se servirent de cottes d'armes & de devises ; & les Italiens y employerent les récits, la musique & plusieurs machines ingénieuses.

I.

Pompe ou Marche des Carrousels.

La diversité d'images, de statues, de chars, de chevaux, de machines, de concerts & de personnes, dont ces pompes étoient composées, faisoit le plus superbe & le plus bel objet du monde. Polybe & Athénée ont décrit celle du Carrousel d'Antiochus, surnommé Épiphane ou l'Illustre ; & l'on y voit que la Syrie & l'Égypte ne cédoient pas en magnificence à la Grece & à l'Italie, dans ces sortes d'appareils. Ptolémée Philadelphe ne fut pas moins magnifique dans la pompe qui précéda le superbe festin, qu'il fit aux Princes & aux Seigneurs de sa

cour dans la ville d'Alexandrie, & dont Callixene Rhodien fait le récit. Ces pompes ne sont que la montre de toutes les choses destinées aux Carrousels, pour faire admirer aux spectateurs la richesse des habits & la beauté des machines, & pour faire paroître en ordre tout ce qui compose l'appareil de ces jeux.

II.

Lice ou Carrière des Carrousels.

Les Romains, au commencement, n'eurent point d'autre cirque pour leurs courses & Carrousels, qu'un grand espace entre le bord du Tibre d'un côté, & une palissade d'épées fichées les pointes en haut, de l'autre; ce qui rendoit ces courses dangereuses. Tarquin fut le premier qui fit bâtir un grand cirque, entre le mont Aventin & le palais. Le Censeur Flaminius donna depuis un de ses prés, hors de la ville, pour en faire un autre, qui fut appellé de son nom le cirque Flaminius. Dion Chrysostôme parle de celui d'Alexandrie. Il y en a eu aussi à Constantinople, à Athènes, à Jérusalem & en plusieurs autres villes.

L'on ne voit pas aujourd'hui des cirques comme autrefois; mais, on choisit de grandes places, que l'on dispose selon le sujet des représentations, qu'on y veut faire. Toutes les grandes villes d'Espagne ont des places pour les courses. Il y a à Florence la place di Sancta Croce. Les Carrousels se font à Naples dans la place Del Pallazzo Reale; à Paris dans la place Royale, ou dans la place du Carrousel devant les Tuilleries; & à Versailles, dans une des cours des écuries du Roi. Autrefois, le roi Chilperic fit bâtir des cirques à Paris & à Soissons, pour représenter des Carrousels.

III.

Sujet des Carrousels.

Le sujet des Carrousels se prend de l'Histoire, de la Fable, des choses naturelles, des inventions poëtiques, ou du caprice; mais, il faut l'accommoder à la circonstance de la fête pour laquelle on fait le Carrousel. Les circonstances sont la naissance des Princes ou le mariage, le sacre & le couronnement des Rois, les entrées solemnelles dans les villes, les victoires célebres, &c. Les desseins des Carrousels doivent être ingénieux & bien imaginés, afin que l'esprit n'y ait pas moins de plaisir que les yeux. Ils doivent aussi être militaires & guerriers; c'est-à-dire, qu'ils doivent renfermer des combats & des défis, parce que les exercices & les courses des Carrousels sont militaires. Ainsi, pour ceux, que l'on tire de l'Histoire, ou de la Fable, on choisit des combats des Héros, ou des Divinités. Si on les emprunte de la nature, ou de la morale, on prend des choses, qui aient de l'antipathie & de la répugnance, comme les saisons, le jour & la nuit, les vices & les vertus; ou bien on prend des choses, qui, étant de même espèce, peuvent se disputer quelque avantage, comme les plantes, les métaux, &c.

IV

IV.

Quadrilles des Carroufels.

Les troupes diverfes, qui compofent les Carroufels, font nommées quadrilles, du nom Italien *fquadriglia*, diminutif de *fquadra*, qui fignifie une compagnie de foldats rangée en ordre. Dans les Carroufels célebres, les Princes font ordinairement les chefs des quadrilles. Au premier Carroufel de Louis XIV, ce Prince fut le chef de la quadrille des Romains; Monfieur, fon frere unique, de celle des Perfans; monfieur le Prince, de celle des Turcs; monfieur le Duc, de celle des Mofcovites; & monfieur le Duc de Guife, de celle des Maures. Le moindre nombre des quadrilles pour un véritable Carroufel eft de quatre, & le plus grand de douze. S'il n'y a que deux troupes, c'eft proprement une joûte; & s'il n'y en a qu'une, c'eft un tournoi ou une courfe. Ces quadrilles fe diftinguent par la forme des habits, ou du moins par la diverfité des couleurs, qu'elles choififfent.

Parmi les Grecs & les Romains, les couleurs du cirque fe diftinguerent par quatre couleurs; ce qui donna lieu à l'origine des quadrilles, blanche, verte, rouge & bleue, fi célebres dans l'Hiftoire ancienne, par les factions qu'elles cauferent fouvent. Quoiqu'il y eût quatre quadrilles, elles ne faifoient néanmoins que deux partis fous les noms de verts & de bleus, qui furent les caufes de tant de troubles à Rome, à Conftantinople, en Égypte, & dans toutes les autres parties de l'Empire.

L'ufage des quadrilles, qui eft univerfellement reçu dans tous les lieux, où l'on fait aujourd'hui des courfes & des fêtes à cheval, n'a été introduit que fort tard en France. Comme on y préféroit les exercices de valeur à ceux d'invention & de pure adreffe, on y faifoit plus de combats à la barrière, que de Carroufels; & l'on aimoit mieux s'y faire voir bons gendarmes & vaillans cavaliers, qu'adroits courtifans. C'eft pourquoi, les François n'affectoient point de faire des quadrilles & des courfes réglées, comme on fait à préfent. Le premier ufage des quadrilles commença en France fous le roi Henri IV, l'an 1606. On fit à Paris dans la cour du château du Louvre, le Carroufel des quatre élémens, repréfenté par quatre quadrilles de cavaliers, qui fortirent de l'hôtel de Bourbon.

V.

Machines des Carroufels.

On donne le nom de machines à tout ce qui n'a mouvement que par l'artifice des hommes, comme aux repréfentations de toutes fortes d'animaux, que l'on fait mouvoir, aux chars roulans, aux ftatues mobiles, &c. Le mouvement fe fait ou fur l'eau ou dans l'air, ou fur la terre. S'il fe fait fur l'eau, on y employe des vaiffeaux, ou des animaux, & des monftres artificiels, comme des baleines, des cygnes, &c. Si c'eft dans l'air, on y guinde par des

cordes, des nuées ou des oiseaux suspendus, des dragons & des animaux volans. Sur la terre, on se sert de chars, de brancards, d'animaux feints, de statues à ressorts, &c. Il y aussi des machines de guerre & de paix, de triomphes & de cérémonies sacrées. Les machines doivent être proportionnées au sujet. S'il est historique, il le faut prendre dans l'Histoire; s'il est fabuleux, dans la Fable. S'il est poëtique & d'invention, on a plus de liberté à inventer de belles choses.

V I.

Récits & harmonie des Carrousels.

Le Carrousel étant toujours une allégorie & une invention emblématique, destinée à honorer le mérite des Princes, ou à instruire, on y mêle des récits, qui font l'application de la pompe, de l'appareil, & des plus considérables machines dont il est composé. C'est pour cela qu'on y fait paroître des nymphes, de petits amours, des dieux de la Fable, des vertus, des héros, des génies, &c., qui récitent, ou chantent des vers.

L'harmonie ne manque jamais aux Carrousels, parce que ce sont des fêtes d'appareil & des réjouissances publiques. Il y en a de deux sortes, l'une militaire & guerrière, l'autre douce & agréable. La première se met en tête de chaque quadrille, pour animer les cavaliers, & pour annoncer leur venue, leur entrée dans la carrière & leurs courses. L'autre sert aux récits, & pour accompagner la pompe.

Les instrumens sont différens, selon la qualité des personnes, que l'on introduit dans ces fêtes. On donne des tymbales & des tambours aux Allemands, des clairons aux Persans, des flûtes aux Satyres, des musettes aux bergers, une lyre à Apollon & à Orphée, & ainsi des autres. Sur les machines militaires, on met des instrumens propres à la guerre; sur les machines champêtres, des instrumens rustiques; & sur les vaisseaux, des trompettes marines. On fait au son de ces instrumens, des danses de chevaux, dont les Sybarites, peuples de l'Italie méridionale, furent les premiers inventeurs. Sur quoi Athénée a remarqué que les Crotoniates, qui leur faisoient la guerre, s'étant apperçus de la coûtume, qu'avoient les Sybarites de faire danser leurs chevaux au son des trompettes, firent secrétement apprendre à leurs troupes les airs de ballets, qu'on faisoit danser à ces chevaux; & que les ayant fait sonner, quand la cavalerie des Sybarites parut, leurs chevaux, au lieu de combattre & de suivre les mouvemens des cavaliers, se mirent tous à danser; ce qui donna aux Crotoniates le moyen de les mettre en désordre & de les tailler en pieces sans beaucoup de résistance.

Ce n'est pas une chose fort surprenante, que l'on puisse dresser des chevaux à la danse, puisqu'on y dresse des chiens, des singes, des ours, & même des éléphans,

qui sont les plus lourds animaux, & qui néanmoins suivent la mesure des airs & la différence des tours.

VII.

Personnes qui composent les Carrousels.

Plusieurs sortes de personnes entrent dans la pompe du Carrousel. Le mestre de camp & ses aides, les tenans & les assaillans, les chefs des quadrilles, les hérauts, les trompettes, les pages, les valets de pied & les estafiers, les personnes des récits & des machines, les musiciens, les parrains & les juges.

Le mestre de camp, ou maréchal de camp, est celui qui conduit toute la pompe, qui regle la marche, & qui introduit dans la lice.

Les tenans sont ceux, qui ouvrent le Carrousel, & qui font les défis par les cartels, que les hérauts publient.

Les assaillans sont ceux, qui s'offrent, par leurs réponses aux défis & aux cartels, de soûtenir le contraire.

Le chef de chaque quadrille est ordinairement un Prince.

Les hérauts d'armes y sont d'ancien usage, aussi-bien que dans les tournois.

Les pages, montés à cheval, portent les boucliers des devises de leurs maîtres, & les lances de parade.

Les estafiers conduisent les chevaux de main, & font d'autres fonctions semblables. On les déguise en Turcs, en Maures, en esclaves, en sauvages, en singes, en ours & en plusieurs autres manières.

Les parrains anciennement étoient de jeunes gens, qui, dans la pompe du cirque, conduisoient les chariots, les représentations & les images des dieux. Dans les duels, les parrains étoient ceux, qu'on donnoit aux deux combattans, pour être comme leurs avocats. On en prend encore à présent par cérémonie dans les Carrousels; & chaque quadrille en a deux, quatre, ou six, selon que l'on veut rendre la cérémonie plus auguste.

Les juges sont ordinairement de vieux cavaliers, expérimentés en tous ces exercices, qui sont nommés pour présider aux courses, & pour adjuger les prix à ceux qui les ont mérités.

VIII.

Comparses des Carrousels.

La comparse est aux Carrousels ce qu'est l'entrée aux ballets, & la scene aux comédies & aux tragédies; c'est-à-dire, qu'elle est l'entrée des quadrilles dans la carrière, dont elles font tout le tour, pour se faire voir aux spectateurs, & s'aller rendre aux pavillons & aux postes qu'on leur a destinés. C'est-là que l'on remarque avec plaisir la richesse des habits, la beauté & la fierté des chevaux, l'invention des machines & toute la pompe de l'appareil.

IX.

Actions des Carrousels.

Les actions les plus ordinaires

ſont, premièrement, de rompre les lances en lice les uns contre les autres; ſecondement, de les rompre contre le quintane, qui eſt la courſe du faquin; troiſièmement, de courre la bague; quatrièmement, de courre les têtes; cinquièmement, de combattre à cheval l'épée à la main; ſixièmement, de lancer le dard; ſeptièmement, de faire la foule.

1.° Le combat des lances ſe faiſoit ainſi. Deux cavaliers armés de toutes pieces, partoient à toute bride en même tems, pour ſe rencontrer au milieu des deux extrêmités de la lice, où ils ſe pouſſoient de leurs lances, avec tant de force, que quelques-uns étoient jettés hors des arçons & portés à terre. Depuis la mort de Henri II, qui fut bleſſé mortellement d'un éclat de lance par le comte de Montgomméri, on a quitté ce combat, qui étoit auparavant le plus ordinaire en France.

2.° L'exercice de rompre les lances à la quintane eſt ancien, & fut ainſi nommé de Quintus, ſon inventeur. La quintane eſt un tronc d'arbre, ou un pilier contre lequel on va rompre la lance, pour s'accoûtumer à atteindre l'ennemi par des coups meſurés. Nous l'appellons *courſe au faquin*, parce qu'on ſe ſert ſouvent d'un faquin, ou d'un porte-faix, armé de toutes pieces, contre lequel on court. Les Italiens nomment cet exercice *la courſe à l'homme armé, & le Saraſin*, parce qu'ils repréſentent ce faquin en Turc, en Maure, ou en Saraſin. Ordinairement, c'eſt une figure de bois en forme d'homme planté ſur un pivot, afin qu'elle ſoit mobile. Elle demeure ferme, lorſqu'on la frappe au front, entre les yeux & ſur le nez; mais, lorſqu'on la touche ailleurs, elle tourne ſi rudement, que ſi le cavalier n'eſt adroit pour eſquiver le coup, elle le frappe d'un ſabre de bois, ou d'un ſac plein de terre; ce qui donne à rire aux ſpectateurs.

3.° La courſe de la bague eſt fort en uſage, parce que c'eſt le plus aiſé, le moins dangereux & le plus agréable à voir de tous les exercices à cheval.

4.° La courſe des têtes eſt nouvelle en France. Elle eſt beaucoup plus ancienne en Allemagne, où les guerres avec les Turcs, l'ont apparemment introduite. La coûtume de cette nation eſt de récompenſer les ſoldats, qui apportent les têtes des ennemis qu'ils ont tués; & les Allemands tâchent ſouvent de les retirer d'entre leurs mains. C'eſt pourquoi, ils s'exercent à courre des têtes de Turcs & de Maures, contre leſquels ils tirent le dard & le piſtolet, & en enlevent d'autres avec la pointe de l'épée, ſe courbant en courant, ce qui eſt un trait d'adreſſe auſſi grand qu'on en puiſſe montrer. On diſpoſe dans un même lieu, en diverſes diſtances, trois ou quatre de ces têtes, afin que tout d'une courſe on lance le dard à l'une, qu'on tire le piſtolet contre une autre, qu'on fende celle-ci avec une hache, ou qu'on la rompe avec une maſſe d'armes, & qu'on enleve la der-

nière avec la lance ou avec l'épée.

5.° Le combat à l'épée se fait par des cavaliers, armés de toutes pieces, qui s'approchent par trois voltes, & se donnent à chaque fois des coups d'épée sur le casque. Le Connétable de Montmorenci, n'étant encore que Maréchal de France, se rendit célebre dans cet exercice en deux tournois. La première fois, ce fut à Bayonne, lorsque la reine d'Espagne y vint trouver le Roi Charles IX, son frere; & la seconde fois, ce fut à Paris, pour les noces d'Antoine de Croui, prince de Porcian. A Bayonne, il donna un si rude coup d'épée à un Prince, contre lequel il combattoit, qu'il le renversa sur la croupe de son cheval; & à Paris, il porta par terre hors de la selle un Seigneur de qualité, qui avoit la réputation d'être un des meilleurs hommes de cheval de son tems.

6.° Le jet du dard est nommé par les Espagnols jeu des cannes, *juego de las cagnas*, parce qu'en tournoyant ils se tirent des cannes les uns contre les autres, & se couvrent de leurs boucliers pour les recevoir. Cet exercice passa des Espagnols aux provinces de France, voisines des Pyrénées. Le Roi Charles VI étant allé visiter le comte de Foix, ce Prince lui donna le plaisir de voir lancer le javelot, qui étoit le jeu le plus commun parmi les nobles du païs.

7.° La foule est une course de tous les Chevaliers les uns après les autres, sans interruption, ce que les Italiens appellent *far la fola*; & c'est par-là que finissent ordinairement toutes les courses. Après quoi la fête se termine par des feux d'artifice.

CARRUCA, *Carruca*, (*a*) nom d'une ville d'Espagne, dont il est parlé dans Hirtius Pansa. Cette ville n'est point connue d'ailleurs. Seroit-ce celle des peuples appellés Carenses dans Pline? On trouve la ville de ces peuples, nommée Caurie dans Ptolémée. Il est vrai que cette opinion ne pourroit guere s'accorder avec le récit de Hirtius Pansa; car, cet Auteur paroît mettre Carruca dans la Bétique, du côté d'Hispalis.

CARRUQUE, *Carruca*, (*b*) sorte de char. La Carruque étoit pour les gens de qualité. On l'ornoit d'argent, au rapport de Pline. Elle étoit à quatre roues, tirée ordinairement par des mules ou des mulets. Cette coûtume d'orner les Carruques d'argent, n'étoit que pour les gens de qualité. Ceux du commun les ornoient de cuivre ou d'ivoire. L'empereur Alexandre Sévere permit les Carruques argentées aux Sénateurs seulement. Mais, l'empereur Aurélien, dit Vopiscus, permit aux gens même du commun de les orner d'argent. Il y avoit des gens, selon Ammien Marcellin, qui se faisoient un honneur

(*a*) Hirt. Pans. de Bell. Hisp. p. 849. Plin. T. I, p. 229. Ptolem. L. II. c. 5.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 191.

d'aller dans des Carruques, plus hautes que les Carruques ordinaires, & d'y briller par des habits pompeux.

CARSÉENS, *Carseæ*, (*a*) Καρσέαι, peuples de l'Asie mineure dans l'Éolide. Polybe les met dans le voisinage des Mysiens. L'Histoire nous apprend que ces peuples, comme bien d'autres, se soumirent à Attale I, roi de Pergame.

CARSÉOLES, *Carseoli*, (*b*) ville d'Italie, située sur la voie Valéria, près du fleuve Télonius, ou Tolénus. Pline lit Carséolanes; & Ptolémée, Carsioles. C'est Tite-Live, qui employe le nom de Carséoles. Ces trois Auteurs attribuent cette ville aux Éques ou Équicoles. » On apprit, dit » Tite-Live sous l'an de Rome » 451, que les Marses trou» bloient les quatre mille ci» toyens, que le Sénat avoit en» voyés en colonie à Carséoles, » dans la jouissance des terres, » qu'on leur avoit distribuées. « Le même ajoûte, sous l'an de Rome 454, qu'on envoya cette année de nouveaux citoyens à Carséoles dans le païs des Équicoles, pour renforcer cette colonie.

Elle est comptée au nombre des douze colonies, qui, l'an de Rome 543, refuserent de fournir à la République les secours, qu'on leur demandoit. On peut voir à l'article de la ville de Cales, quelles furent les suites de cette affaire.

Selon Ovide, le terroir de Carséoles n'étoit point propre pour les oliviers, parce qu'il étoit froid; mais, d'un autre côté, il étoit excellent pour les moissons.

Cellarius dit que Holsténius chercha long-tems, & trouva enfin les vestiges de cette ville; que ses ruines sont situées sur la gauche de la voie Valéria, à quatre milles du lieu, qu'on nomme présentement Arsoli; & que le nom des ruines mêmes est Civita Carensia. M. de la Martinière soupçonne qu'on doit lire Carsoli, au lieu d'Arsoli. Car, ajoûte-t-il, le P. Hardouin dit que Fabretti, dans sa seconde dissertation des aquéducs, assure que l'on voit encore les restes de Carséoli dans une plaine qui en conserve le nom, & qu'on appelle Piano di Carsoli, où est un bourg, nommé Celle Carsoli; & le P. Hardouin avertit que Fabretti suit en cela Holsténius. Cellarius le cite aussi. Cependant, ils ne s'accordent guere sur ce qu'ils en empruntent.

CARSIGNATUS, *Carsignatus*, (*c*) chef d'un canton de la Galatie. Il fut défait par Eumène II, & tué depuis en combattant pour son vainqueur.

CARSITAINS, *Carsitani*. Ortélius, sur l'autorité de Macrobe, dit que c'étoit un ancien peuple d'Italie auprès du territoire de

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 215.

(*b*) Plin. Tom. I. p. 169. Ptolem. L. III. c. 1. Tit. Liv. L. X. c. 3, 12. L. XXVII. c. 9. L. XXIX. c. 15. Vell. Paterc. L. I. c. 14.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 263, 272.

Préneste, & il cite le troisième livre des Saturnales, au dix-huitième chapitre.

CARSIUS SACERDOS, (a) *Carsius Sacerdos*, vécut sous Tibere. L'an de J. C. 23, on l'accusa d'avoir fourni des bleds à Tacfarinas, ennemi du peuple Romain; mais, il fut trouvé innocent & absous.

CARSULANUS AGER, le territoire de Carsules. *Voyez* Carsules.

CARSULÉNUS [D.], (b) *D. Carsulenus*, Sénateur Romain, à qui Cicéron rend ce témoignage, qu'il pensoit très-bien touchant la République; mais, il fut chassé du Sénat par M. Antoine, qui employa pour cela la violence & les menaces.

CARSULES, (c) *Carsulæ*, ou *Carsuli*, Κάρσουλοι, ville d'Italie, au païs des Ombres. Elle étoit située dans le mont Apennin sur la voie Flaminia. Ses habitans sont nommés Carsulans dans Pline.

Tacite parle de cette ville; & ce qu'il en dit est propre à faire connoître sa situation. » Quand » les chefs de l'armée furent arri- » vés à Carsules, dit Tacite, ils » y séjournerent quelques jours, » tant pour se reposer, que pour » attendre l'arrivée des légions. » D'ailleurs, le lieu leur paroissoit » propre à camper & à recevoir » les troupes, à mesure qu'elles » arrivoient, parce qu'il étoit » découvert de tous côtés, & » qu'ils avoient derrière eux les » villes municipales les plus flo- » rissantes, d'où ils pouvoient ti- » rer tous les secours, dont ils » avoient besoin. «

Cette ville est entièrement détruite; mais, ses ruines se voyent dans le duché de Spolete, sur la route de Narni à Pérouse. On y trouve une hôtellerie, qui porte le nom de Carsula.

CARTALON, *Cartalo*, (d) fils de Malée, ou Mazée, Carthaginois. Celui-ci ayant été banni de sa patrie, pour avoir perdu une bataille, en forma le siege. Pendant ce tems là, comme Cartalon passoit près du camp, à son retour de Tyr, où, par l'ordre des Carthaginois, il étoit allé porter à Hercule la dixme du butin fait en Sicile par son pere, il répondit à ceux, par lesquels son pere lui mandoit de lui venir parler, qu'il vouloit remplir les devoirs de la religion publique, avant que de s'acquitter de ceux de la piété particulière, & passa outre. Malée, plein d'une secrete indignation contre son fils, n'osa cependant alors rien permettre à son ressentiment, de peur de violer en lui la sainteté de la religion. Quelques jours après, Cartalon ayant demandé un passe-port au peuple, retourna vers son pere; & comme il se montroit aux yeux de l'armée, qui admiroit l'habit de pourpre & la mitre sacerdotale, dont il étoit orné, Malée le

(a) Tacit. Annal. L. IV. c. 13. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 480.

(b) Cicer. Philip. 3. c. 140.

(c) Strab. p. 227. Plin. Tom. I, pag. 171. Tacit. Hist. L. III. c. 60. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 223.

(d) Iust. L. XVIII. c. 7.

prit à part. Et après lui avoir fait les reproches les plus vifs, il commanda qu'on l'attachât en croix, avec ses pompeux habits, & qu'on l'exposât d'un lieu élevé à la vue de toute la ville.

CARTARE, *Cartare*, nom d'une isle, dont parle Festus Aviénus, & que cet Auteur met sur la côte d'Espagne.

CARTASIS, *Cartasis*, (*a*) frere du Roi, qui regnoit sur les Scythes au de-là du Tanaïs, du tems d'Alexandre. Ce dernier ayant fait bâtir une ville sur le bord de ce fleuve, le prince Scythe regarda cela comme un joug, qu'on lui mettoit sur le cou. Il envoya donc Cartasis, avec un grand nombre de cavalerie, pour démolir cette ville, & chasser bien loin les troupes des Macédoniens.

CARTE, *Cartha*, (*b*) terme de Géographie. C'est une figure plane, qui représente la surface de la terre, ou une de ses parties, suivant les loix de la perspective.

Une Carte est donc une projection de la surface du globe, ou d'une de ses parties, qui représente les figures & les dimensions, ou au moins les situations des villes, des rivières, des montagnes, &c.

I. Les Anciens ont connu l'usage des Cartes Géographiques. Sans ce secours, nécessaire pour fixer leur imagination, comment auroient-ils pu assigner à tant de lieux, de villes, de montagnes & de rivières, la place qui leur convient sur le globe? De plus, ils nous ont tracé, sous certaines figures, de grandes portions de la terre. N'est-ce pas une preuve qu'ils avoient sous les yeux des Cartes de ces portions, qui, dans leur contour, représentoient ces figures? Strabon dit que les Indiens ont la figure d'un rhomboïde. Timée, qui vivoit sous Ptolémée Philadelphe, dit que l'isle de Sardaigne avoit d'abord été nommée *Sandaliotis*, parce qu'elle ressembloit à une sandale. Denys le voyageur, Strabon & d'autres, ont remarqué que le Péloponnèse avoit la figure d'une feuille de platane.

Mais, nous avons des autorités positives, qui nous assurent l'existence des Cartes anciennes. Suivant le témoignage d'Agathémere & de Diogène Laërce, Anaximandre, disciple de Thalès, fut le premier qui dressa non seulement des Cartes Géographiques, mais encore des globes terrestres, où toutes les parties du monde connu étoient représentées; ce qui ne doit s'entendre que des Grecs, puisqu'il est certain que les Égyptiens avoient de ces Cartes, dès le tems de Moïse. Aristagoras, tyran de Milet, étant venu à Sparte pour conférer avec Cléomène, y porta, selon Hérodote, une table d'airain, où l'on avoit tracé le circuit de toute la terre, la mer & tous les fleuves.

(*a*) Q. Curt. L. VII. c. 7.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XXV. p. 40. *& suiv.*

Les Romains, disciples des Grecs, eurent aussi des Cartes, non seulement de leur Empire, mais encore de tous les païs. Varron, Vitruve, Suétone, Pline & d'autres en font mention. Ptolémée donne des regles sur la manière de lever les Cartes & de faire des globes terrestres. Ces Cartes, quelquefois détaillées & à grand point, étoient exposées dans les écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse. Euménius, chef de l'école d'Autun, entre dans un long détail, au sujet de celles, qui ornoient les galeries de cette Académie. Voici comme il en parle : *Videat in illis porticibus juventus, & quotidie suspectet omnes terras, & cuncta maria, & quidquid invictissimi Principes urbium, gentium, nationum aut pietate restituunt, aut virtute devincunt, aut terrore. Siquidem illic. . . . . . . instruendæ pueritiæ causâ, quò manifestiùs oculis discerentur, quæ difficiliùs percipiuntur auditu, omnium cum nominibus suis locorum situs, spatia, intervalla descripta sunt, quidquid ubique fluminum oritur & conditur, quacumque se littorum sinus flectunt, quo vel ambitu cingit orbem, vel impetu irrumpit Oceanus.*

Mais, tous ces monumens de l'ancienne Géographie ont disparu. La Carte de Peutinger, qui est moderne en comparaison de celles, dont parlent les anciens Auteurs, n'est pas propre à nous donner une idée des Cartes Géographiques des Grecs & des Romains. Elle n'a pas été faite pour représenter l'étendue & la figure des païs, qu'elle contient. Ce ne sont que des routes, où sont marquées les distances respectives des villes, & qui, dans la partie des provinces Romaines, pouvoient servir à guider les officiers, qui conduisoient des troupes d'un lieu à un autre.

Éginhard parle de trois tables d'argent, qui faisoient partie du trésor de Charlemagne. La première, sur laquelle étoit gravée la ville de Constantinople, fut destinée au Pape par le testament de ce Prince; la seconde, qui représentoit la ville de Rome, fut envoyée à l'archevêque de Ravenne; la troisième, qui devoit faire partie des richesses, que cet Empereur laissoit à ses héritiers, contenoit les trois parties du monde alors connues. Celle-ci surpassoit les deux autres tables par le poids & par la beauté de l'ouvrage. Depuis Éginhard jusqu'au renouvellement des lettres, on ne trouve plus d'Auteur qui fasse mention des Cartes Géographiques comme existentes de son tems.

Les Cartes des Anciens n'étoient pas toutes dressées sur le même modele. Elles devoient se rapporter aux divers systêmes de leurs Géographes, qui ne s'accordoient pas entr'eux. Strabon contredit Pythéas; il combat Hipparque & Ératosthène. Celui-ci censure les Cartes antérieures; il dispute vivement contre Néarque, sur la longitude qu'on devoit donner à l'Asie. Il a dû arriver aux Géographes anciens ce qui arrive aux modernes. Plus ou moins de lumières, de nouvelles découver-

tes souvent hazardées ; des relations quelquefois infideles déplacent les villes, les montagnes, les rivières, & donnent à la terre une nouvelle figure. Les premières Cartes Espagnoles représentoient la Californie comme une presqu'isle. On en a fait ensuite une isle. On a marqué les promontoires, qui la terminoient au septentrion ; les golfes qu'ils y formoient. Enfin, après des relations plus exactes, on est revenu aux Cartes Espagnoles.

Les Anciens ont fait la même faute par rapport aux parties septentrionales de l'Europe & à quelques régions orientales de l'Asie. S'ils s'en étoient tenus à la description, qu'Hérodote avoit donnée de la mer Caspienne, Strabon, Pomponius Méla, Pline & d'autres Auteurs ne nous auroient pas débité tant de fables sur cette mer & sur les païs, qui l'environnent. Ils l'ont défigurée par leurs descriptions. Ils l'ont confondue avec le Pont-Euxin. Il ont transporté à l'orient de la mer Caspienne le mont Caucase, & par une suite de cette transposition, ils ont pris le Jaxarte pour le Tanaïs, qui se jette dans les Palus-Méotides.

II. On appelle Mappemonde une Carte, qui représente le globe entier sous deux faces différentes ; de sorte qu'elle montre d'un coup d'œil les deux hémisphères, dont on ne peut jamais voir que la moitié sur le globe. On l'appelle aussi Planisphère. Elle est comprise en deux cercles, ou qui se touchent, ou qui sont séparés. Ceux, qui se touchent, comprennent ordinairement dans l'un, l'ancien continent ; sçavoir, l'Asie, l'Afrique & l'Europe ; à quoi les bonnes Cartes ajoûtent les païs découverts depuis peu de siecles, & dont les Anciens n'ont eu aucune connoissance, c'est-à-dire, les terres australes ; & dans l'autre, le nouveau monde, qui comprend l'Amérique & les païs qui sont au nord & au midi de ce vaste continent, qu'on ne connoît que depuis fort peu de siecles. Chacun de ces deux cercles comprend la moitié du globe entier ; & c'est ce que signifie leur nom d'hémisphères.

Entre les diverses manières d'envisager le globe, il y en a deux plus ordinairement employées. La plus commune c'est de mettre au haut le pole septentrional, au bas le pole méridional, & par conséquent le levant à droite, & l'occident à gauche. Alors, le cercle, qui environne l'hémisphère, est le méridien.

Quelquefois on envisage le globe dans une telle situation, que l'un des poles est au milieu de l'hémisphère ; & alors le cercle, qui environne chaque hémisphère est l'équateur. Dans ce sens, l'un des hémisphères contient tout ce qui est au nord de la ligne équinoxiale, & l'autre tout ce qui est au midi de cette même ligne.

Les Cartes appartiennent à la géographie, ou à l'hydrographie, c'est-à-dire, à la navigation. La manière, dont elles sont dressées, est différente. Le Géographe marque, dans ses Cartes, toutes les

rivières, les montagnes, les forêts, les lacs, les villes, les bourgs, les villages & même les grands chemins. L'Hydrographe ne se soucie guere de tout ce qui est à quelque distance du rivage de la mer. Il se contente de bien tracer les mers, les embouchures des rivières, les bancs de sable, les écueils, les connoissances ou certaines marques particulières, auxquelles on peut connoître que l'on est sur telle ou telle côte, comme sont les tours, les clochers, les montagnes, les forêts, les châteaux, les maisons; en un mot, certains arrangemens d'objets, qui servent à distinguer un rivage. Il charge aussi ses Cartes de quantité de lignes, qui aboutissent à divers endroits, & sur lesquelles le pilote doit se regler, comme sur autant de guides, pour choisir le rumb de vent, qui peut le conduire, où il a envie d'aller. Il faut donc distinguer entre les Cartes géographiques & les Cartes marines. Nous allons en parler séparément.

I.

Des Cartes Géographiques.

Entre les Cartes géographiques, on en distingue de plusieurs sortes. Il y a des Cartes générales, & des Cartes particulières. Il y a encore des Cartes chorographiques, & des Cartes topographiques.

Les Cartes générales sont celles, qui représentent ou le goble entier, comme la Mappemonde, ou une partie considérable du goble, comme l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique. On appelle ces dernières les quatre parties, quoiqu'il y ait des parties essentielles du globe, qu'elles ne contiennent pas, comme les terres Arctiques, les terres Australes, les isles de Salomon, &c. On peut aussi appeller Cartes générales, celles qui contiennent toute l'étendue d'un Patriarchat, &c. A l'égard de ces Cartes générales, les Cartes chorographiques, dont nous allons parler, sont toutes particulières.

Les Cartes chorographiques sont celles, qui représentent un païs, un royaume, les États d'une république. Elles sont ainsi nommées du Grec χῶρος, d'où vient le mot de chorographie, qui est la description d'un païs. Ces Cartes contiennent encore une lisière des païs voisins, afin de montrer quel rapport a le païs décrit, avec ceux dont il est environné. Outre que les païs, qui ne sont que voisins, ne sont pas tracés avec un si grand détail, on les distingue encore du païs décrit dans la Carte, par des traits fortement marqués, & qui sont comme une espèce de chaîne, qui court le long des frontières, pour marquer quelles sont les limites, par lesquelles le païs en question est borné de tous côtés. Les divisions d'une province avec celles qui y confinent, sont tracées plus légerement par des points. La même chose s'observe dans les Cartes, qui ne représentent qu'une province. Comme elle a ses subdivisions, ses limites générales sont de gros traits; & les limites de ses différentes parties

ſont diſtinguées par des points plus fins.

On peut encore diſtinguer les Cartes chorographiques en générales & en particulières.

Les Cartes chorographiques générales ſont celles, qui, comprenant une vaſte étendue de païs, ne peuvent y marquer que les endroits les plus conſidérables, l'eſpace ne permettant point d'entrer dans un grand détail. Ainſi, une Carte chorographique générale de la France ne contient que les principales rivières, les villes de quelque importance, & tout au plus quelques bourgs célebres, avec les montagnes les plus fameuſes, &c. Telles ſont encore la Carte d'Allemagne, celles d'Angleterre, de Turquie, & autres.

Les Cartes chorographiques particulières préſentent les villes & les bourgs, ſouvent même avec un plan du lieu, comme on le pratique aujourd'hui avec ſuccès dans pluſieurs Cartes. On y trouve encore les paroiſſes, les abbayes, les mines & les routes dans un plus grand détail que dans les Cartes chorographiques générales. On peut mettre de ce nombre, les Cartes de provinces, de diocèſes, d'élections en France, de ſhires en Angleterre, &c.

Les Cartes topographiques ſont celles, qui ne contiennent qu'un petit eſpace de terrein, tel que le territoire d'une ville. Elles doivent entrer dans un plus grand détail que les autres. Tout doit s'y trouver, la moindre colline, un moulin, un chemin creux, une fontaine, un vignoble, les prairies avec leurs canaux; en un mot, toutes choſes égales, les plus détaillées ſont les meilleures.

Les Cartes les plus générales n'ont pas beſoin de ces détails. Leur uſage, à bien dire, n'eſt que de mieux faire ſentir le rapport, qu'ont entr'elles les grandes parties, dont elles ſont compoſées. Quand on veut avoir les détails, il faut regarder ſur les Cartes particulières, & même ſur les Cartes topographiques, pourvu qu'elles ſoient faites par d'habiles gens.

Dans les Cartes bien faites, le nord doit être toujours au haut de la Carte; le midi parconſéquent au bas, l'orient à la droite, & l'occident à la gauche. On appelle les Cartes diſpoſées ainſi, des Cartes bien orientées. Il y en a d'autres, où cette regle eſt mal obſervée; & on y remédie d'ordinaire, en marquant aux côtés de la Carte, où ſont les quatre points du monde. Dans d'autres, on répare ce défaut par une bouſſole, dont la fleur-de-lis indique le nord. Cette bouſſole ſe met dans quelque endroit moins chargé, & où il y a un vuide.

Dans un des coins des Cartes chorographiques, il y a ordinairement un tableau, avec une meſure, que l'on appelle échelle. Sur les Cartes générales, cette échelle contient les lieues, les milles, en un mot les diſtances itinéraires; de ſorte qu'en prenant, avec un compas, la meſure de l'intervalle, qui eſt entre deux

villes, dont on veut ſçavoir la diſtance, & rapportant enſuite l'ouverture de ce compas ſur l'échelle, on peut la ſçavoir aiſément. La juſteſſe de ces diſtances ne peut-être auſſi grande ſur les Cartes générales, que ſur les Cartes particulières. Outre cela, il y a deux choſes à remarquer.

La diſtance, que donnent les Cartes, eſt en droite ligne. C'eſt pourquoi, un voyageur ſe tromperoit fort, s'il croyoit avoir calculé ſa route avec beaucoup d'éxactitude, en comptant de cette manière. Les chemins, qui mènent d'une ville à l'autre, ont des détours, auxquels les Cartes ne ſçauroient avoir égard. On devinera donc aiſément pourquoi les diſtances, fournies par les voyageurs, ſont rarement vraies, & pourquoi elles ont beſoin d'être rectifiées par les obſervations aſtronomiques.

L'autre choſe, qui eſt à remarquer, c'eſt qu'une ville, déſignée avec pluſieurs tours, clochers, &c. occupe beaucoup plus de terrein ſur la Carte, qu'elle n'en occupe effectivement ſur le globe de la terre. On remédie à cela, en faiſant un petit rond dans l'endroit, où elle devroit être reſſerrée; & c'eſt dans ce rond, qu'il faut mettre une des jambes du compas, afin que le calcul ſoit moins vicieux.

Il y a ſouvent pluſieurs échelles dans un même tableau, ſur tout quand la Carte repréſente un païs, dont les provinces comptent différemment les diſtances. Ainſi, la France a pluſieurs échelles différentes, parce que les lieues n'y ſont pas les mêmes par tout. En Italie, les milles de Piémont, de Toſcane, de Rome, de Naples, n'ont pas le même nombre de toiſes.

Dans les Cartes topographiques, les degrés de longitude ſont également diſtans en haut ou en bas, parce que la différence en eſt peu ſenſible. Mais, dans les Cartes chorographiques, il n'y a d'ordinaire, que le méridien du milieu de la Carte, qui ſoit perpendiculaire. Tous les autres inclinent en haut vers le milieu, plus ou moins à proportion de leur longueur, c'eſt-à-dire, à proportion de l'eſpace plus ou moins grand, qu'ils occupent vers l'équateur & vers le nord. Cette inclinaiſon des méridiens d'une Carte, eſt ce qu'on appelle en Géographie, projection.

Sur les côtés de l'occident & de l'orient ſont marqués des chiffres paralleles, qui marquent les degrés de latitude de chaque partie de la Carte. Aux côtés d'en haut & d'en bas, où ſont le nord & le midi, il y a encore des chiffres paralleles, qui marquent les degrés de longitude. Dans les Cartes très-générales d'une ſimple feuille, ils ſont marqués de dix en dix, ou de cinq en cinq. Dans les Cartes moins générales, non ſeulement les degrés ſont ſéparés les uns des autres, mais même partagés en ſix parties, dont chacune vaut dix minutes; ou en douze, dont chacune vaut cinq minutes; ou en dix, dont chacune en vaut ſix; ou de quelque autre manière, qui eſt également facile à ſupputer,

pourvu que l'on sçache que les degrés se divisent en soixante parties, qu'on appelle minutes, & les minutes en soixante autres parties, que l'on appelle secondes.

Sur les Cartes chorographiques, qui, étant fort grandes, n'embrassent que peu de païs, les minutes sont distinctement chiffrées de cinq en cinq; & les degrés sont tracés d'un carractère plus fort & plus gros.

Comme les Nations ne s'accordent point sur le premier méridien, cela fait que les longitudes peuvent être exprimées par des nombres très-différens, & néanmoins être toutes également justes. Par exemple, si entre le premier méridien d'une Nation, & le premier méridien d'une autre Nation, il y a précisément une différence de dix degrés; telle ville sera à soixante degrés de longitude pour une de ces deux Nations, & ne sera qu'à cinquante pour l'autre; & on aura raison dans les deux cas. La difficulté consiste seulement à connoître les divers lieux de la terre, que les Astronomes & les Géographes ont choisi pour leur premier méridien. Il n'en est pas ainsi de la latitude. La différence ne peut venir, que d'une erreur de calcul des uns ou des autres. Les moyens d'observer la latitude sont aisés & communs, Il n'y a guere de Navigateurs, qui n'en soient capables.

Il y a des Cartes, que l'on pourroit nommer historiques, telles que celles où les champs des batailles fameuses sont distingués par deux sabres croisés, avec la date de l'année, où elles ont été données.

Les Cartes très-générales, comme la Mappemonde, n'ont pas les mêmes marques que les Cartes particulières. Dans celles-ci, les villes sont indiquées avec des fortifications ou des tours. Les bourgs, les villages, les châteaux, &c. y sont pour ainsi dire qualifiés par la manière de les représenter. Dans celles-là, les villages ne s'y trouvent point, encore moins les hameaux. Les villes n'y sont désignées que par un petit rond; encore ne fait-on cet honneur qu'aux villes les plus importantes.

I I.

Des Cartes Hydrographiques, ou Marines.

Les Cartes hydrographiques sont celles, dont se servent les gens de mer, pour diriger heureusement le cours de leur navigation, & arriver à leur but par la route la plus favorable & la plus sûre. Autrefois, lorsque les vaisseaux, n'étant point encore guidés par la boussole, n'osoient perdre la terre de vue, les Cartes hydrographiques étoient peu différentes des Cartes géographiques. Mais, lorsque cet instrument, si utile & d'un usage si aisé, eût enhardi les mariniers; on se hazarda à traverser les mers; on observa qu'en suivant tel ou tel rumb de vent, on alloit d'un certain port à un autre port. On marqua ce rumb sur les Cartes; & par ce moyen, on

eſt parvenu peu à peu à ſçavoir à peu près quel rumb mene d'un lieu donné à tel autre qui eſt propoſé. Comme on l'a déjà remarqué, les Cartes hydrographiques ne contiennent que les rivages, les embouchures des rivières, & quelque choſe de plus de celles, qui ſont navigables pour les vaiſſeaux. En quelques endroits, elles marquent une ſimple fontaine, ou un fort petit ruiſſeau, ſur tout dans les lieux, où l'on a peu d'occaſions de faire de l'eau.

Tous les vaiſſeaux n'ont pas beſoin d'une égale hauteur d'eau dans un port, en rade, &c. Les bonnes Cartes hydrographiques doivent donc marquer les ſondes, ou la profondeur d'eau, que l'on trouve le long de chaque rivage. Il eſt de la dernière importance de ſçavoir quels ſont les endroits dangereux, où le vaiſſeau pourroit périr ſur un écueil. Il faut que les bonnes Cartes indiquent ces écueils. Il y a des écueils de ſable, où le vaiſſeau, venant à être arrêté, s'engrave de plus en plus, ſur tout lorſque la marée baiſſant, l'eau qui diminue peu à peu, ne le ſoûtient plus. Il s'enſuit ſouvent la perte du vaiſſeau, auſſi-bien que celle de toutes les perſonnes & des marchandiſes, qui ſont dedans, à moins qu'un prompt ſecours & un travail ſage & bien conduit, ne dégagent le vaiſſeau. Il y a des bancs de roches, qui ſont toujours hors de l'eau, & peuvent s'appercevoir durant le jour. Il y en a d'autres, qui ſont couverts par les hautes marées, & découverts en baſſe eau. Il y en a d'autres enfin, qui ne ſe découvrent jamais. C'eſt aux Cartes hydrographiques à avertir des ces dangers, & même à les ſpécifier; par exemple, à déſigner ſi ce ſont des bancs de ſable ou de roche, quelle eſt leur poſition au plus juſte, combien il y a d'eau en haute ou en baſſe marée. Car, tel écueil eſt funeſte à un vaiſſeau de guerre, ſur lequel une barque paſſera à pleines voiles, ſans courir le moindre riſque.

L'aiguille aimantée eſt ſujette à des variations, qui ne viennent pas de ſon inconſtance, mais de l'inégalité de la matière magnétique, qui agit plus ou moins ſur elle en différens endroits. Une bonne Carte devroit marquer les variations de la bouſſole.

Il y a diverſes ſortes de Cartes hydrographiques. On appelle Cartes plates, Cartes au point plat, ou Cartes au point commun, celles ou les méridiens, auſſi-bien que les paralleles, ſont repréſentés par des lignes droites, paralleles entr'elles & ſans aucune projection. On leur a donné longtems la préférence à cauſe de la facilité de l'uſage, parce que les degrés de latitude y ſont repréſentés par des parties égales comme ſur le globe, & que par conſéquent les échelles y ſont auſſi diviſées en parties égales. C'eſt ce qui fait paroître l'uſage de ces échelles d'autant plus facile, qu'une ſeule ſuffit pour meſurer toutes ſortes de diſtances. Cependant, ces prétendus avantages, qui ont fait préférer ces Cartes plates, ne

ſont qu'apparens, puiſque par la nature de la Carte plate, ces diſtances ſont ſenſiblement fauſſes, auſſi-bien que les airs de vent. Et de plus, on ne peut en conclure la longitude & le lieu de l'arrivée; c'eſt-à-dire, qu'on ne ſçauroit pointer cette ſorte de Carte, qu'après pluſieurs opérations longues & embarraſſantes.

Let Cartes réduites, ou les Cartes au point réduit, ſont celles, où les degrés de longitude ſont marqués en parties égales, & ceux de latitude en parties inégales, qui vont en augmentant vers les poles, parce que dans les Cartes hydrographiques, on eſt obligé de tirer des rumbs, ou airs de vent en lignes droites, faiſant des angles égaux; d'où l'on démontre que néceſſairement les méridiens ou les lignes du nord-ſud ſont paralleles entr'elles, & qu'elles diviſent l'équateur & toutes les lignes d'eſt-oueſt en parties égales, pour repréſenter les degrés & les minutes de longitude, qu'enfin les parties, qui repréſentent les degrés & les minutes de latitude, doivent augmenter dans la proportion des ſécantes. Il s'enſuit de-là que les Cartes plates ſont abſolument fauſſes, puiſque marquant les rumbs de vent en lignes droites, elles ont les degrés de latitude en parties égales. Naviguer avec les Cartes réduites, s'appelle en termes de marine, naviguer par le réduit ou ſur le rond.

Il ſemble que ce qui a rebuté bien des pilotes de ſe ſervir des Cartes réduites, ce ſoit la difficulté d'y trouver l'échelle. Mais, outre qu'on a bien diminué cette difficulté par des méthodes, auxquelles il eſt aiſé de s'accoûtumer, cette prétendue difficulté peut-elle être miſe en balance avec l'exactitude, qui ſe trouve dans les Cartes réduites, & la fauſſeté qui accompagne généralement toutes les Cartes plates? Il eſt vrai que dans de petites diſtances, ce défaut de fauſſeté n'eſt guere ſenſible; mais, dans l'art de la marine, on ne doit rien négliger, & ce qui eſt un léger défaut dans un court voyage, devient une erreur capitale dans un voyage de long cours. Ajoûtez à cela une plus grande facilité de pointer les Cartes réduites que les autres, puiſque ſans ſe ſervir du quartier de réduction ou de tables, on trouve la longitude & le lieu de l'arrivée.

On appelle pointer la Carte, trouver avec la pointe du compas le cercle de latitude, où le vaiſſeau eſt probablement arrivé, ou quel air de vent il faut faire pour arriver à un lieu propoſé. Le pointage de la Carte eſt la manière d'y connoître le point de longitude & de latitude, où l'on préſume par eſtime que le vaiſſeau eſt arrivé. Il eſt ſi ordinaire, que l'eſtime trompe les pilotes, que l'on a inventé cette expreſſion, *naviguer par terre*, pour marquer le chemin que l'on fait encore au de-là du terme, que le pilote avoit fixé pour arriver au lieu de la deſtination; de ſorte que l'on eſt encore en mer, quand par ſon eſtimation, on devroit être à terre. Cet excès eſt beaucoup moins dangereux,

reux, que lorsque se croyant encore loin de terre, il va briser son vaisseau contre les côtes. Il n'y en a que trop d'exemples.

CARTE ITINÉRAIRE. (a) L'étendue des conquêtes des Romains, & la distance où étoient de l'Italie, les païs dans lesquels on en voyoit des armées, dont les marches devoient être réglées d'avance, firent sentir la nécessité d'avoir des Cartes Itinéraires, sur lesquelles les stations des troupes & la distance d'une station à l'autre, pussent être marquées distinctement. Nous voyons par plusieurs passages de Pline, que sur les Cartes Itinéraires d'Agrippa, on marquoit les distances avec une précision assez grande, pour rendre sensible la différence de quelques milles, qui se trouvoit entre la mesure d'un païs, donnée par les Géographes Grecs, & celle qu'en donnoient ces Cartes. Sous les Empereurs, on distribuoit de semblables Cartes aux Généraux, que l'on envoyoit en expédition, aux Magistrats chargés de régler la marche des troupes, & même à ceux qui avoient l'inspection des voitures publiques.

Les copies de ces Cartes, distribuées aux Généraux & aux Magistrats, ne contenoient qu'un païs particulier; & l'usage, que l'on faisoit de ces copies, obligeant à les renouveller continuellement, il est visible que l'on en devoit conserver des prototypes ou des originaux. M. Fréret croit que la Géographie de l'Anonyme de Ravenne, écrite après la destruction de l'empire d'Occident, comme l'a fait voir le sçavant Éditeur de cet Ouvrage, a été manifestement composée sur une semblable Carte Itinéraire, de laquelle l'Auteur avoit copié les routes, mais en omettant les distances. On doit conclure de-là, selon M. Fréret, qu'il s'étoit conservé quelques copies de ces Cartes Itinéraires dans les bibliotheques, même après la destruction de l'empire d'Occident. Cependant, il n'est fait aucune mention de ces Cartes Itinéraires dans les Écrivains du moyen âge.

CARTEIA, *Carteia*, (b) Καρτηΐα, ville d'Espagne, qui, selon Tite-Live, étoit située sur un golfe de l'Océan, à l'endroit où la mer commençoit à s'élargir. Cet Auteur parle plus d'une fois de cette ville.

L'an de Rome 581, il vint d'Espagne à Rome une députation d'une espèce singulière. Plus de quatre mille hommes, qui se disoient nés de soldats Romains, & de femmes de ce païs, demandoient qu'on leur assignât quelque ville, où ils pussent s'établir. Le Sénat leur ordonna de se présenter au Préteur Carnuléius, & de lui donner leurs noms, avec pouvoir à ce Magistrat d'affranchir ceux d'entr'eux qu'il voudroit, & de les

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 174, 175.

(b) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 30, 31. L. XLIII. c. 3. Pomp. Mel. pag. 141. Plin. Tom. I. pag. 136, 140. Pauf. pag. 378. Strab. pag. 140. *& seq.* Ptolem. L. II. c. 4. Dio. Caff. pag. 233. Roll. Hist. Rom. T. IV. p. 502.

faire conduire à Carteia, sur les bords de l'Océan. On laissoit aux habitans de cette ville la faculté de rester chez eux; à condition qu'ils y formeroient une colonie avec ces nouveaux venus, & de partager avec eux les terres, qu'on leur désigneroit. On donna à cette colonie le droit du Latium, & elle fut appellée la colonie des Affranchis.

Les meilleurs auteurs Espagnols, qui ont été suivis par Ortélius & Cellarius, croyent que la ville de Carteia, dont parle Tite-Live, n'est pas la même que celle, qui étoit immédiatement après Calpé; & ils la placent généralement aux environs d'un lieu qui se nomme Conil. Rodérico Caro dit que Rocadillo est la Carteia, dont parle Tite-Live au quarante-troisième Livre. Le même Auteur, dans un autre endroit, assure que la Carteia de l'historien Romain & la Carteia proche Lepe n'étoient point différentes. Il est surprenant que Rodérico Caro ait passé sous silence le passage du vingt-huitième Livre de Tite-Live. Cellarius prétend que Bæsippo étoit la Carteia de cet Historien, quoique tous les anciens Géographes parlent de Bæsippo, comme d'une ville éloignée de l'autre. Mais, M. Conduitt trouve que les deux passages de Tite-Live prouvent que Carteia étoit située à Rocadillo. Cette Carteia n'étoit point la même ville que Carteia proche de Lepe; car, celle-ci est au nord-ouest de Cadis, assez avant dans le païs, sur le bord d'une rivière, & non pas sur le bord de l'Océan. On ne peut pas dire non plus que Conil soit située à l'endroit, où la mer commençoit à s'élargir. Car, la mer est un Océan dans le lieu où cette ville est située. D'ailleurs, il n'y a point de port à Conil, ni dans aucun autre lieu entre le cap de Trafalgar & Cadis.

Pour bien entendre le premier passage de Tite-Live, il faut remarquer que par le détroit *Fretum*, il a désigné cette partie de la mer Méditerranée, qui étoit la plus étroite, & que les anciens Géographes placent ordinairement entre les colonnes d'Hercule. C'est-là que commence l'Océan, selon Tite-Live. En donnant ce sens aux paroles de cet Historien, on voit clairement que Rocadillo est le même lieu que Carteia, comme on en pourra juger par le passage entier de Tite-Live: *Lælius interim freto in Oceanum evectus, ad Carteiam classe accessit. Urbs ea in ora Oceani sita est, ubi primùm è faucibus angustis panditur mare.*

Il faut remarquer en passant que dans le quarante-troisième livre de Dion Cassius, on doit changer Βαρτία ou Καρτία en Καρτηΐα. Louis Nunnez a fait cette correction dans son *Hispanica.*

Hirtius Pansa, vers la fin de son Livre de la guerre d'Espagne, dit que Carteia étoit à cent soixante-dix milles de Cordoue. Cette distance convient exactement à Rocadillo. Les anciens Géographes font mention de Carteia, après avoir parlé de Calpé. Pomponius-

Méla, par exemple, ayant décrit ce lieu fort exactement, ajoûte tout de suite ce qui regarde Carteia. *In eoque Carteia, &c.* Strabon rapporte que la ville de Calpé est à quarante stades de la montagne de même nom; que c'est une ville ancienne & considérable, & un ancien port des Espagnols; que quelques-uns croyent qu'elle a été fondée par Hercule; que Timosthène dit qu'elle a été autrefois nommée Héraclée, &c. Casaubon, dans ses notes sur ce passage, croit que l'on doit lire Καρτηΐα πόλις. » Car, » ajoûte-t-il, il paroît que c'est » d'elle-même que Strabon veut » parler, d'autant qu'il ne donne » point ailleurs la situation de » cette ville, dont cependant il » fait si souvent mention dans la » suite; au lieu que je ne trouve » pas qu'aucun des Anciens ait » seulement nommé la ville de » Calpé. « Bochart, dans sa Géographie sacrée, confirme le sentiment de Casaubon. » Ce n'est » pas sans raison, dit-il, que l'on » a avancé que Carteia a porté » autrefois le nom d'Héraclée, » pour marquer qu'Hercule en a » été le fondateur; car, les Phéni» ciens nommoient leur Hercule » Μέλκαρθον. « Philon de Byblos, dans son Histoire tirée de Sanchoniaton, & dont Eusebe nous a conservé quelques fragmens, dit que Melcarthus, autrement Hercule, étoit né à Démarunte. Ce nom de Melcarthus ne veut dire autre chose que Melech-Kartha, qui signifie Roi de la ville [de Tyr]. Ainsi, de Melcarthus ou Melech-Cartha on a appellé Melcarthéia la ville bâtie par Hercule le Phénicien; & dans la suite, on l'a simplement nommée Cartheia ou Carteia sans *h* pour abréger.

On a des médailles déterrées à Rocadillo, qui confirment le sentiment de Bochart. L'on voit sur ces médailles la tête & la massue d'Hercule, & au revers des thons. Strabon & Pline disent que ces poissons étoient fort communs proche de Carteia; & l'on en trouve encore beaucoup près de Rocadillo. On sçait de plus que les Phéniciens fonderent la plûpart des villes qui étoient sur cette côte, & il est probable que Carteia étoit un de leurs plus anciens établissemens. La situation de cette ville étoit fort agréable. Elle avoit une baye, & de l'autre côté une rivière qui baignoit un païs fertile. Sa hauteur la rendoit forte, & lui fournissoit un bel aspect.

L'Itinéraire d'Antonin nomme cette ville *Calpe-Carteiam.* Il est vraisemblable que ces mots signifient *Carteia ad Calpen*, pour la distinguer d'une autre Carteia, qui étoit dans la Celtibérie, & dont Tite-Live a fait mention au vingt-unième Livre. Strabon parle d'une ville, nommée Cartalias; & il la place auprès de Sagunte; ce qui s'accorde avec la situation, que Tite-Live donne à Carteia dans la Celtibérie.

Quelques Écrivains prétendent que Gibraltar est l'ancienne Héraclée; mais, Pline, Pomponius-Méla & les autres anciens Géo-

graphes ou Hiſtoriens, à la réſerve de Strabon, ne diſent point qu'il y ait eu une telle ville de ce côté-là.

Enfin, quelques-uns ont placé Carteia à Tarifa ou à Algézeira, mais ſans aucun fondement; car, quoiqu'il y ait de grandes ruines dans ce dernier lieu, on n'en ſçauroit inférer que ce ſoient les reſtes d'une ville Romaine, puiſqu'on n'y trouve ni marbres, ni Inſcriptions, ni médailles.

On ne voit aujourd'hui à Rocadillo, que quelques chaumières & une tour quarrée & moderne, qui paroît avoir été élevée ſur les fondemens d'un édifice beaucoup plus grand. Il n'eſt pas difficile de découvrir les traces des murailles de l'ancienne ville; & il ſemble qu'elles avoient environ deux milles d'Angleterre de circonférence. L'eſpace intérieur eſt rempli de maſures, parmi leſquelles on apperçoit un grand nombre de morceaux de marbre très-beau & bien travaillé, auſſi-bien qu'une infinité de fragmens de vaiſſeaux de terre rouge. On regarde ces vaiſſeaux de terre comme une marque certaine d'une ville Romaine; & on croit qu'ils avoient été faits de l'argile de Sagunte, dont les Romains ont ſouvent parlé.

On voit auſſi à Rocadillo les reſtes d'un édifice fait en demi cercle, & élevé ſur des arcades. Il a une pente inſenſible, & ſemble avoir été une eſpèce de théâtre.

On a déterré, près de la tour quarrée dont il vient d'être parlé, un piédeſtal de marbre d'une ancienne ſtatue, ſur lequel on voit encore les marques des pieds de la ſtatue, les extrêmités de la draperie, & les lettres *VARIA-MARCE* très-bien gravées. On prétend qu'on y a lu autrefois ces trois autres lettres *L L A.* Les autres Inſcriptions, qui ſe trouvent ſur ce piédeſtal, ſont preſque entièrement effacées & mal-gravées.

Rocadillo eſt arroſé par la rivière de Guadarranque, qui eſt fort profonde, & qui a ſa ſource à Caſtellar, éloigné d'environ quatre lieues. On voit le long de cette rivière quantité de maçonnerie & les reſtes d'un ancien quai. On trouve auſſi vers l'orient ſur une hauteur peu éloignée, des ruines conſidérables d'un château quarré, qui paroît avoir été un ancien édifice très-fort. Les gens du païs l'appellent Caſtillon.

Tous les Eſpagnols, qui habitent aux environs des ruines de Rocadillo, diſent que ce ſont les reſtes d'une ville des Payens, que l'on appelloit *Carthago.* La tradition a changé le nom de *Carteia* en celui de *Cartago*, qui étoit beaucoup plus connu.

Au reſte, Pline aſſure que la ville de Carteia fut appellée par les Grecs Tarteſſos. Strabon, Pauſanias & Pomponius-Méla aſſurent la même choſe, ſans dire pourtant que ce nom de Tarteſſos venoit des Grecs. Le nom de Carteia n'eſt pas moins corrompu dans le texte de Pauſanias, que dans ceux de Dion Caſſius & de Strabon. On y lit Carpia, pour

Carteia. Ptolémée donne cette ville aux Bastules.

CARTEIA, *Carteia*, (a) Καρτηία, autre ville d'Espagne, située vers le centre de ce païs. Elle appartenoit aux Olcades. C'étoit, au rapport de Tite-Live, une ville opulente & la capitale du canton. Annibal, s'en étant rendu maître, en abandonna le pillage à ses soldats. Les autres villes, beaucoup moins fortes, pour éviter un pareil traitement, lui ouvrirent leurs portes, & s'obligerent à lui payer un tribut.

Cette ville est la même, que Polybe nomme Althée. *Voyez* Althée.

CARTEIENS, *Carteii*, (b) peuples d'Espagne, selon Tite-Live. Mais, on croit avec raison, qu'il faut lire Vaccéens, au lieu de Carteiens, dans le passage de notre Historien.

CARTEL, sorte d'écrit qu'on envoye à quelqu'un pour le défier à un combat singulier, soit pour des tournois, soit pour un duel. On dit que l'usage des Cartels & des défis est fort ancien, & qu'on en trouve divers exemples dans Homère, Virgile & autres poëtes Grecs & Latins.

CARTHA, *Cartha*, (c) ville de Palestine, selon les Notices de l'Empire. Elle étoit entre Tyr & Béryte, suivant Servius sur ces vers de Virgile :

Resonat magnis plangoribus Æther.
Non aliter quàm si immissis ruat hostibus omnis.
Carthago, aut antiqua Tyros.

Servius croit que Virgile a voulu faire entendre par ces mots, *l'ancienne Tyr*, le nom qu'avoit eu autrefois Carthage. Car, dit-il, elle fut nommée auparavant Byrsa, ensuite Tyros, & enfin Carthage de Cartha, petite ville d'où étoit Didon, entre Tyr & Béryte. Cette nomenclature si mal placée seroit froide & indigne de Virgile, dans une description aussi animée que celle où ces vers sont inserés. Il parle de Tyr en Phénicie, à laquelle les Phéniciens d'Afrique ne prenoient pas moins d'intérêt qu'à leur nouvel établissement, parce qu'ils la regardoient toujours comme leur ancienne patrie. L'explication de Servius porte à faux ; mais, elle est utile ; en ce qu'elle nous apprend qu'il y avoit en Phénicie une ville nommée Cartha, dont il marque la situation, qu'il avoit prise sans doute dans quelque Géographe ancien. Ce qui semble en diminuer un peu le prix, c'est que ce nom n'étoit peut-être point le nom particulier de cette ville, mais un mot Phénicien, qui signifioit une ville en général. Au lieu de l'Hébreu *Kereth*, employé dans le Livre de Job & dans celui des Proverbes, les Chaldéens disoient Cartha. Les Phéniciens, dont la langue est un dialecte de la langue Hébraïque, appelloient sans doute

(a) Tit. Liv. L. XXI. c. 5.
(b) Tit. Liv. L. XXI. c. 5.
(c) Virg. Æneid. L. IV. v. 668. *& seq.*

Cartha une ville, comme faiſoient les Chaldéens. Cependant, Joſué donne le nom de Cartha à une ville particulière, ainſi qu'on peut le voir dans l'article ſuivant.

CARTHA, *Cartha*, (a) ville de Paleſtine, ſituée dans la tribu de Zabulon. Cette ville fut donnée, avec toutes ſes dépendances, aux Lévites de la famille de Mérari, au rapport du Livre de Joſué. C'eſt au trente-quatrième verſet du vingt-unième chapitre, qu'il eſt fait mention de Cartha; & à l'antépénultième verſet, il eſt parlé de Carthan, qui étoit une autre ville de la tribu de Nephthali. Aucune de ces deux villes ne ſçauroit être celle, dont il a été queſtion dans l'article qui précede, puiſque celle-ci étoit dans la Phénicie.

CARTHAGE, *Carthago*, (b) Καρχηδών, une des plus célebres villes qu'il y ait eu dans l'antiquité, pour ſa grandeur, pour ſa puiſſance, pour ſon commerce, pour ſa rivalité avec Rome. Elle étoit ſituée ſur le bord de la mer, dans l'Afrique proprement dite, dont elle fut la capitale.

I. L'on ne conteſte point que ce ne fût une colonie de Tyr, ville de Phénicie; ce que Polybe atteſte, lorſqu'il dit que les Carthaginois envoyoient tous les ans à Tyr offrir des prémices aux dieux de la patrie. Mais, les Auteurs varient beaucoup ſur l'époque de l'établiſſement de Carthage. Appien, dans l'Hiſtoire des guerres Puniques, dit que les Phéniciens l'avoient bâtie cinquante ans avant la priſe de Troye; & Euſebe approuve ce ſentiment dans ſa Chronique. Velleius Paterculus la met ſoixante-cinq ans avant la fondation de Rome. Juſtin, ſoixante-douze ans auparavant; Tite-Live, quatre-vingt-treize ans, c'eſt-à-dire, deux cens quatre-vingt-ſeize ans après la priſe de Troye, & dit qu'elle fut détruite l'an de Rome 607. Joſephe prétend, après Méandre, qui, dans ſon hiſtoire des rois Grecs & Barbares,

(a) Joſu. c. 21. v. 32, 34.

(b) Appian. p. 1. *& ſeq.* Vell. Paterc. L. I. c. 6. *& ſeq.* L. II. c. 1. *& ſeq.* Juſt. L. IV. c. 2. L. V. c. 4. L. XII. c. 13. L. XVIII. c. 2. *& ſeq.* L. XIX. *& ſeq. lib.* Tit. Liv. L. IV. c. 29. L. VII. c. 27, 38. L. IX. c. 43. Epitom. L. XIII. L. XIV. L. XVI. L. XIX. L. XXI. c. 1, 2, 3. *& ſeq.* L. XXII. c. 1, 2. *& ſeq.* L. XXIII. *& ſeq. lib.* Joſeph. de Bell. Judaïc. pag. 807. in Apion. L. I. pag. 1043. Virg. Æneid. L. I. v. 16. *& ſeq.* L. IV. v. 97. *& ſeq.* L. X. v. 12, 54. Flor. pag. 33. *& ſeq.* Strab. pag. 832. *& ſeq.* Pomp. Mel. pag. 29, 30. Ptolem. L. IV. c. 3. Plin. Tom. I. pag. 107, 241. *& ſeq.* Tom. II. pag. 178. *& ſeq.* Diod. Sicul. pag. 217, 242. *& ſeq.* Pauſ. pag. 22, 85. *& ſeq.* Herod. L. I. c. 166, 167. L. III. c. 17. *& ſeq.* L. VII. c. 165. *& ſeq.* Q. Curt. L. IV. c. 2, 4. L. X. c. 1. Plut. Tom. I. pag. 236. *& ſeq.* Jerem. c. 7. v. 18. c. 44. v. 17. *& ſeq.* Ezech. c. 27. v. 12. Tacit. Hiſt. L. I. c. 76. Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. pag. 101, 102, 103, 104. *& ſuiv.* Tom. II. pag. 186, 330. *& ſuiv.* Tom. III. pag. 178. *& ſuiv.* Tom. V. pag. 848. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. I. pag. 150. *& ſuiv.* Tom. IV. pag. 8, 264, 395. *& ſuiv.* Tom. V. p. 82, 91. *& ſuiv.* Tom. VII. pag. 81, 82. Tom. IX. pag. 68. *& ſuiv.* Tom. XVI. pag. 159. *& ſuiv.* Tom. XVII. p. 217. Tom. XVIII. p. 16, 180. T. XXI. p. 121. T. XXVI. p. 10. *& ſuiv.* Tom. XXVIII. p. 260, 261. *& ſuiv.*

avoit parlé de ceux de Tyr & de Phénicie, que Carthage fut bâtie l'an 144, après que les fondemens du temple de Salomon furent jettés; ce qui dut arriver huit cens soixante - huit ans avant Jesus-Christ.

Pour concilier ces différentes opinions, il faut distinguer, pour ainsi dire, diverses époques de la fondation de Carthage. Celle du premier établissement Phénicien, c'est-à-dire, des premiers comptoirs fondés par les habitans de Tyr, sur la côte où Carthage fut bâtie dans la suite, peut remonter à l'an 1230 avant l'Ére Chrétienne; & c'est à quoi se réduit le passage d'Appien. Il ne peut être vrai que dans ce sens. La véritable fondation de Carthage est postérieure de plusieurs siecles. Ce ne fut que vers l'an 904, que l'on bâtit la citadelle, ou la partie de la ville, nommée Byrse. Carthage, ou la nouvelle ville, fut construite vingt-un ans après, c'est-à-dire, l'an 883. Sa durée a été de sept cens trente-sept ans, comme le dit l'ancien Caton en termes exprès dans une de ses harangues au Sénat de Rome, que Solin nous a conservée. L'Ére de cette ville finit avec elle, l'an 146 avant J. C.; ce qui nous donne, en remontant, ainsi que nous venons de le dire, l'année 883 pour l'époque de sa fondation.

On attribue pour l'ordinaire l'établissement de Carthage à Élisse, princesse Syrienne, plus connue sous le nom de Didon. Ithobal, roi de Tyr, & pere de la fameuse Jézabel, nommé dans l'Écriture Ethbaal, étoit son bisayeul. Elle avoit épousé Acerbas, son proche parent, appellé autrement Sicharbas & Sichée, Prince extrêmement riche; & elle avoit pour frere Pygmalion, qui regnoit à Tyr. Celui-ci ayant fait mourir Sichée, dans le dessein de s'emparer de ses grands biens, Didon trompa la cruelle avarice de son frere, s'étant retirée secrétement avec tous les trésors de Sichée. Après plusieurs courses, elle aborda enfin sur les côtes de la mer Méditerranée, au golfe sur lequel étoit située Utique, dans le païs appellé l'Afrique proprement dite, à six lieues de Tunis, & s'y établit avec sa petite troupe, ayant acheté un terrein des habitans du païs.

Ceux, qui aiment à repandre par tout du merveilleux, disent que Didon acheta autant de place, qu'en pourroit environner une peau de bœuf, afin que ces gens, fatigués d'une longue navigation, pussent s'y reposer jusqu'au jour de son départ; qu'elle fit couper cette peau en lanières extrêmement déliées, & que par ce moyen, elle enferma un espace beaucoup plus vaste, qu'elle sembloit n'en avoir demandé. Ce fut de-là que ce lieu prit depuis le nom de Byrse. Après cela, comme les peuples des environs, attirés par l'espérance du gain, venoient en foule vendre toute sorte de denrées à leurs nouveaux hôtes, & que plusieurs même s'établissoient parmi eux, il se forma une espèce de ville du concours de tant de monde. Les habitans d'U-

tique leur envoyerent des présens comme à leurs parens, avec des ambassadeurs pour les exhorter à bâtir une ville au lieu même, où le destin leur avoit fait trouver une demeure. Les Africains eux-mêmes s'attacherent par affection à les retenir. Ainsi, du consentement de toute l'Afrique, on fonda Carthage, à la charge qu'il seroit payé un tribut annuel pour la place sur laquelle on la fondoit. On trouva la tête d'un bœuf dans les premiers fondemens, qu'on creusa; augure, qui marquoit à la vérité que cette terre étoit d'un grand rapport; mais qu'il falloit la cultiver avec un grand travail, & que la ville seroit éternellement esclave. Pour détourner ce pronostic, on en traça le plan dans un autre endroit. Une tête de cheval, qu'on y trouva, & qui présagoit que le peuple seroit puissant & belliqueux, marqua une place à bâtir la ville sous des auspices plus favorables. La renommée y attira une si grande affluence de Nations différentes, qu'elle devint en peu de tems aussi vaste que peuplée. On appella cette ville, *Carthada*, Carthage; nom, qui, dans la langue Phénicienne & dans la langue Hébraïque, qui sont fort semblables, signifie la nouvelle ville.

Didon, dans la suite, fut recherchée en mariage par Iarbas, roi de Gétulie, qui menaçoit de lui faire la guerre, si elle ne consentoit à sa proposition. Didon, qui s'étoit engagée, par serment, à ne passer jamais à de secondes noces, ne pouvant se résoudre à violer la foi, qu'elle avoit jurée à Sichée, demanda du tems comme pour délibérer, & pour appaiser les manes de son premier mari, par des sacrifices qu'elle lui offriroit. Ayant donc fait préparer un bûcher, elle monta dessus; & tirant un poignard, qu'elle avoit caché sous sa robe, elle se donna la mort.

Virgile a changé beaucoup de choses dans cette Histoire, en supposant qu'Énée, son héros, étoit contemporain de Didon, quoiqu'il se soit écoulé plusieurs siecles entre l'un & l'autre. On lui pardonne aisément cette licence, excusable dans un Poëte, qui n'est point astreint à l'exactitude scrupuleuse d'un Historien; & l'on admire avec raison le dessein spirituel de Virgile, qui, voulant intéresser à sa poësie les Romains, pour qui il écrivoit, trouve le moyen d'y faire entrer la haine implacable de Carthage & de Rome, & en va chercher ingénieusement les semences dans l'origine la plus reculée de ces deux villes rivales.

Carthage, qui avoit eu de très-foibles commencemens, s'accrut d'abord peu à peu dans le païs même. Mais, sa domination ne demeura pas long-tems enfermée dans l'Afrique. Cette ville ambitieuse porta ses conquêtes au dehors, envahit la Sardaigne, s'empara d'une grande partie de la Sicile, & se soumit presque toute l'Espagne; & ayant envoyé de tous côtés de puissantes colonies, elle demeura maîtresse de la mer pendant plus de six cens ans, &

ſe fit un État, qui le pouvoit diſputer aux plus grands Empires du monde, par ſon opulence, par ſon commerce, par ſes nombreuſes armées, par ſes flottes redoutables, & ſur tout par le courage & le mérite de ſes capitaines. La date & les circonſtances de pluſieurs de ces conquêtes ſont peu connues. Nous reviendrons là-deſſus, après que nous aurons donné une deſcription topographique de la ville de Carthage.

Cette ville contenoit, au commencement de la guerre contre les Romains, ſept cens mille habitans. Elle étoit ſituée dans le fond d'un golfe, environnée de mer en forme d'une preſqu'iſle, dont le cou, c'eſt-à-dire, l'iſthme qui la joignoit au continent, étoit large d'une lieue & un quart. La preſqu'iſle avoit de circuit dix-huit lieues. Du côté de l'occident, il en ſortoit une longue pointe de terre, large à peu près de douze toiſes, qui, s'avançant dans la mer, la ſéparoit d'avec le marais, & étoit fermée de tous côtes de roches & d'une ſimple muraille. Du côté du midi & du continent, où étoit la citadelle, appellée Byrſe, la ville étoit cloſe d'une triple muraille, haute de trente coudées ſans les parapets & les tours, qui la flanquoient tout à l'entour par égales diſtances, éloignées l'une de l'autre de quatre-vingts toiſes. Chaque tour avoit quatre étages. Les murailles n'en avoient que deux. Elles étoient voutées; & dans le bas, il y avoit des étables pour mettre trois cens éléphans avec les choſes néceſſaires pour leur ſubſiſtance, & des écuries au-deſſus pour quatre mille chevaux, & les greniers pour mettre leur nourriture. Il s'y trouvoit auſſi de quoi y loger vingt mille fantaſſins & quatre mille cavaliers. Enfin, tout cet appareil de guerre étoit renfermé dans les ſeules murailles. Il n'y avoit qu'un ſeul endroit de la ville, dont les murs fuſſent foibles & bas. C'étoit un angle négligé, qui commençoit à la pointe de terre, dont nous avons parlé, & continuoit juſqu'aux ports, qui étoient du côté du couchant.

Il y en avoit deux, qui communiquoient l'un à l'autre, mais qui n'avoient qu'une ſeule entrée, large de ſoixante-dix pieds, & fermée avec des chaînes. Le premier étoit pour les marchands, où l'on trouvoit pluſieurs & diverſes demeures pour les matelots. L'autre étoit le port intérieur pour les navires de guerre, au milieu duquel on voyoit une iſle, nommée Cothon, bordée, auſſi-bien que le port, de grands quais; mais où il y avoit des loges ſéparées, pour mettre à couvert deux cens vingt navires, & des magaſins au-deſſus où l'on gardoit tout ce qui étoit néceſſaire à l'armement & à l'équipement des vaiſſeaux. L'entrée de chacune de ces loges, deſtinées à retirer les vaiſſeaux, étoit ornée de deux colonnes de marbre d'ouvrage Ionique; de ſorte que tant le port que l'iſle repréſentoient des deux côtés deux magnifiques galeries. Dans cette iſle étoit le palais de l'Amiral; & comme elle étoit vis-à-vis

de l'entrée du port, on pouvoit de-là découvrir tout ce qui se passoit dans la mer, sans que de la mer on pût rien voir de ce qui se faisoit dans l'intérieur du port. Les marchands de même n'avoient aucune vue sur les vaisseaux de guerre, les deux ports étoient séparés par une double muraille; & il y avoit dans chacun une porte particulière pour entrer dans la ville, sans passer par l'autre port.

On peut donc distinguer trois parties dans Carthage; le port, qui étoit double, appellé quelquefois Cothon à cause de la petite isle de ce nom; la citadelle, nommée Byrse; & la ville proprement dite, où demeuroient les habitans, qui environnoit la citadelle, & qui étoit nommée Mégara.

Abrégé Chronologique de l'Histoire des Carthaginois.

La première guerre des Carthaginois fut pour se délivrer du tribut, qu'ils s'étoient engagés à payer tous les ans aux Africains, pour le terrein qui leur avoit été cédé. Une telle démarche ne leur faisoit guere d'honneur. Ce tribut étoit le titre primordial de leur établissement. Il semble qu'ils en vouloient couvrir l'obscurité en abolissant ce qui en étoit la preuve; mais, ils ne réussirent pas pour lors. Le bon droit étoit entièrement du côté des Africains. Le succès répondit à la justice de leur cause, & la guerre se termina par le payement du tribut.

Les Carthaginois porterent ensuite leurs armes contre les Maures & les Numides, sur lesquels ils firent plusieurs conquêtes; & devenus plus hardis par ces heureux succès, ils secouerent entièrement le joug du tribut, qu'ils payoient avec peine, & se rendirent maîtres d'une grande partie de l'Afrique.

Il y eut vers ce tems-là une vive dispute entre les Carthaginois & ceux de Cyrene, au sujet des limites. Cyrene étoit une ville fort puissante, située sur le bord de la mer Méditerranée vers la grande Syrte. On convint de part & d'autre, que deux jeunes gens partiroient en même tems de Carthage & de Cyrene, & que le lieu, où ils se rencontreroient, serviroit de limites aux deux États. Les deux jeunes Carthaginois, qui étoient deux freres, nommés Philènes, firent plus de diligence. Les autres, prétendant qu'il y avoit de la mauvaise foi, & qu'ils étoient partis avant l'heure marquée, refuserent de s'en tenir à l'accord; à moins que les deux freres, pour écarter tout soupçon de supercherie, ne consentissent à être ensevelis tout vivans dans l'endroit même, où s'étoit faite la rencontre. Ils y consentirent. Les Carthaginois y éleverent en leur nom deux autels, leur rendirent chez eux les honneurs divins; & depuis ce tems-là, ce lieu fut appellé *Les autels des Philènes*, & servit de borne à l'empire des Carthaginois, qui s'étendoit depuis cet endroit jusqu'aux colonnes d'Hercule.

Nous ne sçavons rien de précis

ni du tems où les Carthaginois entrerent en Sardaigne, ni de la manière dont ils s'en rendirent les maîtres. Elle fut pour eux d'un grand ſecours; & pendant toutes leurs guerres, elle leur fournit toujours des vivres en abondance. Les Carthaginois s'emparerent auſſi des iſles Baléares, appellées maintenant Majorque & Minorque. Ces iſles fourniſſoient aux Carthaginois les plus habiles frondeurs de l'univers, qui leur rendoient de grands ſervices & dans les batailles & dans les ſieges de ville.

Ce qui donna d'abord occaſion aux Carthaginois de paſſer en Eſpagne, ce fut le ſecours, qu'ils envoyerent à ceux de Cadis, qui étoient attaqués par les Eſpagnols. Cette ville étoit une colonie de Tyr, auſſi-bien qu'Utique & Carthage, & même plus ancienne que l'une & l'autre. On ne ſçait pas préciſément dans quel tems les Carthaginois entrerent en Eſpagne, ni juſqu'où d'abord ils pouſſerent leurs conquêtes. Il y a quelque apparence que dans ces premiers commencemens, elles furent fort lentes, parce qu'ils avoient affaire à des peuples très-belliqueux, & qui ſe défendoient avec beaucoup de courage. Il paroît, en effet, par ce que Polybe & Tite Live nous diſent des guerres d'Amilcar, d'Aſdrubal & d'Annibal en Eſpagne, qu'avant ce tems les Carthaginois n'y avoient pas fait de grandes conquêtes, & qu'il leur reſtoit encore beaucoup de païs à ſubjuguer. Mais, dans l'eſpace de vingt ans, ils acheverent de s'en rendre preſque entièrement les maîtres.

Dans le tems qu'Annibal partit pour l'Italie, toute la côte d'Afrique, depuis les Autels des Philènes juſque vis-à-vis les colonnes d'Hercule étoit ſoumiſe aux Carthaginois. En paſſant le détroit, ils avoient ſubjugué toute la côte occidentale d'Eſpagne le long de l'Océan juſqu'aux Pyrénées. La côte d'Eſpagne, qui eſt ſur la mer Méditerranée avoit été auſſi preſque entièrement ſubjuguée par les Carthaginois. C'eſt-là qu'ils avoient bâti Carthagène; & ils étoient maîtres de tout ce païs juſqu'à l'Èbre, qui bornoit leur domaine. Voilà quelle étoit pour lors l'étendue de leur Empire. Il étoit reſté dans le cœur du païs quelques peuples, qu'ils n'avoient pu ſoumettre.

Les conquêtes des Carthaginois en Sicile ſont beaucoup plus connues, que celles dont on vient de parler. Néanmoins nous ne ſçavons pas au juſte dans quel tems ils commencerent à porter leurs armes dans cette iſle. Il eſt certain ſeulement qu'ils en poſſédoient déja quelque partie, lorſqu'ils firent avec les Romains un traité, l'année même où les Rois furent chaſſés de Rome, & les Conſuls ſubſtitués en leur place, vingt-huit ans avant que Xerxès attaquât la Grece. Ce traité, qui eſt le premier, dont il ſoit fait mention entre ces deux peuples, parle de l'Afrique & de la Sardaigne comme appartenant aux Carthaginois; au lieu que pour la Sicile, les conventions ne tombent que ſur les parties de

cette isle qui leur obéissoient. Par ce traité, il est marqué expressément que les Romains ni leurs alliés ne pourront naviguer au delà du Beau promontoire, qui étoit tout près de Carthage, & que les marchands, qui aborderont dans cette ville pour le commerce, ne payeront que certains droits, qui y sont fixés. Par ce même traité, l'on voit que les Carthaginois étoient attentifs à ne donner aux Romains aucune entrée dans les païs de leur obéissance, ni aucune connoissance de ce qui s'y passoit; comme si dès-lors les Carthaginois eussent pris ombrage de la puissance naissante des Romains.

Quelques années après ce premier traité, les Carthaginois firent alliance avec Xerxès, roi des Perses. Ils s'étoient flattés de conquérir la Sicile, tandis que ce Prince mettroit les Grecs aux fers. L'apparence étoit pour eux. Deux puissances, telles qu'étoient alors le Roi des Perses & les Carthaginois, s'entraidant par une diversion réciproque, ne devoient pas s'attendre à des obstacles, moins encore à des revers. Le succès de cette ligue formidable sembloit infaillible. Salamine & Platée détromperent Xerxès. Le sort funeste d'Amilcar auroit dû désabuser Carthage. Les trois cens mille hommes, qu'elle envoya sous les ordres de ce Général en Sicile, furent entièrement défaits par Gélon le jour même du combat des Thermopyles. Une fuite précipitée sauva les débris de ce prodigieux armement; & Carthage au désespoir s'estima trop heureuse d'acheter la paix par un traité, dont le vainqueur dicta les articles.

Les Carthaginois abattus furent long-tems à se relever. Nous ignorons, comme nous l'avons déjà dit, l'époque précise de leur premier établissement en Sicile; mais, il est certain qu'avant la fatale journée d'Himère, ils avoient déjà dans cette isle de grandes possessions, qu'ils perdirent alors. De cette multitude de soldats, dont ils venoient d'inonder les environs de Palerme, tout ce qui ne fut pas exterminé par Gélon, tomba dans ses fers. Le territoire d'Agrigente se peupla d'esclaves Africains, que ce Prince fit travailler aux ouvrages publics; & des temples superbes, élevés en l'honneur des divinités tutélaires du païs, furent ornés des dépouilles de Carthage.

Ces fiers Républicains, éclipsés par leur désastre, disparurent pour long-tems de la scene. On ne les voit plus se mêler des affaires d'Italie, ni même essayer de se rétablir en Sicile, à la faveur des troubles violens, dont elle fut agitée depuis la mort de Gélon, jusqu'au siege de Syracuse par les Athéniens. Et de tous les tyrans, qui luttoient alors les uns contre les autres, aucun ne paroît fortifié de l'alliance de Carthage. De toutes les républiques qui défendoient leur liberté contre la tyrannie, de toutes les villes qui prétendoient accroître leurs domaines aux dépens des cités voisines, aucune ne recherche les Carthaginois. Leur neutralité,

dans de ſemblables diſſenſions, eſt la preuve de leur foibleſſe. Ils rentrerent enfin dans ce païs au bout de ſoixante-dix ans, vers l'an 410 avant J. C. Syracuſe y dominoit alors, depuis la déroute de Nicias ; & les villes alliées de ſes ennemis avoient tout à craindre de ſa vengeance. Celle de Ségeſte, en redoutant les premiers effets, appella les Carthaginois, qui délibérerent long-tems ſur le parti qu'ils avoient à prendre. L'expérience du paſſé les éclairoit ; mais, l'ambition décida. Annibal, petit-fils de cet Amilcar, tué devant Himère, fut chargé de l'expédition. Le prélude en fut heureux. Son armée, forte de cent mille hommes, ſelon Timée, de deux cens mille ſuivant Éphore, débarqua ſans obſtacle, & prit la ville de Sélinunte, qu'Annibal fit démanteler, & celle d'Himere, qu'il détruiſit pour venger les manes de ſon ayeul ; ce qui arriva l'an 409 avant J. C.

Carthage, enflée par le ſuccès, redoubla ſes efforts, & trois ans après envoya le même Annibal conquérir la Sicile entière, avec une armée plus nombreuſe que la précédente. On lui donna pour lieutenant, à cauſe de ſon grand âge, Imilcar fils d'Hannon. Les deux Généraux ouvrent la campagne par le ſiege d'Agrigente. La peſte ſe met dans leur camp. Elle emporte Annibal avec un nombre infini de ſoldats, & retarde les opérations du ſiege. Imilcar, ſans ſe rebuter, tient ferme devant les murs, & force, après huit mois d'une vigoureuſe réſiſtance, les Agrigentins à déſerter leurs foyers pour ſe ſouſtraire à la cruauté des Carthaginois. Ceux-ci, maîtres de cette ville abandonnée, égorgent les malades & les vieillards, pillent les maiſons, en font leur place d'armes pendant l'hiver, la détruiſent au printems ſuivant, attaquent Géla qu'ils prennent, ainſi que Camarine, malgré les ſecours donnés à ces deux villes par Denys I, alors tyran de Syracuſe. Après ces conquêtes, Imilcar traite avec Denys, & ramene à Carthage les reſtes triomphans d'une armée preſque détruite par les combats & par les maladies. Mais, la peſte rentre avec lui dans Carthage, & la déſole. Elle ſe répand dans l'Afrique, & fait périr un grand nombre de ſes habitans. Carthage s'agrandit par cette ſeconde guerre ; mais, la grandeur n'étoit qu'apparente. L'affoibliſſement fut réel. Ainſi le jugea Denys lui-même.

Ce Prince habile n'avoit fait la paix avec les ennemis de ſa nation, que pour ſe ménager, à l'ombre de cette paix, le loiſir & les moyens de les exterminer. Quand il eut pris toutes ſes meſures, il débuta par livrer à la fureur du peuple tout ce qu'il y avoit de Carthaginois à Syracuſe. Ils furent égorgés. On pilla leurs effets. On s'empara des vaiſſeaux, qu'ils avoient dans le port ; & toute la Sicile ſuivit l'exemple donné par la capitale. Aux premières nouvelles de ces préliminaires ſanglans, Carthage frémit & s'irrite. Mais, elle ſe trouvoit épuiſée par la contagion. A force

d'argent, elle leve par tout des ſoldats, & renvoie en Sicile Imilcar, dont les efforts ne peuvent ſauver ſa place d'armes. Denys s'en empare & la réduit en cendres. Imilcar retourne à Carthage chercher du ſecours.

L'ambitieuſe République parvient à raſſembler l'année ſuivante trois cens quarante mille hommes, quatre cens vaiſſeaux de guerre, ſix cens bâtimens de tranſport, un appareil formidable de machines de guerre, nomme Imilcar Suffete, lui confie toutes ſes forces & le fait paſſer en Sicile. Imilcar aborde à Palerme, reprend les villes perdues, la campagne précédente, prend Meſſine & la raſe de fond en comble, bat la flotte ennemie, marche à Syracuſe, ſe rend maître du grand port, préſente la bataille à Denys, qui ne l'accepte pas, dreſſe ſa tente à la vue des remparts, dans le temple de Jupiter, & force un des principaux quartiers de la ville. Il ſe croyoit à la veille d'un triomphe certain. Déjà ſon orgueil contemploit Denys à ſes pieds, & les vainqueurs d'Athènes dans les fers de Carthage. Mais, la peſte, accompagnée des ſymptômes les plus affreux, répand tout à coup dans cette armée victorieuſe la terreur & la mort. Denys l'apprend, force les lignes des aſſiégeans, les extermine, & prend ou brûle tous leurs vaiſſeaux. Les habitans ſortent en foule, pour être témoins d'un événement, qui tient du prodige; & le fier Imilcar, contraint d'implorer la clémence du vainqueur, obtient avec peine la permiſſion de ramener en Afrique le peu de Carthaginois échappés à la peſte & au fer des ennemis. Dès qu'il eut débarqué ces déplorables reſtes d'un armée ſi floriſſante, il s'enferma dans ſa maiſon, & ſe donna la mort.

La nouvelle de ce déſaſtre avoit précédé ſon retour, & répandu l'allarme & la déſolation dans tous les cœurs. Pour comble de malheurs, les Africains, las du joug, ſe révoltent dans le moment funeſte; & s'étant ſaiſis de Tunis, marchent à Carthage au nombre de deux cens mille hommes. C'étoit fait de la République, s'ils avoient eu un chef. Mais, cette multitude n'étoit pas une armée. Sans proviſions, ſans machines de guerre, ſans ſubordination, ſans diſcipline, elle n'étoit pas capable de faire dans les formes un ſiege de cette importance. La diſcorde & la famine en délivrerent Carthage.

La paix, également néceſſaire à la foibleſſe des deux partis, ſuſpendit les hoſtilités pendant le cours d'environ treize ans. Mais, Denys l'ancien vivoit toujours. Il vouloit, à quelque prix que ce fût, chaſſer les Carthaginois de la Sicile; & ceux-ci, de leur côté, n'aſpiroient qu'à la ſubjuguer entièrement. Peut-être auroient-ils réuſſi dans ce projet, s'ils avoient eu le loiſir de réparer leurs pertes. Mais, leur rival étoit un des plus grands politiques de ſon ſiecle. Il ſçut, en leur donnant de l'ombrage & ſur tout en piquant leur fierté, les animer à reprendre les armes, avant qu'ils fuſſent en

état de l'attaquer avec avantage. Leurs efforts, dans cette nouvelle expédition, furent les mêmes que dans les précédentes, immenses & ruineux. La fortune indécise partagea les revers entr'eux & le tyran de Sicile. Vaincus dans une première bataille, où Magon, leur Généralissime, fut tué, mais renforcés presque aussi-tôt par des troupes nombreuses, que le fils de Magon leur amena, ils remporterent à leur tour une victoire complete. Les succès, ainsi balancés de part & d'autre, affoiblirent en même tems les deux puissances. La querelle se termina par un accommodement, qui laissoit aux Carthaginois toutes leurs possessions. On y ajoûta même le territoire de Sélinunte; & Denys lui paya mille talens pour les frais de la guerre.

La paix ou plutôt la treve qui suivit, fut assez longue. C'étoit alors environ l'an 368 avant J. C. Mais, ce tems de calme ne fut pas un tems de repos pour Carthage. Un ennemi, plus cruel que la guerre, acheva de l'épuiser. La peste se répandit dans la ville & la réduisit aux abois par ses ravages. Les Africains saisirent l'occasion pour se révolter. Les habitans de la Sardaigne imiterent leur exemple. Toutes les contrées, soumises à la domination Carthaginoise, se souleverent à la fois; & Denys, qui vivoit encore, prit ce moment pour envahir leurs domaines en Sicile. Carthage, forcée d'être par tout en même tems sur la défensive, ne fut tirée de cette crise violente que par la mort de Denys l'Ancien, qui laissa le trône de Syracuse à son fils, après un regne de trente-sept ans. Cet événement termina la guerre, parce que les Carthaginois n'étoient plus assez forts pour tirer parti des circonstances, & de l'avantage que leur eût donné le caractère du jeune Denys, aussi peu capable de regner, que son pere en eût été digne, si des vices bas n'eussent dégradé ses talens supérieurs, & qu'il n'eût pas eu le cœur d'un tyran avec le génie d'un Roi.

Denys I mourut l'an 368 avant J. C. Les vingt-neuf années, qui s'écoulerent entre cette mort & la pacification de la Sicile, par le célebre Timoléon de Corinthe, suffiroient pour montrer l'état de foiblesse & de langueur réelle, où les guerres précédentes avoient réduit Carthage, quoiqu'il en résultât un accroissement assez considérable dans ses domaines. Si ses forces avoient répondu pour lors à son ambition, n'auroit-elle pas profité, pour s'agrandir, de la mollesse du jeune Denys, des révolutions qui le firent deux fois tomber du trône, de celles qui l'y replacerent deux fois? On ne voit pendant ce regne, que séditions à Syracuse, troubles, révoltes, querelles sanglantes dans toutes les parties de la Sicile, guerres entre les tyrans qui s'éleverent à la fois de toutes parts, guerres entre des Républiques rivales. La fermentation universelle, & le choc de tant de forces ennemies font éprouver à cette isle désolée toutes les horreurs de l'anarchie, tous les maux que produisent l'excès

du pouvoir & l'abus de la liberté. Le sage Dion, libérateur de sa patrie, est contraint de se bannir de Syracuse. Il n'y rentre triomphant que pour y trouver une mort funeste. Callippe, Hipparinus, Icétas, Nypsius, Leptine, se disputent le sceptre & les dépouilles du jeune Denys. On ne rencontre point alors les Carthaginois sur la scene, ou s'ils y paroissent, c'est rarement, c'est toujours sans succès; & de ces 29 années, si pleines de factions & d'orages, il s'en passe environ 23 avant qu'on les revoie armés pour conquérir la Sicile. Ce long repos leur avoit été nécessaire. Enfin, ils se remontrent avec éclat; & la conjoncture, qu'ils saisissent pour manifester leurs prétentions, est un de ces momens rares, que la fortune semble tenir aux ordres de ceux qu'elle favorise. La discorde n'avoit point été encore poussée si loin en Sicile, & particulièrement à Syracuse, qu'elle l'étoit alors; & de plus, il y avoit peu de villes, où l'or & l'intrigue ne donnassent des partisans aux Carthaginois.

Voilà dans quelles circonstances Hannon part de Carthage, avec cent cinquante vaisseaux, cinquante mille hommes de débarquement, des armes pour un plus grand nombre, des vivres & des munitions de guerre en abondance. Mais, cet appareil formidable des Carthaginois, à quoi se réduira-t-il? A les humilier, après les avoir épuisés. Tandis que leur flotte envahissoit la Sicile, le brave Timoléon, parti de Corinthe avec dix vaisseaux & mille soldats, venoit d'aborder à Rhège, & marchoit au secours de Syracuse. La révolution, que l'arrivée de ce grand homme & son séjour en Sicile y produisirent, est un événement, dont les détails ne peuvent être trop médités par quiconque cherche des leçons dans l'Histoire. Elle nous montre ce que peut un homme seul, lorsqu'il joint la supériorité du talent à l'héroïsme de la vertu; lorsqu'au même degré, Général & politique, capable également de conduire les hommes & de mener des soldats, il sçait tout prévoir, tout combiner, profiter de tout, éluder ou vaincre tous les obstacles, projetter avec prudence, agir avec vigueur, déconcerter des ennemis supérieurs, par une audace réfléchie, & s'assurer par les plus sages mesures, le succès des plus brillantes entreprises. Tel fut Timoléon.

A son arrivée, les Carthaginois étoient maîtres du port de Syracuse; Icétas, de la ville; Denys, de la citadelle. Timoléon tire les Syracusains de cet état de crise. Il surprend & force Icétas dans ses retranchemens, l'écarte; & maître de la ville, il se fait desirer par Denys, engage le tyran à lui remettre la citadelle, ses troupes, ses trésors, & l'envoye à Corinthe finir ses jours dans l'obscurité. En même tems, les Carthaginois voyent avec surprise tout ce qu'ils avoient de Grecs à leur solde, déserter leurs drapeaux & se ranger sous la bannière de Corinthe. C'étoit le fruit des négociations

secretes

ſecretes de Timoléon avec les chefs de ces troupes. Il avoit ſçu les faire rougir de porter les armes contre des compatriotes en faveur des Barbares. Magon s'épouvante; & comptant peu ſur le reſte de ſes troupes, il ſe rembarque, abandonne le port, & retourne honteuſement à Carthage, où il expie ſa lâcheté par une mort volontaire.

Timoléon profite de ſa retraite pour entrer ſur les terres des Carthaginois. Il les ravage. Il y leve de groſſes contributions. Il bat leurs Généraux en pluſieurs rencontres, & fait ſur eux des conquêtes. Cependant, les Carthaginois, plus aigris que rebutés par un revers, qu'ils n'attribuent qu'à la mauvaiſe conduite de leurs chefs, font par tout de nouvelles levées, & tranſportent en Sicile ſoixante-dix mille hommes, ſur une flotte plus nombreuſe que la première. La deſcente ſe fait à Lilybée. Les Généraux, ſans perdre un moment, prennent le chemin de la capitale. Tout tremble à Syracuſe, excepté Timoléon. A la tête de ſes Grecs & de trois mille Syracuſains, il marche au-devant de l'ennemi, l'attaque près du fleuve Crémiſe, & le met en déroute. La victoire fut complete. Dix mille hommes reſterent ſur la place du côté des Carthaginois, & dans ce nombre, on compta trois mille citoyens de Carthage, formant ce qu'ils appelloient la Cohorte ſacrée. Ce corps, l'élite de leurs troupes, fut détruit dans cette bataille; perte irréparable pour une ville, dont les citoyens n'étoient point ſoldats. Elle la reſſentit vivement; & ſa douleur ſe ſignala par un deuil public. A l'arrivée de cette effroyable nouvelle, les murailles & les remparts furent tendus de noir. C'étoit l'uſage dans les grandes calamités.

Timoléon avoit ſçu vaincre. Il ſçut profiter de ſa victoire. La rapidité de ſes conquêtes obligea les Carthaginois à lui demander la paix, en ſe remettant à ſa diſcrétion. Ainſi ſe termina cette guerre ſanglante & ſi féconde en événemens ſinguliers, par un traité qui déshonoroit Carthage en la dépouillant. Le fleuve Halycus fut aſſigné pour bornes à ſes poſſeſſions. Encore fut-elle contrainte de laiſſer à ceux du païs, la liberté de s'établir à Syracuſe, s'ils le vouloient. Toutes les villes Grecques de l'iſle furent déclarées libres. La Sicile affranchie du joug des Barbares, refleurit bientôt par les ſoins de ſon libérateur. Timoléon ſembloit être le génie tutélaire de cette malheureuſe contrée.

Tandis qu'il vécut, les Carthaginois ne ſongerent pas même à venger la honte de leur défaite. Elle les avoit affoiblis au point qu'ils furent long-tems encore ſans oſer reprendre les armes. Ils ne ſe trouverent pas en état de ſecourir la ville de Tyr, leur métropole, attaquée ſept ans après par Alexandre. Tout ce qu'ils purent alors en ſa faveur, ce fut de donner un aſyle aux femmes & aux enfans des aſſiégés. C'eſt qu'alors épuiſés de longue-main par tant d'expéditions infructueuſes, ils avoient de plus à ſe défendre en

Afrique contre un ennemi redoutable & pressant. Cet ennemi n'étoit pas Agathocle, quoi qu'en dise Quinte-Curse, trompé sans doute par quelque expression vague & générale, qu'auront employée les Auteurs sur les mémoires desquels il écrivoit. L'expédition d'Agathocle est postérieure de vingt-deux ans au siege de Tyr. Mais, faute de monumens, on ne peut remplacer cette méprise que par des conjectures. On ne voit dans l'Histoire aucun fait, qu'on puisse appliquer ici, si ce n'est peut-être le complot tramé contre la liberté de Carthage, par un de ses premiers citoyens, que Justin nomme Hannon. Cette conspiration n'eut pas de suites; quoique le chef de l'entreprise eût armé vingt mille esclaves, & soulevé quelques nations Africaines sujettes de la République. Mais, tant que la révolte dura, l'allarme dut être vive à Carthage; & comme l'Auteur, qui nous apprend le fait, n'en donne point la date, on peut, ce semble, présumer que ce fut cette guerre domestique, qui réduisit les Carthaginois à n'être que spectateurs oisifs du désastre de Tyr.

Viennent ensuite le regne d'Agathocle & sa descente en Afrique. Les détails de cette expédition fameuse sont trop connus, pour que nous nous arrêtions à les rappeller. Il nous suffit de remarquer que Carthage se crut sans ressource, & qu'elle l'étoit en effet, si la conduite d'Agathocle s'étoit soûtenue dans le cours de l'entreprise; & si le traître Bomilcar, qui saisit ce moment pour donner l'essor à son ambition, avoit été plus habile ou plus heureux.

Cependant, les Carthaginois songerent à chercher un remede aux maux, dont ils étoient accablés. On regarda l'état présent de la République comme un effet de la colère des dieux; & l'on reconnut l'avoir justement mérité, sur tout par rapport à deux divinités, à l'égard desquelles on avoit manqué aux devoirs prescrits par la religion, & observés autrefois avec beaucoup d'exactitude. C'étoit une coûtume à Carthage, aussi ancienne que la ville même, d'envoyer tous les ans à Tyr, d'où elle tiroit son origine, la dixme de tous les revenus de la République, & d'en faire une offrande à Hercule, le patron & le protecteur des deux villes. Le domaine, & par conséquent le revenu de Carthage, s'étant augmenté considérablement depuis un certain tems, on avoit diminué la portion du dieu; & il s'en falloit bien qu'on ne lui envoyât la dixme en entier. Le scrupule les saisit. Ils reconnurent & avouerent publiquement leur mauvaise foi & leur sacrilege avarice; & pour expier leur faute, ils envoyerent à Tyr un grand nombre de présens, & de petites chapelles des dieux toutes d'or, dont le prix montoit à une grande somme.

Un autre violement de la religion, qui ne parut pas moins considérable à leur superstition inhumaine, que le premier, causa aussi de grands scrupules. Ancien-

nement on immoloit à Saturne les enfans des meilleures maisons de Carthage. Ils se reprochoient d'avoir manqué de rendre à cette divinité tous les honneurs, qu'ils lui croyoient dûs, & d'avoir usé de fraude & de mauvaise foi à son égard, en offrant à la place des enfans de qualité, d'autres enfans de pauvres ou d'esclaves, qu'on achetoit dans cette vue. Pour expier une si étrange impiété, on immola à ce dieu sanguinaire deux cens enfans tirés des plus nobles maisons de la ville; & plus de trois cens personnes, qui se sentoient coupables d'un crime si affreux, s'offrirent elles-mêmes en sacrifice pour éteindre par leur sang la colère des dieux.

C'est à la suite de ces événemens, qu'on peut placer un fait, rapporté par Justin. Le bruit des conquêtes d'Alexandre le Grand fit craindre aux Carthaginois, qu'il ne songeât à tourner ses armes du côté de l'Afrique. Le malheur de Tyr, qu'il venoit de détruire; l'établissement d'Alexandrie, qu'il avoit bâtie sur les confins de l'Afrique en Égypte, comme pour opposer à Carthage une ville rivale; les prospérités non interrompues de ce Prince, qui ne mettoit point de bornes, ni à son ambition, ni à son bonheur; tout cela leur donnoit de justes allarmes. Pour découvrir ses sentimens & sonder ses pensées, Amilcar, surnommé Rhodanus, feignant d'avoir été chassé de sa patrie par les cabales de ses ennemis, passa dans le camp d'Alexandre, à qui il fut présenté par le moyen de Parménion, & il lui offrit ses services. Le Roi le reçut fort bien, & eut plusieurs entretiens avec lui. Amilcar ne manqua pas de mander à ses compatriotes tout ce qu'il avoit pu découvrir. Cependant, quand il fut revenu à Carthage, après la mort d'Alexandre, il fut traité comme un traître, qui avoit vendu sa patrie au Roi, & mis à mort, par une sentence, qui prouvoit également l'ingratitude & la cruauté des Carthaginois.

Vers l'an 277 avant Jesus Christ, les Carthaginois & les Romains, appréhendant l'ambition de Pyrrhus, roi d'Épire, renouvellerent leurs traités, & ajoûterent que les deux peuples se prêteroient mutuellement du secours. La prévoyance ne fut pas vaine. Pyrrhus tourna ses armes contre l'Italie. Les Carthaginois, en conséquence de leurs traités, envoyerent une flotte, commandée par Magon. Les Romains refuserent alors le secours de leurs alliés. Bientôt après, Pyrrhus entra dans la Sicile. Ses conquêtes y furent si rapides, qu'il ne resta aux Carthaginois qu'une seule ville, qui étoit Lilybée. Il en formoit le siege, lorsqu'il fut rappellé en Italie. Mais, sa présence n'étoit pas moins nécessaire en Sicile. En effet, il perdit cette isle avec autant de rapidité, qu'il l'avoit conquise. Plutarque rapporte que ce Prince, quittant la Sicile, s'écria, comme lisant dans l'avenir: *Le beau champ de bataille, que nous laissons-là aux Carthaginois & aux Romains*! Prédiction, qui ne tar-

da pas à s'accomplir.

Hiéron, qui, depuis peu, avoit été déclaré, d'un commun consentement, roi de Syracuse, fut chargé de la guerre contre ceux de Carthage, & remporta sur eux plusieurs avantages. Ces deux villes, auparavant si divisées, se réunirent pour repousser un ennemi commun, qui leur donnoit de justes allarmes. C'étoit le peuple Romain. Telle fut l'occasion de la première guerre Punique. Des soldats Campaniens, étant entrés comme amis dans la ville de Messine, égorgerent une partie des citoyens, & se rendirent maîtres de la ville. Ils prirent le nom de Mamertins. Une légion Romaine s'empara aussi, avec le secours des Mamertins, de la ville de Rhege, située vis-à-vis de Messine. Ces deux villes perfides unies entr'elles, se rendirent formidables à leurs voisins. Les Romains, n'ayant plus d'ennemi considérable, qui les inquiétât, tournerent leurs forces contre la ville de Rhege. Une grande partie des habitans périt dans le siege. Ceux, qui resterent au nombre de trois cens, furent conduits à Rome, battus de verges & décapités. Les Mamertins, affoiblis par la chûte de leurs alliés, & par les différentes attaques qu'ils avoient essuyées de la part des Syracusains, songerent à leur sûreté. Mais, la division s'étant mise entr'eux, les uns livrerent la citadelle aux Carthaginois, tandis que les autres appellerent les Romains à leur secours, pour leur livrer la ville.

L'an 263 avant l'Ére Chrétienne, on délibéra à Rome s'il étoit à propos d'accepter l'offre des Mamertins. L'intérêt public le demandoit. D'un autre côté, c'étoit violer la justice. Cette dernière considération prévalut dans le Sénat. Le peuple Romain, assemblé à ce sujet, n'eut pas la même délicatesse. Il fut décidé qu'on enverroit du secours aux Mamertins. Le consul Appius Claudius partit donc avec son armée. La ville lui fut remise; & il s'empara de la citadelle. Les Carthaginois firent pendre leur chef, parce qu'il s'étoit rendu trop facilement, & se préparerent à assiéger la ville avec toutes leurs troupes. Hiéron y joignit les siennes; mais, le Consul les battit séparément, & fit lever le siege.

Les Carthaginois, ayant choisi Agrigente pour leur place d'armes, y furent poursuivis par les Romains, qui remporterent sur eux une victoire considérable, & se rendirent maîtres de cette ville, au bout de sept mois de siege. Malgré tant de succès, l'ambition des Romains n'étoit point satisfaite, parce qu'ils sentirent bien que les Carthaginois étant maîtres de la mer, les villes maritimes de l'isle se déclareroient toujours pour eux. Ils songerent donc à bâtir une flotte & à disputer aux Carthaginois l'Empire de la mer. Cent galères à cinq rangs de rames, & vingt à vingt-trois, furent l'ouvrage de deux mois. On exerça pendant quelque tems les rameurs à la manœuvre des vaisseaux; & la flotte se mit en mer, pour aller chercher l'ennemi. Elle

étoit commandée par le consul Duilius. Le Romains avoient imaginé une machine, qu'on a depuis appellée corbeau, par le moyen de laquelle, ils accrochoient les vaisseaux, & obligeoient les ennemis d'en venir aux mains. C'est à cette nouvelle invention, qu'ils durent la victoire. En effet, les Carthaginois ne purent soûtenir l'attaque des Romains. Le carnage fut grand, & ils perdirent beaucoup de monde & de vaisseaux. Les Romains se fortifioient toujours de plus en plus par les nouveaux succès, qu'ils avoient sur mer; & ils méditoient d'aller attaquer les Carthaginois dans leur propre païs, lorsque ceux-ci, rassemblant leurs forces, firent tous leurs efforts pour les arrêter.

Il y eut un combat naval entre les deux peuples, près d'Ecnome en Sicile, l'an 255 avant Jesus-Christ. Les Romains, commandés par Régulus, eurent l'avantage. Ils passerent en Afrique, & ayant emporté d'assaut Clypéa, ville qui avoit un très-bon port, ils firent beaucoup de dégât dans le plat-païs, emmenerent un grand nombre de troupeaux & plus de vingt mille prisonniers. L'année suivante, on confirma à Rome le commandement de l'armée d'Afrique à Régulus. Le général Romain, après avoir enlevé plusieurs châteaux, entreprit le siege d'Adis, une des plus fortes places du pais. Les Carthaginois voulurent s'y opposer. Ils furent encore mis en déroute. Les Romains se rendirent maîtres d'une infinité d'autres places, & singulièrement de Tunis, qui les approchoit de Carthage. Régulus fit alors des propositions de paix aux vaincus; mais, elles étoient si dures, qu'ils prirent la résolution de périr, les armes à la main, plutôt que de les accepter. Dans ce même tems, les Carthaginois reçurent de Grece un renfort de troupes auxiliaires. Elles étoient commandées par Xantippe, Lacédémonien, élevé dans la discipline de Sparte. Ce nouveau Général marche à la tête de l'armée des Carthaginois, attaque les Romains, taille presque toute leur armée en pieces, dont il n'échappa que deux mille, qui se retirerent à Clypéa, & fait cinq cens hommes & Régulus lui-même prisonniers.

Régulus, ayant été retenu quelque tems à Carthage, fut envoyé à Rome pour y proposer l'échange des prisonniers. Mais, bien loin de le solliciter, ce grand Homme persuada au contraire au Sénat de n'en rien faire, & retourna peu après se livrer aux supplices affreux qu'il sçavoit qu'on lui préparoit à Carthage. Il se donna, bientôt après, une nouvelle bataille à la vue de la Sicile, où les Romains furent vainqueurs. Ils passerent aussi-tôt en Afrique, pour y recueillir le peu de soldats, qui s'étoient sauvés à Clypéa. Les Romains furent assaillis, à leur retour, d'une tempête, qui fit périr presque toute leur flotte. Il se livra ensuite un combat contre Asdrubal, où les Romains furent vainqueurs, & prirent cent quarante éléphans. Ils se remirent en mer,

avec une flotte de deux cens vaisseaux. Arrivés en Sicile ils font le siege de Lilybée, place très-forte, dont la prise devoit leur donner un libre passage en Afrique : mais, ils furent repoussés par les assiégés, qui leur tuerent une partie de leurs troupes. On leva en peu de tems à Rome une nouvelle armée pour réparer cet échec.

Quelque tems après, le consul P. Claudius Pulcher forma le dessein d'aller attaquer Adherbal dans Drépane ; & se flattant de le surprendre, il fit partir sa flotte la nuit. Il fut lui-même surpris & battu par les Carthaginois. Son collegue Junius n'eut, ni plus de prudence, ni plus de bonheur. Presque toute la flotte Romaine tomba entre les mains de l'ennemi. Junius se fit livrer Éryx, ville de Sicile, par des intrigues secretes ; mais, il n'en tira pas grand avantage ; au contraire, Amilcar, surnommé Barcas, pere du fameux Annibal, sçut se placer si avantageusement, qu'il ne cessa de harceller les Romains pendant deux ans.

L'an 241 avant J. C., le consul Lutatius eut le commandement d'une nouvelle flotte. Il s'empara de tous les ports avantageux, qui étoient aux environs de Lilybée, & se prépara au combat. Les Carthaginois furent défaits près d'une isle appellée Éguse. Les deux peuples firent un traité de paix, dont les conditions furent dictées par le Consul en ces termes : *Il y aura, si le peuple Romain l'approuve, amitié entre Rome & Carthage. Les Carthaginois évacueront la Sicile ; ils ne feront point la guerre à Hiéron, & ne porteront point les armes contre les Syracusains, ni contre leurs alliés. Ils rendront aux Romains, sans rançon, tous les prisonniers qu'ils ont faits sur eux. Ils leur payeront, dans l'espace de vingt ans, deux mille deux cens talens Euboïques d'argent.* Le peuple Romain envoya dix députés sur les lieux, pour terminer l'affaire en dernier ressort. Ils ne changerent rien au fond du traité ; mais, ils réduisirent les termes du payement à dix années, ajoûterent, à la somme imposée, mille talens pour être payés sur le champ, & exigerent des Carthaginois, qu'ils sortiroient de toutes les villes qui étoient entre l'Italie & la Sicile. Ainsi se termina cette guerre, une des plus longues dont il soit parlé, puisqu'elle dura vingt-quatre années sans interruption.

La même année, les Carthaginois eurent à soûtenir une guerre encore plus dangereuse, d'autant qu'elle se fit dans le cœur même de l'État. On la nomme guerre de Libye, ou contre les Mercénaires. Après le traité fait avec les Romains, on résolut de renvoyer les troupes étrangères ; mais, au lieu de les payer, à mesure qu'elles défilerent à Carthage, on les laissa se rassembler, dans l'espérance d'obtenir d'elles une remise d'une partie de ce qui leur étoit dû. Ces soldats causerent beaucoup de désordre dans la ville ; ensorte que le Sénat les fit passer avec leur chef dans une petite ville voisine, nommée Sicca. Ces ordres furent exécutés avec tant

de rigueur, qu'on ne leur permit pas même de laisser à Carthage leurs bagages, leurs femmes & leurs enfans, comme ils le demandoient, & qui d'ailleurs auroient été comme autant d'ôtages de leur part. Une telle conduite fit beaucoup de mécontens; mais, quand on vint à leur proposer de diminuer leur paye, ce ne furent que plaintes & murmures séditieux. Transportés de fureur, ils marchent vers Carthage au nombre de plus de vingt mille, & vont camper à Tunis, qui n'étoit pas loin de la ville. Les Carthaginois furent obligés de plier devant ces furieux, leur promettant tout ce qu'ils demandoient; & Giscon fut choisi pour régler leurs intérêts. Enfin, l'on étoit près de conclure le traité, lorsque deux séditieux rallumerent le feu de la rebellion. L'un étoit Spendius de Capoue, qui avoit été esclave à Rome, & qui craignoit de retomber entre les mains de son maître; l'autre se nommoit Mathos.

Ils représenterent aux Africains, que dès que leurs compagnons se seroient retirés, restans seuls & sans défense dans leur païs, ils deviendroient les victimes de la colère & de la vengeance des Carthaginois. Les Africains se persuaderent aisément tous les maux, qu'on leur prédisoit, & se livrerent dès-lors à toute leur fureur. Spendius & Mathos sont choisis pour chefs. Sur le champ, ils courent à la tente de Giscon, pillent l'argent destiné pour le payement des troupes, le traitent lui-même, & ceux de sa suite, avec la dernière indignité, & le mettent en prison. En même tems, toutes les villes de l'Afrique se rangent de leur parti, excepté deux seulement, Utique & Hippacra, dont ils formerent aussi-tôt le siege. On fait prendre à Carthage les armes à tous les citoyens, qui étoient en état de les porter. On enrôle de toutes parts des Mercénaires; on équipe tout ce qui restoit de vaisseaux à la République. Hannon fut chargé du commandement de l'armée; cependant, les séditieux étoient augmentés au nombre de soixante-dix mille hommes. Ils font les détachemens nécessaires pour les deux sieges, & se campent à Tunis, tenant Carthage en quelque sorte bloquée. Hannon, s'étant avancé au secours d'Utique, remporta un avantage considérable; mais, il ne sçut pas en profiter, & se laissa surprendre par les Mercénaires, qui pillerent son camp & s'emparerent de tout ce qui avoit été apporté de Carthage pour le secours des assiégés. Hannon fut déposé. Il eut pour successeur Amilcar, surnommé Barcas. Ce Général fut plus prudent & plus heureux.

Il fit lever le siege d'Utique, s'avança jusqu'au camp des ennemis, qui étoit près de Carthage, défit une partie de leur armée, & s'empara de presque tous les postes avantageux, qu'ils occupoient. Dans ce même tems, un jeune seigneur Numide, nommé Naravase, vient avec deux mille Numides se joindre à Amilcar. Soûtenu par ce renfort, le général

Carthaginois attaqua les séditieux, qui le tenoient renfermé dans un vallon, en tua dix mille, & en fit quatre mille prisonniers. Amilcar reçut dans ses troupes, ceux des prisonniers qui voulurent s'enrôler, laissant aux autres la liberté de se retirer où ils voudroient, à condition qu'ils ne porteroient jamais les armes contre les Carthaginois. Cette conduite, pleine de sagesse & de clémence, allarma Spendius, appréhendant avec raison, qu'elle ne lui fît perdre beaucoup de ses gens. Il songea donc à leur ôter toute espérance de rentrer en grace avec l'ennemi. Dans cette vue, il suppose des lettres, où on lui donnoit avis d'une trahison secrete, concertée entre quelques-uns de leurs camarades & Giscon; & sur le champ, il leur fit prendre la résolution barbare de faire souffrir les plus honteux supplices à ce Chef infortuné, & à plus de sept cens prisonniers.

Les Carthaginois envoyerent demander leurs corps pour leur rendre les derniers devoirs. Ils les refuserent, avec menaces de traiter de la même sorte les députés qu'on leur envertoit à l'avenir. Plusieurs disgraces accablerent de nouveau les Carthaginois. La division se mit entre leurs chefs. Une tempête fit périr les vivres qu'on leur apportoit par mer; & ce qui les consterna davantage, ils perdirent Utique & Hippacra. Ces deux villes, qui leur étoient jusqu'alors demeurées fideles, égorgerent le Commandant & la garnison, & passerent sans aucun prétexte, du côté des révoltés. Animés par ces succès, les séditieux mirent le siege devant Carthage; mais, ils furent bientôt obligés de le lever. Ils ne laisserent pas de continuer la guerre, observant de côtoyer l'armée des ennemis, & de se tenir toujours sur les hauteurs, à cause de la cavalerie & des éléphans, qui, dans les plaines, faisoient la principale force des Carthaginois.

Amilcar, plus habile qu'eux dans le métier de la guerre, profitoit de leurs fautes, & les détruisoit en détail. Enfin, il les enferma dans un poste, d'où ils ne purent point sortir. Ils songerent alors à se retrancher; mais, la faim les pressa si vivement, qu'ils furent réduits à se manger les uns les autres. Dans cette extrêmité, les officiers ne pouvant soûtenir les plaintes de la multitude, allerent trouver Amilcar, dont ils avoient obtenu un sauf-conduit. Les conditions du traité furent que les Carthaginois choisiroient dix personnes parmi les révoltés, pour en user comme il leur plairoit, & qu'à l'égard des autres, ils seroient envoyés chacun avec un seul habit. Quand ces conditions furent signées, les officiers eux-mêmes furent arrêtés. Les séditieux ne les voyant point, crurent qu'ils étoient trahis, & prirent les armes; mais, Amilcar les enveloppa de toutes parts; & ayant fait avancer contr'eux les éléphans, ils furent écrasés ou égorgés au nombre de plus de quarante mille. Cette victoire fit rentrer presque toutes les villes d'Afrique dans le devoir. Amilcar marche aussi-tôt vers Tu-

nis & l'environne d'un côté, pendant qu'Annibal, qui commandoit avec lui, l'assiege d'un autre. S'approchant ensuite des murs, il fit élever des potences, où l'on attacha Spendius, un des chefs des révoltés, & ceux qu'on avoit arrêtés avec lui. Mathos, l'autre chef, qui commandoit dans la place, devint à ce spectacle plus furieux & en même tems plus attentif à se bien défendre. Il suprit un jour Annibal dans une sortie ; & ayant détaché Spendius de la potence, il y fit mettre Annibal, & immola au tour de lui, trente des prisonniers les plus considérables. A cette nouvelle, on fit un dernier effort à Carthage. On arme tout ce qui restoit de jeunesse capable de servir. Hannon fut envoyé pour collegue à Amilcar, & l'on députa en même tems des Sénateurs pour conjurer ces deux chefs, qui jusques-là avoient été divisés, de sacrifier leur ressentiment au bien de l'État. Ils le firent, & depuis ce tems, tout réussit au gré des Carthaginois. Mathos ayant hazardé un combat, presque tous les Africains périrent, & le reste des révoltés se rendit. Mathos fut pris, conduit à Carthage, & livré aux plus cruels supplices. Cette guerre contre les Mercénaires dura trois ans & quatre mois.

La révolte de Spendius & de Mathos avoit été comme le signal de celle, que firent, à leur exemple, les Mercénaires de Sardaigne. Ils égorgerent Bostar, leur commandant, & les Carthaginois qui étoient avec lui. On envoya un autre commandant à sa place. Toutes les troupes, qu'il avoit amenées, se rangerent du côté des séditieux, & le mirent en croix ; mais, la division s'étant mise entr'eux & les habitans de l'isle, les Mercénaires en furent chassés & se réfugierent en Italie. Ils y exciterent les Romains à passer en Sardaigne, pour s'en rendre maîtres. Les Carthaginois virent avec peine qu'on les dépouillât d'une isle, sur laquelle ils prétendoient avoir les droits les mieux établis ; mais, épuisés par les guerres, qu'ils venoient de soûtenir, ils furent obligés de céder au tems. Ils s'engagerent de plus à payer douze cens talens, pour se délivrer de la guerre, qu'on vouloit leur faire.

Amilcar, surnommé Barcas, vers l'an 237 avant l'Ére Chrétienne, remporta plusieurs avantages sur les Numides. Il soumit aussi en peu de tems la plus grande partie de l'Espagne. Le grand Annibal, son fils, qui n'avoit alors que neuf ans, demanda avec empressement de le suivre dans ses campagnes. Son pere, gagné par ses caresses, y consentit, après lui avoir fait jurer sur les autels, qu'il se déclareroit l'ennemi des Romains, dès qu'il le pourroit. Amilcar mourut en combattant pour sa patrie. Les Carthaginois nommerent à sa place Asdrubal son gendre. C'est lui qui fit bâtir la ville, qu'on appelle aujourd'hui Carthagène. Il y eut ensuite un nouveau traité entre les Carthaginois & les Romains, dans lequel il fut dit que les Carthaginois ne pourroient point s'avancer

au de-là de l'Èbre. Asdrubal fut tué en trahison par un Gaulois, qui avoit reçu de lui quelques mécontentemens particuliers. Trois ans auparavant, Asdrubal avoit demandé qu'on lui envoyât Annibal.

Lorsqu'Asdrubal fut mort, les suffrages de l'armée & ceux du peuple se réunirent pour mettre Annibal à sa place. Ce Général se rend maître d'un grand nombre de villes en Espagne, subjugue plusieurs peuples, & met en déroute l'armée ennemie, quoique de beaucoup supérieure en nombre à la sienne. Cependant, ceux de Sagunte envoyerent à Rome, pour informer le Sénat des rapides conquêtes d'Annibal, & du danger qui les menaçoit. Le tems se passa à Rome à faire des délibérations, & à envoyer des députés sur les lieux pour examiner l'état des choses. Pendant ce tems-là, Annibal fait le siege de Sagunte, & le presse si vivement, qu'on parla bientôt d'accommodement. Mais, avant que de rendre une dernière réponse, les principaux Sénateurs ayant fait porter leurs richesses & celles de l'État au milieu de la ville, y mirent le feu, & s'y précipiterent eux-mêmes. En même tems, les Carthaginois entrerent dans la ville par une breche, & s'en rendirent maîtres. Malgré l'incendie, le butin fut immense. Les Romains envoyerent à Carthage des députés, pour s'informer si c'étoit par ordre de la République, ou bien sans ordre que Sagunte avoit été assiégée. Dans le premier cas, ils étoient chargés de déclarer la guerre; & dans le second, de demander qu'on leur livrât Annibal. Comme le Sénat de Carthage ne s'expliquoit point, l'un des députés montrant un pan de sa robe, qui étoit plié, *Je porte*, dit-il d'un ton fier, *la paix & la guerre; c'est à vous de choisir*. Sur la réponse qu'on lui fit, qu'il pouvoit lui-même choisir, *je vous donne donc*, ajoûta-t-il, *la guerre*. Le Sénat l'accepta. Ainsi commença la seconde guerre Punique, vers l'an 217 avant J. C.

Annibal, avant que de partir pour son expédition en Italie, fit passer les troupes d'Espagne en Afrique, & celles d'Afrique en Espagne, persuadé que ces soldats, éloignés de leur patrie, seroient plus propres au service. Il chargea son frere Asdrubal du commandement des troupes d'Espagne, & laissa une flotte pour garder les côtes. Annibal passa le quartier d'hiver à Carthagène. Au retour du printems, il traverse l'Èbre, à la tête d'une armée formidable, subjugue les peuples qui se rencontrent sur sa marche; & après avoir chargé Hannon du commandement de tout le païs conquis, il continua sa route par les Pyrénées. Ses différentes expéditions avoient diminué considérablement le nombre de ses troupes; mais, celles qui lui restoient, étoient pleines de valeur, & avoient appris le métier de la guerre sous les plus habiles capitaines, qu'ait jamais eu Carthage. Arrivé au bord du Rhône, il trouva les Gaulois postés sur l'autre bord, & dispo-

ſés à lui diſputer le paſſage. Il détacha auſſi-tôt une partie de ſes troupes ſous la conduite d'Hannon, fils de Bomilcar, pour aller paſſer le fleuve plus haut que le gros de l'armée. Son deſſein lui réuſſit. Ce détachement traverſa le fleuve de nuit, ſans aucune réſiſtance. Annibal tenta enſuite le paſſage. Les Gaulois ſe mirent en devoir de l'arrêter; mais, lorſqu'ils virent le feu, qu'on avoit mis à leurs tentes, & qu'ils ſe ſentirent attaqués vivement en tête & en queue, ils prirent la fuite. Les deux conſuls Romains étoient partis chacun pour ſa province, P. Scipion pour l'Eſpagne, Tib. Sempronius pour la Sicile. P. Scipion détacha trois cens cavaliers, pour aller reconnoître l'ennemi. Annibal, de ſon côté, envoya cinq cens Numides dans le même deſſein. Ces deux détachemens, s'étant rencontrés, en vinrent aux mains. Le choc fut très-rude, & le combat opiniâtre. L'honneur de cette action demeura aux Romains, étant reſtés maîtres du champ de bataille. Annibal, cependant, eſt choiſi pour arbitre entre deux freres, qui ſe diſputoient le royaume. Celui, à qui il l'adjugea, fournit à toute l'armée des vivres, des habits & des armes. C'étoit dans le païs des Allobroges.

Au paſſage des Alpes, l'armée d'Annibal eut beaucoup à lutter contre la difficulté des lieux & les efforts des Montagnards. Pluſieurs d'entr'eux vinrent ſaluer Annibal, lui apporterent des vivres, s'offrirent pour guides, & donnerent même des ôtages pour aſſurance de leur bonne foi; mais, ces guides trompeurs ayant engagé l'armée dans un défilé fort étroit, les Carthaginois furent tout d'un coup aſſaillis par les Gaulois, qui étoient en ambuſcade ſur une hauteur, d'où ils roulerent des maſſes énormes au milieu d'eux. A peine, l'armée fut-elle délivrée de ce mauvais pas, qu'elle ſe trouva tout d'un coup arrêtée dans un ſentier étroit & eſcarpé, qui étoit terminé par un abîme de plus de mille pieds de profondeur. Il fallut creuſer dans le rocher & pratiquer un chemin, où la cavalerie & les éléphans puſſent paſſer. On dit qu'Annibal ſe ſervit de vinaigre pour calciner le roc; mais, pluſieurs rejettent avec raiſon ce fait comme hors de vraiſemblance. Le paſſage des Alpes dura quinze jours. Lorſqu'Annibal entra dans l'Italie, ſes forces étoient conſidérablement diminuées; mais, à ſon arrivée, pluſieurs peuples fortifierent ſon parti. Une telle rapidité de la part du général Carthaginois, jetta l'allarme dans Rome. Les deux Conſuls eurent ordre de venir au ſecours de leur patrie. L'armée de P. Scipion, étant arrivée la première, alla camper près du Téſin. Il ſe livra là un combat, où les Carthaginois furent vainqueurs. A cette nouvelle, les Gaulois du voiſinage viennent à l'envi ſe rendre à Annibal, & le fourniſſent de munitions. Cependant, le conſul Tib. Sempronius s'avance vers la Trébie, où il joint ſes troupes à celles de Scipion. Celui-ci avoit

reçu une blessure, dont il n'étoit pas encore guéri. Tib. Sempronius se hâta de donner le combat, emporté par la vaine gloire de défaire lui seul l'armée ennemie. La bataille s'étant donc donée sur le bord de la Trébie, Annibal remporta une victoire complete.

Cette campagne & la suivante ne furent pas heureuses pour les Carthaginois, qui étoient en Espagne. Cn. Scipion subjugua tout jusqu'à l'Èbre. Hannon fut défait & tomba entre les mains du vainqueur. Pour Annibal, il prend le chemin de la Toscane; mais, une horrible tempête, au passage de l'Apennin, lui emporta beaucoup de monde, & l'obligea de retourner à Plaisance. Il eut à soûtenir contre Tib. Sempronius un second combat, où la perte fut égale de part & d'autre.

L'année suivante, Cn. Servilius & C. Flaminius sont nommés Consuls à Rome. Annibal, ayant appris que le dernier étoit déjà arrivé à Arrétie, se hâta de le joindre par le plus court chemin. Il traversa des marais, où son armée souffrit des fatigues incroyables, & lui-même y perdit un œil. Suit la bataille de Trasimène; les Romains y sont entièrement défaits; & C. Flaminius lui-même est tué sur le champ de bataille. Dans ce danger pressant, le Sénat Romain nomma pour dictateur Q. Fabius, qui prit une conduite bien différente des autres généraux. Ce Dictateur n'opposa à Annibal qu'une prudente lenteur, & eut soin de suivre tous les mouvemens de l'armée Carthaginoise, en conduisant toujours ses troupes par des hauteurs.

Annibal, après avoir fait un butin immense dans la Campanie, décampa pour ne point consumer les provisions, qu'il avoit amassées. Q. Fabius, jugeant qu'il seroit obligé de prendre pour son retour le même chemin par lequel il étoit venu, commença par s'assurer de Casilinum. Il détache en même tems quatre mille hommes pour s'emparer du seul défilé, par lequel Annibal pouvoit sortir, & va, selon sa coûtume, se poster sur les hauteurs, qui bordoient le chemin. L'embûche réussit. Le général Carthaginois se laissa enfermer dans le défilé; mais, un stratagême le délivra de ce pas difficile, dont il ne pouvoit se retirer par la force ouverte. Il fait assembler jusqu'au nombre de deux mille bœufs. On attache à leurs cornes de petits faisceaux de sarmens; & au milieu de la nuit y ayant mis le feu, on poussa cet escadron de nouvelle espèce vers le sommet des montagnes, sur lesquelles étoient campés les Romains. Ces animaux, que la douleur, rendoit furieux, porterent par tout l'épouvante, communiquant le feu aux arbrisseaux & aux buissons, qui étoient sur leur passage. Q. Fabius, qui ne sçavoit que penser de tout ce tumulte, n'osa faire aucun mouvement, de peur de surprise, & attendit le retour du jour. D'un autre côté, les Romains, qui gardoient le défilé, croyant que c'étoit Annibal, qui gagnoit le haut des collines à la faveur des flambeaux

pour se sauver, quitterent leurs postes, & coururent pour lui disputer le passage. Cependant, le général Carthaginois saisit le moment, & fait traverser à ses troupes le défilé, qui étoit sans gardes.

Le Dictateur ayant été obligé de faire un voyage à Rome pour quelques cérémonies de religion, Minucius, général de la cavalerie, engagea en son absence un combat, où il eut quelque avantage. Cette nouvelle, jointe à la lente circonspection de Q. Fabius, qui n'étoit point du goût du peuple, fit qu'on lui égala en pouvoir, son général de cavalerie; ce qui étoit sans exemple. Minucius présenta une autrefois, le combat au général Carthaginois, voulant avoir seul l'honneur de l'action; mais, étant tombé dans un piege qu'on lui avoit tendu, il étoit près d'être taillé en pieces, avec les troupes qu'il commandoit, lorsque Q. Fabius, volant à son secours, força Annibal de sonner la retraite. Minucius avoua sa faute, & rentra sous l'obéissance, qu'il devoit au Dictateur.

Dans le même tems, Cn. Scipion défait en Espagne la flotte des Carthaginois, commandée par Amilcar. P. Scipion est chargé d'y aller rejoindre son frere avec une nouvelle flotte. Sous ce nouveau Général, les Romains porterent leurs armes au de-là de l'Èbre; ce qu'ils n'avoient encore osé entreprendre.

L'an 215 avant l'Ére Chrétienne, Cn. Térentius Varron & L. Émilius Paulus sont élus Consuls. Les Romains & les Carthaginois se trouverent en présence près de Cannes. On sçait que les Romains y furent entièrement taillés en pieces, & qu'ils y perdirent plus de soixante-dix mille hommes. Le consul L. Émilius y périt lui-même avec plusieurs citoyens considérables. Les Carthaginois étoient si animés au carnage, qu'Annibal cria plusieurs fois : *Arrête, soldat; épargne le vaincu.* Le consul C. Térentius Varron se retira à Venouse, accompagné seulement de soixante-dix cavaliers. Maharbal, officier Carthaginois, vouloit que sans perdre de tems, Annibal allât droit à Rome, lui promettant de le faire souper dans cinq jours au Capitole; mais, comme ce Général demandoit du tems pour se consulter sur cette proposition : *Je vois bien*, dit Maharbal, *que les dieux n'ont pas donné au même homme tous les talens à la fois. Vous sçavez vaincre, Annibal; mais, vous ne sçavez pas profiter de la victoire.*

Annibal députa, aussi-tôt après la bataille, son frere Magon, pour en porter la nouvelle à Carthage, & pour demander du secours afin de terminer la guerre. Magon, voulant faire juger de la grandeur de la victoire par quelque chose de sensible, fit répandre au milieu du Sénat un boisseau d'anneaux d'or, que l'on avoit tirés des doigts des nobles Romains tués dans le combat. Mais, Annibal avoit contre lui une faction, dont Hannon étoit le chef, qui le traversa toujours dans ses desseins, & empêcha qu'on ne lui accordât ses demandes.

Cependant, la journée de Cannes avoit détaché les plus puissans peuples de l'Italie du parti des Romains. Capoue, ville opulente, qui tenoit le premier rang entre leurs alliés, ne fut pas plus fidelle. Ce fut dans ce lieu de luxe & de délices, qu'Annibal fit passer à son armée le quartier d'hiver. Depuis ce tems, soit à cause du séjour de Capoue, où les troupes s'étoient laissées amollir, soit par le défaut de secours & de recrue, les affaires des Carthaginois allerent toujours en diminuant. Asdrubal, cependant, reçoit ordre de passer d'Espagne en Italie avec son armée, pour rejoindre Annibal son frere. On envoye à sa place Imilcon à la tête d'une autre armée; mais, à la nouvelle du départ d'Asdrubal, la plus grande partie des Espagnols se rangea du côté des Scipions. Les deux généraux Romains, poursuivant Asdrubal dans sa marche, l'obligent de combattre, & remportent sur lui une victoire complete. Les Carthaginois ne sont pas plus heureux dans l'isle de Sardaigne.

En Italie, Capoue est assiégée par les Romains. Annibal, ayant en vain essayé de faire lever le siege, marcha brusquement vers Rome, dans le dessein de faire une puissante diversion. Mais, le Sénat Romain se contenta de rappeller Q. Fulvius proconsul, l'un des deux Commandans, qui étoient au siege avec une partie de l'armée. Dans le tems qu'Annibal étoit devant une des portes de Rome, on fit sortir par une autre, des recrues pour l'armée d'Espagne; & le champ même sur lequel les Carthaginois étoient campés, ayant été pour lors mis à l'encan, fut vendu toute sa valeur. Telle étoit la fierté Romaine, que les disgraces ne pouvoient abattre. Mais, Capoue ainsi abandonnée ne tint pas long-tems. Le succès de ce siege fut en quelque sorte décisif pour les Romains, & leur rendit la supériorité sur les Carthaginois. Ceux-ci avoient trois armées en Espagne. Les deux Scipions diviserent leurs troupes pour les attaquer séparément; ce qui fut cause de leur défaite. Ils périrent eux-mêmes dans le combat. Un simple officier, nommé L. Marcius, Chevalier Romain, sçut par sa valeur conserver les Romains dans ces vastes régions, où leur perte paroissoit inévitable, juqu'à ce qu'on y envoyât le jeune Scipion, qui y rétablit entièrement les affaires.

Asdrubal étoit en chemin, & avoit déjà passé les Alpes; mais, les lettres interceptées ayant appris au général Romain Cn. Claudius Néron, qui commandoit dans le païs des Bruttiens & dans la Lucanie, que ce Carthaginois devoit se joindre à son frere dans l'Ombrie, le Consul prit le parti d'aller trouver, avec sept mille hommes d'élite, M. Livius qui avoit pour département la Gaule Cisalpine, afin d'attaquer ensemble l'armée d'Asdrubal. Ce dessein réussit. L'armée Carthaginoise fut taillée en pieces. Asdrubal mourut les armes à la main. Cn. Claudius Néron revint le sixième jour à son camp, & fit jet-

ter la tête d'Asdrubal au milieu des Carthaginois. A cette vue, Annibal perdit toute espérance. Il se retira dans l'extrêmité du païs des Bruttiens, où il eut beaucoup de peine à faire subsister ses troupes. C'étoit alors l'an 206 avant Jesus-Christ.

L'année suivante, le jeune Scipion défait en plusieurs rencontres ler armées Carthaginoises, & se rend maître de toute l'Espagne. Masinissa, prince très-puissant en Afrique, se range du parti des Romains. Syphax, au contraire, demeure attaché aux Carthaginois. Carthagène fut prise quelque tems après, & l'Afrique devint le théatre de la guerre. Scipion s'empara d'Utique, une des plus fortes places du païs. Les armées de Syphax & d'Asdrubal furent défaites. Syphax lui-même fut fait prisonnier. Tant de revers obligerent les Carthaginois de songer à la paix. Le général Romain leur fit des propositions, qu'ils parurent accepter, & leur accorda une treve pour envoyer des Ambassadeurs au Sénat Romain. Annibal reçut en même tems ordre de revenir en Afrique. A Rome cependant, on laisse Scipion maître du traité de paix. Le préteur Octavius, passant de Sicile en Afrique avec deux cens vaisseaux de charge, essuya près de Carthage une tempête, qui dispersa toute sa flotte. Les Carthaginois ne purent se résoudre à laisser échapper la proie, que la fortune leur présentoit. Asdrubal sortit donc du port, & se saisit, malgré la treve qui subsistoit encore, de la plûpart des vaisseaux Romains. Scipion fit porter ses plaintes au Sénat de Carthage. On n'y eut pas d'égard. Les Ambassadeurs risquerent même d'être insultés. Les Romains auroient pu user de représailles, lorsque les deputés Carthaginois revenoient de Rome; mais, une telle conduite leur parut indigne de la générosité Romaine. Cependant, Annibal étoit arrivé à Zama, qui est à cinq journées de Carthage. C'est de-là qu'on envoya des espions pour examiner le camp des Romains. Scipion les surprit; & loin de les punir, il les fit promener dans tout son camp, & les renvoya.

Quelque tems après, Annibal & Scipion eurent une entrevue ensemble. Ils ne purent convenir des conditions de la paix. On se prépare donc au combat; & les Carthaginois sont défaits. Annibal se sauve pendant le tumulte, s'avouant vaincu sans ressource. Scipion, aussi-tôt après la victoire, donna ordre à l'un de ses Lieutenans de marcher contre Carthage, à la tête de l'armée de terre, tandis que lui-même alloit y conduire la flotte. Il s'avançoit vers la ville, lorsqu'il rencontra un vaisseau, couvert de branches d'olivier, qui portoit des Ambassadeurs chargés d'implorer sa clémence. Scipion les renvoya sans réponse, avec ordre de venir le trouver à Tunis, où il devoit s'arrêter. Les principales conditions de paix, qu'il leur dicta, furent que les Carthaginois livreroient tous leurs vaisseaux, à l'exception de dix à trois rangs de rames; qu'ils livreroient pareille-

ment tous les éléphans qu'ils avoient; que toute guerre, hors de l'Afrique, leur seroit interdite; & qu'ils payeroient aux Romains dix mille talens Euboïques d'argent, en cinquante payemens, d'année en année. Ces propositions furent acceptées par le Sénat de Carthage, à la persuasion d'Annibal. Le général Romain accorda trois mois de treve pour les faire ratifier à Rome. On donna plein pouvoir à Scipion. La paix fut donc conclue, suivant les conditions qu'il avoit imposées. Les Carthaginois remirent plus de cinq cens vaisseaux, qui furent brûlés à la vûe de Carthage. Scipion eut à Rome les honneurs du triomphe, & porta depuis le surnom d'Africain. Ainsi, se termina la seconde guerre Punique, après avoir duré dix-sept ans.

Terminons ce qui regarde la seconde guerre Punique par une réflexion de Polybe, qui peut beaucoup servir à faire connoître la différence des deux Républiques, dont nous parlons actuellement. Au commencement de la seconde guerre Punique & du tems d'Asdrubal, on peut dire en quelque sorte que Carthage étoit sur le retour. Sa jeunesse, sa fleur, sa vigueur étoient déjà flétries. Elle avoit commencé à déchoir de sa première élévation, & elle penchoit vers sa ruine; au lieu que Rome alors étoit, pour ainsi dire, dans la force & dans la vigueur de l'âge, &s'avançoit à grands pas vers la conquête de l'univers. La raison, que Polybe rend de la décadence de l'une, & de l'accroissement de l'autre, est tirée de la différente manière dont étoient gouvernées ces deux Républiques, dans le tems dont nous parlons. Chez les Carthaginois, le peuple s'étoit emparé de la principale autorité, dans les affaires publiques. On n'écoutoit plus les avis des Vieillards & des Magistrats. Tout se conduisoit par cabales & par intrigues. Sans parler de ce que la faction contraire à Annibal fit contre lui pendant le tems de son commandement, le seul fait des vaisseaux Romains, pillés pendant un tems de treve, perfidie à laquelle le peuple força le Sénat de prendre part & de prêter son nom, est une preuve bien claire de ce que dit ici Polybe. Au contraire, à Rome, c'étoit le tems, où le Sénat, c'est-à-dire, cette compagnie d'hommes si sages, avoit plus de crédit que jamais, & où les Anciens étoient écoutés & respectés comme des oracles. On sçait combien le peuple Romain étoit jaloux de son autorité, sur tout dans ce qui regardoit l'élection des Magistrats. Une centurie, composée des jeunes, à qui il étoit échu par le sort de donner la premiere son suffrage, qui entraînoit ordinairement celui de toutes les autres, avoit nommé deux Consuls. Sur la simple remontrance de Fabius, qui représenta au peuple que dans un tems de tempête & d'orage, comme étoit celui où l'on se trouvoit pour lors, on ne pouvoit choisir de trop habiles pilotes, pour conduire le vaisseau de la République; la Centurie retourna aux suffrages,

& nomma d'autres Consuls.

De cette différence de gouvernement, Polybe conclut qu'il étoit nécessaire qu'un peuple conduit par la prudence des Anciens, l'emportât sur un état gouverné par les avis téméraires de la multitude. Rome, en effet, guidée par les sages conseils du Sénat, eut enfin le dessus dans le gros de la guerre, quoiqu'en détail elle eût eu du désavantage dans plusieurs combats, & elle établit sa puissance & sa grandeur sur les ruines de sa rivale.

Cependant, Annibal est chargé du commandement des troupes en Afrique; mais, les Romains, ne pouvant voir sans inquiétude Annibal les armes à la main, en firent leurs plaintes. Il fut rappellé à Carthage. A son retour, on le nomma Préteur. Il paroît que cette charge étoit très-considérable, & donnoit beaucoup d'autorité. Tout occupé du desir de rétablir les affaires de sa patrie désolée, il comprit que les deux plus puissans moyens pour faire fleurir un état, sont une grande exactitude à rendre la justice à tous les sujets, & une grande fidélité dans le maniement des finances. L'une, en maintenant l'égalité entre les citoyens, & en les faisant jouir d'une liberté tranquille sous la protection des Loix, qui mettent en sûreté leurs biens, leur honneur & leur vie, lie plus étroitement les particuliers entre eux, & les attache plus fortement à l'État, à qui ils doivent la conservation de ce qu'ils ont de plus cher & de plus précieux. L'autre, en ménageant avec fidélité les fonds publics, fournit ponctuellement à toutes les dépenses de l'État, tient en réserve des ressources toujours prêtes pour ses besoins imprévus, & épargne aux peuples l'imposition des nouvelles charges, que la dissipation rend nécessaires, & qui contribuent le plus à indisposer les esprits contre le gouvernement.

Annibal vit avec douleur le désordre qui regnoit également dans l'administration de la justice & dans le maniement des finances. Quand on l'eut nommé Préteur, comme son amour pour l'ordre lui faisoit regarder avec peine tout ce qui s'en écartoit, & le portoit à tout tenter pour le rétablir, il eut le courage d'entreprendre la réforme de ce double abus, qui en entraînoit une infinité d'autres, sans craindre l'animosité de l'ancienne faction, qui lui étoit opposée, ni les nouvelles inimitiés, que son zele pour la République ne manqueroit pas de lui attirer.

L'Ordre des Juges exerçoit impunément les concussions les plus criantes. C'étoient autant de petits tyrans, qui disposoient, à leur gré, des biens & de la vie des citoyens, sans qu'il fût possible de se mettre à l'abri de leurs violences, parce que leurs charges étoient à vie, & qu'ils se soûtenoient mutuellement. Annibal, en qualité de Préteur, manda chez lui un officier de cette Compagnie, qui abusoit apparemment de son pouvoir. Tite-Live dit qu'il étoit Questeur. Cet officier, qui étoit de la fac-

tion opposée à Annibal, & qui avoit déjà tout l'orgueil & toute la fierté des Juges, dans l'ordre desquels il devoit passer en sortant de la Questure, refusa insolemment d'obéir. Annibal n'étoit pas d'un caractère à souffrir tranquillement une telle injure. Il le fit saisir par un Licteur, & le traduisit devant le peuple. Là, non content de s'en prendre à cet officier particulier, il accusa l'Ordre entier des Juges, dont l'orgueil insupportable & tyrannique n'étoit arrêté ni par la crainte des Loix ni par le respect des Magistrats. Et comme il s'apperçut qu'on l'écoutoit favorablement, & que les plus foibles d'entre le peuple témoignoient ne pouvoir plus souffrir l'insolente fierté de ces Juges, qui sembloit en vouloir à leur liberté; il proposa & fit passer une loi, qui ordonnoit qu'on choisiroit tous les ans de nouveaux Juges, sans qu'aucun pût être continué au de-là de ce terme. Autant il gagna par cette loi l'amitié du peuple, autant il s'attira la haine du plus grand nombre des puissans & des nobles.

Annibal entreprit ensuite une autre réforme, qui ne lui fit pas moins d'ennemis, ni moins d'honneur. Les deniers publics, ou étoient dissipés par la négligence de ceux qui les manioient, ou devenoient la proie & le butin des principaux de la ville & des Magistrats; en sorte que ne se trouvant plus d'argent pour fournir chaque année au paiement du tribut, que l'on devoit aux Romains, on étoit près d'imposer une taxe sur les particuliers. Annibal, entrant dans un fort grand détail, se fit rendre un compte exact des revenus de la République, de l'usage que l'on en faisoit, des charges & des dépenses ordinaires de l'État, & ayant reconnu, par cet examen, qu'une grande partie des fonds publics étoit détournée par la mauvaise foi des gens d'affaires, il déclara & promit en pleine assemblée du peuple, que sans imposer de nouvelles taxes aux particuliers, la République seroit désormais en état de payer le tribut aux Romains; & il accomplit sa promesse. Les Fermiers généraux, dont il avoit dévoilé au peuple les vols & les rapines, accoûtumés jusque-là à s'engraisser des deniers publics, jetterent alors les hauts cris, comme si c'eût été leur ravir leur bien, & non arracher de leurs mains avares, celui qu'ils avoient volé à l'État.

On ne peut souvent faire de grands biens, sans s'attiter beaucoup d'ennemis. Annibal en eut. On écrivit à Rome, qu'il ménageoit de secretes intelligences avec Antiochus, roi de Syrie, & que ce feu caché ne tarderoit point à causer un grand incendie. Le Sénat Romain nomma trois commissaires pour porter ses plaintes à Carthage, & demander qu'on lui livrât Annibal. Ces députés donnerent un autre prétexte à leur voyage; mais, Annibal s'apperçut que c'étoit à lui seul qu'on en vouloit. Il se sauva sur un vaisseau, qu'il avoit fait préparer secrétement, aborda à Tyr, & alla, quel-

ques jours après, trouver le roi Antiochus à Éphèse, Il y fut rencontré par Villius, l'un des députés que les Romains avoient envoyés en Asie. La principale vue de ce député étoit de rendre Annibal suspect au Roi, & il y réussit. Antiochus étoit alors en guerre contre les Romains; mais, n'ayant fait aucun cas, ni aucun usage d'Annibal, il eut toujours du dessous. Cette guerre fut terminée par une paix honteuse, dont la principale condition étoit qu'Antiochus livreroit Annibal. Celui-ci en eut avis, & se retira dans l'isle de Crete. Annibal n'y fut pas plus en sûreté. Les Crétois porterent envie à ses richesses, & méditoient de s'en emparer; mais, un stratagême délivra le rusé Carthaginois de leur cruelle avarice. Il remplit plusieurs vases de plomb fondu, couvrit seulement la surface d'or & d'argent, & les mit en dépôt dans le temple de Diane. Les Crétois, se croyant maîtres de ses trésors, le laisserent en liberté.

L'an 184 avant Jesus-Christ, Annibal se retira chez Prusias, roi de Bithynie. Ce Prince ayant eu à soûtenir une guerre contre Eumène, roi de Pergame & ami des Romains, Annibal fit remporter à ses troupes plusieurs victoires, tant sur terre que sur mer. Ce fut dans un de ces combats, que l'habile Carthaginois employa un stratagême singulier. Voyant que la flotte ennemie étoit supérieure à la sienne, il fit enfermer des serpens dans des pots de terre, & donna ordre de les jetter dans les vaisseaux d'Eumène. Les soldats, effrayés de se voir environnés de cette nouvelle espèce d'ennemis, se retirerent en désordre, abandonnant la victoire aux troupes de Prusias.

Peu de tems après, les Romains députerent vers le roi de Bithynie, pour se plaindre de l'asyle, qu'il donnoit à leur ennemi. Annibal, à cette nouvelle, tâcha de prendre de nouveau la fuite; mais, ce fut en vain. Toutes les issues du palais étoient occupées par des sentinelles. Il se fit alors apporter le poison, qu'il gardoit depuis longtems pour une semblable occasion. Il mourut âgé de soixante-dix ans. Ce grand Homme, l'honneur de Carthage, étoit un de ces génies rares, qui ne sont déplacés nulle part. A la tête des armées, quelle intrépidité, quelle présence d'esprit, quelle dextérité ne fit-il point voir! Dans le conseil, politique sage & pénétrant, il envisageoit toute l'étendue d'un projet, démêloit toutes ses difficultés, en prévoyoit toutes les suites. Revêtu de la Magistrature, il dévoila avec habileté tous les vices du gouvernement, & sçut y apporter les remedes nécessaires. Tant d'occupations ne l'empêcherent point de cultiver les lettres. Il entendoit le Grec & avoit même écrit quelques Livres en cette langue. On lui reproche de n'avoir point, aussi-tôt après la bataille de Cannes, mené son armée victorieuse à Rome, & d'avoir laissé amollir ses troupes à Capoue; mais, il est peut-être de la prudence de ne point prononcer si

légérement contre un si illustre capitaine. Rome jalouse, Rome inquiete, fait bien comprendre quel homme étoit Annibal.

Une des principales conditions de la paix, accordée aux Carthaginois étoit qu'ils rendroient à Masinissa, roi de Numidie, les terres & les villes qui lui avoient appartenu avant la guerre. D'un autre côté, ce Prince avoit été mis en possession du royaume de Syphax. Masinissa prétendit en conséquence avoir des droits sur un territoire, situé vers le bord de la mer, près de la petite Syrte, païs très-fertile; & il s'en étoit même rendu maître en partie. Les Carthaginois se plaignirent de cette usurpation. On envoya de part & d'autre des députés à Rome. Scipion l'Africain & deux autres Commissaires se transporterent sur les lieux; mais, ils ne prononcerent aucun jugement. Dix ans après, on nomma d'autres Commissaires, qui ne déciderent encore rien.

Il se fit encore une nouvelle députation. Caton étoit du nombre des Commissaires. Ceux-ci ne firent pas plus que leurs prédécesseurs. Caton & les autres Commissaires, ayant visité tout le païs & sur tout Carthage, furent étonnés de l'opulence & de l'État de grandeur où étoit encore cette République, malgré les guerres & les disgraces, qu'elle venoit d'essuyer. Depuis ce tems, le Sénat Romain la regarda comme une rivale formidable, & médita sérieusement sa destruction. Cependant, la division se met dans Carthage. La faction populaire, devenue supérieure à celle des Grands & des Sénateurs, exila quarante citoyens. Ces malheureux fugitifs se retirerent chez Masinissa, qui envoya à Carthage deux de ses fils, Gulussa & Micipsa, pour solliciter leur rétablissement. On leur ferma les portes de la ville. Gulussa fut même arrêté quelque tems prisonnier. Nouveau sujet de guerre. La bataille se donne. Les Carthaginois, après beaucoup de résistance, plierent. Scipion le jeune, qui, pour lors, servoit en Espagne sous Lucullus, étant venu trouver Masinissa, pour lui demander des éléphans, se trouva par hazard spectateur du combat. Les Carthaginois, après le combat, le choisirent pour arbitre de leurs différends avec Masinissa. Les premiers consentirent à céder le territoire d'Emporium, qui avoit fait le principal sujet de leur division, & d'y ajoûter des sommes d'argent. Mais, comme Masinissa exigeoit de plus le rétablissement des exilés, rien ne fut conclu. Le Roi, depuis le combat, tenoit les ennemis resserrés dans le camp, & leur bouchoit le passage des vivres. La famine & la peste se mirent bientôt parmi les Carthaginois. Dans cette extrêmité, ils consentirent à ce qu'on voulut. Ils furent tous passés sous le joug, & renvoyés chacun avec un habit seulement. Gulussa, voulant encore se venger du mauvais traitement, qu'il avoit reçu à Carthage, envoya contr'eux un corps de cavalerie, dont ils furent beau-

coup incommodés.

L'an 149 avant l'Ére Chrétienne, Carthage, appréhandant le ressentiment des Romains, déclara coupables du crime d'État Asdrubal & Carthalon, comme auteurs de la guerre contre le roi de Numidie, & députa aussi-tôt à Rome pour sçavoir les intentions du Sénat. Les députés reçurent pour toute réponse, que c'étoit au Sénat & au peuple de Carthage, de voir quelle satisfaction ils devoient aux Romains. On ne leur donna point d'autre éclaircissement dans une seconde députation, qu'ils firent à ce sujet. Cependant, il fut résolu dans le Sénat Romain, qu'on déclareroit la guerre aux Carthaginois. Les prétextes de cette guerre étoient qu'ils avoient, contre la teneur du traité, conservé des vaisseaux, conduit une armée hors de leurs terres contre un Prince allié de Rome, & maltraité son fils, dans le tems qu'il avoit avec lui un ambassadeur Romain. Vers ce même tems, des députés d'Utique vinrent se mettre, avec leur ville & leurs biens, entre les mains des Romains. La guerre fut déclarée dans toutes les formes. Les deux Consuls, M. Manilius & L. Marcinus Censorinus, partirent avec une flotte considérable.

Carthage envoye de nouveaux députés à Rome, avec pouvoir de déclarer que les Carthaginois s'abandonnoient, avec tout ce qui leur appartenoit, à la discrétion des Romains. Le Sénat leur fit répondre qu'ils avoient pris le bon parti; qu'en conséquence il rendoit aux Carthaginois la liberté & l'usage de leurs loix, avec les terres & les autres biens que la République & les particuliers possédoient; à condition toutefois, que dans l'espace de trente jours, ils enverroient en ôtages à Lilybée trois cens jeunes gens les plus qualifiés de la ville, & qu'ils feroient ce que leur ordonneroient les Consuls. On n'attendit pas à Carthage l'expiration du délai. Les ôtages partirent sur le champ, & furent envoyés de Lilybée à Rome. C'étoient l'élite & l'espoir des plus nobles familles de Carthage. Les députés reçurent en même tems ordre d'aller à Utique, où les Consuls devoient bien-tôt se rendre. Dès que la flotte y fut arrivée, les Consuls commanderent aux Carthaginois de livrer sans fraude & sans délai, généralement toutes leurs armes. Les députés représenterent qu'Asdrubal, devenu leur ennemi, étoit aux portes de Carthage, à la tête de vingt mille hommes. On leur répondit que Rome y pourvoiroit; & l'ordre des Consuls fut exécuté. Le Consul L. Marcius Censorinus se levant alors: *Le Sénat*, dit-il aux députés, *m'ordonne de vous déclarer que sa dernière volonté est que vous sortiez de Carthage, qu'il a résolu de détruire, & que vous transportiez votre demeure dans tel endroit qu'il vous plaira de votre domaine, pourvu que ce soit à quatre-vingts stades de la mer.*

Cet arrêt foudroyant jetta la consternation parmi les députés, qui la porterent bientôt dans Carthage. Il y fut résolu de ne

point abandonner la ville. Le Sénat députa vers Asdrubal, & le pria d'oublier, en faveur de la patrie, les causes de son ressentiment, & d'accepter le commandement de l'armée du dehors. Un autre Asdrubal, petit-fils de Masinissa, fut chargé de commander dans la ville. On fabriqua toutes sortes d'armes avec une promptitude incroyable. Les temples, les palais, les places publiques, la ville entière étoit devenue un attelier, où tous les habitans travailloient jour & nuit. On rapporte que les matières pour faire les cordes ayant manqué, des femmes couperent leurs cheveux, & en fournirent abondamment. Cependant, les Consuls s'avancent vers la ville, pour en former le siege. Ils y trouverent plus de résistance, qu'ils n'en attendoient, & eurent même souvent du dessous. Calpurnius Pison Consul & L. Mancinus, son Lieutenant, arriverent en Afrique au commencement du printems. Cette campagne n'eut rien de considérable.

Scipion le jeune étant venu à Rome pour demander l'Édilité, dès qu'il parut dans l'assemblée, le peuple lui donna, au lieu de l'Édilité, le Consulat, quoiqu'il n'eût pas l'âge. On voulut aussi qu'il prît l'Afrique pour département, sans tirer au sort; ce qui étoit encore contre l'usage. L. Mancinus s'étoit engagé imprudemment dans un poste où il alloit être taillé en pieces, avec ses troupes, si le nouveau Consul ne fût arrivé assez-tôt pour le tirer de ce mauvais pas.

Le premier soin de Scipion, à son arrivée, fut de rétablir parmi les troupes, la discipline, qu'il y trouva entièrement ruinée. Après cela, ayant fait prendre à ses troupes des haches, des léviers & des échelles, il les conduisit de nuit en grand silence vers une partie de la ville appellée Mégare; & ayant fait jetter tout d'un coup de grands cris, il l'attaqua fort vivement. Les ennemis, qui ne s'attendoient pas à être attaqués de nuit, furent d'abord fort effrayés; mais, ils se défendirent avec beaucoup de courage, & Scipion ne put point escalader les murs. Ayant apperçu une tour, qu'on avoit abandonnée, qui étoit hors de la ville fort près des murs, il y envoya un nombre de soldats hardis & déterminés, qui, par le moyen des pontons, passerent de la tour sur les murs, entrerent dans Mégare, & en briserent les portes. Scipion y entra dans le moment, chassa de ce poste les ennemis, qui, troublés par cette attaque imprévue, & croyant que toute la ville avoit été prise, s'enfuirent dans la citadelle, & y furent suivis par ces troupes mêmes, qui campoient hors de la ville, qui abandonnerent leur camp aux Romains, & crurent devoir aussi se mettre en sûreté.

Asdrubal, au point du jour, voyant la honteuse déroute de ses troupes, pour se venger des Romains, & en même tems pour ôter aux habitans toute espérance d'accommodement & de pardon, fit avancer sur le mur tout ce qu'il avoit de prisonniers Romains; en sorte qu'ils fussent à portée d'être

vus de toute l'armée. Là il n'y eut point de supplices qu'il ne leur fit souffrir. On leur crevoit les yeux ; on leur coupoit le nez, les oreilles, les doigts ; on leur arrachoit toute la peau de dessus le corps avec des peignes de fer ; & après les avoir ainsi tourmentés, on les précipitoit du haut des murs en bas. Un traitement si cruel fit horreur aux Carthaginois ; mais, il ne les épargnoit pas eux-mêmes, & il fit égorger plusieurs des Sénateurs, qui oserent s'opposer à sa tyrannie.

Mais, Scipion se voyant maître absolu de l'isthme, brûla le camp que les ennemis avoient abandonné, & en construisit un nouveau pour ses troupes. Il étoit de forme quarrée, environné de grands & de profonds retranchemens, armé de bonnes palissades. Du côté des Carthaginois, il éleva un mur haut de douze pieds, flanqué d'espace en espace de tours & de redoutes ; & sur la tour, qui étoit au milieu, s'en élevoit une autre de bois, fort haute, d'où l'on découvroit tout ce qui se passoit dans la ville. Ce mur occupoit toute la largeur de l'isthme, c'est-à-dire, vingt-cinq stades. Les ennemis, qui étoient à portée du trait, firent tous leurs efforts pour empêcher cet ouvrage. Mais, comme toute l'armée y travailloit sans relâche jour & nuit, il fut achevé en vingt-quatre jours. Scipion en tira un double avantage. 1.° Parce que ses troupes étoient logées plus sûrement & plus commodément. 2.° Parce qu'il coupa par ce moyen les vivres aux assiégés, à qui l'on n'en pouvoit plus porter que par mer ; ce qui souffroit de très-grandes difficultés, tant à cause que la mer de ce côté-là, est souvenr orageuse, que par la garde exacte que faisoit la flotte Romaine. Et ce fut là une des principales causes de la famine, qui se fit bientôt sentir dans la ville. D'ailleurs, Asdrubal ne distribuoit le bled qui lui arrivoit, qu'aux trente mille hommes de troupes, qui servoient sous lui, se mettant peu en peine du reste de la multitude.

Pour leur couper encore davantage les vivres, Scipion entreprit de fermer l'entrée du port par une levée, qui commençoit à cette langue de terre, dont il a été parlé vers le commencement de cet article. L'entreprise d'abord parut folle aux assiégés, & ils insultoient aux travailleurs. Mais, quand ils virent que l'ouvrage avançoit extraordinairement chaque jour, ils commencerent véritablement à craindre, & songerent à prendre des mesures pour le rendre inutile. Femmes & enfans, tout le monde se mit à travailler, mais avec un tel secret, que Scipion ne put jamais rien apprendre par les prisonniers de guerre, qui rapportoient seulement qu'on entendoit beaucoup de bruit dans le port, mais sans qu'on sçût pourquoi. Enfin, tout étant prêt, les Carthaginois ouvrirent tout d'un coup une nouvelle entrée d'un autre côté du port, & parurent en mer avec une flotte assez nombreuse, qu'ils venoient tout récemment de construire des vieux ma-

tériaux, qui se trouverent dans les magasins. On convient que s'ils étoient allés sur le champ attaquer la flotte Romaine, ils s'en seroient infailliblement rendu maîtres, parce que comme on ne s'attendoit à rien de tel, & que tout le monde étoit occupé ailleurs, ils l'auroient trouvée sans rameurs, sans soldats, sans officiers. Mais, dit l'Historien, il étoit arrêté que Carthage seroit détruite. Ils se contenterent donc de faire, comme une insulte & une bravade aux Romains, & rentrerent dans le port.

Deux jours après, les Carthaginois firent avancer leurs vaisseaux pour se battre tout de bon, & trouverent l'ennemi bien disposé. Cette bataille devoit décider du sort des deux partis. Elle fut longue & opiniâtre, les troupes de côté & d'autre faisant des efforts extraordinaires; celles-là, pour sauver leur patrie réduite aux abois; celles-ci, pour achever leur victoire. Dans le combat, les Brigantins des Carthaginois, se coulant par dessous le bord des grands vaisseaux des Romains, leur rompoient tantôt la pouppe, tantôt le gouvernail, tantôt les armes; & s'ils se trouvoient pressés, ils se retiroient avec une promptitude merveilleuse, pour revenir incontinent à la charge. Enfin, les deux armées ayant combattu avec égal avantage jusqu'au soleil couchant, les Carthaginois jugerent à propos de se retirer, non qu'ils se comptassent vaincus, mais pour recommencer le lendemain. Une partie de leurs vaisseaux, ne pouvant entrer assez promptement dans le port, parce que l'entrée en étoit trop étroite, se retira devant une terrasse fort spatieuse, qu'on avoit faite contre les murailles pour y descendre les marchandises, sur le bord de laquelle on avoit élevé un petit rempart durant cette guerre, de peur que les ennemis ne s'en saisissent. Là le combat recommença encore plus vivement que jamais, & dura bien avant dans la nuit. Les Carthaginois y souffrirent beaucoup, & ce qui leur resta de vaisseaux, se réfugia dans la ville. Le matin étant venu, Scipion attaqua la terrasse; & s'en étant rendu maître, avec beaucoup de peine, il s'y logea, s'y fortifia, & y fit une muraille de brique du côté de la ville, fort proche des murs & de pareille hauteur. Quand elle fut achevée, il y fit monter quatre mille hommes avec ordre de lancer sans cesse des traits & des dards sur les ennemis, qui en étoient fort incommodés, parce que les deux murs étant d'une hauteur égale, ils ne jettoient presque aucun trait inutilement. Ainsi fut terminée cette campagne.

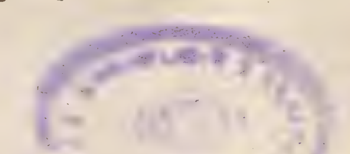
Pendant les quartiers d'hiver, Scipion s'appliqua à se débarrasser des troupes du dehors, qui incommodoient fort ses convois, & facilitoient ceux qu'on envoyoit aux assiégés. Pour cela, il attaqua une place voisine, nommée Néphéris, qui leur servoit de retraite. Dans une dernière action, il périt du côté des ennemis plus de soixante-dix mille hommes, tant soldats que paysans ramassés; &

la place fut emportée avec beaucoup de peine, après vingt-deux jours de siege. Cette prise fut suivie de la reddition de presque toutes les places d'Afrique, & contribua beaucoup à la prise même de Carthage, où, depuis ce tems-là, il n'étoit presque plus possible de faire entrer des vivres.

Au commencement du printems, Scipion attaqua en même tems le port, appellé Cothon, & la citadelle. S'étant rendu maître de la muraille, qui environnoit ce port, il se jetta dans la grande place de la ville, qui en étoit proche, d'où l'on montoit à la citadelle par trois rues en pente, bordées de côté & d'autre d'un grand nombre de maisons, du haut desquelles on lançoit une grêle de dards sur les Romains, qui furent contraints, avant que de passer outre, de forcer les premières maisons & de s'y poster, pour pouvoir de-là chasser ceux qui combattoient des maisons voisines. Le combat, au haut & au bas des maisons, dura pendant six jours, & le carnage fut horrible. Pour nettoyer les rues, & en faciliter le passage aux troupes, on tiroit avec des crocs les corps des habitans, qu'on avoit tués ou précipités du haut des maisons, & on les jettoit dans des fosses, la plûpart encore vivans & palpitans. Dans ce travail, qui dura six jours & six nuits, les soldats étoient relevés de tems en tems par d'autres tout frais; sans quoi ils auroient succombé à la fatigue. Il n'y eut que Scipion, qui, pendant tout ce tems-là, ne dormit point, donnant par tout les ordres, & s'accordant à peine le tems de prendre quelque nourriture.

Il y avoit tout lieu de croire que ce siege dureroit encore longtems, & coûteroit beaucoup de sang. Mais, le septième jour, on vit paroître des hommes en habits de supplians, qui demandoient pour toute composition, qu'il plût aux Romains de donner la vie à tous ceux qui voudroient sortir de la citadelle; ce qui leur fut accordé, à la réserve seulement des transfuges. Il sortit cinquante mille tant hommes que femmes, qu'on fit passer vers les champs avec bonne garde. Les transfuges, qui étoient environ neuf cens, voyant qu'il n'y avoit point de quartier à espérer pour eux, se retrancherent dans le temple d'Esculape avec Asdrubal, sa femme & ses deux enfans. Quoiqu'ils fussent en petit nombre, ils pouvoient s'y défendre long-tems, parce que le lieu étoit fort élevé, assis sur des rochers, & qu'on y montoit par soixante degrés. Mais enfin, pressés de la faim, des veilles & de la crainte, & voyant leur perte prochaine; ils furent saisis d'impatience, & abandonnant le bas du temple, ils se retirerent au dernier étage, résolus de ne le quitter qu'avec la vie.

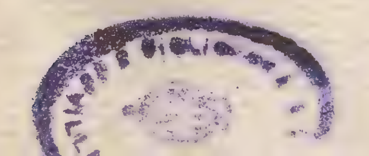
Cependant, Asdrubal, songeant à sauver la sienne, descendit secrétement vers Scipion, portant en main une branche d'olivier, & se jetta à ses pieds. Scipion le fit voir aussi-tôt aux transfuges, qui, transportés de fureur



& de rage, vomirent contre lui mille injures, & mirent le feu au temple. Pendant qu'on l'allumoit, on dit que la femme d'Asdrubal se para le mieux qu'elle put, & se mettant à la vue de Scipion avec ses deux enfans, lui parla à haute voix en cette sorte : *Je ne fais point d'imprécation contre toi, ô Romain! car, tu ne fais qu'user des droits de la guerre. Mais, puissent les dieux de Carthage, & toi de concert avec eux, punir comme il le mérite, ce perfide, qui a trahi sa patrie, ses dieux, sa femme & ses enfans!* Puis adressant la parole à Asdrubal; *Scélérat*, dit-elle, *perfide, le plus lâche de tous les hommes, ce feu va nous ensevelir, moi & mes enfans. Pour toi, indigne capitaine de Carthage, va orner le triomphe de ton vainqueur, & subir à la vue de Rome la peine que tu mérites.* Après ces reproches, elle égorgea ses enfans, les jetta dans le feu, puis s'y précipita elle-même. Tous les transfuges en firent autant.

Pour Scipion, voyant cette ville, qui avoit été si florissante pendant sept cens ans, comparable aux plus grands Empires, par l'étendue de sa domination sur mer & sur terre, par ses armées nombreuses, par ses flottes, par ses éléphans, par ses richesses; supérieure même aux autres nations, par le courage & la grandeur d'ame, qui, toute dépouillée qu'elle étoit d'armes & de vaisseaux, lui avoit fait soûtenir pendant trois années entières toutes les misères d'un long siege; voyant, dis-je, alors cette ville absolument ruinée, on dit qu'il ne put refuser des larmes à la malheureuse destinée de Carthage. Il considéroit que les villes, les peuples, les Empires sont sujets aux révolutions, aussi-bien que les hommes en particulier; que la même disgrace étoit arrivée à Troie, autrefois si puissante, & depuis aux Assyriens, aux Medes, aux Perses, dont la domination s'étendoit si loin; & tout récemment encore, aux Macédoniens, dont l'Empire avoit jetté un si grand éclat. Plein de ces lugubres pensées, il prononça deux vers d'Homère, dont le sens est : *Il viendra un tems où la ville sacrée de Troie, & le belliqueux Priam & son peuple périront*, désignant par ces vers le sort futur de Rome, comme il l'avoua à Polybe, qui lui en demanda l'explication.

Carthage ayant été prise de la sorte, Scipion en abandonna le pillage aux soldats pendant quelques jours, à la réserve de l'or, de l'argent, des statues & des autres offrandes, qui se trouveroient dans les temples. Ensuite, il leur distribua plusieurs récompenses militaires, aussi-bien qu'aux officiers, parmi lesquels deux s'étoient sur tout distingués, Tib. Gracchus & C. Fannius, qui, les premiers, avoient escaladé le mur. Il fit parer des dépouilles des ennemis un navire fort léger, & l'envoya à Rome porter la nouvelle de la victoire. En même tems, il fit sçavoir aux habitans de la Sicile qu'ils eussent chacun à venir reconnoître & reprendre les ta-



bleaux & les ſtatues, que les Carthaginois leur avoient enlevés dans les guerres précédentes. Et en rendant à ceux d'Agrigente le fameux taureau de Phalaris, il leur dit que ce taureau, qui étoit en même tems un monument de la cruauté de leurs anciens Rois & de la bonté de leurs nouveaux maîtres, devoit leur apprendre, s'il leur ſeroit plus avantageux d'être ſous le joug des Siciliens, que ſous le gouvernement du peuple Romain. Ayant mis en vente une partie des dépouilles, qu'on avoit trouvées à Carthage, il fit de ſéveres défenſes à ſes gens de rien prendre, ni même de rien acheter de ces dépouilles, tant il étoit attentif à écarter de ſa perſonne & de ſa maiſon, juſqu'au plus léger ſoupçon d'intérêt.

Quand la nouvelle de la priſe de Carthage fut arrivée à Rome, on s'y livra ſans meſure aux ſentimens de la joie la plus vive, comme ſi ce n'eût été que de ce moment que le repos public fût aſſuré. On repaſſoit dans ſon eſprit tous les maux, qu'on avoit ſoufferts de la part des Carthaginois en Sicile, en Eſpagne, & même en Italie pendant ſeize ans conſécutifs, durant leſquels Annibal avoit ſaccagé quatre cens villes, fait périr en diverſes rencontres trois cens mille hommes, & réduit Rome même à la dernière extrêmité. Dans le ſouvenir de ces maux, on ſe demandoit l'un à l'autre, s'il étoit donc bien vrai que Carthage fût ruinée. Tous les Ordres témoignerent à l'envi leur reconnoiſſance envers les dieux; & la ville, pendant pluſieurs jours, ne fut occupée que de ſacrifices ſolemnels, de prieres publiques, de jeux & de ſpectacles.

Après qu'on eut ſatisfait aux devoirs de la religion, le Sénat envoya dix commiſſaires en Afrique pour en régler l'état & le ſort à l'avenir, conjointement avec Scipion. Le premier de leurs ſoins, fut de faire démolir tout ce qui reſtoit de Carthage. Rome, déjà maîtreſſe du monde preſque entier, ne crut pas pouvoir être en ſûreté, tandis que le nom de Carthage ſubſiſteroit; tant une haine invétérée, & nourrie par de longues & de cruelles guerres, dure au de-là même du tems où l'on a à craindre, & ne ceſſe de ſubſiſter que lorſque l'objet qui l'excite, a ceſſé d'être. Défenſes furent faites, au nom du peuple Romain, d'y habiter déſormais, avec d'horribles imprécations contre ceux, qui, au préjudice de cet interdit, entreprendroient d'y rebâtir quelque choſe, & principalement le lieu, nommée Byrſe, & la place appellée Mégare. Au reſte, on n'en défendoit l'entrée à perſonne, Scipion n'étant pas fâché qu'on vît les triſtes débris d'une ville, qui avoit oſé diſputer de l'Empire avec Rome. Ils arrêterent encore que les villes, qui, dans cette guerre, avoient tenu le parti des ennemis, ſeroient toutes raſées, & donnerent leur territoire aux alliés du peuple Romain; & ils gratifierent en particulier ceux d'Utique de tout le païs, qui étoit entre Carthage & Hippone. Ils

rendirent tout le reste tributaire, & en firent une province de l'Empire Romain, où l'on enverroit tous les ans un Préteur.

II. Après avoir tracé une légere esquisse des guerres des Carthaginois, depuis l'origine de leur ville jusqu'à sa destruction, il convient de faire connoître plus particulièrement cette nation, qui a joué un si grand rôle dans l'Antiquité. Pour cet effet, il suffira de donner une idée du gouvernement, du commerce, de la puissance, de la religion, du caractère & des mœurs des Carthaginois.

I.

Du gouvernement des Carthaginois.

Le gouvernement des Carthaginois étoit fondé sur des principes d'une profonde sagesse ; & ce n'est point sans raison qu'Aristote met cette République au nombre de celles, qui étoient les plus estimées dans l'Antiquité, & qui pouvoient servir de modeles aux autres. Il appuie d'abord ce sentiment sur une réflexion, qui fait beaucoup d'honneur à Carthage, en marquant que jusqu'à son tems, c'est-à-dire, depuis plus de cinq cens ans, il n'y avoit eu ni aucune sédition considérable, qui en eût troublé le repos, ni aucun tyran qui en eût opprimé la liberté. En effet, c'est un double inconvénient des gouvernemens mixtes, tel qu'étoit celui de Carthage, où le pouvoir est partagé entre le peuple & les Grands, de dégénérer ou en abus de la liberté par les séditions du côté du peuple, comme cela étoit ordinaire à Athènes & dans toutes les Républiques Grecques, ou en oppression de la liberté publique du côté des Grands par la tyrannie, comme cela arriva à Athènes, à Syracuse, à Corinthe, à Thebes, à Rome même du tems de Sylla & de César. C'est donc un grand éloge pour Carthage d'avoir sçu, par la sagesse de ses loix & par l'heureux concert des différentes parties, qui composoient son gouvernement, éviter pendant un si long espace d'années, deux écueils si dangereux & si communs.

Il seroit à souhaiter que quelque Auteur ancien nous eût laissé une description exacte & suivie des coûtumes & des loix de cette fameuse République. Faute de ce secours, on n'en peut avoir qu'une idée assez confuse & imparfaite, en ramassant différens traits, qu'on trouve épars dans les Auteurs. C'est un service qu'a rendu à la République des lettres, Christophe Hendreich. Ce qu'on va lire est principalement tiré de l'ouvrage de ce Sçavant.

Le gouvernement de Carthage réunissoit, comme celui de Sparte & de Rome, trois autorités différentes, qui se balançoient l'une l'autre, & se prêtoient un mutuel secours ; celle des deux Magistrats suprêmes, appellés Suffetes, celle du Sénat & celle du Peuple. On y ajoûta ensuite le tribunal des Cent, qui eurent beaucoup de crédit dans la République.

1.° Le pouvoir des Suffetes ne duroit qu'un an ; & ils étoient à

Carthage ce que les Consuls étoient à Rome. Souvent même les Auteurs leur donnent les noms de Rois, de Dictateurs, de Consuls, parce qu'ils en remplissoient l'emploi. L'Histoire ne nous apprend point par qui ils étoient choisis. Ils avoient droit & étoient chargés du soin d'assembler le Sénat. Ils en étoient les Présidens & les Chefs. Ils y proposoient les affaires, & recueilloient les suffrages. Ils présidoient aussi aux jugemens, qui se rendoient sur les affaires importantes. Leur autorité n'étoit pas renfermée dans la ville, ni bornée aux affaires civiles. On leur confioit quelquefois le commandement des armées. Il paroît qu'au sortir de la dignité de Suffetes, on les nommoit Préteurs, qui étoit une charge considérable, puisqu'outre le droit de présidence dans certains jugemens, elle leur donnoit celui de proposer & de porter de nouvelles loix, & de faire rendre compte à ceux qui étoient chargés du recouvrement des deniers publics, comme on le voit dans ce que Tite-Live nous raconte d'Annibal à ce sujet, & que nous avons rapporté ci-dessus.

2.° Le Sénat, composé de personnes, que leur âge, leur expérience, leur naissance, leurs richesses, & sur tout leur mérite rendoient respectables, formoit le conseil de l'État, & étoit comme l'ame de toutes les délibérations publiques. Nous ne sçavons point précisément quel étoit le nombre des Sénateurs. Il devoit être fort grand, puisque nous voyons qu'on en tira cent pour former une compagnie particulière, dont nous parlerons bientôt. C'étoit dans le Sénat que se traitoient les grandes affaires, qu'on lisoit les lettres des Généraux, qu'on recevoit les plaintes des provinces, qu'on donnoit audience aux ambassadeurs, qu'on décidoit de la paix ou de la guerre, comme on le voit en plusieurs occasions.

Quand les sentimens étoient uniformes, & que tous les suffrages se réunissoient, alors le Sénat décidoit souverainement en dernier ressort. Lorsqu'il y avoit partage, & qu'on ne convenoit point, les affaires étoient portées devant le peuple; & dans ce cas, le pouvoir de décider lui étoit dévolu. Il est aisé de comprendre quelle sagesse il y avoit dans ce réglement, & combien il étoit propre à arrêter les cabales, à concilier les esprits, à appuyer & à faire dominer les bons conseils; une Compagnie, comme celle-là, étant extrêmement jalouse de son autorité, & ne consentant pas aisément à la faire passer à une autre. Nous en voyons un exemple mémorable dans Polybe. Lorsqu'après la perte de la bataille donnée en Afrique, à la fin de la seconde guerre Punique, on fit dans le Sénat la lecture des conditions de paix, qu'offroit le vainqueur, Annibal voyant qu'un des Sénateurs s'y opposoit, représenta vivement que s'agissant du salut de la République, il étoit de la dernière importance de se réunir & de ne point renvoyer une telle délibération à l'assemblée du peu-

ple ; & il en vint à bout. Voilà ſans doute ce qui, dans les commencemens de la République, rendit le Sénat ſi puiſſant, & ce qui porta ſon autorité à un ſi haut point. Polybe remarque, dans un autre endroit, que tant que le Sénat fut le maître des affaires, l'État fut gouverné avec beaucoup de ſageſſe, & que toutes les entrepriſes eurent un grand ſuccès.

3.° Il paroît, par tout ce que nous venons de dire, que juſqu'au tems d'Ariſtote, qui fait une ſi belle peinture & un ſi magnifique éloge du gouvernement de Carthage, le peuple ſe repoſoit volontiers ſur le Sénat du ſoin des affaires publiques, & lui en laiſſoit la principale adminiſtration ; & c'eſt par-là que la République devint ſi puiſſante. Il n'en fut pas ainſi dans la ſuite. Le peuple, devenu inſolent par ſes richeſſes & par ſes conquêtes, & ne faiſant pas réflexion qu'il en étoit redevable à la prudente conduite du Sénat, voulut ſe mêler auſſi du gouvernement, & s'arrogea preſque tout le pouvoir. Tout ſe conduiſit alors par cabales & par factions ; ce qui fut, ſelon Polybe, une des principales cauſes de la ruine de l'État.

4.° Le tribunal des Cent étoit une compagnie compoſée de cent quatre perſonnes, quoique preſque toujours, pour abréger, il ne ſoit fait mention que de cent. Cette compagnie tenoit lieu à Carthage, au rapport d'Ariſtote, de ce qu'étoient les Éphores à Sparte; par où il paroît qu'elle fut établie pour balancer le pouvoir des Grands & du Sénat ; mais avec cette différence, que les Éphores n'étoient qu'au nombre de cinq, & qu'ils ne demeuroient qu'un an en charge ; au lieu que ceux-ci étoient perpétuels, & paſſoient le nombre de cent. On croit que ces Centumvirs ſont les mêmes que les cent Juges, dont parle Juſtin, qui furent tirés du Sénat, & établis pour faire rendre compte aux Généraux de leur conduite.

Le pouvoir exhorbitant de ceux de la famille de Magon, qui occupant les premières places, & ſe trouvant à la tête des armées, s'étoient rendu maîtres de toutes les affaires, donna lieu à cet établiſſement. On voulut par-là mettre un frein à l'autorité des Généraux, laquelle, pendant qu'ils commandoient les troupes, étoit preſque ſans bornes & ſouveraine; & on la rendit ſoumiſe aux loix par la néceſſité qu'on leur impoſa de rendre compte de leur adminiſtration à ces Juges, au retour de leurs campagnes.

Parmi ces cent quatre Juges, il y en avoit cinq, qui avoient une juriſdiction particulière & ſupérieure à celle des autres. L'on ignore combien elle duroit de tems. Ce conſeil des Cinq étoit comme le conſeil des Dix dans le Sénat de Veniſe. Quand il y vaquoit quelque place, c'étoient eux ſeuls, qui avoient le droit de la remplir. Ils avoient droit auſſi de choiſir ceux, qui entroient dans le conſeil des Cent. Leur autorité étoit fort grande ; & c'eſt pour cela qu'on avoit ſoin de ne mettre dans cette place, que des

hommes d'un rare mérite. Et l'on ne crut point devoir attacher à leur emploi aucune rétribution ni aucune récompenſe, le motif ſeul du bien public devant être aſſez fort dans l'eſprit des gens de bien pour les engager à remplir leurs devoirs avec zele & fidélité.

Polybe, en rapportant la priſe de Carthage par Scipion, diſtingue nettement deux compagnies de Magiſtrats, établies à Carthage. Il dit que parmi les priſonniers qu'on fit à Carthagene, il ſe trouva deux Magiſtrats du corps des vieillards, [on appelloit ainſi la compagnie des Cent] & quinze du Sénat. Tite-Live ne fait mention que de ces quinze derniers Sénateurs. Mais, dans un autre endroit, il nomme les vieillards, & marque qu'ils compoſoient le Conſeil le plus reſpectable de l'État, & qu'ils avoient une grande autorité dans le Sénat.

Les établiſſemens, les plus ſages & les mieux concertés, dégénerent peu à peu, & font place enfin au déſordre & à la licence, qui percent & pénetrent par tout. Ces Juges, qui devoient être la terreur du crime & le ſoûtien de la juſtice, abuſant de leur pouvoir, qui étoit preſque ſans bornes, deviennent autant de petits tyrans, comme nous l'avons vu dans l'hiſtoire du grand Annibal, qui, pendant ſa Préture, lorſqu'il fut retourné en Afrique, employa tout ſon crédit pour réformer un abus ſi criant; & de perpétuelle qu'étoit l'autorité de ces Juges, la rendit annuelle, environ deux cens ans depuis que la compagnie des Cent avoit été réformée.

DÉFAUTS

Du Gouvernement de Carthage.

M. Rollin, d'après Ariſtote, fait ſur cet objet quelques réflexions fort ſages. Nous allons les tranſcrire ici.

» Ariſtote, entre quelques obſervations qu'il fait ſur le gouvernement de Carthage, y remarque deux grands défauts, fort contraires, ſelon lui, aux vues d'un ſage Légiſlateur, & aux regles d'une bonne & ſaine politique.

» Le premier de ces défauts conſiſte en ce qu'on mettoit ſur la tête d'un même homme pluſieurs charges; ce qui étoit conſidéré à Carthage comme la preuve d'un mérite non commun. Ariſtote regarde cette coûtume comme très-préjudiciable au bien public. En effet, dit-il, lorſqu'un homme n'eſt chargé que d'un ſeul emploi, il eſt beaucoup plus en état de s'en bien acquitter, les affaires pour lors étant examinées avec plus de ſoin, & expédiées avec plus de promptitude. On ne voit pas, ajoûte-t-il, que ni dans les troupes, ni dans la marine, on en uſe de la ſorte. Un même officier ne commande pas deux corps différens; un même pilote ne conduit pas deux vaiſſeaux. D'ailleurs, le bien de l'État demande que pour exciter de l'émulation parmi les gens de mérite, les charges & les faveurs ſoient partagées, au lieu que lorſqu'on les accumule

» sur un même sujet, souvent » elles produisent en lui une sorte d'éblouissement par une distinction si marquée, & excitent » toujours dans les autres, la jalousie, les mécontentemens, » les murmures.

» Le second défaut, qu'Aristote trouve dans le gouvernement de Carthage, c'est que » pour parvenir aux premiers » postes, il falloit, avec du mérite & de la naissance, avoir » encore un certain revenu; & » qu'ainsi la pauvreté pouvoit en » exclure les plus gens de bien; » ce qu'il regarde comme un » grand mal dans un État. Car, » alors, dit-il, la vertu n'étant » comptée pour rien, & l'argent » pour tout, l'admiration & la » soif des richesses saisissent toute » une ville & la corrompent; outre que les Magistrats & les » Juges, qui ne le deviennent » qu'à grands frais, semblent être » en droit de s'en dédommager » ensuite par leurs propres mains.

» On ne voit, je crois, dans » l'Antiquité aucune trace qui » marque que les dignités, soit de » l'État, soit de la judicature, y » aient jamais été vénales, & que » ce que dit ici Aristote des dépenses, qui se faisoient à Carthage pour y parvenir, tombe sans doute sur les présens, » par lesquels on achetoit les suffrages de ceux qui conféroient » les charges; ce qui, comme le » remarque aussi Polybe, étoit fort » ordinaire parmi les Carthaginois, chez qui nul gain n'étoit » honteux. Il n'est donc pas étonnant qu'Aristote condamne un » usage, dont il est aisé de voir » combien les suites peuvent être » funestes.

» Mais, s'il prétendoit qu'on » dût mettre également dans les » premières dignités les riches & » les pauvres, comme il semble » l'insinuer, son sentiment seroit » réfuté par la pratique générale » des Républiques les plus sages, » qui, sans avilir ni déshonorer » la pauvreté, ont cru devoir sur » ce point donner la préférence » aux richesses, parce qu'on a » lieu de présumer que ceux, qui » ont du bien, ont reçu une meilleure éducation, pensent plus » noblement, sont moins exposés à se laisser corrompre & à » faire des bassesses, & que la situation de leurs affaires les rend » plus affectionnés à l'État, plus » disposés à y maintenir la paix » & le bon ordre, plus intéressés » à en écarter toute sédition & » toute révolte.

» Aristote, en finissant ses réflexions sur la République de » Carthage, approuve fort la » coûtume qui y regnoit, d'envoyer de tems en tems des colonies en différens endroits, & » de procurer ainsi aux citoyens » des établissemens honnêtes. Par-là on avoit soin de pourvoir » aux nécessités des pauvres, qui » sont, aussi-bien que les riches, » membres de l'État; on déchargeoit la capitale d'une multitude de gens oisifs & fainéans, » qui la déshonorent, & souvent » lui deviennent dangereux; on » prévenoit les mouvemens & les

» les troubles, en éloigant ceux, » qui y donnent lieu pour l'ordi- » naire, parce que mécontens de » leur fortune présente, ils sont » toujours prêts à remuer & à » innover. «

I I.

Du Commerce des Carthaginois.

Les Tyriens, fondateurs de Carthage, porterent dans leur nouvel établissement cette science & ce génie du commerce, qui rendoient alors Tyr une des villes les plus riches & les plus florissantes de l'Univers. La situation de la colonie n'étoit pas moins avantageuse, que celle de la métropole; & les Carthaginois en profiterent avec une industrie, qu'animoient l'émulation & le besoin. Le païs, qu'ils habitoient, étoit un des meilleurs de l'Afrique & des plus fertiles de l'Univers. La terre, naturellement féconde & mise en valeur par des mains actives, étoit pour eux une source inépuisable de richesses. Ses productions diverses nourrissoient un peuple innombrable, occupoient un nombre infini de manufactures & d'atteliers, & fournissoient une ample matière à des exportations avantageuses. Les étrangers, au premier abord, étoient frappés du coup d'œil de Carthage. Ses arsenaux, ses magasins, l'appareil important de sa marine, l'immensité de ses ports, celle de son enceinte, la force de ses remparts, la beauté de ses temples & de ses édifices publics, mille objets apperçus ensemble, & se disputant les premiers regards, imprimoient à la fois dans l'esprit, les idées de puissance & de grandeur. Le spectacle des environs répondoit à celui de la ville même. De quelque côté qu'on portât les yeux, on voyoit des vallons agréables, des champs peuplés de laboureurs, des prairies couvertes de troupeaux, des forêts d'oliviers, d'orangers, d'arbres de toute espèce, des maisons superbes entourées d'avenues, ornées de jardins délicieux. Tout annonçoit l'industrie; tout respiroit l'abondance; & cette abondance étoit le fruit d'un commerce, dont l'accroissement, favorisé par d'heureuses conjonctures, avoit été rapide.

Quel devoit donc être ce commerce, qui mit Carthage en état de tout oser & de lever avec tant de facilité des armées si nombreuses? L'entretien de ses troupes lui coûtoit des sommes immenses, parce que la plûpart étoient mercénaires; ce qu'Aristote regarde avec raison comme un vice dans son gouvernement. Mais, cet usage même, tout vicieux qu'il étoit, montre quelles furent ses ressources; & comme elle les tiroit toutes de son commerce, rien ne fait mieux voir ce qu'étoit Carthage commerçante, longtems avant que Carthage guerrière se fît redouter des Grecs par une ambition qui l'a rendu célebre, mais qui l'a ruinée.

Pour connoître jusqu'où s'étendoit son commerce, & quelle en étoit la sphere, il faut observer d'abord que toutes les contrées, ouvertes aux vaisseaux de Tyr,

l'étoient à ceux de Carthage, & distinguer ensuite de ces objets communs aux Phéniciens en général, les branches de commerce particulières aux Carthaginois; deux articles, dont le second demande quelque détail. A l'égard du premier, le champ qu'il offre, est vaste, mais si connu qu'il suffira de l'indiquer.

L'énumération des païs fréquentés également par tous les Phéniciens, seroit, à peu de chose près, celle de toutes les régions, qui formoient l'ancien monde, depuis le regne de Sésostris jusqu'à celui de Cyrus; tems pendant lequel l'Orient & le Midi étoient aussi connus que l'Occident l'a été dans les siecles postérieurs. Les fondateurs de ces puissantes monarchies, auxquelles a succédé l'empire des Perses, avoient frayé, par leurs armes, les immenses régions de l'Asie & de l'Inde, à des conquérans d'un autre genre, aux Phéniciens, qui, marchant pour ainsi dire à la suite & sur les traces de ces heureux usurpateurs, établissoient leur commerce dans tous les lieux, où s'étendoit la domination des premiers.

L'Égypte même, l'Égypte fermée anciennement aux étrangers, comme la Chine l'est aujourd'hui, étoit accessible aux Phéniciens. Les navires portant ce pavillon pouvoient remonter le Nil par une de ses embouchures; & leurs négocians avoient à Memphis, dans le voisinage du temple de Vulcain, un quartier appellé le canton des Tyriens, du nom de leur ville principale. Les Carthaginois y furent admis, comme les autres, sur tout depuis le regne d'Amasis, & la conquête de l'Égypte par les rois de Perse, leurs alliés. Ils trouverent dans ce païs le lin, le papier, des voiles, des cables pour les vaisseaux. Les côtes de la mer Rouge & du golfe Persique leur fournissoient l'encens, les aromates, les épiceries, les gommes, l'or, les perles & les pierres précieuses. Ils alloient chercher dans l'Inde & dans les isles voisines, des bois odoriférans, des oiseaux, des animaux rares, de l'ivoire & toutes les richesses que la nature prodigue à ces climats fertiles. On ne peut nier, en effet, qu'ils n'aient fréquenté l'Inde, & pénétré dans l'Afrique méridionale. Nous n'alléguerons pas ici toutes les preuves de ce fait, qu'il seroit aisé de rassembler. Nous n'insisterons ni sur les inductions, que l'on pourroit tirer de la connoissance assez exacte, qu'on avoit anciennement de ce païs, ni sur celles que nous fournissent les voyages de long-cours, entrepris par les flottes de Salomon. Il suffira de remarquer qu'Homère, qui vivoit plus de huit cens ans avant Jesus-Christ, parle plusieurs fois de l'ivoire sous le nom d'*elephas*; ce qui suppose un commerce établi dès-lors, & peut-être long-tems auparavant, dans les contrées, où l'on trouve des éléphans, animaux, qui ne se rencontrent qu'aux Indes & dans l'Afrique.

Carthage prenoit à Tyr & sur les côtes de Phénicie, la pourpre,

l'écarlate, les riches étoffes, les tapis, les meubles précieux, & généralement tout ce que l'art fabriquoit alors pour les besoins du luxe & les caprices du goût. Les Carthaginois étoient renommés pour les boiseries, comme les Tyriens pour les ouvrages de charpente. Ils l'étoient pour la préparation des cuirs & de ces beaux maroquins, que nous tirons encore des mêmes lieux. Enfin, leurs vaisseaux, comme ceux des autres Phéniciens, alloient sur les côtes occidentales de l'Océan, dans les ports de la Gaule & des isles Britanniques, chercher du fer, du plomb, du cuivre, de l'étain. Ils tiroient de la mer Baltique, le succin ou l'ambre jeaune.

Toutes ces sources de l'opulence, accessibles indifféremment aux diverses nations Phéniciennes, n'étoient pas les seules ouvertes aux Carthaginois. Ils paroissent s'être approprié le commerce d'une partie de l'Afrique & celui de l'Espagne. Ce furent, pour ainsi dire, deux beaux domaines, que la situation de leur ville les mit à portée de faire valoir, & dont le produit énorme fit bientôt pencher la balance en leur faveur.

Par cette portion de l'Afrique, il faut entendre les côtes & l'intérieur de la Libye, jusqu'à la Cyrénaïque, sur les frontières de laquelle, en de-çà des autels des Philènes, ils avoient une place de commerce, nommée Charax par Strabon. Elle étoit l'entrepôt d'un trafic clandestin entre eux & des marchands de Cyrène, qui leur portoient mystérieusement, entr'autres marchandises, des larmes de lazer, & recevoient des vins en échange. Toute cette côte, peuplée de leurs colonies soumise à leur domination, leur fournissoit des matelots, des soldats & des esclaves. Ajoûtons à la Libye, ce qu'ils connoissoient de l'Afrique intérieure jusqu'au Sénégal. Ils pénétroient dans les terres, en remontant les fleuves, qui viennent se rendre à la mer le long de ces parages. L'objet des découvertes d'Hannon, de ses établissemens, sur tout des forts, qu'il bâtit à Cerné, fut d'étendre & de protéger le commerce avantageux, qu'ils y faisoient. Ils tiroient de l'ignorance des habitans, le même parti, que les Européens ont tiré depuis de celle des Sauvages de l'Amérique, & changeoient leur argile contre l'or, dont ces peuples grossiers méconnoissoient le prix. Aux détails, qu'on vient de rappeller, il faut joindre un autre article. Ce sont ces rubis, qu'ils alloient chercher dans les montagnes des Nazamones, & dont il faisoient un débit considérable. On les nommoit rubis de Carthage pour cette raison. Ces rubis, quoique moins estimés que ceux des Indes, l'étoient assez pour former une branche importante de commerce.

Mais, c'est à l'Espagne sur tout que les Carthaginois ont dû leurs principales richesses. L'Espagne fut pour eux une source long tems intarissable de puissance & de trésors. Cette contrée fameuse,

l'Hespérie des Grecs, l'Ibérie des Romains, avoit été découverte par les premiers navigateurs Phéniciens, dans un tems où les peuples qui l'habitoient, simples, grossiers, & presque tous sauvages, ignoroient la valeur des richesses, que la nature leur prodiguoit. Carthage, après les avoir partagées long-tems avec Tyr, avec Cadiz & les autres villes Phéniciennes, parvint insensiblement à s'y rendre maîtresse du commerce par les possessions qu'elle acquit dans le païs même, où elle fit de grandes conquêtes. L'espagne, féconde en denrées de toute espèce, & peut-être à tous égards, la région la plus fertile de l'Europe, offroit trop d'objets à l'avarice des Carthaginois, pour ne pas leur inspirer l'ambition de subjuguer, dès qu'ils le pourroient, un païs si fort à leur bienséance. La défense de Cadiz, attaquée par les naturels, leur fournit un prétexte spécieux d'y porter leurs armes; & de ce moment, ils ne cesserent d'y étendre leur empire, lentement d'abord, parce qu'ils avoient à combattre des nations belliqueuses, mais enfin avec succès, parce que la discorde leur livra ces peuples, invincibles, s'ils avoient été plus unis.

Ils trouverent dans cette région, favorisée de la nature, la plûpart des productions éparses dans les climats les plus heureux. Outre les vins, les huiles, les dattes, le miel, les résines, le lin, le chanvre, le ris, les grains de toute espèce, que l'Espagne fournit en abondance; elle a des chevaux d'une beauté non pareille. Elle en a d'une force & d'une légereté peu communes, sans parler de ses mules, dont le service est si utile & si sûr. Ses laines sont renommées pour leur finesse. Ses forêts sont pleines de bois excellens pour la charpente & pour la construction des navires. Elle abonde en mines de plomb, de fer, de cuivre, de vif-argent, de vermillon, d'azur, d'alun, d'antimoine & de vitriol. On pêche le corail sur les côtes de la mer qui la baigne à l'Orient. On y rencontre des carrières de marbre & d'albâtre. On ramasse, au milieu de ses roches, du jaspe, du crystal, de l'aiman, des améthystes, des rubis, des hyacinthes, des émeraudes, des turquoises. Que de branches de trafic! Que de sources d'opulence entre des mains industrieuses!

Mais, ce qui rendit la possession d'une partie de l'Espagne infiniment utile aux Carthaginois, c'est l'avantage, ou le malheur, qu'elle eut de renfermer dans son sein des mines d'or & d'argent; mines à présent négligées, peut-être même épuisées, mais autrefois très-riches & d'un revenu prodigieux. Les Pyrénées & les montagnes des Asturies, de la Galice & du Portugal, en contenoient plusieurs. On peut voir dans Diodore de Sicile, comment se fit originairement la découverte des mines d'argent, cachées dans l'intérieur des Pyrénées. Selon lui, des forêts épaisses couvroient jadis ces montagnes. Quelques pâtres y mirent le feu; & telle fut la violence de l'incendie, que la cha-

leur des flammes pénétra le sol, & que du sein de cette terre brûlante, on vit couler des ruisseaux d'un argent pur & dégagé de toute matière étrangère. Les Phéniciens, ajoûte Diodore de Sicile, profitant de l'ignorance des naturels, leur donnerent quelques marchandises de peu de valeur, en échange de cet argent, dont ils chargerent leurs vaisseaux; & pour n'en perdre que le moins qu'ils pourroient, ils firent entrer ce métal, au lieu de plomb, dans la fabrique de leurs ancres. Bientôt, ils sçurent le reconnoître par tout où la terre le renfermoit; & ce fut sans peine d'abord. Les veines en étoient nombreuses. Elles étoient visibles à la superficie du terrein, & s'entrelassoient les unes aux autres dans la longueur de plusieurs stades.

Les Carthaginois, devenus, par la conquête du païs même, seuls possesseurs de ces mines, & des mines d'or non moins abondantes que celles d'argent, les exploiterent avec cette intelligence, que donne l'avidité toujours ingénieuse. Ils creusoient des puits immenses, dont la profondeur se mesuroit sur celle de la mine. Des milliers d'esclaves étoient sacrifiés à ces travaux rudes. Mais, Carthage s'y enrichissoit, & son but étoit rempli. Elle ne cessa de puiser dans ces sources, & ne vint pas à bout de les tarir. Les Romains, du vivant de Polybe cité par Strabon, tiroient plus de vingt-cinq mille dragmes par jour, de celle qui étoit aux environs de Carthagène. Quarante mille esclaves y servoient journellement à l'exploitation de ces mines. Elles n'avoient plus les mêmes risques, ni les mêmes difficultés, depuis qu'Archimède avoit imaginé des machines pour en pomper l'eau. Ainsi, l'Espagne, aujourd'hui maîtresse du Pérou & du Potosi dans le nouveau Continent, étoit elle-même le Pérou & le Potosi de l'ancien monde; destinée singulière, qui n'a fait le bonheur & la force de ses peuples, ni dans un tems ni dans l'autre.

Voilà quelle fut la source principale de ces richesses immenses, qui rendirent Carthage si puissante, & la mirent si long-tems en état de faire des pertes énormes impunément. Voilà ce qui payoit ses flottes & ses nombreuses armées. Nous voyons les Espagnols incorporés dans ses troupes, lorsqu'elle envahit la Sicile. Ce fait démontre que les conquêtes des Carthaginois en Espagne, ont précédé leur guerre contre Gélon, & leur alliance avec Xerxès. On en pourroit rassembler d'autres preuves; mais, celle-ci suffit pour nous convaincre que leur splendeur remonte avant cette époque.

Nous croyons en avoir dit assez pour justifier la haute idée, que nous avons voulu donner du commerce & de l'opulence des Carthaginois. Pour cette raison & pour ne pas mêler de simples probabilités à des faits établis, nous n'insisterons pas sur toutes les découvertes, dont les Anciens leur font honneur, en particulier sur

cette grande isle de l'Océan, dont parlent Diodore de Sicile & l'Auteur du Livre des merveilles, âttribué communément à Aristote. C'étoit le plus riche & le plus délicieux canton de l'Univers, si nous en jugeons d'après la peinture, qu'en fait notre Historien; & s'il est vrai que les Carthaginois, la regardant comme une retraite, comme un port pour leur République, en cas de naufrage, en aient dérobé la connoissance aux étrangers, & qu'ils n'aient pas même permis à leurs négocians de s'y établir, dans la crainte que les charmes d'un si beau séjour ne leur fissent déserter leur patrie.

La plûpart des Modernes ont cru trouver dans cette isle, l'Atlantide de Platon ou l'Amérique. Mais, il me semble, dit M. de Bougainville, que les détails de la description faite par les Anciens, conviennent assez à l'isle Madagascar; & je ne balancerois pas, poursuit-il, à l'y reconnoître, si je n'étois arrêté par la position, que lui donne Diodore de Sicile, à l'occident de l'Afrique. Encore le texte de l'Historien, tout précis qu'il est sur ce point, pourroit bien n'être pas une objection sans réponse; car, il est permis de croire que les mêmes motifs, qui déterminerent le Sénat de Carthage, à défendre, par un décret, tout établissement dans cette isle, en firent cacher la véritable position. Ce mensonge politique n'eût été qu'une conséquence assez naturelle du systême des Carthaginois & de la conduite qu'ils tenoient, ainsi que tous les Phéniciens en général, à l'égard des peuples rivaux de leur commerce. Des gens, assez jaloux pour faire échouer leurs bâtimens, plutôt que d'en laisser deviner la route, & pour jetter dans la mer, quand ils étoient les plus forts, tout navigateur étranger qu'ils rencontroient dans les parages de Sardaigne ou vers le détroit de Gibraltar, étoient bien capables de donner le change sur la position d'un païs tel que l'isle décrite par Diodore de Sicile.

III.

De la Puissance des Carthaginois.

Strabon donne une date très-ancienne à la puissance des Carthaginois. Il parle de leurs nombreux établissemens le long des côtes de l'Afrique. Scylax & Diodore de Sicile s'accordent avec lui sur ce point, & les témoignages de toute l'Antiquité, concourent à nous donner une haute idée du rang, que cette République tenoit parmi les Puissances du premier ordre, dès le tems de Cyrus. On ne peut déterminer la date précise des conquêtes, qu'elle fit en Espagne, ni le tems où elle s'assujettit la Sardaigne & les isles Baléares, ni celui où elle jetta les fondemens de sa domination en Sicile. Mais, il est certain que tous ces événemens sont très-anciens, que les plus modernes remontent au plûtard à la fin du septième siecle avant l'Ére Chrétienne, & qu'elle demeura plus de six cens ans maîtresse de la mer.

Le premier traité des Carthaginois avec les Romains, conclu l'an 509, l'année même où les Rois furent chassés de Rome, fait mention de l'Afrique & de la Sardaigne, comme appartenant dès-lors aux premiers. Leurs possessions en Sicile y sont clairement désignées ; & le ton, qu'ils y prennent, annonce la supériorité, qu'ils avoient dans la Méditerranée.

Ils n'avoient pas moins de réputation dans l'Orient. Nous voyons Cambyse, successeur de Cyrus, prendre ombrage de leur puissance & songer à les attaquer, après avoir conquis l'Égypte, mais ne pouvoir exécuter ce dessein, parce que les Phéniciens, qui composoient toute sa marine, refuserent constamment de servir contre une nation, qui tiroit d'eux son origine. Darius I, près de porter la guerre dans la Grece, crut trouver un puissant secours dans l'alliance des Carthaginois. Mais, plus éclairés alors sur leurs véritables intérêts, ils refuserent à ce Prince, ce qu'ils accorderent bientôt après à son fils. Justin ajoûte, il est vrai, que le roi de Perse, leur fit défendre en même tems, par ses ambassadeurs, d'immoler à l'avenir des victimes humaines, & qu'ils obéirent. Mais, vraisemblablement, l'abréviateur de Trogue Pompée, ne s'exprime pas ici d'une manière exacte. Un Prince ne parle point en maître à des Républicains puissans, qui ne sont ni ses sujets, ni ses vassaux, & dont il croit d'ailleurs avoir besoin, puisqu'il négocie avec eux, pour en faire ses alliés. Le passage de Justin, réduit à sa juste valeur, ne prouve pas que les Carthaginois dépendissent alors de Darius. Il prouve seulement que l'étendue de leur commerce les obligeoit à des égards politiques pour un Souverain, dans les États duquel ils avoient plusieurs comptoirs, & possédoient, à titre de concession, des établissemens de l'espèce de ceux, que les Européens ont aujourd'hui dans l'Inde. L'ordre de renoncer aux sacrifices barbares, autorisés par le rit Phénicien, ne pouvoit avoir pour objet que les lieux occupés ainsi par les Carthaginois sur les terres de l'empire Persan ; mais, il ne s'étendoit pas à Carthage même, où ces sacrifices inhumains furent pratiqués sans interruption, tant que la République subsista.

La puissance des Carthaginois, toujours en proportion avec leurs richesses, déchut dès qu'ils eurent dénaturé leur plan de conduite, en y faisant entrer des projets de conquêtes, inutiles à l'agrandissement de leur commerce. Ce partage entre deux objets contraires, & trop mal assorti pour que l'équilibre pût se maintenir entre l'un & l'autre, divisa leurs forces, en divertit l'emploi, en tarit insensiblement les sources ; & c'est ainsi qu'après avoir paru longtems avec plus d'éclat que de succès, dans une carrière qui n'étoit pas faite pour eux, ils tomberent tout à coup sans pouvoir se relever. La guerre, en les épuisant, les anéantit, parce que le commerce national n'avoit cessé

de diminuer, à mesure que leur domination s'étoit accrue. L'édifice de leur puissance s'écroula, miné par les fondemens.

Rien ne le prouve mieux que le mêlange singulier de force apparente & de foiblesse réelle, où se trouvoit Carthage au moment même de sa chûte. Malgré les pertes immenses, qu'elle avoit faites dans le cours de tant de guerres, où des millions d'hommes périrent sous ses drapeaux, l'enceinte de ses murs investis par le jeune Scipion, renfermoit encore sept cens mille habitans. Elle ne put néanmoins résister aux efforts de l'armée Romaine; & le siege se termina par la ruine de cette fiere, mais imprudente rivale de Rome. C'est que dans ce nombre infini d'habitans, on comptoit peu de soldats. La plûpart étoient artisans, matelots, négocians, esclaves, tous attachés au commerce, occupés dans les manufactures & les atteliers, dont la ville étoit pleine, & plus propre à fabriquer des armes, qu'à s'en servir. Ils en fournissoient cette milice mercénaire, que soudoyoit la République; mêlange confus d'Espagnols, de Grecs, de Liguriens, de Corses, de Sardes & d'Africains. Mais, lorsque les canaux divers, qui faisoient couler l'abondance à Carthage, eurent été taris par la guerre, Carthage n'eut plus d'alliés; & périt mal défendue par ses propres citoyens, qui n'avoient sçu jusqu'alors que vouloir la guerre, & payer des bras qui la fissent pour eux.

I V.

De l'Agriculture chez les Carthaginois.

Le génie des habitans de Carthage, tourné vers le commerce, préféroit aux objets de pur agrément, les arts propres à les enrichir; tels que la navigation, le pilotage, les méchaniques & l'agriculture. Cette dernière étoit d'autant plus en vogue parmi eux, qu'ils habitoient un païs, dont la fertilité naturelle encourageoit leur industrie, & faisoit circuler l'abondance dans tous les ordres de l'État, par des moissons qui payoient le laboureur avec usure, & fournissoient au trafic, un fonds inépuisable d'échanges avec l'étranger. Les principaux citoyens de Carthage cultivoient la terre, ainsi que les principaux citoyens de Rome, & s'en faisoient honneur comme eux, mais par des vues & par des raisons différentes.

La pauvreté, dont Rome se glorifioit alors, y rendoit nécessaire ce genre de vie, conforme d'ailleurs à la sévérité de ses principes & de ses vertus. A Carthage, l'intérêt, toujours arbitre de l'opinion chez les peuples commerçans, préservoit d'un mépris injuste cette profession vraiment noble, en éclairant sur ses avantages réels. L'agriculture étoit pour les Romains un moyen de subsister; c'étoit pour leurs rivaux un moyen de s'enrichir. En faisant les délices de Régulus & de ses pareils, parce qu'ils étoient simples & modérés, elle les nourrissoit

parce qu'ils étoient pauvres ; & si dans le cours de leurs exploits guerriers, on les vit regretter les travaux champêtres, c'est autant le besoin d'une famille nombreuse, qui les rappelloit à leur charrue, que cette vertueuse austérité des mœurs antiques, à laquelle Cicéron & Pline ont rendu tant d'inutiles & tant d'éloquens hommages. Vraisemblablement, les mains d'Hannon n'étoient pas accoûtumées à tracer des sillons, comme celles de Curius. Ce qui fut pour les Grands de Rome, une occupation long-tems indispensable, étoit pour ceux de Carthage un exercice volontaire, un amusement utile & même un objet d'étude.

Riches, mais économes & laborieux, les Carthaginois étoient cultivateurs, parce qu'ils étoient hommes d'état & négocians. Par leur exemple, ils animoient la pratique de cet art. Ils en perfectionnoient la théorie par leurs observations ; & l'on peut assurer que leurs progrès furent grands & rapides, puisqu'ils avoient pour but d'augmenter à la fois leurs richesses personnelles & les forces de leur République, dont le pouvoir se fondoit sur l'opulence. Ceci n'est pas une assertion hazardée sur de simples probabilités. Pline en sera le garant. Nous sçavons par lui que Magon, l'un des plus illustres de leurs citoyens, avoit composé sur la culture des terres, un traité complet, dont la réputation s'étendit jusqu'à Rome. On y faisoit tant de cas de cet Auteur, qu'en distribuant aux petits rois d'Afrique toutes les bibliothèques de Carthage, les Romains se réserverent le livre de Magon. Leur Sénatus-Consulte en ordonna même la traduction, quoique le célebre Caton eût dès-lors écrit sur l'agriculture. Des hommes, instruits de la langue Punique, furent chargés de cette version ; & Décius Silanus, patricien d'une des meilleures maisons de Rome, fut celui des Traducteurs qui réussit le mieux.

V.

De la Langue & de la Littérature des Carthaginois.

Les Carthaginois parloient la même langue que les Tyriens ; & ceux-ci la même que les Chananéens & les Israëlites, c'est-à-dire, la langue Hébraïque, ou du moins une langue, qui en étoit entièrement dérivée. Leurs noms avoient pour l'ordinaire une signification particulière. Hannon signifie, *gracieux*, *bien faisant* ; Didon, *aimable*, ou *bien-aimée* ; Sophonisbe, *elle gardera bien le secret de son mari.* Ils se plaisoient aussi, par esprit de religion, à faire entrer le nom de Dieu dans les noms qu'ils portoient, selon le génie des Hébreux. Annibal, qui répond à Ananias, signifie *Baal*, ou *le Seigneur m'a fait cette grace.* Asdrubal, qui répond à Azarias, veut dire, *le Seigneur sera notre secours.* Il en est ainsi des autres noms, comme Adherbal, Maharbal, Mastanabal, &c. Le mot *Pœni*, d'où vient celui de Punique, est le même que *Phœni*, ou Phé-

niciens, parce qu'ils tiroient leur origine de la Phénicie. On a dans le *Pœnulus* de Plaute, une scene qui a fort exercé les Sçavans.

Le peu de familiarité des Anciens avec la langue & les caractères Puniques, l'indifférence des Grecs & la haine des Romains ont fait périr les ouvrages des Carthaginois, sans qu'un seul ait pu se soustraire à la proscription générale; perte réelle pour la postérité, que les monumens de la littérature & de l'histoire Carthaginoise auroient instruite de l'état de l'Afrique intérieure, de celui de l'ancienne Espagne, & d'une infinité de faits inconnus au Grecs, concentrés en eux mêmes, & qui, trop superficiels pour rien approfondir, étoient trop énorgueillis de la supériorité qu'ils avoient dans les arts, & de celle qu'ils prétendoient dans les sciences, pour ne pas nier tout ce qu'ils ignoroient. Tel est le caractère de la plûpart des Écrivains Grecs. En reconnoissant qu'ils eurent en partage les agrémens du style & les dons du génie, on est forcé de convenir qu'ils ont souvent manqué de justesse dans les critiques qu'ils faisoient des étrangers, parce qu'ils joignoient une ignorance volontaire à la présomption, qui leur étoit naturelle. J'insiste sur ces réflexions, dit M. de Bougainville, quoiqu'elles ne soient pas nouvelles; mais, je crois qu'il est important de ne les pas perdre de vue dans l'étude des Écrivains de la Grece; & je crois même que plus le Lecteur a de goût, plus ce préservatif lui devient essentiel contre la séduction. En effet, plus on est capable de sentir le prix de leurs ouvrages, moins on l'est de se défendre contre leurs opinions. Le charme n'a que trop agi sur plusieurs de nos Sçavans modernes. Sensibles à la beauté de ces Auteurs intéressans, ils semblent avoir oublié qu'en desirant d'écrire comme eux, l'homme d'esprit se réserve le droit de penser d'après soi-même. A voir ces Commentateurs enthousiastes, mépriser sans examen tout ce que les Grecs traitoient injustement de barbare, on les soupçonneroit de supposer que toutes les connoissances & tous les talens étoient renfermés dans les bornes de la Grece & de l'Italie; comme si ces deux contrées eussent été l'Univers; comme si l'on n'eût pensé qu'à Rome & à Athènes, & que tant de Royaumes, d'Empires, de Républiques considérables eussent pu subsister, sans tout ce qui forme le lien des sociétés florissantes & nombreuses, où l'opulence, faisant du superflu le nécessaire des riches, a de tout tems assigné sur les besoins du luxe, le patrimoine des arts.

Dodwel prétend que les Grecs & les Romains seroient moins partagés dans leurs sentimens sur l'époque de Carthage, & moins contraires les uns aux autres dans ce qu'ils nous rapportent des traits de son Histoire, si les Carthaginois avoient été plus attentifs à recueillir leurs annales. Selon lui, ces Républicains n'ont point eu d'archives authentiques; ils n'ont

point eu d'Hiſtoriens dignes de foi. Ce ſont des conſéquences, que n'adoptera pas un critique impartial. Seulement, il inférera de cette diverſité d'opinions, ou que les écrivains Grecs & Romains, ne connoiſſoient pas le peu de monumens de l'hiſtoire Carthaginoiſe, échappés à la ruine de Carthage, & qui pouvoient s'être conſervés de leur tems, ou que les monumens de cette ville furent tous anéantis avec elle, mais qu'ils n'en exiſterent pas moins tant qu'elle exiſta.

La vérité de ce raiſonnement, ſi ſimple qu'il n'a pas beſoin de preuve, eſt prouvée ſans réplique par un paſſage formel de Joſephe, dont l'autorité ſur ce point eſt fort ſupérieure à celle de Strabon & des autres Écrivains, ſoit Grecs, ſoit Latins. Dans ſon traité contre Apion, il atteſte que la ville de Tyr avoit encore ſes regiſtres, heureuſement ſouſtraits aux révolutions, qu'elle eſſuya tant de fois, & que ces regiſtres remontoient à des ſiecles très-reculés. Joſephe avoit conſulté ce dépôt des antiquités Tyriennes. Il le cite à pluſieurs repriſes dans le cours de ſon hiſtoire; & c'eſt à la connoiſſance de ces titres inconteſtables & précieux, que nous devons l'époque certaine, qu'il nous a donnée de la fondation de Carthage. On ne peut douter que les Tyriens fugitifs, auteurs de cette colonie, & les Carthaginois leurs deſcendans, fideles à des uſages tranſmis par leurs ancêtres, ne ſe ſoient fait, comme eux, une loi de conſigner dans des faſtes publics tous les événemens de quelque importance.

Carthage avoit donc eu ſes Hiſtoriens. Elle avoit eu des Écrivains en plus d'un genre, mais ſur tout dans les genres utiles; témoin ce traité d'Agriculture de Magon, dont nous avons déjà parlé ci-deſſus, d'après le témoignage de Pline. Dodwel ne ſe rappelloit, ſans doute, ni ce témoignage de Pline, ni celui de Joſephe, lorſqu'il nous repréſente les Carthaginois comme des Barbares ignorans, & que ſur l'autorité frivole de quelques vers de comédies, il traite de fables toutes les hiſtoires Libyennes & le périple d'Hannon en particulier. Cependant, les vaiſſeaux de Carthage & de Phénicie parcouroient toutes les mers; & dans un tems où les Grecs ne connoiſſoient rien au de-là des colonnes d'Hercule & du Pont-Euxin, les Carthaginois & les Phéniciens, introduits par le commerce en Égypte, à la cour de Perſe, dans toutes les contrées de l'Aſie & juſque dans les Indes, pouvoient avoir ſur ces vaſtes régions & ſur leurs habitans, des connoiſſances curieuſes & certaines, préférables par conſéquent aux idées vagues & confuſes, que les Grecs dédaigneux s'en formoient ſur des récits informes, défigurés par les fictions de leurs Poëtes & les romans de leurs Philoſophes. Mais, de tous les Écrivains de l'Antiquité, les Grecs, & après eux les Romains, ſont les ſeuls que le tems ait épargnés, du moins en partie. Nous n'avons qu'eux entre les mains. De-là ce

préjugé favorable, & juste après tout de notre part, pourvu qu'il ne soit pas porté trop loin. Accoûtumés à voir par leurs yeux, nous rejettons sur leur parole, tout ce qu'ils n'ont pas admis comme véritable. Nous retranchons du nombre des faits historiques tous ceux qu'ils ont ignorés, sans songer qu'ils n'étoient pas à portée de les sçavoir, & qu'à peine eussent-ils daigné s'en instruire.

On ne sçauroit donc assurer que Carthage eût entièrement renoncé à la gloire de l'étude & du sçavoir. Masinissa, fils d'un Roi puissant, qui y fut envoyé pour y être instruit & élevé, fait croire qu'il y avoit dans cette ville quelque école, propre à donner une bonne éducation. Le grand Annibal, qui en a fait l'honneur en tout genre, n'étoit pas ignorant dans les Belles-Lettres.

Clitomaque, appellé en langue Punique Asdrubal, tient un rang considérable parmi les Philosophes. Il succéda au fameux Carnéade, qui avoit été son maître, & soûtint à Athènes l'honneur de la Secte académique. Cicéron lui trouve assez d'esprit pour un Carthaginois, & beaucoup d'ardeur pour l'étude. Il composa plusieurs livres, dans l'un desquels il consoloit les malheureux citoyens de Carthage, qui, après la ruine de cette ville, se trouvoient réduits au triste état de captivité.

L'on pourroit mettre au nombre, ou plutôt à la tête des Écrivains, qui ont illustré l'Afrique, le célebre Térence, capable de lui faire seul un honneur infini par l'éclat de sa réputation, s'il n'étoit évident que, par rapport à ses écrits, Carthage où il naquit, doit moins être regardée comme sa patrie, que Rome où il fut élevé, & où il puisa cette pureté de style, cette délicatesse, cette élégance, qui l'ont rendu l'admiration de tous les siecles. On conjecture qu'il fut enlevé encore enfant, ou du moins fort jeune, par les Numides dans les courses qu'ils faisoient sur les terres des Carthaginois, pendant la guerre qu'eurent ensemble ces deux peuples, depuis la fin de la seconde guerre Punique jusqu'au commencement de la troisième.

Le fameux Tertullien avoit aussi pris naissance à Carthage.

On ne trouve pas beaucoup de monumens de l'habileté des Carthaginois dans les arts moins élevés & moins nécessaires, comme la peinture & la sculpture. On voit qu'ils avoient beaucoup pillé de ces sortes d'ouvrages sur les nations vaincues; mais, on n'apprend nulle part qu'ils en eussent beaucoup fait eux-mêmes.

VI.

De la Religion des Carthaginois.

Il paroît, par plusieurs traits de l'histoire de Carthage, que ses Généraux regardoient comme un devoir essentiel de commencer & de finir leurs entreprises par le culte des dieux. Amilcar, pere du grand Annibal, avant que d'entrer en Espagne pour y faire la guerre, eut soin d'offrir des sacrifices aux dieux. Son fils, marchant sur ses traces, avant que

de partir d'Espagne & de marcher contre les Romains, se transporte jusqu'à Cadis, pour s'acquitter des vœux qu'il avoit faits à Hercule ; & il lui en fait de nouveaux, si ce dieu favorise son entreprise. Après la bataille de Cannes, lorsqu'il fit sçavoir cette heureuse nouvelle à Carthage, il recommanda sur tout qu'on eût soin de rendre aux dieux immortels de solemnelles actions de graces, pour toutes les victoires qu'il avoit remportées.

Ce n'étoient pas seulement les particuliers, qui se piquoient ainsi de faire paroître en toute occasion un soin religieux d'honorer la divinité. On voit que c'étoient le génie & le goût de la nation entière. Polybe nous a conservé un traité de paix entre Philippe, fils de Démétrius, roi de Macédoine, & les Carthaginois, où l'on voit d'une manière bien sensible le respect de ceux-ci pour la divinité, & leur intime persuasion que les dieux assistoient & présidoient aux actions humaines, & sur tout aux traités solemnels, qui se faisoient en leur nom, sous leurs yeux & en leur présence. Il y est fait mention de cinq ou six ordres différens de divinités ; & ce dénombrement paroît bien extraordinaire dans un acte public, comme est un traité de paix entre deux Empires. En voici les termes mêmes, qui peuvent servir à nous donner quelque idée de la Théologie des Carthaginois. *Ce traité a été conclu en présence de Jupiter, de Junon & d'Apollon ; en présence du Démon ou du Génie des Carthaginois, d'Hercule & d'Iolaüs ; en présence de Mars, de Triton, de Neptune ; en présence des dieux qui accompagnent l'armée des Carthaginois, & du soleil, de la lune & de la terre ; en présence des rivières, des prairies & des eaux ; en présence de tous les dieux qui possedent Carthage.*

Que dirions-nous maintenant d'un acte de cette espèce, où l'on feroit intervenir non seulement les différens ordres des Anges, mais encore ceux des Saints, comme protecteurs d'un royaume ?

Il y avoit, chez les Carthaginois, deux divinités, qui y étoient particulièrement adorées, & qu'il est à propos de faire connoître.

La première, étoit la Déesse céleste, appellée aussi Uranie. C'étoit autrement la Lune. On imploroit le secours de cette divinité dans les grandes calamités, sur tout dans les sécheresses pour obtenir de la pluie. *Ista ipsa Virgo cœlestis*, dit Tertullien, *pluviarum pollicitatrix*. C'est en parlant de cette déesse & d'Esculape, que Tertullien fait aux Payens de son tems un défi bien hardi, mais bien glorieux au Christianisme, en déclarant que le premier venu des Chrétiens obligera ces faux dieux d'avouer hautement qu'ils ne sont que des démons ; & en consentant qu'on fasse mourir sur le champ ce Chrétien, s'il ne vient à bout de tirer cet aveu de la bouche même de leurs dieux. Saint Augustin parle souvent aussi de cette divinité. *Céleste*, dit-il, *autrefois regnoit souverainement à Carthage. Qu'est devenu son regne depuis Jesus-Christ ?* C'est sans doute la

même divinité, que Jérémie appelle la Reine du ciel, à laquelle les femmes Juives avoient grande dévotion, lui adressant des vœux, lui faisant des libations, lui offrant des sacrifices, & lui préparant de leurs propres mains des gâteaux. Elles se vantoient d'en avoir reçu toutes sortes de biens, pendant qu'elles étoient exactes à lui rendre ce culte; au lieu que depuis qu'il avoit cessé, elles s'étoient vu accablées de toutes sortes de malheurs.

La seconde divinité, honorée particulièrement chez les Carthaginois, & à qui l'on offroit des victimes humaines, c'étoit Saturne, connu sous le nom de Moloch dans l'Écriture. Ce culte avoit passé de Tyr à Carthage. Philon cite un passage de Sanchoniaton, où l'on voit que c'étoit une coûtume à Tyr, que dans les grandes calamités les Rois immolassent leurs fils, pour appaiser la colère des dieux; & que l'un d'eux, qui l'avoit fait, fut depuis honoré comme un dieu sous le nom de la constellation, appellée Saturne. C'est-là sans doute ce qui aura donné lieu à la Fable, qui dit que Saturne avoit dévoré ses enfans. Les particuliers, quand ils vouloient détourner quelque grand malheur, en usoient de même, & n'étoient pas moins superstitieux que leurs Princes; ensorte que ceux, qui n'avoient point d'enfans, en achetoient des pauvres, pour n'être pas privés du mérite d'un tel sacrifice.

Cette coûtume se conserva longtems chez les Phéniciens & les Chananéens, de qui les Israëlites l'emprunterent, quoique Dieu le leur eût défendu bien expressément. On brûloit d'abord inhumainement ces enfans, soit en les jettant au milieu d'un brasier ardent, tels qu'étoient ceux de la vallée d'Ennon, dont il est si souvent parlé dans l'Écriture, soit en les enfermant dans une statue de Saturne, qui étoit toute enflammée. Pour étouffer les cris, que poussoient ces malheureuses victimes, on faisoit retentir, pendant cette barbare cérémonie, le bruit des tambours & des trompettes. Les meres se faisoient un honneur, & un point de religion, d'assister à ce cruel spectacle, l'œil sec & sans pousser aucun gémissement; & s'il leur échappoit quelque larme, ou quelque soupir, le sacrifice en étoit moins agréable à la divinité; & elles en perdoient la fermeté d'ame, ou plutôt le fruit. Elles portoient la dureté & l'inhumanité, jusqu'à caresser elles-mêmes, & baiser leurs enfans pour appaiser leurs cris; de peur qu'une victime, offerte de mauvaise grace & au milieu des pleurs ne déplût à Saturne. Dans la suite, on se contenta de faire passer les enfans à travers le feu, comme cela paroît par plusieurs endroits de l'Écriture, & très-souvent ils y périssoient.

Les Carthaginois retinrent, jusqu'à la ruine de leur ville, cette coûtume barbare d'offrir à leurs dieux des victimes humaines; action, qui méritoit bien plus le nom de sacrilege que de sacrifice. Ils la suspendirent seulement pendant quelque tems, selon quelques-uns, pour ne pas s'attirer la colè-

re & les armes de Darius I, qui leur fit défendre d'immoler des victimes humaines, & de manger de la chair de chiens. Nous avons eu occasion de nous expliquer au sujet de cette défense; & si malgré ce que nous avons exposé à cette occasion, il s'en trouve qui la croyent fondée, on ne niera pas néanmoins que les Carthaginois ne soient bientôt revenus à leur génie, puisque du tems de Xerxès, qui succéda à Darius I, Gélon, tyran de Syracuse, ayant remporté en Sicile une victoire considérable sur les Carthaginois; parmi les conditions de paix, qu'il leur prescrivit, y inséra celle-ci, qu'ils n'immoleroient plus de victimes humaines à Saturne. Et sans doute que ce qui l'obligea à prendre cette précaution, fut ce qui avoit été mis en pratique dans cette occasion-là même par les Carthaginois. Car, pendant tout le combat, qui dura depuis le matin jusqu'au soir, Amilcar, fils d'Hannon, leur général, ne cessa point de sacrifier aux dieux, des hommes tout vivans & en grand nombre, en les faisant jetter dans un bûcher ardent; & voyant que ses troupes étoient mises en fuite & en déroute, il s'y précipita lui-même pour ne point survivre à sa honte, &, comme le dit Saint Ambroise en rapportant cette action, pour éteindre par son propre sang, ce feu sacrilege qu'il voyoit ne lui avoir servi de rien.

Dans des tems de peste, ils sacrifioient à leurs dieux un grand nombre d'enfans, sans pitié pour un âge qui excite la compassion des ennemis les plus cruels, cherchant un remede à leurs maux dans le crime, & usant de barbarie pour attendrir les dieux. Diodore de Sicile rapporte un exemple de cette cruauté, qui fait frémir. Dans le tems qu'Agathocle étoit près de mettre le siege devant Carthage, les habitans de cette ville, se voyant réduits à la dernière extrêmité, imputerent leur malheur à la juste colère de Saturne contr'eux, parce qu'au lieu des enfans de la première qualité, qu'on avoit coûtume de lui sacrifier, on avoit mis frauduleusement à leur place des enfans d'esclaves & d'étrangers. Pour réparer cette faute, ils immolerent à Saturne deux cens enfans des meilleures maisons de Carthage; & outre cela, plus de trois cens citoyens, qui se sentoient coupables de ce prétendu crime, s'offrirent volontairement en sacrifice. Nous avons déjà eu occasion de rapporter cet exemple d'inhumanité; & sçauroit-on trop répéter un trait de cette nature, qu'on a de la peine à comprendre? Diodore de Sicile ajoûte qu'il y avoit une statue d'airain à Saturne, dont les mains étoient penchées vers la terre, de telle sorte que l'enfant, qu'on posoit sur ces mains, tomboit aussi-tôt dans une ouverture & une fournaise pleine de feu.

Est-ce là, dit Plutarque, adorer les dieux? Est-ce avoir d'eux une idée, qui leur fasse beaucoup d'honneur, que de les supposer avides de carnage, altérés du sang humain, & capables d'exiger & d'agréer de telles victimes? La

religion, dit cet Auteur sensé, est environnée de deux écueils, également dangereux à l'homme, également injurieux à la divinité; sçavoir, de l'impiété & de la superstition, l'une par l'affectation d'esprit fort ne croit rien; l'autre par une aveugle foiblesse croit tout. L'impiété, pour secouer un joug & une crainte qui la gênent, nie qu'il y ait des dieux; la superstition, pour calmer aussi ses frayeurs, se forge des dieux selon son caprice, non seulement amis, mais protecteurs & modeles du crime. Ne valoit-il pas mieux, dit-il encore, que Carthage, dès le commencement, prît pour Législateurs un Critias, un Diagoras, Athées reconnus & se donnant pour tels, que d'adopter une si étrange & si perverse religion? Les Typhons, les Géans, ennemis déclarés des dieux, s'ils avoient triomphé du ciel, auroient-ils pu établir sur la terre des sacrifices plus abominables? Voilà ce que pensoit un Auteur payen du culte Carthaginois, tel que nous l'avons rapporté. Et qui le croiroit, en effet, que le genre humain eût été susceptible d'un tel excès de fureur & de phrénésie?

VII.

De la Milice des Carthaginois.

La puissance militaire des Carthaginois consistoit en Rois alliés, en peuples tributaires, dont ils tiroient des milices & de l'argent, en quelques troupes composées de leurs propres citoyens, & en soldats mercénaires qu'ils achetoient dans les États voisins, sans être obligés ni de les lever, ni de les exercer, parce qu'ils les trouvoient tout formés & tout aguerris, choisissant dans chaque païs les troupes qui avoient le plus de mérite & de réputation. Ils tiroient de la Numidie, une cavalerie légere, hardie, impétueuse, infatigable, qui faisoit la principale force de ses armées; des isles Baléares, les plus adroits frondeurs de l'univers; de l'Espagne, une infanterie ferme & invincible; des côtes de Gene & des Gaules, des troupes d'une valeur reconnue; & de la Grece même, des soldats également bons pour toutes les opérations de la guerre, propres à servir en campagne ou dans les villes, à faire des sieges ou à les soûtenir.

Carthage mettoit ainsi tout d'un coup sur pied une puissante armée, composée de tout ce qu'il y avoit de troupes d'élite dans l'univers, sans dépeupler ses campagnes ni ses villes par les nouvelles levées, sans suspendre les manufactures ni troubler les travaux paisibles des artisans, sans interrompre son commerce, sans affoiblir la marine. Par un sang vénal, elle s'acquéroit la possession des provinces & des royaumes, & convertissoit les autres nations en instrumens de sa grandeur & de sa gloire, sans y rien mettre du sien que de l'argent, que même les peuples étrangers lui fournissoient par son négoce. Si dans le cours d'une guerre, elle recevoit quelque échec, ces pertes étoient comme des accidens étrangers, qui ne faisoient qu'effleurer extérieurement

ment le corps de l'État, sans porter de plaies profondes dans les entrailles mêmes, ni dans le cœur de la République. Ces pertes étoient promptement réparées par les sommes, qu'un commerce florissant fournissoit comme un nerf perpétuel de la guerre, & comme un restaurant de l'État toujours nouveau, pour acheter des troupes toujours prêtes à se vendre; & par l'étendue immense des côtes, dont les Carthaginois étoient toujours les maîtres, il leur étoit aisé de lever en peu de tems tous les matelots & les rameurs, dont ils avoient besoin pour les manœuvres & le service de la flotte, & de trouver d'habiles pilotes & des capitaines expérimentés pour la conduire.

Mais, toutes ces parties fortuitement assorties ne tenoient ensemble par aucun lien naturel, intime, nécessaire. Aucun intérêt commun & réciproque ne les unissoit pour en former un corps solide & inaltérable. Aucune ne s'affectionnoit sincerement au succès des affaires & à la prospérité de l'État. On n'agissoit pas avec le même zele, & on ne s'exposoit pas aux dangers avec le même courage pour une République, qu'on regardoit comme étrangère, & par-là comme indifférente, que l'on auroit fait pour sa propre patrie, dont le bonheur fait celui des citoyens qui la composent.

En effet, dans les grands revers, les Rois alliés pouvoient être aisément détachés de Carthage, ou par la jalousie que cause naturellement la grandeur d'un voisin plus puissant que soi, ou par l'espérance de tirer des avantages plus considérables d'un nouvel ami, ou par la crainte d'être enveloppé dans le malheur d'un ancien allié.

Pour les peuples tributaires, dégoûtés par le poids & la honte d'un joug, qu'ils portoient impatiemment, ils se flattoient pour l'ordinaire d'en trouver un plus doux en changeant de maître; ou si la servitude étoit inévitable, ils étoient fort indifférens pour le choix, comme on le voit par plusieurs exemples, que fournit l'histoire de Carthage.

Quant aux troupes mercénaires, accoûtumées à mesurer leur fidélité sur la grandeur ou sur la durée du salaire, elles étoient toujours prêtes, au moindre mécontentement, ou sur les plus légeres promesses d'une plus grosse solde, à passer du côté de l'ennemi, qu'elles venoient de combattre, & à tourner leurs armes contre ceux, qui les avoient appellées à leur secours.

Ainsi, la grandeur de Carthage, qui ne se soûtenoit que par ces appuis extérieurs, se voyoit ébranlée jusque dans ses fondemens, dès qu'ils lui étoient ôtés. Et si, par-dessus cela, son commerce, qui faisoit son unique ressource, venoit à être interrompu par la perte de quelque bataille navale, elle croyoit toucher à sa ruine, & se livroit au découragement & au désespoir, comme il parut clairement à la fin de la première guerre Punique.

Il n'en étoit pas ainsi dans la

République Romaine. Comme elle étoit ſans commerce & ſans argent, elle pouvoit acheter des ſecours capables de l'aider à pouſſer ſes conquêtes auſſi rapidement que Carthage. Mais auſſi, comme elle tiroit tout d'elle-même, & que toutes les parties de l'État étoient intimement unies enſemble, elle avoit des reſſources plus ſûres dans ſes grands malheurs, que n'en avoit Carthage dans les ſiens. Et de-là vient qu'elle ne ſongea point du tout à demander la paix après la bataille de Cannes, comme celle-ci l'avoit demandée dans un danger moins preſſant.

Carthage avoit de plus un corps de troupes, composé ſeulement de ſes propres citoyens, mais peu nombreux. C'étoit l'école, où la principale nobleſſe, & ceux qui ſe ſentoient plus d'élévation, de talens & d'ambition pour aſpirer aux premières dignités, faiſoient l'apprentiſſage de la profeſſion des armes. C'étoit de leur ſein qu'on tiroit tous les officiers généraux, qui commandoient les différens corps de troupes, & qui avoient la principale autorité dans les armées. Cette nation étoit trop jalouſe & trop ſoupçonneuſe pour en confier le commandement à des capitaines étrangers. Mais, elle ne portoit pas ſi loin que Rome & Athènes, ſa défiance contre ſes citoyens, à qui elle donnoit un grand pouvoir, ni ſes précautions contre l'abus qu'ils en pouvoient faire, pour opprimer leur patrie. Le commandement des armées n'y étoit point annuel, ni fixé à un tems limité, comme dans ces deux autres Républiques. Pluſieurs Généraux l'ont conſervé pendant un long cours d'années, & juſqu'à la fin de la guerre ou de leur vie, quoiqu'ils demeuraſſent toujours comptables de leurs actions à la République, & ſujets à être révoqués, quand une véritable faute, ou un malheur, ou le crédit d'une cabale oppoſée, y donnoit occaſion.

VIII.

Du Caractère & des Mœurs des Carthaginois.

Pour ſe former une juſte idée du caractère diſtinctif des Carthaginois, de la conſtitution de leur République, & par conſéquent du principe & de la nature de leurs forces, il faut les conſidérer comme une nation en même tems commerçante & guerrière; mais avec cette différence, que née commerçante, elle l'étoit par état, & qu'elle devint guerrière par néceſſité d'abord, enſuite par le deſir d'étendre ſon commerce. Carthage, colonie de Tyr, avoit conſervé les mœurs, le langage, la religion de ſa métropole, & ſur tout ſon goût pour le commerce, & ſon induſtrie ſupérieure en ce genre. Le commerce fut, à proprement parler, l'occupation de Carthage, comme la guerre étoit celle de Rome.

Mais, pour venir à quelque choſe de plus particulier, dans le dénombrement des différentes qualités, que Cicéron attribue aux diverſes Nations, & par leſquelles il les caractériſe, il donne aux Car-

thaginois, pour caractère dominant, la finesse, l'habileté, l'adresse, l'industrie, la ruse. Cette dernière qualité avoit lieu sans doute dans la guerre; mais, elle paroissoit encore davantage dans tout le reste de leur conduite, & elle étoit jointe à une autre qualité fort voisine, qui leur étoit encore moins honorable. La ruse conduit naturellement au mensonge, à la duplicité, à la mauvaise foi; & en accoûtumant insensiblement l'esprit à devenir moins délicat sur le choix des moyens pour parvenir à ses fins, elle le prépare à la fourberie & à la perfidie. C'étoit encore un des caractères des Carthaginois, & il étoit si marqué & si connu, qu'il avoit passé en proverbe, & que pour désigner une mauvaise foi, on disoit une foi Carthaginoise, *fides Punica*, & que pour marquer un esprit fourbe, on n'avoit point d'expression, ni plus propre, ni plus énergique, que de l'appeller un esprit Carthaginois, *Punicum ingenium*.

Le desir excessif d'amasser, & l'amour désordonné du gain, étoient parmi eux une source ordinaire d'injustices & de mauvais procédés. Un seul exemple en sera la preuve. Pendant une trève, que Scipion avoit accordée à leurs instantes prieres, des vaisseaux Romains, battus par la tempête, étant arrivés à la vue de Carthage, furent arrêtés & saisis par ordre du Sénat & du peuple, qui ne purent laisser échapper une si belle proie. Ils vouloient gagner à quelque prix que ce fût. Les habitans de Carthage reconnurent, du tems de Saint Augustin, dans une occasion assez particulière, qu'ils conservoient encore quelque chose de ce caractère. Voici le fait. Un charlatan avoit promis aux habitans de Carthage de leur découvrir à tous, leurs plus secretes pensées, s'ils venoient un certain jour l'écouter. Lorsqu'ils furent tous assemblés, il leur dit qu'ils pensoient tous, quand ils vendoient, à vendre cher, & quand ils achetoient à le faire à bon marché. Ils convinrent tous, en riant, que cela étoit vrai; & par conséquent ils reconnurent, dit Saint Augustin, qu'ils étoient injustes.

Ce n'étoient pas-là les seuls défauts des Carthaginois. Ils avoient dans l'humeur & dans le génie, quelque chose d'austère & de sauvage, un air hautain & impérieux, une sorte de férocité, qui, dans le premier feu de la colère, n'écoutant ni raison ni remontrance, se portoient brutalement aux derniers excès & aux dernières violences. Le peuple timide & rampant dans la crainte, fier & cruel dans ses emportemens, en même tems qu'il trembloit sous ses Magistrats, faisoit trembler à son tour tous ceux qui étoient dans sa dépendance. On voit ici quelle différence l'éducation met entre une nation & une nation. Le peuple d'Athènes, ville qui a toujours été regardée comme le centre de l'érudition, étoit naturellement jaloux de son autorité, & difficile à manier; mais, cependant, il avoit un fond de bonté & d'humanité, qui le rendoit compatis-

ſant au malheur des autres, & lui faiſoit ſouffrir avec douceur & patience les fautes de ſes conducteurs. Cléon demanda un jour qu'on rompît l'aſſemblée où il préſidoit, parce qu'il avoit un ſacrifice à offrir, & des amis à traiter. Le peuple ne fit que rire, & ſe leva. A Carthage, dit Plutarque, une telle liberté auroit coûté la vie.

Tite-Live fait une réflexion ſemblable au ſujet de Térentius Varron, lorſque revenant à Rome après la bataille de Cannes, qui avoit été perdue par ſa faute, il fut reçu par tous les ordres de l'État, qui allerent au-devant de lui, & le remercierent de ce qu'il n'avoit pas déſeſpéré de la République; lui, dit l'Hiſtorien, qui auroit dû s'attendre aux derniers ſupplices, s'il avoit été Général à Carthage. En effet, chez eux, il y avoit un tribunal établi exprès, pour faire rendre compte aux Généraux de leur conduite, & on les rendoit reſponſables des événemens de la guerre. A Carthage, un mauvais ſuccès étoit puni comme un crime d'État; & un Commandant, qui avoit perdu une bataille, étoit preſque ſûr à ſon retour de perdre la vie à une potence. Tant ſes habitans étoient d'un caractère dur, violent, cruel, barbare, & toujours prêts à répandre le ſang des citoyens, comme celui des étrangers. Les ſupplices inouis, qu'ils firent ſouffrir à Régulus, en ſont une bonne preuve, & leur hiſtoire en fournit des exemples qui font frémir.

III. Revenons préſentement à la ville de Carthage. Quelques précautions qu'on eût priſes, pour empêcher que jamais on ne pût ſonger à rétablir cette ville, moins de trente ans après ſa ruine, & du vivant même de Scipion, l'un des Gracques, pour faire ſa cour au peuple, entreprit de la repeupler, & y conduiſit une colonie compoſée de ſix mille citoyens. Le Sénat, ayant appris que pluſieurs ſignes funeſtes avoient répandu la terreur parmi les ouvriers, lorſqu'on déſignoit l'enceinte & qu'on jettoit les fondemens de la nouvelle ville, voulut en ſurſeoir l'exécution. Mais, le Tribun, peu délicat ſur la religion & peu ſcrupuleux, preſſa l'ouvrage malgré tous ces préſages ſiniſtres, & le finit en peu de jours. Ce fut-là la première colonie Romaine envoyée hors de l'Italie. On n'y bâtit apparemment que des eſpèces de cabanes, puiſque lorſque Marius dans ſa fuite en Afrique s'y retira, il eſt dit qu'il menoit une vie pauvre ſur les ruines & les débris de Carthage, ſe conſolant par la vue d'un ſpectacle ſi étonnant, & pouvant auſſi en quelque ſorte par ſon état ſervir de conſolation à cette ville infortunée.

Appien rapporte que Jule Céſar, après la mort de Pompée, étant paſſé en Afrique, vit en ſonge une grande armée, qui l'appelloit en verſant des larmes; & que touché de ce ſonge, il écrivit dans ſes tablettes le deſſein qu'il avoit formé à cette occaſion, de rétablir Carthage & Corinthe; mais, que comme il fut tué bien-

tôt après par les Conjurés, César Auguste, son fils adoptif, qui trouva ce mémoire parmi ses papiers, fit rétablir la ville de Carthage près du lieu où étoit l'ancienne, pour ne pas encourir les exécrations qu'on avoit fulminées, lorsqu'elle fut démolie, contre quiconque oseroit la rebâtir. Nous ne sçavons point sur quoi est fondé ce que rapporte Appien; mais, nous voyons dans Strabon, que Carthage fut rétablie en même tems que Corinthe par César, à qui il donne le nom de Dieu, par où, un peu auparavant, il avoit clairement désigné Jule César. Plutarque, dans sa vie, lui attribue aussi, en termes formels l'établissement de ces deux colonies, & remarque que ce qu'il y a de singulier sur ces deux villes, c'est que comme il leur étoit arrivé auparavant d'être prises & détruites toutes deux en même tems, il leur arriva aussi à toutes deux d'être en même tems rebâties & repeuplées. Quoi qu'il en soit, Strabon assure que de son tems, Carthage étoit aussi peuplée, qu'aucune autre ville d'Afrique; & elle fut toujours, sous les Empereurs suivans, la capitale de toute l'Afrique. Quoiqu'Antioche de Syrie & Alexandrie d'Égypte fussent des villes très-grandes, très-riches & très-florissantes, elle prétendit être en droit de leur disputer la qualité de première ville de l'empire Romain.

Carthage conserva son titre de colonie; & on le trouve sur les médailles. Le P. Hardouin en fournit une entr'autres, où l'on lit; *COL. AUR. KAR. KOMM. P. F.*; & il l'explique ainsi: *COLONIA AURELIA CARTHAGO COMMODIANA PIA FELIX.* On avoit expliqué cette médaille de la ville de Carrhes; mais, ce sçavant Pere prouve la justesse de son explication par le dix-septième chapitre de la vie de Commode, écrite par Lampridius. Le poëte Prudence, pour dire qu'elle étoit la métropole d'Afrique, l'appelle *Parens orbis populosa Pœni.* Salvien de Marseille, dans son Livre de la Providence divine, en fait un détail, qui marque un état très-heureux.

Lorsque les Wandales se jetterent sur l'Afrique, Genseric prit Carthage le 19 d'Octobre, l'an de Jesus-Christ 439. Elle demeura sous la domination de ce peuple jusqu'au regne de Gélimer, contemporain de Justinien. La guerre étant déclarée entre ces deux Princes, Bélisaire aborda en Afrique, entra dans Carthage sans obstacle & sans y commettre aucun désordre. Procope, présent à cette expédition, en a écrit les circonstances dans son Histoire de la guerre des Wandales. Justinien, qui aimoit à embellir & à fortifier les villes, ne négligea point Carthage, qui étoit alors la plus grande & la plus célebre du païs. Il employa tous ses soins à réparer les murs, releva tout ce qui étoit tombé en ruine, & fit faire un fossé au dehors, où il n'y en avoit jamais eu. Il fit bâtir une église dans le palais, en l'honneur de la Mere de Dieu, & une autre en

un autre endroit, en l'honneur d'une Sainte du païs, nommée Sainte Prime. De plus, il fit bâtir deux galeries aux deux côtés de la place, qui regardoit la mer, avec un bain magnifique, qu'il nomma le bain de Théodora. Il fit encore bâtir un monastère proche du port, appellé Mandrace; & il le fortifia si bien, qu'il en fit une citadelle imprenable.

L'empire d'Orient, auquel la sage valeur de Bélisaire avoit conquis Carthage & l'Afrique, ne conserva cette ville que jusqu'à Léonce, sous lequel les Sarrasins s'en rendirent maîtres, & la saccagerent de telle sorte qu'elle fut détruite sans ressource. Tunis, ville voisine, en profita, & s'accrut des débris de Carthage, dont il reste à peine aujourd'hui des ruines. Mais, la presqu'isle, qu'elle occupoit, est encore nommée par les gens de mer, le cap de Carthage.

L'Église de Carthage fut très-respectable dès la fin du second siecle de l'Église. Elle avoit alors pour évêque, Agrippin, qui est le premier que l'on connoisse. Saint Cyprien, l'un des Peres de l'Église, occupa aussi ce siege, depuis l'an 248 jusqu'au 14 de Septembre de l'an 258, qu'il reçut la couronne du martyre. Il s'y est tenu des Conciles en quantité, & on en compte plus de vingt. La fameuse conférence de Carthage, qui se trouve entre les Œuvres de Saint Optat, est un morceau très-respectable, non seulement par son utilité pour l'Histoire, mais encore par le grand secours qu'en tire la Géographie; car, elle a conservé quantité de noms de villes, qui ont été des sieges Épiscopaux, & dont plusieurs n'étoient point connues des Historiens profanes, parce qu'elles n'avoient fait aucune figure dans les guerres anciennes.

On pourroit s'étonner de ce que Carthage ayant été si longtems la capitale de l'Afrique, ses Évêques n'affecterent pas d'abord le titre de Patriarches ou de Primats. La qualité de Primat en Afrique n'étoit attachée à aucun siege particulier. Elle se conféroit à un Évêque, en qui se rencontroit l'ancienneté dans l'Épiscopat, avec les autres qualités requises, sans acception de siege. Cependant, cet usage s'affoiblit; & les Évêques de Carthage s'étant acquis une grande supériorité de rang sur les autres églises d'Afrique, cette ville en devint la métropole, & plus particulièrement de la Byzacène.

Les Anciens fournissent un assez grand nombre de noms de cette ville. On connoît ceux de Carthada, de Carthage, de Carchédon, de Tyr, de Byrse, de Mégara, de Magalie, de Cothon, de Cadmée, de Cénopolis & de Junonie. Nous avons eu occasion de parler de la plûpart de ces noms, dont quelques-uns doivent moins être considérés comme des noms de Carthage, que comme des noms de quelqu'une des parties de cette ville. Étienne de Byzance dit qu'on l'appella aussi Œnusse. Eustathe, sur la périege de Denys, copie

Étienne de Byzance, mais sans parler d'Œnusse. En échange, ils disent l'un & l'autre qu'elle fut nommée Caccabe; nom, qui, selon eux, signifioit, dans la langue du païs, la tête d'un cheval.

Il est fait mention des Carthaginois dans l'Écriture Sainte. Le prophete Ézéchiel dit que ces peuples venoient de Tyr, pour trafiquer, *Carthaginenses negociatores tui.* Mais, le texte Hébreu, au lieu de *Carthaginenses*, porte *Tharsis*, qui signifie plutôt la ville de Tharse en Cilicie, qui fut autrefois un fameux lieu de commerce.

CARTHAGE [le Golfe de], sur les côtés d'Afrique. On pouvoit le considérer de deux points de vue bien différens; sçavoir, depuis Hippone au couchant, jusqu'au cap de Mercure à l'orient, ou en ne le commençant à l'occident qu'au promontoire d'Apollon. On y trouvoit sur la côte orientale Utique & l'embouchure du Bagradas, au midi Carthage, & au fond du port un étang pratiqué dans les terres de Tunis; sur la côte orientale étoient Maxula, ville Épiscopale, le mont Aspis, Simminina & Carpis.

On appelle présentement ce golfe, le golfe de Tunis.

CARTHAGE, *Carthago*, (a) Καρχηδών, ville d'Espagne, surnommée l'Ancienne, selon Ptolémée. Ce Géographe la place loin de la mer au païs des Ilercaons; ce qui la distingue de Carthage la neuve, qui étoit maritime, & dans le territoire des Contestains. Cellarius dit que Ptolémée est le seul qui en ait parlé. Il se trompe. S'il veut dire que cette ville n'est nommée nulle autre part Carthage l'ancienne, cette prétention pourra être fondée. Ortélius avoit très-bien vu que c'est la même, que Pline nomme Carthage, l'ouvrage des Carthaginois. *Regio Cossetania, flumen subi, colonia Tarraco, Scipionum opus, sicut Carthago Pœnorum.*

Le Pere Hardouïn explique ainsi ces derniers mots: » Cette » ville fut bâtie sous Amilcar; » c'est présentement Villa Franca » de Panades en Catalogne. Quoi- » que Ptolémée l'ait placée au » païs des Ilercaons, elle étoit en » de-çà de l'Ebre, aussi-bien que » Tarragone; & Pline le fait as- » sez entendre. Ceux-là se trom- » pent, qui croyent que c'est » Cantavexa qui est en Arra- » gon. «

Un évêque de Gironne, cité par Ortelius, dit, comme le Pere Hardouin, qu'elle étoit à Villa Franca de Panades; mais, Villa Franca de Panades est trop près de Barcelone, trop loin de l'Ebre & trop avancée dans l'Espagne citérieure, pour pouvoir être Carthage, bâtie par Amilcar. Cartavexa, comme écrit le P. Hardouin, ou Canta Vieja, étant dans l'Espagne Carthaginoise, y convient mieux. Le mot *Canta* paroît une corruption de celui de Cartha, qui, dans la langue Pu-

(a) Ptolem. L. II, c. 6. Plin. T. I. p. 141.

nique, ſignifie une ville. Vieja marque qu'il y a eu une ancienne ville. Il eſt vrai que Canta Vieja n'eſt point du païs des Ilercaons. Villa Franca n'en eſt pas non plus. Antoine Auguſtin & Mariana ſont pour Canta Vieja. Cependant, aucun de ces deux lieux modernes ne convient à la poſition que Ptolémée donne à Carthage l'ancienne. Nous laiſſons aux Sçavans d'Eſpagne à chercher quelque endroit plus près de l'Ebre, qui convienne davantage à cette ville.

CARTHAGE, *Carthago*, (*a*) Καϰνδὼν, autre ville d'Eſpagne, ſurnommée la Neuve, étoit ſituée, ſuivant Ptolémée, au païs des Contettains, ou Conteſtains ſelon d'autres. Sa poſition ſur le bord de la mer, la rendoit une ville importante. Pomponius-Méla en attribue la fondation à Aſdrubal, ſucceſſeur d'Amilcar, pere d'Annibal. Polybe ſe range du même ſentiment, & dit qu'elle étoit nommée Carthage par les uns, & Cénépolis, καινὴ πόλις, la nouvelle ville, par les autres.

Appien ſe trompe fort, quand il dit que c'eſt la même que Sagunte; & qu'Annibal, l'ayant priſe & détruite, la fit enſuite rétablir, & en fit une colonie, qu'il nomma Carthage Spartagène. On doit excuſer un auteur Grec, qui, parlant d'Eſpagne, a confondu deux villes très-différentes l'une de l'autre. Polybe aſſure qu'Annibal partit de la ville de Carthage pour aller faire le ſiege de Sagunte. Il eſt certain que Pline & Antonin lui donnent le ſurnom de Spartarie; & qu'elle ne reçut ce nom que pour être diſtinguée de Carthage d'Afrique, & de Carthage l'ancienne, qui étoit auſſi en Eſpagne & de fondation Punique, auſſi bien qu'elle. Le nom de Spartarie lui vient de ce qu'elle étoit voiſine d'un champ, que l'on appelloit *Ager Spartarius.*

Voici quelle étoit la ſituation de Carthage la neuve, au rapport de Tite-Live. Il y avoit vers le milieu de la côte d'Eſpagne, un golfe oppoſé ſur tout au vent d'Afrique. Ce golfe s'avançoit dans la terre, l'eſpace d'environ deux mille cinq cens pas; & il en avoit un peu plus dans ſa largeur. A l'entrée de ce golfe, du côté de la haute mer, étoit une petite iſle, qui mettoit ce port à l'abri de tous les vents, excepté de celui d'Afrique. Du fond du golfe, ſortoit une péninſule en forme de colline, ſur laquelle on avoit bâti la ville; en ſorte qu'elle étoit entourée de la mer à l'orient & au midi. Au couchant étoit un étang, qui s'étendoit auſſi un peu vers le ſeptentrion, plus ou moins profond, ſelon que la marée étoit plus forte ou plus foible. Un côteau d'environ deux cens cinquante pas joignoit la ville au continent.

(*a*) Ptolem. L. II. c. 6. Pomp. Mel. p. 140. Solin. p. 172. Strab. pag. 147, 156. *&* *ſeq.* Plin. Tom. I. pag. 137. *&* *ſeq.* Tom. II. pag. 158, 159, 562. Tit. Liv. L. XXVI. c. 42. *&* *ſeq.* L. XXVII. c. 7. Plut. Tom. I. pag. 571. Juſt. L. XLIV. c. 3. Roll. Hiſt. Rom. Tom. III. pag. 27, 513. *&* *ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 182, 183. Tom. IX. p. 154.

Vers l'an de Rome 542, & avant Jesus Christ 210, Scipion l'Africain résolut de commencer la campagne par l'attaque de cette ville, parce qu'elle étoit abondante par elle-même en toute sorte de richesses; & que d'ailleurs, elle étoit comme l'arsenal & le magasin, où les ennemis avoient enfermé toutes les armes, toutes les machines, toutes les provisions, & tout l'argent dont ils avoient besoin pour la guerre, & où ils faisoient aussi garder les ôtages de toute l'Espagne. Outre cela, elle étoit située très-avantageusement pour passer en Afrique, & avoit un port propre à contenir la plus grande flotte, & sans contredit le plus commode qu'il y eût sur cette mer. C. Lélius étoit le seul à qui il eût découvert son dessein; car, Scipion lui avoit ordonné de faire un grand circuit avec sa flotte, & d'en modérer la course, de façon qu'elle entrât dans le port au même moment que l'armée paroîtroit du côté de la terre. Ils furent sept jours à se rendre des bords de l'Ebre à Carthage. Cette ville se vit assiégée tout à la fois du côté de la terre & de la mer, par le côté où elle étoit tournée vers le septentrion. Scipion se fortifia par derrière d'un bon retranchement.

Lorsqu'il eût achevé tous les travaux nécessaires aux endroits, qu'il jugea à propos de fortifier, il rangea aussi ses vaisseaux dans le port, pour faire voir aux habitans qu'ils n'avoient pas moins à craindre du côté de la mer, que de celui de la terre. En visitant lui-même sa flotte, il avertit tous les capitaines des galères, de faire exactement sentinelle pendant la nuit, pour éviter les surprises, & se mettre à l'abri des embûches, que l'ennemi ne manque jamais d'employer les premiers jours qu'il se voit assiégé. Quand il fut retourné dans son camp, il crut devoir apprendre à ses soldats les raisons, qui l'avoient obligé d'ouvrir la campagne par un siege, & pour animer leur courage, leur communiquer l'espérance qu'il avoit de se rendre maître de cette ville. Les ayant donc assemblés, il leur parla en ces termes:

» Soldats, deux motifs m'ont » engagé à entreprendre ce siege. » Le premier, & le moindre, » c'est la conquête de Carthage la » neuve; le second, & le plus important, » c'est le fruit que nous » tirerons de cette conquête, qui, » par la prise d'une seule ville, » nous rendra les maîtres de tou- » te l'Espagne. C'est-là que sont » gardés les ôtages de tous les » Rois & de tous les peuples les » plus considérables de la provin- » ce. Dès que vous les aurez sous » votre puissance, vous dispose- » rez de tous les païs, dont ils » ont été tirés, & qui sont aujour- » d'hui à la discrétion des Car- » thaginois. C'est-là qu'est tout » l'argent des ennemis, qui, » n'ayant que des soldats mercé- » naires, ne seront pas en état de » continuer la guerre, dès qu'ils » en auront été privés; outre qu'il » nous fournira un moyen puis- » sant de gagner l'affection de ces » nations barbares & intéressées,

» C'eſt-là que ſont leurs armes, » tant offenſives que défenſives, » leurs machines, tant maritimes » que terreſtres, en un mot toutes » les proviſions qui ſont néceſ- » ſaires pour la guerre, & dont ils » ſeront privés, tandis que vous » en ferez uſage contr'eux. Ce » n'eſt pas que la poſſeſſion de » cette ville ne ſoit auſſi très- » importante en elle-même, tant » par ſa beauté & ſon opulence, » que par l'excellence de ſon » port, qui procure à ceux qui » en ſont les maîtres, pour faire » la guerre, tous les ſecours de la » terre & de la mer; ſecours, » dont l'acquiſition vous ſera très- » utile, & dont la perte ſera en- » core plus funeſte aux Cartha- » ginois. Car, c'eſt ici leur fort » & leur citadelle, c'eſt leur » grenier, c'eſt leur tréſor, c'eſt » leur Arſenal, en un mot c'eſt » l'aſyle où ils retirent & gar- » dent tout ce qu'ils ont de plus » précieux & de plus néceſſaire. » De ce port, un coup de vent » nous conduit en Afrique. C'eſt » le ſeul où on puiſſe relâcher en » ſûreté depuis les Pyrénées juſ- » qu'à Cadiz. C'eſt de-là que » l'Afrique menace toutes les au- » tres parties de l'Eſpagne. Ainſi, » comme nous ne manquons ni » de courage ni de force, pour » attaquer cette ville, commen- » çons-en le ſiege avec autant » d'ardeur que de confiance. « Tous les ſoldats s'étant écriés d'une voix unanime, qu'ils étoient prêts à le ſuivre, il les mena vers la ville, qu'il aſſiégea auſſi-tôt par mer & par terre.

Magon, général des Carthaginois, voyant que les Romains ſe préparoient à cette double attaque, diſpoſa ſes troupes en cette manière. Il plaça deux mille habitans vis-à-vis le camp des Romains, & mit cinq cens hommes dans la citadelle, & cinq cens ſur une éminence de la ville, qui étoit tournée vers l'orient. Il ordonna à ce qui lui reſtoit de ſoldats, de ſe tenir prêts pour courir par tout où les cris qu'ils entendroient, leur feroit juger qu'on avoit beſoin de ſecours. Enſuite, ayant ouvert les portes de la ville, il fit ſortir ceux qu'il avoit rangés en bataille, dans la rue qui conduiſoit au camp des ennemis. Les Romains, par ordre de leur chef, lâcherent un peu pied, pour être plus près de ceux des leurs qui devoient venir à leur ſecours pendant le combat, & ils ſe défendirent d'abord avec aſſez d'égalité. Mais bientôt, ceux qu'on envoya à diverſes repriſes pour les ſoûtenir, ne mirent pas ſeulement les ennemis en fuite, mais les pourſuivirent avec tant de chaleur & de ſi près, que ſi le Général n'eût fait ſonner la retraite, ils feroient entrés dans la ville pêle-mêle avec les fuyards. L'allarme ne fut pas moins grande dans la ville, qu'elle ne l'avoit été dans le combat. Pluſieurs quitterent le poſte, qu'ils devoient garder, & les murailles furent abandonnées; ceux qui les défendoient, s'étant ſauvés en fuyant, chacun par le chemin le plus court.

Scipion, s'étant apperçu de deſſus le mont de Mercure, qu'il n'é-

toit presque resté personne sur les murs, fit sortir tous ses gens de son camp, & leur commanda de prendre des échelles, pour aller donner l'assaut à la ville. Pour lui, à couvert sous les boucliers de trois soldats vigoureux, qui marchoient devant lui [car on faisoit voler de dessus les murs une grêle de traits de toute espèce] il s'avance à la tête des siens, & leur donne les ordres nécessaires; & ce qui contribue le plus à enflammer le courage des soldats, il est lui-même le témoin oculaire de la valeur ou de la lâcheté de chacun d'eux. Ainsi, ils se précipitent comme des furieux au travers des armes & des blessures, sans que ni la hauteur des murailles ni la valeur de ceux qui les défendoient, puissent les empêcher de monter à l'envi les uns des autres. Dans le même tems, la partie de la ville, qui étoit baignée par les flots de la mer, est attaquée avec la même ardeur. Mais, il y avoit de ce côté-là plus de tumulte que d'effet, parce que les soldats, en préparant à la hâte leurs échelles, & en sortant en foule de leurs vaisseaux, pour gagner la terre au plus vîte, s'embarrassoient eux-mêmes par l'empressement qu'ils avoient de se prévenir les uns les autres.

Pendant ce tems-là, les Carthaginois, qui avoient couvert leurs murailles de gens armés, lançoient de dessus une prodigieuse quantité de traits, dont ils avoient fait une ample provision, & qu'on leur fournissoit sans relâche. Mais, les murailles se défendoient encore mieux par elles-mêmes, que par les armes des soldats, dont elles étoient couvertes. Peu d'échelles pouvoient égaler leur hauteur; & celles, qui en approchoient le plus, devenoient par-là même les plus foibles. C'est pourquoi, les soldats, qui étoient les plus élevés, ne pouvant cependant toucher l'extrêmité du mur, & d'autres ne laissant pas de monter après eux, elles rompoient sous le poids dont elles étoient surchargées. Quelques-uns étoient renversés de-dessus celles, qui avoient assez de force pour résister, leurs yeux s'éblouissant dès qu'ils venoient à regarder la terre. Scipion, voyant que les hommes & les échelles tomboient de toutes parts, & que ce mauvais succès des siens ne servoit qu'à relever le courage & à augmenter l'audace des ennemis, fit sonner la retraite. Cela donna lieu aux Carthaginois d'espérer non seulement qu'ils alloient respirer, pour le présent, après tant de fatigues & de travavaux; mais qu'ils jouiroient même à l'avenir d'un plein repos, & que la ville ne pouvant être prise par escalade ni par assaut, la longueur & la difficulté d'un siege régulier donneroient à leurs Généraux le tems de venir à leur secours & de les délivrer.

Mais, à peine le tumulte de cette première attaque étoit-il appaisé, que Scipion ordonna à des gens frais & vigoureux de prendre les échelles des mains de ceux, qui étoient las & blessés, & d'attaquer la ville avec encore plus de vigueur qu'auparavant. Et comme

il avoit appris que dans le tems du reflus on pouvoit aisément aller à gué jusqu'au pied des murailles ; il ne s'apperçut pas plutôt que la mer se retiroit, qu'il y conduisit lui-même une troupe de gens armés. Il étoit environ midi ; & comme le vent du septentrion, qui souffloit du même côté, poussoit encore avec violence la marée, qui se retiroit déjà d'elle-même, l'eau se trouva si basse, que les soldats n'en avoient au plus que jusqu'à la ceinture, & que dans quelques endroits, à peine leur venoit-elle jusqu'aux genoux. Scipion, profitant en habile homme d'une découverte, qu'il devoit à ses soins & à son attention, fit regarder à ses soldats cet accident naturel, comme un effet de la bienveillance & de la protection des dieux, qui forçoient la mer de se retirer, pour ouvrir aux Romains une route jusque-là inconnue aux mortels ; & il les exhortoit à suivre Neptune, qui lui-même leur montroit le chemin par où ils pouvoient escalader la muraille.

Ceux, qui attaquoient par terre, avoient beaucoup à souffrir, non seulement à cause de la hauteur des murs, mais parce que leurs flancs étoient encore plus exposés aux coups des assiégés, que leur front ; au lieu que les cinq cens hommes, que Scipion fit avancer de l'autre part, arriverent aisément au pied de la muraille, à travers les eaux de la mer, qui étoient fort basses, & de-là, avec la même facilité, gagnerent le haut de la muraille même. Car, les habitans la croyant imprenable dans cette partie, n'avoient pris aucun soin de la fortifier, & n'avoient pas même cru devoir employer des troupes pour la garder, portant toute leur attention du côté où les Romains sembloient adresser tous leurs coups. Lorsqu'ils furent entrés dans la ville, sans obstacle, ils coururent avec beaucoup de diligence vers la porte, où toutes les forces des deux partis en étoient aux mains. Là le combat occupoit si fort, non seulement les esprits, mais encore les yeux & les oreilles des soldats ennemis, & de ceux, qui, n'étant que témoins de l'action, les exhortoient à bien faire, que personne ne s'apperçut que la ville étoit prise de l'autre côté, que quand ils sentirent les coups, dont on les frappoit par derrière, & qu'ils se trouverent entre deux ennemis.

Alors, les Carthaginois, saisis de crainte, abandonnerent au vainqueur les murailles qu'ils avoient défendues jusqu'à ce moment. Ceux des Romains, qui étoient entrés dans la ville, commencerent à rompre les portes par-dedans, tandis que les autres les ayant renversées par dehors, en écarterent au plus vîte les débris, & se jetterent en foule dans la ville avec leurs armes. Ceux, qui étoient montés en assez grand nombre, par dessus les murailles, se répandirent de toutes parts, pour égorger les habitans. Mais, ceux, qui étoient entrés par la porte, marchant en corps de bataille, précédés de leurs officiers & gar-

dant leurs rangs, s'avancerent par le milieu de la ville, jusque dans la place publique. Alors, Scipion voyant que les ennemis se sauvoient par deux endroits différens, & que les uns se retiroient sur l'éminence, qui étoit tournée vers le septentrion, & gardée par un corps de cinq cens hommes, & que les autres se réfugioient dans la citadelle où Magon s'étoit retiré lui-même avec ceux des soldats, qui avoient abandonné les murailles, partagea aussi ses troupes en deux corps, dont il envoya l'un pour s'emparer de la hauteur, dont on vient de parler, pendant que lui-même marcha avec l'autre du côté de la citadelle. L'éminence fut emportée dès la première attaque. Magon se mit d'abord en devoir de se défendre. Mais, se voyant investi de toutes parts par les ennemis, sans espoir de leur résister, il se rendit au vainqueur, avec la place & les troupes qu'il avoit dedans. Jusqu'à ce moment, on avoit fait main-basse sur tous ceux des habitans, qui avoient atteint l'âge de puberté. Mais, Scipion fit cesser le carnage, dès qu'il se vit maître de la citadelle. Alors, la ville abandonnée au pillage, fournit une ample matière à l'avidité des vainqueurs.

Le butin fut très-considérable en tout genre. Dix mille hommes libres devinrent prisonniers des Romains. Mais, Scipion renvoya sans rançon ceux qui étoient citoyens de Carthage, & leur rendit leur ville & tous les biens que la guerre leur avoit laissés. Il y trouva environ deux mille ouvriers, qu'il fit esclaves du peuple Romain, avec espérance de recouvrer bientôt leur liberté, s'ils servoient la République avec fidélité & avec ardeur dans cette guerre. Il destina tout le reste des prisonniers, tant libres qu'esclaves, qui avoient de la jeunesse & de la force, à servir en qualité de rameurs sur la flotte, qu'il avoit renforcée de huit vaisseaux, pris sur les ennemis. Outre la multitude, dont on vient de parler, il trouva encore parmi les prisonniers, les ôtages des Espagnols, dont il prit autant de soin que s'ils eussent été les enfans des alliés du peuple Romain. Il resta aussi maître de toutes les machines de guerre, qui consistoient en six vingts catapultes d'une grandeur extraordinaire, deux cens quatre-vingts-une de moindre grandeur, vingt-trois grandes arbaletes, cinquante-deux petites, une très-grande quantité de scorpions, grands & petits, un nombre infini d'armes offensives & défensives & soixante-quatorze étendards militaires. On porta aussi au Général beaucoup d'or & d'argent; deux cens soixante-seize coupes d'or, presque toutes d'une livre pesant; dix-huit mille trois cens livres d'argent, tant en monnoie qu'en vaisselle, & un grand nombre de vases de même métal. On mit ces richesses entre les mains du questeur C. Flaminius, après avoir pesé & compté le tout devant lui. Il restoit encore dans la ville des provisions, que les ennemis avoient amassées, quarante mille boisseaux de fro-

ment, & deux cens soixante-dix mille boisseaux d'orge. On força & prit dans le port cent treize vaisseaux, quelques-uns avec leur charge, composé de bled, d'armes, de vivres, de fer, de voiles, de cordages & autres matières nécessaires pour mettre une flotte en état d'agir; ensorte que de tant de biens, que la victoire avoit mis en la possession des Romains, la ville elle-même étoit le moins considérable.

Le lendemain Scipion fit appeller les ôtages des Espagnols, dont on ne sçauroit déterminer au juste le nombre, les uns le fixant à trois cens, d'autres en comptant jusqu'à trois cens vingt-cinq. Les Auteurs ne sont pas plus d'accord sur les autres circonstances. La garnison Carthaginoise étoit, selon quelques-uns, de dix mille soldats; & selon d'autres, de sept mille. Il y en a même qui assurent qu'elle ne passoit pas deux mille hommes. On en trouve qui bornent les prisonniers à dix mille; quelques-uns les font monter jusqu'à vingt cinq mille. Il en est de même de tout le reste. Si l'on s'en rapporte à Silénus, auteur Grec, on prit environ soixante scorpions tant grands que petits; mais, si l'on suit le sentiment de Valérius Antias, on en portera le nombre jusqu'à six mille grands & treize mille petits. Tel est, dit Tite-Live, le discernement, telle est la sincérité de la plûpart des Écrivains. Ils ne conviennent pas même au sujet des Généraux. La plûpart donnent le commandement de la flotte à C. Lélius; quelques-uns nomment M. Junius Silanus, au lieu de C. Lélius. Valérius Antias avoit écrit que la garnison Carthaginoise étoit commandée par Armès, & que ce fut lui qui se rendit aux Romains. D'autres assurent que c'étoit Magon. Les Auteurs sont encore de différens sentimens sur le nombre des vaisseaux, qui tomberent sous la puissance du vainqueur, sur la quantité d'or & d'argent, qui se trouva dans la ville, & sur les sommes qu'on tira de la vente du butin. Dans la nécessité de prendre quelque parti, Tite-Live croit que le milieu entre toutes ces extrêmités seroit ce qu'il y auroit de plus vraisemblable.

Pour revenir aux ôtages, Scipion les ayant fait appeller, commença par les consoler. Il leur représenta qu'ils étoient sous la puissance d'un peuple, qui aimoit mieux gagner les hommes par des bienfaits, que de les assujettir par la crainte; & s'unir les peuples étrangers sous le nom honorable d'amis & d'alliés, que de leur imposer le joug honteux de la servitude. Puis, leur ayant demandé leur païs, & ayant sçu combien il y en avoit de chaque nation, il envoya des courriers à leurs parens, & les fit avertir de venir retirer leurs enfans. Comme quelques villes lui avoient déjà envoyé des députés, pour demander ceux qui leur appartenoient, il les leur remit sur le champ entre les mains, & ordonna au questeur C. Flaminius d'avoir grand soin des autres, & de les traiter avec beaucoup de douceur & d'humanité.

Les Romains, qui connoissoient l'utilité de cette place, la conserverent; & afin de se l'assurer, ils y mirent une colonie Romaine. Entre autres médailles, il y en a une d'Auguste avec cette légende *C. J. N. C. EX. D. D.*, c'est-à-dire, *Colonia Julia Nova Carthago ex Decreto Decurionum.* Une autre médaille n'a que ces lettres *C. J. N. C.*, qui répondent aux quatre premiers mots de la première médaille. Une autre porte *UR. J. N. K.*, ce qui signifie *Urbs Julia Nova Carthago.* Les Romains en firent une espèce de ville de Parlement, pour parler selon les idées modernes, & soixante-cinq villes d'Espagne en ressortissoient.

L'an 421 de l'Ére Chrétienne, sous Gunderic, roi des Vandales, ce peuple n'ayant pu engager au combat les Suèves, qui s'étoient réfugiés dans les montagnes entre Léon & Oviédo, passerent dans les isles Baléares, qu'ils saccagerent, & revinrent ensuite en terre ferme. Il n'y avoit pas long-tems que les Romains avoient repris Carthage la neuve sur les Alains. Les Vandales l'attaquerent & la détruisirent, environ six cens ans après que les Carthaginois l'avoient fondée. Depuis ce malheur, elle fut réduite à quelques chaumières. Selon Mariana, on y comptoit à peine de son tems six cens familles. C'est de ce tems-là, suivant le même, que les droits de cette ville passerent à celle de Tolede. Quelques-uns entendent par ces droits, la dignité d'Église métropolitaine; d'autres l'expliquent de la jurisdiction civile. Une Notice des évêchés d'Espagne, qui est dans un manuscrit de Séville à Saint Laurent, manuscrit qu'on croit de l'an 962, donne à l'église de Tolede onze suffragans, dont Carthage la neuve est le dixième. Le siege de cette ville fut transféré à Murcie.

Philippe II la fit fermer de murailles & revêtir de bonnes fortifications. Depuis ce tems-là, elle s'est rétablie peu à peu, quoiqu'elle soit encore bien loin de son ancienne splendeur. Ce qu'il y a de plus considérable, c'est son port, qui passe pour le meilleur de toute l'Espagne, & pour un des premiers de l'Europe. Il est au fond d'une petite baye de cinq cens pas de long, sur six ou sept cens d'ouverture.

Cette ville prend maintenant le nom de Carthagène. Elle est située dans le royaume de même nom.

CARTHAGE, *Carthago*, Καρχηδών, ville d'Arménie. *Voyez* Carchédon.

CARTHAGE, *Carthago*, (a) fille d'Hercule quatrième, honoré particulièrement par les Tyriens. On prétend que la ville même de Carthage fut honorée comme une déesse, tant qu'elle n'eut point été vaincue.

CARTHAGINOIS, *Carthaginenses*, Καρχηδόνιοι, nom des habitans de Carthage. *Voyez* Carthage.

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 195.

CARTHALON, *Carthalon*, Καρθάλων, (*a*) général des Carthaginois. Il commandoit en Sicile l'an 249 avant l'Ère Chrétienne. A la tête d'une flotte de cent vaisseaux, il eut ordre de cingler vers Lilybée, de fondre à l'improviste sur les vaisseaux ennemis, qui y étoient à l'ancre, d'en enlever le plus grand nombre qu'il pourroit, & de mettre le feu au reste. Carthalon se charge avec plaisir de cette commission. Il part au point du jour, brûle une partie de la flotte ennemie, & disperse l'autre. La terreur se répand dans le camp des Romains. Ils accourent avec de grands cris à leurs vaisseaux. Mais, pendant qu'ils y portent du secours, Imilcon, qui s'étoit apperçu le matin de ce qui se passoit, sort de Lilybée, & tombe sur eux d'un autre côté avec ses soldats étrangers. On peut juger quelle fut la consternation des Romains, lorsqu'ils se virent ainsi attaqués de deux côtés en même tems.

Carthalon, ayant pris quelques vaisseaux, & en ayant brûlé quelques autres, s'éloigna un peu de Lilybée, & alla se poster sur la route d'Héraclée, pour observer une nouvelle flotte des Romains, & l'empêcher d'arriver au camp. Informé ensuite par ceux qu'il avoit envoyés à la découverte, qu'une assez grande flotte approchoit, composée de vaisseaux de toute sorte, il avance au devant des Romains pour leur présenter la bataille, croyant qu'après son premier exploit, il n'auroit qu'à paroître pour vaincre. Cette flotte, qui venoit de Syracuse, apprit que les ennemis n'étoient pas loin. Les Questeurs ne se croyant pas en état de hazarder une bataille, aborderent à une petite ville alliée, nommée Phintias, où il n'y avoit pas à la vérité de port, mais où des rochers, s'élevant de terre, formoient une espèce de rade, & un abri assez commode. Ils y débarquerent, & y ayant disposé tout ce que la ville put leur fournir de catapultes & de balistes, ils attendirent les Carthaginois. Carthalon ne fut pas plutôt arrivé, qu'il pensa à les attaquer. Il s'imaginoit que dans la frayeur où étoient les Romains, ils ne manqueroient pas de se retirer dans cette bicoque, & de leur abandonner leurs vaisseaux. Mais, l'affaire ne tournant pas comme il avoit espéré, & les Romains se défendant avec vigueur, il se retira de ce lieu, où d'ailleurs il étoit fort mal à son aise ; & emmenant avec lui quelques vaisseaux de charge qu'il avoit pris, il alla gagner la rivière d'Halycus, où il demeura pour observer quelle route prendroient les Romains.

Cependant, le consul L. Junius cingla de Syracuse vers Lilybée, ne sçachant rien de ce qui étoit arrivé à ceux, qu'il avoit envoyés devant. Cette nouvelle étant venue à Carthalon, il mit en diligence à la voile, dans le dessein de donner bataille au Consul,

(*a*) Roll. Hist. Rom. Tom. II. p. 553. *& suiv.*

ful, pendant qu'il étoit éloigné des autres vaisseaux. L. Junius apperçut de loin la flotte nombreuse des Carthaginois. Mais, trop foible pour soûtenir un combat, & trop proche de l'ennemi pour prendre la fuite, il prit le parti d'aller jetter l'ancre près de Camarine dans des lieux escarpés & absolument inabordables, aimant mieux s'exposer à périr au milieu des écueils, que de tomber avec sa flotte au pouvoir des ennemis. Carthalon se donna bien de garde de livrer bataille aux Romains dans des lieux si difficiles. Il se saisit d'un promontoire, y mouilla l'ancre; & ainsi placé entre les deux flottes des Romains, il examinoit ce qui se passoit dans l'une & dans l'autre.

Une tempête affreuse commençant à menaçer, les pilotes Carthaginois, forts experts sur ces sortes de cas, prévirent ce qui alloit arriver. Ils en avertirent Carthalon, & lui conseillerent de doubler au plutôt le promontoire de Pachynum, & de s'y mettre à l'abri de l'orage. Carthalon se rendit prudemment à cet avis. Il fallut beaucoup de peine & de travail pour passer jusqu'au de-là du promontoire; mais enfin, on en vint à bout, & on mit la flotte à couvert. La tempête éclata bientôt après. Les deux flottes Romaines, se trouvant dans des endroits exposés & découverts, en furent si cruellement maltraitées, qu'il n'en resta pas même une planche, dont on pût faire usage, excepté deux vaisseaux, dont le Consul se servit pour ramasser ceux qui avoient eu le bonheur d'échapper au naufrage, soit en se jettant sur les bords, ou y étant poussés par la tempête même.

L'année suivante, Carthalon eut pour successeur en Sicile, Amilcar, surnommé Barcas.

CARTHALON, *Carthalon*, Καρθάλων, (a) officier Carthaginois d'une famille distinguée. Il vivoit durant la seconde guerre Punique, l'an 216 avant J. C. Après la bataille de Cannes, les prisonniers Romains ayant accepté avec joie les conditions, quoiqu'injustes, auxquelles on leur permettoit de se retirer des mains des ennemis, choisirent dix des plus considérables d'entr'eux, qu'ils envoyerent à Rome au Sénat. On ne voulut point d'autre garant de leur foi, que le serment qu'ils firent de revenir au camp. Carthalon partit avec eux, pour proposer aux Romains des conditions, en cas qu'il trouvât les esprits disposés à la paix. Lorsque ces députés furent sortis du camp des Charthaginois, un d'entr'eux, dont le caractère étoit peu Romain, feignit d'avoir oublié quelque chose; & étant donc retourné au camp, il crut s'être acquitté de son serment, & rejoignit ses compagnons avant la nuit. Quand on apprit à Rome qu'ils étoient sur le point d'arriver dans la ville, le Dictateur envoya un de ses Licteurs à Carthalon, pour lui ordonner, de sa part, de sortir

(a) Tit. Liv. L. XXII. c. 58. Roll. Hist. Rom. T. III. p. 248, 249.

avant la nuit des terres de la République.

CARTHALON, *Carthalon*, Καρθάλων, (*a*) autre officier Carthaginois, peut-être le même que le précédent; & il en fut du moins contemporain. Il commandoit la garnison Carthaginoise à Tarente, lorsque cette ville fut prise par les Romains pendant la seconde guerre Punique, l'an 209 avant l'Ére Chrétienne; & il fut tué par un soldat, dans le tems qu'il s'avançoit, sans armes, vers le général Romain, & qu'il lui rappelloit le souvenir de l'hospitalité, qui avoit uni son pere avec lui.

CARTHALON, *Carthalon*, Καρθάλων, (*b*) autre officier Carthaginois, qui commandoit les troupes auxiliaires, pendant la guerre que Carthage eut avec Masinissa, roi de Numidie. Les suites de cette guerre furent très-désavantageuses aux Carthaginois, qui sentirent dès-lors ce qu'ils avoient à craindre des Romains, en qui ils avoient toujours remarqué beaucoup de mauvaise volonté, toutes les fois qu'ils s'étoient adressés à eux dans leurs démêlés avec Masinissa. Pour en prévenir l'effet, les Carthaginois déclarerent, par un décret du Sénat, Carthalon & Asdrubal coupables du crime d'État, comme étant les auteurs de la guerre contre le roi de Numidie.

CARTHAN, *Carthan*, (*c*) ville de Judée dans la tribu de Nephthali. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Gerson.

CARTHÉE, *Carthæa*, (*d*) Καρθαία, ville de l'isle de Cée. De quatre villes, qu'avoit autrefois cette isle, il n'en restoit que deux, du tems de Strabon, & Carthée étoit une de ces deux qui s'étoient conservées. Les restes de la ville de Pœéesse y avoient été transportés, comme ceux de Caresse l'avoient été à Iulis, l'autre ville qui subsistoit aussi.

Aujourd'hui, il ne reste plus que Carthée, qui a même perdu ce nom, pour prendre le nom moderne de l'isle, qui est Zia. La ville de Zia est donc bâtie sur les ruines de Carthée. Ce bourg, ou l'ancienne Carthée, dit M. de Tournefort, est sur une hauteur à trois milles du port, au fond d'une vallée désagréable. C'est une espèce de théatre, qui a deux mille cinq cens maisons, bâties par étages & en terrasses; c'est-à-dire, que leur couvert est tout plat, comme par tout le Levant, mais assez fort pour servir de rue.

CARTISMANDUA, *Cartismandua*, (*e*) reine des Brigantes dans la Grande-Bretagne. La naissance de cette Princesse étoit des plus illustres; & ce qui avoit beaucoup augmenté son crédit & & sa puissance, c'est qu'ayant surpris Caractacus par fraude, elle l'avoit livré à Claude, & s'étoit

(*a*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 16. Appian. pag. 342.

(*b*) Appian. pag. 41. Roll. Hist. Anc. Tom. I. p. 279.

(*c*) Josu. c. 21. v. 32.

(*d*) Strab. pag. 426. Ovid. Metam. L. X. c. 3. Plin. T. I. p. 210, 211.

(*e*) Tacit. Annal. L. XII. c. 36, 40. Hist. L. III. c. 45. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 225, 228, 229.

rendu cet Empereur favorable, par l'honneur qu'un tel prisonnier avoit fait à son triomphe. De si heureux succès l'ayant jettée, comme il arrive, dans le luxe & dans l'indépendance, elle chassa de son lit Vénusius, son premier mari, dont elle étoit dégoûtée, pour donner sa main & le nom de Roi, à Vellocatus, écuyer de ce Prince. Cette incontinence troubla la paix du royaume, les peuples s'étant déclarés pour Vénusius, tandis que son rival n'avoit pour lui que la passion de la Reine, & les cruautés dont elle usoit pour le maintenir. C'est pourquoi, le premier, avec les secours qu'il avoit appellés du dehors, & ceux des Brigantes mêmes qui s'étoient déclarés pour lui contre leur Reine, réduisit cette Princesse aux dernières extrêmités. Elle implora le secours des Romains; & par le moyen de quelques troupes d'infanterie & de cavalerie qu'on lui envoya, elle défendit sa liberté & sa vie; mais elle perdit ses États.

CARTON, en termes de Librairie, est un ou plusieurs feuillets détachés d'une feuille entière. Il y a deux cas principaux, où l'on est obligé de mettre des Cartons dans les livres. 1.° Quand après l'impression, soit d'un manuscrit, soit d'un livre déjà imprimé, il reste de la matière dont la quantité ne suffit pas pour faire une feuille entière, ni même une demi-feuille, ce reste s'imprime sur un ou deux feuillets de papier séparés, & s'appelle Carton. 2.° Quand pendant le cours de l'impression, il s'est glissé quelques fautes légeres dans l'ouvrage, ou quelque proposition hazardée relativement à la religion, au gouvernement, aux mœurs, ou à la réputation des particuliers, on a soin de déchirer la partie de la feuille sur laquelle se trouve ce qu'on veut supprimer, & l'on y substitue des feuillets purgés de ces fautes, & ces feuillets se nomment aussi Cartons.

Le public, en général, est tellement prévenu contre les Cartons, qu'on a vu des Ouvrages décrédités, parce qu'il y en avoit, quoiqu'ils eussent été placés pour la plus grande perfection de ces Ouvrages.

CARVENTANE, *Carventana*, (a) nom d'une citadelle d'Italie. Les Éques s'en étant emparés l'an de Rome 345, l'armée Romaine y fut conduite par le consul C. Valérius; & quoiqu'elle fût mécontente de ce Général, elle ne laissa pas d'attaquer cette citadelle avec beaucoup de vigueur, & de la reprendre après en avoir chassé ceux qui s'en étoient emparés. Il fut d'autant plus facile au Consul de s'en resaisir, que ceux qui la gardoient, en étoient sortis témérairement pour aller piller le païs d'alentour. Ainsi, il demeura maître, & de la place, & d'un riche butin qu'ils y avoient entassé comme dans un lieu sûr, par des ravages continuels. Il ordonna au Questeur de le vendre & d'en

(a) Tit. Liv. L. IV. c. 53, 55, 56.

mettre tout le prix dans le trésor public, déclarant aux soldats qu'il leur feroit part des dépouilles des ennemis, quand ils se présenteroient de meilleure grace & avec plus de zele qu'ils n'avoient fait pour les combattre. Cette réserve aliéna encore davantage l'esprit des soldats.

L'année suivante, les Éques s'emparerent de nouveau de la citadelle de Carventane, après avoir tué un petit nombre de gens qui étoient restés pour la garder. On ne sçait pas positivement si les deux Consuls de cette année marcherent du côté de Carventane, ou si l'un d'eux resta à Rome pour présider aux assemblées. Ce qu'il y a de certain, & dont tous les Auteurs conviennent, c'est qu'on fut obligé de laisser Carventane au pouvoir des ennemis, après avoir fait pendant long tems de vains efforts pour reprendre cette place.

CARVILIUS [SP.] MAXIMUS, *Sp. Carvilius Maximus*, (*a*) fils de C. Carvilius Maximus, étoit, selon Pison, Édile curule avec C. Domitius Calvinus, l'an de Rome 453. Il fut Consul six ans après avec L. Papirius Cursor.

Les Romains avoient alors la guerre avec les Samnites. Sp. Carvilius Maximus se rendit le premier dans leur païs; & tandis que les ennemis étoient occupés dans le secret, de leurs vaines & détestables superstitions, il prit de force sur eux la ville d'Amiterne, y tua environ dix-huit cens hommes, & en fit prisonniers quatre mille deux cens soixante-dix. Pour L. Papirius Cursor, ayant levé une nouvelle armée, comme on l'avoit ordonné, il prit d'assaut la ville de Duronie, y tua plus d'ennemis que son Collegue n'avoit fait à Amiterne; mais, il y fit moins de prisonniers. Le butin fut considérable dans ces deux expéditions. De-là ayant parcouru tous deux le Samnium, & ayant ravagé sur tout les campagnes d'Atina, ils s'en allerent chacun de leur côté. Sp. Carvilius Maximus vers Cominium, & L. Papirius Cursor à Aquilonie, où toutes les forces des Samnites étoient assemblées. Ces peuples furent taillés en pièces; & on prit la ville d'Aquilonie par escalade.

Le succès du siege de Cominium ne fut pas moins heureux. Sp. Carvilius Maximus avoit déjà commencé une vive attaque, lorsqu'il reçut par son Collegue la nouvelle des vingt cohortes, qui marchoient au secours de la place. Il fit partir sur le champ un détachement considérable, avec ordre d'aller à la rencontre de ce secours, & de l'empêcher, à quelque prix que ce fût, d'approcher de Cominium. Cependant, il fait des efforts extraordinaires pour faire réussir l'assaut. On escalade les murs, on enfonce les portes. Les assiégés, perdant toute espé-

(*a*) Tit. Liv. L. X. c. 9, 38, 39. *& seq.* Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 350. *& suiv.*

rance, se retirent tous dans la place publique; & après une courte & foible défense, ils mettent bas les armes, & se rendent à discrétion au Consul, au nombre de plus de quinze mille hommes. Il y en avoit eu plus de quatre mille de tués.

La joie de chacune des deux armées, pour sa propre victoire, fut beaucoup augmentée par le succès de l'autre, également heureux. Les Consuls, de concert, abandonnerent au pillage les deux villes qu'ils avoient prises; & après qu'on eut vuidé les maisons, ils y firent mettre le feu. Ainsi, Aquilonie & Cominium furent entièrement brûlées en un seul & même jour. Après cela, ils réunirent leurs camps, & à la vue des deux armées, louerent & recompenserent des officiers, des soldats, & des corps entiers qui s'étoient distingués d'une manière particulière. Ils tinrent ensuite conseil pour sçavoir s'ils devoient retirer du Samnium les deux armées, ou n'en amener qu'une. Ils prirent un troisième parti, qui fut de les y laisser toutes deux, pour terminer absolument la guerre de ce côté-là, & livrer aux Consuls, leurs successeurs, le Samnium parfaitement soumis & dompté. Et comme il ne restoit point d'armée aux ennemis qui les mît en état de livrer des batailles, ils jugerent que l'unique plan de guerre, qu'ils eussent à suivre, étoit d'attaquer les places; moyen sûr, & d'enrichir les soldats par le butin qu'ils y trouveroient, & d'achever de détruire les Samnites, qui se verroient obligés de combattre pour leurs autels & pour leurs dieux Pénates. Les Consuls donc, après avoir rendu compte au Sénat & au peuple Romain, de tout ce qu'ils avoient fait jusque-là, & du parti qu'ils prenoient, se séparerent & conduisirent leurs légions, L. Papirius Cursor à Sépine, & Sp. Carvilius Maximus à Volane. Les lettres des Consuls, dont on fit la lecture dans le Sénat & dans l'assemblée du peuple, y répandirent une grande joie; & l'on ordonna des prieres publiques & des actions de graces solemnelles pendant quatre jours. Cette agréable nouvelle fit d'autant plus de plaisir, qu'on apprit dans le même tems que les Étruriens s'étoient révoltés.

Cependant, Sp. Carvilius Maximus avoit déjà pris sur les Samnites non seulement Volane, mais Palumbine & Herculanée; & il y avoit eu environ dix mille hommes tués ou pris dans l'attaque de ces trois places. Le sort fit tomber sur lui la commission de passer en Étrurie. Ses soldats en furent fort aises, parce qu'ils commençoient déjà à souffrir avec peine la rigueur du froid dans le Samnium. Le Consul, ayant d'abord tenté de prendre d'assaut Troilium, reçut une grande somme d'argent, de quatre cens soixante-dix de ses plus riches habitans, pour leur permettre de se retirer; après quoi, il prit la place de force, & demeura maître de tout le reste du peuple. Il s'empara ensuite de cinq forteresses, malgré leur situation avantageuse, y tua deux

mille quatre cens hommes, & en prit au tour de deux mille. Il accorda une trêve d'un an aux Falisques, au lieu de la paix qu'ils lui demandoient; à condition qu'ils lui payeroient une somme de six mille livres, & à ses troupes la solde de cette année.

Après ces expéditions, il retourna à Rome, où il fut honoré d'un triomphe, moins célebre à la vérité que celui de son Collegue quant à la guerre des Samnites, mais qui lui pouvoit être égalé, en y ajoûtant ce qu'il avoit fait en Étrurie. Il porta dans le trésor public trois cens quatre-vingt-dix mille as. Le reste du cuivre monoyé fut employé à la construction du temple de la forte Fortune, auprès de celui que Servius Tullius avoit dédié à la même Déesse. Il distribua à chacun des soldats cinq livres deux sols, & le double aux centurions & aux cavaliers. L'épargne dont avoit usé son Collegue, leur rendit cette libéralité encore plus agréable.

Sp. Carvilius Maximus fut nommé Consul pour la seconde fois l'an de Rome 480; & il eut encore pour Collegue L. Papirius Cursor. Il fut chargé d'aller seul faire de nouveau la guerre aux Samnites, qui se soumirent alors de bonne foi, ayant accepté de bon cœur les conditions qu'il plut aux Romains de leur imposer.

CARVILIUS [Sp.] MAXIMUS, *Sp. Carvilius Maximus*; (*a*) fils du précédent, fut, comme son pere, deux fois Consul; la première fois, avec L. Posthumius Albinus, l'an de Rome 518; & la seconde, avec Q. Fabius Maximus Verrucosus, l'an de Rome 524. Il y en a qui croyent que ce fut le premier Romain, qui répudia sa femme, ce qui arriva dans l'intervalle entre ses deux Consulats. D'autres attribuent cela à Carbilius Ruga.

CARVILIUS [P.] MARINUS, *P. Carvilius Marinus*. *Voyez* Marinus.

CARVILIUS [Sp.] MAXIMUS, *Sp. Carvilius Maximus*, (*b*) Sénateur, qui vivoit l'an de Rome 536. En ce tems-là, le nombre des Sénateurs étoit fort diminué, la plûpart d'entr'eux ayant été, ou tués dans les batailles, ou enlevés par d'autres accidens, sans qu'on eût pris soin d'en créer de nouveaux. On pria le Préteur Manius Pomponius de mettre cet article en délibération; ce qu'il fit. Alors, Sp. Carvilius Maximus, ayant déploré par un assez long discours, non seulement la misère des citoyens, mais encore le petit nombre de ceux, qui pouvoient être élevés à la dignité de Sénateurs, fut d'avis que pour remplacer ceux qui manquoient, & en même tems, pour s'unir plus étroitement les Latins, ce qu'il jugeoit être de la dernière importance, on donnât le droit de bourgeoisie à deux Sé-

(*a*) Plut. T. I. p. 39, 77. Roll. Hist. Rom. T. III. p. 13, 27.

(*b*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 22. L. XXVI. c. 23.

nateurs de chaque peuple du nom Latin, & qu'on les substituât à ceux de Rome qui étoient morts. Cette proposition ne fut pas mieux reçue dans le Sénat, que celle qui y avoient autrefois faite les Sénateurs Latins eux-mêmes. Elle excita l'indignation de toute l'assemblée. Tout le monde se mit à murmurer. Manlius sur tout s'emporta contre Sp. Carvilius Maximus, & déclara qu'il y avoit encore un homme de la race de cet ancien Manlius, qui avoit menacé de tuer de sa main le premier Latin, qu'il verroit entrer dans le Sénat en qualité de Sénateur. Q. Fabius Maximus dit qu'on n'avoit jamais rien avancé plus à contre-tems, qu'une proposition si capable d'exciter de nouveaux mouvemens parmi les alliés, dont la fidélité n'étoit déjà que trop ébranlée; & que si les délibérations du Sénat avoient jamais demandé un secret inviolable, il falloit oublier, étouffer, ensevelir dans le silence, & regarder comme non-avenu, ce discours échappé à la témérité d'un seul homme. En effet, il n'en fut jamais parlé depuis.

Sp. Carvilius Maximus mourut cinq ans après, étant Augure; & il eut pour successeur dans cette dignité, M. Servilius.

CARVILIUS [L. & Sp.], *L.* & *Sp. Carvilius.* (*a*) Ces deux Carvilius étoient Tribuns du peuple, l'an de Rome 540. Quelques publicains ou traitans, & entre autres M. Posthumius Pyrgensis, furent accusés & convaincus d'une malversation odieuse & infame. L. & Sp. Carvilius, indignés d'un tel procédé, conclurent à ce que M. Posthumius Pyrgensis fût condamné à une amende de deux cens mille pieces de monnoie.

CARURE, *Carura*, (*b*) Καροῦρα, ville de l'Inde. Elle étoit située en de-çà du Gange, au rapport de Ptolémée. Cet Auteur parle de plusieurs autres lieux de ce nom.

CARURA, *Carura*, (*c*) Κάρουρα, village de l'Asie mineure, auprès du Méandre. Ce village, selon Strabon, servoit de bornes entre la Phrygie & la Carie. Il y avoit des hôtelleries pour les étrangers, & quantité de sources bouillantes, tant dans le lit même du Méandre, que sur son rivage. On raconte qu'un homme, qui faisoit commerce de filles & de femmes, qu'il prostituoit, étant entré dans une de ces hôtelleries, avec un grand nombre de ces malheureuses; il survint un tremblement de terre durant la nuit, de sorte qu'il fut englouti avec elles dans le sein de la terre. On dit que le païs, situé aux environs du Méandre, est fort sujet aux tremblemens, & tout percé de souterreins remplis d'eau ou de feu.

CARUS, *Carus*, ou plutôt CHARUS, lieutenant d'Alexandre. *Voyez* Charus.

(*a*) Tit. Liv. L. XXV. c. 3.
(*b*) Ptolem. L. VII. c. 1.
(*c*) Strab. pag. 578.

CARUS, *Carus*, Κάρος, (*a*) jeune homme, qui fut aimé d'Hérode. Ce Prince le fit mourir sur un soupçon de trahison.

CARUS, *Carus*, Κάρος, poëte Latin, qui vivoit sous l'empire d'Auguste, & du tems d'Ovide, qui parle de lui en ces termes :

Et qui Junonem læsisset in Hercule, Carus,
Junonis si jam non gener ille foret.

CARUS [M. AURELE], *M. Aurelius Carus*, M. Αὐρήλιος Κάρος, (*b*) nâquit à Narbonne ; & comme cette ville tenoit un rang distingué entre les plus anciennes colonies Romaines, c'est sans doute à ce titre, qu'il se glorifioit d'être Romain, à la différence de plusieurs de ses prédécesseurs, tels que Claude II, Aurélien & Probus, qui étoient nés en Illyrie. Il s'éleva par tous les degrés des fonctions civiles & militaires ; & il parvint jusqu'au rang de Préfet du Prétoire, sous Probus.

Il paroît qu'il avoit été Consul une fois, avant que de devenir Empereur, puisque le Consulat, qu'il prit au mois de Janvier, qui suivit son élection à l'Empire, est compté dans plusieurs anciens monumens pour le second. Il fut aussi Proconsul de Cilicie ; & nous avons de lui, dans cette Magistrature, une lettre qui présente une idée avantageuse des principes par lesquels il se gouvernoit. Il s'étoit choisi pour Lieutenant général un certain Junius ; & en lui écrivant, il l'exhorte à se comporter d'une manière qui fasse honneur à son supérieur. » Car, nos ancêtres, » lui dit-il, comptoient, lorsqu'ils » étoient en place, donner un » gage & comme un essai de leurs » mœurs & de leur conduite par » le choix des personnes, à qui » ils confioient une partie de l'au» torité publique. »

Probus faisoit un très-grand cas de la vertu de Carus ; & persuadé que son intégrité méritoit récompense, il écrivit au Sénat pour ordonner qu'on lui dressât une statue équestre, & qu'on lui bâtit une maison aux dépens de l'État.

Zonare assure que Carus étoit déjà nommé Empereur, lorsque Probus fut tué vers le commencement de Septembre de l'an de Jesus-Christ 282. Il ne lui restoit en conséquence qu'à se faire reconnoître ; & c'est à quoi il avoit préparé les voies, si l'on doit croire qu'il ait contribué à la mort de son prédécesseur, comme on pourroit le présumer d'après le récit du même Auteur. Mais, Vopiscus ne pense pas ainsi. Il nous dit que Carus n'eut aucune part au meurtre de Probus ; & il ajoûte qu'il ne fut élu, qu'après que son prédécesseur eut été tué.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXI. p. 282.

(*b*) Suid. Tom. I. pag. 1374. Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 110. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 142. T. XIII. pag. 437. *& suiv.* T. XXI. 483.

Ce qui eſt certain, c'eſt que Carus fut proclamé Auguſte ſans difficulté & ſans délai par l'armée, qu'avoit commandée Probus en perſonne. L'eſtime, que l'on faiſoit de ſon talent pour la guerre, & la charge de Préfet du Prétoire, qu'il avoit exercée, lui applaniſſoient le chemin. Tout l'Empire ſe ſoumit paiſiblement à ſes loix; & c'eſt ſans doute une preuve du mérite de ce Prince, qu'il ait reçu ſur ſes épaules le poids de l'empire Romain, comme un poëte du tems l'en félicite, ſans que la révolution, qui changeoit l'État de l'univers, ait été accompagnée des horreurs de la diſcorde, ni des malheurs d'une guerre civile.

Cependant, ſi nous en croyons Vopiſcus, la réputation de Carus n'étoit pas fort bien établie dans le public. Le Sénat crut tout perdu en tombant entre ſes mains, au ſortir de celles de Probus. L'Hiſtorien lui-même regarde Carus comme un caractère mal décidé, & qui ne mérite d'être mis, ni au nombre des mauvais, ni au nombre des bons Princes. Il eſt vrai qu'il obſerve que ſa principale tache étoit d'avoir un fils perdu de vices. Mais, le pere paſſoit lui-même pour un eſprit dur & fâcheux.

Carus, après avoir été élu par les ſoldats, écrivit au Sénat, mais non pas néanmoins de ce ton de déférence & de ſoumiſſion, qu'avoit pris Probus en pareille circonſtance. Nous n'avons pas ſa lettre en entier. Les expreſſions du fragment, que Vopiſcus nous a conſervé, marquent moins un recours à l'autorité de la première compagnie de l'État, pour obtenir ſa confirmation, qu'une ſimple notification de ce qui s'eſt paſſé. *Vous devez être bien aiſes*, dit-il aux Sénateurs, *qu'on ait fait Empereur un membre de votre Ordre, un citoyen de votre ville. Nous nous efforcerons de faire en ſorte que des étrangers ne vous paroiſſent pas mieux mériter votre eſtime, que ceux de votre ſang.* Il eſt incertain ſi Carus eût vérifié cette promeſſe. Ce Prince n'a pas regné aſſez long-tems pour être mis à l'épreuve.

Deux objets l'occuperent, la guerre & l'établiſſement de ſa famille. Pour commencer par ce dernier article, qui fut auſſi ſon premier ſoin, dès qu'il ſe vit Empereur, il décora du titre de Céſar, & quelque tems après, il éleva même au rang d'Auguſtes ſes deux fils, Carin & Numérien, Princes qui ſe reſſembloient très-peu, & dont l'un étoit auſſi aimable, que l'autre ſe montroit digne de haine & de mépris.

Carus eut à faire la guerre contre les Sarmates & les Perſes. La mort de Probus avoit rélevé le courage de tous les Barbares; & les Sarmates, en particulier, ſe promettoient d'envahir la Thrace, l'Illyrie, l'Italie même. Carus rabattit bientôt leur arrogance. Il alla à leur rencontre; & leur ayant livré bataille, il leur tua ſeize mille hommes, fit ſur eux vingt mille priſonniers, & rétablit ainſi le calme & la ſécurité dans toute cette partie de l'Empire.

Cette expédition, promptement & heureusement terminée, le mit en état d'aller porter la guerre chez les Perses. Il profita du premier moment où il fut libre, pour l'exécuter. Ce fut afin de n'être détourné de cette grande entreprise par aucun soin, qu'il charga Carin son fils aîné, actuellement Consul avec lui, du soin de défendre l'Italie & les Gaules contre les Germains, pour qui la mort de Probus avoit été une occasion de se remettre en mouvement. Carus marcha donc contre les Perses, au commencement de l'année de Jesus-Christ 285, menant avec lui son fils Numérien. La conjoncture lui étoit favorable. Les Perses, qu'il alloit attaquer, se détruisoient eux-mêmes par des divisions intestines, dont les causes ne nous sont point expliquées, mais dont l'effet nécessaire étoit leur affoiblissement. Il vainquit, sans beaucoup de peine, des ennemis dont les forces étoient partagées. Il reconquit la Mésopotamie. Il prit même Séleucie & Ctésiphon. On peut croire que ce fut près de l'une de ces deux villes, toutes deux situées sur le Tigre, qu'arriva ce que rapporte Zonare; que les Romains étant campés dans un endroit creux, les Perses firent couler sur eux, par un canal, les eaux du fleuve, & les mirent en péril d'être submergés; mais que leur courage, animé par la grandeur même du danger, leur devint une ressource, & les rendit victorieux de ceux, qui avoient espéré de les faire périr.

Ces succès furent le fruit d'une seule campagne; & ils mériterent à Carus le surnom de Persique ou de Parthique. Car, l'un & l'autre titre lui sont attribués dans les monumens anciens; les Romains confondant encore alors dans leur langage les Perses & les Parthes.

Carus prétendoit pousser plus loin ses victoires. Il étoit campé au de-là du Tigre & de Ctésiphon, & il se proposoit d'aller en avant, s'embarrassant peu de l'opinion superstitieuse, qui faisoit regarder la ville de Ctésiphon, comme un terme fatal, que les destins ne permettoient pas aux Romains de passer. Sa mort, arrivée dans ces circonstances, confirma le préjugé populaire.

On a débité qu'il fut tué du tonnerre; mais, une lettre, écrite par Calpurnius l'un de ses sécrétaires au préfet de Rome, doit nous donner d'autres idées. Voici cette lettre. » Notre empereur
» Carus étant malade, il est sur-
» venu un orage affreux, avec
» des tonnerres & des éclairs si
» violens, qu'il ont répandu la
» consternation dans toute l'ar-
» mée, & nous ont empêché de
» discerner au vrai ce qui s'est
» passé. Après un coup de ton-
» nerre, plus furieux que tous les
» autres, tout d'un coup on s'est
» écrié que l'Empereur étoit mort;
» & les valets de chambre, dans
» la douleur où les jettoit la perte
» de leur maître, ont brûlé sa
» tente. De-là est né le bruit, que
» c'est le tonnerre qui l'a tué;
» mais, dans la vérité, il est mort

» de sa maladie. « Cet officier en sçavoit vraisemblablement plus qu'il n'en dit ; & voici ce que les circonstances nous donnent lieu de conjecturer.

Carus avoit pour Préfet du Prétoire Arrius Aper, homme avide de regner, & qui, pour y parvenir, tua dans la suite Numérien, son Empereur & son gendre. Vopiscus atteste que cet Arrius Aper avoit machiné la mort de Carus. Cela posé, on voit clair dans l'aventure, qui priva ce Prince de la vie. Il étoit malade ; il arrive un effroyable tonnerre ; l'ambitieux Arrius Aper profite de l'occasion pour se défaire de l'Empereur, en rejettant sur le tonnerre la cause de sa mort. Et il est si bien servi par ceux qui approchoient de la personne du Prince, qu'ils brûlent sa tente, afin que son corps, réduit en cendres, ne puisse offrir aucun vestige de la violence meurtrière, qu'il a soufferte. Telle est sans doute la vérité du fait.

Carus mourut sur la fin de l'année de Jesus-Christ 283, ou dans les premiers jours de l'année suivante, n'ayant regné que seize à dix-sept mois. Dans ce court espace, il avoit fait preuve de courage & d'habileté dans la guerre. Pour ce qui est du fond de son caractère, on n'en peut rien dire de certain. On remarque dans le peu que nous sçavons de sa conduite, des preuves de hauteur ; & il est permis de juger qu'il porta ce vice fort loin, puisque non seulement les Poëtes, mais quelques-unes de ces médailles lui attribuent les noms de Seigneur & de Dieu. Ce faste impie sied mal au successeur de Probus. Il n'est pas étonnant qu'après sa mort, suivant l'usage établi, il ait été mis au rang des dieux.

Une expression du poëte Némésien peut faire soupçonner qu'il y eut sous Carus, quelques mouvemens de guerre en Égypte, vers le haut Nil.

Ce Prince, sans être vraisemblablement jamais venu à Rome durant le cours de son regne, y donna néanmoins des jeux superbes, auxquels présida Carin, son fils. L'on en trouve une description dans Vopiscus ; & le poëte Calpurnius les a chantés.

CARUSE, *Carusa*, Καροῦσα, (*a*) ville de l'Asie mineure dans la Paphlagonie. Elle est nommée Carisse dans Ptolémée ; & c'est ainsi qu'on lit dans les éditions ordinaires de Pline. On avoit apparemment voulu corriger le texte de ce dernier sur celui de Ptolémée. Mais, les manuscrits de Pline portent Caruse, qui est le vrai nom. Scylax de Caryande la nomme Carusse, & dit que c'étoit une ville Grecque. Il est vrai que cet Auteur appelle le païs, Assyrie ; mais, il détermine assez la situation de cette ville, en la mettant entre le fleuve Halys & la ville de Sinope. Arrien, dans son périple du Pont-Euxin, place Caruse à cent cinquante stades de Sinope, & ajoûte que le port

(*a*) Ptolem. L. V. c. 4. Plin. Tom. I. p. 302.

n'en étoit pas sûr pour les vaisseaux. Marcien d'Héraclée compte soixante-dix stades, depuis le fleuve Euarchus jusqu'à la forteresse de Caruse, & de-là jusqu'au fort de Zagoron, cent vingt autres stades. C'est donc Ptolémée qu'il faut corriger sur l'autorité de Pline, d'Arrien, de Scylax & de Marcien.

CARYANDE, *Caryanda*, Καρυάνδα, (a) ville de l'Asie mineure dans la Carie, au rapport de Suidas. C'est de cette ville qu'étoit natif le fameux Scylax géographe, dont nous avons un périple; sur quoi il faut remarquer qu'il y a eu plus d'un Scylax de Caryande, & que le périple que nous avons, n'est point de celui dont parle Hérodote. C'est un Ouvrage moins ancien que celui-là, mais pourtant plus ancien que Strabon, quoiqu'en disent les deux Vossius.

Étienne de Byzance marque la situation de Caryande, quand il dit que c'étoit une ville & un port de mer, près de Minde & de Cos. Mais, il y a une faute en ce qu'on lit dans cet Auteur Λίμνη, terme qui veut dire un lac ou un étang, au lieu de Λιμὴν, autre terme qui veut dire un port, ou une anse, ou une rade.

Scylax, dans son périple, dit: » Caryande, isle, ville & port; » ses habitans sont Caryens. « Pline semble parler de deux villes de Caryande, à l'occasion d'un golfe, où il met l'isle de Cos, dont il fait une description. Il ajoûte que, selon quelques-uns, l'isle de Nisyros en a été détachée, & qu'elle s'appelloit auparavant Porphyris. Ensuite, poursuit Pline, est Caryande avec une ville. Le P. Hardouin observe que les manuscrits portent Cartande. Cependant, il laisse Caryande dans le texte. Il est visible que c'est la même isle que celle dont parle Scylax. Plus haut, il avoit déjà parlé d'une ville nommée Caryande. La raison de cette répétition, c'est que dans un des deux endroits cités, il décrit la côte, où il ne devoit pas oublier cette ville; & que dans l'autre, il parcourt les isles de cette côte, entre lesquelles étoit l'isle de Caryande, dans laquelle se trouvoit située la ville de même nom. C'est toujours la même place, qui étoit une ville avec un port de mer, & en même tems une isle dans un enfoncement, que quelques-uns ont appellé un lac ou un étang.

CARYATIDES, *Caryatides*, Καρυατίδαι, nom donné aux filles de Caryes. *Voyez* Caryes.

CARYATIS, *Caryatis*, surnom de Diane. *Voyez* Caryes.

CARYCUS, *Carycus*, nom d'un lieu & d'une rivière du Péloponnèse dans la Laconie, selon le scholiaste de Lycophron.

CARYE, *Carya*, Καρύα, ville de Carie. On lit aussi Carie. *Voyez* Carie.

CARYE, *Carya*, (b)

(a) Suid. T. I. p. 1378. Plin. T. I. p. 276, 286. Strab. p. 658.

(b) Pauf. p. 477.

nom d'un canton du Péloponnèse. Xénophon, parlant de la guerre des Arcadiens & des Thébains, leurs alliés, contre les Lacédémoniens, dit : » Quelques-uns étant venus de la contrée des Caryens, dire qu'il n'y avoit point de troupes, & s'offrir pour guides. . . . . Ils se laisserent vaincre & entrerent par la Carye, tandis que les Arcadiens passoient par la Squiritide. « Ce passage, selon M. de la Martinière, prouve que la Carye étoit du païs de Lacédémone, & non pas de l'Arcadie, comme l'a cru Ortélius, qui cite néanmoins Xénophon pour son garant.

Pausanias, dans son voyage de l'Arcadie, parle d'un lieu, qu'il nomme Caryes. Mais, on voit qu'il employe la terminaison du pluriel, Καρύαι, *Caryæ*; & d'ailleurs, ce n'est pas d'une contrée, qu'il est question en cet endroit de Pausanias, mais d'un village. Ajoûtez à cela que Sylburge lit Caphyes, au lieu de Caryes; & M. l'abbé Gédoyn croit que c'est ainsi qu'il faut lire. Tous ces raisonnemens paroissent assez vraisemblables.

CARYES, *Caryæ*, Καρύαι, (*a*) ville du Péloponnèse dans la Laconie. Il y avoit dans cette ville, ou aux environs, un temple de Diane; & dans ce temple, on voyoit une statue de Diane Caryatis, qui étoit exposée à l'air, & au tour de laquelle toutes les filles de Sparte venoient danser certains jours de l'année; car, ces danses étoient pour elles un acte de religion. Diane étoit ainsi nommée, selon les apparences, parce qu'il y avoit beaucoup de noyers auprès de son temple, ou auprès de la ville de Caryes, qui peut-être avoit pris de-là sa dénomination.

Aristomène II, Général des Messéniens, passant un jour par Caryes, trouva toutes les filles du païs assemblées, qui dansoient & chantoient pour célébrer une fête de Diane [sans doute la même dont on vient de parler]. Il les prit toutes, & retenant seulement celles, qui appartenoient à des gens riches ou puissans, il les conduisit jusqu'à un village de la Messénie. Après les avoir mises sous la garde de quelques Messéniens de sa troupe, il alla se reposer. Pendant qu'il dormoit, des soldats à demi-ivres voulurent violer ces Caryatides; & Aristomène, qui en fut averti, eut bien de la peine à les en empêcher. Il eut beau leur représenter qu'une action si brutale n'étoit pas permise à des Grecs; de sorte qu'il fut obligé de faire un exemple de sévérité, en punissant de mort quelques-uns des plus coupables. Ensuite, moyennant une grosse rançon, il rendit ces filles à leurs parens, sans avoir souffert qu'aucune fût déshonorée.

La ville de Caryes fut entièrement détruite. C'est Vitruve qui

(*a*) Pauf. p. 178, 247. Xenoph. pag. 619. Tit. Liv. L. XXXIV. c. 26. L. XXXV. c. 27. Plut. T. I. p. 1020.

nous l'apprend ; & il en rapporte ainsi l'histoire. » Les habitans de » Carye, qui est une ville du Péloponnèse, se joignirent autrefois aux Perses, qui faisoient » la guerre aux autres peuples de » la Grece ; & les Grecs, par » leurs victoires, ayant mis fin » glorieusement à cette guerre, » la déclarerent ensuite aux Caryates. Leur ville ayant été prise » & ruinée, & tous les hommes » passés au fil de l'épée, les femmes furent emmenées captives ; « & pour les traiter avec plus » d'ignominie, on ne permit pas » aux Dames de qualité de quitter leurs grandes robes ni aucun » de leurs ornemens accoûtumés, » afin qu'elles eussent toujours la » honte de paroître dans le même » état qu'elles étoient au jour du » triomphe. Or, pour laisser un » exemple éternel de la punition, » que l'on avoit fait souffrir aux » Caryates, & pour apprendre » à la postérité quel avoit été leur » châtiment, les architectes de » ce tems-là admirent, au lieu » de colonnes & de pilastres, ces » sortes de statues aux édifices » publics. «

C'est de-là qu'est venu cet ornement d'architecture, que l'on appelle encore Caryatides, où l'on voit des figures de femmes, porter une partie considérable de l'édifice, qui écraseroit les têtes des femmes les plus dures. Cet ornement qui n'est rien moins que naturel, & par conséquent déraisonnable, trouva de l'approbation, par la douceur que les ames foibles trouvent toujours dans la vengeance ; & l'imitation l'a perpétué en dépit du bon sens, & à la faveur de quelques excellens statuaires, qui ont travaillé dans ce goût-là.

On voit encore à Rome parmi d'anciens monumens, quelques restes de ces sortes de statues antiques. Un Auteur, qui s'est beaucoup mis en peine de chercher quelques marques des Caryatides, que Pline dit avoir été mises par Diogène, architecte Athénien, pour servir de colonnes dans le Panthéon, rapporte qu'il en a vu quatre en 1580, qui étoient enterrées jusqu'aux épaules, du côté droit du portique, en demi relief, & qui soûtenoient sur leur tête une manière d'architecture de la même pierre. On dit qu'il y a encore aujourd'hui à Bourdeaux, dans un bâtiment fort ancien qu'on appelle les Tuteles, ou les piliers de Tuteles, de ces espèces de Caryatides, aussi-bien qu'au vieux Louvre à Paris, dans la salle des Gardes-Suisses. Ce sont des statues de femmes sans bras, & revêtues d'une longue robe, qui leur descend jusqu'aux pieds. Elles soûtiennent une tribune de douze pieds de haut, enrichie d'ornemens taillés fort proprement du tems de Henri II.

CARYES, *Carya*, (*a*) fêtes, que l'on célébroit dans la Laconie en l'honneur de Diane, surnommée Caryatis.

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom, I. p. 524.

CARYNIE, *Carynia*, (*a*) ville du Péloponnèse dans l'Achaïe proprement dite, selon Ortélius, que cite Pline. Mais, il lui prête plus qu'il ne dit. Voici le passage de Pline : » On dit que dans l'Achaïe, sur tout au tour de Carynie il y a du vin qui fait » avorter. La même chose arrive, si une femme grosse mange » des grapes de ce raisin, quoique » pour le goût il n'ait aucune différence sensible. « Ce passage ne détermine point si c'étoit dans l'Achaïe proprement dite, ou dans l'Achaïe prise en un sens plus étendu. Il ne nous apprend point non plus si c'étoit une ville, ou un bourg, ou un village, ou une montagne, ou quelque autre chose. Athénée fait mention de Cérynie d'Achaïe. Théophraste lit Carynie; & Ælien, Céraunie. Pausanias parle d'une montagne & d'une ville, qu'il nomme Cérynée, & d'une rivière qu'il appelle Cérynites. Il y en a qui croyent que dans Pline, Athénée, Théophraste & Ælien, il s'agit de la montagne.

CARYONAUTES, *Caryonautes*, Καρυοναῦται, (*b*) sorte de Pirates, donr il est fait mention dans Lucien.

CARYSTE, *Carystus*, (*c*) Κάρυστος, ville de l'isle d'Eubée, située vers l'extrêmité de la pointe méridionale de cette isle, au pied du mont Ocha, Selon Étienne de Byzance, elle avoit pris le nom de Carystus, fils de Chiron; ce qui la faisoit aussi appeller Chironie. On l'appella encore, suivant le même, Égée, à cause d'Égon, seigneur de ce lieu, du nom duquel la mer Égée tira sa dénomination. Diodore de Sicile en attribue la fondation aux Dryopes.

C'est de-là qu'on tiroit une espèce de marbre, qui se nommoit marbre Carystien. Pline & Strabon parlent de ce marbre. On dit qu'on trouvoit aussi en ce lieu, une sorte de pierre pliable, & propre à être tissue; de sorte qu'on en faisoit des nappes, qui, quand elles étoient sales, se nettoyoient facilement, en les jettant dans le feu, qui leur tenoit lieu de blanchissage.

On dit, au rapport de Strabon, que le païs de Caryste avoit été peuplé de Colonies parties de Tétrapole, de Marathon & de Styra. Il y avoit dans cette ville, selon ce Géographe, un temple d'Apollon Marmoréen, qui vraisemblablement avoit pris ce nom à cause de ce marbre, dont nous avons parlé. Les habitans paroissent avoir eu beaucoup de dévotion pour ce dieu; car, Pausanias rapporte qu'on voyoit dans le temple d'Apollon à Delphes, un bœuf de bronze, donné par

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 724. Athen. pag. 31.

(*b*) Lucian. T. I. p. 773.

(*c*) Strab. pag. 437, 446. Plin. Tom. I. pag. 211. T. II. p. 108, 732. Ptolem. L. III. c. 15. Pomp. Mel. p. 145. Pauf. pag. 637. Homer. Iliad. L. II. v. 46. Herod. L. IV. 33. L. VI. c. 99. *& seq. lib.* Diod. Sicul. pag. 168. Tit. Liv. L. XXXI. c. 45. L. XXXII. c. 16, 17. Plut. Tom. I. p. 995. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 232. T. XIV. p. 223, 224.

les Caryſtiens, lorſqu'ils furent vainqueurs des Perſes. Pauſanias croit qu'eux & les Platéens avoient conſacré ce bœuf à Apollon, parce qu'ayant chaſſé de leur pais les Barbares, leur fortune en étoit devenue plus ſtable, & qu'ils pouvoient déſormais cultiver leurs terres en toute ſûreté.

L'an de Rome 554, deux flottes commandées, l'une par le roi Attale, l'autre par le Rhodien Agéſimbrote, étant paſſées dans l'iſle d'Eubée, ravagerent d'abord les campagnes des Caryſtiens. Enſuite, voyant que Caryſte avoit reçu de Chalcis un renfort, qui la mettoit en ſûreté, elles s'approcherent d'Érétrie. Après s'en être emparées, elles retournerent à Caryſte, que toute la multitude de ſes habitans abandonna, pour ſe retirer dans la citadelle, ſans attendre que les ennemis euſſent mis leurs troupes à terre. Quelque tems après, ils envoyerent des députés au Conſul pour lui demander quartier. Ce Général accorda ſans héſiter la vie & la liberté aux habitans; mais, il exigea des Macédoniens, qui y étoient en garniſon, trois cens deniers de rançon par tête; après quoi, il leur laiſſa la liberté de ſe retirer ſans armes.

On lit dans Pomponius-Méla, que Caryſte & Chalcis étoient les villes les plus opulentes de l'Eubée.

Caryſte ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de Cariſto. Les François l'appellent Château-Roux. C'eſt le ſiege d'un évêque Grec, ſous l'archevêque de Negrepont, dont il eſt ſuffragant. Cariſto en eſt à près de ſoixante milles. Cette ville eſt près du cap de l'Oro, vis-à-vis de l'iſle d'Andros.

CARYSTE, *Caryſtus*, (a) Κάριστος, nom d'un lieu dans la Laconie, province du Péloponnèſe, du côté de l'Arcadie. Ce lieu avoit donné ſon nom au vin Caryſtien.

CARYSTIENS, *Caryſtii*, Καρύστιοι, peuples, qui habitoient la ville de Caryſte. *Voyez* Caryſte.

CARYSTIUS, *Caryſtius*, natif de Pergame, fut auteur des Commentaires hiſtoriques cités par Athénée. Il avoit auſſi compoſé un Traité ſur le théatre, & un Commentaire ſur les œuvres de Sotade, dont le même Athénée fait mention.

CARYSTUS, *Caryſtus*, (b) étoit, au rapport de quelques-uns, fils de Chiron & de Chariclo.

CAS, (c) terme de Grammaire. Il eſt dérivé du Latin *Caſus*, chûte, qui a pour racine *Cadere*, tomber.

Les Cas d'un nom, ſont les différentes inflexions, ou terminaiſons de ce nom. L'on a regardé ces terminaiſons comme autant de différentes chûtes d'un même mot.

(a) Strab. p. 446.
(b) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVII. p. 48.
(c) Horat. L. I. Ode 16. v. 10, 11. Virg. Eclog. 3. v. 87. Eclog. 7. v. 57. Eclog. 9. v. 25. Georg. L. I. v. 259. L. III. v. 13.

mot. L'imagination & les idées accessoires ont beaucoup de part aux dénominations & à bien d'autres sortes de pensées. Ainsi, ce mot *Cas* est dit ici dans un sens figuré & méthaphorique. Le nominatif, c'est-à-dire, la première dénomination tombant, pour ainsi dire, en d'autres terminaisons, fait les autres Cas qu'on appelle obliques.

Ces terminaisons sont aussi appellées désinences; mais, ces mots *terminaisons*, *désinences*, sont le genre. Cas est l'espece, il ne se dit que des noms. Car, les verbes ont aussi des terminaisons différentes, comme *j'aime*, *j'aimois*, *j'aimerai*, &c. Cependant, on ne donne le nom de Cas, qu'aux terminaisons des noms, soit au singulier, soit au pluriel. *Pater*; *patris*, *patri*, *patrem*, *patre*; voilà toutes les terminaisons de ce mot au singulier; en voilà tous les cas, en observant seulement que la première terminaison *pater* sert également pour nommer & pour appeller.

Les noms Hébreux n'ont point de Cas. Ils sont souvent précédés de certaines prépositions, qui en font connoître les rapports. Souvent aussi c'est le sens, c'est l'ensemble des mots de la phrase, qui, par le méchanisme des idées accessoires, & par la considération des circonstances, donne l'intelligence des rapports des mots; ce qui arrive aussi en Latin à l'égard des noms indéclinables; tels que *fas* & *nefas*, *cornu*, &c.

Les Grecs n'ont que cinq Cas, le nominatif, le génitif, le datif, l'accusatif & le vocatif. Mais, la force de l'ablatif est souvent rendue par le génitif, & quelquefois par le datif.

Les Latins ont six Cas, tant au singulier qu'au pluriel; le nominatif, le génitif, le datif, l'accusatif, le vocatif & l'ablatif.

Nous ne répéterons point ici ce que nous disons en particulier de chacun de ces Cas à leur article, qu'on peut consulter. Nous nous contenterons de dire ici un mot du nom de chaque Cas.

Le nominatif est appellé Cas par extension, & parce qu'il doit se trouver dans la liste des autres terminaisons du nom. Il nomme, il énonce l'objet dans toute l'étendue de l'idée qu'on en a sans aucune modification; & c'est pour cela qu'on l'appelle aussi Cas direct, *rectus*. Quand un nom est au nominatif, les Grammairiens disent qu'il est *in directo*.

Le génitif est ainsi appellé, parce qu'il est, pour ainsi dire, le fils aîné du nominatif, & qu'il sert ensuite plus particulièrement à former les Cas qui le suivent. Ils en gardent toujours la lettre caractéristique ou figurative, c'est-à-dire, celle qui précede la terminaison propre, qui fait la différence des déclinaisons. Par exemple, *is*, *i*, *em* ou *im*, *e* ou *i*, sont les terminaisons des noms de la troisième déclinaison des Latins au singulier. Si vous avez à décliner quelqu'un de ces noms, gardez la lettre, qui précédera *is* au génitif. Par exemple, nominatif *rex*, c'est-à-dire, *regs*, génitif *reg-is*, datif

reg-i, accusatif *reg-em*, ablatif *reg-e*. Et de même au pluriel, *reg-es*, *reg-um*, *reg-ibus*.

Le datif sert principalement à marquer le rapport d'attribution, le profit, le dommage, par rapport à quoi, le pour quoi, *finis cui*.

L'accusatif accuse, c'est-à-dire, déclare l'objet, ou le terme de l'action, que le verbe signifie. On le construit aussi avec certaines prépositions & avec l'infinitif.

Le vocatif sert à appeller. Priscien l'appelle aussi *salutatorius*. *Vale, domine*, bon jour, monsieur; adieu, monsieur.

L'ablatif sert à ôter avec le secours d'une préposition.

Il ne faut pas oublier la remarque judicieuse de Priscien. » Chaque Cas, dit-il, a plusieurs usages; mais, les dénominations se tirent de l'usage le plus connu & le plus fréquent. «

Quand on dit de suite & dans un certain ordre, toutes les terminaisons d'un nom, c'est ce qu'on appelle décliner. C'est encore une métaphore. On commence par la première terminaison d'un nom, ensuite on descend, on décline, on va jusqu'à la dernière.

Les anciens Grammairiens se servoient également du mot *décliner*, tant à l'égard des noms qu'à l'égard des verbes. Mais, il y a long-tems que lon a consacré le mot *décliner* aux noms; & que lorsqu'il s'agit de verbes, on dit conjuguer, c'est-à-dire, ranger toutes les terminaisons d'un verbe dans une même liste, & tout de suite, comme sous un même joug. C'est encore une métaphore.

Il y a en Latin quelques mots, qui gardent toujours la terminaison de leur première dénomination. On dit alors que ces noms sont indéclinables; tels sont *fas*, *nefas*, *cornu* au singulier, comme nous l'avons déjà observé. Ainsi, ces mots n'ont point de Cas. Cependant, quand ces mots se trouvent dans une phrase, comme lorsqu'Horace a dit:

Cùm fas atque nefas exiguo fine libidinum
Discernunt avidi;

& ailleurs:

Et peccare nefas, aut pretium est mori;

& Virgile:

Jam cornu petat,

& dans un autre endroit:

. . . . *Cornu ferit ille, caveto;*

alors le sens, c'est-à-dire, l'ensemble des mots de la phrase, fait connoître la relation que ces mots indéclinables ont avec les autres mots de la même proposition, & sous quel rapport ils y doivent être considérés.

Ainsi, dans le premier passage d'Horace, on voit bien que la construction est, *avidi discernunt fas & nefas*. On doit donc dire que *fas & nefas* sont le terme de l'action ou l'objet de *discernunt*. Si l'on dit qu'ils sont à l'accusatif, ce ne sera que par extension & par analogie avec les autres mots Latins, qui ont des Cas, & qui, en une pareille position, auroient la terminaison de l'accusatif. On peut en dire autant de *cornu ferit*.

Ce ne ſera non plus que par analogie qu'on pourra dire que *cornu* eſt là à l'ablatif. L'on ne diroit ni l'un ni l'autre, ſi les autres mots de la langue Latine étoient également indéclinables.

Nous faiſons ces obſervations pour faire voir que ce ſont les terminaiſons ſeules, qui, par leur variété, conſtituent les Cas, & doivent être apellées Cas; enſorte qu'il n'y a point de Cas, ni par conſéquent de déclinaiſon dans les langues où les noms gardent toujours la terminaiſon de leur première dénomination; & que lorſque nous diſons *un temple de marbre*, ces deux mots *de marbre*, ne ſont pas plus au génitif, que les mots Latins *de marmore*, quand Virgile a dit, *templum de marmore.* Ainſi, *à* & *de*, en François, ne marquent pas plus des Cas, que *par*, *pour*, *en*, *ſur*, &c.

Un autre point, qu'il eſt bien important de conſidérer dans les Cas, c'eſt l'uſage qu'on en fait dans les langues qui ont des Cas. Ainſi, il faut bien obſerver la deſtination de chaque terminaiſon particulière; tel rapport, telle vûe de l'eſprit eſt marquée par tel Cas, c'eſt-à-dire, par telle terminaiſon. Or, ces terminaiſons ſuppoſent un ordre dans les mots de la phraſe. C'eſt l'ordre ſucceſſif des vues de l'eſprit de celui, qui a parlé. C'eſt cet ordre, qui eſt le fondement des relations immédiates des mots, de leurs enchaînemens & de leurs terminaiſons. *Pierre bat Paul; moi aimer toi*, &c. L'on va entendre ce que nous voulons dire.

Les Cas ne ſont en uſage que dans les langues où les mots ſont tranſpoſés, ſoit par la raiſon de l'harmonie, ſoit par le feu de l'imagination, ou par quelque autre cauſe. Or, quand les mots ſont tranſpoſés, comment peut-on connoître leurs relations? Ce ſont les différentes terminaiſons, ce ſont les Cas, qui indiquent ces relations, & qui, lorſque la phraſe eſt finie, donnent le moyen de rétablir l'ordre des mots, tel qu'il a été néceſſairement dans l'eſprit de celui qui a parlé, lorſqu'il a voulu énoncer ſa penſée par des mots. Par exemple:

Frigidus agricolam ſi quando continet imber,

on ne peut pas douter que, lorſque Virgile a fait ce vers, il n'ait joint dans ſon eſprit l'idée de *frigidus* à celle d'*imber*, puiſque l'un eſt le ſubſtantif, & l'autre l'adjectif. Or, le ſubſtantif & l'adjectif ſont la choſe même. C'eſt l'objet conſidéré comme tel. Ainſi, l'eſprit ne les a point ſéparés.

Cependant, on doit remarquer ici combien ces deux mots ſont éloignés l'un de l'autre. *Frigidus* commence le vers, & *imber* le finit. Les terminaiſons font que mon eſprit rapproche ces deux mots, & les remet dans l'ordre des vues de l'eſprit, relatives à l'élocution. Car, l'eſprit ne diviſe ainſi ſes penſées que par la néceſſité de l'énonciation.

Comme la terminaiſon de *frigidus* fait connoître que l'on doit rapporter cet adjectif à *imber*; de même voyant qu'*agricolam*

est à l'accusatif, on apperçoit qu'il ne peut avoir de rapport qu'avec *continet.* En conséquence, on range ces mots, selon leur ordre successif, par lequel seul ils font un sens, *si quando imber frigidus continet domi agricolam.* Ce que nous disons ici, est encore plus sensible dans cet autre vers :

Aret, ager, vitio, moriens, sitit, aëris, herba.

Ces mots, ainsi séparés de leurs corrélatifs, ne font aucun sens. *est sec, le champ, vice, mourant, a soif, de l'air, l'herbe.* Mais, les terminaisons nous indiquent les corrélatifs, & dès-lors on trouve le sens. Voilà le véritable usage des Cas.

Ager aret, herba moriens sitit præ vitio aëris. Ainsi, les Cas sont les signes des rapports, & indiquent l'ordre successif, par lequel seul les mots font un sens. Les Cas n'indiquent donc le sens que relativement à cet ordre ; & voilà pourquoi les langues, dont la syntaxe suit cet ordre, & ne s'en écarte que par des inversions légeres, aisées à appercevoir, & que l'esprit rétablit facilement ; ces langues, dis-je, n'ont point de Cas. Ils y seroient inutiles, puisqu'ils ne servent qu'à indiquer un ordre, que ces langues suivent ; c'est pourquoi, si l'on veut rendre raison d'une phrase Françoise, par exemple, de celle-ci : *Le Roi aime le peuple,* l'on ne dira pas que *le Roi* est au nominatif, ni que *le peuple* est à l'accusatif ; l'on ne voit en l'un ni en l'autre mot, qu'une simple dénomination, *le Roi, le peuple.* Mais, comme on sçait par l'usage, l'analogie & la syntaxe de notre langue, la simple position de ces mots fait connoître leurs rapports & les différentes vues de l'esprit de celui qui a parlé.

Ainsi, on peut assurer 1.° que *le Roi,* paroissant le premier, est le sujet de la proposition, qu'il est l'agent, que c'est la personne qui a le sentiment d'aimer ; 2.° que *le peuple,* étant énoncé après le verbe, *le peuple* est le complément d'*aime* ; c'est-à-dire, qu'*aime* tout seul ne feroit pas un sens suffisant, l'esprit ne feroit pas satisfait. *Il aime ;* hé quoi ? *le peuple.* Ces deux mots, *aime le peuple,* font un sens partiel dans la proposition. Ainsi, *le peuple* est le terme du sentiment d'aimer, c'est l'objet, c'est le patient, c'est l'objet du sentiment, que l'on attribue au Roi. Or, ces rapports sont indiqués en François par la place ou position des mots ; & ce même ordre est montré en Latin par les terminaisons.

Qu'il nous soit permis d'emprunter ici, pour un moment, le style figuré. Nous dirons donc qu'en Latin l'harmonie ou le caprice accordent aux mots la liberté de s'écarter de la place, que l'intelligence leur avoit d'abord marquée. Mais, ils n'ont cette permission, qu'à condition qu'après que toute la proposition sera finie, l'esprit de celui, qui lit ou qui écoute, les remettra, par un simple point de vue, dans le même ordre où ils auront été d'abord

dans l'esprit de celui, qui aura parlé.

Arrêtons-nous un moment à une fiction. S'il plaisoit à Dieu de faire revivre Cicéron, de nous en donner la connoissance, & que Dieu ne donnât à Cicéron que l'intelligence des mots François, & nullement celle de notre syntaxe, c'est-à-dire, de ce qui fait que nos mots, assemblés & rangés dans un certain ordre, font un sens; on peut assurer que si quelqu'un disoit à Cicéron: *Illustre Romain, après votre mort Auguste vainquit Antoine*; Cicéron entendroit chacune de ces paroles en particulier, mais qu'il ne connoîtroit pas quel est celui, qui a été le vainqueur, ni celui qui a été vaincu. Il auroit besoin de quelques jours d'usage, pour apprendre parmi nous que ce sont l'ordre des mots, leur position & leur place, qui sont le signe principal de leurs rapports dans notre langue.

Or, comme en Latin il faut que le mot ait la terminaison destinée à sa position, & que sans cette condition la place n'influe en rien pour faire entendre le sens, *Augustus vicit Antonius* ne veut rien dire en Latin. Ainsi, *Auguste vainquit Antoine*, ne formeroit d'abord aucun sens dans l'esprit de Cicéron, parce que l'ordre successif ou significatif des vues de l'esprit n'est indiqué en Latin que par les Cas ou terminaisons des mots. Il est donc indifférent pour le sens de dire, *Antonium vicit Augustus*, ou *Augustus vicit Antonium*. Cicéron ne concevroit donc pas le sens d'une phrase, dont la syntaxe lui seroit entièrement inconnue. Ainsi, il n'entendroit rien à *Auguste vainquit Antoine*. Ce seroient-là pour lui trois mots, qui n'auroient aucun signe de rapport. Mais, reprenons la suite de nos réflexions sur les Cas.

Il y a des langues, qui ont plus de six Cas, & d'autres qui en ont moins. Le pere Galanus Théatin, qui avoit demeuré plusieurs années chez les Arméniens, dit qu'il y a dix Cas dans la langue Arménienne. Les Arabes n'en ont que trois.

Nous avons dit qu'il y a dans une langue & en chaque déclinaison autant de Cas, que de terminaisons différentes dans les noms. Cependant, le génitif & le datif de la première déclinaison des Latins, sont semblables au singulier. Le nominatif, le vocatif & l'ablatif de la même déclinaison sont aussi semblables au singulier. On remarque encore des Cas semblables de cette même déclinaison au pluriel. Le datif de la seconde déclinaison est pareillement terminé comme l'ablatif. En parcourant les autres déclinaisons, on y trouve également des Cas semblables. Il semble donc qu'il ne devroit pas y avoir six Cas dans chaque déclinaison des Latins.

Mais, 1.° Il est certain que la prononciation de l'*a* au nominatif de la première déclinaison, étoit différente de celle de l'*a* à l'ablatif. Le premier étoit bref, & l'autre long. 2.° Le génitif fut d'abord terminé en *ai*, d'où l'on forma *æ* pour le datif. 3.° Enfin, l'analogie demande cette uniformité de

six Cas dans les cinq déclinaisons des Latins ; & alors ceux, qui ont une terminaison semblable, sont des Cas par imitation avec les Cas des autres terminaisons ; ce qui rend uniforme la raison des constructions.

Les rapports, qui ne sont pas indiqués par des Cas en Grec, en Latin & dans les autres langues, qui ont des Cas, sont suppléés par des prépositions, *clam patrem.* Ces prépositions, qui précedent les noms, équivalent à des Cas pour le sens, puisqu'elles marquent des vues particulières de l'esprit. Mais, elles ne font point de Cas proprement dits ; car, l'essence du Cas ne consiste que dans la terminaison du nom, destinée à indiquer une telle relation particulière d'un mot à quelque autre mot de la proposition.

CASA, terme Latin, qui signifie une hute, une cabane, une chaumière, & quelquefois une maison sans autre détermination.

CASAIA, *Casaia*, Κισάις, (*a*) pere d'Éthan, Lévite de la famille de Mérari.

CASALOTH, *Casaloth*, (*b*) ville de Palestine, dans la tribu d'Issachar, située près du Thabor, elle en prenoit le nom de Casaloth-Thabor.

Eusebe & Saint Jérôme, au rapport de Dom Calmet, l'appellent Casalus ou Exalus, & la mettent à dix milles de Diocésarée vers l'orient. Cela n'est pas exact. Ces deux Peres disent bien, en parlant d'Achsaph, qu'il y avoit un hameau, ou même une habitation, nommée Casalus de leur tems, à huit milles de Césarée. Mais, ce ne sçauroit être le Casaloth de l'Écriture ; car, Achsaph est le même lieu, que Saint Jérôme appelle, quelques lignes plus bas, Acisaph, & qui étoit de la tribu d'Aser. Or, cette tribu n'approchoit point assez près du Thabor. La ville, dont il est ici question, est nommée par Eusebe Achéséloth. Il ajoûte : » Ville du » partage d'Issachar. Il y a un » village, nommé Chéalus, dans » une plaine, joignant le Thabor, » à huit milles de Diocésarée » vers l'orient. « Saint Jérôme appelle l'ancienne ville Achaséluth, & le village Chasalus. Du reste, il ne fait que traduire Eusebe ; auquel il est entièrement conforme en tout le reste de cet article.

Ces deux Auteurs en font encore mention dans deux autres articles. Eusebe dit : » Chasélath-» Thabor dans le partage de Za-» bulon ; Chasélus du Thabor, » frontière de Zabulon. « Saint Jérôme dit de même : » Chasé-» latabor dans la tribu de Zabu-» lon ; Chasélath près du Tha-» bor, frontière de Zabulon. « Cette multiplicité d'articles & la contrariété qui s'y rencontre, ne doivent pas être imputées à Eusebe ni à Saint Jérôme, mais aux mauvaises mains, par lesquelles leurs ouvrages ont passé, avant que d'arriver jusqu'à nous. Cette diversité d'orthographe, & même

(*a*) Paral. L. I. c. 15. v. 17.

(*b*) Josu. c. 19. v. 12, 18.

de sentiment, vient de ce que des personnes peu habiles, ayant copié ces Livres pour leur usage, & ayant pris la liberté d'y ajoûter, selon leurs lumières, ce qu'elles croyoient y manquer, elles ont falsifié innocemment le texte. Ceux, qui l'avoient sans ces malheureuses additions, ont regardé comme une imperfection, qu'elles manquassent à leurs exemplaires, dont ils ne connoissoient pas assez le prix; & il est arrivé que nous n'avons plus le texte de ces ouvrages, que très-différent en plusieurs choses de l'état, où les vrais Auteurs l'avoient d'abord composé.

La Vulgate nomme ce lieu Casaloth. Quelques versets auparavant, elle l'appelle Céséleththabor. Les Septante disent Chasaloth & Chasélothaith.

CASANDRE, *Casander*, Κάσανδρος, autrement Cassandre. *Voyez* Cassandre.

CASANDRENS, *Casandrenses*, (*a*) nation Arabe, dont parle Agatharchide. Le Grec porte Κασανδρεῖς; & l'interprete Latin le rend par *Casandrini*. Diodore de Sicile les nomme Γασανδεῖς. Étienne de Byzance lit Cassanites, & cite Marcien. Il paroît que ces peuples demeuroient en terre ferme & dans la presqu'isle d'Arabie. Ainsi, ce ne sçauroit être le peuple qui habitoit l'isle, que Pline nomme Casandra, comme le conjecture Ortélius.

CASATUS CARATIUS (*b*) FICTILIARIUS, *Casatus Caratius Fictiliarius*. C'étoit un potier, comme l'indique le mot *fictiliarius*, & un potier habile dans son métier. On le voit tenant un pot de terre sur un monument, que présente Dom Bernard de Montfaucon.

CASBI, *Casbi*. (*c*) Dans la Génèse, au lieu de ces mots: *La femme de Juda cessa d'avoir des enfans, après la naissance de Séla*, l'Hébreu lit: *Elle étoit à Casbi, lorsqu'elle accoucha*. Casbi étoit un lieu désert près d'Odollam, du tems d'Eusebe.

CASBON, *ou* CHASBON, *Casbon*, *Chasbon*, ville de Palestine, la même qu'Hésébon ou Ésébon, ou Esbus. *Voyez* Ésébon.

CASCA, *Casca*, Κάσκα, (*d*) l'un des conspirateurs contre César. Le jour marqué pour l'assassiner en plein Sénat, quelqu'un s'approcha de Casca; & le prenant par la main, il lui dit à l'oreille: *Tu m'as bien caché ton secret, Casca; mais, Brutus m'a tout découvert*. Comme Casca parut étonné, l'autre se mit à rire; & continuant: *Eh par quels moyens*, lui dit-il, *serois-tu devenu en si peu de tems assez riche pour briguer l'Édilité?* Cela remit Casca, qui, d'abord trompé par l'ambiguité de ses paroles, avoit été sur le point de lui découvrir tout le secret.

(*a*) Plin. T. I. p. 329.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 85.
(*c*) Genes. c. 38. v. 5.

(*d*) Plut. Tom. I. p. 739. 999. *& seq.* Cicer. ad Brut. Epist. 16. Crév Hist. Rom. T. VIII. p. 52. *& suiv.*

Quand César fut arrivé, Métellus Cimber, lui prenant la robe avec les deux mains, lui découvrit le cou. C'étoit le signal, dont les Conjurés étoient convenus, pour se jetter sur lui; & Casca fut le premier, qui lui donna un coup d'épée près du cou. Mais, ce coup ne fut ni mortel ni bien appuyé; & il y a de l'apparence, qu'en commençant une si hardie entreprise, il fut si troublé, que sa main fut mal assurée; de sorte que César, s'étant tourné, saisit son épée, & la tint toujours. En même tems, ils se mirent tous deux à crier, César, en langage Romain, *scélérat de Casca, que fais-tu?* Et Casca, en Grec, & s'adressant à son frere: *Mon frere, à mon secours.* En même tems, tous les Conspirateurs tirent leurs poignards; & César, en faisant effort pour s'élancer, reçut dans la poitrine un second coup, qui, après sa mort, fut jugé, par les médecins, le seul mortel de tous ceux qu'on lui porta.

Quelque tems après, Casca, désigné Tribun du peuple, obtint d'Octavien, successeur de César, la permission de prendre possession de cette charge. Ce fut à la sollicitation de Cicéron, qui ne voulut consentir à se déclarer pour Octavien, qu'autant que ce jeune César, non seulement ne feroit pas ennemi de ceux qui venoient de tuer le tyran, mais qu'il se montreroit leur ami. Cependant, lorsqu'Octavien eut affermi sa puissance, il voulut faire condamner juridiquement tous les Conspirateurs. Casca ne pouvoit manquer d'être un des accusés, & le fut en effet. Comme sa charge de Tribun du peuple rendoit sa personne sacrée, & le mettoit à l'abri de la poursuite des loix, Octavien l'en fit dépouillller par les suffrages des tribus, sur la proposition de Titius, l'un des collegues de Casca qui voulut bien prêter son ministère à l'avilissement d'une magistrature, dont il étoit lui-même revêtu.

Casca ne fut pas néanmoins condamné au dernier supplice, puisqu'on le voit reparoître l'année suivante, & prendre encore part aux affaires de la République après la bataille où Cassius, après avoir été défait par Brutus, se tua lui-même. Il se trouva parmi les prisonniers un Volumnius, mime de profession, & un Saculion, bouffon de son métier. Brutus n'en faisoit aucun compte; mais, ses amis les amenerent devant lui, leur reprochant que tout prisonniers qu'ils étoient, ils ne s'empêchoient pas de railler & de brocarder avec insolence. Comme Brutus, qui avoit bien d'autres choses dans la tête, ne disoit pas un seul mot, Messala Corvinus fut d'avis qu'après les avoir fait fouetter en plein théatre, on les renvoyât tous nus aux Généraux des ennemis, pour leur faire honte de ce qu'à l'armée même, ils avoient besoin de tels convives & de tels amis, pour rire & se divertir à table. Quelques-uns de ceux qui étoient présens, se mirent à rire de cet avis de Messala Corvinus; mais Casca dit: » En » vérité, cela est fort mal de faire

» ainsi les funérailles de Cassius » en riant & en plaisantant. C'est » à vous, Brutus, ajoûte-t-il, » de faire voir quel souvenir vous » conservez de votre Collegue, » en punissant, ou en sauvant ces » plaisans-ci, qui ne manqueront » pas de se moquer de lui, & de » prendre sa mort même pour le » sujet de leurs bouffonneries. « Brutus, véritablement en colère, lui répondit: » Pourquoi me de- » mandez-vous donc mon avis, » Casca, & que ne faites-vous ce » que bon vous semble? » Alors, prenant cette réponse pour un consentement contre ces malheureux, on les emmena, & on les fit mourir.

CASCANTE, *Cascantum*, (*a*) ville de l'Espagne citérieure. Cette ville a un bœuf pour symbole dans les monumens. *Voyez* l'article suivant.

CASCANTENSES, *Canscantenses*, (*b*) peuples de l'Espagne citérieure, au rapport de Pline. Ortélius dit qu'il a eu une médaille de Tibere, sur laquelle on lisoit ces mots, *MUNICIPIUM CASCANTUM.* Patin rapporte aussi cette médaille. Ptolémée place la ville de Cascante chez les Vascons. Quelques exemplaires de ce Géographe portent Basconte, tandis que d'autres lisent beaucoup mieux Cascante. Antonin met cette ville entre Sarragosse & Calagorra, à cinquante mille pas de la première & à vingt-neuf mille de la seconde. Elle conserve encore son nom, & on la voit dans le royaume de Navarre.

CASCARA, *Cascara*, ville d'Asie dans la Mésopotamie. Les Romains y avoient une garnison pour les frontières de l'Empire. Saint Archélaüs en étoit Évêque, du tems de l'empereur Aurélien & de ses successeurs. Marcel, si connu pour ses charités, étoit alors le premier de la ville, le plus riche & le plus puissant du païs.

CASCELLIUS, *Cascellius*, (*c*) sçavant Jurisconsulte. Mais, il l'étoit principalement en matière d'héritages, ou de fonds de terre. Cicéron parle de ce Jurisconsulte, ainsi que Pline. Ce dernier nous apprend que Cascellius avoit eu pour maître Volcatius.

CASCHARA, *Caschara*. *Voyez* Cascara.

CASCI. (*d*) Cicéron, dans le premier livre des Questions Tusculanes, dit: *Itaque unum illud erat insitum priscis illis, quos Cascos appellat Ennius, esse in morte sensum*, &c. Qu'étoit-ce que ces *Casci*, dont parle Ennius? Je laisse à de plus sçavans que moi à l'expliquer.

CASED, *Cased*, Χαζὰδ, (*e*) l'un des fils de Nachor, frere d'Abraham & de Melcha. Il fut pere de Casédim ou Casdim. C'est ainsi que les Hébreux nomment les Chaldéens. Mais, il y a beaucoup

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 187.

(*b*) Plin. Tom. I. pag. 142. Ptolem. L. II. c. 6.

(*c*) Cicer. Orat. pro Corn. Balb. c. 45. Plin. T. I. p. 464.

(*d*) Cicer. de Tuscul. Quæst. L. I. c. 27.

(*e*) Genes. c. 22. v. 22.

d'apparence que les Casdim ou Chaldéens venoient d'un autre Cased.

CASÉÉRA, *Caseera*, Κασέηρα, ville de Thrace, dans la province de Rhodope, selon Ortélius. Procope, qu'il cite, ne dit pas que ce fût une ville, mais seulement un des forts, que Justinien fit élever en grand nombre dans la Thrace, qui étoit auparavant exposée aux courses & aux ravages des ennemis.

CASELLIUS, *Casellius*, le même que Cascellius. *Voyez* Cascellius.

CASIA, (*a*) certain aromate, dont parle Moïse. Cet aromate entroit dans la composition de l'Huile sainte, dont on devoit se servir pour la consécration des vases sacrés du Tabernacle. L'Hébreu lit *Kidda*; & les Septante, Iris. *Voyez* Canelle.

CASILINIENS, *Casilinenses*, étoient les habitans de Casilinum. *Voyez* Casilinum.

CASILINUM, *Casilinum*, Κασίλινον, (*b*) ville d'Italie, située dans la Campanie, sur le bord du Vulturnus, qui, en la traversant, la divisoit en deux parties.

Annibal, durant la seconde guerre Punique, après avoir pillé & brûlé la ville d'Acerra, marcha avec ses troupes du côté de Casilinum. Il y avoit alors dans cette place cinq cens Prénestins, avec un petit nombre de Romains & de Latins, qui s'y étoient renfermés, après avoir appris la défaite de Cannes. Car, ceux de Préneste n'ayant pas pu fournir leur contingent au jour marqué, les cinq cens hommes, dont on vient de parler, n'étoient pas sortis de leur païs assez-tôt pour se trouver au rendez-vous. Ensuite, leur route les ayant conduits à Casilinum, où ils avoient trouvé quelques compagnies de Romains & de Latins, ils étoient tous partis en un seul corps, pour aller joindre l'armée des Consuls. Mais, ayant appris, chemin faisant, ce qui s'étoit passé à Cannes, ils étoient retournés sur leurs pas, & étoient rentrés dans cette place. Pendant le séjour qu'ils y firent, les Campaniens, à qui ils étoient suspects, tâcherent souvent de les surprendre; & eux-mêmes dresserent souvent des embûches aux Campaniens. A la fin, ayant appris que ceux de Capoue s'étoient révoltés & avoient reçu Annibal dans leur ville, ils tuerent pendant la nuit les habitans de Casilinum, & s'emparerent de la partie de cette ville, qui étoit en de-çà du Vulturnus. C'étoient-là les troupes, qui gardoient alors ce fort pour les Romains. Et quelques jours après, une cohorte de quatre cens soixante Pérusiens, poussée dans Casilinum par la même nouvelle, en avoit encore fortifié la garnison. Ainsi, cette place, entourée d'un côté par le Vulturnus, avoit assez de monde pour la défendre, à considérer son peu d'étendue.

(*a*) Exod. c. 30. v. 24.

(*b*) Strab. pag. 237, 238, 283. Ptol. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. pag. 157, 484. Tit. Liv. L. XXII. c. 13, 15. L. XXIII. c. 17. *& seq.* L. XXIV. c. 19, 20. Roll. Hist. Rom. Tom. III. p. 281. *& suiv.*

Elle en avoit même trop, à considérer le peu de provisions, qui s'y trouvoient.

Annibal, qui n'en étoit pas éloigné, envoya un corps de Gétuliens, sous la conduite d'un commandant, nommé Isalca. Il le chargea de lier conversation, s'il étoit possible, avec les officiers de la garnison, & de les engager premièrement par la douceur, & à force de promesses, à ouvrir leurs portes & à recevoir les Carthaginois dans la place; ensuite, s'ils s'opiniâtroient à défendre la ville, de tenter tous les moyens imaginables pour s'en emparer par la force. Quand Isalca se fut approché des murailles, le silence, qui regnoit par tout, fit croire à ce Commandant que la ville étoit abandonnée. Il se mit donc aussitôt en devoir d'en rompre les portes. Mais, s'étant ouvertes tout d'un coup d'elles-mêmes, deux cohortes, qu'on avoit rangées en bataille derrière les murailles dans ce dessein, sortirent avec beaucoup de vigueur, en poussant de grands cris, & firent un carnage horrible des ennemis, qui ne s'attendoient à rien moins. Les premiers ayant été repoussés, Maharbal, qui fut envoyé avec de plus grandes forces pour prendre leur place, ne fut pas mieux traité qu'eux dans une nouvelle sortie, que firent les mêmes cohortes. Enfin, Annibal lui-même, s'étant venu camper devant les murailles de Casilinum, employa toutes ses forces, & fit les derniers efforts contre une ville si peu considérable, & qui n'étoit défendue que par une garnison très-médiocre. Cependant, tandis qu'il la presse, & qu'il la tient investie de toutes parts, les traits qu'on lançoit du haut des tours & de dessus les murs, firent périr un grand nombre de ses meilleurs soldats.

Un jour que les assiégés, sans être attaqués des Carthaginois, avoient d'eux-mêmes fait une sortie sur eux, Annibal fit avancer ses eléphans, & leur ferma presque le retour dans la ville. Ils n'y rentrerent qu'avec beaucoup de peine & en désordre, après avoir laissé sur la place un nombre de soldats très-considérable, par rapport à la foiblesse de la garnison. Elle auroit fait une plus grande perte, si la nuit n'eût mis fin au combat. Le lendemain, tous les soldats, à la fois, coururent à l'assaut avec une ardeur incroyable, sur tout après qu'Annibal eut promis une couronne à celui qui seroit le premier monté sur la muraille; & que s'étant mis à leur tête, il eut reproché à des guerriers, qui avoient pris Sagunte, la lenteur avec laquelle ils attaquoient un petit château, situé au milieu d'une plaine; & que s'adressant à chacun en particulier, & à tous en général, il leur eut rappellé le souvenir des batailles de Trébie, de Trasimène & de Cannes. Ils commencerent aussi-tôt à faire avancer leurs mantelets & à creuser des mines, afin de ne rien omettre de tout ce que la force & l'adresse sçavent mettre en usage, pour réduire une ville. Les assiégés, de leur côté, opposerent aux mantelets des Carthaginois leurs remparts &

leurs fortifications, & creuserent eux-mêmes des mines, pour couper celles des ennemis. En un mot, ils firent, tant ouvertement qu'en secret, tout ce qui pouvoit rendre inutiles les efforts des assiégeans, jusqu'à ce qu'enfin Annibal eut honte de persister si long-tems dans une entreprise, qui lui réussissoit si mal. Ainsi, il fortifia son camp; & y ayant laissé quelques troupes, pour ne pas paroître l'abandonner entièrement, il se retira à Capoue, pour y passer l'hiver.

Dès que la rigueur du froid commença à s'adoucir, Annibal tira ses troupes des quartiers d'hiver, & revint à Casilinum, dont les habitans, aussi-bien que les soldats de la garnison, étoient réduits à une extrême disette. Car, quoique les attaques eussent cessé pendant l'hiver; cependant, comme la ville avoit toujours été bloquée, on n'avoit pas pu y faire entrer des vivres. Tib. Sempronius commandoit les Romains en l'absence du Dictateur, que les affaires de la religion avoient rappellé à Rome. Marcellus avoit grande envie d'aller secourir les assiégés; mais, il étoit retenu d'un côté par les eaux du Vulturnus, qui s'étoient extrêmement grossies, & de l'autre par les prieres de ceux de Noles & d'Acerra, qui craignoient d'être attaqués par les Campaniens, dès que les Romains se seroient éloignés. Tib. Sempronius étoit à portée d'agir; mais, comme le Dictateur lui avoit défendu de rien entreprendre jusqu'à son retour, il n'osoit faire aucun mouvement en faveur de ceux de Casilinum, quoiqu'il apprît qu'ils souffroient des maux capables de vaincre la constance la plus héroïque. Car, il sçavoit que quelques-uns s'étoient précipités pour se délivrer de la faim qui les pressoit, & que d'autres se tenoient debout & sans armes sur les murailles, présentant leurs corps à nu aux traits des ennemis. Il ne voyoit qu'avec la plus grande peine l'extrêmité à laquelle étoient réduits ses alliés. Mais, il n'étoit pas possible de faire entrer ouvertement des vivres dans la ville, sans livrer combat; & c'est ce qu'il n'osoit prendre sur lui contre la défense du Dictateur. D'un autre côté, il ne voyoit aucun moyen de leur en envoyer en secret.

Tout ce qu'il peut faire, ce fut de remplir un grand nombre de tonneaux, de bled qu'il enleva des campagnes voisines, & de les mettre sur le Vulturnus, afin que le courant de ce fleuve les portât dans la ville, ayant eu la précaution d'avertir au paravant le Magistrat, de retirer ces tonneaux, à mesure qu'ils passeroient. La nuit suivante, on fut très-attentif à considérer le courant du fleuve, & à attendre l'effet des promesses de Tib. Sempronius. Enfin, les tonneaux vinrent à paroître; & dès qu'on les eut tirés de l'eau, on partagea le bled qu'ils apportoient, avec une grande égalité, entre les habitans & les soldats. Ils eurent encore le même bonheur les deux jours suivans. Dans la même nuit, les tonneaux étoient confiés au Vulturnus & arrivoient dans la

ville; enſorte que les ennemis n'en avoient aucune connoiſſance; mais, les pluies continuelles ayant rendu le cours du fleuve plus rapide, les tonneaux furent pouſſés obliquement vers la rive, que les ennemis gardoient, & s'y accrocherent à des ſaules, où on les apperçut. Annibal, qui en fut averti, fit garder le fleuve avec tant de ſoin, qu'il ne paſſa rien depuis, qui ne fût arrêté en chemin; excepté des noix, que les Romains y jetterent, & qui, étant arrivées à Caſilinum, étoient enlevées avec des claies. Mais, une ſi foible reſſource n'empêcha pas que les aſſiégés ne fuſſent bientôt réduits à une telle extrêmité, qu'ils furent obligés de manger les cuirs de leurs boucliers, après les avoir fait bouillir pour les amollir; d'ajoûter à une nourriture ſi miſérable, les rats & les autres animaux les plus ſales; & d'arracher les herbes & les racines, qui croiſſoient au pied des murailles. Et les Carthaginois ayant fait labourer au tour de la ville toute la terre, qui pouvoit produire quelque herbage, ils y ſemerent des raves; de manière qu'Annibal s'écria tout étonné: *Quoi les aſſiégés s'imaginent que je reſterai au tour de cette place, juſqu'à ce que ces plantes ſoient parvenues en maturité.* Ce Général, qui juſque-là n'avoit voulu écouter aucune propoſition, ſouffrit enfin qu'ils traitaſſent avec lui, de la rançon des perſonnes libres.

Ils convinrent de donner une certaine ſomme par tête, & demeurerent priſonniers, juſqu'à ce que toute la ſomme eût été comptée. Après quoi, Annibal les renvoya à Cumes, comme il leur en avoit donné ſa parole. Quelques-uns ont écrit qu'il les fit égorger par des cavaliers, qu'il envoya après eux; mais, cette opinion eſt moins vraiſemblable que la première. Le fer & la faim avoient emporté plus de la moitié de la garniſon. Ceux, qui étoient reſtés, arriverent ſains & ſaufs à Préneſte, avec leur Commandant, qui avoit été ſcribe, avant que d'être homme de guerre. Lors qu'Annibal ſe vit maître de Caſilinum, il y mit une garniſon de ſept cens hommes, tirés de ſon armée, pour empêcher que les Romains ne priſſent cette place, dès qu'il ſe ſeroit éloigné.

Deux ans après, [c'étoit l'an de Rome 538] le conſul Q. Fabius étoit campé auprès de Caſilinum. Statius Métius avoit été envoyé pour commander cette place par Magius Atellanus, qui, étant cette année le premier Magiſtrat de Capoue, armoit indifféremment les eſclaves & le peuple, pour venir fondre ſur le camp des Romains, tandis que Q. Fabius ſongeoit à s'emparer de Caſilinum. Celui-ci étoit exactement informé de tout. C'eſt pourquoi, il envoya à Noles vers ſon Collegue, pour lui faire entendre qu'il falloit abſolument oppoſer une autre armée aux efforts des Campaniens, pendant qu'il attaquoit Caſilinum avec la ſienne; qu'ainſi, il vint lui-même avec ſes troupes, en laiſſant à Noles un petit nombre de ſoldats pour la défendre; ou

que si sa présence y étoit nécessaire, & que cette ville eût encore à craindre des entreprises d'Annibal, il feroit venir Tib. Sempronius de Bénévent. Marcellus ayant reçu le courrier de son Collegue, laissa deux mille hommes à Noles, & vint lui-même à Casilinum, avec le reste de l'armée. Son arrivée obligea les Campaniens, qui se mettoient déjà en mouvement, de se tenir en repos. Ainsi, Casilinum se vit attaqué par deux armées tout à la fois. Mais, comme les soldats Romains, en approchant trop près des murailles, recevoient beaucoup de blessures, sans remporter de grands avantages, Q. Fabius étoit d'avis qu'on renonçât à la conquête d'une bicoque, qui leur donnoit autant de peine, qu'auroit pu faire une ville bien considérable, & sur tout puisqu'on avoit sur les bras des affaires bien plus importantes.

Il étoit sur le point de se retirer, lorsque Marcellus lui représenta; que si d'un côté, les grands Généraux ne devoient pas tenter indifféremment toutes sortes d'entreprises; d'un autre, ils devoient pousser jusqu'au bout, celles qu'ils avoient une fois formées, quand ce ne seroit que pour conserver leur réputation, de laquelle les plus grands succès dépendoient souvent. Cette réflexion obligea Q. Fabius à persévérer dans son dessein. Alors, les Romains recommencerent à faire avancer leurs mantelets, & à dresser contre les murailles, toutes les machines dont on avoit coûtume de se servir pour les abattre. Les Campaniens, effrayés de ces préparatifs, demanderent à Q. Fabius, qu'il leur permît de se retirer à Capoue en toute sûreté. Il en étoit déjà sorti un petit nombre, lorsque Marcellus s'empara de la porte par laquelle ils s'échappoient, & fit main-basse d'abord sur eux, & ensuite étant entré de force dans la ville, sur tous ceux qui tomberent sous sa main. Environ, cinquante Campaniens, qui étoient sortis des premiers, s'étant réfugiés auprès de Q. Fabius, reçurent de lui une escorte, qui les conduisit jusqu'à Capoue. Casilinum fut pris à l'occasion d'une entrevue entre les habitans & les Romains, à qui ils demandoient des assurances pour leur vie, avant que de leur livrer la ville. Les prisonniers, tant Campaniens que Carthaginois, furent envoyés à Rome & enfermés dans les prisons. Quant aux habitans, ils furent dispersés dans les villes voisines, qu'on leur donna pour prison.

L'ancien Itinéraire compte trois milles entre Casilinum & Capoue. Asconius Pédianus, sur la troisième Verrine de Cicéron, dit que le Vulturnus est à trois milles de Capoue. Strabon, parlant des trois grandes routes, sçavoir, la voie Appia, la voie Latina & la voie Valéria, assure que la voie Appia & la voie Latina se joignoient à Casilinum, à dix-neuf stades de Capoue. Il ajoûte ailleurs, que Vénafrum étoit situé sur une haute colline, au pied de laquelle passoit le Vulturnus, qui, coulant auprès de Casilinum, se jet-

toit dans la mer à une ville de même nom que le fleuve. Il est vrai que dans le premier de ces deux passages, on lit Casinum pour Casilinum dans le Grec. Mais, c'est une faute visible; car, la ville de Casinum étoit uniquement sur la voie Latina, sans aucun rapport avec la voie Appia; au-lieu qu'il s'agit ici d'une ville, où ces deux routes se joignoient. Casilinum étoit des deux côtés du Vulturnus, comme nous l'avons déjà remarqué, en disant que cette ville étoit partagée par ce fleuve, & elle séparoit le territoire de Falerne d'avec la campagne dite proprement la Campanie.

Cicéron nous apprend que César y avoit mené une colonie, & qu'Antonin y en avoit ensuite mené une autre. Elle commença à déchoir peu après. Pline ne l'appelle que les restes d'une ville mourante. Cette ville ayant éte enfin entièrement abandonnée & détruite, il y resta pourtant un pont sur le Vulturnus, parce que c'étoit toujours la grande route; & le fleuve lui-même prit le nom de la ville, & fut nommé Casilinus. C'est le nom que lui donne Vibius Séquester dans son Catalogue des fleuves. Agathias, parlant d'un roi des Francs, dit qu'étant venu dans la Campanie, il campa peu loin de la ville de Capoue, sur le bord du fleuve Casilinus, qui, coulant de l'Apennin, & circulant dans les campagnes voisines, se jette dans la mer Tyrrhène.

Certains Auteurs nous apprennent comment on y rebâtit une ville. Dans ce tems-là, dit une ancienne Chronique, la ville de Capoue, que l'on appelloit aussi Sicopolis, bâtie près de quinze ans auparavant sur le mont Tréfisco, ayant été plusieurs fois brûlée à cause des crimes de ses habitans, le comte Landon & l'évêque Landolfe, ayant tenu conseil avec leurs voisins, la bâtirent au pont de Casulinum, telle qu'on la voit aujourd'hui. Selon le récit de la Chronique, cela se fit entre les années 851 & 856. Selon Constantin Porphyrogénete, Capoue étoit une grande ville. Les Vandales & les Africains l'ayant prise, elle fut détruite. Comme elle étoit abandonnée, les Lombards l'habiterent. Les Africains étant venus à la charge, l'évêque Landolfe fit élever une forteresse au pont du fleuve, & la nomma Capante. On voit bien dit Cluvier, que ce nom est corrompu. Mais, il n'est pas si facile de sçavoir quel mot l'Auteur avoit écrit. Il est clair que ce n'est qu'une abréviation de *Campaniæ pontem*, c'est-à-dire, pont de la Campanie.

Plusieurs Auteurs modernes prétendent que Casilinum est présentement Castellucio. C'est aussi le sentiment des Interprêtes de Ptolémée.

CASINAS AGER, le territoire de Casinum. *Voyez* Casinum.

CASINUM, *Casinum*, (a)

(a) Tit. Liv. L. IX. c. 28. L. XXII. c. 13. L. XXVI. c. 9. Plin. Tom. I. p. 110, 155. Roll. Hist. Rom. T. III. p. 186, 187.

Κάσινον, ville d'Italie, qui étoit ſituée ſur la voie Latina, au païs des Volſques à l'extrêmité du Latium, entre Aquinum & Téanum.

Après la guerre des Samnites, les Romains, maîtres de Caſinum, réſolurent, ſous le Conſulat de L. Papirius & de C. Junius, l'an de Rome 441, d'envoyer diverſes colonies. Caſinum étoit du nombre des villes, où elles étoient deſtinées; mais, ce ne fut que l'année ſuivante, ſous le Conſulat de M. Valérius & de Pub. Décius, que ces colonies y furent menées.

Pendant la ſeconde guerre Punique, l'an de Rome 535, Annibal ordonna à ſon guide de le conduire dans le territoire de Caſinum, pour ôter aux Romains tous les moyens de ſe joindre à leurs alliés. Mais, la manière barbare, dont il prononça ce nom, fit que le guide entendit Caſilinum au lieu de Caſinum. Ainſi, en prenant une route toute différente, il traverſa les terres d'Allifa, de Catalie & de Calène, & ſe trouva contre ſon intention dans les plaines de Stella. S'étant apperçu qu'il étoit entouré de fleuves & de montagnes, il fit venir le guide, & lui demanda où il étoit. Celui-ci ayant répondu que ce jour-là il camperoit à Caſilinum, il reconnut enfin ſon erreur, & que Caſinum étoit bien loin de-là. Pour intimider les autres guides, par le châtiment de ce malheureux, & empêcher qu'on ne le fît tomber à l'avenir dans un pareil inconvénient, il le fit étrangler, après l'avoir fait battre de verges.

Bien des exemplaires des Auteurs ont le nom de Caſinum écrit avec deux ſſ, Caſſinum. Mais, c'eſt une faute, dont nous avertiſſent toutes les anciennes Inſcriptions, où ce nom n'a qu'une ſ ſimple. Les habitans étoient appellés Caſinates, comme Cluvier le prouve par un aſſez grand nombre de témoignages; & ſon territoire eſt nommé *Ager Caſinus* par Caton. Varron donne pour étymologie de ce nom le mot *Caſcum*, qui ſignifie vieux, & qui étoit en uſage dans ce ſens-là chez les Sabins.

Il paroît par cette Inſcription, que rapporte Cluvier, *QUINC. IN. MUNICIPIO. SUO. CASINI.*, que ce fut une ville municipale.

Cette ville donna ſon nom à la montagne, devenue fameuſe par la vie toute angélique, que Saint Bénoît y a menée. Voici quel étoit l'état de ce lieu, lorſque ce Saint s'y rendit, d'après le récit de ſa vie écrite par le pape Saint Grégoire. » Le bourg, ou le village, » que l'on appelle Caſſin, eſt ſitué ſur le côté d'une haute » montagne, qui y ouvre ſon ſein, » & forme une plaine, qu'occupe » ce bourg. La montagne a encore bien une lieue de hauteur. » Il y avoit alors ſur ſon ſommet » un vieux temple, où les païſans » inſenſés adoroient encore Apollon, ſelon la coûtume de l'ancien Paganiſme. On voyoit de » plus aux environs, des bois » conſacrés au démon, où cette » folle troupe de villageois offroit d'abominables ſacrifices.

„ Dès

» Dès que le Saint fut arrivé en » ce lieu-là, il brisa l'idole, il » renversa l'autel & brûla ces bois » superstitieux. Il bâtit une cha» pelle de Saint Martin dans le » temple même d'Apollon, & » une autre sous le nom de Saint » Jean-Baptiste, dans la place » où étoit l'autel de cette fausse » divinité; & préchant sans cesse, il » instruisit les payens du voisina» ge, & les attira heureusement à la » foi. « Ce fait arriva vers l'an 529. Ce n'est pas que le mont Cassin n'eût été jusqu'alors habité que par des Payens. On observe que Saint Martin, hermite, y demeuroit avant l'arrivée de Saint Bénoît, & qu'il lui céda la place, pour aller demeurer sur le mont Marsique près de Carinole. C'est la remarque de l'Historien François de l'Ordre de Saint Bénoît, lequel s'appuye sur le petit poëme de Marc, disciple de S. Bénoît.

Le même Historien reconnoît que c'est une chose presque incroyable, qu'on adorât encore Apollon en ce lieu, & qu'une fausse divinité y eût encore, dans le sixième siecle, un temple, des autels & des bois superstitieux, consacrés en son honneur. Cependant, le fait est attesté d'une manière si positive par un saint Pape, presque contemporain, que l'on ne peut guere en douter.

Le lieu ne perdit rien à ce nouvel établissement. On continua de l'appeller Casinum avec une seule *f*. Ce monastère fit qu'on parla plus que jamais, & du monastère, & de la montagne, qui avoient pris le nom de l'ancienne ville. L'Anonyme de Ravenne, Écrivain du septième siecle, dit Casinon. Ce lieu eut encore quelqu'autre nom; mais, on ne sçauroit dire au juste comment il doit s'écrire. Paul diacre rapporte de Saint Bénoît, qu'il éclata par des vertus Apostoliques, dans le lieu nommé Sublaque, & ensuite au mont Cassin, *& postea in castro Cassini quod Harum appellatur*. Les manuscrits eux-mêmes varient. Quelques-uns portent *in Cassino quod aurum*; d'autres, *Claurum*; d'autres, *Bacrum*. Aimoin, Sigebert & Réginon joignent toujours le mot *Castrum* au nom propre de la montagne; nom, qui ne convient ni à la montagne, ni au monastère, mais à la ville même, ou à un château qui la défendoit.

Niger & Sanfélice disent que c'est présentement Saint Germano, selon le trésor d'Ortélius. Ils se trompent. On prouve que Casinum étoit sur la montagne; & que Saint Germano est au pied. Magin, dans ses Cartes, les distingue très-bien; mais, il met comme une ville qu'il nomme *Monte Cassino*. Et Léandre dit formellement que la ville ne subsiste plus, & qu'il n'en reste que la place.

CASINUS, *Casinus*, (*a*) Κάσινος, rivière d'Italie, au rapport de Strabon. Ce Géographe

(*a*) Strab. pag. 237.

dit que la ville d'Intéramna étoit située à l'endroit, où le Liris & le Casinus se joignoient. Le Liris est aujourd'hui le Gariglan; & la ville d'Intéramna porte dans son nom une détermination aisée du lieu qu'elle occupoit. Le nom d'Isoletta, qu'elle prend maintenant, signifie, aussi-bien que l'ancien, qu'elle étoit enfermée par une ou plusieurs rivières. Le Casinus, qui doit s'y perdre dans le Gariglan, ne peut être la rivière de Melsa, comme l'assure Ortélius. Car, 1.° ce nom convient beaucoup mieux à la rivière de Melpis, dont parle Strabon au même lieu, & qui tombe dans le Gariglan au-dessous d'Intéramna. 2.° Cette ville n'est pas au confluent de la Melsa & du Gariglan. Il faut donc que ce soit une des rivières, qui viennent de la campagne de Rome, se joindre au Gariglan précisément auprès de l'Isoletta. Il se peut faire que Strabon ait nommé Casinus, la rivière que quelques autres appellent Trérus, & qui reçoit beaucoup de rivières, entre lesquelles étoit peut-être le Casinus.

CASIS, *Casis*, (*a*) nom d'une vallée de Palestine dans la tribu de Benjamin. On croit que c'est proprement cette grande plaine, où est située Jéricho, & qui est toute couverte d'arbres & d'herbes d'une excellente odeur. On y recueilloit autrefois le beaume.

A prendre la chose dans le sens littéral, le mot *Casis* signifie toute sorte de vallées, ou un terrein qui est abaissé, ou qui est en plaine. Il vient en effet de l'Hébreu *Kecsets*, auquel on donne la signification d'*amputare*, couper, applanir.

CASIUS, *Casius*, Κάσιος, (*b*) montagne, qui, selon Hérodote, séparoit l'Égypte de la Syrie. Le lac Sirbonis, ou Serbonis, selon le même, s'étendoit jusqu'à cette montagne. Strabon met la partie la plus occidentale de la Judée près du mont Casius; ce qui revient au même, parce que la Judée, dans l'opinion d'Hérodote, faisoit partie de la Syrie.

Strabon s'exprime ainsi au sujet du mont Casius: » De-là, sçavoir de Joppé, jusqu'au Casius, » montagne voisine de Péluse, la » distance est de mille stades & » un peu plus; & depuis cette » montagne jusqu'à Péluse, il y » en a trois cens autres. « Ensuite, après avoir parlé du lac Sirbonis, il ajoûte: » Le mont Casius ressemble à des monceaux » de sable, & s'avance dans la » mer, n'ayant point d'eau lui-même. C'est sur cette montagne que repose le corps du » grand Pompée; & on y voit le » temple de Jupiter surnommé » Casius. Ce fut près de cet endroit, que Pompée, ayant été » trompé par les Égyptiens, fut » égorgé. De-là il y a un chemin, » qui mene à Péluse, & sur lequel sont les châteaux de Ger-

(*a*) Josu. c. 18. v. 21.

(*b*) Herod. L. II. c. 6, 158. L. III. c. 5. Strab. p. 758. & *seq.* Plin. T. I. pag. 259, 260. Dio. Cass. p. 188. Pomp. Mel. p. 64. Solin. p. 243, 250.

» ra & de Chabrias, & les gouf-» fres voisins de Péluse, formés » par les débordemens du Nil; » ce païs étant bas & maréca-» geux. « Cela s'accorde parfaitement avec ce que rapporte Pline, qui ne va pas, comme Strabon, de la Palestine vers l'Égypte, mais de l'Égypte vers la Palestine. » Depuis Péluse, on trouve, » dit-il, les forts de Chabrias, le » mont Casius, le temple de Ju-» piter Casius, & le tombeau du » grand Pompée. « Dion Cassius dit aussi que Pompée fut tué devant le mont Cassius, écrivant ce nom avec deux *ss*.

Pline & Strabon ne disent point qu'il y eût à cette montagne ni ville, ni bourg; & il paroît qu'il s'y forma vers le déclin de l'empire Romain, quelque chose de pareil. Car, Ammien Marcellin, parlant des villes de la province *Augustamnica*, y met celle de Cassium, où est, dit-il, le tombeau de Pompée. Cette assertion est conforme aux anciens Itinéraires.

Le P. Hardouin taxe d'erreur, ceux qui se sont imaginés que cette montagne étoit le mont Sinaï. Tout le monde ne penseroit pas ainsi. Surquoi on peut voir ci-après l'article de Casius [Jupiter].

CASIUS, *Casius*, Κάσιος, (*a*) montagne de Syrie, qui étoit située près de Séleucie. Pline distingue parfaitement bien ce mot *Casius*, de celui, dont il est question dans l'article précédent; car, après avoir parlé de Séleucie, surnommée Piérie, du nom d'une montagne voisine du mont Casius, il ajoûte; » Au-dessus de » cette ville, est une montagne, » qui porte le nom de Casius, » qui est aussi celui d'une autre » montagne. Elle est si haute, » qu'en pleine nuit, trois heures » avant que le soleil se leve, elle » le voit, & que dans un petit » circuit de sa masse, elle montre » également le jour & la nuit; « c'est-à-dire, qu'il est déjà jour pour la partie du sommet, qui est vis-à-vis du soleil, tandis que la partie, qui est derrière & le bas de la montagne, ont encore l'obscurité de la nuit.

Pline n'est pas le seul, qui rapporte cette singularité. Solin & d'autres l'ont dit après lui. Pomponius Méla dit la même chose du mont Casius, qui étoit près de l'Égypte; en quoi Lucain s'accorde avec lui dans sa Pharsale. Ce n'est pas seulement par le nom, par les circonstances d'une illumination anticipée & par les hauteurs, que ces deux montagnes se ressembloient. C'étoit encore par un temple de Jupiter, surnommé Casius, qui étoit aussi sur cette dernière. On peut encore voir ci-après l'article de Casius [Jupiter].

Dom Calmet croit que cette montagne, qui bornoit la Terre promise du côté du septentrion, est désignée par Moïse, au Livre

(*a*) Plin. T. I. p. 265, 559, 674. Solin. p. 255. Ptolem. L. V. c. 15. Numer. c. 34. v. 7.

des Nombres, par la Montagne de la montagne, ou, comme la Vulgate traduit très-bien, *Montem altissimum.* C'étoit la coûtume des Hébreux, de redoubler le mot pour en augmenter la force. Ainsi, ils disoient une Montagne-montagne, pour dire une montagne très-élevée.

Ammien Marcellin, qui nomme cette montagne Cassius par une double *ss*, dit que le fleuve Oronte couloit au pied. Selon Pline, le circuit jusqu'au sommet étoit de dix-neuf mille pas, & la hauteur en droite ligne n'étoit que de quatre mille.

CASIUS, *Casius*, Κάσιος, montagne d'Asie. Celle-ci étoit, dit-on, située dans la Mésopotamie.

CASIUS, *Casius*, Κάσιος, montagne d'Espagne, nommée aussi Cassius. *Voyez* Cassius.

CASIUS, *Casius*, Κάσιος, nom commun à une ville & à une montagne d'Égypte, au rapport d'Étienne de Byzance. C'est la même chose, que le mont Casius du premier article, qui, n'étoit pas d'abord de l'Égypte proprement dite, mais qui en fut, lorsqu'on y eut ajoûté la province Augustamnica, dans laquelle étoient la ville & la montagne de Casius.

CASIUS, *Casius*, Κάσιος, (*a*) fleuve d'Asie dans l'Albanie, selon Ptolémée. Ce Géographe en met l'embouchure entre celles du Gerrhus & de l'Albanus. Ce dernier est le Cohan d'aujourd'hui; au nord duquel il faut chercher le Casius. Pline le nomme aussi parmi les rivières de ce païs-là.

CASIUS [JUPITER], (*b*) *Jupiter Casius.* Il y a eu plusieurs temples de Jupiter Casius, comme il y a eu plusieurs montagnes de ce nom. Les deux plus fameuses étoient, ainsi qu'on vient de le remarquer dans les articles précédens, l'une à l'entrée de l'Égypte, & l'autre dans la Syrie. Chacune de ces deux montagnes avoit un temple consacré à Jupiter. Pline, Strabon & Étienne de Byzance parlent du premier, qui étoit à l'entrée de l'Égypte, assez près du tombeau du grand Pompée. Suidas indique le second, & le met dans le voisinage de l'Euphrate. » Casius, dit-il, montagne voisi» ne de l'Euphrate. On dit aussi » Jupiter Casius. « Ce Jupiter Casius, dont parle ici Suidas, est celui de Séleucie; car, il ajoûte: » Ce fut-là que Trajan offrit des » coupes d'argent. « Achillès Tatius, dans le troisième livre des amours de Clitophon & de Leucippe, dit que Jupiter Casius avoit un temple dans la ville de Péluse. Ainsi, il y avoit pour le moins trois temples de Jupiter Casius; celui de Péluse, celui de Séleucie, & celui du mont Casius, voisin du tombeau de Pompée.

La figure ordinaire de ce Jupiter étoit un rocher, ou une montagne escarpée. C'étoit sous cette

(*a*) Ptolem. L. V. c. 12. Plin. Tom. I. p. 311.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. p. 57. T. II. p. 297. *& suiv.* T. 18. p. 233.

figure, qu'il étoit représenté dans son temple de Séleucie, comme il paroît par deux médailles, que M. Vaillant a décrites dans son Ouvrage, intitulé *Numismata Græca*. Dans l'une on voit un temple à quatre colonnes, une grande masse de pierre au milieu, deux anneaux aux deux coins du frontispice, & un croissant sous le faîte, avec cette Inscription, CΕΛΕΥΚΕΩΝ ΠΙΕΡΙΑC. Dans l'autre, on voit pareillement un temple à quatre colonnes, une montagne escarpée au milieu, & un aigle sur le frontispice, avec cette Inscription, CΕΛΕΥΚΕΩΝ Π. CΥΡΙΑC. Dans l'exergue, on lit, ΖΕΥC ΚΑCΙΟC. Ainsi, selon les médailles, le symbole de Jupiter Casius étoit un rocher, ou une montagne escarpée, comme on vient de le remarquer.

Achillès Tatius, dans l'endroit déjà cité, où il dit que Jupiter Casius avoit un temple à Péluse, ajoûte que ce dieu y étoit représenté sous la figure d'un jeune homme semblable à Apollon, étendant les bras, & tenant dans sa main une orange. Samuël Bochart, dans son Phaleg, cite le passage d'Achillès Tatius, & prétend que la statue, érigée à Jupiter sur le mont Casius, étoit semblable à celle, que l'on voyoit à Péluse.

Pour accorder Achillès Tatius avec les médailles, on pourroit dire que Jupiter Casius a été représenté différemment, selon les différens lieux, où on l'a adoré; que dans le temple de Péluse, il étoit tel qu'Achillès Tatius nous l'a dépeint; & qu'en d'autres endroits, on le représentoit tel que nous le voyons sur les médailles. Cette opinion paroît très-vraisemblable; mais, on a de la peine à croire que sur le mont Casius, voisin de l'Égypte, la figure de Jupiter n'ait pas été une pierre ou une montagne, ainsi que dans le temple de Séleucie.

Bochart lui-même, parlant de ce mont Casius, où il prétend que Jupiter étoit adoré sous la forme d'un jeune homme, fait venir le nom de Casius, ou plutôt Cassius [car c'est ainsi qu'il l'écrit], de mot Syriaque *Catzi*, qui signifie une borne. Il fonde cette étymologie sur ce que le mont Casius est en effet, comme une borne plantée entre l'Égypte & la Syrie. Il dit expressément au même endroit, que le dieu qui a un temple sur cette montagne, est plutôt un dieu Terme qu'un Jupiter. Si tout ce qu'il dit là est vrai, peut-on douter que sur la montagne dont il parle, Jupiter n'ait été représenté sous la figure d'une pierre, symbole ordinaire du dieu Terme?

Les conjectures, sur tout en ce qui regarde les étymologies, sont un vaste champ, où chacun se donne la liberté de suivre telle route qu'il lui plaît. Quoique nous trouvions de la vraisemblance dans ce que dit Bochart, que le nom de Casius ou Cassius vient du Syriaque *Catzi*, nous ne pouvons cependant nous empêcher de proposer une autre étymologie, qui nous paroît avoir aussi son fonde-

ment. La figure ordinaire de Jupiter Casius, comme on l'a déjà remarqué, étoit une montagne. Les Payens d'Égypte & de Syrie avoient sans doute appris des Juifs, leurs voisins, que le vrai Dieu avoit fait sentir sa présence aux Israëlites sur le mont Sinaï; que c'étoit un Dieu caché; qu'il avoit parlé à Moïse, mais que Moïse ne l'avoit pas vu; qu'enfin, il n'étoit pas permis de le représenter sous la figure d'un homme. Il n'en fallut pas davantage pour leur faire concevoir l'idée d'un Jupiter invisible, qu'ils nommerent pour cet effet Baal Casou, c'est-à-dire, Jupiter caché. Du mot Hébreu *Casou*, s'est formé le Grec Κάσιος, en Latin *Casius*. Comme ce dieu étoit supposé invisible, ils n'oserent pas lui donner une forme humaine. Ils se contenterent de le caractériser par la figure de la montagne où il habitoit. Le nom du dieu devint ensuite le nom des montagnes sur lesquelles on l'adora; & c'est pour cette raison qu'il y en a eu deux ou trois, à qui ce même nom a été donné.

Il y a des Auteurs modernes, qui prétendent que le mont Casius, voisin de l'Égypte, n'est pas différent du mont Sinaï. Si cette opinion étoit fondée, elle fortifieroit beaucoup notre conjecture. Il est certain que ce que l'on dit du mont Casius, convient parfaitement à l'idée, que nous avons du mont Sinaï. Le mont Casius étoit regardé par les Anciens comme la plus haute montagne de l'Asie. L'empereur Adrien, allant en Égypte, eut la curiosité de monter jusqu'au haut, pour y contempler le lever du soleil & pour y sacrifier. Spartien, qui raconte ce fait, ajoûte que la foudre, étant tombée pendant le sacrifice exala sa vapeur sur la victime & sur le Victimaire. Ammien Marcellin rapporte que Julien l'Apostat sacrifia aussi sur le sommet de cette même montagne; d'où on apperçoit, ajoûte-t-il, le premier lever du soleil, dès le second chant du coq. Tout cela prouve ce que l'on vient de dire, que le mont Casius étoit considéré par les Anciens, comme la plus haute montagne de l'Asie, & c'est justement l'idée, que nous avons, & que l'on a toujours eue du mont Sinaï.

Cependant, s'il en faut croire les anciens Géographes, & la plûpart des Modernes, le mont Casius & le mont Sinaï sont deux montagnes différentes, & situées assez loin l'une de l'autre. Ils placent la première fort proche de la mer entre l'Égypte & la Palestine. A l'égard de l'autre, ils la mettent bien avant dans les terres, sur les confins de l'Idumée & de l'Arabie. Il est certain, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, que le nom de Casius a été donné à plusieurs montagnes. C'est pourquoi, l'on pourroit croire que le mont Sinaï seroit celui, à qui le nom de Casius auroit été donné en premier lieu; que de-là ce même nom auroit passé à la montagne, qui sépare la Palestine d'avec l'Égypte, comme il y a apparence que de cette montagne, il est passé à celle de la Syrie Antiochienne.

Au reste, que cette montagne, représentée dans les médailles, soit ou ne soit pas la figure du mont Sinaï, il est toujours vrai que les Payens, qui ont bâti le temple de Jupiter Casius, sur les confins de l'Égypte & de la Palestine, ont pu attribuer à une montagne ce qui appartenoit à l'autre, & avoir confondu le mont Casius avec le mont Sinaï, puisqu'il se trouve encore des Écrivains qui les confondent.

CASLEU, *Casleu*, (*a*) nom du neuvième mois de l'année sainte des Hébreux, & le troisième de l'année Civile & Politique. Il répond à peu près à notre mois de Novembre; & il a trente jours pleins.

Le septième de Casleu, les Juifs font un grand jeûne, en mémoire de ce que le roi Joakim perça d'un canif le livre des Prophéties de Jérémie, & les jetta sur du charbon allumé dans un réchaud.

Le mois de Casleu est fort remarquable parmi les Juifs, parce que ce fut durant le cours de ce mois, qu'ils s'appliquerent à purifier le temple de Jérusalem, & à en expier, par des sacrifices, les profanations, qu'Antiochus Épiphane y avoit commises. Ce Prince avoit poussé son impiété jusqu'à profaner les autels, & brûler les portes de cette auguste maison de Dieu; de sorte que le temple, dans cette désolation, devint un lieu désert & abandonné. On vit dans son enceinte des buissons qui y étoient crûs d'eux-mêmes. Judas Maccabée, l'ayant purifié & rétabli avec tout le soin possible & toute la piété imaginable, y fit mettre un chandelier, une table & un autel d'or, qu'on avoit faits de nouveau. Il y fit aussi attacher de nouvelles portes, & étendre de nouveaux rideaux. Mais, parce que l'autel des holocaustes avoit été profané par les abominables victimes, qu'Antiochus y avoit fait immoler; il le détruisit, & en dressa un autre tout neuf, qu'il fit bâtir de pierres, qui, dit-on, furent taillées & placées, sans qu'on entendît un seul coup de marteau. Le vingt-cinq du mois, on alluma les lampes du chandelier, on encensa l'autel, on mit des pains sur la table, & on offrit des holocaustes sur l'autel. Ce mois, qui avoit été si funeste aux Juifs, à cause de tant de profanations & de sacrileges, dont s'étoit souillé le cruel Antiochus, leur ramena, après trois ans révolus, la joie & la sérénité. Car, ils eurent la satisfaction de voir leur temple purifié & rétabli, & leurs autels consacrés, le même jour qu'ils avoient eu le chagrin d'y voir triompher les horribles abominations d'Antiochus. On célébroit tous les ans cette nouvelle consécration, & la fête en duroit huit jours. On l'appelloit la fête des Lumières, ou de la Scénopégie.

On dit aussi que le trentième du mois de Casleu, Néhémie offrit un sacrifice solemnel, & répandit

(*a*) Jerem. c. 36. v. 23. Maccab. L. I. c. 1. v. 57. L. II. c. 1. v. 18.

ſur l'hoſtie de l'eau boueuſe, que que l'on avoit trouvée au lieu, où le feu ſacré avoit été caché. Dieu fit deſcendre une flamme du ciel, qui alluma le feu ſur l'autel.

CASLUIM, *Caſluim*, (*a*) *ou* CHASLUIM, peuples deſcendus des Mezraïm. On n'en ſçait pas le païs ni la demeure. Il y en a qui croyent qu'ils habitoient quelque part dans la haute Égypte.

CASMENE, *Caſmena*, (*b*) Κασμένη, ville de Sicile. Hérodote la nomme Caſmene en ſingulier; & Thucydide, Caſmenes en pluriel.

Hérodote dit que Gélon s'empara de Syracuſe, en y ramenant de la ville de Caſmene quelques Syracuſains, nommés Gamores, que le peuple en avoit chaſſés. Ces Gamores, comme le remarque Cluvier, s'étoient réfugiés à Caſmene, parce que c'étoit une ville bâtie par les Syracuſains. Thucydide l'aſſure poſitivement. Acres & Caſmenes, dit-il, furent fondées par les Syracuſains, Acres ſoixante-dix ans après Syracuſe, & Caſmenes près de vingt ans après Acres. On ſçait que Syracuſe fut fondée la ſeconde année de la 11.e Olympiade; d'où il s'enſuit que la fondation de Caſmene arriva vers la 33.e Olympiade, c'eſt-à-dire, environ 645 ans avant l'Ére Chrétienne.

Nous ne ſçavons pas au juſte où elle étoit. Arézius, guidé par une reſſemblance de nom, & trouvant Comiſo, bourg ſitué près de la ſource de la Camarana, qui eſt l'Hipparis des Anciens, a cru que c'étoit Caſmene. Fazel l'en reprend comme d'une erreur, mais ſans dire pour quelle raiſon. Cluvier juge que Caſmene étoit entre Acres & Camarine, à peu de diſtance du rivage. Car, dit-il, les Grecs, en établiſſant des colonies, ne prirent d'abord que les côtes; le milieu de l'iſle demeura toujours occupé par les Siliciens. Les Syracuſains, après avoir bâti leur ville, & voulant s'étendre vers la côte méridionale, bâtirent d'abord Acres, puis en s'avançant, Caſmene, & enfin Camarine. Cluvier conjecture que Caſmene étoit au même lieu, où eſt préſentement Sicali. M. de l'Iſle n'eſt pas de ce ſentiment; car, il la met entre Mutyca, aujourd'hui Modica, & Néetum maintenant Noto, à diſtance preſque égale de ces deux villes; & dans la Sicile, ſelon l'état préſent, il met entre ces deux villes de Modica & de Noto, les traces d'une ville ruinée, au couchant de l'Atellari.

CASMONATES, *Caſmonates*, (*c*) peuples d'Italie. Ils habitoient dans la Ligurie, ſelon Pline. Ils n'étoient pas ſur la côte, mais dans les montagnes.

CASMILLE, *Caſmilla*, (*d*) femme de Métabe, roi des Volſques. Cette Princeſſe fut mere de

(*a*) Geneſ. c. 10. v. 14. Paral. L. I. c. 1. v. 12.

(*b*) Herod. L. VII. c. 155. Thucyd. p. 414.

(*c*) Plin. T. I. pag. 149.

(*d*) Virg. Æneid. L. XI. v. 542, 543.

la célebre Camille. *Voyez* Camille.

CASMILOS, *Casmilos*, (*a*) étoit, au rapport de Mnaséas, l'un des dieux appellés Cabires.

CASPATYRE, *Caspatyrus*, Κασπάτυρος, (*b*) ville, qui, selon Hérodote, étoit une de celles, qu'habitoient les Indiens.

Cet Auteur dit que Darius fit découvrir une bonne partie de l'Asie, & que ce Prince, desirant de sçavoir où étoit l'embouchure du fleuve Indus, le second de tous les fleuves qui nourrissoient des crocodiles, envoya sur des vaisseaux Scylax de Caryande, & quelques autres, pour lui en faire une relation exacte. Ils s'embarquerent, & partirent de Caspatyre de la contrée Pacytique, & descendant le fleuve vers l'orient, ils allerent vers la mer; puis naviguant sur la mer même, vers le couchant, après trente mois, ils arriverent au lieu, d'où le roi d'Égypte avoit fait partir des Africains pour faire le tour de l'Afrique. Ces Africains étoient partis de la mer Rouge. Ainsi, la route, que faisoient ceux que Darius avoit envoyés depuis le fleuve, nommé Indus par Hérodote, étoit d'orient en occident, à la prendre en gros. Mais, comme il y a bien de l'apparence qu'ils alloient terre à terre, elle étoit tantôt vers le midi, & tantôt vers le septentrion, puisqu'ils suivirent les côtes de Coromandel & de Malabar, & qu'ils doublerent le cap de Comorin. Car, le fleuve, qu'Hérodote nomme ici Indus, ne peut être que le Gange, & non pas l'Indus des Géographes, qui est aujourd'hui le Sinde. Le Gange est très-abondant en crocodiles, aussi-bien que le Nil. Son cours, depuis sa source, approche toujours de plus en plus de l'orient; ce qu'on ne peut pas dire du véritable Indus. Ce seroit se moquer d'avoir mis deux ans & demi à suivre la côte depuis l'Indus jusqu'à la mer Rouge; au lieu qu'en l'expliquant du Gange, la chose est très-naturelle. Caspatyre étoit donc sur le Gange, ou du moins sur quelqu'une des rivières navigables, qui s'y jettoient assez loin de son embouchure. Cela est prouvé par le passage d'Hérodote.

CASPÉRIE, *Casperia*, (*c*) ville d'Italie, au païs des Sabins. On lit dans Virgile :

Qui Nomentum urbem, qui Rosea rura Velini,
Qui Tetricæ horrentes rupes, montemque severum,
Casperiamque colunt, foruloſque, & flumen Himellæ, &c.

Vibius Séquester, parlant de la rivière d'Himella, dit qu'elle couloit chez les Sabins, près de la ville de Caspérie. Silius Italicus la nomme Caspérule. C'est présentement le village d'Aspra.

CASPÉRIE, *Casperia*, (*d*)

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 77.
(*b*) Herod. L. III, c. 102. L. IV. c. 44.
(*c*) Virg. Æneid. L. VII. v. 712. & seq.
(*d*) Ptolem. L. VII. c. 1.

Καστπέρια, contrée de l'Inde, située en de-çà du Gange, selon Ptolémée. Elle étoit au-dessous des sources du Bidaspe, du Sandabal & du Rhoas.

CASPÉRIUS, *Casperius*, (*a*) centurion sous l'empire de Claude. Un jour que Célius Pollion, commandant de la forteresse de Gornéas, voulut la livrer à l'ennemi, s'étant laissé gagner par argent, Caspérius s'y opposa, autant qu'il lui fut possible. Ce Centurion fut envoyé depuis par Corbulon vers Vologèse pour se plaindre des hostilités commises par lui contre les Romains, & pour lui déclarer que si les Parthes ne levoient le siege de Tigranocerte, Corbulon entreroit avec son armée sur les terres de leur Empire. Caspérius trouva Vologèse près de Nisibe à trente-sept milles de Tigranocerte; & il exécuta sa commission avec beaucoup de hauteur.

CASPÉRIUS NIGER, (*b*) *Casperius Niger*, fut tué dans le Capitole par les Vitelliens, l'an de Rome 821. Il ne lui servit de rien d'avoir mis l'épée à la main, non plus qu'à quelques autres, qui eurent le même sort que lui.

CASPÉRIUS ÉLIANUS, *Casperius Ælianus*, (*c*) un des Préfets du Prétoire sous Domitien & sous Nerva. Il avoit connu en Égypte Apollonius de Tyane; & il conserva depuis de l'attachement, & même du respect, pour lui. Quand ce fameux Philosophe se rendit à Rome par l'ordre de Domitien, Caspérius Élianus fut obligé de cacher la faveur, qu'il lui portoit, de peur de se rendre suspect. Il ordonna cependant, qu'on le saisît, & qu'on l'amenât en sa présence. Sa charge lui procura la facilité de se ménager un entretien secret avec l'accusé, qu'il instruisit des griefs, portés sur le mémoire de l'accusateur, & à qui il donna des avis sur la conduite, qu'il lui convenoit de tenir dans sa défense; après quoi, il le mit sous la garde d'un officier jusqu'à nouvel ordre. Au bout de quelque tems, il le fit conduire dans une prison, mais de manière qu'Apollonius y conservoit la liberté de marcher, de se promener, & de parler à qui il vouloit.

Sous l'empire de Nerva, Caspérius Élianus souleva les soldats Prétoriens. Animés par ses vives exhortations, ils vinrent avec des cris furieux assiéger leur Empereur dans son palais, demandant qu'il leur livrât les meurtriers de Domitien. Il n'est point d'effort, que ne tentât Nerva pour sauver ceux, à qui il étoit redevable de l'Empire. La bonté & la reconnoissance lui donnerent du courage; & quoique son corps éprouvât tous les effets d'une peur extrême, la vigueur de l'ame se soûtint. Il se présenta aux soldats forcenés, & se découvrant la gorge, il les exhorta à le frapper plutôt lui-même. Mais, un spec-

(*a*) Tacit. Annal. L. XII. c. 45, 46. L. XV. c. 5. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 110, 380.

(*b*) Tacit. Hist. L. III. c. 73.

(*c*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 142, 163. & *suiv.*

tacle si touchant ne put arrêter leur fureur, parce que la foiblesse du gouvernement de Nerva leur avoit appris à mépriser son autorité. Ils s'opiniâtrerent à exiger qu'on leur abandonnât leurs victimes; & Nerva fut forcé d'y consentir. Ils tuerent d'un seul coup le Préfet du Prétoire Pétronius Sécundus; mais, ils prirent un plaisir inhumain à exercer les plus grandes cruautés sur le chambellan Parthène. Pour Caspérius Élianus, non content d'avoir humilié la souveraine puissance, en la privant de sa plus douce prérogative, qui consiste à mettre à l'abri ceux qu'elle protege, il contraignit encore Nerva d'approuver ce qui venoit d'être fait, & de témoigner dans un discours au peuple, qu'il remercioit les soldats d'avoir purgé le monde des plus scélérats de tous les mortels. Mais, Caspérius Élianus fut bientôt après puni de cet attentat, par Trajan, successeur de Nerva.

CASPHIA, *Casphia*, (*a*) nom d'un lieu, dont il est fait mention au premier livre d'Esdras. Il est parlé de ce lieu sous l'article des monts Caspiens. *Voyez* Caspiens.

CASPHIN, *Casphin*, (*b*) Κάσπιν, ville, dont il est parlé au second livre des Maccabées. Judas Maccabée attaqua cette place, qui étoit forte à cause des ponts-lévis, & environnée de hautes murailles, où habitoit un mélange de diverses nations. Ceux du dedans se fiant sur la force de leurs murailles, & en l'abondance des vivres dont ils avoient fait bonne provision, se défendoient négligemment, & disoient à Judas Maccabée des injures, mêlées de blasphêmes & de paroles détestables. Mais, les gens de Judas Maccabée, ayant invoqué le grand Prince du monde, qui, du tems de Josué, fit tomber tout d'un coup, sans beliers & sans aucune machine, les murs de Jéricho, monterent avec furie sur les murailles; & ayant pris la ville, par la volonté Seigneur, ils y firent un carnage incroyable; de sorte qu'un étang, qui étoit auprès, & qui avoit deux stades de large, fut tout rouge du sang des morts.

Dom Calmet dit que c'est la même ville que Chesbon, ou Ésébon, située dans la tribu de Ruben.

CASPHOR, *Casphor*. (*c*) On lit dans le premier livre des Maccabées: » Plusieurs d'entre » eux avoient été enfermés dans » Basara, dans Bosor, dans Alima, » dans Casphor, dans Mageth & dans Carnaïm, qui » étoient toutes de grandes & de » fortes villes. « Et quelques versets plus bas, on lit encore: » Il se rendit maître ensuite de » Casbon, de Mageth, de Bosor » & des autres villes de Galaad. « La comparaison de ces deux versets fait juger que dans le premier,

(*a*) Esdr. L. I. c. 8. v. 17.
(*b*) Maccab. L. II. c. 12. v. 13. *& seq.*
(*c*) Maccab. L. I. c. 5. v. 26, 36.

Casphor est la même chose que Casbon dans le second. Ainsi, ce doit être la même ville qu'Hésébon au de-là du Jourdain. D. Calmet est de ce sentiment. Les Septante lisent Chasphor au premier des deux versets cités, & Chasphon au second.

CASPIAINS, *Caspiani*, les mêmes que les Caspiens. *Voyez* Caspiens.

CASPIANE, *Caspiana*, Κασπιανὴ, contrée d'Asie, dont il est parlé sous l'article des Caspiens. *Voyez* Caspiens.

CASPIENNE [la Mer], *Mare Caspium*, Πέλαγος Κάσπιον, θάλαττα Κασπία *ou* Κασπίη. (*a*) Cette Mer est fort connue des Anciens; mais, la plûpart l'ont très-mal connue. La mer Caspienne avoit deux noms chez les Anciens. Comme ils croyoient que sa longueur étoit d'occident en orient, & que vers le midi les Caspiens en occupoient le rivage du côté du couchant, & les Hyrcaniens du côté du levant, ils nommoient cette mer *Caspium*, *Hyrcanum* ou *Hyrcanium*. Il semble même, d'après un passage de Strabon, que ces deux noms, qui n'auroient dû désigner chacun qu'une partie de cette mer, s'employoient indifféremment l'un pour l'autre. On peut inférer la même chose du récit de Diodore de Sicile. Pline distingue beaucoup mieux le véritable usage de ces deux noms. *A Cyro*, dit-il, *Caspium mare incipit; accolunt Caspii. . . . . . Hyrcani, à quorum littoribus idem mare Hyrcanium vocari incipit.*

La mer Caspienne n'a aucune communication visible avec les autres mers. Elle est parfaitement Méditerranée, c'est-à-dire, au milieu des terres. Hérodote l'avoit très-bien remarqué. » La mer » Caspienne, dit-il, est une mer » par elle-même. Elle n'est ni » mêlée ni liée à aucune autre » mer. » Malgré un témoignage si précis, les Écrivains postérieurs, à l'exception de Diodore de Sicile & de Prolémée, nous dépeignent la mer Caspienne comme un golfe de l'Océan. Strabon, ce Géographe d'ailleurs si sçavant & si exact, dit que c'est un golfe qui vient de l'Océan septentrional, & qui s'avance dans les terres du côté du midi, d'abord par une embouchure étroite, laquelle s'élargissant ensuite, forme la mer Caspienne, qui a plus de cinq mille stades dans le fond. Il entre après cela dans le détail des peuples, qui habitoient les deux côtes de cette prétendue embouchure. Ce célebre Géographe avoit pourtant lu Hérodote; mais, prévenu par de fausses relations, il va jusqu'à dire qu'on seroit tenté d'ajoûter foi à Homère, à Hésiode & aux Poëtes tragiques sur les aventures de leurs Héros, plutôt qu'à Ctésias, à Hérodote, à Hellanicus, sur les

(*a*) Strab. pag. 71, 121. *& seq.* Plin. Tom. I. p. 310. *& seq.* Pomp. Mel. p. 185. Herod. L. I. c. 202. *& seq.* Just. L. XLII, c. 2. Q. Curt. L. III. c. 2. L. VI. c. 4. L. VII. c. 3. Plut. Tom. I. p. 509. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 156.

païs situés vers les Indes.

Cette communication de la mer Caspienne avec l'Océan septentrional, adoptée par les anciens Auteurs, est encore moins absurde que celle, qu'Arrien a imaginée entre cette mer & l'Océan oriental. Lorsqu'Alexandre harangue ses soldats, rebutés de ses conquêtes éloignées, cet Historien lui fait dire qu'il n'y a pas encore loin jusqu'au Gange & à l'Océan qui termine l'Asie. » Ce sera » alors, leur dit ce Prince, » que je vous ferai voir le golfe » de la mer d'Hyrcanie, qui » communique avec le golfe In» dien. » Mais, cette chimère est particulière à Arrien. Tous les autres ne supposent de communication à la mer Caspienne, qu'avec l'Océan septentrional. On peut jetter les yeux sur le huitième segment de la table de Peutinger. Il servira à faire comprendre ce qu'ont voulu dire Varron, Denys d'Alexandrie, Strabon, Pomponius Méla & Pline. Guillaume Hill, & après lui M. de l'Isle, ont cru que les anciens Géographes, écrivant, sur le récit de quelques navigateurs, qui avoient parcouru les côtes occidentales de cette mer, dans le tems que le Volga étoit débordé, & qu'il occupoit dix-huit ou vingt lieues de païs, regarderent ce fleuve comme un bras de mer, qui formoit cette communication imaginaire avec l'Océan Scythique.

Hérodote avoit ajoûté que la mer Caspienne, dans sa plus grande longueur, avoit quinze jours de navigation pour un vaisseau à rames, & huit jours dans sa plus grande largeur. Mais, il n'avoit pas déterminé si la longueur de cette mer se devoit prendre d'orient en occident, ou du septentrion au midi. Ptolémée, qui est le seul avec Diodore de Sicile, qui ait parlé de la mer Caspienne comme Hérodote, a voulu décider ce qu'Hérodote avoit passé sous silence; & il est tombé dans l'erreur. Il a mis la plus grande étendue de cette mer en longitude, & lui a donné vingt-trois degrés trente minutes en longueur d'occident en orient; ce qui est le quadruple de ce qu'elle en a réellement. Jule Scaliger, & après lui Adam Oléarius out prétendu, avec raison, que la plus grande longueur, dont parle Hérodote, devoit se prendre du midi au nord. Mais, ils furent attaqués sur ce point de Géographie par d'autres Auteurs, & en particulier par Isaac Vossius, qui soûtint qu'on devoit s'en tenir au sentiment de Ptolémée. Cellarius, dans son excellent livre, intitulé *Notitia Orbis Antiqui*, imprimé pour la première fois en 1703, combat aussi le sentiment de Jule Scaliger, & attribue même à Hérodote d'avoir dit que la longueur de la mer Caspienne se prend d'occident en orient, & la largeur du midi au nord. Cette opinion, qui n'est pas celle d'Hérodote, mais de Ptolémée, a été suivie par presque tous les Géographes, qui ont paru depuis la renaissance des Lettres, jusqu'à ce que les découvertes, faites par les ordres du Czar Pierre le Grand,

apprirent enfin, la véritable figure de cette mer, dont la plus grande longueur va du midi au nord; comme elle est représéntée dans la carte détaillée, que M. de l'Isle donna en 1724 en deux feuilles.

Cette erreur de Ptolémée & de ceux qui l'ont suivi, en a produit une seconde. Comme ils donnoient à la mer Caspienne une grande étendue d'orient en occident, & une fort médiocre du midi au nord, pour placer toutes les nations, qu'ils sçavoient être à l'orient de cette mer, il a fallu les ranger à la suite l'une de l'autre, en avançant vers l'orient. De-là vient qu'ils ont étendu les terres de l'Asie, contenues entre le vingtième & le quarantième degré de latitude; de sorte que la Chine s'est trouvée plus orientale qu'elle n'est, d'environ six cens lieues; erreur qui n'a été corrigée que depuis peu de tems. Ajoûtez à cela qu'ils ont transplanté plusieurs peuples Européens dans l'Asie, parce qu'ils ont pris le Jaxarte pour le Tanaïs; ce qui les a encore obligés d'augmenter l'Asie en longitude. Mais, une méprise bien plus extraordinaire, c'est que plusieurs ont confondu la mer Caspienne avec le Pont-Euxin & les Palus-Méotides. Strabon attribue aux Historiens d'Alexandre le Grand, ce bouleversement dans la Géographie. En effet, on ne peut entendre ce qu'ils disent des expéditions de ce Prince, si l'on n'est au fait de cette confusion de mers, de fleuves & de régions.

Pomponius Méla, dans la description qu'il donne de la mer Caspienne, dit entr'autres choses, que cette mer est par tout dangereuse, sans aucun port, exposée de tous côtés aux tempêtes, & plus remplie de monstres marins que toute autre mer; ce qui fait qu'elle n'est point navigable. Sans doute que tous ces monstres, selon la remarque d'un Auteur moderne, sont morts de vieillesse, sans laisser de leur espèce. On trouve aussi dans Quinte-Curse une description de la mer Caspienne. La voici telle que la fournit cet Auteur. » La mer Caspienne, dit-il, dont l'eau est » plus douce que celle des autres » mers, nourrit des serpens d'une » grandeur prodigieuse, & des » poissons d'une couleur toute » différente de la couleur ordinai» re. Quelques-uns l'appellent la » mer d'Hyrcanie; & il y en a » qui tiennent que les Palus-Méo» tides s'écoulent dedans, & di» sent, pour preuve, que c'est par » le mélange de ces eaux qu'elle » est moins salée que les autres » mers. Le vent du septentrion » l'enfle horriblement, & porte » ses flots si loin, qu'elle inonde » une grande étendue de païs; » mais, dès que ce vent cesse, » elle rentre dans ses limites, & » se retirant avec la même impé» tuosité qu'elle est venue, elle » rend à la terre sa première face. » D'autres ont cru que ce n'étoit » pas la mer Caspienne, mais » celle des Indes, qui tombe dans » l'Hyrcanie, dont la plus haute » partie vient à s'abaisser peu à » peu, & s'étendre en une perpé-

» tuelle vallée. « En faudroit-il davantage que cette description de Quinte-Curse pour confirmer ce que nous avons avancé touchant la confusion, que l'on impute aux Historiens d'Alexandre, d'avoir mise dans la Géographie ancienne?

Quant au nom moderne de la mer Caspienne, le Masanderan étant une province située au midi, & au bord de cette mer, on la nomme quelquefois, pour cette raison, la mer de Masanderan. Selon d'Herbelot, la mer Caspienne, que nos Géographes appellent mer de Bachu, est nommée par les Persans Déria Bacu, & Bacuieh du nom de cette même ville, aussi-bien que Déria Ghilan, Déria Dilem & Déria Thabarestan, qui sont autant de provinces, qui s'étendent le long de ses bords. Déria signifie en langue Persienne la mer. D'Herbelot remarque ailleurs que le mot Colzum, qui désigne la mer Rouge, est attribué à la mer Caspienne & à la mer Noire, par plusieurs Auteurs orientaux. Les Turcs se gardent bien de donner à la mer Caspienne, le nom de Colzum Denghisi. Ils le gardent pour la mer Rouge. Ils appellent la mer Caspienne Cosgoun Denghisi; ce qui signifie la mer des corbeaux. Le mot *cosgoun* se peut aussi prendre pour le bruit, que font les vagues de cette mer sur le rivage. Quelques Géographes Persans l'ont aussi appellée Bahr Khozar, mer de Khozar, du nom qu'a porté autrefois le païs où est Astrakan.

La mer Caspienne, telle que nous la connoissons à présent, est sans contredit le plus grand lac du monde, dont nous ayons connoissance. Le tour de cette mer peut être, tout au plus, de quatre cens cinquante milles d'Allemagne. Les eaux en sont très-salées vers le milieu; mais, vers les côtes, elles ne le sont pas tant, à cause de la grande quantité de fleuves, qui viennent s'y rendre de tous côtés; ensorte qu'on trouve des endroits dans cette mer vers les côtes du Ghilan & du Masanderan, où les eaux sont plutôt douces que salées. Elle est extrêmement abondante en toutes sortes d'excellens poissons. Les esturgeons, les saumons, les truites saumonées, les poissons blancs, qui sont une espèce de poissons dont on fait beaucoup de cas, & plusieurs autres que cette mer nourrit, viennent au printems en si grande quantité chercher les embouchures des fleuves, & l'eau douce, qu'il est incroyable combien on en prend chaque année dans cette saison. On y trouve aussi des carpes & des brames; ce qui est assez particulier dans une mer dont les eaux sont salées, comme le sont effectivement celles de la mer Caspienne. Tous ces poissons y sont beaucoup plus grands & plus gros qu'ailleurs, sur tout les poissons blancs, que les Russes appellent Bielluga. Ce poisson est particulier à la mer Caspienne & à la mer Noire; & c'est de-là que quelques-uns concluent que ces deux mers ont une communication souterreine. On trouve des poissons de cette espèce, qui ont jusqu'à vingt pieds de lon-

gueur. Ils ont en quelque manière la figure du brochet, & le goût de l'esturgeon; mais, la chair en est toute blanche; & c'est de-là que leur vient le nom de poissons blancs. C'est le même poisson, que l'on prend aussi dans le Danube, & qu'on appelle Hansen en Autriche. Les carpes y sont pareillemenr d'une grandeur extraordinaire; & il n'est pas rare qu'on en prenne vers l'embouchure du Volga, qui aient jusqu'à cinq pieds de longueur. On y trouve outre cela, des chiens marins & de gros poissoins fort monstrueux, qui n'ont presque que la tête & la queue, & qui ne sont pas bons à manger. On prétend que ces derniers ont tant de force, que venant à s'accrocher avec la queue aux petits bâtimens des pêcheurs, ils les peuvent aisément renverser. Ce pourroient bien être là les monstres du tems de Pomponius Méla.

La mer Caspienne n'a point de flux ni de reflux. Ce ne sont que les vents, qui la font monter ou baisser sur l'une ou sur l'autre côte, selon les divers mouvemens qu'ils communiquent à ses eaux. Elles sont de couleur verdâtre à l'ordinaire, comme toutes les eaux de mer, excepté vers la côte du Ghilan, où elles paroissent blanches, à cause du fond d'argille, qui regne tout le long de cette côte & dans le golfe de la Jemba, où elles paroissent noires, parce que le fond est par tout fort marécageux de ce côté.

Cette mer a par tout soixante à soixante-dix brasses de profondeur vers le milieu; mais, vers les côtes, elle a fort peu d'eau, & sur tout vers la côte occidentale, où, à une bonne lieue dans la mer, on trouve rarement plus de dix-huit pieds de profondeur. Sur toute la côte du Ghilan, il n'y en a que depuis six jusqu'à neuf pieds à la même distance. C'est ce qui rend cette province inaccessible du côté de la mer. Et comme vers la province du Schirvan toute la côte n'est qu'une seule roche jusqu'au fleuve d'Agragan dans le Daghestan, où aucun ancre ne sçauroit mordre; cette province n'est guere plus accessible, quoiqu'il y ait plus d'eau.

Il n'y a aucun port sur toute la côte occidentale de cette mer, à l'exception de celui de Bachu ou Baku dans le Schirvan; encore n'est-il bon que pour de petits bâtimens, puisqu'il n'a pas plus de dix pieds d'eau. La meilleure rade qui soit sur cette côte, est celle de Terki. On y mouille assez sûrement entre l'isle de Zezen & la terre ferme, sur neuf à dix brasses d'eau près de la côte; car, près de l'isle, il n'y en a que deux ou trois brasses. Sur la côte orientale est le port de Mankischlack, ou Manguslave au païs de Khovaresme au nord de l'embouchure de l'Amu. Ce port est excellent, & c'est l'unique bon port, qui soit sur toute cette mer. Mais, comme il est entre les mains des Tartares, de même que toute la côte orientale de la mer, il n'est pas d'un grand usage pour ceux qui en sont les maîtres. Ce port est d'autant plus précieux, qu'on a un extrême

extrême besoin de ports sur une mer telle que celle-ci, qui, étant assez serrée & fort orageuse, devient très-dangereuse, sur tout dans les vents d'est & d'ouest.

Les Philosophes jusqu'ici se sont fort tourmentés, pour comprendre comment il se peut faire que la mer Caspienne, recevant les eaux d'un si grand nombre de fleuves, & n'ayant point de communication avec les autres mers, puisse toujours rester dans une assiette égale sans aucune augmentation visible de ses eaux. Le P. Kircher se tire d'embarras, en supposant des conduits souterreins, dont quelques-uns communiquent à la mer Noire, & les autres au golfe Persique. Nous croyons, dit-il, qu'il y a deux conduits, dont le premier passe sous la Géorgie & la Mengrébie, & se termine au Pont-Euxin; de sorte que tout l'espace du païs, qui est entre ces deux mers, pris dans sa largeur, & par rapport à ce canal, peut être appellé un pont sous lequel coulent ces eaux souterreines. Voici les preuves qu'il en apporte. Un auteur Persan, nommé Paradia, qui a traité de l'histoire de Trébisonde, raconte dans un livre de Géographie touchant la mer Caspienne, qu'il a remarqué que sur la côte de la mer Noire auprès de Megzell, cette mer s'élevoit de tems en tems à gros bouillons; & cet auteur Persan en allègue cette raison. On a observé depuis long-tems, que quand de tems en tems les vents d'est soufflent impétueusement dans la mer Caspienne, dans le même tems les eaux de la mer Noire commencent à bouillonner, plus que de coûtume, avec une extrême agitation des vagues de cette mer; & qu'au contraire quand les vents d'ouest agitent la mer Noire, on remarque une agitation pareille dans la mer Caspienne; ce qui, poursuit l'auteur Persan, est une preuve convaincante que ces mers se communiquent l'une à l'autre le mouvement & l'agitation par des conduits souterreins, qui doivent être très-grands. Il ajoûte, pour confirmer ce qu'il avance, que la mer Noire jette de ce côté-là sur le rivage, des choses qui ne lui conviennent pas, mais qui conviennent à la mer Caspienne, comme par exemple une certaine sorte d'algue & des serpens, des planches de vaisseaux & des troncs d'arbres d'une espèce particulière à la mer Caspienne; d'où il conclut que ces mers sont intérieurement unies l'une à l'autre.

Les Persans avouent eux-mêmes qu'il y a des marques, auxquelles on peut reconnoître la communication souterreine de la mer Caspienne avec le golfe Persique. On voit dans ce dernier, un gouffre à deux journées de Bassora, dans lequel la mer s'abîme & baisse considérablement; & ensuite les eaux rentrant dans leur lit, il ne reste plus la moindre trace de ce gouffre. Or, dit le P. Kircher, on n'en peut rendre d'autre raison, sinon une certaine correspondance avec la mer Caspienne, qui, étant agitée par les grands vents, envoie une par-

tie de ses eaux dans la mer Noire ; & alors se trouvant hors du niveau des eaux du golfe Persique, celles-ci viennent prendre la place qu'elles trouvent vuide. Mais, lorsque le vent d'ouest rechasse les eaux de la mer Caspienne, alors elle renvoie au golfe Persique celles qu'elle en avoit reçues.

Oléarius n'est point de ce sentiment, & il ne laisse pas de le confirmer en partie sans le vouloir. Car, il s'exprime ainsi : » Cette » mer ne s'en enfle pas davanta- » ge, & néanmoins on ne sçau- » roit dire où toutes ces rivières » s'écoulent. Il y en a qui croyent » qu'elle les envoie par des ca- » naux souterreins dans l'Océan. » Les Persans nous disoient qu'au- » près de Férabat, entre les pro- » vinces de Tabristan & de Ma- » zanderan, il y a un gouffre où » toutes ces eaux se perdent dans » un abîme sous des montagnes » voisines ; mais d'autant qu'il » faudroit que ce gouffre fût quasi » aussi grand que toute la mer » pour engloutir les eaux de tant » de rivières, j'ai de la peine à » me ranger de cette opinion. Au » contraire, poursuit-il, je me » persuade aisément que l'on peut » alléguer, pour la mer Caspienne, » les mêmes raisons qui empê- » chent l'Océan de se déborder ; » encore qu'il y entre une infini- » té de rivières ; sçavoir, qu'ou- » tre les brouillards qui y re- » gnent, & qui en consument » une bonne partie, le reste re- » tourne par des conduits secrets » aux sources des fontaines & des » rivières, suivant la parole du » Sage, que toutes les rivières » viennent de la mer & y retour- » nent ; soit que la pesanteur de » l'eau de la mer, qui n'est pas » toute dans son centre, pousse » celle qui est plus bas vers les » fentes de la terre jusqu'aux sour- » ces, & que cela se fasse avec » tant de violence, qu'en sortant, » elle s'élance plus haut que la » mer même ; soit qu'il y ait dans » la terre des veines qui attirent » l'eau, & qui la distribuent aux » fontaines & aux rivières. «

CASPIENNE [la Voie], (a) *Via Caspia.* Tacite nous parle de cette Voie, qu'il met dans le mont Caucase, entre le Pont-Euxin & la mer Caspienne. » Les Iberés, » dit-il, qui étoient maîtres des » avenues, firent passer promp- » tement les Sarmates dans l'Ar- » ménie par la voie Caspienne, » & arrêterent facilement ceux » qui venoient au secours des » Parthes ; les autres passages » étant fermés par l'ennemi, & » le seul qui restoit entre la mer » & les montagnes d'Albanie, » n'étant point pratiquable à cau- » se de la saison. « Tacite parle ici des passages, que Pline appelle les portes Caucasiennes, & que d'autres nomment les portes Caspiennes. Mais, comment accorder cela avec ce que dit Pline, que les Caspiens commençoient de l'autre côté du Cyrus, qui, à le prendre selon le sens de cet Auteur, c'est-à-dire, auprès de la

(a) Tacit. Annal. L. VI. c. 33. Plin. T. I. p. 309, 311.

mer où il se perd avec l'Araxe, est beaucoup plus méridional que ces montagnes ? Il est certain cependant qu'il y avoit une voie Caspienne, & des portes Caspiennes bien loin au nord du Cyrus, dans le Caucase, qui sépare les deux mers.

CASPIENNES [les Portes], *Portæ* ou *Pylæ Caspiæ*, (*a*) πύλαι Κασπίαι. Il est souvent fait mention des portes Caspiennes dans les anciens Auteurs. Il faut entendre par-là certains passages étroits & difficiles, entre les montagnes escarpées, qui étoient près de la mer Caspienne.

L'Abréviateur de Strabon, en plaçant une nation Caspienne dans le voisinage des Parthes, dit que c'est chez cette nation, que sont les portes Caspiennes. Arrien, dans son histoire d'Alexandre, rapporte que ce Prince, poursuivant Darius, vint en onze jours d'Ecbatane à Ragès, qui n'étoit qu'à une journée de chemin des portes Caspiennes. Pourvu que par Ecbatane on n'entende ni Tauris ni Casbin, mais Amadan, qui, comme l'a prouvé M. de l'Isle, est la vraie Ecbatane des Anciens ; ce passage marquera très-bien la position des portes Caspiennes. Denys le Périégete dit que les Parthes habitoient au pied des portes Caspiennes. Isidore de Charax, parlant de cette ville, assure qu'elle étoit située au pied de la montagne, nommée Caspius, qui donnoit son nom aux portes Caspiennes. Or, cette même ville étoit, selon Ptolémée, à la tête de la Parthie, ou, ce qui est la même chose, aux confins de la Médie & de la Parthie. Ainsi, les portes Caspiennes se trouvent aujourd'hui dans la Perse, aux montagnes qui servent de limites entre le Tabristan & l'Irac-Agémi, auprès de Firuz-Cuh, ou de Chowar.

On prétend que ce passage fameux est fait à la main, & taillé dans le roc l'espace de huit mille pas ; & que dans sa plus grande largeur, à peine y a-t-il place pour un chariot. Quelques Modernes nomment ces portes, les portes de Téflis, qui est une ville du Gurgistan, autrement de la Géorgie particulière.

Il y avoit d'autres portes Caspiennes, qui étoient situées dans le mont Caucase, ou dans l'Ibérie, entre le Pont-Euxin & la mer Caspienne, vers l'endroit où étoit cette voie Caspienne dont parle Tacite. Ce sont les mêmes portes, que Pline nomme les portes Caucasiennes, sans doute à cause du mont Caucase. On dit cependant qu'il y avoit dans ce canton un mont Caspien ; & c'est apparemment ce mont Caspien, qui avoit donné le nom aux portes Caspiennes.

CASPIENS, *Caspii*, (*b*)

(*a*) Diod. Sicul. pap. 64. Pomp. Mel. p. 74. Ptolem. L. VI. c. 2. Strab. pag. 60. *&* *seq.* Plin. Tom. I. pag. 272, 309, 311.

(*b*) Herod. L. III. c. 92, 93. L. VII. c. 67, 86. Strab. p. 500. *&* *seq.* Pomp. Mel. pag. 18, 185. Plin. T. I. p. 311. Tacit. Annal. L. VI. c. 33. Hist. L. I. c. 6. Q. Curt. L. IV. c. 12. Diod. Sicul. p. 64. Ptolem. L. VI. c. 2.

Κάσπιοι, peuples d'Aſie, qui habitoient aux environs de cette mer, qui avoit pris d'eux le nom de mer Caſpienne.

I. Hérodote diſtingue deux peuples du nom de Caſpiens. L'on ſe reſſouvient que ſous Darius, roi des Perſes l'Empire de cette Nation étoit diviſé en pluſieurs Satrapies. Les Caſpiens, avec quelques autres peuples, compoſoient la onzième Satrapie, qui payoit au Roi deux cens talens. Mais, la quinzième Satrapie comprenoit auſſi des Caſpiens, qu'on avoit joints aux Saces; & cette quinzième Satrapie étoit taxée à deux cens cinquante talens. Les Caſpiens, qui faiſoient partie de la onzième Satrapie, étoient ſans doute différens de ceux, qui étoient compris dans la quinzième Satrapie. Cela convient aſſez avec ce qui ſera remarqué ci-après.

Nous trouvons dans d'autres paſſages d'Hérodote, une deſcription de l'armure des Caſpiens. Ils étoient revêtus d'un gros ſaye de poil de chevre. Ils portoient des arcs faits de cannes, & des cimeterres. Les gens de cheval étoient armés comme ceux de pied. Telle étoient la manière dont les Caſpiens alloient au combat.

La cruauté, la barbarie, l'inhumanité étoient le fond de leur caractère, s'il faut s'en rapporter à ce que diſent d'eux les Hiſtoriens. Suivant une ancienne tradition, les Caſpiens enfermoient & laiſſoient mourir de faim leurs parens, lorſqu'ils avoient fini leur ſoixante-dixième année; & ils les portoient enſuite dans un lieu déſert, & les obſervoient de loin. S'ils voyoient que les oiſeaux les tiraſſent hors du cercueil, ils les jugeoient heureux. Ils n'en penſoient pas ainſi, ſi c'étoient les bêtes féroces, ou les chiens. Mais, ils les croyoient entièrement malheureux, ſi rien ne les retiroit du cercueil. Les chiens, qu'on nourriſſoit chez les Caſpiens, étoient tout auſſi cruels & tout auſſi terribles que leurs maîtres. C'eſt ainſi qu'ils ſont dépeints dans le poëte Valérius Flaccus.

II. Ce qu'on vient de lire des Caſpiens, ne nous apprend pas préciſément en quel lieu ils étoient ſitués. On convient qu'ils demeuroient aux environs de la mer Caſpienne; mais, comme il y avoit quantité d'autres peuples, placés ſur les bords de la même mer, les Caſpiens ne pouvoient en habiter qu'une partie; & on ignore quelle étoit cette partie, qu'ils poſſédoient.

Strabon, parlant des Caſpiens, les nomme avec d'autres peuples, qui, ſelon lui, étoient rangés en cercle au tour de la mer Caſpienne. Après les Hyrcaniens, il nomme les Amardes, les Anariaques, les Caduſiens, les Albaniens, les Caſpiens, les Vitiens, & peut-être encore, ajoûte-t-il, quelques autres juſqu'aux Scythes. On voit bien qu'il nomme ces peuples confuſément, & ſans avoir égard à leur arrangement géographique.

Pomponius-Méla fait mention d'un peuple, voiſin des Scythes, qui habitoit aux environs du golfe

Caſpien. C'eſt ainſi qu'il appelle cette mer, que d'autres nomment Caſpienne. Il nomme ce peuple *Caſpiani*. Pomponius-Méla place encore ailleurs ſur le golfe Caſpien, le même peuple, qu'il appelle *Caſpii*, & lui donne pour voiſins les Amazones, ſurnommées Sauromatides. Si on ajoûte à cela que les Géographes mettent les Amazones dans le Caucaſe, entre le Pont-Euxin & la mer Caſpienne, on jugera que c'eſt dans cette montagne & entre ces deux mers, qu'il faut chercher les *Caſpii* & les *Caſpiani* de Pomponius-Méla.

Pline, décrivant la côte occidentale de la mer Caſpienne, met derrière les Aroterres, les Amazones Sauromatides. Puis, faiſant le dénombrement des rivières de l'Albanie, il nomme de ſuite le Caſius, l'Albanus, le Cambyſe & le Cyrus. » C'eſt, dit-il, au » Cyrus, que commence la mer » Caſpienne. Les Caſpiens habi- » tent à l'entour. Il faut corriger, » ajoûte Pline, l'erreur de plu- » ſieurs, qui ſe trompent ſur ce » païs, & entre leſquels il y en a » même de ceux, qui ont ſervi » dernièrement en Arménie ſous » Corbulon ; car, ils ont appellé » portes Caſpiennes les paſſages » de l'Ibérie, que nous avons dit » être appellés portes Caucaſien- » nes. Les Cartes, qu'on en a le- » vées & envoyées, portent ce » nom. Et dans le projet qu'eut Né- » ron, on diſoit qu'il vouloit aller » aux portes Caſpiennes ; au lieu » qu'il vouloit aller aux paſſages, » qui aboutiſſent par l'Ibérie chez » les Sarmates," y ayant à peine » aucun paſſage du côté de la mer » Caſpienne, à cauſe des monta- » gnes qui y touchent. A ces na- » tions Caſpiennes, il s'en joint » encore d'autres ; & c'eſt ce » qu'on ne peut connoître que » par la relation de ceux, qui » accompagnerent Alexandre le » Grand. » Pline nous renvoye à des Livres, que nous n'avons plus ; car, ce que nous avons de la vie de ce Héros, a été écrit bien des ſiecles après lui. On remarque en général, que les Hiſtoriens d'Alexandre ont répandu un cahos ſur la Géographie ancienne ; & bien loin de ſervir à en débrouiller la confuſion, ils ne font que l'augmenter.

L'Abréviateur de Strabon reconnoît deux nations Caſpiennes, l'une plus occidentale que les Caduſiens, le long de la mer du même nom, & le long du fleuve Cambyſe ; ce qu'il ne faut pas entendre du Cambyſe, que Ptolémée place dans la Médie, mais de celui qui étoit dans l'Albanie ſelon Pline, & que Ptolémée n'a point connu. Mercator dans ſes cartes de Ptolémée, a brouillé ces idées ; en quoi il eſt excuſable, à cauſe de l'obſcurité qui ſe trouve dans les Anciens. En mettant des Caſpiens au midi oriental du Cyrus, comme fait Pline, il faudra en admettre de trois ſortes. Car, ceux du Caucaſe étoient au Nord occidental de l'embouchure du Cyrus ; & ceux, dont il parle, étoient à l'orient de la côte méridionale de la mer Caſpienne. Il y avoit, outre cela, un autre mont Caſpius

& d'autres portes Caſpiennes. L'Abréviateur de Strabon dit, après ce que nous en avons déjà cité, que l'autre nation Caſpienne étoit voiſine des Parthes, & que c'étoit chez elle, qu'étoient les portes Caſpiennes.

Quoi qu'il en ſoit de toute cette diſcuſſion, pour les Caſpiens dont parle Pline, dit M. de la Martinière, & qui demeuroient le long de la mer Caſpienne, ou pour parler comme Pomponius-Méla, les Caſpiens qui habitoient au tour du golfe Caſpien, je ſoupçonne, avec bien du fondement, que ce mot *Caſpiens, Caſpii*, ou *Caſpiani*, n'étoit qu'un ſurnom, & que ces peuples avoient outre cela des noms particuliers, comme les Geles, *Gelæ*, dont le païs conſerve encore le nom & s'appelle le Gilan, Ghilan, ou Guilan. Il eſt bon de ſe ſouvenir que les Anciens connoiſſoient mal la mer Caſpienne; &, ce qui eſt une ſuite naturelle de l'idée confuſe qu'ils en avoient, ils n'ont pu en avoir une fort juſte de la ſituation ni de l'étendue des nations, qui en habitoient les rivages.

Ce que l'on peut marquer de plus certain, c'eſt qu'il y avoit une voie Caſpienne dans l'Ibérie, & des portes Caſpiennes au même endroit, que Pline veut qu'on appelle les portes Caucaſiennes; & qu'il y avoit dans ces quartiers-là un peuple, nommé Caſpiens, lequel s'étendoit le long du Cambyſe, qui eſt aujourd'hui la rivière, dont l'embouchure eſt à Scamachie. Outre cela, il y avoit les portes Caſpiennes proprement dites, un mont Caſpius & une nation Caſpienne à l'orient du Tigre, entre la Parthie & la Médie.

Il eſt vrai que Strabon donne aux derniers rois d'Arménie, une contrée qu'il nomme Caſpiane. Il rapporte qu'Artaxias, ayant commandé les armées ſous Antiochus le Grand, profita de la défaite de ce Prince, & s'empara de l'Arménie, qui étoit fort petite. Son petit Royaume, borné d'abord aux environs d'Artaxate, s'accrut par les païs qu'il y annexa, & qu'il enleva à ſes voiſins. Entre autres uſurpations, dont on peut voir le détail dans Strabon, il ôta la Caſpiane aux Medes. Cette Caſpiane ne ſçauroit être le païs, ſitué auprès des portes Caſpiennes, entre la Médie & la Parthie, parce que l'Arménie ne s'étendit point juſque-là. Strabon dit ailleurs: La Caſpiane appartient à l'Albanie, & tire ſon nom de la nation Caſpienne, qui le donne auſſi à la mer. Cette nation, ajoûte-t-il, eſt maintenant très-obſcure & très-peu connue. Cette ſituation fait voir que c'eſt la même choſe que la voie Caſpienne, dont parle Tacite, & ce qu'il appelle ailleurs *Clauſtra Caſpiarum.*

Ptolémée, décrivant la grande Arménie, place entre cette province & la Médie, une chaîne de montagnes, au de-là de laquelle il fait habiter un peuple, appellé Caſpiens, auprès de la ville de Gabris, qui eſt aujourd'hui la ville de Tauris, & auprès de la ſource d'un fleuve, qu'il nomme Cam-

byse. Mais, ce fleuve est déplacé dans son systême. Car, il le fait couler au midi oriental du Cyrus, au lieu qu'il doit être au nord du Cyrus. De plus, cette position ne convient point à la Caspiane, qui étoit de l'Albanie, selon Strabon, où étoit le véritable Cambyse, au rapport de Pline. Ainsi, supposé que Ptolémée ait eu raison de mettre à l'orient de l'Arménie près de la Médie, un mont Caspius & un peuple de ce nom, il faudroit conclure que c'est un troisième peuple, différent des deux autres dont nous avons parlé jusqu'à présent, puisqu'il n'étoit aux confins ni de l'Albanie ni de la Parthie; ce qui est essentiel à l'un ou à l'autre.

CASPIENS [les Monts], *Montes Caspii.* C'étoient des chaînes de montagnes, qui s'étendoient le long de la mer Caspienne. Il a été parlé de ces montagnes dans les articles qui précedent. *Voyez* ces articles.

(*a*) On remarque que le nom des monts Caspiens ne se trouve pas expressément dans le texte de l'ancien Testament; à moins qu'Esdras ne l'ait voulu désigner par ces termes: *misi eos ad Eddo, qui est primus in Casphiæ loco*; c'est à-dire, je les ai envoyés vers Eddo, qui étoit chef de ceux, qui habitoient à Casphia. Esdras, étant sur le point de partir pour se rendre dans la Palestine, souhaita d'avoir quelques Nathinéens pour servir dans le temple du Seigneur. Il envoya donc vers Eddo, qui étoit à la tête de ces Nathinéens, qui travailloient apparemment aux mines, dans les monts Caspiens.

CASPIRUS, *Caspirus*, (*b*) ville d'Asie au païs des Parthes, sur les frontières de l'Inde, au rapport d'Étienne de Byzance.

L'article de cette ville est corrompu dans ce Géographe; car, il cite le troisième Livre d'Hérodote, où il n'est nullement question de Caspius, mais de Caspatyre ou Caspatyrus, qui étoit bien loin de la Parthie, & jusqu'où les Parthes n'ont jamais étendu leur domination. Il y a apparence que le Caspirus d'Étienne de Byzance n'est point différent de la Caspira de Ptolémée. L'empire des Arsacides en approcha d'assez près. Étienne de Byzance donne aux habitans de cette ville, le nom de Caspiriens, & il rapporte des vers, tirés du troisième Livre du poëme de Dénys, touchant les Bastariques. En voici le sens. Ce sont de tous les Indiens, ceux qui ont le jarret le plus souple. Telle est l'agilité des lions dans les montagnes, celle des dauphins dans la mer, celle de l'aigle entre les oiseaux, celle des chevaux en pleine campagne; telle est l'agilité des Caspiriens, qui surpassent à la course toutes les nations orientales. Si on accorde qu'ils sont les mêmes que les Caspiréens, on ne peut pas dire de même que Caspira soit la même chose que Caspatyrus, puisque la première étoit à l'occident des montagnes, que

(*a*) Esdr. L. I, c. 8. v. 17.

(*b*) Ptolem. L. VII. c. 1.

côtoyoit l'Indus, assez près de sa source, au lieu que Caspatyrus devoit être sur le Gange, ou du moins sur une rivière navigable, qui s'y jettoit.

CASQUE, (*a*) arme défensive pour couvrir la tête & le cou. Les Cariens s'attribuoient l'honneur d'en être les inventeurs. C'est pourquoi, ils emportoient avec eux, le Casque jusqu'au tombeau, tant ils étoient flattés de la gloire de l'invention.

On dérive ce mot de *Cassicum*, ou *Cassicus*, qui est un diminutif de *Cassis*.

Les Grecs appelloient le Casque κυνέη ou κράνος; & les Romains, *Cassis* ou *Galea*. Anciennement c'étoient deux sortes différentes de Casques. Ce qu'on appelloit *Cassis*, étoit originairement de métal; au lieu que ce qu'on nommoit *Galea*, étoit de cuir. Cependant, *Cassis* & *Galea* se trouvent pris indifféremment l'un pour l'autre, dans les Auteurs.

On mettoit à la plûpart des Casques, faits pour des gens de qualité, des figures d'animaux, de lions, de léopards, de griffons. Le plus souvent tout le Casque représentoit une tête. On faisoit ordinairement les Casques de fer & de cuivre. Il y en avoit, & sur tout ceux à la Grecque, qui pouvoient se rabattre sur le visage & le couvrir. D. Bernard de Montfaucon assure qu'il n'en a point vu de la première antiquité, qui eussent une visière mobile à la manière des visières des derniers tems. Cependant, la visière mobile est, comme l'on croit, du plus ancien usage. Les Casques les plus estimés chez les Grecs étoient ceux de la Béotie, au rapport de Xénophon. Les Romains en avoient aussi quelquefois, qui couvroient le visage.

On mettoit sur les Casques de fer des peaux de bêtes, qui enveloppoient tout le Casque, & qui descendoient sur les épaules. On en voit sur les Casques des porte-enseignes & des primipiles, ou de ceux qui tenoient les premiers rangs dans les légions. Les soldats s'en servoient à plusieurs usages, sur tout pour y mettre les sorts, quand on vouloit avoir recours à cette voie.

Pour les aigrettes des Casques, elles étoient de différente forme. Tantôt, c'étoit un animal, comme un lion, un renard, un griffon; tantôt, c'étoit du crin; & c'est pour cela qu'on appelloit en Latin une aigrette *juba*, quoique ce terme ne s'entendît proprement que des aigrettes, qui avoient une crinière semblable à celle du cheval, qui s'appelloit *juba equi*. On voyoit des Casques à trois aigrettes, ou à trois crinières. Tel étoit celui de Turnus, selon Virgile. Il avoit, dit ce Poëte, une triple aigrette, ou une triple crinière, & sur le haut une chimère, qui vomissoit des flammes.

(*a*) Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 756. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 17. *&* *suiv.* Recueil d'Antiq. par M. le Comte de Cayl. Tom. III. pag. 62. *&* *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 390. T. VIII. p. 615, 616.

Le Casque d'Alexandre se voit dans une belle pierre, où sont représentées les têtes d'Alexandre & d'Olympiade sa mere, & que D. Bernard de Montfaucon donne dans son Antiquité, avec toute sa grandeur. On voit sur la poitrine d'Alexandre une tête de Méduse, d'où sortent des serpens, outre lesquels il y en a encore d'autres de répandus dans la cuirasse. Le Casque d'Alexandre sur une pierre du cabinet de Brandebourg, est un peu différent de cet autre pour l'ornement. Outre une branche de laurier, on y voit en relief un oiseau couché, qui étend ses aîles, & dont la queue descend jusqu'aux épaules. Un autre Casque d'Alexandre se voit sur une médaille. Il est orné de figures, entre lesquelles est un Centaure, qui combat contre un homme. L'on remarque sur ce Casque la triple aigrette, dont parle Virgile. Quoiqu'il n'y en paroisse que deux, parce que le Casque ne se voit que d'un côté, il ne faut point douter que la troisième ne soit de l'autre côté.

Les Assyriens portoient des Casques d'airain, faits d'une manière barbare, qu'il n'est pas aisé de décrire. Les Colques en portoient de bois. Ceux des Égyptiens étoient divisés en deux par le haut. Les Gaulois avoient aussi l'usage des Casques, selon Diodore de Sicile. Ils pendoient à ces Casques de grands ornemens, qu'ils y mettoient par ostentation. Ils ornoient leurs Casques, dit le même Auteur, de figures d'animaux, & quelquefois d'oreilles & de cornes de bœuf, avec la crinière pour aigrette. C'étoit aussi la forme du Casque des Thraces.

Une chose fort remarquable dans un arc de l'empereur Sévère, c'est que les soldats Romains, qu'on y voit en grand nombre, ont le Casque relevé en pointe, par derrière, de même que la tiare des Parthes, auxquels ils faisoient alors la guerre sous ce Prince; quoique dans un autre monument, tiré du même arc de Sévère, leurs Casques soient tout ronds comme à l'ordinaire. Cela fait juger que ce fut pendant cette guerre, qu'ils donnerent une telle forme à leurs Casques, & se conformerent aux Parthes. Nous ignorons pour quelle raison.

Le Casque est le plus ancien habillement de tête, qui paroisse sur les médailles, & le plus universel. C'est par-là que les Rois & les Dieux même se distinguoient. Celui qui couvre la tête de la figure de Rome, est garni de deux aîles, comme celui de Mercure. Le Casque de quelques Rois est paré des cornes de Jupiter Ammon, ou simplement de taureau & de bélier, pour marquer une force extraordinaire.

La visière, dont nous avons déjà parlé, étoit faite de petites grilles. Elle se baissoit durant le combat, & se relevoit pour prendre l'air, en rentrant sous le front du Casque. Cette armure étoit pesante & devoit être forte, pour être à l'épreuve de la hache d'armes & de la massue. Le Casque étoit assez profond, & s'étrécissoit en s'arrondissant par en haut;

ayant presque la figure d'un cône. Il avoit une mentonière, dans laquelle entroit la visière, quand elle étoit baissée, & au-dessus comme un collet de fer, qui descendoit jusqu'au défaut des épaules. Il étoit séparé du Casque, & s'y joignoit par le moyen d'un collier de métal.

On a observé qu'autrefois en France, les gendarmes portoient tous le Casque. Le Roi le portoit doré; les Ducs & les Comtes, argenté. Les gentils-hommes d'ancienne race le portoient d'un acier poli, & les autres de fer seulement.

Le Casque est un ornement & une marque de noblesse & de fiefs nobles. Il en fait voir les différens degrés selon sa nature & sa situation, à plus ou moins de vues sur les écus. Les Rois & les Empereurs le portent d'or, broché, brodé & damasquiné, tarré de front, la visière entièrement ouverte, sans aucune grille ni barreaux. Les Princes, Ducs & Souverains, le portent d'or, & tarré de front, sans visière, mais un peu moins ouvert, pour marquer une moindre dignité, & quand il y a des barreaux, ils en mettent onze.

Les Casques dont on se servoit du tems du duc Guillaume, ne ressemblent point à ceux, que l'on voit dans les miniatures de la Bible & du Livre des prieres de Charles le Chauve, qui tiennent de l'Antiquité.

Mr le comte de Caylus fait, au sujet des Casques, des réflexions, que nous allons transcrire ici.

» Souvent le bon sens suffit » pour connoître la première origine des usages simples & communs, ou du moins pour découvrir le motif d'une invention utile ou nécessaire, comme pour en suivre la marche, les progrès & les variations. Rarement néanmoins a-t-on des preuves décisives à produire, pour convaincre l'esprit, ou des réponses satisfaisantes à opposer à ceux, qui pensent différemment. Mais, plus ces heureuses circonstances sont rares, plus aussi est-on flatté, quand on les rencontre.

» L'invention du Casque est celle qui me paroît réunir ces avantages avec plus d'évidence; & les accroissemens successifs de cette arme défensive, sont constatés par les monumens antiques d'une manière si sensible, qu'il est difficile de n'en être pas frappé.

» On conçoit aisément que si la défense ou la conservation de la tête fut un des premiers objets, qui attira l'attention des hommes, les dépouilles des animaux furent aussi regardées comme les premiers présens de la nature, pour satisfaire à ce besoin. Ces dépouilles, utiles à la conservation de l'homme, devinrent bientôt, par une conséquence nécessaire, un témoignage constant de force & de valeur. Aussi les plus anciens Rois, comme on le voit par ceux d'Égypte, n'avoient pas d'autre marque extérieure de leur autorité.

» Il résulte de cette observa-
» tion, que les monumens, où,
» sur la tête des hommes, paroît
» la dépouille des animaux, sont
» les plus anciens, ou du moins
» les copies d'un usage, qui a
» précédé ceux du même genre.
» Et comme les nations, d'un
» consentement unanime, ont
» donné cet attribut à Hercule,
» on peut conclure que le héros,
» qui le premier a porté ce nom,
» doit avoir vécu dans des siecles
» fort reculés. Quand on réfléchit
» même sur le nombre de ceux,
» à qui l'antiquité l'a donné, on
» est tenté de croire que le nom
» d'Hercule n'étoit qu'une allégo-
» rie, appropriée à des actions de
» force & de courage, qui avoient
» pour objet le bonheur des hom-
» mes. Mais, n'oublions pas qu'il
» ne s'agit ici que du Casque en
» lui-même, c'est-à-dire, de ses
» progrès relativement à la solidi-
» té, à la forme & aux orne-
» mens.

» Les monumens Étrusques dé-
» montrent mieux que ceux des
» autres nations, les passages suc-
» cessifs de la simplicité primor-
» diale aux accroissemens d'une
» défense plus avantageuse & plus
» ornée. Le grand nombre des
» figures *casquées*, dont le *Mu-
» sæum Etruscum* est rempli, don-
» ne de fortes preuves de cette
» succession. Le peu qu'il m'a été
» possible de rassembler en ce
» genre, suffiroit encore pour l'é-
» tablir; mais, il faut avouer que,
» malgré le secours qu'on peut
» tirer des Recueils, ils ne pré-
» sentent point encore tous les
» degrés par lesquels cette arme
» défensive a passé. On observe
» d'abord que la tête de l'animal
» a servi à garantir celle de l'hom-
» me; & que si tous les animaux
» féroces, carnassiers ou cornus,
» ont été employés à cet usage
» dans les premiers tems, la dé-
» pouille du lion a été préférée à
» celle des autres. Outre qu'on a
» toujours attaché de l'honneur à
» le dompter, quoiqu'il y ait
» des animaux plus dangereux à
» combattre, & peut-être plus
» difficiles à vaincre; la grandeur
» de sa peau donnoit la facilité de
» couvrir une grande partie du
» corps, & de renouer ses pattes
» sur la poitrine, comme on le
» voit sur une infinité de monu-
» mens...... Que si dans la suite
» les hommes ont fabriqué des
» Casques de métal, ils ont con-
» servé long-tems les oreilles de
» l'animal, & les ont placées aux
» côtés de la calotte. C'est ce
» qu'on voit, & chez les Étrusques,
» & sur des monumens bien plus
» récens. Mais, plusieurs siecles se
» sont écoulés, avant qu'on ait
» atteint l'élégance, parce qu'elle
» est le dernier période des Arts,
» & que sans les objets de com-
» paraison, il est très-difficile de
» la sentir.

» La crinière du lion, agitée
» par l'action, a vraisemblable-
» ment donné l'idée de la crête,
» qu'on a dans la suite ajoûtée
» aux Casques de métal. On lui
» a donné quelquefois une gran-
» deur ridicule, peu proportion-
» née, & au corps auquel elle
» étoit attachée, & à la taille de

» l'homme qui la portoit. Les » Étrusques & les Gaulois, Transalpins à notre égard, ont surpassé les autres nations dans cet » excès, que le désir de se donner un air formidable, leur a » sans doute inspiré. Mais, il me » paroît que les Étrusques, avant » l'introduction de ces crêtes » énormes, ont armé leurs Casques de deux & quelquefois de » trois pointes. J'en juge ainsi sur » ce que dans le tems où cette » singularité se montre, les Artistes évitoient de représenter un » visage, sans doute faute de talent nécessaire pour exprimer » cette partie du corps humain. » Ce n'est point à l'ignorance » d'un seul Artiste, qu'il faut s'en » prendre. Souvent j'ai eu occasion de faire cette remarque, » toujours à la vérité sur des » pierres gravées ; mais, j'en ai » vu plus de dix, qui n'étoient » pas de la même main ; & ce » Recueil en fournira plusieurs » exemples. Ces peuples s'apperçurent apparemment qu'il leur » falloit ajoûter un pareil moyen » d'attaque à une arme essentiellement faite pour la défense, & » se ménager une ressource utile » dans des occasions pressantes, » comme pour se dégager des » mains de ceux, qui auroient » voulu les saisir, ou qui les auroient déjà faits prisonniers. » Cet usage particulier aux Étrusques, m'a paru digne de remarque.

» Quant aux peuples policés, » tels que les Grecs & ceux qui » leur ont succédé, ils ornerent » leurs Casques avec des panaches composés de plumes, qui, » par l'agitation du vent, ou par » l'action du guerrier, produisoient un effet noble, riche & » agréable. Ces ornemens, qui » paroissent pour la plûpart avoir » été des plumes d'autruche, » étoient pour l'ordinaire établis, » non sur de simples crêtes, mais » sur des animaux entiers, tenus » d'une petite proportion, & » presque toujours choisis dans » les espèces malfaisantes. Leur » position relevoit le goût de » l'ornement, & rappelloit la » première origine de l'armure. «

CASQUE DE PLUTON, (a) célebre dans la Mythologie. On dit que ce Casque avoit été donné à Pluton par les Cyclopes, qui l'avoient forgé en même tems qu'ils forgeoient la foudre de Jupiter. On lui attribuoit une vertu merveilleuse; c'est que quiconque l'avoit sur sa tête, voyoit tout le monde, & n'étoit vu de personne; expédient fort commode pour exécuter sans beaucoup de risque les entreprises les plus hazardeuses.

Il est parlé du Casque de Pluton dans les plus anciens Poëtes de la Grece. Homère en fait mention dans le cinquième livre de l'Iliade, où il dit que Pallas mit le Casque de Pluton pour se dérober aux yeux de Mars ; c'est pour-

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 275. Tom. VI. pag. 178. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 78, 79.

quoi, il y a bien de l'apparence que c'est ce Casque qui depuis a donné aux Poëtes & aux Romanciers l'idée de ces nuages & de ces armes enchantées, qui rendent les Héros invisibles, & leur laissent la liberté de voir.

Persée, voulant combattre la Gorgone Méduse, emprunta le Casque de Pluton.

CASSANDANÉ, *Cassandane*, Κασσανδάνη, (*a*) sœur d'Otanès, & fille de Pharnaspès Achéménide. Elle avoit épousé Cyrus, fondateur de l'Empire des Perses.

CASSANDRE, *Cassander*, Κάσσανδρος, (*b*) chef des Thraces & des Péoniens, qui partirent avec Alexandre pour son expédition d'Asie, & qui prenoient toujours les devans.

CASSANDRE, *Cassander*, Κάσσανδρος, (*c*) fils aîné d'Antipater. Il accompagna son pere, un des lieutenans d'Alexandre, dans l'expédition de ce Prince en Asie. On prétend même qu'il eut beaucoup de part à la mort d'Alexandre, lui ayant fait donner par Iollas, son frere cadet, le poison qu'il avoit apporté de Grece. Quoi qu'il en soit, après la mort du Roi, Cassandre eut en partage la province de Carie.

Antipater étant au lit de la mort, Démadès lui fut député avec son fils par les Athéniens. Cassandre étoit alors maître absolu des affaires; & il venoit d'intercepter une lettre, que ce même Démadès écrivoit à Antigonus dans l'Asie, pour le presser de venir promptement se rendre maître de la Grece & de la Macédoine, qui ne tenoient plus, disoit-il, qu'à un filet vieux & pourri, en se moquant ainsi d'Antipater. Dès que Cassandre les vit arriver à sa cour, il les fit arrêter l'un & l'autre; & prenant d'abord le fils, l'égorgea sous les yeux de son pere, & si près de lui, que le sang rejaillit sur ses habits, & qu'il en fut tout ensanglanté. Ensuite, après lui avoir reproché son ingratitude & sa perfidie, & l'avoir accablé d'injures, il le tua aussi lui-même sur le corps de son fils. Cette histoire est racontée bien différemment par Diodore de Sicile.

Cependant, mourut Antipater, & en mourant il nomma pour commandant général Polysperchon, le plus ancien des capitaines qui eût servi sous Alexandre, & le plus estimé dans la Macédoine; & il ne laissa à son propre fils Cassandre, que la seconde place de l'Empire sous le nom de Chiliarque, ou commandant de mille hommes. Ce titre avoit été porté d'abord à un grand éclat par les rois de Perse, & conservé ensuite dans la même splendeur & dans les mêmes prérogatives par Ale-

(*a*) Herod. L. II. c. 1. L. III. c. 2.

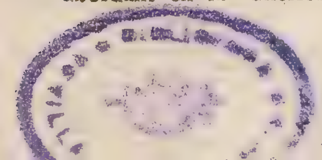
(*b*) Roll. Hist. Anc. Tom. III. p. 569.

(*c*) Diod. Sicul. pag. 628, 649, 653. *& seq.* Just. L. XII. c. 14. L. XIII. c. 4. L. XIV. c. 5, 6. L. XV. c. 1. *& seq.* L. XVI. c. 1, 2. Pauf. p. 10. *& seq.* Q. Curt. L. X. c. 4, 10. Corn. Nep. in Eumen. c. 13. in Phocion. c. 2, 3. Plut. Tom. I. pag. 384, 705, 706, 755, 756, 896. Roll. Hist. Anc. Tom. III. p. 802, 803. Tom. IV. pag. 23. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 162. *& suiv.* Tom. XVI. pag. 288. *& suiv.*

xandre, lorſqu'il ſe laiſſa aller à l'imitation du faſte des Orientaux. C'eſt pour cela qu'Antipater, voyant ſon fils encore très-jeune, jugea à propos de ne lui aſſigner que cette ſeconde place. Mais, Caſſandre ne fut pas ſur cet article du même avis que ſon pere, & trouva très-mauvais qu'un étranger ſuccédât à une dignité, dont il ſe jugeoit lui-même très-digne, & qu'il croyoit avoir méritée d'ailleurs, par les preuves de capacité & de courage, qu'il prétendoit avoir données. Il ſe retira d'abord à la campagne avec un certain nombre d'amis, & profitant-là du loiſir & du ſilence de leur ſéjour, il entra en converſation avec eux ſur les affaires publiques. Les prenant même, de tems en tems, chacun à part, & les flattant par de grandes eſpérances, il les diſpoſoit à le ſoûtenir dans ſes prochaines entrepriſes. Bientôt après, il envoya des députés ſecrets à Ptolémée, par l'entremiſe deſquels lui rappellant l'amitié, qui étoit déjà entr'eux, il l'invitoit de ſe joindre à lui, & de faire paſſer inceſſamment une flotte de la mer de Phénicie dans l'Helleſpont. Il prit les mêmes meſures à l'égard de pluſieurs autres Princes ou Capitaines diſtingués, pendant que lui-même, paſſant les journées entières à la chaſſe, cachoit ſes projets ambitieux ſous l'apparence de l'oiſiveté & de la retraite.

Dès qu'il eut diſpoſé toutes choſes pour ſon départ, il ſortit ſecrétement de la Macédoine; & abordant en la Cherſonèſe, il paſſa inceſſamment dans l'Helleſpont. Se tranſportant de-là auprès d'Antigonus plus avancé dans l'Aſie, il lui demanda ſon ſecours, en l'aſſurant que Ptolémée ſe joindroit à lui dans la même cauſe. Antigonus reçut favorablement ſa propoſition. Il lui promit de prendre ſes intérêts, & de lui fournir inceſſamment des troupes de mer & de terre. La choſe fut exécutée; & Caſſandre, avec trente-cinq vaiſſeaux longs & quatre mille hommes de troupes, vint aborder au Pirée, port d'Athènes. Il y fut introduit par le gouverneur Nicanor, qui le rendit maître de toute l'étendue du port; tandis que lui-même continuoit de garder le fort de Munychie, avec un nombre convenable de ſoldats. Enſuite, Caſſandre, à la tête de ſes troupes & aidé des Éginetes, inveſtit l'iſle de Salamine, trop voiſine d'Athènes pour n'être pas contraire à lui. Comme il ne manquoit ni de ſoldats ni de traits, il réduiſit bientôt cette iſle à la dernière extrêmité. Elle étoit ſur le point de ſe rendre, lorſque Polyſperchon envoya à ſon ſecours une flotte & des ſoldats. Caſſandre ne jugea pas à propos de les attendre, & partant de-là il revint devant le Pirée.

Les Athéniens, chez qui regnoit alors un grand trouble, voyant qu'ils n'avoient aucun ſecours à eſpérer, ordonnerent, d'un commun conſentement, qu'on envérroit à Caſſandre des députés pour ſçavoir à quelles conditions on pourroit faire la paix. On convint de part & d'autre, que les Athé-



niens demeureroient maîtres de la ville, des terres, de leurs revenus & des vaisseaux. Quant à la citadelle, il fut réglé qu'elle resteroit au pouvoir de Cassandre, jusqu'à ce qu'il eût terminé la guerre avec les Rois. Par rapport aux affaires de la République, il fut résolu que ceux, qui posséderoient dix mines de revenu, qui font dix mille dragmes, auroient part au gouvernement; ce qui étoit la moitié moins que lorsqu'Antipater se rendit maître d'Athènes. Enfin, les Athéniens permirent à Cassandre de choisir un citoyen tel qu'il lui plairoit pour gouverner la République. Démétrius de Phalère fut choisi pour remplir cette dignité, sur la fin de la troisième année de la 115e Olympiade.

Environ ce même tems, Nicanor rentra dans le Pirée, à la tête de sa flotte, décorée de tous les ornemens de la victoire. Cassandre lui fit d'abord un accueil très-favorable. Mais, remarquant bientôt en lui beaucoup d'orgueil & de présomption, & voyant de plus qu'il s'obstinoit à maintenir sa propre garnison dans Munychie pour ses vues particulières, il le fit tuer secrétement. Aussi-tôt après, il passa en Macédoine, où il attira bientôt un grand nombre de gens à son parti. Beaucoup même de villes Grecques se laisserent entraîner par cet exemple, & se mirent sous la protection de Cassandre. Car, Polysperchon se comportoit avec peu de sagesse & beaucoup de négligence dans la tutele des Rois, dans le gouvernement de l'État & dans l'entretien des alliances étrangères dont il étoit chargé; au lieu que Cassandre, entrant avec intelligence dans le détail de toutes les affaires, & traitant d'une manière gratieuse avec tout le monde, faisoit aimer ou souhaiter son gouvernement.

Cependant, Olympias, mere d'Alexandre, que Polysperchon avoit rappellée en Macédoine, s'étant rendu la maîtresse des affaires, fit mourir Aridée ou Philippe, qui portoit depuis six ans & quatre mois le titre de Roi. Sa femme Eurydice eut le même sort. Olympias lui envoya un poignard, une corde & de la cigue, ne lui laissant que le choix de la mort. Elle choisit la corde, & s'étrangla, après avoir prononcé mille imprécations contre son ennemie & sa meurtrière. Nicanor, frere de Cassandre, & cent des principaux amis de ce dernier, furent aussi mis à mort. Tant de cruautés ne demeurerent pas impunies. Olympias s'étoit retirée dans Pydna, & y avoit mené avec elle le jeune roi Alexandre avec Roxane sa mere, Thessalonice, sœur d'Alexandre le Grand, & Deidamie fille d'Éacide, roi des Épirotes, & sœur de Pyrrhus. Cassandre ne perdit point de tems, & vint l'y assiéger par terre & par mer. Éacide se préparoit à porter du secours aux Princesses, & étoit déjà en marche; mais, la plus grande partie de l'armée, qui alloit malgré elle à cette expédition, se révolta contre le Roi, & étant retournée en Épire, le condamna à l'exil. On tua tous ses amis,

& on en auroit fait autant de Pyrrhus, fils d'Éacide, qui n'étoit qu'un enfant, si de fideles domestiques ne l'avoient heureusement dérobé. L'Épire aussi-tôt se déclara en faveur de Cassandre, qui y envoya Lycisque, pour prendre soin, en son nom, des affaires & du gouvernement.

Il ne restoit plus de ressource à Olympias, que du côté de Polysperchon, qui étoit actuellement en Perrhébie, petite province sur les confins de l'Étolie, & qui étoit près d'aller la secourir. Mais, Cassandre envoya contre lui Callas, un de ses généraux, qui lui débaucha la plus grande partie de ses troupes, & l'obligea de se retirer dans Naxie, ville de Perrhébie, où il l'assiégea. Olympias, qui avoit souffert avec un courage invincible tous les maux d'une famine extrême, ayant perdu toute espérance de secours, fut enfin contrainte de se rendre à discrétion. Cassandre, pour s'en défaire d'une manière moins odieuse, inspira aux parens des principaux officiers, qu'Olympias avoit fait mourir pendant sa régence, de l'accuser dans l'assemblée des Macédoniens, & de demander vengeance des cruautés, qu'elle avoit exercées. Ils le firent; & après qu'on les eut ouis, elle fut condamnée, quoiqu'absente, à mourir, sans que personne prît sa défense. L'arrêt de mort ainsi prononcé, Cassandre lui fit proposer par quelques amis de se retirer à Athènes, promettant de lui fournir une galere, quand elle voudroit, pour l'y transporter. Son dessein étoit de la faire périr, dès qu'elle seroit en mer, & de publier par toute la Macédoine, que les dieux, irrités de ses horribles cruautés, l'avoient abandonnée à la merci des flots. Car, il craignoit un retour de la part des Macédoniens; & il vouloit rejetter sur la providence ce que la perfidie avoit d'odieux.

Mais, Olympias répondit fièrement qu'elle n'étoit point femme à prendre la fuite, & demanda à plaider sa cause. Cassandre n'avoit garde d'y consentir, ayant tout lieu de craindre que le souvenir de Philippe & d'Alexandre, pour qui les Macédoniens conservoient un souverain respect, ne leur fît changer tout à coup de sentiment. Il envoya donc sur le champ deux cens soldats, dévoués à sa passion, pour la tuer. Mais, quelque déterminés qu'ils fussent, ils ne purent soûtenir l'éclat de majesté, qui partoit des yeux & du visage de la Princesse, & ils se retirerent sans avoir exécuté leurs ordres. Il fallut employer, pour ce meurtre, les parens de ceux qu'elle avoit fait mourir, qui furent ravis de satisfaire leur vengeance particulière, en faisant leur cour à Cassandre.

La fortune, ayant porté jusques-là les succès de Cassandre, fit naître dans son ame l'espérance de monter sur le trône de Macédoine. Ce fut même dans cette vue qu'il épousa Thessalonice, dont nous avons déjà parlé, pour se donner une apparence de droit héréditaire à cette couronne. Il fit bâtir auprès de Pallene une ville, qu'il

qu'il nomma Cassandrie de son nom, dans laquelle il fit passer les habitans de plusieurs villes de cette Chersonèse ou langue de terre, & sur tout ceux de Potidée, avec un grand nombre d'Olynthiens. Cassandre attribua aux habitans de sa ville, une grande étendue d'excellentes terres; ce qui contribua beaucoup à l'accroissement de leurs richesses, & rendit bientôt Cassandrie une des villes les plus considérables de la Macédoine. Il lui avoit bien passé par l'esprit de se défaire du jeune Alexandre & de sa mere Roxane, pour faire vaquer la succession naturelle de la couronne. Mais, voulant sonder auparavant ce qu'on penseroit dans le public de la mort d'Olympias, & ne sçachant pas bien encore en quelle situation étoit la fortune d'Antigonus, il se contenta pour lors de faire enfermer Roxane & son fils dans la citadelle d'Amphipolis, sous la garde de Glaucias, un de ses ministres les plus dévoués. Il fit ôter à ces prisonniers tous les officiers attachés à leur personne, comme pour écarter d'eux tout indice de royauté, & leur laisser toute l'apparence de personnes privées. Prenant ensuite lui-même des airs de Roi, il eut soin de faire ensevelir à Éques de Macédoine, Eurydice & Philippe son époux, aussi-bien qu'un nommé Cinna qu'Alcétas avoit tué, en accompagnant cette cérémonie de jeux funebres, comme on le pratiquoit à l'égard des Rois. Se disposant ensuite à une expédition dans le Péloponnèse, il y fit inscrire les plus braves des Macédoniens.

Cassandre, sortant en armes de la Macédoine, vouloit d'abord chasser du Péloponnèse Alexandre fils de Polysperchon. Car, celui-ci, resté seul en état de lui résister, s'étoit emparé de quelques places fortes. Cassandre traversa d'abord la Thessalie sans aucune opposition; mais, trouvant à Pyles les passages défendus par les Étoliens, ce ne fut pas sans peine, que les ayant forcés, il arriva enfin dans la Béotie. Là, rappellant de tous côtés ce qui restoit encore de Thébains, il entreprit de rebâtir Thebes, jugeant qu'il avoit la plus belle occasion du monde d'assurer sa propre gloire, en tirant de ses ruines une ville fameuse par les exploits de ses citoyens, & par les fables mêmes de son origine. Cassandre, ayant entrepris ensuite d'entrer à main armée dans le Péloponnèse, & trouvant l'isthme défendu par Alexandre, fils de Polysperchon, tourna du côté de Mégare; d'où il fit équiper des barques, propres à transporter à Épidore ses éléphans. Passant de-là à Argos, il obligea les habitans de cette ville d'abandonner l'alliance, qu'ils avoient faite avec Alexandre pour entrer dans son parti. Il en fit de même à l'égard des habitans de toutes les villes de la Messénie, à l'exception d'Ithome seule. Il prit Hermionide par composition. Enfin, lorsqu'Alexandre cherchoit à en venir avec lui à un combat réglé, il laissa dans Géranie auprès de l'isthme, deux mille hommes

ſous le commandement de Molycus & s'en revint en Macédoine.

Quelque tems après, apprenant l'arrivée d'Ariſtodème dans le Péloponnèſe & le grand nombre d'étrangers qui y étoient abordés à ſa ſuite, il eſſaya d'abord de déſabuſer Polyſperchon de la liaiſon, où il paroiſſoit être avec Antigonus. Mais, comme Polyſperchon ne ſe rendoit pas à cet avis, Caſſandre aſſembla des troupes, à la tête deſquelles il traverſa la Theſſalie pour arriver dans la Béotie. Là ayant aidé les Thébains à relever leurs murailles, il paſſa dans le Péloponnèſe, & après avoir pris Cenchrées, il ravagea tout le territoire des Corinthiens. Ayant enlevé encore deux autres forts, il en renvoya, ſur leur ſerment, les garniſons qui y avoient été miſes par le fils de Polyſperchon. Se tranſportant auſſi-tôt à Orchomène, il y fut introduit, après les premiers aſſauts, par les ennemis du même Alexandre; & s'étant aſſuré de la citadelle par ſes propres troupes, il permit aux citoyens de faire ce qu'ils voudroient des amis d'Alexandre, qui s'étoient réfugiés dans le temple de Diane. Auſſi-tôt, les Orchoméniens les tirant de cet aſyle, malgré la qualité qu'ils ſe donnoient de ſupplians de la Déeſſe, ils les égorgerent tous, contre les loix & les mœurs de la Grece.

Caſſandre, paſſant de-là dans la Meſſénie, & trouvant la capitale de cette province défendue par Polyſperchon même, ne jugea pas à propos pour lors de l'aſſiéger. Ainſi, paſſant dans l'Arcadie, il y laiſſa Damis gouverneur de la ville principale; & venant à Argos, où il fit célébrer les jeux Néméens, il revint de-là en Macédoine. D'abord après ſa retraite, Alexandre, parcourant avec Ariſtodème les villes du Péloponnèſe, s'occupoit à rendre la liberté à toutes, & en chaſſoit les garniſons de Caſſandre. Celui-ci, informé de cette entrepriſe, lui députa Prépélas pour l'inviter à renoncer au parti d'Antigonus, & à prendre plutôt le ſien. Il lui promit, à cette condition, de lui donner le commandement général des troupes du Péloponnèſe; ce qu'il accompagneroit de tous les titres d'honneur, qu'il pourroit ſouhaiter. Alexandre, voyant qu'il obtenoit par-là une dignité, pour laquelle ſeule il avoit combattu juſqu'alors contre Caſſandre même, accepta cette offre, & fut auſſitôt déclaré commandant général du Péloponnèſe.

Caſſandre, ſçachant que les Étoliens, qui avoient fait alliance d'armes avec Antigonus, étoient actuellement en guerre avec les Acarnaniens, jugea qu'il étoit de ſon intérêt de ſe joindre à ceux-ci pour abaiſſer les premiers. C'eſt pourquoi, ſortant de la Macédoine avec une forte armée, il vint camper dans l'Étolie ſur les bords d'un fleuve, nommé Campylus. Formant là une aſſemblée d'Acarnaniens, il leur repréſenta qu'ayant été de tout tems inquiétés par les attaques de leurs voiſins, il leur convenoit d'abandonner les forts & les hauteurs, où ils ſe retiroient ſéparément les uns des autres,

pour habiter un petit nombre de villes, où ils seroient plusieurs ensemble, & par conséquent plus à portée de se défendre réciproquement contre les irruptions subites & fréquentes de leurs ennemis. Les Acarnaniens, se rendant à ces remontrances, se réunirent pour la plûpart dans leur ville de Stratus, place très-grande & déjà fortifiée. Les Œniades & quelques autres se retirerent à Saurie; & les Dériens, avec tous les autres, à Agrinium. Cassandre, laissant-là Lyciscus avec un nombre suffisant de troupes, & chargé d'aider en tout les Acarnaniens, vint lui-même à la tête de son armée devant Leucade, & mit par ses ambassadeurs cette ville dans son parti. Se jettant de-là dans la province, nommée Adria, il y prit d'emblée la ville d'Apollonie. Passant ensuite dans l'Illyrie, & ayant traversé le fleuve Drinus, il livra bataille à Glaucias, roi des Illyriens. Sorti vainqueur du combat, il fit avec le vaincu un traité, par lequel il étoit interdit à ce dernier d'attaquer aucun des alliés de Cassandre. Ayant enfin attiré à son parti la ville des Épidamnes, qui reçut une garnison de sa part, il revint dans la Macédoine.

Il y apprit qu'on attaquoit dans la Carie toutes les villes alliées à Ptolémée & à Séleucus, avec lesquels ils s'étoit ligué contre Antigonus. Lysimachus étoit aussi entré dans leur ligue. Sur cette nouvelle, il envoya des troupes dans cette province, non seulement dans la vue de secourir ses alliés, mais encore pour jetter Antigonus dans des embarras, qui l'empêchassent de passer en Europe. Il manda, outre cela, à Démétrius de Phalere & à Dénys, qui gardoient actuellement le fort de Munychie, d'envoyer incessamment vingt vaisseaux dans l'isle de Lemnos. Mais, Antigonus instruit par cette entreprise de Cassandre, des projets qu'il formoit sur l'Asie, laissa son fils Démétrius dans la Syrie, avec ordre d'observer, & même de surprendre les troupes de Ptolémée, si elles entreprenoient, comme on en avoit le soupçon, de passer dans la Syrie. Pour lui, il partit à la tête d'une armée; mais, arrêté par les neiges du mont Taurus, il fut obligé de revenir dans la Cilicie. Cependant, Cassandre possédoit déjà la Carie. Toutefois, las de la guerre, il signa avec Antigonus un traité, par lequel il lui cédoit tous les soldats, qu'il avoit de ce côté-là, à condition qu'il mettroit en liberté les villes Grecques, & qu'il lui laisseroit à lui-même pour toujours la Satrapie qu'on lui avoit donnée, dès la première distribution qui avoit été faite. De son côté, Cassandre promettoit de demeurer inviolablement attaché à Antigonus. Il lui donna même son frere Agathon en ôtage de cette alliance. Mais, peu de jours après, s'étant repenti de ce traité, il lui enleva son frere secrétement, & envoya à Ptolémée & à Séleucus une ambassade, par laquelle il les prioit de venir incessamment à son secours. Antigonus, indigné de ce procédé, fit partir des trou-

pes de mer & de terre pour la délivrance des villes, dont Cassandre s'étoit emparé sous le voile du traité précédent. La Carie rentra sous son obéissance.

Antigonus lui-même, s'étant abouché avec Cassandre dans l'Hellespont, ils ne purent convenir de leurs faits entr'eux, & se séparerent sans avoir rien conclu; & Cassandre, ne comptant plus sur la paix, résolut de prendre, comme auparavant, la supériorité dans la Grece. Aussi-tôt, il vint, accompagné de trente vaisseaux, former le siege d'Orée en Eubée. Il avoit fait aux murailles de cette ville des attaques continues; & il étoit sur le point de l'emporter d'assaut, lorsque Télesphorus arriva du Péloponnèse, à la tête de vingt vaisseaux chargés de mille hommes, & Médius, de l'Asie, accompagné de cent autres, au secours de cette place. Ces deux Généraux, voyant les vaisseaux de Cassandre, qui bordoient l'intérieur du port, y mirent le feu, qui en brûla quatre, & endommagea tous les autres. Mais, les Athéniens ayant envoyé du secours à cette flotte maltraitée, elle eut le courage de se jetter sur des ennemis qui la méprisoient; & les vaisseaux de Cassandre, tombant sur ceux de leurs adversaires, en coulerent un à fond, & en prirent trois avec tous les hommes qui étoient dedans.

L'an 311 avant Jesus-Christ, Cassandre, Ptolémée & Lysimachus firent avec Antigonus un traité, dont un des articles portoit que Cassandre seroit le Commandant général de l'Europe, jusqu'à la majorité d'Alexandre, fils de Roxane. Les contendans ne s'en tinrent pourtant pas à leurs propres conventions; & chacun d'eux, sous des prétextes apparens, travailloit à s'agrandir. Cassandre en particulier, voyant croître le jeune Alexandre, & lui étant revenu que les Macédoniens disoient souvent entr'eux qu'il étoit tems de le tirer de sa prison, & de le mettre sur le trône de son pere, donna ordre à Glaucias, auquel il avoit confié la garde, & de l'enfant & de la mere, de les égorger secrétement l'un & l'autre, & de cacher leurs corps; ce qui fut exécuté. A cette nouvelle, non seulement Cassandre, mais Lysimachus, Ptolémée & Antigonus furent délivrés de la crainte des prétentions de ce Prince sur les provinces qui leur étoient échues. Car, n'y ayant plus d'héritier légitime de l'Empire d'Alexandre, chacun d'eux se flatta de demeurer souverain dans son partage, & d'avoir acquis le titre de Roi, & sur ses possessions actuelles, & sur les conquêtes qu'il pourroit faire dans la suite.

Polysperchon, qui gouvernoit dans le Péloponnèse, prit cette occasion de se déchaîner par tout contre Cassandre, & de faire sentir la noirceur de cette action pour le rendre odieux aux Macédoniens, & s'en attirer l'affection. Comme il songeoit à rentrer dans la Macédoine, dont il avoit été chassé par Cassandre, il affectoit de paroître fort zélé pour la maison d'Alexandre; & pour en donner

des preuves, il fit venir de Pergame, Hercule, autre fils, qu'Alexandre avoit eu de Barsine, veuve de Memnon, qui pouvoit avoir alors dix-sept ans, & s'étant avancé avec une armée contre Cassandre, il proposa aux Macédoniens de le mettre sur le trône. Cassandre en fut effrayé ; & dans une entrevue qu'il eut avec lui, il lui représenta qu'il alloit lui-même se donner un maître ; qu'il feroit bien mieux de se défaire d'Hercule, & de s'emparer de la Grece, & il lui offrit pour cela son secours. Il n'eut pas de peine à le faire consentir à lui sacrifier ce jeune Prince, dans la mort duquel il lui faisoit envisager de grands avantages. Ainsi, l'année suivante, Hercule & sa mere eurent le même sort entre ses mains, qu'avoient eu Roxane & son fils entre celles de Cassandre ; & ces deux scélérats assassinerent, chacun à leur tour, un héritier de la couronne, afin de la partager entr'eux.

Cependant, Cassandre, voyant qu'il ne pouvoit avoir la paix avec Antigonus & Démétrius son fils, fit une nouvelle ligue contre eux, avec Séleucus, Ptolémée & Lysimachus. Ayant uni ses troupes à celles des alliés, avec leur armée commune de soixante-seize mille hommes de pied, de dix mille cinq cens chevaux, de quatre cens éléphans & de six vingts chariots de guerre, contre soixante-dix mille hommes de pied, dix mille chevaux & soixante-quinze éléphans, il remporta une grande victoire près de la ville d'Ipsus en Phrygie, sur la fin de l'année 301, avant l'Ére Chrétienne, la quatrième année de la 119e Olympiade. Après cette bataille, les quatre Princes confédérés, qui avoient déjà pris auparavant le nom de Rois, partagerent les États d'Antigonus, en les ajoûtant à ceux qu'ils possédoient déjà. C'est par ce partage que l'empire d'Alexandre fut divisé en quatre royaumes fixes. Ptolémée eut l'Égypte, la Libye, l'Arabie, la Célésyrie & la Palestine ; Cassandre eut la Macédoine & la Grece ; Lysimachus, la Thrace, la Bithynie & quelques autres provinces au de-là de l'Hellespont, avec le Bosphore ; & Séleucus, tout le reste de l'Asie jusqu'au de-là de l'Euphrate & jusqu'au fleuve Indus.

Cassandre mourut d'hydropisie. Il avoit gouverné dix-neuf ans la Macédoine, depuis la mort de son pere Antipater, & six ou sept depuis le dernier partage. Il laissa trois fils, qu'il avoit eus de Thessalonice. Philippe, qui lui succéda, étant mort fort peu de tems après lui, laissa la couronne en dispute entre ses deux freres.

DIGRESSION

Sur le Portrait de Cassandre.

Pour donner une légere idée du portrait de Cassandre, nous ne ferons que rapporter deux ou trois traits, que Plutarque nous a conservés dans la vie d'Alexandre. Il dit que ce Prince craignoit sur tout Cassandre ; car, ajoûte Plutarque, nouvellement arrivé à la cour, ayant vu quelques Barbares

adorer Alexandre, comme c'étoit un homme nourri dans les mœurs des Grecs, & qu'il voyoit une chose, qui lui étoit toute nouvelle, il se mit à rire à gorge déployée. Alexandre en fut si irrité, que le prenant par les cheveux avec ses deux mains, il battit rudement la muraille de sa tête.

Une autrefois, comme Cassandre se mettoit en état de répondre à ceux, qui accusoient son pere Antipater, Alexandre, le reprenant avec beaucoup d'aigreur, *Que viens tu nous chanter*, dit-il? *Quoi, des hommes, qui n'auroient jamais reçu aucun tort de ton pere, seroient venus de si loin, & auroient entrepris un si long & si pénible voyage, pour l'accuser faussement? Mais, Seigneur*, repartit Cassandre, *c'est ce long voyage même, qui est une grande preuve de la fausseté de leur accusation; car, plus ils sont venus de loin, plus ils ont éloigné les preuves, & ravi à l'innocent le moyen de se justifier.* A ces mots, Alexandre, se prenant à rire: *Voilà*, dit-il, *de ces sophismes d'Aristote, pour prouver également le pour & le contre. Cependant, vous ne laisserez pas d'être punis, s'il se trouve que vous ayez fait la moindre injustice à ces gens-là.* Cette menace inspira une telle frayeur à Cassandre, & la lui imprima si fortement dans l'ame, que, plusieurs années après, étant déjà sur le trône de Macédoine, & maître de toute la Grece, se promenant un jour à Delphes, & visitant les statues, dont ce lieu-là étoit rempli, tout d'un coup il apperçut une statue d'Alexandre, dont il fut si saisi qu'il en frissonna, qu'un tremblement se fit sentir dans tout son corps, & qu'il eut beaucoup de peine à se remettre des vertiges & de l'étourdissement, que lui causa cette vue.

CASSANDRE, *Cassander*, Κάσσανδρος, (a) Satrape de Carie. C'étoit, dit Diodore de Sicile, un homme puissant, & qui avoit autorité sur un grand nombre de provinces. Ptolémée l'attira à son parti, sous l'an 315 avant l'Ére Chrétienne.

Quoique ce Cassandre fût contemporain du précédent, il ne faut pas les confondre ensemble. Diodore de Sicile les distingue formellement, lorsqu'il dit ailleurs que Cassandre [le fils d'Antipater] avoit donné pour chef un autre Cassandre & Prépélas, aux troupes qu'il avoit envoyées dans la Carie.

CASSANDRE, *Cassander*, Κάσσανδρος, (b) vivoit sous le regne de Philippe, fils de Démétrius. Ce Prince ayant appris de ses ambassadeurs, qui lui avoient été renvoyés de Rome, qu'il falloit absolument qu'il vuidât les villes de Thrace, irrité jusqu'à la fureur de voir sa domination resserrée de tous les côtés, déchargea sa rage sur les habitans de Maronée. Onomaste, qui avoit le gouvernement de la Thrace, se

(a) Diod. Sicul. p. 704, 708.

(b) Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 615, 616.

servit de Cassandre fort connu dans la ville, pour exécuter la barbare ordonnance du Prince. Quelque tems après, arriva Appius, qui, bientôt informé du traitement exercé à l'égard des Maronites, en fait de vives reproches au roi de Macédoine. Il lui commanda même d'envoyer sans délai Onomaste & Cassandre à Rome, afin qu'ils fussent interrogés par le Sénat sur le fait en question, ajoûtant que c'étoit pour lui l'unique moyen de s'en justifier. A cet ordre, Philippe changea de couleur, chancela, hésita long-tems à répondre. Enfin, il dit qu'il enverroit Cassandre, soupçonné par les Commissaires d'être auteur du massacre; mais, il s'obstina à retenir auprès de soi Onomaste, qui, disoit-il, étoit si peu à Maronée dans le tems de cette sanglante tragédie, qu'il n'étoit pas même dans le voisinage. Dans le fond, c'est qu'il craignoit qu'un homme, qui avoit sa confiance, & pour qui il n'avoit rien de caché, ne trahît tous ses secrets devant le Sénat. Pour Cassandre, dès que les Commissaires furent sortis de la Macédoine, il le fit embarquer; mais, il envoya des gens à sa suite, qui l'empoisonnerent en Épire.

CASSANDRE, *Cassander*, Κάσσανδρος, (*a*) étoit d'Égine, & vivoit du tems d'Eumène II, roi de Pergame. Il fut député à une assemblée tenue à Élatée, & où Eumène II fit offrir aux Achéens cent vingt talens pour faire alliance avec eux. Cassandre, lorsque son tour de parler fut venu, commença par rappeller à l'assemblée le souvenir des disgraces, que les Éginetes, autrefois portion de la République des Achéens, avoient essuyées. » Sulpicius nous a fait » esclaves, dit-il, & nous a livrés » aux Étoliens. Ceux-ci ont ven» du l'isle à Attale. Si Eumène » fait tant de cas de votre amitié, » pourquoi vouloir l'acheter à prix » d'argent? Un moyen sûr de » l'acquérir, c'est de rendre la » liberté à mes infortunés compa» triotes. « Il exhorta ensuite les Achéens à ne point accepter un présent qui priveroit à jamais les Éginetes d'un avenir plus heureux.

CASSANDRE, *Cassander*, Κάσσανδρος, (*b*) Mantinéen. C'étoit un homme d'une des premières maisons de la ville, & un des plus puissans parmi les citoyens. Mais, étant tombé dans quelque malheur, & obligé de quitter sa patrie, il se retira à Mégalopolis, à cause sur tout du pere de Philopœmen, appellé Craugis, homme très-généreux & très-magnifique en tout, & qui, en particulier, étoit lié avec lui d'une amitié fort étroite. Pendant que Craugis vécut, Cassandre fut bien traité chez lui, & partagea toute sa fortune. Et après sa mort, pour marquer la reconnoissance qu'il conservoit de tous les bons offices qu'il en avoit reçus, & de l'hospitalité qu'il avoit si généreusement

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 274.

(*b*) Plut. T. I. p. 356. Paus. p. 533.

pratiquée à son égard, il prit soin d'élever lui-même son fils devenu orphelin. Il s'appliqua d'abord à former ses mœurs, & à lui donner une éducation véritablement noble & royale, & y réussit si bien, que l'enfant profitoit à vue d'œil.

Dans quelques exemplaires de Plutarque, ce Cassandre est nommé Cléandre, & c'est le nom que lui donne Pausanias. Il est étonnant qu'on n'ait pas plus de connoissance d'un homme, qui avoit élevé Philopœmen.

CASSANDRE, *Cassandra*, Κάσσανδρα, (*a*) fille de Priam, roi de Troye, & d'Hécube, que ce Prince avoit épousée en secondes noces.

La Fable dit qu'Apollon aima cette Princesse, & que ce dieu lui ayant permis de lui demander tout ce qu'elle voudroit pour prix de sa tendresse, elle le pria de lui accorder le don de prophétie. Son amant lui révéla dans le moment tous les mystères les plus secrets de l'avenir; mais, Cassandre, au lieu de répondre à sa passion, n'eut pour lui que du mépris & de l'aversion. Apollon, irrité de sa perfidie, ne pouvant lui ôter le don qu'il lui avoit fait, fit du moins ensorte qu'on n'ajoûteroit point de foi à ses prédictions, qui ne feroient que la rendre odieuse.

M. l'abbé Banier croiroit que le fondement de cette fable est tiré de ce que Cassandre, prêtresse d'Apollon, apprit d'un prêtre de ce dieu, l'art de prédire l'avenir, ou par la science funeste de la magie, ou par les aruspices, où elle excella dans la suite avec son frere Hélénus, qui l'apprit d'elle. Apparemment que ce Prêtre, ajoûte M. l'abbé Banier, en devint amoureux; & n'ayant pu la rendre sensible, il la décria dans toute la ville & auprès de ses parens; mettant, suivant l'usage de ce tems-là, son aventure sur le compte du dieu qu'il servoit. Il réussit dans son dessein; car, Cassandre ayant prédit des choses funestes à Pâris, à Priam & à toute la ville, on la fit mettre dans une tour, où elle ne cessa de chanter les malheurs de sa patrie; ce qui la fit regarder comme une folle. Ses cris & ses larmes redoublerent, lorsqu'elle apprit que Pâris alloit dans la Grece. Mais, son destin portoit qu'on n'ajoûteroit point de foi à ses prophéties; & on ne fit que s'en moquer. La nuit de la prise de Troye, Ajax, l'ayant rencontrée dans le temple de Minerve, où elle avoit cru trouver un asyle, lui fit violence. Ensuite, elle fut traînée hors de ce temple d'une manière tout-à-fait ignominieuse.

Les Grecs ayant partagé entr'eux le butin de la ville de Troye, Cassandre échut à Agamemnon, de qui elle fut aimée éperdument.

(*a*) Pauf. pag. 27, 113, 114. *& seq.* Virg. Æneid. L. II. v. 246, 343, 403. *& seq.* L. III. v. 183. *& seq.* L. V. v. 636. *& seq.* L. X. v. 68. Homer. Iliad. L. XIII. v. 366. Odyss. L. XI. v. 21. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 284, 288. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 295. Tom. VI. p. 448. *& suiv.* T. VIII. pag. 238. *& suiv.*

Ce Prince l'ayant emmenée en son païs, elle l'avertit en chemin, qu'il devoit être assassiné par sa femme Clytemnestre, & par son adultère Égisthe. Il n'ajoûta point foi à cette prédiction pour son malheur. Mais étant arrivé dans son palais, & sortant du bain pour se mettre à table, sa femme Clytemnestre lui fendit la tête d'un coup de hâche, l'ayant auparavant embarrassé d'une chemise sans issue; & se jettant ensuite sur Cassandre, elle l'assomma de la même manière. Mais, quelques jours après, Oreste fils d'Agamemnon, entrant à la dérobée dans la maison, tua sa mere, l'adultère de sa famille, & le meurtrier de son pere.

Pausanias dit que les Lacédémoniens, qui habitoient Amycles, prétendoient avoir chez eux le tombeau de Cassandre; & c'étoit, ajoûte Pausanias, un sujet de dispute entr'eux, & les habitans de Mycenes. On voyoit à Athènes, dans le Pœcile, un portrait de la malheureuse Cassandre. On le distinguoit dans un groupe de captives.

CASSANDRÉE, *Cassandrea*, la même que Cassandrie. *Voyez* Cassandrie.

CASSANDRIE, *Cassandria*, ou *Cassandrea*, Κασσάνδρεια, (*a*) ville de Chalcidique dans la Macédoine, sur le bord du golfe Thermaïque, à l'entrée de cette presqu'isle ou Chersonèse, à laquelle elle donnoit son nom.

Diodore de Sicile attribue la fondation de Cassandrie à Cassandre, fils d'Antipater, qui l'appella ainsi de son nom. Selon cet Auteur, Cassandre y fit passer les habitans de plusieurs villes de la Chersonèse, & sur tout ceux de Potidée, & un grand nombre d'Olynthiens. Il accorda à ceux qui vinrent habiter sa ville, une étendue considérable d'excellentes terres. Cela contribua beaucoup à l'accroissement de leurs richesses; & Cassandrie devint bientôt une des plus considérables villes du païs.

Mais, à parler juste, Cassandre ne fut que le restaurateur de cette ville. Elle subsistoit depuis longtems sous le nom de Potidée. Ceux de Potidée, dit Pausanias, après avoir été chassés deux fois de leur ville; la première fois par les Athéniens, la seconde par Philippe, fils d'Amyntas, furent rétablis par Cassandre. Mais, la ville changea de nom, & s'appella Cassandrie du nom de son restaurateur.

Pline parle de Cassandrie, au sujet de certaines pierres tombées de la région de l'air, & que les Anciens ont cru trop légérement être tombées du soleil, parce qu'elles avoient une couleur brune, d'où on concluoit qu'elles avoient été brûlées. L'antiquité payenne adoroit ces sortes de pierres. Pline nous apprend qu'on

(*a*) Diod. Sicul. pag. 799. Pauf. pag. 224, 333. Plin. Tom. I. pag. 103, 202. Strab. pag. 330. Just. L. XXIV. c. 2, 3. Pomp. Mel. p. 106, 107. Tit. Liv. L. XXVIII. c. 8. L. XLIV. c. 11, 12. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 276, 277.

en révéroit une à Caſſandrie, qui fut appellée Potidée, & où l'on mena, à cauſe de cela, une colonie; c'eſt-à-dire, que cette pierre révérée comme une choſe ſacrée, engagea à mener en ce lieu où elle étoit tombée, une colonie, qui y fonda une ville, nommée Potidée; nom formé de ποτὶ & de ὂαίομαι, *incendor*, je ſuis brûlé. Étienne de Byzance donne le nom de Potidée comme le plus ancien, auſſi-bien que Pline. Strabon parle de même. Ces trois Géographes confirment parfaitement ce que nous avons déjà rapporté d'après Pauſanias.

On trouve dans Ttite-Live une deſcription de la poſition de Caſſandrie. Cette ville, dont il fait Caſſandre le fondateur, avoit été bâtie dans le détroit même, qui joignoit le païs de Pallene au reſte de la Macédoine; enſorte qu'elle étoit enfermée d'un côté par la mer de Toronée, & de l'autre par celle de Macédoine. Car, l'iſthme où elle étoit ſituée, s'avançoit dans la mer de la grandeur du mont Athos, & s'étendoit vers la Magnéſie par deux promontoires inégaux, dont le plus grand étoit appellé Poſidée, & le plus petit, Canaſtrée.

L'an de Rome 583 & 169 avant Jeſus-Chriſt, le préteur C. Marcius & le roi Eumène, ayant réuni leurs forces, entreprirent de forcer Caſſandrie. Ils ſe partagerent pour y donner l'aſſaut. Le préteur Romain pouſſa ſes attaques du côté, qu'on appelloit Clites, ayant même répandu des troncs & des branches d'arbres entrelaſſées l'une dans l'autre, pour embarraſſer le chemin, qui conduiſoit de la mer de Macédoine à celle de Toronée. Eumène attaqua par la partie oppoſée où il y avoit un Euripe, c'eſt-à-dire, un foſſé creuſé à force de bras, pour recevoir les eaux de la mer. Les Romains avoient bien de la peine à remplir un foſſé, que Perſée avoit fait faire depuis peu pour défendre la ville. Comme C. Marcius ne voyoit point d'élévations au tour de cette tranchée, il demanda ce qu'étoit devenue la terre qu'on en avoit tirée; & on lui montra des voutes plus nouvelles & moins épaiſſes que les vieux murs, dont elles faiſoient partie. Par où on lui fit entendre qu'elles avoient été faites de la brique en laquelle on avoit changé cette terre en la cuiſant. Là-deſſus, il réſolut de percer le mur de ces voutes & de s'ouvrir par-là un chemin dans la ville. Il eſpéroit en dérober la connoiſſance aux ennemis, en faiſant eſcalader la ville par la partie oppoſée, & en les obligeant d'y courir pour la défendre.

La garniſon de Caſſandrie, étoit compoſée, outre la jeuneſſe de la ville qui étoit aſſez brave & aſſez nombreuſe, de huit cens Agriains, & de deux mille Péneſtes, Illyriens envoyés par Pleuratus, nations très-guerrières l'une & l'autre. Pendant qu'ils défendoient courageuſement les murailles contre les efforts des Romains qui les eſcaladoient, la voute fut percée en très-peu de tems; & la ville auroit été priſe ſur le champ par-là,

ſi ceux qui avoient ouvert ce chemin, euſſent été armés. Dès que les ſoldats apprirent que cet ouvrage étoit achevé, ils pouſſerent de grands cris de joie, eſpérant que ceux qui l'attaquoient de l'autre part, y entreroient auſſi de leur côté. Mais, Pytho & Philippe, Commandans de la garniſon, après avoir été un moment allarmés par les cris des Romains, dont ils ne ſçavoient pas la raiſon, n'eurent pas plutôt appris que la voute étoit ouverte, qu'ils y coururent à la tête d'un corps conſidérable d'Agriains & d'Illyriens, bien perſuadés que cet ouvrage tourneroit à l'avantage de ceux qui préviendroient l'ennemi, en fondant ſur lui par cette ouverture même.

En effet, pendant que les Romains ſe raſſemblent de différens côtés, & que leurs officiers les exhortent à entrer dans la ville avec leurs drapeaux, ces étrangers les voyant en déſordre, & aſſez irréſolus, fondent ſur eux, les mettent en fuite, les pourſuivent juſqu'au foſſé, les y pouſſent & y en aſſomment juſqu'à ſix cens, ſans compter que de tous ceux qui furent ſurpris entre le mur & le foſſé, il n'y en eut aucun qui ne fût bleſſé. Le Préteur, voyant que ſon ſtratagême avoit tourné à ſa perte, devint plus timide pour l'avenir. Eumène n'eut pas un meilleur ſuccès dans ſes attaques tant par terre que par mer. Ils réſolurent donc, l'un & l'autre, d'oppoſer un corps de troupes aux ſecours, qui pourroient entrer dans la ville du côté de la Macédoine, & de l'aſſiéger dans les formes, puiſqu'ils n'avoient pu la prendre d'aſſaut. Pendant qu'ils s'y préparoient, dix brigantins du Roi, envoyés de Theſſalonique avec des ſoldats choiſis entre les troupes auxiliaires des Gaulois, ayant apperçu les vaiſſeaux des Romains, arrêtés en pleine mer, ſe coulerent à la faveur de la nuit, le plus près qu'ils purent du rivage, marchant ſur une même ligne, à la queue les uns des autres, & entrerent dans la ville ſans être apperçus des ennemis. C. Marcius, apprenant que les habitans avoient reçu ce nouveau renfort, leva le ſiege auſſi-bien qu'Eumène.

Le P. Hardouin cite une médaille de Néron au recueil de Patin, ſur laquelle on lit *COL. JUL. AUG. CASSANDRENS.* Ulpien prétend que les habitans de Caſſandrie jouiſſoient des mêmes droits dont on jouiſſoit en Italie.

On trouve encore aujourd'hui Caſſandra dans la même preſqu'iſle où étoit Caſſandrie, mais dans une ſituation bien différente, & à l'autre extrêmité de cette preſqu'iſle la plus éloignée de l'iſthme. Ainſi, c'eſt bien le même nom; mais, c'eſt une ville, qui, loin d'être l'ancienne Caſſandrie, occupe plutôt la place de Mende, dont il eſt fait mention dans Pomponius Méla.

CASSANDRIE [LA CHERSONÈSE DE], *Cherſoneſus* ou *Peninſula Caſſandriæ.* Cette Cherſonèſe ou preſqu'Iſle étoit ainſi nommée à cauſe de la ville de Caſſandrie, qui étoit ſituée à l'en-

trée. On l'appelloit aussi, la Chersonèse de Pallene, de la ville de ce nom, qu'on rencontroit bien avant sur le golfe Thermaïque, & qui étoit la principale du païs.

CASSANDRIENS, *Cassandrenses*, nom des habitans de Cassandrie. *Voyez* Cassandrie.

CASSANITES, *Cassanitæ*, peuples, qui habitoient sur les bords de la mer Rouge, au rapport d'Étienne de Byzance, qui cite Marcien dans son périple. On ne trouve rien de pareil dans le périple de cet Auteur. Dans celui d'Arrien, on lit Canraïtes, terme corrompu, que les Critiques croyent tenir la place de Cassanites. Diodore de Sicile nomme ces mêmes peuples Gasandes; & Agatarchide, Casandres, ou, selon quelques traducteurs Latins, Casandriniens ou même Casandrenses. Cette nation étoit dans l'Arabie heureuse.

CASSES, *Cassi*, (*a*) peuples de la Grande-Bretagne, au rapport de César. Mais, cet Auteur n'en dit pas assez pour faire juger de leur véritable position. Il les nomme seulement entre les peuples, qui envoyerent des ambassadeurs pour lui faire soumission. Quelques-uns ont tâché de deviner le nom moderne sur la ressemblance de l'ancien. Glaréanus dit que c'est Glasserer; & Cambden, Caishore. Ce sont de légeres conjectures, qui ne méritent ni créance ni contradiction. Quelques Géographes les placent dans le comté d'Essex & le comté de Cambridge. Cambden les met dans le comté d'Hertford.

CASSIA [la Voie], *Cassia Via. Voyez* Voie.

CASSIA, *Cassia*, Κασία, (*b*) nom de la seconde fille, que Job eut après que Dieu eut éprouvé sa patience, & l'eut remis dans ses biens & dans sa première prospérité. Le mot *Cassia*, ou *Casia*, est le nom d'un excellent aromate.

CASSIA [la Loi], (*c*) *Lex Cassia.* Il est parlé de cette Loi dans Tacite. C'est à l'occasion des familles, que Jules César avoit élevées au rang des familles Patriciennes, en vertu de la loi Cassia. Mais, comme ces familles étoient presque entièrement éteintes du tems de Claude, ce Prince y en substitua d'autres. Sans doute que la loi Cassia fut ainsi appellée de quelque Cassius, qui en avoit été l'auteur.

Cicéron fait mention d'une autre loi Cassia, qu'il appelle *Frumentaria*. C'étoit une loi par laquelle il étoit ordonné d'acheter du froment en Sicile. Les Auteurs parlent encore de plusieurs autres loix de même nom.

CASSIDILIS, *Cassidilis*, (*d*) terme, qui signifie une poche, une besace. Ce terme se trouve dans Tobie.

CASSIGNATUS, *Cassignatus*, (*e*) chef d'un corps de Gaulois au service des Romains. Il fut tué dans une action contre les troupes de Persée, roi de

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 175.
(*b*) Job. c. 42. v. 14.
(*c*) Tacit. Annal. L. XI. c. 25. Cicer. in Verr. L. V. c. 139. L. VII. c. 42.
(*d*) Tob. c. 8. v. 2.
(*e*) Tit. Liv. L. XLII. c. 57.

Macédoine, l'an 581.

CASSILINUM, *Cassilinum*; la même ville que Casilinum. *Voyez* Casilinum.

CASSINAS, pour Casinas. *Voyez* Casinas.

CASSINIUS [C.], *C. Cassinius*; (a) surnommé Schola, étoit lié d'une étroite amitié avec Cicéron. Il étoit d'un lieu appellé Intéramne, aujourd'hui Terne.

CASSINOMAGUS, (b) *Cassinomagus*, lieu de la Gaule Celtique. Ce lieu étoit situé à treize lieues Gauloises de Sermanicomagus, & à dix-sept d'Augustoritum, comme on le voit dans la Table Théodosienne & dans le second fragment donné par Velser. On trouve sur la direction de la route, Chassenon à dix-sept lieues Gauloises de Limoges. Le nom moderne est sensiblement le même que l'ancien Cassinomagus; abrégé en Cassinomum, comme de Rotomagus, Noviomagus, on a formé dans le moyen âge Rotomum, Noviomum. D'ailleurs, la distance est précise entre Chassenon & Limoges. Le nombre de treize par conséquent entre Sermanicomagus placé à Chermez & Chassenon ne convient pas. Il y a environ trente-une lieues Gauloises.

CASSIOPE, *Cassiope*; (c) épousa Céphée, roi d'Éthiopie, duquel elle eut Andromede. Cette Princesse fut assez vaine, disent les Poëtes, pour préférer sa beauté à celle des Néréïdes, lesquelles irritées de son mépris, prierent Neptune de les venger. Ce dieu envoya un monstre qui fit des dégâts horribles. L'oracle, ayant été consulté pour sçavoir comment on appaiseroit les dieux, répondit qu'il falloit exposer Andromede fille unique du Roi, pour être dévorée par un monstre marin. Mais, cette Princesse fut délivrée par Persée, qui obtint que Cassiope fût mise après sa mort au nombre des Astres. C'est une constellation septentrionale, composée de treize étoiles.

CASSIOPÉ, *Cassiope*, Κασσιόπη, (d) ville maritime d'Épire, à l'extrêmité de la partie méridionale de la Chaonie. Comme cette ville étoit située aux confins de la Thesprotie, elle en possédoit une partie considérable.

Strabon, parlant du port de Cassiopé, le met à 1700 stades de Brundusie. Le texte de ce Géographe porte: Χίλιοι ἑπτακόσιοι στάδιοι, & non pas χίλιοι καὶ τριακόσιοι comme lit Cellarius, qui ne laisse pas de mettre très-bien en Latin la somme de 1700 stades. Strabon nomme Cassopéens les habitans de ce païs, lequel portoit le nom de la ville. Il s'étendoit jusqu'au golfe. La suite fait voir que Strabon entend par ce golfe, celui qu'il appelle un

(a) Cicer. Orat. pro Milon. c. 47.

(b) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 714.

(c) Ovid. Metam. L. IV. c. 10, 11. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 203, 204.

(d) Strab. pag. 321, 324, 325. Plin. Tom. I. pag. 188. Ptolem. L. III. c. 14. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 341, 345.

moment après, Γλυκὺς λιμὴν, que les Géographes Latins ont nommé *Dulcis portus*. Ainsi, le païs de Cassiopie occupoit en terre ferme la côte de la Thesprotie, opposée à la côte orientale de l'isle de Corcyre que nous appellons aujourd'hui Corfou. Strabon parle aussi des villes, qui appartenoient aux Cassopéens. Outre celle de Cassiopé, il met plus avant dans les terres Buchétium, Élatria & Pandosie.

Pline nomme les Cassiopéens sur cette côte ; & personne ne doute que, par ce nom, il n'ait désigné la ville de Cassiopé, selon sa coûtume, qui est de préférer souvent le nom national au nom propre du lieu. Scylax dit que la Thesprotie & la Cassiopie étoient voisines l'une de l'autre, & place ce dernier païs entre la Thesprotie d'un côté, & le territoire des Molosses de l'autre. Ptolémée met assez-bien le port de Cassiopé à l'extrêmité méridionale de la Chaonie. Mais, il place ailleurs dans les terres, une autre ville de ce nom.

La ville de Cassiopé, dont il s'agit dans cet article, est nommée par Niger *Santi Quarante*. Mais, le lieu, dont parle cet Auteur, & qui est le même que M. de l'Isle appelle Quarante Martyrs, ne sçauroit être l'ancien port de Cassiopé. Car, ce dernier est au sud-est du port d'Onchesmus, & à plus forte raison du port de Panorme ; au lieu que ce qu'on appelle *Santi Quarante*, ou Quarante Martyrs, est au nord de ces deux ports. Ainsi, cela ne sçauroit convenir en aucune manière. La Janina de Sophien y convient encore moins.

Nous ignorons quel est le nom moderne de cette ville. Peut-être n'y a-t-il rien aujourd'hui, qui mérite qu'on lui donne un nom.

CASSIOPÉ, *Cassiope*, Κασσιόπη, (*a*) ville maritime de l'isle de Corcyre dans la partie septentrionale, à l'opposite de cette autre Cassiopé, dont il a été question dans l'article précédent.

Pline parle de Cassiopé de Corcyre, ainsi que Cicéron, qui dit que c'étoit un port de mer. » De-» là [d'Actium], nous avons » navigé fort bravement le cinq » des ides jusqu'à Corcyre, où » le mauvais tems nous a retenus » jusqu'au seize des calendes de » Décembre. Le sur-lendemain, » nous avançâmes jusqu'à Cassio-» pé, port des Corcyréens, après » avoir fait cent vingt stades. « Il est visible que Cicéron parle ici de la Cassiopé de Corcyre ; car, s'il eût parlé de celle d'Épire, la distance seroit double de celle qu'il marque.

Ptolémée place une ville & un promontoire de Cassiopé dans l'isle de Corcyre. Strabon fait mention de ce promontoire. Comme Ptolémée lui donne la même longitude qu'à la ville, & que cette ville conserve encore son ancien nom, étant appellée présentement Santa Maria

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 207. Ptolem. L. III. c. 14. Cicer. ad Amic. L. XVI. Epist. 9.

di Cassopo, il n'y a point de difficulté sur sa situation. Mais, il y en a sur l'intelligence d'un passage de Suétone. Il est dit, dans la vie de Néron : » Et sans différer son » départ [d'Italie pour la Grece] » il n'eut pas plutôt fait le trajet, » & à peine fut-il à Cassiopé, » qu'il commença à danser devant » l'autel de Jupiter Cassius. « Paulmier l'entend de la ville de ce nom, qui étoit en Épire ; & Cellarius, qui adopte cette opinion, en allegue, comme une preuve, le mot *trajecit*, comme s'il ne falloit pas faire également un trajet pour passer la mer, soit qu'on aborde en terre ferme, soit que ce soit dans une isle. Il est cependant plus naturel de dire que ce fut à Cassiopé de Corcyre, que Néron commença à faire le musicien, parce que Pline dit que l'on y voyoit un temple de Jupiter Cassius. Ç'a été le sentiment de plusieurs habiles Critiques modernes. Cellarius s'appuye sur ce qu'il n'est pas impossible, que les deux villes, ayant un même nom, eussent chacune un temple de Jupiter Cassius. Il faut avouer que cela se peut ; mais, la possibilité suffit-elle ? Pline le dit de la ville de Corcyre ; & pas un Ancien que nous sçachions, ne l'a dit de la ville d'Épire.

André Marmora, qui a écrit l'histoire de Corcyre, entr'autres médailles, en rapporte une sur laquelle on lit ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ, & sur le revers ΖΕΥΣ ΚΑΣΙΟΣ. Mais, quoique ces paroles n'aient rien qui ne s'accorde avec la saine Antiquité, le P. Hardouin croit cette médaille factice & supposée. On ne peut révoquer en doute qu'il n'y ait eu plus d'une montagne & plus d'un temple, où Jupiter Casius ou Cassius avoit des autels. Il y a même des Sçavans, qui s'accordent à dire que c'étoit de ce surnom, que venoit le nom de Cassiopé, quoiqu'ils expliquent différemment cette étymologie. Selon le P. Hardouin ce nom signifie Κασσίου ὄπη, c'est-à-dire, le trou de Jupiter.

CASSIOPÉ, *Cassiope*, Κασσιόπη, (*a*) ville de Grece, au témoignage de Ptolémée. Cette Cassiopé étoit beaucoup plus orientale que celle d'Épire. Elle étoit située dans les montagnes. Ces circonstances rendent vraisemblable l'opinion de ceux, qui croyent que c'est présentement la Janina de Sophien.

Quoi qu'il en soit, Ptolémée donne cette ville à un peuple, qu'il nomme Cassiopéens. Il est vrai que ce n'est pas le même païs, qu'occupoient les Cassiopéens de Scylax & des autres anciens Géographes. Mais, il se peut bien faire que les Thesprotiens ayant prévalu, les habitans de Cassiopé d'Épire aient bâti une autre ville de même nom plus avant dans les terres, au voisinage des Dryopes, où ils s'établirent. Pline nomme les Cassiopéens & les Dryopes comme voisins, quoiqu'il ne dise point quelle étoit la situation de leur

(*a*) Ptolem. L. II. c. 14.

ville en cet endroit.

CASSIOPÉENS, *Cassiopæi*, Κασσιοπαῖοι, peuples d'Épire. *Voyez* Cassiopé.

CASSIOPIE, *Cassiopia*, Κασσιοπία, contrée de Grece, située le long des côtes de l'Épire. Les habitans en étoient nommés Cassiopéens, & la ville principale du païs s'appelloit Cassiopé. *Voyez* Cassiopé, ville maritime d'Épire.

CASSIOTIDE, *Cassiotis*, (*a*) Κασσιῶτις, contrée située sur les confins de l'Égypte. Cette contrée, selon Ptolémée, étoit terminée à l'orient, par une partie de la Judée, & d'autre part par l'Arabie Pétrée. Ptolémée lui attribue la ville de Cassium, la sortie du lac Sirbon, Ostracine, Rhinocorure & Anthédon. Cette dernière ville pourroit bien être de trop, selon certains. Le reste s'accorde avec les Itinéraires.

CASSIOTIS, *Cassiotis*, (*b*) Κασσιῶτις, contrée de Syrie. Elle prenoit son nom du mont Casius ou Cassius. Ptolémée lui donne les villes suivantes, Antioche sur l'Oronte, Daphné, Bactaïallé, Audée ou Lydie, Séleucie près du Bélus, Larisse, Épiphanie, Raphanées, Antaradus, Marathus, Mariame & Mamuge.

CASSIS. *Voyez* Casque.

CASSIS, *Cassis*, (*c*) nom de vaisseau. Ce mot signifiant un casque, se donnoit quelquefois aux vaisseaux.

CASSITÉRIDES, *Cassiterides*, Κασσιτερίδες, Καττιτερίδες, (*d*) isles de l'Océan, ainsi appellées, parce qu'on en tiroit quantité de plomb ou d'étain, que les Grecs nommoient κασσίτερον. Le premier, qui, selon Pline, apporta du plomb de ces isles, ce fut Midacrite.

Plusieurs Auteurs ont cru que les isles Cassitérides n'avoient jamais existé. Hérodote dit qu'il ne les connoît point. Tout le monde ne pense pas de même; & quoique Pline semble traiter ces isles de fable dans un endroit, il ne laisse pas d'en reconnoître ailleurs l'existence, & les place vis-à-vis de la Celtibérie. Strabon en donne la description suivante, qui n'a point l'air d'une fable. » Les isles » Cassitérides, dit-il, sont au » nombre de dix, & voisines les » unes des autres. Elles sont si» tuées en plaine mer, du côté du » septentrion vers le port des » Artabres. Une de ces isles est » déserte; mais, les autres sont » habitées par des hommes, qui » portent des habits noirâtres, » qui ont des tuniques qui des» cendent jusqu'aux talons, qui » marchent avec une ceinture » au tour de la poitrine & avec » des bâtons, qui laissent croître » leur barbe comme celle des » boucs. Ils vivent de leurs trou» peaux, menant une vie errante » & n'ayant que des demeures

(*a*) Ptolem. L. IV. c. 5.

(*b*) Ptolem. L. V. c. 15.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 249.

(*d*) Pomp. Mel. p. 190. Plin. Tom. I. pag. 230, 414. Tom. II. p. 668. Herod. L. III. c. 115. Strab. p. 147, 175, 176. Ptolem. L. II. c. 6. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 82. T. XVI. p. 153, 154.

„ incertaines.

» incertaines. Ils ont des mines » d'étain & de plomb, qu'ils donnent, aussi-bien que des peaux, » en échange aux marchands, » pour du sel & des ouvrages de » terre & d'airain. Dans les premiers tems, les seuls Phéniciens y alloient de Gadès faire » le commerce, cachant aux autres cette navigation. Un jour, » comme les Romains suivoient » un vaisseau Phénicien, pour reconnoître eux-mêmes ces lieux, » le pilote de jalousie coula exprès son vaisseau à fond; & il » fut dédommagé, aux dépens » du public, de la perte qu'il » avoit faite de ses marchandises. » Cependant, les Romains ayant » tenté plusieurs fois la chose, » parvinrent enfin jusqu'aux isles » Cassitérides. «

Le commerce des isles Britanniques a commencé par celui des isles Cassitérides. Les Anciens & les Modernes s'accordent en ce point. On convient même aujourd'hui que les isles Cassitérides sont les mêmes que les Sorlingues, depuis que Cambden, en comparant ce que les Anciens nous ont appris de la position & de l'histoire naturelle des isles Cassitérides, avec la connoissance exacte qu'il avoit des Sorlingues, a découvert l'identité cachée sous ces noms différens. On peut même ajoûter que dans les occasions où il s'agit d'établir l'identité des lieux, que leurs noms semblent distinguer, il arrive rarement, qu'au défaut de la longitude & de la latitude, qui donnent les démonstrations rigoureuses de la Géographie, on rencontre quelque chose d'aussi précis, que tout ce que Cambden & les autres écrivains Anglois ont rassemblé, pour prouver l'identité des isles Cassitérides & des Sorlingues. Aussi n'est-ce plus aujourd'hui une question.

Le commerce des isles Cassitérides s'étendit bientôt jusque sur la côte méridionale de la Grande-Bretagne, qui étoit voisine, & qui offroit les mêmes richesses. Mais, parce que dans ces tems reculés, on confondoit cette côte avec celle du continent de l'Europe, on ne se mit pas en peine de lui donner un nom; & comme les marchands tiroient également de cette côte & des isles, la langue du commerce désigna l'un & l'autre, sous le nom des isles Cassitérides; dénomination, qui semble avoir été seule en usage au tems d'Hérodote. Dans la suite, & après la découverte de Pythéas, lorsqu'on eut enfin reconnu que la Grande-Bretagne étoit une isle, lorsque la route du commerce eut été changée; la langue du commerce changea aussi, quoique le commerce fût toujours en effet le même. Et l'on comprit alors, sous le nom général d'isles Britanniques, cet amas d'isles de toute grandeur, qui se trouvent dans notre Océan.

CASSIVELLAUNUS [la Ville de], *Oppidum Cassivellauni*. *Voyez* l'article suivant.

CASSIVELLAUNUS, *Cassivellaunus*, prince Breton, qui fut contemporain de César,

(a) Ce Prince regnoit au de-là de la Tamise ; dans un canton situé à environ quatre-vingt mille pas de la mer. Avant l'arrivée de César, Cassivellaunus étoit en guerre avec ses voisins. Mais, la crainte de l'ennemi commun avoit fait cesser les animosités particulières. Il y eut divers combats, dans lesquels les chariots des Insulaires incommodoient beaucoup la cavalerie de César. Cependant, comme après tout les Romains étoient supérieurs, & qu'ils alloient toujours en avant, Cassivellaunus se retira derrière la Tamise pour en défendre le passage.

Il n'y avoit qu'un seul endroit où il fût possible, & même avec bien de la peine, de la passer à gué. Les Barbares avoient augmenté la difficulté, en hérissant le bord qu'ils occupoient, d'une palissade de pieux aigus. Ils en avoient planté aussi dans le lit du fleuve, qui demeuroient cachés & ensevelis dans les eaux. César, instruit de tout par les prisonniers & les déserteurs, entreprit néanmoins de traverser une rivière si bien défendue. Ses soldats seconderent son ardeur ; & quoiqu'ils n'eussent que la tête hors de l'eau, ils allerent à l'ennemi avec tant de vigueur & d'audace, que les Barbares ne purent soûtenir leur choc, & prenant la fuite se dissiperent comme une nuée de timides oiseaux.

Cassivellaunus résolut alors d'éviter toute action générale ; & ayant séparé son armée, il ne se réserva que quatre mille chariots de guerre, avec lesquels il épioit le moment de tomber sur ceux qui s'écartoient ; ou bien, après avoir attiré les Romains dans quelque lieu désavantageux, par l'espérance d'un butin qu'il leur présentoit, il sortoit de son embuscade, & les mettoit en désordre par une attaque imprévue. Ces surprises lui réussissoient si heureusement, que César fut obligé d'ordonner à sa cavalerie de ne s'éloigner jamais à une distance, où elle ne pût pas être soûtenue des légions ; & il ne faisoit le dégât dans le païs, qu'à proportion du chemin que pouvoit faire son infanterie.

Cependant, quelques peuples de ces cantons se soumirent à César. Les Trinobantes furent les premiers. Leur roi Imanuentius avoit été tué par Cassivellaunus ; & Mandubratius, fils de ce malheureux Prince, étoit dans l'armée de César, auprès duquel il étoit venu jusqu'en Gaule chercher une retraite & un appui. Moyennant quarante ôtages & des bleds, que les Trinobantes fournirent aux Romains, leur païs fut épargné, & même protégé par César. Cinq autres nations du voisinage, voyant que les Trinobantes se trouvoient si bien du parti qu'ils avoient pris, les imiterent ; & le général Romain ayant sçu de ces nouveaux amis, que la ville de Cassivellaunus n'étoit pas

(a) Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 166. *& seq.* Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 155. *& suiv.*

loin, résolut d'aller l'y attaquer. Cette ville n'étoit rien moins que ce que nous appellons de ce nom. Les habitans de la grande-Bretagne nommoient ville une portion de forêt, défendue d'un fossé & d'un rempart, où ils se retiroient avec leurs troupeaux, pour se mettre à couvert des courses de leurs ennemis.

Quoique la place de Cassivellaunus fût très-bien fortifiée, & par la nature & par l'art, elle ne fit aucune résistance. César y ayant fait donner l'assaut par deux endroits en même tems, les Barbares se jetterent dehors par le côté, qui n'étoit point attaqué, & laisserent leurs bestiaux, qui faisoient toutes leurs richesses, au pouvoir du vainqueur. Cassivellaunus ne tint pas encore ses affaires pour désespérées; & voulant faire une dernière tentative, il envoya ordre à quatre petits Princes, qui occupoient le païs que l'on appelle aujourd'hui le païs de Kent, de tâcher de surprendre la flotte Romaine, & s'ils pouvoient, de la brûler. C'eût été un grand coup; mais, l'attaque ne réussit pas, & même un des principaux chefs des Insulaires, nommé Lugotorix, fut fait prisonnier.

Tant de mauvais succès, accumulés les uns sur les autres, découragerent enfin Cassivellaunus. Il eut recours à la médiation de Comius, roi des Atrebates, pour obtenir la paix de César, qui la lui accorda sans beaucoup de difficulté, à condition qu'il payeroit tous les ans un tribut au peuple Romain; qu'il fourniroit des ôtages, & qu'il n'inquiéteroit point Mandubratius ni les Trinobantes.

CASSIUS, *Cassius*, nom commun à plusieurs montagnes. Mais, on dit aussi Casius sans une double *s*. *Voyez* Casius.

CASSIUS, *Cassius*, montagne située en Espagne, au rapport de Festus Aviénus. Cet Auteur en parle dans son poëme, intitulé, *Ora maritima*; & il assure que c'est de-là que les Grecs avoient pris le nom de Cassiterum, qu'ils donnoient à l'étain. Voici le passage entier:

Pars porro Eoa continet Tartessios
Et Cilbicenos. Cartare post insula est,
Eamque pridem ni fluxa satis est fides,
Tenuere cempsi. Proximorum posteà
Pulsi duello, varia quæsitum loca
Se protulere. Cassius indè mons tumet;
Et Graja ab ipso lingua Cassiterum priùs
Stannum vocavit.

C'est ainsi qu'on lit dans les éditions ordinaires; mais, comme le remarque M. de la Martinière, le vers *eamque pridem* est corrompu, aussi-bien que ces mots, *Cassius inde mons tumet.* Les copistes, qui ignoroient la nature du vers iambe, voyant *Cassiterum* écrit avec une double *s*, ont cru qu'il falloit écrire de même Cas-

ſius; ce qui gâte le vers, où il faut que ce mot ſoit de trois breves; & cela eſt impoſſible. Mais, Caſius avec une ſeule ſ donnera ces trois breves. Si néanmoins on veut abſolument retenir Caſſius, il faut alors, au lieu du mot *indè* qui ſuit, lire cet autre mot *dein*, en tranſpoſant deux lettres; & alors le vers ſera régulier, ſans rien perdre de ſa ſignification; *dein* étant ſynonyme à *indè*, dans le ſens de ce vers. De ces deux corrections, la première nous paroît préférable. Les Phéniciens, grands navigateurs, trouvant en Eſpagne une montagne près de la mer, ont pu lui donner le nom de Caſius, par analogie au mont Caſius d'Égypte, ou à celui de Syrie.

CASSIUS, *Caſſius*, Κάσσιος, (*a*) l'un des ſurnoms, qui furent attribués à Apollon.

CASSIUS, *Caſſius*, Κάσσιος, (*b*) nom d'une illuſtre famille Romaine. Elle eſt nommée par les Latins *gens* ou *familia Caſſia*. Cette famille a donné pluſieurs Conſuls, Cenſeurs, Tribuns & autres grands Hommes à la République.

Il eſt bon de remarquer, avec M. Bayle, que cette famille doit peut-être ſe diviſer en deux différentes, dont l'une des Viſcellins aura été Patricienne, & l'autre des Longins aura été Plébeienne. Car, les Plébeiens ne parvinrent au Conſulat, qu'en l'année de Rome 389, & avant Jeſus-Chriſt 364; & cependant, dès l'année 252, & avant Jeſus-Chriſt 500; on voit un Sp. Caſſius Viſcellinus Conſul. D'ailleurs, le tribunat du peuple ne ſe conféroit point aux Patriciens; & néanmoins il y a eu un Caſſius, tribun du peuple, au commencement du ſeptième ſiècle de la République; outre qu'il eſt conſtant que les Longins étoient Plébeiens. Il faut donc diſtinguer cette famille de celle des Viſcellins, à moins qu'on ne veuille dire que c'eſt la même famille, qui de Patricienne devint Plébeienne; changement, dont on trouve quelques exemples. Quoi qu'il en ſoit, voici les Conſuls de ce nom, avant que l'on paſſe aux Caſſius qui ſe ſont diſtingués par d'autres endroits.

L'an de Rome 252, 261 & 268, & avant Jeſus-Chriſt 500, 491 & 484, fut Conſul Sp. Caſſius Viſcellinus.

L'an de Rome 581, & avant Jeſus-Chriſt 171, C. Caſſius Longinus, Conſul avec Pub. Licinius Craſſus, qui fut vaincu par Perſée, roi de Macédoine.

L'an de Rome 588, & avant Jeſus-Chriſt 164, Quint. Caſſius Longinus, ſous le Conſulat duquel les Romains continuerent la guerre en Eſpagne.

L'an de Rome 625, & avant Jeſus-Chriſt 127, L. Caſſius Longinus, qui avoit été Tribun du peuple, & qui fut depuis Cenſeur, ſous lequel Hyrcan, grand Pontife des Juifs, renouvella l'alliance de cette nation avec les

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 107.

(*b*) Tacit. Annal. L. XII. c. 12.

Romains. Cicéron fait mention de ce Cassius dans le traité des Orateurs illustres.

L'an de Rome 628, & avant Jesus-Christ 124, C. Cassius Longinus, fils de Q. Cassius Longinus. Son Collegue dans le Consulat, C. Sext. Calvinus, battit les Allobroges, & fonda la colonie d'Aix en Provence.

L'an de Rome 645, & avant Jesus-Christ 107, L. Cassius Longinus, fils de C. Cassius Longinus, fut défait & tué la même année par les Tigurins, aujourd'hui les Suisses du canton de Zurich.

L'an de Rome 656, & avant Jesus-Christ, 96, C. Cassius Longinus, sous le Consulat duquel Pompée, roi de Cyrène, institua le peuple Romain son héritier.

L'an de Rome 679, & avant Jesus-Christ 73, C. Cassius Longinus, sous lequel la guerre des esclaves d'Italie fut excitée par le gladiateur Spartacus; Mithridate fut défait en Orient par Lucullus, & Pompée recouvra l'Espagne après la mort de Sertorius.

L'an de Rome 781, & de J.C. 30, L. Cassius Longinus fut Consul avec M. Vinicius. On croit que c'est ce L. Cassius Longinus, qui épousa Drusille, fille de Germanicus, & qui fut tué depuis par les ordres de Caligula, frere de sa femme, que ce Prince lui avoit enlevée.

Enfin, l'an de Rome 942, & de Jesus-Christ 191, Cassius Apronianus étoit Consul, sous l'empereur Commode. Ce fut cette même année, qu'une partie de la ville de Rome fut consumée par un embrasement, qui commença la nuit dans le temple de la Paix.

CASSIUS [Sp. Cassius Viscellinus], *Sp. Cassius Viscellinus.* *Voyez* Viscellinus.

CASSSIUS, *Cassius*, Κάσσιος, surnommé Brutus, forma le dessein de trahir sa patrie, dans la guerre que les Romains eurent contre les Latins, l'an de Rome 412, & avant Jesus-Christ 340. Il fut surpris comme il étoit sur le point d'ouvrir les portes à l'ennemi, & se sauva dans le temple de Pallas, croyant y trouver un asyle sûr contre sa perfidie. Mais, son pere, voulant lui-même punir son fils de sa trahison, ferma sur lui la porte du temple. Et après l'y avoir laissé mourir de faim, il en fit tirer son corps, qu'il priva de l'honneur de la sépulture.

Il y en a qui pensent que ce Cassius Brutus pourroit bien être le même que Sp. Cassius Viscellinus. Nous y trouvons une difficulté par rapport à la chronologie; c'est qu'ils paroissent avoir vécu dans des tems différens.

CASSIUS [Q.], *Q. Cassius*, (*a*) Tribun légionnaire, l'an de Rome 500, sous les ordres du Consul C. Aurélius Cotta. Ce dernier, obligé de quitter le siege de Lipari, pour retourner à Rome, en confia le soin à Q. Cas-

(*a*) Roll. Hist. Rom. T. II. p. 529.

sius, avec ordre de veiller seulement à la conservation des ouvrages, & avec défense expresse d'attaquer la place en son absence. Q. Cassius, jeune officier, emporté par un désir effréné de gloire, mene ses troupes à l'attaque de la ville. Sa témérité fut bien punie. Les assiégés firent une violente sortie, où ils lui tuerent beaucoup de monde, le repousserent lui-même jusque dans le camp, qu'il eut bien de la peine à défendre, & brûlerent ensuite tous les ouvrages. Le retour du Consul eut bientôt tout rétabli. La ville fut prise; & il s'y fit un grand carnage. Il songea pour lors à la punition de Q. Cassius, qui fut dégradé, frappé publiquement de verges, & obligé de servir dans les derniers rangs de l'infanterie, comme simple soldat.

CASSIUS [C. Cassius Longinus], *C. Cassius Longinus. Voyez* Longinus.

CASSIUS [Q. Cassius Longinus], *Q. Cassius Longinus. Voyez* Longinus.

CASSIUS [L. Cassius Longinus], *L. Cassius Longinus. Voyez* Longinus.

A la suite des articles, auxquels nous venons de renvoyer, on trouvera ceux des autres Cassius du surnom de Longinus. Il seroit inutile d'en donner ici une plus longue nomenclature.

CASSIUS SABACON, (*a*) *Cassius Sabacon*, Κάσσιος Σαβακῶν, intime ami de C. Marius. Lorsque ce dernier briguoit la Préture, on apperçut dans l'enclos, où se faisoient les élections, le domestique de Cassius Sabacon parmi ceux qui donnoient leurs suffrages. Cassius Sabacon ne l'avoit envoyé que pour augmenter le nombre des voix en faveur de C. Marius; ce qui étoit défendu, car les esclaves n'avoient point droit de suffrage. Cassius Sabacon fut appellé devant les Juges & interrogé. Il répondit que brûlant de soif, à cause de l'excessive chaleur qu'il faisoit, il avoit demandé de l'eau fraîche; que son valet lui en avoit apporté dans une tasse, & s'étoit retiré après qu'il eut bu. Cassius Sabacon bientôt après fut chassé du Sénat par les Censeurs de la nomination suivante; & il parut, dit Plutarque, mériter cette note d'infamie, ou à cause de cette fausse déposition, ou à cause de son intempérance. En effet, si ce qu'il disoit de son valet, qu'il étoit allé lui chercher un verre d'eau, & s'étoit retiré ensuite, étoit faux, il méritoit d'être chassé du Sénat à cause de cette fausse déposition; & si cela étoit vrai, il méritoit de même, d'être chassé, à cause de son intempérance, de n'avoir pu résister à la soif pendant l'élection.

CASSIUS SCÉVA, *Cassius Sceva*, Κάσσιος Σκεύαξ. *Voyez* Scéva.

CASSIUS [Barba], (*b*) *Barba Cassius*. Cicéron parle de

(*a*) Plut. Tom. I. p. 408. Roll. Hist. Rom. T. V. p. 280, 281.

(*b*) Cicer. ad Attic. L. XIII. Epist. 50.

ce Barba Caffius dans une de fes lettres à Atticus.

CASSIUS, *Caffius*, Κάσσιος, (*a*) comédien, ou pantomime, ou bouffon, fous l'empire de Tibere. L'an de Rome 766, Falanius fut accufé devant le Sénat, parce que dans la célébration des fêtes en l'honneur d'Augufte, il avoit admis, au nombre des miniftres de fon culte, le bouffon Caffius, dont la vie étoit infâme. Sur un crime d'une fi nouvelle efpèce, les Confuls voulurent fçavoir les intentions de l'Empereur, qui étoit abfent; & ce Prince leur répondit, par écrit, qu'en plaçant fon pere dans le ciel, on ne s'étoit pas propofé de tendre un piege aux citoyens; & que le pantomime Caffius étoit employé par fa mere aux jeux, qu'elle faifoit célébrer en l'honneur d'Augufte.

CASSIUS CHEREA, (*b*) *Caffius Chærea*, Κάσσιος Χαιρέας, Romain qui s'eft rendu célebre par le meurtre de Caligula. L'an de Rome 765, n'étant encore que Centurion, & fervant en cette qualité dans l'armée de Germanie, il trouva un jour dans fon courage la fûreté, que ne pouvoit lui procurer la foibleffe du commandement; & l'épée à la main, il fe fit jour à travers une troupe de foldats féditieux.

Depuis, étant Tribun d'une cohorte Prétorienne, il forma le projet d'une confpiration contre Caligula. Son averfion pour la tyrannie, & l'efprit républicain qui l'animoit, pouvoient fuffire pour le porter à un deffein, que toutes les maximes du Paganifme lui peignoient comme infiniment glorieux. Et de plus, Caligula prit à tâche d'aigrir contre lui-même ce courage altier, en l'accablant de toutes fortes d'infultes & d'outrages. A entendre parler Caffius Chéréa, on ne l'eût jamais pris pour ce qu'il étoit. Le plus brave des hommes avoit une prononciation molle, languiffante, efféminée. De-là Caligula prenoit occafion de le traiter de lâche, & de lui faire les plus fanglans affrons. Toutes les fois que Caffius Chéréa, felon le devoir de fa charge, venoit lui demander le mot, Caligula affectoit d'en choifir un, qui annonçât la molleffe & l'infamie. Caffius Chéréa fouffroit beaucoup en le recevant, & encore davantage lorfqu'il alloit le rendre; car, les autres officiers ne manquoient pas de fe fouvenir de lui; & fouvent ils fe divertiffoient à lui prédire d'avance quel mot l'Empereur lui donneroit.

Caligula prépofoit volontiers des officiers de fes gardes à la levée des impôts. Caffius Chéréa, ayant eu une de ces commiffions, s'en acquitta avec la générofité d'une belle ame, ayant compaffion de la mifère des peuples, leur accordant du tems, évitant de les tourmenter. En conféquence de ces ménagemens, la levée des deniers ne s'étant pas faite auffi promptement que le fouhaitoit

(*a*) Tacit. Annal. L. I. c. 73. Crév. Hift. Rom. T. I. p. 330, 331.

(*b*) Tacit. Annal. L. I. c. 32. Jofeph. de Antiq. Judaïc pag. 653. *& feq.* Crév. Hift. des Emp. Tom. I. pag. 305. T. II. p. 77. *& fuiv.*

Caligula, ce Prince en prit un nouveau prétexte d'accuſer Caſſius Chéréa de lâcheté.

Ces motifs perſonnels ſe joignant aux motifs publics dans l'eſprit de Caſſius Chéréa, il forma la réſolution de tuer Caligula ; & il ne fut plus occupé que des moyens de l'exécuter. Il paroît même que ſon projet alloit plus loin que la mort de Caligula, & qu'il ſe propoſoit de rétablir l'ancienne forme du gouvernement Républicain. Pendant qu'il ſondoit ceux, qui lui paroiſſoient capables d'entrer dans un pareil deſſein, & que déjà le nombre de ſes aſſociés commençoit à groſſir, il ſurvint un accident, qui irrita de nouveau ſon courage. Pompédius, Sénateur illuſtre, ayant été déféré comme coupable de diſcours injurieux contre l'Empereur, l'accuſateur cita pour témoin une comédienne, nommée Quintilia. Cette comédienne, ayant une élévation de courage, que l'on n'étoit pas en droit d'attendre d'une femme de ſon état, nia le fait, qui étoit réellement faux. Caligula ayant ordonné, à la requête de l'accuſateur, qu'elle fût appliquée à la queſtion, elle réſolut de la ſouffrir plutôt que d'être la cauſe de la mort d'un innocent. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'elle étoit inſtruite de la conſpiration qui ſe tramoit, & que ce fut Caſſius Chéréa, que Caligula choiſit pour préſider à la queſtion, penſant que ce Tribun, pour ſe laver du reproche de lâcheté, ſeroit plus cruel qu'un autre. Mais, au contraire, il fut outré de ſe voir forcé par ſon miniſtère de traiter ainſi une perſonne, qui avoit part à ſes projets.

Dans la colère dont il étoit tranſporté, il va trouver le Préfet du Prétoire. » Vous êtes notre » chef, lui dit-il, & nous veil- » lons, ſous vos ordres, à la gar- » de de la perſonne du Prince. » C'eſt une noble fonction, dont » nous nous acquittons en gens » d'honneur. Mais, faut-il que » nous ſoyons employés à verſer » le ſang innocent, & à tour- » menter les citoyens? « La rougeur monta au viſage du Préfet du Prétoire ; & ſa réponſe fut que la prudence & le ſoin de leur ſûreté les obligeoient d'obéir au Prince, & même de ſe prêter à ſes fureurs. Caſſius Chéréa crut pouvoir s'ouvrir à un homme, qui tenoit ce langage ; & lui rappellant tous les maux, que ſouffroient Rome & l'Empire : » Après tout, » ajoûta-t-il, ce n'eſt pas tant à » Caligula qu'il faut s'en prendre, » qu'à vous & à moi, qui, pou- » vant faire ceſſer d'un ſeul coup » ces injuſtices & cette tyrannie, » aimons mieux nous en rendre » les miniſtres. Nous portons les » armes, non pour la défenſe de » la liberté, ni pour le ſervice de » l'État, mais pour l'exécution » des ordres ſanguinaires de Ca- » ligula. De guerriers, nous nous » laiſſons transformer en bour- » reaux, & nous ſervons ſa » cruauté contre nos citoyens, » en attendant que d'autres la ſer- » vent contre nous-mêmes. »

Le Préfet du Prétoire témoigna admirer le courage de Caſſius

Chéréa ; mais, il avoua que la vue du péril l'effrayoit ; que son âge déjà avancé le rendoit peu propre pour une entreprise si hardie, & qu'il aimoit mieux s'en remettre au bienfait du tems & des circonstances. Cassius Chéréa, peu satisfait d'un zele si prudent, s'adressa à Cornélius Sabinus, & l'ayant trouvé disposé à entrer dans ses sentimens, il vit avec lui Vinicien, qui les loua & les encouragea beaucoup, & qui même, à ce qu'il paroît, promit de les seconder. Il est probable que le nom d'un homme si illustre fut utile à Cassius Chéréa, pour attirer à la conspiration de nouveaux associés. Déjà elle étoit suffisamment nombreuse, & comprenoit des Sénateurs, des chevaliers Romains, des Officiers de guerre. Cassius Chéréa les rassembla tous, & délibéra avec eux sur le tems & la manière d'exécuter leur dessein.

Pour lui, toute occasion étoit bonne. Il proposoit d'attaquer Caligula dans le capitole, lorsqu'il iroit y offrir des sacrifices pour sa fille ; ou dans son palais, au milieu des mystères occultes qu'il y célébroit avec une attention superstitieuse. Ou bien, il vouloit que pendant que Caligula, de dessus le faîte de la basilique Julienne, jetteroit au peuple des pièces d'or & d'argent, on le jettât lui-même du haut en bas dans la place. Les autres souhaitoient, dans une entreprise de cette importance, plus de circonspection. Leur avis étoit que l'on tâchât de surprendre Caligula dans une situation, où il fût peu accompagné, afin que l'on ne s'exposât pas à manquer son coup, & à replonger ainsi la République dans des maux plus grands, que ceux dont il s'agissoit de la délivrer. Après bien des discussions, on se fixa aux jeux Palatins, établis par Livie en l'honneur d'Auguste, & qui devoient durer quatre jours. Pendant que ce spectacle rassembleroit une foule infinie dans un espace étroit, on espéroit trouver le moment de tomber sur Caligula, sans que ses gardes pussent le défendre.

Les trois premiers jours de la fête, ou l'occasion ne se présenta pas, ou les conjurés manquerent de la saisir. Cassius Chéréa étoit au désespoir. Il craignoit que ces longueurs ne fissent éventer le secret. Il craignoit, chose singulière ! que la gloire de tuer Caligula ne lui échappât. *Il s'en va*, disoit-il, *à Alexandrie ; quelqu'un assurément le tuera. Quelle honte pour nous, s'il ne meurt pas par nos mains* ! Par un discours si plein de feu, il enflamma tous les cœurs ; & on résolut déterminément d'attaquer Caligula le lendemain, dernier jour de la fête, vingt-quatre Janvier.

L'ouverture du spectacle s'étant faite dès le matin, on s'attendoit que Caligula sortiroit pour dîner, selon sa coûtume. C'étoit sur ce plan que Cassius Chéréa s'étoit arrangé. Il avoit disposé ses amis sur le passage, assignant à chacun son poste. Néanmoins, il étoit déjà la septième heure du jour, ou une heure après midi, & Caligula ne

fortoit point. Sentant fon estomac encore chargé du fouper de la veille, il délibéroit s'il ne resteroit pas toute la journée, fans interruption, au fpectacle, pour lequel il avoit une passion démefurée. Ce délais inquiétoit beaucoup les conjurés, ainfi que tous ceux qui avoient connoissance du complot. Vinicien, qui étoit assis près de l'Empereur, craignant que Caffius Chéréa ne s'impatientât, voulut fe lever pour lui aller parler. Caligula le retint par la robe. Vinicien s'arrêta & reprit féance. Mais, l'allarme étant trop vive pour lui laiffer du repos, il fe leva une feconde fois, & Caligula le laissa partir. Caffius Chéréa avoit en effet befoin d'être guidé par un bon confeil; car, fuivant fon caractère bouillant & impétueux, il penfoit à venir attaquer Caligula au milieu de l'assemblée; ce qui pouvoit donner lieu à un horible massacre. Dans ce moment, Asprénas, qui étoit aussi du fecret, perfuada à Caligula d'aller prendre le bain & quelque légere nourriture, pour revenir enfuite plus gaiement au reste du fpectacle. Caligula fe leva, & on fe rangea pour faire place à l'Empereur.

Caffius Chéréa prit ce moment pour le frapper. Les Auteurs ne conviennent pas des circonstances. Ce qui est certain, c'est que Caffius Chéréa lui porta le premier coup, qui fut fi rude, que Caligula en fut renverfé par terre. Comme il fe débattoit, en criant qu'il n'étoit pas mort, Cornélius Sabinus & les autres conjurés l'entourerent; & s'animant mutuellement par le fignal dont ils étoient convenus, ils le percerent de trente coups, & le laisserent mort fur la place. Après cela, Caffius Chéréa vint demander le mot aux Confuls; ce que l'on n'avoit point vu de mémoire d'homme. Le mot qu'ils lui donnerent, fut *liberté*; & il alla le porter aux foldats des quatre cohortes de la ville, qui reconnoissoient l'autorité du Sénat.

Caffius Chéréa étoit tout entier dans ce parti; & ce fut lui encore qui ordonna la mort de l'impératrice Céfonia & de fa fille. Il vouloit qu'il ne reftât rien de la famille du tyran; & fon œuvre lui paroissoit imparfaite, tant que la femme & la fille de Caligula feroient en vie. Plufieurs des conjurés ne penfoient pas comme lui. Ils jugeoient que le meurtre d'une femme & d'un enfant étoit une action lâche; & il ne leur paroissoit pas juste de faire porter à Céfonia, la peine des crimes de Caligula. Mais, Caffius Chéréa, à la tête du plus grand nombre, foûtint que les crimes de Caligula étoient ceux de Céfonia; qu'elle lui avoit altéré la raifon par des breuvages; & qu'ainfi elle étoit la vraie caufe de fes égaremens, & de tous les maux que l'État en avoit foufferts. Cet avis passa.

Mais, bientôt après, les troupes, celles-là même, qui jufques-là avoient tenu pour le Sénat, voulurent avoir un nouvel Empereur. Caffius Chéréa & les conjurés zélés pour la liberté, s'y oppofoient de

toutes leurs forces ; ensorte que le Sénat se trouvoit dans une perpléxité étrange, ne pouvant ni suivre son inclination, parce que les soldats y mettoient obstacle, ni satisfaire les soldats, parce que Cassius Chéréa y résistoit. Il fit, en effet, les derniers efforts, pour ramener au parti de la liberté, les cohortes qui s'en détachoient. Il se présenta pour les haranguer. Elles refuserent de l'entendre. *Eh bien?* leur dit-il, *puisque vous vous voulez un Empereur, allez donc prendre le mot du cocher Eutyque.* Cet Eutyque, cocher dans la faction verte, avoit eu un crédit énorme auprés de Caligula ; & Cassius Chéréa vouloit piquer les soldats, par le souvenir de leur asservissement, sous des hommes d'une espèce si méprisable. Il alla même jusqu'à déclarer qu'il leur apporteroit la tête de Claude, & qu'ayant détrôné la fureur, jamais il ne permettroit qu'elle fût remplacée par la stupidité. Tout fut inutile. Un soldat, plus mutin que les autres, s'écria : » Amis, » quelle étrange manie ne feroit-» ce pas à nous de tirer l'épée » contre nos camarades, & de » nous égorger les uns les autres, » pendant que nous avons un » Empereur, qui tient à toute » la famille des Césars, & à qui » l'on ne peut rien reprocher ? « Cette courte exhortation acheva de les déterminer tous ; & levant leurs enseignes, ils coururent au camp des Prétoriens, reconnoître Claude pour leur Empereur. Ce fut alors une néceffité aux Sénateurs d'en faire autant.

Le nouvel Empereur se transporta ensuite au palais ; & là il assembla ses amis, pour délibérer sur le parti qu'il falloit prendre par rapport à Cassius Chéréa. Ils se réunirent tous à louer son action. Caligula étoit si détesté, que l'on pensoit universellement, que de l'avoir tué, c'étoit un service signalé rendu à la République ; & dans tout le mouvement qui suivit sa mort, il ne se trouva personne, ni grand ni petit, ni soldat ni citoyen, qui songeât à la venger. Mais, le meurtre d'un Prince est un crime, que son successeur ne manque jamais de punir pour sa propre sûreté. Nous venons d'observer que Cassius Chéréa avoit menacé Claude lui-même ; & ce fut, selon Dion Cassius, le prétexte que l'on prit pour ordonner sa mort, comme si dans le cas où il étoit, on eût eu besoin de prétexte. Lupus, qui avoit tué Césonia & sa fille, fut condamné avec lui.

Cornélius Sabinus, lorsqu'il vit que tout étoit désespéré, avoit exhorté Cassius Chéréa à prévenir le supplice par une mort volontaire ; & ce parti, si conforme aux maximes de la générosité payenne, sembloit convenir singuliérement au caractère de Cassius Chéréa. Il ne le voulut point, pour quelque raison que ce pût être ; & il répondit à Cornélius Sabinus, qu'il étoit bien aise de mettre Claude à l'épreuve. Mais, lorsque sa mort fut ordonnée, il la souffrit avec constance, & eut la tête abattue d'un seul coup, vers l'an de Rome 792, & de

Jesus-Christ 41. Il laissa un grand nom. Il fut universellement regretté, & lorsqu'au mois de Février suivant, on célébra les fêtes, instituées pour appaiser les Manes des morts, le peuple fit une mention honorable de lui, & le pria de lui pardonner l'ingratitude, dont son bienfait avoit été payé.

CASSIUS, *Cassius*, Κάσσιος, (*a*) soldat sous l'empire de Néron. C'étoit un homme d'une force extraordinaire. Néron lui ordonna un jour de saisir & de lier Fénius Rufus, qui étoit complice d'une conjuration, qu'on avoit formée contre la personne de ce Prince.

CASSIUS ASCLÉPIODOTE, *Cassius Asclepiodotus. Voyez* Asclépiodote.

CASSIUS LONGUS, (*b*) *Cassius Longus*, Préfet du camp, fut choisi par l'armée de Germanie pour un de ses chefs, vers l'an de Rome 821. Peut-être faudroit-il lire Longinus, au lieu de Longus.

CASSIUS [AVIDIUS], (*c*) *Avidius Cassius*, étoit, selon Dion Cassius, natif de la ville de Cyr en Syrie, & fils du rhéteur Héliodore. Vulcarius Gallicanus semble lui donner pour pere Avidius Sévérus, qui, de grade de Centurion, parvint aux plus éminentes dignités. Quoi qu'il en soit, le surnom de Cassius, que portoit Avidius, ne doit pas en imposer, ni le faire regarder comme descendant de ces anciens Cassius, célébres du tems de la République, & en particulier du fameux meurtrier de César; mais, il en avoit toute la fierté, toute l'audace, toute l'antipathie contre le gouvernement monarchique. Ce qui rendoit en lui ces qualités plus dangereuses, c'est qu'elles étoient soûtenues de l'habileté dans le métier des armes, & du talent de se faire craindre & obéir du soldat.

Rigide exacteur de la discipline, il rappelloit dans les armées, dont il avoit le commandement, la sévérité antique. Il en bannissoit absolument tout ce qui sentoit le luxe & les délices. Il ne souffroit point que le soldat portât d'autres provisions en tems de guerre, que du lard, du biscuit & du vinaigre, qui, mêlé avec l'eau, servoit de boisson. Marc-Aurele, qui le connoissoit de ce caractère, lui donna à réformer les légions de Syrie; & voici comment il s'en expliquoit dans une lettre à l'Intendant de cette armée: » J'ai confié à Avi- » dius Cassius les légions de Sy- » rie, qui sont noyées dans les » délices, qui prennent journel- » lement les bains chauds, en » un mot, qui vivent à la mode » d'Antioche, & non selon les » regles de la discipline Romaine. » Vous louerez mon choix, si vous » connoissez bien Avidius Cas- » sius, qui renouvelle de nos » jours la sévérité de ceux, dont » il porte le nom; car, on ne » peut gouverner les troupes que

(*a*) Tacit. Annal. L. XV. c. 66.

(*b*) Tacit. Hist. L. III. c. 14. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 190.

(*c*) Dio. Cass. pag. 802. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 383, 423. *& suiv.*

» par l'ancienne discipline. Vous » sçavez ce vers d'Ennius, qui est » dans la bouche de tout le monde : *C'est par les mœurs antiques, & par les hommes qui en conservent l'esprit, que se maintient la République Romaine.* » Pour vous, ayez soin seulement » de fournir abondamment aux » légions les provisions & les vivres. Avidius Cassius, si je me » suis fait de lui une juste idée, » nous en rendra bon compte. «

Avidius Cassius ne trompa pas l'espérance que Marc-Aurele avoit conçue de lui. Sur le champ, il rappella au drapeau tous ceux, qui s'en étoient écartés; & il fit afficher une ordonnance, qui portoit que tout officier ou soldat, trouvé à daphné, seroit chassé ignominieusement. Il purgea le camp de tout ce qui est capable d'amollir les courages, & il déclara aux légions assemblées, qu'il leur feroit passer l'hiver sous les toiles, si elles ne corrigeoient leur conduite. Ce n'étoit pas une menace vaine; les troupes le sçavoient très-bien, & elles en prévinrent l'effet en se réformant. Il eut soin de les tenir en haleine. Chaque septième jour, il leur faisoit faire l'exercice, & visitoit lui-même leurs armes, leurs habits, leurs chaussures. Cette armée, ainsi préparée, devint victorieuse des Parthes, & fit en Arménie & en Arabie les grands exploits, qui procurerent une paix glorieuse aux Romains.

La sévérité d'Avidius Cassius seroit fort louable, s'il ne l'eût pas outrée jusqu'à la cruauté. On ne peut s'empêcher de frémir au récit des rigueurs, qu'il exerçoit sur les malheureux soldats. Quiconque voloit le païsan, étoit mis en croix sur le lieu où il avoit commis le délit. Le nombre des coupables n'arrêtoit pas la dureté inexorable d'Avidius Cassius; & souvent il en faisoit jetter dix à la fois dans la rivière ou dans la mer, après les avoir liés avec une chaîne commune. Il imagina même un genre de supplice nouveau & inoui. On plantoit un mât d'une hauteur démesurée; & il y faisoit attacher, dans toute sa longueur, ceux qu'il avoit condamnés à mourir. On allumoit au pied de ce mât un grand feu, qui brûloit les plus voisins, étouffoit les autres par la fumée, ou leur causoit la mort par la peur. Ce même Général punissoit les déserteurs, en leur faisant couper, ou les mains, ou les jarrêts. Ce n'étoit point par un sentiment de pitié qu'il leur laissoit la vie, mais parce qu'il pensoit que la mort anéantissoit l'exemple, qui subsistoit au contraire dans un criminel vivant misérablement.

Avidius Cassius ne connoissoit, comme on voit, aucune mesure, aucun de ces tempéramens, qui sont nécessaires pour empêcher que ce qui est bon en soi, ne devienne vicieux par l'excès. Il fut employé par Marc-Aurele dans la guerre contre les Sarmates Jazyges. Pendant qu'il y commandoit l'armée Romaine, un corps de troupes auxiliaires, conduit par ses Centurions, sans attendre les ordres du Général, attaqua près du Danube trois mille des enne-

mis, qui ne se tenoient point sur leurs gardes, & les ayant taillés en pieces, revint au camp avec un grand butin. Les Centurions espéroient d'être bien récompensés pour une action de vigueur, couronnée par le succès, & dans laquelle ils avoient suppléé à la négligence de leurs officiers supérieurs, qui laissoient échapper une belle occasion. Avidius Cassius en jugea tout autrement. Il les regarda comme des téméraires, qui s'étoient exposés à tomber dans une embuscade, dont les exemples étoient fréquens; comme des infracteurs de la discipline, qui avoient agi de leur chef contre toutes les loix militaires; & en conséquence ce fut trop peu pour lui de les condamner à la mort, s'il n'y joignoit la dernière ignominie & le supplice servile de la croix.

Une telle rigueur, à laquelle on n'avoit jamais rien vu ni entendu de pareil, excita l'indignation de toute l'armée. Il s'éleve des clameurs; la sédition commence à s'allumer. Avidius Cassius, qui actuellement faisoit quelqu'un des exercices usités parmi les Romains, arrive presque nu, & se montrant aux séditieux d'un air intrépide: *Frappez, tuez-moi*, dit-il, *si vous l'osez. Au violement de la discipline ajoûtez le meurtre de votre Général.* Les soldats le craignirent, parce qu'il avoit sçu ne les pas craindre; & tout rentra dans le calme. L'Historien ajoûte que cet acte de sévérité inouie porta au plus haut degré l'exactitude de la discipline dans le camp Romain, & de plus intimida les Barbares, qui demanderent la paix à l'Empereur.

Ce qui doit paroître singulier, c'est que ce même homme, rigide jusqu'à la cruauté dans certains cas, se montroit en d'autres indulgent à l'excès. C'étoit en général un caractère variable, mal décidé, sans principes. On le voyoit tantôt respectueux envers la religion, tantôt profane & contempteur des choses saintes. Souvent il se montroit avide de vin & de viandes; & dans d'autres occasions, il se piquoit de supporter la faim & la soif; aujourd'hui amateur de la chasteté, demain plongé dans les plus horribles débauches. Par ces traits disparates réunis en lui, il paroissoit faire revivre Catilina, qui avoit rassemblé toutes les apparences de vertus & tous les vices. On en donnoit le nom à Avidius Cassius, & il étoit assez peu sensé pour le recevoir, & l'adopter comme un titre d'honneur. Il s'en rendit bien digne par le criminel projet, qu'il forma d'arracher l'Empire & la vie à Marc-Aurele. Il ne craignit point de dire qu'il ne seroit un vrai Catilina, que lorsqu'il auroit tué le faiseur de dialogues Philosophiques. Il comparoit apparement Marc-Aurele à Cicéron; & ses desseins contre un Empereur Philosophe, avec ceux qu'avoit tramés Catilina contre celui qui étoit le pere de la Philosophie comme de l'Éloquence chez les Romains.

L'attentat contre Marc-Aurele, n'étoit point dans Avidius Cas-

fius une résolution subite, mais la suite d'une façon de penser, qu'il avoit de tout tems nourrie dans son cœur. L'antipathie, dont il se paroit, comme nous l'avons déjà dit, contre la monarchie, n'étoit en lui que l'ambition de se faire Monarque. Il n'avoit qu'un zele faux pour la liberté Républicaine, & ses vrais sentimens tendoient à la domination. On rapporte que dès sa première jeunesse, il eut l'audacieuse & folle pensée de détrôner Tite Antonin; & que son pere, homme sage, arrêta ce projet, & en étouffa les indices. Mais, l'ambition effrénée d'Avidius Cassius n'étoit point guérie. Il continua toujours de se conduire d'une manière au moins suspecte; & voici en quels termes L. Vérus, lorsqu'il commandoit en Orient, s'exprimoit au sujet de ce Général dans une lettre à Marc-Aurele. » Avidius Cassius » est avide de l'Empire. Je crois » en avoir des preuves; & il a » déjà donné de justes soupçons » contre lui sous Antonin, mon » pere & le vôtre. Je vous con» seille de veiller sur ses démar» ches. Tout ce que nous faisons » lui déplaît. Il s'accrédite & se » rend puissant. Il tourne en dé» rision notre goût pour les belles » connoissances. Il vous traite de » bonne femme, livrée aux chi» mères de la Philosophie, & » moi de jeune étourdi, qui fais » un bizarre mêlange de l'étude » & de la débauche. Voyez quel» les mesures vous devez pren» dre. Je ne hais point Avidius » Cassius; mais, je doute qu'il » convienne à votre sûreté & à » celle de vos enfans, de mettre » à la tête des armées un homme » tel que lui, capable de se faire » écouter des soldats, & de s'en » faire aimer. «

Malgré cette lettre, Marc-Aurele agit à l'égard d'Avidius Cassius, comme n'ayant de lui aucune défiance. Il continua de l'employer dans la guerre d'Orient, dans la Sarmatie, & contre des rebelles d'Égypte, qui sont appellés dans l'Histoire, Bucolers, ou Pâtres, & que l'activité de cet habile Général réduisit au devoir. Avidius Cassius ne les vainquit par la force, qu'après avoir semé entr'eux la division par la ruse. Il dissipa ainsi une faction, qui avoit été assez puissante, pour mettre en péril la ville même d'Alexandrie. Ce ne fut qu'après tous ces exploits & dans la quinzième année du regne de Marc-Aurele, qu'Avidius Cassius exécuta enfin le projet qu'il avoit roulé dans son esprit toute sa vie, & se fit proclamer Empereur.

Il paroît qu'il profita de l'occasion d'une maladie de Marc-Aurele, pour faire répandre le bruit de sa mort, n'espérant pas, sans cette fraude, détacher, ni les soldats, ni les peuples de l'amour d'un si bon Prince. On sema même la nouvelle, sans doute de concert avec lui, que l'armée de Pannonie, au milieu de laquelle on supposoit que Marc-Aurele étoit mort, lui avoit substitué Avidius Cassius. Les légions de Syrie, qu'il commandoit, préoccupées de ces fausses opinions, le

proclamerent Empereur ; & un des principaux officiers le revêtit des ornemens de la dignité suprême, & reçut de lui, en récompense, la charge de préfet du Prétoire. Avidius Cassius, attentif à jouer son personnage, affecta un grand respect pour Marc-Aurele, & le supposant mort, il le mit au rang des dieux. Tout l'Orient reconnut le nouvel Empereur. Antioche se déclara pour lui avec emportement. L'Égypte & Alexandrie, gouvernées alors par Flavius Calvisius se soumirent à ses loix ; & il y envoya Mécianus, son fils, pour s'assurer l'obéissance de cette grande province.

Quoiqu'Avidius Cassius témoignât beaucoup de vénération pour la vertu personnelle de Marc-Aurele, il ne laissoit pas, selon le style de tous les rebelles, de décrier le gouvernement du Prince contre lequel il prenoit les armes, & de promettre la réforme des abus. On peut juger des discours qu'il tenoit par une lettre à son gendre, dans laquelle levant le masque, & ne supposant plus le faux bruit de la mort de Marc-Aurele, il s'explique ainsi : » Que » la République est malheureuse, » d'avoir à souffrir des vautours » qui la dévorent, & que nulle » proie ne peut assouvir ! Marc- » Aurele est sans doute homme » de bien. Mais, pour faire louer » sa clémence, il laisse vivre des » hommes, qu'il connoît dignes » de mort. Où est l'ancien Cas- » sius, dont, jusqu'ici, je porte » inutilement le nom ? Où est la » sévérité de Caton le censeur ? » Qu'est devenue toute la disci- » pline de nos ancêtres ? Il y a » long-tems qu'elle est perdue. » Aujourd'hui on ne songe pas » même à la regretter. L'Empe- » reur fait le métier de Philoso- » phe. Il s'occupe à disserter sur » le juste & l'injuste, sur la na- » ture de l'ame, sur la clémence ; » & il ne sçait point prendre à » cœur les intérêts de la Répu- » blique. Vous voyez qu'il faut » donner bien des exemples de » sévérité, abattre bien des têtes, » pour rétablir le gouvernement » dans son ancienne splendeur. » Que ne méritent point ces in- » dignes gouverneurs de provin- » ces ? Puis-je regarder comme » Proconsuls ou Propréteurs ceux » qui ne se croyent mis à la tête » des provinces, soit par le Senat, » soit par l'Empereur, que pour » vivre dans les délices & pour » s'enrichir ? Vous connoissez le » préfet du Prétoire de notre » Philosophe. Trois jours avant » que d'être mis en place, il » n'avoit pas de pain ; & le voici » tout d'un coup devenu puis- » samment riche. Par quelle voie, » je vous prie ? Si ce n'est aux » dépens de la République & » des dépouilles des provinces. » Qu'ils soient riches, j'y consens ; » qu'ils nagent dans l'opulence, » leurs confiscations rempliront » le trésor public épuisé. Puissent » seulement les dieux être favo- » rables au bon parti ! J'agirai » en vrai Cassius, & je rendrai » à la République son ancienne » autorité. «

Ces dernières paroles de la lettre

tre d'Avidius Cassius n'étoient sans doute qu'un langage éloigné de ses vrais sentimens. Mais, les menaces de verser bien du sang sont conformes à son caractère ; & il les eût probablement réalisées, si ses projets accomplis lui en eussent donné le moyen.

Marc-Aurele reçut la nouvelle de la révolte d'Avidius Cassius, étant en Pannonie. Il en fut instruit par M. Vérus, alors gouverneur de la Cappadoce, homme d'un rare mérite, & qui s'étoit signalé dans la guerre contre les Parthes. La réputation d'Avidius Cassius étoit grande ; & l'idée d'avoir à soûtenir une guerre contre lui, effraya d'abord les troupes de Marc-Aurele. Dans Rome, la terreur fut si vive, que l'on s'imaginoit le voir incessamment arriver aux portes de la ville.

L'Empereur, obligé d'interrompre le cours de ses victoires en Germanie, se mit en devoir de marcher contre Avidius Cassius. Mais, ce qu'il avoit prévu, arriva. L'affaire fut terminée sans lui par le zele de quelques officiers, qui conspirerent la mort de l'usurpateur. Dans une marche, Antoine centurion se jetta sur lui, l'épée à la main, & le blessa au cou. Il ne put redoubler, étant emporté par le mouvement de son cheval ; & peu s'en fallut qu'Avidius Cassius n'échappât. Mais, un Décurion, qui étoit du complot, acheva ce que l'autre avoit commencé. Le Rebelle fut tué sur la place ; & les deux officiers, lui ayant coupé la tête, la porterent à l'Empereur. Ainsi périt Avidius Cassius après un regne de trois mois & six jours, comparé avec raison, par Dion, à un songe. Il n'est point dit que personne ait pris sa défense contre ceux qui le tuerent. Son préfet du Prétoire fut massacré avec lui. Son fils Mécianus eut le même sort à Alexandrie. L'abandon, où se trouva le Rebelle, fut universel. Il paroît que les soldats & les peuples, qui l'avoient reconnu, après un moment d'ivresse & d'ensorcellement, revinrent unanimement à l'affection, qu'ils devoient à Marc-Aurele. La fausse idée, qu'ils avoient eue de la mort de ce Prince, les avoit seule séduits. Dès qu'ils le sçurent vivant, l'enchantement cessa ; & tous se réjouirent de la mort de son rival, excepté ceux d'Antioche, que des raisons particulières, qui ne sont pas expliquées, attachoient à Avidius Cassius.

Marc-Aurele, après le péril passé, soûtint l'honneur des engagemens de clémence, qu'il avoit pris dans la naissance des troubles. Lorsqu'on lui apporta la tête de son ennemi, il ne témoigna aucune joie, & la fit inhumer honorablement. Ce fut sans son ordre, mais uniquement par l'ardeur impétueuse du soldat, que furent tués le fils & le préfet du Prétoire d'Avidius Cassius, avec un petit nombre de Centurions des plus coupables. Il n'y eut point d'autre sang répandu ; & toute l'attention du Prince se porta à modérer les peines justement méritées. Le Sénat avoit déclaré Avidius Cassius ennemi public,

& confisqué tous ses biens. Marc-Aurele accorda à ses enfans la moitié de la confiscation, & ne voulut pas même que l'autre moitié entrât dans le fisc impérial. Elle fut portée au trésor public. Il excepta encore de la confiscation les bijoux en or, en argent, en pierreries, & en fit don aux filles du Rebelle. Alexandra, l'une d'elles, & Druentianus, son mari, eurent la liberté d'aller par tout où ils voudroient. Tous les enfans d'Avidius Cassius, à l'exception d'Héliodore, qui étoit apparemment plus coupable que les autres, & qui, par cette raison, fut enfermé dans une isle, vécurent en pleine sûreté, non comme la postérité d'une ennemi public, mais avec toute la splendeur de leur ancienne fortune. Marc-Aurele poussa la bonté jusqu'à les mettre sous la protection du mari de sa tante, jusqu'à défendre qu'on leur reprochât jamais le désastre de leur famille; & il y eut des personnes condamnées en justice, pour leur avoir fait insulte. Les complices de la rebellion éprouverent la même clémence du Prince, qu'ils avoient offensé. Cet événement se rapporte à l'an de Rome 926, & de J. C. 175.

CASSIUS CLÉMENS, (*a*) *Cassius Clemens*, vivoit sous l'empire de Sévère. Traduit devant le tribunal de cet Empereur, comme partisan de Niger, il se défendit en ces termes:

» Je ne connoissois, dit-il, ni » vous ni Niger. Me trouvant » dans les provinces, qui se sont » déclarées pour celui-ci, je me » suis vu contraint de suivre le » torrent au milieu duquel j'étois » enveloppé; & cela, dans un » tems où il s'agissoit, non de » vous faire la guerre, mais de » détrôner Didius. Je ne suis » donc point jusque-là coupable » envers vous, puisque je n'a» vois que les mêmes intentions » que vous avez exécutées. Vous » ne pouvez pas non plus me » faire un crime de n'avoir pas » quitté celui, auquel la fortune » m'avoit lié, pour passer dans » votre parti; car, vous n'eussiez » pas voulu sans doute que ceux, » qui sont actuellement assis avec » vous pour me juger, vous » trahissent pour se donner à vo» tre adversaire. Examinez-donc, » non pas les personnes, ni les » noms, mais la nature de la » cause. Quelque condamnation » que vous prononciez contre » nous, vous la prononcerez en » même tems contre vous-même » & contre vos amis. Et ne dites » pas que vous n'avez point de » jugement à appréhender. Le » public & la postérité sont des » juges, auxquels vous ne pou» vez vous soustraire, si vous » condamnez dans les autres ce » que vous avez fait vous-mê» me. «

L'évidence de cette apologie frappa tous ceux qui étoient présens; & Sévère fit à l'accusé une demi-justice, en ne lui confisquant

(*a*) Dio. Caff. p. 844. Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 67, 58.

que la moitié de ses biens, & lui laissant l'autre partie.

Au reste, le texte de Dion Cassius porte Cassius Clénès. Mais, les Commentateurs de cet Historien lisent Cassius Clémens, au lieu de Cassius Clénès.

CASSIUS [QUINTUS], (a) *Quintus Cassius*. Une Inscription, trouvée à Langres, porte:

QVINTVS. CASSIVS

CEN. MERCATVR.

Le P. Vignier Jésuite, qui s'est appliqué à la recherche des antiquités de cette ville, & Gautherot, qui en a fait une sorte d'histoire assez mal digérée, au lieu de *Mercatur*, ont lu *Vergatur*, ne prenant pas garde que l'V est le milieu d'une M, dont les deux jambages d'à-côté son un peu effacés. *Cen.* doit se lire ici pour *Censor*, comme on le fait ordinairement dans les Inscriptions, ou pour Censitor, qui est un mot employé par Ulpien, pour exprimer un estimateur, un priseur de marchandises.

Il suit de-là, suivant M. Mahudel, que ce Quintus Cassius dont le nom est purement Romain, & d'une des plus illustres familles consulaires, s'étant trouvé à Langres, peut-être du tems de la première colonie, que l'on y envoya, y auroit été fait intendant ou inspecteur du commerce; charge, qui, à la vérité, nous étoit inconnue sous le nom de *Censor mercaturæ*, mais dont l'existence ne laisse pas d'avoir quelque fondement à Langres, qui étoit alors une ville beaucoup plus commerçante qu'elle ne l'est à présent.

GENS DE LETTRES

du nom de Cassius.

CASSIUS, *Cassius*, Κάσσιος, surnommé Hémina, étoit un Historien Latin. Il vivoit sous le Consulat de Cn. Cornélius Lentulus & de Mummius Achaius, l'an de Rome 606, & avant J. C. 146. Il composa des Annales Romaines en quatre livres. Aulu-Gelle en fait mention, aussi-bien que Censorin & Pline, qui les citent assez souvent. Quelques-uns ont confondu Cassius Hémina avec Cassius Sévérus.

CASSIUS DE PARME, (b) *Cassius Parmensis*, Κάσσιος ὁ Παρμήσιος, Poëte ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de Parme. Horace, dans ses Épîtres, l'appelle *Parmensis*, & dans ses satyres *Étruscus*.

Ce fut un des conjurés qui massacrerent César. Il s'attacha au fils de Pompée, & puis à Marc-Antoine, & eut des emplois sous ces deux Généraux. Pendant que deux armées Romaines combattoient l'une contre l'autre dans les plaines de Philippe, Cassius de Parme venoit d'Asie à la tête d'une flotte; mais, il n'arriva qu'après la décision. Sa flotte, qui étoit chargée de provisions & de troupes

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 143.

(b) Appian. pag. 671, 672. Horat. L. I. Satyr. 10. v. 60. & seq. L. I. Epist. 4. v. 3. Vell. Paterc. L. II. c. 87. Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. pag. 46, 273, 418, 515, 516.

pour l'armée Républicaine, se vit bientôt grossie par la jonction de quelques autres petites flottes, qui, depuis la défaite de Brutus, erroient sans dessein & sans but. Elle se fortifia aussi d'un grand nombre d'officiers & de soldats, échappés de la bataille. Le fils de Cicéron & quelques autres personnages d'un nom illustre, s'étant sauvés de Thasos, se rendirent pareillement sur cette même flotte, qui devint très-considérable par tous ces divers accroissemens. En cet état, elle gagna la mer Ionienne, & se rangea sous les ordres des deux commandans Murcus & Domitius Ahénobardus.

Après la bataille d'Actium, Cassius de Parme se retira à Athènes, vers l'an de Rome 725, & avant J. C. 27. Auguste envoya dans cette ville Quintilius Varus pour le tuer. Celui-ci le trouva appliqué à l'étude; & après l'avoir fait mourir, il prit tous ses papiers. C'est ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que le Thyeste étoit de la composition de Cassius de Parme. Car, il avoit composé plusieurs tragédies, ainsi qu'Acron le remarque sur ce vers d'Horace :

Scribere quod Cassî Parmensis opuscula vincat.

Quoique Cassius de Parme se piquât d'esprit, Horace nous donne une idée peu avantageuse de son talent, en le représentant comme un de ces Écrivains féconds, qui enfantent sans peine des volumes; ensorte que l'on disoit de lui, que ses porte-feuilles & ses ouvrages auroient suffi pour former un bûcher capable de consumer son corps après sa mort :

Amet scripsisse ducentos
Ante cibum versus, totidem cœnatus. Etrusci
Quale fuit Casî rapido ferventius amni
Ingenium; capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis.

Cassius de Parme fut celui des meurtriers de César, qui lui survécut le plus long-tems.

CASSIUS SÉVÉRUS (*a*) [TITUS], *Titus Cassius Severus*, orateur célebre, mais qui abusoit de son esprit & de ses talens, pour déchirer, par des écrits sanglans, tout ce qu'il y avoit de plus illustre à Rome, en hommes & en femmes.

Il étoit d'un caractère naturellement caustique & mordant. Il avoit beaucoup de force dans son style, une urbanité toujours mêlée d'amertume; & dans ses discours, il étoit moins gouverné par le jugement & par le sens, que par l'emportement de sa bile. S'il accusoit, ce n'étoit pas le zele de la justice, qui paroissoit l'animer, mais le plaisir de nuire. *Grands dieux*, s'écrioit-il dans son plaidoyer contre Asprénas, *je vis, & je m'applaudis de vivre, puisque*

(*a*) Quintil. L. X. c. 1. L. XII. c. 10. Tacit. Annal. L. I. c. 72. L. IV. c. 21. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 242, 243, 487. T. II. p. 9.

je vois Asprénas accusé. Paroles que Quintilien blâme avec beaucoup de raison, comme la marque d'un caractère malfaisant, tout-à-fait capable d'indisposer & d'aliéner les Juges. Mauvais cœur, esprit de travers, il est digne d'avoir le premier corrompu la noble simplicité de l'éloquence Latine, & de s'être rendu l'introducteur, & comme le patriarche du mauvais goût.

Auguste souffrit long-tems l'insolence de ce déclamateur, en qui la bassesse de l'origine égaloit la pétulance de la langue, & qui, dans certaines occasions, ne l'avoit pas épargné lui-même. Comme on l'exhortoit à le punir, il répondit que dans une ville pleine de vices, la liberté de la satyre étoit un mal nécessaire. Mais, Titus Cassius Sévérus, s'enhardissant par l'impunité, & poussant sa médisance effrénée au de-là de toute mesure, Auguste se crut obligé d'y mettre ordre. Il déclara les auteurs de libelles diffamatoires, soumis à la peine de la loi contre les crimes de leze-majesté; loi ancienne, qui jusque-là n'avoit eu pour objet que les actions les plus nuisibles à l'État, telles que les séditions, les trahisons contre la patrie, les défaites arrivées à la République par la faute des Généraux. Auguste, en y comprenant les écrits & les discours injurieux, fit un bien, mais qui devint une source d'injustices & de cruautés tyranniques sous ses successeurs. Titus Cassius Sévérus, en vertu de cette loi, fut jugé par le Sénat en corps, qui, après un serment solemnel de rendre une exacte justice, le condamna à être relégué dans l'isle de Crete.

Le penchant à la satyre est un vice, dont on ne se corrige point. Titus Cassius Sévérus, dans son exil, continua l'exercice du dangereux talent, qui le lui avoit mérité. Ses libelles réveillerent les anciennes inimitiés, & lui en attirerent de nouvelles. Sur les plaintes, que le Sénat en reçut, il intervint un second jugement, par lequel la peine d'exil fut prononcée en forme contre Titus Cassius Sévérus, ses biens furent confisqués, & on le transféra de l'isle de Crete dans celle de Sériphe, qui n'est qu'un rocher. Il y vieillit dans la dernière misère, n'ayant pas même des habits pour se couvrir, & mourut après un exil de vingt-cinq ans, vers l'an de J. C. 33.

CASSIUS [C. CASSIUS LONGINUS], *C. Cassius Longinus*, (*a*) le plus habile Jurisconsulte qu'il y eût de son tems à Rome. Il n'en étoit pas moins brave guerrier; mais, ses vertus militaires étoient moins connues dans le calme, dont jouissoit l'Empire, & où l'habileté étoit confondue avec l'ignorance. Étant gouverneur de Syrie, vers l'an de J. C. 51, il tâchoit, autant qu'il étoit possible, en tems de paix, de rappeller l'ancienne discipline, faisant faire aux légions de fréquens exerci-

(*a*) Tacit. Annal. L. XII. c. 11, 12, L. XIII. c. 41, 48. L. XIV. c. 42. *& seq.* L. XV. c. 52. L. XVI. c. 7. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 205. *& suiv.*

ces, les tenant toujours en haleine, & prenant les mêmes précautions, que s'il eût été en présence de l'ennemi. Par cette conduite, il se montroit digne de ses ancêtres, & soûtenoit la gloire de la famille Cassienne, si célebre parmi ces Nations. Pendant son gouvernement, il fut chargé de conduire sur les bords de l'Euphrate, le jeune Méherdate, qu'on envoyoit de Rome pour pour regner sur les Parthes; & il s'acquitta de cette commission en homme d'esprit. Il manda les seigneurs Parthes, qui étoient du complot; & s'étant rendu à Zeugma sur l'Euphrate, il leur remit entre les mains leur Roi, à qui il donna, en le quittant, un conseil très-sage. Il lui dit que les Barbares étoient tout de feu dans le commencement d'une entreprise; mais que si on ne se hâtoit de les mettre en action, bientôt leur zele se rallentissoit, & pouvoit même se changer en perfidie; qu'il devoit donc ne pas perdre un instant, & avancer sur l'ennemi avec toute la diligence dont il seroit capable. Ce conseil étoit salutaire; mais, il demeura sans exécution.

Sous l'empire de Néron, l'an de J. C. 58, la ville de Pouzolles étoit fatiguée par des dissensions intestines entre le Sénat & le peuple; & la sédition avoit été jusqu'à jetter des pierres, & menacer de mettre le feu aux maisons; ensorte que l'on pouvoit craindre que la ville ne pérît dans les fureurs de ses habitans. De part & d'autre il vint des députations au Sénat Romain, qui commit C. Cassius Longinus pour connoître de ces différends & y apporter remede. Mais, telle étoit la sévérité de ce Magistrat, qu'il se rendit insupportable également aux deux partis; & sur la demande qu'il fit lui-même d'être déchargé de cette commission, on lui substitua les deux freres Scribonius, à qui l'on donna une cohorte Prétorienne pour se faire respecter.

Quelque tems après, les exploits de Corbulon mériterent à Néron le titre d'*Imperator*, ou Général vainqueur. Le Sénat ordonna des actions de graces publiques aux dieux, & pour le Prince, des statues, des arcs de triomphe, une suite de Consulats pendant plusieurs années. Il fut dit encore que l'on mettroit au nombre des jours de fêtes, le jour où la victoire avoit été remportée, celui où la nouvelle en étoit venue à Rome, celui où il en avoit été fait part au Sénat, & autres flatteries de cette nature; de manière que C. Cassius Longinus ne put s'en taire. Il fut de l'avis des autres sur le reste; mais, par rapport aux nouveaux jours de fêtes, il représenta que si l'on vouloit rendre graces aux dieux, à proportion des faveurs, que l'on recevoit de la fortune, l'année entière n'y suffiroit pas; & que par conséquent il convenoit de distinguer les jours consacrés aux cérémonies de religion, & ceux qui étoient destinés aux affaires, afin qu'en s'acquittant de ce qui étoit dû aux dieux, les hommes pussent aussi remplir ce qu'ils se devoient à eux-mêmes & aux autres.

Pédianus Sécundus, gouverneur de la ville, fut assassiné par un de ses esclaves, irrité de ce qu'il lui avoit refusé la liberté, après la lui avoir promise, moyennant une certaine somme; ou, comme quelques autres l'assurent, par jalousie contre un maître qu'il ne pouvoit souffrir pour rival dans l'amour d'un jeune garçon. Au reste, quoique suivant l'ancienne coûtume, on dût punir en pareil cas tous les esclaves, qui s'étoient trouvés sous le même toit dans le tems du meurtre, le peuple prit tellement feu pour tant d'innocens, qui se trouvoient menacés de la mort, que peu s'en fallut qu'il ne s'excitât une sédition dans la ville, & même quelques Sénateurs rejettoient une sévérité, qui leur paroissoit outrée, quoique la plûpart opinassent qu'il falloit s'en tenir à l'usage. C. Cassius Longinus, qui étoit du nombre de ces derniers, soûtint la disposition de la loi, par un discours, que nous rapporterons tout entier, parce que le caractère de cet Homme illustre y est très-bien peint, & sur tout afin de faire connoître au Lecteur sur quels motifs étoit fondée une loi si injuste & si cruelle.

» Je me suis souvent trouvé, » Messieurs, aux assemblées, » dans lesquelles on vous deman» doit de nouveaux arrêts contre » les loix & les coûtumes de nos » ancêtres; & je ne me suis ja» mais opposé au parti, que » vous avez jugé à propos de » prendre en ces occasions. Non » que je ne fusse bien persuadé » que nos peres avoient fait, sur » quelque matière que ce fût, des » reglemens plus salutaires que » tous ceux qu'on pouvoit leur » substituer; mais afin qu'on ne » me reprochât pas de vouloir me » faire valoir moi-même par un » zele trop ardent pour l'ancienne » discipline. D'ailleurs, je ne » voulois pas perdre par une trop » grande résistance, le peu d'au» torité que je puis avoir dans cet » Ordre, afin de l'employer dans » les cas, où la République en » auroit plus de besoin. C'est » aujourd'hui, Messieurs, que le » salut & l'honneur des plus con» sidérables citoyens réclament le » secours de ma voix, après le » meurtre d'un homme consulaire, » tué dans sa maison par ses pro» pres esclaves, sans qu'aucun » d'eux se soit opposé à cette vio» lence avant le coup, ou l'ait » découverte après l'exécution; » quoique l'arrêt du Sénat, qui » les condamne tous au même » supplice, fût encore dans toute » sa vigueur. Si vous usez d'in» dulgence à l'égard d'un si grand » attentat, dites-moi de qui la » dignité pourra assurer la vie, » après qu'un gouverneur de Ro» me n'a pas été à couvert de la » mort dans sa maison? Dites-moi » qui pourra compter sur le nom» bre de ses esclaves, après que » Pédianus Sécundus n'a trouvé » aucun secours dans celui de » quatre cens? Enfin, quand ils » seront assurés de l'impunité, » pouvons-nous espérer qu'ils » nous défendront, pendant que » la crainte des supplices n'a pu les

» porter à le faire? Prétendra-t-on,
» pour justifier le meurtrier, comme quelques-uns ne rougissent point de le dire, qu'il a vengé ses propres injures, & qu'il n'a pu souffrir qu'on lui ôtât son patrimoine, ou qu'on lui arrachât d'entre les bras un esclave, qui lui appartenoit, & qu'il aimoit avec passion? Prononçons donc, sans aller plus loin, qu'il est innocent, & que le maître a été tué justement.

» Nous ne devrions pas assurément songer à réformer une loi, qui a été portée par des personnages pleins de sagesse & de prévoyance. Mais, quand elle ne seroit pas encore établie, & que nous serions libres aujourd'hui d'examiner le fait, par rapport aux autres esclaves, peut-on s'imaginer que l'assassin ait conçu le dessein de tuer son maître, sans laisser échapper quelque menace ou quelque parole téméraire & indiscrete? Je veux bien qu'il ne se soit ouvert à personne de son dessein, ni des moyens qu'il a pris pour l'exécuter; mais, a-t-il pu tromper la vigilance de ceux, qui étoient en sentinelle? A-t-il pu ouvrir la porte de la chambre de son maître, y introduire de la lumière, & commettre le meurtre, sans qu'aucun de la maison s'en soit apperçu? Le crime est ordinairement précédé de plusieurs indices; dont il ne se peut faire que les esclaves n'aient connoissance; & le seul moyen d'assurer la vie d'un seul homme, au milieu de tant de gens, qui peuvent l'attaquer, c'est de les mettre dans la nécessité de déclarer ce qu'ils sçavent, ou ce qu'ils soupçonnent. Par-là nous mettons notre esprit en repos, & laissons à nos esclaves l'inquiétude & le soin de veiller pour notre conservation. Enfin, s'il nous faut périr, au moins avons-nous la consolation de sçavoir que notre mort sera vengée. Nos ancêtres se sont défiés des esclaves, dès le tems qu'ils naissoient parmi eux à la ville ou à la campagne, & qu'ils contractoient, dans leur plus tendre enfance, l'habitude d'obéir à leurs maîtres & de les aimer. Mais, depuis que nous avons rempli nos maisons d'étrangers, dont les maximes, les coûtumes & les dieux sont différens des nôtres, ou qui ne connoissent point de loix, ni de religion; il n'y a que la crainte & la sévérité, qui puissent contenir dans le devoir cet amas confus de barbares. Il en périra quelques-uns d'innocens, dira-t-on? Eh quoi! Lorsqu'on décime une armée, qui a pris lâchement la fuite, n'oblige-t-on pas les braves de tirer avec les autres? Tous les grands exemples ont quelque chose d'injuste, Messieurs; mais, le tort qu'on fait à quelques particuliers, est bien compensé par l'avantage, qui en revient à toute la République. «

L'humanité se révolte contre la rigueur de cette décision; & nous nous persuadons qu'on ne sçaura

pas gré à C. Cassius Longinus d'avoir suivi la loi, mais que l'on sçaura mauvais gré à la Loi d'avoir rendu C. Cassius Longinus cruel. Quoi qu'il en soit, aucun Sénateur n'osa entreprendre de le réfuter; mais, dès qu'il eut parlé, il s'éleva un murmure confus de la part de ceux, qui soûtenoient qu'en ne faisant aucune distinction d'âge ni de sexe, on exposoit à périr un grand nombre de personnes, dont l'innocence étoit indubitable; ce qui n'empêcha pas que la pluralité des voix ne fût pour la punition générale. Mais, la difficulté étoit de la faire exécuter à la vue de la multitude, qui menaçoit les Juges de les lapider, & de mettre le feu au Sénat. C'est pourquoi, Néron, ayant fait publier un édit rigoureux contre l'insolence du peuple, borda de soldats armés toutes les rues, par où les condamnés furent conduits au supplice. Cingonius Varron avoit été d'avis que l'on bannît aussi de l'Italie tous les affranchis, qui s'étoient trouvés dans la maison. Mais, Néron s'y opposa, en disant que si la compassion n'avoit rien diminué de la rigueur des anciennes loix, la sévérité n'y devoit rien ajoûter.

Ce Prince, l'an de Jesus-Christ 65, annonça à C. Cassius Longinus un désastre prochain, en lui faisant défense d'assister aux funérailles de l'Impératrice. L. Silanus, son éleve & neveu de sa femme, lui fut associé dans sa disgrace. L'Empereur envoya au Sénat un mémoire contre ces deux grands hommes. Il reprochoit à C. Cassius Longinus d'avoir gardé, avec respect & vénération parmi les images de ses ancêtres, celle de C. Cassius, meurtrier de César, décorée d'une Inscription séditieuse. Tacite rapporte cette Inscription, qui est conçue en ces termes, *DUCI PARTIUM*, *au Chef de parti*. Mais, *Chef de parti* en notre langue est une qualification odieuse; au lieu que *Dux partium*, en Latin, présente une idée honorable; sans quoi, Néron n'en auroit pas fait un crime à C. Cassius Longinus. On pourroit traduire, *au Défenseur de la liberté*; mais, cette version, en rendant l'idée accessoire, se seroit trop éloignée de la lettre.

C. Cassius Longinus, ayant été condamné à l'exil, fut transporté dans l'isle de Sardaigne, qu'un air malsain faisoit souvent assigner par préférence, pour séjour aux exilés; & on se reposa de sa mort prochaine sur son âge avancé. Il survécut cependant à Néron, & fut rappellé dans la suite par Vespasien, ou plutôt par Galba.

La réputation de C. Cassius Longinus lui attira des Sectateurs, connus sous le nom de Cassiens; ce qui donna lieu à l'établissement d'une école de Jurisprudence à Rome.

CASSIUS [DION], *Dion Cassius*. *Voyez* Dion.

CASSOPÉENS, *Cassopæi*, Κασσωπαῖοι, les mêmes que les Cassiopéens. *Voyez* Cassiopé.

CASSIOPIE, *Cassiopia*, Κασσωπία. *Voyez* Cassiopie.

CASSOTIDE, autrement Cassotis. *Voyez* Cassotis.

CASSOTIS, *Caſſotis*, (*a*) Κασσωτὶς, nom d'une fontaine, que l'on voyoit à Delphes. Il y avoit au-devant un petit mur, par-deſſus lequel il falloit paſſer pour la voir. On dit que l'eau de cette fontaine alloit ſous terre dans le lieu le plus ſecret du temple, & que ſa vertu prophétique inſpiroit là des femmes, qui rendoient des oracles. On croit que c'eſt une des nymphes du Parnaſſe, qui lui avoit donné ſon nom. Au-deſſus de cette fontaine, on voyoit un édifice, où il y avoit des peintures de Polygnote, dédiées à Apollon par les Gnidiens.

CASTABALE, *Caſtabalum*, (*b*) ville de l'Aſie mineure, ſituée dans la Cilicie, du côté de la Syrie. Ptolémée lit Caſtabala, Καστάβαλα. C'eſt la même, que Pline nomme Caſtabla; au lieu de quoi le P. Hardouin a rétabli Caſtabala ſur l'autorité de Ptolémée. Cette ville eſt placée par Antonin ſur la route de Conſtantinople à Antioche.

L'exemplaire du Vatican porte Catabalo. C'eſt une autre dépravation de Caſtabalum, que les auteurs Latins ont employé, auſſi-bien que Caſtabala. Un paſſage de Quinte-Curſe le prouve, & montre en même tems la ſituation de cette ville. » Alexandre » ayant paſſé la rivière de Pyrame ſur un pont qu'il fit faire, il » arriva à la ville de Malles, & » au ſecond logement, à celle de » Caſtabale. « [*Ad Caſtabalum.*] Nous remarquerons ici en paſſant que M. de Vaugelas s'eſt trompé en écrivant Malles en plurier. apparemment qu'il aura cru que Mallon dans Quinte-Curce étoit au génitif pluriel Μαλλῶν; au lieu que c'eſt l'accuſatif Grec de Μαλλος au ſingulier. Ainſi, il devoit dire Malle, & non pas Malles. Pour revenir à Caſtabale, on trouve au premier Concile de Nicée, Moïſe évêque de *Caſtabala*, ou *Caſtabalum*, *Caſtabalenſis*. La Notice de Hiérocles met cette ville la neuvième & la dernière de la ſeconde Cilicie, & la nomme Caſtaballa. Une autre Notice des villes, qui avoient changé de nom, lit auſſi Caſtaballa de Cilicie, & dit qu'elle avoit quitté ce nom pour prendre celui de Malmiſta.

Les habitans de Caſtabale, ſelon Pline, menoient à la guerre des troupes de chiens; ce qui ne doit pas paroître incroyable, puiſqu'on dit qu'à Saint Malo, en Bretagne, on entretient des chiens pour la garde de nuit hors des portes. Quelques Auteurs remarquent que les chiens de Syrie & de Phénicie étoient grands & forts, comme peuvent être les dogues d'Angleterre. Il y avoit à Caſtabale un temple de Diane Péraſie, où l'on prétend que les Prêtres, qui y entroient, marchoient les pieds nus ſur des charbons ardens.

Selon M. Baudrand, Caſtabale étoit vers la côte du golfe Iſſique,

(*a*) Pauſ. p. 656, 657.

(*b*) Ptolem. L. V. c. 8. Plin. Tom. I. p. 270, 463. Q. Curt. L. III, c. 7.

aujourd'hui il Golfo del Laizza, entre Anazarbe & Adana.

Au reste, nous n'oserions assurer que les deux faits, qu'on vient de lire dans l'avant-dernier alinéa, doivent précisément s'entendre de cette Castabale. On va voir dans l'article suivant, que Strabon en attribue un à une autre Castabale.

CASTABALE. *Castabala*, Καστάϐαλα, (*a*) autre ville de l'Asie mineure, située aussi dans la Cilicie, c'est-à-dire, dans cette partie, qui fut annexée à la Cappadoce. Strabon parle de cette ville, en ces termes: » Les Romains ajoûterent [à la Cappadoce] un onzième département » détaché de la Cilicie, qui avoit » appartenu auparavant à Archélaüs, aux environs de Cybistre & de Castabale, jusqu'à » Derbe d'Antipater le Brigand. « Strabon dit ailleurs de la même ville: » Peu loin de Tyane sont » Castabale & Cybistre, villes » qui approchent le plus des montagnes. A Castabale est le temple de Diane Pérasie, où les » Prêtresses, dit-on, marchent » impunément nus pieds sur des » charbons; & il y en a qui » croyent que ce fut en cet endroit, que se passa ce que l'on » raconte d'Oreste & de Diane » surnommée Tauropolis, & » qu'elle fut appellée Pérasie, » parce qu'elle avoit passé la mer » pour arriver en ce lieu. Il y a » donc dans la Préfecture Tyanitide la ville de Tyane; car, » je n'y compte pas Castabale » & Cybistre, ni les villes qui » sont plus dans les montagnes de » Cilicie, où Archélaüs bâtit la » ville d'Éléussa, &c. « Pline fait aussi mention de la ville de Castabale & la nomme après Tyane.

CASTABALENSES, *Castabalenses*, nom des habitans de Castabale selon Pline. *Voyez* Castabale.

CASTABE, *Castabus*, Κάσταϐος, (*b*) ville de la Chersonèse de Carie. Il y avoit dans cette ville, un temple consacré à Hémithée, qui étoit en grande vénération parmi les habitans du païs.

CASTAGNETTES. Les Anciens en avoient de différentes sortes, dont nous allons parler.

1.° Le Crotale, en Latin *Crotalum*, étoit une espèce de Castagnettes faites d'un roseau, coupé en deux par sa longueur, & approprié de manière, qu'en frappant ces deux pieces l'une contre l'autre, avec divers mouvemens des doigts, il en résultoit un son pareil à celui, que fait une cigogne avec son bec; d'où vient que les Anciens donnoient à cet oiseau l'épithete de Crotalistria, comme qui diroit une joueuse de Crotales. Le poëte Aristophane appelle aussi un grand parleur un Crotale.

Pausanias rapporte que Pisandre

(*a*) Strab. pag. 534. & *seq.* Plin. T. I. pag. 303.

(*b*) Diod. Sicul. p. 229.

Camirensis disoit qu'Hercule n'avoit pas tué les oiseaux Stymphalides avec ses fleches; mais qu'il les avoit chassés & épouvantés par le bruit des Crotales. Ainsi, si l'on s'en rapporte à cet Auteur, les Crotales sont un instrument fort ancien, puisqu'il étoit en usage du tems d'Hercule. On les joint dans les Priapées avec les Cymbales.

Cymbala cum Crotalis pruriéntiaque arma Priapo
Ponit, & adducit tympana pulsa manu.

On faisoit différentes postures en jouant des Crotales, de même que dans nos sarabandes en jouant des Castagnettes, comme on le voit par le poëme intitulé Copa, que certains attribuent à Virgile. S. Clémentd'Alexandrie, qui fait les Siciliens inventeurs de cet instrument, vouloit bannir les Crotales des banquets des Chrétiens, à cause des postures indécentes, dont leur son étoit accompagné.

2.° Crumata. C'étoit une autre espèce de Castagnettes, qui étoient faites de petits os ou de coquilles, comme Scaliger le remarque sur le Copa de Virgile. Ces Castagnettes étoient fort en usage chez les Espagnols, & principalement chez ceux, qui habitoient la province Bétique, aux environs de Gades. C'est à quoi Martial fait allusion dans cette épigramme:

Nec de Gadibus improbis puellæ
Vibrabunt sine fine prurientes
Lascivos docili tremore lumbos.

Martial, dans une autre épigramme, parle d'une femme, habile à jouer de cet instrument, & à se donner les mouvemens du corps:

Edere lascivos ad Bætica crumata gestus,
Et Gaditanis ludere docta modis.

Aussi les peuples de ce païs ont-ils conservé jusqu'à présent cet instrument; & c'est d'eux que nous en avons l'usage.

Ces sortes de Castagnettes n'étoient point inconnues aux Grecs. Aristophane les appelle ὄϑρακος, comme qui diroit des coquilles d'huitre; & Juvénal leur donne le nom de *Testæ*.

3.° Crupézia. C'étoit une autre sorte de Castagnettes, dont on jouoit avec les pieds. On les appelloit Crupézia du mot Grec κρούειν, *percutere*, frapper, & de celui de πέζα, qui signifie la plante du pied, suivant l'étymologie qu'en donne le grammairien Hésychius.

Pollux dit que les Crupézia sont des souliers, dont les joueurs de flûte se servoient. Arnobe les appelle *Scabilla* dans son septième Livre contre les Gentils, & dit en se moquant de leurs superstitions: *Eh quoi! les dieux sont-ils touchés du rétentissement des cymbales & du bruit des Castagnettes, Scabillorum.* Saumaise, qui a ramassé, dans son commentaire sur la vie de Carinus, tout ce qu'on peut rapporter de cette espèce de Castagnettes, dit qu'on les appelloit aussi *Scobella*, *Scamilla* &

Scamella, parce que c'étoit comme une petite escabelle; ou un marche-pied, qu'on frappoit diversement avec un soulier de bois ou de fer.

Mais, il y avoit apparemment diverses sortes de ces Castagnettes. On en représente comme une sandale, faite de deux semelles, entre lesquelles il y a une Castagnette attachée.

CASTALIDES, *Castalides*, (*a*) surnom donné aux Muses, à cause de la fontaine de Castalie, qui leur étoit consacrée.

CASTALIE, *Castalia*, (*b*) Κασταλία, fontaine de Grece dans la Phocide, consacrée à Apollon & aux Muses. L'eau en étoit excellente, selon Pausanias. On rencontroit cette fontaine chez ceux de Delphes sur sa droite, quand au sortir du lieu d'exercice, on prenoit à gauche, & qu'on montoit vers le temple de Minerve.

Les uns disoient que c'étoit une femme du lieu, qui avoit donné son nom à cette fontaine; & d'autres, que c'étoit un homme, qui se nommoit Castalius. Panyasis, fils de Polyarque, dans ses vers sur Hercule, fait la fontaine de Castalie fille dAchéloüs. » Ce » Héros, dit-il, après avoir passé » les neiges du mont Parnasse, » vint sur les bords de la fontaine » de Castalie, qui tire son origi- » ne du fleuve Achéloüs. » Mais, Pausanias assure qu'il avoit oui dire à d'autres, que c'étoit le Céphisse, qui avoit fait présent de cette source aux habitans de Delphes, & que c'étoit une fiction du poëte Alcée, dans le prologue d'un hymne à Apollon. Ce sentiment étoit confirmé par la pratique des Liléens, qui, à certains jours de l'année, pour honorer le fleuve Céphisse, jettoient une espèce de pâte sacrée dans sa source; car, ils prétendoient que bientôt après on voyoit paroître cette pâte dans la fontaine de Castalie.

La fontaine de Castalie a été célébrée par d'autres Poëtes que Panyasis & Alcée. Pindare en fait mention aussi-bien que Virgile. On lit dans ce dernier, au troisième Livre de ses Géorgiques:

Sed me Parnassi deserta per ardua dulcis
Raptat amor. Juvat ire jugis, qua nulla priorum
Castaliam molli divertitur orbita clivo.

Ségrais, qui n'a pas été aussi heureux à rendre les Géorgiques, qu'il l'avoit été à traduire l'Énéide, tourne ainsi ces vers:

Mais, je cede à l'ardeur, qui brûle dans mon sein,
De trouver sur le Pinde une route écartée,
Qui mene aux saintes eaux, dont l'ame transportée
Charme par des discours, qu'on n'entendit jamais.

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 230, 231.

(*b*) Pauf. p. 623, 624. Strab. p. 418. Plin. T. I. p. 191. Virg. Georg. L. III. v. 291. & *seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. p. 179.

Il est indifférent, dans la plûpart des poësies, de nommer le Parnasse ou le Pinde, parce que les Poëtes supposent que ces montagnes étoient également agréables à Apollon; mais, la fontaine de Castalie demandoit que l'on nommât en cet endroit le Parnasse, & non pas le Pinde. Virgile n'avoit garde d'y manquer. On peut excuser Ségrais, en disant qu'il ne nomme point la fontaine, & que le Pinde avoit aussi les siennes.

Les Muses prenoient de cette fontaine, le surnom de Castalides selon ce vers de Martial, au poëte Silius Italicus, son ami:

Sili, Castalidum decus Sororum.

M. Spon, dans son voyage de Grece, eut la curiosité de voir cette fameuse fontaine; & il la décrit ainsi: » Nous montâmes à » la célebre fontaine Castalienne, » dont l'eau étant bue faisoit devenir poëte. Elle sort de l'enfoncement, qui est entre les » deux croupes du Parnasse, d'où » elle coule environ cent pas dans » la pente du rocher, où elle fait » de belles cascades. Au fond de » cet entre-deux du rocher, nous » apperçûmes trente pieds au-dessus de notre tête, une ouverture dans le roc, par où nous » jettâmes des pierres. C'étoit » une grotte où il y avoit de l'eau, » & nous crûmes que ce devoit » être l'antre des Nymphes, appellé par les Poëtes, *antrum Corycium*. Du moins, n'en trouvâmes nous point d'autre, qui » pût avoir été en ce lieu-là. » L'eau de la fontaine est excellente & fort fraîche, le soleil » pouvant à peine y donner un » quart d'heure tout le jour, à » cause de la hauteur de la roche, » qui est derrière & aux deux » côtés. Trente pas au-dessous de » sa source, il y a un bain quarré, à trois ou quatre degrés » taillés dans le roc, où apparemment on faisoit entrer de » l'eau de la fontaine. On voit, » tout joignant, une petite chapelle » abandonnée, appellée *Agios Joannis.* »

CASTALIE, *Castalia*, (a) Κασαλία, fontaine d'Asie, près d'Antioche de Syrie, dans le fauxbourg de Daphné. On dit qu'il y avoit là un oracle célebre, qui avoit promis positivement la souveraine puissance à Adrien. Ce Prince, dans la suite, jaloux de cette insigne faveur, & craignant que d'autres n'en recherchassent & n'en obtinssent une semblable, dont ils pourroient profiter contre lui-même, fit, dit-on, boucher cette fontaine avec de grosses pierres.

CASTALIE, *Castalia*, Κασαλία, ville de l'Asie mineure dans la Cilicie. Étienne de Byzance fait mention de cette ville, & cite Théagène.

CASTALIE, *Castalia*, (b)

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 294.

(b) Herod. L. VIII, c. 39.

Κασαλία, ville de Grece, dans la Phocide, selon Ortélius. Ce Géographe cite le huitième Livre d'Hérodote; mais cet Historien ne dit pas que ce fut une ville. Il dit simplement, en parlant de deux héros, nommés Phylacus & Antonoüs, que l'un a son tombeau au-dessus du temple de Minerve, & que l'autre a le sien auprès de Castalie au-dessus du mont Hyampée. Il n'est pas nécessaire de faire une ville de ce lieu, puisque ce nom peut signifier la fontaine de Castalie, qui couloit dans la même province.

CASTALIE, *Castalia*, (a) Κασαλία, nymphe, qui fut aimée d'Apollon. M. l'abbé Banier dit que la fable de la fontaine de Castalie, dont il est parlé ci-dessus, tire son origine d'une équivoque. Comme elle couloit, ajoûte M. l'abbé Banier, avec un murmure qui paroissoit avoir quelque chose de singulier, & que son eau troubloit l'esprit de ceux qui en buvoient, on s'imagina d'abord qu'elle communiquoit le don de prophétie; & quand il fut question de sçavoir d'où lui venoit cette vertu, on inventa une fable. Une nymphe, dit-on, fut aimée d'Apollon. Comme ce dieu la poursuivoit un jour, elle se jetta dans cette fontaine. Apollon, pour se consoler de la perte de sa maîtresse, communiqua à l'eau de cette fontaine, le don de prophétie.

Si les Grecs avoient entendu la langue Hébraïque, ils auroient bien vû que le mot *Castalie* vient de Castala, qui veut dire bruit; & ils ne se seroient pas jettés dans des fables si ridicules; ressource ordinaire de leur ignorance.

On pourroit encore trouver une autre origine de la fable de Castalie, & croire que les Anciens, nous ont figuré par cette fable, que tous ceux, qui portoient en eux quelque étincelle de l'esprit de la Poësie, en ressentoient particulièrement la présence, loin du tumulte des cités, dans l'ombre & le silence des forêts, au bruit de la chûte des eaux, à l'aspect des charmes secrets de la nature. Il ne faut que s'être égaré quelquefois au printems dans quelque forêt, pour adopter cette idée.

CASTALIUS, *Castalius*, (b) Κασάλιος, héros, qui selon certains, étoit fils de la Terre. Il eut une fille, nommée Thyias, qui la première fut honorée du sacerdoce de Bacchus, & célébra les Orgyes en l'honneur de ce dieu; d'où il étoit arrivé, dit-on, que toutes les femmes, qui, éprises d'une sainte ivresse, avoient depuis voulu pratiquer les mêmes cérémonies, avoient été appellées Thyiades.

Il y en a qui prétendent que ce fut ce Castalius, qui donna son nom à la fontaine de Castalie.

CASTAX, *Castax*, Κάσαξ, (c) ville d'Espagne, dont parle Appien. Cet Historen dit que Syllanus étant allé en faire le siege, envoya

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. p. 112, 113.

(b) Pauſ. p. 619, 623.

(c) Appian. p. 272.

demander du secours à Scipion, qui le lui envoya, & marcha ensuite lui-même; qu'en chemin Scipion, irrité contre les habitans d'Ilyrgis, qui avoient trahi les Romains, prit leur ville, passa les habitans au fil de l'épée, sans épargner les femmes ni les enfans; d'où il se rendit ensuite à Castax, qu'il força de se rendre. Si on compare les détails, rapportés par Appien, avec ce que dit Tite-Live dans les 19e & 20e chapitres du vingt-huitième Livre, on verra que ce que l'auteur Grec appelle Castax, est la même chose que ce que l'auteur Latin nomme Castulon.

CASTELLANES, *Castellani*. *Voyez* Ilotes.

CASTELLARIUS, certain office, qui regardoit les eaux. *Voyez* le dernier article de Castellum.

CASTELLUM, terme, qui est un diminutif de *Castrum*, un camp. Ce terme, dans les écrits de la bonne antiquité, signifie un lieu fortifié, un château, un fort, une forteresse, une citadelle. En un mot, dès qu'une place est qualifiée Castellum par les auteurs Latins, cela signifie toujours que c'étoit une place forte.

CASTELLUM. Tacite qualifie ainsi la ville d'Arsamosate.

CASTELLUM, nom d'une ville épiscopale d'Afrique, qui étoit située dans la Numidie. La Notice d'Afrique nomme Honoré évêque de ce lieu.

CASTELLUM, autre ville épiscopale d'Afrique. Celle-ci étoit située dans la Mauritanie Césarienſe. La Notice d'Afrique nomme Pierre évêque de ce lieu. La conférence de Carthage fait aussi mention d'un évêque du même lieu, & le nomme Severin. L'Anonyme de Ravenne met encore Castellum parmi les villes de la province Césarienſe.

CASTELLUM MÉDIANUM, *Castellum Medianum*, autre ville épiscopale d'Afrique, aussi située dans la Mauritanie Césarienſe. Valentin en fut évêque, comme il paroît par la Notice d'Afrique. Cette ville, dans Ammien Marcellin, est nommée Munimentum Medianum; ce qui revient au même.

CASTELLUM MÉNAPIORUM, *Castellum Menapiorum*. (*a*) Ptolémée fait mention de ce lieu; & tout le monde est d'accord à en rapporter la position à Kessel sur la gauche de la Meuse, dans l'intervalle qui se trouve entre Ruremonde & Venlo. Si l'on en croit Dion Cassius, les Ménapiens habitoient des cabanes, n'ayant point de villes. M. d'Anville est persuadé que c'est de ce lieu, que parle Ammien Marcellin, quand il dit: *Castellum oppidum, quod Mosa fluvius præterlambit*. Car, il est question dans cet Historien d'une expédition de Julien contre les Francs, qui faisoient le dégât dans ces cantons, & qu'il força dans cette place, où ils s'étoient retirés.

CASTELLUM MINORI-

(*a*) Ptolem. L. II, c. 9.

TANUM,

TANUM, *Castellum Minoritanum*, ville d'Afrique. C'étoit une ville épiscopale de la Mauritanie Césarienſe. La Notice d'Afrique met entre les Évêques de cette province, Nicétius Caſtello-Minoritanus.

CASTELLUM MORINORUM, *Caſtellum Morinorum*, (a) Ce lieu qui ſe nomme aujoud'hui Caſſel, eſt appellé ſimplement Caſtellum dans l'Itinéraire d'Antonin. On lit dans la table Théodoſienne Caſtello Menapiorum; ce qui ne ſçauroit être regardé que comme une mépriſe, quand on reconnoît que le Caſtellum Menapiorum eſt Keſſel ſur la Meuſe. Quoique les Ménapiens, aiant perdu une partie des terres, qu'ils poſſédoient juſqu'au Rhin, & même au delà, en aient occupé d'autres vers le bas de l'Eſcaut; cependant, le Pagus Menpiſcus ou Ménapiſcus, dans un canton de la Fandre, ne paroît pas s'être étendu ſur les Morins, de manière qu'il leur ait enlevé Caſſel & ſon territoire vers le haut de la Lys.

CASTELLUM ROMANUM, *Caſtellum Romanum*, nom d'un lieu de la Gaule Belgique. Quoiqu'il ne ſoit fait aucune mention expreſſe de ce lieu, dans les écrits qui nous reſtent du tems des Romains, on ne ſçauroit douter qu'il n'ait exiſté près de l'ancienne embouchure du Rhin. La mer, chaſſée par un vent d'eſt, & reculée du rivage actuel plus loin qu'à l'ordinaire, en différentes années du ſeizième ſiecle, a laiſſé voir les fondemens du Caſtellum Romanum. Les monumens, qu'on y a trouvés, font voir que c'eſt en effet un ouvrage des Romains.

Ce n'eſt que d'après le nom vulgaire de Brittenburg, que ce château eſt appellé, par quelques Auteurs modernes, *Ars Britannica*. Il y a même lieu de révoquer en doute l'opinion qui y rapporte l'expédition de Caligula ſur le rivage de la Gaule, oppoſé à la grande-Bretagne, & le phare que cet Empereur y fit élever. Car, ces circonſtances paroiſſent plus convenables à quelque endroit de la côte des Morins, dont le paſſage du continent dans l'iſle Britannique, étoit plus commode & plus ordinaire.

CASTELLUM TATROPORTENSE, *Caſtellum Tatroportenſe*, ville épiſcopale de la Mauritanie Céſarienſe en Afrique. La Notice de cette contrée nomme Réparat évêque d'un ſiege, qu'elle appelle *Caſtelli Tatroportenſis*.

CASTELLUM TITULIANUM ou TITULITANUM, *Caſtellum Titulianum*, *Titulitanum*, autre ville épiſcopale d'Afrique, dans la Numidie. La Notice d'Afrique fait mention de Victorin *de Caſtello Tituliano*.

CASTELLUM TRAJANI, *Caſtellum Trajani*. (b) Ammien Marcellin nous apprend que Trajan avoit conſtruit ſur la rive

(a) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(b) Tacit. Annal. L. I. c. 56. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

ultérieure du Rhin, une forteresse, qu'il voulut qu'on appellât de son nom; & il ajoûte que cette forteresse, qu'il nomme *Munimentum*, fut réparée par Julien.

Le lieu qu'occupoit le *Castellum Trajani*, vis-à-vis de Mayence, nous est indiqué par le nom de Cassel qu'il a conservé. Mais, il ne faut pas en confondre l'emplacement avec celui dont parle Tacite, comme d'un poste établi par Drusus sur le mont Taunus, à l'entrée du païs des Cattes, & fortifié par Germanicus. On convient de reconnoître le mont Taunus dans une croupe de montagne, qui regne à quelque distance de Francfort, en s'approchant de la droite du Rhin, près de Vis-Baden, qui est le lieu, que Pline appelle *Fontes Mattiaci calidi trans Rhenum*. Je remarque, dit M. d'Anville, que les vestiges d'un ancien château, précisément sur la cime du Taunus, à environ trois lieues au nord-ouest de Francfort, entre la forteresse actuelle de Konigstein & Hombourg, & qu'on nomme Alt Konigstein, pourroient être un indice du poste Romain de Drusus & de son fils Germanicus. Ce canton de la Germanie, au de-là du Mein, conserve des restes d'un long retranchement, nommé sur le lieu, Pfahlgraben, ou fossé palissadé, & qu'on regarde comme un ouvrage des Romains, dont le but auroit été de couvrir les environs du Mein, en opposant cette barrière à la nation puissante des Cattes.

CASTELLUM, *Castellum*, (a) nom, que l'on donnoit à Rome au lieu, où se rendoient d'abord toutes les eaux, & d'où elles étoient ensuite distribuées dans les différens quartiers de la ville. Celui, qui avoit l'intendance de ces lieux, en étoit nommé Castellarius.

CASTHANÉE, *Casthanæa*, (b) Κασθάναια, ville de Grece, située dans la Magnésie. Les anciennes éditions de Pline portoient Castané; & c'est ainsi qu'a lu Ortélius. L'on est redevable au P. Hardouin, d'avoir rétabli le vrai nom. Hérodote & Strabon lisent Casthanée. Il y a quelque apparence que Pline avoit écrit Castanée sans aspiration; car, il suit ordinairement Pomponius Méla qui écrit ainsi ce nom; & le P. Hardouin convient que Lycophron & Étienne de Byzance lisent Καςάναια, Castanée. Quoi qu'il en soit, cette ville étoit au pied du mont Pélion. Il est à remarquer que Strabon, à l'endroit cité, ne parle de Casthanée que comme d'un village; & qu'Ortélius a lu, dans son exemplaire, Oastanée au lieu de Casthanée.

Hérodote parle de la ville de Casthanée en plus d'un endroit. » Quand l'armée [de Xerxès], » fut, dit-il, arrivée au promon- » toire de Magnésie, qui est entre » la ville de Casthanée & la côte

(a) Rosin de Antiq. Rom. p. 75.
(b) Plin. Tom. I. pag. 200. Strab. p. 443. Pomp. Mel. p. 107. Herod. L. VII. c. 183, 188.

» de Sépias, les premiers vaisseaux se rangerent le long de la terre, & les autres se tinrent à l'ancre. « Quelques lignes plus bas, Hérodote ajoûte, au sujet des vaisseaux qu'une grande tempête avoit surpris; » De ceux, qui étoient en pleine mer, les uns furent jettés dans les gouffres du mont Pélion, d'autres sur le rivage, quelques-uns à Sépias, d'autres à Mélibée, d'autres enfin à Casthanée, tant la tempête étoit forte & violente. «

Ces deux passages servent à faire connoître quelle étoit la véritable position de la ville de Casthanée.

CASTHÈNES, *Casthenes*, (a) nom d'un golfe de Thrace, situé près du Bosphore, au rapport de Pline. Le P. Hardouin observe que ce nom se trouve dans tous les exemplaires. Il avoue qu'il a autrefois soupçonné, à l'exemple de quelques sçavans hommes, que Lasthènes seroit meilleur; de manière que ce mot seroit pour Léosthènes, Λεωσθένης, ou pour Léosthénios, Λεωσθένιος. Je n'ose, dit-il, contre la foi des manuscrits, mettre Sosthènes, quoiqu'on sçache qu'il y avoit auprès de Constantinople un port de ce nom, dont parle Nicéphore dans son abrégé d'Histoire sous l'an 717. » Les autres navires, dit cet Auteur, étant arrivés au Bosphore de Thrace, relâcherent au port de Sosthène, & y passerent l'hiver. «

On a, outre cela, dans l'Anthologie une épigramme Grecque de Léonce le Scholiaste, sur le tableau d'une danseuse, qui étoit à ce port de Sosthène. Le sens de la fin de cette épigramme est, que comme en ce lieu la mer sépare la terre, l'un & l'autre monde, c'est-à-dire, l'un & l'autre côté du Bosphore, avoit également applaudi à sa danse.

CASTICUS, *Casticus*, (b) fils de Catamantalede, qui avoit regné plusieurs années sur les Séquanois, peuples des Gaules. Orgétorix, d'une famille des plus distinguées & des plus riches du païs des Helvétiens, voulut l'engager à remonter sur le trône de son pere. Mais, ce projet ne réussit pas. Cela se passoit sous le Consulat de M. Messala & de M. Pison.

CASTIANIRA, *Castianira*, Καστιάνειρα, (c) Princesse, qui étoit de la ville d'Esyme. Elle avoit épousé Priam, de qui elle eut Gorgythion. Homère dit que cette Princesse, par sa sagesse & par sa beauté, ressembloit parfaitement aux déesses.

CASTINES, *Castini*. Plutarque, dans la vie d'Annibal, semble nommer ainsi un peuple de la Gaule dans le voisinage des Vocontiens. C'est ainsi que parle Ortélius. Mais, comme on ne trouve point de vie d'Annibal entre les vies des Hommes illustres, il y a lieu de soupçonner qu'Ortélius

(a) Plin. T. I. pag. 205.

(b) Cæs. de Bell. Gall. L. I. pag. 4, 5, 6.

(c) Homer. Iliad. L. VIII. v. 302. & seq.

pourroit bien avoir cité un Auteur pour un autre. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux qu'au lieu de *Castini*, il ne faille lire *Tricastini*.

CASTINUS, *Castinus*, (*a*) capitaine d'un mérite distingué. Il avoir été fait Commandant de la Pannonie, sous l'empire de Caracalla; mais, l'élévation de son courage, & son attachement pour le Prince, le rendirent suspect à Macrin, son successeur. Il fut en conséquence dépouillé de son commandement, & remplacé par un homme, dont l'origine étoit tout-à-fait ignoble.

CASTINUS, *Castinus*, autre capitaine, postérieur au précédent. Il fut envoyé en Espagne par l'empereur Honorius, pour s'y opposer aux Vandales & aux Alains. Sa fierté le rendit insupportable au comte Boniface, qui avoit acquis une grande réputation dans la guerre, & qui se crut obligé de se retirer en Afrique. Mais, Castinus reconnut bientôt après qu'il s'étoit privé d'un collégue très-nécessaire, pour réussir dans l'expédition, que le Prince lui avoit confiée. En effet, ayant assiégé les ennemis l'an 423, au lieu de les recevoir à composition, il leur livra mal à propos une bataille, où près de vingt mille soldats Romains furent défaits, & d'où il fut contraint lui-même de fuir à Tarragone. L'année suivante, Honorius étant mort d'hydropisie, Jean le premier des secrétaires & Préfet du Prétoire, usurpa l'Empire par le secours de Castinus. L'usurpateur ayant perdu la vie l'an 425, Castinus fut dépouillé de ses charges, & envoyé en exil. Dans cette fâcheuse conjoncture, il passa en Afrique, où il fut reçu, à la considération de Saint Augustin, par le comte Boniface, qui en étoit gouverneur.

CASTOLA, *Castola*. Diodore de Sicile nomme ainsi une ville d'Italie en Étrurie; & il dit qu'elle fut prise par le Consul Fabius. Ortélius juge que ce pourroit bien être Castiglione; mais, il y en a aujourd'ui plusieurs de ce nom dans la même province, qu'on connoît présentement sous le nom de Toscane.

CASTOLI [la Plaine de], *Castoli Campus*, Καςωλοῦ πεδίον. (*b*) Cette plaine étoit dans la Doride en Asie, au rapport d'Étienne de Byzance, qui cite Xénophon. Celui-ci parle effectiment de la plaine de Castoli, au commencement de son histoire de la retraite des Dix mille. Étienne de Byzance ajoûte que ce lieu fut ainsi nommé, parce que les Lydiens appelloient les Doriens, Castoles, Καςωλοὺς.

CASTOR, *Castor*, Κάςωρ, frere de Pollux. *Voyez* Pollux.

CASTOR, *Castor*, Κάςωρ, (*c*) capitaine Troyen, l'un de ceux qui accompagnerent Énée en Italie, au rapport de Virgile.

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 191.

(*b*) Xenoph. p. 243.
(*c*) Virg. Æneid. L. X. v. 124.

CASTOR, *Castor*, Κάςωρ, (*a*) fils d'Hylax. Homère fait ce Castor pere d'Ulysse. Voici le passage. C'est Ulysse qui parle: » Je » suis, dit-il, de la grande isle de » Crete & fils d'un homme riche. » Nous sommes plusieurs enfans. » Tous les autres sont nés de » femmes légitimes, & moi je » suis fils d'une étrangère, que » mon pere avoit achetée, & dont » il avoit fait sa concubine. Mais, » mon pere, qui avoit nom Castor, fils d'Hylax, me regardoit » & m'aimoit comme tous ses » autres enfans, nés d'un véritable mariage. Voilà pour ce qui » concerne mon pere, qui étoit » honoré comme un dieu par tous » les peuples de Crete, à cause » de sa fortune, de ses richesses » & de ce grand nombre d'enfans » tous fort estimés. Mais, après » que la Parque cruelle l'eut précipité dans le palais de Pluton, » mes freres firent un partage de » ses biens, tirerent les lots au » sort, & ne me laisserent que » très-peu de chose avec une maison. «

CASTOR, *Castor*, Κάςωρ, (*b*) natif de Rhodes, ou, selon d'autres, de Galatie, fut à la fois un illustre Historien & un illustre Chronographe. Il florissoit vers le milieu du second siecle, qui précéda l'Ére Chrétienne. Il avoit écrit avant Apollodore, puisque ce dernier le cite; cependant, il vivoit en même tems que lui, puisqu'il n'avoit écrit son histoire de Syrie que depuis la prise de Jérusalem & la profanation du temple des Juifs par Antiochus; événement arrivé l'an 166 avant Jesus-Christ. Josephe met Castor au nombre des Historiens, qui, en parlant de ce que l'on trouva dans ce temple, assurent que l'on ne vit rien dans le sanctuaire des Juifs, qui fût indigne de la majesté d'un lieu consacré au culte du Souverain Être.

Castor avoit apparemment joint à son histoire de Syrie, un canon chronologique, ou suite des anciens rois Assyriens. Eusebe l'avoit suivi dans sa chronique, & en rapportoit un passage, que Syncelle nous a conservé. Dans ce passage, Castor dit qu'il a placé Bélus à la tête des rois d'Assyrie, mais qu'il n'a pas marqué la durée de son regne, parce qu'il n'a pas trouvé les Écrivains d'accord sur cet article; ce qui suppose qu'ils l'étoient sur le reste. Castor ajoûtoit qu'il avoit commencé à compter du regne de Ninus, & qu'il avoit donné la suite de ses successeurs jusqu'à un autre Ninus, qui avoit regné après Sardanapale. Il faut conclure de-là que l'on donnoit le nom de Sardanapale à plusieurs rois d'Assyrie, puisque celui de Castor étoit différent de celui, dont parle Diodore de Sicile d'après Ctésias.

Castor ne donnoit que 1280 ans de durée à l'empire des Assyriens, en quoi il avoit été suivi par Eusebe; mais, il est clair qu'il n'al-

(*a*) Homer. Odyss. L. XIV. v. 199. & *seq.*

(*b*) Suid. Tom. I. p. 1381. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. p. 351. T. V. p. 365. & *suiv.* T. VI. pag. 181. T. X. p. 357.

loit pas jusqu'au Sardanapale, sous lequel Ninive fut détruite. Il s'arrêtoit à Ninus II, successeur d'un Sardanapale plus ancien que le dernier roi de Ninive, apparemment parce qu'il étoit arrivé alors quelque révolution, qui avoit tellement affoibli les Assyriens, que leur Monarchie ne tenant plus le premier rang dans l'Orient, Castor n'avoit pas cru devoir continuer de marquer la durée du tems par le regne de leurs Rois. Il avoit vraisemblablement continué la succession par le regne des Medes, auxquels les Persans avoient succédé.

Varron nous apprend dans un fragment, conservé par Saint Augustin, que Castor avoit fait mention d'un changement singulier, observé dans la couleur, dans la grosseur, dans la figure & dans le cours de la planete de Vénus. Varron ajoûte que selon deux célebres Astronomes, ce prodige avoit été vu sous le regne d'Ogygès. Cela ne nous enseigne point dans quel ouvrage Castor disoit cela. Ce devoit être dans quelqu'un de ceux, qu'il avoit composés sur l'Histoire & sur la Chronologie. Il en avoit fait un exprès pour relever les fautes des Chronologistes, sous le titre de Χρονικὰ ἀγνοήματα. Apollodore avoit lu cet ouvrage de Castor; & c'est par lui qu'il nous est connu. Suidas fait aussi mention de ce même ouvrage. Il attribue encore à Castor; 1.° Un traité de ceux, qui en divers tems ont été maîtres de la mer; 2.° Neuf Livres ayant pour titre *de Epicherematis*; 3.° Deux Livres de la maniere de persuader; 4.° Un du Nil; 5.° Un autre touchant la Rhétorique. Plutarque lui donne un Traité, où il comparoit les usages des Romains avec les réglemens des Pythagoriciens. On voit par-là que Castor devoit posséder une vaste érudition.

CASTOR, *Castor*, Κάστωρ, (*a*) petit fils du roi Déjotare, si connu par la belle harangue, que Cicéron fit en sa faveur. Castor fut un des accusateurs de ce Prince, son ayeul. Cicéron prend delà occasion de lui faire les reproches les plus vifs & les plus amers. » Il y a, dit-il, de la cruauté, » pour ne pas dire de la barbarie » & de l'impiété dans Castor, » d'avoir mis son ayeul en danger » de perdre la vie; d'avoir rendu » sa jeunesse redoutable à celui, » dont il devoit soûtenir & défen» dre la vieillesse; de n'avoir » commencé à se rendre fameux, » que par un forfait & une impiété » exécrables; d'avoir corrompu » par des présens l'esclave de son » ayeul; de l'avoir engagé à » accuser son maître; de l'avoir » détaché du service de ses Am» bassadeurs. «

Dion Cassius parle d'un Castor, qui, après la mort d'Attale & de Déjotare, fut mis en possession de leur Empire. Ce doit être cet accusateur de son ayeul.

CASTOR, *Castor*, (*b*) Κάσ-

(*a*) Cicer. Orat. pro Rege Dejotar. c. 2. Dio. Cass. p. 377.

(*b*) Appian. p. 245, 246. Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 357, 376.

τωρ, homme de bas lieu, qui commandoit dans la ville de Phanagorée pour le roi Mithridate, l'an 68 avant Jesus-Christ. Cet homme avoit été autrefois maltraité par l'eunuque Tryphon. Un jour, voyant arriver cet Eunuque avec ses troupes, il le tua & appella les habitans aux armes, les invitant à se mettre en liberté. Toute la ville s'émut. La citadelle seule, où étoient plusieurs enfans de Mithridate, & entr'autres Artapherne, âgé de plus de quarante ans, fit quelque résistance. Mais, comme le peuple mutiné se préparoit à y mettre le feu, & avoit déjà amassé & allumé du bois tout au tour, le courage manqua bientôt à Artapherne; & il se rendit prisonnier de Castor, avec trois de ses freres, Darius, Xerxès, Oxathrès & une sœur qui se nommoit Eupatra, tous quatre en bas-âge. Cléopatre, digne fille de Mithridate, quoiqu'abandonnée de son frere, tint bon contre les rebelles, & donna le tems à son pere de lui envoyer des vaisseaux pour la transporter à Panticapée. Castor livra ses prisonniers aux Romains; ce qui lui mérita le titre d'allié & d'ami du peuple Romain. Et dans la suite, il devint gendre du roi Déjotare.

CASTOR, *Castor*, Κάστωρ, (*a*) certain personnage, dont parle Horace dans une de ses Épîtres. Les Commentateurs doutent si c'étoit un poëte, ou un maître d'école, ou un gladiateur, ou un sçavant du premier ordre, ou enfin quelque comédien.

CASTOR [ANTONIUS], *Antonius Castor*, (*b*) célebre médecin, qui vivoit du tems de Pline, vers l'an 70 de l'Ére Chrétienne. Il étoit sçavant dans la connoissance des simples, & le même Pline parle de celles qu'il avoit dans son jardin. Il ajoûte qu'Antonius Castor étoit âgé de plus de cent ans, & qu'à cet âge il se portoit très-bien, se souvenant de tout ce qu'il avoit vu, & raisonnant encore très-juste.

CASTOR, *Castor*, Κάστωρ, (*c*) Juif, qui sçavoit parfaitement toutes les ruses de la guerre. Durant le fameux siege de Jérusalem, il étoit un de ceux, qui défendoient une certaine tour, qui regardoit le septentrion. Tite, ayant commandé de pointer le bélier contre le milieu de cette tour, fit en même tems tirer tant de fleches, que tous les Juifs l'abandonnerent, excepté Castor & dix autres avec lui.

Ils demeurerent quelque tems sous des mentelets sans se mouvoir; mais, lorsqu'ils sentirent branler la tour, Castor tendit les bras à Tite, & le conjura avec une voix lamentable de lui pardonner. Ce Prince, que son extrême bonté rendoit très-facile, ajoûta foi à ses paroles; & dans la créance que les Juifs se repentoient de s'être engagés dans cette guerre, il commanda qu'on cessât de faire jouer les béliers, défendit

(*a*) Horat. L. I. Epist. 18. v. 19.

(*b*) Plin. Tom. II. p. 214, 228, 322, 360, 398.

(*c*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 924, 925.

de tirer contre Castor & ses compagnons, & lui permit de dire ce qu'il demandoit. Castor ayant répondu qu'il souhaitoit que l'on en vînt à un traité, Tite lui repartit qu'il lui en sçavoit bon gré, & que si tous les autres étoient de son sentiment, il étoit prêt à leur accorder la paix. Cinq de ceux qui étoient avec Castor, feignoient d'avoir le même désir que lui; au lieu que les cinq autres crioient qu'ils mourroient plutôt que de se rendre esclaves des Romains. Pendant cette contestation, les Romains ne tirant plus, & ne faisant aucun effort, Castor envoya donner avis à Simon de ce qui se passoit, afin qu'il pût en profiter, pendant qu'il continueroit d'amuser Tite, & de faire semblant d'exhorter ses compagnons à demander la paix. Eux, de leur côté, pour seconder sa dissimulation, crierent qu'ils ne pouvoient souffrir un tel discours; & après s'être donné de grands coups de leurs épées, mais seulement sur leurs armes, ils se laisserent tomber comme s'ils se fussent tués.

Tite, & ceux qui étoient avec lui, ne voyant cela que d'en bas, & ainsi n'en pouvant juger au vrai, admiroient jusqu'à quel excès de fureur leur opiniâtreté les portoit, & déploroient leur malheur. Castor, ayant été ensuite blessé au visage d'un coup de fleche, la retira de sa plaie, la montra à Tite, & lui fit de grandes plaintes de ce qu'on la lui avoit tirée. Ce Prince témoigna de le trouver fort mauvais, & dit à Josephe, qui étoit proche de lui, de lui aller toucher dans la main pour gage de sa parole; mais, il le supplia de l'en dispenser, parce qu'il ne doutoit point qu'il n'y eût en cela de l'artifice, & fut cause aussi que ceux de ses amis, qui s'offroient d'y aller, n'y allerent pas. Un Juif du nombre de ceux qui s'étoient rendus aux Romains, nommé Énée, se présenta pour y aller, & Castor lui cria qu'il apportât de quoi recevoir de l'argent qu'il lui vouloit donner. Ces paroles redoublant l'ardeur d'Énée, il y courut; & lorsqu'il fut proche de Castor, celui-ci lui jetta une pierre, dont il évita le coup, & dont un soldat, qui étoit derrière lui, fut blessé.

Une si grande tromperie fit alors connoître à Tite, dit Josephe, que la compassion est préjudiciable dans la guerre, & que pour agir sûrement, la sévérité est nécessaire. Il commanda avec colère que l'on recommençât la batterie avec plus d'effort qu'auparavant; & Castor & ses compagnons, voyant la tour près de tomber, y mirent le feu, & se jetterent à travers les flammes dans des voutes qui étoient au-dessous. Les Romains crurent qu'ils n'avoient point craint de se brûler ainsi eux-mêmes, & admirerent leur courage.

CASTOR, *Castor*, Κάςωρ, (*a*) le plus honnête homme de tous les affranchis de Sévère, & celui qui avoit le plus de part en

(*a*) Dio. Cass. p. 867, 870. Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 124, 138.

la confiance de ce Prince. Aussitôt après la mort de son maître, il fut mis à mort par l'ordre de Caracalla, fils & successeur de Sévère. Son crime étoit l'extrême confiance, que Sévère avoit eue en lui.

CASTORIDES, *Castorides*, Καϛορίδες, (*a*) nom, que l'on donnoit aux portes de la ville de Gythée dans la Laconie. Pausanias dit qu'on les appelloit ainsi du nom des Dioscures. Il y avoit un temple de Cérès, qui n'étoit pas éloigné de ces portes.

CASTORIES, *Castoriæ*, (*b*) Καϛορίαι, sorte de chiens, dont parle Xénophon dans son traité de la chasse. On les appelloit ainsi, dit-il, parce que Castor, se plaisant beaucoup à cet exercice, s'y servoit principalement de cette espèce de chiens.

CASTORUM [Locus]. (*c*) Tacite nomme ainsi un lieu d'Italie, qu'Orose appelle Castoris Locus. Ce lieu étoit à douze milles de Crémone. C'est-là que Cécina, général de Vitellius, fut défait par les troupes d'Othon, vers l'an de Rome 821. M. de Tillemont, dans son histoire des Empereurs, nomme ce lieu-là les Castors.

Il y avoit à Rome un édifice particulier, qui se nommoit Castorum Ædes. Pline en fait mention; & P. Victor dit qu'il étoit dans la huitième région.

CASTRA, terme, qui est le pluriel de Castrum. *Voyez* Castrum.

CASTRAMÉTATION, *Castrorum metatio*. C'est proprement l'art de marquer le camp & d'en déterminer toutes les différentes proportions, comme l'indique le terme même, qui est composé de *Castrum*, camp, & de *metiri*, mesurer.

La Castramétation est une partie si importante de l'art militaire, qu'il doit paroître assez étonnant qu'elle ait été absolument négligée dans les Auteurs modernes, qui ont écrit sur la guerre. Polybe & Végece sont entrés dans un grand détail sur celle des Romains; & leurs écrits ont beaucoup servi à l'établissement de l'ordre & de l'arrangement de nos camps, quoique ceux-ci different à plusieurs égards de ceux des Romains.

Du tems de Polybe, les camps des Romains étoient toujours quarrés; mais, du tems de Végece, qui a écrit plusieurs siecles après, ils avoient différentes figures relatives à celle des terreins, que les armées devoient occuper. Le Général se campoit dans l'endroit du camp le plus avantageux, pour découvrir tout ce qui s'y passoit, & pour envoyer ses ordres. Les troupes Romaines & celles des alliés étoient distribuées en différentes parties de cavalerie & d'infanterie; de manière qu'elles avoient, pour ainsi dire, chacune une espèce de quartier séparé. Ces

(*a*) Pauf. p. 204.
(*b*) Xenoph. p. 975.
(*c*) Tacit. Hist. L. II. c. 24.

camps étoient toujours entourés d'un retranchement formé d'un fossé & d'un parapet, dont la terre étoit soûtenue par des pieux ou palissades, que les soldats portoient avec eux pour cet effet dans les marches. *Voyez* ce que nous avons dit sous l'article de Camp, & qu'il seroit superflu de répéter ici.

Cette police des Romains étoit oubliée en Europe, lorsque le fameux Maurice, prince d'Orange, songea à la rétablir, ou plutôt à l'imiter, vers la fin du seizième siecle, & au commencement du dix-septième.

Le P. Daniel, qui a fait de sçavantes recherches sur tout ce qui concerne notre milice ancienne & moderne, croit que ce fut dans les guerres d'Italie sous Charles VIII & Louis XII, que nos Généraux apprirent à se retrancher en campagne, de manière à rendre le camp inaccessible à l'ennemi. On ne peut douter que les troupes n'aient toujours eu une sorte de camp pour se mettre à l'abri du mauvais tems, & se reposer des fatigues militaires. Mais, le silence des Historiens sur ce sujet nous laisse ignorer absolument l'ordre, qu'on pouvoit y observer.

CASTRENSE EXILIUM, (*a*) expression qui se trouve dans Justin. On prétend que cet Historien l'a employée dans le sens de *perpetua militia*. Cela est plus que vraisemblable.

CASTRICIUS, *Castricius*. *Voyez* Castritius.

CASTRIS ALTERIS, pour dire le lendemain, au second logement. On disoit aussi *Castris primis*, *Castris secundis*, &c. pour dire le premier jour, le second jour. *Voyez* Camp.

CASTRITIUS [M.], *M. Castritius*, magistrat de Plaisance, du tems de Sylla, lorsque le consul Cn. Carbon vint demander des ôtages à cette ville pour Marius, de peur qu'elle ne tînt le parti de Sylla, son ennemi, l'an de Rome 669, & avant J. C. 85. Pour intimider M. Castritius, il lui dit qu'il avoit beaucoup d'épées; *& moi beaucoup d'années*, repartit M. Castritius, voulant sans doute lui faire connoître que le peu d'années qu'il avoit encore à vivre, le dispensoit de craindre ses menaces.

CASTRITIUS [M.], (*b*) *M. Castritius*, avoit reçu des présens de Verrès dans une assemblée. Cicéron, malgré les reproches qu'il en fait à Verrès, trace un très-beau portrait de M. Castritius.

Ce M. Castritius est sans doute le même, dont parle Cicéron dans son oraison pour L. Flaccus, & qui mourut dans l'Asie mineure, où on lui rendit les plus grands honneurs. Cicéron, à cette occasion, le qualifie, la gloire de la patrie, l'ornement du peuple Romain, la fleur de la jeunesse. » Je » voudrois, dit ailleurs Cicéron,

(*a*) Just. L. IV. c. 4.

(*b*) Cicer. in Verr. L. V. c. 160. pro L. Flacc. c. 75, 76.

» que le tems me permît de rapporter ici toutes les sentences qu'on a données touchant le corps de Castritius ; premièrement, qu'on le portât dans la ville, ce qui ne s'accordoit point aux autres ; après cela, que de jeunes garçons le portassent ; enfin, qu'on lui mît une couronne d'or. « Ce passage nous montre que c'étoit la coûtume de couronner les morts. Mais, cet honneur sans doute n'étoit accordé qu'à ceux, qui avoient mérité de l'être pendant leur vie.

CASTRITIUS, *Castritius*, (*a*) découvrit à Auguste une conspiration contre sa personne par Cépion & Muréna. Cet homme dans la suite ayant été accusé, Auguste se transporta sur la place ; & en présence des Juges, il agit si vivement auprès de l'accusateur, qu'il lui persuada de se désister. Castritius, n'ayant plus de partie, se trouva ainsi délivré du péril.

CASTRITIUS [Titus], *Titus Castritius*, professoit la Rhétorique à Rome dans le second siecle, sous le regne de l'empereur Adrien. Ce Prince eut une estime particulière pour lui, & il ne faisoit pas moins de cas de sa vertu, que de ses talens. Aulu-Gelle, qui fut un des disciples de Titus Castritius, parle souvent de lui, & sur tout dans son troisième livre, où il rapporte quelle fut la sévérité de ce Rhéteur contre quelques Sénateurs ses disciples, qui parurent devant lui, vêtus d'une manière indécente & peu convenable à leur qualité.

Il y a eu deux autres Castritius. L'un écrivit sur le jardinage ; & l'autre, appellé Castritius Firmus, étoit grand admirateur des Philosophes Porphyre & Plotin.

CASTRONIUS [L.] PÉTUS, *L. Castronius Pætus*, (*b*) en faveur duquel Cicéron écrivit une lettre à M. Brutus. Cette lettre fera connoître celui, qui en est l'objet. » L. Castronius Pétus, qui est le premier de la ville de Luques, est un très-honnête homme, un homme de poids, très-officieux & plein de bonne volonté, en un mot un vraiment homme de bien & d'un mérite distingué ; & outre toutes ces louables qualités, s'il est à propos de le dire, il est encore très-avantagé des biens de la fortune ; mais sur tout, il m'est très-particulièrement ami ; ensorte qu'il n'y a personne de notre rang, pour qui il ait plus d'estime & de déférence que pour moi. C'est pourquoi, je vous le recommande, & comme mon bon ami, & comme vraiment digne de votre amitié. En quelque chose que vous puissiez l'obliger, vous en aurez assurément du plaisir, & ce m'en sera aussi un très-agréable. «

CASTRUM au singulier, & Castra au pluriel. Le terme de *Castra* signifioit proprement chez les Latins un camp, c'est-à-dire,

(*a*) Crév. Hist. Rom. Tom. I. pag. 67, 68.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epist. 13.

un lieu où l'armée demeuroit plus ou moins de tems, selon les conjonctures. On avoit soin de bien fortifier ces lieux-là, sur tout lorsque les armées devoient y séjourner long-tems. C'est ce qui a donné occasion à la fondation de plusieurs villes, qui en ont pris le nom de Castrum ou de Castra. Nous connoissons une infinité de lieux sous ces noms-là, situés en divers païs. Nous en donnerons une idée, après avoir parlé de ceux, qui, dans la ville même de Rome, portoient le nom, dont il s'agit.

(a) Il y avoit d'abord à Rome le *Castra Prætoria*, ou le camp Prétorien. On dit que ce camp Prétorien fut dessiné sur les masures, qui restoient à Rome, au milieu du seizième siecle par Pirrho Ligorio. On en leva le plan sur les ruines, & l'on pourroit peut-être le lever encore aujourd'hui sur les traces qui restent. Il étoit situé près de la porte Nomentane, maintenant la porte Sainte Agnès. Il fut bâti par Tibère, pour tenir rassemblés dans un même lieu les soldats Prétoriens, afin qu'ils ne logeassent pas séparés & dispersés de côté & d'autre dans la ville. Il étoit muni de tours de tous côtés comme une forteresse. Sa face de dehors faisoit une partie des murs de la ville. D. Bernard de Montfaucon le donne dans son Antiquité, tel qu'il fut gravé à Rome sur les desseins de Pirrho Ligorio. Le plan en est vrai & sincère. Mais, on pourroit bien y avoir ajoûté quelques ornemens. Les statues sur les portes & sur un fronton sont apparemment de nouvelle invention.

Le camp, qu'on appelloit *Castra Gentiana*, étoit à Rome dans la septième région, qui se nommoit *Via Lata*. Il prenoit son nom de Lollianus Gentianus, qui commandoit les soldats logés dans ce camp. Il n'est pas cependant bien certain si c'est ce Lollianus, qui lui a donné ce nom. On ne voit aujourd'hui aucun vestige de ce camp.

Il n'en est pas de même de *Castra Peregrina*, ou le camp des étrangers, dont les masures sont au bout du Jardin de l'église de Saint Jean & de Saint Paul. Ce sont de grands murs, qui soûtiennent une terrasse. Il y en a pourtant qui croyent que c'est ce qu'on appelloit *Curia Hostilia*, qui étoit tout auprès de cette Église, aussi-bien que le *Castra Peregrina*.

Le camp, qu'on appelloit *Castra Misenatium*, étoit aussi à Rome auprès du portique de Livie. C'étoit le camp de ceux qui servoient sur la flotte de Misène, qui étoit celle de la mer inférieure, ou de la mer de Tyrrhène. Pour ceux qui servoient sur la flotte de la mer supérieure, ou Adriatique, il y avoit le *Castra Ravennatium*, ou de ceux de Ravenne, qui étoit le port de la flotte de cette mer. Il ne reste plus à Rome de trace de tous ces camps, non plus que de quelques autres, dont Victor, Rufus, &c. ont parlé.

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 132, 133.

Les Romains, outre ces camps qu'ils bâtissoient, & dans la ville, & dans les provinces, faisoient aussi construire des forteresses dans les lieux, où ils les jugeoient nécessaires, soit pour contenir les habitans dans le devoir, soit pour défendre le païs des incursions des peuples voisins. Telle étoit cette forteresse, bâtie par L. Calpurnius, préteur de Célésyrie, pour arrêter les incursions des Arabes, qu'on appelloit Scénites, parce qu'ils vivoient sous des tentes.

Voici présentement cette courte description, que nous avons promis de donner des lieux, qui ont retenu le nom de Castrum ou de Castra, en différentes régions. Le singulier étant mis, suivant l'usage adopté, avant le pluriel, nous commencerons par ceux de Castrum, quoique selon l'ordre alphabétique, ceux de Castra dussent tenir le premier rang.

CASTRUM AESDADOEUS, *Castrum Aesdadoëus*, nom d'une place de la haute Mésopotamie, ou quatrième Arménie, selon la Notice de Léon le Sage.

CASTRUM ALTUM, (*a*) *Castrum Altum*, lieu d'Espagne, célebre par le meurtre du grand Amilcar. Il y avoit-là une citadelle bien fortifiée. Les Romains, sous la conduite de Scipion, allerent camper auprès de ce lieu, l'an de Rome 538. Ils avoient eu soin d'avance d'y faire transporter des vivres. Cependant, parce que les ennemis étoient répandus aux environs, & que leur cavalerie avoit impunément harcellé les Romains dans leur marche, & leur avoit tué au tour de deux mille hommes, de ceux qui étoient derrière, ou qui s'étoient écartés; Scipion crut qu'il étoit à propos d'aller camper auprès du mont de la Victoire dans un canton moins infesté par les Carthaginois.

On doute si Castrum Altum est aujourd'hui Castel-Séras, château du royaume de Valence, ou Castralla, village du même païs.

CASTRUM APHUBORUM, *Castrum Aphuborum*, place forte de la haute Mésopotamie, ou quatrième Arménie, suivant la Notice de Léon le Sage.

CASTRUM AQUÆ CLAUDIÆ, *Castrum Aquæ Claudiæ*. (*b*) C'étoit un lieu de Rome, d'où cette eau se répandoit dans la ville par le moyen de plusieurs canaux & tuiaux.

CASTRUM AQUÆ MARTIÆ, *Castrum Aquæ Martiæ*, (*c*) autre lieu de Rome. Ce lieu fut rétabli & augmenté sous l'empire de Trajan. Il y avoit-là des trophées, qui ont été transportés au Capitole, & qu'on connoît sous le nom de trophées de Marius.

CASTRUM ARDON, *Castrum Ardon*, place forte de la haute Mésopotamie, ou quatrième Arménie, selon la Notice de Léon le Sage.

CASTRUM ARIMACHORUM, *Castrum Arimachorum*, autre place forte de la même

(*a*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 41.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 87.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 149.

province, selon la même Notice.

CASTRUM ATTACHÆ CLIMATIS ARSANICES, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM AUDAZORUM, *Castrum Audazorum*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM BAJULOCUS, *Castrum Bajulocus*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM BALUES, *Castrum Balues*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM BANABELORUM, *Castrum Banabelorum*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM BARRENSE, *Castrum Barrense*, place forte d'Afrique dans la Mauritanie Tingitane, selon la Notice de l'Empire.

CASTRUM BELLUM, *Castrum Bellum*, forteresse de la Palestine, suivant la Notice de l'évêque de Cathare. Cette forteresse a appartenu aux Hospitaliers de Jérusalem.

CASTRUM BIBASIRORUM, *Castrum Bibasirorum*, place forte de la haute Mésopotamie, ou quatrième Arménie, selon la Notice de Léon le Sage.

CASTRUM BIJUBAITÆ, *Castrum Bijubaitæ*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM BIRTHE-CHABRAES, *Castrum Birthe-Chabraës*, autre place forte de la même province.

CASTRUM BITHRÆ, *Castrum Bithræ*, autre place forte de la même province.

CASTRUM CABILONENSE ou CABILONENSIUM, *Castrum Cabilonense*, *Cabilonensium*, ville épiscopale de la première Lyonnoise. C'est à présent Châlons-sur-Saône.

CASTRUM CALONIS, *Castrum Calonis*, place forte de la haute Mésopotamie, ou quatrième Arménie, selon la Notice de Léon le Sage.

CASTRUM COLONIS, (a) *Castrum Colonis*, nom d'un lieu d'Italie, dont parle Velleius Paterculé. Cet Historien dit que ce lieu fut pris au commencement de la première guerre Punique.

CASTRUM CUDDORUM, *Castrum Cuddorum*, place forte de la haute Mésopotamie, ou quatrième Arménie, selon la Notice de Léon le Sage.

CASTRUM DAPHNUDIN, *Castrum Daphnudin*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM FABBARUM, *Castrum Fabbarum*, forteresse de la Palestine près de Jéricho. Elle avoit appartenu à l'Ordre des Chevaliers du Temple; & le Soudan d'Égypte s'en empara, comme le remarque la Notice de l'évêque de Cathare.

CASTRUM FLORIANARUM, *Castrum Florianarum*,

(a) Vell. Paterc. L. I. c. 14.

place forte de la haute Mésopotamie, ou de la quatrième Arménie, selon la Notice de Léon le Sage.

CASTRUM INTZIETORUM, *Castrum Intzietorum*, place forte de la haute Mésopotamie, selon la Notice de Léon le Sage.

CASTRUM INUI, *Castrum Inui*, (*a*) lieu, dont il est parlé dans Virgile, au sixième livre de l'Énéïde. Le P. Catrou traduit Castrum Inui par château du Pan; & il ajoûte dans une note: » Il est » croyable que la petite ville des » Rutules sur le bord de la mer » Tyrrhene, qui porta le nom de » Castrum Inui, ne fut appellée » ainsi que parce qu'elle étoit dé» diée à Pan. Inuus parmi les » Latins étoit le même dieu, que » les Grecs adoroient sous le nom » de Pan. « Cette remarque est de Servius, qui ajoûte qu'on nommoit de son tems cette ville Castrum Novum. Ainsi, c'est la même que Castrum Novum, dont parle Tite-Live. C'étoit une colonie Romaine, selon cet Auteur.

CASTRUM ISPHRIOS, *Castrum Isphrios*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM JULIENSE, *Castrum Juliense*. C'étoit le même lieu que Forum Julii. *Voyez* Forum Julii.

CASTRUM JULIUM, (*b*) *Castrum Julium*, ville d'Espagne, connue aussi sous le nom d'Urgia.

CASTRUM IZAURÆ, *Castrum Izauræ*, place forte de la haute Mésopotamie, ou quatrième Arménie, selon la Notice de Léon le Sage.

CASTRUM IZINOBIÆ, *Castrum Izinobiæ*, autre place forte de la même province. Peut-être le nom d'Izinobiæ est-il corrompu de celui de Zenobiæ.

CASTRUM LORNES, *Castrum Lornes*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM MARDES, *Castrum Mardes*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM MARTIS, *Castrum Martis*, ville de la Mœsie, au rapport de Sozomène. C'étoit une ville Épiscopale; & Calvus, qui en étoit évêque, souscrivit au Concile de Sardique. On croit que c'est présentement Marota.

CASTRUM MASPHRONÆ, *Castrum Masphronæ*, place forte de la haute Mésopotamie, ou quatrième Arménie, selon la Notice de Léon le Sage.

CASTRUM MASSARARORUM, *Castrum Massararorum*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM MERTICERTORUM, *Castrum Merticertorum*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

(*a*) Virg. Æneid. L. VI. v. 775. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 3.

(*b*) Plut. T. I. p. 140.

CASTRUM MUTILUM, *Castrum Mutilum*, (*a*) lieu de la Gaule Cisalpine, au païs des Boïens. L'an de Rome 551, C. Oppius, étant entré dans le païs de ces peuples, le ravagea d'abord avec assez de succès & sans s'exposer. Mais ensuite, étant sorti d'un poste avantageux, où il s'étoit campé auprès de Castrum Mutilum, pour aller couper les moissons, qui étoient dans leur maturité, sans avoir fait auparavant reconnoître le païs, ni posé des corps de garde suffisans, pour mettre ses moissonneurs en sûreté, il se vit tout d'un coup investi par l'armée des Gaulois, avec ceux des siens, qui étoient occupés à couper les bleds. La frayeur passa jusqu'à ceux qui avoient les armes à la main. Il en fut tué environ sept mille, épars comme ils étoient au milieu des campagnes, où ils faisoient la récolte, avec C. Oppius lui-même. Les autres se retirerent saisis de crainte dans leur camp; & dès la nuit suivante, ils l'abandonnerent avec la plus grande partie de leurs effets.

CASTRUM NOVUM, *Castrum Novum. Voyez* Inui.

CASTRUM NOVUM, *Castrum Novum*, (*b*) lieu d'Italie dans le Picénum. Les Géographes modernes croyent qu'on en appelle aujourd'hui les ruines Flaviano dans l'Abruze ultérieure sur la côte, entre le Tronto & la Pescara.

CASTRUM NOVUM, (*c*) *Castrum Novum*, colonie d'Italie dans l'Etrurie. Pline & Ptolémée en font mention. On dit que c'est présentement Santa Marinella.

CASTRUM PLANORUM, *Castrum Planorum*, forteresse de Palestine. Elle appartenoit aux Templiers, & eut la même destinée que Castrum Fabbarum.

CASTRUM POLIUS, *Castrum Polius*, place forte de la haute Pannonie, ou quatrième Arménie, selon la Notice de Léon le Sage.

CASTRUM REGIUM, *Castrum Regium*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM RIPHTON, *Castrum Riphton*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM RISCIPHAS, *Castrum Risciphas*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM RUBILOCUS, *Castrum Rubilocus*. Une ancienne Notice met sous la Métropole de Mayence, *Castrum Rubilocus*, *quod Heistete dicitur*. C'est aujourd'hui Aichstat.

CASTRUM SALERNI, (*d*) *Castrum Salerni*, lieu d'Italie, dont parle Tite-Live. Cet Auteur nous apprend qu'on y envoya une colonie de trois cens familles, l'an de Rome 555. Ce lieu étoit situé sur le bord de la mer, du côté de Putéoles.

CASTRUM SAMOCHAR-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 2.
(*b*) Plin. Tom. I. pag. 170.
(*c*) Plin. T. I. p. 150. Ptolem. L. III. c. 1.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 29.

TORUM, *Castrum Samochartorum*, place forte de la haute Mésopotamie, selon la Notice de Léon le Sage.

CASTRUM SITÉONSCHIPHAS, *Castrum Siteonschiphas*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM SPELON, *Castrum Spelon*, autre place de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM TZAURÆ, *Castrum Tzauræ*, autre place forte de la même province, selon la même Notice.

CASTRUM VENCIENSE. L'ancienne Notice des Gaules, nomme ainsi Vence, ville Épiscopale sous la métropole d'Embrun.

CASTRUM, *Castrum*, (a) Ovide, dans ses Métamorphoses, nomme ainsi un lieu d'Italie, qui étoit situé sur le bord de la mer Tyrrhene. C'est vraisemblablement le Castrum Novum de Pline.

Voici maintenant le catalogue des principaux lieux connus sous le nom de Castra.

CASTRA, *Castra*. (b) Hérodote dit que Psammitichus, roi d'Égypte, donna aux Ioniens & aux Cariens, qui l'avoient secouru, des terres & des habitations de l'un & de l'autre côté du Nil, & que ce lieu fut appellé Castra, en Grec Στρατόπεδα.

CASTRA, *Castra*, Κάστρα, (c) ville de l'Inde, située en deçà du Gange. Ptolémée fait mention de cette ville. Elle appartenoit, selon cet Auteur, aux Salacéniens.

CASTRA, *Castra*, Κάστρα, ville de la Norique, selon Ortélius, qui cite l'Itinéraire d'Antonin. Et, selon cet Itinéraire, il y avoit de la ville, qui se nomme présentement Insprück, jusqu'au lieu appellé Castra, cent cinquante milles Romains, qui reviennent à environ cinquante de nos lieues. L'Itinéraire ne dit pas que ce fût une ville.

CASTRA, *Castra*, Κάστρα, ville de Macédoine, au rapport du même Ortélius. L'Itinéraire d'Antonin la met sur la route d'Otrante à Constantinople par la Macédoine, entre Scirtiana & Héraclée, à quinze milles de la première, & à douze de l'autre. Elle doit avoir été entre la partie méridonale du lac d'Ochrida & Castorie.

CASTRA ALEXANDRI, *Castra Alexandri*, (d) lieu d'Égypte, dont parle Quinte-Curse. Cet Historien dit d'Alexandre : » Il prit un autre chemin ; & » sept jours après qu'il fut parti » de Gaza, il arriva en cette con» trée de l'Égypte, qu'on ap» pelle aujourd'hui le camp d'A» lexandre, [*quam nunc Castra* » *Alexandri vocant*]. Et ayant » envoyé presque toute son in» fanterie vers Péluse, il se mit » sur le Nil avec l'élite de ses » troupes. « On entrevoit par

(a) Ovid. Metam. L. XV. c. 14.
(b) Herod. L. II. c. 154.
(c) Ptolem. L. VII. c. 1.
(d) Q. Curt. L. IV. c. 7.

ce passage, quelle pouvoit être la position du Castra Alexandri.

CASTRA ALEXANDRI, *Castra Alexandri.* Ce lieu-ci étoit situé dans la Marmarique.

CASTRA ANNIBALIS, (*a*) *Castra Annibalis*, port de la grande Grece. Quelques Géographes modernes le prennent pour un village de la Calabre ultérieure, au royaume de Naples. Mais, cette opinion ne s'accorde point avec l'idée, que Pline nous en donne; car, il dit que le golfe Scyllacéen & le golfe Térinéen, s'approchant l'un de l'autre, resserrent l'Italie, qui n'est nulle part plus étroite qu'en cet endroit, & qui forme une presqu'isle; & Pline ajoûte que c'est dans cette presqu'isle, que se trouve le port nommé Castra Annibalis. Ces circonstances ne convenant point au port de li Castelli, le Castra Annibalis doit avoir été auprès de Squillace; & c'est peut-être Calausaro, qui en est à l'orient d'été.

CASTRA CÆCILIA, (*b*) *Castra Cæcilia*, ville d'Espagne, dans la Lusitanie. Il en est parlé dans Pline. Quelques-uns, entr'autres Ortélius, ont cru que c'étoit aujourd'hui Santa Maria de Gadalupe. Le P. Hardouin n'est point de ce sentiment; il dit que c'est Caceres.

CASTRA CATULINA, *Castra Catulina.* Lazius, trouvant qu'il est fait mention de ce lieu dans les vies de Didius Julianus & de Sévère, écrites par Spartien, l'explique par Tulna, lieu en Autriche.

CASTRA CÉLICA, *Castra Celica.* L'exemplaire de l'Itinéraire d'Antonin, qu'avoit Ortélius, & qui est presque toujours assez conforme à celui du Vatican, met sur la route de Mérida à Sarragosse par Salamanque, *Castris Celicis;* au lieu de quoi Zurita a très-bien rétabli Castra Cæcilia. Les distances font voir en effet, que c'est le même lieu, dont parle Pline.

CASTRA CLAUDIANA, *Castra Claudiana*, (*c*) lieu d'Italie, selon Tite-Live. Ce lieu ne devoit pas être éloigné de la ville de Cales, à en juger par le récit de cet Historien: » M. Claudius » Marcellus, dit-il, alla prendre » les deux légions de la ville de » Cales, où on leur avoit com» mandé de se rendre, pour les » conduire à Castra Claudiana. «

CASTRA CORNÉLIA, (*d*) *Castra Cornelia*, au rapport de Pline & de Pomponius Méla. César lit Castra Corneliana; & Ptolémée, Κορνηλίου παρεμβολὴ, c'est-à-dire, le campement de Cornélius. Ces Auteurs appellent ainsi le lieu, où le grand Scipion, surnommé l'Africain, campa pour la premiere fois, quand il eut pris terre en Afrique. Ce lieu étoit dans l'Afrique propre. Pline dit simplement que c'étoit un lieu; & pas un des Anciens n'a dit que ce fût une ville, comme le dit Ortélius.

(*a*) Plin. T. I. p. 165.
(*b*) Plin. T. I. p. 229.
(*c*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 31.

(*d*) Plin. Tom. I. p. 246, 248. Pomp. Mel. pag. 29. Cæs. de Bell. Civil. L. II. p. 552. Ptolem. L. IV. c. 3.

CASTRA CYRI, (*a*) *Castra Cyri.* Quinte-Curse dit : » Alexandre tira vers la Cilicie, & » arriva à cette contrée, qu'on » appelle le camp de Cyrus » [*quæ Castra Cyri appellatur*], » à cause que ce Prince y avoit » campé, lorsqu'il menoit son armée en Lydie contre Crésus. Il » n'y a de-là que cinquante stades » jusqu'au pas de la Cilicie, que » les habitans du païs appellent » Pyles. « Ce passage sert à nous donner une idée de la situation de ce Castra Cyri. Arrien parle aussi de ce lieu.

CASTRA DELLIA, *Castra Dellia*, (*b*) lieu d'Afrique, situé auprès de Castra Cornélia & du fleuve Bagradas, selon Pomponius Méla. Quelques-uns, comme Ortélius, lisent Castra Lælia.

CASTRA EXPLORATORUM, *Castra Exploratorum*, lieu de la grande-Bretagne, dont il est fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin. Cambden croit que c'est Burgh-Upon-Thesands. Mais, à dire vrai, on ne le sçait pas certainement.

CASTRA FELICIA, *Castra Felicia*, lieu, situé dans l'isle de Sardaigne. L'Anonyme de Ravenne est le seul Géographe, qui en fasse mention.

CASTRA FLAVIANA, *Castra Flaviana.* C'est aujourd'hui Vienne en Autriche.

CASTRA GEMINA, *Castra Gemina*, (*c*) ville d'Espagne. Elle faisoit partie du département de Séville, selon Pline, & payoit tribut aux Romains.

CASTRA GERMANORUM, *Castra Germanorum*, (*d*) lieu d'Afrique, qui étoit situé dans la Mauritanie Césariense, au rapport de Ptolémée. Son texte porte Κάστρα Γερμανῶν.

CASTRA HERCULIS, (*e*) *Castra Herculis.* C'est, au rapport d'Ammien Marcellin, une des sept places de la frontière du Rhin, que Julien fit réparer. En rangeant ces places dans l'ordre qu'elles tiennent, en remontant du bas-Rhin vers le haut jusqu'à Bingen, Ammien Marcellin nomme en premier lieu Castra Herculis. Mais, ce qui en détermine plus précisément la situation, ce sont les distances, qu'indique la Table Théodosienne de ce lieu, à l'égard de quelques autres lieux. La combinaison de ces distances fixe cette situation, à l'endroit du bord du Rhin, qui est vis-à-vis du lieu, où s'ouvre le canal que fit creuser Drusus, pour faire couler une partie des eaux du fleuve dans l'Issel. Les gens du païs, au rapport de Menso Alting, ont une tradition, qui porte que Tibere, frere de Drusus, fit construire un château en cet endroit, sous le nom de Mélite; & il semble que le nom de Malburg, qu'on voit sur les cartes, en soit un reste. Cependant, il y en a qui croyent que c'est aujourd'hui Erkelens.

CASTRA JULIA, (*f*) *Castra*

(*a*) Q. Curt. L. III. c. 4.
(*b*) Pomp. Mel. p. 29.
(*c*) Plin. T. I. p. 139.
(*d*) Ptolem. L. IV. c. 2.
(*e*) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.
(*f*) Plin. T. I. p. 229.

Julia, ville d'Espagne dans la Lusitanie, au rapport de Pline. Le P. Hardouin croit que c'est aujourd'hui Truxillo, parce que ce mot lui paroît dérivé de Turris Julia.

CASTRA LÆLIA, *Castra Lælia*. Voyez Castra Dellia.

CASTRA LAPIDARIORUM, *Castra Lapidariorum*, lieu d'Égypte, situé dans le département de la Thébaïde. La Notice de l'Empire porte *cohors sexta Saginarum in Castris Lapidariorum*. Ce dernier nom a beaucoup de rapport avec ce grand nombre de carrières, dont les Voyageurs modernes disent que l'on voit encore les vestiges, & dont les Égyptiens ont autrefois tiré de grandes masses de pierres.

CASTRA LARBA, *Castra Larba*, selon l'exemplaire de l'Itinéraire d'Antonin du Vatican. D'autres exemplaires portent Castra Iarba. C'étoit un lieu de la Thrace, sur la route de Béroée à Andrinople, à trente milles de la première, & à vingt-cinq de Burdipta, d'où il y en avoit trente-deux autres jusqu'à Andrinople. M. de l'Isle, dans sa carte de l'ancienne Grece, nomme ce même lieu Castro Zarba.

CASTRA LUNATA, (*a*) ou comme on lit dans Hirtius Pansa, *Lunatis Castris*. Cette expression signifie un camp en forme de lune. C'est dans le même sens que Virgile dit *peltas lunatas*, parce que selon la remarque de Servius, *in modum lunæ mediæ erant formatæ*, ils avoient la forme d'une demi lune.

CASTRA MANUARIA, *Castra Manuaria*, ville d'Espagne. L'Anonyme de Ravenne est le seul ancien Géographe, qui ait parlé de cette ville. Ce qui fait qu'il est très-difficile d'en découvrir la situation, c'est qu'il la nomme avec dix autres, qui ne sont pas plus connues.

CASTRA NOVA, *Castra Nova*, lieu d'Afrique dans la Mauritanie. L'Itinéraire d'Antonin met ce lieu sur la route de Cala à Rusucurrum, entre Tasagora & Ballène, à seize mille pas de la première, & à vingt mille pas de la seconde. La Notice d'Afrique nomme Vitalis Castronobensis; ce qui fait connoître que Castra Nova étoit un siege, dont Vitalis étoit Évêque. L'Anonyme de Ravenne parle de Castra Nova; mais, il met cette ville dans la Mauritanie Tingitane, en quoi il se trompe.

CASTRA POSTUMIANA, *Castra Postumiana*. (*b*) Hirtius Pansa, dans son Histoire de la guerre d'Espagne, dit que Pompée étant campé entre Atégua & Neubis, il y avoit à environ à quatre milles de son camp, un tertre d'une situation avantageuse, appellé Castra Postumiana, & que César y établit un fort, où il mit garnison. Moralès dit que c'est présentement Castel & Rio; &

(*a*) Hirt. Pans. de Bell. Afric. pag. 811.

(*c*) Hirt. Pans. de Bell. Hisp. pag. 834.

Mariana veut que ce soit Castro del Fiume.

CASTRA PRÆTORIA, *Castra Prætoria*, lieu de Rome. Nous en avons parlé au commencement de cet article.

CASTRA PUERORUM, *Castra Puerorum*. C'est ainsi qu'on lit dans l'édition ordinaire de l'Itinéraire d'Antonin; mais, l'exemplaire du Vatican porte Castra Puerûm. C'étoit un lieu d'Afrique dans la Mauritanie Césarienfe, entre Gilva & Portus Divinus.

CASTRA PYRRHI, *Castra Pyrrhi*, (*a*) lieu situé selon Tite-Live, *in Triphylia terra Melotidis*. On croit avec raison qu'il s'est glissé ici quelque faute; car, la Triphylie etoit dans le Péloponnèse; & Tite-Live entend parler d'un canton situé fort loin du Péloponnèse, comme on peut s'en convaincre par la lecture de ce qui précede, & de ce qui suit le passage cité. D'ailleurs, le nom de Mélotis n'est point connu de nos anciens Géographes. Il y a des Commentateurs, qui croyent qu'on doit lire *Stymphaliam inter & Elymiotidem*; c'est-à-dire, que le lieu appellé Castra Pyrrhi étoit situé entre la Stymphalie & l'Élymiotide, deux petits païs de Macédoine, près du fleuve Aoüs. Cette correction paroît assez heureuse.

CASTRA PYRRHI, *Castra Pyrrhi*, (*b*) autre lieu, différent de celui dont on vient de parler dans l'article précédent. Celui-ci étoit incontestablement situé dans le Péloponnèse. On en jugera par la lecture du passage, où Tite-Live fait mention de ce lieu. » Nabis ne fut pas plutôt maître » de Gythium, qu'il en partit » avec un gros détachement, & » ayant passé rapidement au de-là » de Lacédémone, il alla s'empa» rer du Castra Pyrrhi, ne dou» tant point que le dessein de Phi» lopœmen ne fût de venir occu» per ce poste. « Les réflexions seroient fort déplacées après un témoignage aussi formel. Qui ignore, en effet, que Lacédémone étoit la principale ville de la Laconie, province du Péloponnèse?

CASTRA RÉGINA, *Castra Regina*, lieu, dont il est fait mention au département de la Rhétie, dans les Notices de l'Empire. Lazius, cité par Ortélius, dit que c'est présentement Roking.

CASTRA SÉBÉRIANENSIS, *Castra Seberianensis*, lieu, dont il est fait mention dans la Notice d'Afrique. Il étoit dans la Mauritanie Césarienfe. Fauste est compté pour un de ses Évêques, suivant la même Notice.

CASTRA SERVILIA, *Castra Servilia*. Le P. Hardouin observe qu'au lieu de Castra Julia qu'on lit dans Pline, il y a des exemplaires qui portent Castra Servilia.

CASTRA TELMISSIUM, *Castra Telmissium*, (*c*) lieu situé

(*a*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 13.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 27.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 56.

dans la Lycie, province de l'Asie mineure. Ce lieu ne devoit pas être éloigné de la ville de Telmisse. Nous ne le connoissons que parce que Tite-Live en a fait mention.

CASTRA TYRIORUM. (*a*) *Castra Tyriorum*, lieu d'Égypte, dont parle Hérodote, à l'occasion d'un temple fort beau & magnifiquement paré, qu'on avoit élevé à Memphis, en l'honneur d'un habitant de cette ville, nommé Protée. » Ce temple, dit Hérodote, » est situé près du temple de Vul» cain, du côté du midi. Les Phé» niciens de Tyr habitent à l'en» tour, & le lieu en est appellé » le camp des Tyriens. « Le texte d'Hérodote porte Τυρίων στρατοπεδόν, proprement *Tyriorum Castrum.*

CASTRA VALI, *Castra Vali, ou* CASTAVALI. La Notice du Patriarche d'Antioche nomme ainsi une ville épiscopale sous la métropole d'Anazarbe.

CASTRA VINARIA, (*b*) *Castra Vinaria*, ville d'Espagne. Il est fait mention de cette ville dans Pline. Le P. Hardouin doute si ce ne seroit pas la même chose que Castra Postumiana.

CASTULON, *Castulo*, (*c*) Κασтουλών, ville d'Espagne, située sur le Bétis, au-dessus d'Illiturgis, au païs des Orétains, selon Ptolémée. Cette ville étoit une des plus fortes & de plus célebres de toute l'Espagne, & si attachée au parti des Carthaginois, qu'Annibal y avoit épousé une femme, nommée Imilie.

L'an de Rome 546, Scipion ordonna à L. Marcius d'aller assiéger Castulon, avec la troisième partie de ses troupes; & il mena lui-même le reste de l'armée contre Illiturgis, où il arriva après cinq jours de chemin. Lorsqu'il eut pris & brûlé cette dernière ville, il vint à Castulon, qui étoit défendue non seulement par les Espagnols du lieu, mais encore par les restes de l'armée Carthaginoise, qui s'y étoient rassemblés de tous les lieux, où la fuite les avoit dispersés. Mais, l'arrivée de Scipion avoit été prévenue par la nouvelle de la prise & de la ruine d'Illiturgis, qui avoit jetté dans les esprits la crainte & le désespoir. Comme la cause des Carthaginois, qui s'y trouvoient renfermés, étoit différente de celle des habitans, & que chacun songeoit à ses intérêts, sans se mettre en peine de ceux d'autrui, leur défiance mutuelle dégénéra bientôt en une discorde toute ouverte. Cerdubellus, à la tête des Espagnols, vouloit rendre la ville aux Romains, & le déclaroit hautement. Himilcon, chef des Carthaginois, s'y seroit opposé; mais, comme il n'étoit pas le plus fort, Cerdubellus le livra, lui, ses soldats & la ville, à Scipion, avec qui il avoit secrétement fait des conventions. Cette victoire fut moins sanglante

(*a*) Herod. L. II. c. 112.
(*b*) Plin. T. I. p. 137.
(*c*) Ptolem. L. II. c. 6. Tit. Liv. L. XXII. c. 20. L. XXIV. c. 41. L. XXVI. c. 20. L. XXVII. c. 20. L. XXVIII. c. 19, 20. Strab. p. 142, 148, 160. Plin. T. I. p. 143. Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 478. Plut. T. I. p. 569.

que la précédente. Aussi les habitans de Castulon étoient-ils moins coupables, que ceux d'Illiturgis ; & leur reddition volontaire avoit bien adouci la colère des Romains.

Le poëte Silius Italicus donne à la ville de Castulon l'épithete de Parnassienne & de Castalienne. Ces surnoms viennent de ce que l'on supposoit que c'étoit une colonie d'habitans de la Phocide. Mais, soit que cela soit véritable, soit que l'on ne doive y reconnoître qu'une fiction, il faut avouer qu'elle n'étoit pas sans fondement. Car, comme Louis Nunno nous l'apprend, la montagne, où étoit la ville de Castulon, a deux cimes ainsi que le mont Parnasse; & à un côté est une fontaine, qui ne ressemble pas mal à celle de Castalie. On a même trouvé des médailles, sur lesquelles Pégase est représenté. Mais, le sçavant Bochart a dissipé l'illusion, en donnant une étymologie Punique, qui rend inutile le rapport qu'il y a entre le nom de Castulo, qui est le plus usité, ou Castalo, dont se servent Polybe & Étienne de Byzance, selon Ortélius; & il faut, au reste, que depuis ce Géographe on ait changé ce mot dans Polybe, puisque l'édition de Gronovius porte Castulon. Voici les paroles de Bochart touchant cette ville, qu'il nomme Claston, Castaon & Cétulon.

» C'étoit la plus grande ville » des Orétains, à l'extrêmité » orientale de la Bétique, dans » un lieu où le fleuve Bétis n'est » navigable pour aucune sorte de » vaisseau, à cause des roches » qui le bordent des deux côtés. » Strabon le fait entendre, quand » il dit que le fleuve Bétis porte » d'assez gros navires jusqu'à Hispalis; qu'il porte de moindres » barques de-là jusqu'à Ilipa, & » de petits bateaux jusqu'à Cordoue; mais que plus haut on » ne peut le remonter jusqu'à » Claston, à cause de certaines » roches qui avancent en se croisant sur le lit de la rivière. Ces » brisans, contre lesquels l'eau se » porte avec impétuosité & avec » bruit, ont donné lieu au nom » de la ville. Car, Castala signifie le bruit, le fracas que fait » l'eau d'une rivière, contre les » obstacles qu'elle rencontre. «

Strabon parle d'une mine de plomb, mêlée d'argent, auprès de Castulon. Les terres des habitans de cette ville avoient été achetées par César. Cette circonstance rend plus claire l'Inscription suivante, rapportée par Gortzius. *COL. JUL. AUG. SALARIENSIS.* Castulon étoit une colonie de gens tirés de Salaria, ville des Bastules. C'est pour cela que Pline dit: *Ex colonia Salariense oppidani Latii veteris Castulonenses, qui Cæsari Venales appellantur.* Ptolémée, faute d'avoir sçu cela, met chez les Orétains, Salaria & Castulon, comme deux villes différentes; ce dont il est justement repris par le P. Hardouin. Cette ville fut municipale, comme on voit par une ancienne Inscription, que fournit Louis Nunno, & sur laquelle on lit: *SACERDOTI MUNICIPII CASTULONENSIS.*

La ville de Castulon donnoit le nom à une forêt, dont il est souvent parlé dans les Anciens, & principalement dans Tite-Live. Cette ville a été épiscopale. Marcus Castellonensis pour Castulonensis assista au dixième Concile de Tolede.

Le P. Briet croit que c'est présentement Cazorla; mais, quoique son sentiment lui soit commun avec plusieurs Sçavans, il ne sçauroit être vrai. Cazorla est au midi du Bétis, & Castulon doit avoir été au nord de ce fleuve. M. de la Martinière aimeroit mieux dire, avec Zurita, que Castulon étoit à peu près à l'endroit, où est Sant Estevan del Puerto. Ce n'est pas que ce sentiment n'ait aussi ses difficultés. C'est aux Sçavans d'Espagne à l'examiner plus à fond. Il nous suffit d'avoir observé que Cazorla ne convient point aux anciens Itinéraires.

CASTULON [la Forêt de], *Saltus Castulonensis*. Il est souvent fait mention de cette forêt dans les Auteurs anciens, ainsi que nous l'avons remarqué dans l'article précédent, où nous avons aussi observé qu'elle prenoit le nom de la ville de Castulon, sans doute parce qu'elle étoit dans le voisinage de cette ville.

CASTRUM NEMUS, (*a*) *Castrum Nemus*, nom d'un bois dans une isle de l'Océan. Les Germains y alloient rendre les honneurs divins à la déesse Herthe. *Voyez* Herthe.

CASTUS, *Castus*, Κάστος, (*b*) un des lieutenans de Spartacus. C'étoit le collegue de C. Cannicius. *Voyez* Cannicius.

CASUS, *Casus*, Κάσος, (*c*) isle de la mer Égée, située entre l'isle de Carpathus, & celle de Crete. Selon Strabon, elle étoit éloignée de soixante-dix stades de Carpathus & de deux cens cinquante du promontoire de Salmonium en Crete. Elle avoit quatre-vingts stades de circuit, & une ville de même nom. Dans le voisinage de Casus, il y avoit plusieurs isles, qui en dépendoient. Pline compte sept milles de Casus, qu'il nomme Casos, jusqu'à Carpathus, & trente jusqu'au promontoire, dont nous venons de parler, & qu'il appelle Samonium.

Les habitans de Casus partirent pour le siege de Troye, sous la conduite de Pheidippe & d'Antiphus, fils de Thessalus; ce qui prouve que cette isle fut habitée dans les tems les plus reculés.

Selon Pline, elle s'appelloit autrefois Achné. Ce mot signifie en Grec l'écume de la mer; & il est vraisemblable que cette isle, située dans le détroit, qui étoit entre l'isle de Carpathus & celle de Crete, & étant par conséquent fort battue des vagues, en avoit pris cet ancien nom.

Sophien dit qu'on la nomme présentement Casso. Mr de l'Isle écrit le nom moderne Caxo. Ber-

(*a*) Tacit. de M. Germ. c. 40.
(*b*) Plut. T. I. p. 549.

(*c*) Strab. p. 489. Plin. T. I. p. 213; 286. Homer, Iliad. L. II. v. 183.

thelot l'écrit de même dans sa carte de la Méditerranée. Robert, dans son voyage du Levant, décrit ainsi cette isle : » Elle est, dit-il, tri» butaire des Vénitiens & des » Turcs, habitée par des Grecs » & par un petit nombre de Ma» hométans. On y trouve les mê» mes denrées qu'à Scarpanto » [c'est-à-dire, du bled, de l'hui» le, du miel, du vin, &c.]. Il » y a une bonne rade entre cette » isle & une autre petite, située » à son est, où cent vaisseaux » peuvent mouiller fort à l'aise, » depuis huit jusqu'à dix-sept « brasses d'eau, sur un fond de » sable blanc. D'ailleurs, l'aigade » y est facile. «

Nous avons observé que Pline lisoit Casos; c'est qu'il ne faut pas confondre cette isle avec une autre, que ce Géographe nomme Casus, & qu'Étienne de Byzance range au nombre des isles Cyclades.

CATA MANE MANE, (*a*) ou, selon la vraie manière de lire, Kata mane mane, c'est-à-dire, tous les matins. Le terme *Cata* est une préposition Grecque, que l'on a conservée dans la version Latine d'Ézéchiel.

CATABATHMOS, *Catabathmos*, Καταβαθμος, (*b*) nom d'une vallée, qui, selon Pomponius Méla, alloit en penchant vers l'Égypte, & qui bornoit l'Afrique. Salluste dit que ce lieu qu'il appelle *declivem latitudinem*, séparoit l'Égypte de l'Afrique. C'étoit, à proprement parler, le penchant d'une montagne, qui faisoit face à l'Égypte. C'étoit-là que finissoit la Cyrénaïque, qui appartenoit à l'Afrique, & où commençoit l'Égypte, qui n'étoit pas regardée alors comme une portion de l'Afrique. Étienne de Byzance dit que Catabathmos est un lieu de la Libye entre Ammon & Parétonium. Pline compte depuis Catabathmos jusqu'à Parétonium quatre-vingt six mille pas. On blâme Éschyle d'avoir transporté ce lieu vers la source du Nil. Ptolémée distingue deux lieux de ce nom. L'un est Catabathmos la grande, port de mer dans la Libye. Ses Interprêtes disent que c'est la Catabathmos de Salluste ; mais, celle de cet Historien n'étoit ni un port ni une ville, mais une montagne. La petite Catabathmos étoit, selon Ptolémée, au 58.e degré de longitude, au lieu que l'autre n'étoit qu'au 54.e

Pomponius Méla parle de la religion des habitans de Catabathmos, auxquels M. l'abbé Banier donne le nom de Catabathmes. Mais, comme il dit seulement que ce peuple adoroit les dieux de son païs, à la manière de ses peres, *& cultu deorum, quos patrios servant, ac patrio more venerantur;* il n'est pas possible de deviner si ces dieux étoient les dieux naturels, tels que les astres & les autres parties de l'univers, ou les ames de leurs ancêtres.

CATABOLUM, *Catabolum*,

(*a*) Ezech. c. 46. v. 14, 15.

(*b*) Pomp. Mel. p. 33, 35. Sallust. in Jugurth. c. 13, 15. Plin. Tom. I. pag. 249, 251. Ptolem. L. IV. c. 5. Strab. p. 798, 825, 838. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 439.

lieu de l'Asie mineure dans la Cilicie. L'Itinéraire d'Antonin le met entre Æges & Baïs, sur la route de Tyane à Alexandrie de Syrie, à quatorze mille pas d'Ægès & à seize mille pas de Baïs. Dioscoride, selon Ortélius, écrit Catabalum.

CATACÉCAUMENE, *Catacecaumene*, Κατακεκαυμένη, (a) nom d'un lieu de l'Asie mineure, selon Strabon. Ce Géographe dit que les Mysiens & les Lydiens possédoient ensemble ce lieu.

CATACÉCAUMENE, *Catacecaumene*, Κατακεκαυμένη, nom de quelques collines de l'Asie mineure dans la Mysie. Vitruve dit qu'on y trouvoit la pierre-ponce. Ce pourroit bien être la même chose que le lieu, dont il est parlé dans l'article précédent.

CATACÉCAUMENE, *Catacecaumene*, Κατακεκαυμένη, (b) nom d'une isle du golfe Arabique, selon Ptolémée & Étienne de Byzance. Les Interprêtes l'appellent *Combusta*, c'est-à-dire, brûlée. C'est la traduction du mot *Catacécaumene*.

CATACHRESE, *Catachresis*, trop, ou figure de Rhétorique, par laquelle on employe un mot impropre à la place d'un mot propre.

Ce terme est formé du Grec καταχράομαι, *abutor*, j'abuse; & ce mot Grec est dérivé lui-même de κατὰ, *contra*, contre, & de χράομαι, *utor*, j'use; c'est-à-dire, j'use du mot contre sa signification propre & naturelle.

On employe donc la Catachrese, lorsque, faute de trouver un mot propre pour exprimer une pensée, l'on abuse d'un mot qui en approche, comme si on appelle parricide celui qui a tué sa mere, son frere, son maître, son prince, quoiqu'au propre, il ne signifie que le meurtrier d'un pere. Il en est de même de cette façon de parler, *aller à cheval sur un bâton*. La raison rejette toutes ces expressions; mais, la nécessité les excuse, & le sens qu'on y attache, sauve la contradiction qu'elles présentent.

CATACOMBES, terme qui signifie des lieux, ou des cavités souterreines, pratiquées pour servir à la sépulture des morts.

Il y en a qui dérivent ce mot de l'endroit où l'on gardoit les vaisseaux, & que les Grecs & les Latins modernes ont appellé Combe. D'autres disent qu'on s'est servi autrefois de *Cata* pour *ad*; de sorte que *Catatumbas* signifioit *ad tumbas*. Dadin assure en conséquence qu'on a écrit anciennement *Catatumbas*. d'autres tirent ce mot du Grec κατὰ, & κύμβος, creux, cavité ou autre chose semblable.

On nommoit aussi les Catacombes *Cryptæ*, cavernes, voûtes souterreines, & *Cœmeteria*, cimetières.

Le mot *Catacombes* ne s'entendit autrefois que des tombeaux de Saint Pierre & de Saint Paul, &

(a) Strab. p. 579.

(b) Ptolem. L. VI. c. 7.

M. Châtelin, Miniſtre proteſtant, obſerve que parmi les Catholiques Romains, les plus habiles n'ont jamais appliqué le mot *Catacombes* aux cimetières de Rome, mais ſeulement à une chapelle de Saint Sébaſtien, où l'ancien calendrier Romain marque que fut mis le corps de Saint Pierre, ſous le Conſulat de Tuſcus & de Baſſus, l'an de J. C. 258.

Le terme de Catacombes eſt particulièrement en uſage en Italie, pour marquer un vaſte amas de ſépulchres ſouterreins dans les environs de Rome, & principalement dans ceux qui ſont à trois milles de cette ville, ſur la voie Appia. On croit que ce ſont les ſépulchres des Martyrs. On va en conſéquence les viſiter par dévotion; & on en tire beaucoup de reliques. Pluſieurs Auteurs diſent que c'étoient des grottes, où s'aſſembloient & ſe cachoient les premiers Chrétiens, & où ils enterroient leurs Martyrs.

Ces Catacombes ſont de la largeur de deux à trois pieds, & de la hauteur de huit à dix pour l'ordinaire, en forme d'allées ou de galeries, communiquant les unes aux autres, & s'étendent ſouvent juſqu'à une lieue de Rome. Il n'y a ni maçonnerie, ni voûte, la terre ſe ſoûtenant d'elle-même. Les deux côtés de ces eſpèces de rues, que l'on peut regarder comme les murailles, ſervoient de haut en bas pour mettre les corps des morts. On les y plaçoit en long, trois ou quatre rangées les uns ſur les autres, & parallelement à la rue. On les enfermoit avec des tuiles fort larges & fort épaiſſes, & quelquefois avec des morceaux de marbre cimenté d'une manière qu'on auroit peine à imiter de nos jours. Le nom du mort ſe trouve quelquefois, mais rarement, ſur les tuiles. On y voit auſſi quelquefois une branche de palmier, avec cette Inſcription peinte ou gravée, ou ce chiffre XP, qu'on interprête communément *Pro Chriſto*.

Pluſieurs auteurs Proteſtans penſent que les Catacombes ne ſont autre choſe que les ſépulchres des Payens, & les mêmes dont Feſtus Pompeius fait mention ſous le nom de *Puticuli;* & ils ſoûtiennent en même tems, que quoique les anciens Romains fuſſent dans l'uſage de brûler leurs morts, cependant ils avoient auſſi coûtume, pour éviter la dépenſe, de jetter les corps de leurs eſclaves dans des trous en terre, & de les y laiſſer pourrir; que les Romains devenus Chrétiens, voyant enſuite la grande vénération qu'on avoit pour les reliques, & déſirant d'en avoir à leur diſpoſition, enterrerent dans les Catacombes; qu'ils mirent à côté des tombeaux les chiffres ou inſcriptions qu'il leur plut, & les fermerent enſuite, pour les ouvrir, quand ils en trouveroient l'occaſion favorable. Ceux, qui étoient dans le ſecret, continuent-ils, étant venus à mourir, ou à s'éloigner, on oublia ce ſtratagême, juſqu'à ce que le hazard fit ouvrir les Catacombes. Mais, cette opinion eſt encore moins probable que la première.

M. Moreau, dans ſes tranſactions

philoſophiques, prend un milieu entre ces deux extrêmités. Il ſuppoſe que les Catacombes ont été originairement des ſépulchres des Romains, & qu'on les creuſa en conſéquence de ces deux opinions, que les ombres haïſſent la lumière, & qu'elles ſe plaiſent à voltiger au tour des endroits, où les corps ſont placés.

Il eſt certain que la première manière d'enterrer, a été de mettre les corps dans des caves; & il paroît que cette manière a paſſé des Phéniciens chez les nations, où ils ont envoyé des colonies; & que l'uſage où nous ſommes, ou d'expoſer les corps morts à l'air, ou de les enterrer dans des Égliſes, a été introduit d'abord par les Chrétiens. Lorſqu'un ancien héros mouroit, ou qu'il étoit tué dans quelque expédition étrangère; comme le corps eſt ſujet à corruption, & par conſéquent peu propre à être tranſporté en entier, on avoit trouvé l'expédient de le brûler, pour en pouvoir rapporter les cendres dans ſa patrie, & obliger ainſi ſes manes à le ſuivre; enſorte que le païs, qui avoit donné naiſſance aux morts, ne fût pas privé de l'avantage de leur protection. C'eſt ainſi que la coûtume de brûler les corps commença à s'introduire; que par degrés elle devint commune à tous ceux qui en pouvoient faire la dépenſe, & qu'elle prit enfin la place des anciens enterremens. Les Catacombes ceſſerent donc d'être d'uſage pour les Romains, lorſque ceux-ci eurent emprunté des Grecs la manière de brûler les corps; & on ne mit plus en terre que les ſeuls eſclaves.

Ces lieux, qui ſe trouvoient ainſi tout préparés, étoient fort propres aux aſſemblées des premiers Chrétiens; mais, ceux-ci n'auroient jamais pu les bâtir.

L'Empire étant devenu Chrétien, on les abandonna encore, juſqu'à ce que la lecture de quelques Auteurs y fit faire de nouveau attention.

Quant au fameux chiffre XP, on obſerve qu'il étoit déjà en uſage long-tems avant Jeſus-Chriſt. L'abbé Bencini dit qu'il étoit compoſé de deux lettres Greques X, P, ſous leſquelles étoient cachés quelques ſens myſtiques; mais, perſonne ne les explique, dit Chambers. Ce dernier n'a rapporté cette opinion, que pour infirmer le premier ſentiment, qui veut que les Catacombes n'aient ſervi qu'à la ſépulture des premiers Chrétiens. Il diſſimule qu'outre le chiffre en queſtion, qui ne cache aucun myſtère, & qui n'eſt que le monogramme de Jeſus-Chriſt, on a trouvé ſur les pierres & les tombeaux des Catacombes, des figures d'un bon Paſteur & d'un agneau; ce qui ne peut convenir qu'à des Chrétiens. On auroit tort de conclure de-là que tous ces Chrétiens étoient Saints. Mais, pour peu qu'on faſſe attention aux mœurs des Chrétiens de la primitive Égliſe, on en conclura toujours avec une certitude morale, que leurs oſſemens & reliques étoient dignes de vénération. Chambers ne fait point un crime aux Payens, de l'honneur qu'ils

rendoient aux cendres de leurs héros ; & il tâche de rendre suspectes les reliques des Martyrs, afin d'attaquer indirectement leur culte. Les Papes ont été si peu persuadés que tous les ossemens trouvés dans les Catacombes, fussent des reliques des Saints, qu'ils ont toujours été d'une extrême réserve à en accorder & à les faire constater.

Au reste, ce n'est pas seulement aux environs de Rome que l'on a vu & que l'on voit encore des Catacombes. Celles de Naples sont aussi fort connues. Il y en a encore dans l'isle de Malte, ainsi qu'à Syracuse, & en plusieurs autres endroits. Nous terminerons nos réflexions, sur cette matière, par la description que nous a donnée un Auteur moderne, des Catacombes de Syracuse :

» Il y en a, dit-il, de si superbes, qu'elles surpassent de beaucoup celles de Naples. La tradition est qu'elles vont jusqu'à Catane. J'ai peine à le croire, vu le grand espace, qui est entre ces deux villes. La symmétrie y est bien mieux observée qu'à Naples. Il y a trois étages l'un sur l'autre. Nous en avons beaucoup vu ; mais, on en a beaucoup fait murer, parce qu'un gouverneur de jeunes Seigneurs, qui prétendoit sçavoir toutes les routes, s'égara malheureusement, & s'y perdit, lui & ses deux éleves, sans qu'on en ait jamais rien pu trouver, quelque diligence qu'on ait faite pour cela. Je n'ai remarqué dans ces Catacombes, aucune apparence d'ossemens ; & il paroît si peu qu'il y en ait eu, que les gens du païs croyent que tout cela n'étoit fait que pour habiter ; & ils l'appellent *La Ville sous terre*, quoique toutes les niches marquent bien que cela étoit destiné pour être l'habitation des morts. Le rocher, dans lequel toutes ces belles voûtes, chambres, corridors, sont creusés, paroît presque aussi beau, aussi blanc & aussi dur que du marbre. Ainsi, il n'y a rien qui marque plus la puissance, la grandeur & l'innombrable quantité du peuple de Syracuse, que ces beaux restes. Je ne remarquai ni aux ouvertures des voûtes, ni à celles des niches aucune feuillure. Je ne vis point non plus de plaque de marbre pour les fermer comme à Rome ; & à mon sens, ce qui est cause qu'on n'y voit à présent aucuns vestiges mortuaires, c'est que cette superbe ville ayant presque été détruite par Marcellus, elle ne se rétablit point depuis dans son ancienne splendeur. Ainsi, ils ont eu fort peu besoin de grandes sépultures, sans compter l'éloignement de cette pointe jusqu'aux Catacombes. Par conséquent, tous les cadavres qui y ont été mis avant ces tems-là de destruction, ont eu le tems de devenir invisibles. Toute l'étendue & les portes de ces Catacombes sont au dehors de l'enceinte des murailles anciennes de cette superbe ville, desquelles on voit encore de magnifiques restes,

» qui ne renferment qu'une étendue prodigieuse de masures. «

CATACTHONIEN. C'est ainsi qu'on avoit surnommé à Opunte, le souverain Pontife des dieux, de la terre & des enfers.

CATACTRIENS. On dit qu'on appelloit ainsi les Sacrificateurs dans plusieurs villes de la Grece; & les Prêtresses se nommoient Catactriennes.

CATADROMUM. (*a*) Un spectacle fort surprenant du tems de l'empereur Néron, ce fut de voir entre mille autres jeux, un Chevalier connu de tout le monde, assis sur un éléphant, courir *per Catadromum;* ce que Casaubon interprete sur une corde tendue. Après tout, dit à ce sujet D. Bernard de Montfaucon, dès qu'un éléphant court sur une corde, on comprend bien qu'il y peut courir, portant quelqu'un sur son dos.

CATADUPES, *Catadupi*, Καταδούποι, (*b*) peuples, qui habitoient aux environs des cataractes du Nil. Pline dit dans un endroit, la nation des Catadupes, & dans un autre endroit, il dit que le Nil, resserré entre des montagnes, court avec rapidité vers la contrée des Éthiopiens, nommés Catadupes; que c'est-là qu'est sa dernière cataracte, & qu'entre des roches qu'il rencontre, il ne roule pas, mais il précipite ses eaux avec un fracas horrible.

Les cataractes du Nil ont été elles-mêmes appellées Catadupa, en Grec Κατάδουπα, qui est un terme formé du verbe δουπέω; & ce verbe δουπέω signifie proprement *cadendo sono*, je fais du bruit en tombant. Cela convient parfaitement aux cataractes du Nil.

Il est parlé des Catadupes dans Hérodote. Mais, peut-être faut-il prendre ce mot pour un nom de lieu dans cet Historien. Quoi qu'il en soit, Hérodote dit que l'Égypte commençoit ἀπὸ καταδούπ ν, *à Catadupis;* & il ajoûte ensuite, que le Nil descendant du même endroit, traversoit l'Égypte pour aller se décharger dans la mer.

CATAGÉLA, *Catagela*, & ANGÉLA, *Angela*. Le Scholiaste d'Aristophane donne ces deux noms pour ceux de deux villes de Sicile. Ortélius soupçonne qu'ils sont corrompus.

CATAGOGIES, *Cathgogia*, (*c*) fêtes, que l'on célébroit en l'honneur de Vénus.

Ceux d'Éryce en Sicile faisoient une fête, qu'ils appelloient l'Anagogie, ou le départ de Vénus pour la Libye. Ce départ étoit fondé parmi eux, sur ce qu'alors on cessoit de voir des pigeons. Ils imaginoient que ces oiseaux, consacrés à la déesse, lui servoient d'escorte. Élien, qui raconte toutes ces choses, comme un homme qui les auroit crues, ajoûte qu'après neuf jours d'absence, il paroissoit sur la mer du côté de l'A-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 252.

(*b*) Plin. Tom. I. pag. 255, 343. Herod. L. II. c. 17.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 93.

frique, une colombe purpurine, & beaucoup plus belle que les autres. C'étoit l'avant-coureuse de Vénus, qui revenoit accompagnée d'une nuée de pigeons. Alors, ceux d'Éryce célébroient les Catagogies, ou fêtes du retour.

ΚΑΤΑΓΡΑΦΗ, CATAGRAPHÉ. (*a*) Ce terme vouloit dire, chez les Grecs, levée de gens de guerre.

CATALAUNI, CATALAUNICI, CUTALAUNII & CATALAUNUM, ville de la Gaule Belgique, aujourd'hui Châlons-sur-Marne. *Voyez* Châlons-sur-Marne.

CATALECTIQUE, terme, de poësie Grecque & Latine, usité parmi les Anciens, pour désigner les vers imparfaits, auxquels il manquoit quelques pieds, ou quelques syllabes, par opposition aux vers acatalectiques, auxquels il ne manquoit rien de ce qui devoit entrer dans leur structure.

Ce mot est Grec, & formé de κατὰ, *contra*, contre, & de λέγω, *desino*, je finis, c'est-à-dire, qui n'est pas terminé ou fini dans les regles.

Les Sçavans se servent du mot *Catalectiques*, pour exprimer certains ouvrages des Anciens, qui qui ne sont point achevés, & qui ne sont que des fragmens, ou de petites pieces, qui leur sont échappées. Scaliger est, je crois, le premier qui se soit servi de ce terme en ce sens. Il a tiré ce nom des vers Catalectiques des Anciens, qui, comme on vient de le dire, étoient des vers auxquels il manquoit quelque pied ou quelque syllabe, & l'a donné au recueil, qu'il a publié de toutes les petites pieces, sous le titre de Catalectiques, ou comme lisent d'autres, de Catalectes des anciens Poëtes. Les quatorze petites pieces, attribuées à Virgile, ont été traduites par l'abbé de Marolles, sous le nom général de Catalectiques. Depuis, il a encore traduit toutes les petites pieces des anciens Auteurs, que Scaliger avoit rassemblées sous le même nom; en sorte qu'aujourd'hui on donne ce nom à toutes les anciennes petites pieces, soit qu'elles soient feintes, soit qu'elles ne soient que des fragmens.

CATALOGUE, *Catalogus*, est une énumération ou liste de noms d'hommes, de livres & d'autres choses disposées suivant un certain ordre.

Ce mot, selon M. du Cange, étoit employé dans la basse Latinité, pour signifier collection. Il est tiré du Grec κατάλογος, qui vient de καταλέγω, *recenseo*, je compte, je repasse.

Il n'entre point dans notre sujet de faire ici un détail des différentes collections, auxquelles on a coûtume de donner ce nom. Mais, pour donner une idée de ce que l'on appelle Catalogue, nous dirons un mot des Catalogues de livres, d'autant plus que c'est la plus intéressante de toutes les collections.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 4.

Ce qui existe, ce qui arrive, ce qu'on peut dire, faire ou imaginer, tout enfin étant matière de Livres, la vie la plus longue & l'étude la plus assidue ne mettent que difficilement en état d'en acquérir la connoissance. Un Homme de Lettres doit cependant s'en faire un plan méthodique, afin de sçavoir caractériser & réduire à des classes convenables, ce nombre prodigieux d'écrits, qu'on a donnés, & qu'on donne tous les jours au public. Autrement il est exposé à errer perpétuellement dans l'immensité de la littérature, comme dans un labyrinthe plein de routes confuses.

Ce systême ou plan méthodique consiste à diviser & sous-diviser en diverses classes, tout ce qui fait l'objet de nos connoissances; chacune des classes primitives pouvant être considérée comme un tronc, qui porte des branches, des rameaux & des feuilles. La difficulté à surmonter pour établir entre toutes ces parties l'ordre qui leur convient, est 1.° de fixer le rang, que les classes primitives doivent tenir entr'elles; 2.° de rapporter à chacune d'elles la quantité immense de branches, de rameaux & de feuilles qui lui appartiennent.

Ces divisions & sous-divisions, une fois établies, forment ce qu'on nomme systême bibliographique; elles s'appliquent à l'arrangement des livres, soit dans une bibliotheque soit dans un Catalogue. Un des avantages, que l'on retire de ces divisions & sous-divisions bien établies, c'est de trouver avec facilité les livres, que l'on cherche dans une bibliotheque & dans un Catalogue. Elles procurent aussi à l'Homme de Lettres le moyen de connoître assez promptement ce qu'on a écrit de meilleur sur les matières qu'il étudie, ou qu'il se propose d'étudier.

De sçavans Bibliographes & des Libraires habiles ont donné différens systêmes de Catalogues; mais, il seroit inutile & trop long de les rapporter ici. Nous nous contenterons d'indiquer les principaux, que l'on pourra consulter. On a obligation à Lambécius du Catalogue des manuscrits de la bibliotheque de l'Empereur. Mettaire a fait celui de la bibliotheque Harleïenne. Prosper Marchand a suivi des routes, qui lui étoient particulières, & en a donné les raisons dans son Catalogue de Faultrier. M. Martin, Libraire à Paris, & quelques autres de la même profession, se sont acquis beaucoup de réputation depuis quelques années par les Catalogues, qu'ils ont donnés au public.

M. Martin, par exemple, divise toute la littérature en cinq classes primitives, & chacune de ces cinq classes en la manière suivante.

LA THÉOLOGIE, LA JURISPRUDENCE, LES SCIENCES ET ARTS, LES BELLES LETTRES ET L'HISTOIRE.

I.

LA THÉOLOGIE,

En Écriture Sainte, Conciles, Peres de l'Église, Grecs & Latins, & Théologiens.

L'Écriture Sainte comprend les textes & versions de l'Écriture Sainte, les Commentaires, les Explications, les Paraphrases, &c.; les Histoires de la Bible, les Vies de Jesus-Christ & les Harmonies Évangéliques extraites de l'Écriture Sainte; les Critiques sacrées & les Liturgies.

Les Conciles se divisent en deux sortes, ou en Conciles généraux, ou en Conciles particuliers.

Les Saints Peres se distinguent par l'ordre des siecles, dans lesquels ils ont vécu.

Les Théologiens peuvent se diviser, en Scholiastiques, Moraux, Catéchétiques ou Instructifs; en Parénétiques ou Prédicateurs; en Mystiques, Polémiques ou qui ont écrit pour la défense de la Religion Chrétienne & Catholique, & Hétérodoxes.

I I.

LA JURISPRUDENCE,

En Droit Canonique & Droit Civil.

Le Droit Canonique renferme les Canonistes anciens & modernes, le Droit Ecclésiastique François, le Droit Ecclésiastique Étranger, le Droit Ecclésiastique des Moines & des Réguliers.

Le Droit Civil comprend le Droit Naturel, Public & des Gens; le Droit Romain, le Droit François, le Droit Étranger.

I I I.

LES SCIENCES ET ARTS,

En Philosophie, Médecine, Mathématiques & Arts, tant Libéraux que Méchaniques.

La Philosophie renferme les Philosophes anciens & modernes, avec leurs Interpretes & Sectateurs, les traités de la Philosophie universelle, la Logique & Dialectique, la Morale, l'Œconomie, la Politique, la Métaphysique, la Physique, l'Histoire Naturelle.

La Médecine comprend les Médecins anciens & modernes, les traités particuliers de Médecine, l'Anatomie, la Chirurgie, la Pharmacie & la Chymie; la Philosophie ou Médecine Hermétique, Paracelsique ou Alchymie.

Les Mathématiques se divisent en traités généraux de Mathématiques, l'Arithmétique & l'Algébre, la Géométrie, l'Astronomie, la Gnomonique ou Science des Cadrans solaires, l'Hydrographie ou Science de la Navigation, l'Optique, la Musique, la Méchanique, l'Astrologie, &c.

Les Arts se partagent en l'Art de la Mémoire; l'Art de l'Écriture; l'Art de l'Imprimerie; l'Art

du Dessein, de la Peinture, de la Gravure & de la Sculpture; l'Art de l'Architecture; l'Art militaire; l'Art de la Pyrotechnie ou l'Art du feu; de la fusion des Métaux, des Feux d'artifice, de la Verrerie; les divers Arts méchaniques; la Gymnastique, qui comprend l'Art de manier & de traiter les chevaux; l'Escrime, la Danse, les Exercices du corps.

IV.

Les Belles Lettres,

En Grammaire, Rhétorique, Poëtique, Philologie, Polygraphes.

La Grammaire comprend les traités généraux de la Grammaire, les Institutions, les Grammaires & les Dictionnaires de diverses langues.

La Rhétorique renferme les traités de l'Art oratoire, & les Orateurs anciens & modernes.

La Poëtique comprend les traités de l'Art de versifier, les Poëtes anciens & modernes, la Mythologie, les Poësies prosaïques ou facéties, les Plaisanteries, les Contes, les Nouvelles, les Romans, &c.

La Philologie renferme la Critique, qui consiste en Critiques anciens & modernes, les Satyres, les Apologies & les Dissertations critiques, allégoriques, enjouées, &c. les Gnomiques ou Sentences, les Apophthegmes, les Adages, les Proverbes, &c.; & les Hiéroglyphiques ou Emblêmes & Devises.

Les Polygraphes se divisent en Auteurs anciens & modernes, qui ont écrit divers traités sur différens sujets, Dialogues & Entretiens sur différentes matières, Epîtres ou Lettres écrites sur divers sujets.

L'étude de l'Histoire demandant la connoissance de la Géographie & de la Chronologie, les Livres qui traitent de ces deux sciences sont à la tête de cette classe, & se divisent ainsi. La Géographie en Cosmographie ou Description de l'Univers; en Géographes anciens & modernes, ou description du globe terrestre; en descriptions & Cartes particulières; en Voyages & Navigations. La Chronologie, en Chronologie Technique, & Chronologie Historique, ou l'Histoire réduite & divisée par tables & divisions Chronologiques, Histoires universelles, &c.

V.

L'Histoire,

En Histoire Ecclésiastique & Histoire Profane.

I. L'Histoire Ecclésiastique se divise en Histoire Ecclésiastique proprement dite, ou Histoire Ecclésiastique ancienne & nouvelle, Judaïque & Chrétienne. Il y a des Histoires Ecclésiastiques universelles, & des Histoires Ecclésiastiques particulières. On les divise en Histoire Catholique, Pontificale, Histoire Monastique, Histoire Sainte, Histoire Ecclésiastique des Hérésies & des Hérétiques.

L'Histoire Catholique & Pontificale renferme l'Histoire des Con-

ciles, généraux & particuliers; l'Histoire & les Vies des Papes & des Cardinaux.

L'Histoire Monastique comprend l'Histoire des Ordres Monastiques & Religieux, avec les Vies des Instituteurs, Fondateurs, Saints & illustres Personnages de chaque Ordre, & de plus l'Histoire des Monastères. Elle renferme aussi l'Histoire des Ordres Militaires & de Chevalerie.

L'Histoire Sainte renferme les Martyrologes & les Vies des Saints & des Personnes illustres en piété, l'Histoire des Lieux Saints, des Églises, des Cimetières, &c, des Reliques des Saints, des saintes Images, des Miracles, &c.

L'Histoire Ecclésiastique des Héréfies & des Hérétiques, se divise en Histoire ancienne des Héréfies jusqu'au douzième siecle; en Histoire des nouvelles Héréfies depuis le treizième siecle jusquà présent; en Histoire des Inquisitions contre les Hérétiques & contre d'autres.

II. L'Histoire Profane peut se diviser en Histoire ancienne & Histoire moderne; en Histoire Généalogique & Héraldique; en Antiquités & en Histoire des Solemnités & des Pompes; en Histoire Littéraire, Académique & Bibliographique; en Vies des Personnes illustres & Extraits historiques.

L'Histoire ancienne ou des anciennes Monarchies comprend les Histoires des Juifs, des Chaldéens, des Babyloniens, des Assyriens, &c.; l'Histoire de la Monarchie des Perses; l'Histoire Grecque, Romaine, Byzantine ou de l'Empire de Constantinople.

L'Histoire moderne, ou des Monarchies qui subsistent aujourd'hui, se divise en deux parties. La première renferme les Monarchies de l'Europe; la seconde, les Monarchies hors de l'Europe. Dans la première partie sont comprises les Histoires d'Italie, de France, d'Allemagne, des Païs-Bas, de Lorraine, des Suisses & des Peuples leurs confédérés, d'Espagne, de la Grande-Bretagne, des païs Septentrionaux. Dans la seconde partie sont renfermées l'Histoire Orientale générale, celle des Arabes, des Sarrasins & des Turcs; l'Histoire Asiatique, l'Histoire d'Afrique, l'Histoire de l'Amérique ou des Indes Occidentales.

L'Histoire Généalogique & Héraldique comprend les traités généraux & particuliers de la science Héroïque, de la Noblesse, des Nobles, de leurs Titres, Prérogatives, &c., & des choses qui leur sont propres; les traités Héraldiques, ou qui appartiennent à la science du Blason; les Histoires Généalogiques des Familles illustres.

Les Antiquités renferment les Rits, les Usages & Coûtumes des Anciens; l'Histoire métallique, ou les Médailles, Monnoies, &c., & les divers monumens de l'Antiquité; les Descriptions des Édifices publics, des Amphithéatres, des Obélisques, des Pyramides, &c.; des Pierres gravées, des Cachets, des Lampes, & autres

choses qui nous restent des Anciens ; les mêlanges d'Antiquités, contenant des Collections mêlées, des Dissertations, des Descriptions de cabinet d'Antiquaires, &c.

L'Histoire des Solemnités & des Pompes comprend les Réjouissances publiques, les Entrées, les Mariages, &c. ; l'Histoire des Pompes Funebres.

L'Histoire Littéraire, Académique & Bibliographique renferme l'Histoire des Lettres & des Langues, des Sciences & des Arts, où il est traité de leur origine & de leur progrès ; l'Histoire des Académies, des Écoles, des Universités, des Colleges & des Sociétés de Gens de Lettres.

Les Vies des Personnages illustres se divisent en Vies des illustres Personnages anciens, Grecs & Romains en général & en particulier ; en Vies des Hommes illustres & modernes ensemble, ou des derniers tems seulement ; en Vies des Hommes illustres dans les Sciences & dans les Arts, Anciens & Modernes.

Les Extraits historiques sont les diverses Collections tirées & extraites des Historiens anciens & modernes ; les Monumens, les Actes & les Écrits historiques, les Pieces du tems, &c. les Traités de Paix, de Confédération, d'Alliance, de Treves, &c. entre les Princes ; ensemble les Pieces, les Recueils, les Dissertations, & autres choses concernant les négociations de ces Traités ; les Dictionnaires Historiques, &c.

CATAMENTALEDE, (a) *Catamentaledes*, Séquanois, qui eut l'autorité souveraine dans son païs pendant plusieurs années, & reçut de la part du Sénat & du Peuple Romain, le titre d'ami & d'allié. Il laissa un fils, nommé Casticus, qui ne jouit pas des mêmes honneurs que son pere.

CATANE, *Catana*, Κατάνη, (b) ville de Sicile, située sur la côte orientale, auprès d'un golfe, qui en prenoit le nom de golfe de Catane, entre le fleuve Acis & le fleuve Syméthus. Ses murs étoient baignés par la riviere d'Aménane.

Selon Strabon, les habitans de Naxe jetterent les fondemens de Catane. Scymnus de Chio lui donne la même origine. Thucydide dit plus positivement que Théocle & les Chalcidiens étant partis de Naxe, sept ans après la fondation de Syracuse, & ayant chassé les Sicules par les armes, bâtirent Léontines, & ensuite Catane, dont les habitans choisirent Évarque pour établir cette colonie. L'on sçait d'ailleurs, comme l'observe Cluvier, que Théocle vint en Sicile avec la colonie des Chalcidiens, la premiere année de la 11e Olympiade. Syracuse fut bâtie l'année suivante. Ce fut

(a) Cæs. de Bell. Gall. L. I. p. 6.

(b) Strab. p. 240, 247, 266. *& seq.* Diod. Sicul. p. 267. *& seq.* Pomp. Mel. pag. 150. Ptolem. L. III. c. 4. Plin. T. I. pag. 162, 419. Just. L. IV. c. 3. Thucyd. pag. 413, 447. Tit. Liv. L. XXVII. c. 8. Cicer. in Verr. L. IV. c. 134. L. V. c. 84. L. VI. c. 4. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 222, 223.

donc huit ans après, c'est-à-dire, la première année de la 13e Olympiade, ou l'an 728 avant l'Ére Chrétienne, qu'arriva la fondation de Catane.

Il y avoit plus de deux cens cinquante ans, que cette ville subsistoit, lorsque Hiéron, tyran de Syracuse, en ayant fait sortir tous les habitans, engagea cinq mille personnes du Péloponnèse, & autant de Syracuse, à aller remplir leur place. Il changea pour lors le nom de Catane en celui d'Ætna; & il distribua par le sort à ces nouveaux citoyens, qui montoient à dix mille, non seulement les environs de Catane, mais un païs beaucoup plus étendu. Il se hâta dans cette entreprise, non seulement parce qu'il espéroit de tirer de ces nouveaux habitans de plus prompts secours, dans les besoins qu'il pourroit avoir, mais encore pour mériter les honneurs héroïques dûs au fondateur d'une ville de dix mille citoyens. N'oubliant pas néanmoins ceux qu'il avoit mis ainsi hors de leur patrie, il les fit recevoir chez les Léontins, & leur procura le droit de bourgeoisie parmi eux.

Mais, quelques années après, vers la mort d'Hiéron, Deucétius, chef des anciens habitans de Catane, s'arma à leur tête contre les nouveaux, qui leur avoient enlevé leur demeure & leurs possessions. Les Syracusains les attaquerent aussi pour défendre la part, que Hiéron leur avoit donnée dans le territoire de Catane, lorsqu'il voulut être fondateur de cette ville. Les nouveaux habitans, s'étant mis en armes, furent battus en plusieurs rencontres; de telle sorte qu'ils se virent obligés de quitter la partie, & de sortir de Catane pour aller habiter une ville, qui s'appelloit Ennésie.

L'an 415 avant J. C., les habitans de Catane se déclarerent en faveur des Syracusains, auxquels les Athéniens avoient déclaré la guerre. Mais, ces derniers étant venus à Catane, à la vérité on ne voulut pas laisser entrer une armée navale dans son port; mais, on admit les Généraux, qui, étant introduits dans l'assemblée du peuple, exaltoient déjà beaucoup l'avantage de leur alliance. Dans le tems qu'Alcibiade parloit, quelques soldats Grecs enfoncerent une des petites portes de Catane, & se répandirent dans la ville. Leur aspect obligea les Catanéens à s'engager dans la guerre contre Syracuse. Comme les Athéniens avoient dessein de se rendre maîtres, sans coup férir, du rivage voisin du grand port de Syracuse, ils y envoyerent un Catanéen, qui leur étoit affidé, & qui avoit la confiance des Généraux Syracusains. Il avoit ordre de leur dire qu'un certain nombre de ses concitoyens avoit comploté de surprendre, pendant la nuit, les Athéniens qui étoient en foule & sans armes dans leur ville, & après les avoir égorgés, d'aller mettre le feu à leur flotte dans le port, où elle étoit actuellement; que là-dessus, les conjurés les invitoient à s'avancer avec leurs troupes pour soûtenir cette entre-

prise, & pour en assurer le succès. Le Catanéen s'acquitta de sa commission; & les Généraux de Syracuse, ajoûtant foi à ses paroles, convinrent en sa présence de la nuit où ils feroient marcher leurs troupes, & le renvoyerent à Catane. Les Généraux ne manquerent pas de se mettre en marche dès le commencement de la nuit marquée; & les Athéniens, de leur côté, s'avancerent en silence vers le grand port de Syracuse, & se saisirent d'abord du poste d'Olympie. S'établissant ensuite dans tous les environs, ils formerent l'enceinte de la ville. Les Généraux de Syracuse, qui s'apperçurent bientôt du piege qu'on leur avoit dressé, revinrent incessamment sur leurs pas, & tomberent sur le camp des Athéniens. Les deux armées furent bientôt en ordre de bataille; & il se donna un combat réglé, où les Athéniens tuerent quatre cens de leurs adversaires, & mirent le reste en fuite. Mais, s'étant apperçus que les ennemis étoient forts en cavalerie, & voulant d'ailleurs se fournir de tout ce qui étoit nécessaire pour un grand siege, ils revinrent à Catane. La suite de cette expédition est étrangère à notre sujet, par rapport à cet article Géographique.

Dans la suite, Denys, tyran de Syracuse, après avoir fait la paix avec les Carthaginois, & appaisé les révoltes du peuple contre lui, travailla à joindre à sa domination quelques villes des environs du mont Chalcidique dans la Sicile. Catane étoit du nombre de ces villes. Il fit semblant d'aller porter la guerre aux Siciliens naturels, dans la vue de rendre, par cette feinte, les habitans de Catane moins vigilans sur leur défense. Arcésilaüs, général des habitans de Catane, s'étoit engagé à lui livrer cette ville, dans laquelle il fit entrer le tyran en pleine nuit, & l'en rendit maître. Denys, dépouillant tous les citoyens de leurs armes, y établit une garnison convenable. Il abandonna ensuite leurs richesses au pillage de ses soldats; & après avoir traité de la sorte les malheureux Catanéens, il les envoya vendre à Syracuse. Leur ville fut donnée aux Campaniens, qui étoient une colonie des Campaniens d'Italie.

La ville de Catane devoit avoir beaucoup souffert des divers événemens, dont nous venons de parler, aussi-bien que de quelques autres, qui furent postérieurs. Aussi Strabon donne à entendre qu'elle fut réparée sous Auguste; & il ajoûte qu'elle devint colonie Romaine. Pline & Ptolémée lui donnent aussi le titre de colonie. Il faut remarquer que ce sont les Grecs qui l'ont nommée Catane; car, les Latins disent constamment Catine; & on ne trouve pas ce mot autrement écrit dans les manuscrits de Pline.

Cette ville conserva son ancienne dignité; car, Ausone dit:

Quis Catinam sileat? Quis dadruplices Syracusas?

On sçait que les routes Romaines aboutissoient à quelque ville célebre. On en trouve deux

dans l'Itinéraire d'Antonin, qui passoient par Catane.

Cicéron rend témoignage de la richesse & de la beauté de Catane en ces termes : *Catina oppidum locuples, honestum, copiosum, Dionysiarchum*. Il ajoûte ensuite que l'on y voyoit un temple dédié à Cérès, pour lequel on avoit la même vénération, que pour celui qui étoit à Rome. On conservoit, dans un endroit de ce temple, l'image de cette déesse ; mais, aucun homme ne pouvoit se vanter de l'avoir vue, parce que l'entrée de ce lieu n'étoit permise qu'aux dames & aux filles, à qui la garde en avoit été confiée.

On raconte que le mont Etna vomit un jour une prodigieuse quantité de flammes, qui, se répandant au loin comme un torrent de feu, gagna Catane, & y causa un embrasement général. Dans une calamité si pressante, ce fut à qui se sauveroit. Les uns emportoient ce qu'ils avoient d'or ; les autres, ce qu'ils avoient d'argent ; d'autres, une partie des choses, dont ils croyoient ne pouvoir se passer dans leur fuite. Au milieu de la désolation publique, deux jeunes hommes s'occuperent d'un soin plus généreux. Ils ne songerent qu'à sauver leurs peres, cassés de vieillesse, & qui ne pouvoient se soûtenir. Ils les chargerent sur leurs épaules, & les emporterent à travers les flammes, qui, comme un tourbillon, enveloppoient les autres & les suffoquoient, tandis que s'entrouvrant & suspendant leur activité au tour de ces pieux enfans, elles leur laissoient le chemin libre, sans leur faire aucun mal ; ensorte que le lieu par où ils passoient, étoit comme une isle au milieu de ce débordement de feu. Aussi les Siciliens appelloient-ils encore, long-tems après, ce lieu, la rue des pieux enfans ; & ils n'avoient pas manqué de les y représenter en marbre, dans l'attitude propre à conserver le souvenir de leur piété envers leurs peres.

L'horrible tremblement de terre, qu'on ressentit à Catane sur la fin du siecle dernier, fut si furieux que cette ville en fut entièrement renversée ; en sorte qu'il n'y resta pas pierre sur pierre. La terre, s'étant entrouverte en plusieurs endroits, engloutit ceux que la ruine des maisons avoit épargnés. Presque en un moment, onze mille personnes, qui s'étoient retirées dans la cathédrale, pour implorer le secours divin, périrent sous les matériaux de l'Église, qui les couvrirent dans le tems qu'un Chanoine leur donnoit la bénédiction du Saint Sacrement. Ce Chanoine resta seul avec les ministres de l'autel & une centaine de personnes qui étoient à genoux dans une croisée, où sont aujourd'hui deux magnifiques chapelles. Il n'y eut que la nef qui fut absorbée.

On lit dans Strabon, que les endroits les plus bas des environs de Catane sont couverts de cendres, & que ces cendres proviennent des embrasemens du mont Etna, & ont d'abord ruiné le païs. Mais, avec le tems, elles ont rendu la terre si fertile, que

dans les endroits où l'on a planté la vigne, le raisin y vient avec une abondance étonnante. Le vin que l'on en fait surpasse en bonté celui des autres contrées de l'isle. Les campagnes y sont si grasses, & y produisent une herbe si propre pour le bétail, que quand on les y a mis paître pendant quelque tems, on est, dit-on, contraint de leur tirer du sang, pour empêcher que la graisse ne les étouffe; ce qui arrive principalement aux bêtes, qui avoient souffert quelque tems auparavant; cette grande fertilité de la vallée de Catane, fait que cette vallée est extrêmement peuplée. Elle est remplie de gros bourgs, que l'on prendroit pour des villes; entre autres ceux d'Aderno & de Paterno, qu'on appelloit autrefois Adranum & Hybla. Ce dernier est renommé par le miel, que l'on y recueille, & qui étoit si estimé des Anciens. Virgile a dit, à ce sujet, dans une de ses Éclogues:

Hyblæis apibus florem depasta salicti.

Avant que la ville de Catane eût été ruinée par ce tremblement de terre, dont il vient d'être question, on y voyoit de grands restes d'antiquité, tels qu'un amphithéatre & plusieurs temples. L'Église cathédrale elle-même en étoit un. La magnificence de cet édifice étoit admirée de tout le monde. Il y avoit dix colonnes de marbre granite, qui en soûtenoient l'entrée. Ces colonnes étoient si grosses, que deux hommes n'en pouvoient point embrasser une. Elles portoient une architrave, où ces mots étoient gravés: *LABERIO VOLUSIO COS. THERMAS CATANIA;* ce qui fait connoître que Labérius consul Romain, & peut-être proconsul ou gouverneur de Sicile, avoit fait bâtir cet édifice pour lui servir de bains. Mais, dans la suite, on en avoit fait l'Église cathédrale.

CATANÉENS, *Catanæi*, Καταναῖοι. C'étoit les habitans de Catane. *Voyez* Catane.

CATANIDE, *Catanis*, nom d'un promontoire d'Asie, dont il est parlé dans Diodore de Sicile. Ce promontoire étoit voisin de l'isle de Lesbos, quoiqu'en terre ferme, du côté des isles Arginuses.

CATANIENS, *Catanii*, (a) Κατάνιοι, peuples de l'Arabie déserte, au rapport de Ptolémée. Quelques exemplaires portent Batanéens.

CATANIRA, *Catanira*, nom d'une ville. Théopompe parle de cette ville dans ses Philippiques. C'est tout ce que nous en sçavons.

CATANITES, *Catanitæ*, (b) Κατανῖται, peuples, qui, selon Ptolémée, habitoient un canton de l'Arabie heureuse.

CATAONIE, *Cataonia*, (c) Καταονία, province de l'Asie mi-

(a) Ptolem. L. V. c. 19.
(b) Ptolem. L. VI. c. 7.

(c) Corn. Nep. in Datam. c. 4. Strab. p. 134, 521, 533. *& seq.* Ptolem. L.

neure, située au-dessus de la Cilicie, & frontière de la Cappadoce. Telle est la position, que Cornélius Népos donne à cette province, en parlant d'Aspis, qui en étoit Satrape pour le roi de Perse. Cornélius Népos convient avec Strabon, qui nous apprend que la Catanie étoit autrefois un païs très-différent de la Cappadoce & habité par un peuple, qui n'avoit rien de commun avec les Cappadociens. » Dans les dénombre» mens, que les Anciens ont faits » des différentes nations, dit Stra» bon, après les Cappadociens, ils » nomment les Cataons, en com» prenant la Mélitène dans la Ca» taonie ; mais, il ne reste aujour» d'hui, ni dans la langue, ni dans » les usages, aucunes traces de la » différence qu'il y avoit entre » ces deux peuples. «

La Cataonie fut donc réunie dans la suite à la Cappadoce ; & c'est à Ariarathe I, roi de Cappadoce, qu'on attribue cette réunion. Les successeurs de ce Prince ayant divisé leurs États en dix cantons, la Cataonie en formoit un.

Ptolémée met la Cataonie dans l'Arménie mineure ; c'est parce qu'on a compris quelquefois cette dernière province dans la Cappadoce ; & lors même qu'elles ont été distinguées, leurs bornes ont toujours été fort confuses. La situation de la Cataonie, suivant le même Géographe, étoit entre le mont Taurus & l'Antitaurus aux environs du fleuve Cydnus. Ses villes étoient Cabasse, Tynna, Tirallis, Cybistra, Claudiopolis, Dacisande ou Dalisande, Polyande ou Polyandie, Comane de Cappadoce, Tanadaris & Léandis. Ptolémée y place aussi la source du Mopsus. L'Halys arrosoit encore la Cataonie ; car, Pline assure que ce fleuve, venant du mont Taurus, traversoit la Cataonie, aussi-bien que la Cappadoce. Le Sarus & le Pyramus étoient pareillement deux fleuves, qui couloient à travers la Cataonie.

Ce païs, selon Cornélius Népos, étoit plein de défilés, de bois & de forts. C'étoit pour cette raison qu'Apis y faisoit le Souverain, & vouloit être indépendant des ordres de la cour de Perse. Strabon dit que la Cataonie étoit une large & profonde plaine, qui produisoit presque toutes sortes de choses, & environnée de montagnes, particulièrement du mont Amanus vers le midi. Les Cataons, qui habitoient dans Comane, étoient entièrement dévoués aux ordres du grand-Prêtre du fameux temple de Bellone. Strabon termine la description, qu'il fait de la Cataonie, en disant que la plaine de cette province n'avoit aucune ville, non plus que Mélitène, mais seulement des forteresses dans les montagnes, telles que celles d'Azamora & de Dastarcum, qui étoient baignées par le fleuve Carmala. Il ne faut point oublier le temple d'Apollon Ca-

V. c. 7. Plin. Tom. I. p. 302, 303. Q. Curt. L. IV. c. 12. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII, pag. 347, 348.

taon, qui étoit en grande vénération dans toute la Cappadoce.

Le païs, que comprenoit la Cataonie, fait actuellement partie de la Turquie d'Asie.

CATAONS, *Cataonæ*, *Cataones*, Καταόντες, nom des habitans de la Cataonie. *Voyez* Cataonie.

CATAPANS, nom des Gouverneurs, que les empereurs de Constantinople envoyerent dans la Pouille & dans la Calabre en Italie.

Quelques Sçavans font venir ce mot de κατεπάνω, dont les Byzantins se servoient pour marquer ceux qui commandoient, & qui étoient au-dessus des autres. Il y en a qui croyent que c'étoit un abrégé de κατὰ Παντοκράτερα, comme qui diroit, *après l'Empereur*, *Lieutenant de l'Empereur*.

Quoi qu'il en soit, le nom de Catapans se trouve souvent dans les Auteurs de l'histoire Byzantine & dans les Écrivains du moyen âge. M. du Cange a donné une table Chronologique de ces Gouverneurs, croyant que c'étoit une chose importante pour l'intelligence de cette Histoire.

CATAPELTE, *Catapelta*, Καταπέλτης, (*a*) nom d'un instrument de supplice. D. Bernard de Montfaucon conjecture que c'étoit une espèce de chevalet, autrement appellé *equuleus*. D'autres disent que c'étoit une presse composée de planches, entre lesquelles on mettoit & l'on serroit le patient jusqu'à la mort. Cette dernière opinion est confirmée par un passage de l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleury. » Le Gouverneur, dit » cet Écrivain célebre, avoit fait » mettre à terre, d'un côté l'image de Jesus-Christ en croix, & » de l'autre l'instrument de supplice, que l'on nomme Catapelte. Alors, il lui dit : *Tu as* » *à choisir des deux*, *ou de marcher sur l'image*, *ou d'aller au* » *supplice*. . . . . . . Le Gouverneur en colère le fit dépouiller » & étendre sur la Catapelte, où » les bourreaux l'ayant serré entre » deux ais, depuis le cou jusqu'aux talons, & attaché par tous » les membres avec des clous de » fer, le pendirent la tête en bas, » & allumerent au tour un grand » feu, dont il fut consumé «

Suidas, qui fait mention de la Catapelte, n'éclaircit rien, ni sur sa construction, ni sur son usage.

CATAPHRACTES, *Cataphracti*. (*b*) On appelloit ainsi, dans les armées Romaines, des cavaliers armés de toutes pieces. Ils étoient couverts de fer, eux & leurs chevaux. Pour les chevaux, c'étoient des lames de fer attachées & rangées comme des plumes sur une toile. Tite-Live fait mention des Cataphractes ; d'où conclut D. Bernard de Montfaucon, que cette sorte de cavalerie étoit ancienne. Il ajoûte qu'elle faisoit en ce tems-là toute la force des armées.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V, p. 239.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV, p. 76, 220, 245.

Sous l'empire de Constance, il y avoit dans l'armée Romaine des Cataphractes. Ammien Marcellin dit que les Perses les appelloient Clibanariens. Ils portoient des cuirasses & des ceintures de fer; & on les eût pris, ajoûte le même Auteur, plutôt pour des statues de fer, faites de la main de Praxitele, que pour des hommes vivans.

Les lames de fer, qui composoient les vêtemens militaires des Cataphractes, étoient assemblées avec tant d'art, que ce vêtement conservoit toujours la même grace dans tous les mouvemens, & ne laissoit aucune partie du corps exposée.

Il y avoit dans l'armée d'Antiochus, marchant contre Scipion l'Asiatique, trois mille Cataphractes, à la droite des Phalangites. Les Grecs en avoient aussi dans leurs troupes.

Les Grecs & les Romains avoient donné le nom de Cataphractes à des vaisseaux de guerre, du nombre de ceux qu'on appelloit vaisseaux longs. Ils avoient des ponts. Les vaisseaux sans pont se nommoient Aphractes. Les Cataphractes sont aussi appellés par les Auteurs *Constratæ naves*. On en attribue l'invention aux Thasiens. Thucydide, parlant de la guerre de Troye, dit qu'alors les Grecs n'avoient point de vaisseaux Cataphractes, mais que leurs navires étoient équipés à la manière des Pyrates.

CATAPLUS, *Cataplus*, (*a*) Κατάπλους, titre d'un Dialogue de Lucien. Cela s'interprête *le Passage de la barque*. On appelle aussi ce Dialogue le *Tyran*; & c'est en effet une raillerie contre les tyrans & contre leurs vices.

CATAPULTE, *Catapulta*, Καταπέλτης, (*b*) machine de guerre à jetter des traits, des fleches, & quelquefois des pierres. Ce mot est originairement Grec, & formé de ἀπὸ τῆς πέλτης. On prétend que la Catapulte est de l'invention des Syriens.

Vitruve nous donne la description d'une Catapulte; sur quoi quelques Auteurs ont travaillé à en décrire la figure, & à en découvrir les forces mouvantes. On convient qu'il y a tant d'obscurité dans cette description de Vitruve, qu'après qu'on s'est donné la torture à l'expliquer, on n'est pas bien assuré d'être entré dans sa pensée. Il falloit que les Catapultes, d'une certaine composition, eussent une force mouvante des plus violentes, puisque les Anciens nous assurent qu'elles jettoient des pierres d'une grosseur extraordinaire, & qui pesoient jusqu'à cent livres. De-là venoit le nom de Catapultes centenaires. On peut voir des effets surprenans de semblables machines dans Josephe. » Les traits, dit cet » Historien, & la violence des » Catapultes, faisoient périr bien » des gens. Les pierres, poussées

(*a*) Lucian. Tom. I. p. 426. & *seq.*

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 134, 135. Roll. Hist. Anc. T. V. p. 824, 825.

» par les machines, faisoient sauter les creneaux, & rompoient les angles des tours. Il n'y avoit point de phalange si profonde, dont une de ces pierres n'emportât toute la file d'un bout à l'autre. Il se passa cette nuit des choses, qui faisoient voir la force prodigieuse de ces machines. Un homme, qui étoit à côté de Josephe, reçut un coup de pierre, qui lui emporta la tête à trois stades, c'est-à-dire, à trois cens soixante-quinze pas de-là. Le lendemain, une femme enceinte reçut dans le ventre un coup, qui emporta l'enfant à un demi stade, ou à soixante-deux pas de-là. «

Athénée, dans son Livre des machines, nous apprend qu'Agésistrate fit faire une Catapulte de trois palmes, c'est-à-dire, d'un peu plus de deux pieds. Cette Catapulte jettoit des traits jusqu'à l'espace de trois stades & demi; qui font près d'un demi mille. Le même en avoit fait faire une autre de quatre palmes, qui portoit à quatre stades, ou à un demi mille entier.

Ces machines, que les auteurs Grecs nous ont conservées, sont très-difficiles à comprendre. L'explication, qu'ils ont donnée avec les figures, n'aide guere à les connoître, parce qu'outre la difficulté des mots Grecs par rapport aux figures, les lettres qu'ils avoient mises sur les images, pour marquer à quel endroit de la machine le discours se rapportoit, sont effacées pour la plûpart.

Il y a des gens qui confondent la Catapulte avec la Balliste. Il est effectivement difficile de distinguer l'une & l'autre, sur les passages des Auteurs qui en font mention. Ils disent tous de l'une & de l'autre, que c'étoient des machines à jetter des fleches, des pierres & d'autres choses pesantes. Il y en avoit que l'on conduisoit sur des chariots comme des pieces de campagne.

Les Daces se servoient des Catapultes comme les Romains.

CATARACTAIRES, *Cataractarii.* Il paroît qu'on appelloit ainsi les geoliers ou gardes-portes des prisons, & les gardes des prisonniers. En effet, on lit dans le martyre de Sainte Félicité, que les douleurs de l'enfantement lui ayant pris dans la prison, comme elle se plaignoit, un valet des Cataractaires lui dit: *Si tu souffres maintenant, que sera-ce quand tu seras exposée aux bêtes?*

CATARACTE, *Cataracta*, Καταράκτα, (*a*) ville d'Italie au païs des Samnites, selon Diodore de Sicile. Elle fut emportée par les Romains, vers l'an 310 avant l'Ére Chrétienne.

CATARACTE D'EAU. (*b*) On appelle ainsi une chûte ou précipice d'eau dans le canal ou lit d'une rivière, qui a pour cause des roches ou autres choses, qui arrêtent le courant, & font tomber l'eau

(*a*) Diod. Sicul. p. 746.

(*b*) Roll. Hist. Anc. Tom. I. pag. 19, 20.

avec bruit & avec une grande impétuosité.

Ce mot vient du Grec *καταῤῥάσσω*, *cum impetu decido*, je tombe avec impétuosité. La racine est *κατὰ*, *deorsùm*, en bas, & *ῥάσσω*, *dejicio*, je jette en bas.

Les Anciens donnoient le nom de Cataractes à quelques endroits du Nil. Ce fleuve qui d'abord couloit paisiblement dans les vastes solitudes de l'Éthiopie, avant que d'entrer en Égypte, passoit par les Cataractes. Alors, devenu tout d'un coup, contre sa nature, furieux & écumant, dans ces lieux où il étoit resserré & arrêté, après avoir enfin surmonté les obstacles qu'il rencontroit, il se précipitoit du haut des rochers en bas, avec un tel bruit, qu'on l'entendoit à trois lieues de-là.

Des gens du païs, accoûtumés par un long exercice à ce petit manege, donnoient ici aux passans un spectale plus effrayant encore que divertissant. Ils se mettoient deux dans une petite barque, l'un pour la conduire, l'autre pour vuider l'eau qui y entroit. Après avoir long-tems essuyé la violence des flots agités, en conduisant toujours avec adresse leur petite barque, ils se laissoient entraîner par l'impétuosité du torrent, qui les poussoit comme un trait. Le spectateur tremblant croyoit qu'ils alloient être abîmés dans le précipice, où ils se jettoient. Mais, le Nil rendu à son cours naturel, les remontroit sur ses eaux tranquilles & paisibles. C'est Séneque qui fait ce récit, & les Voyageurs modernes en parlent de même.

Dans presque tous les fleuves, dit M. de Buffon, la pente va en diminuant jusqu'à leur embouchure, d'une manière assez insensible. Mais, il y en a dont la pente est très-brusque dans certains endroits; ce qui forme ce qu'on appelle une Cataracte, qui n'est autre chose qu'une chûte d'eau plus vive que le courant ordinaire du fleuve. Le Rhin, par exemple, a deux Cataractes. La rivière de Vologda en Moscovie, a aussi deux Cataractes. Le Zaïre, fleuve de Congo, commence par une forte Cataracte, qui tombe du haut d'une montagne. Mais, la plus fameuse Cataracte est celle de la rivière de Niagara en Canada. Elle tombe de cent cinquante-six pieds de hauteur perpendiculaire, comme un torrent prodigieux; & elle a plus d'un quart de lieue de largeur. La brume ou le brouillard, que l'eau fait en tombant, se voit de cinq lieues, & s'éleve jusqu'aux nues. Il s'y forme un très-bel arc-en-ciel, lorsque le soleil donne dessus. Au-dessous de cette Cataracte, il y a des tournoyemens d'eau si terribles, qu'on ne peut y naviger jusqu'à six milles de distance. Et au-dessus de la Cataracte la rivière est beaucoup plus étroite, qu'elle ne l'est dans les terres supérieures. Voici la description qu'en donne le P. Charlevoix.

» Mon premier soin, dit-il, fut » de visiter la plus belle cascade, » qui soit peut-être dans la natu- » re; mais, je reconnus d'abord

» que le baron de la Hontan s'é-
» toit trompé sur sa hauteur &
» sur sa figure, de manière à faire
» juger qu'il ne l'avoit point vue.
» Il est certain que si on mesure
» sa hauteur par les trois monta-
» gnes, qu'il faut franchir d'a-
» bord, il n'y a pas beaucoup à
» rabattre de six cens pieds, que
» lui donne la Carte de M. de
» l'Isle, qui sans doute, n'a avan-
» cé ce paradoxe, que sur la foi
» du baron de la Hontan & du P.
» Hennepin. Mais, après que je
» fus arrivé au sommet de la troi-
» sième montagne, j'observai que
» dans l'espace de trois lieues,
» que je fis ensuite jusqu'à cette
» chûte d'eau, quoiqu'il faille
» quelquefois monter, il faut en-
» core plus descendre; & c'est à
» quoi ces Voyageurs paroissent
» n'avoir pas fait assez d'attention.
» Comme on ne peut approcher
» la cascade que de côté, ni la
» voir que de profil, il n'est pas
» aisé d'en mesurer la hauteur
» avec les instrumens. On a vou-
» lu le faire avec une longue cor-
» de, attachée à une longue per-
» che, & après avoir souvent
» réitéré cette manière, on n'a
» trouvé que cent quinze ou cent
» vingt pieds de profondeur;
» mais, il n'est pas possible de
» s'assurer si la perche n'a pas été
» arrêtée par quelque rocher qui
» avançoit. Car, quoiqu'on l'eût
» toujours retirée mouillée aussi-
» bien qu'un bout de la corde, à
» quoi elle étoit attachée, cela
» ne prouve rien, puisque l'eau,
» qui se précipite de la montagne,
» réjaillit fort haut en écumant.
» Pour moi, après l'avoir consi-
» dérée de tous les endroits,
» d'où on peut l'examiner à son
» aise, j'estime qu'on ne sçau-
» roit lui donner moins de cent
» quarante ou cent cinquante
» pieds.

» Quant à la figure, elle est en
» fer à cheval, & elle a environ
» quatre cens pas de circonféren-
» ce; mais, précisément dans son
» milieu, elle est partagée en
» deux par une isle fort étroite,
» & d'un demi-quart de lieue de
» long, qui y aboutit. Il est vrai
» que ces deux parties ne tardent
» pas à se réjoindre. Celle, qui
» étoit de mon côté, & qu'on ne
» voyoit que de profil, a plusieurs
» pointes qui avancent; mais,
» celle que je découvrois en face,
» me parut fort unie. Le baron de
» la Hontan y ajoûte un torrent,
» qui vient de l'ouest. Il faut que
» dans la fonte des neiges, les
» eaux sauvages viennent se dé-
» charger-là par quelque ravi-
» ne. «

Strabon appelle aussi Cataracte, ce qu'on appelle aujourd'hui Cascade; & ce que nous appellons présentement Cataracte, les Anciens l'appelloient Catadupes.

CATARACTE, *Cataracta.* (*a*) Ce terme se trouve employé plus d'une fois dans l'Écriture. Il est dit au septième chapitre de la Génèse, à l'occasion du Déluge, que l'année six cens de la vie de Noë, le dix-septième jour du second mois,

(*a*) Genes. c. 7. v. 11, 12. c. 8. v. 2. Psalm. 41. v. 8. Isaï. c. 24. v. 18.

toutes les ſources du grand abîme des eaux furent rompues ; que les Cataractes du ciel furent ouvertes, & que la pluie tomba ſur la terre pendant quarante jours & quarante nuits. On lit au chapitre ſuivant, que les ſources de l'abîme & les Cataractes du ciel furent fermées, & que les pluies qui tomboient du ciel, furent arrêtées.

Selon D. Calmet, le terme Hébreu, que l'on a traduit par Cataractes, ſe peut prendre pour des fenêtres, pour des ouvertures pratiquées en un lieu élevé. Selon le même, l'Écriture ſe ſert de ce terme, pour marquer une tempête, ou une pluie abondante, qui tombe du ciel.

Le Pſalmiſte, pour marquer les malheurs dont il a été comme accablé, dit qu'un abîme appelle un autre abîme, au bruit des Cataractes du Seigneur. *Abyſſus abyſſum invocat in voce Cataractarum tuarum.* Le terme, dont ſe ſert ici le texte original, eſt différent de celui qui eſt employé dans les autres paſſages, où ſe trouve le mot *Cataracte.*

CATARACTE, *Cataracta*, (a) terme, qu'Appien ſemble prendre pour ce pont d'un vaiſſeau, que l'on jettoit dans un combat naval contre le vaiſſeau ennemi, dans le tems que l'action s'engageoit, & fourniſſoit l'occaſion d'y monter.

CATARACTE, *Cataracta.* C'eſt ainſi que les Anciens appelloient ces défenſes, que l'on place aujourd'hui à l'entrée des villes de guerre, que l'on nomme herſe.

CATARATACUS, *Cataratacus*, Καταράτακος, roi d'un canton de la grande-Bretagne. Il eſt auſſi appellé Caractacus. *Voyez* Caractacus.

CATARRHECTE, *Catarrhecta*, (b) ruiſſeau de l'Áſie mineure. Hérodote aſſure qu'il n'étoit pas moindre que le Méandre, & qu'il ſe rendoit dans ce dernier, après être né dans la place publique même de Célenes.

CATASCOPIUM, *Cataſcopium*, (c) ſorte de vaiſſeau chez les Romains, au rapport de Roſinus. Il y en a qui liſent Cataſcopum. On trouve ce terme écrit ainſi dans Hirtius Panſa; ſurquoi un Commentateur a fait la note ſuivante. *Cataſcopum videtur eſſe ſpeculatorium ſeu expeditum navigium. Iſidorus Lib. 19. Cap. 1. Scapha, quæ κατάσκοπος, navigium quod Latinis ſpeculatorium dicitur. Plutarchus in Catone vocat κατασκοπικὸν πλοῖον. Alii libri habent Cataſcoſpum.*

CATASCOPUM, *Cataſcopum. Voyez* l'article précédent.

CATASTASE, *Cataſtaſis.* C'eſt, ſelon quelques-uns, la troiſième partie du poëme dramatique chez les Anciens, dans laquelle les intrigues nouées dans l'épitaſe ſe ſoûtiennent, continuent, augmentent juſqu'à ce

(a) Roſin de Antiq. Rom. p. 987.
(b) Herod. L. VII, c. 26.
(c) Roſin de Antiq. Rom. pag. 990. Hirt, Panſ. de Bell. Afric. p. 771.

qu'elles se trouvent préparées par le dénouement, qui doit arriver dans la Catastrophe, ou à la fin de la piece.

Quelques Auteurs confondent la Catastase avec l'épitase, ou ne les distinguent tout au plus, qu'en ce que l'une est le commencement, & l'autre la suite du nœud ou de l'intrigue.

Ce mot est originairement Grec, étant composé de κατάστασις, *constitutio*, constitution, parce que c'est cette partie, qui forme comme le corps de l'action théatrale, que la protase ne fait que préparer, & la Catastrophe que démêler.

CATASTE, *Catasta*, (*a*) genre de supplice. Ce qu'on appelloit Cataste étoit un échaffaut, où l'on montoit par degrés, & où l'on faisoit des exécutions. On prend aussi ce terme pour des entraves qu'on mettoit aux esclaves, quand on les exposoit en vente, de peur qu'ils ne s'enfuissent. La Cataste étoit aussi un instrument à tourmenter, dont on ne sçait pas bien la forme. Il y avoit une sorte de Cataste, qu'on appelloit Cyphon.

CATASTROME, *Catastroma*, (*b*) Καταστρώμα, nom, que l'on donnoit au pont d'un vaisseau. On l'appelloit en Latin *Constratum navis*. C'étoit de-là que l'on combattoit.

CATASTROPHE, *Catastrophe*, est le changement ou la révolution qui arrive à la fin d'une action d'un poëme dramatique, & qui la termine.

La Catastrophe, selon Scaliger, étoit la quatrième & la dernière partie des tragédies anciennes, où elle succédoit à la Catastase. Mais, ceux, qui retranchant celle-ci, ne comptent que la protase, l'épitase & la Catastrophe, appellent cette dernière la troisième.

La Catastrophe est, ou simple, ou compliquée; ce qui fait donner aussi à l'action l'une ou l'autre de ces dénominations.

Dans la Catastrophe simple, on ne suppose ni changement dans l'état des principaux personnages, ni reconnoissance, ni dénouement proprement dit; l'intrigue, qui y regne, n'étant qu'un simple passage du trouble & de l'agitation à la tranquillité. Cette espèce de Catastrophe convient plus au poëme épique qu'à la tragédie, quoiqu'on en trouve quelques exemples dans les Anciens tragiques; mais, les Modernes ne l'ont pas crue assez frappante, & l'on abandonnée.

Dans la Catastrophe compliquée, le principal personnage éprouve un changement de fortune, quelquefois au moyen d'une reconnoissance, & quelquefois sans que le poëte ait recours à cette situation.

Ce changement s'appelle autrement péripétie; & les qualités qu'il doit avoir, sont d'être probable & nécessaire.

Pour être probable, la Catastrophe

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 240.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 245.

trophe doit résulter de tous les effets précédens, naître du fond même du sujet, ou prendre sa source dans les incidens, & ne paroître pas menée ou introduite à dessein, encore moins forcément. La reconnoissance, sur laquelle une Catastrophe est fondée, doit avoir les mêmes qualités que la Catastrophe; & par conséquent pour être probable, il faut qu'elle naisse du sujet même; qu'elle ne soit point produite par des marques équivoques, comme bagues, brasselets, &c.; ou par une simple réflexion, comme on en voit plusieurs exemples dans les Anciens & dans les Modernes.

La Catastrophe, pour être nécessaire, ne doit jamais laisser les personnages introduits dans les mêmes sentimens, mais les faire passer à des sentimens contraires, comme de l'amour à la haine, de la colère à la clémence, &c. Quelquefois, toute la Catastrophe ou révolution consiste dans une reconnoissance. Tantôt elle en est une suite un peu éloignée, & tantôt l'effet le plus immédiat & le plus prochain. C'est-là, dit-on, la plus belle espèce de Catastrophe, telle qu'est celle d'Œdipe.

Il y en a qui pensent qu'une Catastrophe, qui résulteroit du simple changement de sentimens & de résolutions d'un personnage, pourroit être assez bien maniée, pour devenir extrêmement belle, & même préférable à toute autre. Le dénouement du Cinna de Corneille est à peu près dans ce genre. Auguste avoit toutes les raisons du monde pour se venger. Il le pouvoit faire. Il pardonne; & c'est ce qu'on admire. Mais, cette facilité de dénouer les pieces, favorable au Poëte, ne plairoit pas toujours au spectateur, qui veut être remué par des événemens surprenans & inattendus.

Les Auteurs, qui ont traité de la Poëtique, ont mis en question si la Catastrophe doit toujours tourner à l'avantage de la vertu, ou non; c'est-à-dire, s'il est toujours nécessaire qu'à la fin de la piece la vertu soit récompensée, & le vice ou le crime puni. La raison & l'intérêt des bonnes mœurs, semblent demander qu'un Auteur tâche de ne présenter aux spectateurs, que la punition du vice, & le triomphe de la vertu. Cependant, le sentiment contraire a ses défenseurs; & Aristote préfere une Catastrophe qui révolte, à une Catastrophe heureuse, parce que l'une, selon lui, est plus propre que l'autre, à exciter la terreur & la pitié, qui sont les deux fins de la tragédie.

Le P. le Bossu, dans son traité du Poëme épique, divise la Catastrophe, au moins dans l'Épopée, en dénouement & fin, & fait résulter cette dernière partie de la première. Il la fait consister dans le passage du héros d'un état de trouble & d'agitation, en un état de tranquillité. Cette révolution, selon lui, n'est qu'un point sans étendue ou durée; en quoi elle differe du dénouement, qui comprend tout ce qui se trouve après le nœud ou l'intrigue formée. Il ajoûte que dans un même poëme, il y a plusieurs dénoue-

mens, parce qu'il y a plusieurs nœuds, qui naissent les uns des autres. Ce qu'il appelle fin, c'est le point où se termine le dernier dénouement.

CATÉBATÈS, *Catebates*, surnom que l'on donnoit à Jupiter. Ce surnom étoit pris des prodiges, par lesquels on croyoit que ce dieu faisoit connoître sa volonté. C'est pour la même raison qu'Apollon étoit appellé Catabasius ou Prodigialis.

CATÉCHESE, *Catechesis*, (a) Κατήχησις, terme, qui signifie instruction de vive voix. C'est une courte & méthodique instruction des mystères de la Religion, laquelle se fait de bouche; car, anciennement, on n'enseignoit pas ces mystères par écrit, de peur que les écrits ne vinssent à tomber entre les mains des Infideles, qui les auroient tournés en risée, faute de les bien entendre. C'est de-là qu'est venu le nom de Catéchiste, pour marquer celui qui enseigne ces mystères; & celui de Catéchisme, pour signifier aussi cette instruction.

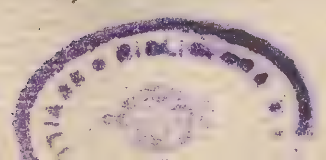
L'origine des Catécheses vient de Jesus-Christ même, lorsqu'il envoya ses Disciples pour enseigner & baptiser toutes les nations, joignant la doctrine au baptême, comme en effet, elle l'a toujours précédé dans la primitive Église. Il nous a aussi donné l'exemple de cette sainte instruction, lorsqu'entre ses Disciples, il examina & instruisit Philippe; entre ses auditeurs, Marthe & la Samaritaine; entre les affligés, l'aveugle-né; entre les étrangers, le Samaritain; entre les grands du monde, Nicomède; & tout cela, pour faire connoître le progrès, qu'ils avoient fait dans la foi, & les instruire davantage.

Les Apôtres ont suivi l'exemple de leur Maître, comme on voit en divers endroits du Livre des Actes; Saint Pierre ayant été envoyé à Corneille pour ce sujet, & Philippe à l'Eunuque de la reine Candace. L'Apôtre des Gentils, parlant d'instruire les autres, se sert du mot *Catéchiser*, comme le porte l'original.

Les Peres ont de même imité les Apôtres, comme Saint Cyrille de Jérusalem, dont nous avons un ouvrage intitulé *Catéchese*. Saint Augustin a écrit un traité *de la manière de Catéchiser les ignorans*. Saint Grégoire de Nysse a composé un discours Catéchétique, & plusieurs autres nous ont laissé de semblables instructions. Et afin que l'on ne s'imagine pas, que quelque tems après la mort des Apôtres & de leurs Disciples, cette louable coûtume de Catéchiser ait été négligée ou interrompue, Eusebe témoigne que Démétrius, évêque d'Alexandrie, avoit commis Origène pour cette fonction, dont Panténus & Clément s'étoient acquittés avant lui.

Au reste, la charge de Catéchiste étoit une des plus importantes & des plus honorables dans l'Église. Jean Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, faisoit gloi-

(a) Matth. c. 28. v. 19. Actu. Apost. c. 8. v. 26. *& seq.* c. 10. v. 17. *& seq.*



re, parmi ses grandes occupations, d'instruire les enfans & de les Catéchiser, répondant à ceux, qui lui conseilloient de s'appliquer à des emplois plus considérables, qu'il ne croyoit pas qu'il y en eût de plus nécessaire & de plus honorable que celui-là.

CATÉCHISME, *Catechismus*, Κατηχισμός. C'est l'action de catéchiser, ou d'instruire; car, ce sont deux termes, qui signifient la même chose. *Voyez* l'article précédent, & l'article qui suit.

CATÉCHISTE, *Catechistes*, Κατηχιστής, (*a*) officier Ecclésiastique, dont la fonction étoit d'enseigner aux Catéchumènes le symbole & les premiers élémens de la Religion.

On choisissoit quelquefois les Catéchistes parmi les Lecteurs. On les appelloit aussi ναυτολόγοι, *Nautologi*, Nautologues, par allusion à ceux qui dans les vaisseaux recevoient des passagers le prix du transport, & leur expliquoient les conditions du péage, parce que les Catéchistes enseignoient aux Catéchumènes, les conditions nécessaires pour entrer dans l'Église, que les Peres & les Écrivains Ecclésiastiques, comparent souvent à une barque ou à un navire. La fonction des Catéchistes étoit donc de préparer les Cathécumènes au baptême, par de fréquentes instructions, qu'ils leur faisoient, non pas publiquement, ni dans les Églises, du moins dans les premiers siecles à cause des persécutions, mais dans des écoles particulières, qu'on bâtit ensuite à côté des Églises. La plus célebre de ces écoles a été celle d'Alexandrie; & l'on y trouve une suite de Catéchistes fameux dans l'antiquité Ecclésiastique, du nombre desquels sont Saint Clément d'Alexandrie, Origène, Athénodore, Saint Athanase & autres. Il y avoit de semblables écoles à Rome, à Césarée, à Antioche.

M. Rollin, dans son Traité des études, fait des réflexions admirables sur la clarté nécessaire dans les Catéchistes. Je vais les transcrire ici.

» On convient qu'un Catéchiste, qui apprend aux enfans les » premiers élémens de la Religion, ne peut parler trop clairement. Aucune pensée, aucune expression, qui soit au-dessus » de leur portée, ne lui doit » échapper. Tout doit être mesuré sur leur force, ou plutôt » sur leur foiblesse. Il faut leur » dire peu de choses; le dire en » termes clairs, & le répéter » plusieurs fois; ne point prononcer rapidement, articuler » toutes les syllabes, leur donner » des définitions nettes & courtes, & toujours dans les mêmes » termes; leur rendre les vérités » sensibles par des exemples connus, & par des comparaisons » familieres; leur parler peu, & » les faire beaucoup parler, ce » qui est un des devoirs les plus » essentiels du Catéchiste & des

(*a*) Roll. Traité des Étud. T. I. p. 589. *& suiv.*

» moins pratiqués ; & sur tout se » souvenir, comme le dit si bien » Quintilien, qu'il en est de l'esprit » des enfans, comme d'un vase, » dont l'entrée est étroite, où » rien n'entre, si l'on y verse » l'eau avec abondance & préci- » pitation ; au lieu qu'il se rem- » plit insensiblement, si l'on y » verse cette même liqueur dou- » cement ou même goutte à gout- » te. De cette première simplici- » té, le Catéchiste passera peu à » peu & par degrés, à quelque » chose de plus fort & de plus » relevé, selon le progrès qu'il » remarquera dans les enfans ; » mais, il aura toujours soin de » s'accommoder à leur portée, » de se proportionner à leur foi- » blesse, & de descendre jusqu'à » eux, parce qu'ils ne sont point » en état de s'élever jusqu'à lui.

» Cet emploi, l'un des plus » importans qui soit dans le mi- » nistere Ecclésiastique, n'est pas » ordinairement assez estimé, ni » assez respecté. Il est rare qu'on » s'y prépare avec tout le soin » qu'il mérite ; & comme on en » connoît peu la difficulté & l'im- » portance, on néglige assez sou- » vent les moyens, qui pour- » roient en faciliter le succès. Qui- » conque est chargé de cet em- » ploi, doit lire avec grande at- » tention l'admirable traité de S. » Augustin sur la méthode d'ins- » truire les Catéchumènes, où » ce grand Homme, après avoir » donné d'excellentes regles sur » cette matière, ne dédaigne pas » de proposer un modele de la » manière, dont il croit qu'il faut » leur apprendre les principes de » la Religion.

» Il me semble que ce seroit » une chose fort utile, que dans » les différens Catéchismes qui » se font dans une paroisse, il y » eût un plan général & com- » mun, qui servît de fondement » à toutes les instructions, & qui » en réglât la matière & l'ordre ; » de sorte que dans tous les Ca- » téchismes ce fussent toujours les » mêmes instructions, mais trai- » tées avec plus ou moins d'éten- » due, selon que les enfans se- » roient plus ou moins avancés. » On peut les diviser en trois » classes, dont la première seroit » des enfans qui commencent ; la » seconde de ceux qui ont jéjà » reçu quelque instruction ; la » troisième enfin des plus forts, » que l'on prépare à la première » communion, ou qui l'ont faite » depuis peu. Je suppose que » dans chaque classe on y demeu- » re deux ans ou environ, pen- » dant lesquels on expliqueroit » aux enfans le plan dont je par- » le, quel qu'il fût, [car il est bien » juste de le laisser au choix & à » la prudence de celui qui est à » la tête des Catéchistes] en y » joignant toujours le Catéchis- » me du Diocèse. D'abord, les » matières sont traitées plus brié- » vement & en général, parce » que ce sont des enfans. Le Ca- » téchisme de M. Fleury est ex- » cellent pour les commence- » mens ; & l'on peut le regarder » comme l'exécution du plan, » que Saint Augustin donne dans » son traité. Dans la seconde &

» troisième classe, on répete les » mêmes matières, mais d'une » manière nouvelle, qui enchérit » toujours sur le passé, en y » ajoûtant toujours de nouveaux » éclaircissemens & des vérités » plus fortes. Ne seroit-ce pas là » un moyen d'apprendre la Reli- » gion à fond? J'ai vu des en- » fans, même parmi les pauvres, » répondre sur des matières très- » difficiles avec une netteté mer- » veilleuse; ce qui ne pouvoit » venir que de l'ordre & de la » méthode, que le maître avoit » employés en les enseignant; & » ce qui montre que les jeunes » gens sont capables de tout, » quand ils sont bien instruits.

» J'avoue qu'il n'y a rien de » plus ennuyeux ni de plus rebu- » tant pour un homme d'esprit, » qui souvent a beaucoup de vi- » vacité, que d'enseigner ainsi les » premiers élémens de la Religion, » à des enfans qui manquent » ordinairement d'ouverture ou » d'attention. Mais, n'a-t-il pas » fallu qu'on ait eu la même pa- » tience à notre égard, quand il » s'est agi de nous faire connoître » les lettres, épeller les syllabes, » joindre les mots, & quand on » nous a appris à nous-mêmes le » Catéchisme? Est-ce une chose » bien agréable pour un pere, dit » Saint Augustin, que de balbu- » tier des demi-mots avec son » fils, pour lui apprendre à par- » ler? Cependant, il en fait sa joie. » Une mere ne prend-elle pas » plus de plaisir à verser dans la » bouche de son enfant un aliment » proportionné à sa foiblesse, que » de prendre pour elle-même la » nourriture qui lui convient? Il » faut nous rappeller sans cesse » dans l'esprit, le souvenir de ce » que fait une poule, qui couvre » de ses plumes traînantes ses pe- » tits encore tendres, & qui, en- » tendant leurs foibles cris, les » appelle d'une voix entrecou- » pée, pour les mettre à couvert » de l'oiseau de proie, qui enleve » impitoyablement ceux qui ne » se réfugient pas sous les aîles de » leur mere. La charité de J. » C., qui a bien daigné s'appli- » quer à lui-même cette compa- » raison, a été infiniment plus » loin; & ce n'est qu'à son imita- » tion que Saint Paul se rendoit » foible avec les foibles, pour » gagner les foibles; & qu'il avoit » pour tous les fideles la douceur » & la tendresse d'une nourrice » & d'une mere.

» Voilà, dit Saint Augustin, » ce qu'il faut se représenter à soi- » même, quand on se sent tenté » d'ennui & de dégoût, qu'on a » de la peine à descendre jusqu'à » la petitesse & à la foiblesse des » enfans, & à leur répéter sans » cesse des choses fort communes » & cent fois rebattues. Il arrive » souvent, continue le même » Pere, que nous nous faisons un » plaisir singulier de montrer à » des amis, arrivés nouvellement » dans la ville où nous demeu- » rons, tout ce qui s'y trouve de » beau, de rare, de curieux; & » la douceur de l'amitié répand » des charmes secrets sur des cho- » ses, qui sans cela nous paroî- » troient infiniment ennuyeuses.

» & leur rend pour nous toute la » grace de la nouveauté. Pourquoi la charité ne feroit-elle pas » en nous ce qu'y fait l'amitié, » sur tout quand il s'agit de montrer & de faire connoître aux » hommes, Dieu même, qui doit » être le but de toutes nos connoissances & de toutes nos études? «

CATÉCHUMÉNAT, *Catechumenatus*, état des Catéchumènes, pendant qu'ils aspiroient au baptême; ce qui comprend la conduite que l'Église tenoit avec eux, depuis leur première reception jusqu'à leur baptême, & celle qu'ils étoient eux-mêmes obligés de tenir dans les divers degrés, par lesquels on les faisoit passer. *Voyez* l'article suivant.

CATÉCHUMÈNE, *Catechumenus*, Κατηχουμένος, aspirant au baptême, ou qui se dispose à le recevoir.

Dans la primitive Église, on donnoit ce nom à ceux d'entre les Juifs ou d'entre les Gentils, que l'on instruisoit pour recevoir le baptême. Car, Κατηχεῖν en Grec signifie enseigner de vive voix; & Κατηχουμένος, celui qu'on instruit de vive voix. D'autres prétendent que ce nom vient de κατακούω, qui veut dire, *je prête une oreille attentive à des discours*; les Catéchumènes étant censés donner une attention particulière aux instructions que leur faisoient les Catéchistes.

Celui, qui étoit jugé capable de devenir Chrétien, dit M. Fleury, étoit fait Catéchumène par l'imposition des mains de l'Évêque ou du Prêtre, qui le marquoit au front du signe de la croix, en priant Dieu qu'il profitât des instructions qu'il recevroit, & qu'il se rendît digne de parvenir au saint baptême. Il assistoit aux sermons publics, où les infideles mêmes étoient admis. Le tems du Catéchuménat étoit ordinairement de deux ans; mais, on l'allongeoit ou on l'abrégeoit suivant le progrès du Catéchumène. On ne regardoit pas seulement s'il apprenoit la doctrine, mais s'il corrigeoit ses mœurs, & on le laissoit en cet état jusqu'à ce qu'il fût entièrement converti.

Les Catéchumènes étoient distingués des fideles, non seulement par le nom, mais encore par la place qu'ils occupoient dans l'Église. Ils étoient avec les pénitens sous le portique, ou dans la galerie antérieure de la basilique. On ne leur permettoit point d'assister à la célébration des saints Mystères; mais, immédiatement après l'Évangile, le Diacre leur crioit à haute voix: *Ite Catechumeni, missa est.* Retirez-vous, Catéchumènes; on vous ordonne de sortir. Cette partie même de la messe s'appelloit la messe des Catéchumènes. Il paroît par un canon du concile d'Orange, qu'on ne leur permettoit pas de faire la priere avec les fideles, quoiqu'on leur donnât du pain béni, qu'on nommoit le pain des Catéchumènes, & qui étoit comme un symbole de la communion, à laquelle ils pourroient être admis un jour.

Il y avoit plusieurs ordres ou degrés de Catéchumènes; mais, on n'a rien de précis sur le nom-

bre de ces ordres, ni sur les noms par lesquels on les distinguoit. Les auteurs Grecs, qui nous ont transmis les anciens Canons n'en font ordinairement que deux classes, l'une des Catéchumènes imparfaits, & l'autre des Catéchumènes parfaits; c'est-à-dire, de ceux qui ne faisoient que d'entrer dans le rang des Catéchumènes, & de ceux qui étoient en état d'être admis au baptême; à quoi quelques-uns ajoûtent que les premiers étoient encore regardés comme Payens.

D'autres désignent ces deux classes de Catéchumènes par les noms d'écoutans, *audientes*, & d'agénouillés, *genuflectentes*. Les premiers, disent-ils, ne restoient dans l'Église que pour assister au sermon & à la lecture des écritures; les autres assistoient aux prieres, & fléchissoient les genoux avec les fideles. M. de l'Aubépine, évêque d'Orléans, dans son second livre d'observations sur les anciens Rits de l'Église, ajoûte un troisième ordre, qu'il appelle *orantes*, prians, mais qui paroît être le même que celui des agénouillés; d'autres enfin y ajoûtent les compétens, *competentes*, c'est-à-dire, ceux qui demandoient le baptême. Maldonat fait encore une classe à part de ceux, qu'il appelle pénitens, *pœnitentes*, parce que, dit-il, ils étoient sous la correction & la censure de l'Église.

Le cardinal Bona ne reconnoît point de Catéchumènes de cette espèce; mais, il en marque quatre autres degrés; les écoutans, les agénouillés, les compétens & les élus; *audientes, genuflectentes, competentes & electi.*

Bingham, dans ses antiquités Ecclésiastiques, distingue aussi quatre classes de Catéchumènes. Sa division est différente de celle du cardinal Bona, en ce qu'il ne fait des compétens & des élus, qu'une seule & même classe; & qu'il compte pour les premières, les Catéchumènes, qu'on instruisoit hors de l'Église, tandis qu'on permettoit aux autres d'y entrer; distinction qui paroît sans fondement.

M. Fleury n'en distingue que deux, les auditeurs & les compétens. Il y en a qui les réduisent à trois degrés; le premier étoit celui des écoutans, qui n'étoient reçus qu'à entendre les instructions sur la foi & sur les mœurs; le second, celui des élus qui étoient admis pour recevoir le baptême; le troisième comprenoit les compétens, ou ceux qui parfaitement instruits du symbole & de la doctrine Chrétienne, étoient en état d'être baptisés.

Quoi qu'il en soit de ces divers sentimens, on recevoit les Cetéchumènes par l'imposition des mains & par le signe de la croix. On y joignoit, dans plusieurs Églises, les exorcismes, le souffle sur le visage, la salive appliquée aux oreilles & aux narines, & l'onction sur les épaules & à la poitrine. On leur mettoit du sel dans la bouche; cérémonies, qui se pratiquent encore aujourd'hui dans l'administration du baptême, & qui le précédoient autrefois de quelques jours, quand

on ne baptisoit qu'aux fêtes les plus solemnelles. On donnoit aussi du lait & du miel aux Catéchumènes, lorsqu'ils étoient prêts d'être baptisés, comme des symboles de leur renaissance en Jesus-Christ, & de leur enfance dans la foi. Ce n'est qu'en ce sens général que Saint Augustin donne à cette cérémonie le nom de Sacrement.

Le Catéchuménat a été pratiqué dans l'Église d'Orient & d'Occident, tant qu'il y a eu des infideles, qui se sont convertis à la Religion, c'est-à-dire, en Occident, jusqu'au huitième siecle. Depuis ce tems-là, on n'en a plus observé si exactement les cérémonies à l'égard des adultes, qui demandoient le baptême.

La durée du Catéchuménat n'a jamais eu des regles fixes & universelles. On voit, par les Actes des Apôtres, que l'administration du baptême suivoit de près l'instruction. Mais, quand le nombre des fideles se fut accru, l'on craignit, & avec raison, qu'un peu trop d'empressement ne fît entrer dans l'Église des sujets vicieux ou mal affermis, qui l'abandonneroient au moindre péril. C'est pourquoi, le concile d'Elvire fixa à deux ans le tems d'épreuve des Catéchumènes. Justinien en ordonna autant pour les Juifs qui voudroient se convertir. Cependant, le concile d'Agde n'exige d'eux que huit mois. Les constitutions Apostoliques demandent trois années de préparation avant le baptême. Quelques Auteurs ont cru que le tems du Carême suffisoit. Dans des circonstances urgentes, on abrégeoit encore ce terme; car, Socrate, parlant de la conversion des Bourguignons, dit qu'un évêque des Gaules se contenta de les instruire pendant sept jours. Si un Catéchumène se trouvoit subitement en danger de mort, on le baptisoit sur le champ. Il est facile de sentir que quelques séveres que fussent communément les regles, les Évêques en dispensoient suivant leur prudence, les circonstances, le zele ou le besoin urgent des Catéchumènes.

CATÉCHUMÉNIE, *Catechumenium*, *Catechumenum*, *superior Templi ou Ecclesiæ porticus*, *domus Catechumenis docendis destinata*.

Il y a deux sentimens sur les Catéchuménies. Les uns disent qu'on appelloit Catéchuménies, les galeries hautes des Églises, parce que c'étoit le lieu où les Catéchumènes se tenoient, ou parce que c'étoit là qu'on les instruisoit. M. du Cange, au contraire, croit que les Catéchuménies s'appelloient ainsi, parce que c'étoit dans ces galeries, que les femmes assistoient aux divins Offices.

Certains prétendent qu'on appelloit aussi Catéchuménie, la maison qui étoit destinée à assembler les Catéchumènes, pour entendre les Catécheses, ou recevoir les instructions des Catéchistes.

CATÉE, *Catæa*, isle de la Perse proprement dite. Elle étoit sous la protection de Mercure & de Vénus, selon Arrien.

CATÉGORIE, *Categoria*, terme de Logique. Ce terme si-

gnifie une classe d'êtres, ou de manières d'être.

Quoique l'on pût fort commodément distinguer toutes nos idées, en idées de substances, idées de modes & idées de relations; Aristote jugea à propos de former dix classes, dont la première exprimât la substance, & les autres les accidens; sçavoir, la quantité, la qualité, la relation, l'action, la passion, le lieu, le tems, la situation & l'habitude ou la disposition. Toute cette nomenclature a été tirée par Aristote du tour & du génie de la langue Grecque. Ce Philosophe a sacrifié ici la justesse de son génie, à l'envie de rendre sa doctrine agréable à ses compatriotes, en leur indiquant de quoi fournir à leur babil. C'est à cette complaisance que l'on doit le livre, où il explique fort au long ces dix classes, & les diverses distinctions dont elles sont susceptibles.

Cette division de termes plutôt que d'idées, a trop long-tems occupé les Philosophes, qui l'ont enrichie de leurs éclaircissemens. Porphyre sur tout s'est signalé dans cette futile carrière par son traité *De Prædicabilibus sive Universalibus*. Il y parle aussi des idées, des genres & des espèces, sur lesquelles on ne trouve rien aujourd'hui dans Aristote. Diogène Laërce témoigne pourtant qu'il avoit écrit sur cette matière. Le P. Rapin fait à cette occasion la remarque suivante; sçavoir, que Gassendi n'auroit peut-être pas jugé la logique d'Aristote imparfaite, par le supplément de Porphyre, qu'il a cru nécessaire pour y servir d'introduction, s'il eût fait réflexion que ce traité, qui a été mis à la tête de la Logique d'Aristote, est pris de sa Métaphysique, d'où Porphyre l'a tiré; & qu'il y a apparence que ce supplément eût été inutile, s'il ne se fût rien perdu des livres de la Logique d'Aristote, dont Diogène Laërce fait mention.

Il n'y a pas long-tems que l'on est revenu de ces sottises. Encore a-t-il bien fallu combattre pour les détruire. On a représenté d'abord qu'elles n'étoient pas à leur place dans la Logique, puisqu'il s'y agit des relations des êtres universels, qui sont du ressort de l'Ontologie. On a ajoûté que les distinctions, exprimées dans les Catégories, étoient frivoles, & qu'on y discernoit la différence du propre, tandis qu'on omettoit la distinction entre l'essence & l'accident. M. le Clerc a fort bien remarqué que les Catégories ne nous apprennent autre chose, sinon quelles étoient les classes d'idées dans la tête d'Aristote, & non ce qu'elles sont dans la nature des choses, & qu'ainsi ce n'est pas la peine de donner tant de tems à les étudier.

Le mot *Catégorie* vient du Grec Κατηγορία, qui signifie *prædicamentum*, chose, objet, dont on peut parler.

CATÉGORIQUE, *Categoricus*. Un terme Catégorique, en Logique, est celui qui signifie seul & sans adjoint; comme homme, pierre, & cheval.

CATEIE, *Cateia*, espèce de

trait ou de javelot fort pesant, dont les anciens Gaulois & Germains se servoient à la guerre. Son poids le rendoit difficile à lancer; mais, il le faisoit pénétrer plus profondément. Il étoit garni d'une chaîne, avec laquelle on le retiroit pour le darder une seconde fois. Il y en a qui le regardent comme une espèce de coin missil.

CATENE, *Catenes*, l'un de ceux qui livrerent à Alexandre, Bessus, le meurtrier de Darius. Alexandre le mit entre les mains d'Oxathres, frere de Darius, afin qu'après qu'on lui auroit coupé le nez & les oreilles, & qu'il auroit été attaché en croix, les Barbares le tuassent à coups de fleche, & gardassent si bien le corps, que les oiseaux mêmes ne pussent en approcher. Oxathres se chargea volontiers de la commission; mais pour ce qui étoit de chasser les oiseaux, il dit que personne ne s'en pouvoit mieux acquitter que Catene; voulant par-là lui faire entendre son adresse merveilleuse à tirer de l'arc. Car, il étoit si juste à donner où il visoit, qu'il tuoit les oiseaux en volant. Et quoique cette adresse, à force de s'être rendu commune, ne semblât plus alors si admirable, cependant elle passoit encore pour un miracle, & avoit mis Catene en grande réputation.

Quelque tems après, Catene entreprit de porter les Bactriens à la révolte. Il fit courir le bruit qu'Alexandre n'avoit mandé la cavalerie Bactrienne, que pour la faire tailler en pieces; qu'il en avoit eu le commandement, mais qu'il n'avoit garde de l'exécuter pour ne pas commettre contre la nation un crime si exécrable; & qu'il n'avoit pas eu moins d'horreur de la cruauté d'Alexandre, que du parricide de Bessus. Cette crainte pour des gens déjà assez portés à remuer, les fit bientôt résoudre à la guerre. Mais, Catane n'en retira pas un grand avantage, ayant été tué dans un combat; digne fin d'un homme, qui, après avoir livré un traître, s'étoit rendu traitre lui-même.

CATERVAIRES, *Catervarii*, (*a*) nom, que l'on donnoit aux Gladiateurs, qui combattoient en troupe, & qui se mêloient les uns avec les autres.

CATERVE, *Caterva*. C'est ainsi que l'on nommoit, dans les armées Romaines, un corps de six mille hommes.

CATES, *Cati*, nom de peuples. Ces peuples & les Daces, *Daci*, sont nommés ensemble en plus d'un endroit des Sylves de Stace. Ortélius propose si ce nom n'est point pour celui de Cattes, *Catti*, ou plutôt pour celui de Goths, *Gothi*. Certaines éditions lisent Catthes, *Catthi*; d'autres, Cattes, *Catti*. Celle de Gronovius lit de cette dernière manière.

CATETH, *Cateth*, Καταϰὰθ, (*b*) ville de Judée, située dans la

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 254.

(*b*) Josu. c. 19. v. 15.

tribu de Zabulon. Les versions sur l'Hébreu lisent Catath ; les Septante, Catanath. Ortélius trouve ce même lieu, nommé Catheter dans Jérémie, sans dire en quel chapitre, ou Κοτταθ, selon les Septante.

CATHALIS, *Cathalis*, lieu de la Palestine, dont il est fait mention au livre de Josué, suivant Ortélius. Mais, on ne le trouve, ni dans l'Hébreu, ni dans les Septante, ni dans la Vulgate, mais seulement Cethlis. Ortélius dit que Saint Jérôme lit en cet endroit Céthis, & ajoûte que Cassiodore fait mention d'un peuple, qu'il nomme les Cathaliens.

CATHARCLUDES [le Païs des], *Catharcludorum regio*. (*a*) Pline met ce païs dans les montagnes, qui sont à l'ouest des Indiens. Ce Géographe assure qu'il y a des satyres d'une grande légereté, qui courent tantôt sur deux pieds, tantôt sur quatre, avec un visage humain, & qu'on ne les sçauroit prendre, s'ils ne sont vieux ou malades. Ces satyres ressemblent bien à une espèce de singe, qui n'est point rare en ce païs-là.

Quelques exemplaires de Pline portent Catardudorum ; d'autres ont Cartadulorum.

CATHARES, *Cathari*, (*b*) Κάθαρι, peuples des Indes, au rapport de Diodore de Sicile. Il étoit en usage dans cette nation, que les femmes se brûlassent avec les corps de leurs maris morts. Cette loi fut imposée chez les Cathares, en conséquence du crime d'une femme, qui avoit empoisonné son mari. Alexandre, ayant pris à la suite d'un siege long & périlleux, leur capitale, qui étoit grande & bien fortifiée, la détruisit par les flammes. Ayant commencé le siege d'une autre ville, qui n'étoit guere moins considérable, il reçut favorablement les soumissions, que les habitans vinrent lui faire, & les laissa en repos & en sûreté. *Voyez* Cathée.

CATHARSIUS, *Catharsius*, (*c*) terme, qui veut dire l'Expiateur. C'est un des surnoms, que l'on donnoit à Jupiter.

CATHÉDRALE [l'Église], *Ecclesia Cathedralis*. Ce terme est composé du Grec καθέδρα, *cathedra*, chaire. La racine est καθίζομαι, *sedeo*, je suis assis.

Par l'Église Cathédrale, on entend l'Église Épiscopale d'un lieu. On tire l'origine du nom d'Église Cathédrale, de ce que les Prêtres, qui composoient le conseil ou l'assemblée, qu'on appelloit *Præsbyterium*, où présidoit leur Évêque, étoient assis dans des chaires à la manière des Juifs, & que l'Évêque présidoit dans un siege plus élevé ; d'où vient qu'on célebre encore présentement la fête de la chaire de S. Pierre à Rome & à Antioche.

Il ne faut pas confondre ces anciennes Cathédrales avec les Églises, qu'on nomme aujourd'hui Cathédrales, parce que le mot

(*a*) Plin. T. I. p. 373.
(*b*) Diod. Sicul. pag. 610, 611.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 53.

d'Église ne signifioit en ce tems-là qu'une assemblée des Chrétiens, & non pas des temples comme ils sont bâtis à présent, & que les Chrétiens n'ont point eu la liberté de bâtir des temples avant l'empereur Constantin. Néanmoins, plusieurs auteurs Espagnols, qui ont écrit de l'antiquité de leurs Églises Cathédrales, assurent qu'il y en a eu de bâties dès le tems des Apôtres; mais, tout ce qu'on dit de ces anciennes Cathédrales est fabuleux.

Quant au nom d'Église Cathédrale, il n'est pas fort ancien. On appelloit l'Église principale, celle où l'Évêque célébroit ordinairement, la grande Église, l'Église épiscopale, l'Église de la ville. Le nom d'Église Cathédrale n'a été en usage que dans l'Église Latine, & depuis le dixième siecle.

CATHÉE, *Cathea*, Καθέα, (a) païs des Indes. Strabon nous en a laissé une description assez curieuse. « Il y en a, dit-il, qui » ont placé la Cathée, païs de » Sopithès qui fut un des Nomarques, entre ces fleuves, c'est-à-dire, entre l'Hydaspe & l'Acésiné; d'autres l'ont mise au de-là de l'Acésiné & du Hyarotis. » Il est étonnant, continue Strabon, combien est grand l'honneur, que l'on rend à la beauté » dans la Cathée. Onésicrite rapporte que l'on choisit pour Roi » le plus beau d'entre les habitans. » Qu'un enfant, deux mois après » qu'il est né, est jugé publiquement, & que ce jugement consiste à sçavoir s'il a une belle » figure, qui le rende digne de la » vie, ou non; & qu'après qu'il » a été ainsi jugé par celui qui a » droit de présider, il est conservé à la vie, ou mis à mort. » Onésicrite ajoûte que l'on y » teint la barbe de plusieurs & » de différentes couleurs pour » l'ornement; que plusieurs Indiens font pour cela de grandes » dépenses; que le païs produit » des couleurs admirables pour » teindre, & les cheveux, & les » habits; que ces hommes, d'ailleurs frugals, s'appliquent beaucoup à la parure. On dit que » que les Cathéens ont aussi cela » de particulier, que l'époux & » l'épouse se choisissent mutuellement, & que les femmes se » brûlent avec leurs maris, lorsqu'ils sont morts, parce qu'autrefois, s'attachant à de jeunes » gens, elles se séparoient de » leurs maris, ou les empoisonnoient. Pour faire donc cesser » les empoisonnemens, on fit » cette loi; mais, ni la loi ni sa » cause, conclut Strabon, ne » me paroissent pas assez probables. «

On trouvoit dans une montagne de Cathée, des mines de sel qui pouvoient suffire pour en fournir à toute l'Inde. On y trouvoit aussi en d'autres montagnes, de très-belles mines d'or & d'argent. Mais, les habitans, ne connoissant ni ces mines ni la manière de les exploiter, ignoroient quelles

(a) Strab. pag. 699, 700.

étoient leurs richesses, & traitoient la chose avec beaucoup de simplicité.

Ce païs produisoit, dit-on, de très-bons chiens, & Alexandre en accepta cent cinquante de Sopithès. Le Roi, pour en faire l'épreuve, en lâcha deux contre un lion. Mais, la partie étant trop inégale, il en lâcha encore deux autres. Alors, Sopithès ordonna à l'un des chiens, après l'avoir saisi par une de ses pattes de derrière, de quitter prise, le menaçant de lui couper la patte, s'il n'obéissoit. Alexandre ne voulut point d'abord y consentir, pour épargner le chien. Mais, Sopithès lui ayant dit qu'il lui en donneroit quatre pour un, le Roi y consentit. Et le chien, plutôt que de lâcher prise, souffrit qu'on lui coupât la patte par petits morceaux.

Au reste, les Cathéens, ou les habitans de Cathée, paroissent être les mêmes que les Cathares, dont nous avons parlé ci-dessus.

Quelques-uns, à cause de la conformité du nom, prennent ces peuples pour ceux du royaume de Catay dans la Tartarie.

CATHÉENS, *Cathei*, peuples des Indes, qui habitoient le païs de Cathée. *Voyez* Cathée.

CATHÈNE, *Cathæna*, ville des Indes, au rapport d'Étienne de Byzance, qui dit que le Roi y étoit choisi, à cause de sa beauté. Ainsi, ce devoit être la principale ville du païs de Cathée. *Voyez* Cathée.

CATHIERÉMITES, *Cathieremitæ*, Κατιερμιτα, (a) peuples de la Terre promise. Josephe fait mention de ces peuples, & les met au nombre de ceux, qui se joignirent aux Gabaonites pour faire alliance avec les enfans d'Israël.

CATHLAS, *Cathlas*, Κάθλας, (b) pere de Simon Iduméen. Ce Simon commandoit quelques troupes de ceux de sa nation. Il se joignit à Simon, faux zélateur, & tyran de Jérusalem, & fit des maux épouvantables dans la ville. Il fut tué pendant le siege de cette ville.

CATHOLICITÉ. C'est un des caractères de la vraie Église, c'est-à-dire, son universalité à tous les tems, à tous les lieux & à toutes sortes de personnes.

La Catholicité de l'Église se tire, selon les Théologiens, de quatre chefs principaux; 1.° De l'universalité des lieux, dans lesquels l'Église est répandue; 2.° De l'universalité des tems, dans lesquels elle a subsisté, & de ceux où elle subsistera; 3.° De l'universalité de la doctrine, qu'elle a enseignée sans mélange & sans altération; 4.° Enfin de l'universalité des personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition, qui sont entrées dans son sein.

On a prouvé contre les Protestans, que l'Église Romaine avoit toujours eu ces quatres marques. Cependant, lorsqu'on parle de sa

(a) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 138.

(b) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 920.

Catholicité, ou de ſon univerſalité en tous lieux & à toutes ſortes de perſonnes, on convient que ce terme ne doit pas s'entendre d'une univerſalité phyſique & abſolue, mais d'une univerſalité morale & relative; enſorte, que la ſociété des Catholiques Romains a toujours contenu & contient encore infiniment plus de perſonnes, & s'étend en beaucoup plus de lieux, qu'aucune des ſectes qui ſe ſont ſéparées d'elle.

CATHOLICON. Les Anciens nommoient ainſi les médicamens purgatifs, qu'ils croyoient capables de purger toutes les humeurs enſemble, parce qu'ils penſoient que les uns purgeoient le phlegme, les autres la bile, d'autres l'humeur mélancolique, &c.; ce qu'ils jugeoient par la couleur des ſelles du malade. Mais, on eſt revenu avec raiſon de ces ſortes de préjugés.

CATHOLIQUE [l'Égliſe], *Eccleſia Catholica.* On attribue à l'Égliſe le nom de Catholique, pour marquer qu'elle eſt répandue par toute la terre; & c'eſt un de ſes caractères diſtinctifs.

Quelques Auteurs ont prétendu que Théodoſe le Grand avoit le premier introduit ce terme dans l'Égliſe, ordonnant par un édit, qu'on attribuât par prééminence le titre de Catholiques, aux Égliſes qui adhéroient au Concile de Nicée. Voſſius penſe que ce mot n'a été ajoûté au Symbole, que dans le troiſième ſiecle; mais, l'une & l'autre prétention eſt également inſoûtenable. Car, dans la lettre des fideles de Smyrne, rapportée par Euſebe, il eſt fait mention de l'Égliſe Catholique, & des prieres que fit Saint Polycarpe pour toute l'Égliſe Catholique. Et M. de Valois, dans ſes notes ſur le ſeptième Livre de l'hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſebe, remarque que le nom de Catholique a été donné à l'Égliſe, dès les tems les plus voiſins de ceux des Apôtres, pour la diſtinguer des ſociétés Hérétiques, qui s'étoient ſéparées d'elles. Avant même Saint Polycarpe, Saint Ignace avoit dit dans ſon Épître à ceux de Smyrne: *Ubi fuerit Jeſus-Chriſtus, ibi eſt Eccleſia Catholica.* Théodoſe a pu déſigner, avec raiſon, les Égliſes attachées à la foi de Nicée par le nom de Catholiques, ſans avoir été l'inventeur de ce titre, déjà uſité près de deux cens ans avant lui. Saint Cyrille & Saint Auguſtin obſervent que les Hérétiques & les Schiſmatiques même donnoient ce nom à la véritable Égliſe, dont ils s'étoient ſéparés; & les Orthodoxes ne la diſtinguoient que par le nom de Catholique tout ſeul, *Catholica.*

Anciennement on a auſſi donné le nom de Catholiques à des Magiſtrats, ou Officiers, qui avoient ſoin de faire payer, & de recevoir les tributs dans les provinces de l'Empire, comme il paroît par Euſebe, Théodoret & l'hiſtoire Byzantine.

Les Patriarches ou Primats d'Orient, ont encore pris le titre de Catholiques. On diſoit le Catholique d'Arménie, pour déſigner le Patriarche d'Arménie; titre, qui

revenoit à celui d'Œcuméniques; qu'avoient pris les Patriarches de Constantinople.

Les Rois d'Espagne prennent le titre de Rois Catholiques. Un Auteur prétend que le roi Reccarede, après avoir détruit l'Arianisme dans son royaume, reçut ce titre, & qu'il se trouve dans le Concile de Tolede de l'an 589. Vascé en fixe l'origine à Alphonse l'an 738; & les Bollandistes prétendent qu'Alexandre VI, en le donnant à Ferdinand & à Isabelle, ne fit que renouveller une prérogative, acquise aux anciens rois Visigoths, qui avoient dominé en Espagne. L'opinion commune est que les Souverains de cette partie d'Europe n'ont commencé à le porter que sur la fin du quinzième siecle, après que Ferdinand & Isabelle en eurent entièrement chassé les Maures.

Froissart rapporte que les Ecclésiastiques donnerent le même titre à Philippe de Valois, parce qu'il avoit défendu les droits de l'Église.

CATHILCES, *Cathylci*, (a) Καθύλκοι, peuples de la Germanie, selon Strabon. Ce Géographe les compte parmi ceux, qui furent subjugués par César. La version Latine porte Cathiles, quoique le texte lise Cathylces. Il faut pourtant avouer que cette nation est nommée par Strabon, avec plusieurs autres peuples, dont les noms pour la plûpart sont estropiés.

(a) Strab. p. 292.
(b) Herod. L. IV. c. 6.
(c) Juven. Satyr. 3. v. 133.

CATI, *Cati*, nom que Festus donne à la source, d'où couloit un ruisseau, nommé Aqua Petronia, qui se perdoit dans le Tibre.

CATIARES, *Catiari*, (b) Κατίαροι, peuples qui faisoient partie de la nation Scythe. Hérodote, qui parle de ces peuples, dit qu'ils tiroient leur origine d'Arpoxaïs, ainsi que les Traspies, qui étoient une autre peuplade de la même Nation.

CATIENA, *Catiena*, (c) femme de mauvaise vie, dont il est fait mention dans une satyre de Juvénal.

CATIÉNUS, *Catienus*, (d) célebre comédien, dont il est parlé dans Horace.

CATILE, *Catilus*, autrement Catille. *Voyez* Catille.

CATILINA [L. SERGIUS], *L. Sergius Catilina*. *Voyez* Sergius.

CATILINAIRES, (e) nom, que l'on donne à quatre oraisons de Cicéron contre Catilina. Ces quatre oraisons ont été élégamment traduites par M. l'abbé d'Olivet, avec de sçavantes remarques de M. le Président Bouhier sur le texte.

Le jour où Cicéron prononça la seconde Catilinaire, étoit un jour de triomphe pour lui. Son éloquence avoit commencé à lui mériter, au milieu de la paix, des honneurs qu'on n'accorde qu'aux victoires signalées. C'est l'expression de Quintilien. Et quel effet

(d) Horat. L. II. Satyr. 3. v. 61.
(e) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 212.

avoit produit cette éloquence divine? La fuite de Catilina. Il ne faut donc point s'étonner que l'Orateur insiste sur cet événement, & qu'il emploie, pour le décrire, tant de termes synonymes en apparence: *Emisimus, ejecimus.... abiit, excessit, evasit, erupit.* Il n'y a rien dans ce texte, qui soit indigne d'un orateur Consul.

Le jour d'auparavant, Cicéron avoit déconcerté l'audace de Catilina; il l'avoit forcé, par son éloquence, à sortir de Rome, & à confesser, pour ainsi dire, en se retirant, les coupables desseins qu'il avoit formés. Et puisque c'étoit-là une victoire signalée, comme parle Quintilien, une victoire magnifique, comme le dit Cicéron lui-même, *hominem perdimus magnificeque vicimus;* Cicéron, tout Consul qu'il étoit, pouvoit-il mieux s'exprimer qu'en employant plusieurs termes; figure, dont un effet ordinaire est d'augmenter considérablement la grandeur des objets.

CATILIUS, *Catilius*, (*a*) pirate de Dalmatie. C'étoit un infâme sodomite, qui, pour contenter sa détestable passion, perdoit tous les Romains qu'il prenoit, avec une fureur brutale. Cicéron ayant écrit en sa faveur à P. Vatinius; celui-ci lui répondit en ces termes: » Vous défendez un » scélérat, le plus cruel de tous « les hommes, qui a tué, pris » par force, & exterminé tant » d'honnêtes gens, tant de da» mes, meres de famille, & tant » de citoyens Romains, & rava» gé tant de païs. Ce vilain singe, » cet homme de néant a pris les » armes contre moi, & je l'ai » fait prisonnier de guerre. «

CATILIUS SÉVÉRUS, (*b*) *Catilius Severus*, bisayeul de Marc-Aurele du côté de sa mere. Comme il avoit adopté son arrière-petit-fils, celui-ci en porta quelque tems le nom de Catilius.

CATILIUS, SÉVÉRUS, (*c*) *Catilius Severus*, Préfet de la ville, sur la fin de l'empire d'Adrien. Son nom semble marquer un proche parent de Marc-Aurele. Quoi qu'il en soit, il témoigna quelque mécontentement des arrangemens qu'Adrien avoit pris pour sa succession en faveur de Marc-Aurele. Cette basse envie lui valut la perte de sa place. C'étoit d'ailleurs un homme de considération.

CATILLE, *Catillus*, (*d*) frere de Coras. Ces deux freres étoient deux braves capitaines, sortis de la ville d'Argos. Ayant fondé la ville de Tibur, ils lui donnerent le nom de Tiburte leur frere. Virgile, qui fait mention de Catille & de Coras, dit que l'un & l'autre, à la tête de leurs soldats, avoient coûtume de percer les bataillons ennemis. Il parle en particulier d'Iolas & d'Herminius,

(*a*) Cicer. ad Amic. L. V. Epist. 10.
(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 329.
(*c*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 334.
(*d*) Virg. Æneid. L. VII. v. 670. *&* *seq.* L. XI. v. 640. *&* *seq.* Horat. L. I. Ode 16. v. 2.

que Catille avoit tués avec son javelot.

CATILLES, *Catilli*, peuple, dont il est fait mention dans Silius Italicus. Ce devoit être un peuple d'Italie, à en juger par l'expression de ce poëte, *Anienicolæque Catilli. Voyez* l'article suivant.

CATILLUS, *Catillus*, montagne d'Italie, située près de Tibur. Vibius Séquester en fait mention. C'étoit de cette montagne, que le peuple Catilles prenoit son nom. M. Baudrand dit qu'on l'appelle présentement il Monte di Tivoli.

CATINE, *Catina*, le même que Catane. *Voyez* Catane.

CATINIENS, *Catinienses*, autrement Catanéens. Car, c'étoient les mêmes peuples. *Voyez* Catanéens.

CATINIUS [C.] VESTINIUS, (*a*) *C. Catinius Vestinius*, tribun militaire, dont parle Cicéron dans une de ses lettres.

CATIUS, *Catius*, dieu des Romains. On croyoit qu'il rendoit les hommes prudens & subtils. Ce nom étoit pris de *Catus*, fin, ou *Cautus*, prudent.

CATIUS [Q.], *Q. Catius*, (*b*) Édile Plébeïen, avec L. Porcius Licinus, l'an de Rome 542. Ils employerent l'argent, qui provenoit des amendes, à faire des statues d'airain, qu'ils placerent dans le temple de Cérès, & donnerent des jeux avec toute la magnificence, qu'on pouvoit étaler dans ce tems-là.

Trois ans après, Q. Catius fut nommé lieutenant du Consul C. Claudius Néron, & alla servir en cette qualité sous ce Général, qui lui confia un jour la garde du camp, pendant qu'il alloit joindre son Collegue, avec l'élite de l'armée. A quelque tems de-là, on envoya Q. Catius en ambassade à Delphes, avec M. Pomponius Mathon. Le but de cette ambassade, étoit de porter à Apollon, une couronne d'or pesant deux cens livres. C'étoit une offrande faite d'une partie du butin, qu'on avoit pris sur Asdrubal. Nos deux Ambassadeurs furent encore chargés de placer dans le temple d'Apollon les figures des diverses dépouilles, qui avoient coûté mille livres d'argent.

CATIUS [M.] INSUBER, *M. Catius Insuber*, (*c*) philosophe Épicurien, dont Cicéron fait mention dans une lettre à Cassius. Horace tourne ce Philosophe en ridicule, par les préceptes qu'il lui fait débiter sur la cuisine, dans une de ses satyres.

CATIVULCUS, *Cativulcus*, (*d*) Prince, qui regnoit avec Ambiorix sur les Éburons, peuples de la Gaule Belgique. Il se trouva engagé dans la révolte de son Collegue contre les Romains, l'an 58 avant Jesus-Christ. Mais, étant âgé & infirme, & ne pou-

(*a*) Cicer. ad Amic. L. X. Epist. 22.

(*b*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 6, 43. L. XXVIII. c. 45.

(*c*) Cicer. ad Amic. L. XV. Epist. 16, 19. Horat. L. II. Satyr. 4. v. 1. *& seq.*

(*d*) Cæs. de Bell. Gall. L. V. pag. 180, 181. L. VI. pag. 251, 252. Crév. Hist. des Emp. T. VII. p. 179.

vant, par cette raison, supporter les fatigues, ni de la guerre ni de la fuite, il s'empoisonna lui-même, en accablant d'imprécations son Collegue, qui l'avoit entraîné dans une si funeste entreprise. César ajoûte que ce fut avec de l'if, qu'il s'empoisonna, c'est-à-dire, apparemment avec un suc exprimé de cet arbre, qui passe chez plusieurs Naturalistes pour être d'une très-mauvaise qualité.

CATOMIDIARE. (*a*) A Rome, le jour de la fête Lupercalies, les Prêtres avoient des fouets de peaux de chevres, avec lesquels ils frappoient ceux, qui se trouvoienr à leur rencontre; ce qu'on appelloit *Catomidiare.* Ils frappoient principalement les femmes, qui croyoient ridiculement que ces coups de fouet les rendoient fécondes.

CATON [M. PORCIUS], *M. Porcius Cato*, surnommé le Censeur. *Voyez* Porcius.

CATON [M. PORCIUS], (*b*) *M. Porcius Cato*, fils de M. Porcius Caton le Censeur. Celui-ci l'aimoit tendrement, & il pouvoit s'en regarder comme doublement le pere, puisqu'outre la vie, il lui avoit donné l'éducation, dont il n'avoit voulu se décharger sur personne, lui ayant servi lui-même de maître pour les lettres, pour l'étude des loix, & même pour les exercices du corps. La chose est presque incroyable dans nos mœurs. Mais, Plutarque assure positivement, que ce fut M. Porcius Caton, qui apprit à son fils à lancer un javelot, à faire des armes, à monter à cheval, à frapper adroitement de la main, à supporter le froid & le chaud, à passer la rivière à la nage dans les endroits les plus rapides. Il s'étoit donné la peine d'écrire pour lui des histoires de sa propre main & en gros caractères, jaloux de procurer lui-même à son fils, un aussi grand secours, qu'est la connoissance des anciens faits de ses compatriotes. Il évitoit en sa présence toute parole, qui auroit pu blesser le plus légèrement la pureté des mœurs, comme il l'auroit évité devant les Vestales.

Nos peres de famille, dans la profession du Christianisme, pratiquent-ils mieux ces belles maximes, que Juvénal exprime ainsi:

Nil dictu fœdum visuque hæc limina tangat,
Intra quæ puer est.
Procul hinc, procul inde, puellæ
Leonum, & cantus pernoctantis parasiti.
Maxima debetur puero reverentia. Si quid
Turpe paras, ne tu pueri contempseris annos;
Sed peccaturo obsistat tibi filius infans.

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 211, 212.

(*b*) Just. L. XXXIII. c. 2. Plut. Tom. I. pag. 347, 348. Roll. Hist. Anc. T. V. pag. 73, 74. Hist. Rom. Tom. IV. pag. 599, 600. Tom. V. pag. 164, 165.

Sic natura jubet. Velociùs & citiùs nos
Corrumpunt vitiorum exempla domestica, magnis
Cùm subeant animos autoribus, &c.

Tant de soin & tant de peines, de la part de M. Porcius Caton le Censeur, réussirent parfaitement; & Plutarque observe que ce grand homme parloit de son fils dans ses Ouvrages, comme d'un excellent sujet, & également distingué par les vertus civiles & militaires. Il donna en effet de grandes preuves de sa bravoure, dans une bataille contre Persée, roi de Macédoine, l'an de Rome 584. Ce fut à l'attaque de la phalange. Après avoir fait des prodiges de valeur, il perdit malheureusement son épée, qui lui échappa de la main. A cet accident, hors de lui-même & inconsolable, il parcourt les rangs; & ramassant au tour de lui une troupe de jeunes gens hardis & déterminés, il se jette avec eux, tête baissée & à corps perdu sur les Macédoniens. Après des efforts extraordinaires & une boucherie horrible, ils les poussent; & demeurés maîtres du terrein, ils se mettent à chercher cette épée, qu'ils trouvent enfin à grande peine, ensevelie sous des monceaux d'armes & de morts. Ravis de cette bonne fortune, & poussant des cris de victoire, ils se jettent avec une nouvelle ardeur sur ceux des ennemis, qui sont encore ferme; de sorte qu'enfin un corps de trois mille Macédoniens d'élite, qui étoient la fleur de la nation pour la force & pour le courage, fut entièrement taillé en pièces, sans qu'aucun quittât son rang, & cessât de combattre jusqu'au dernier soupir.

M. Porcius Caton le fils fit une très-belle alliance, qu'il dut autant à son mérite, qu'à la réputation de son pere. Il épousa Tertia, fille de Paul-Émile, & sœur du second Scipion l'Africain; & il en laissa en mourant des enfans. Il étoit alors Préteur. Son pere fut fort sensible à sa mort; mais, cependant, il supporta ce malheur avec toute la fermeté d'un philosophe; & il n'en perdit pas un seul moment de son application aux affaires de la République. Il lui fit des funérailles modiques, toujours ennemi d'une vaine pompe & des dépenses fastueuses, qui n'ont aucune utilité. Cela arriva l'an de Rome 600.

CATON [C. PORCIUS], *C. Porcius Cato*, (*a*) fils du précédent, & petit-fils de M. Porcius Caton le Censeur, étoit Consul l'an de Rome 638. Ce fut le premier Général Romain, qui eut affaire aux Scordiques; & il fut entièrement défait. Il s'étoit laissé engager par les ennemis, qui joignoient la ruse à la force, dans des forêts & dans des montagnes, où l'armée Romaine fut entièrement détruite.

L'année suivante, C. Porcius

(*a*) Flor. L. III. c. 4. Vell. Paterc. L. II. c. 8. Roll. Hist. Rom. T. V. p. 165, 279, 292, 293.

Caton eut le gouvernemen de la Macédoine. A son retour à Rome, il fut accusé & condamné pour cause de concussions. Les dommages, qu'il avoit faits en ce genre aux sujets de l'Empire, étoient pourtant bien peu de chose, puisqu'ils ne furent estimés dans le procès, que la valeur de dix-huit mille sesterces; ce qui revient à deux cens vingt-cinq livres de notre monnoie. C'est un grand exemple de sévérité, qu'un personnage Consulaire, petit-fils de M. Porcius Caton le Censeur & de Paul-Émile, & neveu de Scipion l'Africain, ait été condamné pour un si petit objet. Mais alors, dit Velleius Paterculus, on pesoit la volonté de mal faire, & non la mesure du mal, qui avoit été fait. On jugeoit des actions par l'intention, & l'on examinoit la qualité de l'injustice commise, & non pas jusqu'où alloit le tort, que l'injustice avoit causé. Peut-être aussi que la mauvaise conduite de C. Porcius Caton dans la guerre & sa défaite auront été le véritable motif du jugement prononcé contre lui,

CATON [M. PORCIUS], *M. Porcius Cato*, frere de celui qui est l'objet de l'article qu'on vient de lire. Il avoit été Consul quelque tems avant son frere, l'an de Rome 634. On prétend qu'il mourut en Afrique.

CATON [M. PORCIUS], *M. Porcius Cato*, fils du précédent, & arrière petit-fils de M. Porcius Caton le Censeur. Il mourut dans les Gaules.

CATON [M. PORCIUS], *M. Porcius Cato*, (*a*) surnommé le Salonien, étoit fils de M. Porcius Caton le Censeur, qui l'avoit eu de sa seconde femme. Il prit le surnom de Salonien de son ayeul maternel, qui s'appelloit Salonius. Il mourut Préteur, laissa deux fils, L. Porcius Caton & M. Porcius Caton, & fut l'ayeul de M. Porcius Caton d'Utique.

CATON [L. PORCIUS], *L. Porcius Cato*, (*b*) Consul l'an de Rome 663, avec Cn. Pompée Strabon. L'année précédente, il avoit eu affaire aux peuples de Toscane, qui s'étoient révoltés; & il les avoit vaincus en bataille rangée. Pendant son Consulat, il faisoit aussi la guerre avec succès. Il remporta plusieurs avantages sur les Marses, qu'il s'étoit, ce semble, attaché à dompter. Mais enfin, comme il attaquoit leur camp auprès du lac Fucin, il fut tué, & donna par sa mort la victoire aux ennemis.

Orose attribue cette mort au jeune Marius, qui voulut venger une insulte prétendue faite à son pere par L. Porcius Caton. Car, celui-ci qui avoit les mêmes troupes, qu'avoit commandé ce vieux Général l'année précédente, s'étoit vanté que Marius n'avoit pas fait de plus grandes choses que lui. Ce mot lui fut funeste; & dans le tumulte du combat, un coup perdu, mais qui partoit de l'armée Ro-

(*a*) Plut. T. I. p. 351, 352.
(*b*) Vell. Paterc. L. II. c. 16. Roll. Hist. Rom. Tom. V. pag. 518, 519, 520.

maine, & ſelon la force des termes d'Oroſe, de la main même du jeune Marius, le renverſa mort au pied des retranchemens des ennemis. Un crime ſi atroce ſeroit incroyable, ſi ce jeune homme n'avoit que trop prouvé, dans la ſuite, par les plus horribles cruautés, qu'il étoit capable de celle-ci.

Dion Caſſius rapporte que L. Porcius Caton avoit irrité ſes ſoldats contre lui par des reproches durs & des manières hautaines, qui avoient même donné lieu à une ſédition, dans laquelle il avoit penſé périr. Le reſſentiment des troupes peut avoir été ou la ſeule cauſe de la mort de L. Porcius Caton, ou une occaſion à Marius de cacher mieux ſon attentat.

CATON [M. PORCIUS], *M. Porcius Cato*, (*a*) frere du précédent, parvint à la dignité Conſulaire. Il n'eſt guere connu que pour avoir été le pere de M. Porcius Caton d'Utique. Il mourut dans la pourſuite de la Préture.

CATON [M. PORCIUS], *M. Porcius Cato*, ſurnommé d'Utique. *Voyez* Porcius.

CATON [M. PORCIUS], (*b*) *M. Porcius Cato*, fils du précédent. Après la mort de ſon pere, il ne reçut aucun mauvais traitement de Céſar; mais, on dit qu'il fut homme de peu de vertu, & fort décrié pour ſon attachement aux femmes. Étant en Cappadoce, il étoit logé chez un Seigneur du ſang royal, nommé Maphradate, qui avoit une fort belle femme; & il y fit un ſéjour beaucoup plus long qu'il ne falloit pour ſa réputation. Car, il donna lieu à des brocards & à des railleries, que l'on faiſoit courir contre lui. Tantôt on écrivoit: *Caton part demain en trente jours*; tantôt, *Porcius & Maphradate ſont deux bons amis, ils n'ont qu'une ame.* C'eſt que la femme de Maphradate s'appelloit Pſyché, qui, en Grec, ſignifie ame. Une autre fois, on diſoit: *Caton eſt noble & généreux. Il a une ame royale.*

Mais, il couvrit & effaça toute cette infamie par la générosité de ſa mort; car, combattant vaillamment à la journée de Philippes contre Octavien & Antoine pour la liberté, & voyant ſon armée en déroute, il ne chercha ni à fuir ni à ſe cacher. Au contraire, défiant les ennemis, ſe jettant audevant d'eux, & encourageant ceux de ſon parti qui étoient reſtés, enfin accablé par le nombre, il tomba ſans vie ſur un monceau de morts, & laiſſa à ſes ennemis une grande admiration pour ſa vertu & pour ſon courage.

CATON [C.], *C. Cato*, (*c*) tribun du peuple, l'an de Rome 696, & avant J. C. 56. On nous le repréſente comme un jeune homme vif, entreprenant, & qui ne manquoit pas d'éloquence. Il ſe déclara par de fréquentes ha-

(*a*) Plut. T. I. p. 352.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 794. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. pag. 628. Tom. VIII. p. 263, 264.

(*c*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. pag. 411, 412. Hiſt. Rom. Tom. VII. p. 73 & *ſuiv.*

rangues contre Ptolémée Aulete, que Pompée vouloit rétablir sur le trône d'Égypte; & il fut écouté du peuple avec un plaisir singulier & un applaudissement extraordinaire.

Pour faire jouer une nouvelle machine, il attendit qu'on eût nommé de nouveaux Consuls; & dès que Lentulus fut sorti de charge, il produisit devant le peuple un oracle de la Sibylle, qui portoit : *Si un roi d'Égypte, ayant besoin de secours, s'adresse à vous, vous ne lui refuserez pas votre amitié; mais pourtant vous ne lui donnerez pas de troupes. Car, si vous lui en donnez, vous souffrirez & risquerez beaucoup.* La forme ordinaire étoit de communiquer ces sortes d'oracles au Sénat, avant toutes choses, pour examiner s'il étoit à propos de les divulguer. Mais, C. Caton, craignant que la brigue du Roi n'y fît résoudre de supprimer celui-ci, qui étoit si contraire à ce Prince, présenta aussi-tôt au peuple les prêtres dépositaires des Livres sacrés, & les obligea, par l'autorité que sa charge de Tribun lui donnoit, d'exposer en public ce qu'ils y avoient trouvé, sans demander l'avis du Sénat.

Ensuite, C. Caton proposa une loi pour révoquer Lentulus Spinther, & lui ôter le gouvernement de Cilicie. Il vouloit encore en faire passer quelques autres, dont l'objet ne nous est pas connu précisément, mais qui déplaisoient fort aux défenseurs de l'Aristocratie. Marcellinus l'arrêta tout court, en ne lui laissant aucun jour libre pour convoquer les assemblées du peuple. Le moyen qu'il employa fut apparemment de convertir en jours de fêtes, tous les jours où ces assemblées auroient pu se tenir légitimement. Cette contestation entre Marcellinus & C. Caton disposa celui-ci à entrer dans les vues des Triumvirs; & soûtenu, à ce qu'il paroît, de deux de ses collegues, il rendit le change au Consul, en s'opposant à toute assemblée, où il seroit question d'élire des Magistrats.

CATON, *Cato.* (a) Hirtius Pansa, dans son livre de la guerre d'Espagne, parle d'un Caton, qu'il surnomme Lusitain. Mais, il y en a qui croyent qu'au lieu de *Catone Lusitano*, qu'on trouve dans le texte, il faudroit lire *Antonio Lusitano.*

CATON [C.], *C. Cato.* (b) Cicéron, dans son oraison pour Cornélius Balbus, fait mention d'un C. Caton, qui, banni de Rome, se retira à Tarragone, dont il devint citoyen. Ne seroit-ce pas ce C. Caton, dont nous avons parlé ci-dessus?

CATON, *Cato*, (c) titre d'un ouvrage de Cicéron. C'est celui, que nous connoissons sous le nom de Traité de la Vieillesse. Cicéron lui donne lui-même le titre de Caton, dans son Orateur adressé à M. Brutus, aussi-bien que dans une lettre à Atticus. Et dans cette

(a) Hirt. Pans. de Bell. Hisp. p. 839.
(b) Cicer. pro Corn. Balb. c. 21.
(c) Cicer. Orat. pag. 250. ad Attic. L. XIII. Epist. 45.

lettre, il parle aussi d'un ouvrage de Brutus, ayant le même titre.

CATON [VALÉRIUS], *Valerius Cato*, poëte Latin, naquit dans la Gaule Narbonnoise, selon l'opinion la plus commune. Il assure lui-même qu'il étoit né libre. Mais, comme il étoit encore jeune, & déjà orphelin, il s'éleva dans son païs une guerre civile du tems de Sylla, dans laquelle il se trouva dépouillé de tous ses biens; & ce qui étoit plus triste pour lui, il fut forcé de se bannir lui-même de sa patrie.

Il se retira à Rome & y ouvrit une école publique, où il eut un grand nombre de disciples, même parmi la noblesse, *docuit multos & nobiles*, dit Suétone. Il s'y acquit la réputation d'un maître habile, principalement pour ceux qui vouloient étudier la Poëtique. Il passoit aussi pour un bon Grammairien. Ses qualités sont exprimées en peu de mots dans ces deux vers de son ami Marcus Furius Bibaculus, qui étoit aussi Poëte:

Catô Grammaticus, Latina Syren,
Qui solus legit ac facit Poëtas.

Sa profession le mit d'abord à son aise. Il acheta même une maison de campagne près de Tusculum. Mais, ses affaires ayant été ensuite dérangées, on ne sçait à quelle occasion, il fut obligé de la vendre pour satisfaire en partie ses créanciers, qui étoient en grand nombre. Depuis ce moment, il vécut & fut logé pauvrement. Il paroît même qu'il manqua souvent du nécessaire, mais qu'il supporta cet état avec beaucoup de constance. Il parvint jusqu'à une extrême vieillesse, & mourut plus de vingt ans avant le commencement de l'Ére Chrétienne.

Le seul de ses ouvrages, qui soit parvenu jusqu'à nous, est un petit poëme, qui a pour titre *Diræ*. Le sujet de cette petite piece est le chagrin, que Valérius Caton avoit de quitter son païs & sa chere Lydie. Cette petite piece a été donnée séparément par Christophe Arnold, à Leyde, *in*-12, 1652.

Suétone dit que Valérius Caton avoit aussi composé plusieurs traités de Grammaire & deux poëmes intitulés, l'un *Lydia*, & l'autre *Diana*. Il en avoit fait encore quelques autres, comme le témoignent ces deux premiers vers de la piece, qui a pour titre *Diræ*:

Battare Cycnæas repetamus carmine voces;
Divisas iterum sedes & rura canamus.

A l'égard des *Diræ*, on les a long-tems attribuées à Virgile, entre les Catalectes duquel cette piece a été plusieurs fois imprimée. On les trouve cependant sous le nom de Caton dès 1590, dans le recueil d'anciennes épigrammes & autres pieces, imprimé la même année à Paris.

CATONIANI. *Voyez* Catonium.

CATONINI. *Voyez* Catonium.

CATONIUM. (a) Cicéron, dans une lettre à M. Fabius Gallus, dit : *Vereor ne in Catonium Catoninos.* Il faut fous-entendre *tollat*, comme qui diroit, je crains qu'il n'envoye chez les morts, les partifans de Caton, ou ceux qui écrivent à fa louange. Car, *Catonium*, ou *Catomum*, felon quelques-uns, ou même *Catomium*, veut dire une prifon, ou une maifon infernale, ou bien une chaîne. *Catoninos* pour *Catonianos*, les partifans, les amis de Caton, comme Cicéron & Gallus qui écrivoient à fa louange, malgré l'averfion que Gallus avoit contre lui.

CATONIUS [Justus], (b) *Juftus Catonius*, premier Centurion de fa légion, vers l'an de Rome 767, fous l'empire de Tibere. Il fut député vers ce Prince, cette même année, à l'occafion d'une révolte des troupes, qui, revenues à elles-mêmes & touchées de repentir, vouloient tâcher de fléchir l'Empereur.

CATOPTRIQUE, eft la fcience de la vifion réfléchie, ou la partie de l'optique, qui enfeigne les loix, que fuit la lumière réfléchie par les miroirs.

Ce mot vient du Grec κάτοπτρον, *fpeculum*, miroir. La racine eft κατα, & ὄπτομαι, *video*, je vois.

La Catoptrique traite non feulement de la réflexion des rayons de lumière, & des loix que fuit cette réflexion ; mais encore des phénomènes qui en réfultent par rapport à la vifion ; & cette partie eft extrêmement curieufe. Cependant, les principes n'en font pas encore bien développés, fur tout par rapport à ce qui concerne le lieu de l'image & fa grandeur apparente.

Les principaux Auteurs, qui ont traité de la Catoptrique, font Euclide avant Jefus-Chrift, Alhazen & Vitellion dans les onzième & douzième fiecles. On compte auffi plufieurs Auteurs modernes, qui ont traité de la même fcience; entre autres, le P. Tacquet, le P. Fabri, Jacques Grégory, Ifaac Barrow.

CATOPTROMANTIE, (c) *Catoptromantia*, divination, dans laquelle on fe fervoit d'un miroir, pour y lire les événemens à venir.

Ce terme eft formé du même mot Grec que Catoptrique, & a par conféquent la même racine.

Il paroît, par les Anciens, qu'il y avoit autrefois diverfes fortes de Catoptromantie. Spartien rapporte que Didius Julianus, qui fuccéda à Pertinax par la brigue des Prétoriens, defquels il acheta l'Empire, & qui ne regna que deux mois & cinq jours, confultoit les magiciens dans toutes les occafions importantes ; & qu'une fois entre autres, après des enchantemens & des facrifices magiques, il ufa de la divination, où l'on fe fert d'un miroir, qu'on préfente, non pas devant les yeux,

(a) Cicer. ad Amic. L. VII. Epift. 25.
(b) Tacit. Annal. L. I. c. 29.
(c) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 122. Mém. de l'Acad. des Infcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 39.

mais derrière la tête d'un enfant, à qui l'on a bandé les yeux. Et l'on raconte, ajoûte-t-il, que l'enfant vit dans le miroir que Didius Julianus descendoit du trône, & que Sévère y montoit.

Pausanias parle d'une autre espèce de Catoptromantie. » Il y » avoit à Patras, dit cet Auteur, » devant le temple de Cérès, » une fontaine séparée du temple » par une muraille ; & là étoit » un oracle véridique, non pour » tous les événemens, mais seu- » lement pour les maladies. Ceux, » qui en étoient attaqués & en » péril, faisoient descendre dans » la fontaine un miroir suspendu » à un fil ; ensorte qu'il ne tou- » chât que par sa base la surface » de l'eau. Après avoir prié la » déesse, & brûlé des parfums, ils » se regardoient dans un miroir ; » & selon qu'ils se trouvoient le » visage havre & défiguré, ou » de l'embonpoint, ils en con- » cluoient que la maladie étoit » mortelle, ou qu'ils en réchap- » peroient. «

On se servoit encore des verres & des miroirs pour connoître l'avenir, mais d'une autre manière, qu'on nommoit Gastromentie. *Voyez* ce mot.

CATRÉUS, *Catreus*, (*a*) Κατρεύς, l'un des enfans de Tégéatès, au rapport des habitans de Tégée. Ces peuples prétendoient qu'il s'étoit retiré volontairement en Crete, où il donna son nom à la ville de Catrée. Mais, les Crétois ne convenoient pas de cela, & soûtenoient que Catréus étoit fils de Minos.

CATTA, *Catta*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

CATTES, *Catti*, (*b*) peuples Germains, qui étoient voisins des Usipiens & des Tencteres, placés le long du Rhin. Leur territoire commençoit à la forêt Hercynie. Il étoit moins plat & moins marécageux que les vastes campagnes, qu'habitoient la plûpart des Germains. C'étoit une chaîne de collines, qui devenoient insensiblement plus clair-semées. La forêt bordoit encore les Cattes, après les avoir conduits jusqu'à la plaine, & sembloit ne les quitter qu'à regret.

I. Les Cattes avoient le corps plus robuste & plus nerveux, l'air plus fier, l'esprit plus vif que les autres peuples de la nation, beaucoup de sens & d'habileté pour des Germains. Ils sçavoient choisir leurs chefs & leur obéir, garder les rangs, épier l'occasion, se posséder pour l'attendre, distribuer la journée, se retrancher pour la nuit, se défier des faveurs de la fortune ; enfin, ce qui est fort rare & suppose de la discipline & de la réflexion, compter plus sur le Général que sur l'armée. Tou-

(*a*) Pauf. p. 540.

(*b*) Tacit. Annal. L. I. c. 55, 56. L. II. c. 25, 41. L. XII. c. 27, 28. L. XIII. c. 56, 57. Hist. L. IV. c. 37. de Morib. Germ. c. 29. *&* *seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 138. *&* *suiv.* Tom. II. p. 115, 221, 302, 303. Tom. III. pag. 251, 273. Tom. IV. pag. 27, 28, 381, 410.

tes leurs forces consistoient dans leur infanterie, qui portoit avec ses armes, des outils & des provisions. Les autres sçavoient se battre; les Cattes, faire la guerre. Ils alloient rarement en course, & ne cherchoient point les rencontres, différens en cela des troupes de cavalerie, dont le propre étoit effectivement de vaincre, ou de se retirer tout d'un coup, mais que leur agilité disposoit à fuir, comme la pesanteur de l'infanterie l'obligeoit à tenir ferme.

Un usage pratiqué chez le reste des Germains, mais seulement par un petit nombre de déterminés, avoit chez les Cattes force de loi. Dès qu'ils étoient en âge de porter les armes, ils laissoient croître leur barbe & leurs cheveux, qui leur tomboient sur le visage. C'étoit un vœu qu'ils faisoient à la Vertu guerrière, & dont ils ne pouvoient se dégager qu'en tuant un ennemi. Ils coupoient sur ses dépouilles sanglantes, cette chevelure qui leur offusquoit le front, & se vantoient alors d'avoir payé ceux, qui leur avoient donné le jour, & de s'être enfin rendu dignes d'eux & de la patrie. Les lâches demeuroient dans l'état affreux, d'où ils n'avoient pas eu le courage de sortir. Ceux, qui se piquoient d'une valeur singulière, renouvelloient le même vœu, mais avec cette différence qu'ils portoient un anneau de fer, comme s'ils se fussent condamnés à l'esclavage, résolus de ne s'en racheter que par le sang d'un ennemi. Plusieurs conservoient toute leur vie cet extérieur hideux. Ils blanchissoient dans cette image glorieuse de captivité, qui fixoit sur eux les regards des citoyens & des ennemis. C'étoient eux qui, dans les combats, donnoient les premiers. Leur troupe étoit au front de la bataille, & formoit un coup d'œil effrayant; car, même pendant la paix, leur air étoit également farouche. Sans demeure fixe, sans cultiver la terre, indifférens aux soins de la vie, négligeant leur bien, prodigues de celui des autres, ces braves étoient nourris quelque part qu'ils allassent, & continuoient de faire profession d'une vertu si féroce, jusqu'à ce que l'épuisement & la vieillesse les contraignissent d'en modérer la rigueur.

II. L'an de Rome 741, les Cattes ayant refusé de se joindre à leurs voisins les Usipiens & les Tencteres, & aux Sicambres, qui étoient en guerre avec les Romains, on résolut de les y forcer par les armes, & pour cela on fit une irruption sur leurs terres. Plusieurs années après, les Cattes, par leur union avec les Chérusques, s'attirerent contre eux les armes Romaines. Germanicus entra sur leurs terres avec quatre légions & un grand nombre de troupes auxiliaires. Il suprit tellement les Cattes par son extrême diligence, qu'il tua ou prit tout ce qui se trouva dans le païs de vieillards, de femmes & d'enfans. Ceux, qui étoient en âge de porter les armes, passerent à la nage l'Adrana; & de la rive opposée, ils tâcherent d'abord d'empêcher les

Romains de jetter un pont sur ce fleuve ; mais, comme ils virent qu'on les repoussoit à coups de fleche & autres machines, après avoir inutilement demandé la paix à des conditions raisonnables, quelques-uns passerent du côté de Germanicus. Les autres abandonnerent leurs bourgs & leurs villages, & se disperserent dans les forêts. César brûla Mattium, capitale de la nation, ravagea tout le plat païs, puis s'en retourna vers le Rhin, sans que les ennemis osassent attaquer son arrière-garde, comme ils avoient coûtume de faire toutes les fois qu'ils prenoient la fuite par ruse & non par crainte.

Les Cattes ne laisserent pas, malgré cela, de prendre encore plus d'une fois les armes contre les Romains. Germanicus lui-même, peu de tems après l'événement dont on vient de parler, fut obligé d'envoyer Silius contre cette nation. L'an de Rome 792, elle fut encore vaincue par Galba, mais non pas domptée. En effet, L. Pomponius Sécundus, qui, environ sept ans après, commandoit les légions de la haute Germanie, battit les Cattes, réprima leurs courses, & les réduisit à demander la paix, & à lui donner des ôtages.

On vit depuis se livrer un grand combat entre les Hermundures & les Cattes, au sujet de la possession d'une rivière, qui leur étoit très-précieuse par le sel qu'ils croyoient qu'elle fournissoit au païs. Lipse soupçonne qu'il s'agissoit de la Sala, & Cellarius n'en doute point. Ce n'est pas que les eaux de cette rivière soient salées ; mais, elle a dans son voisinage des salines qui subsistent encore aujourd'hui, & auxquelles les Barbares croyoient qu'elle donnoit l'origine. Ils en tiroient le sel par une opération fort simple. Ils allumoient de grandes piles de bois, sur lesquelles ils jettoient plusieurs muids de l'eau de ces sources salées. Les vapeurs aqueuses s'exhaloient par la violence de la flamme ; & le sel leur restoit crystallisé parmi les cendres. Comme c'étoit l'usage des nations idolâtres de diviniser tout ce qui apporte de grandes utilités à la société humaine, les Germains regardoient cette rivière & les forêts voisines comme singulièrement agréables aux dieux ; & ils s'imaginoient qu'il n'y avoit point d'endroit, d'où leurs prieres pussent plus aisément pénétrer le ciel, & être plus favorablement reçues. Ainsi, le motif de la religion se joignant à celui de l'intérêt, les Hermundures & les Cattes se battirent avec fureur. La victoire demeura aux premiers ; & comme ils avoient dévoué à Mars & à Mercure l'armée de leurs ennemis, ils exterminerent tout ce qui avoit vie ; hommes, chevaux, rien ne fut épargné.

Ce désastre n'empêcha pas les Cattes de se joindre bientôt après à d'autres peuples Germains, pour aller faire le siege de Magontiacum, aujourd'hui Mayence. Mais, ils se retirerent de devant cette place, à l'approche de trois légions Romaines. Domitien, dès

la troisième année de son regne, entreprit sans aucune nécessité une expédition contre les Cattes. Frontin, qui a écrit ses stratagêmes sous le regne de Domitien, loue beaucoup la sagesse & la vigueur, avec lesquelles cette guerre fut conduite. Les Cattes, dit-il, étoient en armes; & Domitien, qui vouloit les surprendre, & qui n'ignoroit pas qu'ils feroient de plus grands préparatifs, s'ils prévoyoient qu'ils dussent avoir affaire à un si redoutable Capitaine, cacha son dessein sous le prétexte d'un dénombrement qu'il venoit faire en Gaule. Par cette ruse, il trompa les Cattes; & étant tombé sur eux, lorsqu'ils s'y attendoient le moins, il dompta la fierté de cette nation barbare, & assura la tranquillité des provinces de l'Empire. Mais, selon les Écrivains qui n'ont point eu intérêt de flatter Domitien, & probablement selon la vérité, il revint sans avoir seulement vu l'ennemi. On place cette prétendue victoire de Domitien sur les Cattes sous l'an de J. C. 83. On peut rapporter au même tems la guerre, que ces peuples firent aux Hérusques, qu'ils dépouillerent de leurs États.

Sous l'Empire de Marc-Aurele, les Cattes pénétrerent dans la Rhétie, & ils menaçoient l'Italie d'une irruption. Ils furent repoussés & vaincus. Didius Julianus, qui fut dans la suite Empereur, acheva de les subjuguer; & depuis ce tems-là, il n'est guere plus parlé des Cattes dans l'Histoire. Leur nom s'est perdu dans celui des Francs, de la ligue desquels ils firent partie. Il faut cependant remarquer que quelques-uns d'entre les Cattes, ayant abandonné leur ancienne demeure, vinrent s'établir dans un canton qui faisoit partie du territoire des Bataves, où sont encore deux bourgs, qui ont conservé leur nom. L'un est Cattwick sur le Rhin, & l'autre Cattwick sur l'Océan.

Pour donner une idée du territoire des Cattes, nous pouvons dire qu'ils possédoient une partie du duché de Brunswick, de l'évêché de Hildesheim, de la Turinge, de la Hesse & de l'abbaye de Fulde, avec les comtés de Schaumbourg, de Waldeck & de Mansfeld. Leurs habitations les plus remarquables furent Castellum Cattorum & Mattium, ou Munitium selon d'autres. La premiere, qu'on nomma ensuite Stéréontium étoit le lieu ordinaire de leurs assemblées. La plûpart des Géographes veulent que ce soit à présent Cassel, ville capitale du bas Landgraviat. D'autres disent que c'est Catzen, petit bourg dans la partie inférieure du comté de Catzénellebogen; & la conformité des noms est la raison qu'ils en donnent. On croit que l'autre place est Gottingen dans la principauté de Grubenhagen, qui fait partie des États de la maison de Brunswick.

CATTUARIENS, *Cattuarii.* Leunclavius, dans son édition de Dion Cassius, trouvant un peuple de Germanie, nommé *Britanni*, change ce mot en celui de

Cattuarii, & croit que cette nation étoit ſituée vers le bas Rhin. Au reſte, c'eſt Ortélius, qui fournit cette remarque. M. de la Martinière aſſure qu'il n'a pu la trouver entre celles de Leunclavius ſur le 57e livre de Dion Caſſius, que cite Ortélius.

CATUALDE, *Catualda*, (*a*) jeune Seigneur de la nation des Gotons, ſous l'empire de Tibere. Il avoit été chaſſé autrefois de ſon païs par Maroboduus, roi des Marcomans; mais, l'an de Jeſus-Chriſt 17, voyant ce Prince affoibli par pluſieurs défaites, il réſolut de s'en venger. Étant donc entré ſur les terres des Marcomans à la tête d'une armée conſidérable, & ayant engagé les premiers du païs dans ſon parti, il força le palaîs du Roi, & un château qui en étoit voiſin. Il y trouva un butin immenſe, amaſſé de longue-main par les Sueves, avec pluſieurs vivandiers & marchands des provinces Romaines, à qui la liberté du commerce & le deſir du gain avoient fait oublier leur patrie, pour s'établir au milieu des ennemis. Maroboduus, abandonné de tout le monde, n'eut plus d'autre aſyle, que la clémence de l'Empereur, qui lui donna un établiſſement en Italie.

Quelque tems après, Catualde eut le même ſort & la même reſſource; car, ayant été chaſſé par les Hermundures & Vibilius leur chef, Tibere l'envoya à Forum Julium, aujourd'hui Fréjus, qui étoit une colonie de la Gaule Narbonnoiſe.

CATUDÉENS, *Catudæi*, (*b*) Κατουδαῖοι. Suidas explique ce nom par ceux qui habitent ſous la terre. Ce n'eſt point le nom d'un peuple particulier. Il convient à ceux, qui, au lieu d'élever leurs maiſons au-deſſus du ſol, creuſoient au contraire des eſpèces de caves, qu'ils couvroient enſuite d'un toit; tels étoient les Troglodytes.

CATUELLANES, *Catuellani*. *Voyez* Catyeuclanes.

CATULA [ÆLIA], *Ælia Catula*, vieille femme, qui, à l'âge de quatre-vingts ans, ſe diſtingua par la danſe & par des poſtures mal-honnêtes, dans les jeux appellés *Ludi juveniles*, que l'empereur Néron avoit établis pour divertir la jeuneſſe, & pour ſolemniſer le jour auquel il s'étoit fait raſer pour la première fois.

CATULAIRES, *Catulariæ*, nom d'une des portes de Rome, ainſi appellée des chiennes rouſſes, qu'on immoloit pour appaiſer les ardeurs de la canicule.

CATULE, *Catulus*, ſurnom de la famille des Lutatius. Varron prétend que cette famille prit ce ſurnom de *Catus*, fin, aviſé.

CATULE, *Catulus*. *Voyez* Lutatius.

CATULE, *Catulus*, (*c*) certain perſonnage, dont il eſt fait mention dans une ſatyre de Juvénal. Né dans un état pauvre & miſérable, il avoit cependant

(*a*) Tacit. Annal. L. II. c. 62, 63. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 391, 392. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XX. pag. 57, 58.

(*b*) Suid. Tom. I. p. 1419.

(*c*) Juven. Satyr. 2. v. 30.

amassé de grandes richesses ; mais, ç'avoit été par des voies sordides.

CATULE. *Catulus*, (*a*) titre d'un ouvrage de Cicéron. Il est mis par Quintilien, au nombre des Ouvrages que Cicéron lui-même condamna, après les avoir publiés ; & cela dans des écrits postérieurs. Voilà une belle leçon pour certains Auteurs, qui s'imaginent que toutes leurs productions sont marquées au coin de la perfection.

CATULIANE, *Catuliana*, (*b*) surnom de Minerve. Cette déesse fut ainsi surnommée à cause d'une statue, que Q. Lutatius Catulus lui avoit fait ériger.

CATULLA, *Catulla*, (*c*) certaine femme, dont il est parlé en plus d'un endroit des satyres de Juvénal.

CATULLE [C. *ou* Q. VALÉRIUS], *C.* ou *Q. Valerius Catullus. Voyez* Valérius.

CATULLE, *Catullus*, (*d*) Κάτυλλος, gouverneur de la Libye Pentapolitaine, sous l'empire de Vespasien. Il y eut alors un Juif, tisserand, nommé Jonathas, l'un des plus méchans hommes du monde, qui persuada à plusieurs personnes simples de le prendre pour leur chef. Il les mena ensuite dans un désert, avec promesse de leur faire voir des signes & des prodiges. Les plus considérables d'entre les Juifs qui demeuroient à Cyrène, en donnerent avis à Catulle ; & celui-ci y envoya aussi-tôt de la cavalerie & de l'infanterie. On n'eut pas de peine à les prendre, parce qu'ils n'étoient point armés. La plûpart se tuerent eux-mêmes, & les autres furent amenés vifs à Catulle.

Pour Jonathas, il s'échappa ; mais, on le chercha avec tant de soin, qu'il fut pris & mené aussi à Catulle. Alors, pour retarder son supplice, Jonathas lui proposa, comme un moyen facile de s'enrichir, de se servir de lui pour faire accuser les plus qualifiés des Juifs de Cyrène de l'avoir porté à faire ce qu'il avoit fait. L'avare Gouverneur prêta volontiers l'oreille à une si grande calomnie, y ajoûta même encore, afin qu'il parût avoir achevé en quelque manière de faire la guerre aux Juifs, & pour comble de méchanceté, il excita les scélérats de Sicaires d'employer de nouvelles suppositions pour perdre ces innocens. Il leur ordonna particulièrement d'accuser un Juif, nommé Alexandre, que l'on sçavoit qu'il haïssoit depuis long-tems, & il le fit mourir avec Bérénice sa femme, qu'il enveloppa dans la même accusation. Il fit ensuite mourir aussi trois mille autres Juifs, dont le seul crime étoit d'être riches, sans qu'il crût avoir rien à craindre, parce que se contentant de prendre leur argent, il confisquoit leurs terres au profit de l'Empe-

(*a*) Quintil. L. III. c. 6.
(*b*) Rosin de Antiq. Rom. p. 171.
(*c*) Juven. Satyr. 2. v. 49. Satyr. 10. v. 322.
(*d*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 996, 997. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 499, 500.

reur ; & pour ôter le moyen à ceux qui demeuroient en d'autres provinces, de l'accuser & de le convaincre d'un si grand crime, il se servit du même Jonathas, & de quelques-uns de la faction prisonniers avec lui, pour faire dénoncer comme coupables ceux des plus gens de bien de cette nation, qui demeuroient à Alexandrie & à Rome, du nombre desquels étoit l'Historien Josephe. Après avoir concerté une si grande méchanceté, & ne doutant point de réussir dans son détestable dessein, il alla à Rome, y mena Jonathas enchaîné & ces autres calomniateurs. Mais, il fut trompé dans son espérance ; car, Vespasien, étant entré dans quelque soupçon, voulut approfondir la vérité. Lorsqu'il l'eut reconnue, il déclara innocens, à la sollicitation de Tite, Josephe & les autres qui avoient été si faussement accusés ; & pour punir Jonathas, comme il le méritoit, il le fit brûler tout vif, après l'avoir fait battre de verges.

Catulle ne dut sa conservation qu'à la clémence de ces deux Princes. Mais, bientôt après, il tomba dans une maladie incurable & si horrible, que quelques extraordinaires & insupportables que fussent les douleurs, qu'il ressentoit en tout son corps, celles qui déchiroient son ame, les surpassoient encore de beaucoup. Il étoit agité sans cesse par des frayeurs épouvantables ; il crioit qu'il voyoit devant ses yeux les spectres affreux de ceux, qu'il avoit si cruellement fait mourir ; & ne pouvant demeurer en place, il se jettoit hors du lit comme il auroit fait de dessus la roue, ou du milieu d'un brasier ardent. Ses maux, presque inconcevables, allerent toujours en augmentant ; & enfin, ses entrailles étant toutes dévorées par le feu qui le consumoit, il finit sa vie criminelle par une mort, qui fit voir que Dieu n'a jamais fait connoître, par un exemple plus remarquable, la grandeur des châtimens que les méchans doivent attendre de sa justice. C'est la réflexion de Josephe.

CATULLE MESSALINUS, *Catullus Messalinus*. *Voyez* Messalinus.

CATULLUS, *Catullus*, l'un des Auriges du Cirque. *Voyez* Auriges.

CATUMANDUS, *Catumandus*, (a) roi d'une petite contrée aux environs de Marseille.

Dans le tems que les habitans de cette ville étoient très-florissans, tant par la réputation que leurs exploits leur avoient acquise, que par la grandeur de leurs richesses & de leur puissance ; tout d'un coup les peuples des environs se liguent & accourent de toutes parts, afin d'en exterminer jusqu'au nom, comme pour éteindre un incendie, qui pourroit passer jusqu'à eux. Catumandus fut élu chef d'une voix unanime. Il pressoit vivement le siege de la ville ennemie, avec une armée nombreuse, & toute composée d'hom-

(a) Just. L. XLIII. c. 5.

mes choisis, lorsqu'épouvanté en songe par l'affreuse vision d'une femme terrible, qui se disoit déesse, il offrit volontairement la paix aux Marseillois. Après qu'il eut demandé & obtenu la permission d'entrer dans leur ville pour en adorer les dieux, & que s'étant avancé jusqu'au temple de Minerve, il eut apperçu sur le portique la statue de la déesse, qui lui étoit apparue pendant le sommeil, il s'écria tout d'un coup que c'étoit la même, qui l'avoit effrayé durant la nuit, & lui avoit ordonné de lever le siege. Alors, félicitant les Marseillois sur les soins, avec lesquels il voyoit que les dieux immortels, veilloient à la conservation de leur ville, il leur jura pour jamais une fidelle amitié, & fit présent d'un collier d'or à la déesse,

CATUMERUS, *Catumerus*, (*a*) chef de la nation des Cattes. Italus, roi des Chérusques, étoit son petit-fils, étant né d'une fille de ce Prince.

CATUS [Q. ÆLIUS TUBERO], *Q. Ælius Tubero Catus*, (*b*) consul Romain, qui fut moins célebre par ses victoires, que par sa modestie & sa frugalité. Il mangeoit dans de la vaisselle de terre, n'ayant que deux gobelets d'argent, dont L. Paulus, son beau-pere, lui avoit fait présent, après qu'il eut vaincu Persée. Mais, il ne voulut jamais prendre les vases d'argent, que lui offrirent les députés des Étoliens, lorsqu'ils le virent manger dans de la terre.

CATYEUCLANES, *Catyeuclani*, Κατυευκλανὸ, (*c*) peuples de l'isle d'Albion, selon Ptolémée, c'est-à-dire, de l'isle de la grande-Bretagne. Dion Cassius les nomme Catuellanes, Κατουέλλανοί. Le P. Briet croit que ces peuples répondoient aux comtés de Buhingan & de Hertfort. Ortélius dit que c'étoit le païs de Buchingam & de Herford. D'autres les font répondre à trois provinces d'Angleterre, qui sont Buckinghamshire, Bedforshire & Worckshire. Outre l'inexactitude de ce dernier nom, on peut seulement conclure, de ces divers sentimens, que cette nation occupoit un païs aux environs de Buckinghamshire.

CATYLLUS, *Catyllus*, (*d*) Κάτυλλος, natif de Crotone, fut pere de Patrocle, fameux statuaire.

CAVA, nom Latin, qui signifie creuse. Il a été employé dans cette langue à l'égard de certains païs, qui étoient distingués en deux parties, dont l'une étoit hérissée de montagnes, & l'autre ne renfermoit que des vallées & des plaines. Ainsi, les Géographes ont appellé *Cava Syria*, ce que les Grecs appelloient Κοίλη Συρία; d'où s'est formé le nom de Célésyrie.

CAVALERIE, *Equitatus*, (*e*) corps de gens de guerre, destinés à combattre à cheval.

(*a*) Tacit. Annal. L. XI. c. 16, 17.
(*b*) Plin. Tom. II. pag. 629.
(*c*) Ptolem. L. II. c. 3. Dio. Cass. p. 678.
(*d*) Pauf. p. 379.
(*e*) Roll. Hist. Anc. T. V. pag. 761. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXVIII. pag. 1, 2. *& suiv.*

On est étonné, en lisant les poëmes d'Homère, de n'y voir jamais de Cavaliers ni de Cavalerie. Ses Héros ne sçavent faire aucun autre usage des chevaux, que celui de les atteler à des chars, soit pour le voyages, soit même pour le combat. Dans la description des jeux funébres de Patrocle, au vingt-troisième Livre de l'Iliade, Homère décrit toutes les diverses espèces de combats usités chez les Anciens, & dans les tems héroïques; la course des chars, la course à pied, le pugilat, la lutte, l'escrime, le disque, l'arc & le javelot; pourquoi l'équitation ou la course à cheval ne se trouve-t-elle point au rang des autres combats? On trouve à la vérité dans l'Iliade, un exemple de l'équitation dans l'épisode de la mort de Rhésus, dont Ulysse & Diomède emmenent les chevaux au camp des Grecs. Mais, cet exemple bien entendu, sert à confirmer notre observation, loin de la détruire.

Quoi qu'il en soit de ce silence d'Homère au sujet de la Cavalerie, il n'en est pas moins certain que les anciennes Nations ont eu chacune la leur. Nous allons en parler séparément, en commençant par la Cavalerie Romaine. Dans ce premier article, nous ne ferons qu'extraire les excellens mémoires de M. le Beau.

ARTICLE PREMIER.

I.

De l'établissement de la Cavalerie Romaine.

Personne n'ignore que Romulus, fondateur de la nation Romaine, partagea ses sujets en trois tribus. Ce Prince, ayant choisi ensuite cent hommes dans chaque tribu, pour en faire des cavaliers, donna à chaque centurie le nom de la tribu, dont elle étoit tirée. C'est le sentiment d'Onuphre & de la plûpart des Sçavans. Ces trois centuries formerent la première Cavalerie Romaine. Numa, prince pacifique, ne s'occupa que de loix & de cérémonies. Mais, après lui, Tullus Hostilius, encore plus guerrier que Romulus, ayant détruit la ville d'Albe, dont il incorpora les habitans à toutes les parties de son État, mit entre ses Cavaliers trois cens Albains.

Ancus Marcius n'ajoûta rien à la Cavalerie. Tarquin l'ancien ayant à soûtenir la guerre contre les Sabins, peuple puissant, se crut trop foible en Cavalerie, & voulut ajoûter trois nouvelles centuries à celles de Romulus. L'augure Accius Navius s'y étant opposé, le Roi se contenta des trois premières centuries de Romulus; mais, il doubla le nombre des Cavaliers de chaque centurie; en sorte, dit Tite-Live, que les trois centuries comprirent dix-huit cens Cavaliers. Elles conserverent leurs anciens noms. On divisa seulement chaque centurie en deux parties, dont la première, qui étoit de l'institution de Romulus & de Tullus Hostilius, joignoit à son premier nom celui de *priores;* & la seconde, ajoûtée par Tarquin l'ancien, prenoit le surnom de *posteriores.* Selon Denys d'Hali-

carnaſſe & Feſtus, c'étoient les tribus mêmes dont Tarquin vouloit augmenter le nombre; ce qui ſans doute devoit produire en même tems l'augmentation des centuries de Cavaliers.

Le récit de Tite-Live ſouffre quelques difficultés, qu'il faut tâcher d'éclaircir. 1.° Quoique Tullus Hoſtilius eût ajoûté trois cens Cavaliers Albains, il n'y avoit pourtant encore, du tems de Taquin l'ancien, que les trois centuries de Romulus; d'où on peut conclure qne ces Cavaliers Albains ne formerent point de nouvelles centuries, mais qu'ils furent incorporés aux premières. 2.° Lorſque Tarquin l'ancien eut doublé le nombre des Cavaliers de chaque centurie, il ſe trouva dans les trois centuries dix-huit cens Cavaliers; par conſéquent, avant cette augmentation, les trois centuries de Romulus contenoient déjà neuf cens Cavaliers, trois cens chacune. Voici comme ce nombre s'étoit vraiſemblablement formé.

Romulus avoit d'abord établi trois centuries, chacune de cent Cavaliers; il les augmenta enſuite par l'inſtitution des Céleres, dont il compoſa ſa garde. C'étoit ſelon Denys d'Halicarnaſſe, trois cens jeunes Cavaliers vigoureux, qu'il prit dans les meilleures familles, & qu'il fit même choiſir par les ſuffrages des curies, dix de chaque curie. Il les nomma Céleres, ſoit du nom de Céler leur chef, ſoit à cauſe de la promptitude avec laquelle ils devoient exécuter les ordres du Prince. Ces nouveaux Cavaliers, quoiqu'ils portaſſent un nom particulier, furent introduits dans les premières centuries, qui, par cet accroiſſement, monterent au nombre de deux cens hommes. Les Céleres furent d'abord les plus honorés, comme chargés de la garde du Prince; mais, il paroît que dans la ſuite, leur nom ſe communiqua à toute la cavalerie. Tullus Hoſtilius ajoûta trois cens Cavaliers Albains. Ceux-ci furent encore répartis dans les trois centuries, qui ſe trouverent ainſi compoſées chacune de trois cens hommes; & c'eſt le nombre que leur donne Tite-Live avant le regne de Tarquin l'ancien. Celui-ci les doubla. Les trois centuries firent dix-huit cens hommes, ſix cens chacune; & tel étoit l'état de la Cavalerie Romaine, quand Servius Tullius établit une nouvelle diviſion des citoyens, & dreſſa un nouveau plan de milice. Ces corps de Cavalerie, après avoir été doublés & triplés, ne laiſſerent pas de garder leur nom primodial de centuries; comme les Tribus, d'abord ainſi nommées du nombre de trois, continuerent de porter le même nom, lorſqu'elles ſe furent accrues juſqu'au nombre de trente-cinq.

Servius Tullius diviſa tout le peuple en ſix claſſes, contenant, ſelon Tite-Live, cent ſoixante-quatorze, & ſelon Denys d'Halicarnaſſe, cent ſoixante-quinze centuries, qui toutes, excepté la dernière, devoient fournir l'infanterie des armées. Il ſongea enſuite à former ſa Cavalerie. Pour cet

effet; il composa douze nouvelles centuries de Cavaliers, qu'il tira des premières familles de l'État. Des trois centuries de Romulus, il en forma six, en leur laissant les mêmes noms, qu'elles avoient déjà, avec la distinction de *primi* & de *secundi*, selon Festus. Il assigna à ces Cavaliers dix mille as du trésor public, pour acheter des chevaux; & pour la nourriture de ces chevaux, deux mille as par an à prendre sur le bien des veuves assez riches pour payer cette taxe. Ces centuries de Cavaliers faisoient la tête de la première classe. Elles étoient les premières appellées aux suffrages dans les assemblées. Tite-Live & Denys d'Halicarnasse s'accordent sur tous ces points.

Il n'est pas difficile de calculer le nombre de Cavaliers, que contenoient ces centuries. L'on a vu que sous Tarquin l'ancien, les trois centuries étoient chacune de six cens hommes. Servius Tullius les coupa, & en fit six. Il les réduisit donc à trois cens hommes. Il en ajoûta douze; & on ne peut raisonnablement douter qu'il ne fît ces dernières égales en nombre aux premières, qui lui servirent de modeles. Il y avoit donc trois cens hommes dans chacune des dix-huit centuries de Servius Tullius; ce qui faisoit en tout cinq mille quatre cens Cavaliers; nombre suffisant pour dix-huit légions, à trois cens Cavaliers par légion.

II.

De quelques prérogatives propres aux Cavaliers Romains.

Comme depuis Romulus jusqu'à Servius Tullius, plusieurs familles Plébeïennes s'étoient sans doute enrichies, & avoient acquis la quantité de bien, que Servius Tullius fixa pour la première classe, dont les dix-huit centuries de Cavaliers faisoient la tête, il est très-croyable qu'un grand nombre de ces Cavaliers étoient de famille Plébeïenne. Et la fortune n'étant pas fixe comme la noblesse, ce nombre de Cavaliers Plébeïens dut s'augmenter de plus en plus; en sorte pourtant que le bien seul ne suffisoit pas, & qu'il falloit de plus quelque distinction du côté de la naissance. Mais, à Rome comme ailleurs, la richesse soûtenue honorablement dans deux ou trois générations, donnoit sans doute cette distinction. Il y avoit donc des Cavaliers de famille Patricienne, & de famille Plébeïenne. C. Claudius Néron, Patricien, & M. Livius Salinator, Plébeïen, Consuls ensemble l'an de Rome 546, avoient tous deux le cheval public; c'est-à-dire, qu'ils étoient Cavaliers, comme nous le dirons ci-après. Mais, les Plébeïens firent bientôt vraisemblablement la plus grande partie.

Les Cavaliers étoient donc considérés comme les premiers de la jeunesse Romaine. Tarquin l'ancien, faisant construire le grand Cirque, y assigna une place distinguée aux Cavaliers, aussi-bien qu'aux Sénateurs. Tarquin le Superbe ayant fait massacrer un grand nombre de Sénateurs, Brutus mit dans le Sénat les plus distingués des Cavaliers. Ils sont souvent appellés, dans Tite-Live,

primores, *principes*, *proceres juventis*. Dix ans après l'expulsion des Rois, le consul Sulpicius, averti d'une conjuration secrete, choisit les Cavaliers comme les plus sûrs & les plus fideles d'entre les citoyens, pour leur confier la garde de la place publique. L'an 342, on envoye, dans une grande disette, chez tous les peuples & les princes voisins, un Sénateur & deux Cavaliers pour acheter du bled. Les Cavaliers portent par tout dans les combats, cet esprit de noblesse, qui fait faire des efforts généreux, & qui décide souvent de la victoire. » Allons, » braves gens, leur dit un Con- » sul dans une bataille, surpassez » l'infanterie en valeur, comme » vous la surpassez en honneur & » en considération. « Persée ayant remporté un avantage sur la Cavalerie des Romains, félicite ses soldats en termes magnifiques. » Vous avez vaincu, leur dit-il, » la partie la plus considérable » des ennemis, la Cavalerie Ro- » maine, par laquelle ils se van- » toient d'être invincibles. Les » Cavaliers sont les premiers de » leur jeunesse, la pépinière de » leur conseil public. C'est de ce » Corps qu'ils tirent leurs Séna- » teurs, pour en faire ensuite des » Consuls, des Généraux. «

Aussi recevoient-ils une paie triple de celle des fantassins. Ils étoient en dignité au-dessus des centurions mêmes. Dans les distributions faites aux armées, les Cavaliers ont ordinairement le triple des gens de pied, tandis que les centurions n'ont que le double; & afin qu'on ne croye pas que ce soit par la considération de leurs chevaux, qu'ils sont obligés de nourrir, hors du service même, ils sont partagés avec avantage. Dans l'établissement de la colonie de Vibo, on donne quinze arpens aux fantassins & trente aux Cavaliers; & dans celui de la colonie d'Aquilée, on assigne cinquante arpens aux soldats d'infanterie, cent aux centurions, & cent cinquante aux Cavaliers. Quand on campoit, ils étoient exempts de travailler aux retranchemens; & dans le camp, les Triaires, campés derrière eux, les dispensoient du soin de garder leurs chevaux. En un mot, ils conservoient en toute occasion, le caractère d'une jeunesse choisie & supérieure à tout le reste; & il n'y eut pas jusqu'aux statues équestres, qui furent plus honorables que les autres.

Il n'est pas étonnant que toutes ces distinctions aient relevé les Cavaliers au-dessus du reste du peuple, dont la plûpart faisoient partie, & qu'elles aient, pour ainsi dire, établi l'Ordre équestre dans l'imagination des Romains, avant même qu'il fût établi dans l'État. De-là les Auteurs, qui ont écrit depuis l'institution réelle de l'Ordre équestre, n'ont pas fait difficulté d'employer le terme d'*Ordo equestris* pour désigner les Cavaliers Romains, même avant les Gracques, qui furent les fondateurs de cet Ordre équestre. C'étoit un anachronisme, conforme aux idées de leurs contemporains, & à la considération où

les Cavaliers avoient été dès les premiers tems.

III.

Du cheval public donné aux Cavaliers Romains.

Le cheval public étoit la marque distinctive du Cavalier Romain. Pline le fait entendre par ces mots, *& quod antea militares equi nomen dederant.* De-là venoit le nom d'*Equites*. C'étoit un cheval fourni par la République, soit qu'elle donnât aux Cavaliers une somme d'argent pour l'acheter, comme Servius Tullius l'avoit réglé, soit qu'elle leur donnât le cheval même, comme il paroît que cela fut établi ensuite. L'État fournissoit aussi la nourriture de ces chevaux, selon l'institution du même Servius Tullius; & les Cavaliers faisoient le reste à leurs dépens, jusqu'à ce que la République, l'an 350, fixa une paie pour les Cavaliers, comme elle l'avoit fait trois ans auparavant pour les fantassins. » Il est vraisemblable, dit Valtrinus, qu'alors on cessa de donner une somme pour la nourriture des chevaux, & que la paie, qui fut triple de celle de l'infanterie, suffisoit à tout. «

Mais, quelles qualités falloit-il avoir pour recevoir ce cheval, & qui est-ce qui le conféroit? Il falloit être d'une famille honnête, avoir le bien qu'on appelloit le cens équestre, & être sans reproche. Alors, soit qu'on fût de famille Patricienne, soit qu'on fût de race Plébéïenne, on étoit propre à recevoir ce cheval. Sous Romulus & les autres Rois, jusqu'à Servius Tullius, le cens n'étant pas encore établi, les Rois choisissoient eux-mêmes entre les premiers de l'État, de quoi former les centuries de Cavaliers. Romulus, comme on l'a déjà dit, fit deux élections; Tullus Hostilius en fit une autre, & Tarquin l'ancien une quatrième.

Servius Tullius fixa la quantité de bien; mais, il falloit encore être choisi par le Prince, pour avoir place dans les dix-huit centuries. Les premiers Consuls remplacerent les Rois dans cette fonction, ainsi que dans toutes les autres. Mais, l'an 310, les Censeurs ayant été créés, comme inspecteurs de la discipline, le soin des centuries des Cavaliers leur fut dévolu. Pour être *Eques*, il falloit avoir reçu de leur main le cheval public. Alors, on étoit enrôlé dans une des dix-huit centuries. Ceux, qui avoient le cens équestre, sans avoir encore été incorporés aux centuries par le don du cheval public, ne servoient point dans la Cavalerie. Pendant le siege de Veies, les Romains ayant reçu un échec, qui leur donna beaucoup d'allarme, ceux qui avoient le bien fixé pour la qualité de Cavalier, mais à qui les Censeurs n'avoient point encore donné le cheval public, s'offrirent à servir avec leurs propres chevaux. On ne prenoit donc les Cavaliers, qu'entre ceux que les Censeurs avoient déjà admis dans les centuries équestres, en leur donnant le cheval public.

Mais, la chose changea du tems

de Polybe, c'eſt-à-dire, dans la ſeconde guerre Punique. » Autre- » fois, dit-il, on avoit coûtume » de choiſir les Cavaliers après la » levée des fantaſſins, & on en » mettoit deux cens ſur quatre » mille hommes de pied. Aujour- » d'hui, on choiſit les Cavaliers » les premiers; & c'eſt le Cen- » ſeur, qui en fait le choix ſelon » la richeſſe. On en met trois » cens par légion. « C'eſt-à-dire, qu'auparavant on ne diſtribuoit les Cavaliers dans les légions, que quand l'infanterie de la légion étoit levée, parce qu'alors le choix des Cavaliers étoit facile. On en trouvoit plus qu'il n'en falloit dans les dix-huit centuries. Mais, ces centuries ayant été dégarnies par de fréquentes défaites, & les légions ayant été multipliées juſqu'au nombre de vingt-trois en certaines années, les Cenſeurs, quand on faiſoit la levée des troupes, commençoient par examiner ceux d'entre le peuple, qui avoient le cens équeſtre. Ils en choiſiſſoient le nombre ſuffiſant pour joindre trois cens Cavaliers à chaque légion, donnant à chacun d'eux le cheval public.

Pour obtenir le cheval public, il ne ſuffiſoit pas d'être d'une famille honnête, & d'avoir un certain bien, il falloit encore être ſans reproche du côté des mœurs. Les Cenſeurs faiſoient l'examen des Cavaliers, & le réïtéroient tous les ans dans la revue publique, nommée *Equitum probatio*. C'étoit le quinzième de Juillet. Pluſieurs ont confondu cette cérémonie avec une autre, qui ſe faiſoit le même jour immédiatement après, & qu'on appelloit *Equitum tranſvectio*. Nous allons les expliquer toutes deux & en marquer les différences.

La marche des Cavaliers [c'eſt ainſi que nous appellons *Equitum tranſvectio*] ſe faiſoit deux fois par an, le jour des Lupercales, qui étoit le 15 de Février, & le 15 de Juillet. Denys d'Halicarnaſſe en fait remonter l'origine au combat du lac Régille, l'an 257. Tite-Live, Valère Maxime & Aurélius Victor ne la font commencer que deux cens ans après. Ils en attribuent l'inſtitution à Q. Fabius Maximus Rullianus, cenſeur l'an 449. Denys d'Halicarnaſſe en donne la deſcription. Dans cette marche, les Cavaliers en habit uniforme & en ordre de bataille, paſſoient devant les Cenſeurs aſſis ſur un tribunal dans la place publique. On n'en faiſoit pas davantage le jour des Lupercales

Mais, le 15 de Juillet, cette revue étoit précédée d'un examen des Cavaliers [nous nommons ainſi ce qu'on apppelloit *Equitum probatio*]. Voici comme la choſe ſe paſſoit. Dès le matin, les Cenſeurs venoient à la place publique. Ils s'aſſeyoient ſur un tribunal. Les Cavaliers à pied, tenant leurs chevaux par la bride, paſſoient devant eux, à meſure qu'ils étoient appellés, ſelon l'ordre du rôle que les Cenſeurs avoient entre leurs mains. Il étoit alors permis de les accuſer. Le Cavalier accuſé s'arrêtoit. S'il étoit convaincu, le Cenſeur le dégradoit, en lui diſant, *vende equum*. S'il étoit jugé

innocent, le Censeur lui ordonnoit de passer outre, par ces mots, *traduc equum*. Mais, sans qu'il y eût d'accusateurs, les Censeurs pouvoient, de leur propre autorité, ôter le cheval au Cavalier. C'étoit une note d'infamie, qui le rendoit incapable de servir désormais dans la Cavalerie. Cet examen étoit très-rigoureux. On ne leur pardonnoit aucune lâcheté. On punissoit même la mollesse & la négligence. Aulu-Gelle rapporte que Scipion Nasica & M. Popillius, étant censeurs, virent, en faisant la revue des Cavaliers, un cheval maigre & mal pensé, dont le maître étoit tout brillant d'embonpoint. *Pourquoi*, lui dirent-ils, *es-tu en meilleur état que ton cheval? C'est*, répondit-il, *que mon valet panse mon cheval, & que je me panse moi-même.* Cette plaisanterie fut mal reçue. Les Censeurs lui ôterent son cheval.

Cet examen continua d'être en usage, lors même que les *Equites*, devenus plus considérables, formerent un Ordre à part, & que le cheval public ne fut plus une marque de service, mais une distinction honorable. Auguste, ayant rétabli les Censeurs, ne laissa pas de faire lui-même fréquemment la revue des Cavaliers. Il en adoucit un peu la rigueur, en ôtant le pouvoir de les accuser en cette occasion; ce qui étoit auparavant assez commun, dit Suétone. Mais, celui, qui présidoit à la revue, conserva toujours l'autorité de leur ôter le cheval; & Ovide, dans l'apologie qu'il adresse à Auguste, fonde un moyen de justification sur ce que dans l'examen, nommé *Equitum probatio*, ce Prince ne l'a jamais arrêté. Le même Suétone dit que Caligula joignit, dans cette revue, la modération à la sévérité. Il ôta publiquement le cheval à ceux, qui s'étoient déshonorés par quelque infamie; & pour ceux qui étoient moins coupables, il se contenta de passer leur nom sous silence; ce qui emportoit une dégradation, mais moins fâcheuse, parce qu'elle étoit moins sensible. L'ancien Commentateur de Perse dit que de son tems, c'étoient les Consuls qui présidoient à cette revue. Juste-Lipse nous donne un passage d'un vieux Glossaire, qui fait connoître que du tems d'Adrien, on exigeoit encore que ceux, qui avoient le cheval public, fussent irréprochables.

C'étoit une ignominie d'être obligé de servir avec son propre cheval. Les premiers Censeurs, qui furent créés après la journée de Cannes, ôterent les chevaux à tous les Cavaliers, qui avoient survécu à cette bataille, déclarerent nuls tous leurs services passés, & les condamnerent à servir dix ans sur leurs propres chevaux. Ils rechercherent aussi ceux qui, ayant l'âge & les titres nécessaires pour être enrôlés dans la Cavalerie, ne s'étoient pas présentés au service depuis le commencement de la guerre, & les réduisirent au rang de ceux qu'on appelloit *ærarii*. On voit par-là que ceux, qui avoient le cens équestre, étoient obligés de s'offrir aux Cen-

ſeurs dans les occaſions, pour recevoir le cheval public.

Comme c'étoit une punition d'être privé du cheval public, c'étoit auſſi un honneur de le recevoir. C'eſt ce que Céſar appelle, *ad Equum reſcribere*, mettre au nombre des Cavaliers. C'étoit donc une récompenſe. Mais, ce qui paroîtra ſingulier, c'en étoit une auſſi d'être diſpenſé de l'accepter. Un certain Æbutius, ayant découvert, l'an 567, une conjuration pernicieuſe, reçut entre autres privileges, celui-ci : *ne Cenſor ei equum publicum aſſignaret*, que le Cenſeur ne lui aſſignât pas le cheval public. C'eſt que le ſervice de la Cavalerie, plus honorable à la vérité que celui de l'infanterie, étoit pourtant onéreux; la paie, que donnoit la République ne ſuffiſant pas aux Cavaliers pour la dépenſe de leur équipage. Cette diſpenſe, donnée à Æbutius, étoit une exemption de ſervice, comme Tite-Live l'exprime au même endroit; & c'eſt ce qui prouve encore que dans ce tems-là, tous ceux, qui avoient le cheval public, ſervoient dans les armées, & qu'il n'y avoit pas d'autres *Equites*, que les Cavaliers légionnaires.

Le tems du ſervice, qui étoit de dix ans pour les Cavaliers, étant fini, ils ramenoient leur cheval aux Cenſeurs. Varron le fait entendre par ces mots, *in caſtris permanſi, inde caballum, reduxi ad Cenſorem*. Plutarque dit que c'eſt la coûtume des Cavaliers Romains, quand ils ont achevé le tems de leur ſervice, d'amener leur cheval dans la place publique par-devant les Cenſeurs; & de recevoir leur congé après avoir énoncé ſous quels Généraux ils ont ſervi. Cela ſe faiſoit dans la cérémonie, appellée *Equitum probatio*. Nous la voyons repréſentée ſur une médaille d'or de Claude. L'Empereur, en qualité de Cenſeur, eſt aſſis ſur une chaiſe curule. Devant lui eſt un Cavalier, qui mene un cheval par la bride. Dans l'exergue, on lit *Cenſor*. Les uſages de la Grece étoient, en ce point, conformes à ceux des Romains. Harpocration nous apprend que chez les Grecs, le tréſor public fourniſſoit au Cavalier de quoi acheter & équipper un cheval; & Lyſias, dans la défenſe de Mantithée, fait connoître qu'après le tems de ſervice, on remettoit le cheval aux Phylarques.

Les Cavaliers, ſoit Patriciens, ſoit Plébéïens de naiſſance, étant tous de l'ordre du peuple, ſortoient du rang de Cavaliers, quand ils entroient dans l'ordre des Sénateurs; & la même choſe ſe pratiqua dans la ſuite à l'égard des Chevaliers, quand l'Ordre équeſtre ſe fut formé. Or, on devenoit Sénateur par les dignités, dont la première étoit la queſture. Mais, pour être agrégé au corps du Sénat, il ne ſuffiſoit pas d'être parvenu aux Magiſtratures. Il falloit encore être inſcrit au nombre des Sénateurs par les Cenſeurs, qui faiſoient, avant que de ſortir de charge, la nomination du Sénat; & comme les Cenſeurs ne ſe créoient pas tous les ans, &

que souvent même il se passoit un grand intervalle entre deux Censeurs, il arrivoit souvent qu'un homme gardoit le cheval public longtems après avoir géré les Magistratures, qui lui donnoient titre pour devenir Sénateur.

C'est pour cette raison que Pompée, dans son premier consulat, avoit encore le cheval public, comme on le voit par Plutarque. Il n'étoit pas encore inscrit au nombre des Sénateurs, parce qu'il n'y avoit point eu de nomination du Sénat depuis dix-sept ans. Mais, un exemple plus embarrassant, c'est celui de C. Claudius Néron & de M. Livius Salinator. Ayant passé par toutes les charges de l'État, ils avoient encore le cheval public, quand ils furent Censeurs ensemble, l'an 549. Sigonius répond mal à cette difficulté. Valère Maxime dit qu'ils étoient encore dans les centuries de Cavaliers, *propter robur ætatis*, à cause de la force de l'âge; ce qui donneroit à croire que même après avoir passé par les charges, un Cavalier, devenu Sénateur & sorti de l'ordre du peuple, étoit libre de conserver le cheval public, quand son âge le mettoit en état de servir encore la République dans la Cavalerie. Ceux, qui n'entroient pas dans l'ordre du Sénat, gardoient ce cheval jusqu'à la fin de leur service, qui étoit de dix ans. Il paroît cependant que dans les derniers tems de la République, ceux qui composoient l'Ordre équestre, & qui restoient sans monter au grade de Sénateur, étoient obligés de le garder toute leur vie, puisque Suétone dit qu'Auguste permit aux Chevaliers, au-dessus de trente-cinq ans, de se défaire de leur cheval, s'ils le jugeoient à propos.

I V.

Des ornemens & des marques de distinction des Cavaliers Romains.

Les Cavaliers Romains portoient certaines marques d'honneur. Nous ne dirons rien de l'angusticlave. C'étoit un ornement de l'Ordre équestre, qui n'a commencé à être en usage, que quand les *Equites* ont constitué un corps mitoyen entre le Sénat & le peuple. Il ne servoit pas à distinguer les Cavaliers d'avec les fantassins, mais les Chevaliers d'avec les Sénateurs. On trouve trois autres ornemens particuliers aux Cavaliers, la phalere, les anneaux d'or & la robe nommée *trabea*.

La phalere paroît avoir été l'ornement le plus ancien des Cavaliers. Les Commentateurs de Virgile prétendent que ce mot signifie un harnois de cheval. Mais, l'endroit même du Poëte répugne à ce sentiment. Euryale, traversant le camp des Rutules, dont il fait un grand carnage, prend les phaleres de Ramnès, & les ajuste à ses épaules.

Euryalus phaleras Ramnetis, & aurea bullis
Cingula . . . . . .
Hæc rapit, atque humeris nequicquam fortibus aptat.

Les mots, *aptat humeris*, ne marquent-ils pas un ornement, qui convenoit à la personne ? Il semble même que les mots, *& aurea bullis cingula*, ne sont qu'une explication de *phaleras*. Car, Virgile continue par ces termes, *hæc rapit*. D'ailleurs, on trouve des phaleres données pour récompense à des soldats d'infanterie, comme à L. Siccius Dentatus, qui, dans Denys d'Halicarnasse, faisant au peuple le détail de ses actions guerrières, dit qu'il a gagné, en diverses rencontres, vingt-cinq phaleres, & que neuf fois il en a dépouillé des ennemis en combat singulier. M. le Beau croit que c'étoit une espèce de baudrier, orné de clous d'or ou dorés, *aurea bullis cingula*.

Ce qui étoit une récompense pour les fantassins, étoit, selon les apparences, une parure ordinaire aux Cavaliers, à qui pourtant on la donnoit aussi quelquefois par honneur, ainsi qu'on le voit dans Polybe. Mais, c'étoit apparemment des phaleres plus magnifiques que celles, qu'ils portoient d'ordinaire. Pline rapporte que le scribe Flavius, qui avoit trahi le secret des principaux de l'État, en publiant les Fastes, ayant été fait Édile & Tribun du peuple, les Sénateurs, pour marque de leur indignation, quitterent l'anneau d'or, & les Cavaliers la phalere. Il ajoûte que cette dernière circonstance a mal à propos fait dire à quelques Auteurs, que l'Ordre équestre avoit donné alors des signes de mécontentement ; mais, cet Ordre ne subsistoit pas encore. Tite-Live, racontant la même chose, dit que la plûpart des nobles, quitterent les anneaux d'or & la phalere. Ce dernier mot a rapport aux Cavaliers, parmi lesquels il y avoit des nobles, c'est-à-dire, des Patriciens, & qui d'ailleurs étoient tirés des premières familles du peuple.

Les anneaux d'or sont communément regardés comme la marque propre & distinctive des *Equites* ; & on les fait remonter, aussi-bien que l'Ordre équestre, aux premiers tems de Rome. Le témoignage de Pline suffit pour détruire ce préjugé. Selon lui, les Sénateurs mêmes furent long-tems sans porter d'autres anneaux que de fer. » On ne voit pas, dit-il, » l'usage fréquent des anneaux » antérieurement à l'édilité de » Flavius, qui eut cette charge en » 448 ; & même ce qui est dit » que les nobles quitterent alors » les anneaux d'or, ne tombe » que sur une partie du Sénat, & » nullement sur les *Equites*, qui » déposerent alors, non pas les » anneaux, mais la phalere. On » voit, continue-t-il, qu'ils » étoient devenus plus communs » dans la seconde guerre Punique. » Autrement, Annibal n'auroit » pas envoyé à Carthage ces » trois boisseaux d'anneaux, dont » parle l'Histoire. Cependant, du » tems de Marius, il y avoit en» core beaucoup de Sénateurs, » qui n'en portoient que de fer. « Le reste de ce passage fait connoître que les Sénateurs portoient l'anneau, avant que l'Ordre équestre fût formé ; qu'ils continuerent

de le porter ensuite ; que l'anneau d'or sans le laticlave, devint la marque distinctive de l'Ordre équestre; que cependant enfin, plusieurs Chevaliers porterent toujours l'anneau de fer.

Pline ajoûte que la neuvième année de Tibere, ce Prince régla pour l'avenir la qualité de ceux, à qui il seroit permis de porter l'anneau d'or, & qu'il en interdit l'usage à ceux qui ne seroient pas de naissance libre, & dont le pere & l'ayeul n'auroient pas possédé les quatre cens mille sesterces ; mais que l'ambition fit bientôt tomber cette loi de Tibere, & qu'on vit une foule de gens & même d'affranchis, obtenir cette distinction ; ensorte que sous la censure de Claude, il y eut quatre cens affranchis, accusés de l'avoir usurpée.

Mais, les Cavaliers portoient-ils l'anneau d'or, avant que l'Ordre équestre fût formé, c'est-à-dire, avant les Gracques ? Je réponds, dit M. le Beau, par des conjectures, appuiées sur le texte de Pline, que les Cavaliers, voyant cet ornement à la mode parmi les Sénateurs, qu'ils égaloient en noblesse, voulurent aussi se distinguer par-là du reste du peuple, & que vers la seconde guerre Punique, ils commencerent à porter l'anneau d'or; mais que cet usage ne fut pas général, & qu'il n'y eut que les plus fiers & les plus qualifiés d'entr'eux qui s'en aviserent. Aussi Magon, frere d'Annibal, étalant aux yeux du Sénat de Carthage les trois boisseaux d'anneaux d'or, après la bataille de Cannes, ajoûte-t-il, pour relever les succès de son frere, qu'il n'y avoit que les Cavaliers Romains, & même les plus distingués d'entr'eux, qui portassent l'anneau d'or. Ces trois boisseaux étonnent la plûpart des Lecteurs, & ont embarrassé les Commentateurs; & dans le sentiment de Pline, la chose devient encore plus incroyable, puisque tous les Cavaliers même ne portoient pas cet ornement. Mais, l'expression de Tite-Live ne laisse point d'équivoque. D'ailleurs, il ajoûte que l'opinion la plus vraisemblable est qu'il n'y avoit qu'un boisseau. Ajoûtez à cela, qu'on n'a pas observé que ces anneaux n'étoient pas seulement ceux des Cavaliers morts à la bataille de Cannes ; c'étoit la dépouille de tous les Cavaliers Romains, tués depuis l'entrée d'Annibal en Italie. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le discours, que Tite-Live met dans la bouche de Magon. Il fait un récit général de tous les succès de son frere. Il a, dit-il, battu six armées Consulaires. Il a tué aux Romains plus de deux cens mille hommes ; & il en a fait prisonniers plus de cinquante mille. Ce n'est qu'après l'exposé sommaire de tous ces exploits, que pour en confirmer la vérité il fait répandre les anneaux. Suivant la proportion alors observée entre les troupes de Cavalerie & d'infanterie, tant des Romains que de leurs alliés, sur les deux cens cinquante mille hommes cités par Magon, comme tués ou pris en diverses batailles, il devoit y avoir

à peu près huit à neuf mille Cavaliers Romains ; & quand on ſuppoſeroit qu'il n'y en avoit que le tiers, qui portaſſent l'anneau d'or, c'en ſeroit aſſez, eu égard à la groſſeur des anneaux antiques, pour remplir le boiſſeau de Magon.

Les ſoldats d'infanterie portoient un anneau de fer, ſelon Appien, dans l'hiſtoire de la troiſième guerre Punique. L'empereur Sévère permit à tous les ſoldats de prendre l'anneau d'or ; & cette coûtume ſubſiſtoit ſous Aurélien. Peu à peu, les anneaux d'or s'avilirent, par la facilité avec laquelle les Empereurs les accorderent d'abord à leurs affranchis, enſuite aux affranchis mêmes des particuliers, qui avoient quelque crédit. Enfin, Juſtinien donna, à tous ceux qu'on affranchiſſoit, tant hommes que femmes, le droit de porter l'anneau d'or, par le ſeul fait de l'affranchiſſement, & ſans être obligé d'obtenir la permiſſion du Prince.

Pour achever ce qui regarde ces anneaux, nous obſerverons que depuis la naiſſance de l'Ordre équeſtre, les Magiſtrats pouvoient donner l'anneau. Sylla le donna au comédien Roſcius ; Verrès préteur, à ſon ſecrétaire ; Jules Céſar, à Labiénus. Mais, ils ne donnoient pas en même tems le grade de Chevalier Romain. Il falloit, pour avoir cette qualité, recevoir des Cenſeurs le cheval public. Les Magiſtrats, par le don de l'anneau d'or, mettoient ſeulement un homme en poſſeſſion des mêmes droits, dont jouiſſoient les Chevaliers, & dont le principal étoit d'avoir place ſur les quatorze premiers degrés du théâtre.

Nous avons peu de choſe à dire de l'habit, nommé trabéa. Ce n'étoit point un habit de guerre, ni un ornement ordinaire des Cavaliers. C'étoit une robe de cérémonie, qu'ils ne portoient que dans la revue, nommée *tranſvectio*, dont nous avons parlé. Elle étoit de même forme que la toge, blanche, bordée de pourpre, & rayée de larges bandes de même couleur, qui lui faiſoient donner le nom de trabéa. Elle étoit différente de la trabéa de ceux qui triomphoient. Celle-ci étoit ornée de palmes d'or, brodées ou tiſſues dans l'étoffe.

V.

De la ſéparation de l'Ordre équeſtre de la Cavalerie Romaine.

L'Ordre équeſtre ou des Chevaliers, dont nous avons déja dit que la fondation ſe rapportoit aux Gracques, dut ſon origine à la Cavalerie. Ce nouveau corps ne fut pas plutôt formé, qu'il ſe ſépara de celui, à qui il devoit ſa naiſſance. On ne ſçauroit cependant fixer un point précis, où les Chevaliers aient ceſſé d'entrer dans la Cavalerie des légions. Ce changement ne ſe fit pas tout d'un coup par un réglement nouveau. Il s'introduiſit peu à peu, comme les abus qui alterent par degrés la diſcipline des États. Entre les Sçavans, il y en a qui ſéparent l'Ordre équeſtre & la Cavalerie dès le tems des Gracques. D'autres dif-

ferent cette séparation au premier consulat de Marius. Quelques-uns la remetttent au tems, où le droit de cité Romaine fut communiqué aux alliés. Il en est, qui la reculent jusqu'après la guerre civile de Marius & de Sylla. Plusieurs confondent même toutes ces époques, & s'arrêtent tantôt à l'une, tantôt à l'autre. Le sentiment, que nous avons proposé, les réunit tous, & les concilie entr'eux & avec eux-mêmes.

Comme cette séparation ne s'est donc faite que peu à peu & par succession, nous croyons qu'il faut lui donner toute l'étendue de tems, qui s'écoula depuis la loi de C. Gracchus jusqu'à la conquête des Gaules. Toutes les époques, dont on vient de parler, & qui sont prises dans cet intervalle, ne sont que des événemens, qui contribuerent à détacher de plus en plus les Cavaliers Romains du service des légions. La loi de C. Gracchus les éleva au-dessus du peuple; & dès-lors sans doute plusieurs trouverent indécent de quitter les tribunaux pour monter à cheval en qualité de simples Cavaliers. Quinze ans après, Marius ayant rempli les légions d'une populace jusqu'alors rebutée, & affectant d'effacer toute distinction de naissance & de richesses, les Chevaliers dédaignerent de se joindre à un corps de fantassins qu'ils méprisoient. Environ dix-huit ans ensuite, le droit de cité fut donné aux Italiens. Alors, il n'y eut plus de distinction dans les armées entre l'infanterie Romaine & celle des alliés. Ceux-ci entrerent dans les légions Romaines; & leurs Cavaliers, qui, jusqu'alors sous le nom d'*alæ Equitum sociorum*, avoient été séparés de la Cavalerie légionnaire, commencerent à en faire partie. Ce mêlange fut encore un nouveau motif d'éloignement pour les Chevaliers Romains. Enfin, après les guerres civiles de Sylla & de Marius, les Chevaliers, la plûpart enrichis par les fermes publiques, & replacés enfin dans les tribunaux par la loi de Cotta, regarderent de plus haut l'état de Cavalier. Ajoûtez à cela que les armées étant devenues beaucoup plus nombreuses, & les légions s'étant multipliées, tandis que le nombre des Chevaliers avoit été diminué par les massacres des guerres civiles, ils ne pouvoient plus suffire pour fournir la Cavalerie, & qu'ils se voyoient associés dans le service avec des gens fort inférieurs.

V I.

De l'état de la Cavalerie Romaine après sa séparation de l'Ordre équestre.

Avant que la Cavalerie des alliés eût été admise dans la Cavalerie Romaine, celle-ci étoit divisée en compagnies, nommées turmes. Il y en avoit autant que de cohortes, dix par légion. Ces turmes n'étoient pourtant pas attachées à chaque cohorte en particulier. C'étoit la Cavalerie de la légion en général. *Ala* étoit la Cavalerie alliée. On la nommoit ainsi, parce que les légions, fai-

ſant le centre de l'armée, les alliés étoient rangés à droite & à gauche; enſorte qu'ils faiſoient les deux aîles de l'armée. Quand les alliés ſe furent confondus avec les Romains, toute la Cavalerie prit le nom d'*ala*; & chaque aîle ſe diviſoit en turmes. Schélius croit que dès ce tems-là, la Cavalerie ceſſa de faire corps avec les légions. Mais, l'on ne voit de preuve bien ſenſible de ce changement, que du tems de la conquête des Gaules.

Les légions de Céſar n'avoient plus de Cavalerie, qui leur fût attachée. Par tout, il diſtingue les Cavaliers d'avec les légions. Dans la bataille contre les Nerviens, les Cavaliers, après avoir pris la fuite, ſe rallient & font les plus grands efforts, pour ſurpaſſer en bravoure les légionnaires. Arioviſte propoſe une entrevue à Céſar, & demande qu'il n'amene pour eſcorte que des Cavaliers. Céſar y conſent; & n'ayant dans ſon armée que des Cavaliers Gaulois, à qui il n'oſoit commettre la garde de ſa perſonne, il leur emprunte leurs chevaux, & y fait monter des fantaſſins de la dixième légion, celle de toutes, en qui il avoit le plus de confiance.

Ce n'eſt pas ſeulement dans l'armée de Céſar, que nous ne voyons plus de Cavalerie légionnaire. Ce changement paroît avoir été alors général. Dans l'armée de Pompée, pendant la guerre civile, il n'eſt plus parlé que d'aîles pour la Cavalerie. Céſar raconte même que Pompée forma un corps de trois cens Cavaliers d'eſclaves & de pâtres, à qui il donna des chevaux. C'étoit un beſoin preſſant; mais, pour l'ordinaire, ces corps de Cavalerie étoient compoſés d'Italiens, de provinciaux, d'étrangers, entre leſquels ſe mêloient quelques Romains, & même quelquefois des Chevaliers. On les appelloit *alarii Equites*. On mettoit à leur tête un commandant Romain. Pompée, à Pharſale, donna au fils de Cicéron le commandement d'une aîle.

Ces aîles de cinq cens, de ſix cens, de mille Cavaliers, font la principale Cavalerie du tems des Empereurs. Tacite ne parle que d'aîles dans l'armée de Germanicus, dans celle de Vitellius, quand il décrit l'entrée de ce Prince à Rome, dans les troupes dont Mucien fait l'énumération à Veſpaſien, pour l'engager à s'emparer de l'Empire. Au quatrième livre des Annales, quand il expoſe l'état des forces Romaines ſous l'empire de Tibere, il ne nomme de Cavalerie que des aîles, qu'il repréſente comme des corps, qui changeoient ſouvent de place, & dont on augmentoit ou l'on diminuoit le nombre, ſelon les circonſtances. Velleius Paterculus ne met point d'autre Cavalerie dans l'armée de Varus. En un mot, on ne voit plus dans les Auteurs de ce tems-là aucun veſtige de Cavalerie légionnaire. Hygin le Gromatique n'en met point dans ſon camp, où il détaille exactement toutes les diverſes eſpèces de troupes en uſage du tems d'Adrien, ſous lequel il y a apparence qu'il vivoit. De toutes

ces preuves réunies, on peut conclure avec le sçavant Schélius que, depuis le tems de César, il n'y eut plus de Cavalerie inséparablement attachée à la légion, & qui en fit une partie essentielle.

Cependant, des Inscriptions postérieures à ce tems-là, nous mettent encore sous les yeux des Cavaliers légionnaires. On en trouve dans Gruter, des légions deuxième, septième, treizième, seizième. On en trouve aussi dans Fabretti, sans parler d'une Inscription, rapportée par M. le Beau, où l'on voit même un corps de Cavaliers Romains de la légion vingt-deuxième. Reinésius en donne une, qui fait mention d'une turme de la troisième légion. Il est vrai que la Notice de l'Empire, qui nous montre par tout des corps de Cavalerie sous le nom d'*Equites*, *alæ*, *cunei*, *vexillationes*, ne les joint jamais aux légions. Mais, l'Itinéraire d'Antonin, dans la seconde Germanie, nomme les aîles de la cinquième, sixième, septième, neuvième & dixième légion. Il semble même que sous les enfans de Constantin, chaque légion avoit encore sa Cavalerie particulière. Zosime dit que les Cavaliers d'Illyrie, qu'on avoit envoyés en Gaule pour recruter les légions de cettte province, se joignirent aux partisans de Magnence. Végece donne à la légion sept cens vingt-six Cavaliers.

Mais, il est aisé de répondre à toutes ces difficultés. D'abord, comme Végece confond la milice de tous les tems, il est plein de contradictions, du moins apparentes. Schélius, qui a le plus approfondi & le mieux expliqué plusieurs points de la milice Romaine, ne fait ici d'autre objection que le témoignage de Végece même; & il se contente de le rejetter avec une sorte de mépris. Comme il ne nous appartient point de prendre un ton de cette nature, nous dirons seulement que la légion, du tems de Valentinien II, avoit entièrement perdu son ancienne forme, & qu'elle n'en conservoit que le nom. Dans la décadence de la discipline, les cohortes étrangères, *cohortes equitatæ*, étant mêlées de Cavalerie, cet usage passa dans ce qu'on appelloit alors la légion. Chaque cohorte légionnaire avoit sa Cavalerie. Dans Végece, la première cohorte a onze cens cinq fantassins & cent trente-deux Cavaliers; les autres sont de cinq cens cinquante-cinq fantassins & de soixante-six Cavaliers. Mais, ces Cavaliers n'étoient pas inséparablement attachés aux cohortes. Ce n'étoient plus ces Cavaliers légionnaires, sans lesquels les légions ne pouvoient-être completes. L'infanterie de la légion & de la cohorte étoit souvent campée dans une province, & la Cavalerie dans une autre. Nous le voyons par la Notice. Il est vrai qu'une aîle de Cavalerie portoit le nom de la cohorte, & quelquefois de la légion à laquelle elle étoit associée; mais, cette union n'étoit presque que dans le nom. Et malgré cette conformité, on peut dire qu'alors ces légions étoient sans Cavalerie,

& ces aîles ſans infanterie ; quelquefois on les joignoit enſemble, plus ſouvent on les détachoit. La confuſion de la milice de ces temslà ne peut donc fonder aucun principe ſolide. Mais, comme on l'a déjà obſervé, la méthode la plus facile pour réfuter Végece, quand ſon ſentiment ſe trouve contraire à celui des Auteurs qui méritent plus de croyance, c'eſt de le combattre par lui-même, comme il ſeroit facile de le faire dans cette circonſtance.

Le paſſage de Zoſime n'eſt pas d'un plus grand poids, non plus que l'objection tirée de l'Itinéraire d'Antonin, laquelle porte ſur une fauſſe ſuppoſition. Quant aux Inſcriptions, toutes celles, où ſe trouve le titre de Cavalier de telle ou de telle légion, ſont du tems des Empereurs. C'étoient des citoyens Romains, qui ſervoient dans les aîles ou dans les cohortes, agrégées, comme on vient de le dire, à une légion, mais qui n'en étoient que l'acceſſoire. Toute cette forme de Cavalerie eſt bien différente de celle, qui ſubſiſta au moins juſqu'à Marius, & ſelon laquelle la Cavalerie d'une légion y étoit tellement incorporée, qu'elle en devenoit un membre principal, ſe formant avec elle, & l'accompagnant depuis ſa naiſſance juſqu'à ſon extinction. Dans le bas-Empire, à meſure que la diſcipline s'affoiblit, la Cavalerie ſe multiplia ; & dès le tems de Juſtinien, la milice Romaine, devenue à demi barbare, ne conſiſtoit plus qu'en Cavalerie.

VII.

Du nombre des Cavaliers Romains dans chaque légion.

La proportion de la Cavalerie Romaine à l'infanterie fut d'abord d'un à dix. Romulus fit ſa légion de trois mille hommes de pied & de trois cens chevaux. Mais, ce rapport diminua dans la ſuite, parce que dans la légion, la Cavalerie reſta preſque toujours fixée au même nombre, & que l'infanterie augmenta avec les forces de la République.

On peut attribuer à deux cauſes, cette perſévérance des Romains à ne point augmenter leur Cavalerie, tandis que l'infanterie croiſſoit en nombre. 1.° Ce peuple, vraiment né pour l'art de la guerre, & qui, par un inſtinct naturel, en avoit d'abord pénétré tous les principes, ſentit que la principale force des armées conſiſte dans l'infanterie, & qu'une cavalerie très-nombreuſe devient plus ambarraſſante qu'utile. La Cavalerie multipliée fit perdre aux Romains, dans le déclin de l'Empire, ce qu'ils avoient conquis par leur infanterie, dans les tems de la République & des Empereurs. 2.° Comme preſque juſqu'au tems, où le droit de cité fut communiqué aux alliés, il n'y avoit que les dix-huit centuries de Romains originaires, inſtituées par Servius Tullius, qui puſſent fournir la Cavalerie, leur nombre n'augmentoit pas, à meſure qu'il falloit groſſir les armées. Dans un État, les riches ne ſe multiplient pas dans la même proportion

portion que la populace; & c'étoit tout ce que ces centuries pouvoient faire, que de fournir trois cens Cavaliers par légion, pour un nombre quelquefois de vingt-trois légions, comme on le voit dans la seconde guerre Punique.

Dans les tems même où l'infanterie de la légion montoit à cinq mille hommes & au-dessus, on voit encore revenir cette proportion d'un à dix pour la Cavalerie, non pas par rapport à la légion, mais par rapport à l'armée en général. Selon Appien, lorsque le premier Scipion passa en Afrique, sa Cavalerie faisoit le dixième de son infanterie. Il lui donne seize mille fantassins, & seize cens Cavaliers. Et dans le bas Empire même, avant que la Cavalerie se fût augmentée jusqu'à faire disparoître la forme ancienne des armées Romaines, l'armée de Constantin contre Maxence étoit, selon Zosime, de quatre-vingt-dix mille fantassins & de huit mille chevaux. Maxence avoit dans la sienne cent soixante-dix mille hommes de pied, & dix-huit mille chevaux. Constantin marcha contre Licinius à la tête de cent vingt mille hommes d'infanterie & de dix mille de Cavalerie; & Licinius commandoit cent cinquante mille fantassins & quinze mille Cavaliers.

Tite-Live & Denys d'Halicarnasse s'accordent à donner, dans tous les tems, trois cens Cavaliers à chaque légion. Mais, deux endroits de Polybe font ici une grande difficulté. Cet habile Historien, dans les deux premiers Livres de son Histoire, semble s'accorder avec Tite-Live. Au premier Livre, sur la seconde année de la première guerre Punique, il fait les légions de quatre mille fantassins, & de trois cens chevaux. Dans le second Livre, en parlant de la guerre des Gaulois, qui précéda celle d'Annibal, il dit que chaque légion étoit de cinq mille deux cens hommes de pied, & de trois cens chevaux. Mais, sur l'année de la bataille de Cannes, après avoir dit que chaque légion étoit de cinq mille hommes de pied, il ajoûte que la légion, pour l'ordinaire, contient quatre mille fantassins & deux cens Cavaliers; mais que dans les besoins pressans, on y met cinq mille des uns & trois cens des autres. Et au sixième Livre, ou il traite à dessein de la milice Romaine, il dit qu'anciennement il n'y avoit que deux cens Cavaliers par légion; mais que de son tems il y en a trois cens. On pourroit croire qu'il y auroit ici contradiction dans Polybe. Il est cependant d'accord avec lui-même, mais non pas avec Tite-Live.

En effet, Polybe, dans tout ce qui nous reste de son Ouvrage, ne parle que quatre fois du nombre des Cavaliers légionnaires. Dans le troisième Livre, il nous dit que la légion contenoit d'ordinaire deux cens Cavaliers; mais que dans les grandes occasions, on les faisoit monter à trois cens, comme il arriva cette année, qui étoit celle de la bataille de Cannes. Ainsi, quand il a donné, dans le premier Livre, trois cens che-

vaux aux légions la ſeconde année de la première guerre Punique, & trois cens encore dans la guerre des Gaulois, au ſecond Livre, il faut entendre que c'étoient, auſſi-bien que l'année de la bataille de Cannes, des occaſions où la République augmentoit ſes forces ordinaires. Ce qui le montre clairement, c'eſt qu'au ſecond Livre, après avoir donné cinq mille deux cens fantaſſins & trois cens Cavaliers à chacune des quatre légions, qui reſtoient en Italie pour faire tête aux Gaulois, il ajoûte qu'il y avoit en même tems deux autres légions, l'une en Sicile, l'autre à Tarente, dont chacune n'avoit que quatre mille deux cens fantaſſins & deux cens Cavaliers; ce qui, ſelon lui, étoit le nombre ordinaire. Dans le ſixième Livre, il nous apprend que de ſon tems, c'eſt-à-dire, du tems du ſecond Scipion, le nombre des Cavaliers étoit augmenté, & qu'il étoit pour l'ordinaire de trois cens par légion. Ainſi, rien de mieux ſuivi que le ſentiment de Polybe; deux cens Cavaliers par légion pour l'ordinaire, juſque vers ſon tems qu'on en mit trois cens.

Il eſt vrai que ce ſentiment ne s'accorde pas avec celui de Tite-Live, qui met par tout trois cens Cavaliers par légion depuis Romulus. Ce dernier Hiſtorien reconnoît ſur l'année de la bataille de Cannes, que, ſelon quelques Auteurs, on ajoûta cette année aux légions mille fantaſſins & cent Cavaliers; enſorte qu'elles eurent alors cinq mille hommes de pied & trois cens chevaux. *Numero quoque peditum Equitumque legiones auctas, millibus peditum & centenis Equitibus in ſingulos adjectis, ut quina millia peditum, treceni Equites eſſent. . . . . . quidam auctores ſunt.* C'eſt le ſentiment même de Polybe, que Tite-Live expoſe ici, & qu'il n'embraſſe pas; puiſque juſqu'alors il a toujours donné trois cens Cavaliers à la légion.

Il eſt difficile de prendre parti entre deux Auteurs de ce mérite. Cependant, comme Polybe convient que de ſon tems il y avoit trois cens Cavaliers par légion, & qu'il ne differe de Tite-Live que ſur l'État de la Cavalerie dans les ſiecles précédens, nous penſons que le témoignage de Tite-Live, qui avoit l'ouvrage de Polybe ſous les yeux, & qui eſt appuyé de Denys d'Halicarnaſſe, de Varron & de tous les autres auteurs Romains, doit être préféré en ce point à celui de Polybe. Quelque ſupériorité qu'on doive donner à celui-ci pour la ſcience militaire & pour la certitude de ce qui s'eſt paſſé de ſon tems, nous ne croyons pas qu'elle doive s'étendre juſqu'aux connoiſſances purement hiſtoriques, & qu'on le doive ſuppoſer mieux inſtruit que les Romains même de leurs antiquités.

Nous croyons donc, avec Tite-Live, & avec tous les autres Auteurs dignes de foi, que depuis Romulus juſqu'à Céſar, trois cens Cavaliers ont fait le nombre complet pour chaque légion. C'eſt ce que Tite-Live appelle pluſieurs fois *Juſtus Equitatus.* Quelque-

fois, par extraordinaire, on augmentoit ce nombre. L'an 538, on leva une légion de cinq mille fantassins & de quatre cens Cavaliers, pour l'envoyer en Sardaigne. On voit le même nombre de Cavaliers dans une légion, envoyée en Espagne en 573; & en 584, on leve pour le même païs, une légion de cinq mille hommes de pied, & de trois cens trente chevaux. D'ailleurs, lors même qu'on augmente le nombre des fantassins jusqu'à six mille, comme on le fit pour la guerre de Macédoine contre Persée, on n'ajoûte rien au nombre ordinaire de Cavaliers, qui est de trois cens.

VIII.

De quelques Cavaliers Romains, représentés sur les monumens.

(*a*) Dans ce que nous venons de dire de la Cavalerie Romaine, il n'a pas été question de l'armure de ceux, qui la composoient. Comme c'est néanmoins un point fort intéressant, voici de quoi satisfaire la curiosité du Lecteur. Ce sont les monumens, qui en fournissent le moyen.

Dom Bernard de Montfaucon, dans la vingt-sixième planche du quatrième volume de son Antiquité, donne un Cavalier qui mene son cheval par la bribe, tel que l'a publié M. Fabreti dans sa colonne Trajane. Le cheval a une espèce de croissant, qui se voit souvent sur les chevaux Romains. Le Cavalier tient une pique. Il a au côté gauche une épée, dont la lame a deux pieds de long, ce qui prouve que les épées des Cavaliers étoient plus longues que celles des piétons. Il n'y paroît point de frein, quoiqu'il soit certain que les chevaux des Romains en avoient toujours, du moins les chevaux d'armée. M. Fabreti ayant donné le Cavalier tel qu'il l'a trouvé, le défaut étoit sur la pierre. L'Inscription porte que c'est le tombeau d'Aurele Saturnin Vérissime, Cavalier de la huitième cohorte Prétorienne, qui avoit servi cinq ans dans la légion seconde Italique en qualité de Tesserarius; c'est-à-dire, qu'il portoit ces marques militaires, qu'on appelloit *Tesseræ*, & que les officiers se donnoient les uns aux autres. Il mourut âgé de vingt-huit ans. Son frere Aurele Optatien, qui étoit aussi Cavalier, lui érigea ce monument.

Un autre Cavalier de la même planche, est monté sur un cheval nu, sans bride & sans selle. Il porte un casque, une pique & un bouclier rond. Il y a apparence que ce n'est qu'un caprice d'ouvrier. Un autre Cavalier, qui combat contre un soldat à pied, porte un bouclier & une espèce de sabre; arme, qu'on ne voit guere dans les anciens monumens. Le piéton qui se défend, & qui se couvre de son bouclier, a un sabre de même. Vient ensuite une image, qui est d'un Empereur à cheval, couronné de laurier. Ce Prince attaque un piéton, qu'il veut percer de sa lance. Le piéton, qui

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 72. & *suiv.*

ſe couvre de ſon bouclier, lui préſente ſon épée. Le cheval a pour poitrail les deux parties d'une peau de lion, qui ſe rejoignent ſur le devant; enſorte qu'on voit à droite & à gauche la gueule béante d'un lion. C'étoit apparemment pour inſpirer de la terreur. On ne voit qu'un des côtés de la peau, parce que le cheval ne préſente qu'un côté.

Les trois planches qui ſuivent, préſentent auſſi pluſieurs Cavaliers Romains. 1.° Sur la planche vingt-ſeptième, on en voit un tiré de la colonne Trajane, qui porte un bouclier ovale. L'épée lui eſt tombée des mains. Le poitrail & la croupière de ſon cheval ont de petits ornemens, que chacun peut remarquer. Un autre Cavalier, qui galoppe, eſt tiré de la colonne Antonine. Il tient l'épée à la main; & cette épée eſt beaucoup plus courte que celle des Cavaliers de la colonne Trajane.

2.° Sur la planche vingt-huitième, l'Empereur Marc-Aurele à cheval, eſt copié d'après ſon excellente ſtatue équeſtre du Capitole. D. Bernard de Montfaucon dit dans ſon Journal d'Italie, ſur la foi d'un anonyme du treizième ſiecle, qui parloit de ce qui ſe paſſoit ſous ſes yeux, que ſous le pied levé du cheval étoit un captif, qui avoit les mains liées derrière le dos. Cette ſtatue équeſtre étoit une marque de victoire. Un autre Cavalier, dont la chlamyde flotte au gré des vents, a une ſelle, qui n'eſt pas ordinaire. C'eſt apparemment une peau de bête, attachée & nouée ſur le devant, qui ſert en même tems de poitrail & de ſelle. Un autre Cavalier, qui court après un ſanglier, l'a atteint, & mis enfin ſous le ventre du cheval. Ce Cavalier eſt remarquable par l'aigrette de ſon caſque; & le cheval l'eſt par ſa crinière, accompagnée d'une manière ſingulière.

3.° La planche vingt-neuvième préſente d'abord un Cavalier de la colonne Trajane, qui court à bride abattue. Le ſuivant, tiré de la colonne Antonine, court de même. Suit la figure d'un cheval, qui ſervoit à ceux, qu'on appelloit *Equites ſingulares*, & dont la ſelle deſcend d'un côté & d'autre, preſque juſqu'à terre. Ces Cavaliers, qu'on appelloit *ſingulares*, ſe tenoient à la gauche de l'Empereur dans les combats; & les prétoriens, à ſa droite. Ils avoient leur porte-enſeigne particulier. On apperçoit encore ſur la même planche, quelques chevaux harnachés, entr'autres celui de l'Empereur Trajan, qu'on voit tout entier d'un côté; de manière qu'on peut y conſidérer tout le harnois, la bride, les longes que tient celui qui ſert d'écuyer; la double corde, qui va depuis la bride juſqu'à la ſelle, le poitrail avec ſes ornemens, la ſelle, qui paroît être d'étoffe ſimple ſans fourrure, la croupière, qui a les mêmes ornemens que le poitrail.

On croit que les deux premiers Cavaliers de la trentième planche, tirés de la colonne de Théodoſe qui eſt à Conſtantinople, ſont les Empereurs Gratien & Théodoſe, qu'il eſt difficile de diſtinguer l'un

de l'autre. Ils portent l'habit militaire Romain, peu différent de ceux qu'on vient de faire remarquer. Leur casque a une grande aigrette, sous laquelle est un oiseau. Leur épée est plus courte que toutes celles des tems précédens. Une grande housse, ornée en forme d'écailles, couvre tout le cheval, hors la tête & le cou. La selle approche assez de celles de notre tems. Elle a un pommeau; ce qui fait croire que le fond en est une petite machine de bois comme aujourd'hui. La chaussure des Empereurs est remarquable, en ce que l'on voit fort distinctement tous les orteils; ce qui me confirme dans la pensée, dit Dom Bernard de Montfaucon, qu'ils avoient peut-être des chaussures, où les orteils se mettoient comme les doigts dans un gand.

ARTICLE SECOND.

Après avoir tâché de faire connoître la Cavalerie Romaine, il convient de dire un mot de celle des autres Nations.

I.

De la Cavalerie Achéenne.

(a) Philopœmen, ayant été nommé Général de la Cavalerie Achéenne, examina d'abord l'état de ses troupes. Il vit que lorsqu'il falloit marcher, les Cavaliers n'avoient que de méchaus petits chevaux, qu'ils prenoient du premier venu; que la plûpart même n'alloient point en campagne, & en envoyoient d'autres à leur place; & qu'en général, le défaut d'exercice étoit joint à une grande timidité & à une grande bassesse de courage; les Généraux, qui l'avoient précédé, ayant négligé de les corriger, de peur de les irriter contr'eux. Car, parmi les Achéens, c'étoient les Cavaliers qui étoient les plus puissans & les maîtres des punitions & des récompenses. Philopœmen ne put dissimuler ni souffrir ce relâchement. Il alla lui-même de ville en ville, exhortant en particulier tous les jeunes gens, les piquant d'un désir de gloire, châtiant même ceux qui avoient besoin d'être forcés, & leur faisant faire très-souvent l'exercice des revues, des joûtes & des tournois, dans les lieux où ils pouvoient avoir le plus de spectateurs. Par ce moyen, en très-peu de tems, il les rendit tous si robustes, si adroits, si courageux, &, ce qui est le principal dans les tactiques, si légers & si prompts, que toutes les évolutions & tous les mouvemens à droite, à gauche, ou de la tête à la queue, soit de tous les escadrons ensemble, soit de chaque Cavalier seul, ils les faisoient avec tant d'adresse & de facilité, qu'on eût dit que toute cette Cavalerie n'étoit qu'un seul & même corps, qui se remuoit d'un mouvement libre & volontaire.

II.

De la Cavalerie des Lacédémoniens.

(b) Les Lacédémoniens avoient

(a) Plut. Tom. I. pag. 359, 360.
(b) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 327. *& suiv.*

quelque Cavalerie du tems de la première guerre de Messene, vers l'an 734 avant Jesus-Christ. Mais, elle étoit si mauvaise, qu'elle ne fut d'aucun usage. Les peuples du Péloponnèse étoient alors fort peu habiles dans l'art de monter à cheval. Philostéphanus de Cyrène, contemporain de Callimaque, assuroit que Lycurgue avoit été l'auteur de la distribution de la Cavalerie Lacédémonienne, en compagnies de cinquante hommes, appellées Oulames. Il est vrai que Xénophon attribue en général à Lycurgue, l'établissement de la discipline militaire, observée à Sparte, tant à l'égard des Hoplites, ou pesamment armés, qu'à l'égard des Cavaliers. Mais, il n'est pas trop sûr que ces Cavaliers eussent jamais servi à cheval. Du moins, lisons-nous dans Strabon, que suivant les réglemens de Lycurgue, ceux que l'on nommoit Cavaliers à Sparte, servoient à pied, à la différence de ceux auxquels on donnoit ce nom dans l'isle de Crète, dont les loix & le gouvernement ressembloient extrêmement à ce qui se partiquoit à Sparte.

Nous voyons en effet dans les anciens Écrivains, que ce corps de Cavaliers Spartiates, composé de trois cens hommes, divisés en six Oulames, & choisis parmi les plus braves de la jeunesse, servoit auprès de la personne des Rois, au corps de bataille, & loin de la Cavalerie qui étoit toujours sur les aîles. On tiroit de ce corps des détachemens pour les occasions les plus périlleuses; mais, on ne les voit jamais à cheval; & lorsqu'Hérodote & Thucydide parlent d'eux, ils ne les nomment pas simplement Cavaliers, *mais les trois cens hommes choisis, que l'on appelle Cavaliers à Sparte*; expression de laquelle on doit, ce semble, conclure qu'on ne les nommoit pas ainsi ailleurs, & qu'ils n'avoient que le nom de Cavaliers. Anciennement, on donnoit ce nom à ceux qui combattoient sur des chars; & comme c'étoient ordinairement les plus considérables & les plus braves de la nation, il a pu arriver que ce nom de Cavaliers étoit devenu un titre honorable, que l'on donna encore à cette troupe de trois cens hommes choisis, lors même que l'usage des chars fut aboli, & qu'elle étoit devenue infanterie.

L'on ne voit rien dans tout ce que les Anciens nous ont conservé des loix de Lycurgue, qui ait le moindre rapport à la Cavalerie proprement dite, ni à l'art de l'équitation. L'étude de cet art n'entroit point dans l'éducation militaire des Lacédémoniens; & ils furent toujours inférieurs aux autres Grecs dans les combats de Cavalerie, tandis que dans tout le reste, ils leur étoient infiniment supérieurs. Nous avons remarqué qu'à la première guerre de Messene, leur Cavalerie ne valoit pas mieux que celle des autres peuples du Péloponnèse. Cela ne changea pas dans la suite; & lors même qu'après l'établissement des courses de chevaux à Olympie, la 33e Olympiade, l'an 644 avant J. C.,

& près d'un siecle depuis la première guerre de Messene, les autres Grecs commencerent à cultiver l'art de monter à Cheval; les Lacédémoniens continuerent toujours de le négliger.

A la bataille de Leuctres, leur Cavalerie étoit encore très-mauvaise, selon Xénophon. Elle ne commença à devenir bonne, à ce que nous apprend cet Historien, qu'après avoir été mêlée avec la Cavalerie étrangère; ce qui arriva au tems d'Agésilaüs. Ce Prince étant passé dans l'Asie mineure, pour faire la guerre au roi de Perse, n'avoit point mené de Cavalerie avec lui. Mais, comme il sentit bientôt le besoin qu'il en avoit, il leva parmi les Grecs Asiatiques un corps de quinze cens chevaux, avec lequel il repassa dans la Grece, & qui rendit de grands services aux Lacédémoniens. Car, les Grecs avoient alors en général si peu de Cavalerie, que ces quinze cens chevaux faisoient un corps considérable. A la bataille de Marathon & à celle de Platée, les Grecs n'avoient point de Cavalerie, parce que la Thessalie, d'où ils la tiroient, étoit alors entre les mains des Perses. A la bataille de Platée, leur armée étoit cependant forte de cent dix mille hommes. Dans la guerre du Péloponnèse, on voit de la Cavalerie dans les armées Grecques, mais en si petit nombre, qu'elle en faisoit à peine la trentième, ou même la quarantième partie. Cette Cavalerie, tirée de la Thessalie, recevoit une solde si considérable, que les Républiques Grecques, qui n'étoient pas riches, n'en pouvoient entretenir des corps un peu nombreux. Xénophon, proposant dans un Ouvrage, des moyens de lever & d'entretenir à Athènes, de la Cavalerie nationale, assure que par son projet, un corps de mille chevaux coûtera moins à l'État, que ne font deux cens hommes de Cavalerie étrangère.

III.

De la Cavalerie des Perses.

(*a*) Dans l'armée de Cyrus le jeune, qui faisoit la guerre à son frere Artaxerxe, six cens Cavaliers, qui se tenoient auprès de ce Prince, étoient armés, dit Xénophon, de grandes cuirasses, de cuissards & de casques, au lieu que les autres Perses alloient au combat la tête nue. Tous les chevaux de cette armée étoient munis de fer sur le front & sur le devant, pour mettre la tête & la poitrine à couvert des coups.

IV.

De la Cavalerie des Parthes.

Nous voyons des Cavaliers Parthes sur l'arc de Sévère. Leurs bonnets, qu'ils appelloient tiares, sont recourbés par derrière presque comme les bonnets Phrygiens. Leurs tuniques ne leur descendent que jusqu'au-dessus du genou, & sont ceintes au milieu du corps. Leurs manteaux assez courts & attachés par devant, vont sur

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV, pag. 80. *& suiv.*

le derriere, au gré des vents. Ils portoient des braies ou des-haut-de chausses, que Strabon appelle anaxyrides, auxquelles tiennent les bas, qui sont attachés au dessus du soulier, comme des guêtres de toile. Il paroît, par cette image, & encore mieux par d'autres, qu'on voit sur le même arc, qu'ils embrassoient en fuiant le cou de leurs chevaux; ce que l'on remarque aussi dans certaines nations Germaniques, comme nous dirons plus bas.

Ces Cavaliers Parthes, qui fuient, n'ont point d'armes qui paroissent, parce que dans les monumens, tels que les arcs & les colonnes, la plûpart des armes, qui sortoient hors du bas-relief, ont été cassées, ou gâtées par divers accidens. Mais, on voit sur cet arc, que les Parthes avoient des épées plus longues que celles des Romains. Nous sçavons d'ailleurs que les Parthes combattoient avec l'arc à cheval, & qu'ils tiroient des fleches avec une grande dextérité; qu'ils combattoient en fuiant; qu'ils revenoient sur l'ennemi, lorsqu'on le croyoit en déroute; & qu'ils ont quelquefois gagné des victoires contre les Romains. Les Cavaliers Daces, ainsi qu'on le verra ci-après, étoient équipés presque de la même manière que les Cavaliers Parthes.

V.

De la Cavalerie des Messagetes.

Les Messagetes, selon Hérodote, vivoient à la manière des Scythes. Ils combattoient à cheval & à pied. Ils se servoient d'arcs & de piques, & portoient des sagares; & ces sagares, suivant un passage de Xénophon, étoient des haches à deux tranchans. Ils employoient à toutes sortes de choses l'or & l'argent. Ils usoient de cuivre pour les piques, les fleches & les haches doubles, & d'or pour les ornemens de tête, pour les ceintures & pour d'autres ornemens qu'ils mettoient aux aisselles. Ils couvroient la poitrine de leurs chevaux de cuirasses de cuivre, & mettoient de l'or aux freins & aux rênes. Ils avoient l'or & le cuivre en grande abondance chez eux; mais, ils n'avoient ni fer, ni argent.

V I.

De la Cavalerie des Scythes.

Les Scythes avoient beaucoup de Cavalerie. Ils étoient armés de fleches, & faisoient la guerre presque comme les Parthes. Il ne nous reste aucun monument, où des Cavaliers Scythes soient représentés, à moins qu'on ne prenne pour tels, ceux dont nous parlerons ci-après comme de Cavaliers Sarmates. On les peut nommer Scythes à la manière des Grecs, qui donnoient indifféremment ce nom aux peuples les plus reculés du septentrion; comme ils donnoient celui de Celtes aux peuples d'Occident, celui d'Éthiopiens aux peuples du midi, & celui d'Indiens aux peuples de l'Orient.

Sur la colonne de Théodose, nous voyons des Cavaliers, que ceux, qui ont publié cette colonne, prennent pour des Scythes de qualité, montés sur des chevaux

fort bien harnachés. Si ce sont de véritables Scythes, ils n'avoient plus cette ancienne simplicité Scythique, dont parlent les anciens Auteurs. Nous n'oserions assurer que ce soit véritablement des Scythes. C'est vraisemblablement quelque nation étrangère, dont les principaux, aussi bien que les gens ordinaires, se trouvent sur la colonne. Mais, s'ils ne sont pas Scythes, ils pouvoient être de quelque païs voisins de la Scythie.

V I I.

De la Cavalerie des Sarmates.

Plusieurs Cavaliers Sarmates vinrent au secours des Daces contre l'armée de Trajan & des Romains. Rien n'est plus extraordinaire que leur figure. Leur bonnet ressemble assez à une tiare. Tout l'habit est si juste au corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, que sans la bigarrure qui va jusqu'au poignet & jusqu'à l'extrêmité des orteils, on croiroit que ce sont des hommes nus. Ce qui est encore plus surprenant, c'est que les chevaux sont revêtus de même jusqu'à la corne des pieds & jusqu'aux narines. On seroit tenté de croire que les hommes & les chevaux, étoient en effet nus & bigarrés de couleurs comme les Pictes, si la queue des chevaux n'étoit renfermée dans une espèce de bourse, qui paroît tenir à leur harnois, qui les couvre si juste de tous côtés, que le mouvement de tout le corps se distingue comme s'ils étoient nus.

Un passage de Pausanias explique admirablement bien cet habit & ce harnois des chevaux, & prouve en même tems que les Cavaliers que l'on voit sur la colonne Trajane, étoient des Cavaliers Sarmates. C'est dans ses Attiques, où parlant d'un temple d'Esculape, il dit : » On y voit entr'» autres choses, une cuirasse ou » cotte d'armes des Sarmates. » Ceux qui la voyent, disent d'a» bord que les Barbares ne sont » pas moins habiles dans les arts » que les Grecs. Les Sarmates » n'ont point de fer. Il n'y a point » de mines dans leur païs ; & » comme ils n'ont aucun com» merce avec les nations voisines, » ils n'en font point apporter » d'ailleurs. Le fer leur manquant, » ils font des lames d'os pour met» tre au haut de leurs piques. Ils » font du bois de cornouiller des » arcs & des fleches, dont les » pointes sont d'os, & jettent des » chaînes sur leurs ennemis pour » les abattre. Ils font des cuirasses » en cette manière. Ils ont de » grands haras de chevaux ; car, » leurs terres ne sont point parta» gées entre des particuliers. C'est » un païs de forêts & de pâtura» ges ; les habitans sont des » Nomades, ou des bergers, qui » n'ont point de demeure fixe. Ils » se servent des chevaux, non seu» lement pour la guerre, mais aussi » pour en faire des sacrifices aux » dieux, & pour s'en nourrir. Ils » nettoyent bien les cornes du pied » du cheval, & les taillent en petites » lames, semblables à des écailles » de dragon. Si quelqu'un n'a ja» mais vu de dragon, il compren-

» dra la chose, lorsqu'on lui dira » que les écailles de dragon ressemblent aux compartimens » d'une pomme de pin encore » verte. Ils percent ces écailles, » & les cousent ensemble avec » des nerfs de bœuf ou de cheval. » Ils se font ainsi des cuirasses, » qui ne le cedent point à celles » des Grecs, ni pour la beauté, ni » pour la solidité; car, elles soûtiennent fort bien les coups por» tés, soit de loin, soit de près; » au lieu que les cuirasses de lin ne » sont pas sûres, & ne résistent » guere au fer poussé avec vio» lence. Ces cuirasses de lin sont » plus commodes pour les chas» seurs, les dents des lions & des » léopards ne pouvant pas les per» cer. «

Voilà une belle description des Cavaliers Sarmates de la colonne Trajane. Pausanias nous apprend de quelle matière étoit cette bigarrure, qui va depuis la tête jusqu'aux pieds. Les chevaux y paroissent des plus beaux. Ils n'ont ni selle, ni croupière. Ammien Marcellin dit aussi que les Sarmates & les Quades avoient des cuirasses de cornes rases & polies, qui ressembloient à des plumes; & que ces écailles étoient attachées à des habits de lin. M. Fabreti ajoûte que sur la colonne, ces écailles sont aussi sur les mains jusqu'aux jointures des doigts.

VIII.

De la Cavalerie des Daces.

Les Cavaliers Daces, comme nous l'avons déjà observé, étoient presque semblables aux Parthes. Leur bonnet étoit recourbé sur le derrière, comme la tiare Phrygienne, quoique ce bonnet ne soit pas toujours représenté de la même forme sur les monumens, & qu'on voye même assez souvent les Daces aller la tête nue. Leur tunique descendoit jusqu'au genou. Ils portoient par dessus un manteau court, attaché sur le devant, qui alloit par derrière au gré des vents. Ces manteau se ramenoit sur le devant, quand il faisoit froid. Les Cavaliers Daces portoient des braies, ou des haut-dechausses, auxquels tenoient les bas, qu'ils attachoient à la cheville comme des guêtres. La chaussure du pied étoit toute unie. Leurs armes étoient une épée assez longue, & courbée comme une faucille à couper le bled, & un bouclier ovale. Le harnois du cheval étoit la bride, avec le poitrail & la croupière. La plûpart des chevaux n'avoient point de selle.

IX.

De la Cavalerie des Germains.

Nous voyons les Cavaliers Germains, représentés de plusieurs manières sur les monumens. Il y en a qui sont nus jusqu'à la ceinture, & qui portent sur leurs épaules nues, un manteau court attaché par devant, & qui flotte au de-là des épaules. Ils ont des braies où tiennent les bas de chausses. Plusieurs sont habillés comme les Daces, & portent un bouclier ovale.

Comme la Germanie étoit divisiée en plusieurs nations parti-

culières, & indépendantes les unes des autres, il ne faut pas s'étonner de cette diversité d'habits. Il y en a qui ont l'épée tortue à la manière des Daces. Il faut aussi remarquer que parmi les piétons Germains, il y en a beaucoup qui sont vêtus comme les Daces, sans qu'on y remarque aucune différence. On voit aussi de ces Cavaliers Germains, pris à la solde par Marc-Aurele contre leurs compatriotes. Ils portent la demi pique, & sont vêtus comme les Daces. Les chevaux n'ont pour tout harnois que la bride sans poitrail, sans selle, sans croupière. Il y en a même plusieurs qui n'ont point de bride. Les Cavaliers, quand ils galoppent, embrassent le cou de leurs chevaux, accoûtumés à hausser la tête en courant.

X.

De la Cavalerie des Maures.

Les Cavaliers Maures se voyent sur la colonne Trajane, comme l'a fort bien remarqué M. Fabreti. Ils furent amenés à Trajan par Lusius Quiétus Maurus, dit Dion Cassius dans un fragment donné par M. de Valois. C'étoit un fort méchant homme, qui commandoit une aîle de la Cavalerie Maure, & que ses crimes & ses violences avoient rendu fort odieux; en sorte qu'il fut dégradé & chassé avec ignominie. Mais, il rétablit depuis en quelque manière son honneur, lorsque Trajan, dans la guerre contre les Daces, ayant besoin de la Cavalerie Maure, il lui en amena plusieurs escadrons, sans qu'on l'en eût prié. Il servit Trajan dans cette guerre fort utilement & en brave homme; & ce Prince, pour l'en récompenser, le chargea de présens. Il rendit encore de plus grands services dans la seconde guerre contre les Daces. La Cavalerie Maure étoit donc à cette guerre; & c'est, selon toutes les apparences, celle que nous voyons sur la colonne Trajane.

On reconnoît les Cavaliers Maures à leurs cheveux, frisés & bouclés, & à leur barbe bien peignée. Ces cheveux frisés se remarquent aussi sur une médaille de Juba, roi de Mauritanie. » Les » Maures, se frisoient, dit Strabon, les cheveux & la barbe; » ils portoient de l'or sur leurs » habits; ils se curoient les dents; » ils se rognoient les ongles, & » se donnoient de garde de s'entretoucher, quand ils se promenoient ensemble, de peur de » gâter la frisure de leurs cheveux. « Une autre preuve que ce sont des Cavaliers Maures, c'est qu'à la manière des Numides & d'autres peuples voisins, comme les Gétules, ils sont à cheval sans bride, sans poitrail & sans selle. Les Auteurs appellent les Numides *gens inscia freni*, des gens qui ne connoissent pas l'usage du frein. C'est ce qu'Appien dit en général de tous les Africains. Masinissa, lit-on dans Appien, montoit sur un cheval tout nu, à la manière des Numides. Les Sarmates & d'autres peuples, ainsi que nous l'avons observé, ne mettoient ni selle, ni croupière à leurs chevaux. Les Romains mê-

mes, selon Dion Cassius, n'en avoient point anciennement; & ils ne commencerent que du tems de Néron à se servir de selles. Mais, celà doit s'entendre de selles d'une certaine façon. Car, les selles étoient en usage avant ce tems-là. Virgile donne à entendre que du tems d'Énée les Troyens avoient des espèces de selles propres & ornées de couleurs.

Au bas du cou du cheval de chaque Maure, il y a une corde à deux tours. Strabon dit qu'ils se servoient de cordes pour freins, σχοινοχαλίνοις χρώμενοι τοῖς ἵπποις; une autre leçon porte σχοινομάλοις. Cependant, les cordes, que l'on voit sur la colonne Trajane, ne sont qu'au bas du cou du cheval. La tête est entièrement libre. Il y a apparence pourtant qu'avec cette corde, passée deux fois au tour du cou du cheval, ils l'arrêtoient, & le faisoient tourner du côté qu'ils vouloient. On accoûtumoit les chevaux à ce manege; & en ce sens, cette corde peut passer pour un frein.

L'habit des Cavaliers Maures est une tunique légere, ceinte à deux tours, qui ne leur descend guere plus bas qu'à demi cuisse, & de laquelle les bras sortent à nu. il paroît qu'ils n'y a rien sous cette tunique. On leur voit les cuisses, les jambes & les pieds nus. L'habit est semblable à celui des Espagnols, que l'on voit sur le bouclier de Scipion. Ces cavaliers Maures portent un bouclier au bras gauche. Ils tenoient apparemment à la droite quelque lance ou quelque trait; mais, toutes ces lances sont tombées, comme aussi la plûpart des autres armes semblables, qui, étant hors d'œuvre sur la colonne Trajane, & fort fragiles, se sont cassées par divers accidens.

X.

De la Cavalerie des Numides.

Dom Bernard de Montfaucon présente un Cavalier Numide, qu'un soldat Romain prend par les cheveux & abat à terre. Il a toutes les marques d'un Cavalier de cette nation. Tout son habit n'est qu'un petit manteau sur les épaules, qui flotte en l'air, ensorte que son corps est tout nu. Cela revient à ce que dit Claudien des Cavaliers Numides, qu'ils branlent des javelots de la main droite; qu'ils étendent leur manteau de la gauche, & qu'ils sont nus. Notre Cavalier Numide n'a ni javelot, ni lance. Les armes lui seront apparemment tombées des mains. Le cheval n'a ni bride, ni selle, ni poitrail, ni croupiere, à la manière des Africains, comme nous l'avons déjà remarqué.

Au reste, il ne faut point s'étonner qu'un homme d'une haute taille, à pied, puisse prendre un Cavalier Numide par les cheveux. Car, les chevaux des Numides, au rapport de Strabon, étoient petits, mais légers à la course. Ils étoient dociles à un tel point, qu'avec une baguette on les menoit comme on vouloit, & qu'il y en avoit même qui, sans être attachés, suivoient leur maître comme des chiens. Le bouclier,

qui est tombé à ce Numide, & qu'on voit à terre, est une cetre ou pelte de la figure d'une demi lune, telle que la portoient les Africains & quelques autres nations.

X I.

De la Cavalerie des Sarrasins.

Avant que de quitter cet article des Cavaliers, nous dirons un mots des Ismaëlites ou Sarrasins, dont parle Saint Jérôme dans la vie de Saint Malch. Ces Sarrasins couroient dans les déserts, comme font encore leurs descendans, les Arabes de nos jours. Ils vivoient comme eux de brigandage. Ils étoient montés sur des chevaux ou sur des chameaux. Ils avoient le corps à demi nu. Ils portoient de longs cheveux, noués avec des rubans. Leurs armes étoient de grands arcs & de longues lances. Ces brigands formerent, trois siecles après Saint Jérôme, le plus grand Empire qu'on ait jamais vu, & devinrent formidables à tout l'univers.

CAVALIER, *Eques*, est un soldat, qui combat à cheval. *Voyez* Cavalerie.

CAVALIERS, *Aggeres.* (*a*) On donnoit ce nom à certaines élévations de terre, sur lesquelles on plaçoit des machines; & voici comme on les construisoit. On commençoit la terrasse sur le bord du fossé, & non loin en de-çà. On y travailloit à la faveur des mantelets, qu'on élevoit fort haut, derrière lesquels les soldats travailloient à couvert des machines des assiégés. Ces sortes de mantelets n'étoient pas toujours de claies ou de fascinages, mais de peaux crues, de matelats, ou d'un rideau fait de gros cables; le tout suspendu entre des mâts forts hauts & plantés en terre; ce qui rompoit la force des coups, qui s'amortissoient contre. On continuoit ce travail jusqu'à la hauteur de ces rideaux suspendus, qu'on guindoit plus haut, à mesure que l'ouvrage s'élevoit. On remplissoit en même tems l'espace vuide de la terrasse, avec des pierres, des terres & toute autre matière; pendant que d'autres battoient les terres, pour rendre le terrein ferme & capable de soûtenir le poids des tours & des machines, qu'on dressoit sur la plate-forme. De ces tours & des batteries de balistes & de catapultes, partoit une grêle de pierres, de fleches & de gros dards sur les remparts & sur les défenses des assiégés.

CAVARES, (*b*) *Cavares*, ou *Cavari*, Καυάροι, peuples des Gaules. On peut juger que c'étoit une nation puissante, puisque Strabon dit que les peuples, situés au de-là du Rhône, à l'égard des Arécomices, étoient compris sous le nom général de Cavares. C'est pour cette raison qu'il pouvoit lui être permis d'étendre, comme il fait, le païs des Cavares depuis la Durance près de Cabellion en remontant jusqu'à la

(*a*) Roll. Hist. Anc. Tom. V. pag. 831, 832.

(*b*) Strab. p. 186. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

jonction de l'Isère avec le Rhône, quoique les Tricastins & les Ségalaunes occupassent une partie de cette étendue de païs. Cette considération auroit dû disculper Strabon aux yeux de M. de Valois, qui l'accuse de faux sur cet article. On connoît dans les Gaules des peuples, qui, par leur puissance, ont dominé sur d'autres, sans empêcher néanmoins qu'on ne les distinguât.

Ce qui convient particulièrement aux Cavares, consiste dans le district des villes d'Orange, d'Avignon, de Cavaillon & même de Carpentras; quoique Pline attribue cette ville aux Memins.

CAVARILLUS, *Cavarillus*, (*a*) Éduen d'une famille des plus distinguées du païs. Ce Seigneur ayant été fait prisonnier dans un combat, fut mené à César. Après la révolte de Litavicus, il avoit commandé l'infanterie.

CAVARINUS, *Cavarinus*, (*b*) prince, que César établit roi des Sénonois dans la Gaule Celtique. Ses ancêtres avoient déjà eu le même honneur. Son frere même étoit sur le trône à l'arrivée de César. Les Sénonois se révolterent contre Cavarinus; ce qui obligea ce Prince de prendre la fuite. Il fut poursuivi jusque sur les frontières de ses États, mais inutilement. Ceux de Sens dépêcherent ensuite vers César, pour se justifier. Cependant, celui-ci leur ayant commandé d'amener tout leur Sénat, parce que la chose s'étoit faite par une délibération publique, ils ne voulurent pas obéir. Il fallut pourtant le faire quelque tems après, & donner jusqu'à cent ôtages.

Depuis, Cavarinus suivit César dans son expédition contre Ambiorix & ceux de Treves. Il avoit le commandement de la cavalerie de son païs.

CAVARUS, *Cavarus*, (*c*) roi des Gaulois, qui avoient fixé leur séjour dans la Thrace. Ce fut le dernier des Rois de cette colonie; Prince, que beaucoup d'élévation & des qualités éminentes ne garantirent pas des malheurs, où le précipiterent les flatteries de Sostrate, natif de Chalcédoine. Elles causerent & sa perte & celle de toute la nation, que les Thraces détruisirent entièrement. Il est très-probable que l'argent & les intrigues de Prusias, roi de Bithynie, lui susciterent des ennemis si formidables. Cavarus l'avoit forcé en quelque manière de conclure avec les Byzantins une paix peu avantageuse; & de plus, Prusias appréhendoit que ce Prince ne se ressentît un jour le l'inhumanité, avec laquelle il avoit traité les Gaulois. Dans la vue de prévenir la vengeance de Cavarus & de satisfaire la sienne, il arma contre lui les peuples voisins, qui exterminerent & le Roi & ses sujets.

CAUCALANDRENSIS LOCUS, lieu inaccessible, à cause des hautes forêts & des monta-

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. p. 338.
(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 205, 206. L. VI. p. 216.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 144. *& suiv.*

gnes & situé au milieu du Danube. C'est Ammien Marcellin qui fait mention de ce lieu.

CAUCASE, *Caucasus*, (*a*) Καύκασος, nom d'une montagne célebre d'Asie, qui peut être considérée comme une continuation du mont Taurus. Cette montagne s'étendoit, selon Strabon, le long de deux mers, le Pont-Euxin & la mer Caspienne, en fermant comme feroit un mur, l'isthme qui les séparoit. C'étoit la plus haute montagne de l'Asie septentrionale. Elle commençoit au-dessus de la Colchide, & s'avançoit jusqu'à la mer Caspienne. Hérodote dit que le mont Caucase bornoit la partie septentrionale de la mer Caspienne.

Il y habitoit, selon cet Historien, une infinité de peuples différens, qui ne vivoient que de fruits sauvages. On dit qu'ils avoient chez eux des arbres, dont les feuilles, pilées & broyées dans l'eau, leur servoient à peindre, sur leurs habits, des figures d'animaux, qui ne s'effaçoient jamais; & comme ces habits étoient faits de laine, les figures duroient aussi long-tems que la laine même. Ces peuples, comme les bêtes, ne se cachoient point pour voir leurs femmes.

Hérodote, dans un autre endroit, nous apprend que les Perses avoient étendu leur domination jusqu'au mont Caucase; de sorte que les peuples, qui demeuroient aux environs de cette montagne du côté de la Colchide, étoient du nombre de ceux, qui apportoient des présens au roi de Perse. Cependant, les nations, qui avoient leurs habitations de l'autre côté du mont Caucase, vers le septentrion, ne reconnoissoient point ce Prince, & n'étoient pas en conséquence sous son obéissance.

Alexandre, dans son expédition d'Asie, vint camper un jour auprès du mont Caucase, que quelques-uns, dit Diodore de Sicile, appellent encore le mont Paropamise, comme appartenant au païs des Paropamisades. Ayant traversé en seize jours cette montagne dans le sens de sa largeur, il bâtit au pied de sa descente, du côté qui conduisoit en Médie, une ville qu'il fit appeller Alexandrie. Il y avoit au milieu du mont Caucase un rocher, qui avoit dix stades de tour & quatre de hauteur. On y voyoit une caverne, que les habitans du lieu disoient être celle de Prométhée. Ils y montroient les chaînes, dont on l'avoit lié, & le nid du vautour qui lui déchiroit le foye. Alexandre fit bâtir aux environs quelques autres villes, toutes distantes d'une journée de celle, qu'il avoit fait appeller Alexandrie. Il y fit loger sept mille barbares de la contrée, trois mille des surnuméraires qui

(*a*) Strab. p. 183, 497. *& seq.* Herod. L. I. c. 203, 204. L. III. c. 97. Diod. Sicul. pag. 606. Ptolem. L. V. c. 9. L. VI. c. 12. Pomp. Mel. pag. 74, 88. Plin. T. I. pag. 308. *& seq.* Q. Curt. L. IV. c. 5. L. V. c. 4. L. VI. c. 5. L. VII. c. 3. L. VIII. c. 9. Just. L. XII. c. 5. L. XIII. c. 4. L. XLI. c. 6. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IV. p. 602, 603.

suivoient son camp, & ceux de ses soudoyés qui voulurent s'y établir.

Dans ce qu'on vient de lire du mont Caucase, au sujet d'Alexandre, on a dû remarquer que Diodore de Sicile est tombé dans une méprise, en confondant le mont Caucase avec le mont Paropamise situé sur les confins des Indes. Et il n'est pas le seul qui mérite ce reproche. Pline, Quinte-Curse & autres mettent aussi le mont Caucase dans les Indes. Strabon, qui parle de cette montagne dans l'onzième livre de sa Géographie, dit que quoique ces Auteurs s'accordent tous en cela, on ne doit pas néanmoins les en croire, parce qu'ils n'en ont usé ainsi que par flatterie, afin de mieux louer Alexandre, à qui il étoit plus glorieux d'avoir poussé ses conquêtes au de-là des montagnes des Indes, que d'avoir simplement traversé les montagnes voisines du Pont-Euxin. On croiroit que cette méprise seroit une faute de Géographie, que Quinte-Curse, par exemple, auroit faite de bonne foi, comme lorsqu'il fait venir le Gange du midi, & qu'il prend le Jaxarte pour le Tanaïs, si dans le sixième Livre, il ne mettoit pas le mont Caucase entre l'Hyrcanie & le fleuve du Phase. On peut ajoûter que dans le septième Livre, il assure que le mont Caucase coupoit l'Asie en deux, & laissoit la mer de Cilicie d'un côté, & la mer Caspienne de l'autre. Ce sont-là des lieux situés bien loin des Indes.

Du mont Caucase sortoient une multitude de fleuves, dont les uns alloient porter leurs eaux dans la mer Caspienne, les autres dans le Pont-Euxin.

Nous remarquerons ici que le mont Caucase & le fleuve du Tanaïs étoient regardés anciennement comme le bout du monde. On croyoit si bien qu'ils touchoient aux Indes, que quand Alexandre se trouva vers les frontières septentrionales de ce païs, ses soldats voulurent à toute force y trouver un mont Caucase & un fleuve Tanaïs, quoiqu'il n'y eût ni fleuve ni montagne de ce nom. Les Grecs du Pont-Euxin, au contraire, ayant un Caucase & un Tanaïs dans leur voisinage, & trouvant des peuples noirs, les crurent Indiens. Car, dans leur systême de Géographie, les Indes & le Caucase étoient inséparables. Il arriva alors aux Grecs ce qui est arrivé depuis à Colomb & aux Espagnols. Ces derniers convenoient que la terre étoit ronde; mais, ils ne connoissoient d'autre continent sur notre globe, que celui qui a été connu des Anciens. En s'embarquant sur l'Océan Atlantique, ils songeoient moins à découvrir de nouvelles terres, qu'à se frayer une nouvelle route pour aller aux Indes; & lorsque Colomb eut découvert les isles de l'Amérique, il crut, & le persuada aux Espagnols, que ces isles faisoient partie des Indes. Car, quel autre païs auroient-ils pu trouver à l'occident de l'Afrique? Ils leur en donnerent donc le nom; & on dit que ce nom est resté en usage parmi les Espagnols,

gnols, qui n'en connoissent pas d'autre.

A ce que nous avons raconté du mont Caucase, d'après les Anciens, joignons quelque chose de ce que nous en apprennent les Modernes. Le mont Caucase est plein de rochers & de précipices affreux, & on y a pratiqué en plusieurs endroits de petits sentiers, dont le passage est très-difficile. Le haut est perpétuellement couvert de neige & inhabité. Les guides du païs attachent à leurs pieds une sorte de sandales propres pour marcher sur la neige. La semelle a la forme d'une raquette sans manche; mais, elle n'est pas si large. Le réseau est plus lâche, & le bois est tout rond. Cette chaussure les empêche d'enfoncer dans la neige; car, elle n'y entre pas plus d'un travers de doigt, & ne laisse que de légeres traces.

Le mont Caucase est jusque vers le haut fertile & abondant en miel, en bled, & en gom, sorte de grain que l'on a en Mingrélie. Il l'est encore en vins, en fruits, en cochons & en gros bétail. Il y a par tout de très-bonnes eaux. On y trouve plusieurs villages. La vigne y croît au tour des arbres, & s'éleve si haut, que souvent on ne peut en aller cueillir le fruit. On y faisoit vendange, quand j'y passai, dit un Voyageur moderne. Je trouvois le raisin, le vin nouveau & le vin vieux admirablement bons. Le vin y est à si bon marché, qu'en certains endroits, on en donne le poids de trois cens livres pour un écu. Les villageois n'en pouvant vendre autant qu'ils en peuvent faire, ils laissent le raisin pourrir sur le cep sans le cueillir. Ils habitent dans des cabanes de bois. Chaque famille en a quatre ou cinq. Ils font un grand feu au milieu de la plus grande, & se tiennent tous à l'entour. Les femmes moulent le grain à mesure qu'on a besoin de pain. Ils font cuire la pâte dans des pierres rondes d'un pied de diametre ou environ, & creuses de la profondeur de deux ou trois doigts. Ils font bien chauffer la pierre, mettent le pain dedans, & le couvrent de cendres chaudes & de charbons ardens par-dessus. Il y a des lieux, où on le fait cuire dans la cendre même. On balaye bien un endroit du foyer. On y met le pain, & on le couvre de cendres & de charbons ardens par-dessus comme l'autre. Avec tout cela, la croute ne laisse pas d'être assez blanche, & le pain fort bon. Les habitans de ces montagnes ont le teint fort beau; on y trouve aussi de très-belles femmes.

Le Czar Pierre le Grand, pendant son expédition contre les Perses, apperçut au sommet du mont Caucase, des restes d'un mur, qui paroissoit avoir été fortifié de distance en distance par des tours ou châteaux, & que la couleur des pierres & la tradition du païs, lui firent juger être d'une très-grande antiquité. Il permit à Démétrius Cantemire, prince de Moldavie, de l'aller examiner, & lui donna une escorte de vingt bataillons. Ce Prince ne put en visiter que l'espace de six à sept stades

mesure de Russie ; mais, il ajoûte dans ses mémoires, qu'on sçait certainement que ce mur s'étendoit jusqu'à la source du fleuve Ihran sur les confins de la Géorgie ; ce qui donne une étendue de quatre cens cinquante stades. M. Bayer de l'Académie de Pétersbourg, qui a fait une très-sçavante dissertation imprimée dans les mémoires de cette Académie sur le mont Caucase, n'ayant point trouvé sur les frontières de la Géorgie de fleuve de ce nom, juge, d'après le calcul de Démétrius Cantemire, que ce peut bien être l'Yori.

L'endroit du mont Caucase, où alla le prince de Moldavie, est à la vue de Derbent, dont les Moscovites faisoient alors le siege. La plus élevée de toutes les montagnes, qu'on découvre de-là, se nomme Schadagy, ou Mont royal; & ceux, qui l'ont mesurée avec le quart de cercle, lui donnent dix-huit stades Russiens de hauteur; mais, il y a plus de la moitié de cette montagne, qui est toujours couverte de neiges. Le mur, qui suivoit l'inégalité du terrein, est presque entièrement ruiné. On y voit pourtant encore quelques tours avec leurs portes, sur tout dans les vallées ; & elles sont à peu près de la même forme que celles de Moscou ; le mur n'a d'épaisseur qu'une orgye, c'est-à-dire, la cinquième partie d'un stade Russien. Elle est bâtie de pierres du païs de trois aulnes de long, & d'une de large, posées à sec, & si bien jointes, qu'on a de la peine à en appercevoir les séparations.

Ce mur s'étendoit bien plus loin encore, que ne le croyoit le prince de Moldavie ; & M. Bayer prétend prouver, par le témoignage de divers Voyageurs, qu'il communiquoit du Pont-Euxin à la mer Caspienne. Il cite entre autres le P. Archange Lombartie, Missionnaire de la Propagande, dans son voyage de l'Ibérie, qui a été inséré au septième volume des voyages du Nord. Nul Auteur Grec ni Latin n'a parlé de ce mur ; mais, il a été fort célébré par les Arabes & les Persans sous le nom de retranchement contre les invasions de Gog & Mogog. Thomas Hyde a cru que c'étoit le même mur que celui des Chinois ; mais, il s'est trompé. Les Mahométans, qui se sont presque tous accordés à en faire honneur à Alexandre, ont mêlé quantité de fables dans tout ce qu'ils en ont dit. M. Bayer réfute très-bien ce sentiment.

Grégoire Abul-Pharaje prétend que ce mur s'étendoit depuis Derbent jusqu'au Pont-Euxin ; & il est à remarquer qu'il appelle *mons Circassicus*, ce que nous appellons le mont Caucase. M. Bayer l'étend encore plus loin. Un passage de Pline lui fait juger que Séleucus Nicator songeoit à joindre la mer Caspienne & le Pont-Euxin, lorsqu'il fut tué. Mais, rien n'empêche, dit-il, qu'on ne croye qu'Antiochus Soter, ou Antiochus Théus, exécuterent le projet de Séleucus Nicator, & qu'ils donnerent à ce monument, le nom d'Alexandre, comme Séleucus Nicator l'avoit

donné à l'aire, qu'il établit douze ans après la mort de ce héros; & c'est-là sans doute ce qui a trompé Mahomet & ses Sectateurs, qui ont attribué le mur du mont Caucase à Alexandre.

Ce mur, après la chûte des Séleucides, tomba en ruine; & il se passa plusieurs siecles, sans qu'on en entendît parler. Enfin, Cabades, roi de Perse, qui fut long-tems en guerre contre Hacan, roi des Turcs, ayant fait la paix avec lui, & épousé sa fille, on convint, de part & d'autre, de séparer les deux États par un mur. Mais, Cabades, ayant eu connoissance du mur bâti, disoit-on, par Alexandre, en rétablit d'abord toute la partie méridionale, & acheva en sept ans l'espace de quatre cens cinquante stades Russiens, & le fortifia de telle sorte avec des portes de fer, que cent hommes pouvoient le défendre contre cent mille.

M. Bayer ne croit point impossible de tirer quelques lumières de ce récit, en le confrontant avec ce qu'a écrit Procope; & tout bien examiné, il en conclut que le mur du mont Caucase, dont Démétrius Cantemire visita une partie, est l'ouvrage du grand Chosroès, que les Perses ont appellé Nusrivan, qui prit Antioche sur les Romains, & qui regna quarante-huit ans. Cela s'accorde assez avec ce que dit Grégoire Abul-Pharaje, que les rois de Perse n'avoient point cessé de chercher le mur bâti, à ce qu'on croyoit par Alexandre; qu'il fut enfin trouvé par Iezdegerdes ou Isdegerdes, fils de Baham-Jury, petit-fils d'un autre Isdegerdes arrière-petit-fils de Sapor; que ce Prince continua de le rebâtir avec des pierres d'airain & de plomb, mais qu'il ne l'acheva point; que Chosroès Nusrivan le poussa jusqu'à la mer, & le ferma de portes de fer; de manière que cent hommes pouvoient garder ses frontières, que cent mille hommes ne pouvoient pas défendre auparavant; & que ce poste lui parut d'une si grande importance, qu'il accorda à celui qui y commandoit, le privilege d'avoir un siege d'or.

CAUCASIENNES [les Portes], *Portæ Caucasiæ.* (a) Hérodote parle de deux passages fermés entre les montagnes qui formoient le mont Caucase, par où les Scythes d'un côté, & les Cimmériens de l'autre, faisoient des courses dans la haute Asie & dans l'Asie mineure. Ces deux passages étoient ce qu'on appella ensuite les portes Caspiennes à l'orient, & les portes Caucasiennes à l'occident. Pline se plaint, avec raison, que plusieurs Écrivains ont confondu les unes avec les autres, en donnant le nom de portes Caspiennes aux portes Caucasiennes. Tacite est de ce nombre, aussi-bien que Lucain, qui fait parler ainsi Pompée:

Sic vos, ô Parthi! peterem cùm
Caspia claustra.

Car, il est certain, & M. Bayer le prouve très-bien, que Pompée

(a) Herod. L. I. c. 103. Plin. T. I. p. 309, 311. Tacit. Hist. L. I. c. 6.

n'a point été jusqu'aux véritables portes Caspiennes, & qu'il n'a pas même vu la mer Caspienne, quoiqu'il y eût envoyé quelques-uns des siens, qui lui en rapporterent de l'eau douce. La même chose étoit déjà arrivée à Alexandre; & M. Bayer observe que cette eau avoit été puisée sur les bords, près de l'embouchure de quelque rivière.

Claude Ptolémée place dans l'Ibérie les portes Caucasiennes, & les appelle Sarmatiques. Quant aux portes Caspiennes, il les nomme les portes Albaniennes. Pline donne une description des unes & des autres; mais, on les a beaucoup mieux connues, depuis que le siege de l'Empire Romain a été transféré à Constantinople. Claudien en a parlé dans son poëme de la guerre des Getes; & Procope, dans son histoire de la guerre des Perses. Par une suite de l'erreur, dont Pline se plaignoit de son tems, ils nomment Caspiennes, les portes Caucasiennes; ce qui a tellement prévalu, que le nom de celles-ci est aujourd'hui presque inconnu.

CAUCIQUE, *Chaucicus*, (*a*) surnom, que l'empereur Claude permit à Gabinius Secundus de prendre, à cause d'une victoire, qu'il avoit remportée sur les Cauques; quoique, depuis le changement du gouvernement, l'usage de ces sortes de noms, tirés des nations vaincues, fût devenu extrêmement rare pour ceux qui n'étoient pas de la Maison impériale.

CAUCON, *Caucon*, Καύκων, (*b*) fleuve de Grece dans le Péloponnèse. Il couloit aux environs de Dyme, & alloit se perdre dans un autre fleuve qui portoit ses eaux dans l'Achéloüs. Ce fleuve, qui recevoit le Caucon, passoit à Dyme même, & s'appelloit Teuthéas au masculin, & ensuite Teuthéa au féminin.

CAUCON, *Caucon*, Καύκων, lieu maritime de Sicile, à deux cens stades de Syracuse, comme nous l'apprend Procope.

CAUCON, *Caucon*, Καύκων, (*c*) fils de Célénus, & petit-fils de Phlyus. On dit que venant d'Éleusis, il apporta à la princesse Messène, femme de Polycaon, le culte & les cérémonies des grandes Déesses, & que cette Princesse institua des fêtes en leur honneur, suivant le rit qu'elle avoit appris de Caucon. Plusieurs années après, Lycus, fils de Pandion, rendit le culte des grandes Déesses beaucoup plus auguste. Les Lépréates prétendoient avoir chez eux la sépulture de Caucon, où l'on voyoit une figure d'homme, qui tenoit une lyre.

Amasée fait Caucon fils de Clinus; mais, c'est sur un fondement trop léger. On en va juger. Dans une description en vers, que rapporte Pausanias, il y a au quatrième vers φλυάδεω κλεινοῖο. Amasée fait de κλεινοῖο Clinus un nom propre. Cependant, ce n'est qu'une épithete, qui signifie *inclyti*, il-

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 116. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 316.

(*b*) Strab. p. 342.

(*c*) Pauf. p. 217, 218, 266, 295.

lustre ; ensorte que ces mots φλυάδεω κλεινοῖο veulent seulement dire l'*illustre fils de Phlyus*.

CAUCONS, *Caucones*, (*a*) Καύκωνες, peuple errant & vagabond, connu dans les siecles les plus reculés, puisqu'il en est parlé à l'occasion du siege de Troye. Mais, il n'en restoit plus la moindre trace du tems de Strabon. Cette nation étoit dès-lors entièrement éteinte. L'Histoire fait particulièrement mention de deux colonies Cauconiennes, dont l'une étoit placée dans le Péloponnèse, & l'autre dans l'Asie mineure.

I.

Des Caucons du Péloponnèse.

(*b*) On parle diversement des Caucons, dit Strabon. On raconte que c'étoit une nation Arcadienne, aussi-bien que les Pélasges, & vagabonde comme eux. Homère écrit qu'ils vinrent au secours des Troyens, sans dire d'où ils étoient partis. Il n'y a point d'apparence que des Grecs vinssent pour défendre Troye. Ainsi, Strabon a raison de croire que ceux, dont parle Homère, étoient de Paphlagonie, c'est-à-dire, les mêmes que ceux dont il s'agit ci-après.

Quelques-uns assurent que tout le païs, connu sous le nom d'Élée depuis la Messénie jusqu'à Dyme, s'appelloit auparavant Cauconie. C'est pourquoi, Antimaque en nomme tous les habitans Épéens & Caucons. D'autres prétendent que les Caucons n'occupoient pas tout le païs, mais qu'ils étoient divisés en deux parties ; que les uns habitoient dans la Triphylie auprès de la Messénie, & les autres aux environs de Dyme dans le territoire de Buprase & dans la basse Élide.

Strabon avoit dit auparavant que le territoire des Lépréates étoit fertile ; que les Cyparissiens étoient leurs voisins ; & que les Caucons avoient occupé l'un & l'autre, & avoient eu de plus Macistum, nommée par d'autres Platanistus. Ce nom étoit commun à la ville & au païs. Dans la campagne des Lépréates, il y avoit un monument de Caucon, soit que ç'ait été un Prince de cette nation, ou seulement quelqu'un qui avoit le même nom.

I I.

Des Caucons de l'Asie mineure.

(*c*) Ces peuples, selon Ptolémée, habitoient au-dessous du mont Orménius dans la Bithynie. Quelques exemplaires de ce Géographe portent Cyclons ; ce qui feroit naître quelque doute sur la véritable manière d'écrire ce nom, si Strabon ne nommoit les Caucons, qu'il joint aux Maryandiniens. Tout le monde, selon lui, ne s'accordoit pas sur l'article de ces deux peuples. Quant aux Caucons, ajoûte-t-il, que l'on dit habiter la côte du Pont-Euxin, depuis les Maryandiniens jusqu'au fleuve Parthénius, & être maîtres

(*a*) Strab. p. 322.
(*b*) Strab. pag. 342. & *seq.* Odyss. L. III. v. 366.

(*c*) Ptolem. L. V. c. 1. Strab. p. 542. Homer. Iliad. L. X. v. 429. L. XX. v. 329.

de la ville de Teïum, quelques-uns les font Scythes; d'autres, Macédoniens; d'autres, Pélasges. Quelques lignes après, Strabon ajoûte que les Caucons s'étendoient depuis Héraclée & les Maryandiniens jusqu'aux Leucosyriens, que l'on appelle aussi Cappadociens. Et il y a, continue Strabon la nation, des Caucons, répandue aux environs de Teïum; elle confine aux Hénetes, qui sont au de là du Parthénius; & il y a même encore certains Cauconites auprès du Parthénius.

Homère parle des Caucons de l'Asie mineure dans les dixième & vingtième livres de l'Iliade; & Strabon nous apprend qu'on a prétendu que ces peuples étoient nommés dans le dénombrement des troupes auxiliaires des Troyens, & qu'après le vers 855 du second Livre:

Κρῶμναν τ' Αἰγιαλόν τε καὶ ὑψηλοὺς Ἐρυθίνους,

c'est-à-dire, *Crommas, Ægialus & les roches Érythines*; Homère avoit ajoûté ces deux vers, qui ne paroissent plus dans nos éditions:

Καύκωνας αὖτ' ἦγε Πολυκλέος υἱὸς ἀμύμων.

Οἳ περὶ Παρθένιον ποταμὸν κλυτὰ δώματ' ἔναιον.

c'est-à-dire, *le brave fils de Polyclès commandoit les Caucons, qui habitoient sur les rives du Parthénius*. C'est pourquoi, Callisthène les avoit rétablis dans l'édition d'Alexandre. Ceux, qui revirent, Homère après lui, les rejetterent apparemment, parce qu'ils prétendirent que ces Caucons étoient compris sous le nom des Paphlagoniens, dont le Poëte venoit de parler.

CAUDE, *Caude*, (*a*) isle de la Méditerranée dans le voisinage de celle de Crete. Suidas, qui lit Caudo, Καυδώ, dit qu'il y avoit des ânes sauvages fort grands. On trouve Gaudos dans Pomponius Méla & dans Pline, & Claudus dans Ptolémée.

Cette isle est nommée, dans les Actes des Apôtres, Κλαύδη ou Καύδη, Claude ou Caude; car, comme le remarque un Commentateur, les exemplaires ne s'accordent pas; & ce dernier est plus conforme à la Vulgate, qui porte *Cauda*. M. Simon, dans ses remarques, observe que le Syriaque appuye la leçon de la Vulgate. On croit que c'est présentement l'isle de Gozzo, qui dépend de celle de Malte. Il faut avouer que, si la position que Ptolémée donne à son isle de Claudus, est véritable, ce ne sçauroit être la Caude des Actes des Apôtres, encore moins l'isle de Gozzo.

CAUDI COUPONÆ, lieu d'Italie, dont il est parlé dans Horace. C'est dans la description du voyage, que ce Poëte fit à la suite de Mécène. Il ne faut point lire Claudi, comme font quel-

(*a*) Suid. T. I. p. 1422. Plin. T. I. p. 210. Ptolem. L. III. c. 17. Pomp. Mel. p. 149. Actu. Apost. c. 27. v. 16.

ques-uns ; car, il s'agit de Caudium en cet endroit.

CAUDICA, *ou* CAUDICARIA, *Caudica*, *Caudicaria*, (*a*) sorte de vaisseau ou de bateau, fait de grosses pieces de bois, ou plutôt d'un tronc d'arbre creusé ; d'où venoit le nom de Caudica, pris de *Caudex*, tronc d'arbre.

CAUDICAIRES, *Caudicarii*, nom que les Romains avoient donné aux bateliers de la communauté instituée pour la navigation du Tibre. Parmi les Caudicaires il y en avoit un certain nombre d'employés à charger les grains au port d'Ostie & à les conduire à Rome.

CAUDINES [les Fourches], *Caudinæ Furculæ*, ou *Furcæ*, (*b*) nom d'un défilé, ou d'un passage étroit & dangereux. Il prenoit ce nom de la ville de Caudium, auprès de laquelle il étoit situé. Tite-Live & Florus disent *Caudinæ Furculæ*, & l'épitôme du premier dit *Furcæ*.

Tite-Live nous donne une description de ce lieu. » Il y a, dit-» il, deux vallées profondes, » étroites, couvertes de broussail-» les, & enfermées par une lon-» gue chaîne de montagnes. En-» tre ces deux vallées est une » plaine assez étendue, humide » & couverte d'herbages, par la-» quelle il faut absolument passer. » Mais, avant que d'y arriver, » on traverse la première vallée ; » & alors on se trouve dans la né-» cessité, ou de retourner sur ses » pas par le même défilé ; ou si » on veut aller plus loin, de pé-» nétrer dans la seconde, beau-» coup plus étroite & plus impra-» tiquable que la première. «

L'an de Rome 433, les Romains, étant arrivés dans cette plaine, après avoir traversé la première vallée, se préparoient à entrer dans la seconde. Mais, ils la trouverent fermée par un grand abattis d'arbres, & par un amas de rochers énormes, que les Samnites y avoient roulés. Ils virent bien qu'ils étoient tombés dans une embuscade. Pour comble de malheurs, ayant jetté la vue sur la hauteur, ils s'apperçurent que les ennemis s'en étoient saisis. Ils se mirent aussi-tôt en devoir de regagner le premier défilé ; mais, ils le trouverent bouché comme l'autre, & défendu par des gens armés. Ils s'arrêterent donc tout court, sans l'ordre de leur Chef ; & saisis d'étonnement & de crainte, ils commencerent à se regarder les uns les autres, chacun s'imaginant trouver dans ses voisins, des conseils & des expédiens dont il ne se sentoit pas capable lui-même. Après être restés longtems dans l'inaction, quand ils virent qu'on dressoit les tentes des Généraux, & que quelques-uns se mettoient en devoir de travailler, quoiqu'ils sentissent bien que c'étoit prendre une peine inutile, dans le déplorable état auquel ils étoient réduits ; cependant, pour n'avoir rien à se reprocher, ils

(*a*) Rosin. de Antiq. Rom. p. 989.

(*b*) Tit. Liv. L. IX. c. 2. *& seq.* Flor. L. I. c. 16. L. II. c. 18.

commencerent, chacun de leur côté, à tirer des lignes de circonvallation au tour de leur camp, qu'ils placerent le long d'un ruisseau, ne pouvant s'empêcher eux-mêmes de se moquer d'un soin, dont ils avouoient tristement l'inutilité; outre que les ennemis insultoient cruellement à leur malheur. Les Généraux désolés ne se donnoient pas seulement la peine d'assembler un conseil, où ils voyoient bien qu'on ne pouvoit prendre aucune résolution salutaire. Et ce fut de leur propre mouvement que les Lieutenans & les Tribuns les vinrent trouver à telle fin que de raison. Les soldats, de leur côté, se tournant vers leurs Généraux, leur demandoient un secours, qu'ils pouvoient à peine, dit Tite-Live, recevoir des dieux immortels.

Ils passoient le tems à se plaindre, lorsque la nuit les surprit. Ils sentoient cependant quelquefois renaître leur courage. » Écartons, » disoit l'un, ces obstacles qui » nous bouchent le chemin. Franchissons, disoit un autre, les » montagnes & les forêts, & ou» vrons-nous un chemin par tout » où nous pourrons passer avec » nos armes. Pourvu que nous » puissions joindre des ennemis, » que nous n'avons cessé de vain» cre depuis près de trente ans; » tout deviendra facile à des Ro» mains, tant qu'ils n'auront en » tête que les perfides & lâches » Samnites. Mais, répliquoit un » troisième, où comptons-nous » aller, & par où passerons» nous? Prétendons-nous trans» porter les montagnes hors de » leur place? Tant que vous au» rez ces sommets au-dessus de » vos têtes, quelle route vous » conduira jusqu'aux ennemis? » Braves & lâches, nous sommes » tous également pris & vaincus. » Il nous est indifférent d'avoir » des armes, ou de n'en point » avoir. Les ennemis ne nous » permettront pas d'en faire usa» ge & de mourir en gens de » cœur. Ils termineront la guerre » en demeurant les bras croisés. « Voilà quelles étoient les tristes réflexions, dans lesquelles ils passerent la nuit, sans songer à prendre de la nourriture ou du repos.

Après avoir fait plusieurs efforts inutiles pour se sauver, étant à la veille de manquer de tout, on céda à la nécessité. L'heure fatale étoit arrivée; & elle leur fit éprouver, par une cruelle expérience, que leur malheur étoit encore plus grand, qu'ils ne se l'étoient imaginé. On commença par les faire sortir sans armes de leurs retranchemens. Puis, on reçut leurs ôtages, qu'on fit garder sûrement à quelque distance de-là. Ensuite, on ôta aux Généraux, qui étoient les deux Consuls, leurs Licteurs & tous les ornemens de leur dignité. Cet état humiliant causa un grand changement dans l'esprit des soldats, qui, un moment auparavant, détestant leur témérité, avoient été sur le point de les mettre en pieces, & de les livrer aux ennemis. Oubliant leur propre misère, ils détournerent les yeux, ne pouvant soûtenir la vue

des outrages, que l'on faisoit à la majesté Consulaire. Les Consuls à demi nus passerent les premiers sous le joug; & après eux, les officiers distingués essuyerent la même ignominie, avant les subalternes. Alors, les légions suivirent chacune selon leur rang. Les vaincus passoient entre deux haies de Samnites, qui leur faisoient mille insultes. Ils présentoient la pointe de leurs épées à ces infortunés, blessant & tuant même ceux, qui ne leur paroissoient pas assez humiliés. C'est ainsi qu'ils passerent sous le joug, & ce qui leur faisoit encore plus de peine, à la vue des ennemis.

CAUDINUS [C.], *C. Caudinus*, (*a*) sénateur Romain, qui florissoit du tems que la République étoit elle-même florissante.

CAUDIUM, *Caudium*, (*b*) Καύδιον, ville d'Italie dans le Samnium. Elle étoit située sur la voie Appia, entre Calatie & Bénévent, comme on le voit sur la table de Peutinger.

Sous l'an de Rome 538, le Consul Q. Fabius étant passé dans le Samnium, pour piller la campagne, & faire rentrer dans le parti des Romains, les villes qui l'avoient abandonné; les Samnites, qui habitoient aux environs de Caudium, furent plus maltraités que les autres. Leurs terres furent désolées par le fer & par le feu. On enleva les hommes & les bestiaux, & on prit de force plusieurs villes, entr'autres, Combultérie, Télesie, Compsa, Meles, Fulfules & Orbitanium.

Caudium étoit une colonie Romaine. Sa qualité de colonie est attestée par Frontin, qui dit: » Le bourg de Caudium entouré » de murailles. On y doit au peu» ple un chemin de cinquante » pieds. César le donna avec tout » son territoire à la colonie de » Bénévent. Sa campagne, assi» gnée aux Vétérans, fut en» suite mesurée, distinguée par » des bornes & adjugée au peu» ple. «

Pline & Velleius Paterculus nomment les habitans de cette ville Caudins, *Caudini*. Pline met ces peuples dans l'intérieur de la seconde région d'Italie. Ils sont appellés dans Tite-Live Samnites Caudins, *Samnites Caudini*, & leur païs *Samnis Caudinus*.

CAVÉ, *Cave*, Καυὴ, (*c*) bourg considérable de l'Asie. Xénophon fait mention de ce bourg au quatrième Livre de son histoire des Grecs. Ortélius pense qu'il étoit situé dans la Bithynie.

CAVÉA, *Cavea*. C'est ainsi qu'on appelloit les loges souterreines, où l'on gardoit les bêtes de l'amphitéatre. L'amphitéatre même s'appella Cavéa. Enfin, l'on désigna aussi, par le même terme, les plus hauts degrés du théatre, que le peuple occupoit. *Voyez* Amphitéatre & Théatre.

CAVEAU, *Crypta*. Vitruve se sert du mot *Crypta*, pour ex-

(*a*) Cicer. pro A. Cluent. c. 86.

(*b*) Tit. Liv. L. IX. c. 2. *& seq.* L. XXIII. c. 42. L. XLIV. c. 20. Strab. p. 283. Plin. T. I. p. 167. Vell. Paterc. L. II. c. 1. Ptolem. L. III. c. 1.

(*c*) Xenoph. p. 509.

primer la partie d'un bâtiment, qui répond à notre cellier. Juvénal s'en sert pour marquer un cloaque. De-là est venu *Crypto-porticus*, qui signifie un lieu souterrein voûté.

Crypta est aussi en usage chez quelques-uns de nos anciens Écrivains, pour signifier une chapelle, ou un oratoire sous terre.

CAVERNE, (*a*) lieu creux & profond dans un rocher, ou dans une montagne.

Les Anciens distinguoient entre ces deux mots, *Antrum* & *Spelunca*, que nous traduisons également par celui de Caverne. Ils donnoient le nom d'*Antrum* aux Cavernes, qui étoient l'ouvrage de la nature, & le nom de *Spelunca*, à celles que l'art avoit creusées. Mais, dans notre langue, il ne paroît pas qu'il y ait de la différence entre un antre & une Caverne. Nous appellons ordinairement Caverne, un lieu qui a une profondeur considérable & qui est accessible; car, si c'étoit un lieu profond en précipice, ce seroit un abîme & non pas une Caverne. Mais, un lieu, qui n'a que la profondeur nécessaire pour être le logement d'un homme & d'une famille, nous l'appellons proprement une grotte.

Les Cavernes, & à plus forte raison, les grottes, sont pour la plûpart des effets de l'industrie humaine. Quelques-unes ont été creusées pour y loger; & les grottes ont été vraisemblablement les premières maisons des hommes. D'autres ont été percées pour en tirer des pierres & autres matériaux, & ont servi ensuite à d'autres usages, pour lesquels elles n'avoient pas été d'abord destinées. Dans la Palestine, par exemple, l'Écriture fait mention de quantité de Cavernes & de grottes; & même encore à présent, on y en montre un grand nombre, où se sont, dit-on, accomplis divers mystères de la vie de Jesus-Christ. Les Cavernes de la Thébaïde n'avoient pas été faites pour les Solitaires qui les habiterent. Ils profiterent, pour se loger, des carrières d'où l'on avoit tiré de quoi élever ces superbes édifices, dont les Voyageurs voyent encore les restes, avec une admiration qu'ils ne sçauroient trop exprimer.

Plutarque, dans la vie de M. Crassus, nous donne la description d'une grande & profonde Caverne, que l'on voyoit en Espagne dans une petite terre, qui appartenoit à Vibius Pacianus, sur le bord de la mer. Les rochers, dont cette Caverne étoit ceinte, bouchant son entrée, la garantissoient de la violence des vents, & n'y laissoient passer qu'un petit vent doux & agréable. Dès qu'on y étoit entré, on la trouvoit d'un exhaussement merveilleux, & si spacieuse qu'elle renfermoit plusieurs autres Cavernes, où l'on entroit de l'une dans l'autre, & qui formoient comme de vastes appartemens. Elle ne manquoit ni d'eau ni de lumière; car, un ruisseau d'une eau très-excellente couloit au pied des rochers; & les fen-

(a) Plut. T. p. 544, 545.

tés qui se trouvoient naturellement dans les roches qui la couvroient, sur tout aux endroits où elles se joignoient, recevant la lumière du dehors, la transmettoient au-dedans; de sorte que toute la Caverne en étoit éclairée, & qu'il y faisoit un grand jour. L'air du dedans étoit très-pur & exempt de toute humidité, à cause de l'épaisseur des roches, qui ne permettoit pas à la vapeur de la percer, & qui faisoit qu'elle suintoit en dehors, & qu'elle couloit jusqu'au pied de ces mêmes roches, & grossissoit l'onde du ruisseau.

Ce fut dans cette Caverne que M. Crassus alla se renfermer, lorsque, dans sa jeunesse, il fut contraint de s'expatrier pour se dérober à la tyrannie de Cinna & de Marius, qui sacrifioient à leur fureur les plus gens de bien. On dit qu'il y demeura huit mois caché, & que Vibius Pacianus eut soin de lui envoyer, pendant tout ce temslà, les vivres nécessaires.

CAVIAR, *Caviar*. L'on nommoit ainsi une longe de cheval, que l'on offroit tous les cinq ans pour le college des Prêtres. On ne nous dit point à quelle divinité. On faisoit un pareil sacrifice tous les ans au mois d'Octobre au dieu Mars. La victime étoit un cheval, que l'on nommoit *October equus*. Le rit exigeoit que la queue de ce cheval fût transportée avec tant de vîtesse du champ de Mars, où on la coupoit, jusqu'au temple du Dieu, qu'il en tombât encore des gouttes de sang dans le feu, quand on y arriveroit.

CAVIENS, *Cavii*, (a) nation Illyrienne, dont parle Tite-Live. Caravantius, frere utérin de Gentius, roi d'Illyrie, fut envoyé dans le païs de cette nation, l'an de Rome 584. Il y eut des peuples qui le reçurent de bonne amitié. D'autres firent résistance.

Dans quelques éditions de Tite-Live, Turnebe vouloit changer ce nom en celui de Cérauniens, *Ceraunii*, au rapport d'Ortélius. Mais, cette correction seroit une dépravation du texte.

CAULARIS, *Caularis*, (b) rivière de l'Asie mineure, dont parle Tite-Live. Ortélius croit que cette rivière étoit aux environs de la Pamphylie.

CAULCES, *Caulci*, (c) peuple Germain, au rapport de Strabon. Cluvier a fort bien remarqué que c'est une faute, & qu'au lieu de Καοῦλκοι, on doit lire Καθύλκοι, *Cathulci*, Cathulces.

CAULICES, *Caulici*. C'étoient des écueils de la Japidie à l'endroit où se partageoit l'Ister, selon Apollonius. Étienne de Byzance nomme ainsi une nation qui habitoit sur le bord de la mer Ionienne. On dit aussi Cauliaces, suivant Ortélius.

CAULIUS [L.] MERGUS, *L. Caulius Mergus*, (d) illustre Sénateur Romain, dans les beaux tems de la République.

CAULOMYCETES, *Caulomycetes*, Καυλομύκητες, (e) es-

(a) Tit. Liv. L. XLIV. c. 30.
(b) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 15.
(c) Strab. p. 291.

(d) Cicer. pro A. Cluent. c. 86.
(e) Lucian. T. I. p. 720.

pèce de peuples, dont il est question dans Lucien. C'étoient des gens de main & pesamment armés. On les nommoit Caulomycetes, parce qu'ils portoient pour boucliers, de grands champignons, & pour lances de grosses asperges.

CAULON, *Caulon*, ville appellée aussi Caulonie. *Voyez* Caulonie.

CAULONIATES, *Cauloniatæ*, peuples d'Italie. Leur ville s'appelloit Caulonie. *Voyez* l'article suivant.

CAULONIE, *Caulonia*, (*a*) Καυλωνία, ville d'Italie au païs des Bruttiens. Elle étoit située sur le bord de la mer, près du promontoire de Cocintum. Strabon, qui la met après le fleuve Sagras, dit qu'elle fut bâtie par les Grecs; & Pausanias nous apprend que ce furent des Achéens, sous la conduite de Typhon.

L'an 389 avant Jesus Christ, Denys, tyran de Sicile, ayant passé à Caulonie avec toutes ses troupes, environna la ville de ses machines, & en battit vigoureusement les murailles. S'en étant rendu maître, il transporta tous les habitans à Syracuse; & leur y donnant droit de bourgeoisie, il les exempta pour cinq ans de tous impôts. Il détruisit ensuite leur ville, & donna tout leur territoire aux Locriens.

La ville de Caulonie fut cependant rétablie depuis, puisque Tite-Live en parle au sujet de la seconde guerre Punique, l'an 209 avant Jesus-Christ. Il est vrai que Pline & Strabon marquent qu'elle ne subsistoit plus de leur tems; ce qui prouve que cette ville essuya plus d'un désastre. Pomponius Méla, Diodore de Sicile & Étienne de Byzance la nomment Caulonie; mais, Ovide, Virgile & Pline l'appellent Caulon. Tite-Live dit Caulonie dans un endroit, & Caulon dans un autre. Étienne de Byzance observe qu'Hécatée lit Aulonie; & Strabon assure qu'elle s'appella d'abord ainsi, du mot Grec ἀυλών, qui signifie vallée, parce qu'il y avoit une vallée devant cette ville.

Le P. Hardouin croit que c'est présentement Castel Vetere dans la Calabre ultérieure. Ortélius avoit dit, sur la foi de deux auteurs Italiens, que c'est présentement Castro Vetere.

Au reste, Étienne de Byzance place en Sicile la ville de Caulon & la montagne sur laquelle elle étoit située, & qu'on appelloit Caulonie. Mais, ce Géographe comprend dans la Sicile toute la pointe de l'Italie. C'est un avertissement du même Ortélius. Je ne crois pas cependant que cet avertissement soit bien fondé. L'article qui suit, peut servir de preuve à ce que j'avance.

CAULONIE, *Caulonia*, (*b*) Καυλωνία, ville de Sicile, au rapport de Strabon. Cet Auteur dit

(*a*) Diod. Sicul. pag. 449, 451. Tit. Liv. L. XXVII. c. 12, 15. Pomp. Mel. pag. 130. Strab. pag. 261. Plin. Tom. I. pag. 165. Virg. Æneid. L. III. v. 553. Ovid. Metam. L. XV. c. 14. Plut. T. I. p. 187, 969.

(*b*) Strab. p. 261.

que cette ville dut sa fondation aux habitans de la ville de Caulonie, dont il a été parlé dans l'article précédent, lesquels habitans, selon lui, avoient été chassés de leur patrie par les Barbares.

CAULONIENS, *Caulonii*, Καυλωνιοι, (*a*) peuples d'Italie dans l'Étrurie, selon Diodore de Sicile. Ortélius croiroit que ce mot est corrompu, si Apollonius n'avoit pas mis une ville du nom de Caulonie dans l'Étrurie sur l'autorité d'Aristote, où, selon lui, Pythagore tua par une morsure, un serpent qui le mordoit.

CAUMAS, *Caumas*, nom d'un des plus fameux Centaures.

CAUNAKÈS, (*b*) sorte de robe, qui fut en usage chez les Perses. Elle étoit hérissée de poils.

CAUNÉAS. (*c*) Il y avoit des présages de mots & de noms, qui, selon la rencontre, annonçoient quelquefois des choses sinistres. On peut mettre en ce genre ce qui arriva à M. Crassus, lorsqu'il marchoit pour sa malheureuse expédition des Parthes. Un vendeur de figues venues de la ville de Caunus, crioit *Cauneas*. Ce mot, pris pour *cave ne eas*, gardez-vous bien d'y aller, fut un mauvais présage pour M. Crassus, qui n'en revint point.

CAUNÉENS, *Caunei*, les mêmes que les Cauniens, habitans de Caunus. On lit *Caunei* & *Caunii* dans Tite-Live. *Voyez* Caunus.

CAUNIENS, *Caunii*, (*d*) peuples de l'Asie mineure, dont parle Quinte-Curse. Il les met au nombre de ceux, qui se soumirent à Alexandre. On lisoit Canyndiens dans les anciennes éditions de notre Historien. Mais, il paroît qu'il faut lire Cauniens de la ville de Caunus dans la Carie.

CAUNIENS, *Caunii*, Καύνιοι, nom des habitans de la ville de Caunus. *Voyez* Caunus.

CAUNIUS AMOR. (*e*) Cela avoit passé en proverbe chez les Anciens, pour dire un amour illicite & criminel. C'étoit à cause de la violente passion, que Caunus avoit conçue pour Byblis, sa sœur. Mais, supposé, comme le dit Conon, que Caunus, après avoir été cause de la mort de sa sœur, eût passé tout de suite à de nouvelles amours, nous croirions que *Caunius amor* devoit plutôt signifier un amour inconstant & volage, qu'un amour illicite.

CAUNUS, *Caunus*, Καῦνος, (*f*) ville de Carie, située sur le bord de la mer, à quelque distance du fleuve Calbis, à l'opposite de l'isle de Rhodes. Il y avoit audessus de Caunus le château d'Imbrus.

(*a*) Diod. Sicul. p. 454.
(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. I. pag. 54.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 266.
(*d*) Q. Curt. L. III. c. 7.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 183.
(*f*) Strab. p. 651, 652. Plin. Tom. I. p. 274. Tom. II. p. 699. Plut. Tom. I. pag. 1016, 1017. Pomp. Mel. pag. 76. Ptolem. L. V. c. 2, 3. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 20. L. XLV. c. 25. Cicer. ad Amic. L. XIII. Epist. 56. Herod. L. I. c. 171, 172.

Cette ville avoit un port, qui pouvoit se fermer. Quoique ce païs soit heureux, dit Strabon, cependant tout le monde convient qu'en été & en automne l'air y est fort mal-sain, à cause des chaleurs & de la trop grande quantité de fruits. C'est pourquoi, Stratonicus, célebre joueur d'instrumens, faisant allusion aux incommodités, que souffroient ceux de Caunus, qui en étoient tout pâles, leur appliqua un vers d'Homère, dont le sens est: *Ces hommes ressemblent aux feuilles.* Voyant qu'ils s'en fâchoient, il enchérit, en ajoûtant que l'air de cette ville étoit extraordinairement sain, puisqu'il y voyoit marcher des morts. La ville de Caunus étoit néanmoins célebre pour ses excellentes figues, dont elle fournissoit plusieurs païs.

Cette ville, qui fut la patrie du fameux peintre Protogène, appartenoit aux Rhodiens. Ses habitans, s'étant soustraits à leur obéïssance, furent contraints d'y rentrer par arrêt du peuple Romain. Du tems de Strabon, on avoit encore un discours de Molon contre les Cauniens.

On dit qu'ils parloient la même langue que les Cariens; qu'ils étoient venus de Crète, & qu'ils suivoient leurs propres loix. Mais, Hérodote croit que les Cauniens étoient originaires du païs qu'ils habitoient; & il ajoûte que leurs loix étoient tout-à-fait différentes de celles des autres peuples, & principalement des Cariens. Ils jugeoient qu'il étoit honnête que les hommes, les femmes, les enfans, selon les degrés de l'âge & de l'amitié qui étoient entr'eux, s'assemblassent souvent pour boire & pour se livrer à la débauche. Ils sacrifioient au commencement à des dieux étrangers. Mais, s'en étant enfin lassés, & croyant devoir se servir seulement des dieux du païs, jeunes & vieux, ils prirent les armes, & se mirent à battre l'air avec des javelots; & comme s'ils eussent poursuivi quelque chose, ils allerent jusqu'aux monts Calyndiques, en criant qu'ils chassoient les dieux étrangers de leur païs.

Pline qualifie libre la ville de Caunus, qu'il appelle aussi Caunos. Artaxerxe Mnémon, faisant la guerre à Cyrus son frere, qui s'étoit révolté contre lui, avoit dans son armée des Cauniens. Plutarque dit que c'étoient des gens misérables, qui suivoient l'armée du Roi, gagnant leur vie à rendre les services les plus bas & les plus abjects. Ctésias attribue à l'un d'eux la mort de Cyrus, qui en fut percé par derrière d'un coup de javeline, sans en être connu.

Ptolémée met Caunus dans la Doride, qui étoit un canton de la Carie.

CAUNUS, *Caunus*, Καῦνος, (*a*) montagne de l'Espagne Tarragonoise, dans la Celtibérie. Il en est parlé dans Tite-Live à l'occasion des guerres des Celtibériens avec les Romains. Il se donna au-

(*a*) Tit. Liv. L. XL. c. 50.

près du mont Caunus, un grand combat, qui dura depuis six heures du matin jusqu'à midi. Il y périt beaucoup de monde de part & d'autre. On l'appelle aujourd'hui Moncaio.

CAUNUS, *Caunus*, Καῦνος, ville de l'isle de Crete, au rapport d'Étienne de Byzance.

CAUNUS, *Caunus*, Καῦνος, ville d'Éolie, selon Athénée, cité par Ortélius.

CAUNUS, *Caunus*, Καῦνος. Le même Athénée, cité aussi par Ortélius, nomme ainsi une isle où il dit que se noya Sotade Maronite. Mais, ce même homme périt de misère dans la prison, au rapport de Plutarque.

CAUNUS, *Caunus*, Καῦνος, ville de l'Ionie, selon Denys le Périégete.

CAUNUS, *Caunus*, Καῦνος, (*a*) fils de Milétus & d'Éidothée, étoit frere jumeau de Byblis. Il y en a qui nomment leur mere Tragasia; d'autres, Cyané; d'autres enfin, Arcia. Quoi qu'il en soit, Caunus & Byblis demeuroient ensemble à Milet & dans l'Asie mineure. Caunus, étant devenu éperdument amoureux de sa sœur, mit tout en œuvre pour l'engager à se rendre à ses désirs. Mais, tous ses efforts ayant été inutiles, désespéré, il prit le parti de quitter Milet. Dès qu'il eut disparu, Byblis s'abandonna aux regrets; & ne pouvant plus souffrir le séjour de la ville, ni de sa maison paternelle, elle alla chercher les bois & la solitude, où après avoir long-tems erré, enfin succombant à sa douleur, & n'espérant plus rien de son malheureux amour, elle attacha sa ceinture à un noyer, & s'y pendit. En cet état, elle versa un torrent de larmes, d'où se forma une fontaine que les gens du païs appellerent la fontaine de Byblis.

Cependant, Caunus, qui menoit toujours une vie errante, arriva en Lycie. Là une Naïade, sortant du fond d'un fleuve, se fit voir à lui. C'étoit Pronoë. Elle lui apprit la cruelle destinée de Byblis. Elle tâcha de le consoler, lui proposa de l'épouser, & lui offrit la souveraineté de cette côte, dont elle pouvoit disposer comme de son bien. Caunus la crut, & l'épousa. Il en eut un fils, nommé Ægialus, qui lui succéda, & qui, voulant assembler ses peuples jusques-là épars dans des villages, bâtit auprès du même fleuve, une belle & grande ville, qu'il appella Caunus, du nom de son pere.

Au reste, dans Ovide & dans presque tous les autres Mythologues, c'est Byblis, qui prend de l'amour pour son frere. Ici, c'est-à-dire, suivant Conon, c'est Caunus qui en prend pour sa sœur, en quoi du moins cet Auteur a plus ménagé l'honneur de Byblis, & mieux observé les bienséances.

CAUQUES, *Cauci*, ou *Cauchi*, Καυκοί, ou Καῦχοι, les mê-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 118. Tom. XIV. p. 182, 183.

mes que les Chauques. *Voyez* Chauques.

CAURUS, *Caurus*, (*a*) l'un des principaux vents. Il souffle entre le septentrion & le couchant. Virgile en parle en plus d'un endroit.

CAUSA. (*b*) Le mot Latin *Causa* ne se prend pas toujours dans les Auteurs pour ce qui produit un effet. On le peut rendre souvent par nos mots François *chose*, *affaire*. Nous n'en rapporterons que deux exemples, tirés de Cicéron même. *Velim tibi persuadeas te in hac causa nihil habere quod timendum sit præter communem casum civitatis. Et ipsa causa ea est ut jam simul cum Republ. quæ in perpetuum jacere non potest, necessariò reviviscat.* La chose est dans une telle situation, &c. C'est dans ce sens que Grégoire de Tours dit : *Apud Arvernum .... multæ causæ tunc per eum* [*Chramnum filium Chlotarii*] *irrationabiliter gerebantur.*

CAUSÆ CONJECTIO. (*c*) Quelquefois à Rome, on plaidoit une Cause en peu de mots ; & c'est ce qu'on appelloit Cause sommaire, *Causæ conjectio.*

CAUSARIENS, *Causarii*, (*d*) nom, que les Romains donnoient à certains soldats, qui n'étoient pas en état de servir. C'est à peu près la même chose que ce que nous appellons en François des soldats invalides. On employoit quelquefois les soldats Causariens ; mais, ce n'étoit que dans des cas fort urgens.

CAUSE, *Causa*. (*e*) En voyant tous les jours changer les choses, & en considérant qu'elles ont eu un commencement, nous acquérons l'idée de ce qu'on appelle Cause & effet. La Cause est tout ce par l'efficace de quoi une chose est ; & l'effet, tout ce qui est par l'efficace d'une Cause.

Toute Cause, par cela même qu'elle produit un effet, peut être appellée efficiente ; mais, comme il y a différentes manières de produire un effet, on distingue diverses sortes de Causes. Il y a des Causes physiques, des Causes morales & des Causes instrumentales.

On appelle Causes physiques, toutes celles qui produisent immédiatement par elles-mêmes leur effet.

Les Causes morales sont celles, qui ne produisent leur effet qu'indépendamment d'une Cause physique, de laquelle il émane immédiatement.

Les Causes instrumentales ont cela de commun avec les Causes morales, qu'elles ne produisent pas par elles-mêmes leur effet, mais seulement par l'intervention d'une Cause physique ; & c'est pourquoi on donne aux unes & aux autres le nom de Causes occasionnelles. Mais, ce qui met entr'elles beaucoup de différence ; c'est que si les premières ne sont

(*a*) Virg. Æneid. L. III. v. 278, 356.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXVI. p. 648.

(*c*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 128.

(*d*) Tit. Liv. L. VI. c. 6.

(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 25.

que Causes morales dans les effets qu'elles produisent occasionnellement, du moins elles sont Causes physiques de l'effet, par lequel elles deviennent Causes occasionnelles d'un autre effet ; au lieu que les Causes purement instrumentales, n'étant douées d'aucune force ni d'aucune activité, demeurent toujours renfermées dans la sphere de Causes purement occasionnelles. Telle est, par exemple, la matière, qui d'elle-même est brute, insensible & inactive. Il n'en est pas de même des esprits, dont la nature est d'être actifs, & par conséquent d'être Causes physiques.

Les anciens Philosophes reconnoissoient une Cause efficiente, qu'ils ont divisée en première & en seconde. Platon & Aristote mettent entre les Causes secondes, celles *quæ movent immotæ*, & celles qui meuvent nécessairement, les autres étant mues elles-mêmes par d'autres, pour arriver à une Cause première, qui est au-dessus des Causes secondes, qui est vraiment unique, & que Platon appelle Dieu. Les Stoïciens reconnoissent aussi cette Cause première. Aristote l'appelle *primum movens*. Tous les Philosophes se sont accordés à reconnoître deux principes généraux, une matière universelle, & une Cause efficiente universelle, qui se nomme Dieu. Il en faut excepter quelques athées, comme Diagoras, Hippoprotagoras, & quelques autres après eux, qui ont cru, ou osé dire qu'il n'y avoit point de Cause première. On en doit excepter aussi Épicure, qui admet à la vérité une Nature divine, mais oisive, établissant ainsi par son raisonnement, ce qu'il détruit en effet.

CAUSIE, *Causia.* (*a*) Les Macédoniens nommoient Causie une espèce de chapeau, qui leur étoit particulier. Ce chapeau étoit fait de poil, ou de laine si bien tissue, & apprêtée de manière que non seulement il servoit d'abri contre le mauvais tems, mais qu'il pouvoit même tenir lieu de casque.

Eustathe donne une description de la Causie dans ses Commentaires sur Homère, où il cite un passage de Pausanias, qui pourroit faire croire que ce Chappeau, ou cette armure de tête, n'étoit pas commune à tous les Macédoniens, mais particulière à leurs Rois. Voici les propres termes d'Eustathe, ou plutôt de Pausanias : » On nomme Causié un » bonnet de poil à larges bords, » que les rois de Macédoine » avoient coûtume de porter avec » un diadême à l'entour. « Les passages d'Athénée, de Plutarque & d'Hérodien, cités par H. Estienne dans son Trésor, semblent supposer la même chose que celui de Pausanias.

On pourroit dire que la Causie, dont parlent ces Auteurs, étoit en effet particulière aux Rois ; &

(*a*) Suid. T. I. p. 1423. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 35. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. II. p. 285, 286.

qu'elle différoit de celle des autres Macédoniens, en ce qu'elle étoit ceinte du diadême. Il se peut faire aussi que dans son origine, cette sorte de coeffure fût commune à toute la nation, & que dans la suite du tems, elle devint un ornement royal. Son premier usage avoit été de servir comme de parasol à ceux qui la portoient ; & c'est pour cette raison qu'on l'avoit nommée Causie, du mont Χαυτῶν, qui signifie l'ardeur du soleil.

Il est certain que la Causie, entourée du bandeau royal, fut l'ornement ordinaire des rois de Macédoine. Les Ptolémées & les autres successeurs d'Alexandre, affecterent, à son exemple, de s'en servir comme d'une couronne, ou d'une tiare distinguée de celle des autres Rois. Hérodien dit que l'empereur Caracalla, ayant choisi Alexandre pour son modele, & mettant sa principale ambition à lui ressembler, parut publiquement en habit de Macédonien, avec une Causie sur la tête.

On ne doit pas être surpris, après cela, que parmi les médailles des rois de Macédoine, d'Égypte & de Syrie, il s'en rencontre, où la figure de la Causie est représentée. J'ai eu la curiosité, dit M. Boivin le cadet, de consulter les livres des Antiquaires, qui ont décrit les médailles de ces Princes. J'y ai trouvé plusieurs ornemens de tête. Le plus ordinaire est une gueule de lion. Les autres sont, ou de simples diadêmes, ou des couronnes de laurier, ou enfin des espèces de casques, entre lesquels il y en a qui semblent ne pouvoir être que des Causies.

CAUSISOLÉE, (a) frere de Théodote. Ayant été envoyé contre Trebellianus par Gallien, il vint à bout de l'amener en plaine, le vainquit & le tua.

CAUSTIQUE, *Causticus*, (b) terme, qui vient du Grec καίω, *uro*, je brûle.

Les Anciens avoient une maniere de peindre, qui étoit fort en usage encore du tems de Pline, qu'ils appelloient Caustique. C'étoit une peinture en cire, où le pinceau n'avoit que peu ou point de part. Tout l'art consistoit à préparer des cires de diverses couleurs, & à les appliquer sur le bois ou sur l'ivoire, par le moyen du feu.

CAUTION, *Cautio*, sûreté, que l'on donne pour l'exécution de quelque engagement.

Dans le droit Romain, le créancier pouvoit s'adresser directement à la Caution, & lui faire payer le total de la dette, sans être obligé de faire aucunes poursuites contre le débiteur ; & s'il y avoit plusieurs Cautions, elles étoient toutes obligées solidairement. Mais, l'empereur Adrien leur accorda premièrement le bénéfice de division, & Justinien dans la suite leur accorda celui d'ordre ou de discussion.

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 461.

(b) Roll. Hist. Anc. T. V. pag. 634.

CAUTIONS. (*a*) On lit dans une lettre de Cicéron, *quando vestræ Cautiones infirmæ sunt. Cautiones* étoient les avis & les moyens, que les Jurisconsultes donnoient par écrit aux parties, qui les consultoient, pour assurer & soûtenir leurs prétentions; & cela s'appelloit *Cautiones Jurisconsultorum*, les prévoyances & les sûretés du droit.

CAUTUS, *Cautus*, certain dieu, le même que Catius. *Voyez* Catius.

CAYCUS, *Caycus*, Καΰκος, le même que le Caïcus. *Voyez* Caïcus.

CAYSTRE, *Caystre*, Καΰστρος, (*b*) fleuve de l'Asie mineure, qui arrosoit l'Ionie. Ce fleuve, suivant la carte de l'Asie mineure de M. d'Anville, avoit sa source au mont Tmolus. Pline la met dans les sommets Cilbiains. De-là il serpentoit, en recevant plusieurs ruisseaux, dans les plaines, que l'on nommoit pour cela *Caystri campi*, les campagnes du Caystre. Les montagnes, qui entouroient la ville de Colophon, lui faisoient changer vers le midi son cours, qui étoit vers l'occident. Il se rendoit ensuite auprès d'Éphese, où il se perdoit dans la mer. Il y avoit une ville du nom de Lariste, située près du Caystre.

Les Poëtes ont pris plaisir à y mettre le rendez-vous des cignes; & rien n'est plus célebre dans leurs ouvrages, que le chant des cignes du Caystre. Homère en fait le sujet d'une de ses comparaisons. » Telles, dit-il, qu'on voit dans les » prairies d'Asius sur le rivage » du Caystre, de nombreuses trou- » pes d'oies sauvages, de grues » ou de cignes, fondre du haut » des cieux, & battant des aîles, » s'abattre & se poser à terre les » unes devant les autres avec de » grands cris, qui font retentir » toute la prairie. Tels, ajoûte » Homère, on voyoit les escadrons » & les bataillons des Grecs » s'avancer hors des tentes & des » vaisseaux, vers la plaine qu'arrose » le Scamandre. «

Virgile a imité les vers d'Homère dans ses Géorgiques:

Jam varias pelagi volucres, & quæ Asia circum
Dulcibus in stagnis rimantur prata Caystri,
Certatim largos humeris infundere rores,
Nunc caput objectare fretis, nunc currere in undas,
Et studio incassum videas gestire lavandi.

c'est-à-dire, » Divers oiseaux » de mer, & sur tout ceux qui » paissent dans les prairies du » Caystre, ou sur le bord du lac » Asia, pressentent la tempête. » Tantôt ils mouillent vainement » leur plumage; tantôt ils offrent » leur tête au flot écumant qui

(*a*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epist. 18.

(*b*) Strab. p. 620. *& seq.* Plin. T. I. p. 279. Pomp. Mel. pag. 79. Ptolem. L. V. c. 2. Homer. Iliad. L. II. v. 459. *& seq.* Virg. Georg. L. I. v. 383. *& seq.* Ovid. Metam. L. II. c. 6. L. V. c. 11. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 25.

» bat le rivage ; tantôt ils s'élan-
» cent dans l'eau. «

On lit dans les Métamorphoses d'Ovide :

Non illo plura Caystros
Carmina cygnorum labentibus audit in undis.

Sur quoi il faut remarquer que ce Poëte dit *Caystros* au nominatif. Pomponius Méla le dit aussi. Le même Poëte, pour désigner un cygne, se sert de cette expression *Caystrius ales*, l'oiseau du Caystre.

Cependant, M. du Loir, dans la relation de son voyage, assure qu'il n'a point vu de cygne sur le Caystre. Mais, le malheur n'est pas grand ; & quand il n'y en auroit jamais eu, il suffit qu'Homère ait dit qu'il y en avoit, pour autoriser les Poëtes à le dire après lui. Le Pere de la poësie a bien eu le crédit d'établir une tradition poëtique.

M. Spon dit du Caystre : » Nous
» commençâmes à voir cette ri-
» vière deux heures avant que
» d'arriver à Éphese...... Nous
» suivîmes une heure & demie
» cette petite rivière, laquelle fait
» de grands contours, & va tel-
» lement en serpentant, que cela
» a porté la Valle, du Loir &
» Monconys à la prendre pour
» le Méandre ; mais, c'est une
» erreur qui doit être corrigée.
» Ce que j'y trouve de plaisant,
» c'est que comme on la voit
» deux fois en allant à Éphese,
» & qu'à cause des tours qu'elle
» fait, on la perd de vue lors-
» qu'on suit le grand chemin, &
» qu'ensuite on la passe sur un
» pont ; quelques-uns ont cru
» avoir vu deux rivières différen-
» tes, appellant l'une le Méan-
» dre, & l'autre le Caystre.
» Mais, il est certain qu'il n'y a
» qu'une rivière dans cette plai-
» ne ; que le Méandre est à une
» journée de-là, & qu'il se dé-
» charge dans la mer auprès des
» ruines de Milet ; que celle-ci en-
» fin est le Caystre, comme Stra-
» bon & les autres Géographes
» la nomment ; & pour plus am-
» ple confirmation de cela, on
» trouve des médailles de Valé-
» rien, de Gallien & de Salo-
» nius, avec ces mots au revers,
» ΕΦΕΣΙΩΝ ΚΑΥΣΤΡΟΣ, &
» la figure qui représente cette ri-
» vière de Kaystros, que les
» Éphésiens mettent sur leur
» monnoie. J'en trouvai deux
» semblables à Smyrne. «

M. de Tournefort, qui a aussi traversé le Caystre, en allant à Éphese, en parle ainsi : » On
» passe le Caystre à demi-lieue
» en de-çà d'Éphese. Cette ri-
» vière qui est fort rapide, coule
» sous un pont bâti de marbres
» antiques, & fait moudre quel-
» ques moulins. On entre ensuite
» dans la plaine d'Éphese, c'est-
» à-dire, dans un grand bassin,
» enfermé de montagnes de tous
» les côtés, si ce n'est vers la
» mer. Le Caystre serpente dans
» cette plaine ; mais, il s'en faut
» bien que ses contours ne soient
» aussi fréquens que dans le des-
» sein que M. Spon en a donné ;
» & ceux du Méandre, qui sont
» bien plus entortillés, n'appro-

» chent pas des contours, que la » Seine fait au-dessous de Paris.

» Le Caystre, continue le » même, a été représenté sur des » médailles. On en voit aux têtes » des empereurs Commode, Sep- » time Sévère, Valérien & Gal- » lien.

» Nous cherchâmes inutile- » ment, poursuit M. de Tourne- » fort, une autre rivière, dont les » Anciens ont parlé, laquelle ar- » rosoit les environs d'Éphese. » Sans doute qu'elle se jette dans » le Caystre, plus haut que le » pont. En effet, on nous assura » à Éphese, que le Caystre re- » cevoit une rivière assez consi- » dérable, au de-là des monta- » gnes du nord-est; ce qui s'ac- » corde fort bien avec une mé- » daille de Septime Sévère, sur » laquelle le Caystre est repré- » senté sous la forme d'un hom- » me, comme étant un fleuve, » qui se dégorge dans la mer; » & le Kenchrios, qui est la ri- » vière dont il s'agit, sous la fi- » gure d'une femme, pour mar- » quer qu'elle se jette dans l'au- » tre. Outre ces deux figures, la » Diane à plusieurs mammelles, » est représentée d'un côté sur le » même revers, & de l'autre est » une corne d'abondance. Tout » cela marque la fertilité, que » ces deux rivières procuroient » au terroir d'Éphese. «

Les Turcs donnent au Caystre plusieurs noms différens. Ce sont Carasou, c'est-à-dire, eau noire; Coutchouk-Mindre, ou Minderscare, c'est-à-dire, le petit Méandre, ou le Méandre noir, à cause de la ressemblance qu'il a avec le véritable Méandre, qu'ils appellent simplement Mindre, ou Bojouc-Mindre, le grand Méandre.

CAYSTRE, *Cayster*, (*a*) fils de l'Amazone Penthésilée & pere de Sémiramis, selon quelques Auteurs.

CAYSTRI CAMPI, les plaines du Caystre. On appelloit ainsi le païs situé aux environs de ce fleuve.

CAYSTRIAINS, *Caystriani*, Καϋστριανοι, (*b*) nom, que Strabon donne aux habitans des bords du Caystre.

CAYSTRIUS, *Caystrius*, Καΰστριος, (*c*) l'un des Héros de la Grece, qui, selon Strabon, avoit un autel près du fleuve Caystre.

CAYUMARATH, *Cayumarath*, (*d*) roi de Perse. Ce Prince, selon les Persans, avoit regné mille ans. Le regne de quelques-uns de ses successeurs dura aussi des siecles. Quelles absurdités!

CAZAN, selon quelques-uns, ou Hazan, selon d'autres. C'est le nom d'un officier des Synagogues Juives, qui est établi pour entonner les prieres, que les Juifs récitent dans ces Synagogues en chantant. Il est placé dans un lieu élevé au-dessus des autres, & qui est aussi l'endroit où se met le Rabbin, lorsqu'il prêche. Tout

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 365, 371.

(*b*) Strab. p. 621.

(*c*) Strab. p. 650.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 4.

cela se fait avec une grande confusion, chaque Juif récitant sans aucun ordre. Le plus souvent même, ils s'interrompent les uns les autres, & s'entretiennent de leurs affaires. Mais, le Cazan continue toujours de réciter, & éleve sa voix de tems en tems.

Ce mot se trouve dans Saint Épiphane; & il signifioit dès son tems, un des ministres de la Synagogue. Il y a apparence que les Juifs ont ainsi nommé cet officier, parce qu'il a la vue sur tout ce qui se passe dans la Synagogue, & principalement sur la lecture de la loi & de tout l'office.

C E.

CE, *Ces*; *Cet*, *Cette*; *Ceci*, *Cela*; *Celui*, *Celle*; *Ceux*, *Celles*; *Celui-ci*, *Celui-là*; *Celle-ci*, *Celle-là*.

Ces mots répondent à la situation momentanée, où se trouve l'esprit, lorsque la main montre un objet, que la parole va nommer. Ces mots ne font donc qu'indiquer la personne ou la chose dont il s'agit, sans que par eux-mêmes ils en excitent l'idée. Ainsi, la propre valeur de ces mots ne consiste que dans la désignation ou indication, & n'emporte point avec elle l'idée précise de la personne ou de la chose indiquée. C'est ainsi qu'il arrive souvent que l'on sçait que quelqu'un a fait une telle action, sans qu'on sçache qui est ce quelqu'un-là. Ainsi, les mots dont nous parlons, n'excitent que l'idée de l'existence de quelque substance ou mode, soit réel, soit idéal; mais, ils ne donnent par eux-mêmes aucune notion décidée & précise de cette substance ou de ce mode.

Ils ne doivent donc pas être regardés comme des vice-gérens, dont le devoir consiste à figurer à la place d'un autre, & à remplir les fonctions de substitut.

Ainsi, au lieu de les appeller pronoms, il vaudroit mieux, ce semble, les nommer termes métaphysiques, c'est-à-dire, mots qui par eux-mêmes n'excitent que de simples concepts ou vues de l'esprit, sans indiquer aucun individu réel ou être physique. Or, on ne doit donner à chaque mot que la valeur précise qu'il a; & c'est à pouvoir faire & à sentir ces précisions métaphysiques, que consiste une certaine justesse d'esprit, à laquelle peu de personnes peuvent atteindre.

Ce, *Ceci*, *Cela*, sont donc des termes métaphysiques, qui ne font qu'indiquer l'existence d'un objet, que les circonstances ou d'autres mots déterminent ensuite singulièrement & individuellement.

Ce, *Cet*, *Cette* sont, pour la même raison, des adjectifs métaphysiques, qui indiquent l'existence, & montrent l'objet; *Ce livre*, *Cet homme*, *Cette femme*, voilà des objets présens ou présentés. *Ce*, adjectif, suivant la grammaire de Buffier, ne se met qu'avant les noms masculins qui commencent par une consonne; au lieu qu'avant les noms masculins, qui commencent par une voyelle, on met *Cet*; mais, avant les noms féminins, on met *Cette*,

soit que le nom commence ou par une voyelle ou par une consonne.

Ce, désigne un objet dont on vient de parler, ou un objet dont on va parler.

Quelquefois, pour plus d'énergie, on ajoûte les particules *ci* ou *là* aux substantifs précédés de l'adjectif *Ce* ou *Cet*; *Cet État-ci*, *Ce Royaume-là*. Alors, *ci* fait connoître que l'objet est proche, & *là* plus éloigné ou moins proche.

Ce, est souvent substantif; c'est le *hoc* des Latins. Alors, quoiqu'en disent nos Grammairiens, *Ce* est du genre neutre; car, on ne peut pas dire qu'il soit masculin, ni qu'il soit féminin. *J'entends ce que vous dites, istud quod; ce fut après un solemnel & magnifique sacrifice, que*, &c. Fléchier Oraif. Funéb. *Ce*, c'est-à-dire, *la chose que je vais dire, arriva après*, &c.

Dans les interrogations, *Ce* substantif est mis après le verbe *est*. *Qui est-ce qui vous l'a dit?* La construction de cette phrase est *Ce*, c'est-à-dire, *Celui* ou *Celle qui vous l'a dit*, est quelque personne.

Ce substantif se joint à tout genre & à tout nombre. *Ce sont des Philosophes*, &c. *Ce sont des passions; c'est l'amour; c'est la haine*.

La particule *ci* & la particule *là*, ajoûtées au substantif *Ce*, ont formé *Ceci* & *Cela*. Ces mots indiquent ou un objet simple, comme quand on dit: *Cela est bon*, *Ceci est mauvais*; ou bien, ils se rapportent à un sens total, à une action entière; comme quand on dit: *Ceçi va vous surprendre*, *Cela mérite attention*, *Cela est fâcheux*.

Au reste, *Ceci* indique quelque chose de plus immédiatement présent que *Cela*; *écoutez Ceci, avez-vous vu Cela? Vous êtes-vous apperçu de Cela? Venez voir Ceci*.

Ceci, *Cela*, sont aussi des substantifs neutres? Ces mots ne donnent que l'idée métaphysique d'une substance, qui est ensuite déterminée par les circonstances ou idées accessoires. L'esprit ne s'arrête pas à la signification précise, qui répond au mot *Ceci* ou au mot *Cela*, parce que cette signification est trop générale; mais, elle donne occasion à l'esprit de considérer ensuite d'une manière plus distincte & plus décidée l'objet indiqué.

Ceci veut dire chose présente ou qui demeure; *Cela* signifie chose présente & déjà connue. *Vos isthæc intro auferte*, *emportez Cela au logis*, dit Madame Dacier dans sa traduction de Térence. Ainsi, il faut bien distinguer en ces occasions, la propre signification du mot, & les idées accessoires qui s'y joignent, & qui le déterminent d'une manière individuelle.

Il en est de même de, *il m'a dit*. La valeur de *il*, est seulement de marquer une personne qui a dit; voilà l'idée présentée. Mais, les circonstances ou idées accessoires font connoître que cette personne ou ce *il*, est Pierre; voilà l'idée

ajoûtée à *il*; idée qui n'eſt pas préciſément ſignifiée par *il*.

Celui & *Celle* ſont des ſubſtantifs, qui ont beſoin d'être déterminés par *qui* ou par *de*. Ils ſont ſubſtantifs, puiſqu'ils ſubſiſtent dans la phraſe ſans le ſecours d'un ſubſtantif, & qu'ils indiquent ou une perſonne ou une choſe. *Celui qui me ſuit*, &c. c'eſt-à-dire, *l'homme, la perſonne, le diſciple qui*, &c. *D. Quel eſt le meilleur acier, dont on ſe ſert communément en France?* R. *C'eſt Celui d'Allemagne*, c'eſt-à-dire, *c'eſt l'acier d'Allemagne*. Ainſi, ces mots indiquent ou un objet dont on a déjà parlé, ou un objet dont on va parler.

On ajoûte quelquefois les particules *ci* ou *là* à *Celui* & à *Celle*, & au plurier à *Ceux* & à *Celles*. Ces particules produiſent, à l'égard de ces mots-là, le même effet que nous venons d'obſerver à l'égard de *Cet*.

Ceux eſt le pluriel de *Celui*, & en ajoûtant un *s* à *Celle*, on a le pluriel. *Voyez* Pronom.

CÉ [le Pont de]. (*a*) On remarque qu'on a mis bien ſouvent ſur le compte de Céſar, beaucoup d'ouvrages publics, qu'il n'a jamais fait conſtruire. Tel eſt entr'autres le pont de Cé, paſſage le plus important qui ſoit ſur la Loire, depuis Nantes juſqu'à Saumur; ouvrage qui paſſe auſſi dans la tradition du païs, pour un ouvrage de Céſar, qu'il fit faire pour donner aux armées Romaines, un accès facile dans toutes les provinces voiſines des rivages de cette rivière. Auſſi pluſieurs Auteurs, comme l'obſerve André du Cheſne dans ſes Antiquités Gauloiſes, nomment-ils ce pont, le pont de Céſar, ou par abréviation le pont de Cé.

Mais, comme Céſar ne fait aucune mention de la conſtruction de cet ouvrage dans ſes Commentaires, la plûpart des Écrivains ne l'appellent que *pontem Ceum* ou *pontes Ceos*, de l'ancien terme Celtique Cé, qui ſignifie un étang ou une vaſte étendue d'eau, parce que la Loire eſt extraordinairement large en cet endroit-là, où elle forme pluſieurs iſles, dans leſquelles on paſſe de l'une à l'autre par différens ponts. Du terme *Cé* vient apparemment celui de *Sea*, qui en Anglois ſignifie la mer.

Au reſte, ſi nous voulons nous en rapporter aux remarques de Sanſon, ſur la Carte de l'ancienne Gaule, le pont de Cé n'eſt autre que l'ancien pont ſur la Loire, [refait ſans doute pluſieurs fois depuis] dont parle Céſar dans le huitième Livre de ſes Commentaires, & que Dumnax, chef des Angevins, qui s'étoient révoltés contre les Romains, voulut gagner, après avoir levé le ſiege de Poitiers, pour ſe réfugier en Anjou; mais, ayant été prévenu par Fabius, lieutenant de Céſar, qui ſe ſaiſit d'abord de ce paſſage, ſon armée fut entièrement défaite, avec une perte de douze mille hommes reſtés ſur la place.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 427, 428.

CÉADE, *Ceadas*, ou *Cæadas*, Κεάδας, ou Καιάδας, (a) lieu du Péloponnèse, situé près de Lacédémone. C'étoit en ce lieu, que l'on avoit coûtume de précipiter les criminels, qui étoient condamnés à perdre la vie.

Aristomène, ayant été pris par les Lacédémoniens, à qui il faisoit la guerre, y fut jetté avec cinquante hommes qui y périrent tous. Il n'y eut que lui qui en réchappa. Il arriva jusqu'au fond de cet abîme sans se blesser. On prétendit que lorsqu'il tomboit, un aigle l'avoit soûtenu sur ses aîles. Étant en bas, il s'enveloppa dans sa robe & se coucha, en attendant une mort qu'il croyoit certaine. Au bout de trois jours, il vit dans l'obscurité, un renard qui venoit auprès des cadavres pour les manger; il jugea qu'il avoit un passage particulier; & ayant attendu qu'il approchât de lui, il le saisit d'une main, & de l'autre lui présenta sa robe, que cet animal mordoit. Le laissant pourtant courir, il se fit guider en le suivant. Il vit enfin un trou souterrein, qui n'étoit que de la grandeur qu'il falloit pour le passage du renard, qu'il laissa aller, & qui regagna aussi-tôt son terrier. Aristomène, travaillant sur le champ, s'ouvrit un passage, & arriva sain & sauf au mont Éïra auprès de ses gens. Cette histoire est racontée par Pausanias.

Strabon écrit ce mot par une diphthongue *Cæadas*, du Grec Καιάδας, & dit que c'étoit une caverne chez les Lacédémoniens, à qui elle servoit de prison.

CÉADES, *Ceades*, pere d'Euphème, qui conduisit un secours considérable de Thraces aux Troyens, assiégés par les Grecs.

CÉBALINUS, *Cebalinus*, (b) Κεβαλῖνος, officier d'Alexandre le Grand, avoit un frere nommé Nicomaque. Celui-ci ayant eu avis d'une conjuration, que Dymnus formoit contre le Roi, courut aussi-tôt en informer Cébalinus. Ils jugerent à propos que Nicomaque demeurât dans la tente où ils étoient, de peur que si on le voyoit chez le Roi, où il n'avoit pas accoûtumé d'aller, les conjurés n'en prissent quelque soupçon; mais, Cébalinus alla au palais, & se tint entre les deux portes, parce qu'il ne lui étoit pas permis d'entrer plus avant, attendant que quelqu'un vînt pour l'introduire chez le Roi.

Par hazard, tous les autres étant sortis, Philotas fils de Parménion étoit resté seul avec lui, on ne sçait pour quel sujet. Cébalinus, l'abordant avec un visage fort troublé, lui conta ce qu'il avoit appris de son frere, & le pria d'en avertir le Roi promptement. Philotas, ayant loué sa fidélité, rentre de ce pas chez le Roi, avec lequel s'étant entretenu long-tems de toute autre chose, il ne lui dit pas un mot de ce que Cébalinus lui avoit rapporté. Sur le soir, Cé-

(a) Paus. p. 250, 251. Strab. p. 367. Thucyd. p. 88.

(b) Diod. Sicul. p. 604. Q. Curt. L. VI. c. 7. Roll. Hist. Anc. Tom. III. p. 700, 701.

balinus l'ayant arrêté comme il sortoit, & lui ayant demandé s'il avoit fait ce dont il l'avoit prié, il lui répondit qu'il n'avoit pas pu en parler au Roi, & passa outre. Le lendemain, ce jeune homme se présenta encore à lui, comme il entroit au palais, & le conjura de se souvenir de ce qu'il lui avoit communiqué la veille. Il lui dit qu'il n'avoit garde d'y manquer, & cependant il n'en parla point encore.

Alors, Cébalinus commença à se défier de lui, & alla trouver un gentil-homme, nommé Métron, maître de la garde-robe, auquel il découvrit le complot. Métron, l'ayant fait cacher, court aussi-tôt en donner avis au Roi, qui étoit alors dans le bain. En même tems, le Roi, après avoir envoyé des archers de sa garde pour prendre Dymnus & le lui amener, entra dans sa garde-robe, où Cébalinus étoit caché. Ce jeune homme alors s'écria de joie; *C'est maintenant, Seigneur, que je vous vois hors de danger, & que les dieux vous ont sauvé des mains des méchans.*

Alexandre, l'ayant interrogé, apprit de lui toutes les particularités de ce qui s'étoit passé. Ensuite, il lui demanda depuis quel tems il le sçavoit, & ayant dit qu'il y avoit déja trois jours, le Roi crut qu'il n'avoit tant différé à l'en instruire que parce qu'il avoit part au crime, & commanda qu'on lui mît les fers aux pieds. Cébalinus se mit à crier qu'aussi-tôt qu'il en avoit eu connoissance, il l'avoit dit à Philotas, & qu'on n'avoit qu'à le lui demander. Sur cela, le Roi lui demanda de nouveau, si en effet il s'étoit adressé à Philotas, & s'il l'avoit pressé de le faire parler à lui. Cébalinus protestant toujours, que ce qu'il avoit dit, étoit véritable, alors Alexandre leva les mains au ciel, & se plaignit avec larmes de l'ingratitude de Philotas, qu'il avoit tant aimé.

Ensuite, ayant fait appeller Philotas, il lui dit: » Cébalinus » mérite la mort, s'il a célé pen» dant deux jours une conjuration » faite contre moi. Mais, il se dé» charge sur vous de ce crime, & » soûtient qu'il ne l'a pas plutôt » sçû, qu'il vous en a averti; » plus vous avez de part à mon » amitié, plus votre silence seroit » criminel, & j'avoue que cela » est plus croyable de Cébalinus, » que de Philotas. Vous avez af» faire à un juge favorable, si » vous pouvez nier ce que vous » n'avez pas dû commettre. « Philotas répondit sans s'étonner, au moins à juger du cœur par le visage: » Qu'à la vérité Céba» linus lui avoit rapporté quel» ques discours tenus à Nicoma» que par un jeune débauché; » qu'il n'avoit pas daigné ajoûter » foi à un auteur si peu digne de » créance, craignant de s'expo» ser à la risée de tout le mon» de, s'il n'eût été question dans » cette affaire que d'un différend » honteux entre deux infâmes; « néanmoins puisque Dymnus s'é» toit tué, qu'il avoit failli, & » qu'il ne falloit rien négliger. « Alors, embrassant les genoux du

Roi, il le supplia d'avoir plus d'égard à sa vie passée qu'à la faute qu'il venoit de faire, & qui après tout ne consistoit qu'en ce qu'il s'étoit tu. Il n'est pas aisé de dire si le Roi le crut, ou si pour lors il dissimula. Il lui donna du moins la main en signe de reconciliation, & lui dit qu'il vouloit croire qu'il avoit plûtôt méprisé l'avis, qu'il ne l'avoit célé.

CÉBARENSES. (*a*) Amasée appelle ainsi un peuple, que Pausanias nomme, ou plutôt qu'il dit que l'on nommoit Καρεῖς, Cariens. Voici le passage entier. » Pour » moi, j'ai vu, dit Pausanias, ces » Celtes que l'on appelle Cariens, » qui sont voisins de ces contrées, » qu'un froid excessif rend déser» tes; & quelque chose que l'on » dise de leur stature, je n'ai pas » trouvé qu'elle eût rien de fort » surprenant, ni qui passât la » grandeur de quelques momies, » que l'on voit en Égypte. « M. l'abbé Gédoyn croit avec raison, que le texte de Pausanias est corrompu en cet endroit; & il ne juge pas la correction d'Amasée assez heureuse pour l'adopter. M. de la Martinière juge qu'Amasée doit avoir lu Κεβαρεῖς, pour avoir traduit *Cebarenses*.

CÉBENNA [le Mont], (*b*) *Mons Cebenna*. C'étoit une longue chaîne de montagnes situées dans les Gaules.

Quoiqu'on lise Gébenna dans plusieurs éditions de César & dans le Métaphraste, dans Pomponius Méla & dans Pline; cependant, Scaliger, Adrien de Valois, Cellarius, ont remarqué qu'il étoit plus couvenable de lire Cébenna; ce qui est aussi plus conforme à la dénomination actuelle des Cévennes. Selon les auteurs Grecs, Strabon, Ptolémée, le même nom est Cemménus; & entre les Latins, Festus-Aviénus écrit *Cimenus*, & *Cimenice regio*.

Pomponius Méla considere la Gaule comme divisée en deux régions, dont le lac Lémane & les montagnes des Cévennes sont la séparation; & on ne peut remarquer, sur ce sujet, qu'une grande inégalité entre ces deux parties. Les Arvernes croyoient l'entrée de leur païs, défendue par le mont Cébenna comme par un mur; ce qui n'empêcha point que César ne pénétrât chez eux dans la saison la plus rude de l'année. Il est vrai que ce fut par un travail incroyable, soit pour ouvrir les passages, soit pour ôter les neiges, qui avoient six pieds de haut. César fit alors ce que personne n'avoit jamais fait; car, aucun homme, avant lui, ne s'étoit avisé de passer le mont Cébenna dans cette saison.

Strabon, considérant la partie des Gaules, qui est entre les deux mers, sçavoir le golfe de France sur l'Océan, & le golfe de Lyon, dit: » Au milieu est une crou» pe de montagnes, qui joint les » Pyrénées à angles droits, & » que l'on appelle le mont Cem-

(*a*) Pauf. p. 66.

(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. pag. 274, 275. Pomp. Mel. pag. 133. Plin. Tom. I. pag. 145, 223. Strab. pag. 128, 146, 176. & *seq.* Ptolem. L. II. c. 8. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

» ménus, & elle va aboutir jusqu'au milieu des plaines des Gaulois, &c. « Il assure ailleurs que les Gaulois disoient que leurs meilleurs métaux étoient au mont Cemménus. Il dit aussi que les peuples voisins des Pyrénées sont appellés Aquitains & Celtes, étant séparés par le mont Cemménus... » Depuis le mont Pyrénée, le » mont Cemménus s'étend à an- » gles égaux à travers la plaine » de la Gaule, & finit vers le » milieu auprès de Lyon, l'espa- » ce de 2000 stades. On appelle » Aquitains ceux qui habitent au » nord des Pyrénées & du Cem- » ménus jusqu'à l'Océan & la » Garonne; & on nomme Cel- » tes, ceux qui habitent de l'autre » côté vers la mer, du côté de » Marseille & de Narbonne. «

Les Anciens ont entendu, par ce nom, cette longue chaîne de montagnes, dont les Cévennes sont une petite partie, & qui, depuis Puilaurens, s'étend jusqu'à Dijon; & peut-être y joignoient-ils comme autant de bras, les montagnes de l'Auvergne & du Forez. *Voyez* Cemmenes.

CÉBÈS, *Cebes*, Κέβης, (*a*) philosophe natif de Thebes, fut un des disciples de Socrate. Il composa trois Dialogues, dont l'un fut intitulé *Hebdomade*, ou, comme certains traduisent, *la Semaine*; l'autre, *Phrynicus*; & le troisième, *Pinax*, ou *la Table*. Ce dernier contient un récit de la naissance, de la vie & de la mort des hommes. On l'avoit cru imparfait jusqu'au tems de Jacques Gronovius, qui le publia parfait sur un manuscrit de la bibliotheque du Roi de France en 1689, à Amsterdam, chez Westein. Gilles Boileau, de l'Académie Françoise, a traduit cet Ouvrage en François, sous ce titre : *Le Tableau de Cébès*.

Il y a près de quinze siecles que Cébès passe pour l'auteur de ce Dialogue. Il paroît même que dès le tems du Lucien, c'étoit une opinion communément reçue parmi les Sçavans. Du moins, est-il constant que cet Écrivain le lui attribue en termes formels. Tertullien, Diogène Laërce, Chalcidius & Suidas se sont déclarés pour le même sentiment. Un consentement si général des Anciens ne pouvoit manquer d'être d'un grand poids auprès de nos Critiques modernes. Aussi n'y a-t-il eu que Wolfius, qui ait osé prendre un parti contraire. Mais, soit que la prévention fût encore trop forte, soit qu'on n'aime pas à croire les gens sur leur parole, son sentiment n'a été suivi de personne. Un succès si peu favorable ne sembloit pas devoir encourager M. l'abbé Sévin; cependant, il a cru qu'on ne lui sçauroit pas mauvais gré de proposer les raisons, qui l'ont déterminé à ôter à Cébès le Dialogue en question. Ces raisons sont; 1.° Qu'on y trouve des choses postérieures à Cébès; 2.° Qu'on y condamne des Philoso-

(*a*) Lucian. Tom. I. p. 409. Xenoph. p. 719. Suid. Tom. I. p. 1427. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. p. 137. *& suiv.* Tom. XXIX. p. 155. *& suiv.*

phes inconnus de son tems; 3.° que l'Auteur ne suit pas les idées de la Secte, dont Cébès faisoit profession; 4.° Qu'il n'a point écrit dans le dialecte en usage chez les Philosophes de cette même Secte; 5.° Qu'il n'est pas croyable qu'un ouvrage comme celui-là eût été enseveli dans l'oubli pendant plus de cinq siecles. Voilà les articles différens sur lesquels roule toute sa dissertation.

Ainsi, si Cébès est le vrai nom de l'Auteur, il faut qu'il y ait eu un Cébès fort postérieur au disciple de Socrate, & antérieur seulement à Lucien, qui est le plus ancien Écrivain qui cite cet Ouvrage, tel que nous l'avons. Ce Dialogue a été fort célébré, si on en juge par la quantité d'éditions du texte Grec, & par le grand nombre des traductions Latines & Françoises, toujours accompagnées d'une planche.

M. le comte de Caylus a fait la critique du Tableau de Cébès. Voici le résultat de ses réflexions. Cébès suppose deux étrangers, qui se promenent dans un temple consacré à Saturne; il ne dit pas dans quelle ville de la Grece; & l'impossibilité de l'exécution du Tableau va faire sentir que c'est une pure fixion de l'Auteur. Ces Étrangers apperçoivent un Tableau, dont ils ne peuvent deviner le sujet. Ce n'étoit ni une ville, ni un camp; c'étoit une triple enceinte, Au-devant de la première étoit une porte entourée d'une foule de peuple; un vieillard debout, à l'entrée, sembloit donner des ordres à ceux qui se présentoient; on voyoit au-dedans de la première enceinte, une multitude de femmes. C'est déjà une première faute en peinture, que le spectateur ne puisse reconnoître le sujet représenté. Ici ces étrangers ne sçavent ce que c'est que ces trois enceintes; d'ailleurs, la peinture ne peut rendre cette disposition quant aux plans; en voici les raisons. Pour distinguer les objets que renferment les trois enceintes, enclavées l'une dans l'autre, il faudroit que le point de vue fût prodigieusement élevé, & dessiné en quelque sorte à vue d'oiseau; mais, alors la foule placée devant la porte, ne pourroit être posée, & seroit dans l'impossibilité d'exécuter les actions que Cébès lui suppose. En admettant les enceintes aussi basses que plusieurs peintres les ont faites, & principalement Romijn de Hooghe, dans les estampes gravées d'après la description de Cébès, comment distinguer le détail de toutes les actions, que l'Auteur rapporte, comme étant arrivées dans la seconde & dans la troisième de ces enceintes? Aussi le peintre ne les a-t-il pas rendues. Il a donné l'essor à son imagination, & son dessein ne ressemble guere à la description de l'Auteur.

Ce premier exposé suffiroit, pour prouver que Cébès n'a jamais sçu les parties essentielles & constantes de la peinture, & que pour insinuer sa morale, il a bâti une fiction mal assortie, & empruntée d'un art qu'il ignoroit. M. le comte de Caylus releve encore plusieurs fautes pareilles; il n'y a, dans ce tableau, ni unité, ni sim-

plicité. Les personnages, qui agissent, ne peuvent être caractérisés par des attributs qui les distinguent. Qui pourroit deviner que le vieillard, qui paroît devant la porte, est un génie, & qu'il distribue à ceux qui naissent, toutes les actions de leur vie, fiction singulière & inouïe avant Cébès ? A quels caractères reconnoître l'imposture, l'incontinence, la luxure, l'avidité, la flatterie, l'infortune, le repentir, la vraie doctrine, la fausse doctrine ? Quelle diversité d'attributs pourra faire distinguer la peine, la tristesse, la douleur, le deuil, le désespoir ? La fortune est la seule figure qu'il fût aisé de reconnoître ; mais, Cébès gâte encore cette partie de son allégorie, en supposant la fortune folle, sourde, & courant de tous côtés, ce que la peinture ne peut exprimer. Il prétend démontrer, dans ce tableau, un malheureux abusé, qui passe dans la demeure de l'infortune, où il finit ses jours, à moins que le repentir ne vienne le retirer des malheurs dans lesquels il s'est précipité, & ne lui fasse changer d'opinion, en lui inspirant le désir d'aller au séjour de la véritable doctrine, quoique l'illusion le conduise encore quelquefois à la fausse doctrine. Tous ces mouvemens, ces alternatives, ces changemens de scene, sont absolument impossibles dans ce qu'on appelle composition en peinture.

Ainsi, supposé que le tableau de Cébès fût un merveilleux ouvrage du côté de la morale, ce que M. le comte de Caylus n'examine pas, il seroit toujours du côté de la peinture une preuve d'ignorance.

CÉBÈS ; *Cebes*, Κέβης, nom d'un jeune esclave de Virgile. La plûpart croyent que cet esclave étoit un présent, que Pollion lui avoit fait. Virgile s'appliqua à former Cébès à la poësie ; & ce grand maître y réussit parfaitement. Cébès fit de tels progrès, qu'il en vint jusqu'à pouvoir envier à Virgile la première gloire de la versification.

Les Interpretes de Virgile croyent que ce Poëte désigne le jeune Cébès dans plusieurs de ses Éclogues.

CÉBESTE, *Cebestus*, ville de la Lycie, selon Quinte-Curce. Ortélius doute si ce ne seroit point la Cebesse d'Hellanicus. Il ajoûte que quelques-uns lisent Thebes dans ce passage, & que Turnebe l'approuve. Il propose enfin s'il ne vaudroit pas mieux lire Sébaste ; car, dit-il, il y en avoit une en cet endroit. Josephe & Étienne de Byzance en font mention.

CÉBRENE, *ou* CÉBRINE, *Cebrene*, Κεβρηνὴ. *Voyez* Cébrénie.

CÉBRÉNIE, *Cebrenia*, (a) Κεβρηνία, contrée de l'Asie mineure dans la Troade. Il y avoit, dans cette contrée, une ville nommée Cébrene ou Cébrine, & un

(a) Strab. p. 596, 597, 606. Thucyd. pag. 626. Plin. Tom. I. pag. 282. Suid. Tom. I. p. 1427. Xenoph. p. 483. Diod. Sicul. p. 417.

fleuve appellé Cébrénus & Cébrinus.

Thucidide, décrivant la course de quelques galères, qui alloienr de Lesbos à Rhétie le long du rivage, nomme les lieux devant lesquels elles passerent le promontoire de Lectum, Larisse & Hamaxite. On peut joindre ce passage à ce que dit Pline, qu'Hamaxite est le premier lieu de la Troade, ensuite Cébrénie, & la ville de Troade, nommée autrefois Antigonie, & présentement Alexandrie. Scylax nomme bien une ville Cébrene; mais, il la met dans l'Éolide, ainsi que celle de Scepsis & quelques autres.

Strabon éclaircit ce que c'étoit que cette ville de Cébrene. Voici le passage entier de ce Géographe. » Au-dessous de la Dardanie est » la Cébrénie, qui est presque » toute en plaines & paralele à » la Dardanie. Il y a eu aussi une » ville nommée Cébrene. Démétrius soupçonne que le païs » d'Ilium soumis à Hector s'étendoit jusques-là depuis le port » jusqu'à la Cébrénie; car, il dit » qu'on y montroit le tombeau » de Pâris & celui d'Œnone, qui » étoit femme de Pâris, avant » qu'il eût enlevé Hélène. Il ajoûte qu'Homère avoit parlé de » Cébrion, fils naturel de Priam; » que vraisemblablement il portoit le nom, ou du païs ou de la » ville [le dernier paroît plus » approcher de la vérité]; que » la Cébrénie s'étend jusqu'au territoire de Scepsis, que le fleuve » Scamandre leur sert de borne; » que les Cébréniens & les Scepsiens avoient toujours été en » querelle les uns avec les autres, » jusqu'à ce qu'enfin Antigonus » les assembla tous dans une même ville, nommée Antigonie » de son nom, & ensuite Alexandrie; que les Cébréniens » demeurerent dans cette ville » d'Alexandrie avec les autres » citoyens; mais que les Scepsiens retournerent dans leur patrie avec la permission de Lysimachus. «

Je ne sçais, dit M. de la Martinière, où Ortélius à pris que Strabon avoit mis cette ville ou ce païs dans la Thrace. Apollodore dit que Pâris épousa Œnone, fille du fleuve Cébren. Étienne de Byzance dit que la Cébrénie tiroit son nom de Cébrion, fils naturel de Priam, & cite Hérodien, qui dit qu'elle l'avoit reçu du fleuve Cébren, ce qui est plus naturel.

CÉBRÉNIENS, *Cebrenii*, Κεβρηνίοι, étoient les habitans de Cébrénie. *Voyez* Cébrénie.

CÉBRÉNUS, *ou* CÉBRINUS; *Cebrenus*, ou *Cebrinus*, fleuve. *Voyez* Cébrénie.

(*a*) Le fleuve Cébrénus fut pere de la nymphe Hespérie, au rapport d'Ovide.

CÉBRION, *Cebrion*, (*b*) Κεβρίων, fils naturel de Priam. Comme il tenoit les rênes des chevaux d'Hector, il fût atteint au

(*a*) Ovid. Metam. L. XI. c. 20.

(*b*) Homer. Iliad. L. XVI. v. 727. *& seq.*

milieu du front, d'une grosse pierre qui avoit été lancée par Patrocle. L'os ne put soûtenir un coup si rude. Il en fut fracassé entre les sourcils ; ses deux yeux tomberent à terre aux pieds des chevaux ; & l'infortuné Cébrion fut précipité de son siege, la tête la première, semblable à un plongeur. Patrocle s'écrie avec un ris amer : » Bons » dieux, que voilà un Troyen » qui est dispos, & qu'il plonge » de bonne grace ! c'est dommage qu'il ne soit pas plus voisin » de la mer. Qui diroit qu'il y » eût de si bons plongeurs à » Troye ? «

En finissant ces mots, il s'élance sur ce Héros avec l'impétuosité d'un lion, qui, ravageant un parc de brebis, a reçu une blessure, & n'écoute plus que sa rage, qui le fait enfin périr. Hector saute en même tems de son char pour défendre Cébrion. Tels que deux lions affamés, qui se disputent une biche qu'ils ont prise sur les montagnes; tels ces deux grands guerriers, Patrocle & Hector, se disputent le corps de Cébrion, & cherchent à se percer de leurs piques. Hector, le tenant par la tête, & Patrocle le tirant par les pieds, ils font tous deux des efforts extraordinaires pour se l'enlever.

Cependant, les Grecs & les Troyens se chargent avec furie; ni les uns ni les autres ne cedent à leurs ennemis, & ne pensent à prendre la fuite. De tous côtés, au tour de Cébrion, la terre est hérissée de piques, de javelots & de fleches ; & l'air retentit du bruit des armes & des pierres, qui donnent contre les boucliers. Au milieu de cette confusion, & sous les noirs tourbillons de poussière qu'élevent les combattans, le vaste corps de Cébrion est étendu sur le sable ; & son adresse à conduire les chars est morte avec lui.

Madame Dacier fait, sur la raillerie de Patrocle, que nous venons de rapporter d'après sa traduction, les réflexions suivantes : » Il est » certain que l'ancienne Troye » étoit plus éloignée de la mer » que la nouvelle Troye, qui » fut rebâtie depuis. Il y a dans » Homère plusieurs passages qui » le prouvent, comme Strabon » l'a remarqué dans son treizième » livre. La raillerie, que Patrocle » fait ici, en est une preuve, dont » les Anciens n'ont pas manqué » de se servir ; car, l'étonnement » de Patrocle est fondé sur cette » distance, qui, étant de près de » quarante stades, ne souffroit » pas qu'il y eût à Troye des » pêcheurs & des plongeurs de » profession ; ces sortes de gens » n'habitent que sur les bords de » la mer & le long des rivières. » Au reste, j'ai un peu abrégé la » raillerie dans ma traduction, » parce que nous n'aimons ces » sortes de plaisanteries que quand » elles sont vives & pleines de » sel ; ce qu'elles ne sçauroient » être, quand elles sont longues. » Leur longueur les énerve, les » délaie, & les noie, s'il m'est » permis de parler ainsi. Mais, » afin que tout le monde en puisse juger, voici tout le passage :

„C'est

» *C'est dommage qu'il ne soit pas » plus voisin de la mer, il fourniroit les bonnes tables d'excellentes huîtres, & les tempêtes » ne lui feroient pas peur; voyez » comme, pour se tenir en haleine, » il s'exerce & plonge du haut de » son char dans la plaine? Qui » diroit*, &c. Cela me paroît un » peu long, & si ce passage est » véritablement d'Homère, je » dirois presque que ce Poëte » semble avoir voulu faire sentir » par-là qu'un grand guerrier » peut être un assez mauvais railleur, mais je doute fort qu'il » en soit. Il y a beaucoup d'apparence que ces cinq derniers » vers ont été ajoûtés par quelqu'un des anciens Critiques, » dont Homère a essuyé les caprices, ou peut-être même par » quelqu'un des Rhapsodes, qui, » en récitant ses vers, y faisoient » des additions à leur fantaisie, » pour plaire à leurs auditeurs. » Et ce qui me le persuade, c'est » qu'il n'est nullement vraisemblable, que Patrocle, qui vient » de blâmer Mérion de la petite » raillerie qu'il a faite à Énée, & » de lui dire que ce n'est point » par des railleries ou par des invectives qu'ils repousseront les » Troyens, mais à coups d'épée; que les conseils veulent » des paroles; & que la guerre » demande des actions; il n'est » nullement vraisemblable, dis-je, que ce même Patrocle oublie sitôt ce beau précepte, & » qu'il s'amuse à plaisanter, sur » tout à la vue d'Hector. «

CÉBRION, *Cebrion*, Κεβρίων, l'un des Géans qui firent la guerre aux dieux. On dit qu'il fut tué par Vénus.

CÉBRUS, *Cebrus*, lieu par lequel on passoit pour descendre le long du rivage droit du Danube au-dessous de Viminatium vers Axiopolis. Antonin met *Ratiaria, Almum, Cebrum, Augustam.* On ne sçait si c'étoit un bourg, ou un village, ou une rivière. Augusta étoit une rivière aussi-bien qu'Œscus & Utus, qui sont nommées presque immédiatement après, sans aucune dénomination; ainsi, Cebre ou Cébrus peut bien en avoir été une, & peut-être le Timoc, car Augusta est la Lom ou Lamp; Œscus, l'Isca; l'Utus, la Lissère, &c., toutes rivières qui tombent de suite dans le Danube en Bulgarie.

CÉBUS, CÉPHUS, CÉPUS, *Cebus, Cephus, Cepus*, nom d'un monstre adoré à Memphis. C'étoit une espèce de satyre ou de gros singe.

CÉCIAS, *Cæcias*, Καικίας, (*a*) sorte de vent, qui, selon Plutarque, souffle du pole Arctique. Plutarque s'éloigne en cela du sentiment d'Aristote, qui, dans son livre *De Mundo*, écrit que le Cécias n'est pas le vent du nord, mais le vent qui vient du levant d'été, & qui est directement opposé au vent d'Afrique qui vient du couchant d'hiver.

CÉCILIA, *Cæcilia*, (*b*) nom d'une illustre famille à Rome, au

(*a*) Plut. T. I. p. 576.

(*b*) Vell. Paterc. L. II. c. 11.

rapport de Velleius Paterculus. C'étoit une famille Plébéïenne. Les Auteurs parlent diversement de son origine. Quelques-uns disent qu'elle est venue d'un Troyen compagnon d'Énée, nommé Céculus, que la Fable fait fils de Vulcain. Virgile en fait mention comme du fondateur de Préneste.

Le plus ancien des Céciliens, dont nous ayons connoissance, est L. Cécilius Métellus, que quelques-uns surnomment Dento, & qui fut consul avec C. Servilius Tucca, l'an de Rome 470, 284 avant l'Ére Chrétienne. L'année d'après son consulat, il fut tué par les Gaulois Sénonois, qui assiégerent Arétie, & qui tuerent avec lui treize mille hommes qu'il conduisoit. Il fut pere de L. Cécilius Métellus, qui défit Asdrubal en Sicile. Ce dernier laissa Q. Cécilius Métellus, qui fut maître de la cavalerie, & consul l'an de Rome 548, 206 avant J. C. avec L. Véturius Philo. Il eut deux fils, Cécilius Métellus, & L. Cécilius Métellus, surnommé Calvus, qui fit une branche particulière.

Celui-ci fut Consul l'an de Rome 612, & avant J. C. 142, & eut pour Collegue Q. Fabius Maximus Servilianus. Cicéron, Eutrope & Cassiodore parlent de lui. Il laissa L. Cécilius Métellus, dit Calvus, qui fut consul l'an de Rome 635, & avant J. C. 119, avec L. Aurélius Cotta, & censeur en 639, & avant J. C. 115, avec Cn. Domitius. Ce fut alors qu'ils bannirent de Rome tous les Arts qui ne servoient qu'au divertissement, excepté les joueurs de flûtes latines avec la voix, & le jeu qu'ils nommoient *Tali*. Le fils de ce dernier est Cécilius Métellus le Numidique, pere de Cécilius Métellus Scipion, surnommé Pius, qui fut consul avec Sylla en 674, & avant J. C. 80, & qui fit la guerre en Espagne contre Sertorius. Appien, Cassiodore, Plutarque & Velleius Paterculus font mention de lui. Son fils, qui étoit de même nom que lui, fut consul l'an de Rome 703, & avant J. C. 51, avec Pompée le Grand, dont il suivit le parti. Il fit la guerre à César en Afrique l'an de Rome 708, & avant J. C. 46. Voulant passer en Espagne, après avoir été vaincu, il périt avec la flotte, que la tempête poussa au port de Bonne, & que Sitius coula à fond.

Reprenons la branche des aînés. Q. Cécilius Métellus fut surnommé le Macédonique, & laissa quatre fils. Les deux premiers laisserent postérité. Les deux autres furent M. Cécilius Métellus, qui fut consul l'an de Rome 639, & avant J. C. 115, avec M. Æmilius Scaurus, & qui défit les peuples de Sardaigne, dont il triompha; & C. Cécilius Métellus, surnommé Caprarius, qui fut consul avec Cn. Papirius Carbo, l'an de Rome 641, & avant J. C. 113, & qui triompha de la Macédoine. Les deux aînés sont Q. Cécilius & L. Cécilius. Q. Cécilius Métellus, surnommé Baléaricus, fut consul en 631, & avant J. C. 123, avec T. Quinctius Flaminius, & censeur en 634, avec Q. Servilius. Il fit la

guerre en Espagne & dans les isles Baléares qu'il soumit. Il laissa Q. Cécilius Métellus, surnommé Népos, consul en 697, & avant J. C. 57, avec P. Cornélius Lentulus Spinter; & Q. Cécilius Métellus, surnommé Céler, qui exerça en 694 la même dignité avec L. Afranius. Pline & Dion en font mention.

Cécilius Métellus, surnommé Dalmaticus, second fils de Q. Cécilius Métellus, le Macédonique, fut consul l'an de Rome 637, & avant J. C. 117, avec Q. Mutius Scévola, augure. Il détruisit les Dalmates, dont il eut le surnom de Dalmaticus, & fit bâtir le temple de Castor. Les Auteurs parlent de trois fils qu'il eut. L'aîné étoit L. Cécilius Métellus, qui fut préteur en Sicile, l'an de Rome 684, 70 avant J. C., & qui mourut étant désigné consul avec Q. Marcius Rex, l'an de Rome 686. Le troisième étoit Marcus Cécilius; & le puîné, qui laissa postérité, étoit Q. Cécilius Métellus, surnommé Créticus, celui-ci fut consul avec Q. Hortensius en 685. Il soumit l'isle de Crete, dont il triompha, & il en mérita le surnom de Créticus. Son fils Q. Cécilius laissa Q. Cécilius Métellus Créticus, qui fut consul avec L. Licinius Nerva, l'an 7 de l'Ére Chrétienne, qui étoit le 760e de Rome.

La famille des Céciliens a produit encore P. Cécilius, célebre jurisconsulte, que nous voyons souvent cité dans les livres des Digestes; Sext. Cécilius, qui enseigna le Droit sous l'empire de Trajan & d'Adrien. Bernardin Rutilius parle de l'un & de l'autre dans les vies des anciens Jurisconsultes.

Il seroit naturel que l'on trouvât à la suite de cette nomenclature, que l'on vient de lire, l'histoire particulière des Cécilius. Mais, comme ces illustres personnages sont beaucoup plus connus sous le nom de Métellus, nous avons placé sous ce mot ce que nous avions à dire d'eux.

CÉCILIA, *Cæcilia*, Καικιλία, (*a*) mere de Lucullus. Cette dame Romaine eut, au rapport de Plutarque, une très-mauvaise réputation, comme n'ayant pas vécu avec beaucoup de sagesse & de retenue.

CÉCILIA, *Cæcilia*, Καικιλία, (*b*) fille de Métellus. Son pere étoit grand Pontife, quand elle épousa Sylla, qui avoit pour lors cinquante ans. Le peuple fit sur ce mariage beaucoup de chansons; & la plûpart des principaux en furent indignés, ne trouvant pas digne d'une telle femme, celui qu'ils avoient bien jugé digne du Consulat, comme dit Tite-Live.

CÉCILIA, *Cæcilia*, Καικιλία, (*c*) femme des plus distinguées, fille de Baléarius, & sœur de Népos. Son pere étoit recommandable; ses oncles, très-vertueux; & son frere, très-estimé. N'étant qu'une femme, elle fit si bien par

(*a*) Plut. T. I. p. 491.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 455.

(*c*) Cicer. Orat. pro S. Rosc. Amerin. c. 16, 87, 88.

son mérite, que sa grande réputation ne les illustra pas moins que leur dignité ne l'avoit ornée. Tel est l'éloge qu'en fait Cicéron. C'étoit cette femme, qui nourrissoit & habilloit S. Roscius Amérinus, depuis qu'il avoit été dépouillé de ses biens, & qui pourvoyoit à tous ses besoins. Quelques Auteurs l'ont cru femme de Sylla. Mais, il n'y a pas la moindre apparence, selon d'autres.

CÉCILIA [la Loi], *Cæcilia Lex.* (*a*) Cicéron nous apprend que le but de cette Loi étoit, que le peuple dans la concurrence de plusieurs objets, ne fut point nécessité de prendre ce qu'il ne voudroit point, ou de rejetter ce qu'il voudroit. Toutes les fois que Cicéron nomme la Loi Cécilia, il y joint la Loi Didia; ou plutôt, il appelle cette Loi, la Loi Cécilia & Didia.

CÉCILIANUS, *Cæcilianus*, (*b*) Sénateur Romain, qui, pour s'être le plus fortement déclaré contre Cotta Messalinus, fut condamné comme coupable de calomnie, vers l'an de J. C. 32.

CÉCILIUS [T.], *T. Cæcilius*, (*c*) l'un des Tribuns militaires, l'an de Rome 311. Il y a des leçons qui portent Clœlius au lieu de Cécilius. *Voyez* Clœlius.

CÉCILIUS [Q.], *Q. Cæcilius*, (*d*) Tribun du peuple l'an de Rome 316, & avant J. C. 436. Il fut le seul, avec Q. Junius & Sext. Titinius, ses collegues, qui n'approuva pas la loi, qu'on avoit portée pour la récompense de L. Minucius. Cette récompense consistoit en un bœuf aux cornes dorées, & en une statue qui fut érigée hors de la porte des trois Jumeaux.

CÉCILIUS [A.], *A. Cæcilius*, (*e*) Édile Plébéïen, l'an de Rome 563. Il eut pour collegue Q. Fulvius Flaccus, qui offrit deux statues dorées, de l'argent qu'il avoit retiré d'un seul particulier qu'il avoit fait condamner par le peuple. Mais, aucun de ceux qu'A. Cécilius avoit accusés, ne fut condamné. C'est le sens que M. Crévier donne à ces mots: *A. Cecilius neminem condemnavit.*

CÉCILIUS [L.], *L. Cæcilius*, (*f*) surnommé Denter, étoit Préteur l'an de Rome 570, & avant J. C. 182. Il eut, en cette qualité, le département de la Sicile.

CÉCILIUS [Q.], *Q. Cæcilius*, (*g*) Chevalier Romain, homme opulent, & ami de Lucius Licinius Lucullus, étoit oncle maternel de Titus Pomponius Atticus.

C'étoit un homme d'une humeur si bourrue, qu'aucun parent n'avoit pu la supporter; mais, Titus Pomponius Atticus ména-

(*a*) Cicer. Orat. pro Domo sua ad Pontif. c. 33, 42.
(*b*) Tacit. Annal. L. VI. c. 7.
(*c*) Tit. Liv. L. IV. c. 7.
(*d*) Tit. Liv. L. IV. c. 16.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 35.
(*f*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 56. L. XL. c. 1.
(*g*) Corn. Nep. in Tit. Pomp. Attic. c. 5, 22. Cicer. ad Tit. Pomp. Attic. L. I. Epist. 1.

gea si bien cet esprit farouche, qu'il se maintint dans ses bonnes graces, sans aucune interruption jusqu'à la fin. Il trouva fort bien son compte à cette souplesse; car, Q. Cécilius le fit son principal héritier, & lui laissa près d'un million. Le patrimoine de Titus Pomponius Atticus avoit été d'environ deux cens mille francs. Au reste, parce que Q. Cécilius adopta son neveu par son testament, il fallut que Titus Pomponius Atticus se nommât, depuis ce tems-là, Q. Cécilius Pomponius Atticus.

Q. Cécilius fut enterré sur la voie Appia à cinq milles de Rome; & son neveu fut depuis déposé dans la même tombeau.

CÉCILIUS [Q.] NIGER, *Q. Cæcilius Niger*, (*a*) Sicilien, qui avoit été questeur de Verrès en Sicile. Cet Affranchi, qu'on accusoit d'être de la religion des Juifs, se présenta un jour pour faire ôter aux Siciliens la commission d'accuser Verrès, & pour se la faire donner, comme une commission qui lui appartenoit de droit, pour les raisons qu'il expliquoit. Cicéron lui dit: *Que peut avoir à démêler un Juif avec un Verrat?* Ce mot est fondé sur ce que les Romains appelloient Verrès, un pourceau qui n'étoit point châtré; & on sçait que les Juifs ont en abomination cet animal.

CÉCILIUS [M.], *M. Cæcilius*, (*b*) frere du précédent, au rapport de Cicéron, qui en fait un grand éloge, tandis qu'il vomit mille injures contre Q. Cécilius.

CÉCILIUS [L.], *L. Cæcilius*, (*c*) préteur, dont Cicéron dit qu'il réunissoit en sa personne la droiture & la fermeté. Comme ce Préteur étoit opposé à Clodius, sa maison fut investie par ceux qui avoient embrassé le parti de ce dernier. Il montra beaucoup de zele pour la cause de Cicéron, tant que dura son exil; & ce célebre Orateur lui en rend un témoignage bien éclatant dans la harangue qu'il prononça dans le Sénat, quand il fut de retour.

CÉCILIUS [TIT.], (*d*) *Tit. Cæcilius*, premier capitaine d'une légion, qui suivit le parti d'Afranius contre César. Il fut tué dans un combat, où il périt plusieurs autres officiers de distinction.

CÉCILIUS BASSUS, *Cæcilius Bassus*. *Voyez* Bassus.

CÉCILIUS CORNUTUS, *Cæcilius Cornutus*, (*e*) ancien Préteur fut impliqué, sous l'empire de Tibere, l'an de J. C. 24, dans une affaire de Vibius Sérénus. Celui-ci étoit accusé par son propre fils, d'avoir dressé des embuches à la vie de l'Empereur, & d'avoir envoyé des gens dans la Gaule pour soulever cette province; l'accusateur ajoûta que c'étoit Cécilius Cornutus, qui avoit fourni l'argent à son pere. Et Cécilius Cornutus, se regardant comme

(*a*) Plut. T. I. p. 864.
(*b*) Cicer. in Verr. Divinat. c. 16.
(*c*) Cicer. Orat. pro Milon. c. 29. post redit. in Senat. c. 19.
(*d*) Cæs. de Bell. Civil. T. I. p. 487.
(*e*) Tacit. Annal. L. IV. c. 28, 30. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 488, & *suiv.*

condamné ; dès qu'il vit qu'on l'accusoit, n'attendit pas la main du bourreau, mais se donna la mort de la sienne. Cependant, l'accusé protestoit que Cécilius Cornutus étoit innocent ; & qu'il avoit pris l'allarme mal à propos.

Il est à remarquer que, parce que Cécilius Cornutus s'étoit tué de sa propre main, on proposa de priver les accusateurs de leur récompense, toutes les fois que celui qu'on auroit accusé de crime de leze-majesté, auroit prévenu, par une mort volontaire, son jugement & sa condamnation. Et on alloit prendre ce parti, quand Tibere se déclara ouvertement pour les accusateurs, parlant avec plus de dureté qu'à son ordinaire, contre ceux qui avoient ouvert cet avis, leur reprochant qu'ils rendoient les loix inutiles, & qu'il valoit mieux les abolir entièrement, que de mettre la République en danger de périr, en privant de leurs droits ceux qui veilloient à sa conservation. C'étoit ainsi qu'on encourageoit, par des récompenses, les délateurs, espèce d'hommes nés pour la ruine du public, & contre qui on n'a jamais établi des peines assez rigoureuses pour les réprimer.

CÉCILIUS SIMPLEX, (a) *Cæcilius Simplex*, vivoit du tems de Vitellius. Comme ce Prince, après avoir ruiné entièrement le parti d'Othon, vouloit conserver le consulat à Marius Celsus, Cécilius Simplex entreprit de s'y opposer. Il offrit, pour cet effet, une somme d'argent ; mais, Vitellius refusa ses offres, & lui accorda dans la suite le Consulat, sans qu'il l'achetât par un crime, selon la remarque de Tacite. Depuis, ce Prince, déterminé à se démettre de la souveraine puissance pour le bien de la paix & pour le salut de la République, ôta l'épée de son côté, comme pour se dessaisir du droit de vie & de mort ; & il vouloit la rendre à Cécilius Simplex, qui étoit auprès de lui. Mais, Cécilius Simplex refusa de la recevoir, & toute l'assemblée s'y opposa aussi.

CÉCILIUS CLASSICUS, *Cæcilius Classicus*, (b) Africain d'origine. Étant consul de la Bétique, il traitoit cette province, comme Marius Priscus, né dans la Bétique, en usoit dans le même tems à l'égard des Africains ; & pour parler ouvertement, il pilloit la Bétique, qu'il auroit dû au contraire défendre du pillage, si quelqu'un avoit osé tenter de l'exercer.

Pline, qui avoit déjà servi le juste ressentiment de cette province contre Bébius Massa, ne crut pas pouvoir lui refuser son secours dans une nouvelle occasion, où elle en avoit besoin. Mais, Cécilius Classicus fut soustrait au jugement du Sénat par une mort, ou naturelle, ou volontaire. Ainsi, l'accusateur n'eut à demander contre lui qu'un dédommagement sur ses biens en

(a) Tacit. Hist. L. II. c. 60. L. III. c. 68. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 230.

(b) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV, p. 198 ; 199.

faveur des habitans de la Bétique, & il l'obtint. Il attaqua ensuite ceux qui s'étoient rendu les ministres des injustices de ce proconsul. Ils étoient en grand nombre, & ils se défendirent sur la prétendue nécessité pour des provinciaux, d'obéir au magistrat Romain. Leurs excuses parurent avec raison insuffisantes; & ils furent condamnés à différentes peines, selon la diversité des cas où ils se trouvoient. La province avoit impliqué dans l'accusation, la femme & la fille de Cécilius Classicus. Il tomboit quelques soupçons sur la femme; mais, il n'y eut rien de prouvé, & elle fut déchargée de l'accusation. Pour ce qui est de la fille, Pline la jugeant innocente, déclara qu'il ne la mettroit point en cause, & ne prêteroit point son ministère à une injuste persécution.

CÉCILIUS AGRICOLA, (a) *Cæcilius Agricola*, l'un des amis de Plautien, mais flatteur déterminé, & l'un des plus vicieux & des plus méchans hommes, que l'on ait jamais vus. Ayant été condamné comme complice des desseins criminels imputés à Plautien contre l'empereur Sévère, il s'enferma dans sa maison; & après s'être enivré d'un vin exquis, de rage & de fureur il brisa le vase précieux dont il s'étoit servi, & qui lui avoit coûté deux cens mille sesterces, & se fit ouvrir les veines.

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 110.

(b) Cicer. ad T. Pomp. Attic. L. VII. Epist. 3. Quintil. L. X. c. 1. Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 152.

GENS DE LETTRES
du nom de Cécilius.

CÉCILIUS STATIUS, (b) *Cæcilius Statius*, Poëte comique, qui naquit aux environs de Milan. Il vivoit l'an de Rome 575, & 179 avant l'Ére Chrétienne. Il étoit contemporain d'Ennius, & il laissa quelques comédies, dont Robert Étienne a recueilli les fragmens. Cicéron l'accuse de parler très-mal Latin; cependant, Volcatius Sédigius le nomme prince des Poëtes comiques. Mais, la manière dont Madame Dacier en parle, ne confirme pas tout-à-fait le jugement de ce Sçavant. Elle assure que Cécilius Statius n'avoit point fait de piece qui n'eût été sifflée d'abord, ou reçue avec beaucoup de peine; que cependant, à force d'être rejouées, elles avoient enfin eu le bonheur de plaire.

CÉCILIUS, *Cæcilius*, (c) Καικίλιος, célebre Rhéteur, qui professoit la Rhétorique à Rome, sous l'empire d'Auguste en même tems que Timagènes.

Il étoit natif d'un lieu de Sicile, nommé Calacta, ainsi qu'on l'apprend d'Athénée. Ses parens, selon Suidas, avoient été esclaves; mais, il n'étoit pas rare alors de trouver de fort habiles gens dans cette condition. Il y a beaucoup d'apparence que c'est le même Cécilius, dont nous avons parlé

(c) Plut. Tom. I. pag. 847. Athen. p. 272. Suid. T. II. p. 907. Quintil. L. III. c. 1. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 36.

ci-dessus comme d'un ami de Verrès.

Athénée dit qu'il écrivit l'histoire des guerres Serviles, c'est-à-dire, des guerres que les esclaves révoltés firent aux Romains. Il lui attribue encore un traité de l'Histoire; mais, il n'est pas exact en cet endroit, puisque, ainsi que l'assure Suidas, Cécilius ne parloit dans cet ouvrage que de l'usage que les Orateurs avoient fait de l'Histoire. Il avoit composé encore un traité sur l'orateur Antiphon, qui est cité par Plutarque; & Longin, au commencement de son traité du Sublime, dit que Cécilius avoit composé un ouvrage sur le même sujet, mais avec peu de succès. Le même Plutarque, dans la vie de Démosthène, l'appelle un Écrivain très-présomptueux en toutes choses, parce qu'il avoit eu la témérité de donner une comparaison de Démosthène & de Cicéron, pour montrer lequel des deux étoit l'orateur le plus éloquent & le plus agréable; ce que Plutarque n'osa entreprendre. Suidas parle encore d'autres ouvrages de Cécilius. Denys d'Halicarnasse dit, dans sa lettre à Pompée, qu'il étoit son intime ami, & Quintilien le loue plus d'une fois. Il a été loué par les plus célebres Rhéteurs. Un des plus sçavans, nommé Lysimachides, lui avoit dédié son ouvrage des dix Rhéteurs Attiques. Il possédoit bien, au reste, la langue Latine, & il vivoit du tems qu'elle étoit la plus florissante.

CÉCILIUS, *Cæcilius*, Καικίλιος, avocat célebre de Rome. Il vivoit sur la fin du second siecle, & au commencement du troisième. C'est le même que Minutius Félix introduit dans son dialogue, qu'il intitule *Octavius*. Cet Octavius étoit ami de Minutius Félix; & Dieu, qui leur avoit fait la grace de les éclairer des vérités de la Foi, se servit du premier, pour convertir Cécilius, aussi ami de Minutius Félix. On dit même qu'il mérita d'être honoré du sacerdoce; & on croit que c'est le même Cécilius, dont il est parlé dans la vie de Saint Cyprien, & qui contribua à la conversion de ce Docteur de l'Église, lequel prit au baptême le nom de Cécilius, pour témoigner la considération qu'il avoit pour son maître & son ami. Mais, tout cela n'est fondé que sur de simples conjectures.

CÉCINA [AULUS], *Aulus Cæcina*, (*a*) chevalier Romain. Il étoit de Toscane, & d'une très-noble famille, grand homme & d'un génie supérieur, & très-intime ami de Cicéron. Celui-ci prit sa défense dans une affaire contre Æbutius; & l'oraison qu'il prononça dans cette circonstance, est parvenue jusqu'à nous.

Comme Aulus Cécina s'étoit déclaré ennemi de César, non seulement ayant pris les armes contre lui, dans le parti de Pompée; mais l'ayant même outragé publiquement, par un Livre qui déchiroit sa réputation; il craignoit d'en être traité plus sévérement que les

(*a*) Cicer. ad Amic. L. VI. Epist. 5. *& seq.*

autres du même parti, qui étoient comme lui exilés.

C'eſt pourquoi, Cicéron lui écrivit d'abord la ſixième lettre, du ſixième Livre de ſes lettres à ſes amis, pour le raſſurer & le conſoler dans ſon exil; & enſuite la cinquième, où il lui donne de bonnes eſpérances pour la ſûreté de ſa perſonne & pour ſon rétabliſſement.

Aulus Cécina, qui ne penſoit alors qu'à chercher les moyens d'adoucir la colère de Céſar, & de réparer l'injure qu'il lui avoit faite par ſon Livre, en compoſa un autre à ſa louange, ſur le ſujet duquel il s'étend beaucoup dans la ſeptième. Après y avoir témoigné à Cicéron, que ſuivant ſon conſeil il eſt réſolu de reſter en Sicile; il le prie & le conjure de ſolliciter ſa grace & ſon retour, ſans attendre pour cela ſon fils, lui déclarant que c'eſt en lui ſeul qu'il met ſon eſpérance. Cependant, Cicéron, ayant appris qu'il n'étoit permis à Aulus Cécina de reſter en Sicile, que juſqu'au premier de Janvier, obtint par ſon crédit, auprès de Balbus & d'Oppius, amis de Céſar, & qui ordonnoient de tout ce qui le regardoit, en ſon abſence, qu'il y reſteroit tant qu'il voudroit; & c'eſt ce que Cicéron lui mande par la huitième lettre, à laquelle il avoit joint en même tems une recommandation en ſa faveur, qui eſt la neuvième lettre à Tit. Furfanus, qui alloit être Proconſul en Sicile à la place d'Aliénus.

Comme on voit dans la huitième lettre, que Cicéron conſeille à Aulus Cécina de reſter en Sicile, plutôt que d'aller en Aſie pour quelque reſte d'affaires qu'il y avoit à terminer, on ne peut pas douter qu'elle n'ait été écrite avant la ſeptième, qui y répond expreſſément, par ces paroles: *De Aſiatico itinere, quanquam ſumma neceſſitas premebat, ut imperaſti, feci.* Par conſéquent, elle ne doit être miſe qu'après les ſuivantes.

Nous terminerons cet article par cette lettre de recommandation, que nous venons de dire que Cicéron avoit écrite à Tit. Furfanus, en faveur d'Aulus Cécina. Elle eſt courte, & mérite d'être conſidérée comme le modele d'une parfaite recommandation.

» J'ai toujours eu une liaiſon ſi » familière & une ſi grande union » d'amitié avec Aulus Cécina, » qu'il eſt impoſſible d'en avoir » une plus grande. Car, j'ai eu » de très-intimes communications » avec ſon pere, qui étoit un » homme de grande diſtinction, » & vraiment généreux. Et j'ai ſi » particulièrement aimé celui-ci » dès ſon enfance, qu'il n'y avoit » perſonne avec qui je vécuſſe » dans une plus étroite amitié » qu'avec lui, tant à cauſe de la » grande eſpérance quil me donnoit de le voir exceller un jour » avec tout le mérite & l'éclat » d'une intégrité & d'une éloquence rares, que parce qu'il m'étoit » intimement uni, non ſeulement » dans les devoirs de l'amitié, » mais encore dans les occupations » de nos études communes.

» Il ne me ſerviroit de rien, » d'en écrire davantage. Vous

» voyez combien il est nécessairement de mon devoir, de le défendre, & d'employer tous les moyens possibles pour la conservation de sa personne & de ses biens.

» Au reste, ayant reconnu en une infinité de rencontres, ce que vous pensiez de la fortune des gens de bien, & des misères de l'État; je ne vous demanderai rien, sinon de vouloir bien à ma considération, ajoûter à la bonne volonté que vous ne manquerez point d'avoir de vous-même pour Cécina, un surcroît de bienveillance pour lui, qui soit proportionné à l'estime que je sçais que vous faites de moi. C'est le plus grand plaisir que vous me puissiez faire. A Dieu.

Au reste, on croit que cet Aulus Cécina est le même que celui, dont parle Séneque dans les Questions naturelles, & qui avoit écrit un Traité de la formation du tonnerre.

CÉCINA, *Cæcina.* (a) Hirtius Pansa parle de ce Cécina, qu'il met au nombre de ceux, à qui César fit grace, un jour qu'il les rencontra sur son chemin, pendant qu'il alloit d'Adrumète à Utique. Ce Cécina ne seroit-il pas le même que le précédent?

CÉCINA, *Cæcina.* On assure que César avoit un secrétaire qui portoit le nom de Cécina.

CÉCINA [A.] SÉVÉRUS, *A. Cæcina Severus.* *Voyez* Sévérus.

CÉCINA [C.] LARGUS, *C. Cæcina Largus,* (b) Consul l'an de Rome 793, & de Jesus-Christ 42. Il eut pour collegue Ti. Claudius César Augustus Germanicus. Il accompagna un jour l'Empereur Claude dans un voyage d'Ostie à Rome.

CÉCINA PÉTRUS, *Cæcina Petrus,* (c) l'un de ceux qui eurent part à la révolte de Camillus Scribonianus. Il en fut puni de mort, aussi-bien qu'Arria sa femme. *Voyez* Arria.

CÉCINA TUSCUS, *Cæcina Tuscus,* (d) fils de la nourrice de l'empereur Néron, obtint la Préfecture de l'Égypte. Mais, il ne put se mettre à l'abri des disgraces. Il est vrai qu'il fut traité humainement, en comparaison des cruautés que l'on faisoit endurer aux autres. Il dut se trouver sans doute heureux de n'avoir à souffrir que l'exil. Son crime étoit de s'être servi, pour son usage, des bains que l'on avoit construits à Alexandrie pour Néron, lorsqu'on s'attendoit à le voir en Égypte.

C'est sans doute le même Cécina Tuscus, qui, sous Vitellius, donna un grand repas à plusieurs convives dans une tour éclairée de plusieurs lumières, parce que c'étoit la nuit. Le plus remarquable des convives étoit Junius Blésus. Cette affaire fut prise en très-mauvaise part. On exagéra beau-

(a) Hirt. Pans. de Bell. Afric. p. 820.
(b) Crév. Hist. Rom. Tom. II. pag. 118, 183.
(c) Dio. Cass. p. 675.
(d) Tacit. Hist. L. III. c. 38, 39. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 481. T. III. p. 208. & suiv.

coup les préparatifs de la fête, aussi-bien que la joie à laquelle se livroient les conviés. Les plus mal intentionnés des courtisans ne manquerent pas de faire un crime à Cécina Tuscus & à ses amis, mais sur tout à Junius Blésus, de prendre le tems de la maladie du Prince pour faire des réjouissances publiques. Il en coûta la vie à Junius Blésus, qu'on fit empoisonner, ne voulant pas, ou plutôt n'osant pas lui ôter la vie ouvertement, parce qu'outre l'éclat de sa naissance, sa conduite étoit irréprochable.

CÉCINA [ALIÉNUS], (a) *Alienus Cæcina*, fameux capitaine qui naquit à Vicétie. Il commandoit l'armée de la haute Germanie l'an de Jesus-Christ 69; & il fut un des premiers à se déclarer en faveur de Vitellius. Ce n'est pourtant pas ici qu'il commence à paroître pour la première fois sur le théatre des révolutions. Questeur dans la Bétique au tems de celle qui porta Galba à l'Empire, il s'étoit montré des plus empressés à se jetter dans ce parti; & son zele avoit été récompensé par l'emploi de commandant d'une légion. Mais, il s'y conduisit mal, & il fut convaincu d'avoir détourné à son profit, des deniers publics. Galba, inexorable sur cet article, ordonna qu'on le poursuivît comme coupable de péculat. Aliénus Cécina, aussi irrité que si on lui eût fait une injustice, résolut de brouiller tout; & pour se sauver de l'incendie qui le menaçoit personnellement, il entreprit de mettre le feu à la République. Il avoit tout ce qui est nécessaire pour gagner le soldat; une brillante jeunesse; une grande & riche taille, un courage & une ambition sans bornes; ses discours étoient vifs & animés; sa démarche fière, ses yeux pleins de feu. Personne ne pouvoit être plus capable de pousser aux dernières extrêmités, une armée aussi mal disposée, que celle dans laquelle il avoit un commandement important.

D'après le plan formé entre les Généraux, Aliénus Cécina eut ordre de gagner le mont Apennin, & il se mit en chemin à la tête de trente mille hommes, tirés des légions du haut-Rhin. Ayant dirigé sa marche par le païs des Helvétiens, il attaqua cette nation sur un léger prétexte, désola les campagnes, & ruina une place bâtie à la faveur d'une longue paix, en forme de ville municipale, & célebre par les eaux salutaires qui y attiroient les malades. En même tems, il envoya avertir les troupes auxiliaires des Rhetes de venir attaquer les Helvétiens par derrière, pendant qu'il les occuperoit par devant avec les siennes. Les Helvétiens, poussés de toutes parts, se disperserent dans les forêts, où la plûpart furent tués, quelque soin qu'ils prissent de se cacher; & ceux qui échapperent du carnage, furent vendus à l'encan comme esclaves.

(a) Dio. Cass. p. 752. Tacit. Hist. L. I. c. 52. & *seq.* L. II. c. 17. & *seq.* L. III. c. 8. & *seq.* Joseph. de Bell. Judaïc. p. 902. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 73. & *suiv.*

Aliénus Cécina, ne trouvant plus de butin à faire dans la campagne, marchoit avec ses troupes victorieuses contre Aventicum, capitale de toute la Nation, lorsque des députés vinrent de la part des Magistrats pour lui livrer la ville. Il accepta leur reddition, & fit cependant punir de mort Julius Alpinus, l'un des principaux, qu'il accusoit d'être l'auteur de la révolte. A l'égard des habitans, il les abandonna à la rigueur ou à la clémence de Vitellius.

Après avoir séjourné quelque tems dans le païs, pour y attendre les ordres de ce Prince, & se préparer au passage des Alpes, il apprit en partant pour entrer dans ces montagnes, que la Cavalerie qui campoit le long du Pô, avoit prêté serment au nom de Vitellius. Ces cavaliers, qui avoient servi en Afrique sous Vitellius dans le tems qu'il y étoit Proconsul, & que Néron en avoit tirés pour les faire passer en Égypte, mais que la révolte de Vindex avoit fait rappeller, étoient alors en Italie. Là, à la sollicitation des Décurions, qui ne sçachant pas l'élection d'Othon, & étant portés pour Vitellius, ne cessoient de vanter la force des légions Germaniques, avec lesquelles il étoit près d'arriver, ils passerent dans le parti de ce dernier; & pour témoigner leur zele à leur nouveau maître, ils lui soumirent les villes municipales les plus considérables d'au de-là du Pô, Milan, Novarie, Éporédie & Vercelles.

Aliénus Cécina, qu'ils eurent soin d'informer de ce qu'ils avoient fait, ne les jugeant pas assez forts pour défendre avec un seul régiment de cavaletie, une si grande étendue de païs, fit partir devant lui, pour aller les seconder, les cohortes des Gaules, de Lusitanie, de la grande-Bretagne & de Germanie, avec l'escadron de Pétri. Pour lui, il douta pendant quelque tems, s'il ne tourneroit pas vers la Norique, en passant par les montagnes des Rhetes, contre Pétronius, intendant de cette province, qui ayant levé des troupes, & rompu les ponts des rivières, soûtenoit le parti d'Othon, comme on le publioit; mais, craignant de perdre les cohortes & les escadrons, à qui il avoit fait prendre les devants, & persuadé qu'il seroit plus glorieux pour lui de conserver l'Italie, que de s'amuser à une petite province, qui d'ailleurs seroit toujours obligée de se soumettre au vainqueur, quel qu'il fût, il ordonna aux enseignes de suivre sa première route, & passa les Alpes avec toutes ses troupes, malgré la rigueur de l'hiver qui duroit encore.

Quelques cohortes qu'il avoit envoyées devant, soumirent à Vitellius toutes les campagnes & les villes qui étoient entre les Alpes & le Pô. Cependant, laissant derrière les Alpes, la cruauté & la licence, qui avoient regné jusque-là dans son armée, il commenca à traverser l'Italie avec beaucoup de modestie & de retenue; à sa facon près de s'habiller, qui choquoit les villes municipales & les colonies par sa vanité; car, il portoit une casaque de diverses

couleurs, & des chausses à la Gauloise; & c'étoit en cet équipagé qu'il recevoit les habitans de ces villes qui le haranguoient vêtus à la Romaine. Ils avoient même de la peine de voir sa femme Salonina, montée sur un cheval superbe, dont la housse étoit toute éclatante de pourpre, quoique d'ailleurs cette parure ne fît tort à personne. Mais, c'est ainsi, que les hommes sont faits; ils ne souffrent qu'avec peine la fortune récente de ceux qu'ils ont vus leurs égaux, sur tout s'ils semblent avoir oublié leur premier état. Aliénus Cécina n'eut pas plutôt passé le Pô, qu'il envoya ses émissaires dans le camp des Othoniens, pour les engager, à force de promesses, à passer dans le parti de Vitellius. Ceux-ci employerent à son égard, les mêmes tentatives; & les uns & les autres s'étant inutilement tentés par des offres spécieuses de paix & d'amitié, Aliénus Cécina ne pensa plus qu'à assiéger Plaisance, où commandoit Spurinna. Il s'y prépara avec beaucoup de fracas & de menaces, persuadé que de l'événement de cette première entreprise, dépendoient la réputation & le succès de ses armes pour l'avenir.

Mais, d'abord il agit avec plus de fougue & d'impétuosité, que de prudence & d'adresse, pour un Général expérimenté, qui commandoit une armée de Vétérans; car, les soldats s'approcherent des murailles pleins de vin & de viandes, sans prendre aucune précaution pour se mettre à couvert des traits des assiégés. Ce fut à cette première attaque, que l'amphitéatre, qui étoit situé hors de la ville, cet ouvrage si beau & si magnifique, fut consumé par un incendie. Aliénus Cécina fut donc repoussé ce premier jour avec beaucoup de perte; & les deux partis employerent la nuit suivante à préparer de nouvelles batteries; les Vitelliens, à faire provision de claies, de mantelets & autres machines propres à couvrir ceux qui s'approchoient des murailles pour les battre ou les sapper; & les Othoniens, à ramasser une grande quantité de leviers, de masses de plomb & de cuivre, & de gros quartiers de pierre pour s'en servir à rompre les ouvrages des ennemis, ou à les accabler eux-mêmes. Les uns & les autres sont animés par la honte de céder, & la gloire de vaincre. Les deux Chefs usent de différens motifs pour piquer les leurs d'honneur & d'émulation. Aliénus Cécina vante la réputation & la force des légions de Germanie; & Spurinna, l'avantage qu'ont sur des troupes ordinaires, les Prétoriens & autres soldats employés dans la ville capitale. Les premiers reprochent à leurs adversaires, l'inaction & la mollesse dans laquelle ils vivent à Rome, où ils passent leur vie dans le cirque & au théatre; les autres traitent les Vitelliens d'étrangers & de barbares. En même tems, les uns & les autres, ou relevent Othon & Vitellius par les qualités qui les distinguent, ou les rabaissent par les vices qui les déshonorent; en quoi ils avoient une matière beaucoup plus ample, dit Tacite.

A peine le jour commençoit à luire, que les murs furent couverts de défenseurs, & la plaine remplie des Légionnaires & des troupes Auxiliaires d'Aliénus Cécina, dont les armes jettoient un grand éclat. Ils lancent des fleches & des pierres contre ceux qui défendent les plus hautes murailles, & tâchent d'escalader celles qui sont plus basses, plus foibles, ou plus négligées. Les assiégés de leur côté les accablent de traits, qu'ils lancent d'en haut avec plus de sûreté, sur les cohortes des Germains, qui s'avançoient témérairement le corps découvert, en poussant suivant la coûtume de leur nation, des cris affreux, & frappant sur leurs boucliers, pour rendre le bruit plus horrible. Les Légionnaires, défendus par les claies & les mantelets, élevent des batteries, sappent les murs par le pied, & tâchent d'enfoncer les portes; tandis que les Prétoriens roulent sur eux avec un fracas épouvantable, des masses énormes de pierres, qu'ils avoient préparées à dessein; ensorte que les uns étoient écrasés de leur poids, & les autres percés à coups de javelot. Leur consternation, qui contribuoit encore à leur perte, ne servoit qu'à redoubler le courage & l'ardeur de ceux qui les accabloient d'en haut. A la fin Aliénus Cécina, voyant que la plûpart des siens avoient laissé la vie au pied des murailles, ou s'en étoient éloignés, blessés & estropiés, leva le siege après une expédition aussi triste que honteuse pour le parti. Et pour ne pas rester plus long-tems dans un camp, où il s'étoit couvert de confusion, il repassa le Pô, & marcha vers Crémone. Chemin faisant, il rencontra Turullius Cérialis, & Julius Briganticus, qui se rendirent à lui, le premier avec un grand nombre de soldats de la marine, & l'autre avec un petit corps de chevaux.

Cependant, Aliénus Cécina étoit au désespoir d'avoir si mal réussi jusque-là, & fait perdre à son armée, par ses mauvais succès, toute la réputation qu'elle avoit auparavant. Il avoit été repoussé honteusement de devant Plaisance; tout récemment, ses troupes Auxiliaires avoient été battues & mises en déroute; & dans les rencontres fréquentes des partis où à la vérité les actions avoient été peu mémorables, ses gens avoient toujours eu quelque désavantage. Il résolut donc de recouvrer sa réputation; mais, comme il craignoit qu'on n'en fît tout l'honneur à Fabius Valens, qui étoit sur le point de le rejoindre, il s'y prit avec plus de précipitation que de prudence. Environ à douze milles de Crémone, près d'un lieu appellé Castor, il mit en embuscade l'élite de ses troupes Auxiliaires, couvertes par les bois qui donnoient sur le chemin, ordonnant à sa cavalerie de s'avancer sur les Othoniens, & après avoir engagé le combat de prendre la fuite devant eux, & de les attirer jusqu'à l'endroit où leurs gens étoient en embuscade. Mais, les Othoniens en ayant eu avis, tournerent contre lui sa propre ruse, & il tomba dans le pié-

ge qu'il avoit tendu.

La cavalerie d'Othon, commandée par Celsus, fit des merveilles & rompit les rangs des adversaires. Suétonius-Paulinus, qui conduisoit l'infanterie, ne vint pas assez promptement à l'appui. Il étoit naturellement temporiseur; & comme le combat s'engageoit dans un païs coupé, il voulut d'abord combler les fossés, élargir les voies, donner du front à son armée, persuadé qu'il seroit tems de commencer à vaincre, lorsque toutes les précautions seroient prises pour se garder d'être vaincu. A la faveur de ce délai, les gens d'Aliénus Cécina, gagnerent des vignes & un petit bois, où ils eurent le tems de reprendre leurs esprits. De-là ils retournerent à la charge, tuerent quelques cavaliers Prétoriens, que la chaleur de la victoire avoit portés à se trop avancer, & blesserent le roi Épiphane, qui combattoit vaillamment pour Othon. Ce fut alors que commença à donner l'infanterie de Suétonius Paulinus; & elle écrasa les troupes ennemies avec d'autant plus de facilité, qu'Aliénus Cécina fit la faute de ne pas mander tout d'un coup un renfort considérable, mais chaque cohorte l'une apres l'autre, qui, à mesure qu'elles arrivoient, étoient mises en désordre ou par l'effort des vainqueurs, ou par le grand nombre des fuyards. On prétend que son armée auroit pu être entièrement détruite, si Suétonius Paulinus n'eût pas fait sonner la retraite.

Il fut joint bientôt après par l'armée de Fabius-Valens; & ce fut un grand sujet de joie pour ses troupes de se voir accrues d'un si puissant renfort. Mais, en même tems, elles craignoient d'en être méprisées, comme ayant été vaincues, & comme ayant manqué de courage. Ainsi, tant pour se justifier elles-mêmes, que pour flatter l'armée qui venoit d'arriver, elles en relevoient la force & la puissance; & se plaignoient de Fabius Valens, qui, par ses retardemens, les avoit privées d'un si grand appui, & exposées à essuyer seules tout le feu des troupes fraîches de l'ennemi. Et en général, quoique Fabius Valens eût la prééminence par l'ancienneté, & parce qu'il commandoit un corps d'armée bien plus nombreux, cependant la faveur du soldat étoit pour Aliénus Cécina, à qui sa jeunesse, sa bonne mine, & sur tout sa libéralité gagnoient les cœurs, en même tems que ses manières bruyantes & fanfaronnes éblouissoient les esprits.

De-là naquit une vive jalousie entre les deux Commandans. Aliénus Cécina méprisoit son Collegue, comme infecté d'une honteuse avarice; & Fabius Valens tournoit Aliénus Cécina en ridicule, comme arrogant & présomptueux. Néanmoins, cachant leur haine réciproque, ils se réunissoient pour tendre à l'utilité commune du parti, & de concert ils écrivoient des lettres pleines de reproches outrageans contre Othon, ne ménageant rien, & ne craignant point de s'ôter l'espérance du pardon en cas de disgra-

ce ; au lieu que les Généraux d'Othon s'abstenoient de toute invective contre Vitellius, quelque riche que fût la matière.

La jonction d'Aliénus Cécina & de Fabius Valens les ayant mis en état d'attaquer l'ennemi, ils firent quelques mouvemens pour l'aller chercher. La rencontre se fit auprès de Bédriac, où étoient campées les troupes d'Othon. La fortune ne favorisa point ce dernier ; Aliénus Cécina & Fabius Valens demeurerent vainqueurs. Cette bataille est connue dans l'Histoire, sous le nom de bataille de Bédriac. Elle fut décisive, & le parti d'Othon detruit sans ressource.

Vitellius, pour avancer plus vîte aux honneurs, les deux Généraux auxquels il étoit redevable de la puissance impériale, abrégéa le Consulat de quelques-uns, passa celui de quelques autres, & revêtit de cette charge Aliénus Cécina & Fabius Valens. Mais, ces deux favoris étant devenus insensiblement les maîtres du gouvernement, ne laissoient aucune autorité à Vitellius. Des deux Préfets du Prétoire, qu'il nomma, l'un étoit protégé par Aliénus Cécina, & l'autre par Fabius Valens. Ils se balancoinet ainsi en tout. Leur jalousie, commencée durant la guerre & dans le camp, & dès-lors mal cachée sous des dehors qui ne trompoient personne, éclata enfin dans la ville, dont le loisir leur donnoit tout le tems de prêter l'oreille aux discours malins, & aux rapports envieux de ceux qui se disoient leurs amis ; & où les affaires les mettoient sans cesse dans l'occasion de se heurter. Ajoûtez l'émulation du faste, de la magnificence des équipages, du nombre de leurs créatures, de la multitude immense de ceux qui venoient leur faire la cour. Rivaux éternels, ils tâchoient d'attirer l'Empereur chacun de son côté ; & lui, foible idole, obéissoit aux mouvemens tantôt de l'un, tantôt de l'autre. Leur situation étoit donc aussi incertaine que brillante ; & comme ils sçavoient qu'un mécontentement subit & léger, ou au contraire une flatterie, même absurde & déplacée, pouvoit tout d'un coup faire changer Vitellius à leur égard, ils le méprisoient & le craignoienr également. C'étoit pour eux un motif de se hâter de profiter de leur faveur pour s'enrichir. Ils envahissoient les maisons, les jardins, les terres du domaine impérial, pendant que les nobles, en très-grand nombre, rappellés d'exil par Galba, languissoient dans l'indigence, sans recevoir de la libéralité du Prince, le moindre soulagement.

Vitellius ayant ordonné la levée de seize cohortes Prétoriennes, & de quatre cohortes de la ville, chacune de mille hommes, on s'empressa à entrer dans ce service, qui étoit plus doux & en même tems plus avantageux que celui des légions. La faveur, ou le caprice des Généraux, décida du choix de ceux qui devoient y être admis. Fabius Valens en particulier s'y arrogea la principale autorité, au préjudice d'Aliénus Cécina, sur lequel il l'emportoit dans

l'esprit des soldats, comme étant l'auteur de la victoire, & ayant rétabli les affaires du parti, qui alloient mal avant son arrivée. La jalousie d'Aliénus Cécina fut portée à son comble, & dès-lors sa fidélité commença à chanceler.

Cependant, l'Empereur ne cessant de donner des combats de Gladiateurs & de bêtes, Aliénus Cécina & Fabius Valens suivoient son exemple; & ils célébrerent le jour de sa naissance par des fêtes, dont les apprêts furent prodigieux, & jusqu'alors inouïs. Ils firent battre des Gladiateurs, dans toutes les rues de Rome, pour l'amusement du peuple.

Mais, Vitellius effrayé des fâcheuses nouvelles qui lui venoient de toutes parts, leur ordonna de se mettre en campagne. Aliénus Cécina partit le premier; car, Fabius Valens relevoit d'une grande maladie, qui le retint encore quelque tems à Rome. Le séjour de la ville avoit produit un grand changement dans les armées Germaniques, & lorsqu'elles en sortirent, on ne les reconnoissoit plus. Nulle vigueur de corps, nulle ardeur de courage, une marche lente, les rangs éclaircis, les armes en mauvais ordre, les chevaux énervés & sans feu. Le soleil, la poussière, les variétés de la saison, tout incommodoit le soldat; & dans la même proportion qu'il étoit devenu moins capable de soûtenir la fatigue, s'étoit accru en lui le penchant à la désobéissance & aux séditions. Le chef contribuoit encore à corrompre cette armée, déjà si fort déchue de sa première gloire. Aliénus Cécina, de tout tems attentif à se rendre agréable aux soldats par un commandement foible & mou, avoit encore acquis tout récemment un surcroît de langueur & d'indolence; soit que ce fût un effet naturel du luxe & des plaisirs auxquels il s'étoit livré, soit qu'il agît par principes, & que méditant dès-lors une perfidie, il fît entrer, dans son plan, tous les moyens d'affoiblir les troupes qui lui étoient confiées.

On a cru que sa fidélité avoit été attaquée & ébranlée par Flavius Sabinus, Préfet de la ville & frere de Vespasien, qui se rendit garant des conditions du marché, & que Rubrius Gallus fut l'entremetteur de la négociation. Pour le gagner plus sûrement, ils s'aiderent de la jalousie qui étoit entre lui & Fabius Valens; & ils lui représenterent que ne pouvant égaler le crédit de son rival auprès de Vitellius, il devoit désormais faire rouler le systême de sa fortune sur la faveur de Vespasien. Ce qui paroît certain, c'est qu'Aliénus Cécina partit de Rome ayant le projet de sa trahison formé. Mais, il se cachoit encore, & en prenant congé de Vitellius, il reçut de lui le baiser, & tous les témoignages possibles de considération.

Il détacha une partie de sa cavalerie, pour aller s'assurer du poste important de Crémone. Avec lui se mirent en marche ses propres troupes, & celles de Fabius Valens. Celui-ci écrivit à l'ar-

mée, qu'il avoit commandée, de s'arrêter & de l'attendre, ſuivant qu'il en étoit convenu avec ſon Collégue.

Mais, Aliénus Cécina feignit que cet arrangement étoit changé, comme contraire au bien du ſervice, qui demandoit que l'on allât avec toutes les forces du parti au-devant des adverſaires. Il étoit ſur les lieux, & ſon autorité prévalut. L'armée ſe partagea, ſelon ſes ordres, en deux corps, dont l'un gagna Crémone, & l'autre ſe rendit à Hoſtilie.

Pour lui, il s'écarta, & ſe tranſporta à Ravenne, ſous prétexte de viſiter la flotte, qui y étoit entretenue, & de l'encourager à bien faire. Sa vraie raiſon étoit de concerter ſa trahiſon avec Lucius Baſſus, Préfet des flottes de Ravenne & de Miſène. Lucius Baſſus avoit reçu de Vitellius ce double commandement; mais, mécontent de n'avoir point été nommé Préfet du Prétoire, il vengeoit un injuſte reſſentiment, par une honteuſe perfidie. Ils allerent enſemble à Padoue, pour ſe voir ſeuls, & en pleine liberté de prendre toutes leurs meſures. Aliénus Cécina, ayant enſuite rejoint ſon armée, employoit toutes ſortes d'artifices, pour détacher de Vitellius les cœurs des Centurions & des ſoldats, en qui la fidélité pour leur Prince étoit puiſſamment enracinée.

Ce fut à deſſein qu'il manqua l'occaſion d'écraſer Antonius Primus, un des principaux chefs du parti de Veſpaſien. Il s'étoit retranché entre Hoſtilie & les marais du Tartare. Le poſte étoit bon. L'armée avoit ſes derrières couverts par le fleuve, & ſes flancs par les marais; mais, par des délais affectés, il livra aux ennemis ce qu'il y a de plus précieux dans la guerre, le tems & les occaſions, s'amuſant à faire des reproches par lettres à ceux qu'il pouvoit chaſſer par les armes, juſqu'à ce qu'il eut achevé de négocier les conditions auxquelles il prétendoit ſe rendre lui-même. Ayant pris la précaution d'éloigner ſous divers prétextes, ceux dont il ſe défioit le plus, il aſſemble les premiers des Centurions & quelques ſoldats, & leur fait une harangue dans laquelle il exalte le mérite éminent de Veſpaſien & la ſupériorité de ſes forces. Il obſerva qu'au contraire le parti de Vitellius, par la révolte de la flotte de Ravenne, ſe trouvoit privé d'une reſſource abſolument néceſſaire pour les vivres, & pour les proviſions de toutes eſpèces; que les Eſpagnes & les Gaules étoient aliénées; que dans Rome tout ſe préparoit à un changement. En un mot, il n'omit rien de ce qui pouvoit donner mauvaiſe idée de Vitellius & de l'état de ſes affaires. A ce diſcours applaudirent ceux qui avoient le mot. Ils jurent les premiers fidélité à Veſpaſien; & les autres, étonnés d'une nouveauté imprévue, ſuivent leur exemple.

Le bruit de ce qui ſe paſſoit s'étant répandu bientôt dans le camp, les ſoldats en foule accourent dans la grande place. Ils y voient le nom de Veſpaſien en

honneur, & les images de Vitellius abattues. Un silence de surprise & de douleur les rendit d'abord immobiles. Mais, bientôt, ils éclatent tous ensemble, & se répandent en mille discours, que leur inspire l'indignation. Ils rétablissent les images de Vitellius, & chargent de chaînes Aliénus Cécina, & le menent en cet état à Crémone. Cette ville est bientôt attaquée & réduite à l'extrêmité. Les premiers officiers se décident. Ils font disparoître le nom & les images de Vitellius, & ils délivrent Aliénus Cécina de ses chaînes, le priant de leur servir d'intercesseur. Aliénus Cécina, plein d'orgueil & de colère, rejette leurs supplications. Ils lui font instance, ils versent des larmes pour le fléchir; & par le plus grand des malheurs, tant de braves gens sont réduits à implorer la protection d'un traître. Enfin, ils arborent sur le mur les témoignages de leur soumission, & ils se montrent résolus à ouvrir leurs portes.

Les hostilités ayant alors cessé, les légions vaincues sortirent de la place. Les aigles & les drapeaux marchoient à la tête; venoient ensuite en une longue file, les soldats désarmés, abattus par la douleur, baissant les yeux en terre. Les vainqueurs étoient rangés en haie des deux côtés; & d'abord ils leur faisoient des reproches insultans, ils les menaçoient du geste & de la main. Mais, lorsqu'ils les virent consternés, humiliés, & ne se refusant à rien, & disposés à tout souffrir, ils se souvinrent que c'étoient-là ces mêmes guerriers qui, peu de mois auparavant vainqueurs à Bédriac, avoient usé modérément de la victoire. Aliénus Cécina au contraire irrita leurs esprits, & ils ne purent le voir marcher en pompe, comme Consul orné de la robe prétexte & précédé de ses Licteurs, sans entrer en indignation. Ils lui reprocherent son orgueuil, sa cruauté, & même, tant les traîtres sont odieux, sa perfidie. Antonius Primus le défendit contre leurs insultes, & l'envoya à Vespasien, que la politique engagea à le bien recevoir, mais sans lui donner d'emploi; & ce Prince n'eut pas tort, puisqu'Aliénus Cécina conspira contre lui, comme il avoit déjà fait contre Vitellius. On place cette nouvelle conspiration vers l'an de Jesus-Christ 79. Tite, instruit du complot, se hâta de prévenir un danger si pressant; & lorsqu'il fit poignarder Aliénus Cécina, il avoit la preuve manifeste de son crime dans un discours séditieux, écrit de sa main, & destiné à engager les soldats à la révolte. C'est donc à tort que quelques-uns ont accusé Tite d'avoir voulu venger sur Aliénus Cécina, sa jalousie au sujet de Bérénice, & de s'être défait d'un rival aimé.

CÉCINA [LICINIUS], (a) *Licinius Cæcina*, sénateur Romain, du nombre de ceux qui partirent de Rome avec Othon, & qui étoient restés à Mutine par l'ordre de ce Prince. Ces Sénateurs

a Tacit. Hist. L. II. c. 52, 53.

s'y trouverent exposés à un très-grand danger ; car, lorsque la nouvelle de la défaite d'Othon y eut été apportée, les soldats n'en voulurent rien croire, & regardant les Sénateurs comme autant d'ennemis, ils commencerent à observer leurs discours, l'air de leurs visages, & jusqu'à leurs moindres gestes, leur faisant un crime de tout. Enfin, les chargeant d'injures & de reproches, ils cherchoient un prétexte de faire main-basse sur eux. D'un autre côté, les Sénateurs n'appréhendoient pas moins le ressentiment de Vitellius, s'ils lui donnoient lieu de leur reprocher, qu'ils avoient attendu trop tard à se déclarer pour lui. Entre deux extrêmités également fâcheuses, ils s'assemblent pour délibérer de concert sur le parti qu'ils prendront; personne n'osant faire bande à part, & tous espérant qu'une faute qui leur seroit commune, seroit plus aisée à excuser & plus pardonnable. Leur inquiétude & leur effroi étoient redoublés par les offres d'argent & d'armes, que leur faisoient à contre-tems les Décurions de Mutine, en les traitant de Peres conscrits par un honneur dont ils se seroient bien passés alors.

En cette occasion, il s'éleva une violente dispute entre Licinius Cécina & Marcellus Éprius, dont le premier faisoit un crime à l'autre de parler à dessein, d'une manière obscure, quoique les autres Sénateurs ne s'expliquassent pas plus clairement. Mais, la haine, que s'étoit attirée Marcellus Éprius, pour avoir fait le métier cruel de délateur, avoit donné occasion à Licinius Cécina de l'attaquer plutôt qu'un autre; outre qu'étant encore peu connu, & n'ayant été admis que depuis peu dans le Sénat, il vouloit se rendre illustre par de grandes inimitiés. Cependant, ils se réconcilièrent à la sollicitation des plus sages & des meilleurs de la compagnie. Alors, ils retournerent tous ensemble à Bononie, pour y délibérer de nouveau, dans l'espérance qu'étant mieux instruits de la vérité par la suite, ils sçauroient à quoi s'en tenir. Quand ils furent arrivés dans cette ville, ils envoyerent diverses personnes sur les chemins, avec ordre de s'informer de ce qui s'étoit passé à l'armée, à ceux qui en arriveroient les derniers. Entre ceux-là il se trouva un affranchi d'Othon même, qui répondit à ceux qui lui demandoient la cause de son retour, qu'il portoit le testament de ce Prince aux parens qu'il avoit à Rome; qu'il l'avoit laissé encore en vie, mais uniquement occupé du soin de sa gloire & des apprêts de sa mort. Ils n'en voulurent pas sçavoir davantage, & se contenterent d'admirer sa résolution; & dans le moment tous les esprits se réunirent, & se déclarerent pour Vitellius.

CÉCINE, *Cæcina*, (a) fleuve d'Italie, qui séparoit le territoire des Locriens de celui de Rhégium, & qui avoit, dit-on, la vertu de rendre les cigales muettes; car,

(a) Pauf. p. 354.

celles du païs des Locriens jusqu'au Cécine, chantoient comme toutes les autres. Mais, dès que l'on avoit passé le fleuve, & que l'on étoit du côté de Rhégium, l'on n'en entendoit plus aucune. Les Anciens ne s'étoient pas contentés d'attribuer une pareille vertu à ce fleuve. Il lui avoient encore fait l'honneur de lui donner un fils nommé Euthyme.

CÉCROPIDE, *Cecropis*, l'une des tribus Attiques. Elle comprenoit les villes ou bourgs qui suivent; Athmonon, Æxone, Alæ, Æxonides, Dædalidæ, Épieicidæ, Mélite, Zypete, Pithos, Sypalettus, Trinémeis.

CÉCROPIDES, *Cecropidæ*, nom qui fut donné aux Athéniens à cause de Cécrops, leur premier Roi.

CÉCROPIE [l'Isle de], *Cecropia Insula*. Plaute parle d'une isle de ce nom; mais, comme le personnage, qui nomme ce lieu, est un fourbe aposté, qui débite quantité de faussetés, le nom & l'isle sont également imaginaires, comme le remarque très-bien un Auteur moderne.

CÉCROPIENNE, *Cecropia*, (*a*) surnom, que les Athéniens donnoient à Minerve.

CÉCROPIS, *Cecropis*, contrée de Thrace, dont parle Étienne de Byzance.

Le même met une nation Grecque de ce nom à Thessalonique.

CÉCROPIUS [le Mont], *Cecropius Mons*. Cette montagne étoit dans l'Attique près d'Athènes. Il en est fait mention dans Séneque le Tragique.

CÉCROPIUS, *Cecropius*, (*b*) Commandant de la cavelerie des Dalmates. Ce fut cet officier, que l'on choisit pour assassiner l'empereur Gallien; ce qui s'exécuta de cette manière: Gallien assiégeoit Milan. Pendant qu'il étoit à table, ou, selon d'autres, au lit, on vint lui donner une fausse allarme, & l'avertir que les assiégés faisoient une vigoureuse sortie. Ce Prince, qui avoit du courage, se leva précipitamment; & sans attendre qu'on l'eût entièrement armé, sans attendre même sa garde, il monte à cheval, & court assez mal accompagné, vers le lieu qui lui avoit été indiqué. Sur la route, Cécropius, ou quelqu'un de ses cavaliers, percent Gallien d'un trait lancé par derrière. L'Empereur tombe de cheval; & ceux qui l'environnoient, le raporterent à sa tente, où il mourut peu d'heures après.

CÉCROPIUS, *Cecropius*. (*c*) Un monument, qui représente une main votive, a pour Inscription: *CECROPIUS V. C. VOTUM S.* Cette Inscription, selon Dom Bernard de Montfaucon, doit s'entendre ainsi: *Cécropius, ayant obtenu sa demande, a satisfait à son vœu.* On croit avec assez de vraisemblance, que ce vœu de Cécropis est pour le recouvrement de la santé de son fils mala-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 274.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 476.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 328, 329.

de ; & qu'après avoir obtenu sa demande, il accomplit son vœu en offrant cette main.

CÉCROPS I, *Cecrops*, (*a*) Κέκροψ, étoit de Saïs, ville d'Égypte, & contemporain de Moïse. Quelques Auteurs ont dit qu'il fut submergé avec Pharaon dans la mer Rouge. Sous quel fondement a-t-on pu avancer une telle assertion ?

Il passa d'Égypte dans la Grece, sur des vaisseaux Phéniciens, vers l'an 1657 avant l'Ére Chrétienne, selon M. Fréret, & s'arrêta dans l'Attique. Il y fonda, ou, comme veulent d'autres, embellit seulement la ville d'Athènes, qui de son nom fut appellée Cécropie ; dénomination qui devint commune à tout le païs de l'Attique. Les peuples y étoient vagabons & aussi farouches que les animaux, parmi lesquels ils paissoient. Son premier soin fut de les inviter à se rassembler pour vivre en société. Il les distribua en douze bourgs ou villages, dont il composa le royaume d'Athènes. Il leur enseigna la religion de son païs, & leur donna des loix, dont la principale eut pour objet l'institution du mariage ; car, ils n'avoient aucune idée d'union conjugale. Ils assouvissoient indistinctement leur brutalité, & les enfans ne connoissoient point leurs peres.

Cécrops, au rapport de Pausanias, régla le culte des dieux & les cérémonies de la religion, avec beaucoup plus de sagesse que d'autres Princes. Il fut le premier qui appella Jupiter le dieu suprême ; il défendit que l'on sacrifiât aux dieux, rien qui fût animé, & voulut que l'on se contentât de leur offrir des gâteaux du païs, que les Athéniens appelloient d'un nom particulier πελάνους, *pelanous*. Cependant, si nous en croyons Eusebe, il ordonna que l'on immolât des victimes. Ce qu'il y a de certain, c'est que si la coûtume d'offrir des animaux en sacrifice, ne fut pas introduite par Cécrops, elle le fut du moins dans la suite.

Il épousa la fille d'Actée, l'un des principaux chefs de l'Attique, & en eut pour filles Ersé, Aglaure & Pandrose ; & pour fils Érysicthon, qui ne regna point, parce qu'il mourut avant son pere ; d'où il arriva que Cranaüs, qui étoit le plus puissant & le plus accrédité de la ville, s'empara du royaume après la mort de Cécrops.

On dit que ce Prince fut surnommé Διφυὴς, *Biformis*, de double espèce, soit à cause de sa stature extrêmement haute, soit parce qu'il sçavoit la langue Égyptienne & la langue Attique, ou plutôt parce qu'il avoit institué le mariage parmi un peuple grossier, qui auparavant ne vivoit

(*a*) Pauf. p. 4, 456, 457. Just. L. II. c. 6. Strab. pag. 321, 397. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 11. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 442. Tom. IV. pag. 18. Tom. VI. pag. 61. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 128. Tom. II. p. 395. *& suiv.* Tom. IV. pag. 20. Tom. V. pag. 100. Tom. VIII. pag. 281, 282. Tom. IX. pag. 205. Tom. XVI. p. 51. T. XXI. p. 10, 11, 87.

qu'au gré de ses désirs, ainsi qu'on l'a déjà remarqué. Et c'est à cette occasion, que les Anciens ont supposé que Cécrops avoit deux visages, comme ayant établi l'union de l'homme avec la femme. M. l'abbé Banier dit encore que comme Cécrops venoit d'un païs étranger avec sa suite, & qu'il commandoit à deux Nations, dont l'une étoit polie, & l'autre sauvage, on publia qu'il étoit moitié homme & moitié serpent. On attribue à Cécrops l'établissement de l'Aréopage. Quelques Historiens Grecs ont écrit que certains caractères ayant été gravés sur le tombeau de ce Prince, & plusieurs coqs ayant été immolés à ses manes, son ombre parut aux yeux du peuple en forme de lion.

Le regne de Cécrops fut de cinquante ans; & nous en avons, placé le commencement à l'an 1657 avant Jesus-Christ, selon M. Fréret. Mais, les interpretes des Marbres d'Arundel mettent cet événement à l'an 1582; & cette époque se rapporte à la chronologie de Censorin & de Denys d'Halicarnasse, qui font vivre ce Prince 400 ans après Inachus, & un peu moins de 400 ans avant la prise de Troye. Elle ne differe que de 26 ans de celle d'Eusebe. Cet Auteur, qui s'accorde avec la chronologie de ces Marbres, sur le tems qui s'est écoulé depuis Cécrops, jusqu'à la prise de Troye, a abrégé de 26 ans, celui qui s'est écoulé depuis cette guerre, jusqu'à la première Olympiade. Mais, les uns & les autres reculent trop l'arrivée de ce Prince dans la Grece, encore plus ceux qui le font contemporain d'Inachus ou d'Égialée; car, en joignant les années des regnes des rois d'Athènes, depuis & y compris ce Prince jusqu'à Mnesthée, au tems duquel Troye fut prise, on ne trouve qu'onze regnes & dix générations, qui, évaluées à trois pour cent ans, ne font que 330 ans, depuis Cécrops jusqu'à la prise de Troye. On ne compte point Mnesthée, qui ne venoit que de monter sur le trône.

Au reste, Cécrops, en s'établissant dans l'Attique, à la tête d'une colonie d'Égyptiens, y porta du blé; mais, découragé par l'inspection du terrein, il n'essaya pas d'en semer. Il le tiroit de l'Égypte, avec laquelle les besoins de sa colonie l'obligeoient d'entretenir un commerce étroit.

CÉCROPS II, *Cecrops*, (a) Κέκροψ, fils d'Érechthée & de Praxithée, fut le septième roi d'Athènes. Ayant été chassé de son royaume avec ses enfans, par les Métionides, il se réfugia auprès de Pylas, roi de Mégare, dont il avoit épousé la fille, & y mourut de maladie. Son tombeau étoit au bord de la mer, dans un lieu qui étoit de la dépendance de Mégare, & que l'on appelloit communément le rocher de Minerve aux plongeons. Mais, ses enfans ayant à leur tour chassé les Métionides, revinrent à Athè-

(a) Pauf. p. 9, 396.

nes, où Égée, qui étoit l'aîné de tous, se remit en possession du royaume.

Eusebe, dans sa chronique, fait ce Cécrops frere d'Érechthée, & non pas fils; ce qui est plus vraisemblable; car, pourquoi Métion & Ornéus lui auroient-ils disputé le royaume, à lui qui étoit l'aîné? C'est la remarque du sçavant Paulmiel de Grentemesnil, dans ses observations sur les Attiques de Pausanias.

Dans cette supposition, il succéda à son frere Érechthée, l'an du monde 2686, avant Jesus-Christ 1349 ou 26 ans plutôt, suivant les Marbres d'Arundel, & regna 40 ans.

CÉCRYPHALE, *Cecryphalus*, (*a*) sorte de vêtement à l'usage des Dames Grecques, dont nous n'avons aucune connoissance. Dom Bernard de Montfaucon croit que le Cécryphale étoit une bande, ou un ruban à lier les cheveux ou à bander la tête. C'est Élien qui nous a conservé le nom du Cécryphale à l'occasion de la femme de Phocion, laquelle, suivant cet Historien, n'en usoit point comme les autres femmes.

CÉCRYPHALÉE, *Cecryphalea*, Κεκρυφαλία, *ou* Κεκρυφαλεία, (*b*) promontoire du Péloponnèse. Ce fut près de cet endroit, que les Athéniens vainquirent les Æginetes comme le racontent Diodore de Sicile & Thucydide. Étienne de Byzance attribue faussement la victoire aux Æginetes, qui perdirent soixante-dix galères dans ce combat naval, & demeurerent soumis aux Athéniens après cette défaite.

Le Scholiaste de Thucydide prétend que c'est une isle de la partie occidentale du Péloponnèse. Cette isle est la même que Pline nomme Cécryphalos, & qu'il met près d'Épidaure du Péloponnèse. Elle est au nord occidental de celle d'Engia, & s'appelle présentement Schilla; ainsi, le Scholiaste de Thucydide la met bien loin, au lieu qu'elle étoit bien près.

CÉCRYPHES, *Cecryphæ*, (*c*) peuples, qui habitoient sur les bords des Palus-Méotides. C'étoit une nation fort ancienne, puisqu'elle étoit connue du tems des Argonautes.

CÉCUBE, *Cæcubum*, Καίκουβον, (*d*) nom d'un lieu marécageux d'Italie, situé près du golfe de Caïete, entre la ville de Fundi sur la voie Appia, & celle d'Amycles. Il y avoit beaucoup de marais dans ce canton. Toute la campagne n'étoit qu'un marécage. Mais, les vignes de Cécube n'en ont pas été moins célebres. Strabon dit que le vin, que l'on y cueilloit, étoit excellent. Cependant, Pline donne à connoître que le vin de Cécube avoit perdu de son prix, par la négligence de ceux qui cultivoient ce lieu-là. Ce

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 36.

(*b*) Thucyd. p. 68. Diod. Sicul. p. 282. Plin. T. I. p. 208.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 125.

(*d*) Strab. pag. 231, 233, 234. Plin. Tom. I. p. 116, 153, 713, 715. Horat. L. I. Ode 17. v. 9. Ode 31. v. 5.

vin n'étoit bon qu'après avoir été gardé long-tems ; & Galien fait entendre que l'on appelloit vin de Cécube, tous les vins vieux; & qui étoient devenus d'un jaune roussâtre, à force d'être vieux.

Comme les anciens Auteurs, qui parlent du vin de Cécube, ne nomment que des lieux marécageux, ou tout au plus des champs, lorsqu'il s'agit de l'endroit où venoit ce vin; il est étonnant que la plûpart des Commentateurs d'Horace en fassent une montagne, qu'ils appellent le mont Cécube. On va même jusqu'à citer Pline & Strabon, qui ne disent pas un mot de cette montagne.

CÉCULUS, *Cæculus*, (*a*) fils de Vulcain. On dit qu'il fut conçu d'une étincelle de feu, qui vola dans le sein de Prénește, sa mere, pendant qu'elle se chauffoit auprès de la cheminée. Il eut toujours une inflammation dans les yeux, pour marque du feu qui lui avoit donné la naissance. Il bâtit la ville de Préneste en Italie.

Les Poëtes, pour enrichir la Fable de Céculus, disent que quelques-uns voulant lui contester l'honneur qu'il se faisoit d'être né de Vulcain, ce dieu excita le tonnerre, & fit tomber la foudre sur eux. D'autres prétendent que Céculus, venant de naître, fut trouvé par des bergers dans le feu, sans être aucunement endommagé de la flamme; ce qui fit croire qu'il étoit fils de Vulcain.

Céculus, selon Virgile, avoit embrassé le parti de Turnus contre les Troyens. Il commandoit une troupe nombreuse d'habitans des contrées de Préneste & de Gabie, des froides rives de l'Anio, du païs des Herniques, coupé par des montagnes & des ruisseaux, des riches campagnes d'Anagnie, & des bords du fleuve Amasène. Ils n'avoient ni épées, ni boucliers, ni chars. Les uns étoient armés de frondes pour lancer le plomb; d'autres portoient deux dards à la main, & sur leur tête une peau de loup. Tous avoient la jambe gauche nue, & la droite couverte d'un brodequin de cuir.

CÉDAR, *Cedar*, Κηδὰρ, (*b*) un des enfans d'Ismaël. Il fut pere des Cédréens, dont parle Pline, & qui habitoient dans le voisinage des Nabathéens, dans l'Arabie déserte. Ces peuples ne demeuroient point dans des villes, ni dans des maisons, mais sous des tentes; c'est pour cette raison que l'on ne peut que difficilement marquer le lieu de leur habitation, dont ils changeoient souvent.

Dans l'Écriture, on donne quelquefois le nom de Cédar à toute l'Arabie déserte; mais, la demeure des Cédréens étoit principalement dans la partie méridionale de l'Arabie déserte, & au nord de l'Arabie pétrée & de l'Arabie heureuse. Il y en avoit même jusqu'à la mer Rouge.

Le nom de Cédar est fréquem-

(*a*) Virg. Æneid. L. VII. v. 678. *& seq.* L. X. v. 543. *& seq.*

(*b*) Plin. Tom. I. pag. 259. Genes. c. 25. v. 13. Psal. 119. v. 5. Cantic. c. 1. v. 4. Jerem. c. 2. v. 11. c. 49. v. 28, 29.

ment répété dans les Livres saints. Il est fait mention dans Jérémie d'une prophétie contre les Arabes descendus de Cédar, & contre les royaumes d'Asor, qui devoient être détruits par Nabuchodonosor, roi de Babylone. Voici ce que dit le Seigneur : » Allez, » marchez contre Cédar, & ruinez les peuples de l'Orient. » Qu'on enleve leurs tentes & » leurs troupeaux ; que les ennemis prennent pour eux leurs » pavillons, tout leur équipage » avec leurs chameaux, & qu'ils » les frappent de terreur de toutes » parts. «

CÉDASE, *Cedasa*, Κύδασα, (*a*) ville qui étoit voisine de Tyr & de la Galilée. Il en est fait mention dans Josephe.

CÉDÈS, autrement CADÈS. *Voyez* Cadès.

CÉDICIUS [L.], *L. Cædicius*, (*b*) Tribun du peuple, l'an de Rome 278. Il accusa Sp. Servilius, dès qu'il fut sorti du consulat, d'avoir perdu, par sa témérité, le combat qu'il avoit livré aux Toscans, près du Janicule. Mais, Sp. Servilius se défendit si bien, qu'il se tira sain & sauf du péril.

CÉDICIUS [M.], *M. Cædicius*, M. Κεδίκιος, (*c*) certain Romain, qui vivoit vers l'an de Rome 364. Cet homme, qui n'étoit pas d'une famille noble, ni du corps du Sénat, mais d'ailleurs d'une naissance honnête & homme de bien, avertit les Tribuns de l'armée d'une chose, selon Plutarque, très-digne de considération. Il leur dit que la veille, comme il marchoit seul la nuit dans la rue neuve, il avoit entendu quelqu'un qui l'appelloit à haute voix, & que s'étant tourné il n'avoit vu personne ; mais qu'il avoit entendu une voix plus forte que celle d'un homme, & qui lui dit : *Marcus Cédicius, dépêche-toi, dès le point du jour, d'aller dire aux Tribuns de l'armée, qu'ils attendent les Gaulois.* Cet avertissement ne fut pour les Tribuns qu'un sujet de risée ; les Gaulois cependant arriverent bientôt après.

CÉDICIUS [Q.], *Q. Cædicius*, (*d*) centurion, qui se distingua d'une façon particulière l'an de Rome 365. Voici comment & à quelle occasion.

Pendant que les Gaulois, sous la conduite de Brennus, faisoient le siege de Rome, les Toscans, loin d'être touchés du malheur d'une ville, établie dans leur voisinage depuis près de quatre cens ans, opprimée par un ennemi inconnu jusqu'alors, firent des courses dans ce tems-là même sur les terres de Rome ; & chargés de butin, ils songeoient même à attaquer Veïes, dernière ressource des Romains qui s'y étoient retirés. Quelques soldats les apperçurent, & observerent que leur camp n'étoit pas éloigné de

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 814.

(*b*) Tit. Liv. L. II. c. 52.

(*c*) Plut. Tom. I. pag. 135. Tit. Liv. L. V. c. 32. Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 46.

(*d*) Tit. Liv. L. V. c. 45, 46. Roll. Hist. Rom. Tom. II. p. 64, 65.

Veïes. Ils en donnerent avis à leurs compagnons. L'indignation les saisit ; ils veulent marcher sur le champ contre eux ; mais, retenus par Q. Cédicius, qu'ils avoient mis à leur tête, ils attendirent la nuit. Il ne manquoit à leur chef que le rang & l'autorité de Camille, qui venoit de tailler en pieces un détachement de Gaulois près d'Ardée. Car, Q. Cédicius se conduisit avec la même prudence, & eut un succès égal au sien. Bien plus, sous la conduite de quelques prisonniers, qui n'avoient pas péri dans le combat, il marcha du côté des Salines, contre une autre troupe de Toscans ; & les ayant attaqués brusquement pendant les ténebres de la nuit suivante, il en fit encore un plus grand carnage, & rentra dans Veïes, comme en triomphe, avec ses soldats doublement victorieux.

Q. Cédicius n'étoit pas moins modeste que courageux ; car, quelque tems après, étant question de marcher au secours de Rome, il n'attendit pas qu'on lui ôtât l'autorité qu'on lui avoit confiée ; mais, il fut le premier à dire qu'il étoit de son honneur qu'il demandât lui-même un Général, n'ayant pas oublié son rang & sa condition. Ainsi, d'un consentement unanime, on résolut de faire venir Camille d'Ardée.

CÉDICIUS [C.], *C. Cædicius*, (*a*) lieutenant du consul L. Papirius Cursor, l'an de Rome 459. Dans un combat donné contre les Samnites, il étoit à la tête de la cavalerie avec C. Trébonius.

CÉDICUS, *Cædicus*, (*b*) prince opulent, qui avoit fait présent à Rémulus de Tibur, d'une écharpe & d'un baudrier garni de cloux d'or, pour resserrer entr'eux les nœuds de l'hospitalité. Rémulus, en mourant, le légua à son petit-fils. Après la mort de celui-ci, les Rutules ayant défait les peuples de Tibur, Rhamnès, dans le partage du butin, eut cette dépouille, dont Euryale se saisit depuis, quand il eut tué Rhamnès. Cédicius, dans un combat, coupa la tête à Alcathoüs.

CÉDILLE, terme de Grammaire. La Cédille est une espece de petit *c*, que l'on met sous le *C*, lorsque par la raison de l'étymologie on conserve le *C* avant un *a*, un *o*, ou un *u*, & que cependant le *C* ne doit point prendre alors la prononciation dure, qu'il a coûtume d'avoir avant ces trois lettres *a*, *o*, *u* ; ainsi, de *glace*, *glacer*, on écrit *glaçant*, *glaçon* ; de *menace*, *menaçant* ; de *France*, *François* ; de *recevoir*, *reçu*, &c. En ces occasions, la Cédille marque que le *C* doit avoir la même prononciation douce, qu'il a dans le mot primitif. Par cette pratique, le dérivé ne perd point la lettre caractéristique, & conserve ainsi la marque de son origine.

Au reste, ce terme *Cédille*

(*a*) Tit. Liv. L. X. c. 40, 41.

(*b*) Virg. Æneid. L. IX. v. 359. & *seq.* L. X. v. 747.

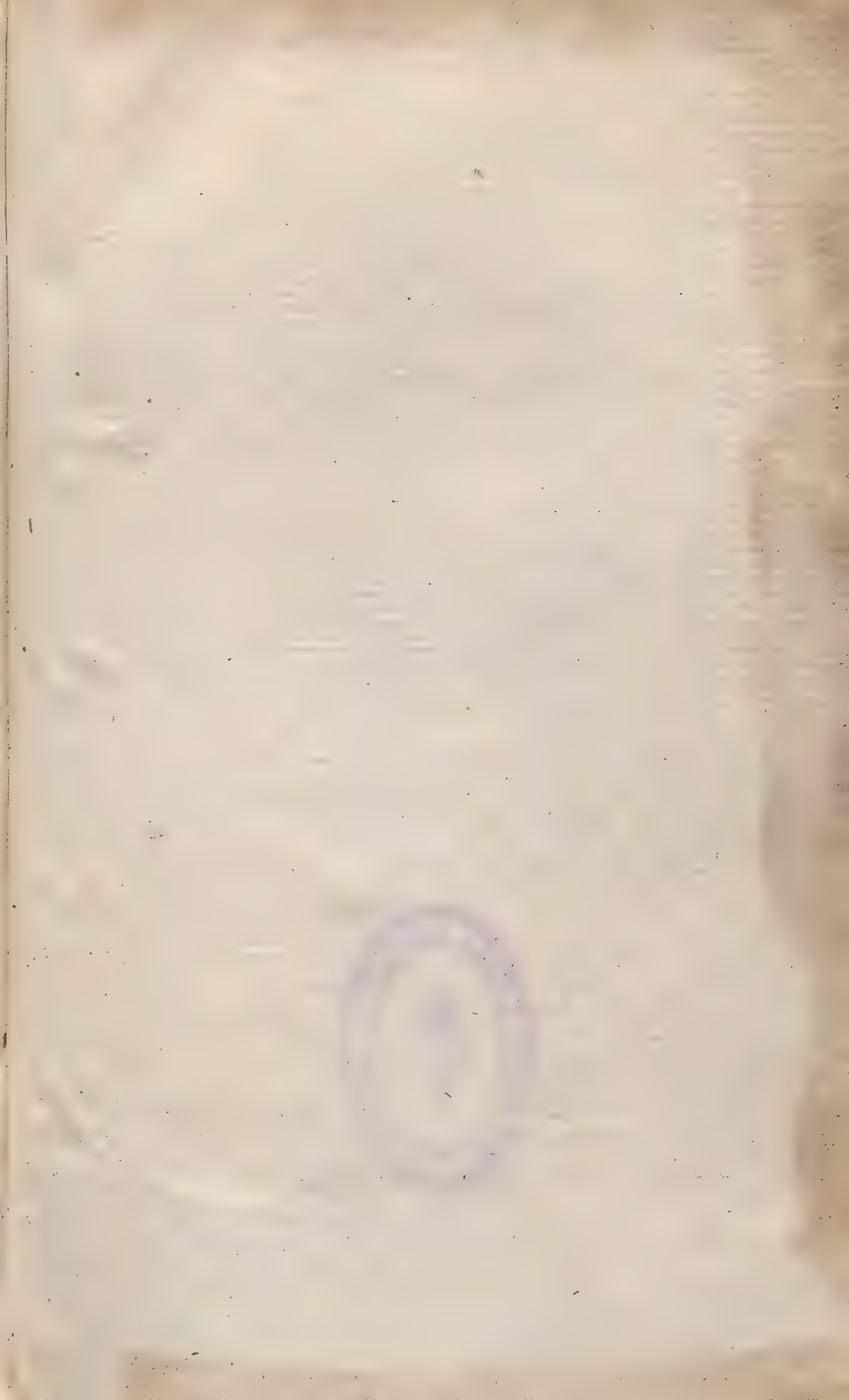
vient de l'Espagnol *Cedilla*, qui signifie un petit *c*; car, les Espagnols ont aussi, comme nous, le *C* sans *Cédille*, qui alors a un son dur avant les trois lettres *a*, *o*, *u*; & quand ils veulent donner le son doux au *C* qui précede l'une de ces trois lettres, ils y souscrivent la Cédille; c'est ce qu'ils appellent *C con Cedilla*, c'est-à-dire, *C avec Cédille*. Mais, ce caractère pourroit bien venir du sigma des Grecs figuré ainsi ς, comme nous l'avons remarqué dans l'article de la lettre *C*; car, le *C* avec une Cédille se prononce comme l'*s* au commencement des mots, *sage*, *second*, *si*, *sobre*, *sucre*, &c.

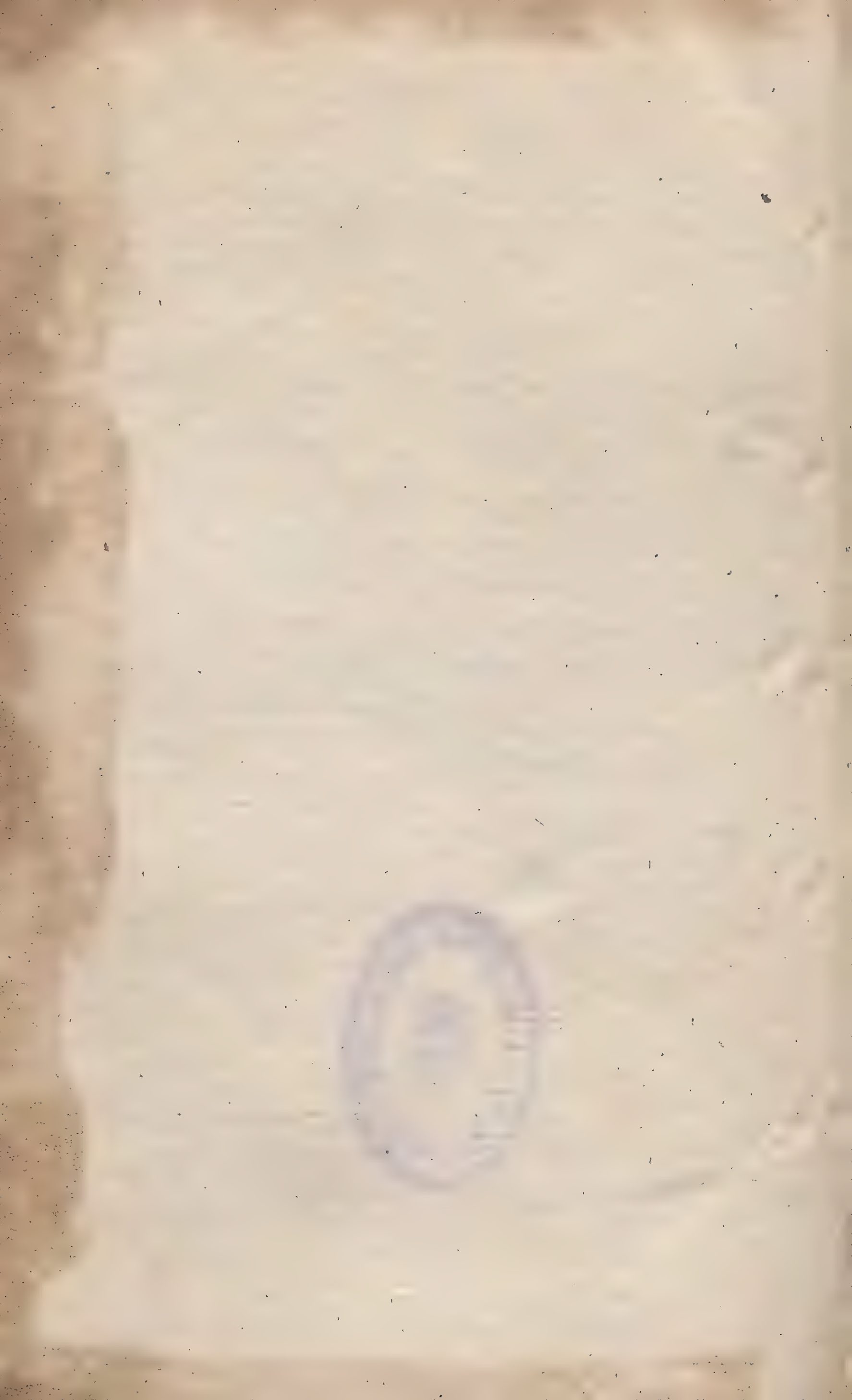
Fin du neuvième Volume.

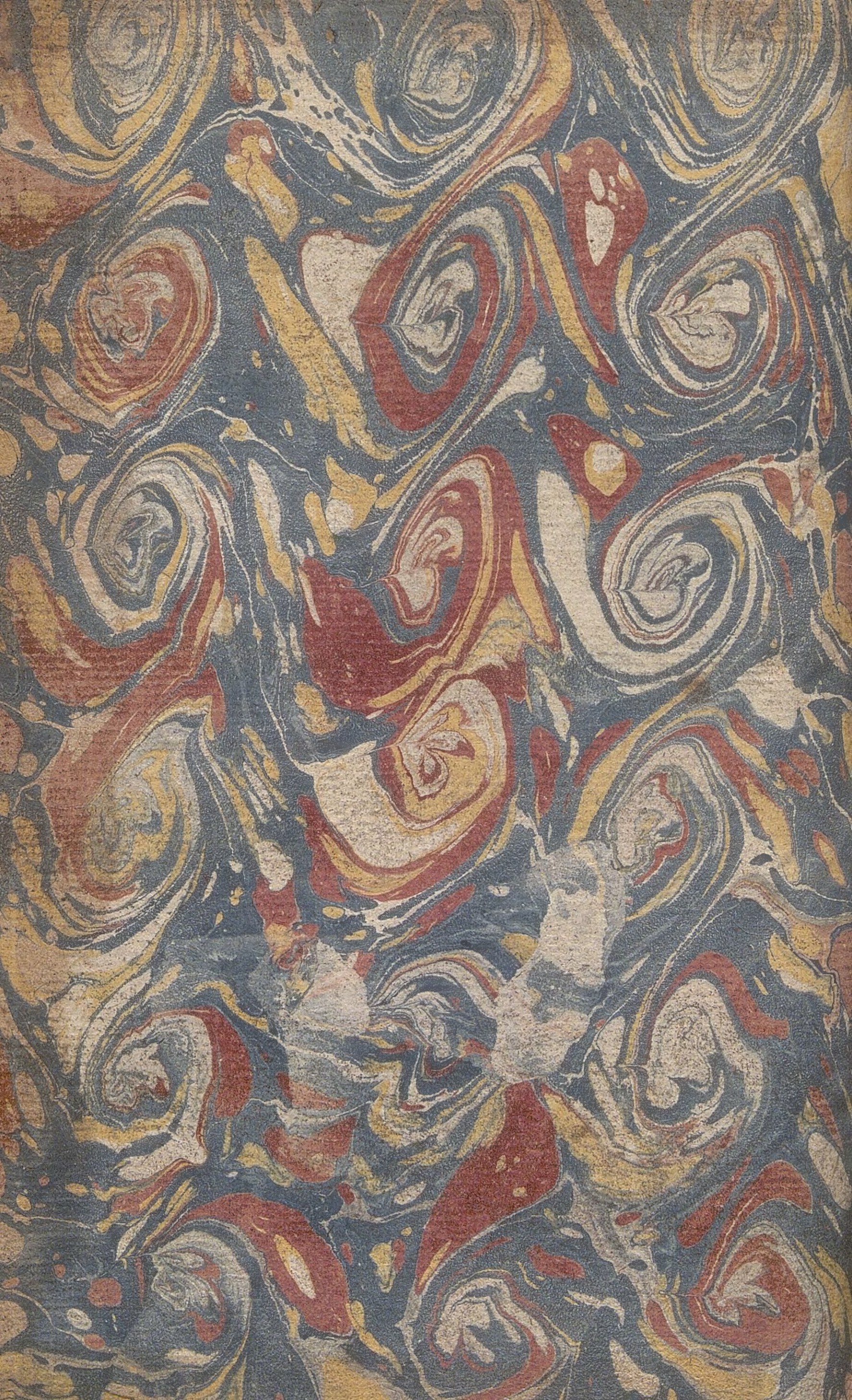
Approbation du Censeur Royal.

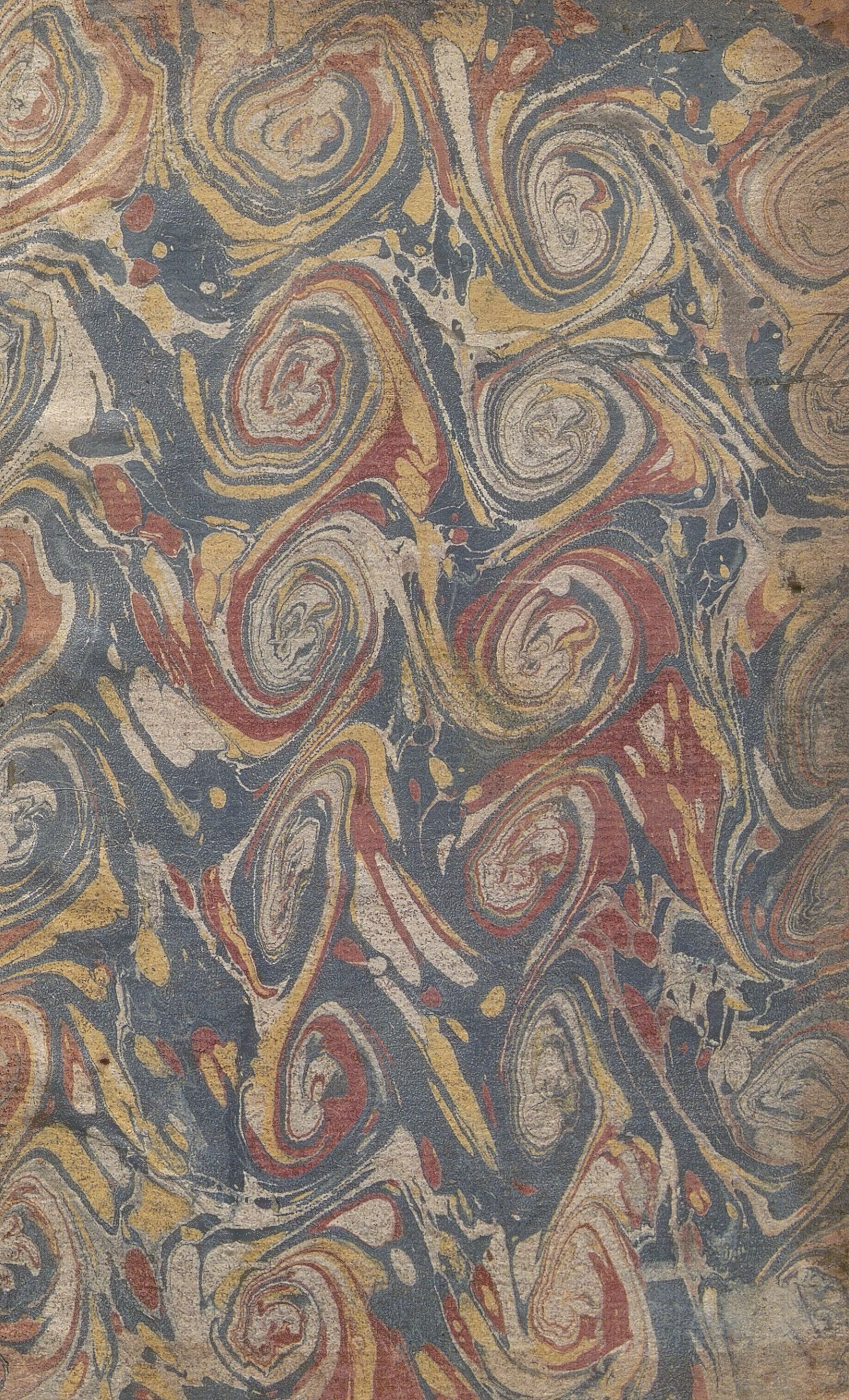
J'Ai lu, par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, le Tome huitième & neuvième d'un Manuscrit ayant pour titre : *Dictionnaire pour l'Intelligence des Auteurs Classiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes*; & je n'y ai trouvé rien qui puisse en empêcher l'impression. Donné à Paris, le 27 de Mars 1770.

PHILIPPE DE PRÉTOT.










212
DICTIONNAI
DES AUT.
CLASSIQUES
TOM IX
C
9


colorchecker CLASSIC
calibrite
mm